

Carnet de la Sabre-tache

Sabre-tache, Sabretache, Paris



In Memory of

STEPHEN SPAULDING

1907 – 1925

CLASS of 1927

UNIVERSITY of MICHIGAN



CARNET

DE LA

SABRETACHE

Revue militaire rétrospective

PUBLIÉE MENSUELLEMENT PAR LA SOCIÉTÉ « LA SABRETACHE »

« *Præteriti fides, exemplumque futuri.* »
(Devise de Colonel Général Infanterie.)

DEUXIÈME SÉRIE



N° 181. — JANVIER 1908

J. LEROY, Édit. PARIS.

SOMMAIRE

M. Éd. Detaille, président de la « Sabretache », ayant bien voulu se charger de diriger la partie pittoresque du *Carnet*, toutes les communications la concernant doivent être envoyées à l'adresse suivante :

M. Éd. Detaille, membre de l'Institut, 129, boulevard Malesherbes, Paris (XVIIe)

Prière d'adresser les communications concernant la rédaction du *Carnet*, soit à M. le Commandant Martin, directeur du *Carnet de la Sabretache*, 68, avenue de la Grande-Armée, Paris (XVIIe), soit au Secrétariat de la rédaction, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (IXe).

AVIS IMPORTANT

Les Membres de la « Sabretache » qui changent de résidence sont instamment priés de faire connaître leur nouvelle adresse à M. Richet, agent-comptable de la « Sabretache », 14, rue Perdonnet, Paris (Xe).

LES

GARDES D'HONNEUR

DU

PREMIER EMPIRE

PAR

Le Lieutenant E.-L. BUCQUOY

LICENCIÉ EN DROIT

DOCTEUR ÈS LETTRES

MEMBRE DE LA « SABRETACHE »

Fort volume de 500 pages in-8

avec une Préface de M. Edouard Detaille et 8 planches en couleur d'après les aquarelles de l'Auteur.



NANCY

A. CRÉPIN-LEBLOND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

21, RUE SAINT-DIZIER, RUE DES DOMINICAINS, 40

(Passage du Casino)

1908

Nancy, 2 Mai 1908.

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Premier Empire connaissent les Gardes d'Honneur ; aussi bien les Gardes d'Honneur de 1813 que les Gardes d'Honneur sédentaires formées dans les différentes villes pour le passage des Souverains. L'étude de ces corps a tenté plusieurs érudits qui ont publié des monographies fort intéressantes sur les Gardes d'Honneur de quelques villes de France; mais, à côté de ces dix ou douze gardes parfaitement connues, il en existe plus de cent sur lesquelles aucun renseignement n'a encore été publié.

L'ouvrage de M. le Lieutenant Bucquoy vient combler cette lacune. Résumant très brièvement toutes les monographies connues, il les a complétées en donnant les mêmes renseignements sur toutes les autres Gardes d'Honneur des 130 départements de la France impériale. L'auteur suit Napoléon dans tous ses déplacements de 1802 à 1813 et nous fait passer en revue toutes les gardes qui ont escorté le premier Consul ou l'Empereur, Joséphine ou Marie-Louise, et celles même qui n'ont pu faire ce service, ayant été préparées en vue de passages qui n'eurent pas lieu. De l'étude de tous ces corps répandus de Rennes à Vilna et d'Amsterdam à Rome, l'auteur a pu tirer la physionomie générale de cette curieuse institution et ses intéressantes relations avec le Gouvernement. Le livre de M. le Lieutenant Bucquoy est donc le premier travail d'ensemble publié sur cette question.

L'auteur étudie ensuite la levée des régiments de Gardes d'Honneur de 1813, et là aussi, présente un remarquable tableau d'ensemble d'une question qui n'avait encore été étudiée que par morceaux. Il a cherché à combattre la légende qui voudrait que ces régiments fussent issus des gardes locales, et à ce propos il

étudie tous les efforts faits par Napoléon pour attirer à lui les Gardes d'Honneur locales; en quelques pages très documentées il refait l'histoire des Gardes d'Honneur volontaires de l'an XIV, des Gendarmes d'ordonnance, des Gardes du corps, etc...

Ce travail, fruit de longues années de patientes recherches, est basé sur une documentation sûre et précise. Les archives nationales et les archives locales en sont les principales sources. L'Université de Nancy a d'ailleurs rendu un juste hommage aux efforts de M. le Lieutenant Bucquoy en lui conférant le grade de docteur ès lettres.

L'ouvrage est précédé d'une intéressante préface de M. Edouard Detaille, où le Président de la Sabretache, auquel ce livre est dédié, expose les difficultés rencontrées par l'auteur. Il est illustré de huit planches en couleurs, reproductions d'aquarelles de l'auteur et contient une centaine de descriptions d'uniformes inédits de Gardes d'Honneur locales.

Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux choses du Premier Empire, aux historiens qui y trouveront de curieux documents sur la façon de procéder du Gouvernement impérial, aux militaires qui liront avec plaisir les dessous de l'organisation de divers corps militaires. Il s'adresse également aux habitants des villes traversées par l'Empereur, qui seront souvent étonnés d'apprendre que leurs ancêtres ont servi quelques heures d'escorte au plus grand des souverains français. Il a sa place marquée dans les bibliothèques et les archives de ces villes qui, quelquefois, ne possèdent aucun document sur ces questions, alors que ces documents existent et dorment dans les cartons des archives nationales où M. le Lieutenant Bucquoy est allé les tirer de leur sommeil bientôt séculaire.

L'Editeur.


IMPROBVS
LABOR
OMNIA
VINCIT

Souvenirs du Général de Division

LOUIS-JOSEPH LE POITTEVIN DE LA CROIX
Comte de VAUBOIS (1)

1837

Le 1er janvier me trouva en congé en Belgique. Je revins en France chez mon oncle à Beauvais, espérant apprendre bientôt ma nomination de lieutenant d'état-major. Au lieu de cela, je reçus à la fin du mois une lettre qui, tout en m'annonçant que j'allais être classé parmi les officiers aptes à entrer dans le corps d'état-major, il me fallait rejoindre mon régiment ; comme fiche de consolation, j'y étais placé sur le tableau d'avancement. Le 63e était en Algérie, le dépôt seul se trouvait en France ; je partis à la fin de mars. En arrivant à Marseille, j'y allai voir le général de Damrémont, qui était en partance pour l'Afrique, où il venait d'être nommé gouverneur général et je lui remis une lettre du général de Vaubois qui était un peu son parent. Le général de Damrémont me promit que dans le cas où j'aurais été placé au dépôt, il me ferait venir de suite aux bataillons de guerre et se montra très bienveillant à mon égard.

Arrivé à Toulon, j'y appris que ma place se trouvait aux compagnies qui y étaient restées. J'écrivis au général Damrémont qui, dans l'intervalle, était parti pour Alger, mais je ne reçus de lui aucune réponse.

---

(1) Le portrait et la biographie de l'auteur ont été donnés dans le n° 126 (juin 1903) du *Carnet de la Sabretache*, avec la relation de la prise de Zaatcha (1849) tirée des souvenirs inédits dont nous commençons la publication.

Nous devons la communication de ces souvenirs au fils aîné du général, M. de La Croix-Vaubois, chef d'escadrons au 17e régiment de dragons, membre de la *Sabretache*.

Je me liai à Toulon avec le sous-lieutenant Bourbaki, du 59e, qui s'y livrait à toutes ses excentricités. Nos relations s'augmentèrent encore à d'autres époques auxquelles je l'avais dépassé en grade; mais depuis que ses épaulettes deviennent plus grosses que les miennes, il prit petit à petit, vis-à-vis de moi, une réserve toujours plus grande. Actuellement qu'il est général de division, il veut bien accorder au colonel un sourire protecteur, très reçu en grande pitié.

Par suite de retraites, le tableau d'avancement se trouvait épuisé pour le grade de lieutenant. Ignorant cette circonstance et dévoré du désir de partir pour l'Afrique, n'ayant pas reçu de réponse à ma lettre au gouverneur, j'écrivis au colonel Hecquet en le priant en grâce de m'appeler aux bataillons de guerre. Il me fait répondre sévèrement qu'être admis aux bataillons de guerre est un honneur qu'il m'accordera ultérieurement si je continue à bien servir. Sur ces entrefaites, je fus, sans m'y attendre, nommé d'office lieutenant au choix le 26 août 1837, et placé dans une compagnie des bataillons de guerre.

Le 10 septembre, je m'embarquai sur la *Chimère*, capitaine Jamin, qui transportait à Bône un grand nombre d'officiers qui devaient prendre part à l'expédition de Constantine. Nous étions 70 officiers à bord. Comme toujours, nous fûmes on ne peut plus mal traités. Le 29, nous mouillâmes devant Bône où une grande partie des passagers débarquèrent.

Le 30, nous partîmes et le 31, nous jetâmes l'ancre devant Bougie. Le 1er octobre, nous arrivâmes devant Alger. Ma compagnie était casernée à la Casbah où je m'installai dans une belle chambre dépendant de l'ancien harem du dey et où j'avais la vue la plus magnifique qu'on puisse imaginer. Ce premier séjour en Afrique me parut enchanteur.

1838

Le 1er janvier 1838, ma compagnie fut envoyée au camp de Mustapha. Au mois de mars, mon bataillon quitta Alger et Mustapha pour aller occuper le camp de Ma'hëlma.

Nous nous y installâmes dans des baraques en bois construites

par le génie dans les formes les plus primitives. Tous les officiers étaient logés dans une grande baraque semblable à une écurie : chacun de nous y occupait une stalle. Le 2 mai, nous nous mîmes en route sous les ordres du général Bernelle pour concourir à l'occupation de Blidah et allâmes camper à Bouffarick.

Le 3, nous prîmes position à l'Oued-Allagh. Pendant la nuit du 3 au 4, nous essuyâmes quelques coups de fusil qui nous firent peu de mal. Pendant ce temps, le général Duvivier avait occupé Blidah sans coup férir.

Le 5, nous allâmes coucher au marabout de Sidi-Abd-el-Kader et le 6, nous rentrâmes à Mahëlma. Nous y passions notre temps à escorter les convois tant de Mahëlma à Coleah (gués de Mackta-Kera et de Machta-en-Sarah) que de Mahëlma à Doueïra, ainsi qu'en reconnaissances sur ces deux points et dans la direction des blockhauss de Sidi-Abd-el-Kader et de Sidi-Mohamed.

Au mois de juin, nous allâmes camper à Coleah dont le camp était aussi occupé par un bataillon de zouaves ; le colonel Lamoricière y commandait. Au mois d'août, je fus détaché au blockhauss de Toulna, sur le bord de la mer et j'y restai un mois. Au mois de septembre, nous revînmes à Mahëlma.

Au mois de novembre, nous fûmes envoyés dans les marais de Bou-Groulchl pour y travailler au fossé de ceinture et à la route de Blidah qu'il protégeait (colonel Vaillant).

1839

Au mois de janvier, ma compagnie ayant été rappelée, je fus versé dans une autre qui était casernée au fort Babazoun, près d'Alger. Je quittai donc Bou-Groulchl. A la fin de février, nous fûmes envoyés à Mustapha supérieur.

Enfin, à la fin de mars, mon bataillon qui était dispersé à Alger et dans les environs reçut l'ordre d'aller occuper le camp de l'Oued-el-Allagh à demi-distance de Blidah à Coleah où nous relevâmes un bataillon du 48e, j'y passai la plus grande partie de mon temps dans les blockhauss d'Aïn-Amra, près de la Chiffa, et de Bou-Groulchl, dans les marais de ce nom, faisant des patrouilles continuelles le long de la frontière qui, depuis le traité, nous sépa-

rait des États d'Abd-el-Kader. Le camp dépendait du commandement du colonel Duvivier qui résidait à Blidah. Au mois de juillet, le régiment reçut l'ordre de rentrer en France. Un bataillon du 24e vint nous remplacer. Nous partîmes pour Doueïra où nous restâmes quelques jours.

Le bataillon fut le dernier à embarquer et quand nous arrivâmes à Alger, ma compagnie et une autre n'ayant pu être embarquées, je restai des derniers. Enfin, le 19 juillet nous partîmes à notre tour. Le 22, nous débarquâmes à Toulon; on nous fit faire une quarantaine sévère de quatre jours, après lesquels nous nous mîmes en route pour Nîmes que l'on avait donné pour garnison au régiment.

Les deux capitaines, ne se souciant point de faire la route à pied, me laissèrent le commandement comme au plus ancien lieutenant.

Ce fut mon premier commandement et je m'en tirai bien. La chaleur était atroce et la route couverte d'une poussière profonde, comme on sait qu'est une route de Provence.

Cependant, à force de précautions, et en ayant toujours soin de marcher une partie de la nuit, je ne laissai pas un homme derrière. A Aix, je logeais chez la comtesse de ***; j'y fus d'abord assez mal reçu. Une vieille domestique me demanda ce que je venais faire dans l'hôtel et cela d'une manière assez impertinente. Pendant que je lui expliquais mes droits et mes prétentions, voilà qu'elle se mit tout à coup à crier et s'en alla en se lamentant. La vieille dame revint avec elle et imitant sa domestique se mit aussi à pleurer.

Je ne comprenais rien à tout ce manège et me disposais à m'en aller tout bonnement à l'auberge. Mais on me retint et la bonne dame m'expliqua que je ressemblais beaucoup à son fils qu'elle avait perdu il y avait un an, que sa domestique, la première, avait été frappée de la ressemblance; que, quant à elle, ma vue avait renouvelé sa douleur et elle me fit toutes ses excuses de cette réception que je devais trouver fort extraordinaire. J'exprimai tous mes regrets de l'inopportunité de ma venue et lui dis que je ne voulais pas la déranger davantage et voulus prendre congé d'elle; mais elle ne voulut pas le souffrir et je fus du reste très bien traité dans cette lugubre maison.

Nous arrivâmes à Beaucaire le 29 juillet et pendant la foire qui m'intéressa nous étions logés à Tarascon. Nîmes m'aurait plu infiniment si le mistral n'y avait pas régné si souvent. Les promenades sont fort belles et ses monuments romains des plus remarquables.

Nous fûmes inspectés en 1839 par le général Meynadier qui avait sa propriété non loin de Nîmes. Le brave général commença son inspection au commencement d'août. Puis, chaque fois que ses affaires l'appelaient en ville, il se livrait à une des opérations de sa mission et nous ne passâmes notre revue d'honneur que le 15 décembre, tandis que, partout, on avait terminé le 15 octobre et que les officiers semestriers avaient pu alors se mettre en route. J'avais demandé et obtenu aussi un semestre. Je devais partir le 16 décembre; mais voici que, dans la journée, la voix publique m'apprend que le ministre a envoyé un ordre pour la rentrée à leur corps de tous les semestriers; à plus forte raison, ceux qui n'étaient point partis ne pouvaient se mettre en route.

J'allai trouver un camarade qui devait aussi partir en congé et, comme nous avions nos papiers, nous prîmes la résolution de faire porter de suite nos bagages à la voiture de Lyon et de nous cacher en ville jusqu'au départ. Bientôt, nous apprîmes par un tiers qu'on nous recherchait partout par ordre du colonel. Mais, naturellement, les recherches n'aboutirent pas. Nous dînâmes dans un restaurant écarté, allâmes ensuite au spectacle dans une loge grillée, heureux d'échapper ainsi à la vigilance de notre chef, le colonel Hecquet. (Commandant à Montpellier, le général de division comte de Piré. Le général de brigade commandant à Nîmes était le général baron de Feuchères.)

Enfin, sur les onze heures, nous prîmes les devants sur la route et y attendîmes la voiture, car nous étions bien certains, comme nous l'apprîmes au départ par le conducteur, qu'on n'avait pas manqué de nous attendre. Tout alla bien jusqu'à Lyon; mais là, il nous fallut une grande habileté pour échapper aux sbires de la place. Enfin, bientôt, nous naviguâmes sur la Saône. Nous espérions bien arriver le soir à Chalon; mais, à la nuit, et la Saône étant alors débordée, notre capitaine alla droit dans un pré où la quille du bâtiment s'engagea dans la terre. Il fut impossible de se

tirer de là et presque tous les passagers s'en allèrent sur des barques à Chalon qui n'était qu'à une lieue. Mon camarade et moi, ainsi que trois ou quatre passagers des premières, résolûmes de rester à bord puisqu'on ne pouvait avoir ses bagages et nous passâmes fort bien notre temps jusqu'au lendemain matin où un autre bateau de la Compagnie vint nous dégager.

J'arrivai enfin sans encombre à Paris.

Là, on ne parlait de rien moins que de me renvoyer immédiatement à mon régiment, car des bruits de guerre circulaient. A force d'instances, j'obtins une permission de quinze jours.

1840

Séjour en Belgique jusqu'au mois de mars.

A cette époque, retour en France, séjour à Beauvais. — Le 63e de ligne reçoit l'ordre de venir en garnison à Paris. — Permission accordée de l'attendre à Paris. — Le régiment y arrive au commencement de mai. — Le même mois, nomination dans les voltigeurs. — Le colonel Hecquet est nommé maréchal de camp. — Il est remplacé par le colonel Legrand.

Au mois de juillet, émeute dans Paris : Bivouac sur la place Vendôme.

6 décembre : Nomination au grade de capitaine.

15 décembre : Arrivée à Paris des cendres de l'Empereur.

1841

Le 2 septembre, nous quittons Blidah sous les ordres du commandant Le Flô; nous nous dirigeons sur Alger; nous bivouaquons à Bouffarick où je suis saisi des fièvres qui me durent pendant quatre ans; le 3, nous établissons notre camp à Doueïra et le 4, notre bataillon de zouaves arrive à Alger; le 5, nous embarquons pour Mostaganem sur un bateau à vapeur traînant à sa remorque un transport chargé de nos chevaux et de nos animaux de bât.

Nous débarquons le 6. A la nouvelle de nos succès, les tribus jusqu'alors demeurées fidèles à Abd-el-Kader commençaient à

s'en détacher et une partie nombreuse de la grande tribu des Medjehrs se soumit à notre autorité.

Le 19 septembre, le général Bugeaud, gouverneur général, voulant profiter de cet événement et des dispositions générales, s'empressa de nous rejoindre à Mostaganem et organisa immédiatement les troupes expéditionnaires. Il nomme d'abord bey de Mostaganem et de Mascara Hadj-Mustapha, fils de l'ancien bey Osman. Un certain nombre de tribus, sans compter les Medjehrs, viennent bientôt lui rendre hommage.

Le 21, nous nous dirigeons, sous les ordres du gouverneur général, sur la Mina, autour de laquelle il concentra momentanément ses opérations pour seconder les efforts des nouveaux beys.

Nous poursuivons plusieurs tribus retirées dans les montagnes abruptes de Sidi-Yaya où les turcos n'avaient jamais osé s'aventurer, nous en tuons un grand nombre : deux mille têtes de bétail, beaucoup de chevaux, leurs bagages ainsi que leurs femmes, vieillards et enfants tombent entre nos mains. (Trois cent cinquante prisonniers.)

La colonne rentre à Mostaganem d'où elle repart presque aussitôt.

Le 5 octobre, nous nous dirigeons sur les Flittas, tribu des plus considérables et des plus remuantes.

Le général de Lamoricière était parti la veille avec un convoi sur Mascara. Tout à coup, le maréchal change de plan et prend la résolution de marcher contre Abd-el-Kader dont il apprend l'arrivée à Aïn-Kebir; nous tâchons de l'y surprendre, mais l'émir n'ose pas nous attendre. Il jeta son infanterie dans les montagnes et alla camper au delà de El-Bordj sur l'Oued-Maoussa derrière trois grands ravins.

Le 8, à deux heures du matin, nous nous mîmes en marche. Ce même jour, les spahis, sous les ordres de Yussuf, et les irréguliers, sous ceux du général Mustapha (Medjehrs, Mekhalias de Mostaganem, Douairs et Smalahs), découvrirent bientôt la cavalerie des tribus et l'attaquent. Les cavaliers d'Abd-el-Kader se défendent vigoureusement et arrêtent l'élan des assaillants, mais mon avant-garde arrive, je fais sonner la marche des zouaves et nous

nous précipitons sur les cavaliers ennemis qui fuient de toutes les jambes de leurs chevaux; mais on ne parle pas plus de nous dans cette circonstance que dans tant d'autres. — L'infanterie en a toujours les peines et peu les profits.

Je reçus ensuite l'ordre de pousser en avant avec mes zouaves et, en même temps, le colonel Tartas ayant sous ses ordres le 2e chasseurs, lieutenant-colonel d'Oulembourg, et les spahis, lieutenant-colonel Yussuf, est dirigé sur eux.

Sans doute le général Bugeaud ne pensait pas que les zouaves, quelque bons marcheurs qu'ils fussent, arriveraient les premiers sur le théâtre de la lutte, c'est pourtant ce qui eut lieu et tout en conservant le bon ordre dans le rang, nous arrivons avant la cavalerie, retardée, sans doute, par des obstacles imprévus, et commençons à fusiller les réguliers qui battaient promptement en retraite. Une dizaine d'entre eux semblaient vouloir faire une résistance, une meilleure contenance et nous envoyer quelques coups de fusil mieux dirigés, mais l'adjudant-major Dantin, mort plus tard colonel du 16e de ligne, et moi chargeâmes ce groupe qui n'osa nous attendre.

Plus tard, la cavalerie nous rejoignit et nous devança; les spahis de Yussuf eurent les honneurs de la journée et après un combat brillant soutenu par l'ennemi avec acharnement, revinrent chargés des têtes ennemies qu'ils avaient coupées; sa défaite fut complète et nous nous emparâmes de ses bagages. Nous campâmes sur le lieu du combat et le lendemain, nous poussâmes dans la plaine d'Éghris, nous dirigeant sur Mascara, au pied duquel nous bivouaquons.

Le 12, on se porta sur l'Oued-Fecan où l'on rencontra les traces d'une nombreuse émigration.

Le 13e léger, colonel de la Torre, marchait ce jour après nous; le brave colonel, qui était un de nos meilleurs officiers, était en général d'une humeur peu approbative et je l'entendais souvent critiquer, non sans justesse, le détail de toutes les opérations.

Le 13, nous campâmes sur le Lefisef qui sépare les Hachems des Beni-Amer.

Là, le maréchal apprit par ses espions qu'une partie des tribus

fugitives s'était retirée dans les montagnes des Quetezaïas, réputées inabordables.

Le 14, nous pénétrâmes dans leurs repaires et les en délogeâmes.

Le 15, le corps se porta sur le village de Guetna, berceau de la famille d'Abd-el-Kader et que nous détruisîmes de fond en comble. La veille de notre invasion, le frère de l'émir se trouvait encore dans la maison paternelle et peu s'en fallut qu'il ne tombât en notre pouvoir.

La colonne expéditionnaire rentra ensuite à Mascara ; on s'y reposa deux jours, durant lesquels on installa solennellement le nouveau bey de Mostaganem et de Mascara.

Nous nous dirigeâmes ensuite sur Saïda, situé à 78 kilomètres sud de Mascara. Le 21, pendant que les troupes endormies se reposaient de leurs fatigues, le camp fut réveillé en sursaut par une vive fusillade à bout portant; c'étaient tous les réguliers de l'émir, fantassins et cavaliers, qui, espérant nous prendre en défaut, avaient entrepris cette attaque de nuit; avec le coup d'œil qui les distingue, les Arabes avaient remarqué que la ligne des avant-postes n'était pas continue. En effet, la colonne comprenait un bataillon du génie dont le chef avait pensé qu'en qualité de troupes d'arme spéciale ils ne devaient pas fournir d'avant-postes ce qui lui paraissait être une corvée en raison des fatigues qu'ils y avaient à supporter; heureusement, les zouaves furent sur pied en un clin d'œil et deux de leurs compagnies se précipitèrent à la baïonnette et dans le plus grand silence sur les assaillants dont ils firent grand carnage et qu'ils auraient certainement détruits sans la grande obscurité qui ne permettait que fort difficilement de distinguer l'uniforme des réguliers de celui de nos troupes.

Le lendemain (22 octobre), nous marchâmes sur Saïda où nous arrivâmes dans la journée.

Abd-el-Kader stupéfié du combat de nuit qui lui avait occasionné des pertes sérieuses, n'avait pas osé faire défendre ce fort important qui avait été construit sous la direction d'un déserteur et, principalement, par un sergent-major du génie qui, l'année précédente, avait passé à l'ennemi.

Aucun être humain n'existait donc plus à Saïda. A la porte

d'entrée, les Arabes avaient pendu, pour nous montrer le mépris qu'ils nous portaient, une vieille femme et un chien. Les troupes se mirent aussitôt à détruire ce repaire qui, tant par la main de nos soldats que par les effets de la poudre, fut rasé de fond en comble.

L'abandon de Saïda par Abd-el-Kader et sa ruine par les Français stupéfièrent toutes les tribus environnantes et, principalement, celle des Yiacoubia. Les Ouled-Brahim, les Ouled-Kralid, les Haissaïssa, les Doni-Zabet et une partie des Arra-Yarrobas se rendirent à discrétion, firent commun accord avec nous et nous aidèrent de leurs goums.

Protégé par notre action, le général Lamoricière continuait pendant ce temps les ravitaillements de Mascara que le général Bugeaud avait adopté comme centre militaire principal de la province d'Oran. Cette campagne fut la plus longue de celles qui avaient eu lieu jusqu'alors : elle dura 53 jours. L'attitude de nos troupes pendant cette expédition dans laquelle nous avions porté nos bataillons dans les contrées les plus éloignées et jusque-là étrangères à la guerre, en annonçant aux populations notre résolution d'abattre définitivement la puissance de l'émir, acheva de les éclairer sur notre grandeur et les disposa de plus en plus à se ranger sous notre autorité. Le contre-coup s'en fit ressentir jusque dans l'Ouest. Le 25 octobre, on reprit la route de Mascara où l'on arriva le 29 du même mois.

De Mascara les zouaves partirent pour Mostaganem.

Le 10 décembre, une partie des troupes de Mostaganem fut dirigée sur Oran avec les goums de cette ville, par suite de la tranquillité générale; mon bataillon en faisait partie.

Notre route n'eut de remarquable que le grand massacre de sangliers qui eut lieu par les Arabes alliés pendant que nous côtoyâmes la mer. Pendant que nos troupes se retiraient, un cavalier des Laghouat, fraction des Beni-Amer, vint à Oran implorer notre protection pour sa tribu et une partie des Douairs et Smalahs dissidents qui s'étaient joints à elle en passant à Abd-el-Kader. Leurs motifs de crainte étaient causés par l'internement de plus en plus grand que l'émir exigeait d'eux et qui leur faisait craindre une prochaine ruine. Le 20 décembre, presque toutes les

troupes disponibles et les contingents arabes se réunirent le soir sous les ordres du général Levasseur.

Nous marchâmes d'abord le long de la mer dans la direction de Mers-el-Kebir. A moitié chemin, nous tournâmes brusquement à gauche dans une gorge et marchâmes pendant dix-huit heures dans la direction de Tlemcen, en évitant de passer par les chemins ordinairement suivis. Le deuxième jour, nous fîmes une nouvelle marche de nuit et nous nous arrêtâmes à l'aurore. Les cavaliers du goum, sous les ordres du général Mustapha, continuèrent rapidement la course et débordèrent les espaces occupés par les tribus qui désiraient se soumettre et par d'autres encore. Les cavaliers d'Abd-el-Kader n'osèrent engager une lutte sérieuse et protégés par nous, tribus et goums retournèrent se placer sous les murs d'Oran.

Nous occupâmes encore quelques jours le pays et, le 1er janvier 1842, nous rentrâmes à Oran.

1842

Nous commençâmes l'année, comme nous avions fini l'autre, par des expéditions successives coupées par des convois que nous portions à Mascara. Avec le général Bedeau, nous soumîmes, au mois de janvier, les Bordjia, les Beni-Chougran et toutes les autres tribus non soumises encore qui se trouvaient entre Mascara et Mostaganem.

Nous fîmes aussi une expédition vers la montagne Carrée où s'étaient réfugiés de nombreux dissidents avec toutes leurs richesses et leurs troupeaux.

L'impéritie et la lenteur du colonel Marey laissèrent tout échapper et nous ne gagnâmes que des coups et quelques vieux livres de marabout.

Le 25 janvier, une forte colonne sortit de Mostaganem sous les ordres du général Bedeau, dans le but d'aller porter des vivres à la garnison de Mascara.

Les zouaves (mon bataillon) en faisaient partie.

Pour porter une partie des vivres, on avait acheté en France 100 chevaux, soi-disant porteurs, venant des pacages de la Nor-

mandie. Tous succombèrent les uns après les autres et, comme ils étaient très gras, nos troupiers s'en régalèrent. On arriva à Mascara, le 28. Le 29 janvier, on retourna vers Mostaganem, emmenant plus de 200 malades de la garnison de Mascara. Je fus chargé de les escorter avec ma compagnie, le reste du bataillon formant l'arrière-garde.

Nous fîmes, avec le général d'Arbouville. qui avait remplacé le général Bedeau, lequel était allé commander à Tlemcen, une belle razzia sur les Hachems-Gharabas retirés dans les montagnes du Menaouër. Le chef Sidi-Laribi, dont le père avait été mis à mort par Abd-el-Kader, fit également sa soumission à cette époque et, par son influence, établit la sécurité aux environs de Mostaganem et du Chélif à la Mina. De retour à Mostaganem, le bataillon reçut l'ordre de rentrer à Alger où nous arrivâmes dans le milieu de mars et ne restâmes que huit jours pendant lesquels on transforma le corps, de 2 bataillons à 6 compagnies en un régiment de 3 bataillons à 9 compagnies. Les capitaines nouveaux vinrent d'autres corps et, à l'exception de deux, se trouvèrent tous plus anciens que moi, ce qui causa le plus grand tort à mon avenir. (Du 6 septembre-mars 1842, mon bataillon (le 1er) avait été détaché pendant 186 jours dans la province d'Oran.) Sur ce nombre il comptait 99 jours de marche.

Il avait participé à tout ce qui s'était passé d'important et il avait maintenu intactes la gloire et la réputation du corps.

Ma compagnie appartenait, par suite du tiercement, au 3e bataillon. qui s'embarqua pour Bône le 23 mars. Nous n'y restâmes que quelques jours. Nous fûmes presque immédiatement dirigés sur le sommet de l'Eïdough, pour y travailler à la route stratégique reliant cette montagne à Bône. A peine travaillions-nous depuis une douzaine de jours que nous reçûmes l'ordre de nous diriger sur Guelma, où une colonne se réunissait pour aller châtier les Ouled d'Hamman qui s'étaient révoltés et avaient encouragé et accueilli une cinquantaine de déserteurs espagnols de la légion étrangère. Le 9 mai, la colonne, commandée par le général Randon, quitta Guelma. Le 11 au matin, nous posâmes notre camp sur les limites de leur territoire et le même jour, nous fîmes dans leur pays une reconnaissance offensive dans les défilés d'Akbet-el-

Trab par lesquels nous devions entrer le lendemain. Le 12, la colonne entière se mit en mouvement dans la direction de la ville. Je fus placé, aussitôt l'arrivée au défilé, sur un piton qui le dominait, avec mission d'y rester jusqu'à ce que le convoi et le reste de la colonne m'eussent dépassé.

Quand vint l'extrême arrière-garde, je devins libre. Les zouaves tenaient la tête, j'étais donc très loin d'eux et n'avais plus aucun ordre particulier à exécuter. Je gagnai, avec ma compagnie, du terrain en marchant sur les flancs et, comme le convoi marchait très doucement, je gagnai de plus en plus. Bientôt, j'entendis la fusillade dans différentes directions. Je remarquai bientôt qu'on combattait vivement autour d'un mamelon isolé du reste des troupes sur lequel je distinguai, au bout de quelque temps, une quantité considérable de spahis qui avaient mis pied à terre. On les avait envoyés assez niaisement occuper le mamelon afin de garantir le flanc gauche et, comme le mamelon était assez éloigné, que de trois côtés il était entouré par des ravins, je pensai à tourner les assaillants. Je fis donc un petit détour, cachant ma compagnie dans les broussailles; puis, tout à coup, arrivant à revers des Kabyles, je dirigeai sur eux un feu bien nourri. J'en blessai ou tuai quelques-uns qu'ils emportèrent dans la fuite aussi rapide que possible qu'ils avaient prise incontinent. Je descendis dans le ravin, mais tout avait décampé. Je continuai mon chemin sur les flancs, laissant les spahis se réorganiser. Remontant un peu sur ma droite, je vis s'enfuir à mon approche un nombreux contingent. Hélas ! j'arrivai trop tard, le lieutenant Gay, commandant le goum de Batna, gisait la gorge coupée. Il avait chargé à la tête de ses copains qui l'avaient abandonné. Atteint d'un coup de pierre, il était tombé de cheval et on l'avait lâchement tué sans que les siens cherchassent à le défendre. Je continuai mon chemin en tiraillant jusqu'à mon arrivée à hauteur des tirailleurs d'avant-garde.

Là, je m'établis sur les bords d'un ravin et renforçai le feu des nôtres. Les Arabes ne purent soutenir cette fusillade et, bientôt, ils battirent en retraite, nous abandonnant le champ de bataille.

Le 13, nous restâmes à notre camp. Le 14, on envoya deux

faibles colonnes brûler et ravager le pays. Mais une d'elles fut entourée par les Ouled-Dhan et subit les pertes les plus sensibles.

Elle eût été anéantie, si nous n'étions venus à son secours et ne l'avions délivrée après un combat meurtrier. Le général Randon, un peu démoralisé par ses pertes, profita, le lendemain, d'un épais brouillard pour se sauver des montagnes des Ouled-Dhan.

Le 16 mai, nous rentrâmes à Guelma, d'où nous repartîmes le 11 juin pour Bône où nous arrivâmes le 14 par un temps épouvantable.

Le 20 juin, nous nous remettions en route pour La Calle d'où nous regagnâmes Guelma.

Le 23 juillet, nous perdîmes dans cette place, d'un accès de fièvre chaude, le commandant de notre bataillon, M. Frémy, qui était antérieurement capitaine au corps. Nous restâmes dans cette place jusqu'à le fin de l'année.

Le 10 décembre, le général Baraguey d'Hilliers prend le commandement de Constantine d'une façon définitive.

1843

Mon bataillon partit pour Bône dans les premiers jours de janvier. Dans la province de Constantine, quelques tribus kabyles se montraient encore rebelles à notre domination. Le général Baraguey d'Hilliers, après avoir assuré par ses opérations contre les Zerdezas, la sûreté des communications de Constantine à Bône et à Philippeville, dirige contre les tribus de l'Eïdough une expédition que couronne un succès complet. Si-Zerdoud, l'un des plus ardents promoteurs de la guerre, est défait et tué dans le marabout d'Akeicha d'où nos troupes enlèvent sept drapeaux sous lesquels combattaient les tribus soumises à l'influence de ce chef redouté.

Dans le courant d'avril, nous quittons Bône et nous nous embarquons pour Alger. De là, nous nous dirigeons sur Blidah où se réunit un corps expéditionnaire destiné à assurer l'occupation du pays qui s'étend entre les districts de Miliana et de Mostaganem depuis l'Ouarensenis et la mer.

Le maréchal Bugeaud vient se mettre à notre tête.

Le 29, nous campons aux ruines d'El-Esnam; deux bataillons

y sont laissés, à l'effet d'y commencer l'établissement d'un camp permanent destiné à devenir plus tard la ville d'Orléansville. D'El-Esnam, nous nous dirigeons sur la ville arabe de Ténez, qui est occupée par nos troupes.

A quelque distance de cette ville, Bel-Kobsili, nouveau chef du Dahra, nommé par Abd-el-Kader, s'était mis à la tête de nombreux contingents. Une seconde colonne est formée sous les ordres du colonel Pélissier, chef d'état-major général. Les deux colonnes rentraient le 11 mai dans le territoire des Sbikkt, au moment où les tribus fuyaient dans les montagnes des Sbéahs dont la chaîne s'étend au sud d'Orléansville.

Par un mouvement tournant, le colonel Pélissier se trouve en face d'elles vers le milieu de la journée. Les chefs ennemis ne se laissèrent pas déconcerter. Ils marchèrent droit au colonel au moment où il ordonnait l'attaque et vinrent lui faire les salutations d'usage en disant au chef français étonné qu'ils venaient de faire leur soumission au maréchal, il y avait à peu près deux heures, et qu'il devait bien voir à leur allure qu'ils n'étaient point dans des sentiments hostiles de crainte.

Le colonel Pélissier crut à leurs assertions, ne pouvant supposer tant d'effronterie.

Sur les cinq heures, les deux colonnes se rejoignirent.

On peut juger de la colère du maréchal et de la stupéfaction du colonel en apprenant qu'il venait d'être dupe d'un stratagème déloyal.

Il demanda à revenir sur ses pas et à se venger du tour qu'on lui avait joué. Le maréchal lui accorda sa demande. Le colonel partit donc avec les goums, le 1er chasseurs, et le 3e bataillon de zouaves dont je faisais partie.

A la nuit tombante, après une marche de deux heures, au pas de course, nous arrivâmes en même temps que la cavalerie sur l'émigration que les cavaliers tournèrent et que nous attaquâmes directement. Des morts nombreux restent sur le champ de bataille et nous faisons en outre 1.900 prisonniers de tout âge et de tout sexe, et nous nous emparons d'une quantité de troupeaux encore sans exemple dans les razzias africaines : les goums étaient chargés de butin.

Après cette affaire, les Sbikkt sont effrayés et leur soumission entraîne celle des tribus du Dahra et de la Kabylie comprise entre Ténez et l'embouchure du Chéliff.

Après avoir conduit nos prises et nos prisonniers à Orléansville, nous nous mettons de nouveau en route. Le 30 mai, nous bivouaquons à El-Aschans.

El-Berkani, qui s'y trouvait, n'avait pas osé nous attendre et s'était rejeté dans l'Ouarensenis où nous le suivîmes et où nous lui livrâmes de nombreux combats au milieu des difficultés opposées par les terrains et les habitants.

Le 16 juin, les Beni-Ouragh sont complètement battus.

Le 17, c'est le tour des dissidents de Molmata.

Le 18, nous soumettons les Aadjenras.

Le 19, nous combattons les Halonia et les Keraïchs.

Le 20, nous tombons, près de l'Oued-Eflita, sur les Flittas qui sont très nombreux, ainsi que sur les Keraïchs et une partie des Beni-Usschm, auxquels nous faisons éprouver des pertes considérables. On fait un grand butin.

Le 29, nous combattons Allona.

Le 30, nous retrouvons les Allona et les Beni-Ouragh, qui sont de nouveau attaqués et vaincus. De sérieux engagements ont lieu le 4 juillet, sur le Riou (combat d'Aïn-Chafia) et le 9, contre les Ouled-Bou-Selimane, près de l'Oued-el-Ardjem.

Le 10, nous quittons le camp de l'Oued-el-Hirg et nous fusillons avec les Arabes pendant huit heures de marche.

Le 11, nous avons un engagement sérieux avec les Sandjas, mais partout l'ennemi est vigoureusement repoussé. Cette rude expédition eut pour résultat la soumission du pays et son organisation sous un chef nommé par la France.

On peut affirmer que cette grande opération, conduite avec résolution et un admirable ensemble, à travers les difficultés que lui opposaient le terrain et le caractère des habitants, fut certainement une des plus remarquables qui ont eu lieu en Algérie.

Le même jour, 11 juillet, nous rentrâmes à Orléansville. Là, mon bataillon et le bataillon de chasseurs sous les ordres du général Canrobert furent constitués en régiment de marche sous les ordres du lieutenant-colonel Le Flô.

Au mois de juillet, expédition dans l'Ouarensenis sous les ordres du colonel Cavaignac.

Au mois de septembre, expédition dans la Mina, sous les ordres du colonel Pélissier.

Novembre et décembre : expéditions dans le Dahra sous les ordres des colonels Le Flô et Cavaignac.

1844

Pendant les premiers mois de l'année, nous passâmes notre temps, soit à l'achèvement des travaux du nouveau poste d'Orléansville, soit à des opérations militaires contre les tribus dissidentes des environs. Au mois de juin, le colonel Cavaignac nous mena contre les Sbéahs, qui habitaient en partie des grottes sur la rive gauche du Chéliff, dans lesquelles ils se retiraient tous quand ils étaient menacés et se croyaient à l'abri de nos tentatives. Nous fûmes obligés de les réduire par la famine en bouchant toutes les entrées de leurs repaires : ils furent ainsi obligés de se rendre à discrétion. Rentrés à Orléansville, nous y continuâmes nos travaux tant en ville que pour créer des routes y aboutissant.

Dans les derniers jours de décembre, nous rentrâmes à Blidah; le 3e bataillon avait passé presque toute l'année au bivouac.

1845

Bou-Maza se remuait dans l'Ouarensenis; il fallait dompter les tribus qui se montraient sur tous les points de cette contrée montagneuse.

Nous partîmes de Blidah pour Milianah, où nous fûmes admirablement accueillis par le 44e de ligne. Le corps expéditionnaire se réunit au pied de la ville dans la plaine du Chéliff.

Le 9 mai, la colonne, commandée par le maréchal Bugeaud, se trouva sur le territoire insurgé.

Le 10, à la suite d'une longue course dans l'Oued-Foddah, que nous passons et repassons vingt fois, nous arrivâmes chez les Beni-Cheib que nous désarmâmes.

Le 13 mai, notre convoi fut attaqué par les Kabyles commandés

par Omar-Ben-Ismaïl, le principal chef de l'insurrection, mais ils furent mis en fuite et poursuivis; ils éprouvèrent des pertes considérables. Nous nous dirigeâmes ensuite sur Orléansville, pour ravitailler la colonne, sans y séjourner, car il restait au maréchal à soumettre les Kabyles du Defelten et des Ouled-Bou-Selimane (Beni-Ouragh).

Le 26, nous posons notre camp sur l'Oued-Bou-Melfing et attaquons ensuite, par le nord du Djebel-Sadia, les premiers dont la défense fut énergique et les pertes très grandes.

Quant aux seconds, après l'issue du combat, une grande partie d'entre eux vint se rendre à discrétion.

Le 27, nous entourâmes le territoire tourmenté des récalcitrants qui, effrayés, se réfugièrent chez les Beni-Figuin.

Le 28 mai, l'ennemi, renforcé, que nous cherchions à envelopper, s'échappa encore par les montagnes de Oha.

Enfin, le 30, les chefs vinrent faire leur soumission. Les révoltés furent désarmés et la grande insurrection de l'Ouarensenis, qui devait s'étendre sur toute la surface de l'Algérie, ne donna plus d'inquiétudes.

Nous retournâmes à Orléansville, sous les ordres de notre nouveau colonel Ladmirault.

Le 11 juin, nous quittâmes Orléansville pour marcher contre la tribu des Flittas qui avait donné asile à Bou-Maza.

Le 12, nous eûmes un engagement avec cette tribu.

Le 25 juin, nous marchons sur la tribu des Chemfas, partisans de Bou-Maza, et nous mettons l'ennemi en fuite, après avoir fait une razzia importante. Nous allâmes ensuite à Cherchell, puis nous rentrâmes à Blidah.

Depuis le commencement du mois de mai, Ben-Salem et Belkassen ou Kassi avaient profité des événements de l'Ouest pour troubler le cercle de Dellys. Leurs agressions multipliées contre des tribus récemment soumises à notre domination et abandonnées à leurs propres forces, ne pouvaient être tolérées plus longtemps. Le maréchal Bugeaud comprit que notre présence devenait nécessaire dans ces contrées. Un certain nombre de troupes fut dirigé par terre sur Dellys et, le 23 juillet, le maréchal s'embarqua à Alger pour cette ville avec notre bataillon, qui avait quitté Blidah

à cet effet. Nous débarquâmes le lendemain matin à Dellys et, le 25, nous rejoignîmes le camp d'Aïn-el-Arba et allâmes tous camper à Moussada.

Le 26, nous entrâmes chez les Beni-Ouaguenoun. A peine l'ennemi apprend-il notre arrivée qu'il se sauve dans les montagnes des Beni-Raten, sur la rive gauche de l'Oued-Sebaou, entraînant avec lui toutes les populations.

Le 27, nous nous présentons chez une fraction très hostile des Ouled-Aïssa-Min et campons près du village de Teko-Bahin.

Le 28, nous allions monter à l'assaut des hautes montagnes qui dominent le pays, montagnes rendues formidables par le nombre des ennemis et les retranchements de toute nature qu'ils y avaient pratiqués. Mais, à la pointe du jour, presque tous les chefs des Beni-Ouaguenoun et Flisset-el-Bahr venaient au camp implorer l'aman qui leur fut accordé.

Ainsi se déroula une affaire qui aurait eu une suite très sanglante si on avait eu à combattre.

Quelques jours après, nous allâmes camper aux Flittah des Beni-Djenad d'où les troupes rentrèrent dans leurs cantonnements, les unes par terre, les autres par mer.

Quant à nous, sous les ordres du colonel de Ladmirault, nous rejoignîmes Blidah en passant par Kara-Mustapha, le Fondouk et Bouffarick, le 10 août. Nous y restâmes jusqu'au mois de septembre, époque à laquelle nous recommençons nos courses.

Au commencement de novembre, nous nous mettons en route pour Médéah, pour nous porter ensuite à marches forcées sur Boghar d'où l'on avait annoncé la présence d'Abd-el-Kader dans les environs, mais il avait disparu.

Au mois de juin, deux colonnes, sous les ordres des généraux Marey et d'Arbouville, avaient opéré de concert pour châtier les tribus des Ouled-el-Azis dans les montagnes du Djebel-Dira; un bataillon du régiment figurait parmi ces troupes. Mais le général Marey, comme d'habitude, ne sut pas profiter de ses succès. Il fut résolu qu'on irait attaquer de nouveau ces montagnards dans leurs retraites presque inaccessibles et de concert encore avec les troupes de Sétif du général d'Arbouville.

Nous marchâmes donc vers ces montagnes, au pied desquelles

nous arrivâmes le 11 novembre. En faisant face à ces montagnes des Ouled-el-Azis et dans un ravin à deux kilomètres sur la droite, se trouvait le camp du chérif, chef de l'insurrection. On donna l'ordre aux zouaves de l'attaquer et de l'enlever. D'un autre côté, les tirailleurs d'Alger et de Constantine allèrent occuper les crêtes dominantes à gauche, de concert avec le 19e léger. Nos zouaves partent au pas de course. Le chérif effrayé abandonne ses tentes, après un court combat. Près de deux kilomètres de montagnes abruptes nous séparaient des postes avancés qui avaient flanqué sur notre gauche. Rien n'empêchait les Kabyles de se glisser dans les intervalles, ce qu'ils firent.

Bientôt, nous fûmes débordés et dans l'impossibilité presque absolue de battre en retraite. Nous n'avions pas d'ordres relatifs à la conduite que nous devions tenir. Un conseil composé des capitaines se forma et il fut décidé que d'abord une compagnie tenterait d'occuper les crêtes intermédiaires. Elle s'y établit en effet et nous dégagea. Mais elle avait des blessés et, au bout de peu de temps, elle fut débordée elle-même par les Kabyles. Alors, je me portai en avant avec ma compagnie et allai m'établir entre celle déjà postée et les crêtes supérieures. Ce mouvement arrêta les Kabyles. Les compagnies qui étaient restées dans le bas, purent ainsi, avec leurs blessés, commencer leur retraite. La compagnie de zouaves qui avait marché la première put, à son tour et sous la protection de notre feu, se retirer après avoir beaucoup souffert. En me retirant à mon tour, j'aurais laissé les Kabyles maîtres de s'engager dans les intervalles et de nous dominer fatalement. Je pensai que le mieux était de rester maître des hautes positions et de remonter petit à petit jusqu'aux hauteurs et crêtes qui étaient occupées par la colonne de gauche. Je me portai donc en avant vers les points extrêmes occupés par les tirailleurs les plus avancés et sans perdre de monde, à cause de nos excellentes positions successives.

En arrivant sur ces hauteurs, le commandant des tirailleurs, le capitaine de Wimpffen, vint à moi, il me dit que, par ma marche en avant, je compromettais sa retraite. Je lui répondis qu'il pouvait se retirer si bon lui semblait et que je saurais faire tête aux Kabyles avec ma compagnie.

En effet, il partit avec ses tirailleurs, mais pas avec tous; car une vingtaine préférèrent se joindre aux zouaves ainsi que quelques braves gens du 19e léger appartenant à une compagnie de ce régiment qui avait été imprudemment lancée très loin et avait perdu son lieutenant, un aimable homme que je connaissais, et quelques soldats. Les Kabyles voyant la retraite d'une partie de la ligne, se ruèrent sur nous; mais nous fîmes contre eux, à deux reprises, deux retours offensifs qui en abattirent un grand nombre et furent si peu de leur goût que nous pûmes descendre tranquillement de nos positions abruptes en ramenant les blessés et les morts. En arrivant, le général d'Arbouville m'adressa les plus grands éloges à l'occasion de la vigueur dont ma compagnie avait fait preuve, vigueur qui avait été appréciée par toute la colonne expéditionnaire qui, vu nos positions élevées, avait pu suivre tous nos mouvements. Quant à son collègue et son chef, il faisait de la politique avant, pendant et après les combats, ne se doutant nullement de ce qui se passait. Dans cette affaire du 11 novembre, le bataillon eut un sous-officier et deux hommes tués et dix-huit blessés, dont trois officiers.

Jusqu'à la fin de l'année, nous manœuvrâmes dans les régions des hauts plateaux, protégeant les tribus fidèles. Aucun combat ne se livra pendant cette période; mais les zouaves, mal nourris et mal vêtus, montrèrent un courage plus difficile que celui du champ de bataille, en supportant avec une patience et une gaîté admirables les intempéries d'un hiver rigoureux.

1846

Le 3e bataillon, remontant vers le Nord, alla passer quelque temps en observation au col des Beni-Aïcha; puis, à la fin de février, on repartit bientôt après pour aller parcourir la vallée de l'Isser et, de là, il fut dirigé sur Boghar.

Mai. — Le retour du beau temps permit de diriger une nouvelle expédition sur l'Ouarensenis : M. le maréchal duc d'Isly la commandait en personne. Les montagnards n'opposèrent aucune résistance et, dès qu'ils furent convaincus que la colonne ne quitterait leur pays qu'après avoir obtenu leur soumission, ils vinrent

tous successivement implorer le pardon et se mettre à notre disposition. Le maréchal exigea la remise d'un grand nombre de fusils. Bou-Maza et El-Hadj-el-Sghir s'enfuirent honteusement et rejoignirent l'émir dans l'Oued-Si-Nossend; le 10 juin, le 3e bataillon rentrait à Blidah.

Octobre. — Les chefs arabes, ainsi que les populations de l'est de la subdivision de Médéah, désiraient ardemment l'installation d'un poste à Ksour-Goslan. Les grandes chaleurs de l'été avaient obligé de suspendre les premiers travaux; mais, le 15 novembre, trois bataillons arrivèrent pour jeter les fondements définitifs de l'établissement auquel on donna le nom d'Aumale.

D'autres troupes furent employées à ouvrir les communications qui devaient relier le poste à Alger.

La présence d'une force française sur ce point produisit immédiatement les meilleurs résultats : la confiance des populations s'en augmenta et l'autorité de nos chefs indigènes en fut raffermie.

1847

Dans le commencement de février, nous partîmes vers le Sud et rejoignîmes la colonne du général Marey dans les environs de la montagne Salée, avec un convoi de ravitaillement.

Nous revînmes à Aumale vers la fin du mois.

Le 27 février, Si-Amed-Ben-Taïeb-Ben-Salem, ancien kalifat de l'émir, qui exerçait une influence incontestée dans la plus grande partie du Djurdjera, vint se rendre à Aumale.

Au mois d'avril, nous étions toujours à Aumale, sous la tente, exécutant les travaux relatifs à la création de ce nouveau poste.

Au mois de juin, après ma course en Kabylie, nous revînmes à Aumale, où nous continuâmes à être employés à des travaux militaires de toute espèce.

1848

Le 1er janvier, j'étais en garnison à Aumale où je faisais les fonctions de commandant de place. Dans le courant de février les zouaves reçurent l'ordre de se concentrer tous à Alger, dans le but, disait-on, de s'embarquer pour la Sicile, où des mouvements

insurrectionnels venaient de se produire et où nous devions venir en aide au roi Ferdinand.

Le 16, mon bataillon partit d'Aumale. Nous allâmes nous cantonner à Kouba et à la maison Carrée. Le bataillon détaché dans la province d'Oran, vint aussi nous rejoindre et campa au-dessous de Tagazin. Enfin, le bataillon restant, sous la conduite du colonel de Ladmirault, quitta Aumale le 28 février. Dans la nuit du 3 au 4 mars, un capitaine vint au logement que j'occupais dans une maison de campagne près de Kouba et m'annonça la révolution qui venait de s'accomplir. Le colonel de Ladmirault était encore en route. Un voyageur isolé vint lui raconter les événements. Le colonel n'y crut pas et fut sur le point de faire arrêter notre officieux.

Nous allâmes au-devant de lui jusqu'à l'Isser et, là, il dut bien se rendre à la vérité.

Bientôt, le général Cavaignac vint remplacer le duc d'Aumale, qui avait laissé l'intérim au général Changarnier. Nous fûmes témoins de toutes les pasquinades révolutionnaires à une grande revue à laquelle le régiment montra ses 4.000 zouaves sous les armes. Le général Cavaignac fit preuve d'enthousiasme. A plusieurs reprises, il jeta son chapeau en l'air : le bouton de la ganse se détacha, et il rentra dans Alger avec cette ganse tombant sur la figure. Et pourtant, c'était un homme sérieux !

Au mois d'avril, deux bataillons partirent pour Blidah d'où le mien fut dirigé sur Orléansville pour y remplacer le vide du 53e qui rentrait en France, et prendre part à une expédition qui s'y préparait. A notre passage à Milianah, nous y reçûmes une réception des plus cordiales de la part du 44e et de son colonel. A une étape et demie d'Orléansville, nous rencontrâmes le 53e où je revis d'anciens camarades.

Le lendemain, nous aperçûmes un civil à cheval courant ventre à terre en sens inverse. J'appris plus tard que c'était un créancier de P... qui allait lui réclamer l'argent d'un cheval qu'il lui avait vendu et, comme il ne put faire honneur à son engagement, il fut obligé d'abandonner son cheval et de continuer la route à pied. Il en a fait bien d'autres, ce qui a été cause qu'il a été le premier général de division de sa promotion.

Nous fîmes quelques jours après partie d'une colonne expéditionnaire contre les Beni-Ouragh. Le colonel Bosquet nous commandait.

1849

Vers le mois de mars, je partis en congé de trois mois. J'allai lentement à Paris, visitant en détail beaucoup de villes que j'avais souvent traversées : Avignon, Valence, Saint-Étienne, Lyon, etc. Je fis aussi ensuite un voyage en Belgique et une visite à Beauvais. Enfin, je revins par le Sud-Ouest. Je m'arrêtai à Tours et à Bordeaux d'où je gagnai Agen.

Mon oncle était à la campagne. C'était au mois de juin, la campagne était luxuriante de végétation et excita toute mon admiration. Je ne pensais pourtant pas que ma vie s'y trouverait un jour soudée.

J'arrivai à Briteste où personne ne m'attendait. Ma cousine, Mme de Planchoury, s'y trouvait avec deux de ses enfants. Elle accourut la première, puis ma tante, que je ne prévoyais pas perdre si tôt et voir pour la dernière fois. Je trouvais Briteste délicieux. Peut-être les beaux yeux de ma cousine Marie étaient-ils la première cause de mon admiration. Je me rappelle, comme au jour d'alors, que le lendemain matin, quand j'ouvris les fenêtres et aperçus la belle vue qui s'offrait devant moi, en même temps que les odeurs enivrantes des jasmins et des autres fleurs montaient à mon cerveau, je fus plongé dans une véritable extase. Malheureusement, j'étais à la fin de mon congé et je ne pus rester qu'un jour à Briteste d'où je rapportai le meilleur souvenir et aussi une passion plus grande encore pour ma cousine Marie.

Je repartis pour l'Afrique. En arrivant à Blidah, j'appris que mon bataillon était reparti pour Aumale. J'allai coucher à l'Erbaa, d'où, en un jour, je regagnai le camp. J'avais un excellent petit cheval noir et aussi un autre alezan doré. J'avais acheté le premier à Bouffarick, peu de temps avant mon départ; à la suite de cette course, il devint poussif, et je fus obligé de m'en défaire à mon grand regret.

L'été fut très mauvais; un grand nombre d'hommes entrèrent

aux hôpitaux ; beaucoup moururent. Le choléra se mit de la partie, tout le monde était plus ou moins malade.

Je m'étais installé dans une ancienne maison dont on avait enlevé une partie des meubles ; à force de recherches je réussis à en faire rentrer une partie. Je me trouvais à merveille dans mon chalet. Mon repos ne devait pas durer longtemps.

[Ici se trouve dans les « Souvenirs » du général de division Le Poittevin de la Croix, comte de Vaubois, le récit du siège de Zaatcha qui a paru dans le numéro 126 (juin 1903) du *Carnet de la Sabretache*.]

Nous nous dirigeâmes ensuite, d'abord sur Biskra où nous restâmes quelques jours et, de là, nous fîmes route sur Batna.

Les troupes des autres provinces nous quittèrent, les zouaves seuls furent conservés.

Une expédition se forma pour aller organiser le pays des Ouled-Solthan. Mais mon bataillon étant réduit à 200 hommes (ma compagnie n'en comptant plus que trente), nous fûmes laissés à Batna.

La colonne revint au milieu de décembre.

Dans l'intervalle, nous avions reçu beaucoup de monde et nous repartîmes avec le colonel Canrobert pour aller soumettre les Aurès dont les montagnards s'étaient soulevés. Nous y fûmes pris par la neige dans un camp où s'était déjà établie, dans le temps, une colonne commandée par le général Bedeau.

1850

Le 1er janvier nous trouva donc campés dans la neige, dans la vallée de l'Oued-Abdi, dans les Aurès, à une lieue de Mennah et en face de Narah.

Le 5, nous marchons en trois colonnes sur cette ville. Elles y arrivent en même temps, et Narah est enlevé de vive force, non sans quelques pertes sensibles de notre côté.

Les zouaves arrivèrent par une pente nue qui fit surtout perdre du monde. Une partie des défenseurs fut passée au fil de l'épée !

Nous descendîmes par Mennah dans la plaine de l'Outaïa ; de là, par les Eaux-Chaudes et El-Kantara. Nous revînmes à Batna le 16 janvier.

Quelques jours après mon arrivée, je reçus ma nomination au grade de chef de bataillon au 75e, en garnison à Bordeaux et Rochefort.

Je partis donc pour Constantine où je vendis pour rien chevaux et matériel de campagne, ce qui arrive toujours aux officiers obligés de quitter précipitamment un poste quelconque.

De Constantine, j'allai à Philippeville ; j'y trouvai le général de Saint-Arnaud qui venait prendre le commandement de la province et qui, comme toujours, fut parfait pour moi. J'y vis aussi le lieutenant-colonel Espinasse qui passait au 20e de ligne.

Je passai par Agen où je revis ma cousine que je demandai de nouveau en mariage. Notre union fut résolue.

A Bordeaux, je vis mon brave colonel de Pontevès : c'était le plus excellent homme de la terre, mais beaucoup trop bon. Notre lieutenant-colonel était M. d'Hendecourt, bon au fond, mais tatillon et commère. Il connaissait bien son métier, son côté faible était de ne pas aimer les officiers ayant des campagnes, parce qu'il n'en avait pas. J'étais chef de détachement à Rochefort où il n'y avait que mon bataillon. Après dix ans de guerre, je m'y trouvai dans le paradis terrestre.

Je mangeais à la table d'hôte *Au grand Bacha*, qui me semblait la table de Lucullus et qui était du reste réellement très bien servie.

J'avais des détachements de compagnie à l'île d'Oléron et à l'île d'Aix que j'allai visiter.

A l'inspection générale, je demandai un semestre que j'obtins.

Le 26 août, je me mariai. Quelques jours après mon mariage, je partis avec ma femme pour Paris et, de là, pour la Belgique. Nous revînmes passer quelque temps à Briteste et, au mois de décembre, nous allâmes à Rochefort où était toujours mon bataillon, mais où un autre bataillon et l'état-major du régiment étaient venus s'établir dans l'intervalle.

1851

Nous fîmes à Rochefort d'excellentes connaissances dont quelques-unes sont restées jusqu'à présent. Au mois de juin, ma

femme retourna dans le midi. Marguerite y vint au monde le 10 août. Après l'inspection générale, je partis en congé et je revins à Rochefort dans les premiers jours de novembre.

Presque aussitôt (18 novembre), le général de division d'Arbouville, qui exerçait un grand commandement à Bordeaux, me nomma commandant supérieur des troupes et de la place de Saintes où je me rendis aussitôt.

A la fin du mois, ma femme vint me rejoindre avec Marguerite.

Le 2 décembre vint me donner l'explication de ma nomination à Saintes.

J'avais pris toutes mes précautions.

Le 3 décembre, je fis occuper militairement l'imprimerie des journaux de l'opposition rouge et blanche qui avaient le même éditeur.

Je fis également occuper la loge maçonnique qui était animée du plus mauvais esprit et avait dégénéré en un véritable club.

Grâce à ces mesures, à des postes placés sur les points importants et à des patrouilles à cheval empêchant les rassemblements de se former, l'ordre ne fut point troublé et, au bout de quelques jours, tout rentra dans la voie accoutumée.

Dès la matinée aussi, j'avais fait afficher la proclamation du président de la République ; nulle part on n'avait osé l'arracher.

1852

Le 11 janvier, un *Te Deum* d'actions de grâces eut lieu à Saintes : je pris dans l'église le commandement des troupes. Nos relations avec le sous-préfet avaient été des meilleures, surtout pendant les temps d'agitation.

J'appris depuis qu'il m'avait dénoncé comme royaliste à cause de nos relations avec les familles importantes de la noblesse du pays.

Vers le 18 janvier, on mit fin à mon commandement et je retournai à Rochefort prendre le commandement de mon bataillon.

Ma femme retourna à Agen provisoirement et ne revint à Rochefort que vers le carnaval.

Le colonel de Boissac, commandant la place de Rochefort, ayant été mis à la retraite, je pris le commandement de la place et des troupes, depuis le commencement de juillet jusqu'à celui d'octobre. J'y eus, pendant ce temps, les meilleures relations avec la marine.

Je trouvai à Rochefort, comme sous-préfet, le comte de Coëtlogon, un de mes anciens camarades de Saint-Cyr.

Le 14 octobre, le prince président vint à Rochefort. Je lui fus présenté le soir par le maréchal de Saint-Arnaud dans les termes les plus flatteurs. Le lendemain 15, à la revue, le prince me remit la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Ma femme était retournée à Briteste où elle accoucha, le 10 octobre, de Cécile. Elle revint au mois de décembre. La fin de ce mois et de l'année vint nous surprendre par un événement imprévu qui me rejeta en Algérie.

Le 30 décembre, j'avais été nommé au commandement du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, dans la province d'Alger.

J'avais demandé le commandement d'un bataillon de chasseurs à pied; j'étais donc bien loin de mon compte.

1853

Au commencement de février, je pars directement de Rochefort pour aller m'embarquer à Cette. J'arrive bientôt à Alger d'où je rejoins Aumale où se trouvait mon bataillon. Mon prédécesseur l'avait commandé avec une grande mollesse. Aussi, j'eus beaucoup à faire pour le mettre sur un pied convenable. Par les moyens sévères autant que par la confiance que j'inspirais aux soldats, je réussis après quelques mois, à former une belle et bonne troupe qui comptait 1.750 hommes. Je reçus à l'inspection générale les éloges les plus grands et il en fut de même pendant les années suivantes. Malgré cela, mon avancement ne s'en ressentit nullement d'une manière heureuse.

Jusqu'alors, on n'avait jamais fait faire l'exercice à feu aux

zéphirs, sous prétexte qu'ils pourraient tirer sur leurs chefs. Je le leur fis faire régulièrement, passant souvent, pendant le feu, devant le front du bataillon, sans que jamais aucun acte hostile se fît remarquer.

J'avais un excellent corps d'officiers, que j'aimais, et qui m'étaient affectionnés. Ils ont rendu ma tâche bien facile et mon séjour à Aumale agréable.

J'y ai fait exécuter de grands travaux et, principalement, des plantations considérables.

Le 10 avril, je partis avec le bataillon pour aller travailler à la route d'Alger entre Melab-el-Moran et Tablat.

J'établis la portion principale près de ce point, détachant des compagnies pour les travaux les plus éloignés. Pendant mon séjour à Tablat, le 2e zouaves (colonel Vinoy et lieutenant-colonel Clerc) y fut de passage, allant prendre part à l'expédition de Kabylie.

Le général de Liniers commandait alors à Aumale. Il quitta le commandement vers cette époque.

Il m'écrivit pour m'annoncer qu'il coucherait, à jour donné, à l'auberge de Tablat et de lui faire préparer, en conséquence, un logement pour lui, la marquise de Liniers et ses enfants. Cette auberge était un réduit infect dont on ne peut se faire une idée. Je projetai de le recevoir sous la tente. Je fis venir des tentes arabes et je formai avec elles des chambres à coucher, un salon, une salle à manger, des cabinets, etc., etc.

Tout cela était si bien arrangé et d'une façon si confortable, ayant mis à contribution toutes les ressources que nous possédions, que Mme de Liniers en fut enchantée et émerveillée. Bien souvent, elle s'est rappelé la bonne journée qu'elle a passée à Tablat.

Le 13 mai, je rentrai avec ma troupe à Aumale, après avoir rendu la route très praticable. Je me remis à l'instruction de mon bataillon. Le général Camou fut désigné pour nous inspecter. Quand il vint à Aumale, il me dit qu'il ne s'occuperait pas de l'instruction des soldats, parce qu'il savait que ce ramassis d'hommes, venus de tous les corps, ne savait rien et ne voulait rien apprendre. Je le dissuadai de mon mieux de cette opinion conçue depuis plusieurs années qu'il inspectait le bataillon et lui dis que non seulement mes hommes connaissaient parfaitement

leur métier, mais encore je lui demandai d'exécuter devant lui les évolutions de ligne, ce qui n'était pas facile quant à l'effectif, puisque le corps comptait 1.750 hommes. Il sourit, comme un homme non persuadé, mais m'accorda ce que je désirais. Quand vinrent les manœuvres, il passa à une admiration profonde et promit, séance tenante, de me porter sur le tableau d'avancement.

1854

Le 10 mai, je pars de Djelfa pour Aumale, avec six compagnies de mon bataillon.

. . . .

1858

Le 16 avril, je quitte Mostaganem pour me rendre à Alger. La veille, le colonel Laure, commandant le 2e tirailleurs, à l'occasion de mon départ, publia un ordre du jour très flatteur.

En novembre, je quitte Constantine avec le 3e tirailleurs pour me rendre dans la vallée de l'Oued-el-Kebir, pour contribuer à l'établissement du nouveau fort d'El-Miliah.

Le 16 décembre, mon régiment partit pour Biskra où il était mis aux ordres du général Desvaux. Personnellement, je reçus l'ordre de ramener à Constantine toutes les autres troupes expéditionnaires de l'Oued-el-Kebir et, après ma rentrée, de rejoindre mon régiment, dans le Sud, avec tous les tirailleurs disponibles se trouvant à Constantine.

Je partis avec ce contingent et, le 26 décembre, j'entrai dans la subdivision de Batna, y trouvant, sur la limite, des cavaliers envoyés par le général Desvaux et m'apportant une lettre de lui me souhaitant la bienvenue dans son commandement. A Batna, un bataillon du 71e vint se mettre sous mes ordres et j'arrivai, avec cette troupe et celle qui déjà marchait avec moi, le 30 décembre, à Biskra, où nous fîmes séjour le 31.

(A suivre.)

REGIMENT
DE ROYAL - PIEMONT,
CAVALERIE,
COMPAGNIE DE D'AMBRUN,
EN QUARTIER A NEVERS,
Colonel, *M. LE DUC DE SULLY*



DE PAR LE ROI.

BRILLANTE JEUNESSE, qui désirez acquérir de la Gloire, venez vous ranger ſous les Etendards de ce Noble Régiment, la Victoire vous y couronnera de ſes Lauriers. Les Jeunes-Gens qui voudront partager la Réputation que ce brave Corps s'eſt acquiſe pourront s'adreſſer à M. D'AMBRUN, Capitaine audit Régiment, en ſon Hôtel, Place du Martroi, ou au Sieur GUYON, Maréchal des Logis logé chez le Sieur CHEVALLIER, à la Croix-Verte, Place du Martroi.

Ils récompenſeront ceux qui leur procureront de beaux Hommes.

Permis d'imprimer & afficher, A Orléans, ce 2 Janvier 1789 MIRON. De l'imprimerie De JACOB l'Aîné, rue & vis-à-vis Saint Sauveur.

(Communication de M. PAUL FOUGEU)

UNE AFFICHE DE RECRUTEURS

pour Royal-Piémont-Cavalerie (1789)

Grâce à la complaisance d'un collectionneur orléanais, M. Paul Fougeu, nous pouvons aujourd'hui présenter à nos collègues de la *Sabretache*, une curieuse affiche de recrutement, datée des dernières années de l'ancien régime et, par cela même, croyons-nous, d'autant plus rare.

Cette pièce, merveilleusement conservée, mesure 0^m62 sur 0^m48 de largeur. Elle est remarquable par la grande dimension du bois colorié qui en occupe le centre, et permet de bien en saisir les détails. Malheureusement, il en est de cette affiche comme des similaires et, notamment, de celles étudiées si consciencieusement par notre collègue, le capitaine de Moidrey; elles ont l'inconvénient de ne représenter que très inexactement la tenue des régiments pour lesquels elles cherchaient à inspirer l'enthousiasme des volontaires.

Avant de passer à l'étude de l'uniforme de Royal-Piémont-cavalerie, nous jugeons utile de donner sur ce régiment quelques renseignements succincts (1).

Créé en 1670 par le duc de Savoie, Victor-Amédée, il fut offert à Louis XIV, en 1671, par la duchesse, et amené en France par le comte de Lucinge, son « mestre de camp lieutenant ». Ce régiment comptait alors huit compagnies, avec un effectif de 532 hommes; la compagnie comprenait un capitaine, un lieutenant, un cornette, un maréchal des logis et 50 « maîtres ». Il reçut le titre de « Royal », et suivit depuis, les transformations successives de la cavalerie française.

A l'époque de notre affiche, le régiment portait le n° 10 de l'arme, et se trouvait régi, ainsi que le reste de la cavalerie,

---

(1) *Abrégé de la carte générale du militaire de France*, 1734, par P. Lemau de la Jaisse, de l'Ordre de Saint-Lazare. — (Bib. Nat. $L^4 f^{50}$). — *Historique du 23e dragons*, par Edouard Hache, capitaine instructeur au 23e dragons; Paris, Hachette, 1890.

par l'ordonnance du 17 mars 1788, dont voici les principales dispositions (1) :

« Sa Majesté conserve sur pied vingt-quatre Régimens de cavalerie, non compris les carabiniers...

« Les Régimens de cavalerie conserveront leur rang, tel qu'il est établi ci-après, sans que sous aucun prétexte il puisse être changé.

. . . .

« Les vingt-quatre Régimens de cavalerie conservés, qui étoient auparavant de quatre escadrons, sont réduits à trois, chacun de deux compagnies, toutes deux sous le commandement et l'autorité d'un chef d'escadron. Ces escadrons seront désignés par premier, second et troisième, et appellés *(sic)* des noms de leur chef, lequel conservera toujours, quel que soit son rang, la même place dans l'ordre de bataille.

« Sa Majesté établit un pied de paix et un pied de guerre.

« La compagnie sur le premier pied, est composée d'un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un maréchal des logis en chef, qui fera en même temps les fonctions de fourrier, deux maréchaux des logis, quatre brigadiers, quatre appointés, soixante-cinq cavaliers, dont deux à pied, parmi lesquels un maréchal-ferrant; un trompette et un enfant de bas officier ou de cavalier.

« Sa Majesté veut... qu'il y ait dans chaque Régiment un emploi de capitaine de remplacement et un de sous-lieutenant par escadron.

« L'état-major est composé d'un colonel, un lieutenant-colonel, un major, un major en second, un quartier-maître trésorier, trois porte-étendards, deux adjudans, un chirurgien-major, un aumônier, un premier trompette ayant rang de brigadier, un maître maréchal, un maître sellier, un maître armurier-éperonnier, un maître tailleur et un maître bottier.

« La compagnie sur le pied de guerre sera augmentée de treize cavaliers montés; cette augmentation formera un dépôt auxiliaire auquel Sa Majesté attachera tel nombre d'officiers et de bas officiers qu'Elle jugera nécessaire.

« Il résulte de là, qu'un Régiment sur le pied de paix sera tout

(1) *État Militaire de France, pour l'année 1788*, par M. de Roussel.

compris, de cinq cent seize, dont quatre cent quatre-vingt-douze montés, et sur le pied de guerre de cinq cent quatre-vingt-quatorze, dont cinq cent soixante-dix montés. »

Examinons maintenant l'affiche au point de vue de l'uniforme.

Le cavalier de Piémont, fièrement campé au « repos du sabre », qui devait plonger dans une stupeur admirative les oisifs Orléanais, offre, en réalité, une représentation fort inexacte de la tenue de ce régiment. Non pas qu'elle soit de beaucoup embellie, suivant l'habitude d'un grand nombre de recruteurs; mais, bien que datée de janvier 1789, par l'autorisation du lieutenant de police d'Orléans, elle retarde simplement de quelque dix ans sur la date inscrite. Aussi, l'étude des règlements, et les renseignements si précis, obligeamment fournis par notre érudit collègue M. G. Cottreau, à qui j'adresse ici tous mes remerciements, ont-ils pu seuls nous permettre d'en étudier, avec exactitude, les dispositions principales.

Le règlement du 1er octobre 1786 devrait logiquement s'appliquer ici; un simple coup d'œil permet de se rendre compte qu'il n'en est rien. Ni l'habit, ni le chapeau, ni la forme de la cocarde, non plus que l'équipage du cheval, n'en réalisent les prescriptions. Tout au plus, pourrait-on supposer que la houppe de laine rouge qui orne le chapeau, a été prise dans ce règlement, d'après lequel elle devait servir à différencier les compagnies (1re compagnie, *écarlate*). Quant à la ganse blanche du chapeau, elle n'existait plus depuis 1779.

Dans l'ordonnance du 25 juillet 1784, nous trouvons bien la couleur des revers, parements et doublure conforme à la gravure, mais le collet cramoisi n'a existé que dans l'imagination du coloriste. Piémont eut toujours le collet bleu, sauf entre les années 1776 et 1779 où il dut le porter blanc, puis écarlate, avec la couleur distinctive jonquille (1).

Remontons alors jusqu'à l'importante ordonnance du 21 février 1779; là nous retrouvons enfin quelque chose des dispositions de notre gravure. Nous citons textuellement (2) :

« Tous les régiments de cavalerie ont l'habit bleu de roi, poches en travers, veste de drap chamois, culotte de peau couleur natu-

(1) *Historique du 23e dragons*, pp. 28 et 29.
(2) *Historique du 23e dragons*.

ENGAGEMENT.

JE foussigné Fils
de & de
né à Jurisdiction Province
d âgé de mois,
certifie m'être engagé volontairement & librement, sans aucune supercherie ni contrainte pour servir en qualité de Cavalier au Régiment de ROYAL-PIÉMONT, Cavalerie, pendant l'espace de huit années, à condition de recevoir pour prix du présent Engagement la somme de
livres. Je déclare n'être engagé dans aucun autre Régiment, & n'être ni classé, ni Soldat Provincial, & n'avoir aucune incommodité qui m'empêche de servir le ROI.

FAIT à le du mois d
mil sept cent quatre-vingt- en présence des témoins soussignés.

SIGNALEMENT.

DE la taille de pieds pouces lignes;
cheveux sourcils front yeux
nez bouche menton
visage

De la profession de

relle. Ils sont divisés en huit classes, à chacune desquelles est affectée une couleur distinctive ainsi qu'il suit :

. . . .

« Royal-Piémont : boutons blancs, revers et parements cramoisis.

« *Équipage du cheval;* l'usage des housses sera conservé ainsi que celui des schabraques en peau de mouton, qui seront faites de manière à couvrir les pistolets et tenir lieu des chaperons qui sont supprimés. »

. . . .

La tenue de l'homme et l'équipage du cheval sont donc à peu près conformes au règlement, tout au moins dans leurs grandes lignes. Il reste à expliquer la présence de l'épaulette ; M. Cottreau nous en a donné la raison. Elle appartiendrait aux régiments de chevau-légers, formés par ordonnance du 29 janvier 1779, avec les escadrons de même nom enlevés aux régiments de cavalerie, et supprimés eux-mêmes depuis. Là encore, elle n'est donc pas à sa place, l'épaulette à franges n'existant plus dans Piémont, porteur seulement de la patte d'épaule en drap du fond de l'habit, lisérée de la couleur distinctive.

L'on a donc, dans cette affiche, fort curieuse par ailleurs, un exemple frappant de l'exactitude à laquelle s'astreignaient les recruteurs, achetant ou louant des bois, de plusieurs années antérieurs à l'époque où ils les remettaient en service. Le résultat de ce système était la très lointaine représentation, comme ici notamment, des régiments dont il s'agissait de remplir les cadres. Il en était de la plupart de ces affiches, comme des uniformes aussi fantaisistes qu'éclatants, sous lesquels se pavanaient les sergents recruteurs eux-mêmes.

Par une rare bonne fortune, nous avons pu joindre à notre étude une feuille d'engagement contemporaine, retrouvée à Orléans, et se rapportant justement à ce régiment.

Royal-Piémont avait déjà tenu garnison à Nevers, de 1778 à 1780, puis l'avait changée pour Sedan, d'où il était revenu dans sa première garnison. Il devait y rester jusqu'à sa transformation en 14ᵉ régiment de cavalerie, et la quitter seulement en février 1791, pour se rendre à Colmar (1).

(1) *Historique du 23ᵉ dragons.*

Pour terminer cette courte notice, il nous a paru intéressant de retrouver la personnalité du capitaine d'Ambrun, lequel « en son Hotel de la Place du Martroi » attendait la « Brillante jeunesse ».

Voici, à ce sujet, les notes relevées aux archives de la Guerre, et que l'amabilité de M. L. Hennet nous a permis de reproduire :

« *Huet d'Ambrun* (Antoine-Pierre-Henry), né le 4 septembre 1757 et baptisé le lundi 5, à la paroisse de Saint-Michel d'Orléans, fils d'Antoine-Pierre Huet, seigneur d'Ambrun, capitaine d'Infanterie, mousquetaire en la seconde compagnie, lieutenant pour le Roi de la province d'Auvergne, et de Françoise Curault.

« Mousquetaire de la garde ordinaire du Roi en la seconde Compagnie, le 5 septembre 1773; réformé avec le corps, le 15 décembre 1775; rang de sous-lieutenant sans appointements au régiment Royal-Piémont (cavalerie) (14e en 1791) le 14 janvier 1777; sous-lieutenant le 5 juillet 1779; capitaine réformé le 4 décembre 1781; capitaine de remplacement le 24 juin 1785; capitaine en second le 28 avril 1788; pourvu d'une compagnie le 1er juin 1788; compris dans la formation de 1791; a abandonné, remplacé le 25 janvier 1792. »

Nous y ajoutons celle-ci, provenant de la même source :

« La réforme de capitaine lui a été accordée pour lui permettre un établissement des plus avantageux : une fille de condition qui lui donne en se mariant 500.000 livres et dont il aura à peu près autant dans la suite » (1).

Et nous sommes heureux de finir sur cet éloge rendu à ses qualités militaires :

« Excellent sujet à tous égards, rempli d'ardeur et de zèle pour son métier, le sachant à merveille, étant resté plusieurs hivers au régiment, quoique sans appointements. »

ALBERT DEPRÉAUX.

---

(1) Il s'agissait là de son mariage avec Marie-Catherine Boilève de Domcy, fille de Pierre-Elie-Robert Boilève de Domcy, écuyer, conseiller au bailliage et siège présidial d'Orléans, et de Marie-Catherine de la Gueulle de Coinces. — La tombe de la famille existe encore au nouveau cimetière d'Orléans. (Communication de M. Fougeu.)

Narration de la Campagne de 1814 en Hollande
(suite et fin)

ÉTAT des services militaires de M. BIZANET (Guilin-Laurent), né le 10 août 1755 à Grenoble (Isère).

Enrôlé dans le corps des canonniers matelots, le 14 avril 1772.

Congédié le 6 septembre 1775.

Rengagé dans la 9e division des canonniers matelots, le 4 novembre 1780.

Congédié par remplacement dans le grade de sergent, le 1er avril 1788.

Chef du 2e bataillon de l'Isère, le 4 novembre 1791.

Général de brigade, le 22 août 1793.

Démissionnaire, le 29 germinal an IV (18 avril 1796).

Admis au traitement de réforme, le 9 novembre 1796.

Commandant d'armes à Marseille, le 15 août 1801.

Passé à Cologne, le 2 avril 1805.

Passé à Berg-op-Zoom, le 14 mai 1810.

Admis à la retraite par décision du 24 décembre 1814.

Nommé lieutenant général par décret du 14 avril 1815.

Commandant supérieur à Marseille, le 19 avril 1815.

Gouverneur de Toulon, le 9 juin 1815.

Au traitement de non-activité, le 1er septembre 1815.

Remis en jouissance de sa pension de retraite à compter du 1er juillet 1817.

Nommé au grade honorifique de lieutenant général, le 31 janvier 1821.

Nommé lieutenant général pour prendre rang du 19 novembre 1831, en considération de sa promotion de ce grade, pendant les Cent Jours en 1815, le 1er mars 1832.

Retraité le 23 avril 1833.

Campagnes

Du 11 juin 1781 au 21 janvier 1783, sur le vaisseau le *Majestueux;* de 1792 au 18 avril 1896, armée d'Italie; 1814, à Berg-op-Zoom.

Décorations

Chevalier de la Légion d'honneur, le 12 décembre 1803.

Officier de la Légion d'honneur, le 15 juin 1804.

Chevalier de Saint-Louis, le 19 juillet 1814.

Sa nomination au grade de lieutenant général a été annulée par l'ordonnance du 1er août 1815 et il a dû rentrer dans l'état de retraite pour lequel il avait été désigné en 1814. A reçu la demi-solde jusqu'au 1er juillet 1817, époque à laquelle il a été mis en possession de la solde de retraite de 2.783 francs qui avait été liquidée en 1814, mais dont il n'avait pas joui.

Au Ministre de la Guerre.

. . . .

Je suis encore dépositaire, Monseigneur, des quatre drapeaux pris sur l'ennemi dans l'affaire qui a eu lieu la nuit du 8 au 9 mars dernier, à Berg-op-Zoom, entre les troupes de Sa Majesté Britannique et la garnison française sous mes ordres. N'ayant pas obtenu, à Paris, de réponse qui m'autorise à disposer de ces trophées de la valeur de mes compagnons d'armes, je me suis rendu à mes foyers, à Grenoble, où je remplis le devoir d'attendre une décision à cet égard et des ordres sur ma nouvelle destination.

J'ai l'honneur, etc... *Signé :* BIZANET.

Grenoble, le 13 janvier 1815, place Neuve, n° 121.

Monseigneur,

J'ai trouvé ici, dans la retraite, le général Bizanet, fils et petit-fils de l'ancien major ou officier major de la place de Grenoble. C'est un des hommes dont le nom présentera à la postérité le souvenir du plus beau fait d'arme dans l'histoire moderne. Je crois en conséquence de mon devoir d'éclairer le Gouvernement sur sa position particulière.

Le général Bizanet, père de cinq enfants, n'a que deux mille sept cent quatre-vingt-trois francs de retraite. Son humble demeure est pavoisée des drapeaux des quatre régiments anglais auxquels il fit mettre bas les armes à Bergen-op-Zoom. Il a le noble orgueil de croire que sa ténacité dans des circonstances malheureuses conserva Toulon et vingt-six vaisseaux de ligne à la France.

Avec des titres aussi glorieux, je lui ai reproché de ne pas s'être présenté à Monseigneur le duc d'Angoulême; il m'a répondu, le cœur gros et les yeux baignés de larmes : qu'il se tenait à l'écart parce que sa position l'humiliait.

Je l'ai engagé à reprendre de l'assurance et à vous écrire, me permettant bien que s'il n'existait rien contre lui, j'appellerais l'attention de votre Excellence sur sa position particulière.

Vous trouverez, ci-inclus, les renseignements fournis sur son compte par M. le préfet d'Haussez. Vous verrez qu'ils sont favorables et votre perspicacité sentira qu'il est contraire aux intérêts du Roi de laisser dans l'abandon le général qui a le plus beau fait d'arme de la guerre. La malveillance peut exploiter ses plaintes et c'est lui enlever ici un grand sujet de clameur que de déverser sur un brave vétéran l'attention et les faveurs de sa Majesté. Sous ce rapport, je regarde comme politique, non seulement d'accorder au général Bizanet le maximum de sa retraite de maréchal de camp, mais même de lui conférer le titre de lieutenant général qu'il eut plusieurs fois.

Cette marque insigne de bienveillance produirait un grand effet.

Je joins ici la lettre que j'ai engagé le général Bizanet à vous écrire.

Je crois encore qu'il serait d'un bon effet de réaliser promptement les espérances données par Monseigneur le duc d'Angoulême au général Debelle, d'élever sa pension au maximum. Cet officier général vient d'être grêlé dans sa petite propriété de dix arpents à Voreppe ; il est tout à fait sans fortune.

Je sais, Monseigneur, combien est délicate l'intervention dont je crois de mon devoir de me mêler, mais la chose publique plus que l'intérêt particulier me dicte cette lettre et j'espère que vous en apprécierez avec bienveillance les motifs.

Je suis avec le plus profond respect,

De votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur.

Le lieutenant général des armées du Roi, commandant la 7e division militaire.

Signé : Baron PAMPHILE DE LACROIX.

Grenoble, le 16 août 1820.

SUBSISTANCES,
ÉTAPES ET CONVOIS
MILITAIRES.

SECTION
d

COMMISSION
d



(Communication de M. le commandant Mortureux.)

DOCUMENTS RELATIFS A LA TENUE

provenant des Archives

du Général baron de Stabenrath

Le général de Stabenrath (1770-1853), dont nous publions ci-contre un portrait (1), avec une série de documents provenant de ses archives, et relatifs à des projets de modification de la tenue en 1804, a joué un rôle intéressant, comme officier d'état-major, dans les armées de la Révolution et de l'Empire.

Jean-Marie-Eléonor-Léopold de Stabenrath (2) naquit à Gournay, le 13 avril 1770. Il était fils d'un commissaire des poudres et salpêtres, issu lui-même d'une famille noble, originaire de Silésie, qui vint s'établir en France au milieu du dix-septième siècle.

Après avoir fait partie, comme officier, des gardes nationales de l'Eure-et-Loir et de la Seine-Inférieure, Léopold de Stabenrath fut nommé sous-lieutenant au 70e de ligne le 1er janvier 1792. Il servit à l'armée d'Italie, au siège de Toulon, à l'armée des Pyrénées-Orientales et franchit rapidement les premiers grades, puisqu'on le retrouve adjudant général chef de brigade à l'âge de vingt-cinq ans. En 1800, Berthier l'attache à l'état-major général de l'armée de réserve. Il fait ensuite la campagne d'hiver à l'armée des Grisons et s'y distingue, lors du passage du Splügen, par l'habileté avec laquelle il règle, du sommet du col, l'écoulement des troupes et de l'artillerie, pendant huit jours consécutifs. La campagne de 1805 le trouve encore adjudant commandant, chef d'état-major de la 3e division du 6e corps. En 1806, il passe au 4e corps, où il est successivement chef d'état-major de la 1re division, puis chargé des relations avec le grand quartier général et enfin sous-chef d'état-major du corps d'armée. C'est dans ces dernières fonctions qu'il obtient enfin le grade de général de brigade, le 11 juillet 1807. L'année suivante, l'Empereur lui confère le titre de baron avec une dotation sur le Trasimène. Il commande une brigade d'infanterie à Essling, où il est blessé, à Wagram, à Znaïm, où il reçoit cinq coups de sabre qui mettent sa vie en danger et l'obligent à rentrer en France.

A partir de cette époque, le général de Stabenrath, dont la santé

---

(1) Ce portrait est la reproduction d'une lithographie, exécutée en 1854, d'après un portrait à l'huile et tirée à une cinquantaine d'exemplaires qui furent donnés aux membres de la famille du général de Stabenrath. On peut donc le considérer comme inédit.

(2) Pendant la période révolutionnaire, et même sous l'Empire, le général signe Destabenrath ou Stabenrath. Il est parfois désigné dans la correspondance sous le nom de Léopold.

était ébranlée par onze campagnes et dix blessures, n'exerça plus que des commandements de territoire. Il fut mis à la tête des places de Spandau et de Berlin, en 1812; puis de divers départements de l'intérieur jusqu'en 1832; il se retira alors en Normandie où il possédait une propriété, et s'éteignit, le 12 novembre 1853, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

[Copie] Boulogne, le 30 thermidor, an XII.

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Maréchal Ney, Commandant en chef le Camp de Montreuil.

Il paraît, Monsieur le Maréchal, que l'armée réclame un changement dans l'habillement.

On voudrait supprimer les chapeaux, adopter le pantalon, les bottines et l'habit court, en donnant au soldat une capote pour l'hiver.

Ces changements ont souvent été tentés dans l'armée française, mais on n'a pas tardé longtemps à revenir au costume qui est encore en usage.

Cependant, comme il est possible que ces divers changements aient été l'effet de la mauvaise organisation qu'avait l'armée à ces différentes époques, l'Empereur désire que les Maréchaux commandant les camps de Saint-Omer, de Bruges et de Montreuil, autorisent les Colonels des Corps composant les divisions qui forment leurs armées, à se réunir à un jour qu'ils détermineront.

Les Colonels des divisions réunies formeront un conseil par armée et seront présidés par l'adjudant commandant de la 1re division. Chaque conseil consignera dans un procès-verbal qui sera dressé, son opinion sur les changements, les formes et les modèles qu'il jugera propres à concilier ce qu'exige le bien-être du soldat et l'économie, éléments de premier ordre dans une armée aussi considérable que l'armée française.

Ces conseils seront consultés en même temps sur la question de savoir si les conseils d'administration des corps pourraient se procurer avec économie les draps nécessaires à l'habillement, et s'il serait possible et avantageux de leur confier l'administration de la première classe, de la même manière que celle de la seconde qui leur est déjà attribuée.

Les procès-verbaux et les modèles me seront envoyés, de



LE GÉNÉRAL BARON DE STABENRATH

(1770-1853)

manière qu'ils soient tous parvenus à Paris avant le 1er vendémiaire an XIII, et que je puisse les présenter à Sa Majesté dans la première semaine de ce mois.

J'ai l'honneur de vous saluer. *Signé :* BERTHIER.

[COPIE]

Autre du même au même en date du 2 fructidor an XII.

Je vous ai fait part, Monsieur le Maréchal, par ma lettre d'avant-hier, du désir de l'Empereur d'avoir l'opinion des colonels sur les réformes à apporter dans la coiffure et l'habillement des troupes. Mais, comme il y aurait de l'inconvénient à réunir en un seul conseil les chefs des corps qui composent le camp, il convient d'en former un conseil par division, présidé par l'adjudant commandant qui y est attaché. Vous m'enverrez les procès-verbaux de chacun de ces conseils à l'époque indiquée, avec un résumé général des opinions qui sera fait à l'État-Major Général.

. . . .

Signé : BERTHIER.

P.-S. — A l'égard des modèles que je vous ai demandés, des dessins exacts, accompagnés de mémoires descriptifs, suffiront.

***

[ORIGINAL]

Au Quartier Général à Montreuil, le 6 fructidor an XII.

Ney, Maréchal de l'Empire, Commandant en Chef le Camp de Montreuil-sur-Mer, au Général Partouneaux.

Vous verrez, mon cher Général, par les copies ci-jointes de deux lettres du ministre de la guerre, que l'Empereur désire connaître l'opinion des Chefs de Corps sur l'habillement et la coiffure des troupes. Veuillez en conséquence réunir en comité ceux de votre division et me faire parvenir leur avis motivé.

Je vous prie de bien leur faire sentir l'importance de la question qui leur est soumise et de les engager à ne rien négliger pour répondre dignement à la confiance que leur accorde Sa Majesté.

J'ai l'honneur de vous saluer.

NEY.

[MINUTE]

(De la main de Stabenrath et adressé vraisemblablement au général Partouneaux.)

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le procès-verbal du conseil que vous avez convoqué par votre lettre du 10 de ce mois, en suite des ordres de Monsieur le Maréchal Ney, pour délibérer sur les changements à apporter à l'uniforme des troupes et sur la question de savoir si on confiera aux conseils d'administration des régiments la première portion de la masse générale.

Avant que le Gouvernement se détermine à adopter l'avis énoncé par le conseil sur ce dernier objet, il aura pu réfléchir et parer à tous les inconvénients, puisqu'il n'y a pas de régiment qui n'ait en confection ou en magasin les remplacements de l'année prochaine, et en distribution ceux de l'année courante. Il est évident que, sans cette prévoyance, il pourrait y avoir des abus; il naîtrait aussi un surhaussement dans le prix de fabrique par la même précipitation que mettront les corps à faire leurs acquisitions.

***

[COPIE]

Camp de Montreuil
—
3e Division
—

Aujourd'hui 13 fructidor an XII, 1er de l'Empire français.

Messieurs Godinot, Colonel du 25e régiment d'infanterie légère, et Bardet, Colonel du 27e régiment d'infanterie de ligne; Saudeur, Colonel du 44e régiment de ligne; Gérard Lacuée, Colonel du 59e régiment de ligne, et Antoine Lacuée, Colonel du 63e régiment de ligne, étant réunis en conseil, au quartier général de la division, sous la présidence de l'adjudant commandant Léopold Stabenrath, en suite de la lettre de convocation du général Partouneaux, adressée à chacun d'eux le 10 de ce mois.

Monsieur l'adjudant commandant Léopold Stabenrath a lu copie de la lettre de Son Excellence le Ministre de la Guerre, écrite à M. le maréchal Ney, commandant en chef le camp de

Montreuil, datée de Boulogne, le 30 thermidor an XII, ayant pour objet les changements qui peuvent être ordonnés à l'habillement et à la coiffure des troupes, sur quoi Sa Majesté l'Empereur désire l'avis des colonels.

Le Conseil, après avoir débattu différentes propositions, s'est accordé à penser que l'infanterie légère est en ce moment convenablement habillée, qu'on devrait seulement couper les cheveux du soldat, donner une autre forme au schako pour préserver ses yeux du soleil et garantir son col de la pluie.

Que, quant à l'uniforme de l'infanterie de ligne, il serait peut-être convenable : 1° de donner pour coiffure le casque que portaient en 1789 les bataillons d'infanterie légère : si ce casque est adopté, les soldats doivent avoir les cheveux coupés et sans poudre; 2° que l'habit soit plus court, de manière par exemple que, lorsque l'homme est à genoux, le bas de cet habit arrive à deux pouces de terre : l'habit ne doit pas gêner la poitrine du soldat; le revers serait droit et agraferait en entier; quant à la couleur de cet habit, le conseil a pensé qu'elle serait moins chère et plus solide, si elle était bleu ciel ou gris de fer. Les régiments seraient différenciés par les collets, revers, doublures et la coupe de la poche; 3° que la culotte soit remplacée par le pantalon descendant jusqu'au-dessous du mollet, fixé par deux fortes agrafes, montant au-dessus des hanches et s'assujettissant par le haut de la même manière que la culotte actuelle. Ce pantalon serait de la même couleur que l'habit, doublé du même drap entre les cuisses; on pourrait donner une genouillère au soldat, qu'il adapterait pendant les exercices qui l'obligent à se mettre à genou *(sic)*; 4° la veste serait remplacée par le gilet blanc; 5° pour les effets de premier petit équipement, on remplacerait le col actuel par une cravate économique qui nouerait arrière et n'empêcherait pas d'agrafer le collet de l'habit; on adopterait les demi-guêtres; les bas seraient remplacés par des chaussons et le soulier attaché par des cordons. Alors, les régiments de ligne pourraient entretenir leurs masses avec le sol de linge et chaussure, ce qui est de toute impossibilité aujourd'hui, et le soldat serait débarrassé des boucles qui le gênent et lui font employer beaucoup de temps à s'habiller.

Le conseil passant ensuite à l'examen de la question posée

dans la lettre ministérielle relatée, touchant l'administration de la seconde portion de la masse générale, est d'avis qu'elle doit être attribuée aux conseils d'administration des régiments. Ces dispositions semblent offrir l'assurance de l'économie et de bons achats et, d'ailleurs, il est à remarquer qu'il n'y a pas un corps qui ne se soit trouvé entre l'urgence d'accepter des fournitures attendues souvent depuis six mois, quelquefois depuis un an, et le désavantage de trouver du drap mal teint, mal apprêté et perdant infiniment au mouillage.

Fait et clos au quartier général de Rosamel, les jour, mois et an relatés au présent procès-verbal.

Signé, etc....

***

[ORIGINAL] Au camp de Fromessent, le 13 fructidor an XII.

G. Lacuée, colonel du 59e régiment d'infanterie de ligne, au général Partouneaux.

Monsieur le général,

Mon avis sur l'habillement à donner à l'infanterie de ligne est :

1° Pour la coiffure, le petit casque, pareil à celui que portaient en 89 les bataillons d'infanterie légère, qu'ont porté depuis [les] 102e, 103e et 104e.

2° Pour l'habit, je pense qu'il le faudrait plus court et d'une couleur moins chère et plus solide que le bleu, telle que le bleu de ciel, par exemple.

3° Pour les culottes, elles me paraissent devoir être remplacées par des pantalons descendant jusques au-dessous du mollet et doublés entre les cuisses avec du drap de même couleur et qualité et non avec de la peau; ces pantalons doivent, je crois, être de la même couleur que l'habit et non pas blancs.

4° Les vestes doivent rester blanches et à peu près de la même forme.

5° Pour les effets de premier petit équipement. La guêtre me paraît devoir être remplacée par la demi-guêtre, tant pour l'économie que pour le bien-être du soldat; les bas doivent l'être par des chaussons. Par cette mesure, les corps pourront, avec beau-

coup d'économie, entretenir leurs masses avec le sol de linge et chaussures, ce qui est de toute impossibilité aujourd'hui.

6° Si le casque est adopté, les soldats doivent avoir les cheveux coupés et sans poudre; ils en seront plus propres et plus riches.

7° Pour la première portion de la masse générale, je pense qu'il n'y a pas un seul conseil d'administration qui n'ait demandé à l'avoir à sa disposition, parce qu'il n'y en a pas un qui ne se soit trouvé entre l'urgence d'accepter des fournitures attendues souvent depuis six mois, quelquefois depuis un an, et le désavantage de recevoir du drap mal teint, mal apprêté, mal pressé et perdant infiniment au mouillage. Je pense donc qu'il faut leur accorder cette première portion de la masse générale.

8° Je crois qu'il est urgent et sans inconvénient d'adopter pour l'an XIII la coiffure telle que je viens de la décrire ou, du moins, différente du chapeau que je regarde comme ridicule, gênante et très dispendieuse par sa forme et par sa qualité. Il faudrait augmenter le prix du triple et peut-être davantage, mais augmenter aussi la durée en proportion, ce qui ne nuirait, par conséquent, en rien à l'économie.

9° Les changements pour l'habillement doivent être ajournés, parce qu'il n'y a pas de corps qui n'ait déjà en confection ou en magasin les remplacements de l'année prochaine et en distribution ceux de l'année courante.

Je dois ajouter, mon général, que toutes ces questions (hors celle de la première portion de la masse, que je regarde comme infiniment simple) sont infiniment difficiles à résoudre par la grande quantité de questions intermédiaires qu'il faudrait discuter et pour lesquelles nous n'avons aucune donnée. J'en citerai pour exemple le casque que j'ai proposé : il doit être en cuir bouilli ; or, je ne sais ni ne puis savoir quelles sont les qualités de celui que l'on confectionne à cette heure, ni surtout quel en est le prix ; il doit être surmonté d'une peau d'oursin ; j'ignore et ne puis savoir s'il en existe en France assez pour les premières mises et les remplacements ; j'en pourrais connaître le prix, mais non le réhaussement qu'il éprouvera par la grande quantité qu'il en faudra sur-le-champ. Ce que je dis sur les qualités et les prix s'applique bien davantage encore à la forme. La forme dont je

parle n'existe plus, il faut la créer de nouveau; or, il est très difficile de décrire une forme qui ne parle qu'aux yeux; il aurait fallu faire des essais et des modèles, il aurait fallu les faire quelque temps pour ne pas tout sacrifier au coup d'œil. Je vois beaucoup de chefs de corps qui désirent le schako, par exemple, et cette coiffure, plus belle que toutes les autres, me paraît tout aussi incommode que le chapeau; elle ne garantit ni du soleil quand il frappe sur les yeux, ni de la pluie quand l'averse la chasse par derrière et qu'elle s'insinue entre la chair et le collet de l'habit. Cette coiffure, très belle telle qu'elle est, serait nue et malingre si on la dépouillait du cordon blanc qui l'entoure et, en fait de costume militaire, je trouve que tout ornement inutile est ridicule; or, le cordon emprunté de la cavalerie, où il est utile puisqu'il attache la coiffure au corps dans une charge, est tout à fait inutile dans l'infanterie.

Si je regarde comme difficile de discuter en comité les questions proposées, à plus forte raison dois-je les regarder ainsi de la manière que je le fais. Seul, on tient toujours à ses idées, parce que, malgré soi, on s'appesantit sur des raisons qui les appuyent et on ignore ou l'on glisse sur celles qui les combattent; parce qu'encore, on adopte ces idées, faute d'un mieux que la discussion ferait découvrir. Ce n'est donc qu'avec une extrême défiance et sans la moindre prétention que je soumets ces réflexions à vous et à mes camarades s'ils sont encore chez vous; si elles ne sont pas les leurs, je les abandonne et me range à leur avis; il me paraît surtout nécessaire que chacun y mette du sien et que la délibération soit une.

Salut et respect. LACUÉE.

***

[ORIGINAL]

Le Colonel du 63e à M. l'adjudant commandant Léopold de Stabenrath.

Monsieur,

Le tracé du campement et un petit accès de fièvre m'empêchant de me rendre à l'assemblée que vous devez présider, j'ai l'honneur de vous en prévenir, m'en référant à tout ce que mes camarades feront à ce sujet, insistant seulement sur ce que les uniformes soient différenciés par corps, la couleur changée pour l'habit, la

forme de la coiffure autre que celle du chapeau et toute la masse générale mise à la disposition des conseils.

J'ai l'honneur de vous saluer, Antoine LACUÉE.

(Au dos de cette lettre et de la main de Stabenrath, les lignes suivantes) :

Opinion du colonel Bardet.

Le pantalon et la demi-guêtre, sous le rapport de l'économie et de la commodité du soldat ; une genouillère.

Le chapeau, dont les cornes des côtés seront moins longues.

Le gilet.

L'habit bleu différencie les régiments et les divisions par la coupe de la poche et les revers, collets et doublures ; l'habit-veste à trois pouces de terre quand l'homme est à genou, boutonnant sur le devant ; le revers actuel.

La capote pour l'hiver.

Laisser l'infanterie légère habillée comme elle l'est.

Donner aux corps l'administration de la première masse.

***

[MINUTE]

Observation du Colonel Saudeur, commandant le 44e régiment, membre du conseil d'administration des colonels de la 3e division, convoqué par ordre de M. le général divisionnaire Partouneaux.

1° Si l'on entend parler de changement de modèle d'habits, mon opinion est que l'habit long sera toujours préférable aux troupes françaises, attendu que les deux tiers de l'armée sont d'une taille très médiocre et que cet habit cache les difformités de l'homme. Mais que sa forme soit de manière que l'on puisse endurer l'effet de toutes les saisons et propre à tout genre d'exercice militaire.

2° Si, au contraire, l'on entend parler de la couleur, il n'y a pas de doute que la teinture bleue en drap n'est bonne que lorsqu'elle est dispendieuse, vu la rareté de l'indigo. En donnant la préférence à trois couleurs différentes et de la même qualité de drap, le bleu coûtera toujours plus cher qu'un blanc, azur ou gris ; je ne donnerai pas mon opinion sur ces différentes nuances, c'est au gouvernement seul à en décider. La capote pour l'hiver est

nécessaire et je voudrais qu'on laisse le chapeau aux régiments de ligne si on leur laisse la coiffure actuelle.

3° Les conseils d'administration des corps pourraient se procurer avec économie des draps nécessaires à l'habillement, vu la possibilité d'épargner une foule de dépenses pour transport, ayant alors à leur disposition le choix de tirer leurs approvisionnements de l'une ou de l'autre manufacture la plus à portée et dont on donnerait toujours la préférence aux bonnes qualités. Mais, en mettant la première classe de la masse générale à la disposition des conseils d'administration, n'est-il pas à craindre que le concours individuel des régiments n'excite dans les manufactures, insensiblement, une hausse de prix dans les objets nécessaires à l'habillement; car on dit ordinairement qu'abondance de marchands et manque d'acquéreurs fait baisser les prix : l'inverse pourrait être à craindre pour les conseils d'administration. Il serait donc urgent, en pareille circonstance, de connaître absolument le prix de la main-d'œuvre de l'ouvrier et prendre des arrangements avec les manufacturiers, selon la hausse et la baisse des laines qui, aujourd'hui, augmentent journellement.

(En marge) : Je pense qu'il faut laisser à l'infanterie légère son habillement.

(Communication de M. le lieutenant LEPLUS.)



PLAQUE DE CEINTURON D'OFFICIER DE VOLONTAIRES (RÉVOLUTION).
(Collection de M. le lieutenant-colonel CHÉRÉ.)

Les Allemands sous les Aigles françaises

LE RÉGIMENT DES DUCHÉS DE SAXE

Le *Carnet de la Sabretache* a déjà publié en 1899, 1903 et 1906 des extraits de l'étude entreprise par le commandant Sauzey, membre du Comité de notre Société, sur les *Troupes de la Confédération du Rhin*, pendant le premier Empire.

Après nous avoir donné l'histoire du *Régiment de Francfort*, du *Contingent Badois*, et nous avoir raconté ce qu'ont fait les *Saxons dans nos rangs*, notre collaborateur nous annonce la prochaine publication d'un quatrième volume des *Allemands sous les Aigles Françaises* : ce sera l'histoire mouvementée du *Régiment des Duchés de Saxe*.

L'auteur offre aux lecteurs du *Carnet de la Sabretache* la primeur de ce nouveau travail établi à l'aide des relations laissées par des officiers ayant fait dans les contingents saxons les campagnes de l'Épopée : le médecin militaire Geissler, de Weimar; le capitaine Jacobs, d'Altenbourg; le capitaine de Seebach, de Weimar.

Le chapitre que nous donnons ici raconte la sanglante et glorieuse expédition de Manrésa, en Espagne, où les nécessités de la politique avaient fait envoyer nos alliés des duchés saxons.

L'Expédition de Manrésa

Le régiment des Duchés fit sa jonction, le 12 mars 1810, à Girone, avec les trois autres régiments de la division Rouyer qui se trouva enfin effectivement constituée.

1re brigade. — Général Schwartz (français) : 1er régiment de Nassau (No 3 de la Confédération du Rhin), colonel de Pollnitz; 4e régiment du Rhin (Duchés de Saxe), colonel d'Egloffstein;

2e brigade. — Colonel de Chambaud (d'Anhalt) : 5e régiment du Rhin (Anhalt-Lippe), colonel de Chambaud; 6e régiment du Rhin (Schwarzbourg-Waldeck-Reuss), colonel de Heeringen.

Les effectifs étaient les suivants :

1er régiment de Nassau......	Présents :	1.494	hommes
4e régiment du Rhin........	—	929	—
5e régiment du Rhin........	—	1.228	—
6e régiment du Rhin........	—	876	—
Total............		4.527	hommes

plus 635 soldats aux hôpitaux.

Le maréchal Augereau passa le lendemain la revue de la division, qui entrait dans la composition du 7e corps avec les divisions Souham et Verdier : c'était un ensemble de 18 à 20.000 hommes (non compris la garnison de Barcelone) que le maréchal allait diriger sur cette ville avec un immense convoi de 1.000 voitures à vivres destinées à la ravitailler.

Après avoir touché cinq jours de pain et deux jours de viande que les soldats durent emporter dans leur sac, Augereau part de Girone le 14 mars : il emmène les divisions Rouyer et Souham, une partie de la division Verdier, 4 batteries et 500 cavaliers; il arrive devant Hostalrich : la citadelle de cette place était encore entre les mains des Espagnols, la division italienne Pino n'ayant pu l'enlever lorsqu'elle avait pris la ville, le 8 novembre 1809; le bombardement commencé le 2 février durait encore, et la citadelle répondait vigoureusement tenant sous son canon la route de Girone à Barcelone. Il fallait passer, on passa : dans la nuit du 14 au 15 mars, le convoi, évitant la grande route, est engagé au nord de la ville sur un chemin de traverse allant à Battloria; la colonne le suit. Des retards, des encombrements se produisent et, au lever du jour la queue n'était pas encore passée : la citadelle tire alors à toute volée, un de ses boulets brise une voiture du bataillon de Weimar... Enfin, la colonne entière franchit ce mauvais pas.

Mais bientôt après, une patrouille annonce la présence des miquelets espagnols sur les hauteurs de San-Séloni, des deux côtés de la route, en un point où, justement, le convoi doit s'arrêter et faire manger les chevaux. L'avant-garde arrive à San-Séloni : vivement attaquée par les *tercios*, elle est soutenue,

repousse l'ennemi, et le convoi peut avancer; mais alors, en queue, les bagages du corps d'armée sont attaqués à leur tour : c'est encore un combat à soutenir qui ralentit la marche et la rend plus fatigante.

Quand les troupes qui précèdent le convoi ont dépassé le pont de la Tordéra sur lequel trois hommes seulement peuvent marcher de front, à un signal donné par la cloche d'une chapelle, des bandes nombreuses de miquelets surgissent des deux côtés de la route sur laquelle progresse péniblement le convoi et attaquent de nouveau ce dernier : il faut les déloger des pentes des montagnes. Le régiment des Duchés y est employé; sa compagnie de grenadiers en tête, il attaque à son tour et refoule les Catalans; le bataillon léger demeure sur la position conquise jusqu'à ce que les bagages du corps d'armée aient passé les défilés dangereux; formant alors l'arrière-garde, il rejoint vers minuit les bivouacs de la division à Granollers. Le régiment a perdu sept tués et dix-neuf blessés : les Saxons constataient avec satisfaction que les Espagnols étaient moins bons tireurs que les Tyroliens qui, dans une circonstance analogue, leur auraient fait payer bien plus cher une pareille journée de combat...

Augereau arrive le 16 à Barcelone; il se hâte d'y faire entrer son convoi et de répartir les troupes qu'il amène dans les riches campagnes de la banlieue. Le régiment des Duchés s'installe à Sarria : depuis son départ de Lintz sur le Danube, il a couvert deux cent dix-huit milles (allemands), et ce repos de quelques jours est bien gagné; puis, en exécution des ordres de l'Empereur, le maréchal se prépare à envoyer à Walls et à Reuss, par Villa-franca-de-Panadès, la division Souham et la division italienne Severoli, pour surveiller Tarragone et, si possible, donner la main aux troupes de Suchet qui opèrent dans le bassin de l'Ebre, vers Lérida. Ces troupes partent le 20 mars; en même temps, le maréchal organise une colonne dirigée par le général Schwartz, qui comprendra le régiment de Nassau et huit compagnies du régiment saxon (trois de Gotha, trois de Weimar, une de Cobourg, une d'Hildburghausen); sa mission est d'aller occuper Manrésa, résidence de la Junte insurrectionnelle et centre de ralliement des insurgés; cette ville de 10.000 habitants, fermée par quatre portes

avec deux ponts sur le Cardoner, est un nœud de routes important, et son occupation doit permettre au 7e corps de relier la division Souham aux troupes du 3e corps. Ces huit compagnies se rendent à Sans le 19 mars, sous le commandement du major Knauth; elles s'y réunissent au régiment de Nassau et à six cuirassiers français, et cette colonne part le 20 mars sans artillerie et sans voitures pour exécuter sa mission : l'occupation de Manrésa. Le reste du régiment saxon (une compagnie de grenadiers et la compagnie de Meiningen), avec le colonel d'Egloffstein, demeure à Barcelone auprès du maréchal, qui y conserve encore le surplus de la division Rouyer et une partie des divisions Souham et Verdier.

Le général Schwartz (un Alsacien) part donc de Sans avec environ 2.200 hommes : 1.600 soldats de Nassau et 6 à 700 Saxons des Duchés. Il franchit le Llobrégat à Molins-del-Rey et parvient à Martorell : là, une distribution de vin est faite au détachement, qui repart dans l'après-midi et traverse Esparaguera, village entièrement abandonné par ses habitants; quelques coups de feu isolés saluent seuls la colonne, qui va bivouaquer à une lieue au delà, laissant en arrière-garde, dans le village même, trois compagnies saxonnes qui rejoignent ensuite le bivouac sans être autrement inquiétées; un officier et six hommes par compagnie, envoyés à Esparaguera, en ramènent des vivres qui sont apportés sur le front du bivouac et équitablement répartis; quelques soldats, profitant de la nuit, s'introduisent bien dans les maisons d'où ils ressortent avec des objets « qui ne peuvent réellement pas passer pour comestibles »...; ils sont sévèrement punis, et de plus graves excès sont ainsi évités.

Le 21 mars, le mouvement continue; une compagnie de Gotha forme l'arrière-garde. Il y a encore cinq milles (allemands) à gagner pour atteindre Manrésa. Mais la colonne a à peine atteint l'étroit défilé qui s'étend entre Bruch et la Guardia que le feu des Catalans commence; le tocsin sonne dans tous les villages voisins, appelant aux armes miquelets et *somaten*. Les voltigeurs de Nassau, avec une compagnie de Weimar, sont chargés de flanquer à droite la marche de la colonne; à gauche, deux compagnies de Weimar et celle d'Hildburghausen remplissent la même mission; à mesure

que l'on progresse, le nombre des insurgés augmente et leur feu devient plus meurtrier. Le général Schwartz est plusieurs fois obligé de faire charger à la baïonnette ; il arrive enfin, après un combat incessant et une marche de dix heures, sur les hauteurs qui dominent Manrésa ; il s'y établit au bivouac : le 1er bataillon de Nassau est à l'est de la ville, le 2e bataillon au nord ; les Saxons sont à l'ouest, au pont du Cardoner ; 300 hommes occupent la ville d'où tous les habitants ont disparu. Une pluie glaciale tombe pendant toute la nuit qui suit cette journée de combat ; grâce à ce mauvais temps, les guérillas ne tentèrent pas sur les bivouacs une attaque de nuit qui eût été dangereuse pour les troupes allemandes harassées.

La journée du 22 est employée au ravitaillement en vivres que des corvées rapportent de la ville : on y trouve du vin en abondance, mais pas de viande ; le général Schwartz s'efforce d'assurer de bonnes distributions et, — dit le lieutenant Jacob, — « s'acquiert la reconnaissance de tous ». Pendant ce temps, le feu est toujours très vif sur tout le front : les miquelets et les habitants en armes cernent complètement Manrésa.

Devant l'intensité croissante du feu des Espagnols, le général se décide, le lendemain, à concentrer ses forces dans la ville même ; devant ce mouvement de retraite, les insurgés s'avancent, se rapprochent, arrivent jusqu'aux maisons : mais ils ne peuvent couper aucun détachement et le feu meurtrier qui part de la ville les oblige à rétrograder.

Le 24, pendant la journée, les Catalans renouvellent leurs attaques, sans succès ; une compagnie de Gotha, postée sur une hauteur couronnée par une chapelle et d'où l'on dominait la ville, heureusement soutenue à temps par une compagnie de Weimar, parvient à se maintenir sur ce point important, grâce à l'abri d'un petit épaulement construit à la hâte. Cependant, les Espagnols voyant le détachement allemand complètement cerné, font au général Schwartz une proposition de capitulation : « Je ne traite pas avec des brigands », répond le général à leur envoyé. La position devenait pourtant critique : les munitions allaient manquer en même temps que les vivres...

Dans la journée suivante, un espion vient annoncer au général

qu'un bataillon avec deux pièces de canon est parti la veille de Barcelone, escortant un ravitaillement que le maréchal Augereau envoie au détachement : 8 compagnies de Nassau sont aussitôt envoyées à la rencontre de ce convoi sauveur : les Espagnols sont délogés des hauteurs au sud de la ville ; et à trois heures de marche au delà, les soldats de Nassau font leur jonction avec un bataillon du 7e corps qui, attaqué par les miquelets, avait déjà perdu deux des cinq voitures de munitions qu'il escortait, et aurait certainement été contraint d'abandonner les dernières sans l'opportune arrivée des compagnies de Nassau ; les deux troupes réunies marchent ensemble en combattant jusqu'à Manrésa, harcelées par les Espagnols pendant toute la durée de leur mouvement : cette journée coûte 4 officiers et 20 hommes au régiment de Nassau.

Profitant de la diminution momentanée de la garnison, les assiégeants avaient tenté une furieuse attaque contre la hauteur du couvent : mais les 900 soldats qui restaient au général Schwartz repoussèrent vigoureusement cet assaut.

Le bataillon venu de Barcelone demeura jusqu'au 26 mars au soir devant Manrésa ; pendant la nuit, il devait prendre la route du retour, accompagné par le bataillon saxon du major Knauth, chargé de l'escorter jusqu'au delà du défilé dangereux du Montserrat : mais le départ qui devait avoir lieu à huit heures du soir ne put se faire qu'à onze heures : aussi n'arriva-t-on au point de séparation qu'à six heures du matin, le 27 ; les Espagnols en éveil virent les deux troupes se séparer et, attendant que le bataillon de Barcelone, avec ses canons, se fût suffisamment éloigné, assaillirent en grand nombre les Saxons qui regagnaient Manrésa et cherchèrent à leur couper la retraite. Le major Knauth dut déployer tout son bataillon et attaquer l'ennemi à la baïonnette pour se faire jour et passer : il fut recueilli à une demi-heure de Manrésa par deux compagnies de Nassau envoyées à sa rencontre par le général Schwartz; le bataillon saxon avait perdu dans cette affaire 4 tués et 18 blessés dont un officier; tous les blessés purent être transportés dans la ville et installés à l'hôpital.

La situation se prolongea ainsi jusqu'au 2 avril. Tous les jours étaient des jours de combat ; les avant-postes ne pouvaient pas

être relevés et les nuits se passaient tout entières sous les armes. La garnison avait plus de 200 soldats aux deux hôpitaux organisés dans la place. De nouveau, les cartouches allaient manquer ; le général Schwartz tenta alors une expédition de nuit sur des moulins à poudre espagnols établis à une heure de distance de Manrésa : cette opération réussit à souhait et de nombreux mulets chargés de poudre furent ramenés dans la ville ; les tuyaux des orgues de l'église, fondus, fournirent le plomb dont on avait besoin ; on coula des balles et on put confectionner toutes les cartouches nécessaires. Cet heureux expédient arrivait à point, car les forces de l'ennemi augmentaient chaque jour autour de la ville : c'était à plus de 5.000 hommes que s'élevait le nombre des Espagnols ; leurs émissaires offraient aux soldats allemands de passer à la solde d'Espagne ou d'Angleterre, ou même de s'embarquer pour l'Angleterre afin de regagner de là leur pays... Ces honteuses propositions ne furent pas écoutées, et les Allemands demeurèrent fidèles à leurs drapeaux.

Le 3 avril, une nouvelle division de miquelets espagnols arrive devant la place : c'est celle de Rovira, docteur en théologie devenu général patriote, qui adresse une sommation au général Schwartz. Celui-ci, qui vient d'apprendre qu'un nouveau convoi de munitions a quitté Barcelone le 2 avril et doit lui arriver le 3 ou le 4 au plus tard, répond à la sommation de rendre la place par une sortie générale ; cette sortie occupe l'ennemi, et deux compagnies saxonnes avec deux compagnies de Nassau en profitent pour s'ouvrir un passage et aller au-devant du secours attendu ; ces compagnies rentrent après une journée de combat, sans avoir rien trouvé du ravitaillement annoncé.

Que s'était-il donc passé ? — Le maréchal Augereau avait bien en effet envoyé le 2 avril, de Barcelone sur Manrésa, le deuxième convoi de munitions attendu par le général Schwartz. Escorté par un bataillon de 600 hommes du 67ᵉ régiment d'infanterie française, 250 hommes du 5ᵉ régiment du Rhin, 60 soldats pris dans les deux compagnies de Gotha et de Meiningen demeurées à Barcelone, et une trentaine de convalescents de Nassau ou de Saxe qui rejoignaient leurs compagnies, — ce convoi, sous le commandement du lieutenant-colonel du 67ᵉ, avait quitté Martorell le 3 au matin

et déjà dépassé Esparaguera, quand il fut attaqué avec vigueur par la division espagnole régulière du général Campoverde; cette division se dirigeait sur Manrésa par Esparaguera, quand l'arrivée du convoi de Barcelone lui fut signalée par les habitants. Le colonel français, s'estimant trop inférieur en nombre, donne l'ordre de rebrousser chemin sur Martorell; mais comme l'ennemi ne semble pas le suivre avec beaucoup d'ardeur, il se ravise, revient sur sa première décision et attaque le village d'Esparaguera : un violent combat s'engage alors et le colonel, repris d'inquiétude, le fait rompre pour reprendre son mouvement en arrière; mais, à ce moment, la cavalerie espagnole charge avec succès une partie de nos troupes, met la colonne en désordre et la bouscule sur un affluent du Llobrégat, derrière lequel les troupes se rallient, mais où une nouvelle attaque de la cavalerie ennemie les rompt de nouveau; comme le pont sur la Noya par lequel il fallait passer était occupé par les habitants de Martorell en armes, le plus grand désordre se met dans le détachement : une petite partie des troupes se rassemble, attaque le pont et se fait jour à la baïonnette, tandis que le reste chargé encore une fois par les cavaliers de Campoverde, après avoir essayé de se former en carré, est dispersé et poursuivi vers la Noya ou le Llobrégat. Les fuyards trouvent sur le bord du torrent de la Noya un escarpement de plus de 30 pieds au bas duquel coulait la rivière.... ils s'y précipitent et beaucoup d'entre eux trouvent la mort dans les flots. Des mille hommes de la colonne, 500 seulement revinrent le soir à Barcelone, — dont la moitié sans armes. Cette affaire funeste de Martorell nous coûta donc 500 hommes : 320 Français, 140 soldats du 5e régiment du Rhin, 40 Saxons du régiment des Duchés, et la majeure partie des trente convalescents.

Le 4 avril, vers midi, au lieu du convoi qu'il attendait encore contre toute espérance, le général Schwartz vit approcher une forte colonne espagnole : c'était la division ennemie victorieuse la veille à Martorell, qui apportait aux assiégeants le renfort de ses soldats exaltés : un parlementaire envoyé pour annoncer l'échec de la colonne de secours et pour réclamer la capitulation immédiate de la place, dut se retirer avec la simple réponse que « le général français, plein de confiance dans l'intrépidité de ses

troupes, attendait l'assaut dont on le menaçait » ; mais cette fois, les assiégés virent qu'ils avaient affaire à des troupes régulières et se préparèrent à la résistance la plus énergique.

Le général Schwartz publia alors l'ordre du jour suivant :

« Je ne veux pas demeurer plus longtemps sans témoigner à « MM. les officiers supérieurs et subalternes, ainsi qu'aux sous- « officiers, toute ma satisfaction pour la bonne discipline qu'ils « font observer aux soldats sous leurs ordres, et je suis certain « qu'ils s'efforceront de continuer à justifier l'opinion avantageuse « que je me suis faite à leur sujet.

« Le présent ordre sera lu trois jours consécutifs devant les « troupes, et je charge MM. les commandants de compagnie de « témoigner ma plus entière satisfaction à leurs soldats pour leur « intrépidité devant l'ennemi et pour leur exacte obéissance dans « les dernières circonstances.

« *Le général de brigade :* SCHWARTZ. »

L'attaque de l'ennemi ne se fit pas attendre : quatre bataillons de ligne espagnols, soutenus par un escadron de cavalerie, s'élancent à l'attaque des hauteurs défendues par 6 compagnies de Nassau : simultanément, les miquelets se précipitent contre les troupes des Duchés, à l'ouest de la ville ; sur les deux points, le tir meurtrier des assiégés rompt l'élan des assaillants et les refoule finalement. Mais devant l'énorme supériorité numérique des Espagnols qui sont à présent plus de 10.000 devant Manrésa, le général Schwartz ordonne, le soir, d'évacuer tous les postes extérieurs : il a décidé qu'il tenterait, dans la nuit, de se frayer un chemin jusqu'à Barcelone, pour éviter une fatale capitulation : car il n'a plus que 30 cartouches par homme, et des vivres pour quelques jours seulement.

Du moment que la retraite était décidée, il fallait en préparer l'exécution avec la plus grande rapidité : tous les officiers blessés soignés dans différentes maisons de Manrésa sont réunis, dans l'un des hôpitaux improvisés, aux 300 hommes blessés du détachement et confiés aux moines restés dans la ville ; les postes avancés reçoivent l'ordre d'alimenter abondamment leurs feux, de façon à ce qu'ils puissent durer toute la nuit, après le départ ;

les voitures à munitions et à bagages du régiment de Nassau sont brisées et brûlées (le bataillon de Saxe n'en avait pas emmené de Barcelone); on barricade solidement les portes de la ville, le pont sur le Cardoner est rompu par les sapeurs du détachement, qui enlèvent les battants de toutes les cloches, de façon que l'alarme ne soit pas donnée après que la colonne aura quitté la ville. La route de Barcelone par Esparaguera et Martorell est si fortement tenue par l'ennemi qu'il ne faut pas songer à la suivre : la retraite se fera donc par les mauvais sentiers qui passent par le pont de Villamara sur le Llobrégat, le col de David et Sabadell.

A onze heures du soir, le détachement sort silencieusement de Manrésa, par la porte opposée à la direction de Barcelone. Un Français, établi dans la ville, sert de guide; les deux bataillons de Nassau, en tête, sont suivis par le bataillon Ducal saxon; 40 hommes de Weimar font l'arrière-garde. Un faible piquet espagnol, surpris endormi sur un pont, est passé par les armes sans qu'il soit tiré un seul coup de feu; mais, un peu plus loin, un second poste espagnol donne l'alarme en tirant une salve de coups de fusil... Néanmoins, grâce à l'obscurité, le général Schwartz gagne encore deux heures de marche, par des chemins très difficiles, à travers monts et rochers. Par suite d'un malentendu, au delà du pont de Villamara, la colonne, dont la tête a pris une fausse direction, se trouve partagée en trois tronçons; le major Knauth avec 450 hommes, sans guide, marche à l'aventure dans la nuit, suivi et fusillé par l'ennemi... Enfin, une heure après le lever du soleil, il parvient à faire sa jonction avec le gros du régiment de Nassau, qui est également rejoint, peu après, par le troisième fragment de la colonne : moins heureux, ce dernier a perdu la moitié de son effectif.

L'arrivée du jour augmentait le danger et l'on se trouvait encore à douze lieues de Barcelone. La division espagnole de Campoverde suivait de près, le régiment suisse formant son avant-garde était déjà en vue; les cloches, de tous les côtés, appelaient aux armes les paysans catalans : il ne fallait pas songer à s'arrêter un seul moment. Arrivés au col de David, les Allemands sont déjà entourés d'une masse d'insurgés dont le nombre s'accroît d'instant en instant. Le major Knauth est chargé de la direction

de l'arrière-garde, avec les 4 compagnies du bataillon léger de Weimar : il marche avec les derniers pelotons, exhortant les soldats, ranimant leur courage, leur donnant l'exemple du sang-froid dans les moments les plus périlleux ; les blessés gravement atteints ont dû être abandonnés au col de David, car il est impossible, désormais, de les transporter plus loin : quelques instants après et encore sous les yeux de leurs camarades impuissants à les secourir, les insurgés qui suivaient de près arrivent sur ces malheureux blessés, les maltraitent, en égorgent plusieurs... Ce spectacle redouble l'énergie de ceux des blessés qui peuvent encore marcher et la retraite continue sous un soleil ardent, sans une goutte d'eau pour étancher la soif des soldats harassés. Une halte devient bientôt indispensable ; à peine les soldats sont-ils arrêtés, que l'arrivée des Espagnols oblige à reprendre rapidement la marche ; alors, l'arrière-garde se sacrifie : elle s'établit, pour les défendre un moment et retarder l'approche de l'ennemi, sur des crêtes à pentes rapides où maints soldats épuisés, parvenus mourants, demeurent abandonnés...

Un peu plus loin, les 40 hommes de Weimar qui marchaient avec leurs deux officiers en extrême arrière-garde, reçoivent l'ordre de défendre à outrance un étroit défilé : cette poignée d'hommes lutte sans espoir et permet à la colonne de gagner un peu d'avance : mais sur ces 40 soldats, vingt-cinq, avec un officier, peuvent seuls rejoindre; sur les quinze autres, cinq sont tués ou blessés, le reste est cerné et pris avec le lieutenant de Seebach qui est tombé frappé par un coup de baïonnette.

Enfin, le 5 avril, à quatre heures du soir, le général Schwartz atteint la plaine de Sabadell, où il pensait pouvoir donner quelque repos à son monde et soigner les blessés qui avaient pu suivre; mais à peine atteignait-il le pont du Riusech, qu'il aperçut les uniformes jaunes des dragons de Numance, arrivant de Casteltersol à la tête de la cavalerie de Campoverde : encore une fois, il fallut reprendre la marche, gagner des hauteurs boisées où le régiment de Nassau fit tête à l'ennemi, et, abandonnant la plus grande partie des blessés à Sabadell, gagner le col de Moncada pour se diriger sur Saint-Andreu-de-Palomar. C'est en ce point qu'à huit heures du soir, après une marche continue de vingt et une

heures, les débris du détachement de Manrésa furent recueillis par les avant-postes italiens qui couvraient Barcelone vers le nord.

Le maréchal Augereau avait cru perdues les troupes du général Schwartz, en apprenant la marche sur Manrésa de deux divisions espagnoles; aussi, le 6 avril, quand les restes de la colonne allemande entrèrent à Barcelone, fit-il paraître l'ordre du jour suivant :

« Armée de Catalogne, Barcelone, 6 avril 1810.

« Son Excellence le maréchal d'Empire, duc de Castiglione, « commandant en chef l'armée de Catalogne, charge M le général « de division Rouyer de témoigner à M. le général Schwartz et « aux officiers supérieurs de sa brigade allemande qui ont été « détachés à Manrésa, sa satisfaction particulière pour la façon « brillante dont ces troupes se sont comportées dans les derniers « combats qu'elles ont eu à soutenir contre un ennemi bien supérieur « en nombre. M. le général Schwartz, dans sa mission, a complè- « tement rempli les intentions du maréchal à qui cet officier géné- « ral signalera nominativement les officiers, sous-officiers et sol- « dats qui se sont particulièrement distingués.

« Par ordre de Son Excellence le maréchal,

« *Le Général chef d'État-Major :*

« Rey. »

Dans le rapport qu'il adressa au général Rouyer, relativement à des propositions pour la Légion d'honneur, le général Schwartz s'exprimait en ces termes :

« ... Si j'avais pu citer tous ceux qui se sont distingués, tout le « corps des officiers l'aurait mérité... »

La brigade allemande perdit dans cette expédition 28 officiers et environ 700 hommes. Le régiment de Nassau, parti à 1.600 hommes, a perdu 17 officiers et 589 soldats. Les bataillons du régiment des Duchés, partis à environ 600 hommes, accusent une perte de 12 officiers et de 350 hommes, ainsi répartis :

	Officiers blessés ou prisonniers	Troupe Tués, blessés, pris
Gotha	4	125
Cobourg	1	30
Weimar	6	170
Hildburghausen	1	25

La 3e compagnie de Weimar ne comptait plus qu'un seul soldat valide dans le rang.

Le major Knauth ramena avec lui trente-sept blessés : tous les autres tombèrent entre les mains des Espagnols. Les trois cents blessés demeurés à Manrésa ne durent la vie qu'à l'intercession des moines aux soins desquels ils avaient été laissés. Emmenés à Tarragone, puis dirigés sur l'île de Saint-Paul et les Baléares, ces malheureux y périrent presque tous de misère.

L'Empereur se montra très satisfait de la conduite et de la bravoure des contingents allemands dans cette affaire ; il donna l'ordre que des propositions lui fussent adressées pour la Légion d'honneur en faveur de tous les officiers revenus de Manrésa ; mais les gouvernements de Nassau, de Weimar et de Gotha tardèrent, — ou ne firent rien : bref, il n'y eut de croix données à cette occasion qu'au capitaine d'Alvensleben et au lieutenant de Schauroth (de Cobourg).

Commandant SAUZEY.

Bulletin de la Sabretache

Dans sa réunion du 11 janvier dernier, le Comité a nommé membres de la Société MM. Bœswillwald, lieutenant au 1er régiment de cuirassiers, et Henri Lecoq.

*
* *

Le Comité a approuvé les comptes de 1907 tels qu'ils sont donnés ci-après :

COMPTES DE 1907

RECETTES

Solde de l'exercice 1906 .... Fr.		20.282 05
Cotisations :		
1.011 cotisations à 20 francs .... Fr.	20.220 »	
45 cotisations supplémentaires à 30 francs.	1.350 »	
48 droits d'entrée à 5 francs..............	240 »	
		21.810 »
Abonnements .... Fr.		761 »
A reporter........		42.853 05

Report............		42.853 05
Divers :		
Vente de numéros du *Carnet*............. Fr.	194 85	
Vente de planches de l'album et de gravures diverses..................................	380 40	
Droits de vente sur l'Aigle de Gérôme........	815 »	
		1.390 35
Intérêts des fonds en dépôt........................ Fr.		791 68
Fr.		45.035 08

DÉPENSES

Carnet :		
Impression et expédition................. Fr.	7.711 15	
Illustrations..................................	4.664 40	
		12.375 55
Table des matières..........................	286 »	
Dépenses afférentes à la direction du *Carnet*.	1.550 »	
		1.836 »
		14.211 55
Divers :		
Tirages à part pour les auteurs..............	313 75	
Liste des membres (tirage et envoi)..........	259 70	
Frais de bureau, autographies et divers......	514 »	
Frais de recouvrement, affranchissements, etc.	224 70	
		1.312 15
Indemnité et gratification à l'agent comptable............		1.300 »
Tables décennales :		
Dépenses complémentaires..............................		50 »
Planches hors texte par Édouard Detaille :		
Reproduction, tirage et envoi...........................		2.639 50
Bibliothèque :		
Indemnité pour le local affecté à la bibliothèque..........		500 »
Musée de l'Armée :		
Allocation à la Commission des dons.....................		1.000 »
SOLDE CRÉDITEUR A REPORTER..........................		24.021 88
Fr.		45.035 08

* * *

Le prochain dîner trimestriel de la *Sabretache* est fixé au samedi 21 mars, au restaurant Le Doyen.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

31 janvier 1908.

Le Gérant : RICHET.

Suresnes, Imprimerie E. PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2424.



Le Colonel Baron MARTIN (1772-1852)

EN GRANDE TENUE DE CAPITAINE DES CHASSEURS A CHEVAL DE LA GARDE

Portrait de Casanova, élève de David, 1805

(Communication de M. Ed. Joppé)

LE COLONEL BARON MARTIN

(1772-1852)

Le brillant et vigoureux officier que ce portrait représente est l'un de ces cavaliers qui, sous la République et le premier Empire, passèrent un quart de siècle à combattre d'un bout de l'Europe à l'autre, pour repousser des frontières françaises les attaques sans cesse renaissantes des puissances coalisées.

Jean-Baptiste-Isidore Martin naquit le 7 août 1772 à Saint-Dizier, en Champagne, d'une des anciennes familles de cette cité. Son père, Joseph-François Martin de la Borde, décédé le 17 mai 1780, avait été cornette aux dragons d'Autichamp, licencié *in utroque jure*, avocat en parlement, conseiller du roi et lieutenant des eaux et forêts. Un de ses oncles, Edme-Joseph Boulland, était quartier-maître lieutenant aux chasseurs des Alpes ; un autre, du Rupt de Ballène, était chevalier de Saint-Louis et brigadier aux gardes du corps de Sa Majesté Louis XVI, et il était aussi apparenté au savant Grignon, inspecteur général des manufactures du royaume et chevalier de Saint-Michel, qui venait d'acquérir de la notoriété en mettant au jour les vestiges de l'ancienne ville romaine du Chatelet.

En 1789, le jeune Martin et son cousin germain Boulland terminaient leurs humanités au collège de Châlons-sur-Marne. Des idées nouvelles, une vive effervescence animaient les esprits. Les cercles politiques qui avaient excité le gouvernement royal à secourir les insurgents d'Amérique, le pressaient de marcher à la délivrance des Belges soulevés contre la domination autrichienne. Le Roi, disait-on, marquait des dispositions favorables à leur cause. D'un jour à l'autre, il allait adresser le cartel et envoyer à ses troupes des frontières l'ordre d'intervenir. Pleins d'enthousiasme, peut-être influencés, sans qu'ils s'en doutassent, par les paroles ardentes d'un de leurs jeunes professeurs, dont le frère avait pris part à la guerre d'Amérique, nos deux jouvenceaux ne

voulurent pas que la cause de la liberté belge reçût des secours sans qu'ils en fussent.

Se délivrer eux-mêmes était, il est vrai, un premier obstacle, mais ils étaient gens d'action.

Le 5 mai 1789, à trois heures après-midi, sur le seuil ensoleillé du collège, le portier se livrait aux charmes d'une bonne digestion, quand il se sentit empoigné par quatre mains vigoureuses, dépouillé de ses clefs, jeté et enfermé dans sa loge.

Filant d'un pied léger, nos jeunes aventureux arrivèrent le 6 à Sainte-Menehould, où ils augmentèrent leur pécule en vendant, pour un louis, les boucles d'argent de leurs souliers. Continuant par les Islettes, Eix et Jarny, le 8, ils étaient à Metz; le 9, ils se présentaient aux officiers de Dragons-Dauphin, qui, voyant deux jeunes gens hardis et de bonne mine, les recevaient de suite.

C'était un fort beau régiment que Dragons-Dauphin. Il offrait certaines facilités de parvenir. Parmi les soldats, en outre du commun des racolés, servaient un certain nombre de fils de famille. Le colonel, M. de Choiseul, y permettait des élégances telles que le port de manchettes en ville et autres agréments. Un jeune homme eût dû être bien mal bâti pour n'avoir pas bel air sous le casque à crinière et l'habit vert à revers écarlates.

Mais Mme Vve Martin et M. Boulland père étaient insensibles à ces avantages. Ils accoururent. Les jeunes gens l'apprirent et une note de Martin indique ce qui suivit : « Le 10, écrit-il, après avoir passé une très mauvaise nuit, nous nous sommes décidés à nous présenter à nos parents que nous trouvâmes logés à Saint-Christophe, rue de la Vieille-Intendance. Leur abord fut plus doux que nous ne l'espérions et, après quelques légers reproches, ils convinrent d'aller demander le rachat de nos congés. » Preuve étant faite que Boulland n'avait que quinze ans dix mois, le corps d'officiers déclara son engagement nul; et le jeune homme s'en retourna avec ses parents. Martin ayant dépassé l'âge réglementaire qui était de seize ans, le ministre seul pouvait consentir le rachat de son congé. Il resta donc au corps, placé dans la compagnie de la Panouse et recommandé à M. de Burgairolles qui en était le lieutenant.

Quelle fut la vie du jeune dragon? Il l'a résumée lui-même dans

la note que voici : « M. de Burgairolles à qui quelque argent avait été remis, me le distribuait par petite portion tous les dimanches. Je passai les trois premiers mois de mon engagement à monter à cheval, à apprendre l'exercice à pied. J'eus beaucoup de peine dans les commencements, mais je surmontai les difficultés et me distinguai parmi mes camarades novices comme moi. Au commencement de juillet, il partit un détachement de trois cent cinquante hommes, qui reçut des ordres de marche vers Paris. N'étant pas encore monté, je restai au dépôt, où je continuai mes exercices. Hors du service, j'employais mes heures à la lecture. J'allais assez souvent au spectacle; je n'avais pas d'amis particuliers, je fréquentais généralement mes camarades, donnant cependant la préférence aux jeunes gens instruits et bien élevés. »

Pendant ce temps, les horizons politiques changeaient et s'assombrissaient. Sous l'influence de la Reine, le Roi n'avait pas voulu intervenir en Belgique contre son beau-frère. Les Belges du duc d'Arenberg avaient été écrasés par les troupes de Prusse et d'Autriche. En l'absence de toute diversion et entièrement reportée sur les affaires intérieures, l'agitation croissait à Paris.

Le 14 juillet, la Bastille était prise.

Sous le motif d'assurer l'arrivée des subsistances, le ministre détournait des troupes de la frontière et les concentrait dans les alentours de la capitale. Sur la fin de juillet, le dépôt de Dragons-Dauphin reçut des ordres de départ et le 1er août il se mit en route. Par Stenay, Hirson, Landrecies, Cambray, Douai, Lens, Béthune, il arriva le 17 août à Aire, « jolie petite ville de l'Artois et assez forte »; il y demeura jusqu'au 27 septembre et par Hesdin, Nangy, Neufchâtel, Cailly, il fut rendu le 4 octobre à Rouen. Le régiment, d'abord entièrement rassemblé, fut ensuite dispersé par escadrons dans les environs. « Le premier dans lequel j'étais, écrit Martin, resta à Rouen et était logé hôtel des Bons-Enfants. Je passai fort agréablement les trois derniers mois de mon service. J'étais généralement aimé et j'eus peu de querelles avec mes camarades. » Le jeune dragon n'ose pas dire qu'il n'en ait pas eu. Les duels, punis par les règlements, étaient malheureusement encouragés par les mœurs militaires et trop fréquents. Malgré la politesse de ses procédés à l'égard des anciens et son adresse à l'escrime,

Martin dut en subir, et de l'un d'eux, où il mit son adversaire assez mal en point, il rapporta et il garda toute sa vie la cicatrice d'un coup de pointe sur la pommette droite.

L'espoir de faire à l'étranger la campagne projetée s'évanouissait, et l'on entrevoyait une intervention des troupes dans les événements parisiens. L'oncle de Ballène et plusieurs parents en crédit redoublèrent leurs instances. « Le 27 janvier 1790, écrit Martin, je reçus l'avis que j'avais obtenu mon congé moyennant paiement d'une somme de six cents livres. On m'accorda ma cartouche le 30 du même mois. »

En onze jours, par la galiote de la Seine et la diligence, il revint à Saint-Dizier. Il y faisait partie de la garde nationale montée, lorsque les bruits de guerre recommencèrent à courir. Les souverains voisins se coalisaient, disaient les papiers publics, pour imposer leurs volontés à la nation française; d'un jour à l'autre, leurs troupes allaient franchir la frontière. Le régiment de cavalerie, ci-devant Mestre-de-camp, classé n° 24, bientôt redevenu 23e, vint à Saint-Dizier se réorganiser, et recevoir de nouveaux drapeaux.

Spontanément, Martin y entra en volontaire le 21 février 1791. A son exemple, plusieurs autres bragars levèrent l'épée pour la nation. « Boulland, mon cousin germain, Briquet aîné, François Roussel, Navet cadet dit La Noue, Piat, Bourgeois, Léger, s'engagèrent en même temps que moi. »

Quelques jours après, son frère cadet, Martin de Moncolin, qui joignait au même patriotisme le goût d'un plus brillant uniforme, prit du service aux hussards des Ardennes. Le capitaine Guillemin les recrutait alors pour le colonel d'Hedouville, et leur costume à la hongroise, vert à revers aurores, chamarré de blanc et à galons de grade tricolores, était tout à fait seyant.

Le 23e de cavalerie, d'abord envoyé par Ligny à Vaucouleurs, puis en mai près de Dun-sur-Meuse, avait ensuite été ramené à Vaucouleurs et, de là, à Compiègne. L'armée du roi de Prusse ayant franchi les défilés des Ardennes entre en Champagne. Dumouriez s'installe derrière lui au camp de la Lune. Le 23e de cavalerie laisse une partie de ses compagnies à l'armée que l'on rassemblait devant Paris et fournit les autres au corps de Kellermann. Le

29 septembre 1792, la canonnade de Valmy arrête l'invasion. l'armée prussienne se met en retraite, couverte par ses hussards, suivie et observée par les corps de cavalerie française, dont font partie plusieurs escadrons des hussards des Ardennes.

La Convention se réunit. Dumouriez conquiert la Belgique, mais la mort du Roi (21 janvier 1793) détermine une nouvelle coalition; de toutes parts les ennemis violent les frontières.

Devenus très vite sous-officiers, les deux frères Martin sont proposés pour le grade de sous-lieutenant. Le 27 février 1793, notamment, une lettre du général Chazot recommande au ministre Jean-Baptiste-Isidore qui, écrit-il, « mérite la place par sa conduite, son zèle et ses talents ». A l'armée du Nord, Victor allait être nommé lorsque, peu après le déblocus de Maubeuge, au bord de la Sambre, auprès de Jeumont, il reçoit une balle dans le bas-ventre. Il tombe en adressant à l'ennemi une dernière plaisanterie, ce geste ironique, qu'on appelle tailler une basane, et, transporté à Jeumont, chez un sieur Delemer, le 14 novembre 1793, il y expire entre les bras de son frère aîné, qui assiste impuissant à son agonie.

Quelques mois plus tard, le 6 ventôse an II ou 24 février 1794, à l'armée des Ardennes, Jean-Baptiste-Isidore est bien près de périr aussi et, en même temps, il se distingue. Les circonstances parurent assez méritoires à la Société populaire de Mouzon, pour qu'elle prit soin d'en envoyer à la commune de Saint-Dizier le récit que l'on trouve ainsi transcrit sur les registres municipaux.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, RÉVOLUTION

La Société populaire, Jacobite, et montagnarde de Mouzon, département des Ardennes,

A la commune de Saint-Dizier.

Mouzon, 21 ventôse, 2e année de la République française, une et indivisible.

« Nous vous faisons passer, citoyens, le récit exact de l'action héroïque du citoyen Martin, maréchal des logis en chef au 23e régiment de cavalerie, qui a pris naissance dans votre commune. Si vous devez vous féliciter d'avoir pour enfant un si brave défenseur, nous nous félicitons, nous, d'avoir pu lui faire procurer

les secours que son état exigeait et de le posséder parmi nous. Vous verrez avec plaisir, que toujours les Français sont des héros lorsqu'ils combattent pour la cause sublime de la liberté. Vous en avez un exemple dans un de vos concitoyens. Vous le proposerez comme modèle à vos enfants et il aura des imitateurs. Salut et fraternité.

« *Les membres du comité de correspondance :*

Boncours, Bidault, Doffégnies, Mouzon, Worl, Natert, Jacquemard, Bori et Payard, secrétaire. »

Armée des Ardennes commandée par le général Charbonnié.

« L'ennemi paraît vouloir nous inquiéter dans nos cantonnements parce qu'il croit que les républicains dorment. Mais on sait qu'après quelques moments de tranquillité le Français ne connaît plus aucun danger. Il fonce avec impétuosité sur son ennemi et, s'il est deux fois plus nombreux, il le terrasse encore. Tel est l'exemple que nous donne le courageux Martin, maréchal des logis au 23e régiment de cavalerie, et, quoique le trait de bravoure de ce républicain soit déjà connu de quelques citoyens nous devons à nos lecteurs le récit de cette action vraiment héroïque.

« Dernièrement le citoyen Martin, maréchal des logis en chef au 23e régiment de cavalerie cantonné à Clemency, natif de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, commandait une patrouille de huit cavaliers près Florenville et Villers.

« Les Autrichiens, avertis par des habitants de ce pays, se présentent au nombre de vingt-cinq hommes à cheval et trente tirailleurs à pied. Malgré la différence du nombre, les républicains qui savent seulement se battre et vaincre sans calculer si l'ennemi est plus nombreux, engagent l'action et sont bientôt environnés par les satellites des tyrans.

« Martin se bat contre trois, en tue deux quoique son cheval ait reçu deux coups de carabine. Il tombe enfin criblé de coups et environné de douze Autrichiens. Mais, plutôt que de se rendre, il se roule du haut d'un monticule dans un bois où il reçoit encore quelques coups de carabine.

« C'est de cet endroit qu'il est conduit à l'hôpital de Mouzon,

où tous les soins lui sont donnés, avec l'attention que mérite ce brave républicain. Ses blessures vont de mieux en mieux, et il n'attend que le moment favorable, où il pourra de nouveau se mesurer avec les ennemis, et leur faire payer bien chèrement le mal qu'il a enduré. »

Sur ce, en sa séance du 27 ventôse an II, ou 17 mars 1794, le conseil municipal de Saint-Dizier délibère, et :

« Considérant qu'il doit donner toute la publicité au courage intrépide du citoyen Martin pour la défense de la liberté et de l'égalité, qu'il doit aussi en pareil cas donner à la citoyenne Martin toute la satisfaction qu'a droit d'attendre la mère qui a enfanté un aussi brave républicain, et la même satisfaction à ce dernier ;

« Considérant qu'il est de l'intérêt de la société de transmettre à la postérité les actions héroïques des hommes qui se sacrifient pour leur patrie afin que cette postérité n'oublie pas ses droits et qu'elle ne perde pas de vue les sacrifices que les vrais républicains font aujourd'hui pour elle ;

« Le substituant de l'agent national entendu : Le Conseil arrête qu'il sera fait une proclamation aux citoyens des deux sections de Saint-Dizier, dans les lieux et de la manière accoutumée où seront rapportés les faits de bravoure du citoyen Martin avec invitation à eux de l'imiter, etc., etc. »

La délibération prescrivait encore, d'une manière un peu longue, d'autres mesures élogieuses. On peut les résumer en disant qu'en leur exécution le récit précité fut transcrit sur les registres municipaux ; une expédition en fut adressée à la citoyenne Martin et dans la séance du 29 ventôse an II, celle-ci vit le citoyen président lui présenter une branche de laurier, « la seule récompense digne du héros et que Martin a si bien méritée », dit le procès-verbal.

Elle répondit par une lettre qui fut lue dans la séance du 30 ventôse, fut aussi transcrite sur les registres et ainsi conçue :

« Citoyen président,

« Dis, je te prie, à la Société de ma part que j'étais hier trop sensiblement affectée pour avoir pu lui témoigner ma vive recon-

naissance du témoignage flatteur qu'elle a bien voulu m'accorder et du vif intérêt qu'elle a pris aux blessures de mon fils.

« Dis-lui, que j'avais fait à la Liberté le sacrifice de mes deux garçons, que l'un a péri auprès de Maubeuge et que l'autre n'a reçu que des blessures qui ne l'empêcheront pas longtemps d'aller prendre sa revanche sur ses assassins. Dis-lui enfin qu'ils n'ont fait tous deux que leur devoir et que mon vœu le plus grand est pour le triomphe de la République.

« Ta dévouée concitoyenne.

« BOULLAND, veuve MARTIN. »

Signé: J.-B. BRIOLAT, président; Cl. LE BLANC, secrétaire.

A l'armée, dans une parade militaire, les représentants du peuple firent apporter Martin sur une civière devant le front des troupes. L'un d'eux, dans une harangue, le donna en exemple, termina en lui disant : « Toi, je te fais sous-lieutenant », et lui accorda un congé pour aller se rétablir dans sa famille.

Bientôt, en effet, Mme Martin eut le plaisir de revoir son fils que les procès-verbaux de la Société populaire nous montrent revenu en convalescence à Saint-Dizier, et recevant, le 4 germinal ou 24 mars 1794, les honneurs de la séance.

Du coup, furent confondus certains individus malveillants qui, en cette époque du fort de la Terreur, tandis que les fils Martin combattaient avec cette énergie, n'avaient pas eu honte de lancer des accusations de modérantisme contre eux et contre leur mère. Désormais Mme Martin fut tranquille. Ce résultat, important pour l'époque, fut du reste le seul. La nomination si solennellement faite, ne fut pas réalisée.

Martin avait été, en effet, fort affaibli. Malgré la préservation relative de ses buffleteries, du grand chapeau à triangle de fer et de sa queue de cheveux abondants qui avait été tranchée par un terrible coup de sabre dont elle avait amorti la force, Martin avait reçu tant de blessures que, rien que sur la tête, on en comptait dix-huit ; et sur les épaules et les bras lacérés, elles formaient un réseau de cicatrices difficile à bien dénombrer.

Ce fut en vain que, se croyant guéri, il voulut rentrer dans son régiment à Sainte-Walbrugge, le 4 fructidor. Il n'y trouva pas de

sous-lieutenance vacante et, aux premières fatigues, ses blessures se rouvrirent. Le représentant du peuple Gillet, remarquant ce sous-officier qui se raidissait pour tenir à cheval et voyant la cause honorable de son épuisement, le renvoya paternellement à l'hôpital, puis en congé de convalescence. — Rentré à Saint-Dizier le 22 brumaire ou 12 novembre, il y passe huit semaines, en repart le 16 nivôse ou 5 janvier 1795, rejoint le dépôt à Vaucouleurs, rentre au commencement de mai dans l'armée de Sambre-et-Meuse où il retrouve son régiment, au bivouac, devant l'abbaye de Bonne-Espérance. En raison de son instruction, il est alors attaché au service de l'état-major, et assiste ainsi au siège de Luxembourg, derechef est renvoyé à l'hôpital et remis en congé ; ensuite, il est envoyé, en juillet, au quartier général, alors établi à Coblentz, puis en diverses missions, notamment à Liége, jusqu'au moment où, le 25 août 1796, il passe adjudant.

Le général Hoche s'était avisé, avec un succès d'ailleurs médiocre, de grouper ses cavaliers par division de spécialités d'armes : tous les dragons ensemble, tous les chasseurs de même, etc... Martin qui, de nouveau, a été attaché à l'état-major, cantonné à Volsfüle, du 11 au 26 pluviôse an V ou 30 janvier au 14 février 1797, nous y montre presque toute la cavalerie de l'armée de Sambre-et-Meuse réunie en une division composée de trois brigades, la 1re comprenant les 4e, 8e et 10e régiments, sous le général Klein ; la 2e, les 6e et 7e, aux ordres du général Parmerole ; la 3e, les 17e et 23e, sous le général Oswal. Le 24 germinal, le 19e de cavalerie y est encore adjoint. L'ensemble est groupé aux alentours de Zulpich ; puis une autre note de Martin nous montre que l'armée venant de prendre l'offensive, toute cette grosse cavalerie détournée de sa destination habituelle d'arme de réserve, couvre l'armée de son rideau et s'avance en masse d'avant-garde jusqu'à Boutzbach où, le 3 floréal ou 22 avril 1797, elle est arrêtée par l'avis de la signature des préliminaires de paix avec l'Autriche.

On retrouve Martin, le 7 prairial an V ou 26 mai 1797, au 23e de cavalerie, composant alors, avec le 19e, la brigade Palmarole, qui vient d'entrer dans le corps d'armée dit du Hundsrück, aux ordres du général Hardy.

On ne peut énumérer le détail des nombreuses rencontres de

cavalerie, des durs et obscurs combats des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin. A plusieurs reprises, la brigade Palmarole passe et repasse le fleuve.

Parmi les troupes adverses, il s'en trouvait une d'un genre particulier, espèce de pandours des confins militaires surnommés les Manteaux rouges, gens féroces qui, battant l'estrade entre les deux armées, surprenaient les sentinelles, les blessés, les traînards et, au mépris des lois de la guerre, leur coupaient la tête et les mutilaient atrocement. Une circonstante fortuite vint refréner leurs brigandages. Pour remplacer les anciens habits tombés en loques, la brigade avait fini par en recevoir de nouveaux, taillés dans du drap bleu provenant des magasins autrichiens mais dépourvus des revers aux couleurs distinctives. Soit par pénurie des draps convenables, soit pour plus de bénéfices, les fournisseurs les avaient omis. D'abord des soldats recousirent leurs vieux revers sur leurs habits neufs, mais c'était fort laid, puis quelqu'un s'avisa que, sans être tout à fait de la même nuance, le drap des Manteaux rouges ferait bel effet. On organisa la chasse aux Manteaux rouges. Avant le lever du jour, des hommes allaient se cacher en embuscade un peu en avant des derniers postes; le jour venu, un ou deux autres feignant d'être blessés s'arrangeaient pour se faire remarquer des découvertes de Manteaux rouges et les attiraient à leur suite du côté de l'embuscade qui tombait sur eux et leur enlevait avec la vie leurs manteaux d'écarlate. Bientôt, les habits bleus de la cavalerie s'ornèrent de revers triomphants, et les Manteaux rouges, s'apercevant que de chasseurs ils passaient gibier, devinrent beaucoup plus circonspects.

Le 14 ventôse an VI ou 4 mars 1798, la brigade Palmarole est mise en cantonnements, le 23[e] de cavalerie ayant son état-major à Gueldre et ses 1[re], 2[e], 3[e], 4[e], 5[e], 6[e] compagnies installées respectivement à Altkirch, Volbeck, Sousbach et environs, Nieuvkerk, Straelen, Kavelar et Capellen.

C'est seulement le 1[er] août 1798 que Martin passe sous-lieutenant. Le brevet, signé le 17 fructidor an VI par Treilhard, président du Directoire exécutif, rappelle, d'un côté le détail des services, de l'autre contient cette mention, alors considérée comme la plus honorable : « A fait les campagnes de la Liberté. »

Dans ces pays de Liége, de Gueldre, de Hollande et de la rive gauche du Rhin, où les eaux de la Meuse semblent apporter les courants de l'esprit français, les idées et les troupes de la République avaient été particulièrement bien accueillies. Leur stricte discipline, les égards qu'elles s'efforçaient d'apporter dans leur occupation du pays devenu français avaient établi des relations si cordiales que, en bien des localités, des mariages en résultèrent. Au cours des réceptions données par le général Lefebvre, Martin avait eu, selon l'expression du temps, l'occasion de donner des soins à Mlle Thérèse-Mathilde van Baërll, d'une famille noble du pays, apparentée aux de Richard, aux von Goldbeck, aux de Colomb, et il l'avait épousée à Gueldre, département de la Roer, le 14 frimaire an VII (4 décembre 1798).

Certains passages de deux des lettres qu'il lui écrivait nous montrent combien les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin furent longtemps plus riches de gloire que de bien-être.

La première date du moment où le Directoire, tentant trois actions coordonnées, faisait avancer l'armée d'Italie, sous Schérer, de l'Adige vers la Brenta; opposait en Suisse, à l'invasion des Austro-Russes, l'armée du Danube, commandée par Masséna, et pour dégager un peu celui-ci et en cas de succès se joindre à lui, il ordonnait à l'armée du Rhin, devenue armée du Danube, aux ordres de Jourdan, de déboucher de la Forêt-Noire sur les Autrichiens de la Souabe.

D'Hautpoul y commandait la réserve de grosse cavalerie : 1er, 2e carabiniers; 6e, 8e, 9e, 10e, 19e, 23e de cavalerie de bataille, plus sept compagnies d'artillerie légère et il établissait son quartier général à Ladembourg, au nord du Neckar.

Schries-Hausen, le 9 brumaire an VIII (31 octobre 1799).

« J'ai reçu hier soir, ma bonne amie, la tienne du 28 du mois dernier. Tu penses bien qu'elle m'a causé beaucoup de plaisir. Nous ne sommes pas encore payés, nous sommes sur la rive droite du Rhin et nous vivons aux dépens de ses malheureux habitants. Il est vrai que, sans cette ressource, nous serions nous-même[s] fort à plaindre.

« Je crois que le général Mortier m'a demandé pour être un de ses aides de camp. S'il m'écrit directement, j'accepterai sa proposition à certaines conditions qu'il ne me refusera sûrement pas.

« Tu désires aussi ardemment que moi notre rapprochement pour l'hyver. Peut-être, ma bonne, aura-t-il lieu si nos affaires militaires se soutiennent dans l'état où elles sont aujourd'hui. Il paraît que la fin de la campagne sera aussi glorieuse pour nous que le commencement paraissait devoir l'être pour l'ennemi.

« Nous faisons dans ce moment-ci, la guerre d'une manière peu dangereuse, mais très pénible. Jours et nuits nous sommes à cheval dans la crainte d'être surpris par les houzards autrichiens retirés dans des montagnes et des bois presque inaccessibles. Nous les y visitons cependant de temps en temps avec succès.

« Adieu, ma bonne Thérèse, ménage-toi bien pour ta chère petite Mélanie et pour ton pauvre ami qui vous embrasse de tout son cœur.

« MARTIN. »

Masséna ayant repoussé de la Suisse l'invasion russe de Souvaroff, mais Jourdan, moins heureux à Stokach contre les Autrichiens de l'archiduc Charles, ayant dû repasser le Rhin, Masséna était venu le remplacer. — Sous ses ordres, les Français avaient exécuté divers retours offensifs, notamment vers Philipsbourg. On en trouve une mention dans cette note de Martin : « Le « 23 brumaire an VIII, 16 novembre 1797, le 23e a fait six cents pri- « sonniers devant Philipsbourg. »

Puis, à Masséna, succède Moreau, qui échelonne ses quinze divisions le long du Rhin, de Düsseldorf au mont Gothard. En face d'eux, les Autrichiens prennent leurs quartiers d'hiver dans la Forêt-Noire. La lettre suivante nous indique quels étaient encore, en ce temps, les misères et les besoins des troupes françaises.

Tholay, le 24 nivôse, an VIII de la République française
(14 janvier 1800).

« Ma chère Thérèse,

« Tes lettres du 27 septembre et 13 nivôse que j'ai reçues presque ensemble ont détruit mes inquiétudes et le chagrin que j'éprouvais de ne pas recevoir de tes nouvelles.

« Si tu savais comme je suis content et heureux quand je sais que toi et notre petite Mélanie vous portez bien, cela doit t'engager à m'écrire très souvent.

« Depuis huit ou dix jours nous avons quitté les bords du Rhin, et nous sommes rapprochés de la France pour prendre de très mauvais quartiers d'hiver.

« Les environs de Saarlouis sont échus en partage au régiment en sorte que je ne suis éloigné de toi que de quarante lieues. Encore une petite route comme celle que nous venons de faire et je serai bien près de toi.

« On parle ici comme partout de guerre et de paix, faut espérer que nous aurons la dernière.

« Il va y avoir un peu d'avancement au régiment. Le commandant m'a promis de me faire lieutenant. La paye n'est pas beaucoup plus forte, mais c'est toujours un acheminement à un autre grade.

« Je suis, dans ce moment, vêtu comme un paysan. Un gilet et pantalon de moleton gris, une paire de gros souliers font toute ma toilette depuis deux mois et pour m'embellir j'ai d'épaisses moustaches, que je ne veux couper que le jour de notre réunion.

« Boulland (1), est sensible à ton souvenir. Nous habitons et couchons ensemble depuis quelques jours. Toujours pas d'argent. Nous sommes gueux comme des rats d'église. Si on nous payait tout à la fois, je toucherais une douzaine de louis, dont je t'enverrais les deux tiers.

« Je t'embrasse, ma chère Thérèse, et ma petite brunette. Crois que personne au monde ne m'est plus cher que toi et elle.

« Ton sincère ami.

« MARTIN. »

Ainsi que cette lettre le faisait pressentir, Martin passe lieutenant. La nomination faite par le conseil du corps des officiers du 23e, le 8 pluviôse an VIII, est confirmée par arrêté consulaire. « Cet officier est fort estimé dans le corps », dit le rapport du ministre aux Consuls.

(1) Son cousin germain, servant aussi dans le 23e de cavalerie.

Le Consulat se montre meilleur administrateur que le Directoire. L'armée est payée et rhabillée.

Une miniature que Martin fit alors exécuter à Strasbourg, nous le représente en lieutenant du 23e de cavalerie.

L'habit bleu à revers roses tranche sur le gilet blanc; les boutons au nº 23 et les courtes épaulettes sont d'argent; les sourcils, les moustaches et les légers favoris châtains contrastent avec la coiffure soigneusement poudrée. L'allure générale de l'armée n'a d'ailleurs plus rien du débraillé révolutionnaire, et ses vieux corps, notamment, joignent à l'esprit républicain de l'ancienne armée de Sambre-et-Meuse la régularité de tenue de l'ancien régime.

Pour repousser les menaces de deux nouvelles invasions, Moreau et Bonaparte prennent l'offensive, l'un en Allemagne, l'autre en Italie.

Dans l'armée de Moreau et, plus spécialement, au corps de Lecourbe, en la divison Montrichard, sert le 23e de cavalerie. Tantôt dans ses rangs, tantôt comme attaché à l'état-major, Martin y fait la campagne et, avec son laconisme habituel, nous résume ainsi son propre itinéraire.

« Route de Strasbourg à Léoben en Styrie : Strasbourg, Vilstett, Offembourg, Gegenbach, vallée de la Kinski, Haslach, Horneberg, Forêt-Noire, Schramberg *(id.)*, Rottweiler (Souabe), Tutlingen *(id.)*, Moeskirch *(id.)* bataille; Pfülendorf, Alschausen, commanderie; Aulendorf, château du comte de Kœnigsek; Leutkirch, petite ville; Memmingen, belle ville; Mindelheim, petite ville; Bucloë, poste; Landsberg (Bavière), forte canonnade; Veilheim, Benedicbeuren, grande abbaye au pied des montagnes; Tolz, petite ville; Feldkirch; Rosenheim, près l'Inn et passage de cette rivière; Trauenstein; Salzbourg, bataille; Kammer; Gmünd; Kremmunster, combat; Firningen; Steyr, sur l'Enns; Veyer; Neumarken; Reifling; Eisnach; Vordenberg; Trofayach; Léoben. »

Le passage du Rhin avait eu lieu le 3 avril.

Le 5 mai, à la sanglante bataille de Moeskirch, se produisit un incident singulier. Le 23e de cavalerie et un régiment de hussards hongrois étant lancés l'un contre l'autre, à une quarantaine de

toises de distance, les chevaux des deux régiments firent demi-tour; une seconde, une troisième tentative furent infructueuses; les chevaux tournaient toujours et les deux adversaires ne purent s'aborder. Changés de place et contre d'autres troupes, les chevaux du 23e de cavalerie répondirent comme d'habitude à l'impulsion de leurs cavaliers. Le 23e de cavalerie était d'ailleurs un vieux corps composé de chevaux assouplis et de soldats expérimentés, et le régiment ennemi ne paraissait pas en moins bon état.

Plusieurs années après, Martin s'entretenant un jour avec des officiers autrichiens des choses du métier et de l'humeur singulière que les chevaux montrent parfois, leur racontait ce fait. L'un d'eux en avait entendu parler, mais n'en connaissait pas d'explication. Un vieux major avait été témoin d'un fait semblable entre le régiment où il servait et un corps de cavalerie turque, « mais, ajoutait-il, cette fois, on s'était aperçu, le lendemain, que quelques hommes d'un autre corps, tués l'avant-veille dans une escarmouche, avaient été enterrés en cet endroit à une faible profondeur, et l'on avait pensé que quelques chevaux d'un côté, sentant l'odeur des cadavres encore frais, avaient tourné pour ne pas marcher dessus, et que les autres avaient agi de même par imitation. » A Moeskirch, cette vérification n'avait pas été faite, cependant il ne semblait pas qu'à cet endroit-là il y eût eu de rencontre antérieure ni de cadavre enterré; et il paraissait bizarre que, même s'il y eût quelques cadavres, ils eussent pu arrêter des chevaux militaires, dont la plupart étaient déjà passés, bien des fois par-dessus des morts et des blessés.

L'armée autrichienne, battue par Moreau, le 3 décembre, à Hohenlinden, ayant néanmoins pu se rallier derrière la Salza, en avant de Salzbourg, Lecourbe, qui formait alors la droite de l'armée française, vint l'y attaquer. Le 13 décembre, il passa la Saal; le 14. un brouillard épais servit, puis desservit les Français. D'abord, les cachant, il leur permit d'occuper les gués, les bois, de s'étendre dans la grande pleine de Volksbrücke, en avant du village de Valtz jusqu'à celui de Goltz, presque sous le nez des Autrichiens qui, tout en sentant leur présence, ne pouvaient discerner leurs mouvements et se contentaient de les attendre. Mais, vers midi, le soleil déchirant le rideau, les 8e et 9e hussards fran-

çais, qui marchaient en tête, virent, à cent pas d'eux, plusieurs lignes de cavalerie autrichienne dont la première se précipita aussitôt sur eux. Ils ne furent dégagés que par une furieuse charge du 11e dragons et de belles manœuvres du 23e de cavalerie qui, demeuré seule troupe de réserve, contint les retours offensifs de l'ennemi en le menaçant de son intervention, tout en réussissant à ne point s'engager. Un peu plus tard, Lecourbe, pour des raisons stratégiques, ayant abandonné Goltz et resserrant son infanterie sur Valtz, la cavalerie autrichienne, se trompant sur le sens de ces mouvements ou voulant dissimuler la retraite des siens, se répandit de nouveau dans la plaine. Mais les quatre régiments réunis la balayèrent en lui faisant des prisonniers. Le colonel Noirot, qui commandait le 23e, se trouvant, à un moment, fort avant dans la mêlée et très pressé des ennemis, Martin eut la chance de s'en apercevoir. Il accourut et, tout en recevant deux coups de sabre dont il ne fut blessé que légèrement, il fit place nette autour de lui et le dégagea.

A Steyer, le 24 décembre 1800, la conclusion d'un armistice préluda à celle de la paix. Un jour, Martin et son cousin Boulland, sous-lieutenant dans le même régiment, étaient en train de prendre un bain, lorsque du cabinet voisin s'éleva une voix. Elle chantait en français et sa chanson, jadis en vogue aux gardes du corps de l'ancienne Cour, contenait allusion à une parente des Martin. Quand le couplet fut fini, Martin répondit par le suivant; le voisin riposta par le troisième. De part et d'autre, on s'étonna; au sortir des cabinets de bain, on se vit. Le voisin était un gentilhomme de l'armée de Condé, de la famille champenoise des du Gretz. Depuis de longues années, il n'avait point eu de nouvelles du pays; on lui donna obligeamment toutes celles que l'on put; oubliant momentanément la diversité des partis, on causa en compatriotes, puis l'heure avançant, s'étant salués, chacun regagna son camp.

Un peu plus tard, le 9 février 1801, était signé le traité de Lunéville, par lequel l'Autriche et l'Empire reconnaissaient à la France toute la rive gauche du Rhin. Le 23e de cavalerie vint tenir garnison à Saint-Germain. — Le 16 décembre, Martin fut fait adjudant-major; puis, son ancien colonel, Édouard Mortier, devenu général, et son colonel, Noirot, lui manifestèrent leur gra-

titude de ses services en l'aidant à passer, le 13 août 1802, comme lieutenant en premier dans le régiment des chasseurs à cheval de la Garde consulaire, que le premier Consul formait alors du noyau de ses anciens guides et d'hommes d'élite choisis dans les divers régiments en raison de leur bravoure et de leur instruction.

Dès lors, durant neuf années, son histoire militaire est celle de ce corps brillant. De 1804 à 1811, il y fait les campagnes des Côtes de l'Océan, de Prusse, de Pologne, d'Espagne, d'Autriche, et encore d'Espagne. Notamment il combat à Austerlitz, le 2 décembre 1805; à Iéna, le 14 octobre 1806. Il est, le 25 octobre suivant, à Potsdam, le 3 novembre, à Berlin; le 24 novembre, à Posen; le 18 décembre, à Varsovie. Il prend part, le 8 février 1807, à la bataille d'Eylau et il assiste à celle de Friedland.

Il devient capitaine adjudant-major le 3 février 1804, chef d'escadron le 16 février 1807, membre de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, officier le 17 novembre 1808; par décret du 1er février 1808, il reçoit une dotation de 2.000 fr. de rente sur le Mont-Napoléon, et il est fait deux fois chevalier de l'Empire : la première fois par lettres patentes du 8 septembre 1808; la seconde, le 15 mars 1810.

Ce fut un peu avant la campagne d'Austerlitz que, en 1805, Martin fit faire son portrait en pied, de grandeur naturelle, peint par Casanova, retouché par son maître David et dont, en 1879, le peintre Crès a exécuté une fort belle copie.

Avec encore plus de détails que le portrait équestre du lieutenant Dieudonné, fait par Gros, il donne une représentation parfaite de ce costume si riche et que, cependant, Napoléon, si simple pour lui-même, ne trouvait pas assez somptueux pour la valeur de ses braves.

Martin est debout sur un tertre sablonneux, dominant une vallée du Danube. Sa main gauche, gantée, s'appuie sur la poignée de son sabre; sa droite tient son large colback. Les lignes blanchâtres qui sillonnent sa figure en respectant ses traits, sont des cicatrices de blessures. Les cheveux et les moustaches sont châtains. Le front large et haut, ombragé de courtes boucles à la Titus, les yeux gris-bleus, aux regards fermes, les pectoraux puissants, les jarrets nerveux, l'ensemble du personnage bien campé, donnent une impression générale de beauté mâle et vigoureuse.

Le buste est revêtu d'un dolman vert à brandebourgs, boutons et galons d'or, entouré d'une ceinture d'or et de soie verte. Il est traversé du baudrier noir bordé d'or qui supporte la giberne, et il est décoré de l'insigne d'argent du légionnaire. Sur l'épaule gauche et rattachée par une fourrure à larges trèfles d'or, est jetée une pelisse écarlate à brandebourgs, boutons et galons en or, et dont le col et les poignets sont garnis d'une fourrure blanche à reflets ardoisés dite de renard bleu. Les manches du dolman et celles de la pelisse portent en or les trois galons de capitaine. La culotte de peau jaune s'enfonce dans des bottes hongroises de maroquin rouge échancrées en cœur bordées d'or et galonnées d'or sur les coutures, ornées de glands d'or et dont les talons noirs sont garnis d'éperons d'or à la chevalière.

Le colback, en ourson noir, est surmonté du plumet vert à sommet rouge, et garni de tresses d'or et d'une flamme retombante de drap rouge piqueté d'or et à gland d'or. Le sabre d'ordonnance à fourreau de cuivre doré, la sabretache dont on ne voit que la face intérieure en cuir vert, sont suspendus par des courroies de maroquin rouge à un ceinturon de même bordé de deux baguettes de passementerie d'or.

L'aigle d'or du baudrier, les autres aigles d'or en relief sur les phalères du ceinturon et de ses courroies sont les insignes de la Garde.

Durant la suite de l'Empire, cette tenue paraît n'avoir subi qu'une seule modification et de pur détail : le remplacement du plumet vert à sommet rouge par le plumet entièrement rouge devenu l'un des insignes de la Garde. La date de ce changement est précisée dans le passage, ci-dessous, d'une lettre en date de Burgos, le 18 mai 1808, adressée par le général Lefebvre-Desnouettes au major qui commandait alors le dépôt à Versailles. « Je désire décidément que vous adoptiez le plumet rouge, l'on enverra ceux que l'on a au régiment pour le chapeau. » On peut encore mentionner qu'en outre du sabre d'ordonnance figuré sur ce portrait, les officiers de chasseurs à cheval tels que Martin, qui commandaient en même temps un détachement de mameluks, portaient parfois le cimeterre oriental soit en véritable damas d'Orient, soit en damas français de la manufacture de Versailles.

De cette dernière sorte était celui dont le prince Eugène fit don à Martin et qui était contenu dans un fourreau en chagrin noir à garnitures dorées, avec poignée à tête de lion et chaînette d'or.

La journée d'Eylau avait été très dure. A deux reprises, les escadrons de la Garde traversèrent les masses russes, détruisirent leur artillerie, puis les retraversèrent, revinrent sur elles, les refoulèrent, mais ne triomphèrent de leur résistance qu'au prix de pertes nombreuses. Entre deux charges, en face des carrés russes, Martin tendait sa gourde à son chef et voisin, le général Dahlmann, lorsque celui-ci tomba atteint d'un biscaïen. Blessé grièvement à la hanche droite, il mourut le lendemain. Ce fut Martin qui, sur sa demande, rapporta son cœur à sa veuve. Une note de Martin précise que, en cette seule journée, son régiment, dit le 1er (car à ce moment le corps des chasseurs de la Garde était divisé en deux régiments), eut vingt et un officiers, deux cent vingt-quatre sous-officiers ou cavaliers, tant vieux chasseurs que vélites et mameluks, tués ou blessés et plus de deux cent trente-cinq chevaux mis hors de combat. Tels furent les services rendus par le dévouement des chasseurs, que Napoléon alla les remercier pour ainsi dire individuellement, passant dans les rangs trop éclaircis, appelant par leurs noms tous ceux dont il se souvenait, et il montra qu'il se souvenait de beaucoup, les touchant de ses mains aux bras, aux épaules, les appelant « ses compagnons », « ses invincibles » et donnant des regrets aux morts.

Aussi, à Friedland, voulut-il les ménager. Il s'appliqua à gagner la victoire sans faire donner la cavalerie ni l'infanterie de sa Garde.

Martin le précise dans la lettre suivante :

Friedland, le 15 juin 1807.

« L'Empereur a hier gagné une grande victoire sur les Russes qui ont perdu plus de vingt mille hommes, tant tués que blessés ou pris. La Garde à pied et à cheval n'a pas donné. Nous nous portons tous bien et volons à de nouveaux succès qui, à ce que nous espérons, nous amèneront la paix.

« Je désire, ma bonne et tendre amie, que ma lettre te parvienne en même temps que le bulletin pour t'ôter toute inquiétude.

« Il m'a été impossible de t'écrire depuis le 6 que nous sommes entrés en campagne.

« Nous avons gagné une première bataille le 10. Le pauvre Lafontaine (1) y a été tué. Je l'avais vu la veille. J'ai eu l'honneur de voir Monsieur le maréchal Mortier qui m'a comblé d'amitiés et m'a beaucoup parlé de toi et de son filleul.

« Adieu, ma bonne et tendre mère, etc. »

En bataille, bon manœuvrier et escrimeur redoutable; au demeurant, de caractère bienveillant, parlant couramment le latin, l'allemand, ayant appris l'espagnol et même du polonais, ce qui lui donne des facilités pour entrer partout en relations avec l'habitant, Martin s'applique volontiers à apporter dans la guerre les ménagements que peuvent comporter l'humanité et une exacte discipline; même en Espagne où, à ce moment, la réciprocité est si rare, il y persiste encore.

En 1808, au lendemain de la victoire de Medina del Rio Secco, découvrant, dans le jardin d'un curé, le trésor et les reliques de son église, que celui-ci y a mal cachés, il les lui sauve de toute déprédation.

A Burgos, venant de forcer avec ses chasseurs et ses mameluks, l'entrée d'un des faubourgs, il réussit à préserver de graves inconvénients des religieuses que des pillards saisissaient déjà. « Chasseurs, la main aux dames! » commande-t-il, le sabre au poing. Lui-même donne le bras à l'abbesse et les chasseurs conduisent les nonnes jusqu'à une des églises où des habitants se réfugient sous la protection des piquets de la vieille Garde à pied.

Après la campagne d'Autriche, en décembre 1809, il retourne encore en Espagne. En juin 1810, il est installé à Castroxeritz, avec une partie du régiment de marche de la Garde formé de

(1) Lafontaine (Antoine-Joseph), cavalier dans Mestre-de-camp-cavalerie en 1782, sous-lieutenant en 1792, tué chef d'escadron au 7e cuirassiers, à Heilsberg, le 10 juin 1807.

chasseurs à cheval, de mameluks et de chevau-légers lanciers polonais. La discipline de la Garde ménage les habitants, la ferveur catholique des Polonais inspire confiance au clergé de la ville, la connaissance du latin que possèdent beaucoup de ces jeunes gens de bonne famille, leur permet de s'entendre en cette langue avec les bourgeois les plus instruits. De bons rapports s'établissent entre ces troupes et les habitants. Tandis que les campagnes, hostiles, sont en proie aux incursions des guérillas, la ville est tranquille.

C'est à Castroxeritz, le 4 juin 1810, que lui arrive la lettre ci-dessous, écrite à Dieppe, le 10 mai précédent, par son ami Rougeot, capitaine aux chasseurs de la Garde. Elle contient quelques détails sur les voyages et projets de voyage de l'Empereur et de l'impératrice Marie-Louise, sur cette particularité de la collation à Martin, le 14 mars 1810, d'un deuxième titre de chevalier de l'Empire, sur les nominations et les fêtes dans la Garde.

Dieppe, 10 mai 1810.

« Il y a trois jours, mon cher Martin, que je suis arrivé dans cette ville commandant un escadron pour attendre Sa Majesté et il paraît que mon absence se prolongera jusque vers le 1er juin, l'Empereur n'étant attendu ici que le 26 de ce mois.

« Tu n'ignores pas, sans doute, que Leurs Majestés sont en voyage depuis près de trois semaines. Ils sont pour le moment à Anvers et je serais très content que nous ne fussions pas trompés sur l'époque de leur arrivée dans cette ville malgré que j'y sois chez des personnes qui font tout ce qu'elles peuvent pour rendre mon séjour agréable, mais tu sais, par expérience, qu'on n'est vraiment heureux qu'auprès de son amie. Plût à Dieu que tu en sois aussi rapproché que moi, mais je crains bien, mon cher Martin, que l'époque qui doit nous réunir ne soit très reculée, car on parle déjà qu'un nouveau voyage va succéder à celui-ci et que nous ne tarderons pas à prendre notre essor vers l'ancienne résidence du Prince des Chrétiens, ce qui ne m'accommoderait pas beaucoup, malgré tous les avantages qu'il y aurait à parcourir d'aussi jolis climats. Mais tu sçais que les voyages n'augmentent

pas les finances ; la ville de Dieppe m'en donne journellement des preuves.

« Il a été souvent question de toi, et chaque jour, notre amitié pour toi se manifestait par des toasts nombreux et si la multiplicité des santés qu'on t'a portées à amélioré la tienne, Bockenheim (1) doit avoir moins de mentons que toi, sa joue est moins large et moins rubiconde que la tienne.

« Les dotations et gratifications sur lesquelles on comptait beaucoup à l'époque du mariage de l'Empereur, paraissent s'être changées en fumée. Il y a eu beaucoup de nominations de chevaliers dans l'infanterie de la Garde, je crois qu'elles sont au nombre de soixante dix-huit. Mais pour la cavalerie, il n'y en a pas encore ou si ce n'est pour les chefs d'escadron.

« J'ai été chez M. Guyot (2) pour lui montrer ta seconde nomination de chevalier. Il m'a juré qu'il ignorait que Desmichels et toi le fussiez et m'a bien assuré qu'il ne s'en tiendrait pas là.

« Il paraît qu'il y a un nouveau travail, car le maréchal Bessières a dit dernièrement devant plusieurs officiers que tous les capitaines le seraient sous peu. Il serait impossible dans ce cas que tu ne sois pas baron, mais c'est la partie des rentes qui devient la plus essentielle et on n'en dit pas un mot.

« Adieu, mon ami, je t'embrasse de cœur.

« ROUGEOT.

« Mes amitiés à Kirman (3), Bockenheim, enfin à tous mes camarades.

« On fait beaucoup de préparatifs pour les fêtes qui devaient avoir lieu dans ce mois. Le champ de Mars et l'École militaire sont pleins d'ouvriers. La cour qu'il faut traverser pour aller dans l'ancien logement du général Guyot et l'autre cour parallèle du côté de l'infanterie sont converties en deux salles immenses. L'une servira pour le banquet et l'autre pour le bal. Cette fête coûtera

---

(1) Bockenheim, chirurgien des chasseurs à cheval de la Garde et des mameluks.

(2) Le général comte Guyot, colonel major au même corps.

(3) Kirman, chef d'escadron aux chasseurs de la Garde.

dix-huit cent mille francs, dit-on. Les régiments de la Garde doivent supporter cette dépense ; ce n'est pas ce qu'il y aura de plus beau. Je te réembrasse.

« M. de Marbœuf, ex-capitaine d'ordonnance de l'Empereur, vient d'être nommé chef d'escadron chez nous. On ne dit rien des autres places vacantes. »

La concession du titre de baron ne devait être faite que deux ans plus tard, après la Moskowa ; et, à la suite de la perte des pièces officielles, au cours de la retraite de Russie, elle devait même recevoir un nouveau libellé par décret rendu à Dresde, le 3 septembre 1813. Les armoiries furent : celles de chevalier : *tiercé en fasce d'azur au casque antique d'or, de gueules au signe des chevaliers et d'or échiqueté de sable de quatre tires ;* celles de baron ; *coupé au premier parti d'azur au casque antique d'or et des barons militaires, au deuxième d'or échiqueté de sable de quatre tires.* A part le signe du légionnaire et celui du baron qui sont la caractéristique de chaque titre dans chaque écusson, les éléments principaux sont les mêmes, simplement disposés de façon différente. Dans le langage symbolique du blason du premier Empire, le casque d'or indique que Martin a commencé sa carrière dans les dragons ; les gueules et l'échiquier signifient que ces titres sont le prix de son sang versé sur les champs de bataille, l'azur est un rappel du champ des anciens Martin qui portaient : *d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un chien passant d'argent* (d'Hozier, 1696 : *généralité de Champagne, élection de Saint-Dizier).* Martin aurait désiré que le rappel fût plus complet ; mais, toujours en campagne, il n'avait pas eu le temps de surveiller ces détails de chancellerie.

En 1810 et 1811, il est sans cesse en courses dans les provinces de Léon et de la Vieille-Castille. De Villafranca à Burgos, de cette ville à Castroxeritz, de là à Valladolid, puis à Rio Secco et à travers nombre d'autres localités, à la tête d'un détachement mixte de chasseurs à cheval de la Garde, de mameluks et de lanciers polonais, il va et vient, tantôt opérant isolément ou dans des actions combinées contre diverses guérillas, notamment contre celles de don Julian Sanchez et de Xavier Mina ; tantôt en réunion

avec les autres détachements de la Garde commandés par Bessières, dans l'armée avec laquelle Masséna manœuvre contre les généraux anglais Crawford et Wellington. Après la bataille de Fuentès de Onoro, il coopère à une diversion aidant au dégagement du général Brenier qui, cerné dans Almeida, parvint à se faire jour à travers les Anglais et fut recueilli par la cavalerie envoyée à sa rencontre. Cette campagne en un pays difficile fut très pénible. « J'ai reçu, mon cher Martin, votre dernière lettre du 18 de may avec l'état de situation du 16 (lui écrivait, le 19 juin 1811, le général Guyot, dont la lettre lui arrivait le 4 juillet, à Rio Secco). Quand on se reporte à l'effectif que vous aviez il y a dix-huit mois on est effrayé de la différence qu'il y a. Cependant, cela ne pouvait être autrement avec un service aussi actif que celui que vous avez fait, et les différentes actions que vous avez eues. La dernière course dont vous me parlez aujourd'hui vous affaiblira encore. Vous avez été témoin d'un fait d'armes bien étonnant, bien grand de la part du général Brenier. Il a fait ici une belle sensation parmi le public même. »

Ensuite, commandant un détachement mixte des chasseurs à cheval, de mameluks et de chevau-légers polonais de la Garde, Martin opère en Vieille-Castille, sous le général Dorsenne.

Le 25 août, à San Martin de Torrès et à Palciros, malgré l'opiniâtre défense des hussards galiciens, il vient de remporter sur eux un avantage signalé qui est relaté dans l'ouvrage : *Victoires et conquêtes*, lorsqu'il apprend que, depuis le 6 août, il est nommé colonel du 6ᵉ cuirassiers. « On dit que c'est à coup sûr le plus beau des régiments de cuirassiers, tant par la belle tenue de ce corps que par la belle espèce d'hommes qui le composent », lui écrivait, le 26 septembre, son cousin et ami Rougeot.

Par une coïncidence curieuse, ce régiment, où Martin devait être frappé de sa dernière blessure, représentait en partie celui où il avait reçu les premières, car, lors de son organisation en 6ᵉ cuirassiers, il avait été formé pour un quart avec un des escadrons de l'ancien Mestre-de-camp ou 23ᵉ de cavalerie. Ses vétérans, disposés à critiquer la nomination d'un *mirliflor* de la Garde, manifestèrent leur satisfaction lorsque, dans le brillant chef qui leur arrivait des chasseurs, où on l'appelait « le beau chevalier

Martin », ils reconnurent l'ancien camarade à la figure balafrée qu'autrefois, pour ses exploits aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, ils avaient surnommé « Martin le Sabreur ».

La vie militaire de cette époque se passait en courses incessantes d'un bout de l'Europe à l'autre.

A franc étrier, Martin rentre à Paris. Il allègue avec raison que, venant de passer deux années en Espagne, il a besoin d'un congé d'un mois avant d'aller en Allemagne. Il le demande le 30 novembre et apprend qu'il va être refusé. Or, à ce moment, sauf avec l'Angleterre et les Espagnols, la France était en paix, l'Allemagne tranquille suivait facilement l'impulsion française, et des congés étaient accordés libéralement aux militaires revenant d'Italie. *Le ministre de la guerre*, disait-on dans les salons parisiens, *ne refusait des séjours à Paris aux officiers revenus d'Espagne que sous la pression du ministre de la Police, désireux d'éviter que l'opinion publique de la capitale ne s'inquiétât de leurs récits sur la manière insuffisamment satisfaisante dont les choses marchaient là-bas*. Naturellement, ces procédés ombrageux manquaient leur but et, en outre, ils irritaient les militaires qui, souvent, adressaient jusqu'à l'Empereur des réclamations très vives.

Contre ces procédés du ministre, Martin avait un palliatif. Tout colonel nouvellement promu avait le droit et le devoir de prêter serment entre les mains de Sa Majesté. Dès le 2 décembre, il avait donc invoqué auprès du prince de Neufchâtel le bénéfice de cette prescription. L'attente de l'audience fournit plusieurs jours de répit ; puis, au cours de celle-ci, l'Empereur se montra aimable pour un de ses anciens et accorda encore quelques autres jours. Un accommodement se fit. Une réponse officielle du ministre de la Guerre reproduisit le refus accoutumé : « Monsieur, les circonstances actuelles ne me permettent pas d'accueillir la demande de congé que vous m'avez adressée... Vous m'informerez du jour de votre départ »; seulement, elle ne fut datée que du 10 janvier 1812 et, ayant déjà obtenu auparavant trois semaines de séjour, dès le 24 décembre, Martin était reparti courant la poste. Du 26 au 3 janvier suivant, il vérifiait, à Ath, le dépôt du 6e et, le 18, il rejoignait le régiment lui-même, à Gœttingen.

L'horizon, alors encore calme, se rembrunit peu à peu du côté de la Russie et, six mois plus tard, la guerre éclate.

Du 19 janvier au 22 juin, une longue chevauchée dirigée d'abord du Sud au Nord, à travers la Westphalie et le département français des Bouches-de-l'Elbe, puis orientée vers l'Est, à travers le Mecklembourg, le Lauenbourg, la Prusse, le grand-duché de Varsovie, conduit le 6e cuirassiers, fort de plus de neuf cents armures, jusqu'au bord du Niémen, frontière de l'empire russe.

Le 24 juin 1811, le fleuve est passé.

Aux ordres de Davout, puis de Murat dont, au milieu des escadrons cuirassés de fer, on voit briller le grand casque d'or, le 6e cuirassiers fait partie de la cavalerie qui, à l'avant-garde de la Grande-Armée, presse la retraite des Russes.

A plusieurs reprises, ceux-ci sont attaqués, mais refusant toute bataille générale, ils se contentent de soutenir des combats d'arrière-garde.

C'est ainsi que, le 23 juillet, près de Bionylniky, selon l'itinéraire de Martin, s'engage « une action très chaude où ont pris part les 61e, 88e, et 108e d'infanterie de ligne qui s'y sont couverts de gloire ».

Le 14 août, est livré, près de Krasnoï, « un combat dans lequel l'ennemi perd huit pièces de canon, beaucoup de prisonniers et laisse plus de quinze cents morts ».

« Le 21, combat sanglant à trois lieues de Smolensk. »

Le 5 septembre, le 6e est en avant de l'abbaye de Kolotskoï; le 6, il est près de Borodino.

Là, les Russes ont fait halte dans une position déjà forte d'obstacles naturels et renforcée de redoutes. Les Français viennent s'installer en face d'eux. Le soir on entend venir du camp russe le chant des hymnes religieux. Autour des maigres feux de leurs bivouacs, les Français font leurs derniers préparatifs et répondent aux Russes par des chansons à la mode, grivoises ou patriotiques; au nombre de ces dernières est le chant d'opéra de *Roland*.

Le lendemain 7, la bataille fait rage. Le rôle que jouèrent les cuirassiers de Caulaincourt dans l'enlèvement dramatique de la grande redoute de la gauche russe, et ceux de Valence dans le

combat avec la cavalerie ennemie, et la prise des redoutes de la droite est trop connu pour être retracé ici. Laconiquement, Martin note : « Bataille de la Moskowa, mon régiment a perdu 85 chevaux, 22 cuirassiers tués et 28 blessés, dont deux officiers. »

« Le 8, combat et charges de cavalerie près de Mojaïsk. »

La marche à la suite de l'armée russe continue, et quelques semaines plus tard, Mme Martin reçoit, à Paris, un billet ainsi conçu :

Du bivouac, le 10 septembre 1812.

« Ma bonne et tendre amie, nous avons remporté, le 7 du courant, une victoire complète sur toute l'armée russe. Je me porte bien et il ne m'est arrivé aucun accident. Rougeot est aussi en bonne santé. J'espère qu'il ne sera rien arrivé de fâcheux à Lavocat (1). Eugène s'en est tiré fort heureusement. Dans trois ou quatre jours nous serons sous les murs de Moscou. »

En effet, l'itinéraire porte : « 14, entrée à Moscou, bivouac près le grand hôpital, à une lieue de la ville. »

Quelques jours après, dans une revue, l'Empereur accorde diverses récompenses au régiment; puis, s'adressant au colonel : « Martin, je connais votre désir d'être fait commandeur, mais vous êtes encore trop jeune colonel, il faut viser les étoiles »; et lui mettant la main sur l'épaule : « Colonel, je vous fais baron. » La perte, au cours de la retraite, des pièces relatives à cette nomination, amena son renouvellement par décret rendu à Dresde le 3 septembre 1813.

Murat, les Polonais de Poniatowski, et les cuirassiers qu'on en était venu à employer presque à des explorations de cavalerie légère, avaient d'abord recherché, sur la rive gauche de la Moskowa, la piste perdue des Russes; puis, relevant des traces de leur retraite vers le Sud, ils avaient franchi la Moskowa, le 20,

---

(1) Lavocat et Eugène Payart, deux autres cousins de Martin, le premier chef d'escadron au 9e chasseurs et qui fut tué; le second, alors lieutenant au 6e cuirassiers et qui y devint capitaine.

ils les avaient retrouvés le 21 sur la route de Podol et, les suivant à vue, ils étaient arrivés, le 23, à une demi-lieue de cette ville.

En route, on ramassait des traînards; mais, comme on n'avait que faire de s'encombrer de prisonniers, on se contentait de casser leurs armes, de garder comme guides quelques-uns des plus intelligents et d'inviter poliment les autres à rentrer chez eux en leur disant que les Français venaient leur apporter la liberté.

Après être demeurés plusieurs jours au bivouac dans un endroit dit le « Défilé », les Français attaquèrent les Russes, « 1er octobre, attaque des avant-postes ennemis, redoutes enlevées », dit le carnet journalier de Martin, puis on reprit la marche.

Le 3, on bivouaqua dans le défilé de Voronowo.

Le 4, il y eut combat avec forte canonnade et charges de cavalerie; du 5 au 17, la division Valence dans la position de Tarondina, à quatre lieues en avant de Voronowo. De là, quelques reconnaissances furent exécutées. « Je suis certainement un de ceux qui se sont avancés le plus loin en armes sur le territoire russe », disait plus tard le colonel Martin. De l'une d'elles, accomplie avec plusieurs officiers polonais, il avait rapporté cette impression que les troupes russes qui se trouvaient en face des Français avec des redoutes et des palissades, recevaient des renforts comme si, cessant d'être une arrière-garde, elles devaient reprendre l'offensive. Plusieurs fois, des cuirassiers allant faire du fourrage, couper du bois ou chercher des vivres qui devenaient rares, furent tués ou blessés. Mais ces incidents étaient attribués à des paysans et comme les troupes régulières russes n'attaquaient pas, que leurs officiers échangeaient même des politesses avec les Français, ces derniers s'étaient mis à vivre en confiance. Ils étaient convaincus que des négociations de paix étaient en cours, que l'Empereur allait réorganiser le royaume de Pologne et revenir s'y établir en quartiers d'hiver, ou bien, d'accord avec le tsar, aller conquérir les Indes; et qu'en tout cas, les hostilités ne devaient pas être reprises sans qu'on se fût prévenu au moins trois heures d'avance.

Cependant, le 18 octobre au matin, sans avis, l'ennemi sortit des

petits bois qui gênaient les vues de la plaine et se précipita sur le camp franco-polonais.

Sur le front gauche, les premières troupes françaises : cavalerie légère et lanciers, furent submergées par l'irruption.

Surpris au bivouac, les hommes se défendaient en grand désordre. Le front droit, un peu protégé par un ravin et par de l'infanterie polonaise, recevait une grêle de balles et de boulets. Dans la confusion de cette attaque inopinée, sans attendre d'ordres qui manquaient, chacun fit de son mieux, selon sa pensée. Ayant réussi les premiers à se former, les carabiniers opposèrent une première digue à l'attaque du front gauche. Le 6e cuirassiers, qui avait l'avantage de se trouver en seconde ligne, eut le temps de s'armer et Martin, voyant les chasseurs russes sur une partie de l'artillerie polonaise, leur poussa une charge de flanc qui, soutenue encore par les carabiniers, délivra cette artillerie et lui permit de reprendre son feu. Les deux autres régiments de la 5e division firent tête à d'autres troupes. Puis le roi Murat, survenant avec quelques escadrons de troisième ligne et dirigeant habilement les autres, au fur et à mesure qu'ils étaient prêts, parvint à régler le combat. Ayant arrêté les Russes, il ordonna de se retirer sur une position qu'il jugeait meilleure, à deux lieues en arrière de Voronowo. Là, il attendit pendant toute la journée du 19, offrant le combat à l'ennemi qui ne vint pas.

Du 20 au 22, il fit marcher ses troupes pour rejoindre l'armée sur la route de Borusk.

Le carnet de Martin continue : « 24, au bivouac près Malojaroslavetz, l'ennemi défendant le passage de la rivière de (?) qui coule au pied de la montagne sur laquelle est bâtie cette ville, mais l'armée d'Italie, commandée par le vice-roi, emporta cette position fortifiée par la nature et par quantités d'ouvrages perfectionnés.

« *25*. — Toute la cavalerie passa la rivière, reprit position en avant de ladite ville devant l'ennemi.

« *26*. — La retraite fut ordonnée et commença vers dix heures du soir, la 5e division de cavalerie fit l'arrière-garde.

« *29*. — Le régiment bivouaqua près de l'abbaye de (?) ; nous traversâmes le champ de bataille du 7 septembre, aucun cadavre n'était encore enterré. »

Ghiat, un faubourg de Smolensk, Vilkoviscky, Krasnoï, Dubrowna, Orscha, près de Tolotschin, Bobr, la Bérésina, Zembin, Tlia, Molodno, Osmania, Wilna, Kowno, tels sont ensuite les principaux points d'étapes.

Bientôt le beau temps disparaît, les premières ressources s'épuisent, hommes et bêtes souffrent cruellement du froid et de la disette ; à partir de la première huitaine de novembre les hommes qui parviennent à conserver leurs grands chevaux d'armes de France et d'Allemagne deviennent de plus en plus rares. Bien des années après, Martin se glorifiera d'avoir, en les pansant lui-même, ramené un des siens et une de ses juments de bât, une polonaise nommée la *Grise*, particulièrement habile à découvrir l'herbe sous la neige.

D'autres ont su se procurer des *konias* ou bidets du pays, résistants, mais si petits que les pieds de leurs cavaliers traînent parfois à terre; beaucoup vont à pied, le mousqueton au dos, le bâton au poing. Martin a revêtu une touloupe de renard bleu qu'il a payée vingt napoléons à un marchand de Moscou et que, plus tard, on lui dira valoir dix fois plus; le chef d'escadron Collas s'enveloppe d'une robe chinoise de forte soie jaune, la plupart des autres ont ajouté à leurs grands manteaux blancs, selon les hasards des occasions, des soies, des fourrures ou, tout simplement, des couvertures de chevaux morts.

A travers la plaine de neige, l'étrange caravane chemine le plus souvent tranquille; parfois, se joignant aux autres troupes de la division pour combattre en ligne des troupes régulières; d'autres fois, repoussant isolément la brusque agression d'un hourra de cosaques, jalonnant sa route de morts, diminuant chaque jour, mais, malgré tout, gardant sa cohésion et demeurant le régiment de son colonel, marchant au drapeau sous ses ordres. A travers toutes les péripéties de la retraite, Martin garde et conserve à ses hommes la confiance dans le salut final et, sur son carnet de route, imperturbablement, note jour par jour les principaux incidents militaires.

En voici quelques exemples :

« *3 novembre.* — Combat sanglant à deux lieues en avant de Viazma. L'ennemi fut forcé dans la position qu'il avait prise

à cheval sur la route de cette ville pour nous couper toute retraite.

« *14 novembre, à Krasnoy.* — L'ennemi était près de cette ville avec de l'infanterie et du canon, les cosaques firent un hourra le matin dans la ville, mais ils furent repoussés avec pertes.

« *21 novembre.* — La division a logé dans un petit village à une demi-lieue de Tolotschin. Le 22 au matin, sept à huit cents cosaques vinrent attaquer la division au moment où elle se mettait en marche. Les cuirassiers du 6e firent bonne contenance et réussirent par leurs feux à les éloigner, mais leur nombre grossissant toujours, ils forcèrent les officiers qui s'étaient réunis pour soutenir la retraite des hommes à pied à se jetter dans un marais pour se retirer. Plusieurs y perdirent leurs chevaux et le capitaine Kauffer, le sous-lieutenant,... y furent faits prisonniers et le capitaine Camille (1) blessé très dangereusement.

« *22-23 novembre, à Bobr.* — Là, l'étendard du régiment fut remis au comte Grouchy.

« *24.* — Au bivouac dans un bois près Borisow.

« *25.* — Au bivouac dans un village près le point de passage où le maréchal duc de Reggio avait fait jeter deux ponts sur la Bereczina.

« *26.* — Bivouac près de la rivière.

« *27.* — Le corps du duc de Reggio qui avait passé la rivière et s'était établi sur la rive droite fut attaqué par le corps d'armée du général Trautmansdorf qui fut complètement battu, et à qui on fit sept à huit mille prisonniers. En même temps le maréchal Victor resté sur la rive gauche était vivement pressé par le corps du général Wittgenstein. Cependant il tint ferme dans sa position jusqu'à la nuit qu'il passa la rivière. Le même jour nous vînmes bivouaquer à Zembin. »

A partir de cette date, les notes de Martin ne mentionnent plus de combat avec les troupes régulières du tsar, probablement aussi très fatiguées. — On voyait seulement à l'horizon pointer les lances des cosaques les « mauvaises guêpes », comme les soldats

(1) Camille Carlier.

les appelaient. Mais les distributions régulières de vivres avaient à peu près cessé. Le sang des chevaux que l'on saignait vivants, la chair de ceux que l'on abattait, constituaient les principaux aliments, une provision de sucre et de thé que Martin avait pris la précaution de faire ramasser à Moscou, fut d'un grand secours. Un jour, ces faibles ressources étant presque épuisées, par une chance inespérée, un cuirassier nommé Alengri, découvrit une cachette de paysans contenant plusieurs sacs de farine. On en fit des galettes cuites sous la cendre et qui, parcimonieusement ménagées, soutinrent durant plusieurs jours le régiment déjà très réduit.

« Cette neige n'est rien, disait un jour Martin à un de ses vieux brigadiers légionnaires, à l'armée de Sambre-et-Meuse nous avons eu plus froid que ça. — Oui, mon colonel, répondit l'ancien ; mais là, au moins, on mangeait à moitié. »

Ainsi que plusieurs de ses officiers, sur l'ordre qui lui en fut donné, Martin, pendant plusieurs jours, fit partie de l' « escadron sacré », organisé pour former l'escorte personnelle de l'Empereur, et composé d'officiers particulièrement énergiques ayant conservé leurs chevaux. Des généraux y remplissaient les fonctions de capitaines ; des colonels, celles de lieutenants ; les officiers de moindre grade y étaient sous-officiers ou soldats. « Eh bien, Martin, tu rajeunis, mon ami, te voilà redevenu lieutenant dans la Garde », lui dit Rougeot, qui était toujours capitaine aux chasseurs à cheval de la Garde, et que rien ne pouvait empêcher de trouver quelque matière à plaisanterie dans les moments les plus graves. Dans ce corps spécial, les distributions de vivres étaient régulièrement faites ; mais, malgré cet avantage et pour éviter que l'absence de trop de ses officiers ne facilitât la dissolution de son régiment, Martin, dès qu'il le put, préféra aller reprendre le commandement de ce dernier.

Le 5 décembre, à Smorgoni, Napoléon ayant quitté l'armée, celle-ci passa sous la direction du roi de Naples.

Le 11, près de Kowno, en franchissant le Niémen, elle sortit de Russie et rentra en Prusse, où l'accueil des autorités varia selon les localités, fut souvent froid, presque hostile, tandis que celui des populations fut généralement compatissant. *(A suivre.)*

JOURNAL DE LA CAMPAGNE

que j'ai faite en Espagne et des malheurs que j'ai éprouvés pendant ma captivité dans les années 1808, 1809 et 1810, jusqu'à mon arrivée en Angleterre, le 29 septembre 1810.

Par l'adjudant-major HUSSON

La relation du général Husson (1), que sa famille a bien voulu nous autoriser à publier, est une contribution intéressante à l'histoire des guerres du premier Empire, temps héroïque déjà entré dans la légende. Le narrateur n'est pas seulement un soldat, les beautés de la nature l'émeuvent, il fait preuve de goût dans la description des monuments qu'il rencontre et preuve de sens dans ses réflexions sur les habitants chez qui le sentiment de fidélité à leur roi légitime s'exalta jusqu'à la férocité. Il déteste cordialement les moines espagnols dont lui et ses compagnons d'infortune ont eu tant à se plaindre, tandis que le clergé séculier — à quelques exceptions près — fit montre partout d'humanité vis-à-vis des prisonniers français.

Husson, d'une plume vibrante et sincère, réédite, à son tour, contre le général en chef Dupont l'accusation des voitures, chargées du pillage

(1) Husson (Eugène-Alexandre), né à Reims (Marne), le 17 mars 1786; élève à l'école militaire de Fontainebleau le 14 juin 1803; sous-lieutenant au 25e régiment d'infanterie légère le 23 octobre 1804; lieutenant le 22 avril 1807; adjudant-major le 15 novembre 1807 au 8e régiment provisoire qui se formait à Nancy. Parti avec ce régiment en Espagne, prisonnier à Baylen, du 18 juillet 1808 au 6 mars 1814; lieutenant adjudant-major du 1er léger le 1er mai 1814, puis capitaine le 10 décembre suivant. Successivement chef de bataillon à la légion du Loiret, à celle des Ardennes et au 5e léger le 17 novembre 1820. Démissionnaire le 12 décembre 1822. Chef de bataillon au 19e léger le 11 septembre 1830, major du 57e de ligne le 27 décembre de la même année; lieutenant-colonel du 33e de ligne le 25 avril 1832; colonel du 42e de ligne le 1er janvier 1838; maréchal de camp disponible le 20 avril 1845, commandant la subdivision de l'Aude le 2 mai 1846. Passé au cadre de réserve, puis retraité le 12 avril 1848. Relevé de la retraite et placé dans la 2e section de la réserve. Sénateur le 26 janvier 1852. Décédé le 15 janvier 1868. Campagnes: 1804 camp de Boulogne; 1805, 1806, 1807 Grande Armée; 1815 Belgique. Chevalier de la Légion d'honneur le 29 juillet 1814, officier le 5 mai 1833, commandeur le 16 septembre 1844, grand-officier le 5 août 1854.

de Cordoue, qui auraient embarrassé la marche du corps d'armée en retraite sur Madrid. On sait aujourd'hui que les ordres donnés au général Vedel, mal interprétés par lui, furent une des causes, sinon la principale, de la capitulation de Baylen qui fit sombrer pour toujours la brillante réputation militaire du général Dupont.

Cette capitulation, par suite de l'insigne déloyauté de la Junte de Séville, se transforma, pour vingt mille Français, en un instrument de torture et de mort. Leur martyre sur les pontons de Cadix, celui plus affreux encore à Cabrera, où deux tiers de nos braves soldats périrent littéralement de *faim*, seraient une marque indélébile de honte imprimée au front de l'Espagne si — comme le dit philosophiquement l'adjudant-major Husson, — « les rivalités nationales ne semblaient une excuse à d'aussi cruels attentats ».

Baron R. de Bouglon.

Janvier 1808. — La division Gobert (1), de laquelle j'étais, fut rassemblée le 10 à Bayonne. Elle avait n° 2 dans le 2e corps d'observation de la Gironde, commandé par S. E. Monseigneur le maréchal Moncey.

Le 11, nous entrâmes dans cette péninsule habitée jadis par un peuple de héros. La mauvaise réception que nous firent les habitans nous annonça presque ce qui devait nous arriver un jour. Nous fûmes coucher à Hernani, laissant derrière nous Irun, toutes deux petites villes très sombres. La construction des maisons, leur intérieur, le costume des habitans, ce long manteau, leurs manières, ce ton fier, et le regard dans lequel on ne lisait rien que de sinistre, m'étonnèrent singulièrement et me frappèrent d'autant plus, qu'étant si près de la France, je ne pouvais revenir du prompt changement que je voyais. Je jugeai par les provinces du Nord et je ne me trompai point.

Le 12 à Toloza, où il y a une belle place, le 13 à Villaréal, le 14 à Mondragon, petites villes où il n'y a rien de remarquable.

Dans cette route, je commençai à m'appercevoir du despotisme

(1) Composition de la division Gobert : brigade du général Lefranc : 5e régiment provisoire, commandé par le major Rouelle, du 42e léger. et 6e régiment provisoire, commandé par le major Degromety, du 95e; brigade du général Dufour : 7e régiment provisoire, commandé par le major d'Eslon, du 9e léger, et 8e régiment provisoire, commandé par le major Peschery, du 26e léger. Effectif total : 7.750 hommes.

que devaient exercer les prêtres sur les habitans : les villages ne représentaient que la misère. Les églises, belles et magnifiques, renfermaient les richesses des malheureuses brebis. Dans les beaux sites, au lieu de maisons de campagne, s'élevaient d'immenses couvents où de nobles fainéants entassaient or sur or.

Le 15, à Vittoria, assez jolie ville, remplie de couvents. On y voit un très beau bâtiment, dit le Palais-Royal, d'une construction moderne et entouré d'arcades qui, tout le jour, sont remplies de manteaux noirs et de longs chapeaux portés par les prêtres allant et venant et qui, aux yeux des étrangers, semblent faire partie d'une procession continuelle.

Le 20, le régiment fut détaché pour aller occuper Orduna, petite ville dans les montagnes, à sept lieues ouest de Vittoria, et où nous restâmes dix-huit jours. Cette ville est située dans un riche bassin qui présente de tous côtés des points de vue charmants. Nous n'eûmes qu'à nous louer des habitans qui nous firent un peu rapatrier avec leurs compatriotes.

Février. — Nous partîmes le 8 février pour aller coucher à Espejo, petit village, le 9 à Pancorbo, passage fameux dans les montagnes, le 10 à Breviesca, le 11 à Monasterio, bourgs qui n'ont rien de remarquable. Enfin, le 12, à Burgos, grande ville dans la plaine, bâtie au pied d'une montagne sur laquelle on voit les ruines d'un ancien château bâti par les Maures, et où naquit la reine Blanche, mère de saint Louis. Nous y séjournâmes jusqu'au 9 mars. Cette ville a une superbe cathédrale bâtie par les Goths. La grande place est vaste, mais irrégulière : la statue de Charles III est au milieu. Les casernes y sont belles. Pendant notre séjour, le peuple s'ameuta plusieurs fois, de nos soldats furent assassinés à coups de couteau, des ordres furent donnés par le maréchal et cela n'eut point de suite.

Mars. — Le 11, nous arrivâmes à Lerma, petite ville remarquable par le château et les jardins du duc : c'est le premier que nous vîmes depuis notre entrée en Espagne.

Le 13, à Aranda, ville située dans une plaine qui serait très fertile sans la paresse des habitans. Les Espagnols commencèrent à commettre sur nos malades des actes de barbarie épouvantable : plusieurs furent égorgés et d'autres empoisonnés.

On nous dirigea sur Buitrago, ville antique sur une montagne, position militaire très essentielle. De Burgos à Buitrago, lorsque nous traversions des villages, on voyait les nobles Castillans assis au soleil, couverts de leurs manteaux et se soulageant les uns les autres en détruisant les sales insectes dont ils sont couverts. On lisait sur leurs visages qu'ils se plaisaient dans cet état de lenteur et de paresse et que c'était trop indigne d'eux de cultiver le peu de terrain qui entourait leurs habitations.

De Buitrago, nous nous dirigeâmes sur Madrid et nous arrivâmes le 22 à el Pardo, cité royale, à deux lieues de la capitale, jadis charmant village qui tombe en ruine ainsi que le château.

Le 23, les trois divisions du corps d'armée parurent sur les hauteurs de la ville et, après une revue passée par le prince Murat, elles la traversent. La nôtre fut campée moitié chemin sur la route de la ville à el Pardo. Les mesures qu'on prenait chaque jour nous donnèrent à entendre qu'on voulait absolument changer le gouvernement et que notre campement n'avait pour but que de tenir la ville en respect et l'empêcher de s'opposer aux vues de Napoléon.

Avril. — Un mois se passa à peu près dans la tranquillité quoique, dans les derniers jours d'avril, les habitans commençaient à vouloir sortir de leur apathie, voyant la famille royale s'émigrer, et celui qui, d'après leur dire, les avait jettés dans l'abîme, délivré de la prison par ceux qui semblaient être venus lui faire son procès.

Mai. — Enfin, le 2 mai arriva. Tout le monde sçait jusqu'à quel point les Espagnols poussèrent la barbarie durant ce jour qui, sans la clémence du prince Murat, aurait dû être le dernier pour les habitans. Jamais massacre ne fut plus épouvantable que celui qui se fit pendant cette journée sur les Français qui étaient logés en ville. Nous, nous tiraillâmes depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir avec les habitans qui faisaient feu de leurs maisons et qui, des derniers étages, nous lançaient des masses énormes qui nous écrasaient.

Revenons à cette capitale, grande ville, assez bien bâtie, malpropre et mal pavée : on n'y voit aucun bâtiment remarquable.

Le palais des rois est d'une forme moderne; n'étant pas fini, il ne représente nullement. Il y a près du palais une salle d'armures anciennes. Le Cabinet d'histoire naturelle et surtout celui de minéralogie méritent l'attention des sçavans : c'est, sans contredit, le plus beau que j'aie vu en Europe. Il n'y a pas de beaux morceaux de sculpture ni de peinture, ces arts sont dans l'enfance chez les Espagnols. Aucune belle place n'embellit la ville. La plus curieuse, encore est-elle très petite, est celle del Sol où se trouve la poste : elle est depuis le matin jusqu'au soir couverte de fainéants qui, par leur nombre, empêchent que vous y passiez.

La promenade du Prado est superbe, grande, ornée de fontaines remarquables par leur genre et meublée chaque soir du plus beau monde. Rien n'y frappe tant un étranger, lorsque, se trouvant le soir à cette promenade, on sonne l'angélus : il est vraiment surpris de ce qui se passe. Au moment où l'on entend la cloche, tout colloque ou discours amoureux cesse. Les voitures s'arrêtent, les cavaliers retiennent leurs chevaux, tout le monde se découvre, un morne silence règne, on se croirait seul : chacun dit ou fait semblant de dire sa prière. La cloche cesse, le bruit de la promenade recommence tout à coup.

Près du Prado est un ancien château royal nommé el Buen Retiro (nous y étions casernés); c'est vraiment un endroit charmant. Les bâtiments ne sont pas beaux, mais la distribution en est bonne. La salle de spectacle y est vaste et superbe, le fond de la scène s'ouvre et donne sur la grande allée du jardin qui est assez bien distribué. Dans un coin du château, et dans une petite cour qui a tout au plus cinquante pieds en carré, est une statue équestre en bronze de Philippe V : c'est un morceau digne de figurer sur une grande place.

Les portes d'entrée de la capitale sont remarquables par leur architecture : les couvents ainsi que les églises y sont en grand nombre. Les environs de la ville sont déserts, on y voit tout au plus trois maisons de campagne.

Juillet. — Le 3 juillet, nous reçûmes l'ordre (notre division) d'aller au secours du général Dupont, qui se trouvait sur les frontières de l'Andalousie, ayant devant lui une armée formidable, levée à la hâte, mais qui avait pris les armes pour l'indépendance

de leur sol et défendre leurs droits (1). Nous fûmes le même jour coucher à Valdemoro, gros bourg. Le 4, à Aranjuez, séjour enchanteur que baigne le Tage, embelli par des palais magnifiques qui, entourés de jardins, de pièces d'eau, de bouquets de bois, forment un site vraiment royal : c'est le seul en Espagne dont on puisse faire mention.

Le 5 et jours suivants, à Ocaña, Temblique, Madridejos, Villaharta et Manzanarès, petites villes dans la province de la Manche, pays riche en bled et en vin et où les habitans sont moins paresseux que ceux des provinces que nous avions parcourues. Manzanarès, que nous aurions dû brûler à notre passage, est la plus grande de ces villes. Ses habitans assassinèrent deux ambulances de l'armée du général Dupont, l'une dans les premiers jours de juin et l'autre à la fin de juillet (2). 400 Français malades y furent massacrés de la manière la plus indigne. On les jettait, les uns dans des fours, d'autres dans des fosses remplies de chaux vive, d'autres enfin étaient accrochés dans des cheminées par le menton et on les brûlait à petit feu. Je vis un dragon français, en tenue, accroché de cette manière et auquel on avait brûlé les pieds, lorsque je fus placer un poste à l'avancée que j'établis dans une maison seule, à trois cents pas de la ville, sur la route de la Sierra.

---

(1) En réalité, le général Gobert n'emmena que la brigade Dufour à laquelle on adjoignit le général de Lagrange avec 600 cuirassiers, commandés par le major Christophe, et quatre pièces d'artillerie. Des deux régiments de la brigade Lefranc, le 5e régiment provisoire était entré dans la composition de la brigade Caulaincourt, et le 6e régiment provisoire, sous les ordres des généraux Lefranc et Cavrois, était parti, partagé en deux colonnes, vers la Sierra Morena.

(2) Le premier massacre des malades eut lieu le 6 juin à l'hôpital de Manzanarès : « Je trouvai — dit un témoin oculaire — les murs, les lits encore teints du sang de nos malheureux camarades. Je descendis au jardin : là, le spectacle le plus affreux vint frapper mes regards. Une cinquantaine de cadavres qu'on n'avait pas encore pu enterrer nous permirent de juger de la barbarie de ces lâches assassins. Les uns avaient été assommés, les autres avaient la tête fendue à coups de hache et plusieurs, par un raffinement de cruauté, plongés vivants dans des chaudières d'huile bouillante : les membres de ces malheureux avaient été tellement contractés par l'action du feu qu'un homme de la taille de cinq pieds et demi paraissait tout au plus en avoir trois... Nous trouvâmes sur la route un assez grand nombre de militaires français assassinés : nous en remarquâmes que l'on avait enterrés vifs jusqu'à l'estomac et auxquels, par une cruauté inouïe, on avait coupé le bout des doigts afin de leur ôter le moyen de se délivrer de cette affreuse situation. Plusieurs avaient les yeux, la langue et les dents arrachés. » (*Mémoires d'un conscrit de 1808*, publiés par Ph. Gille; Paris, 1893.)

Le 11, nous fûmes à Valdepeñas, bourg renommé par son vin qui est le meilleur de la province. De là à Santa Crux et à el Vizo, petites villes à l'entrée de la Sierra Morena. De Manzanarès à ce dernier gîte, nous vîmes sur la route quantité de cadavres français, martyrs de la juste barbarie des habitans (1).

Le 13, matin, nous entrâmes dans les gorges et nous nous arrêtâmes deux jours à Pena Peros, maison de poste au milieu de la montagne, lieu encore ensanglanté et où nous fûmes obligés de camper sur un coin de terre que couvraient 300 Français qu'on avait égorgés ainsi qu'un général et son épouse (2).

Le 15, nous montâmes au haut de la gorge, à Santa Helena, colonie allemande, où nous restâmes pour garder les défilés jusqu'au 21, jour où nous apprîmes l'infâme capitulation du général Dupont et l'accord du général Vedel, lâche serviteur de l'Empire, qui pouvait glorieusement se retirer et non livrer huit mille hommes, vingt pièces de canon et les aigles que Napoléon lui avait confiées. Ce général souffrit que sa division et la nôtre fissent encore huit lieues en passant par la Carolina, petite ville bâtie par Charles III, aussi colonie allemande, où le commissaire des guerres Vogien (3) fut scié entre deux planches par les habitans, et Guaraman, bourg assez agréable, colonie allemande,

---

(1) « Je ne dirai pas *on m'a dit* — écrit le capitaine François — mais *j'ai vu* des cadavres de femmes éventrées, ayant les seins coupés; des hommes sciés en deux; d'autres enterrés vivants jusqu'aux épaules et mutilés de la façon la plus affreuse; d'autres pendus par les pieds dans les cheminées et qu'on a fait brûler ainsi. A Valdepeñas, *j'ai vu* cinquante-trois Français enterrés jusqu'aux épaules, rangés autour d'une maison servant d'hôpital où quatre cents soldats venaient d'être égorgés. » (*Journal d'un officier*, par le capitaine François; Nantes, 1823.)

(2) « Un spectacle horrible s'offrit à nos yeux : des soldats français avaient été enterrés vivants jusqu'au cou et leur tête était exposée à l'ardeur du soleil brûlant et aux piqûres des insectes. Un vieux général français, revêtu de son habit d'uniforme, était renversé sur la route et des indécences, qu'on ne peut décrire, avaient été commises sur lui et sur les corps de sa femme et de sa fille, tuées à ses côtés. » (*Relation de la campagne d'Andalousie*, par le docteur Treille.)

(3) On lit dans le *Journal du général Poinsot* : « Nous avons trouvé au passage des hommes rôtis encore embrochés. Le général René a été tué et le commissaire Vosgien scié en trois : l'adjoint Caignet a été aussi assassiné d'une manière horrible avec René. Il existe un trou dans lequel ils (les Espagnols) mettaient tout ce qui rejoignait isolément le général Dupont. » D'après l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, par le général Foy, « des paysans féroces plongèrent le général René tout vivant dans une chaudière d'eau bouillante ».

pour aller, dis-je, à Baylen déposer nos armes et passer sous le joug.

Le 25, nous traversâmes le Guadalquivir, escortés d'une masse de furieux qui égorgeaient tous ceux qui ne pouvaient pas suivre la colonne, pour aller à Mengibar, village sur la rive gauche. Nous entrâmes, dès ce moment, dans l'Andalousie, pays riche, couvert de montagnes couronnées d'oliviers et d'amandiers.

Le 26, à Torresino, gros bourg présentant de loin la plus jolie vue qu'il soit possible de voir, couvrant tout le tour d'une montagne. Alcandete, Baéna, Cabra, Ponte de Gonsalvo et Ossuna, villes assez jolies et riches par leurs alentours.

Août. — Nous restâmes dans la dernière, où je tombai malade, jusqu'au 20 août, espérant toujours que les Espagnols exécuteraient les articles de la capitulation et, d'après elle, nous renverraient en France, quoique cependant la plupart de nous étaient certains qu'elle serait méprisée et que nous serions pour le moins prisonniers, — ce qui nous arriva.

Le 21 août, nous en partîmes pour être disséminés : alors les généraux, qui n'avaient pas voulu suivre les conseils des officiers subalternes à Santa Helena, commencèrent à croire qu'on les trompait et regrettaient hautement les avis que nous leur avions donnés. Ils méritaient non seulement d'être prisonniers, mais encore un esclavage perpétuel pour avoir jettés dans les fers tant de milliers de braves qui ne demandaient pour vaincre qu'à être conduits.

On nous conduisit d'abord à Archidona dans le royaume de Grenada, province fertile en bled, olive, amande, vin, mais où les fruits sont très mauvais. Dans cette petite ville où, la première fois depuis notre captivité, nous fûmes passablement, on nous apprit que nous allions dans les prisons de Malaga et, qu'avant d'y entrer, nous courrions de grands dangers.

Pour y arriver, nous traversâmes les montagnes d'Antequiera et la ville du même nom, assez grande, belle, mais remplie d'une populace barbare. En y arrivant, nous fûmes assaillis par ces tigres qui, non contents de m'avoir pris mon cheval et mes effets, m'attachèrent à un arbre et me dépouillèrent de tout ce que j'avais, tandis que deux d'entr'eux, à peu de pas de là, me tenaient en

joue. Un officier espagnol, décoré, m'ôta mes bottes et mon pantalon; on me donna en échange quelques coups de bâton (encore très heureux d'en avoir été quitte à si bon marché), une paire de mauvais spadilles et une veste avec une culotte de toile. Le pillage fut général. Et qui l'ordonna? des prêtres de cette religion, catholique, mais intolérante, qui se portaient à de tels excès qu'eux, particulièrement, conduisaient les habitans, nous jettaient des pierres et nous injuriaient. Moi-même j'en reçus une qui me fut lancée par un franciscain, peu de minutes avant mon dépouillement qu'il ordonna. Nous entendîmes, pendant cette affreuse bagarre, des ecclésiastiques, émigrés français, nous dire qu'il ne faudrait qu'un mot de leur part pour nous faire tous massacrer. Nous remarquâmes qu'ils étaient plus acharnés que les Espagnols : un d'eux se nommait Don Dubois. Que de réflexions ne pourrait-on pas faire sur la conduite d'hommes qui doivent être les premiers à prêcher l'humanité et à protéger le malheur!!!

Le lendemain, 27 août, nous fîmes enfin route pour Malaga, écueil affreux où nous entrâmes en perçant une foule immense de peuple qui demandait nos têtes à grands cris, mais qui fut maintenue par la forte garde qui nous escortait. Ils nous conduisirent néanmoins jusqu'à notre prison, criant, hurlant, faisant pleuvoir sur nous une grêle de pierres. Quelle fut notre surprise, une fois dans la cour, de nous voir encore une fois déshabillés pour nous enlever le peu d'argent que quelques-uns d'entre nous avaient sçu conserver. Après cette fouille, on nous fit entrer dans l'intérieur où, quoiqu'étant à l'abri des injures de la populace, nous entendîmes ces barbares demander à nos gardes : « Est-ce aujourd'hui ou la nuit prochaine qu'on doit les tuer? Sont-ils riches? Ferons-nous bonne capture? » Sans doute, nos bourreaux ignoraient que, parlant ainsi, nous nous serions livrés à leur fer assassin sans prendre une résolution quelconque et vendre chèrement notre vie. Nous fîmes donc de suite nos dispositions; plusieurs furent désignés pour s'emparer, en cas d'attaque, des vingt hommes armés jusqu'aux dents qui nous gardaient et qui étaient attablés dans une chambre de communication avec les nôtres.

Vers neuf heures, tout était prêt pour recevoir le cruel assaut; heureusement, vers onze heures de la nuit, nos assassins s'appai-

sèrent et se retirèrent d'après l'invitation et les remontrances souvent réitérées de la garde bourgeoise qui entourait la prison et à laquelle nous dûmes la vie. Nous restâmes cependant sur le qui-vive pendant plusieurs jours, après lesquels, s'habituant peu à peu à nous, ils nous laissèrent tranquilles. Plusieurs officiers eurent même la permission de sortir sous l'escorte de plusieurs gardes. Nous restâmes dans notre prison appelée la Casa Notera jusqu'au 9 décembre.

Revenons à Malaga, ville assez grande, malpropre, bien peuplée, vivante. On y voit une superbe cathédrale, une des plus belles et des plus riches de la province et un des chefs-d'œuvre de l'Espagne moderne. J'y vis et lus sur une des grandes portes du portail; *Aujourd'hui, on tire cent âmes du purgatoire.* Le colonel Pechery (1) m'avait fait voir pareille affiche sur la porte d'un temple à Madrid, calle Alcala; dans l'intérieur du temple, et en très gros caractères, était affiché sur une colonne; *Quiconque passe ici sans prier est condamné aux enfers.* Voilà la tolérance de la religion des serviteurs du Christ!!!. Le port est beau, mais il se comble chaque jour. La ville est située au pied d'une montagne sur le haut de laquelle est un vieux fort qui la domine; à l'Ouest, est une plaine fertile et d'une vaste étendue; à l'Est, des montagnes qui offrent des sites charmants, mais nuds : elles étaient, il y a douze ans, couvertes d'amandiers, d'oliviers, de grenadiers et de figuiers, mais l'avidité des propriétaires les força à détruire les richesses de la nature qui faisaient leur principal commerce, ils déracinèrent ces arbres et plantèrent des vignes, croyant, par ce moyen, accumuler l'or dans leur ville. Ils firent un faux calcul et voient actuellement leurs torts, car ces arbres, par leurs racines, retenaient la bonne terre des montagnes, qui est maintenant entraînée par les torrents jusqu'à la mer et comble peu à peu le port. Malaga est partagée par un torrent qui, quand il enfle, rend les communications presque impossibles.

(1) Henry-Martin de Peschery, né à Huningue le 10 août 1763, major du 118e régiment de ligne le 6 juillet 1808, colonel du 64e de ligne le 7 août 1809, officier de la Légion d'honneur le 13 novembre 1809, mourut le 2 décembre 1809 des blessures reçues le 19 novembre de la même année à la bataille d'Ocaña.

Décembre. — Le 9 décembre, on vint nous annoncer le départ; chacun crut sa délivrance prochaine et l'honnêteté de nos gardiens nous le fit présumer. Nous nous mîmes en route le 10 pour Grenada : le premier jour nous fûmes coucher à Velez Malaga. La route de Malaga à cette ville est pittoresque. Les yeux sont sans cesse occupés à admirer la plaine qui est à gauche de la route : elle est couverte de cannes à sucre, de cafiers, de cotonniers, d'orangers, de citronniers, de mirthes et de grenadiers. Enfin, après cinq grandes lieues, toujours la mer en vue à notre droite, nous arrivâmes à Velez, assez jolie ville, bien bâtie et peuplée. De là à Alcansin, gros bourg : un chemin raboteux et pratiqué dans les rochers y conduit. Ensuite à Alhama, ville fortifiée par la nature et célèbre par le siège qu'en fit Isabelle sur les Maures. Comme on nous logeait toujours par billets chez des malheureux, je fus avec mon ami Demanche — que j'aurai occasion de citer quelquefois — me présenter à notre logement : une femme vint nous ouvrir et, sitôt qu'elle nous vit, se mit à crier « que deux Français venaient pour loger chez elle, sans doute pour manger ses enfants ». Nous entendîmes son mari, qui était dans une chambre haute, lui répondre : « Laisse-les entrer, nous viendrons à bout d'eux. » Nous entrâmes avec crainte et, comme nous parlions l'un et l'autre espagnol, nous nous fîmes passer pour Italiens. Ces gens, nous entendant parler leur langue, nous firent un meilleur accueil et, lors de la prière du soir, nous ayant vus nous prosterner avec eux, il n'y eut pas, après, de soins qu'ils ne nous prodiguèrent.

De là, à Grenada, grande et assez belle ville, située au pied de montagnes toujours couvertes de neige. Au Nord-Est et à l'Ouest, est une immense plaine riche et bien cultivée qu'arrose le Xenil. Santa Fé paraît dans le lointain au Nord. Il n'y a de remarquable à Grenada que le palais des anciens rois maures appelé l'Alhambra et la fameuse fontaine à la cuve d'albâtre. Dans cette route, nous vîmes la roche des deux amants vantée dans Gonsalve. Nous nous arrêtâmes quatre jours à La Mala, village à deux lieues de la ville, où nous reçûmes l'ordre d'aller à Cadix; nous passâmes par Loka, Archidona, Pedrera : dans cette dernière petite ville, l'épouvante se mit parmi les prisonniers, les habitans ayant pris la résolution de nous égorger. Dans la maison où j'étais logé avec mon

ami, on nous refusa un coin pour y mettre un peu de paille, en nous disant qu'il fallait nous recommander à Dieu; mon ami sortit aussitôt prévenir les aides de camp du général Dufour qui étaient logés près de nous. Pendant son absence, un Espagnol d'une assez mauvaise apparence vint chez mon hôte, s'assit près du feu et, tirant une paire de pistolets de sa poche, lui dit : « Cela fera mon affaire, mes chiens de Français les essayeront. » En même temps, il m'en présenta un, j'éloignai de suite sa main et lui adressai la parole en espagnol : il fut surpris de m'entendre, lia conversation avec moi et mes amis qui entrèrent sur ces entrefaites. Nous le raisonnâmes, il parut satisfait et nous promit d'être tranquille. Néanmoins, nous fûmes prévenir nos compatriotes qui étaient logés chez lui : tous les prisonniers se joignirent en aussi grand nombre qu'il était possible et la nuit se passa sans accident.

De là, à Ossuna, Moron. En quittant cette dernière ville, je marchais à la gauche de la colonne avec le capitaine Guillet, du 76°, quand, tout à coup, nous fûmes entourés par cinq hommes armés d'épées et de poignards : je ne sçais comment nous nous échappâmes de leurs serres, nous défendant à coup de pierres. Nous rejoignîmes peu après la colonne où plusieurs de nos amis furent étonnés de nous revoir, ayant entendu et vu les assassins nous rejoindre.

Nous nous arrêtâmes à Coronit, bourg à une journée de Xérès. C'est dans cet endroit que, le 25 décembre, sortant de la prison pour acheter un pain, un habitant courut sur moi, le poignard à la main, m'assassiner, et, sans un soldat de l'escorte qui l'arrêta assez à temps, j'étais tué : le coup ne fit qu'effleurer la chair de mon côté droit.

Nous quittâmes ces tigres pour aller trouver la noblesse de Xérès qui, le lendemain de notre arrivée, se rendit dans notre prison, décorée de crachats et de croix, et nous dépouilla, au nom de Ferdinand, de tout ce que nous avions pu soustraire aux différentes fouilles qui avaient été faites. Elle nous montra un ordre de la Junta centrale de Sévilla qui ordonnait « que toutes les fois que les prisonniers français, *et surtout les officiers*, changeraient de prison, il serait fait sur eux des visites ». En effet, ils exécutèrent à point cet ordre. L'appareil seul de ces visites odieuses

était plus sinistre que la visite même. On était conduit dans le lieu où elles se faisaient par des tigres armés qui nous accablaient d'injures. Toutes les recherches des officiers de tout grade se faisaient avec l'effronterie et la lâcheté de vils assassins.

Les femmes d'officiers furent encore moins respectées que les hommes dans ces recherches odieuses et, commme elles étaient fouillées dans les mêmes chambres que nous, les furies espagnoles qui étaient consommées dans l'art ténébreux des vils agents décorés qui les mettaient en œuvre, dépouillaient tous les réduits imaginés par la crainte et soupçonnés par la défiance. Ces visites sur la personne furent traînées en longueur parce qu'étant infâmes, elles offraient plus de jouissance à ces scélérats. Elles se faisaient aussi de la manière la plus atroce : l'âge, les infirmités et le grade ne servirent à personne de sauvegarde. Après avoir fouillé la prisonnière tout habillée, on lui enlevait, pièce par pièce, tous ses vêtements pour en scruter tous les plis (deux qui le furent avec moi et deux autres officiers furent mis dans une parfaite nudité). D'autres essuyèrent de plus grands outrages : on portait une main affreuse dans leur sein, on violait les aziles les plus secrets de la pudeur pour rencontrer quelques bijoux que, d'ordinaire, une femme dédaigne trop en pareille circonstance pour les voiler aux dépens de son innocence. J'ai vu plusieurs des nobles, qui nous faisaient fouiller, rester en dehors de la porte qui était entr'ouverte et insulter à notre malheur.

La visite, qu'un de ces brigands fit sur moi, ne dura pas une minute. Je n'avais point d'effets et je n'avais pour tout bien que trente francs que j'avais économisés sur ma paye de prisonnier à Malaga et qui, bien entendu, me furent pris. Leur mission remplie, un remords de conscience vint au président qui, après un long débat dans son conseil de brigands, décida qu'on nous donnerait à chacun dix francs. Au moment où je les prenais, un Espagnol aperçut à mon doigt un anneau, de peu de valeur pour lui, mais qui m'était cher : ne pouvant pas me l'ôter, il porta mon doigt à sa bouche, le mouilla et m'arracha l'anneau en m'accablant d'injures. Je lui offris pour, les dix francs qu'on me rendait, il les refusa. Ce n'était pas assez, nous étions destinés encore à une autre épreuve le lendemain qui était le 1er janvier 1809.

Janvier. — Nous partîmes donc de bien bon matin de Xérès pour aller à Puerto Réal, où, pas plus tôt arrivés, on nous introduisit dans une vaste écurie dans laquelle était une compagnie de contrebandiers qui, voyant que nous ne possédions rien, nous abîmèrent de coups pour satisfaire leur rage. Aussitôt après cette conduite infâme, bien heureux mille fois de n'avoir pas succombé, on nous conduisit au port. Chemin faisant, je fus arrêté par un moine qui, me prenant à la gorge et me montrant un poignard, m'ordonna de crier : « Viva Fernando y muera Napoléon », sinon qu'il me massacrerait : je laisse à penser si je me fis prier dans cette occasion. Nous nous embarquâmes, au milieu d'une grêle de pierres, avec les haillons qui nous restaient sur le corps, pour aller sur un ponton (la *Viéja Castilla)*, à bord duquel on nous entassa tellement, qu'au bout d'un mois, une épidémie, sorte de peste, s'empara du vaisseau. On tombait ordinairement malade la nuit, la respiration était gênée; le matin, on perdait connaissance, les lèvres noircissaient; dans le courant du jour, le délire redoublait et on succombait le second jour.

Février. — J'eus le malheur de tomber malade au moment où les conquêtes de nos armées et les progrès qu'elles faisaient en Andalousie firent ouvrir les yeux à ces monstres qui, enfin, créèrent un hôpital, à un quart de lieue de Cadix, où, sans le savoir, je fus transporté. O Demanche, ô Belhomme (1), mes deux bons amis! que ne vous dois-je pas de tous les soins que vous avez pris de moi, et, sans vous, quelle eût été ma position, malade depuis le 4 février jusqu'au 17 mars, dénué de tout...

Mars. — Le hasard me rappela néanmoins à la vie après avoir échappé, dans le plus fort de ma maladie, à l'émeute de la population de Cadix qui était venue assiéger notre hôpital. Ces furieux nous tirèrent des coups de fusil et tuèrent, dans la salle où j'étais gisant sur la paille, plusieurs de mes camarades. Ils furent appaisés

---

(1) François Belhomme, né à Souillac (Lot) le 25 février 1782, fut grièvement blessé à Baylen, à côté du général de Lagrange auquel il avait porté un ordre du général Dufour. Envoyé prisonnier en Angleterre, il s'évada avec ses camarades Charles Chaptal, sous-lieutenant de la 4ᵉ légion de l'intérieur, et Jean Kuniowski, capitaine de la 1ʳᵉ légion de la Vistule. Belhomme, lieutenant en premier aux grenadiers de la vieille Garde, fut blessé d'un coup de feu à la poitrine le 18 juin 1815, à Waterloo.

par le clergé qui exposa au dehors de la porte les signes sacrés de la religion qui furent respectés par ces assassins.

Nous nous disputions la paille et, sitôt qu'un de nos compatriotes mourait, nous augmentions notre lit du sien. Je quittai donc, le 17 mars, ce séjour de la mort, pour aller retrouver dans ma prison flottante mes deux excellents amis. Il mourut à bord du ponton l'*Argonaute*, depuis le 1er février jusqu'au 24, même mois, 517 hommes sur 2.500. Ces malheureux, qui manquaient de tout, passaient souvent trois et quatre jours sans eau et sans pain. O France, ô familles malheureuses, vous ne serez point vengées et, par l'or que ces tigres versèrent dans les coffres des généraux, ces crimes restèrent impunis!

Neuf autres bâtiments étaient mouillés sur la même ligne que le nôtre, couverts de nos soldats qui succombaient faute de subsistance. Tous les matins, on voyait les Espagnols enlever des chaloupes pleines de cadavres et, le soir, la baie en était couverte, les Espagnols, qui étaient chargés d'enlever les morts, se réjouissant à les mutiler. Chaque jour nous amenait ce cruel spectacle qui dura jusqu'au 27.

La Junta, ayant pris la résolution d'expédier aux îles Canaries et Baléares une grande partie des prisonniers, je fus embarqué sur un vaisseau marchand qui faisait partie de l'expédition des îles espagnoles de la Méditerranée. Je me séparai de Demanche sur qui le sort n'était pas tombé, mais Belhomme était de notre convoi. Le bâtiment sur lequel j'étais s'appelait la *Sally*, corvette américaine : le hasard voulut que le capitaine, M. Saunders, fût ami d'un nommé M. Bartera, négociant auquel j'étais recommandé. Il m'envoya, par le capitaine, une somme assez considérable qui pouvait, à mon débarquement, me faire sortir de la misère où j'étais.

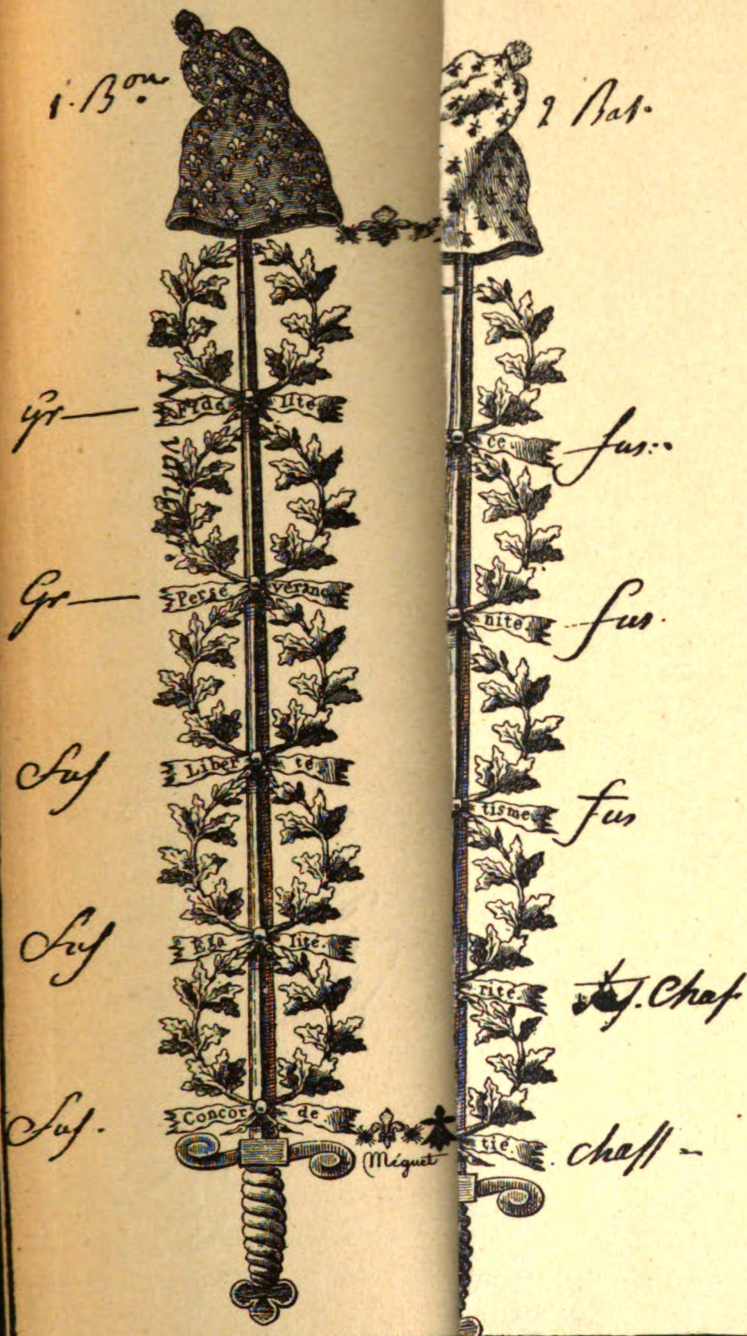
Avril. — Nous mîmes à la voile, le 2 avril, par un assez beau temps. Nous passâmes le détroit de Gibraltar en longeant la côte d'Afrique et nous étions à peu près à la hauteur de Carthagène lorsqu'un coup de vent très violent se fit sentir le 5, au soir. Nous prîmes le large et allâmes mouiller à Gibraltar où nous restâmes devant la ville depuis le 8 au soir jusqu'au 11. Je ne ferai pas la description de ce rocher fameux, la clef de la Méditerranée.

Nous continuâmes ensuite notre route et, malgré les vents contraires, nous jetâmes l'ancre, le 25, dans la baie de Palma. La Junta supérieure de ces îles nous laissa jusqu'au 9 mai sur notre vaisseau, au quart de ration et ayant, pour toute boisson, un peu d'eau croupie. On ne nous plaignait nullement de la vermine qui nous rongeait depuis notre première entrée sur les pontons. Tout nous fit apercevoir que l'art de graduer nos peines devait être porté à un raffinement jusqu'alors inconnu et il semblait que les ordres étaient de nous faire souffrir de manière à nous sentir mourir, aussi ne tardâmes-nous pas à éprouver ce raffinement de la barbarie espagnole. Cette Junta se résolut enfin de nous envoyer dans l'île déserte de Cabrera, à neuf lieues sud de Majorque, pour nous tirer d'affaire comme nous pourrions, exposés à l'ardeur du soleil, sans abri, et manquant d'eau.

Dépouillé encore une fois de la petite fortune qu'on m'avait faite à Cadix, je débarquai donc à Cabrera, dans la plus affreuse misère, mais armé d'un courage à toute épreuve, exposé, pour commencer, à mourir de soif, n'y ayant dans l'île qu'une source qui fournissait par jour à chaque homme un verre d'eau mêlée de sable, et encore fallait-il être là, et à son tour, pour le boire, et ainsi tous les jours. Nous avions, de plus, le cruel spectacle de voir nos soldats, qui avaient échappé aux maladies des pontons, succomber d'inanition. Que n'auraient-ils pas eu à se reprocher, les gens avides, qui étaient cause des tourments sans nombre que nous éprouvions, s'ils avaient au moins eu part à nos malheurs! se seraient-ils parés de chapelets au lieu de faire briller aux yeux de l'ennemi leurs épées? alors ils n'auraient pas causé à la France une guerre meurtrière, ils auraient sauvé les fils de plusieurs milliers de familles, tandis qu'ils en sont les premiers bourreaux. Hommes sans honneur, qui étiez à notre tête, de quoi n'êtes-vous pas coupables? Combien de fautes n'avez-vous pas commises? combien d'officiers n'avez-vous point déshonorés? Tremblez! Un jour viendra que Napoléon vous interrogera sur ce que vous avez fait des soldats qu'il vous avait confiés? qu'oserez-vous répondre? et quel supplice mériterez-vous? Vous leur avez ôté le courage en leur disant, la veille du combat : « Vous irez en France, camarades, déposez vos armes, elles vous suivront... » *(A suivre.)*

J. CORPS ANTAIS.

Ordre R.al & Militaire
Volontaires Nantais.



Approuvé par Nous, Commans, Major en du Corps
les Volontaires Nan olontaires Nantais. Gr.

vous mettez, Liberté, Égalité, Concorde,
chaque compagnie

J. LEROY, Éditeur, PA

D'ailleurs, chaque epeé du cartouche represente un bataillon et chaque couronne une compag^e. dont le nom est sur le ruban

1.er Bataillon		2.e Bataillon	
Fidelité	gr.	Concorde	fus.
Perseverance	gr.	Fraternité	fus. , Cette compagnie, n'est composée que de maçons.
Liberté	fus.	Patriotisme	fus.
Egalité	fus.	Jeunesse	chass.
Concorde	fus.	amitié	chass.

Prudence, Artillerie

Vous voudrez bien envoyer le nom des affidés a chaque compag^e. pour les porter sur le Registre du Conseil

Brevet d'admission
au Corps national des Volontaires nantais

La pièce ci-jointe est le brevet d'admission au corps national des volontaires nantais.

D'après M. Mellinet *(La Commune et la Milice de Nantes*, 6e volume, page 54), ce corps se forma à Nantes, au lendemain de la prise de la Bastille (18 juillet 1789), pour le maintien de l'ordre et la garantie des propriétés.

Le corps des volontaires, d'après le même auteur, se composa de deux bataillons, formés chacun d'une compagnie de grenadiers, d'une compagnie de chasseurs et de trois compagnies du centre; de trois compagnies de marins-artilleurs et de trois compagnies de cavalerie.

Au contraire, d'après les instructions portées au dos du brevet, l'organisation qui paraît celle de la formation, semble avoir été un peu différente. Le premier bataillon comptait trois compagnies de fusiliers et deux compagnies de grenadiers dénommées la *Fidélité*, la *Persévérance;* et le deuxième bataillon trois compagnies de fusiliers, deux compagnies de chasseurs : la *Sincérité* et l'*Amitié*, et il n'y avait qu'une compagnie d'artilleurs dénommée la *Prudence*. Il est à présumer qu'elle fut fondue postérieurement dans les trois compagnies de marins-artilleurs : compagnie *Jean-Bart*, compagnie *Duguay-Trouin*, compagnie *Cassard*.

Les trois compagnies de cavalerie furent sans doute formées plus tard; leurs noms ne nous sont point parvenus.

Les compagnies du centre étaient la *Liberté*, l'*Égalité* et la *Concorde* dans le premier bataillon, la *Constance*, la *Fraternité* et le *Patriotisme* dans le deuxième. La compagnie la *Fraternité*, du premier bataillon, n'était formée que de francs-maçons.

L'état-major du corps comprenait MM. Coustard de Massy, colonel des volontaires nantais; Wieland, commandant en second;

Coeslier aîné, major; Pître Deurbroucq, major en deuxième; Le Sueur, adjudant; Mercantini, chirurgien-major.

L'écusson placé à la partie supérieure du brevet est divisé en deux parties, à gauche les armes de France : *d'azur aux trois fleurs de lis d'or*, recouvertes à moitié par les armes de la ville de Nantes : *de gueules au navire équipé d'or flottant sur une mer d'azur* (ou de sinople) *au chef d'argent semé d'hermines de sable;* à droite les faisceaux entourés de la devise : *Notre Union fait notre force*. L'écusson est surmonté d'une double étoile dans une couronne de laurier et est supporté par deux branches de laurier.

De chaque côté, deux épées antiques, surmontées d'un bonnet de la liberté, le bonnet de droite parsemé d'hermines et le bonnet de gauche de fleurs de lis. Ces épées supportent des couronnes de chêne retenues par des banderoles sur lesquelles sont inscrits les noms des compagnies.

A la partie inférieure, une grenade surmontée de foudres et d'une couronne de chêne dont la banderole porte l'inscription de la compagnie d'artillerie.

Le reste du cadre est formé de fleurs de lis et d'hermines alternant entre elles et séparées par de petites croix noires étoilées.

Le brevet d'admission est préparé pour la signature du colonel, du commandant en deuxième, du secrétaire du comité militaire d'administration et du major en premier (ou en deuxième).

Il a été gravé par Meguet, graveur à Nantes; l'exemplaire ci-joint porte la mention *ne varietur* le long de l'épée de gauche.

Les notes manuscrites publiées au verso du brevet, qui paraissent bien de l'écriture du temps, sont des instructions données pour l'incorporation des volontaires aux secrétaires chargés de cette opération.

Commandant MORTUREUX.

Un Professeur de Napoléon

LE FUSILIER BOUNETOU

Napoléon n'oublia jamais ses premiers maîtres. Toute sa vie, au contraire, il rechercha les témoins de ses jeunes années et accueillit favorablement ceux qui sollicitèrent sa protection (1). Les professeurs d'écriture eux-mêmes, dont il honora si peu les leçons, ne furent pas exceptés de la bienveillance impériale.

Un quémandeur se présenta, un jour d'audience, au palais de Saint-Cloud :

« Sire, déclara-t-il avec simplicité, c'est moi qui ai eu l'honneur de donner des leçons d'écriture à Votre Majesté pendant quinze mois.

— Le bel élève que vous avez fait là ! répondit Napoléon. Je vous en fais mon compliment. »

Puis, se prenant à rire, l'Empereur lui adressa des paroles aimables et le renvoya avec le brevet d'une pension de douze cents francs (2).

Une autre fois, à Rethel, un géomètre-arpenteur vint dire à Berthier qu'il avait été le maître d'écriture de Napoléon.

« Possible, répliqua, narquois, l'ancien écolier de Brienne, mais il ne devrait pas s'en vanter. »

Et il fit remettre une généreuse gratification au visiteur.

L'authenticité de ces deux anecdotes si connues a paru douteuse à plusieurs personnes. On ne s'accorde pas, d'ailleurs, sur le nom du professeur qui, à l'école militaire de Brienne, donna des leçons d'écriture à Napoléon : tandis que le *Mémorial* l'appelle Dupré, les historiens le nomment Istasse ou Le Clerc (3). Quoi qu'il en soit, le premier en date des maîtres d'écriture, celui qui, en Corse, inculqua les premières notions de cet art difficile au futur empereur, restait ignoré des chercheurs. Nous sommes

(1) Arthur Lévy : *Napoléon intime*, p. 11.
(2) *Mémoires de Constant*, éd. Garnier, I, 120.
(3) A. Chuquet : *Brienne*, p. 151.

heureux de le restituer aujourd'hui, sur la foi de documents probants, à la biographie de Napoléon.

On est assez peu renseigné sur la première enfance de l'Empereur, sur les années, du moins, qu'il a passées dans sa ville natale, avant de venir en France. De cette vie extraordinaire, livrée aux investigations les plus minutieuses, exactement reconstituée de nos jours, c'est sans doute la période la moins connue. On sait seulement qu'ayant appris « à lire et à compter » chez les béguines d'Ajaccio, dans une école mixte où il eut pour camarade la jolie Giacominetta, Napoléon reçut les leçons de l'abbé Recco (1).

Il reçut également, comme on va le voir, les leçons d'un fusilier du régiment de Vermandois, Bernard Bounetou, à qui était échue la mission d'enseigner aux frères Buonaparte les principes de l'écriture. La supplique suivante révélera cet autre professeur de Napoléon; elle émane de l'intéressé et se trouve aux archives de la Guerre :

Bordeaux, le 25 floréal an XII — 15 mai 1804.

« Citoyen Général Premier Consul,

« Quand tous les Français s'empressent de vous exprimer le vœu qu'ils font de voir commencer dans votre famille une nouvelle dynastie, en vous investissant héréditairement de la magistrature suprême (2); quand de toutes parts on vous présente les tributs d'amour et de reconnaissance dus à vos vertus paternelles et à l'infatigable courage qui vous a fait triompher de tant d'obstacles pour nous rendre heureux, Veuillez permettre, je vous prie, à un militaire qui s'honore de vos bontés de céder aux mouvements de son cœur et de vous offrir ses respectueux hommages.

« Citoyen Général, j'étais fusilier au régiment de Vermandois en 1777, et *me trouvant en garnison à Ajaccio j'eus l'honneur de vous y donner, et à l'un de vos frères, les premiers principes de l'écriture*.

« Vous daignâtes vous rappeler cette circonstance en l'an 6,

(1) Napoléon légua une somme de 20.000 francs à l'abbé Recco, professeur au collège d'Ajaccio, qui lui avait appris à lire. Frédéric Masson et Guido Biagi : *Napoléon inconnu*, tome Ier.

(2) Le sénatus-consulte organique du 18 mai 1804 conféra au premier Consul le titre d'empereur et décréta dans sa famille l'hérédité impériale.

et je dus à votre recommandation d'être nommé à la place de capitaine des vétérans. Capitaine depuis douze ans et toujours fidèle à ce poste, j'y conserve le souvenir précieux de l'intérêt qu'il vous a plu de me témoigner, et je ne cesse d'y faire des vœux sincères pour votre prospérité et votre conservation.

« Je regarderais, Citoyen Général, comme l'époque la plus fortunée de ma vie celle où m'employant d'une manière plus active, telle que le commandement d'une place, vous me mettriez à même de vous convaincre que je vous suis dévoué sans réserve.

« Je suis, avec les sentiments les plus respectueux,

« Votre très humble

« et très obéissant, fidèle et dévoué serviteur,

« B. Bounetou. »

Ce curieux placet appelle tout d'abord une rectification. Nous pensons que le signataire a commis une erreur de millésime et confondu 1778 avec 1777. C'est effectivement à la fin du mois de septembre 1778 que le régiment de Vermandois vint en Corse dont il occupa les garnisons (1). Si l'on admet cette dernière date, les leçons du fusilier Bounetou n'auraient duré que deux mois, puisqu'à la date du 15 décembre, Charles Buonaparte s'embarquait pour Marseille avec Joseph et Napoléon, qui entrèrent au collège d'Autun le 1er janvier suivant.

Bounetou a eu raison d'attribuer à l'influence du général Bonaparte sa nomination de capitaine. Vainement, à maintes reprises, il avait postulé ce grade depuis le commencement de 1797 ; l'intervention, en sa faveur, du représentant Boussion, son compatriote (2), n'avait pas été plus heureuse. A nouveau, le 12 mars 1798, il revenait à la charge auprès du Directoire pour

---

(1) Arch. adm. Guerre : *Emplacement des troupes depuis 1763.* Le régiment s'embarqua pour la Corse les 22 et 23 septembre 1778. Il fut plus spécialement employé à des travaux de routes. Voir : *Histoire abrégée des campagnes du 61e régiment d'infanterie*, par le capitaine Émile Espérandieu (Marseille, 1897).

(2) Pierre Boussion, médecin et législateur, né à Lauzun (Lot-et-Garonne) le 6 janvier 1753, reçu docteur à Montpellier en mai 1775, fit partie de l'Assemblée Constituante, de la Convention et du Conseil des Anciens. Il présida l'administration du canton de Lauzun et devint conseiller de préfecture au mois de floréal an VIII. Banni comme régicide en 1816, il mourut à Liége le 18 mai 1818.

obtenir un emploi de cette nature dans le département de Lot-et-Garonne ou dans celui de la Gironde; la pétition, encore appuyée par Boussion, portait cette sensationnelle apostille :

« Recommandé au Ministre de la Guerre.

« Paris, le 22 ventôse an 6.

« BONAPARTE. »

Au ministère de la Guerre, où la lettre arrivait le 17 mars, le ministre approuvait la rédaction d'un rapport particulier « en faveur de cet officier qui est recommandé par le général Buonaparte ». La cause était entendue. Le Directoire arrêtait, le 6 avril, que le citoyen Bounetou serait pourvu d'un emploi de capitaine en second près les vétérans nationaux. Et la nomination avait lieu le 12 mai, dans le délai tout juste de deux mois!

Napoléon ne devait pas s'en tenir à cette seule marque d'affection à l'égard de son ancien maître d'écriture. Le 4 juillet 1804 (15 messidor an XII), par ordre impérial, une note de Berthier enjoignit de proposer Bounetou pour un commandement d'armes quand il y en aura un de vacant. Le pétitionnaire fut avisé lui-même, le 3 août, de cette proposition (1).

Un peu las d'attendre, Bernard Bounetou se résolut à faire, trois ans et demi plus tard, un autre appel à la bienfaisance de l'Empereur. En attendant le commandement d'armes qui lui était promis, il souhaitait deux choses, écrivait-il, dont le succès le rendrait le plus fortuné des hommes. Cette lettre corrobore les détails déjà fournis :

Bordeaux, rue Pradelle nos 6 et 7, mars 1808.

A Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie.

« Sire,

« En l'an 6, Votre Majesté, qui jamais n'a rien oublié, voulut bien se rappeler du caporal de Vermandois, Étienne-Bernard Bounetou, *qui en 1777 lui donna, à Ajaccio, les premiers principes de l'écriture.*

(1) Lettre du ministre Berthier, datée de Boulogne, le 15 thermidor.

« Je dus à l'heureuse mémoire de Votre Majesté, autant qu'à la générosité de son cœur, le poste de capitaine de vétérans dans le département de la Gironde.

« En thermidor an 12, Votre Majesté daigna me faire inscrire sur l'état des officiers à proposer pour un commandement d'arme et de place; mais, en attendant l'effet de cette inscription, Votre Majesté qui aime à faire des heureux, me permettrait-elle de lui demander deux choses dont le succès me rendrait le plus fortuné de ses sujets?

« Je désirerais posséder dans mon portefeuille un seul mot de l'écriture de Votre Majesté, formant le nom du plus vaillant des guerriers *tracé de cette auguste main dont j'ai dirigé les premiers mouvements*. S'il plaisait à Votre Majesté de faire tomber ces précieux caractères au bas d'une commission d'activité dans l'état-major général de l'armée du Portugal ou à celui de la Gironde, je serais en mesure de lui prouver qu'il n'existe pas une goutte de sang dans mes veines que je ne voulusse répandre pour son service.

« Mon second désir serait de voir briller sur ma poitrine l'effigie révérée du premier monarque de l'Europe, que je porte depuis longtemps dans mon cœur.

« Que Votre Majesté daigne accueillir avec bonté les vœux et les bénédictions d'un de ses plus anciens soldats, pour la conservation des jours si précieux à la nation et au bonheur des deux mondes!

« B. BOUNETOU » (1).

Ces dernières démarches ne furent pas suivies d'effet, Napoléon, cette fois, resta sourd à ses prières; il ne pouvait exaucer de tels désirs, insuffisamment justifiés.

Il est intéressant d'esquisser, pour finir, la biographie du capitaine Bounetou.

Fils de Jean Bounetou, notaire et ensuite procureur-syndic de la ville de Miramont, et de Marie Manin ou Monin, Étienne-

(1) Archives de la Légion d'honneur.

Bernard Bounetou (1) naquit le 1er août 1757, à Lauzun (Lot-et-Garonne). Engagé le 25 octobre 1775 au régiment de Vermandois, il était cinq jours plus tard incorporé dans la compagnie de Gastebois. Son signalement a été dressé sur les matricules du corps : taille de 5 p. 1 p. 3 l., cheveux et sourcils châtains bruns, yeux gris, nez gros, narines larges, visage rond plein coloré, cicatrice au front au-dessus du sourcil droit.

Promu caporal le 1er mars 1779, il fut nommé sergent le 1er juillet 1780 et quitta le régiment au mois de mai 1789.

Nous le retrouvons, en juin 1793, capitaine de la 3e compagnie du bataillon de la garde nationale soldée des îles Guadeloupe et dépendances, où il servit, d'après un certificat, avec toute la bravoure, le zèle, l'intelligence et la fidélité qui caractérisent un vrai républicain. Il fut fait prisonnier par les Anglais, le 20 avril 1794, ainsi que toute la garnison du fort Saint-Charles.

Dans le commandement temporaire de la place d'Hennebont, qu'il exerça à partir du 28 octobre 1795, après les événements de Quiberon, il déploya une activité aussi sage qu'éclairée. L'adjudant général Evrard attestait, à cette époque, que les principes de Bounetou étaient ceux d'un républicain et qu'il joignait des mœurs douces et honnêtes à son dévouement à la cause de la Liberté (Lorient, 16 brumaire an IV).

Admis pour blessures à l'Hôtel des Invalides, le 13 octobre 1797, Bernard Bounetou fut ensuite nommé, par la protection du général Bonaparte, comme nous l'avons montré, capitaine en second de la 31e compagnie de vétérans stationnée à Bordeaux. Passé capitaine de 2e classe dans la 7e demi-brigade, le 22 novembre 1800, et proposé pour un commandement d'armes le 3 août 1804, il obtint sa retraite en 1806, après vingt-quatre années de service.

Bounetou mourut à Bordeaux, chemin de Toulouse, n° 24, le 23 août 1819, à sept heures du soir, âgé de soixante-deux ans.

JOSEPH DURIEUX.

---

(1) Il écrit parfois Bonnetou. C'est sous ce dernier nom qu'a été liquidée sa pension de retraite.

Souvenirs du Général de Division

LOUIS-JOSEPH LE POITTEVIN DE LA CROIX, Comte de VAUBOIS

(suite et fin)

1859

Le 1er janvier, je partis de Biskra pour Chetma, j'y pris le commandement de tous mes tirailleurs réunis, du bataillon du 71e, d'une section d'artillerie et de deux bataillons du 99e, le tout formant la 2e brigade. Le général Desvaux y était établi depuis plus de six semaines. J'y restai encore une dizaine de jours. L'oasis est bien située et remarquable par les nombreuses sources d'eau chaude qui l'entourent : toutes ces sources sont saumâtres, ce qui est peu agréable au goût et produit des résultats fâcheux pour beaucoup de personnes.

Les vents de sable y sont aussi très désagréables. Nous allâmes d'abord camper à Sidi-Ohiba. Le 12, nous étions sur l'Oued-Zita et le 13, sur le plateau de Hammam Bessouf d'où nous aperçûmes les contingents de Si-Saddoq groupés sur un mamelon rocheux d'où nous séparaient de profonds ravins. Nous attaquâmes néanmoins vivement. Malgré les retranchements en pierre qu'ils avaient construits, les Kabyles ne purent soutenir notre choc et se défendirent non sans laisser beaucoup de cadavres sur le terrain.

Le soir, nous allâmes camper à Tiboudjerin.

Le 15, nous nous dirigeâmes sur El-Ksar, pic très élevé, entourés de montagnes abruptes, sur le piton duquel se trouvait la zaouïa du marabout dans laquelle avaient lieu ces fameuses réunions de Khouan. Deux crêtes rocheuses et très élevées, dominées par des pics inaccessibles, mènent au pic de la zaouïa que l'on aperçoit comme un nid d'aigle dominant toute la contrée. Les crêtes, les pics étaient garnis des partisans fanatiques du marabout. Les zouaves, à gauche, attaquèrent la montagne d'Abson, tandis qu'avec ma brigade j'escaladais les pics du Zerzera. Des deux côtés, l'attaque fut faite avec un entrain et une audace qui démoralisèrent les montagnards désabusés des promesses et des miracles que Si-Saddoq leur avait assurés, craignant pour leur ligne de retraite, ils abandonnèrent leurs positions, laissant der-

rière eux un certain nombre de cadavres. Le lendemain, la zaouïa et le village de Guelaa-Djedida, qui se trouve au bas de la jonction des deux crêtes, furent livrés aux flammes, après avoir fourni un nombreux butin aux indigènes auxiliaires. Une partie des cavaliers des goums et les spahis furent lancés à la poursuite du chef de l'insurrection qui fut pris comme il était sur le point de franchir la frontière tunisienne. Nous restâmes encore quelque temps dans le pays qui ne tarda point à souscrire à toutes nos conditions. Puis, étape par étape, je ramenai toute la colonne, dont le commandement m'avait été laissé, à Batna, et, de là, je revins avec les tirailleurs et les zouaves à Constantine. Peu après, la guerre d'Italie. Je ne pus faire partie des corps expéditionnaires et mon rôle se trouva réduit à organiser un bataillon de tirailleurs pour y prendre part. De l'aveu de tous, il surpassa, sous tous les rapports, ceux fournis par Alger et Oran. Le reste de l'année se passa pour moi sans incidents.

A l'automne, ma femme et mes enfants vinrent me rejoindre à Constantine.

1860

Au commencement du mois de mai, une expédition fut résolue contre les tribus de la Kabylie orientale. Une colonne d'opérations fut organisée à cet effet. Elle se composait de trois brigades commandées par les généraux Nesmes, Desmarets et de La Serre et par un colonel qui était moi. Le général de La Serre vint d'Alger avec une brigade organisée. Le général Desmarets vint avec des troupes de Sétif. Quant à moi, j'organisai toutes les troupes disponibles au camp du Condiat, près de Constantine, et je partis avec elles le 24 mai. Elles se composaient de ma brigade, de quelques troupes destinées à compléter la brigade du général Desmarets, ainsi que de toutes les troupes d'artillerie, du génie, des équipages et des réserves de toute nature, ainsi que de l'ambulance et des vivres.

Le 24, je campai sur l'Oued-el-Cotou et le 25, j'arrivai à Milah où je trouvai déjà établies les troupes venant de la province d'Alger et de Sétif, ainsi que le général de division commandant qui y était venu directement de Constantine avec la cavalerie.

Le 26 et le 27, nous fîmes séjour et, le 28, la colonne quitta Milah. Le même jour, nous bivouaquâmes à Medjez-Tabbal, sur l'Oued-Endja, et, le 29, à Fedj-Beinem : le 30, nous arrivâmes à Fedj-el-Arba.

Les Ouled-haïa et les Arrhes que nous traversâmes d'abord, demandèrent l'aman et fournirent des otages. Les Asmen, les Beni-Sider et les Beni-Afem suivent bientôt leur exemple. Pendant ce temps, les troupes travaillent aux routes. Notre séjour à Fedj-el-Arba dura jusqu'au 13 juin : dans l'intervalle, je fis avec ma brigade deux reconnaissances offensives dans lesquelles on n'échangea que quelques coups de fusil.

Le 14, la colonne quitta le camp à cinq heures du matin. Ma brigade était d'arrière-garde. Nous ne démarrâmes qu'à dix heures.

J'allai ensuite occuper le col de Fedj-Menazel où nous restâmes longtemps. Enfin, nous arrivâmes à la nuit, sans avoir été attaqués, au beau bivouac d'El-Aroussa. La brigade d'avant-garde avait eu un engagement avec les rebelles.

Le 15, nous quittâmes El-Aroussa, ma brigade placée au centre de la colonne et protégeant le convoi; à six heures du soir nous arrivâmes au pic de Tafertas qui avait été enlevé par la 1re brigade. La 2e brigade d'arrière-garde avait été attaquée au moment où elle quittait El-Aroussa. L'impéritie du général qui y commandait amena des pertes sensibles. Cette brigade ne put rejoindre et campa en route.

Je restai toute la nuit sur pied pour surveiller l'arrivée du convoi et le placer au fur et à mesure.

Les 16 et 17 se passèrent sans événements : de notre pic nous dominions toute la contrée.

Le 18, je vais brûler les Arba-el-Thouil.

Le 19, j'opère avec ma brigade par le bas pour envelopper les agitateurs réunis au pic de Sidi-Mazouf, le célèbre marabout sur le tombeau duquel on avait juré la guerre sainte.

Nous eûmes un engagement : de notre côté un tué et deux blessés. L'ennemi souffrit beaucoup plus et nous lui prîmes des troupeaux.

Le 20, j'allai détruire les Ouled-Ameur.

Le 22, j'allai au-devant d'un convoi de vivres. A la nuit tom-

bante, j'arrivai le dernier au camp, renvoyai mon escorte parce que la nuit commençait à tomber et me rendis, accompagné de mon porte-fanion, chez le général commandant la division pour lui rendre compte. En sortant de chez lui, il faisait la nuit la plus obscure et il pleuvait à torrents.

Je fis marcher mon porte-fanion devant moi.

L'extrémité de sa lance projetait une certaine lueur sur laquelle je me guidai pendant quelques minutes.

Bientôt, nous nous séparâmes par suite du terrain glissant, de la pluie, du bruit du tonnerre.

Je marchais à l'aventure quand, tout à coup, je tombai avec mon cheval que je tenais par la bride de plus d'un mètre de hauteur, sans accident, fort heureusement. Craignant de nouvelles chutes sur ce pic, j'attendis patiemment une éclaircie quelconque.

Enfin, au bout d'un quart d'heure, d'immenses éclairs vinrent éclairer le pays et me permirent de voir très distinctement le camp et de m'orienter. Bientôt, j'arrivai aux tentes de ma brigade et je rejoignis la mienne. Mon porte-fanion venait d'arriver et avait jeté l'alarme : déjà, on se disposait à aller à ma recherche.

Le 24, nous allâmes, avec une autre brigade, incendier une partie des Beni-Mimoun.

Nous eûmes quelques tués et blessés.

Le 25 et le 26, nous avons brûlé les Beni-Amer et eu un combat avec eux. Dans toutes les escarmouches, il y avait quelques pertes de part et d'autre.

Le 27 juin, nous partons à une heure du matin pour finir de détruire les Beni-Mimoun. Ma brigade en fut spécialement chargée.

La mission fut très difficile dans ces immenses ravins boisés. Enfin, je réussis complètement à incendier tous leurs douars. Je n'eus qu'un tué et onze blessés, dont un officier, grièvement.

Nous quittâmes notre pic de Tafertas le 2 juillet pour aller camper à El-Boutan.

Les Kabyles voulurent nous suivre, mais ils furent rudement châtiés et perdirent beaucoup de monde.

Le 2 juillet, nous allâmes camper au Khraneg des Oulad-Ali.

Du 21 au 23 juillet, à El-Aroussa.

12 août à El-Araba.

(Le 14, les tribus de Oued-el-Kebir paient leurs amendes.)

Les Arb-Tesquifs, petite fraction des Ouled-Aidoun, étaient devenus l'épouvante du pays par leurs crimes et leurs brigandages. Les tribus voisines les avaient plusieurs fois attaqués; mais elles avaient eu 28 hommes tués ou blessés, sans pouvoir devenir maîtres de ces bandits réfugiés dans des grottes inexpugnables.

Les tirailleurs furent chargés de les réduire. Ils furent entourés dans leurs repaires et, après des pertes sérieuses, ils furent obligés de se rendre.

Le 15 août à El-Araba; la fête y est célébrée avec pompe. Il y eut des courses entre les soldats des différents corps, sac au dos, armes et bagages : les tirailleurs remportèrent les premiers prix. Ce même jour, je suis nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Le 17 août, dissolution de la colonne de la Kabylie orientale au Bou-Melah des Ledjenah. Je ramène à Constantine les troupes de la province qui y arrivent le 21 août.

Les troupes d'Alger et d'Oran sont embarquées pour leurs provinces respectives, le 19 août, à Djidjelli. Le 24 août, dans l'ordre du jour du gouverneur général, je suis cité de la façon suivante : « De la Croix, colonel du 3e de tirailleurs indigènes, commandant une brigade, a assuré le succès de deux engagements dans les ravins des Beni-Mimoun par l'énergie de ses attaques et ses habiles dispositions. »

Quelque temps après, je m'embarquai pour Alger avec une fraction de mon régiment, afin de nous y trouver pour l'arrivée de l'Empereur.

Nous y restâmes une dizaine de jours; l'Empereur nous passa en revue; il m'invita aussi à dîner.

Au lieu de retourner à Constantine, je demandai un congé et partis pour la France.

. . . .

1865

Le 7 juin, le corps expéditionnaire passe la revue de l'Empereur dans la vallée de l'Oued Simman.

MARCHÉ

passé entre le Lieutenant Général comte de Maulevrier et le rôtisseur Corbon (1)

3 avril 1677.

« Fut present Paul Corbon, rotisseur, demeurant rue Saint-Martin, parroisse Saint Nicolas des Champs, lequel a promis et s'est obligé envers monsieur le comte de Maulevrier, lieutenant general des armées du roy (2), de le servir bien et fidellement pendant la campagne prochaine en qualité de rotisseur et pour preparer et accommoder touttes les viandes de rotisserie qui se consommeront pour ledit seigneur et sa suitte, et pour cet effect se tenir prest a partir quant ledit seigneur luy commandera et le suivre partout ou il ira. Pourquoy luy sera payé trente livres par chascun mois; et des a present luy a esté avancé le premier mois qui commencera a courir du jour qu'il partira de cette ville. Dont il est content et en quitte ledit seigneur; et outre luy sera fourny un ordinaire de pain, vin et viande par chascun jour comme domestique. Ce qui a esté accepté pour ledit seigneur par Noël Vanier, son maistre d'hostel pour ce present. Promettant..., obligeant..., renonceant... Fait et passé es estudes, l'an MVI^c soixante dix sept, le troisiesme avril après midy; et ont signé :

« VANIER, PAUL CORBON, BEAUVAIS. »

Minute de Beauvais, notaire à Paris, sur « moyen papier » timbré de la généralité de Paris, à dix-huit deniers la feuille.

Archives départementales du Loiret; collection Henri Herluison (entrée aux Archives en décembre 1905), dossier de la famille Colbert.

(Transcription de M. J. SOYER, archiviste départemental du Loiret.)

---

(1) Ce document nous a été communiqué par l'entremise de M. Depréaux, membre de la *Sabretache*.

(2) Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, né en 1634, mort à Paris le 31 mai 1693. Il était frère de Colbert, passa sa vie dans les camps et mourut lieutenant général.



J. LEROY, édit., Paris

Portrait d'un Adjudant général de la Garde Nationale Parisienne, en l'an II

Ce portrait au crayon rehaussé de couleurs se trouve au Musée Carnavalet avec cette inscription sur le dessin même : dessiné par P.-A. Wille le 19 messidor an 2 (juin 1794). Ce qu'il y a de curieux, c'est que j'ai absolument le même, sauf que le mien n'a pas de plumet au chapeau ; il ne paraît pas une copie, mais une réplique, et semble avoir été exécuté à la même époque ; papier ancien, mode d'exécution bien du temps, habit légèrement teinté de bleu et qui paraît grisâtre, comme celui de Carnavalet. Le libraire qui m'a vendu le dessin m'a dit que c'était le portrait présumé de l'adjudant général Ménage. Celui du Musée Carnavalet serait celui de l'adjudant général Ghiost.

Quoi qu'il en soit, ce portrait est celui d'un ex-sous-officier ou soldat de l'ancienne Monarchie, ce dont témoigne son médaillon de vétérance, seule décoration dont le port était toléré par la Révolution qui n'en créait pas de nouveaux titulaires, mais qui laissait subsister les anciens à charge d'échanger leurs brevets aux armes royales contre des brevets républicains. On voit, du reste, par la physionomie du personnage que c'est un homme d'âge mûr.

Mon exemplaire ne porte aucune inscription.

La barbe indiquerait un vieux grenadier ou même un sapeur d'infanterie, ceux-ci sous Louis XVI ayant cette coupe, mais pendant la Révolution il était de mode parmi les républicains d'avoir barbe et moustaches et notre homme a la même barbe que Caillères de l'Etang, avocat, fondateur des vétérans sexagénaires gardes des assemblées, qui, avant 1789, devait être imberbe. Je vois même dans les traits de Caillères de la ressemblance avec notre adjudant général.

Wille père est un artiste d'origine allemande qui se fixa jeune à Paris où il se francisa entièrement. Il fut peintre, dessinateur et graveur. Son journal, publié par les Goncourt, est curieux pour

l'histoire de l'art et des artistes parisiens au dix-huitième siècle, et aussi par le récit des premiers événements de la Révolution. Ses fenêtres donnaient sur le Pont-Neuf et il a noté avec exactitude tout ce qu'il a vu de chez lui ou dans son quartier. Wille a travaillé un peu dans tous les genres et a beaucoup dessiné de paysages, mais il y a de lui quelques militaires, entre autres le portrait d'un sapeur des gardes suisses qui a été dessiné et gravé par lui et qui est une gravure d'un aspect agréable et intéressante. P.-A. Wille est son fils, moins connu; le portrait est tout à fait dans la manière de ceux du père.

G. COTTREAU.

Bulletin de la Sabretache

Dans sa séance du 8 février, le comité a nommé membres de la Société : MM. Baciocchi, lieutenant au 2e régiment de hussards; Boisfleury (René de), ancien officier d'infanterie; Burat, capitaine de gendarmerie; Dehollain, capitaine au 35e régiment d'artillerie; Follin (Armand), artiste peintre; Henriot (lieutenant-colonel), Maurouard (Lucien), capitaine de réserve d'artillerie; Merle des Isles, chef d'escadrons au 17e régiment de dragons; Nitot, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite; Noirmont (Emmanuel de); Quéral (Henri de); Sartiaux (Louis).

***

Nous rappelons que le prochain dîner trimestriel de la Sabretache aura lieu le samedi 21 mars au restaurant Le Doyen.

29 février 1908.

Le Secrétaire,

MAURICE LEVERT.

ERRATUM

Planche hors-texte représentant une affiche de Royal-Piémont Cavalerie (numéro de janvier 1908, page 31). — La schabraque du cavalier n'a pas la bordure dentelée blanche, mais bien rouge, le galon extérieur blanc, les deux intérieurs jaunes. — A. D.

Le Gérant: RICHET.

Suresnes, Imprimerie E. PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2503.

BLOCUS DE LA FÈRE

PAR LES PRUSSIENS EN 1815

Le blocus et le siège de La Fère par les Prussiens en 1815 est un fait presque ignoré.

Cet épisode glorieux pour les habitants et la garnison de La Fère, mérite cependant de ne pas tomber dans l'oubli.

Ce blocus a duré cinq mois.

L'homme qui fut l'âme de la défense fut le colonel baron Chapelle, depuis général. Ce héros aurait pu prendre pour devise : *Vaillance et Modestie.*

Ses magnifiques états de service en font foi et constituent la plus belle notice biographique qu'on puisse faire.

Il fut secondé pendant ce siège par le commandant Chapuis, son ami, qu'il avait déjà sous ses ordres à la Bérézina et dont la conduite héroïque assura le passage.

Les documents qui suivent sont authentiques, ils m'ont été communiqués par la famille Jacquemart, de La Fère, en la possession de qui ils sont encore, et rien absolument n'y a été changé.

Général THOMASSIN.

État des services du général baron Chapelle

Baron CHAPELLE (Antoine-Clément), fils de Léonard et de Thérèse-Sophie-Adélaïde Fontenelle, né le 15 septembre 1774, à Paris (Seine).

Volontaire à la 2e compagnie des canonniers de la Marne le 8 septembre 1793.

2e lieutenant le 28 mars 1794.

1er lieutenant le 7 mai 1794.

Capitaine en 2e le 3 juillet 1794.

Passé à la compagnie de canonniers de la 89e demi-brigade d'infanterie de ligne le 23 décembre 1794.

Capitaine commandant le 9 octobre 1795.

Passé au 2e bataillon de pontonniers le 19 février 1797.

Nommé provisoirement chef de bataillon par le général en chef Moreau le 4 mai 1800.

Confirmé dans ce grade le 21 octobre 1800.

Passé au 7e régiment d'artillerie à pied le 24 avril 1801.

Employé à l'armée de Saint-Domingue le 24 décembre 1801.

Chef d'état-major de l'artillerie de ladite armée le 15 mai 1803.
Commandant le bataillon colonial de Saint-Domingue le 25 juin 1803.
Prisonnier de guerre le 25 novembre 1803.
Rentré de captivité le 8 juillet 1804.
Inspecteur de la manufacture d'armes à Versailles le 29 janvier 1805.
Commandant le 2e bataillon de pontonniers le 10 mars 1808.
Maintenu à la manufacture d'armes de Versailles le 19 mai 1808.
Inspecteur de la manufacture d'armes de Maubeuge le 7 octobre 1808.
Commandant l'artillerie de la 2e division de l'aile gauche à l'armée du Nord le 21 août 1809.
Rentré à la manufacture d'armes de Maubeuge le 1er novembre 1809.
Major au 7e régiment d'artillerie à pied le 19 février 1810.
Colonel à l'état-major de l'artillerie le 14 mars 1811.
Directeur d'artillerie à Anvers le 28 mars 1811.
Chef d'état-major des équipages de pont à la Grande Armée le 7 février 1812.
Commissaire pour l'administration des poudres et salpêtres le 5 mars 1812.
Chef d'état-major de l'artillerie à Dantzig en février 1813.
Prisonnier de guerre le 31 décembre 1813.
Employé au comité central de l'artillerie à Paris le 5 janvier 1815.
Rentré de captivité le 8 janvier 1815.
Colonel du 2e régiment d'artillerie à pied le 20 janvier 1815.
Commandant l'artillerie à Maubeuge le 28 avril 1815.
Commandant l'équipage de pont à l'armée du Nord le 7 mai 1815.
Commandant l'artillerie de la place de La Fère le 22 juin 1815.
Premier commissaire du roi pour la remise aux alliés de la place et de la citadelle de Cambrai en décembre 1815.
En non-activité le 1er mars 1816.
Commandant le régiment d'artillerie à Valence (3e à pied) le 4 avril 1816.
Directeur d'artillerie à Toulon le 22 janvier 1818.
Maréchal de camp le 16 juin 1834.
Commandant l'artillerie de la 7e division militaire le 19 juin 1834.
Passé dans le cadre de réserve le 15 septembre 1836.
Décédé à Paris le 16 juin 1843.

Campagnes : 1793, 94, 95, 96 et 1797 aux armées des Ardennes et de Sambre-et-Meuse; 1798, armée d'Angleterre; 1799, 1800 et 1801, armées d'Helvétie, du Danube et du Rhin; 1802, 1803, 1804, Saint-Domingue et captivité; 1809, armée du Nord; 1812, Russie; 1813 et 1814, Dantzig et captivité; 1815, France.

Décorations : chevalier de la Légion d'honneur le 15 juin 1804; officier le 11 octobre 1812; commandeur le 23 mai 1825; chevalier de Saint-Louis le 17 septembre 1814.

Titres : Baron par ordonnance du 19 mars 1817.

Extraits du Dossier Chapelle

S'est distingué à l'armée du Rhin où, sur la demande du général Lecourbe, le général en chef Moreau le nomma provisoirement chef de bataillon « en récompense de sa bravoure et des services qu'il a rendus à la République depuis l'ouverture de la campagne et notamment au dernier passage du Rhin ».

Paris, 17 juin 1818. *Chapelle au maréchal de camp Evain, directeur de l'artillerie et du génie au ministère de la Guerre.* — Mon Général, je me suis occupé, à Paris, de concert avec M. Chapuis, de la rédaction d'une notice assez détaillée sur le passage de la Bérésina. Cette notice, dont nous devons vous remettre une copie, est destinée pour le lieutenant général comte Mathieu-Dumas, auteur du *Précis des Événements Militaires*. Notre but est, en faisant connaître la vérité, de rendre au général Eblé l'hommage et la justice qui lui sont dus..... (puis il demande l'autorisation, qui lui fut accordée, de rester à Paris jusqu'au 1er août pour terminer ce travail).

5 février 1815. *Le ministre au colonel d'artillerie Chapelle, à Strasbourg.* — Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée le 14 du mois dernier pour m'annoncer votre rentrée en France des prisons de guerre de Russie.

Il m'a été rendu compte des sages dispositions que vous avez faites pour établir l'ordre et assurer la conservation des troupes d'artillerie de la garnison de Dantzig pendant leur séjour en Russie et pendant leur route pour rentrer en France. Votre conduite, à cet égard, est digne d'éloges, et je me plais à vous en témoigner toute ma satisfaction.

(Même lettre à M. Chapuis, chef de bataillon d'artillerie.)

***

Rapport à Son Excellence le ministre de la Guerre

Le 18 juin 1815, la place de La Fère fut mise en état de siège.

Le 24, les Prussiens occupèrent le village de Travecy et poussèrent des reconnaissances jusqu'aux avant-postes de la maison Happe, située sur la rive droite du bras de l'Oise, en avant du faubourg Saint-Firmin.

Le 25, vers cinq heures du matin, il s'engagea une fusillade entre nos avant-postes de la rive droite de l'Oise et les tirailleurs prussiens; à huit heures, on coupa le pont; le poste qui était établi dans la maison Happe se retira sur la rive gauche et occupa la tête du faubourg Saint-Firmin.

La garnison, forte à cette époque de 706 hommes, était presque

entièrement composée de gardes nationaux et de recrues non habillées ou de militaires isolés de différents corps. Un détachement de 230 hommes du bataillon de pontonniers était arrivé le 24 dans l'après-midi. Il devait partir le lendemain pour suivre le mouvement de l'armée.

Le 25, ce détachement était rassemblé pour le départ, lorsque M. le chef d'escadron Berthier, commandant de la place, et le conseil de défense prirent la résolution de requérir MM. le colonel Chapelle et le chef de bataillon Chapuis qui le commandaient, de rester à La Fère pour concourir avec leur troupe à la défense d'une place approvisionnée pour trois mois, renfermant des établissements importants, un matériel considérable et dont la garnison était insuffisante, composée d'ailleurs d'hommes peu exercés.

Dans un temps ordinaire, le détachement de pontonniers aurait dû continuer sa route sans être arrêté par aucune considération. Mais les circonstances où l'on se trouvait alors étaient de celles où l'on ne doit prendre conseil que de son zèle et servir l'État où l'occasion se présente.

MM. Chapelle et Chapuis promptement déterminés par d'aussi puissants motifs, se rendirent auprès de la troupe, lui dirent les raisons qui exigeaient impérieusement qu'elle restât à La Fère, parlèrent au nom de l'honneur et de la Patrie et cette brave troupe jura avec eux de défendre la place jusqu'à la dernière extrémité.

Dans la journée, on assigna les postes aux différents corps. Ceux de la porte de Laon et de la porte Saint-Firmin, avec les ouvrages à droite et à gauche et les avancées, furent tirés au sort entre les pontonniers et le 6e bataillon du 3e régiment d'infanterie de ligne.

La porte de Laon échut aux pontonniers pour y faire le service de l'infanterie et de l'artillerie, sous le commandement de M. le chef de bataillon Chapuis ; M. le chef de bataillon Klein, commandant le bataillon du 3e régiment, eut la porte Saint-Firmin.

On désigna pour le service de l'artillerie, à cette porte, la 6e compagnie du 2e régiment d'artillerie à pied, un détachement de canonniers isolés et la demi-compagnie de canonniers de la garde nationale.

LA FÈRE

route de S.t Quentin

le Parc.

Danisy

Faubourg N.re Dame

Faubourg S.t Firmin

le Poligone

Route de PARIS.

Beautor

Charmes.

Canal de la Fère venant de Chaulni

ligne de blocus.

Andelain

Route de Laon.

Oise. R.



Les deux bataillons des gardes nationales des départements de l'Aisne et du Nord, commandés, le 1er par M. le chef de bataillon Richet et le 2e par M. le chef de bataillon Chibler, eurent le front de la porte de Luxembourg.

M. le colonel Bruyer, directeur et commandant de l'artillerie, se chargea du service d'infanterie et d'artillerie dans le vaste emplacement de l'arsenal avec la 12e compagnie d'ouvriers, les canonniers isolés et les soldats du train.

La garde nationale de la ville, commandée par M. Lemaître, fut chargée du service intérieur et, quelque temps après, elle fournit un poste extérieur pour placer deux sentinelles au bord de l'avant-fossé, en face de la porte de Luxembourg.

Le 26, à une heure et demie de l'après-midi, un officier prussien se présenta à l'avant-poste du faubourg Saint-Firmin et somma verbalement la place de se rendre, de la part du général Ziethen.

On dit à cet officier de se retirer et, aussitôt après, les Prussiens firent un feu très vif sur la ville avec 15 bouches à feu (obusiers et canons) qu'ils avaient mises en batterie à 400 toises de la place, en face du front de la porte Saint-Firmin.

Ce feu dura trois heures. Il était principalement dirigé sur l'arsenal. On y répondit vigoureusement des ouvrages de la porte Saint-Firmin et de l'arsenal.

Suivant tous les rapports, les Prussiens dont les troupes passaient à une petite distance en arrière de leurs batteries, eurent trois à quatre pièces démontées, 100 à 120 hommes tués ou blessés et plusieurs chevaux tués. De notre côté, nous avons eu un officier et deux soldats blessés, deux chevaux tués. Quelques bâtiments de la ville et de l'arsenal ont été endommagés.

Le 27, la place tira quelques coups de canon sur des détachements ; les Prussiens ne répondirent pas.

Le 6 juillet, M. Drewitz commandant des troupes prussiennes devant La Fère, annonça que Paris était au pouvoir des armées alliées, que le gouvernement impérial était aboli, etc., etc., et demanda qu'on lui remît la place *(Correspondance, n° 1)*.

On ne répondit pas à sa lettre.

Le 7, M. le commandant Drewitz envoya la copie de la convention de Paris et demanda qu'on lui fît savoir par écrit, au plus

tard dans une heure, quand la remise de la ville et de ses munitions aux troupes prussiennes aurait lieu *(Corresp., n° 2).*

On lui répondit qu'il n'était pas question dans la convention de Paris de la remise des places aux alliés et, sur la proposition qui lui fut faite, on convint de part et d'autre d'une suspension d'armes et de ne reprendre les hostilités qu'après s'être prévenus deux heures d'avance *(Corresp., n° 3).*

Le 10, un ordre du jour annonça à la garnison que le Roi était rentré à Paris *(Extrait des ordres du jour, n° 1).*

Le 15, le conseil de défeuse déclara que la place serait défendue au nom du Roi. MM. Leroux et Lefloch, habitants de La Fère, chargés de porter cette déclaration à S. E. le ministre de la Guerre, partirent pour Paris dans la soirée.

Le 17, le conseil de défense arrêta que le drapeau blanc serait arboré le lendemain 18 à la pointe du jour et que la garnison prendrait la cocarde blanche *(Extrait des ordres du jour, n° 2).*

Le 18, le drapeau blanc fut arboré à la pointe du jour et la garnison prit la cocarde blanche. On en prévint par lettre le commandant prussien *(Corresp., n°s 4 et 5).*

Le 19, M. Pion, colonel d'artillerie, arriva de Paris avec une lettre de S. E. le ministre de la Guerre en date du 15, portant l'ordre d'arborer le drapeau blanc, de prendre la cocarde blanche et prescrivant ce qui suit :

« Vous répondrez aux sommations que pourraient faire encore les troupes alliées que vous avez reconnu l'autorité du Roi et que vous ne pouvez remettre la place de La Fère, aux troupes étrangères.

« Si néanmoins ces troupes vous attaquent, vous repousserez la force par la force et vous vous défendrez jusqu'à la dernière extrémité. »

Le 20, M. le colonel Pion retourna à Paris rendre compte de sa mission à S. E. le ministre de la Guerre.

Le 21, le commandant Drewitz écrivit que la ville de La Fère, ayant reconnu l'autorité du Roi, les hostilités cesseraient naturellement de part et d'autre, que par conséquent rien ne pouvait plus s'opposer à ce que cette place fût occupée par les troupes alliées, et il demandait qu'on lui fît savoir quand elles pourraient en prendre possession.

On répondit qu'on était très surpris d'une pareille demande, à laquelle on ne souscrirait jamais sans un ordre exprès du Roi *(Corresp., n° 6)*.

Il écrivit de nouveau le même jour et proposa d'en référer au Roi. On accepta cette proposition et, sur la demande qui lui fut faite, il envoya un passeport pour qu'un officier pût se rendre à Paris *(Corresp., nos 7 et 8)*.

Le 22, M. le capitaine d'artillerie Jacques est parti pour Paris avec une lettre par laquelle on informait le ministre de la Guerre des demandes des Prussiens en faisant connaître en même temps à Son Excellence la résolution où nous étions tous de faire notre devoir et d'exécuter ponctuellement les dispositions de sa lettre prescrivant de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Le 24, on reçut, vers deux heures après-midi, une lettre du commandant prussien. Il disait qu'il était certain que l'officier envoyé à Paris était de retour, qu'il était surpris qu'on ne l'en ait pas prévenu. Il demandait en conséquence qu'on lui fît connaître si cet officier avait rapporté l'ordre de remettre la place aux troupes alliées et il prévenait que dans le cas contraire, la suspension d'armes serait rompue le lendemain à deux heures du matin.

On répondit que M. le capitaine Jacques n'était pas encore de retour, que les Prussiens en nous attaquant feraient la guerre au roi de France, puisque nous défendions la place en son nom. On inséra dans la réponse la copie du paragraphe de la lettre du ministre du 15 juillet, nous prescrivant de repousser la force par la force et de nous défendre jusqu'à la dernière extrémité *(Corresp., n° 9)*.

La garnison fut prévenue que les hostilités recommenceraient le lendemain à deux heures du matin et que, jusqu'à nouvel ordre, on prendrait les ordres à trois heures, au signal du coup de canon de la diane. Un ordre du jour instruisit les troupes et les habitants de l'état des choses *(Extraits des ordres du jour, n° 3)*.

Le 25, vers cinq heures du matin, on aperçut de grands mouvements de troupe dans les environs de la place.

Les Prussiens entrèrent à Andelain, Charmes, Danisy, occupèrent toutes les positions de la rive gauche de l'Oise et bloquèrent entièrement la ville.

A dix heures, une batterie de l'arsenal tira quelques coups de canon sur des détachements de cavalerie qui étaient venus en reconnaissance très près de la place. Le général Ziethen, commandant le 1er corps de l'armée prussienne, était dans une de ces reconnaissances. Un officier de son état-major qui était auprès de lui, eut son cheval tué par le premier coup de canon tiré. Cet officier fut grièvement blessé dans sa chute.

Jusques vers trois heures de l'après-midi, la place fit feu sur tout ce qui se présenta à portée de canon. A trois heures et demie, un officier prussien se présenta aux avant-postes du faubourg Notre-Dame avec M. le capitaine Jacques qui arrivait de Paris, et était porteur d'une lettre de S. E. M. le ministre de la Guerre. L'officier prussien en tenait une du général Ziethen qui se plaignait fortement de ce que la place avait tiré sur lui et sur ses troupes. Il faisait de grandes menaces et ajoutait cependant qu'il voulait bien encore attendre la communication de la dépêche du ministre afin de se régler d'après son contenu.

On répondit immédiatement à M. le général Ziethen que la place avait fait feu étant persuadée que la suspension d'armes était rompue.

Pour ne lui laisser aucun doute raisonnable à cet égard, on lui envoya copie : 1° de la lettre du 24 de M. le commandant Drewitz; 2° de la réponse à cette lettre. On lui envoyait en même temps copie de la lettre du ministre en date du même jour, apportée par M. le capitaine Jacques, laquelle autorisait à prévenir les commandants prussiens, que le ministre du Roi était en négociation avec les ministres des puissances alliées pour régler le sort de la place de La Fère *(Corresp., n° 10)*.

Le 26, M. le général Ziethen, à qui on avait demandé le même jour de permettre au courrier de la poste aux lettres d'entrer dans la ville et d'en sortir, s'y refusa et offrit de faire passer les dépêches adressées au gouvernement, promettant de les faire parvenir à destination.

D'après cette promesse, on lui envoya, le 27, une lettre où on rendait compte à S. E. le ministre de la Guerre des événements du 24 et du 25. Le général Ziethen accusa réception de cette lettre et envoya même le reçu du directeur de la poste de Chauny; mais

quelques jours plus tard, ayant eu lieu de soupçonner qu'elle n'était pas parvenue à Son Excellence, on en adressa une copie à M. le général Evain, qui répondit que l'original n'avait pas été reçu *(Corresp., n° 11)*.

Le 13 août, on exposa à M. le général Ziethen que d'après les relations amicales entre LL. MM. les rois de France et de Prusse, le blocus de La Fère devait paraître bien extraordinaire, et on le pria de donner des explications à ce sujet. Le général répondit, le 14, que la place montrant des dispositions peu amicales, elle ne devait pas être surprise d'être traitée en conséquence. Il cita les villes de Laon et de Soissons et ajouta qu'il serait étonnant que la place de La Fère comptât faire exception à la règle *(Corresp., n° 12)*.

Le 19, on demanda des passeports pour que les électeurs de La Fère pussent se rendre à Soissons afin de concourir à l'élection de la Chambre des députés.

Le général Ziethen répondit qu'il n'en accorderait qu'autant que les électeurs s'engageraient à ne rentrer à La Fère que lorsque cette place serait rendue *(Corresp., n° 13)*.

Après cette réponse, la demande ne fut pas renouvelée.

Le 24, M. le général Steinmetz, qui avait succédé à M. le général Ziethen et à qui on avait adressé, le 23, des observations sur le blocus, répondit qu'il devait regarder la ville de La Fère comme une place amie et convenait que, d'après cette déclaration, l'état de blocus pouvait sembler étonnant. Il s'excusait sur ce que la tranquillité n'étant pas encore bien affermie en France, les armées alliées devaient se mettre en mesure contre toutes les places comprises dans leur arrondissement. Il citait aussi les villes de Laon et de Soissons; enfin, il demandait avec beaucoup de politesse qu'on lui remît la place, comme étant le seul moyen de détourner les calamités dont elle était menacée *(Corresp., n°s 14 et 15)*.

Le 25, pour célébrer la Saint-Louis, on chanta, à onze heures, une grand'messe militaire, à laquelle assistèrent tous les magistrats et tous les officiers de la garnison. A midi, on tira trois salves de toute l'artillerie de la place. Le soir, la ville a été illuminée, on a dansé sur l'esplanade et on a tiré des boîtes jusqu'à onze heures.

Le 29, vers neuf heures du matin, on fut prévenu que M. le

colonel d'artillerie Laurent, chargé d'une mission du ministre de la Guerre, était à l'avant-poste du faubourg Notre-Dame, avec un aide de camp du général Steinmetz. On s'y rendit pour le faire entrer, mais l'aide de camp ayant dit qu'il avait ordre d'accompagner le colonel Laurent, on eut à ce sujet avec le général une explication à la suite de laquelle le colonel Laurent n'entra dans la place que vers sept heures du soir, accompagné de l'aide de camp qui se contenta d'entrer en ville avec lui et repartit aussitôt *(Corresp., nos 16 et 17)*.

M. Laurent avait remis à l'entrevue du matin une lettre du ministre, du 26 août, qui prévenait que ce colonel était chargé de communiquer des instructions verbales auxquelles on devait se conformer, pour les arrangements à prendre concernant la place.

A la lettre de Son Excellence était joint un extrait de la convention de Verdun, stipulant que les troupes alliées n'y entreraient pas, mais passeraient au-dessus ou au-dessous, qu'il n'y aurait pas d'autre garnison que la garde urbaine, que les courriers et officiers pourraient seuls traverser la ville.

Le ministre autorisait à ouvrir les négociations sur cette base.

Si le général prussien persistait à vouloir mettre garnison à La Fère, il fallait insister pour qu'elle ne s'élevât pas à plus de 300 hommes, et qu'il restât dans la place au moins 300 hommes d'artillerie. Dans tous les cas, on devait stipuler qu'il ne serait rien enlevé par les alliés de tout le matériel, qui serait déposé à l'arsenal et reconnu propriété du roi de France.

On était encore à cette époque pourvu de vivres pour longtemps, et le meilleur esprit animait les habitants et la garnison; de plus, les instructions verbales communiquées par M. le colonel Laurent, donnant toute la latitude nécessaire pour traiter de la manière la plus avantageuse, on dut ne faire au général prussien que des propositions conformes à la bonne situation où se trouvait la place.

En conséquence, le 30, on proposa à M. le général Steinmetz une convention portant en substance que :

1° Les communications de la place avec l'intérieur seraient rétablies;

2° Les troupes et les convois d'artillerie ou autres des troupes alliées ne pourraient y entrer;

3° Le passage de ces troupes et convois aurait lieu par le pont de Beautor;

4° Les officiers des troupes alliées pourraient entrer dans la ville, y séjourner, mais n'auraient pas droit au logement militaire, etc.

Le même jour, le général répondit qu'il ne pouvait accepter les conditions qu'on lui proposait (*Corresp.*, *n° 18*).

Le 31, on exposa par une nouvelle lettre au général Steinmetz, que l'intention de S. E. le ministre de la Guerre était que la place de La Fère fût le moins incommode possible aux troupes prussiennes et que la bonne intelligence fût établie entre elles et cette place; qu'on le priait, en conséquence, de faire part des conditions auxquelles il voudrait traiter afin qu'on les communiquât au ministre dans le cas où elles seraient contraires aux instructions de Son Excellence.

Le général répondit qu'il avait délégué M. le major Arnaud pour conférer avec deux commissaires de la place (*Corresp.*, *n° 19*).

Cette conférence eut lieu le 1er septembre, dans une maison appartenant à M. Andre et située sur la route de Laon, en avant de l'avant-poste du faubourg Notre-Dame. Elle n'a amené à aucun arrangement, l'officier prussien ayant déclaré n'être autorisé à traiter qu'autant qu'on admettrait, comme base de la négociation, l'évacuation entière de la place par les troupes de S. M. le roi de France et la remise de cette place aux troupes de S. M. le roi de Prusse.

Cette déclaration a été donnée par écrit aux commissaires de la place qui, de leur côté, en remirent une à l'officier prussien, portant que les instructions de S. E. le ministre de la Guerre n'autorisaient pas à admettre, pour base préalable d'une convention à conclure, la remise de la place aux troupes prussiennes.

Le même jour, on rendit compte à S. E. le ministre de la Guerre du résultat de la négociation qu'il avait autorisé d'ouvrir. La lettre fut envoyée ouverte à M. le général Steinmetz qui n'en accusa pas réception et ne la fit pas parvenir, ainsi qu'on en fut prévenu quelques jours après. Mais on avait pris la précaution

d'en envoyer une copie par la poste de Chauny à M. le général Evain, qui la reçut.

Le 3, M. le colonel Laurent sortit de la place pour retourner à Paris, mais il ne put aller plus loin que Charmes où il resta en attendant les ordres du général prussien qui lui écrivit que n'ayant consenti à le laisser entrer à La Fère, que dans la persuasion où il était que sa mission aurait pour résultat la remise de cette place aux troupes prussiennes, il ne pouvait plus, maintenant, consentir à son départ. M. Laurent rentra donc le soir même à La Fère vers six heures, adressa au général Steinmetz la demande de le laisser retourner à Paris, y rendre compte de sa mission. Le général s'y refusa, alléguant les mêmes raisons qu'il avait données pour le faire rentrer dans la place.

Cependant le 15, il lui écrivit qu'il pourrait retourner à Paris et cet officier partit le lendemain à sept heures du matin, muni de tous les renseignements propres à faire connaître clairement à S. E. le ministre de la Guerre, la situation de la place, ses ressources et moyens de toute espèce.

Le 13, à six heures du matin, les Prussiens commencèrent trois grands ouvrages en vue de la place; le premier en arrière et sur les hauteurs d'Andelain à 1.300 toises; un autre près de la ferme de Montfrenoy sur la route de Laon à 8 ou 900 toises; le troisième dans la plaine de Quézy, un peu en avant des moulins qui font face à la porte Saint-Firmin à 7 ou 800 toises de la place. Ces ouvrages auxquels travaillèrent un très grand nombre de paysans, surveillés et dirigés par quelques soldats, furent fermés et palissadés. Leur distance de la place et leur capacité indiquaient qu'ils étaient purement défensifs. En conséquence, on ne demanda pas d'explications à leur sujet au général prussien. Ils inquiétèrent momentanément les habitants qui ne tardèrent pas à être rassurés.

Le 17, on reçut une lettre du lieutenant général comte Gentil de Saint-Alphonse, de l'état-major de la 1re division et du gouvernement de Paris, avec la copie d'une lettre en date du 11, de S. E. le ministre de la Guerre à M. le lieutenant général comte Maison, gouverneur de Paris, concernant la place de La Fère, et où il est dit que le commandant de cette place ne peut entrer dans

aucun arrangement qui ne tendrait pas à la conserver au Roi. Ces dépêches devaient être remises par un officier d'état-major, mais elles ont été apportées par un paysan envoyé par M. le maire de Berthaucourt. Le même jour, on a répondu par la poste de Chauny à M. le général Gentil de Saint-Alphonse.

Le 30, vers cinq heures du soir, deux officiers ou sous-officiers prussiens sont venus dans une batterie du vieux polygone avec une quinzaine de paysans porteurs de pelles et pioches. Ces ouvriers ont tracé et commencé deux embrasures à 600 toises de la porte Notre-Dame, vers laquelle elles étaient dirigées.

Le lendemain 1er octobre, les travaux ont été continués. Mais comme ils n'étaient pas de nature à inquiéter beaucoup, on n'a pas demandé d'explications au général prussien qui, peut-être, ne les avait fait entreprendre que pour entamer une correspondance.

Le 3, le général Steinmetz renvoya un soldat de la 12e compagnie d'artillerie qui avait déserté du poste de l'arsenal dans la nuit du 1er au 2. On reçut en même temps une lettre de ce général prévenant de ce renvoi, d'après l'ordre du prince Blücher, qui prescrivait de ne plus admettre aucun déserteur de la place.

On donna connaissance de cette lettre à la garnison par un ordre du jour. Le déserteur renvoyé fut exposé sur l'esplanade pendant deux heures et ensuite conduit en prison en attendant son jugement. Le 24, le général prussien renvoya encore trois soldats du régiment d'infanterie qui avaient déserté de l'avant-poste du faubourg Saint-Firmin, dans la nuit du 22 au 23. Le parlementaire qui les ramena, remit une lettre où ce général exposait que, d'après le rapport des déserteurs qu'il renvoyait, la garnison et les habitants étaient réduits à la plus affreuse disette; que la guerre étant terminée, il ne pouvait approuver une conduite qui rendait de jour en jour plus affligeante la situation de nos concitoyens, situation dont tous les désagréments cesseraient dès que l'on remettrait la place entre ses mains *(Corresp., n° 20)*.

On répondit, le même jour, que le rapport des déserteurs était faux, que la garnison n'éprouvait d'autre privation que celle de la viande de bœuf, qui était remplacée par celle de cheval;

qu'on était d'ailleurs bien résolu à supporter toutes sortes de privations pour obéir aux ordres du Roi. Enfin, que c'était au ministre de la Guerre que devait être adressée toute demande, tendant à la remise de la place entre les mains des étrangers.

Le 25, les trois déserteurs renvoyés ont été exposés sur un échafaud dressé sur l'esplanade et ensuite conduits en prison pour y attendre leur jugement.

Le 26, M. le général Steinmetz écrivit que M. le général Blücher venait de le prévenir qu'on avait accordé au gouvernement français la levée du blocus. Il joignit à sa lettre une convention qu'il proposait d'adopter *(Corresp., n° 21)*.

Cette convention contenait deux articles auxquels on répondit qu'on ne pouvait consentir sans y être autorisé formellement par S. E. le ministre de la Guerre. Ce sont les art. 5 et 6, d'après lesquels les troupes alliées auraient eu le passage libre par La Fère et les officiers de ces troupes le droit de s'y loger *suivant les manières accoutumées*.

On proposa aussi des modifications à l'art. 4, au sujet des punitions à infliger aux soldats de la garnison qui se présenteraient en armes dans les cantonnements prussiens.

On tomba d'accord sur le changement à faire à ce dernier article; mais le général Steinmetz déclara qu'il ne pouvait lever le blocus à d'autres conditions que celles qu'il avait proposées et que la ville resterait bloquée tant que durerait le passage des troupes alliées dans le pays.

On répondit de nouveau que les deux articles qui faisaient le sujet de la contestation étaient absolument du ressort de S. E. le ministre de la Guerre, et quant au blocus quelque long qu'il pût être encore, on continuerait à en supporter les rigueurs avec courage et patience *(Corresp., nos 22, 23 et 24)*.

Dès le 26, les Prussiens avaient fait travailler un grand nombre de paysans à détruire leurs ouvrages d'Andelain et de la plaine de Quézy. Ils vendirent les palissades et les autres bois de ces ouvrages.

Enfin, le 5 novembre, six heures du soir, les Prussiens levèrent le blocus et on en fut prévenu officiellement par une lettre de M. le major prussien Gillenhausen *(Corresp., n° 25)*, qui

témoigna en même temps l'estime que la conduite de la garnison de La Fère avait inspirée aux troupes alliées.

Ainsi a fini ce blocus de quatre mois et onze jours, principalement remarquable par le dévouement de la garnison et des habitants au Roi, par la régularité avec laquelle les troupes ont accompli un service pénible, et par la résolution fortement prononcée de repousser la force par la force et de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Le 7, on a donné l'ordre du jour dont copie est annexée au présent rapport *(Ext., nº 5, des ordres du jour).*

Artillerie

Au 25 juin la place était armée de 33 bouches à feu; le nombre de celles mises en batterie depuis cette époque est de 48, ce qui porte l'armement actuel à 78.

On a construit à neuf 34 affûts de siège ou de place, plusieurs voitures d'artillerie, etc., et fait un grand nombre de réparations.

Le grand magasin à poudre n'étant pas à l'épreuve de la bombe, M. le colonel Bruyer, commandant l'artillerie, en a retiré toute la poudre et les munitions confectionnées qui ont été placées dans des petits magasins blindés et mis à l'épreuve.

Les canonniers, les pontonniers, les ouvriers et les soldats du train ont fait des travaux et des remuements de terre considérables pour mettre les pièces en batterie, exhausser les parapets, élever des traverses et construire les magasins de batterie nécessaires pour contenir 125 coups par pièce.

Cinq tours, au moyen d'échafaudages de douze pieds de haut, ont été armées d'une ou de deux bouches à feu découvrant au loin dans la campagne et ayant un champ de tir très étendu.

Par décision du conseil de défense du 12 septembre, M. le commandant de l'artillerie a fait briser 19 bouches à feu françaises et étrangères. Les 26.073 kilogrammes de cuivre qu'on en a tirés ont été vendus aux marchands de la ville à raison de 70 francs les 52 kilos et les 34.919 francs produit de cette vente, ont été versés dans la caisse du payeur de la Guerre, pour être employés à la solde de la garnison et à l'achat d'effets d'habillement.

Par une autre décision du conseil de défense en date du 30 octobre, on a démoli un hangar, dit la Nitrière, qui tombait en ruines. Les bois qui n'ont pas été reconnus propres à des constructions ont été vendus à l'enchère et le produit également versé dans la caisse du payeur de la Guerre pour la solde et les autres besoins de la place. Cette démolition a permis à M. le colonel Bruyer de faire construire une batterie fort avantageusement placée dans la demi-lune de l'arsenal.

Génie

Les travaux qui avaient pour objet de mettre les établissements de La Fère à l'abri d'un coup de main, avaient été commencés le 15 avril. A cette époque, la place se trouvait entièrement dépourvue de moyens de défense et de ressources pour de grands travaux. Ses anciennes fortifications étaient presque effacées, et tout le matériel avait été enlevé par les Prussiens à la suite de l'invasion de 1814. Les plans de La Fère et de ses environs étaient imparfaits et inexacts.

On s'occupa du rétablissement des anciennes écluses et de la construction des ouvrages de terre qui devaient les protéger et les couvrir; on commença en même temps des opérations générales de lever et de nivellement. Les travaux furent poussés avec toute l'activité que pouvaient permettre les ressources locales et les fonds affectés à cet objet.

Au 20 juin, tous les ouvrages compris dans le projet étaient en état de défense et plusieurs étaient armés; la place était fermée et à l'abri d'un coup de main; on y avait fait entrer un assez grand nombre de mètres cubes de bois de chêne, dont la majeure partie avait été travaillée et destinée aux écluses, barrières, palissades, ponts volants, etc. Il existait en approvisionnements un nombre suffisant de barrières, 300 pièces de bois de blindage, 500 madriers pour les ponts et environ 6.000 palissades.

Le magasin contenait 1.200 outils et 146 brouettes. Pendant la durée de ces travaux, on a levé avec beaucoup de précision les plans de la place, avec leurs cotes de nivellement jusqu'à la distance de 300 à 400 toises des chemins couverts.

A la première nouvelle de l'approche de l'armée prussienne, M. Gleize, capitaine commandant le génie, prit des mesures pour tendre les eaux, et fit commencer plusieurs batardeaux en bois pour seconder l'effet des six écluses qui soutiennent l'inondation. On prépara quatre fourneaux de mine pour faire sauter le pont de l'avant-fossé de la demi-lune, à la porte de Laon; on s'occupa en même temps de l'abatage des arbres et de la démolition des maisons qui masquaient de trop près les ouvrages.

Le 24, le village de Travecy fut occupé par un corps prussien, qui poussa vers le soir des reconnaissances sur nos avant-postes de la rive droite de l'Oise, à la tête du faubourg Saint-Firmin.

Le 25, après quelques heures d'engagement avec les tirailleurs, on rompit deux travées du pont et nos troupes se replièrent sur la rive gauche où elles se sont maintenues depuis.

Pendant cette journée et la nuit suivante, l'ennemi paraissant faire ses préparatifs d'attaque, on redoubla d'activité pour achever les batardeaux commencés les jours précédents. On rompit le pont du Plot à l'entrée du faubourg Saint-Firmin et on plaça les saucissons aux mines de la porte de Laon.

Pendant l'attaque du 26, dirigée sur les ouvrages de la porte Saint-Firmin, l'assaillant n'insulta que de loin ces ouvrages. Des dispositions avaient été prises pour l'arrêter par des manœuvres d'eau sous le feu de la place, dans le cas où il aurait poussé plus loin ses tentatives.

Des détachements du bataillon de pontonnier, du 3e de ligne et de la garde nationale ont été employés aux travaux exécutés pendant les premiers jours. Les ateliers déjà privés d'un très grand secours par le départ inopiné des mineurs (le 13 juin), avaient été entièrement abandonnés, le 25, par la désertion des travailleurs du pays. A la même époque, tous les fonds étaient épuisés et les entrepreneurs étaient en avance; sur deux ordonnances de 10.000 francs annoncées le 9 et le 10 juin, on n'avait pu obtenir du payeur qu'un acompte de 2.000 francs.

Dans ces circonstances, on a eu recours à des mesures extraordinaires. On forma dans la garde nationale une compagnie de 30 hommes spécialement affectés aux travaux et la ville assigna pour la solde un certain fonds. Avec cette compagnie à laquelle se

joignit un détachement de six mineurs ou sapeurs isolés et un assez grand nombre de travailleurs qui recevaient les vivres, on continua les travaux jusqu'au 31 juillet. Dans cet intervalle, on a terminé le palissadement des chemins couverts sur les fronts soumis à l'inondation et consolidé la construction des batardeaux en bois.

Depuis le 1er avril, on a pourvu à l'entretien des fortifications et à la réparation des digues et batardeaux par le moyen de travailleurs volontaires qui recevaient les vivres et auxquels on accordait des distributions régulières de copeaux et quelques secours en argent.

Le conseil de défense, vu la nécessité de pourvoir à la solde et à l'habillement de la garnison, n'a pu affecter aux travaux qu'une somme de 400 francs, imputable sur le montant des ordonnances destinées aux fortifications.

La place, quoique susceptible d'améliorations et de perfectionnements, est dans un bon état de défense; l'inondation est soutenue par six écluses permanentes, couvertes par des ouvrages en terre et par plusieurs batardeaux protégés à la bonne portée par le feu de la place. Il conviendrait d'exhausser la digue qui borde la rivière de l'arsenal, attendu que cette digue trop peu élevée est dans les temps ordinaires la limite de la hauteur des eaux dans la plaine supérieure. Tous les ouvrages en terre sont terminés et gazonnés à l'exception de quelques portions de chemin couvert sur les fronts protégés par l'inondation supérieure.

Les pontonniers chargés de la défense de la porte de Laon, ont perfectionné et augmenté les ouvrages de ce point; ils ont exhaussé le parapet de la demi-lune pour y former des embrasures, prolongé le retranchement qui borde la rivière et les batteries qui entourent la manutention.

Travaux exécutés par les troupes prussiennes du blocus.

Le corps prussien qui attaqua la place de vive force le 26 juin, rebuté par la résistance vigoureuse de la garnison, abandonna son entreprise après avoir eu 3 pièces démontées et 100 ou 120 hommes tués ou blessés; vers le soir, il parut avoir le dessein de traverser la prairie inférieure à environ 1.200 toises de la place pour tenter

une nouvelle attaque par la porte de Laon, mais rebuté par les difficultés du passage, il continua sa route vers Paris et laissa quelques troupes qui occupèrent les villages de Beautor et Travecy.

Jusqu'au 25 juillet, ces troupes se sont bornées à interrompre les communications, autant que pouvait le permettre la force de leurs détachements et à s'opposer, par une stricte surveillance, à l'entrée des vivres dans la place. Ces mesures étaient accompagnées de la part du commandant prussien de menaces et de sommations fréquentes. Aucun acte hostile n'a été commis du côté de la garnison.

Le 25 juillet, un corps de 10.000 hommes commandés par le général Ziethen, commença les préparatifs d'une attaque en règle. Des reconnaissances furent poussées le même jour jusqu'à 300 toises de la place qui fit feu sur les troupes prussiennes. On apprit le lendemain que l'assiégeant faisait confectionner dans les bois d'Andelain, les fascines et gabions nécessaires pour les travaux d'attaque; il ouvrit en même temps une tranchée en zigzag sur la rive droite du bras de Beautor, à 500 toises de la porte Saint-Firmin, et coupa la chaussée vis-à-vis nos avant-postes pour retrancher ses troupes.

Ces préparatifs ne furent suivis d'aucun effet. Le général prussien changeant de projet fit multiplier les postes et bloquer très étroitement la place dans un rayon de 400 à 600 toises.

La chaîne du blocus très resserrée sur la hauteur en face des portes de Laon et de Saint-Firmin s'étendit dans la plaine inférieure depuis le village de Beautor jusqu'à celui d'Andelain; dans la prairie supérieure, elle remontait jusqu'au bois du Parc à huit cents toises de la place.

Les choses sont restées en cet état jusqu'au 13 septembre. A cette époque, les troupes prussiennes aidées d'un grand nombre de paysans, commencèrent autour de la place des travaux de campagne qui ont été élevés avec beaucoup de rapidité. Ils se composaient de trois grandes redoutes fermées, situées l'une à gauche de la route de Laon et à 800 ou 900 toises de la place, la seconde à droite de la chaussée de Noyon à 700 ou 800 toises de la porte Saint-Firmin, et la troisième derrière le village d'Andelain à 1.300 toises.

On jugea que ces ouvrages étaient trop isolés pour faire partie d'une ligne d'investissement et trop éloignés de la place pour protéger les cheminements d'attaque. La place ne fit point feu sur ces travaux qui ne pouvaient avoir été établis que dans l'intention de servir de réduits de sûreté.

Le 2 octobre, ils travaillaient à ouvrir des embrasures dans le massif du vieux polygone. Ces embrasures étaient dirigées sur les ouvrages de la porte de Laon. Cette opération paraissant se rattacher au projet d'engager la place à des actes hostiles, on ne tira point sur les travaux et il ne fut demandé aucune explication à leur sujet.

Ce travail est le dernier que les troupes prussiennes ont exécuté. Elles ont levé le blocus le 5 novembre après avoir détruit tous leurs ouvrages et incendié les baraques qu'elles avaient construites autour de la place pendant l'investissement.

Solde

Les officiers sans troupe, ceux des corps, ainsi que les troupes d'artillerie, du génie, de la cavalerie, d'infanterie et les bataillons de gardes nationaux enfermés dans la place ont reçu la solde des mois de juin, juillet, août et septembre sur les états d'effectifs pour les officiers de troupe et la troupe, et pour les officiers sans troupe sur des états nominatifs ou extraits de revue individuels, arrêtés par M. Robert, commissaire des guerres, faisant fonction de l'inspecteur aux revues.

Les fonds qui ont servi au payement de la solde proviennent de différentes sources et s'élèvent à la somme de cent trente-sept mille huit cent soixante-dix-neuf francs quatre-vingt-douze centimes, dont en papier .... 30.900 fr. »
en argent 106.979 92
137.879 fr. 92

Il a été employé tant pour le payement de la solde que pour acquitter diverses autres dépenses : cent trente-trois mille six cent cinquante-cinq francs trente et un centimes 133.655 31
dont 102.955 fr. 31 en numéraire et 30.700 fr. en traites. Il reste donc en caisse au 5 novembre..... 4.224 fr. 61

somme bien insuffisante pour solder tout ce qui est dû à la garnison, à qui il reste à payer ce mois d'octobre et les dix premiers jours de novembre, pour lesquels il faudrait environ 36.000 fr.

Subsistances

L'approvisionnement en farines pour le cas de siège de la place, fixé par S. E. le ministre de la Guerre, était au complet avant le blocus.

Au 26 juin, d'après l'avis du conseil de défense, les sous-officiers et soldats composant la garnison ont reçu, par jour, indépendamment de la ration de pain ordinaire, douze décagrammes et demi de pain de soupe. Cette distribution a constamment eu lieu pendant tout le temps du blocus.

Dans la séance du 9 juillet, le conseil arrêta, sur la demande des différents chefs de corps, qu'à dater du 10 et jusqu'à nouvel ordre, il serait accordé un sixième de ration de pain de munition comme supplément à tous les sous-officiers et soldats composant la garnison, à l'exception cependant de ceux faisant partie de la garde nationale sédentaire, qui recevaient les vivres seulement les jours où ils étaient de service. Cette mesure a reçu son exécution jusqu'au 14 octobre, époque à laquelle les quatre onces de pain de munition, accordées à la troupe, ont été supprimées et remplacées par une once de riz.

Les motifs qui avaient déterminé le conseil de défense à accorder ce supplément et qui sont exprimés dans sa délibération du 9 juillet, existaient toujours; mais, comme les approvisionnements touchaient à leur fin, et que l'on était à la veille de requérir du blé dans la ville, ignorant d'ailleurs les articles de la convention qui devait régler le sort de cette place, les Prussiens persistant toujours à vouloir l'occuper, il était prudent de prendre toutes les mesures que dictaient les circonstances pour prolonger notre situation. En conséquence, il fut arrêté qu'il serait ordonné au maire de la ville de faire verser dans les magasins de l'approvisionnement de siège, deux cents quintaux métriques de grain pour assurer le service jusqu'au 12 novembre. Cette disposition a reçu son exécution.

L'approvisionnement en riz et légumes secs ordonné par S. E. le ministre de la Guerre était au complet le 20 juin.

Les distributions de ces denrées ont eu lieu de la manière suivante : du 21 juin au 13 octobre, conformément au tarif du 30 juin 1810; du 14 octobre au 8 novembre et conformément à l'ordre de la place, les sous-officiers et soldats ont reçu un supplément de 3 décagrammes de riz, en remplacement de 4 onces de pain de munition, supprimées par le même ordre.

L'approvisionnement de sel était au-dessus du complet le 20 juin. Les distributions ont constamment été faites dans les conditions fixées par les règlements.

Il existait, au 20 juin, vingt mille neuf cent trente-sept litres de vin dans les magasins. La première distribution en a commencé le 26 à raison d'un demi-litre par ration. Les motifs qui déterminèrent le conseil de défense à prendre cette détermination sont exposés dans l'ordre du jour du 26 juin. Cette double ration n'avait été fixée que jusqu'au 30. Cependant, dans les séances du 30 juin et 4 juillet, le conseil arrêta qu'elle continuerait à être donnée jusqu'au 16 juillet, vu les travaux que la garnison était obligée d'achever.

Le 17 juillet, le conseil ordonna qu'à partir de ce jour et jusqu'à nouvel ordre la ration ne serait plus que d'un quart de litre par homme et par jour (ce qui eut lieu jusqu'au 24 juillet inclus) et que le vin qui avait été mis en réserve pour le service de l'hôpital serait mis en distribution, attendu que le nombre des malades était peu considérable et qu'il était de la plus grande urgence de continuer la distribution de ce liquide à la garnison obligée de bivouaquer continuellement sur un terrain humide et marécageux.

A partir du 25 juillet, le vin n'a été donné à la garnison que les jeudi et dimanche seulement et toujours à raison d'un quart de litre par homme et par jour, jusqu'au 27 août, époque à laquelle cette denrée ayant été épuisée, la distribution a cessé.

Il est entré en moyenne dans le courant du mois de juin sept mille sept cent vingt-neuf litres d'eau-de-vie.

Du 14 juin au 16 juillet, elle a été distribuée à raison de un seizième de litre par ration, du 17 juillet au 4 août à raison de un

huitième de litre, du 5 août au 12 septembre à raison d'un seizième et du 13 septembre au 10 novembre, aux sous-officiers et soldats de garde seulement, à raison de un huitième de litre.

Le 16 septembre, d'après le rapport du commissaire des guerres portant que l'eau-de-vie qui était en magasin au commencement du blocus était presque consommée par les distributions journalières qui avaient été faites à la garnison, le conseil arrêta qu'il serait sur-le-champ passé un marché pour l'achat de 2.000 litres d'eau-de-vie, dont le versement aurait lieu le 20 au plus tard.

En conséquence, le 17, le commissaire des guerres passa un marché avec le sieur Tordeux, négociant, pour l'achat de ce liquide ; le 18 ce marché fut approuvé par le conseil de défense et le 20 il reçut son exécution.

La distribution du vinaigre a commencé le 25 juillet et a été continuée jusqu'au 20 septembre inclus, les 2.295 litres dont se composait l'approvisionnement étant épuisés.

Ce liquide a été distribué pendant ce temps à raison de un vingtième de litre pour chaque sous-officier et soldat.

L'approvisionnement en viande fraîche avait été fixée par S. E. le ministre de la Guerre à 169 quintaux métriques qui devaient être fournis par le département de l'Aisne sur une répartition arrêtée par le préfet.

Le 20 juin, la ville ayant été déclarée en état de siège, le commissaire des guerres écrivit aux maires de faire entrer sur-le-champ dans la place, tous les bestiaux qui avaient été marqués pour le service de la garnison. Tous obtempérèrent à cette réquisition, excepté quelques communes des environs de Saint-Quentin que les troupes alliées occupèrent dans la journée du 22 et avec lesquelles il fut impossible de communiquer depuis ce moment.

Il n'entra en ville que 109 bœufs ou vaches, pesant ensemble 14.208 kilos au lieu de 16.900 kilos qui avaient été reconnus le 15 mai.

Au moyen de ce versement, le service fut assuré jusqu'au 15 août. Le 16, la ville de La Fère versa dans le parc 18 vaches pesant ensemble 2.249 kilos, ce qui porta la recette totale à 127 bœufs ou vaches, pesant ensemble 16.457 kilos qui, ajoutés aux

50 quintaux métriques de lard et aux 30 quintaux métriques de bœuf salé, porte à 244 quintaux, 57 kilos, l'approvisionnement de la place.

Les distributions ont été faites, savoir :

Du 25 juin au 31 juillet, à raison de 25 décagrammes de viande fraîche ;

Du 1[er] au 20 août, de la viande fraîche les jours pairs seulement et du lard salé, à raison de 25 décagrammes au lieu de 18 3/4, les jours impairs, conformément à la délibération du conseil de défense en date du 31 juillet ;

Du 21 août au 5 septembre, 25 décagrammes de viande fraîche les jours pairs et 25 décagrammes de bœuf salé les jours impairs ;

Du 6 au 16 septembre, 25 décagrammes de viande fraîche ;

Du 17 au 23 du dit, 18 décagrammes 3/4 de viande fraîche ;

Du 25 septembre au 14 octobre, 25 décagrammes de vache les jours pairs et 25 décagrammes de cheval les jours impairs ;

Du 15 octobre au 31, 25 décagrammes de vache les dimanche et jeudi de la semaine et 25 décagrammes de cheval tous les autres jours.

Tous les bestiaux étant finis, l'ordre du jour du 31 octobre annonce à la garnison que jusqu'à nouvel ordre, il serait distribué 18 décagrammes 3/4 de viande de cheval et 3 décagrammes de lard.

Cette distribution a été continuée jusqu'au 6 novembre inclus.

Le 25 août, la garnison a reçu une double distribution de viande et de liquide à l'occasion de la fête du Roi.

Le nombre de chevaux livrés à la boucherie est de 42.

Aucun approvisionnement de fourrage n'avait été ordonné pour la place, excepté celui qu'on avait reconnu nécessaire pour la nourriture des bestiaux qui devaient entrer dans l'approvisionnement de siège, ce qui aurait nécessairement nui au bien général du service si, par une heureuse prévoyance, le service courant ne se fût trouvé en mesure.

Au 24 juin, il entra dans la place environ 200 chevaux de toutes armes, et pendant tout le temps qu'a duré le blocus, les

chevaux ont reçu la ration qui a dû varier nécessairement suivant les ressources locales.

Depuis le 15 septembre, la ration distribuée, pour tous les chevaux indistinctement, a été de 5 kilogrammes de foin, 5 kil. de foin varié en remplacement de paille et 4 litres 1/2 d'avoine ou orge.

Casernement

Il existait dans la place une assez grande quantité d'effets de casernement qui avait appartenu à l'ancienne artillerie de la Garde.

Ces effets furent employés en 1814 par les Prussiens qui les mirent en service dans leurs hôpitaux et les abandonnèrent ensuite à l'époque de leur retraite. Une partie fut pillée et une partie sauvée par quelques bons citoyens de La Fère. Abandonnés depuis ce temps-là, ils se trouvaient dans un tel état de délabrement que tout faisait présumer une perte totale.

L'embarras toujours croissant et le manque de fonds déterminèrent le conseil de défense à s'occuper de ces objets. Il arrêta dans sa séance du 26 septembre que pour éviter au gouvernement une perte considérable, il était urgent de les faire vendre publiquement.

Les fonds provenant de cette vente et qui s'élèvent à 11.160 fr. furent versés chez le payeur de la Guerre et ont été employés au payement de la solde et des dépenses nécessitées par les besoins de la place.

Chauffage

L'approvisionnement en bois était, au 1er août, de 1.413 stères. Avant et jusqu'à cette époque, le service a été fait par le préposé de l'entrepreneur général du chauffage, et à partir du 1er août sur l'approvisionnement de siège.

Le 8 juillet, par ordre du conseil de défense, les bivouacs reçurent le chauffage à raison de 1/125 de stère par homme et par jour. La distribution a eu lieu de cette manière jusqu'au 24 septembre et depuis cette époque jusqu'au 16 octobre comme le porte l'ordre du jour du 21 septembre.

Habillement

Depuis environ trois mois que la place était bloquée par les troupes prussiennes, les soldats de la garnison n'avaient reçu aucun habillement, quoique la majeure partie des corps qui la composaient fût formée d'hommes isolés qui n'en avaient jamais reçu de leur régiment.

Le conseil de défense assemblé le 12 septembre, après avoir mûrement discuté sur les inconvénients qui peuvent résulter pour la santé des soldats en leur faisant continuer un service pénible dans l'état de dénuement où ils se trouvaient, arrête par les motifs qui sont exprimés dans la délibération de ce jour, qu'il serait sur-le-champ passé un marché de 278 capotes et 34 bonnets de police, pour servir à l'habillement des hommes manquant d'effets, et que le paiement de cette fourniture aurait lieu au moyen de fonds provenant de la vente des canons étrangers ou hors de service. Cette mesure a reçu son exécution.

Hôpitaux

Le mobilier de l'hôpital était à peu près au complet et toutes les mesures avaient été prises pour avoir les effets qui manquaient.

Du 20 au 24 juin, il arriva dans la place un assez grand nombre de blessés; mais, comme les événements se pressaient et qu'il était important de ne point encombrer la place avant d'avoir été attaqués, on fit évacuer chaque jour les hommes qui pouvaient l'être sans inconvénient; de manière que, le 25 au matin, l'hôpital fut déblayé et qu'il n'y resta que quelques hommes dont une partie non transportables et les autres appartenant à la garnison.

Pendant tout le temps qu'a duré le blocus, c'est-à-dire du 26 juin jusqu'au 5 novembre, le nombre des journées ne s'élève qu'à 2.651, ce qui ne porte qu'à 21 le nombre de malades qui y ont été traités journellement. Il n'y est mort pendant ce temps que trois soldats.

On doit attribuer ce résultat satisfaisant aux mesures adoptées par le conseil de défense qui n'a point cru devoir suivre stricte-

ment les règlements et qui a fait distribuer aux soldats une nourriture abondante, suivant les travaux qu'ils étaient obligés d'exécuter et les fatigues plus ou moins grandes qu'ils avaient à supporter.

Correspondance

Il importait beaucoup d'entretenir une correspondance avec l'extérieur, afin de donner des notions exactes sur la situation de la place à S. E. le ministre de la Guerre et recevoir ses ordres et ses instructions.

Les mesures prises à cet égard ont eu un plein succès.

Dans le courant de juillet, 2 exprès ont été envoyés à Paris.

Depuis le 25 juillet, époque à laquelle la place a été totalement bloquée, on a envoyé assez régulièrement deux à trois fois par semaine, un messager à Chauny pour porter les lettres à la poste et retirer celles destinées pour La Fère.

Les lettres de Paris relatives aux affaires de la place étaient adressées sous un nom supposé.

Les nôtres ont été remises à M. le général Évain et ensuite à M. le général Pernetti par les soins de M. le général Auguste d'Aboville qui les recevait d'une personne à qui elles étaient directement adressées.

Les messagers bravaient tous les dangers et essuyaient de grandes fatigues, étant souvent obligés de rester des heures entières dans l'eau. Ils ont toujours réussi à tromper la vigilance des postes prussiens et aucun de ceux qui portaient nos dépêches n'ont été arrêtés, de sorte que Son Excellence a été instruite très promptement des demandes des Prussiens, des réponses à ces demandes, etc.

MM. Trouquoy, directeur de la poste à Chauny, Laurent de Lionel, ancien ingénieur des ponts et chaussées, et Bucquoy, pharmacien de cette ville, n'ont pas craint de s'exposer pour assurer l'entrée dans la place des nouvelles qui pouvaient l'intéresser.

Le conseil de défense a écrit à ces bons Français pour les remercier de leur conduite loyale et généreuse et leur témoigner la reconnaissance de la garnison et des habitants.

ÉTAT DE SITUATION

faisant connaître la force de la garnison aux époques du 26 juin et du 5 novembre 1815

DÉSIGNATION DE L'ARME ET DU CORPS	IL EXISTAIT AU 26 JUIN				PERTES en S/OFFICIERS et SOLDATS					IL EXISTAIT AU 5 NOVEMBRE				CHEVAUX						
																PERTES				
	Officiers supérieurs	Capit., lieut. et s.-lieut.	Total des officiers	Sous-officiers et soldats	Réformés	Passés à la garnison de Laon	Désertés	Morts	Total de la perte	Officiers supérieurs	Capit., lieut. et s.-lieut.	Sous-officiers et soldats	Total officiers compris	Existant au 26 juin	Passés à Laon	Abattus par maladie	Hors de service vendus	Livrés à la boucherie	Total de la perte	Existant au 5 novembre
État-major de la place	1	2	3	»	»	»	»	»	»	1	2	»	3	»	»	»	»	»	»	»
Personnel d'artillerie	1	5	6	13	»	»	»	»	»	1	5	13	19	»	»	»	»	»	»	»
Personnel du génie	»	3	3	9	»	»	1	»	1	»	3	8	11	»	»	»	»	»	»	»
2e d'artillerie (6e comp.)	1	4	5	71	»	»	5	1	6	1	4	65	70	»	»	»	»	»	»	»
Demi-compagnie d'artillerie (garde nationale)	»	2	2	69	3	»	24	»	27	»	2	42	44	»	»	»	»	»	»	»
Bataillon de pontonniers	1	12	13	217	»	»	14	»	14	1	12	203	216	»	»	»	»	»	»	»
12e compagnie d'ouvriers	»	4	4	154	»	10	46	»	56	»	4	98	102	»	»	»	»	»	»	»
Canonniers (isolés)	»	2	2	61	»	»	4	»	4	»	2	57	59	15	»	1	»	5	6	9
Train d'artillerie (isolés)	»	1	1	60	»	5	3	»	8	1	1	52	53	96	13	5	5	30	53	43
Cavalerie (isolés)	»	1	1	23	»	»	2	»	2	»	1	21	22	15	»	1	»	7	8	7
3e de ligne (6e bataillon)	1	16	17	343	»	»	113	1	114	1	16	229	246	»	»	»	»	»	»	»
16e bataillon du Nord	1	11	12	115	»	»	46	1	47	1	11	68	80	»	»	»	»	»	»	»
1er bataillon de chasseurs de l'Aisne	1	10	11	166	»	»	84	»	84	1	10	82	93	»	»	»	»	»	»	»
Totaux	7	73	80	1301	3	15	342	3	363	7	73	938	1018	126	13	7	5	42	67	59

Observations générales

Dans les circonstances extraordinaires où la place s'est trouvée, le conseil de défense a pris quelquefois des mesures qui n'ont pu être dictées que par la plus impérieuse nécessité.

On doit mettre de ce nombre le versement des contributions jusqu'au 31 décembre 1815, la vente de 26.073 kilogrammes de cuivre provenant de 19 bouches à feu, celle des effets de casernement détériorés de l'ancienne Garde et les bois du hangar dit : la Nitrière, qui a été démoli.

Quoique les motifs de ces déterminations aient déjà été indiqués, il ne serait peut-être pas inutile de faire remarquer à Son Excellence qu'à l'époque où ces mesures ont été prises, le conseil, pour soutenir les droits de Sa Majesté contre les prétentions et les demandes insidieuses des Prussiens, n'a pu se dissimuler que le salut de la place dépendait de la conservation, du bien-être du soldat et qu'il fallait maintenir le bon esprit des troupes en s'occupant soigneusement de pourvoir à leurs besoins.

Le conseil n'a pas dû oublier non plus que si les circonstances l'avaient revêtu d'un pouvoir éventuel, il eût été contraire à ses idées comme aux vues paternelles du gouvernement d'imposer de trop grands sacrifices aux habitants. Il s'est borné, d'après ces considérations :

1° A exiger par avance la rentrée des contributions dues à l'État pour 1815.

2° A emprunter aux habitants une somme de 8.500 francs qui a été versée dans la caisse du payeur de la Guerre et que des particuliers débiteurs envers le gouvernement de la même somme, se sont engagés à rembourser aux dits habitants dans le courant du mois de décembre.

Le conseil doit faire connaître à Son Excellence que les mesures dont la nécessité avait été reconnue par les magistrats n'ont trouvé dans leur exécution qu'un très petit nombre de citoyens réfractaires.

Au moyen de la vente des cuivres provenant des canons et autres objets, on a pourvu aux besoins les plus pressants de la garnison, sans nuire aux intérêts de la ville. Il est à regretter que

la vente des cuivres faite dans des moments critiques n'ait pu atteindre la valeur que cet objet atteint dans le commerce lorsque la circulation est libre.

Tels sont les motifs qui ont dirigé la conduite du conseil de défense. Il a puisé dans l'union constante de ses membres et les lumières de deux citoyens recommandables MM. Delille et Lemaître, commandant de la garde nationale, la force nécessaire pour vaincre toutes les difficultés que les circonstances pouvaient lui opposer.

Il ose espérer que Son Excellence daignera approuver les mesures qu'il a prises et qui toutes ont eu pour objet de conserver au Roi une place importante.

Nota. — L'état de situation de la place (1), l'état nominatif des officiers, un extrait des ordres du jour et les copies des lettres des généraux et commandants prussiens sont à la suite de ce rapport.

État nominatif de Messieurs les Officiers composant la garnison de La Fère le 5 novembre 1815

ÉTAT-MAJOR DE LA PLACE

Berthier, chef d'escadron commandant la place.
Remy, lieutenant adjudant.
Desert, lieut., secrétaire archiviste.
Robert, commissaire des guerres faisant fonctions de sous-inspecteur aux revues.

ÉTAT-MAJOR

Bruyère, colonel directeur et commandant l'artillerie.
Jacques, capitaine en second.
Fontenelle, —
Guillaumin, —
Lamotte, capitaine en second.
Boudot, —
Honecheux, —
Victor, —

ARTILLERIE

2e Régiment, 6e Compagnie

Chapelle, colonel.
Chantron, capitaine.
Jaillaut, lieutenant en premier.
Mannevrieux, lieutenant en second.
Dessailly, —

(1) Voir à la page 158.

Bataillon de pontonniers

Chapuis, chef de bataillon.
Braun, capitaine.
Dufeutrel, —
Noailles, —
Bulle, lieutenant en premier.
Elion, —
Luquet, —
Lazutte, lieutenant en second.
Debacq, —
Rivet, —
Pradelles, —
Hoffet, —
Kodhain, —

12e Compagnie d'ouvriers

Schneiden, capitaine en premier.
Martin, capitaine en second.
Personne, lieutenant en premier.
Voisin, lieutenant en second.

GÉNIE

Gleize, capitaine commandant.
Léger, ingénieur des ponts et chaussées.
Gérard, lieutenant.
Klein, chef de bataillon.
Banul, chirurgien aide-major.

INFANTERIE DE LIGNE

3e Régiment

Jourdain, capitaine.
Adam, —
Freminet, —
Marion, —
Dat, lieutenant.
Boiset, —
Michelin, —
Marigny, lieutenant.
Weyra, sous-lieutenant.
Ribrochi, —
Aruelair. —
Laconne, —
Bruley, —
Hoffmann, —

CAVALERIE

Dragons

Denis, sous-lieutenant.

INFANTERIE — GARDE NATIONALE

Bataillon du Nord

Richtet, chef de bataillon.
Fremaux, adjudant-major.
Baroux, officier payeur.
Wiou, chirurgien aide-major.
Gilles, capitaine.
Deflandre, —
Varchet, capitaine.
Didaux, lieutenant.
Defrance, —
Dubois, sous-lieutenant.
Carlier, —

Bataillon de l'Aisne

Chibler, chef de bataillon.	Lecœuvre, lieutenant.
Karth, capitaine adjudant-major.	Martinet, —
Seigneuret, officier payeur.	Gérard, —
Vaillant, capitaine.	Libert, sous-lieutenant.
Bevinot, —	Wautier, —
Causse, —	Quertier, —

ARTILLERIE — GARDE NATIONALE

Demi-Compagnie N° 2 de l'Aisne

Souply, capitaine.	Marchand, lieutenant en second.

GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE

de La Fère

Lemaître, capitaine commandant.	Desjeux, lieutenant.
Griselin, capitaine.	Brunelle, —
Vèbre, —	Cronier, —
Fouloy, —	Lavigne, —
Leroux, —	Trouqoux, sous-lieutenant.
Becus, chef de bataillon.	Conseil, —
Sannis, capitaine.	Le Floch —
Duchauge, —	Frisou, —
Harriet, lieutenant.	

EXTRAITS DES ORDRES DU JOUR

N° 1. — *10 juillet 1815.* — Le Roi est arrivé à Paris. Notre devoir est de continuer à employer tous nos moyens pour conserver la place à la France, en la défendant contre toute espèce d'attaques qui pourraient être tentées par les étrangers. Restons fermes à notre poste ainsi que nous le commandent l'honneur national et l'intérêt de la Patrie, sentiments auxquels tous les autres doivent céder. Nous n'aurons rien à nous reprocher. Au contraire, nous mériterons par cette conduite l'estime de nos compatriotes, du gouvernement et celle même de nos ennemis.

N° 2. — *18 juillet.* — Conformément aux ordres de S. E. le ministre de la Guerre et d'après la délibération du conseil de

défense, le drapeau blanc remplacera le drapeau tricolore à partir d'aujourd'hui.

Les troupes de la garnison et la garde nationale prendront la cocarde blanche. En conséquence la place continuera à être défendue au nom du Roi, contre toutes les attaques que pourraient tenter les étrangers.

La garnison qui a déjà donné tant de preuves de zèle et de dévouement, doit continuer à avoir confiance en ses chefs, lesquels ne feront jamais rien contre l'honneur et le devoir qui nous prescrivent de conserver la place au Roi et à la Patrie.

N° 3. — *25 juillet.* — L'officier prussien commandant le corps d'observation devant La Fère, auquel on a fait connaître, le 18 juillet, que la place avait reconnu l'autorité du Roi et arboré le drapeau blanc, écrivit, le 21, pour demander à occuper la place avec ses troupes. Il lui fut répondu que nous ne souscririons jamais à une telle proposition que d'après un ordre du Roi au nom de qui nous défendions la place.

Cet officier écrivit de nouveau le même jour et proposa de soumettre la question aux deux souverains. On y acquiesça. Il envoya des passeports pour un officier et M. le capitaine Jacques partit pour Paris.

Hier 24, vers deux heures, le commandant prussien adressa une lettre où il dit qu'il est certain que le capitaine Jacques est de retour, et qu'il est surpris qu'on ne l'en ait pas prévenu. Il ajouta que si cet officier n'avait pas rapporté l'ordre de remettre la place aux troupes prussiennes, les hostilités recommenceraient aujourd'hui 25, à deux heures du matin.

On a répondu que M. le capitaine Jacques n'était pas de retour, que les Prussiens en attaquant feraient la guerre au Roi, puisque c'était en son nom que nous défendions la place et que le devoir et l'honneur nous prescrivaient d'exécuter ponctuellement les ordres contenus dans une lettre en date du 15 juillet de Son Excellence le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la Guerre, portant ce qui suit :

« Vous répondrez aux sommations que pourraient vous faire les troupes alliées, que vous avez reconnu l'autorité du Roi et que

vous ne pouvez remettre la place aux troupes étrangères. Si, néanmoins, ces troupes vous attaquent, vous repousserez la force par la force et vous défendrez jusqu'à la dernière extrémité. »

Cet exposé faisant connaître l'état exact des choses, les troupes de la garnison, la garde nationale, les habitants et leurs dignes magistrats, continueront certainement à agir de concert pour conserver la place au Roi et à la Patrie. Ce sera un de leurs beaux titres de gloire.

N° 4. — *11 septembre.* — Le nommé Gastier, sergent-major de la 4e compagnie du 6e bataillon du 3e régiment d'infanterie de ligne, a déserté à l'ennemi étant de garde et de faction dans la nuit du 10 au 11.

On n'aurait jamais cru qu'un sous-officier pût se rendre coupable d'une telle infamie. L'action de ce misérable doit causer le plus vif chagrin à tous les sous-officiers de son corps, sur lesquels elle rejaillirait, s'il n'était pas connu que le sieur Gastier ne jouissait d'aucune considération, tant auprès de ses chefs que de ses camarades à cause de sa mauvaise conduite.

Aussitôt que la ville sera débloquée, on fera connaître officiellement à S. E. le ministre de la Guerre la désertion de Gastier. Il en sera de même donné connaissance au préfet de son département et au maire de sa commune.

A la même époque, il sera adressé aux mêmes autorités des contrôles nominatifs de tous les lâches qui ont abandonné la cause de la Patrie et le poste de l'honneur.

Des contrôles nominatifs par corps de tous ceux restés fidèles seront également dressés pour être conservés dans les archives de la place.

N° 5. — *7 novembre.* — La garnison recueille en ce moment le fruit de ses travaux et de ses fatigues. Les braves qui la composent ont conservé au Roi une place et un arsenal que les circonstances rendent encore plus important. C'est en redoublant de zèle qu'ils ont suppléé au nombre, lorsqu'ils ont été abandonnés par quelques lâches déjà punis dans leurs foyers par le mépris de leurs compatriotes et qui recevront plus tard le juste châtiment dû à leur trahison. *(A suivre.)*



Entrevue des deux Empereurs
(Bas-relief de la colonne Vendôme)

Entrevue des deux Empereurs

APRÈS AUSTERLITZ (4 décembre 1805)

Le soir d'Austerlitz (2 décembre 1805), l'armée austro-russe, qui ne formait plus qu'un amas confus de soldats exténués et démoralisés, se mit en retraite par la grande route de Hongrie. Le désastre était complet, aussi les empereurs François et Alexandre convinrent de solliciter un armistice pour sauver ce qui restait de l'armée alliée, laquelle courait grand risque d'être cernée par les Français victorieux avant de pouvoir franchir la March.

Le prince Jean de Lichtenstein qui, à la tête de la cavalerie autrichienne s'était comporté avec valeur pendant la bataille, fut aussitôt envoyé à Napoléon qui le reçut à la poste de Posoritz, le 3 décembre, à la pointe du jour. A la suite de longs pourparlers, il fut convenu que les empereurs des Français et d'Autriche discuteraient le lendemain, dans une entrevue, les termes de l'armistice et établiraient les premières bases d'un traité de paix.

Le 4 décembre, Napoléon quitta, à dix heures du matin, le château d'Austerlitz où il avait passé la nuit, pour se rendre à cheval à l'entrevue accordée à l'empereur d'Autriche. Il s'arrêta

près du village de Ziaroschitz entre les avant-postes français et autrichiens. Un feu de bivouac avait été allumé dans le vallon à 150 pas environ de la chaussée des étangs de Ziaroschitz et du moulin de Spaleny. Napoléon mit pied à terre près de ce feu, à deux heures du soir, puis s'avança au-devant de François qui arrivait en voiture, escorté par un détachement de cavalerie. La garde à cheval française s'était formée en bataille à deux cents pas en arrière.

Un témoin oculaire (1) nous raconte que l'empereur d'Autriche était revêtu d'une grande redingote boutonnée et coiffé d'un chapeau à trois cornes placé en arrière ; le prince de Lichtenstein qui l'accompagnait était en habit d'uniforme blanc, revêtu d'une ceinture jaune ; seul, il resta découvert jusqu'à ce que Napoléon l'eût invité à mettre son chapeau.

Après avoir embrassé le souverain d'Autriche, Napoléon s'excusa de le recevoir devant un feu de bivouac, en lui disant : « Je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois. — Ce séjour vous réussit assez, répliqua François, pour que vous n'ayez pas le droit de m'en vouloir. »

Pendant l'entrevue qui ne prit fin qu'à quatre heures, un armistice fut convenu : les Russes devaient quitter les États autrichiens par journées d'étape, et les principales conditions d'un traité de paix entre la France et l'Autriche furent agitées.

Les deux souverains se séparèrent cordialement. Ayant accompagné François jusqu'à sa voiture, Napoléon monta à cheval pour rentrer au château d'Austerlitz, après avoir chargé le général Savary d'aller, accompagné du général autrichien Stutterheim, trouver le Czar à Holitsch pour lui demander s'il adhérait à l'armistice. L'empereur Alexandre en accepta les termes et donna verbalement sa parole de ramener ses troupes en Russie par la route militaire la plus courte.

***

La belle gouache dont la reproduction en couleurs accompagne

(1) *Souvenirs d'Austerlitz par un officier général* (général Aug. Petiet), tome XVII (1834) du *Spectateur militaire*.

cet article, a été exécutée par Parent (1) en 1809 et nous a été communiquée par M. le comte Le Marois, membre de la *Sabretache*.

L'artiste dut avoir à sa disposition des documents topographiques et des renseignements sur cette entrevue dont il reproduit assez exactement la physionomie. Napoléon, assis sur un tronc d'arbre roulé devant le feu de bivouac, s'entretient avec l'empereur d'Autriche resté debout; le maréchal Berthier, major général de la Grande Armée, vu de dos, est placé à la gauche de Napoléon, tandis que le prince Jean de Lichtenstein se trouve derrière son souverain. — A une certaine distance en arrière, se voit la voiture de François et sur les hauteurs qui dominent la scène, des grenadiers à pied et un chasseur à cheval de la Garde sont en faction avec la consigne probable d'empêcher les officiers de tout grade et les soldats campés au dernier plan, d'approcher et de venir troubler l'entrevue.

Cet événement mémorable a du reste inspiré d'autres artistes et sans vouloir chercher à donner une iconographie de cette entrevue, citons deux grands peintres : Prud'hon et Gros. L'œuvre magistrale du premier est conservée au Musée du Louvre et celle du second orne le Musée de Versailles. Sur les toiles de ces deux maîtres, le groupe principal est formé par les empereurs Napoléon, François et par le prince Jean de Lichtenstein; le maréchal Berthier n'y figure donc pas comme sur la gouache de Parent. A ce propos, faisons remarquer que d'après les relations historiques de cette entrevue, Berthier n'y prit pas une part directe.

Commandant Emm. Martin.

(1) Parent travaillait pour le ministère de la Guerre. Dans la collection d'aquarelles de ce ministère, nous en remarquons plusieurs de cet artiste : *Bataille de Mondovi, prise de Lodi, bataille de Rivoli, siège et prise de Mantoue, bataille de Marengo.*

JOURNAL DE LA CAMPAGNE

que j'ai faite en Espagne et des malheurs que j'ai éprouvés pendant ma captivité dans les années 1808, 1809 et 1810, jusqu'à mon arrivée en Angleterre, le 29 septembre 1810.

Par l'adjudant-major HUSSON

(Suite et fin)

Que n'avez-vous pas fait, vous, Erdnegel (1)? pourquoi avoir souffert que des officiers de votre état-major et que vos domestiques, les poches pleines d'or, parcourussent les camps pour acheter du soldat, à un prix vil, le fruit d'un pillage honteux. Vos caissons étaient donc trop chargés pour avoir laissé à Cordova, lors de la retraite, quarante mille piastres? quelle était cette immensité de voitures chargées qui couvraient la route dans cette retraite? à quoi occupiez-vous vos meilleurs soldats à l'entour de ces caissons (2)? en un mot, vous tous, traîtres à la patrie, qui vous a ôté votre courage à Baylen? Est-ce la perte totale de vos richesses acquises par le vol, ou le prétendu manque de courage de l'armée? Ignoriez-vous que le soldat français, guidé par des hommes d'honneur, sait affronter les dangers les plus imminents? Que n'ont pas fait, dans les champs de Cordova et de Baylen, les marins de la Garde, les dragons, les cuirassiers et les légions? Ne demandaient-ils pas

---

(1) Le nom de cet officier n'existe pas sur les contrôles de l'armée française. Ce devait être un étranger passé du service d'Espagne à celui de France, comme les régiments suisses à l'époque.

(2) D'après le *Journal* du général Privé, le général Dupont aurait laissé aux bagages près de 2.000 hommes pour les garder et aurait d'autant affaibli sa ligne de défense. Cette imputation, que le colonel Titeux *(Le Général Dupont — une erreur historique)* juge « aussi odieuse qu'absurde », semble corroborée par le récit de l'adjudant-major Husson.

tous à être menés au feu et ces marins ne se proposèrent-ils pas pour être tête de colonne et faire le passage à l'armée qui trouverait dans les gorges les divisions Vedel et Gobert? Qu'avez-vous prétexté? le manque de nourriture : eh! n'avez-vous pas fait la guerre de Pologne? l'argent, seul, était le mobile de vos actions et, par lui, vous déshonorâtes une foule de braves. Pourquoi n'avoir pas suivi les conseils du général Pannetier? Enfin, après vous être rendus, que n'a-t-on pas trouvé dans les caissons, lors de l'embarquement, à Santa Maria? A vous, général en chef, un million et, dans les voitures qui suivaient la vôtre, des calices et des débris d'église. A vous, général E......l, des bijoux ; à vous, major de la garde de Paris, la croix de l'archevêque de Cordoue que portait votre nègre. Etait-ce de France que toutes ces richesses venaient? devaient-elles vous rester? les possédiez-vous avant le passage du Guadalquivir? En a-t-on fait mention ou non, dans cette indigne capitulation où vous signâtes, non seulement que les Français que vous commandiez étaient une troupe de voleurs, mais encore qu'ils rendraient tous les vases sacrés qu'ils avaient pris? qu'y dit-on de vos voitures? ne voit-on pas que vous persistâtes à ce qu'elles ne fussent pas ouvertes : de bonnes raisons vous y engageaient. Mais les Espagnols, tout barbares qu'ils sont, eurent-ils raison, ou non, de ne pas tenir leur parole, et eurent-ils des preuves du brigandage qui s'était commis? Vous, E.., comment Napoléon vous reçut-il quand vous allâtes à Valladolid lui demander du service? Je ne finirais pas si je voulais tout jeter sur le papier. Vous vous êtes tous couverts d'opprobre et vous nous avez jeté dans la plus affreuse de toutes les misères : nous serons vengés et vous ne resterez point impunis.

Revenons à Cabrera ....

....

Nous supprimons ce que Husson raconte sur les tristesses et les horreurs de Cabrera, son récit faisant double emploi avec ce qui a déjà paru dans diverses publications à ce sujet. Après onze mois de souffrances sur ce rocher stérile, il fit partie d'un convoi de cent soixante-dix officiers que l'on transporta à Palma où ils furent internés. Le 12 mars 1810, dans un soulèvement populaire, plusieurs officiers français furent assassinés. Le 4 avril suivant, après une tentative d'évasion, la Junte les fit retourner à Cabrera. Husson, avec des cama-

rades, dont Demanche et Belhomme, essaya, ainsi qu'il l'avait déjà fait, en construisant un canot rudimentaire, de s'échapper de l'île, mais cette tentative échoua de nouveau. Ce n'est que le 22 juillet qu'eut lieu sa délivrance.

. . . .

Le 22 juillet 1810, au moment où on s'y attendait le moins, un brick anglais *(Alacrity)* vint mouiller dans le port. Le capitaine descendit à terre et nous annonça que nous partirions incessamment pour aller à Cadix ou à Gibraltar. Il fit distribuer des vivres et des effets pour nos soldats et nous laissa l'espoir d'un meilleur avenir.

Août. — Le 30 juillet, des bâtimens de transports vinrent en effet et, le même jour, on nous embarqua, au nombre de mille hommes, tant officiers que sous-officiers. On nous entassa soixante sur un très petit bâtiment dont l'équipage était espagnol et qui avait dix soldats ou sauvages pour nous garder. Ils nous fouillèrent encore pour nous retirer ce qui leur convenait; après quoi, ils nous firent entrer un par un dans la cale qu'il fermèrent sur nous jusqu'à notre arrivée à Gibraltar. Nous n'avions d'air à respirer que celui qui nous venait par l'endroit du panneau qu'on avait eu soin de griller et qui était fermé lorsque la mer était grosse. Les maux que nous endurâmes pendant cette traversée étaient au-dessus de toute imagination. Soixante hommes dans un endroit où vingt-cinq auraient pu être passablement couchés, sur des tonneaux, obligés d'être courbés jour et nuit, la distance des tonneaux au pont étant tout au plus de deux pieds, nourris comme ces barbares le voulaient, ayant par jour une trentaine de fèves, moitié cuites, cinq onces de biscuit, deux verres de mauvaise eau, forcés aussi de vaquer à nos besoins naturels sans monter sur le pont, respirant un air pestilentiel; aller par tour chaque matin vider à la mer le baquet qui recevait nos alimens corrompus, plusieurs d'entre nous attaqués du mal de mer sans pouvoir être soulagés, toujours dans le plus morne silence, n'osant nous interroger sur l'issue de notre voyage, étonnés de cette conduite barbare qu'on ne pourrait comparer qu'à la traite de la côte de Guinée, menés avec plus de sévérité que les nègres qu'on y achète, en un mot, perdus dans un labyrinthe de pensées aussi

noires que notre situation, voilà, dis-je, dans quel état nous fûmes jusqu'au 13 août, jour où nous arrivâmes dans la baye de Gibraltar.

Là, au moins, nous commençâmes à respirer ; des officiers anglais vinrent à bord et, avant de leur porter plainte sur les mauvais traitements que nos gardiens nous avaient fait éprouver, ils firent rompre les barres de fer et nous rendirent la justice qu'on pouvait attendre d'eux.

Le 21 août fut le jour à jamais mémorable : nous quittâmes nos assassins pour aller à bord d'un bâtiment anglais. Quel changement subit n'éprouvâmes-nous point ! quelle différence de traitement et de nourriture ! Au moins, nous étions libres d'aller dans le bâtiment, qui portait six cents tonneaux, et nous avions la satisfaction de ne plus voir d'Espagnols, des nattes nous avaient été distribuées pour nous coucher et prendre du repos que nous n'avions pas eu depuis Cabrera.

Le 22 au matin, le bâtiment mit à la voile. Notre voyage ne fut pas heureux : avant de doubler le cap Saint-Vincent, les vents contraires nous obligèrent d'arriver jusqu'en vue de l'île Madère, nous courûmes, après, dans le Nord-Ouest ; les vents devinrent favorables et, le 27 septembre 1810, nous mouillâmes dans le port de Plimouth. Le lendemain on nous signala d'aller à Portsmouth. Nous y entrâmes le 30 et, le 1er octobre, les officiers furent débarqués à Gosport d'où on nous dirigea dans l'intérieur des terres. Je fus destiné pour aller à Crediton, petite ville du Devon, à deux lieues d'Exeter.

E. Husson, *adjudant-major*,
an 1810.

Relation de l'assassinat du 12 mars 1810 commis sur les officiers français prisonniers à Palma

Depuis plusieurs jours, les victoires qui se succédaient en Andalousie remplissaient la ville de Palma de réfugiés de tout sexe et de tout état qui fuyaient le vainqueur que les agents anglais peignaient comme impitoyable. Ces réfugiés apportaient dans l'île, avec leur prévention contre les Français, un penchant qu'ont tous

les hommes à dénaturer, au gré de leurs passions, tous les faits, ceux même dont ils ont été témoins. Il excitaient contre les prisonniers la haine de la multitude déjà travaillée par des fêtes mensongères et préparaient ces esprits inquiets à un mouvement dont on devait craindre chaque jour les effets. Jusqu'alors, on s'était borné envers nous à des menaces et à quelques coups de pierres.

Telle était la disposition des choses lorsque dans la soirée du 11 mars, une barque venant de Tarragona, et transportant dans l'île des réfugiés, au nombre desquels se trouvaient deux moines et plusieurs religieuses, mouilla dans le port de Palma.

Le lendemain, 12, à neuf heures du matin, ces passagers débarquèrent. Aussitôt, un rassemblement se forma autour d'eux, écoutant avec avidité les rapports, vrais ou faux, des moines et les gémissements des religieuses qui, tout en pleurs, déploraient leur exil en des termes que le ressentiment exagérait. En passant sous les fenêtres de la prison, qui donnait sur le bord de la mer, le rassemblement qui escortait ces réfugiés fit entendre plusieurs menaces. A ce moment, une pierre, lancée du môle, vint frapper l'un des barreaux de fer d'une des fenêtres de la prison et, retombant par ricochet, atteignit, soi-disant, une des religieuses qui en fut blessée à la tête. Cet événement naturel fut transformé sur le champ en dessein prémédité de la part des prisonniers. Le bruit se répandit qu'un caillou lancé par nous avait blessé et ensanglanté une religieuse, déjà victime sur le continent de la fureur et de l'irréligion des Français. D'horribles nuages d'assassins s'amoncelèrent et, à onze heures du matin, la prison était investie et assiégée à coups de pierres par une populace effrénée que le manque de mesures nécessaires pour la dissiper porta bientôt au dernier degré de l'insubordination.

Le général Rheding, commandant la place, et M. Desbruhl, membre de la Junta, se portèrent au quartier et invitèrent les prisonniers, qu'ils trouvèrent déjà armés de tout ce qu'ils avaient pu rencontrer, à la tranquillité et à la confiance. Ils essayèrent aussi par leurs exhortations à faire rentrer le peuple dans le devoir, mais il n'était plus temps, on ne leur répondit que par des insultes et, dès lors, les envoyés de la Junta jugèrent un peu tard qu'il

était nécessaire de déployer l'appareil de la force. Le piquet des grenadiers de la milice, commis à la garde des prisonniers, fit des menaces qui furent également infructueuses. L'audace des révoltés s'accroissait à chaque instant, ils essayèrent à briser l'une des portes du quartier qui donnait sur la cour des prisonniers. Déjà le capitaine espagnol de garde avait lâchement abandonné son poste, il avait été relevé par un autre officier qui, mieux pénétré de son devoir, fit prendre à ses soldats la tenue la plus respectable.

Sur ces entrefaites, un individu, qu'on dit être le fils du capitaine général des îles, s'était porté au quartier : il renouvela les mêmes exhortations faites à la populace, la somma de se retirer, et, sur son refus, ordonna à la garde de tirer quelques coups de fusil à poudre. Cette mesure hardie n'ayant servi qu'à animer davantage ces barbares, qui osèrent même assaillir quelques soldats, le personnage dont je viens de parler, jugeant qu'un exemple était nécessaire, fit tirer à balle sur ces tigres dont un seul tomba mort. Un tel acte de vigueur, peut-être déplacé dans l'occasion, loin de calmer la multitude, ne servit qu'à l'irriter davantage. Elle se dissipa pour un instant et revint peu de temps après traînant deux pièces de canon qu'elle braqua sur le quartier. Le général Rheding ordonna de suite à quelques soldats, qui étaient venus grossir la garde de la prison, d'enlever au peuple ces bouches à feu : ils obéirent sans s'effrayer des menaces et des imprécations qu'on vomissait contre eux de toute part.

Mais la perte des prisonniers semblait avoir été résolue. On vit toute l'étendue du mal et l'on décida leur embarquement que chaque instant de retard rendait plus difficile. Le général Rheding rentra dans le quartier et en fit sortir quinze officiers, après les avoir désarmés, sans doute pour essayer de l'effet de cette mesure sur la populace ; mais, ô crime ! à peine nos malheureux camarades sortis de la porte de la prison que les furieux se jettèrent sur eux et les massacrèrent sous les fenêtres et à nos yeux. Le lieutenant des cuirassiers nommé Beauchamp, un adjudant d'infanterie et un officier de dragons restèrent morts sur la place, les douze autres furent percés de coups de poignard. M. Baille, aspirant de vaisseau, en reçut onze coups ; Levrault, sergent-major à la 4e légion, fut

mutilé de quinze autres, mais arraché cependant des griffes de ces lions.

Peu d'instants après cet horrible assassinat, le général Rheding revint au quartier pour ordonner la sortie d'un autre groupe de prisonniers lorsque mon ami, Belhomme, capitaine, aide de camp du général Dufour, feignant d'ignorer ce qui venait d'avoir lieu, somma le général de lui donner sa parole d'honneur que les officiers n'avaient pas été égorgés et, sur sa réponse évasive, lui déclara que tous les prisonniers étaient résolus à ne sortir de prison qu'en masse. « Voulez-vous donc capituler ? dit alors « froidement le général Rheding, l'ordre que j'apporte émane du « capitaine général. — Le capitaine général, répondit Belhomme, « ne peut nous ordonner de mourir, mais si tel est le sort qui nous « attend, qu'il sache que nous ne voulons pas donner, mais vendre « notre vie. » Le général ressortit alors et, peu après, on entendit frapper à coups redoublés contre la muraille qui séparait le quartier de l'une des terrasses du rempart. L'alarme des prisonniers fut à son comble ; nous pensâmes que le peuple avait forcé la garde qui surveillait cette terrasse et qu'il faisait brèche pour pénétrer dans la prison, lorque la chute de la première pierre laissa voir le chevalier Desbruhl qui présidait à ce travail. Sa présence ranima le courage : la brèche ouverte, le capitaine de frégate Duval, soixante officiers de toute arme et le corrégidor sortirent. Arrivés à la porte du quartier San Martino, qui ouvre sur le rempart et sur un faubourg, cette porte se trouva fermée malgré l'ordre qui en avait été donné. Le chevalier Desbruhl la fit ouvrir et refermer sur les prisonniers au moment où la populace, avertie par quelques assassins de cette fausse marche, arrivait en foule pour continuer le massacre. Leur dessein ayant été trompé, plusieurs des forcenés se portèrent sur le haut d'un bastion faisant face au môle et, au moment où les prisonniers arrivèrent au lieu de leur embarquement, on fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres.

Pendant que ceci se passait, les Urbanos, sorte de garde nationale, avaient enfin pris les armes ainsi que la milice et s'étaient portés au quartier. L'évêque à la tête de son clergé, et plusieurs confréries de moines au-devant desquels se portaient les signes de la religion, tâchaient de ramener le peuple à la tran-

quillité et entouraient toutefois le quartier pour en défendre l'entrée. Ce fut à ce moment qu'on ordonna la sortie en masse des prisonniers qui restaient. Ils obéirent, rassurés par les moyens qu'on avait pris pour les protéger, et se mirent en marche au milieu d'une haie d'ecclésiastiques ayant l'évêque à la tête. Vaines mesures! les Français n'avaient pas encore franchi le seuil de la prison que la populace, forçant toutes les barrières qu'on avait opposées à sa férocité, se précipita sur nous, assaillant à coups de couteau tous ceux qu'ils purent joindre. Le désordre se communiqua de toute part. Nos conducteurs se débandèrent lâchement, laissant un libre champ à leurs féroces compatriotes, et ce fut sans doute un spectacle bien épouvantable et bien digne de méditation que celui qu'offrirent, d'un côté, des bourreaux, rugissant comme des lions et non moins altérés de sang, se ruant lâchement sur des prisonniers sans défense, sans nul appui; de l'autre, des victimes qui n'avaient pas encore expié par deux ans de captivité, de tourments et de misère, la faute commise à Baylen et qui, dans cet instant terrible, ou se précipitaient dans la mer du haut du rempart, ou présentaient au fer des vils Espagnols des fronts intrépides ombragés par plus d'un laurier et que le glaive de l'ennemi avait respecté pendant vingt années de combat. Presque tous, nous fûmes atteints de blessures plus ou moins graves, mais, par un bonheur dont on doit trouver la cause dans la rage aveugle des meurtriers, leurs coups furent portés avec si peu de mesure qu'ils n'en lancèrent point de mortels.

Nous n'eûmes à regretter aucun de ceux qui avaient cherché leur salut dans les flots. On doit, à la vérité, dire que plusieurs canots, au nombre desquels on en distinguait un monté par un officier anglais, ramèrent avec le plus grand dévouement vers le lieu où nous nous précipitions pour nous arracher à une mort certaine.

Telle fut la cause apparente, les effets et la suite d'un événement qui couvrirait d'infamie la nation espagnole, déjà souillée par le crime, si les révolutions de tous les peuples n'offraient quelques pages aussi sanglantes et non moins atroces et si les rivalités nationales ne semblaient pas une excuse à d'aussi cruels attentats!

Un mot sur le caractère, les mœurs et les coutumes de la nation Espagnole

L'Espagnol, qui croit observer la religion dans toutes ses formes, qui a une haute idée de lui-même et de sa nation, qui se vante si gravement et avec toute la pompe de son langage, et qui, comme l'Anglais, voit tous les autres peuples au-dessous de lui, a le caractère fier, haut et superbe, mais la cruauté est peinte sur son visage. Quant à ses qualités, il en a de bonnes. Il est patriote et attaché à son roi. Il est sobre, et je présume que cette sobriété tient au sol et à sa paresse. Il n'est point hospitalier, est méfiant, avide d'argent et faisant les plus vils métiers pour en obtenir.

Le manteau, dont il est couvert sans cesse, a je ne sais quoi de rebutant et force l'étranger de s'éloigner de tout Espagnol qui en est couvert et qui, sous cette enveloppe, cache généralement un poignard qu'il manie avec adresse. D'ailleurs, quel est le jugement qu'on doit porter sur un peuple qui ne paraît nulle part qu'armé comme un assassin. A-t-il une querelle ? de suite, le manteau est sur l'épaule gauche et, avec la main de cette partie, il s'en sert comme d'un bouclier pour parer les coups tandis que, de la droite, il fait agir le poignard. Je fus très surpris, en traversant l'Andalousie, de voir les femmes porter des stylets qu'elles placent entre leurs seins.

Les voyageurs ne parcourent pas sans grand danger la péninsule : les grandes routes, quoique belles, sont infestées de voleurs. Aussi, un Espagnol est toujours armé jusqu'aux dents, lors même qu'il va d'un village à un autre. Lorsqu'un grand ou riche particulier veut aller faire une tournée dans ses terres, il ne marche jamais qu'avec toute sa maison qu'il a la précaution de bien armer : il se munit aussi de provisions de bouche comme pour un voyage de long cours. Est-il obligé de s'arrêter en route ? il n'est ni mieux reçu, ni mieux logé, ni mieux couché dans l'hôtellerie, où il descend, que le simple muletier. Une chambre sombre, et toujours malpropre, une chaise ou deux, une mauvaise table et un matelas dégoûtant, sont les ornements du réduit que tout voyageur, marquant ou non, peut espérer. En général, il n'y a

que dans les grandes villes du royaume où on se ressent d'un léger changement. J'ai connu à Madrid un commis-voyageur de la maison des Philippines qui n'avait jamais été à Cadix sans être arrêté.

Le libertinage est porté dans ce pays au dernier degré de bassesse, surtout à la ville. Les femmes sont assez jolies ; cependant, on rencontre peu de beautés, mais elles ont, en récompense, une belle taille, sont généralement bien faites et, par leur costume léger et vraiment galant, savent s'attirer les regards des étrangers qui, très souvent, se repentent d'avoir succombé. Les églises sont ordinairement le lieu des rendez-vous. Là, sans nulle indiscrétion, vous pouvez leur parler et qui que ce soit n'y trouve à redire, tandis qu'on ne les voit jamais dans les rues ni dans les places, s'arrêter, ni parler aux hommes : elles sont, sur ce, très prudentes. La nuit vient-elle ? le masque se lève, on se joint, on se donne le bras, chose qu'on se garderait bien de faire dans les promenades, et telle femme que vous avez vue le matin, avec un air dévot, un chapelet à la main, au sortir d'une église, vous agace le soir et se livre à vos désirs.

L'Espagnol a pour les ministres les plus obscurs de l'Évangile un respect qui tient de la bassesse : on en rencontre dans toutes les maisons et on les y révère comme une égide contre la colère du ciel et même contre celle des hommes ; c'est au point qu'une famille, qui n'aurait point son ecclésiastique attitré, serait mal vue.

Les beaux-arts seront encore longtemps dans l'enfance, le clergé s'étant rendu maître des esprits qu'il se garde bien d'éclairer. Aussi, voit-on fort peu de savants en Espagne et le peu qu'il y en a sort peu de sa sphère et n'ose propager les lumières dans la crainte d'être traité d'athée et être traduit devant le tribunal de l'Inquisition.

L'Espagnol, naturellement fier et barbare, est peut-être le seul peuple qui suive aussi scrupuleusement les lois que son gouvernement lui donne et qui lui soit, sans contredit, le plus attaché. Il sacrifierait tout pour la prospérité du prince, tel qu'il puisse être, et lui montre avec une véhémence de cœur, toutes les fois qu'il se présente à lui, combien est pur et sincère l'amour qu'il lui porte.

Une Lettre de Desaix

Au Quartier Général à Schilistein.
Le 22 pluviôse an 3e de la République Française.

Le Général en Chef par intérim au Citoyen Rattier, aide de camp.

Vous êtes bien bon, mon cher et estimable Rattier, de me complimenter sur ma nomination de Général en Chef de l'armée de Rhin et Moselle. Vous savez mon peu de goût pour les honneurs suprêmes, et que je sais qu'il est dangereux de tomber de trop haut, quand on s'est beaucoup élevé. Aussi je reste tranquille, et ne veux pas de grade de plus. Le Gouvernement a donné le commandement de l'armée de Sambre et Meuse au général Hoche, le général Moreau nous revient, et moi paisiblement je reprends mes braves et vigoureuses divisions; avec leur secours, je compte faire de bonne et solide besogne, et bon tapage la campagne prochaine. Nous sommes à présent bien tranquilles et contents, pas grand chose à faire, les troupes se remettent un peu, s'équipent, s'habillent et une fois remises ne demanderont qu'à aller. J'espère que nous travaillerons l'année prochaine avec encore plus de bonheur pour la gloire de notre nation et qu'à force d'efforts et de succès, nous lui obtiendrons une paix solide et durable.

Vous pouvez, mon cher Rattier, si vous le désirez, prolonger votre séjour dans l'agréable habitation où vous êtes, jusqu'à la fin de l'hiver; les armées sont tranquilles, on ne commencera à agir, à ce que je vois, que dans quelques mois d'ici, aussi vous pouvez donner ce temps au repos jusqu'au temps où le son de la trompette guerrière réveillera tous les esprits endormis : on ne fixe pas de terme aux gens raisonnables comme vous; un peu plus tôt, un peu plus tard, ne fait rien.

Présentez mes hommages à l'estimable famille du brave général Beaupuy, et assurez-la bien du respect profond pour tout ce qui lui appartient.

Salut et amitiés. DESAIX.

Au citoyen Rattier, aide de camp à l'armée de Rhin et Moselle, présentement à Mussidan, département de la Dordogne.

(Communication de M. DUBET)



Communication de M. G. Cottreau

J. LEROY, ÉDITEUR, PARIS



En-tête de L'Étang, quartier-maître trésorier de la 1re demi-brigade d'infanterie de ligne
(Communication de M. Martinien)

LE RÉGIMENT QUI PASSE

Gravure allemande de 1796

On pourrait dire plutôt le régiment qui part, car c'est au
épart d'une demi-brigade d'infanterie française que nous fait
ssister la naïve gravure allemande reproduite ci-contre. La
roupe défile, sac au dos et au pas ordinaire qui, souvenir de
ancien régime, a persisté en France jusqu'au milieu du dix-
euvième siècle. J'ai eu dans la territoriale un chef de bataillon
ui, parti comme simple soldat en 1848, l'avait encore pratiqué et
e me rappelle qu'un soir où il racontait à quelques-uns d'entre
ous ses débuts dans la vie militaire, il nous avait donné une
émonstration de ce pas. C'était, avec un peu moins de cette
aideur qu'on ne saurait obtenir des Français, le pas de parade
es Allemands qui, chez les Anglais, porte le nom caractéristique
e *goose step*, pas d'oie.

Sous la Restauration, on défilait au pas ordinaire et dans les premiers mois de l'existence de la Garde royale, j'ai eu sous les yeux un blâme adressé à la garde montante aux Tuileries, qui s'était permis, au défilé de la parade, de prendre le pas accéléré, plus conforme à la vivacité française, mais grave infraction à l'étiquette. Nos Français de 1796 sont à peu près vêtus sans être bien brillants, mais les bonnets à poil sont rares parmi les grenadiers, un seul émerge dans le peloton des sapeurs et deux ou trois se voient dans les rangs de la troupe, pour marquer qu'elle défile la droite en tête. La formation n'est pas très régulière ; les rangs ont un front plus ou moins étendu, un peu, semble-t-il, suivant la fantaisie de ceux qui s'y trouvent.

Les images du temps, en Allemagne, ont plusieurs fois représenté des départs de troupes françaises et il en est une très pathétique, avec texte explicatif au-dessous, qui représente de l'infanterie légère, déjà coiffée du shako, quittant la ville de Nuremberg. Derrière les dernières files se présentent les souvenirs et regrets sous la forme de femmes chargées d'enfants en très bas âge ou en préparation, dont la douleur muette s'exprime en gestes éloquents ; les bras s'agitent armés de mouchoirs brandis en signe d'adieu ou appliqués à des yeux larmoyants qui seraient peut-être beaux et plus touchants s'ils étaient mieux dessinés. Vénus regrette Mars jusqu'à l'arrivée d'une autre demi-brigade consolatrice.

G. Cottreau.

E COLONEL BARON MARTIN

(1772-1852)

(Suite et fin)

Dans une note de son carnet, Martin donne ce triste et laco-
que résumé de sa campagne. « J'ai passé le Niémen près de
wno avec mon régiment le sixième de cuirassiers fort de plus
neuf cents hommes montés, le 24 juin, et je l'ai repassé le onze
cembre de la même année. Par conséquent je suis resté cent
xante et onze jours sur le territoire russe dont cent seize en
ançant jusqu'à vingt-cinq lieues par de là Moscou sur la route
Kalouga et vingt-cinq en retraite jusqu'au Niémen, laquelle
st continuée en Prusse jusqu'au 3 février 1813 où j'ai pris mon
ntonnement dans la ville de Brunswick avec les faibles restes de
n régiment, dont plus des quatre cinquièmes ont péri et la
esque totalité des chevaux. »

A peine reformée par le vice-roi derrière la ligne de l'Elbe,
is reprise en mains par Napoléon, l'armée française doit
mbattre les Russes et les Prussiens au milieu de l'Allemagne
ılevée.

Aux ordres du général Latour-Maubourg, dans la brigade
rkheim, Martin conduit ses cuirassiers, après la bataille de
esde, le long de la frontière de Bohême jusqu'à Gorlitz, puis
x batailles de Wachau et de Leipzig.

A Wachau, le 16 octobre, les cuirassiers des 6e, 8e, 2e se dis-
guent. Entre le village de Gülden-Grossa et une forêt, ils cul-
tent les escadrons russes de Pahlen, enfoncent les grenadiers et
s gardes russes et enlèvent une grande batterie de plus de vingt
èces. Latour-Maubourg félicite vivement Martin; mais, malheu-
usement, a la cuisse droite emportée par un boulet.

Après l'action, alors que, ne le voyant plus, on allait le porter
sparu, le brigadier Alengri revint, ramenant à lui seul une
mpagnie russe. Le colonel le complimente. — « Mais, ajoute-t-il,
mment as-tu fait pour prendre seul tous ces hommes-là? — Mon

colonel, je les ai aperçus à l'écart qui se retiraient, je les ai rejoints; ils ont formé le carré, alors je les ai entourés. » En réalité, voyant la contenance embarrassée de ces hommes et ayant retenu de sa campagne de 1812 quelques mots de russe, il avait cavalcadé autour d'eux, leur avait fait comprendre qu'ils étaient cernés, qu'ils allaient être massacrés, mais que l'Empereur était là, que s'ils voulaient se rendre à lui il allait les conduire auprès de lui. Le nom magique de l'Empereur avait produit son effet. Pour son art à entourer un carré à lui tout seul, Alengri fut nommé maréchal des logis et, comme il n'était pas pour rien un méridional madré, par la suite, il gagna la croix et l'épaulette de lieutenant.

Le 18 octobre, le 6e contribua à disputer aux coalisés le plateau de Probsteyda et bivouaqua près de Lindenau.

Le 30, à Hanau, la route de France est rouverte à travers les Bavarois.

Dans la nuit du 3 au 4 novembre 1813, le 6e repasse le Rhin. ensuite il remonte la rive gauche pour aller tenir tête à l'ennemi qui franchit le fleuve près de Mannheim. Et Martin note : « 1er janvier 1814, à Mœckenheim, à une demi-lieue de Mutterstadt. Ce jour l'ennemi a passé le Rhin près de Mannheim et a attaqué le 1er corps de cavalerie et le 6e d'infanterie aux ordres du duc de Raguse. Il y a eu plusieurs charges de cavalerie, la troisième division de cuirassiers a beaucoup perdu. » Ayant fait reculer l'ennemi, les soldats furieux ne voulaient plus se retirer. La faiblesse des effectifs y obligeait cependant. Défalcation faite des détachements laissés dans Hambourg et Dantzig, les escadrons du 6e qui marchaient avec le colonel avaient été reconstitués dans la première quinzaine d'août à près de quatre cents armures, renforcées ultérieurement d'une cinquantaine ; or, le soir qui suivit ces combats du Rhin, l'appel ne donna plus que soixante-six hommes montés. Encore le chef d'escadron Cheuzeville était-il si épuisé qu'on dut, au passage, le porter à l'hôpital de Metz où il mourut; et le capitaine de Bryas, très vaillant homme, mais grelottant de fièvre, ne tenait sur sa selle qu'attaché avec des courroies. Le colonel, sept officiers et soixante-six cavaliers, en état de combattre, telle était la poignée d'hommes bien trempés, mais

trop réduite qui, en pointe d'avant-garde, du 3 au 8 janvier 1814, par Pirmasens, Cerny et Saint-Mihiel, en croisant les éclaireurs ennemis, arriva à Saint-Dizier pour y rallier, par Vitry, la petite armée avec laquelle Napoléon, revenu de Paris, allait tenter de disputer la France aux mains des coalisés. Trente-six ans plus tard, le baron Martin, sur cette route de Metz et Bar-le-Duc à Saint-Dizier, causant avec son cousin et petit gendre, le lieutenant Joppé, lui racontait un incident de cette retraite : « Adolphe, connais-tu le coup de prime ? — Oui, mon cousin, répondit le jeune officier en esquissant le geste, mais il me semble qu'il doit se faire rarement. — Eh bien, sur cette route, je l'ai exécuté sur le jeune Blücher; je l'en ai blessé. Il en a eu assez. Si, comme je l'espère pour lui, il en a sauvé sa vie, il peut me remercier de ce que, l'ayant reconnu, je l'ai laissé aller sans redoubler. Ses dragons et lui avaient prétendu nous arrêter. Leur nombre ne nous a pas empêchés de les enfoncer. »

Les débris trop réduits du 6e ayant été réunis comme simple escadron d'un régiment provisoire, Martin fut envoyé en mission à travers les départements de l'Aisne, de la Somme et du Nord. Il devait, des villes et places où il passait en hâte, diriger d'urgence sur Versailles ce qu'il trouverait de chevaux et d'hommes pouvant les monter, en provoquant, au nom de l'Empereur, les préfets, sous-préfets, maires et commandants de place à organiser la défense locale par la formation de corps francs. Une mission analogue dans le Nord-Est était confiée à Farine. Ensuite, Martin se rendit au grand dépôt de Versailles d'où il réussit à amener à la défense de Paris une faible compagnie renforcée de quelques pelotons de *krakus* polonais ramassés en route.

Le gouvernement de la première Restauration, par ordonnance royale du 1er novembre 1814 (pages 1226-1227 du *Moniteur* du 3 novembre, daté du 3 octobre par erreur d'impression) en lui reconnaissant son titre de baron, lui conféra la croix de chevalier de Saint-Louis, mais ce fut la dernière faveur de la fortune militaire.

Napoléon revient de l'île d'Elbe. Sans aucune déclaration de guerre, dès le 21 mai, les dragons étrangers violent la frontière d'Alsace; ils attaquent les douaniers français près de Kasdorff,

d'autres troupes et des hussards récidivent le 22 à Belheim et, le 23, près d'Offenbach.

Les régiments de cavalerie française établis en Alsace sont alors très faibles. Suivant une note de Martin, le 19 mai, le 6e n'a encore que 267 hommes.

D'abord, en exécution des dispositions prises par le maréchal Suchet pour repousser les incursions ennemies, les 5e, 10e, 6e, 9e cuirassiers sont cantonnés, le 27 mai, sur la ligne de Bischwiller, Griès, Haguenau, Walbourg, Morsbronn; selon les ordres, des 20 et 22 mai, chaque homme déjà armé du casque, de la cuirasse et du sabre, reçoit une carabine et est muni de quatre jours de pain et d'une demi-livre de riz.

Puis des ordres de l'Empereur font filer toute cette cavalerie par le flanc gauche, le long de la frontière belge. Parti d'Haguenau le 5 juin et venu par Bitche, Sarreguemines et Mézières, le 6e cuirassiers bivouaque, le 15, près du Chatelet sur la Sambre. Dès le lendemain, 16 juin, dans la brigade Vial, deuxième de la division Delort, corps de Milhaud, il combat à Ligny. La lutte est acharnée. Le soir, l'infanterie de la Garde vient d'emporter le village de Ligny. De l'autre côté du ruisseau du même nom et sur le plateau de Bussy, au centre prussien, Blücher a massé plusieurs carrés d'infanterie, et une nombreuse cavalerie dans laquelle on remarque les fameux chasseurs de Lutzow. Pour emporter cette position décisive, Napoléon lance la division de Delort. Les 6e et 9e cuirassiers sont en tête, soutenus sur leur flanc gauche par deux bataillons de vieille Garde. Aux hymnes de guerre, aux feux des Allemands répondent le tir précis des grenadiers et des charges habilement combinées. A la troisième, les carrés prussiens sont enfoncés. Les retours offensifs des hulans sont brisés; Lutzow est pris, Blücher, jeté à bas de cheval, a peine à échapper, ses lieutenants se mettent en retraite.

Déjà proposé en 1813 par Latour-Maubourg, Martin reçoit le lendemain la promesse du grade de général à la première occasion.

Mais, le surlendemain, c'est Waterloo! Vers sept heures du soir, le colonel Martin commandait en fait les débris de la brigade. Dans un suprême effort, il ramenait pour la onzième fois ses cuirassiers à la charge quand son bras droit fut brisé par un biscaïen

qui, en même temps lui fracassa une côte. Tiré de la mêlée par un de ses adjudants nommé Desrues, il est emmené aussitôt à Philippeville. Le lendemain, à califourchon sur une chaise, il y subit la désarticulation de l'épaule.

A quarante-trois ans, il voyait sa carrière brisée par le fer ennemi et les événements politiques qui suivirent.

En 1823, après la nouvelle campagne d'Espagne pour les préparatifs de laquelle son expérience du pays lui avait permis de faire passer des indications utiles, il fut question de lui conférer le grade honoraire de maréchal de camp; et le 18 novembre 1823, au cinquième bureau du ministère, une apostille de proposition en ce sens fut ainsi libellée : « Par exception, s'il y a lieu, cet officier est couvert de blessures et d'une très brillante conduite militaire », mais elle n'aboutit pas, il n'en résulta que cette nouvelle constatation de ses services et de la bonne volonté de Latour-Maubourg qui, devenu gouverneur des Invalides, se souvenait encore des services rendus en Russie et à Wachau.

Retiré dans sa ville natale et pourvu d'assez d'énergie morale pour recommencer une nouvelle existence, Martin ne tarda pas à redevenir dans la vie civile ce qu'il avait été à l'armée : un chef utile et respecté.

D'abord occupé d'institutions charitables, puis conseiller municipal et voué à la défense constitutionnelle des principes libéraux, il fut, du 11 septembre 1830 jusqu'en 1847, maire de la ville de Saint-Dizier et, du 15 avril 1831 à 1848, conseiller général de la Haute-Marne.

Sa verte vieillesse dépassait quatre-vingts ans lorsque, le 24 décembre 1852, il succomba, entouré de l'estime et de l'affection dont ses concitoyens récompensaient son caractère et ses services.

Ed. Joppé.

Etat des services de M. Martin (Jean-Baptiste-Isidore), né à Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, le 7 août 1772. Colonel du 6e régiment de cuirassiers.

Dragon au régiment Dauphin le 9 mai 1789; cavalier au 23e régiment de grosse cavalerie le 21 février 1791; fourrier le

12 juillet 1792; maréchal des logis le 17 août 1792; maréchal des logis-chef le 1er avril 1793; adjudant sous-officier le 25 août 1796; sous-lieutenant le 19 février 1800; adjudant-major le 16 décembre 1801; lieutenant en premier dans les chasseurs à cheval de la garde consulaire le 13 août 1802; capitaine adjudant-major le 3 février 1804; chef d'escadron le 4 février 1807; colonel au 6e régiment de cuirassiers le 6 août 1811. Admis à la retraite pour cause de blessures graves, la perte du bras droit et le corps traversé par un biscaïen, le 1er septembre 1815.

Chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 1804. Officier à la même Légion le 17 novembre 1808. Chevalier de l'Empire le 10 septembre 1808. Chevalier de l'Empire le 15 mars 1810. Baron le 3 septembre 1813, à Dresde. Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 1er novembre 1814.

A fait les campagnes de 1792 en Champagne; 1793, Ardennes; 1794-1795, à l'armée de Sambre-et-Meuse; 1796-1797-1798-1799-1800 et 1801, sur le Rhin; 1804 et 1805, sur les côtes de l'Océan; 1806-1807, en Prusse et en Pologne; 1808, en Espagne; 1809, en Autriche; 1810 et 1811, en Espagne; 1812, en Russie; 1813, en Saxe; 1814, en France; 1815, en Belgique.

Blessé de plusieurs coups de sabre et de feu à l'armée des Ardennes le 6 ventôse an II; de deux coups de sabre dans la plaine de Phalsbourg le 23 frimaire an IX; de plusieurs coups de sabre et de feu le 24 février 1814. A eu le bras droit emporté le 18 juin 1815 à la bataille de Mont-Saint-Jean.

Réclamation contre Murat[1]

Paris, le 22 pluviôse an VI (10 février 1798).

e citoyen François Ghirardi, représentant du peuple Cisalpin au Conseil des anciens, au Directoire exécutif de la République française.

Citoyens Directeurs,

L'infortuné François Ghirardi, de Brescia, vient exprès à 'aris, à l'effet d'obtenir votre justice.

Le noir artifice du général de brigade Murat, de l'armée d'Italie, 1 trahissant l'hospitalité, les lois sacrées de l'honneur, les devoirs s plus saints, sut déranger la tête de ma femme, Fanny ecchi, la séduire et lui procurer des moyens pour l'emmener vec lui.

Je ne vous parle pas, Citoyens Directeurs, des circonstances articulières de la chose et de la violence ; elles dépendront d'un rocès qui vous sera envoyé par le Directoire Exécutif de Milan, : par qui vous pourrez vous assurer, ainsi que les autres Français oopérateurs de mes chagrins domestiques, des vérités que j'ose vancer.

Je vous adresse seulement une lettre écrite de la main du énéral Murat, il y a quelques mois, et que j'ai surprise à ma mme, elle pourra certainement vous instruire du caractère de et homme.

Mon épouse partit de Brescia pour aller à Rastadt trouver le ısdit général Murat, et elle licencia les deux scélérats frères orni qui l'escortaient, et elle retint le seul soldat français qui lui ıt donné à Brescia par le commandant Clément. Elle poursuivit

(1) Nous avons fait soumettre les curieux et amusants documents qui rment cet article, aux descendants du roi de Naples qui ont bien voulu us autoriser à les publier dans le *Carnet de la Sabretache*.

son voyage à Paris, après avoir reçu à Strasbourg un avis de Murat et de l'argent, par le moyen de Dupont, domestique dudit Murat, qui l'escorta à Paris, avec Prat, autre domestique du général. Elle prit logement dans le même hôtel que Murat, rue des Capucins-neufs, n° 20. Le même Prat et le portier de l'hôtel peuvent certifier ce que j'avance.

Par le passeport de l'ambassadeur Cisalpin, demandé par le même Murat, elle partit pour l'Italie, il y a quelques jours, avec le domestique Dupont et le soldat français susnommé, suivant les traces dudit général destiné pour Rome.

La plus sacrée des propriétés m'a été ravie et on a arraché une mère à la plus tendre des filles, et l'on veut faire subsister la désolation d'un brave citoyen! d'un citoyen qui a toujours respecté ce général, à cause de la brave armée, à laquelle il appartenait.

Citoyens Directeurs, ne permettez pas un triomphe aussi lâche et aussi vil; que votre fermeté ne laisse point impunie une trahison aussi odieuse et aussi perfide, un délit qui intéresse à tous égards la société, l'honneur et la sûreté d'un mari affligé et d'une épouse aussi bassement séduite. Remettez cette jeune femme trahie par un vil suborneur dans le sentier de la droiture et de la vertu, donnez une mère à un enfant innocent, c'est un honnête époux qui demande cet acte de justice, il saura le publier dans toute la Cisalpine et à ses concitoyens qui l'attendent de vous.

Salut et respect.

François Ghirardi.

* * *

Milan, dimanche.

L'hirondelle qui a perdu son amante pleure, gémit, soupire; tous les alentours retentissent du cri plaintif de sa douleur et tous les échos répètent le nom de celle qui fait l'objet de ses tourments : En vain une autre compagne fait-elle briller à ses yeux éperdus tous ses charmes et sa beauté; en vain veut-elle le fixer et remplacer celle qu'il a perdue; plein de ses premières amours, fidèle à ses serments il rejette son hommage, il veut vivre plein de l'image chérie qu'il a perdue et mourir fidèle. Comme lui vivement affecté

otre séparation, je vois avec froideur, avec indifférence toutes
elles de Milan; pour résister à leurs attraits enchanteurs, je
rais besoin que de jeter un coup d'œil sur ton portrait; et
me rappelant ma Fanny, je ne puis que lui rester fidèle et
avec douleur : quand viendra ce moment fortuné où, uni[s]
à l'autre par des liens inséparables, par ceux du plus tendre
ur. M... sera pour toujours à son amie, et son amie tout entière
.. Hélas des soupçons inséparables du pur amour viennent
quefois troubler mon cœur et jetter le trouble et les allarmes
mon âme; il me semble te voir infidèle, dans les bras d'un
e, serrer dans tes bras un rival préféré; cette idée m'empêche
ormir et vient empoisonner les plus doux instants de ma vie,
où je pense uniquement à toi. Mais pourquoi me tromper,
quoi ne pas me parler avec cette franchise qui fait la plus
qualité de ton âme? Ah! si tu veux tromper M..., tu le peux
nent, éloigné de tout ce qu'il aime, confiant dans son amour,
voit que Fanny telle qu'il *l'a vue* dans les premiers moments
on amour, tendre, fidèle, aimant avec enthousiasme son amant,
acrifiant époux, devoir, parents, réputation, il ne peut la voir
croire infidèle. Cependant tout le monde s'accorde à dire
lle me trahit et pour qui? Je ne puis le nommer, tant son nom
t odieux et tant il est méprisable. Adieu. Tes frères viennent
river. Ils m'ont remis ta lettre; le commandant va partir. Il
emettra cette lettre et te dira combien je t'aime; je vais prendre
maison à la campagne et je renonce aux femmes du moment
je serai sûr que tu m'es infidèle. Adieu, je t'embrasse mille
Adieu. Le plus malheureux des hommes.

***

22 pluviôse an II.

l est fait lecture d'une pétition du citoyen Ghirardi, représen-
du peuple au corps législatif Cisalpin, qui se plaint que sa
me a été subornée et enlevée par le général Murat. Il joint à
étition une lettre de ce général à son épouse, qui établit la
uction de cette dernière. Le Directoire renvoie le tout au
éral Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, avec une

lettre portant invitation de prendre des renseignements sur le fait dont il est question et de les lui transmettre avec son avis.

Numéro 44. C'est la lettre écrite au général Berthier par le Cisalpin Ghirardi, époux de Fanny Lecchi.

(Cette lettre est restée secrète.)

Le Directoire exécutif au citoyen Berthier, général en chef de l'armée d'Italie.

Le Directoire Exécutif vous adresse, citoyen général, une pétition du citoyen Ghirardi, qui se plaint de l'enlèvement de sa femme et produit une lettre écrite à cette dernière par l'homme qu'il dit être son ravisseur. Le Directoire vous invite à prendre des renseignements sur le fait dont il est question et à les transmettre avec votre avis.

FRANÇOIS. — MERLIN.

***

Berthier répond de Milan :

2 germinal.

Citoyens Directeurs, j'ai reçu, avec votre lettre du 22 pluviôse, la pétition du citoyen Ghirardi, qui y était jointe et dans laquelle il se plaint de l'enlèvement de sa femme; j'ai appris que cette citoyenne est revenue près de son époux et que le bonheur est rentré dans ce ménage. Le citoyen Ghirardi ne se plaint plus, ainsi je ne crois pas qu'il faille donner de suite à cette affaire.

Respect et dévouement.

BERTHIER.

(Communication de feu M. le commandant de LA JONQUIÈRE.)

LOUIS DE MORAINVILLE

LONEL A LA SUITE DE L'INFANTERIE FRANÇAISE EN 1789 (1)

(Complément)

M. Léon Hennet m'envoie sur Louis de Morainville, représenté tenue de colonel retraité d'infanterie française, d'après la ection Dubois de l'Estang, des notes fort intéressantes résul- de ses recherches. Elles rectifient notre notice et la complètent. s pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur commu- ner les observations de notre savant collègue.

Morainville servit d'abord dans Mestre de camp-dragons sous om de La Mancellerie avec le grade de lieutenant de la com- nie du Mestre de camp général des dragons. Il démissionna de onction le 30 mars 1776. Mais le duc de Luynes conserva sa re de démission et lors de la réorganisation de son régiment, le uillet 1776, un aide-major, Le Vasseur de Neuilly, dont l'emploi t supprimé, prit la place de La Mancellerie qui devint capi- ne réformé. Mais Le Vasseur ayant changé de compagnie, La ncellerie devint capitaine en second de la compagnie de Mestre camp général, le 7 mai 1777. Il quitta définitivement le 28 août vant, puis demanda quelque temps après à rentrer au service le 28 février 1778, il obtint d'être attaché au régiment des rassiers en déposant le prix d'une compagnie pour être replacé on rang. Il versa 10.000 livres dont il devait retirer 7.500. st alors capitaine réformé et suit la filière en devenant à son g capitaine de remplacement, puis capitaine en deuxième, et ait devenu à son rang aussi capitaine commandant s'il ne fût ré aux Suisses du comte d'Artois.

L'erreur que j'ai commise est de croire que, par suite du sement du prix d'une compagnie, il avait droit à devenir ssitôt capitaine commandant, alors que son versement, fait pour tenir de rentrer au service, ne lui donne que le droit d'être

(1) Voir le numéro 180 (décembre 1907), pages 751 et 752.

attaché à un régiment et considéré comme en activité, mais avec la perspective d'y devenir plus tard capitaine commandant, mais à son rang d'ancienneté seulement, au fur et à mesure des vacances. Aux Suisses d'Artois, il sert sous le nom de Morainville et rien n'indique qu'il soit devenu, après les avoir quittés, colonel ayant l'attache de l'infanterie, ce qui était considéré comme service actif, les colonels dans cette position faisant un stage annuel.

Il fut fait chevalier de Saint-Louis, comme enseigne des Suisses d'Artois, le 23 décembre 1787, et rien n'est venu révéler son sort ultérieur après qu'il eût quitté cette compagnie. La Révolution qui arriva peu après en est probablement la cause.

G. Cottreau.

Bulletin de la Sabretache

Dans sa réunion du 14 mars, le comité a nommé membres de la Société MM. Desvignes (Albert) et Tramoye, capitaine au 27e régiment de dragons.

* * *

Le dîner trimestriel de la *Sabretache* a eu lieu le 21 mars; il comptait 65 convives. Tous se sont associés au souvenir que M. Édouard Detaille a adressé dans son toast aux officiers membres de la *Sabretache* et à leurs camarades qui, en ce moment, combattent si vaillamment au Maroc.

* * *

L'assemblée générale statutaire est fixée au samedi 30 mai et sera précédée d'un dîner. Elle aura à élire cinq membres du comité en remplacement de MM. Bironneau, Hennet, prince de la Moskowa, Mahon et Rouffet, membres sortants et rééligibles.

31 mars 1908.

Le Secrétaire,
Maurice Levert.

ERRATUM

Au no 182, page 97, note de bas de page 13e ligne, *au lieu de* l'Aude, *lire* l'Aube.

Le Gérant: Richet.

Suresnes, Imprimerie E. Payen, 13, rue Pierre-Dupont. — 2579.



LE GÉNÉRAL BARON BUQUET (Louis-Léopold)
en tenue d'inspecteur général de Gendarmerie
(1768-1835)
(COMMUNICATION DE M. LE COMMANDANT DE BRABOIS

J. LEROY, éd.

JOURNAL HISTORIQUE

DE LA CINQUIÈME CAMPAGNE

mmencée le 9 prairial l'an IV de la République Française (28 mai 1796)

par l'adjudant général LOUIS-LÉOPOLD BUQUET

Louis-Léopold Buquet, l'auteur du Journal historique que nous blions, naquit à Charmes-sur-Moselle, le 5 mai 1768. Sa famille, rigine écossaise, était venue en France à la suite de Jacques V, lors mariage de ce prince avec Marie de Lorraine, fille du duc Claude Guise.

Il fit ses études au collège Saint-Claude de Toul (1), où il eut pour fesseur le célèbre abbé Gilbert — qui fut guillotiné à Metz — et ur condisciple le jeune Oudinot, futur maréchal d'Empire.

« Je suis venu, dit-il dans une de ses lettres, faire mon droit à l'Unisité de Nancy; j'y avais à peine été reçu avocat (2) que la Révolu- n me fit changer de vocation; j'en calculai les chances et je n'hésitai s à quitter la toge pour l'épée. »

Le 28 août 1791, il partit comme volontaire (3) dans le 4e bataillon des sges et fut aussitôt élu sergent-major. Nommé lieutenant quartier- ître le 15 décembre 1792, il servit sous Custine sur le Rhin prit part aux combats devant Spire et Worms. « Le 29 mars 1793,

(1) Dans ce collège, fondé en 1767 par M. Drouas, évêque de Toul, furent vés plusieurs personnages connus : Henrion de Pansey, Delpierre, Frans de Neufchâteau, Bexon, Boulay de la Meurthe, le baron Louis, etc.

(2) 16 janvier 1790.

(3) L. Buquet avait trois frères, qui suivirent tous les trois l'exemple de r aîné.

Jean, né en 1772, était capitaine de cavalerie, adjoint à l'état-major de ber à l'armée du Rhin, quand il reçut, devant Charleroi, un coup de feu tête; il mourut, en arrivant à Nancy, de l'opération du trépan (1794).

Charles (1776-1838) était sous-lieutenant à dix-sept-ans. Baron de npire (1808) général de brigade (1812), commandant de la Légion d'honr (1813); il quitta le service en 1815. Parmi ses nombreuses actions lat, citons l'évasion du ponton la *Castille*, dans le port de Cadix, et la se de la grande redoute de la Moskowa qu'il enleva à la tête du 30e de ie.

Antoine, né en 1782, chevalier de la Légion d'honneur (1815) et chef cadron de cavalerie (1813). En Portugal, il eut le bras gauche emporté. mmé commandant de place à Nancy, il mourut du typhus (1813), lors de idémie qui se déclara dans cette ville parmi les blessés évacués après la aille de Leipzig.

écrit-il encore, après un combat long et opiniâtre, le bataillon fut fait prisonnier. Je fus du très petit nombre de ceux qui échappèrent à cette malheureuse affaire et je me jetai dans Mayence en sauvant sur mon cheval 1.700 francs qui se trouvaient dans ma caisse. Je n'y connaissais que le général Aubert-Dubayet (1). Kléber, chef de bataillon dans le 4e du Haut-Rhin, venait d'être nommé adjudant général et chargé du commandement du camp retranché et des ouvrages hors la place que l'ennemi était déjà venu insulter. Ma première demande à Dubayet avait été d'être employé activement pendant le siège que tout annonçait très prochain. Je fus nommé lieutenant adjoint de Kléber; quelque temps après, le conseil de guerre établi dans la place pour sa défense, me conféra le grade de capitaine (2). Depuis mon entrée dans Mayence jusqu'au 14 pluviôse an V, j'ai été successivement l'adjoint, l'aide de camp, l'adjudant général, le chef d'état-major de Kléber, constamment honoré de ses bontés et, j'ose le dire, de son amitié » (3).

Buquet fut envoyé, avec l'armée de Mayence, en Vendée, où, à l'affaire de Saint-Symphorien, il dégagea le général Blosse (4), commandant les grenadiers réunis.

Mais, comme à beaucoup de ses compagnons d'armes, la guerre civile lui pesait; on trouve, dans sa correspondance, l'expression de ses sentiments. « Le jeune Godet, aujourd'hui (5) receveur de l'enregistrement à Chalus, n'avait guère que douze ans; enlevé, entre Le Mans et Laval, dans les rangs des Vendéens, il avait été condamné par les représentants du peuple à mourir. J'osai réclamer sa grâce; je leur conduisis l'enfant; ils furent longtemps inflexibles. Indigné de leur cruauté, je jurai en leur présence que l'enfant ne périrait pas. « Il est « mon fils, leur dis-je; oui, je l'adopte pour mon fils, et les balles n'arri- « veront à lui qu'après m'avoir traversé le corps. » Il existe et m'appelle toujours son père. »

« Il n'a pas tenu à moi qu'à la bataille de Savenay je n'aye sauvé la vie à cinq cents individus. Élancés avec le général Marceau, quelques officiers d'état-major et une quarantaine d'ordonnances, nous poursuivions les restes de l'armée vendéenne sur la route de Savenay à Montoire. Nous avions envoyé plusieurs officiers pour faire avancer une pièce d'artillerie contre la cavalerie embourbée dans les marais de Montoire; elle n'arrivait pas; le général Marceau me donne l'ordre d'aller la chercher. Nous étions coupés; je n'avais plus qu'une ordonnance; des malheureux, réunis dans une ferme près de la route voulaient y vendre chèrement leur vie. Mon ordonnance est tué, mais je

---

(1) Aubert du Bayet (Jean-Baptiste-Annibal), né à la Nouvelle-Orléans, le 19 août 1757. Général de division. Ministre de la Guerre. Mort le 17 décembre 1797, à Constantinople, où il était ambassadeur.

(2) 15 mai 1793.

(3) Archives de la Légion d'honneur. — N° 2966. Lettre à Moncey.

(4) Blosse (Louis), général de brigade, né à Troyes, le 18 janvier 1753, tué à Entrammes (Mayenne), le 27 octobre 1793.

(5) Août 1803.

passe sous le feu et j'arrive à Kléber que je préviens du danger que courent Marceau et les braves qui sont avec lui. Un officier d'état-major se détache et veut aller parler aux Vendéens pour leur démontrer l'inutilité de leur défense : il reçoit trois balles dans le corps pour toute réponse. Kléber m'ordonne de prendre tout ce qui est avec lui et, à quelque prix que ce soit, de pénétrer jusqu'à Marceau. Deux hommes seuls me suivent. Les généraux Beaupuy (1) et Canuel (2), présents et indignés du refus des ordonnances, s'élancent avec moi pour sauver Marceau, général en chef. Nous arrivons près de la ferme; je vois un mouvement dans les fusils; je dis à Beaupuy : « Passez; je vais leur parler. » Il m'en observe inutilement le danger. Je remets mon sabre au fourreau, et, le chapeau élevé, je marche vers les Vendéens. Je pensais alors que Beaupuy pourrait aller annoncer à Marceau la position dans laquelle il était, et je croyais ma vie assez payée si elle pouvait sauver celle de mon général en chef. Les Vendéens me laissent approcher; j'arrive au milieu d'eux; je les harangue sur l'inutilité de leur défense et sur l'avantage de se confier à notre générosité. Je leur cite quelques passages de l'Écriture Sainte. J'en vis quelques-uns ébranlés, mais le plus grand nombre était d'avis de me fusiller. Un jeune homme qui n'avait guère que quinze ans, tourne son fusil sur moi en me disant qu'on ne leur ferait pas plus de grâce qu'on n'en faisait à leurs frères, à Nantes. Il tire sur moi, l'amorce brûle, le coup ne part pas. Je vais à lui avec sang-froid et lui reproche sa lâcheté; je mets en avant les mots d'honneur, d'âme et de sentiment et j'y trouve des gens sensibles. Comme un ancien évêque d'Antioche à Constantin, je leur commente le passage du *Pater :* Pardonnez-nous, Seigneur, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Je leur dis que les républicains savaient aussi faire grâce et je leur promis la leur. Enfin, après beaucoup de pourparlers dans lesquels ma mort fut plusieurs fois arrêtée, je les amenai tous à déposer leurs armes sur la route. Marceau, survenu sur ces entrefaites avec Beaupuy et Canuel, confirme tout ce que j'avais fait. Je jouissais du bonheur d'avoir ménagé tant de victimes; mais Marceau n'était guère plus maître que moi de faire grâce. Nous avions à l'armée des tigres se disant représentants du peuple; ils annulèrent notre bonne action, donnèrent ordre à Ogier, officier d'état-major, de rassembler un bataillon et d'exterminer les malheureux que je croyais avoir sauvés » (3).

Le 7 janvier 1794, Buquet est nommé adjudant général chef de bataillon. Il fait toujours partie de l'état-major de Kléber à l'armée du Nord et à l'armée de Sambre-et-Meuse. Devant Louvain, il reçoit la

---

(1) Beaupuy (Michel-Armand de Bacharetie de), général de division, né à Mussidan (Dordogne), le 14 juillet 1755, tué à Emmendingen (Bade), le 19 octobre 1796.

(2) Canuel (Simon), général de division, né aux Trois-Moutiers (Vienne), le 29 octobre 1767, mort à Loudun (Vienne), le 11 mai 1840. Créé baron par Louis XVIII, en 1817.

(3) Archives de la Légion d'honneur.

blessure qui modifiera l'orientation de sa carrière. « Le 27 messidor an II (1), écrit-il à Moncey, à la Montagne de fer, on vint nous prévenir que Ney, alors officier d'état-major, se trouvait enveloppé par l'ennemi. Il avait très peu de monde avec lui et nous n'en avions guère pour le secourir. Je priai Kléber de me donner ses ordonnances. J'arrivai bientôt sur le sommet de la montagne et je fus assez heureux pour aider mon ami à se dégager et à se replier sur nous. Je reçus à l'articulation du bras droit un coup de feu dont je serai toute ma vie estropié » (2).

Pendant sa convalescence, Buquet entretenait avec Kléber une correspondance suivie (3). Il était nommé adjudant général chef de brigade le 13 juin 1795 (4), il était colonel à vingt-sept ans.

Buquet fit, comme chef d'état-major de Kléber qui commandait l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, la campagne de l'an IV (28 mai au 14 juillet 1796). C'est le journal historique qu'il écrivit au cours de cette campagne que nous publions à la suite de cette biographie.

Mais il allait bientôt abandonner les fonctions d'officier d'état-major. « Kléber ayant quitté le service en l'an V, je sollicitai un emploi dans l'intérieur; je pris pour prétexte mes blessures. Je fus pourtant encore obligé de faire la campagne qui s'ouvrait, sous les ordres de Hoche. Le général Colaud (5) commandait le corps d'armée qui devait faire les sièges d'Ehrenbreitstein et de Mayence; j'y fus attaché comme chef d'état-major (6). Les préliminaires de Leoben terminèrent cette campagne et c'est alors que j'obtins le commandement de la gendarmerie dans les départements du Bas-Rhin et de la Meurthe et, quelque temps après, dans ceux de la Meurthe et des Vosges. En vendémiaire an VII (7), je fus envoyé à Metz » (8).

---

(1) 15 juillet 1794.

(2) Archives de la Légion d'honneur.

(3) Plusieurs lettres de Kléber à Buquet ont été publiées dans la *Lorraine Militaire*, par J. Nollet-Faber et dans les *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, par E. et J. de Goncourt. Nous donnons ci-contre le fac-similé d'une lettre et d'un certificat.

(4) 25 prairial an III.

(5) Colaud (Claude-Sylvestre, comte), général de division, né à Briançon, le 11 décembre 1754, mort à Paris le 3 décembre 1819.

(6) « Au quartier général, à Friedberg, le 16 floréal an V.

Le général commandant en chef l'armée de Sambre-et-Meuse à l'adjudant général Buquet.

« J'ai reçu, citoyen, votre lettre du 14. Vous avez très bien fait d'accéder à la demande du général Colaud, près duquel vous resterez employé. Vous voudrez bien, en conséquence, lui demander ses ordres. Je suis on ne peut plus flatté de vous voir à l'armée que je commande. Vos talents y sont assez connus pour que je sois assuré d'avance de la parfaite exécution du travail dant vous serez chargé.

« L. Hoche. »

(7) Octobre 1798.

(8) 18e légion.

IBERTÉ·  ÉGALITÉ·

Du Quartier général de Hesse.. le 11 Thermidor

2me. année Républicaine

Kleber à Buquet

à moi, tu le sçais bien mon cher Buquet, j'aime presque
livrer Bataille que d'écrire une lettre, les plus douces
tions de mon cœur ne peuvent rien contre cette incurable
testable Paresse. mais quant aux Pelerins qui m'entourent,
t différents, ils devroient t'écrire tous les trois jours,
viens de leur administrer, à cet égard, une vigoureuse
ue. va, pars, pour ta famille qu'elle doit être bien
, bien brave, puisqu'elle a donnée à la Republique
; vaillants champions. je ne suis pas connu
, mais tu lui fera ma carricature et elle m'aimera
que je vienne d'arranger fort mal deux de ses meilleurs
bres, ou au moins et à coup sur. les plus vigoureux.
y joint, mon ami, la lettre qui t'a dit. y joint aussi
écus en numeraire c'est tout ce qui me reste.

L'armée du nord et celle de Sambre et meuse forment
ligne dont la droite est appuyée à Anvers, dont nous
mes en possession et la gauche à Liège, dont nous
mes en Possession aussi, il est probable que nous
terons dans cette Position jusqu'à ce que Valenciennes
dé et Lequesnoi soient rendues à la République.
fois retranchés nous sommes à tout évenement, quoique
grande armée ennemie, honteuse, déconcertée, est de
tre coté de la meuse.

attachement éternel,

Kleber

mille amitiés à Baurmann et au brave Brigadier qui
sans doute partage les douceurs que vous pouvez vous procurer.
ille témoignage de tendresse, de reconnoissance et
attachement à l'excellente famille Buquet.

Armée de
Sambre & meuse

du quartier Général de Coblence le 24 Nivose an
cinq de la République française.

Je Soussigné Général de Division commandant
en chef par interim l'armée; Certifie, que l'adjudant
Général Buquet a Servi près de moi depuis cinq
années dans les grades d'adjoint, d'aide de camp
d'adjudant Général chef d'état major: que dans ces
a rempli ses devoirs de la manière la plus disting
developpant tour a tour les plus grands talents et les
hautes valeurs: que pendant le Siege de mayence,
la vendée, et lors de la derniere conquete de la Bel
il a eu plusieurs chevaux tués sous lui: qu'au combat
la montagne de fer, devant Louvain, il a reçu une bl
au bras dont il Sera pour toujours estropié; que non
obstant ses Souffrances, son Zele et son amour pour
Patrie le ramenerent encore à l'armée ou il demeura
jusqu'à ce jour: Mais ses douleurs le forçant à dem
au Ministre de la guerre une place plus tranquille m
toujours conforme a ses talents et aux excellentes qualit
morales qu'il possede, je lui ai delivré le present certif
pour lui Servir en tant que besoin./.

Kleber

j'ai Servi sous Kleber depuis le 20 mars 1793 jusqu'à la datte du présent.
Buquet

A cette époque, il vint à Paris siéger au comité chargé de l'organiation de la gendarmerie.

En 1803 (le 28 août), Buquet fut attaché à l'état-major général et ommé au commandement de la force publique des camps et armées es Côtes de l'Océan (camp de Boulogne). Membre de la Légion d'honeur le 5 février 1804, officier le 14 juin suivant, il parvint au grade de énéral de brigade le 20 octobre de la même année et fut employé omme chef d'état-major de la gendarmerie impériale dont le maréchal Ioncey était premier inspecteur.

Cependant, l'Empereur décrétait la formation de la 28e légion et hargeait Buquet de pacifier la Ligurie (1). Le général arrivait à Gênes e 14 juillet 1805; en un an, il organisait la force publique et rétablisait l'ordre dans les départements de Marengo, de Gênes, de Monenotte, des Apennins et du Taro. Il ne revint à Paris que dans les oremiers jours de 1807, après avoir inspecté dix-huit départements du Midi.

Depuis que le maréchal Moncey avait été appelé au commandement le l'armée d'observation des Côtes de l'Océan (16 décembre 1807), Buquet le remplaçait dans son inspection générale, lorsque l'Empereur lui confia (8 août 1809) la cavalerie du corps rassemblé sur l'Escaut par le général Rampon (2) et lui donna l'ordre de se rendre à Anvers.

Quelques mois plus tard (6 décembre), il était envoyé en Espagne pour organiser vingt escadrons de gendarmerie destinés à assurer les communications entre la France et ses armées. « Il fallait faire occuper les lignes d'étapes et le pays par des troupes solides, aguerries, capables de se faire craindre et, en même temps, susceptibles d'inspirer confiance aux populations. La gendarmerie, composée de vieux soldats des guerres de la République et des belles armées de l'Empire, choisis parmi les meilleurs des régiments de cavalerie et d'infanterie, était tout indiquée pour remplir ce rôle difficile et tout différent de celui des détachements de gendarmerie d'élite et de force publique qui, depuis le début de la guerre, suivaient nos armées sur tous les points de la Péninsule » (3).

La gendarmerie de l'armée d'Espagne, organisée et commandée par le général Buquet, fut échelonnée d'abord sur la grande route de pénétration d'Irun à Burgos. Un peu plus tard, elle occupa la Cata-

---

(1) *L'Empereur au maréchal Moncey :*

« Mon Cousin, je donne ordre au général de brigade Buquet de se rendre à Gênes pour y prendre le commandement de la gendarmerie de ces départements; mon intention est qu'il restera à Gênes pendant un an et qu'il organisera le service à l'instar de celui de France.

« Sur ce, je prie Dieu, etc.

« NAPOLÉON.

« Mantoue, 1er messidor, an XIII. »

(2) Rampon (Antoine-Guillaume, comte), général de division, né à Saint-Fortunat (Ardèche), le 16 mars 1759, mort à Paris le 2 mars 1842.

(3) *La Gendarmerie Française en Espagne et en Portugal*, par le capitaine Emm. Martin. Léautey, 1898, in-8°.

logne et l'Aragon, des Pyrénées à l'Ebre; la Navarre, le Guipuzcoa, l'Alava, la Biscaye, les provinces de Santander et de Burgos, puis opéra dans celles de Palencia, de Valladolid, de Salamanque, et même en Portugal.

Le cadre restreint de cette courte biographie ne nous permet pas de suivre le général Buquet pas à pas dans cette lutte incessante de cinq années contre les guérillas (1). Pendant ces cinq ans, son inlassable activité d'organisateur, d'inspecteur et de commandant de colonnes ne se ralentit pas un instant. Tous les jours, il rendait compte au maréchal Berthier (2) des événements; tous les jours aussi, il écrivait au ministre de la guerre et au maréchal Moncey (3).



Portefeuille de campagne du général baron Buquet

Il reçut le titre de baron, le 4 janvier 1811, avec une dotation sur le Trasimène; le 30 juin suivant, il était nommé commandant de la Légion d'honneur.

---

(1) Voir l'ouvrage précité du capitaine Emm. Martin.

(2) « Paris, le 4 août 1811.

« L'Empereur, général, veut avoir journellement les plus grands détails sur ses armées et sur ce qui se passe dans le territoire qu'elles occupent; vous devez donc m'écrire journellement et en détail; préparer vos lettres chaque jour et profiter des estafettes et de toutes les occasions qui se présentent pour me les faire parvenir; les plus petits détails sont importants pour l'Empereur. Indépendamment des comptes que vous rendez au commandant en chef, ayez soin aussi de me rendre compte directement, afin que l'Empereur reçoive plus promptement vos rapports et soit plus vite instruit de ce qui se passe.

« Le prince de Wagram et de Neufchâtel, major général,

« ALEXANDRE. »

(3) Cette volumineuse correspondance est conservée aux archives historiques du ministère de la Guerre.

'ers la fin de la campagne, il fut encore une fois blessé, le 13 décbre 1813, à San Pierre-d'Irube.

prit part à la bataille de Toulouse. Après l'abdication de l'Empe-, il se retira à Nancy où le gouvernement du Roi le chargea d'opéons de recrutement qui lui valurent, le 29 juillet 1814, la croix de t-Louis.

.u retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui donnait l'inspection générale ı gendarmerie (1). Pendant les Cent-Jours, le Corps législatif, dont isait partie comme député des Vosges, le chargea de haranguer, Bory Saint-Vincent (2), les troupes réunies au Champ de Mars.

Vaterloo et la seconde abdication marquèrent la fin de la carrière aire de Buquet. Il rentrait en Lorraine, quand il fut rappelé par rdre (3) du maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la Guerre, njoignant de procéder au licenciement des corps de gendarmerie chés à l'armée de la Loire. Deux généraux, chargés successivet de cette opération, n'avaient même pas pu la commencer : le 'ernement s'effrayait d'une résistance irréductible, lorsque le istre pensa à envoyer aux gendarmes d'Espagne leur ancien éral. A son arrivée, tout rentra dans l'ordre; il accomplit jusqu'au sa pénible mission et se retira, triste et découragé, dans sa riété de Montauban, près Nancy. Il fut mis en non-activité le eptembre 1815 et en retraite le 7 avril 1819 (4).

.es électeurs des Vosges le nommèrent député en 1815, en 1820 et 827; mais, en 1828, il refusa, malgré leurs instances, de briguer quatrième fois leurs suffrages. « Je cesserais, leur écrivait-il, de iter la bienveillance de nos bien-aimés Vosgiens si, dans l'état où rouve ma santé, j'aspirais encore à l'honneur de siéger parmi les ésentants de la France. » Il se consacra, dès lors, tout entier à ses nts (5) et à des œuvres charitables.

Quand, à la suite des journées de juillet 1830, la plupart des officiers éraux de l'Empire furent relevés de leur retraite, il écrivit (6) au de Dalmatie : « Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de vous accuréception de votre lettre du 30 mars par laquelle vous m'annoncez

(1) Décret du 3 avril 1815.

(2) Bory Saint-Vincent (Geneviève-Jean-Baptiste-Marcellin, comte), nel. Député du Lot-et-Garonne en 1815 et de l'arrondissement de Marde en 1831.

(3) Lettre du 25 juillet 1815.

(4) Il avait vingt-quatre ans de service actif et treize campagnes.

(5) De son mariage (30 octobre 1804) avec Anne-Charlotte de Billecard Vall (Moulins, 17 septembre 1784 — Paris, 2 janvier 1810), le général uet eut :

1° Bon-Léopold-Adrien (Gênes, 23 novembre 1805 — Nancy, 24 septembre);

2° Charlotte-Marie-Louise (Paris, 23 novembre 1807 — Nancy, 28 octobre), mariée (1826) au baron de Dumast;

3° Adolphe-Alfred-Henri (Paris, 15 juillet 1809 — Nancy, 1er juillet 1889), mandeur de la Légion d'honneur, député de la Meurthe et maire de Nancy dant le second Empire, marié (1836) à Marie-Louise Fourier de Bacourt.

(6) Le 18 avril 1831.

que, par ordonnance du 22 mars 1831, le Roi m'a désigné pour faire partie du cadre de l'état-major général formé en exécution de l'ordonnance du 15 novembre 1830. Je considère cette faveur comme une nouvelle preuve de la bienveillance que vous avez daigné me témoigner dans toutes les circonstances. Je regrette beaucoup que l'état de ma santé ne me permette guère d'espérer d'être aussi utile que je le voudrais; mais il y a près de quarante ans que je suis entré au service; la vie extrêmement active que j'ai menée pendant les vingt-cinq premières années m'a bien usé et je sens qu'on ne vieillit pas impunément. »

Le général Buquet fut maintenu définitivement, par décision du 7 mai 1831, dans la position de retraite.

Sa mort, à Nancy, fut un deuil public (1); le 25 avril 1835, s'éteignait ce modeste et brave soldat qui était une grande intelligence et un grand cœur.

***

Au quartier général à Dusseldorf, le 9 prairial, IV[e] année républicaine.

Au général de division Ernouf.

Je comptais, mon cher général, prendre vos ordres en passant à Cologne : un adjoint de l'état-major que j'ai trouvé avec mon frère m'a assuré que vous étiez sorti. Je n'ai fait que donner l'avoine et me suis mis promptement en route pour Creveldt où je suis arrivé le même jour. J'ai reçu votre lettre du 6, je m'y conformerai exactement.

Mon intention est de vous rendre compte tous les soirs des opérations de la journée; j'ai daté du 6 le commencement de cet ouvrage que j'entreprends aujourd'hui : il n'aura pas le mérite de l'éloquence, mais bien celui de la plus scrupuleuse exactitude.

Je vous adresserai après-demain les états décadaires des deux divisions aux ordres du général Kléber; je vous prierai de me dire si, au moyen de mon journal, je pourrais me dispenser de vous en faire de généraux et me contenter de vous les adresser comme je faisais à Coblentz : il me semble que l'ouvrage ne serait pas plus grand pour votre bureau et il simplifierait beaucoup celui du mien.

Vous trouverez, ci-joint, le journal des quatre premiers jours de notre campagne : j'espère avoir bientôt quelque chose d'intéressant à vous écrire, et, surtout, des victoires à vous apprendre; conservez-moi votre estime et votre amitié.

Signé : BUQUET.

(1) *Journal de la Meurthe*, du 28 avril 1835.

Creveldt, le 6 prairial, IVe année républicaine.

Au général de division Ernouf.

Le 6 prairial, le général Kléber ayant reçu du général en chef urdan (1) des instructions sur les opérations à exécuter par le rps d'armée qui doit agir sur la rive droite du Rhin et dont le mmandement lui avait déjà été conféré, vient, en conséquence, écrire au général Colaud de porter sa division, le 8, au camp en ant de Dusseldorf, à la gauche de l'avant-garde de l'armée forint la division commandée par le général Lefebvre, et à ce géral de vouloir bien faire jalonner l'emplacement qu'allaient cuper les troupes de cette division.

L'an IV, le 7 prairial. — Le 7, le général Colaud ayant deindé au général Kléber s'il devait retirer le bataillon de la dision qui se trouvait d'Urdingen jusqu'à la droite de l'armée du ord et les cinq compagnies employées aux travaux de Kaiserrth, le général Kléber a décidé que ces troupes ne quitteraient s postes qu'elles occupent que le 9, pour se rendre le même jour leur division, près Dusseldorf.

Je viens de prévenir les adjudants généraux Cayla et Mallerot, chargés du détail des divisions aux ordres du général Kléber, de m'adresser directement et exactement tous les états et rapports qui me seront indispensablement nécessaires pour le journal que e me propose de vous adresser. Tous les événements qui doivent llustrer la campagne que nous allons ouvrir y seront fidèlement onsignés; j'entrerai dans les plus grands détails pour ne vous

(1) L'armée de Sambre-et-Meuse, forte d'environ 74.500 hommes, était ommandée par le général Jourdan, qui avait le général Ernouf comme chef 'état-major.

L'aile gauche de cette armée aux ordres de Kléber était composée omme il suit :

Division d'avant-garde : Lefebvre, général commandant la division; Leval, d'Hautpoul, Soult, généraux de brigade; Cayla, Mortier, adjudants énéraux chefs de brigade.

2e division de droite : Colaud, général commandant la division; Bastoul, acopin, Lorge, généraux de brigade; Mallerot, Ormancey, Lorge, adjudants énéraux chefs de brigade.

L'adjudant général chef de brigade Buquet était chef d'état-major du orps d'armée et avait comme adjoints : le capitaine Bermann, cadet, et le ieutenant Buquet, le jeune.

L'armée de Sambre-et-Meuse était opposée à celle de l'archiduc Charles; aile gauche, commandée par Kléber, allait avoir à combattre les troupes utrichiennes placées sous les ordres du duc de Wurtemberg.

laisser rien ignorer; persuadé que rien n'est petit dans le service, je ne craindrai pas de paraître minutieux; j'ambitionne plutôt la gloire de bien faire mon devoir, que celle de paraître bon écrivain.

Nous avons passé aujourd'hui la revue des 1er et 9e régiments de chasseurs, nous les avons trouvés parfaitement équipés et mieux disposés encore. Le général Kléber les a harangués; des cris de : Vive la République, partis de cœurs que rien n'avait préparés à cette effusion de sentiments que leur amour pour la cause qu'ils vont défendre, me paraissent des présages certains des succès que nous désirons tous : Ils ont ensuite traversé Creveldt dans le meilleur ordre; tout le monde était dans les rues aux vitres : s'il n'est pas permis de douter que les passions se peignent sur le visage, je puis vous assurer que les habitants de ce pays neutre semblaient tous former des vœux en notre faveur.

Conformément à l'intention du général en chef, le général Kléber vient de faire une proclamation aux habitants du pays que nous allons parcourir; sa lecture nous fera connaître les principes qui la lui ont dictée.

Au quartier général, à Creveldt, le 7 prairial.

Le général de division Kléber, commandant le corps d'armée de Sambre-et-Meuse sur la rive droite du Rhin.

AUX HABITANTS DE CES CONTRÉES.

« L'orgueil et l'opiniâtreté de vos souverains nous forcent « encore à les combattre. Les armées françaises vont traverser « votre pays : une discipline exacte et sévère maintiendra l'ordre « partout où elles passeront. Vous n'aurez jamais à vous repentir « de la confiance que vous leur témoignerez, en restant tranquilles « dans vos foyers, en vous livrant à vos travaux ordinaires. « J'écarterai de vos paisibles habitations tous les crimes que la « guerre traîne d'ordinaire à sa suite. Pour cet avantage je ne vous « demande que de ne point quitter vos maisons. Tous ceux qui ne « se rendraient point à l'invitation que je vous en fais et qui fui« raient avec l'ennemi seront traités comme lui; ils seront censés « avoir embrassé sa cause et sa défense; leurs propriétés seront « livrées au pillage ou incendiées. C'est actuellement à vous, habi-

tants de la rive droite du Rhin, à fixer votre sort; vous savez d'avance quel il sera par la conduite que vous vous déciderez à tenir. J'aurais bien du plaisir à ne pas trouver en vous des ennemis, à ne pas être forcé à des actes de sévérité que nécessiterait votre haine implacable pour les troupes que je commande.

« *Signé :* KLÉBER. »

Cette proclamation sera imprimée dans les deux langues et ous saurons trouver des moyens de la répandre et de nous en ire précéder.

Dans une adresse aux troupes où le général Kléber leur rappelle urs anciens exploits et les prend pour garants des succès qu'il ttend à leur voir obtenir, il leur recommande fortement la scipline et les exhorte à ne jamais s'en écarter : il leur donne ur motifs leur intérêt particulier, la gloire de la République et sure ceux qui seraient sourds à la voix puissante de l'honneur 'il sévira contre eux avec la dernière rigueur.

Le général de division Kléber, commandant l'aile gauche de l'armée, à ses frères d'armes.

« L'orgueil et l'opiniâtreté ont empêché nos ennemis de profiter les dispositions pacifiques que leur avait manifestées le Direcoire exécutif; ils vous préparent, mes camarades, de nouveaux auriers à cueillir; vos triomphes dans la Belgique, sur le Rhin, oivent être à la République un sûr garant de ceux que vous llez obtenir. Bientôt vous combattrez encore ces armées que ous avez vues si souvent fuir devant nous; en les rencontrant ans les plaines vous vous rappellerez Fleurus; en les attaquant ur les montagnes, vos victoires de Jemmappes, de Louvain, du imbourg, se retraceront à votre mémoire; le passage des vières vous remettra sous les yeux vos succès sur la Sambre, Roër et le Rhin.

« Partout donc où vous pourrez trouver l'ennemi, d'agréables ouvenirs porteront dans vos âmes la conviction que rien n'est npossible à votre courage. Dignes de vous-mêmes, vous fourrez de nouveaux traits à l'étonnement de l'Europe attentive à

« vos marches, et de nouvelles actions à la reconnaissance de vos
« concitoyens. Les brillants exploits de vos frères d'Italie allume-
« ront dans vos cœurs la noble ambition de rivaliser de gloire
« avec eux. Mais le courage ne doit pas être la seule vertu qui va
« vous caractériser ; un amour ardent de vos devoirs me répond
« de la discipline que vous observerez dans les pays que vous
« allez conquérir. Les propriétés des paisibles habitants des cam-
« pagnes seront donc respectées, vous ne souffrirez pas que des
« hommes ennemis de votre gloire, de votre honneur ternissent
« vos victoires par des actions indignes de l'humanité, se portent
« partout au pillage et ne présentent aux malheureux paysans
« que l'horrible spectacle de ces hordes du Nord qui, jadis, ne
« quittèrent leur pays que pour porter chez leurs voisins le fer et
« la flamme et tous les crimes qui accompagnent l'anarchie et la
« licence. Le soldat français traite en frères tous ceux qui ne sont
« pas armés contre lui ; les chaumières surtout, où reposent l'in-
« nocence et la paix, seront toujours un asile assuré pour ces
« vertus. Par cette conduite vous inspirerez, mes camarades, la
« plus grande confiance aux habitants du pays ; ils ne déserteront
« pas leurs maisons ; vous les forcerez à vous estimer ; vous par-
« viendrez peut-être même à gagner leurs cœurs. Toutes les
« mesures sont prises pour que rien ne vous manque ; mais si,
« dans la rapidité de votre marche, quelque service ne pouvait
« pas suivre, vous recueilleriez déjà le prix de votre bonne con-
« duite dans l'empressement qu'apporteraient les gens du pays à
« vous procurer votre nécessaire ; au lieu que si vous jetiez la ter-
« reur ailleurs que dans l'armée ennemie, vous ne trouveriez plus
« qu'un désert qui ne vous offrirait aucune ressource, qui vous
« laisserait en proie à la famine et à toutes ses horreurs. Votre
« propre intérêt vous fait donc un devoir d'observer une exacte
« discipline. Je n'aurai pas la douleur d'être réduit à sévir contre
« ceux qui s'en écarteraient, car, je vous le déclare, je le ferais
« sans ménagement ; un prompt jugement des coupables venge-
« rait mes camarades et l'honneur de mon pays ; mais non, je
« n'aurai à retracer au gouvernement que vos triomphes ; vos
« frères des autres armées n'auront à s'entretenir que de vos
« exploits. Marchons, que l'ennemi en fuite sur le Rhin comme en

alie, soit bientôt forcé d'implorer notre clémence ; qu'il sache le des armées composées d'hommes aussi vertueux que braves, ont jamais prêté en vain le serment de revenir victorieuses.

« *Signé :* KLÉBER. »

prairial. — Le 8 a été employé à recevoir les troupes qui ent prendre leur position au camp en avant de Dusseldorf : bonne tenue, leur contenance fière (preuve certaine du senti-nt de leur force et de la bonté de la cause qu'ils défendent), leur té en marchant à l'ennemi, ne laissent aucun doute sur la ma-re dont ils vont le combattre. Si l'administration ne paralyse pas rdeur des soldats, nous ne devons nous attendre qu'à des succès.

Je ne puis vous donner des détails certains sur notre position subsistances, le commissaire ordonnateur attaché à cette aile y a pas encore paru ; s'il faut en croire les commissaires ordi-ires, tous les services sont assurés jusqu'au 17.

9 prairial. — L'avant-garde de l'armée aux ordres du général efebvre et la 2e division, commandée par le général Colaud, lève-nt le camp de Dusseldorf le 10 à quatre heures précises du atin et iront occuper une position derrière la Wipper : l'avant-rde prendra la gauche, la 2e division la droite ; le général efebvre sera chargé de la garde de Sallingen et de tous les débou-és aboutissants à cette ville : il prendra en général toutes les esures pour couvrir parfaitement son flanc gauche ainsi que us les passages de la Wipper dans l'étendue de son front, il pro-ngera sa droite jusque vers la route de Dusseldorf à Opladen.

Le général Colaud appuyera sa gauche à la même route et sa oite au Rhin, il observera principalement le débouché d'Opladen.

Le passage de la Wipper est défendu sous les peines les plus ères à tous les militaires de quelque grade qu'ils soient.

La 2e division, chargée de la correspondance de Neuss à ogne, laissera un bataillon et un escadron en garnison à Dussel-f jusqu'à l'arrivée des troupes que l'on espère devoir bientôt r de l'armée du Nord.

e général Colaud ayant une demi-brigade sans effets de cam-ent, est autorisé à mettre en réquisition dans la ville de seldorf les marmites et casseroles nécessaires ; elles suivront

sur des voitures et resteront à la disposition du corps jusqu'au moment où le général Bonnard, à qui le général Kléber vient d'en écrire, lui aura envoyé celle de l'ancienne 72e demi-brigade; cette demi-brigade s'en pourvoira de suite dans les magasins de la République.

Le capitaine du génie Cazal a reçu ordre de se tenir prêt à partir avec le général Kléber et de se faire accompagner par un ou deux adjoints de son corps et d'envoyer de suite une compagnie de sapeurs, bien commandée et munie de bons outils, à la 2e division sous les ordres du général Colaud. La compagnie d'ouvriers qu'il a organisée suivra notre quartier général.

Le général Kléber vient d'inviter le général commandant la droite de l'armée du Nord d'envoyer à Gueldres quatre compagnies pour y remplacer pareil nombre de la division Colaud, elles seront chargées d'accélérer la rentrée des contributions en nature que le commissaire des guerres sur les lieux assure être impossible de pouvoir effectuer sans une force imposante.

Le chef de brigade Sorbier a été prévenu d'envoyer le plus tôt possible un état de situation exact du personnel et du matériel de l'artillerie qui doit faire partie de l'aile gauche à laquelle il est attaché, ainsi qu'un état de tout ce qui restera dans la place et le camp retranché de Dusseldorf.

Des émissaires sont mis en campagne pour nous donner des renseignements sur la position, la force et les projets de l'ennemi.

Le citoyen Prud'homme, capitaine du génie, continue à être chargé de la direction des ponts de Dusseldorf et de Grimlinghausen; il mettra en mouvement les ponts volants de Cologne et de Bonn : le premier dès l'instant que nous serons arrivés à la hauteur de Mühlheim, et le second, lorsque nous approcherons de la Sieg : il prendra les mesures convenables pour qu'au moyen d'un ou de différents barrages, les messagers que pourrait lancer l'ennemi contre les ponts ci-dessus puissent être éconduits et arrêtés. Il est aussi chargé de nous réunir le plus promptement possible un équipage de pont qui restera constamment attaché au parc de réserve de l'aile gauche, et qui sera conduit, ainsi que les agrès, sur des voitures et par des chevaux de réquisition.

(A suivre.)



GÉNÉRAL DE DIVISION COMTE LE GRAND

D'après un tableau du Baron GROS

Appartenant à son petit-fils M. le Comte LE GRAND

Le général comte Le Grand
(1762-1815)

Le Grand (Claude-Juste-Alexandre), général de division, grand-aigle de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, grand-croix de l'ordre militaire de Charles-Frédéric de Bade, comte de l'Empire, sénateur, pair de France, naquit au Plessier-sur-Saint-Just (Oise), le 23 février 1762.

Rien dans sa jeunesse ne présagea les hautes destinées qui l'attendaient et ses vingt-huit premières années s'écoulèrent dans l'obscurité. Soldat à quinze ans, le 16 mars 1777, au régiment de Dauphin-infanterie; nommé caporal le 3 février 1781, sergent le 1er janvier 1782 et sergent-major le 1er juin 1786 il prit peu après son congé. Sa carrière semblait terminée. Il se retira à Metz où il épousa Mlle Vesco dont il eut un fils qui fut tué à l'âge de dix-neuf ans dans l'émeute de Madrid, le 2 mai 1808, étant sous-lieutenant au 13e cuirassiers. Bientôt la loyauté et la franchise de Le Grand lui acquirent l'estime de ses nouveaux compatriotes. Croyant avoir acquitté sa dette envers la patrie, il n'aspirait plus qu'à vivre en paix au sein de sa famille, lorsque la Révolution éclata. Tous les Français furent appelés à la défense des frontières. Le Grand s'enrôla dans la garde nationale de Metz en 1790.

Affaire de Nancy, août 1790. — Il trouva la première occasion de se distinguer à l'affaire de Nancy, août 1790, sous M. de Bouillé, où il fut assez heureux pour s'emparer d'une pièce de vingt-quatre chargée à mitraille, prête à foudroyer la colonne qui entrait dans la ville. Dans ce combat, où tous les hommes de son détachement, au nombre de trente, furent ou blessés ou tués, il reçut quatre légères blessures. Nommé sous-aide-major, malgré lui, le 15 février 1791, puis commandant en chef d'un des bataillons de la Moselle, le 5 mars 1792, il fut chargé de l'inspection d'une partie des troupes de la Moselle, et ensuite de la conduite d'une des colonnes de l'armée de Mayence en Vendée. Le gouvernement

voulut, à la suite de ces deux missions, lui donner un témoignage de sa satisfaction et le nomma, l'année suivante, 20 septembre 1793, général de brigade avec emploi à l'armée de Sambre-et-Meuse. Il avait alors trente et un ans. Les journées d'Arlon, de Juliers, de Fleurus, révélèrent ses talents militaires qui, depuis, le placèrent au premier rang des généraux français. Dès ce moment, sa vie ne fut plus qu'une suite de travaux, de combats et de succès.

Fleurus, 26 juin 1794. — A Fleurus, le 26 juin 1794, quand les ailes de l'armée, obligées de se retirer, eurent en partie passé la Sambre, il défendit, au centre, à la tête de quatre bataillons et d'une compagnie d'artillerie légère, le village d'Hépignies attaqué trois fois par un ennemi supérieur. Il conserva ce poste important, fit éprouver une perte considérable à l'ennemi, donna le temps à l'armée française de reprendre l'offensive et contribua ainsi au gain de la bataille qui était resté incertain jusqu'à six heures du soir. *(Galerie militaire,* par Babié et Beaumont, an XIII.) La bataille de Fleurus n'avait été que défensive; dès lors, l'armée républicaine devint offensive, la Belgique se trouvait tout à fait ouverte. Par d'habiles manœuvres concertées avec le général Hatry et secondées par Le Grand et Bonnet, Championnet obligea l'ennemi d'abandonner les deux camps, de 25 et 30.000 hommes, qu'il avait à Vitroux et à Jemblours. Les hauteurs de Clermont tombèrent au pouvoir de Championnet après un combat de huit heures. L'ennemi voulant disputer les vastes plaines qui s'étendent des rives de la Roër à celles du Rhin, les troupes de Championnet se distinguèrent dans la bataille livrée en avant de Juliers, où le général Jourdan vint en personne, à la tête de sa colonne; Championnet s'empara de la ville. Puis la division prit ses quartiers d'hiver. *(Championnet,* par de Saint-Albin; Paris, 1860.)

La campagne de l'an III (1795) s'ouvrit par le passage du Rhin en présence de l'ennemi. Le Grand commande une brigade de la 7e division (Championnet), du corps de Kléber, Jourdan, général en chef. Cette brigade était formée de 3 bataillons de la 94e demi-brigade et de 3 bataillons de la 132e, campés, à la date du 6 mai, vis-à-vis Neuwied; de la 4e compagnie du 4e régiment d'artillerie légère, à Weissenthurn, et du 1er régiment de dragons, réparti de Sinzig à Andernach. Le 28 juin, la division est à Cologne.

Passage du Rhin, 4 au 5 septembre 1795. — Le général Le
nd est chargé de franchir le Rhin à Hamm, au-dessus de
sseldorf, dans la nuit du 19 au 20 fructidor (4 au 5 septembre),
c les dix compagnies de grenadiers de la 7e division. Les
eaux ne peuvent se mettre en marche que vers onze heures et
nie; la lune, qui vient de se lever, permet à l'ennemi de voir
s les mouvements des Français. A la vue de la flottille, les
trichiens dirigent sur elle le feu de toutes leurs batteries. L'ar-
erie française, rangée sur la rive opposée, riposte, à son tour,
ette décharge de l'ennemi et foudroie les batteries et les batail-
s autrichiens. Plusieurs bateaux dérivent, d'autres s'englou-
ent; les grenadiers continuent leur marche dans le plus grand
nce, exécutant ponctuellement l'ordre qu'ils avaient reçu de
r général de ne pas faire feu durant la traversée du fleuve; ni le
des batteries qui tirent à mitraille, ni celui de la mousqueterie
peuvent les retarder; ils approchent de l'autre rive; plusieurs
ntre eux périrent atteints par les obus ou les boulets. Le Grand,
uillant d'impatience, n'attend pas que les bateaux touchent le
, il s'élance dans les flots et s'écrie : « Camarades suivez-moi. »
otes de Kléber.) Les grenadiers, électrisés par son exemple,
lancent après lui. Déjà le bataillon entier a mis pied à terre. Le
and fait aussitôt battre la charge, et s'avance audacieusement
ntre les Autrichiens, surpris d'une telle intrépidité. Les grena-
ers culbutent deux mille hommes protégés par des retranche-
ents, poussent l'ennemi dans les bois et s'emparent d'une bat-
rie de sept pièces de canon qui défendait le débouché de la Erf.
ndant ce temps, les débarquements successifs s'opéraient.
hampionnet arrive. L'ennemi abandonne le bois dans lequel il
était retranché et laisse le champ de bataille couvert de morts et
blessés.

Prise de Dusseldorf. — Le général Championnet avait ordonné
bloquer sur le champ Dusseldorf; Le Grand qui, déjà, depuis
commencement de l'action, était parvenu jusque sur les glacis,
la tête de son bataillon de grenadiers, somme avec énergie le
ouverneur de rendre la place. Celui-ci veut tergiverser et
emande du temps; on lui accorde dix minutes. Quelques boulets
obus ébranlent sa résolution et la place est rendue aux Français

par capitulation. Les deux mille hommes de troupes palatines qui occupaient Dusseldorf mirent bas les armes et défilèrent devant sept cents grenadiers français. Les vainqueurs trouvèrent dans la place soixante-huit pièces de canon, dix mille fusils et des munitions de guerre de toute espèce. Mais le grand avantage de cette conquête était la possibilité donnée à la division Championnet d'achever le mouvement qui lui avait été indiqué, et d'opérer, désormais sans danger, sa jonction avec les autres corps de l'armée française. En sept heures se termina ce beau fait d'armes. Ainsi s'ouvrit la campagne de l'an III à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le général Le Grand, qui avait eu une si grande part au succès de ce passage du Rhin, mérita du général en chef une mention particulière. Dans le rapport qu'il fit à la Convention sur le passage du Rhin, Jourdan s'exprimait ainsi : « La conduite du général Le Grand et son intrépidité sont au-dessus de tout éloge. »

La campagne de l'an IV (1796) en Allemagne donna au général Le Grand de nouvelles occasions de se signaler. Commandant toujours une brigade de la division Championnet, sous les ordres de Jourdan, il franchit une deuxième fois le Rhin, le 2 juillet, à trois heures du matin, à la tête de douze compagnies d'infanterie, à Wissenthurn, vis-à-vis Neuwied, chassa les Autrichiens de leurs retranchements, leur fit éprouver des pertes considérables et les tint en échec autant de temps qu'il en fallut pour établir un pont sur le fleuve.

Attaque du Popperg, 17 août 1796. — Le 17 août, à l'attaque des hauteurs situées en avant et entre Popperg et Heinfeld, alors que le général Championnet, qui s'était engagé avec les troupes chargées de la défense de ces deux villages les avait obligées d'abandonner leurs positions pour se retirer sur Auersberg où elles s'établirent avantageusement, leur droite appuyée à un bois fourré et leur gauche à un ravin escarpé et profond, et qu'il marchait pour attaquer l'ennemi dans ce nouveau poste, il donna l'ordre au général Le Grand de se glisser, avec deux bataillons de la 92ᵉ demi-brigade et un escadron de dragons, dans les gorges de Niessas, pour essayer de tourner la gauche des Autrichiens par Wolsfeld. Le Grand partit de suite; mais, au débouché des gorges, il trouva, à Lainhoffen, l'ennemi en forces supérieures

t protégé par une artillerie formidable. Ces troupes étaient en-voyées par le général Wartensleben, pour occuper les gorges que Le Grand venait de franchir et dans le dessein de tourner elles-mêmes le général Championnet. Le Grand s'aperçut du danger qu'il courait en marchant plus avant, et s'arrêta à l'entrée de la gorge, dans un petit bois où l'ennemi essaya de le cerner en l'attaquant vivement à plusieurs reprises. Le général se défendit avec la plus grande intrépidité et ne laissa pas les Autrichiens pénétrer dans le bois; ces derniers, qui considéraient ce poste comme très important, paraissaient déterminés à se défendre jusques à la dernière extrémité. Championnet fit avancer tout ce qu'il avait de troupes sous la main, contre ce point important. Un combat des plus vifs et des plus meurtriers s'engagea bientôt. Trois fois, l'infanterie française, qui n'était soutenue que par le 12ᵉ de cavalerie, fut chargée par quatre régiments de cavalerie ennemie, et, trois fois, l'infanterie repoussa ces charges à la baïonnette. Enfin, à sept heures du soir, le général Championnet réussit à s'emparer du bois que les Autrichiens quittèrent, ainsi que le village d'Auersberg, pour se replier du côté d'Amberg. L'ennemi laissa environ 1.200 morts sur le champ de bataille et 500 prisonniers. Les Français eurent 500 hommes tués et à peu près le même nombre de blessés.

Les troupes se battirent pendant toute la journée sans boire ni manger; les colonnes se cherchaient et luttaient encore à la lueur des armes à feu et de l'artillerie. Le lendemain de ce jour, qui vit tant de résistance et de si courageux efforts, le général en chef Jourdan visita le champ de bataille. A l'aspect des arbres criblés, renversés par les boulets et des débris sanglants dont la terre était couverte, il avoua que, depuis le commencement de la guerre, il n'avait rien vu de si horrible et qui prouvait autant d'acharnement des deux partis. (*Championnet*, par de Saint-Albin.)

Dans sa lettre au Directoire exécutif, datée de Salzbach, 26 août 1796, au sujet des combats de Popperg et d'Heinfeld, Jourdan dit : « Les troupes ont combattu avec une intrépidité sans exemple... — les généraux de brigade Damas, Le Grand, Klein et Ney ont donné de nouvelles preuves de leur courage et de leurs talens *(sic)*. La perte des Autrichiens est considérable. »

Combat de Wurtzbourg, 3 septembre 1796. — A la journée de Wurtzbourg, le 3 septembre, la brigade du général Le Grand, disséminée sur une étendue de deux lieues, fut enveloppée par 3.000 chevaux et 10.000 hommes d'infanterie ; il parvint à réunir ses soldats en surmontant tous les obstacles, attaqua l'ennemi avec résolution, se fraya un passage à travers ses colonnes, opéra sa retraite en combattant avec la plus grande opiniâtreté et, ne cédant le terrain que pied à pied, il protégea le mouvement rétrograde de la cavalerie de l'armée qui se trouvait sérieusement compromise. (*Galerie militaire*, par Babié et Beaumont, an XIII.)

En l'an V (1797), 1.200 Autrichiens, protégés par le fort d'Ehrenbreitstein, passent le Rhin à Neuhorff, le 10 avril, attaquent Le Grand dont la brigade était dispersée depuis le confluent de la Lahn jusqu'à Neuwied ; le général rassemble à la hâte deux compagnies de grenadiers et 25 dragons, marche à la rencontre de l'ennemi, l'attaque avec impétuosité, le culbute dans le fleuve et lui fait 400 prisonniers. (*Galerie militaire*, par Babié et Beaumont, an XIII.)

La guerre suspendue en l'an VI, par les négociations de Rastadt, se ralluma en l'an VII (1799), avec plus de fureur, entre la France et l'Autriche. Le Directoire avait prescrit de franchir le Rhin, le 1er mars. Jourdan prit ses dispositions en conséquence et, au jour fixé, l'armée de Mayence s'avança sur la rive droite en quatre colonnes et, le 8, cette armée prenait le nom d'armée du Danube.

Le 24 mars, l'archiduc Charles avait dirigé des troupes assez nombreuses sur les villages de Stokach et de Lipptingen.

Bataille de Lipptingen, 25 mars 1799. — Le 25, à quatre heures du matin, d'après les ordres de Jourdan, l'armée française se mit en mouvement ; les deux divisions Gouvion Saint-Cyr et Soult ainsi que la division de cavalerie d'Hautpoul se portèrent par Hattingen et Honstetten sur Lipptingen que le général autrichien Meerfeld occupait en force. Cette attaque, conduite avec la plus grande vigueur, eut un plein succès. Les troupes de Meerfeld se réfugièrent en désordre dans les bois qui bordent la route de Stokach. (*Pajol, général en chef*, par le général de division comte Pajol, son fils aîné.)

.e général Le Grand, qui débouchait à ce moment à la tête des 50e demi-brigades, des 8e et 10e régiments de cavalerie, augta le désordre de la retraite de l'ennemi; il ramassa un grand bre de prisonniers et s'empara de 2 pièces de canon.

.'archiduc, ayant appris le désastre de Meerfeld se porta à secours; sa présence ranima ses soldats qui revinrent à la ge avec ardeur. On se battit avec un grand courage de part autre. Trois fois, les Français s'élancèrent sur la ligne autrinne; trois fois, ils furent repoussés. A ce moment, la réserve 'archiduc parut sur le champ de bataille. Jourdan prescrivit s au général Soult de se replier en combattant. Le général t-Cyr fit retirer ses postes sur les hauteurs situées en avant Tuttlingen; Le Grand, qui se trouvait à l'entrée du bois, ussa l'ennemi avec perte et protégea la retraite d'une parle l'armée. Cette action fut très meurtrière; Le Grand eut, s cette journée, deux chevaux tués sous lui et, de deux de ses es qui servaient près de lui, l'un comme aide de camp, l'autre me officier d'ordonnance, l'un fut tué et l'autre eut un cheval sé (1).

Général de division, 20 avril 1799. — Le Grand, nommé éral de division, le mois suivant (20 avril), vint prendre le mandement des troupes placées sur la rive droite du Rhin et lit son quartier général à Kork, en avant du fort de Kehl.

Obligé de se retirer momentanément à Strasbourg pour rétablir santé altérée par les fatigues de la guerre, il commençait à ne à se rétablir, lorsque le général Masséna, nommé général en f des armées du Danube et de l'Helvétie, habile à distinguer le ite, l'appela auprès de lui en Helvétie; mais l'ennemi se renant chaque jour dans la vallée de la Kintzig, Le Grand vint rendre son premier commandement sur la rive droite du Rhin. projet des Autrichiens avait été, en effet, de faire une diversion côté de Strasbourg pour obliger Masséna à détacher des

(1) Valentin Le Grand, né le 7 mars 1763, capitaine et aide de camp de frère, prit sa retraite en 1809, pour cause de blessures, comme chef de aillon. Décédé en 1828.
Charles Le Grand, né le 2 octobre 1769, officier d'ordonnance et frère du éral, tué comme capitaine à Lipptingen.

troupes de la Suisse. La division Le Grand, qui couvrait Vieux-Brisach et Kehl, formait l'aile gauche de l'armée du Danube. Le 23 juin, le général fut attaqué sur son front par des forces supérieures; l'ennemi, commandé par les généraux Giulay et Meerfeld, débouche par les vallées de la Kintzig et d'Erbach, se dirigeant sur Oberkirch, Offenbourg et Ettenheim; nos avant-postes, attaqués inopinément pendant la nuit, sont obligés de céder devant le nombre; ils évacuent Offenbourg et rétrogradent jusque dans la forêt de Neumühl, à une petite lieue de Kehl. (*Galerie militaire*, par Babié et Beaumont, an XIII.)

Masséna ayant mis Bâle en état de défense, donna l'ordre au général Le Grand d'attaquer les Autrichiens, après l'avoir mis préalablement en état d'agir offensivement en le renforçant par quelques troupes provenant de la Belgique.

Bataille d'Offenbourg, 4 juillet 1799. — Le 4 juillet, le général Gœrger fut attaqué dans ses positions d'Appensweier et de Reuchen. Le Grand exécuta ce mouvement avec une vigueur telle, que l'ennemi, chassé des postes qu'il occupait, fut poursuivi l'épée dans les reins jusqu'à Oberkirch. Après avoir éloigné ainsi le général Gœrger, Le Grand marcha, le 6, sur le général Meerfeld. Après avoir divisé ses troupes en trois colonnes, il entoura Offenbourg, attaqua vivement les Autrichiens et s'empara de la ville, poursuivant l'ennemi jusqu'à Ortemberg. Les Autrichiens s'étant ralliés dans cette position, et ayant reçu quelque renfort, le combat recommença avec une nouvelle ardeur; le poste d'Ortemberg, pris et repris plusieurs fois, resta enfin en notre pouvoir.

Par suite, les Français menaçant la Souabe, le général Starray, pour s'opposer à leur incursion, fit avancer la réserve de Villengen. Le Grand, après un combat très long, voyant qu'il ne pouvait lutter avec avantage contre des forces aussi disproportionnées aux siennes, se replie « à petit bruit » entre Marlen et Bischoffsheim; encore ne conserva-t-il pas longtemps cette nouvelle ligne. Le général Meerfeld prit ses positions à l'entrée de la vallée de la Kintzig.

A ce moment, le Directoire venait d'ordonner la formation d'une armée du Rhin et le général Müller, auquel il en avait confié

ommandement, prescrivit à Le Grand de filer dans les environs
Iannheim; cette place devant former un des points d'appui
ette nouvelle armée. *(Mémoires de Masséna*, par le général
h, t. III.)

Combat d'Erbach, 25 avril 1800. — Le 25 avril de l'année
ante (1800), Le Grand prit le commandement d'une division
armée d'Allemagne commandée par Moreau. Le 15 mai, s'étant
é avec sa division, qui forme la droite du corps du général
te-Suzanne, en avant d'Erbach, Kray le fit attaquer par
o hommes de cavalerie, de l'infanterie et 10 pièces de canon.
epoussa cette attaque, resta maître du terrain et fit occuper
ois de Pappelau et d'Ehrstetten.

La division Souham, du même corps d'armée, s'établit dans la
ée de la Blau; mais la position d'Ulm était trop importante
que le général Kray se décidât à la quitter sur de simples
onstrations; il fit donc marcher contre les Français un corps
sidérable de troupes commandées par l'archiduc Ferdinand
, voulant enlever au général Le Grand son appui sur le Danube,
les efforts vigoureux pour chasser les Français d'Erbach. Il y
vint, malgré la plus vive résistance.

Le 16, vers quatre heures du matin, la cavalerie ennemie cul-
e les grand'gardes de la division Le Grand et pénètre dans les
x villages de Pappelau et d'Erbach. Le Grand, apprenant que
nemi ayant débordé sa gauche l'avait coupé de la division Sou-
i, ordonna la retraite et, cédant le terrain pied à pied, il prit
tion, à neuf heures du matin, en arrière de Donaurieden et
gingen. Les troupes du général Sainte-Suzanne étant arrivées,
ombat reprit sur tous les points; puis le canon du général Saint-
se faisant entendre sur la rive droite du Danube, l'ennemi,
gnant de voir sa retraite sur Ulm coupée, se retira; nos
pes, bien qu'épuisées par douze heures de combat, le poursui-
nt avec vigueur.

ombat de Delmesingen, 2 prairial 1800. — Le 2 prairial
nt, à la journée de Delmesingen, l'ennemi ayant passé le
ibe, se porta une partie sur Achstetten; il y est arrêté par le
al Le Grand; ses deux aides de camp : Le Grand, son frère,
val donnèrent dans cette occasion des preuves de bravoure

en poursuivant les Autrichiens, chacun à la tête d'une colonne; ils le chassèrent d'Ersingen et le culbutèrent dans le Danube à Œpfingen, où un grand nombre d'entre eux se noya. *(Galerie militaire,* par Babié et Beaumont, an XIII.)

La campagne d'hiver qui suivit, et qui fut la dernière de cette guerre, offrit au général Le Grand d'autres lauriers à cueillir; il eut la gloire, sous Moreau, d'attacher son nom à la célèbre victoire de Hohenlinden, qui décida de la défaite totale de l'armée autrichienne.

Combat de Dorfen, 29 novembre 1800. — Le 29 novembre, sa division, qui faisait partie du corps du général Grenier, devait déboucher par le vallon de l'Issen; elle fut obligée de combattre un fort détachement posté dans le village de Dorfen; après un combat meurtrier, le village fut enlevé à la baïonnette. Le Grand allait continuer son mouvement, lorsque les Autrichiens, renforcés et soutenus par des troupes fraîches, revinrent à la charge, repoussèrent la division jusqu'à Dorfen, où elle réussit toutefois à se maintenir. Cette rencontre empêcha toutefois la division d'arriver à la position de Rottenkirch, où elle devait se mettre en ligne avec celle du général Ney, du même corps.

Le lendemain 30, Le Grand, menacé fortement dans Dorfen, fit demander des renforts au général Grenier qui lui envoya une brigade pour l'aider à se maintenir dans ce poste, et couvrir sa retraite, s'il était forcé de l'abandonner.

Le 1er décembre, Moreau, sentant qu'il serait téméraire de prolonger la lutte dans la position qu'il occupait, ordonna au général Grenier de replier ses troupes : Le Grand, qui avait résisté à toutes les attaques dirigées contre lui, se trouvait encore à Dorfen, qu'il abandonna le lendemain.

Le 2, la division fermait la gauche de l'armée; sa droite à Minbach, sa gauche aux bois d'Indorf.

Bataille de Hohenlinden, 3 décembre 1800. — Le 3, à sept heures du matin, les troupes autrichiennes se mirent en mouvement et, à midi, le prince Ferdinand qui, à la tête de 18 bataillons, 4 régiments de cavalerie et 15 pièces de canon, avait suivi la rive gauche de l'Issen, déboucha par Lindorf et Issen, dans l'intention de tourner les bois d'Indorf, de s'emparer de la route d'Erdingen

ıenlinden, de couper nos communications avec Munich et de prendre à dos afin de neutraliser les succès que le centre obtenus. Le Grand le devine et, de concert avec le général ul, l'attaque et réussit à jeter dans les défilés de Lindorf les troupes qu'il avait devant lui; l'ennemi abandonna prisonniers et 4 pièces d'artillerie. Le lendemain, la même on lui fait 1.500 prisonniers, passe ensuite la Salza, arrive ne marche forcée à Wels, après avoir encore fait en route un nombre de prisonniers. Cette poursuite dura jusqu'au 21. ù l'archiduc Charles, qui avait succédé, dans le commande- de l'armée, à son frère l'archiduc Jean, proposa une suspen- 'armes.

uverneur du Piémont, 13 juillet 1801. — Lorsque la paix gnée à Lunéville, le gouvernement choisit Le Grand (13 juil- 1) pour commander le Piémont, devenu la 27e division mili- il y remplaça le général Delmas, immédiatement après la e de la troupe qui eut lieu à cette époque. Là, il prouva savait unir aux qualités du général celles non moins utiles dministrateur. Lorsqu'il arriva à Turin, il y trouva tout dans s grande confusion, les services étaient désorganisés, l'esprit était monté par l'indignation qu'inspirait l'orgueil des vain- s; chaque nuit, les Français étaient assassinés dans les rues; utes étaient infestées de brigands. En peu de mois, par sa té, il rétablit l'ordre dans toutes les branches de l'adminis- n; par sa douceur, son équité et son désintéressement, il fit et respecter le nom français; et par des mesures sages et reuses, il purgea son gouvernement des brigands qui le ient.

nt de travaux lui donnaient sans doute des droits à la recon- nce de la patrie; mais il avait servi sous Moreau, et personne re qu'à cette époque toutes les faveurs étaient réservées les généraux de l'armée d'Italie. Le Grand, ainsi que la rt des généraux du Rhin, vit donc ses services rester dans i. Le 27 février 1802, il demanda à être relevé de son com- ement.

specteur général d'infanterie, 26 mars 1803. — Le ars de l'année suivante (1803), il fut chargé de remplir les

fonctions d'inspecteur général d'infanterie en remplacement d
général Ernouf; cette inspection comprenait les troupes stationnée
dans les 8e, 27e divisions militaires et en Ligurie.

Dans le courant de cette année, l'Angleterre rompt le trait
d'Amiens ; aussitôt, tout se prépare sur les côtes de France pou
opérer une descente ; des camps sont formés sur la Manch
Le Grand, qui était en faveur quand il fallait combattre, reçut, l
30 août, le commandement de la 3e division, au camp de Sain
Omer, sous les ordres du général Soult.

Camp de Saint-Omer, 30 août 1803. — Ce corps d'armé
qui prit la dénomination de corps du centre de l'armée des Côte
de l'Océan, avait deux divisions au camp de Boulogne et un
division de réserve avec deux régiments de cavalerie à Sain
Omer, sous le commandement de Le Grand.

Moreau fut arrêté le 30 août de cette année. Le Grand, qu
avait été l'un de ses lieutenants et que l'on savait lui être for
attaché, fut soupçonné et ses papiers furent saisis ; mais bientôt
son innocence fut reconnue, et, dès lors, cessa l'espèce de disgrâc
que lui avait attirée son affection pour son ancien chef.

Le 11 décembre, il était nommé membre de la Légion d'hon
neur et, le 14 juin de l'année suivante (1804), grand-officier.

Dans la campagne de l'année 1805 en Allemagne, le généra
Le Grand commande la 3e division d'infanterie du 4e corps, sou
les ordres du maréchal Soult. Cette division comprenait deux bri
gades, la 1re, commandée par le général Merle, était formée de
tirailleurs corses et de ceux du Pô, du 26e d'infanterie légère et d
3e régiment de ligne ; la 2e brigade, commandée par le généra
Levasseur, comprenait les 18e et 75e régiments d'infanterie d
ligne. L'effectif de la division était de 6.927 hommes.

Levée du camp de Boulogne, 1er septembre 1805. — La levé
du camp de Boulogne eut lieu le 1er septembre ; la division s
dirigea sur le Rhin et, passant par Béthune, Douai, Cambrai
Mézières, Sedan, Verdun, Metz, Sarreguemines, Landau, elle tra
versa le fleuve à Spire, le 26 ; de là, elle marcha sur Heilbronn. L
6 octobre, elle arrivait à Donawerth et se dirigeant sur Augsbourg
elle y arrivait le 9. Elle avait rencontré, ce jour-là, à Aichach, le
débris de la colonne autrichienne battue par Murat à Wertingen

a chassa de ce village et se dirigea ensuite sur Biberach. Le
corps d'armée est en avant de Braunau.

ombat de Hollabrunn, 16 novembre 1805. — Le 16 novem-
à quatre heures de l'après-midi, les troupes françaises se
èrent en présence des Russes en avant d'Hollabrunn, auprès
llage de Guntersdorf. L'action s'engagea par quelques escar-
hes de cavalerie et, pendant que les généraux Oudinot et
amme attaquaient la position de front, Le Grand fut chargé
urner l'aile gauche russe; il se porta sur Grumm avec
hommes, reçut une colonne ennemie de 4.000 hommes qui,
un combat très animé, abandonna ses canons, laissant
on 500 morts ou blessés et 400 prisonniers.

19 au soir, la division établit son bivouac sous les murs de
n.

27, le maréchal Soult occupait Austerlitz et les environs de
ville; le 29, on leva les cantonnements pour réunir les corps
porter sur le terrain où l'Empereur voulait livrer la bataille.

taille d'Austerlitz, 2 décembre 1805. — Le dispositif dont
t partie la division Le Grand dans cette journée mémorable
terlitz était le suivant au début de la bataille : au centre, les
ons Vandamme et Saint-Hilaire appartenant également au
du maréchal Soult; un peu plus loin, formant l'extrême aile
, derrière les marécages de Sokolnitz, entre ce village et
z, la division Le Grand renforcée d'un détachement de cava-
légère. La 1re brigade (général Merle) occupait Telnitz et
nitz; la 2e brigade (général Levasseur) était disposée au-
s de Telnitz et en arrière d'un petit ruisseau, le Goldbach, de
re à se combiner soit avec la 1re brigade, soit avec les troupes
ndamme; la brigade de cavalerie légère, sous les ordres du
l Margaron : 8e hussards, 11e et 26e chasseurs, était en
e de l'infanterie; six pièces d'artillerie étaient attachées à la
e Merle.

division Friant, du 3e corps (maréchal Davout) et 4 régi-
de dragons qui devaient la renforcer n'étaient pas encore
. Ainsi, au début de la bataille, la division Le Grand avec
égiments de cavalerie eut à lutter contre 35 à 40 mille
s.

Les trois colonnes russes chargées d'attaquer Telnitz et Soko nitz s'étaient ébranlées vers sept heures du matin; leur marcl fut mal concertée et l'ensemble manqua dans cette premiè attaque.

Une troupe autrichienne, composée de cinq bataillons et quinze escadrons, en dehors des colonnes en question, aborda village de Telnitz avec une grande résolution. Les tirailleu corses, soutenus par le 3e de ligne, firent éprouver de grand pertes à l'ennemi qui ne put réussir à pénétrer dans le village. l première colonne russe parut bientôt après, elle était forte vingt-quatre bataillons; l'ennemi, revenant à la charge, s'empa des villages et lança sa cavalerie dans la plaine, au delà de Telnit Le général Margaron, après avoir reçu bravement plusieu charges, dut se retirer. La division Friant n'étant pas enco arrivée, la droite se trouva débordée.

Le général Langeron, commandant la deuxième colonne russ arriva devant Sokolnitz et entreprit l'attaque de cette positi défendue par le bataillon de tirailleurs du Pô et une partie d 26e d'infanterie légère; il s'en empara. Maître de Sokolnitz, La geron déboucha pour se porter aussi dans la plaine. Sur ces entr faites, arriva le général Friant avec deux régiments de drago de la brigade Heudelet; Telnitz fut repris; les Russes et les Autr chiens repassèrent le lit du Goldbach.

Le brouillard qui régnait depuis le matin, quoique dissi presque partout, ne l'était pas encore dans les bas-fonds; cet circonstance fut cause d'une funeste méprise : le 26e léger fit f sur le 108e de ligne, de la division Friant, ce dernier régiment retira; profitant de ce moment de trouble, l'ennemi reprit l'offe sive. Friant lance le général Boursier avec ses six régiments d dragons sur la colonne sortie de Telnitz et, se mettant à la tête d la brigade Lochet, il se jette sur les troupes de Langeron q dépassaient déjà Sokolnitz, les y ramène, y entre à leur suite les rejette au delà du Goldbach. Maître de Sokolnitz, Friant refoul avec la brigade Kister une autre colonne russe qui cherchait s'emparer du château de Sokolnitz. Pendant ce temps, Soult Bernadotte prenaient Pratzen et rejetaient les Autrichiens su Austerlitz.

La brigade Levasseur est dirigée sur une brigade de Langeron
remontait la pente du plateau ; il était à ce moment une heure.
victoire ne présentant plus de doute, la brigade Levasseur
t l'ordre de rejoindre la division Le Grand, celle-ci fut suivie
ôt après des divisions Saint-Hilaire et Vandamme qui prirent
utes qu'avaient suivies les trois colonnes. Le général russe
ewden rallie ce qui reste de ses troupes, les réunit au corps
ngeron et gagne Augezd ; il est arrêté par Vandamme et ne
ant pas se rendre, cette troupe se jette dans l'étang glacé de
zan ; une partie se sauve, l'autre périt. Un rude et dernier
bat s'engage près de Telnitz, entre nos troupes et celles qui
nt au général Doctorow ; la division Le Grand marche sur
llerie ennemie, s'empare de 36 pièces de canon ; elle a la
e d'avoir commencé et terminé cette bataille dans laquelle
avait pris 12 drapeaux et fait prisonniers 4 généraux, 5 colonels,
fficiers, et 3.000 hommes. Le Grand avait soutenu les pre-
es attaques de l'ennemi avec dix bataillons et cent chevaux :
voyait tantôt à la tête des tirailleurs corses et de ceux du Pô,
ôt à la tête des 26e léger et 3e de ligne, encourager les soldats
ur donner l'exemple d'un dévouement héroïque. *(Souvenirs
taires et intimes du général vicomte de Pelleport* (1), publiés
on fils.)

xtrait des *Mémoires du général de Saint-Chamans*, officier
lonnance du maréchal Soult en 1805. — « Le 2 décembre, à
heures du matin, l'Empereur étant près de son bivouac,
uré de ses généraux, par un brouillard épais, on entendit une
fusillade et quelques coups de canon dans la direction de
lnitz ; on présuma aussitôt et avec raison que la division du
al Le Grand était attaquée ; l'Empereur envoya chacun à son
et vint lui même, à la tête de sa Garde, se placer derrière la
e de l'armée française ; cette droite était formée par le corps
aréchal Soult et une faible division d'infanterie commandée
général Friant, du corps de Davout. Le maréchal Soult
oya dans cet instant porter au général Le Grand l'ordre de

Le colonel de Pelleport commandait à Austerlitz le 18e de ligne ; cet
fit partie de la division Le Grand de 1805 à 1809.

soutenir vigoureusement cette attaque et de presser lui-même l'ennemi qui ne pouvait pas tarder à se retirer devant lui. Je courus de grands dangers en me rendant près du général Le Grand; le chemin où je m'engageai était déjà en partie occupé par les tirailleurs de l'infanterie russe. Je parvins à gagner Sokolnitz sans accident et ce village était encore occupé par nos troupes. J'y trouvai le général Le Grand fortement attaqué par une grande masse d'infanterie russe, mais il soutint parfaitement ce choc et se conduisit là, comme dans toutes les occasions où il s'est trouvé, en bon général et en brave soldat. »

A la suite de cette bataille mémorable, la division apprit avec joie que le général Le Grand était élevé à la dignité de grand-aigle de la Légion d'honneur.

L'armée française se met en mouvement le 3 et, le 5, les troupes de la division vinrent cantonner dans les environs de Vienne, Le Grand établit son quartier général à Baden ; le 21, il rassembla sa division sur la grande route, à hauteur de Laxembourg, pour être passée en revue par l'Empereur.

L'Empereur à Berthier.

Munich, le 31 décembre 1805.

« Faites mettre à l'ordre du jour ce qui suit :

« L'Empereur a passé la revue de la division Le Grand. Il a été content de la belle tenue de cette division et lui a témoigné sa satisfaction sur la bonne conduite que les bataillons qui la composent ont tenue à la bataille d'Austerlitz. » *(Correspondance de Napoléon Ier.)*

La paix de Presbourg mit fin à cette campagne. Bientôt l'armée française évacua l'Autriche; le maréchal Soult établit son quartier général à Lintz et le général Le Grand eut le sien à l'abbaye de Saint-Florian.

Le 4e corps passa l'Inn aux premiers jours de mars 1806, le quartier général du corps d'armée se fixa à Passau; la division Le Grand resta cantonnée dans cette ville et le long de l'Inn jusqu'au 25 septembre, époque a laquelle éclata la guerre de Prusse.

(A suivre.) Comte de PERSAN.

Blocus de La Fère par les Prussiens en 1815

(Suite)

---

ans l'attaque du 26 juin, la garnison a déconcerté par sa
e contenance les projets de l'étranger. Depuis cette époque,
urage avec lequel elle a supporté toutes les privations et la
arité avec laquelle elle a fait un service pénible lui ont acquis
roits à la bienveillance du Gouvernement et à la reconnais-
e des habitants d'une ville qu'elle a préservée des malheurs de
sion.

es étrangers eux-mêmes n'ont pu lui refuser les éloges que
tait sa conduite, ainsi que le fait connaître le commandant
sien dans la lettre par laquelle il prévient que le blocus est levé.

n doit citer particulièrement la conduite du bataillon de
onniers qui, ne faisant pas primitivement partie de la garnison,
spontanément la résolution d'arrêter sa marche pour unir ses
ts à ceux des autres troupes et jura de défendre la place
u'à la dernière extrémité.

a garde nationale dont une portion a fait avec distinction le
ice extérieur dans un poste important, s'est montrée digne
le de la garnison. M. Lemaître, son commandant, la repré-
ait au conseil de défense. Il a, par son patriotisme, son acti-
et son zèle infatigable, constamment fait régner l'ordre,
etenu la discipline et établi la régularité dans le service.

es habitants se sont soumis avec courage et résignation à
les maux et à toutes les privations qu'entraîne l'état de blocus.

a conduite sage et modérée de M. Leroux, maire de La Fère,
ces temps difficiles, lui a mérité l'estime des habitants et celle
a garnison.

I. Mallary de Lille, qui a repris les fonctions de maire le
uillet, a rempli tout ce qu'on devait attendre d'un magistrat
ie et éclairé. Il a secondé puissamment l'action du conseil de
nse dans toutes les mesures qui avaient pour but de conserver
lace.

Enfin, la garnison, la garde nationale, les habitants et leurs
es magistrats, tous animés d'un même esprit, se sont montrés
tamment dévoués au Roi et à la Patrie.

Lettres échangées avec les commandants de troupes prussiens devant La Fère

N° 1. — *Lettre de M. Drewitz, commandant les troupes prussiennes devant La Fère, le 6 juillet 1815.*

D'après des nouvelles certaines, Paris est tombé entre les mains des alliés. En conséquence, je vous invite à déclarer si vous êtes décidé ou non de rendre la ville par capitulation.

(On n'a pas répondu à cette lettre.)

N° 2. — *Du même, le 7 juillet.*

Je vous envoie copie de la capitulation de Paris; d'après l'art. 2 je vous invite à me faire savoir par écrit, au plus tard dans une heure, quand la remise de la ville et des munitions doit avoir lieu.

Réponse, le même jour.

J'ai reçu avec votre lettre de ce jour, la copie de la capitulation de Paris conclue le 3 juillet.

J'ai l'honneur de vous répondre à ce sujet, qu'il n'est nullement question, dans la susdite convention, de la remise des places aux armées anglaise et prussienne.

En conséquence, je dois seulement exécuter ce qui est stipulé relativement à la suspension d'armes et convenir avec vous qu'à dater de ce jour, les hostilités seront suspendues de part et d'autre, qu'elles ne pourront être reprises qu'après s'être prévenus dix jours d'avance, que vous ne ferez aucun ouvrage contre la place et que vos troupes resteront dans les positions qu'elles occupent actuellement.

N° 3. — *Nouvelle lettre, du même, 7 juillet.*

Monsieur, si vous pensez que la reddition des places fortes n'est pas une condition de la convention du 3 juillet, j'estime que l'armistice accordé aux troupes qui se retirent derrière la Loire ne peut pas non plus leur être appliqué.

Toutefois, pour ne pas répandre inutilement le sang, je suis tout disposé à accepter la cession d'armes *(sic)* que vous me pro-

ez jusqu'à ce que j'ai[e] reçu de mes chefs la décision que je ai demandée.

Si d'après cette décision il résulte que les places fortes ne sont comprises dans ledit armistice, je vous le ferai connaître douze res avant la reprise des hostilités.

Réponse, le même jour, 7 juillet.

'ai l'honneur de répondre à votre lettre de ce jour relative à uspension d'armes que les circonstances paraissent rendre ssaire.

Aucun acte hostile contre les troupes que vous commandez ra lieu tant que vous n'en commettrez pas de votre côté, que s ne ferez point construire d'ouvrages contre la place et que vos pes resteront dans les positions qu'elles occupent actuellement.

Aucun acte hostile ne pourra être commis de part et d'autre s'être prévenus réciproquement douze heures d'avance.

N° 4. — *Lettre du même, 7 juillet.*

'accepte les conditions sous lesquelles vous êtes disposé à la pension d'armes. En vertu de cela, l'armistice sera commencé oir à sept heures précises et les hostilités ne pourront pas être rises de part et d'autre sans s'être prévenus réciproquement ze heures d'avance.

'attends de vous que vous ayez accepté l'heure décidée.

Réponse, le 7 juillet.

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'accède à la proposition vous me faites de faire commencer la suspension d'armes à er de ce soir à sept heures. Je donnerai les ordres en conséquence et les hostilités ne pourront reprendre qu'après s'être pré-us réciproquement douze heures d'avance.

5. — *Lettre à M. Drewitz, commandant les troupes prussiennes devant La Fère, le 18 juillet.*

J'ai l'honneur de vous prévenir que Son Exc. le ministre yant donné connaissance que le gouvernement royal était abli en France, la garnison de La Fère a arboré le drapeau blanc.

Réponse de M. Drewitz, le 18 juillet.

J'ai l'honneur de vous remercier de m'avoir communiqué que la garnison de La Fère s'est soumise au roi de France et qu'elle a arboré le drapeau blanc. Je vous prie cependant, Monsieur le commandant, que tout reste encore comme nous l'avons arrangé, jusqu'à ce que j'aie reçu les ordres de mon général que je viens de prévenir de cette nouvelle.

Réponse à M. Drewitz, le 18 juillet.

J'ai l'honneur de vous prévenir que les choses resteront telles que nous sommes convenus le 7 courant.

N° 6. — *Lettre de M. Drewitz, le 21 juillet.*

Vu la soumission de la garnison de La Fère pour Sa Majesté Louis XVIII, les hostilités cessent nécessairement entre les armées alliées et cette garnison et doivent *(sic)* par conséquent agir ensemble pour le même but, ainsi que me le dit mon général.

La libre communication par La Fère pour les troupes alliées ne peut plus être mise en doute.

Qu'il soit pourvu à la subsistance de ces troupes et que la place doit être occupée par ces mêmes armées (est hors de doute).

D'après cela et les ordres que j'ai reçus, je sollicite Monsieur le commandant de lever toutes les difficultés qui ont existé jusqu'à ce jour pour le passage et communication, mais encore de me faire savoir quand les troupes alliées pourront prendre possession de cette place.

Réponse, le 21 juillet.

Vous me mandez par votre lettre de ce jour que la place de La Fère s'étant soumise à Sa Majesté Louis XVIII, les hostilités cessent naturellement entre elle et les armées alliées. J'ai l'honneur de vous remercier de cet avis, et en même temps de vous témoigner combien je suis surpris que vous demandiez que la place soit remise aux troupes prussiennes.

Je ne puis, ni ne dois, Monsieur le commandant, souscrire à une pareille proposition, que lorsque j'en aurai reçu l'ordre du roi

rance. C'est le sentiment unanime du conseil de défense auquel ommuniqué votre lettre.

e désire que cette résolution inébranlable ne trouble pas la e harmonie qui se trouve rétablie entre nous.

N° 7. — *Lettre de M. Drewitz, le 21 juillet.*

Ionsieur le commandant, vous êtes étonné de la demande que u l'honneur de vous faire ce matin, de remettre la place de ère aux troupes alliées. J'ai même été surpris que dans cette nstance on refuse les communications par cette place aux bes alliées.

ne s'agit donc, d'après votre avis, que d'avoir à ce sujet une nse de S. M. le roi de France et l'affaire sera décidée ite.

i Monsieur le commandant veut faire cette question à son souin, je le prie seulement de m'en faire part et de me fixer à peu le temps qu'il compte pour recevoir la réponse.

e suis très décidé à maintenir notre bonne harmonie jusqu'à époque. Si vous n'êtes point intentionné de vous adresser au pour avoir sa décision à ce sujet, votre déclaration servira de à ma conduite future.

Réponse, le 21 juillet.

uisque vous pensez qu'il convient que je demande les ordres oi de France relativement à la place de La Fère, j'ai l'honneur ous inviter à me faire remettre un passeport pour un officier j'enverrai à Paris à Son Excell. le ministre de la Guerre je prierai de me faire connaître les ordres de Sa Majesté.

N° 8. — *Lettre de M. Drewitz, le 21 juillet.*

Ionsieur le commandant, le passeport que vous me demandez i-joint.

Réponse, le 22 juillet.

Ionsieur le commandant, j'ai reçu avec votre lettre le passe- que vous m'y annoncez.

'ai l'honneur de vous remercier de cet envoi.

L'officier qui part pour Paris avec ce passeport est M. Jacques, capitaine d'artillerie.

Je lui ai recommandé de faire la plus grande diligence.

N° 9. — *Lettre de M. Drewitz, le 24 juillet.*

J'ai appris avec certitude que l'officier que vous avez envoyé à Paris est de retour. Je m'étonne que vous ne m'en ayez pas prévenu.

Je vous demande de me faire savoir si cet officier vous a apporté l'ordre de remettre la place aux troupes alliées. Si cela n'est point, notre suspension d'armes sera rompue demain à deux heures du matin.

Réponse, le 24 juillet.

Monsieur le commandant, vous êtes mal informé, l'officier qui est parti pour Paris avec le passeport n'est pas de retour. S'il l'était, je n'aurais pas manqué de vous en prévenir et de vous faire part du contenu de sa dépêche.

Vous m'avez fait connaître par votre première lettre du 21, que la garnison de La Fère s'étant soumise à Sa Majesté Louis XVIII, les hostilités cessaient naturellement entre les armées alliées et cette place, ainsi que vous en avez reçu l'ordre de votre général. Cependant vous me signifiez aujourd'hui, que les hostilités recommenceront demain à deux heures du matin si on ne vous la remet.

Je dois vous déclarer, Monsieur, que ce sera au roi de France que vous ferez la guerre, puisque nous défendons la ville en son nom.

Vous deviendrez donc responsable de tout le sang qui sera versé, mon devoir étant de ne remettre la place que d'après un ordre du Roi que je n'ai pas reçu, et d'exécuter ponctuellement les ordres qui m'ont été donnés par une lettre, en date du 15 juillet, de S. Ex. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la Guerre du roi de France, portant :

« Vous répondrez aux sommations que pourront vous faire « encore les troupes alliées : que vous avez reconnu l'autorité du « Roi et que vous ne pouvez remettre la place de La Fère aux « troupes étrangères.

« Si néanmoins ces troupes vous attaquent, vous repouserez a force par la force, et vous vous défendrez jusqu'à la dernière xtrémité. »

o. — *Lettre de M. le lieutenant général de cavalerie Ziethen, ommandant en chef le 1er corps d'armée de S. M. le roi de russe, du 22 juillet.*

Omme il vous a plu de commencer les hostilités et la guerre ce in, sans attendre les ordres de l'officier que vous avez envoyé aris, vous avez sans doute le désir de nous faire la guerre. Le heur de votre place ne dépend plus de moi, d'après votre conte de ce matin.

Cependant je vais encore attendre la réponse que vous avez ie de Paris, et si elle est satisfaisante, prendre mes mesures conséquence.

Le porteur du présent est chargé de me remettre votre rése.

Réponse, le 25 juillet.

En réponse à la lettre de Votre Ex., en date de ce jour, j'ai nneur de vous informer que c'est par un malentendu que la e a fait feu aujourd'hui sur vos troupes.

J'étais persuadé que les hostilités avaient recommencé depuis x heures du matin. M. Drewitz, officier prussien commandant orps d'observation devant La Fère, m'ayant écrit hier que la oension d'armes conclue avec lui, le 7 juillet, cesserait à la dite re, si l'officier que j'avais envoyé à Paris n'avait pas rapporté lre de lui remettre la place.

'ai été confirmé dans mon opinion par le silence de M. Drewitz ar les mouvements de vos troupes qui ont occupé des villages s positions en contravention à la suspension d'armes.

'ai l'honneur d'adresser à Votre Ex. copie de la lettre de Drewitz et de ma réponse. Vous verrez, mon général, par cette nse que je me borne à exécuter ponctuellement les ordres du stre de la Guerre.

e n'ai rien tant à cœur que de maintenir la suspension d'armes. apports que j'ai eus avec M. Drewitz en sont une preuve testable, et les hostilités n'ayant été reprises que par un

malentendu, ainsi que je viens de l'expliquer à Votre Ex., je viens de donner les ordres pour les faire cesser.

V. Ex. pensera sans doute qu'elle doit, de son côté, n'entreprendre aucuns travaux contre la place, ayant la certitude, d'après la lettre du ministre du Roi, que m'a rapporté l'officier que j'ai envoyé à Paris, et dont j'ai l'ai l'honneur de joindre ici copie, que les ministres des puissances alliées sont en négociation avec le ministre du roi de France pour régler le sort de la place de La Fère.

Au même, le 26 juillet.

On lui demande la libre circulation de la malle pour porter les dépêches, vu que les troupes occupent tous les villages par où elle doit passer pour aller et revenir de Paris, afin de pouvoir recevoir les ordres du Gouvernement ou du ministre.

N° 11. — *Réponse, le 26 juillet.*

Monsieur le commandant, les ordres que j'ai de mon Gouvernement ne me permettent pas la communication de cette place avec les autres endroits. C'est pourquoi je suis obligé de vous refuser votre demande. Mais si vous avez des demandes à faire à votre Gouvernement, je vous les ferai passer avec bien du plaisir, si vous voulez me les envoyer, ainsi que celles que je pourrai recevoir de votre Gouvernement pour la place de La Fère.

Au même, le 27 juillet.

Mon général, d'après l'offre que Votre Ex. a bien voulu me faire par sa lettre d'hier, j'ai l'honneur de la prier de faire passer la lettre ci-jointe à Son Ex. le ministre du roi de France à Paris.

Nota. — Le 28 juillet le général Ziethen a envoyé un reçu du maître de poste de Chauny pour la lettre ci-dessus adressée à Son Ex. le ministre de la Guerre et on a su qu'elle n'était pas parvenue. En voici la copie :

27 juillet 1815.

A Son Excellence le Ministre de la Guerre.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que M. le capitaine Jacques est arrivé à La Fère le 25, et qu'il m'a remis

otre lettre du 24, par laquelle Votre Excellence m'ordonne d'at-endre le résultat des négociations qui ont lieu entre le ministre u roi de France et les ministres des puissances alliées pour régler e sort de la place de La Fère, avant d'y permettre l'entrée ou le assage des troupes alliées.

Conformément aux instructions de Votre Excellence, j'ai donné onnaissance de cet ordre à M. le lieutenant général de cavalerie iethen, commandant en chef le 1er corps d'armée de Sa Majesté e roi de Prusse et les troupes prussiennes stationnées dans les nvirons de La Fère.

M. l'officier prussien qui commandait le corps d'observation evant La Fère avant l'arrivée du général Ziethen m'écrivit, le 24, ers deux heures du soir, qu'il était certain que le capitaine acques était de retour et qu'il était surpris qu'on ne l'en ait pas révenu; il ajoutait que si cet officier n'avait pas rapporté l'ordre le remettre la place aux troupes prussiennes, les hostilités recom-mençaient le 25 à deux heures du matin. Je lui répondis que M. Jacques n'était pas encore de retour, et que s'il l'était, je n'aurais pas manqué de lui faire part du contenu de ses dépêches. Je crus alors devoir lui faire connaître les ordres que Votre Excel-lence m'a transmis par sa lettre du 15 et lui déclarer qu'en attaquant la place, il ferait la guerre au roi de France, puisque c'était en son nom que nous la défendions.

M. le commandant Drewitz ayant gardé le silence, j'ai dû croire que la suspension d'armes conclue avec lui le 7 juillet avait cessé, puisque, d'après un des articles de cette suspension, il suffisait de se prévenir douze heures d'avance. Je fus confirmé dans mon opinion par les mouvements des troupes prussiennes qui dès la pointe du jour parurent en grand nombre et vinrent occuper les lages d'*Audelain*, *Charmes*, *Danisy*, etc., qui ne l'avaient pas jusqu'à ce moment.

Des reconnaissances furent même poussées très près de la ce, qui tira quelques coups de canon sur elles. Vers quatre res après-midi, un parlementaire se présenta à l'avant-poste faubourg Notre-Dame (porte de Laon), avec M. le capitaine ques et remit une lettre de M. le lieutenant général Ziethen qui plaignait que la place eût fait feu sur ses troupes malgré qu'il

existât une suspension d'armes. Il m'empressait de répondre au général et de lui donner connaissance des raisons que je viens de déduire à Votre Excellence et qui avaient dû naturellement me faire croire que la suspension d'armes était rompue depuis deux heures du matin.

Je joignis à ma lettre :

1° Copie de celle du 24 de M. Drewitz, par laquelle le commandant dénonçait l'armistice ;

2° Copie de ma réponse à cet officier ;

3° Copie de la lettre que Votre Excellence m'a écrite le 24 et que m'a remise M. le capitaine Jacques.

Je le prévins également que je donnais des ordres pour faire cesser les hostilités, en l'invitant à ne faire entreprendre de son côté aucuns travaux contre la place.

Les choses en sont restées là depuis ce moment, et toute communication étant interceptée depuis le 25, M. le lieutenant général Ziethen a bien voulu se charger de faire parvenir à Votre Excellence cette dépêche.

Je suis, de Votre Excellence, etc.

Le Commandant supérieur.
Signé : Berthier.

N° 12. — *Lettre au général Ziethen, le 13 août.*

Mon général,

J'ai l'honneur de représenter à Votre Excellence que le blocus de La Fère doit paraître bien extraordinaire, d'après la bonne intelligence qui règne entre le roi de France et les souverains alliés. Je crois qu'il est de mon devoir de vous prier de vouloir bien me donner quelques explications à ce sujet.

Réponse du général Ziethen, le 14 août.

Monsieur le commandant,

Vous me demandez des éclaircissements sur le blocus de La Fère, et il vous paraît, M. le commandant, que ce blocus est en contradiction avec les relations amicales qui existent entre les puissances alliées et le roi de France. Il est facile de vous en donner la raison. Toutes les fois qu'une place refuse de recevoir

laisser passer les troupes d'une autre puissance, elle montre des dispositions peu amicales envers elle et n'a plus lieu de nner si elle est traitée en conséquence. Les places de Laon et oissons ont ouvert leurs portes, le 10 de ce mois, à nos es, les garnisons françaises ont rejoint l'armée derrière la et tout le matériel, tant de l'artillerie que du génie, est con- au roi Louis XVIII, sous la surveillance d'officiers français. ait d'autant plus étonnant que la place de La Fère compte une exception à cette règle.

N° 13. — *A Monsieur le général Ziethen, le 13 août.*

Mon général,

ai l'honneur de vous prier, au nom des habitants de La Fère, onner des passeports à MM. Leroux et Lemaître, habitants tte ville et membres du collège électoral du département de ne, pour se rendre à Soissons. Les élections des députés au s législatif doivent commencer le 22 de ce mois.

Réponse du même jour.

'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre de ce jour. C'est avec e que je suis obligé de refuser la demande des habitants de 'ère pour se rendre au collège électoral à Soissons, vu que je is pas autorisé de permettre aucune communication que celle le Gouvernement français, et cela sous la condition expresse je dois être instruit du sujet de ces relations. Voulant cepen- donner une preuve particulière de ma bienveillance aux tants de La Fère, et autant qu'elle se rapporte aux circonstan- présentes, je consens à donner des passeports aux membres du ge électoral, s'ils veulent se soumettre à la condition de ne rer dans cette place qu'après sa reddition.

N° 14. — *A Monsieur le général Steinmetz, le 23 août.*

Mon général,

On doit regarder comme peu amicales les dispositions d'après uelles vos troupes, dont le souverain est en bonne intelligence le roi de France, bloquent une de ses places.

'ai l'honneur de vous prier, M. le général, d'observer à ce

sujet, qu'il n'y a que l'attente d'un arrangement prochain qui ait pu faire supporter cet état de choses, et surtout souffrir que vos postes fussent établis sous le canon de la place.

N° 15. — *Réponse, le 24 août.*

Je dois vous faire part, Monsieur, combien il m'est agréable de vous déclarer que je dois reconnaître la ville, dont le commandement vous est confié, comme une place amie.

Si malgré cette amitié, le blocus serré de cette place a lieu de vous étonner, j'en conviens moi-même et je suis sincèrement peiné de ne pouvoir rien changer aux présentes circonstances.

Je me flatte cependant, Monsieur, que vous jugerez avec moins de rigueur notre conduite si vous voulez bien avoir la bonté de considérer que le repos de la France n'est pas encore assuré tel qu'il devrait l'être, pour que nous ne nous mettions pas en mesure contre les places comprises dans notre arrondissement, et que nous les abandonnions en toute sécurité à des mains étrangères.

De plus, permettez-moi, Monsieur, de vous faire observer que les conditions sous lesquelles nous ont été remises les places, et notamment celles de Laon et de Soissons, n'ont rien de préjudiciable aux intérêts du Gouvernement français. Ces conditions vous sont sans doute connues et vous n'ignorez pas combien nous respectons les propriétés et les intérêts de votre Roi dans les places.

J'ai lieu d'espérer, Monsieur le commandant, que vous aurez la bonté de ne pas me donner tout à fait tort et que vous prendrez la seule résolution qui puisse opérer un changement favorable aux deux parties dans la position présente; position d'autant plus pénible pour moi que, malgré ma bonne volonté, il me serait impossible de détourner les calamités qui pèseraient irrévocablement sur ce malheureux pays.

N° 16. — *Lettre du général Steinmetz, le 29 août.*

Le ministre de la Guerre du roi de France m'a sollicité, par une lettre qui m'a été remise par M. le colonel Laurent, de laisser passer cet officier par mes avant-postes.

Vu que cet officier est chargé de faire des ouvertures sur le sort

a place de La Fère, dans l'espérance que cette mission donnera tournure agréable pour les deux parties et nous conduira à un ıngement définitif, je n'ai point mis d'entraves aux désirs du iistre français.

Je vous prie cependant, Monsieur le commandant, d'après les ructions que j'ai reçues, de me faire part des instructions et et de ce message.

A Monsieur le général Steinmetz, le 29 août.

Monsieur le général,

Monsieur le colonel Laurent, chargé par Son Exc. le ministre la Guerre de m'apporter des instructions verbales concernant place de La Fère, s'est présenté ce matin aux avant-postes, avec de vos officiers qui m'a remis la lettre que vous m'avez fait nneur de m'écrire en date de ce jour.

Cet officier m'ayant déclaré que M. le colonel Laurent ne pouit entrer en ville sans être accompagné par lui, je n'ai pu avoir ec le colonel qu'une courte conversation qui m'a fait connaître e sa mission avait pour but de m'autoriser à négocier avec vous.

Vous penserez, mon général, que dans une affaire de cette portance, une simple conversation ne suffit pas et qu'il est de ıte nécessité que M. le colonel Laurent entre dans la ville pour donner une ample connaissance des intentions du ministre.

J'ai lieu de croire, Monsieur le général, que vous acquiescerez a juste demande que j'ai l'honneur de vous faire, laquelle est nforme à votre lettre où il est dit : que persuadé que la mission it il s'agit devait conduire à des arrangements agréables pour deux parties, vous ne mettriez pas opposition aux désirs du istre français.

Vous penserez également, Monsieur le général, que dans aucun , il ne peut convenir que M. le colonel Laurent soit accompagné un de vos officiers.

N° 17. — *Réponse du même jour.*

Monsieur le commandant, j'ai l'honneur de répondre à votre re et de vous assurer combien je suis peiné de ne pouvoir ner tout mon consentement à vos souhaits.

M. le colonel Laurent, d'après sa déclaration, est envoyé prè de vous, pour vous autoriser de traiter avec moi la reddition de l place de La Fère, et doit passer sans obstacle mes avant-poste vu que je considère que sa mission nous rapprochera et faciliter l'arrangement désiré par les deux parties, mais à la conditio Monsieur le commandant, que vous aurez la même complaisan à mon égard et ne vous refuserez point à ce qu'un de mes officie accompagne M. le colonel Laurent, ce n'est que sous cette conditio que je puis permettre l'entrée d'un officier français dans votre plac

En raison de l'obstacle qu'a éprouvé mon officier d'entrer av M. le colonel Laurent dans votre place, je ne puis permettre l séjour de ce dernier dans La Fère.

Je serais sincèrement peiné si cet inconvénient devait mett obstacle à un arrangement, ce que je ne puis cependant croire, v que M. le commandant a eu la complaisance de me faire part qu' a été suffisamment instruit par sa conférence avec M. le colon Laurent, pour que vous soyez à même de commencer les négocia tions, ce qui rend la présence de cet officier peu importante dan La Fère.

N° 18. — *Au général Steinmetz, le 30 août.*

Monsieur le général,

M. le colonel Laurent m'a apporté, de la part de Son Ex. l ministre de la Guerre, des instructions verbales qui m'autorisen d'après les relations amicales qui existent entre S. M. le roi d France et les puissances alliées, notamment S. M. le roi de Pruss dont les troupes occupent les environs de La Fère, à vous propose les arrangements suivants, relativement à cette place et pou l'avantage réciproque du pays et des troupes sous vos ordres.

1° Les troupes de S. M. le roi de France en garnison à La Fèr et celles des puissances alliées vivront en bonne intelligence. E conséquence, toute attitude hostile cessera de part et d'autre.

2° Les ponts de la ville, qui par suite de l'état de siège ont ét coupés, seront rétablis.

3° Les estafettes et les courriers des puissances respectives, l poste, les malles, les diligences et autres voitures publiques et pa ticulières pourront passer librement dans la ville.

° MM. les officiers généraux, supérieurs et particuliers d'état-
or et des troupes, ainsi que les employés de l'administration
aire des puissances alliées, entreront librement dans la ville,
leurs domestiques, pourront y séjourner, mais n'auront pas
t au logement militaire.

° Aucune troupe armée, ni convoi d'artillerie ou d'équipage
puissances alliées ne pourront traverser la ville.

° Le passage de ces troupes et convois d'une rive de l'Oise à
tre, aura lieu par le pont du village de Beautor; et pour faci-
ce passage, il sera pris les mesures nécessaires pour supprimer
mptement l'inondation inférieure.

° Le pont de Beautor sera visité, réparé au besoin et mis en
de service aux frais du Gouvernement français.

° Si un deuxième pont devenait nécessaire, il sera construit sur
int où il pourrait être le plus avantageux aux troupes alliées.

° Toutes les relations commerciales de l'extérieur avec La Fère
éciproquement de La Fère avec l'extérieur, ainsi que les marchés
a ville seront rétablis, les bestiaux, grains, fourrages, vivres,
ées et marchandises de toute espèce pourront entrer librement
la ville et en sortir de même.

° Les villages de Charmes, Danisy, Achery et Maillot ne
point occupés militairement, ni par les troupes alliées ni
troupes françaises.

père, Monsieur le général, que ces propositions qui sont
sur la justice et la bonne amitié qui règne entre nos souve-
uront votre approbation et seront une preuve du désir que
vons d'agir d'une manière conforme aux sentiments qui les
nt.

Lettre du général Steinmetz, du 30 août.

ai reçu, Monsieur le commandant, vos propositions sur les
gements futurs de la place de La Fère et les troupes alliées;
, selon mon avis, elles ne se rapportent point aux présentes
nstances et sont même contraires aux instructions que j'ai
s à ce sujet. Je suis peiné de ne pouvoir répondre et entrer
urparlers sur aucun de vos articles, ce dont j'ai l'honneur de
faire part par la présente.

N° 19. — *Au général Steinmetz, le 31 août.*

Monsieur le général,

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, en réponse à celle du même jour où je vous donnais connaissance des arrangements que M. le ministre de la Guerre m'a autorisé de vous proposer relativement à la place de La Fère, vous me mandez que vos instructions s'opposent à ce que vous acquiesciez à aucune de mes propositions.

Je regrette beaucoup, M. le général, que les ouvertures que j'ai eu l'honneur de vous faire n'aient pas eu le résultat que nous devons désirer de part et d'autre.

Cependant comme, d'après ce que m'a dit le colonel Laurent, Son Ex. le ministre de la Guerre, organe de la volonté du Roi, est dans l'intention que la place de La Fère soit le moins incommode possible aux troupes prussiennes et que la bonne intelligence soit rétablie entre cette place et vous d'une manière conforme aux relations amicales qui existent entre nos souverains, j'ai l'honneur de vous prier de me faire part des conditions auxquelles vous voudriez traiter, afin que je les communique à Son Ex. le ministre de la Guerre.

M. le colonel Laurent, qui vous remettra cette lettre, attendrait à votre quartier général, si vous voulez bien y consentir, celle que, d'après votre réponse, j'écrirais au ministre et dont il serait le porteur.

Quelle que soit l'issue des négociations que j'ai reçu l'ordre d'entamer, j'ose espérer, Monsieur le général, que vous regarderez toujours notre conduite comme basée sur l'honneur et sur notre dévouement au Roi.

Réponse du général Steinmetz, le 31 août.

Monsieur le commandant, en réponse à votre très honorée proposition de ce jour et par laquelle vous m'invitez de vous donner mes conditions pour continuer les négociations entamées sur la place de La Fère, et qui doivent servir de base à notre arrangement, c'est avec plaisir que je me donne l'honneur de vous faire part combien votre lettre m'a été agréable et que les intentions

. M. le roi de France sont à ce que les relations de l'armée sienne avec la place de la Fère soient, autant que possible, rables à cette dernière puissance, et fixer irrévocablement un rrangement ne peut être que conforme à mes instructions et vois point d'obstacle de continuer les négociations si désirées les deux parties, et pour accélérer ces négociations et éloigner us possible les difficultés, j'ai l'honneur de proposer à M. le nandant qu'il sera nommé des commissaires de part et tre, porteurs d'autorisations et instructions à ce sujet et con- ıbles aux deux parties.

i M. le commandant approuve cette manière de négocier, je ropose pour lieu de réunion, la maison située sur la route de ı près de mon poste de cavalerie.

'enverrai demain, à l'heure qu'il plaira à M. le commandant xer, M. le major Arnauld, de l'état-major général, à l'effet de oncerter avec vos commissaires sur les articles qui doivent la base de nos conditions.

A M. le général Steinmetz, le 1er septembre.

Monsieur le général,

'ai l'honneur de vous informer que j'accepte la proposition vous me faites par votre lettre d'hier concernant les négo- ions à ouvrir au sujet de la place de La Fère et qu'en séquence MM. les colonels Laurent et Chapelle se rendront ourd'hui à midi, munis d'instructions, à la maison que vous z désignée sur la route de Laon pour conférer avec M. le major nauld sur l'objet en question.

Déclaration de M. le major Arnauld,
commissaire de M. le général Steinmetz.

'ai l'honneur, Messieurs, de vous présenter ci-joint le pouvoir j'ai reçu de la part de M. le général Steinmetz duquel vous ez la complaisance d'apprendre comme je suis autorisé par it monsieur le général d'entrer en négociation avec vous, sur conditions qui règleront les rapports qui auront lieu désormais e la place de la Fère et les troupes de S. M. prussienne.

Cependant, avant que je doive entamer ces négociations, je

n'hésite pas d'après votre désir, Messieurs, de vous donner la déclaration que je ne suis chargé de négocier avec vous, qu'au cas que vous auriez reçu l'autorisation de traiter sur la reddition entière de la ville, en sorte qu'elle sera évacuée des troupes de S. M. le roi de France et occupée par celles de S. M. le roi de Prusse, d'après laquelle convention il ne s'agirait plus qu'à négocier sur la manière et les conditions dont la dite reddition soit faite.

En cas que vous, Messieurs, n'êtes pas munis d'une telle autorisation, ma mission est finie, considéré que cela est la seule condition sous laquelle m'appartient le droit de traiter.

Fait à l'avancée, le 1er septembre 1815.

Déclaration de MM. les colonels Chapelle et Laurent.

Les soussignés, colonels d'artillerie, autorisés par M. le commandant de place de La Fère, en conséquence de la proposition qui lui a été faite hier 31 août par M. le général commandant les troupes prussiennes formant le blocus de cette place, à traiter avec M. le major prussien Arnauld, des conditions d'une convention relative à la place :

Déclarons pour M. le commandant et en son nom que les instructions de Son Excellence M. le ministre de la Guerre qui lui sont parvenues jusqu'à ce jour ne l'autorisent pas à admettre pour base préalable de cette convention la remise de la place aux troupes de Sa Majesté le roi de Prusse.

Fait à l'avancée, sur la route de Laon, le 1er septembre 1815.

N° 20. — *A Monsieur le général Steinmetz, le 1er septembre 1815.*

Monsieur le général,

J'ai l'honneur de vous prier d'avoir la bonté de faire parvenir à Son Excellence le ministre de la Guerre, à Paris, la lettre ci-incluse par laquelle je rends compte de l'état des négociations que Son Excellence m'a ordonné d'entamer avec vous.

J'ose espérer, Monsieur le général, que vous ne me refuserez pas cette faveur, M. le général Ziethen m'ayant, par sa lettre du 26 juillet, offert de faire passer toutes mes demandes au Gouvernement français.

N° 21. — *Lettre de M. le général Steinmetz, Saint-Gobain, le 24 octobre 1815.*

Il vient d'arriver de nouveau 3 déserteurs français de la garni-on de La Fère, que j'ai l'honneur de vous renvoyer avec la résente.

D'après l'assurance de ces déserteurs, la place manque de jour jour davantage de vivres, et la garnison ne reçoit pour l'entre-en de son existence que de très petites rations de cheval. Les bitants sont soumis à une pareille calamité. Tout en approuvant général les sentiments d'honneur qui encouragent le comman-nt d'une place cernée de vaincre tous les obstacles dont il est vironné et de se soumettre volontairement, lui et sa garnison, une disette affreuse, je ne saurais pas approuver de votre part e telle manière d'agir dans une époque où la guerre est terminée, l'armée française, jusqu'à sa nouvelle organisation, est licenciée où il ne s'agit que d'augmenter et consolider la confiance que s alliés ont prouvé pour les sentiments du Gouvernement fran-is sous son Roi. Du reste, M. le colonel, vous vous persuaderez, ns difficulté, que l'intérêt des armées sous le rapport militaire ige seulement qu'il n'existe pas, tant au milieu de sa position e derrière elles, une puissance armée qui puisse de quelque anière mettre des obstacles à sa libre communication. Car Sois-ns, après avoir été évacué par les troupes françaises, n'a été cupé que pendant très peu de temps par les troupes alliées et il y a pas de doute que le blocus rigoureux de La Fère ne subira cun changement de notre côté, même si les négociations de paix fussent prolongées encore pendant quelques mois.

Après une telle exposition, je ne vois plus de motifs qui vous issent porter, M. le colonel, à rendre plus affligeante de jour en ur la situation de vos concitoyens dont tous les désagréments ront terminés dès que vous remettrez la place entre nos mains.

Réponse, le 24 octobre 1815.

Monsieur le général,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire date de ce jour, en me renvoyant 3 déserteurs. Je vous remercie ce renvoi. Ces hommes, voulant cacher leur lâcheté et leur

infamie, vous ont déclaré que les habitants et la garnison étaient réduits à une disette affreuse.

L'intérêt que vous paraissez prendre au malheur de la ville vous engage à demander d'y mettre un terme en la remettant entre vos mains. Le motif sur lequel vous vous appuyez pour faire cette demande, n'est pas fondé puisque le rapport qui vous a été fait, par des gens qui de tout temps ne méritent aucune confiance, est de toute fausseté et que les habitants et la garnison n'éprouvent d'autre privation que celle de la viande de bœuf, qui est avantageusement remplacée par la viande de cheval, dont nous ne manquons pas.

Si par la suite, nous venions à éprouver des besoins, il n'y a pas de privations que les habitants et la garnison ne soient disposés à s'imposer avec le plus entier dévouement pour obéir aux ordres du Roi.

Dans la persuasion où vous êtes que nous sommes réduits à la dernière extrémité, vous me dites, M. le général, que vous n'approuvez pas ma manière d'agir, mais l'explication que j'ai eu l'honneur de vous donner changera votre opinion à cet égard.

Si donc quelque chose doit surprendre, c'est que vous continuiez à bloquer cette place et à demander qu'on vous en fasse la remise, après avoir décidé vous-même que la guerre était terminée.

Quant aux intérêts que peuvent avoir les armées alliées d'occuper la place de La Fère, c'est une question qui ne me regarde nullement, et je dois me borner à exécuter ponctuellement les ordres qui m'ont été transmis par Son Excellence le ministre de la Guerre, lesquels me prescrivent de répondre aux sommations que pourraient me faire les alliés, que je ne puis remettre la place aux troupes étrangères, ni entrer dans aucun arrangement qui ne tendrait pas à la conserver au Roi.

En conséquence, vous penserez, M. le général, que toute demande tendant à la remise de la place entre vos mains ne doit pas être adressée à moi, mais bien au ministre du roi de France.

N° 22. — *Lettre du général Steinmetz.*
Saint-Gobain, 26 octobre 1815.

Son Excellence le duc Blücher, prince de Vallenstadt, vient de me prévenir qu'on a accordé au Gouvernement français la levée

blocus de La Fère, et en raison de cet ordre j'ai l'honneur de
poser à M. le commandant les conditions d'une convention qui
lle est acceptée servira d'arrangement entre la garnison et les
upes de Sa Majesté le roi de Prusse.

Je prie monsieur le commandant de me faire connaître sa
olution à ce sujet.

NVENTION en vertu de laquelle le blocus de la place de La Fère sera levé par les troupes de S. M. le roi de Prusse et les communications de cette ville seront rendues libres avec l'extérieur.

ARTICLE PREMIER.

Le blocus de la place sera levé et les communications de cette place avec l'extérieur seront entièrement libres.

Consenti.

ARTICLE 2.

Les avant-postes seront retirés de part et d'autre, aujourd'hui à midi.

Consenti.

ARTICLE 3.

Les villages de Charmes, Beautor et Anisy ayant beaucoup souffert par le séjour des troupes ne seront pas occupés par les troupes prussiennes.

Consenti.

ARTICLE 4.

Vu que la place de La Fère est située dans un rayon de pays occupé par les troupes prussiennes et qu'il n'est pas permis aux troupes françaises d'y paraître en tenue, aucun militaire de la place ne pourra se présenter armé dans les cantonnements occupés par les Prussiens.

MM. les officiers pourront se présenter partout avec leur épée.

Tout militaire qui sera trouvé en contravention au présent article sera conduit dans une place prussienne.

es sous-officiers et sol-
s de la garnison de La
e ne pourront se présen-
dans les cantonnements
upés par les Prussiens.
ıx qui seront trouvés en
travention, seront arrêtés
conduits devant le com-
ndant de cette place, qui
fera punir. La gendar-
ie seule pourra circuler
ement avec ses armes
s les dits cantonnements.
IM. les officiers pourront
présenter partout avec
r épée.

	ARTICLE 5.
Aucune troupe ni convoi d'artillerie ou d'équipages des puissances alliées ne pourront traverser la ville.	Les troupes alliées auront le passage libre par La Fère, à condition, comme il est d'usage, que le commandant de la place en sera prévenu à l'avance.
	ARTICLE 6.
Les officiers des armées alliées entreront librement dans la ville avec leurs domestiques et chevaux et pourront y séjourner. Ils n'auront pas droit au logement militaire ni aux rations de vivres et de fourrages, et ils se logeront et se nourriront à leurs frais.	Les officiers des armées alliées pourront selon la manière accoutumée se loger dans La Fère.
	ARTICLE 7.
M. le commandant de la place prendra toutes les mesures nécessaires avec M. le préfet du département de l'Aisne et les autres autorités françaises pour assurer la subsistance de la garnison.	M. le commandant de la place prendra les mesures nécessaires, avec les autorités du pays, pour la subsistance de la garnison.
	ARTICLE 8.
Consenti.	MM. les officiers, sous-officiers et soldats de la garnison qui devront se rendre dans leurs foyers, soit comme licenciés ou en congé illimité, devront être munis de passeports du commandant de la place et pourront traverser librement les cantonnements prussiens, mais ceux qui voudront séjourner dans les cantonnements devront se présenter chez M. le général Steinmetz pour y faire viser leur passeport.

Fait à La Fère, le 26 octobre 1815.

Lettre à M. le général Steinmetz, le 26 octobre 1815.

Monsieur le général,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date de ce jour, pour me prévenir de la levée du blocus de La Fère, à laquelle vous avez joint les conditions que vous proposez

ur régler les rapports de cette place et de sa garnison avec les
ɔupes de S. M. le roi de Prusse.

Les instructions de M. le ministre de la Guerre ne m'autorisant s à consentir à tous les articles de cette convention, j'en ai ɔdifié plusieurs dans celle qui est ci-jointe et que j'ai l'honneur vous proposer.

Je désire, M. le général, que ces modifications vous soient réables et que, dès ce moment, il n'y ait plus que des relations ıicales entre les troupes françaises et prussiennes.

N° 23. — *Lettre de M. le général Steinmetz,*
Saint-Gobain, 26 octobre 1815.

J'ai l'honneur de vous répondre, M. le commandant, aux con-ions que vous m'avez adressées sur l'arrangement pour les ɔupes alliées dans La Fère.

Je ne puis, sous aucune condition, d'après mes ordres, lever blocus de cette place et si M. le commandant ne peut rien ranger aux articles 4, 5 et 6 de ces instructions, le blocus de tte place sera continué.

Lettre à M. le général Steinmetz,
le 26 octobre, à dix heures du soir.

Monsieur le général,

Je regrette beaucoup que vous ne puissiez agréer les modifi-tions que j'ai faites aux articles 4, 5 et 6 de la convention que us m'avez adressée ce matin, comme devant servir à régler nos pports, après la levée du blocus de la place.

L'article 4 n'a été modifié que pour ce qui regarde la conduite ns une place prussienne des soldats qui se présenteraient en mes dans les cantonnements occupés par vos troupes. Je ne puis opposer ni consentir à ce que vous preniez contre eux telles esures que vous jugeriez convenables. C'est au Gouvernement ınçais seul qu'il appartient de faire des réclamations à ce sujet.

L'acticle 4 peut donc rester tel que vous l'avez proposé en sup-imant ce qui y est inséré relativement aux contrevenants.

Quant à l'article 5, indépendamment de mes instructions qui pposent à ce que je l'accorde, j'ai l'honneur de vous faire

observer que nos règlements militaires sur le service des places, défendent formellement l'entrée dans une place de guerre à toute troupe, même nationale, qui n'a pas été annoncée par le ministre de la Guerre.

Il en est de même de l'article 6, d'après lequel le logement militaire, les vivres et fourrages devraient être accordés aux officiers des armées alliées. C'est un objet qui est entièrement du ressort du ministre.

Au reste, Monsieur le général, n'ayant encore reçu de la part de mon Gouvernement aucune instruction sur la levée du blocus de La Fère, je ne puis avoir aucune donnée sur ses intentions à cet égard.

Pour lever toutes les difficultés et parvenir plus promptement au but que nous devons tant désirer, j'ai l'honneur de vous proposer de consentir à ce que j'envoie un officier à Paris pour se rendre auprès de Son Ex. le ministre de la Guerre et prendre ses ordres.

N° 24. — *Lettre du général Steinmetz, Saint-Gobain, 27 octobre 1815.*

J'ai l'honneur de vous répondre sur votre lettre qui m'est parvenue cette nuit, que l'article 4 peut être admis sans difficulté dans les conditions proposées et que je désire seulement d'en savoir publié le contenu à la garnison, afin que personne ne puisse se servir du prétexte de l'avoir ignoré.

Il ne s'agit donc que des articles 5 et 6. Le dernier ne doit être regardé en quelque sorte que comme une affaire qui concerne l'autorité administrative, et il n'y a pas de doute que cette autorité prendra les mesures nécessaires pour qu'il soit fait une répartition des vivres et des rations pour un officier supérieur logé à La Fère, sans que la charge en tombe seulement sur les habitants de cette place.

L'article 5 est fondé spécialement sur la nécessité de posséder la grande route qui conduit par La Fère à Laon, les chemins de traverse étant devenus dans la saison actuelle presque impraticables; tout en connaissant l'usage qui défend en général le passage par une place forte, je n'ignore pas non plus que le commandant d'une telle place ait le droit d'entrer en négociations conformes aux circonstances particulières, et cet article n'étant

accordé de votre part, il en résultera la nécessité militaire la place en question reste cernée tant qu'il y aura des passages roupes étrangères en France.

près ces communications sur lesquelles j'attends votre nse, je ne vois plus de difficultés qui puissent s'opposer à un ngement définitif. Si vous êtes d'accord avec les conditions osées, il ne dépend que de vous d'envoyer un officier à Paris er votre rapport à Son Ex. le ministre de la Guerre.

Lettre au général Steinmetz, 27 octobre 1815.

Monsieur le général,

Par la première lettre que vous m'avez fait l'honneur de crire hier, vous m'avez donné avis que le Gouvernement çais avait obtenu la levée du blocus de La Fère.

La levée de ce blocus a été accordée à des conditions, ou ement et simplement.

Dans le premier cas, ces conditions doivent m'être commu- uées, afin qu'elles servent de base à l'arrangement à prendre ec vous.

Dans le second cas, celui où la levée du blocus serait pure et ple, il est seulement nécessaire de conclure une convention qui le les rapports de la place et de la garnison avec les troupes ssiennes pendant le temps qu'elles occupent les cantonnements s les environs.

Avec votre première lettre d'hier, vous m'avez envoyé une vention que vous proposez. J'ai eu l'honneur de vous faire con- tre les modifications que mes instructions et nos règlements sur ervice des places me prescrivaient de faire aux articles 4, 5 et e cette convention.

D'après ce que vous me mandez dans votre lettre d'aujourd'hui, s sommes d'accord relativement à l'article 4.

Il ne s'agit donc plus que des articles 5 et 6 qui, contenant des ositions que je n'ai pas le droit d'accorder, sont absolument ressort de Son Ex. le ministre de la Guerre, à l'approbation uel ils doivent être soumis.

e crois donc devoir vous renouveler la demande que j'ai eu neur de vous faire par ma seconde lettre d'hier, d'envoyer

un officier auprès de Son Ex. le ministre de la Guerre, comme étant le moyen le plus prompt et le plus sûr de lever les difficultés qui n'existent que pour les articles 5 et 6 de la convention que vous proposez.

N° 25. — *Lettre du général Steinmetz, Saint-Gobain, 1er novembre 1815.*

Monsieur le colonel,

Conformément à ma lettre du 26 octobre, dans laquelle je vous mande que je ne puis lever le blocus de La Fère, sous les modifications que vous demandez aux conditions que je vous ai proposées, sans avoir reçu un nouvel ordre de S. A. S. le prince Blücher, j'ai l'honneur de vous informer que, d'après un tel ordre qui m'est parvenu de sa part, le blocus de La Fère sera continué tant qu'il y aura des mouvements et des marches de troupes alliées dans le pays. Si vous désirez de voir lever le blocus sous les conditions que je vous ai proposées dans ma dernière lettre, vous n'avez qu'à m'en faire part.

Lettre au général Steinmetz, 1er novembre 1815.

Monsieur le général,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire aujourd'hui et par laquelle vous me mandez que, d'après les ordres que vous avez reçus de S. A. S. le prince Blücher, le blocus de la place de La Fère continuera tant qu'il y aura des mouvements de troupes alliées dans le pays, si je n'accède pas aux conditions proposées par votre lettre du 26.

J'ai eu l'honneur de vous exposer, par mes lettres du 26 et du 27, que je n'avais pas le droit de souscrire aux art. 5 et 6 de la convention que vous m'avez proposée sans y être formellement autorisé par Son Ex. le ministre de la Guerre.

Je devais donc croire, Monsieur le général, que vous ne vous adresseriez plus à moi pour cet objet qui n'est point de ma compétence.

Quant au blocus, quelque long qu'il puisse être, nous le supporterons avec courage et patience, rien ne pouvant nous faire manquer à l'honneur et à nos devoirs envers notre Roi et notre Patrie. *(A suivre.)*

EXTRAITS DES PAPIERS
JN CAVALIER DE LA GRANDE ARMÉE

complaisance d'un de nos amis nous a valu la communication iers provenant de la succession d'un vieux brave, qui a fait e toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire et qui, mple cavalier au 25ᵉ régiment de cavalerie, en 1792, prit sa ren 1815, comme sous-lieutenant au 2ᵉ cuirassiers.

ni ses notes, prises au jour le jour, nous avons trouvé, entre un tableau assez intéressant, dans lequel il relate les différentes parcourues par son corps pendant la funeste retraite de Russie. es reproduisons ci-après, en en respectant l'orthographe. Nous également remarqué, dans ce carnet, une chanson de route inti-*Les Français en Autriche*, qui dut être composée avant la capi-ı d'Ulm; nous la donnons à la suite de l'itinéraire.

s, demandons la permission de présenter tout d'abord notre

ı-Baptiste Villeminot, fils de François et de Marguerite Eloy, à Tornay, localité située, à vol d'oiseau, à environ 27 kilomètres -est de Langres, le 8 décembre 1771. Il n'avait pas tout à fait t un ans, quand il rejoignit le 25ᵉ régiment de cavalerie, le t 1792. Il y devint successivement, brigadier le 6 frimaire de ; fourrier le 1ᵉʳ vendémiaire de l'an VII; maréchal des logis le midor de l'an VIII.

o janvier 1804, il passait avec son grade au 2ᵉ cuirassiers où il mmé maréchal des logis-chef le 1ᵉʳ novembre 1806, et sous-lieu- le 14 mai 1809, c'est-à-dire quelques jours avant la bataille ng. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 1ᵉʳ octobre

première Restauration le confirma dans son grade de sous-lieu- au 2ᵉ cuirassiers, devenu cuirassiers de la Reine. Villeminot prit aite le 10 décembre 1815, après le licenciement à Saumur de son nt; il se retira à Chaumont.

près ses états de service, ses campagnes furent les suivantes :

npagnes de 1793, ans II, III, IV, V et VI à l'armée du Rhin; de II à l'armée de l'Ouest; des ans XIII et XIV, 1806, 1807 à la e Armée; de 1809 à l'armée d'Allemagne; de 1812 en Russie; de 1814 à Hambourg.

Commandant Carlet.

Noms des villes et des villages où j'ai passé à la retraite de Russie

Le 18 octobre 1812, à 7 heures du matin, à la Saskowa, gra houra.

Le 19 et le 20, à Wornowo et devant le château de M. Rotoj chin, gouverneur de Moskou.

Le 21, à Formineskoé, où j'ai appris par un officier italien révolution qui avait eu lieu à Paris.

Le 22, à Borovsk, sur la Protwa (rivière), ville aux oignons.

Le 23 et 24, près de Malojaroslawetz. Grande bataille par corps italien.

Le 25, à 7 lieu[es] de Kaluka.

Le 26, à Ouvarovskoé, en pleine retraite.

Le 27, à Alferewa, petite ville qui a été entièrement brûlée.

Le 28, à Mitiaewa.

Le 29, à Ouspeuskoué, ou j'ai perdu mon dernier cheval.

Le 30, à Prokorefo, Guillemot a eu son porte-manteau de vol

Le 31, à Giot, une très jolie ville (toute brûlé[e]).

Le 1er novembre, à Velistschewo, (grand froid et grande neig

Le 2, à Foederowskoé, sans pain ni viande et couché en plain

Le 3, à Wiasma, très jolie ville où il y avait de très jol édifices, mais tout a été brûlé.

Le 4, à Rouïkeki.

Le 5 et 6, Jalkow, rien...

Le 7, à Zazelé, dans les bois, je me suis couché dans mon ma teau, à mon réveil j'avais au moins six pouces de neige sur moi je ne me suis pas resenti du froid.

Le 8, à Stoboda.

Le 9, dans les bois.

Le 10, soidisant à Doukovchtchina.

Le 11, à Wolodemerowa où j'ai eu environ un quart de liv de pain pour 6 francs, que nous avons partagé à quatre pe sonnes; il y a neuf jours que je n'en avais vu.

Le 12 et 13, à Smolensk.

Le 14, à Toubna, à 2 lieu[es] de Smolensk.

15 et 16, à Krasnoé, grand houra.

17, à Piadoui, dans la forest.

18, à Donbrowna avec un colonel de lanciers, du pain pris
ifs à force d'argent.

19, à Orcha.

20 et 21, à Kokhanowo, rien.

22, dans le bois où la 2e division de cuirassiers. Grand

23, à Toloczin, rien.

24, à Borbr, forest.

25, à Nalscha, près d'une chapelle dans la forest.

26, à Nemonitza, nous avons trouvé à force de bras (car
re était extrêmement gelé), quelques carottes dans la

27, à Weselowo, près la Bérézina.

28, à Zembin. C'est le 28 que nous avons passé la Bérézina.
dans cet rivière où il a péris beaucoup de misérables qui
t gete dans la glace pour se sauver de lennemi.

29, à Kamen.

30, à Zowichino où nous avons trouvé le commencement des
es de terre.

1er décembre, à Hia.

2, à Molodetschino, plus de misère.

3, à Markovo, chez les Juifs, pain, vin, etc.

4, à Smorgoni,

5, à Joupronouï, où le fils de M. le major Dubin est mort.

6, arrivé à Vilna, ayant fait 16 lieue[s]. C'est le 5 et 6 dé-
e où il a fait les plus grands froids et où il a perri le plus de
e; il y avait 28 degrés de froid.

le 7, 8 et 9 inclus, à Villena.

10, à Évé, petit village dans les bois.

11, à Zismovi.

12, à Kowno. Ici finissent nos peines.

rmée française contre la Russie était, le 24 juin 1812, forte
.500 hommes, 176.850 chevaux et de 1.200 pièces de canons.
n est pas rentré une seul (?).

rivé à Koenisberg le 20 décembre, le 25 à Helbing.

1814

Arrivé le 8 janvier à Stetin, jusqu'au 15 inclus.

Arrivé le 24 à Berlin.

Arrivé le 2 février à Brunswik (logé chez Mayer).

***

Les Français en Autriche

I

Quand l'Autriche à ses soldats,
Eut annoncé la guerre,
On leur dit : Ne fuyez pas
Et prenez tous de ce pas
Bavière, Bavière, Bavière !

II

Notre électeur on chassa,
D'une indigne manière.
Ainsi commença par là
L'Autriche, et nous déclara
La guerre, la guerre, la guerre !

III

Quand Napoléon premier,
Sur son trône de gloire,
Vit qu'ils voulai[en]t travailler,
Résolut de leur donner
Pour boire, pour boire, pour boire !

IV

A dîner on les trouva.
Aussitôt notre troupe,
Sans se gêner les chassa,
Puis ensuite elle mangea,
Leur soupe, leur soupe, leur soupe !

V

Hélas ! le pauvre Autrichien
Pouvait-il jamais croire,
Comme nous dit le Bulletin,
Que nous passerions le Rhin,
Pour boire, pour boire, pour boi

VI

A Wertingen, un gala,
Superbe et magnifique,
Que notre armée apprêta,
Pensa bien lui donner la
Colique, colique, colique !

VII

A Günsbourg, un peu plus loin,
Une forte salade
Dont il n'avait pas besoin,
Pour le coup le rendit bien
Malade, malade, malade !

VIII

La Russie, peuple gourmand,
Pour en manger sa part,
Arrive tout lentement ;
Et pour elle, heureusement,
Trop tard, trop tard, trop tard !

IX

On dit pour le grand repas,
Qu'on apprête la table.
Le vin n'y manquera pas,
Et nous ferons un fracas
Du diable, du diable, du diable !

TS D'ORDRE ET DE RALLIEMENT

Pour la première quinzaine de brumaire an VII.

Mots d'ordre	***Ralliement***
Soldats vainqueurs	**Discipline.**
Irlandais unis	**Liberté.**
République Française	**Invincible.**
Armée d'Irlande	**Victoire.**
Royalistes chouans	**La mort.**
Directoire exécutif	**Sagesse.**
La liberté inspire	**Le courage.**
Soldats, respectez	**Les propriétés.**
Constance, fidélité	**A la république.**
La vertu, l'âme	**Républiquaine *(sic).***
Français, surveillez	**Les intrigants.**
Perfides Anglais,	**Battus.**
L'union rend	**Invincibles.**
Guerre éternelle	**Aux Chouans.**
Soldats, évitez	**Les surprises.**

Pour copie conforme.

*Le chef du 1er **bataillon de la 4e demi-brigade de ligne,***

COUDRAY.

(Communication de **M. G. COTTREAU)**

NOTE DE LA RÉDACTION

Plusieurs membres de la *Sabretache* nous ont écrit pour nous faire remarquer, avec juste raison, que *Erdnegel* (voir 1re ligne, de la page 168 du nº 183) est le nom retourné du général *Legendre* qui était chef d'état-major de Dupont.

Bulletin de la Sabretache

Dans sa réunion du 11 avril, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Angenard (Marc), lieutenant d'infanterie territoriale; Desprez, lieutenant au 4e régiment de chasseurs d'Afrique; Eveillard, capitaine d'infanterie, sous-directeur des études à l'école spéciale militaire; Feist-Desgranges (Henri); Fromont (de), capitaine au 7e régiment de cuirassiers; Saint-Seine (marquis de), ancien officier de cavalerie; Seiler, capitaine au 73e régiment d'infanterie.

***

Nous rappelons que l'assemblée générale aura lieu le samedi 30 mai. Elle sera précédée d'un dîner au restaurant Ledoyen.

L'an dernier, les grandes compagnies de chemin de fer avaient bien voulu accorder aux membres de la *Sabretache* se rendant à l'assemblée générale des bons de demi-tarif. Cette année, les compagnies n'ont pas cru devoir donner une suite favorable à la demande que M. le Président leur avait adressée dans le même but, sept sociétaires seulement ayant demandé à profiter de cette faveur en 1907.

30 avril 1908.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

Le Gérant: RICHET.

Suresnes, Imprimerie E. PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2678.



Charles LE GRAND

Fils du Général Comte LE GRAND
Sous-Lieutenant au 13e Cuirassiers Tué en Espagne le 2 Mai 1808
D'APRÈS UN TABLEAU DU BARON GROS
appartenant à M. le Comte LE GRAND

 J. LEROY.

Le général comte Le Grand *(Suite)*

Le 30, la division leva ses cantonnements en Bavière, elle for-
it une unité compacte; on remarquait avec plaisir, dans cette
nde famille militaire, une noble émulation sans prétention et
s vanité. Le général Le Grand, après s'être assuré qu'il n'exis-
dans les rangs que des hommes valides en état de faire cam-
ne, donna les ordres de route. *(Mémoires du général vicomte Pelleport.)*

La division passa le Danube à Ratisbonne et se dirigea ensuite
la Saxe par Bayreuth et Hoff.

Bataille d'Iéna, 14 octobre 1806. — Dans la soirée du 13 oc-
re, le maréchal Soult, qui était à Géra, recevait l'ordre de
cher toute la nuit pour venir se placer en ligne et former la
ite de l'ordre de bataille de Iéna. La division Le Grand qui
it bivouaqué à Géra quitta ce poste le jour même, à quatre
res du soir; après avoir marché toute la nuit, marche pénible,
tée à chaque instant par l'artillerie à cause de l'état affreux
chemins, elle n'arriva qu'à onze heures du matin, plus fatiguée
si elle avait combattu. L'action, engagée dès la pointe du jour,
it été suspendue par l'Empereur vers neuf heures, afin d'attendre
ivée d'Augereau sur la gauche et celle de Soult sur la droite.
ès deux heures de repos, la division gravit la côte où avait eu
la bataille et suivit le corps prussien de Blücher dans sa
aite précipitée le long de l'Elbe. *(Souvenirs de guerre du
éral baron Pouget* (1), par Mme de Boisdeffre, sa fille.)

Le 16, le maréchal Soult arrivait à Gneussen; ce village défendu
l'arrière-garde de l'ennemi fut enlevé par la division Le Grand;
uit étant venue, la poursuite cessa.

Combat devant Magdebourg, 18 octobre 1806. — Le 18, le
orps poursuivant Kalkreuth, la division Le Grand se présenta
ant Magdebourg au moment où l'arrière-garde ennemie allait
trer. Cette troupe fut obligée de se jeter dans un camp
anché en dehors des murs. Après trois engagements sérieux,
8e d'infanterie de ligne réuni aux tirailleurs corses et à ceux

(1) Le général baron Pouget commanda le 26e léger, de la division
rand, de 1805 à 1809.

du Pô, la força à mettre bas les armes. Cette affaire fut menée très brusquement ; toute résistance, depuis la victoire d'Iéna, irritait les soldats et même les généraux. Le 24, les troupes du corps de Ney remplacèrent celles de Le Grand devant Magdebourg qui capitula le 8 novembre.

Après plusieurs marches forcées, soit de jour, soit de nuit, la division Le Grand, traversant Grabow, Schwerin et Wismar s'arrêta le 5 novembre, n'en pouvant plus, à dix lieues de Lübeck.

Bataille de Lübeck, 6 novembre 1806. — Le 6, Le Grand reçoit l'ordre de rallier le maréchal Bernadotte chargé de l'attaque de Lübeck où le général Blücher venait de se renfermer avec son corps d'armée. Bernadotte, sans attendre le concours de cette division, qui avait six lieues à parcourir, attaqua la place avec une grande vigueur et y pénétra après un rude combat; Le Grand arriva au moment où l'infanterie prussienne, poussée vivement par Bernadotte, allait déboucher par la porte de Müllen, il l'attaqua vivement; dans cette position désespérée, l'ennemi se jeta dans les bastions de cette partie de l'enceinte et, bientôt après il déposa les armes. Le lendemain de la prise de Lübeck, la division Le Grand se mit sous les armes pour voir défiler 30.000 Prussiens, généraux en tête, faits prisonniers de guerre, puis elle fut dirigée sur Dessau pour nettoyer la côte de la Baltique, elle prit quelques jours de repos à Wismar et revint à Berlin où elle arriva le 22 novembre. *(Souvenirs du général baron Pouget.)*

Le 24, elle fut passée en revue par l'empereur Napoléon qui compléta les cadres par des promotions et accorda six croix de la Légion d'honneur à chaque régiment. Le lendemain, la division fut dirigée sur la Pologne; elle traversa Custrin et arriva à Posen le 30.

Passage de la Vistule, décembre 1806. — Le mois suivant 17 décembre, le 4e corps leva ses cantonnements et se dirigea sur la Vistule, passa ce fleuve à Wyszogrod, prit la route de Plock et ensuite celle de Utrata. Cette marche avait pour objet de couper la retraite à l'armée de Benningsen et à celle de Buxhœwden, qui combattaient à Pultusk et à Golymin, mais les horribles boues, suites des pluies et du dégel, retardèrent ce mouvement dont on

ait un grand résultat. La division Le Grand, qui était en
·e-garde d'une journée de marche, fut arrêtée, dans la nuit du
25, par le mauvais état des chemins; le temps était horrible
bscurité profonde; elle laissa quelques hommes dans les
; Le Grand faillit y rester lui-même.

général baron Lejeune, alors chef de bataillon du génie et
de camp du major général Berthier, raconte ainsi dans ses
nirs le concours qu'il prêta à Le Grand pour l'aider à sortir
situation critique dans laquelle il se trouvait :

Dans la nuit du 28 décembre, je reçus l'ordre de faire appro-
en toute hâte la division Le Grand, pour couper la retraite à
rps qui fuyait. La neige tombait et la nuit était excessivement
; je n'avais ni guide, ni direction fixe pour traverser des bois
lis de fondrières que la gelée avait heureusement durcies à la
ce. Après trois heures de marche, j'entendis un malheureux
çais qui criait, jurait et appelait au secours; son cheval et lui-
allaient disparaître dans une tourbière, dont la glace s'était
ue sous eux. Ce ne fut pas sans peine que je m'approchai de
rsonne dont je croyais reconnaître la voix. Je demandai :
i est là ? » et l'on me répondit : « Ah ! c'est vous, Lejeune !
suis dans le plus grand péril ! mon cheval s'est enfoncé jus-
au col; je suis dans la vase jusqu'à la ceinture; je suis épuisé
mes efforts et transi de froid; aidez-moi, de grâce, à me
er de ce gouffre qui va m'engloutir. » C'était le général
rand que je cherchais; il était seul, égaré comme moi, ne
nt où retrouver sa division, et dans la position la plus
que. Ne pouvant attacher mon cheval nulle part et craignant
perdre, je lui enveloppai la tête de mon manteau et il resta
bile. J'approchai du général; mes efforts réunis aux siens
chèrent jusque sur le sol, et ensuite son cheval, dégagé du
s du cavalier, parvint à sortir de la boue; après quoi nous
châmes la division. Nous aperçumes d'abord quelques feux
s et ensuite ceux de son infanterie qui put arriver au jour sur
oint où j'étais chargé de la conduire. L'ennemi, en se reti-
, n'avait pas eu de meilleur chemin que nous, et il nous
donna, après les avoir assez longtemps défendues, plusieurs
es de canon embourbées qu'il ne pouvait enlever. »

Dans la campagne qui suivit en janvier 1807, la division dirigea sur Königsberg par Preussich-Eylau. Cette marche se dans la neige, dans laquelle on enfonçait de trois ou quatre pi et où il fallait bivouaquer.

Combat de Landsberg, 6 février 1807. — L'armée ru du général Benningsen s'arrêta le 10 février à Landsberg, d l'intention d'y passer la nuit; elle se couvrit, en conséquence, un gros détachement qui, placé sur les hauteurs de Hoff, était p tégé par une nombreuse cavalerie que culbutèrent les escadr de Murat et d'Hautpoul, mais sans pouvoir entamer sa sol infanterie. A ce moment arrivait la division Le Grand, après marche forcée; ce général fit enlever le village par un de ses ré ments, le 26e léger. Les Russes, attachant un grand prix à ce position, tentèrent un nouvel effort sur le village. Surpris, au p fort de leur lutte avec l'infanterie, par une nouvelle charge cuirassiers du général d'Hautpoul, ils battirent en retraite ap avoir perdu 2.000 hommes et abandonnant une batterie 4 pièces.

Le général Benningsen, ne se croyant pas en sûreté pour nuit à Landsberg, se retira sur Eylau pour y passer la nuit. *(So venirs du général vicomte de Pelleport.)* Dans cette journée, 26e léger se couvrit de gloire et essuya des pertes effroyables. général baron Pouget, dans ses *Souvenirs de guerre*, dit : « combat de Hoff est devenu célèbre par l'opiniâtreté de l'attaque de la défense. » Dans le récit qu'il fait de ce combat où il comma dait le régiment précité, il dit : « Dans ma préoccupation, je laissai approcher par un cavalier russe qui allait m'asséner coup de sabre derrière la tête, quand le général Le Grand, qui vit, arriva à temps pour le parer. Un de ses aides de camp tua Russe d'un coup de pistolet. »

Le 26e léger eut à ce combat 38 officiers plus ou moins griè ment blessés et 730 sous-officiers et chasseurs tués ou blessés. combat, commencé à deux heures de l'après-midi, ne cessa qu huit heures du soir.

Combat devant Eylau, 7 février 1807. — Le lendemain, d l'aube, Le Grand se porte sur Eylau avec le 26e léger précédé p les tirailleurs corses et ceux du Pô. La 2e division, command

le général Vandamme, du même corps d'armée, était déjà aux
es avec l'ennemi, qui occupait le cimetière situé près de la
. Le Grand lance les deux bataillons corses et du Pô sur la
et fait former le 26e léger en colonne par divisions à distance
eloton en attendant le succès des tirailleurs; il faisait un froid
vif qui glaçait les soldats; à huit heures et demie du soir, le
ral donna l'ordre au 26e de s'emparer de la ville, de la
sser et de placer les deux bataillons sur la route de Königsberg;
rand pénètre dans Eylau, en chasse l'ennemi, lui enlève deux
s d'artillerie et prend position en avant et un peu à gauche de
lle.

ataille d'Eylau, 8 février 1807. — Le 8, bataille d'Eylau.
cette glorieuse journée, Le Grand, formant la gauche du
s d'armée du maréchal Soult, a ordre de se maintenir sur le
qu'il occupait depuis la veille. Exposé pendant la journée
re à tout le feu des batteries russes, il conserva constamment
position importante où il fut blessé à la jambe.

a division resta sur le terrain le 9 et, le 10, elle y passa la
e de l'Empereur.

'armée se retira derrière la Passarge, le quartier impérial fut
i à Osterode, celui du 4e corps à Elbing; la division resta trois
dans ses cantonnements.

e 25 février 1808, le 4e corps occupait les cantonnements de
stadt, Mohrungen et Liebemühl. Les hostilités ne reprennent
u mois de juin suivant.

ataille d'Heilsberg, 10 et 11 juin 1807. — Le 10 juin, pen-
que les divisions Saint-Hilaire et Leval se mettaient en
vement pour tourner la gauche de l'ennemi à Heilsberg, le
ral Le Grand fut chargé de l'attaque du bois de Lawden,
i amplement de tirailleurs et sur lequel s'appuyait la droite
agration. Les tirailleurs corses, ceux du Pô et le 26e d'infante-
égère entrèrent dans le bois, soutenus par les 18e et 75e de
, divisés en autant de colonnes que de bataillons; le 105e d'in-
rie formait la réserve. Cet ordre d'attaque donna un succès
plet; néanmoins, la division ne fut maîtresse du bois qu'après
heure d'un combat très vif; elle occupa la lisière du bois du
de l'ennemi, et chercha ensuite à gagner les redoutes d'Heils-

berg, sans pouvoir y réussir, car elle se trouvait à chaque insta
enveloppée par la cavalerie ennemie, que la nôtre ne parven
pas à contenir. La division se formait en carrés et recueillait n
cavaliers conduits par les généraux Lasalle et Pajol, quand
étaient ramenés en désordre. A la fin, tous ces efforts furent co
ronnés de succès; la division Le Grand parvint aux redoutes
entra même dans l'une d'elles. Mais Benningsen, voyant le dang
fit avancer une grande partie des réserves qui occupaient Hei
berg et ordonna à la cavalerie de se précipiter en masse sur Mu
en même temps que sur la gauche de Le Grand; les attaques
l'ennemi réussirent; Murat et Le Grand furent forcés de se retir
entraînant dans leur mouvement rétrograde les divisions Sai
Hilaire et Carra Saint-Cyr. *(Pajol*, par le général de divis
comte Pajol, son fils aîné.)

A ce moment, les deux bataillons du 26e léger, menacés pa
cavalerie, se formèrent en carrés, le premier commandé par
général de brigade Ledru, le deuxième par le colonel Pouget;
maréchaux Murat, Soult; les généraux de division Le Grand
Lasalle, chargés par la garde royale prussienne, s'étaient jetés da
le carré formé par le premier bataillon. Ce bataillon laissa app
cher la cavalerie ennemie jusqu'à vingt pas, avec le plus gra
sang-froid, commença le feu au commandement et si à propos
toute cette cavalerie d'élite fut culbutée et mise en fuite. Le colo
Pouget avec l'autre bataillon s'empara d'une redoute, de 4 piè
de canon et de 2 obusiers.

Le 26e léger perdit dans ce combat 8 officiers dont le comm
dant Baudinot, du 2e bataillon, et 417 sous-officiers et soldats.
colonel Pouget fut blessé à la cuisse par un biscaïen qui tua
cheval. *(Souvenirs de guerre du général baron Pouget.)*

On se canonna jusqu'à la nuit.

Le lendemain, à la pointe du jour, les corps de Soult, de Lan
et de Murat recommencèrent le combat de la veille. Les Russes
firent pas de résistance sérieuse; aussi l'Empereur, qui diri
pendant toute la journée les têtes de colonnes, voyant que l'enne
se préparait à la retraite, ne voulut-il pas tenter une action décis
au moment où le mouvement tournant de Davout allait fa
tomber en son pouvoir les positions de Heilsberg. Le 11, au so

ult et Lannes restèrent devant Heilsberg. *(Pajol*, par le général jol, son fils aîné.)

L'ennemi se retire sur Friedland; Murat, Soult et Davout sont igés sur Königsberg; Napoléon, Lannes, Ney, Mortier et la rde marchent sur Friedland.

Combat de Königsberg, 14 juin 1807. — Le 14, Le Grand ive devant Königsberg, il dirige une partie de son infanterie ère sur le canal, à droite de la porte de Mühlen, pour occuper nnemi et, avec l'autre partie, l'attaque de front, le culbute dans fossés, franchit les remparts, entre pêle-mêle avec lui dans la ce et lui prend 4 pièces de canon. Dans la soirée du lendemain, jours à la tête de son infanterie légère, il attaque le faubourg, chasse l'ennemi qui éprouve des pertes considérables et abanıne 300 prisonniers. Le lendemain 16, la ville ouvre ses portes bientôt après, la paix de Tilsit vint mettre un terme à cette erre.

La division Le Grand, cantonnée sur la route de Tilsit, fut ssée en revue par Napoléon qui la félicita et lui distribua des compenses.

Par décret du 30 juin, l'Empereur accordait au général Le Grand e dotation de 12.049 francs de rente annuelle sur les biens du maine extraordinaire dans le duché de Varsovie.

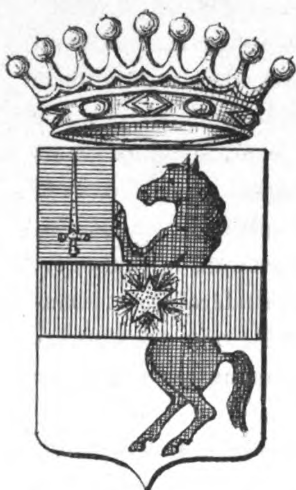
Le 1er août, la division leva le camp de Königsberg et prit ses ntonnements à Mülhausen, Elbing, Preuss-Holland.

Par décret du 23 septembre, Le Grand recevait une nouvelle tation de 5.882 francs de rente sur le Grand-livre de la dette blique.

Le 19 novembre, la division quittait la Prusse orientale pour nir cantonner sur la rive gauche de la Vistule, de Stargardt à hrung. Ce fut à ce moment que le maréchal Soult quitta le mmandement du 4e corps pour se rendre à l'armée de rtugal.

Le 21, la division s'arrête à Christbourg, durant quelques urs, pour donner le temps de préparer, sur la rive gauche de la istule, les cantonnements qu'elle allait occuper pendant un certin temps; après un séjour de dix jours, elle gagna la Vistule en ssant par Marienbourg.

Comte de l'Empire, 17 mars 1808. — L'année suivant (1808), l'Empereur, voulant de nouveau récompenser les service du général Le Grand, lui accordait, par décret du 10 mars, un troisième dotation de 30.000 francs de rente sur les biens d Westphalie et, par décret du 17 d même mois, il le créait comte de l'Em pire.



Camp de Mëwe, 20 juin 1808. — Le 20 juin, la division Le Grand s'éta blit au camp de Mëwe, sur la riv gauche de la Vistule; la troupe étai baraquée; l'instruction y fut menée sévè rement; on n'apprenait aux troupes qu'à faire avec ensemble les manœuvre indispensables sur le champ de bataille le général Le Grand dirigeait lui-même l'instruction de ses troupes. Le généra baron Pouget raconte dans ses *Souve nirs de guerre* que, le 15 août, la fête de l'Empereur fut célébré au camp :

« Un autel fut artistement et militairement construit, et l messe y fut dite par le grand vicaire de Poméranie. Toutes le troupes de la division, généraux en tête, s'y trouvèrent. Après l messe, on exécuta des manœuvres où l'artillerie et la mousqueteri se firent entendre, puis on fit aux troupes une distribution de vi et double ration de vivres. Le général Le Grand avait fait cons truire dans le jardin attenant à sa maison une immense tent recouverte en coutil tapissée en dehors de verdure et au dedan de trophées, dans laquelle il fit servir un très beau dîner auquel i avait convié tous les officiers généraux et autres de tous grades il y avait aussi un grand nombre de personnages prussiens e polonais et quelques dames. La santé de l'Empereur y fut porté avec enthousiasme; la musique de tous les corps se fit alternative ment entendre. Le dîner fut suivi d'un bal où toutes les jolie femmes des environs se montrèrent; il y avait aussi bal au camp tout respirait la joie et la concorde; un temps magnifique favorisa cette belle journée. »

Dans le courant de cette année, Le Grand reçut l'empereur Alexandre de Russie à l'aller à Erfürth et au retour dans ses États, ainsi que son frère le grand-duc Constantin.

En novembre, la division reçoit l'ordre de lever le camp de Mëwe et de se porter sur la rive gauche du Rhin; elle se rend à Ochsenfürth, sur la rive gauche du Mein; puis à Custrin, Löbus, Mülrose; le 25, elle traverse l'Elbe pour gagner Torgau, Eulenberg, Leipsig, Weimar, Erfürth. Le 3 décembre, elle est à Arnstadt, le 9 à Kiesingen et, le 10, elle arrive à Ochsenfürth (duché de Wurtzbourg), où elle séjourne quinze jours. Le 26, elle se rend à Oppenheim, en passant par Mayence, puis Francfort et arrive à Metz. Dans cette dernière ville, Le Grand reçut de ses compatriotes un accueil d'estime bien mérité, dit le général vicomte de Pelleport dans ses *Mémoires*. Cet officier qui servait comme colonel du 18e d'infanterie sous les ordres du général Le Grand, de 1805 à 1809, avait conservé un véritable culte pour son ancien chef. « Si bienveillant, dit-il, pour ses inférieurs, Le Grand a été l'un des généraux les plus sérieux de nos armées; c'est avec vénération que je vais, lorsque je suis à Paris, visiter sa tombe au Panthéon. Jamais militaire ne reçut un honneur plus mérité. »

Armée d'Allemagne, mars 1809. — Une nouvelle guerre éclate avec l'Autriche en mars 1809. La division Le Grand, qui entre dans la composition du 4e corps de l'armée d'Allemagne, sous les ordres du maréchal Masséna, duc de Rivoli, remplaçant le maréchal Soult parti en Portugal, quitte Metz, le 8 mars, pour se rendre à Strasbourg où elle passe le Rhin, le 15; elle arrive le 23 à Ulm point de concentration du corps d'armée. Cette division, qui constituait la 1re du corps d'armée, était formée d'une brigade comprenant le 18e d'infanterie de ligne et le 26e d'infanterie légère avec 12 pièces de canon, sous les ordres du général Ledru; son effectif était de 3.826 hommes; l'autre brigade, composée des troupes de S. A. R. le grand-duc de Bade, qui était commandée par le général badois Harrant, comprenait les 1er, 2e, 3e d'infanterie de ligne, un bataillon d'infanterie légère et 12 pièces d'artillerie; son effectif était de 6.040 hommes. Effectif total de la division: 9.866 hommes et 283 chevaux.

La division cantonna, le 24, dans les villages situés sur la rive

gauche de la Gunz, puis ensuite dans le bailliage de Turkeim; l
12 avril, elle se porta sur Landsberg et, de là, vint occuper de
villages sur la rive droite de la Lech. A la nouvelle des incursion
des Autrichiens sur le territoire des alliés, elle rentra dans le bail
liage de Turkeim. Le 28, passant par Augsbourg, elle vint occuper
après une marche de trente-deux heures, les hauteurs situées au
environs et à l'est de Pfaffenhofen; l'ennemi s'étant retiré, aprè
quelques affaires de cavalerie, la division se dirigea, le 20, pa
Freinsinger et Moosbourg sur Landshut. Le 22, elle suivait l
route de Straubing, lorsqu'une canonnade se faisant entendre su
la gauche, elle prit celle de Ratisbonne et arriva vers deux heure
du matin à Degolfsheim. Elle marcha le lendemain sur Straubin
et, continuant sa route les 24 et 25 en passant par Platting e
Wilshofen, elle arriva le 26 devant Schärding.

Combat de Schärding, 26 avril 1809. — Cette ville, situé
sur la rive droite de l'Inn et dont le pont avait été coupé, étai
défendue par 6.000 Autrichiens, arrière-garde du général Hiller
Après un combat de plusieurs heures qui causa un vaste incendie
l'ennemi se retira. Dans la nuit, Le Grand fit passer la rivière, à
l'aide de quelques bateaux, aux voltigeurs des 18e et 26e régiments
pour protéger la construction du pont.

Le maréchal duc de Rivoli au major général.

Passau, 26 avril 1809.

« Je suis arrivé à Passau à une heure après-midi avec mon avant-garde. L'ennemi s'est retiré à mon approche. La division Le Grand a été détachée sur Schärding, à l'embranchement des routes, à Furstengeel, avec trois régiments de cavalerie. Je reçois à l'instant son rapport qui m'annonce qu'il est arrivé sur la rive gauche devant Schärding, que le pont est détruit et que, comme les piles sont en maçonnerie, il croit pouvoir le faire rétablir dans la nuit. Il a trouvé sur la rive droite un camp de 6.000 hommes qu'il a mis en désordre avec quelques coups de canon et qui ont pris la route de Lintz.

« J'espère que le pont de Passau sera réparé demain matin. Je me porterai de très bonne heure sur Schärding pour faire ma jonction avec le général Le Grand et chercher l'ennemi.

« MASSÉNA. »

Le maréchal duc de Rivoli au major général.

Schärding, 27 avril 1809, 2 heures 1/2.

« Je suis arrivé à Schärding avec mon avant-garde ; mes roupes y sont réunies depuis deux heures. Le pont que l'ennemi ıvait coupé vient d'être rétabli de manière que la division Le Grand est disposée sur les deux rives.

« La ville de Schärding est presque réduite en cendres. L'ennemi, à l'arrivée du général Le Grand, a placé des batteries lans la ville et sur les bords de l'Inn et a fait un feu terrible sur ıos troupes ; le général Le Grand a fait tirer des obus pour les lébusquer et pouvoir faire travailler à la réparation du pont ; l'incendie s'est mis dans la ville...

« MASSÉNA. »

Le 1er mai, on passa sur la rive droite et l'on prit la route de Vienne.

Bataille d'Ebersberg, 3 mai 1809. — Le 3, après une marche rapide, Le Grand arrive, à une heure après-midi, devant Ebersberg occupé par les Autrichiens. Cette ville qui n'est accessible que par un pont très long est bâtie sur une hauteur escarpée, sur la rive droite de la Traun, et se trouve dominée par un château que défendait un corps nombreux d'infanterie d'élite. La position de l'ennemi était formidable, elle dominait toute la vallée ; il fallait pour arriver jusqu'à lui, traverser la Traun sur un pont long de 200 toises, s'emparer du bourg et du château.

La division Claparède avait pénétré dans la ville, après avoir passé le pont, malgré les plus grands obstacles ; mais, accablée de tous côtés par le feu de l'ennemi, elle se maintenait à peine, étant très affaiblie. Les Autrichiens, qui sentaient l'importance de ce poste, reviennent plus nombreux, ce qui leur était facile, puisqu'ils étaient 36.000 contre 7 ou 8.000 ; ils fondent en masse sur le château et en éloignent les Français. L'avantage va rester au nombre et les troupes de Claparède vont être précipitées dans la Traun, quand, par bonheur, la division Le Grand apparaît précédée de son intrépide général. Celui-ci, toujours calme et fier dans le danger, et portant sur sa mâle et belle figure l'expression de ses qualités guerrières *(Thiers)*, arrive à la tête de deux

régiments, le 26e d'infanterie légère et le 18e de ligne, de la brigade Ledru. Il s'engage sur le pont encombré de morts et de blessés, son cheval est tué sous lui ; enfin le pont est traversé, malgré les efforts des Autrichiens retranchés le long du fleuve ainsi que dans les maisons et malgré l'artillerie du château; au delà, on rencontre un nouvel encombrement de combattants refoulés qui se retirent, ou de blessés qu'on emporte. C'est dans cette occasion que le général Le Grand répondit à un aide de camp voulant lui donner des indications : « Je ne vous demande pas de conseils, lui dit-il, mais de la place pour ma division. » *(Souvenirs du général vicomte de Pelleport.)* On se range et il s'avance, l'un de ses régiments, « tirailleurs badois » à droite, pour déborder les Autrichiens ; un autre au centre, par la grande rue de la ville. La division Claparède est dégagée. Le Grand s'attaque ensuite au château et y monte sous un feu meurtrier avec la brigade Ledru. Il fait abattre la porte à coups de hache par ses sapeurs, pénètre dans l'intérieur et passe par les armes tout ce qu'on y trouve. Dès ce moment, Ebersberg est à nous, mais c'est un monceau de ruines fumantes. *(Thiers.)* L'ennemi est poursuivi jusqu'à Saint-Florian.

Le général comte Le Grand à Monsieur le maréchal duc de Rivoli.

Ebersberg, le 3 mai 1809.

« Monsieur le maréchal,

« Conformément à vos intentions, je me suis porté sur Ebersberg avec ma division, j'ai fait de suite attaquer le château par le 26e d'infanterie légère; l'ennemi l'occupait avec des forces assez considérables. Quatre cents hommes y furent faits prisonniers et beaucoup de blessés. Pendant cette attaque, le 18e de ligne a traversé la ville se portant sur la route d'Enns, pour débusquer l'ennemi des vergers, d'où il était sur le point de rentrer en ville. Il en fut vigoureusement repoussé avec perte, et il eut environ deux cents hommes faits prisonniers. Le bataillon des tirailleurs badois a longé la rive droite de la Traun, pendant qu'un bataillon du 18e remontait la rive gauche, pour tourner la ville du côté de la route de Wels, où l'ennemi occupait déjà les premières maisons. Il fut repoussé sur tous les points jusqu'à la crête des montagnes, ce qui l'a décidé à effectuer sa retraite. Il a été suivi par deux

bataillons et des voltigeurs de différents régiments, jusqu'au débouché du bois où on lui a fait des prisonniers qui, avec les six cents pris au château et en avant de la ville, forment douze cents prisonniers et plus; à chaque instant il en arrive encore.

« En vous rendant un compte exact de la conduite des troupes, je ne puis vous laisser ignorer la manière dont le général Ledru, secondé par le colonel Pouget et le chef de bataillon Baudinot, a fait l'attaque du château. Ce général a pénétré de vive force et par une attaque brusque dans le château avec le 26ᵉ, il y a fait les six cents prisonniers dont je vous ai parlé. Le colonel du 18ᵉ régiment, les officiers supérieurs et plusieurs autres, dont je vous ferai connaître les noms incessamment, se sont bien conduits. Le 26ᵉ régiment a perdu, tant en tués qu'en blessés, environ quatre cents hommes; le 18ᵉ a perdu à peu près deux cents hommes.

« Je porte dans ce moment ma division dans la position en avant du bois, sur la route d'Enns, afin d'être plus à portée d'observer l'ennemi et de garder ce débouché qui est très important.

« Le général de division comte LE GRAND. »

« *P.-S.* — J'ai appris avec peine que des personnes ont dit à Votre Excellence que les régiments badois avaient fait un mouvement rétrograde. Cela fut fait par mon ordre, pour laisser sortir d'Ebersberg les caissons de munitions qui étaient sur le point de sauter. »

Cinquième Bulletin de la Grande Armée, daté d'Enns le 4 mai 1809. — « ... Le général de division Le Grand, avec le 26ᵉ régiment d'infanterie légère et le 18ᵉ de ligne se porte sur le château que l'ennemi avait fait occuper par 800 hommes. Les sapeurs enfoncèrent les portes et l'incendie ayant gagné le château, tout ce qu'il renfermait y périt. »

Rapport du maréchal Masséna à l'Empereur, 5 mai 1809. — « ... Le 3, le corps d'armée se mit en marche pour Lintz. J'y suis arrivé vers les dix heures du matin avec l'avant-garde. Les rapports reçus m'annonçaient que l'ennemi se retirait vers le pont d'Ebersberg. Je donnai ordre au général Marulaz, commandant la

cavalerie légère, de se porter en avant, et à l'avant-garde du général Claparède, de la suivre. J'y arrivai en même temps. L'ennemi avait quelque cavalerie dans la plaine et de l'infanterie dans les bois. La cavalerie fut chargée et poursuivie par le général Marulaz. Je fis attaquer le bois par la brigade Coëhorn, le tout s'exécuta avec beaucoup de vigueur et l'ennemi fut chassé. Lorsque le général Marulaz continuait à charger l'ennemi et au moment où il entrait dans le village Sud-Est, le maréchal Bessières y arriva avec le général Piré par la route de Wels. Le général Coëhorn trouva une grande résistance sur le pont, l'ennemi y avait un obusier, mais les braves de la brigade Coëhorn, sans calculer le nombre d'ennemis qui le défendaient ni les dangers qu'un pont d'une si grande longueur présentait, s'y lancèrent au pas de charge. Le pont fut pris, l'ennemi poursuivi dans les rues.

« Lorsque la brigade du général Coëhorn y arriva en entier, l'affaire devint générale, Les Autrichiens furent poursuivis; ils se réfugièrent dans le château qui était préparé d'avance pour faire une vigoureuse défense. Ils gagnèrent les hauteurs qui commandaient le pont, et bordèrent toute la rive droite de la Traun d'infanterie et d'artillerie. Le général Coëhorn les poursuivait avec avantage; mais il était très inférieur en nombre, puisqu'on estimait que les forces de l'ennemi étaient de 40.000 à 50.000 hommes. La 2e brigade, commandée par le général Lesuire, eut donc ordre de passer le pont et de prendre part à l'action. La brigade Ficatier arriva ensuite; je lui ordonnai de suivre la 2e et de passer le pont. Par le moyen de ces renforts, que la 1re brigade avait reçus, l'ennemi fut chassé du château et des hauteurs. Le général Hiller, qui commandait l'armée ennemie, connaissant l'importance de la conservation du pont et des positions qu'il venait de perdre, fit arriver des renforts de troupes fraîches qu'il faisait relever successivement par d'autres, et obligea les nôtres à lui céder le château et les hauteurs. Quinze pièces de canon étaient en batterie pour battre le pont et la plaine. Je ne perdis pas un instant; j'en fis placer vingt sur les points les plus avantageux, et j'envoyai l'ordre à la division Le Grand d'arriver en toute hâte, m'apercevant que la division Claparède avait déjà beaucoup perdu et n'était plus à même, sans renfort, de résister au secours que

vait successivement l'ennemi. La canonnade fut terrible de et d'autre; mais enfin, il fallait de l'infanterie pour décider ire.

Le 26e d'infanterie légère et le 18e de ligne, à la tête desquels ent le général de division Le Grand et le général de brigade ru, arrivèrent; je leur donnai l'ordre de passer le pont, en crivant au général Le Grand de diriger un régiment sur la te, où l'ennemi réunissait beaucoup de forces. Le général Grand exécuta mes ordres avec infiniment de précision. Ces x régiments changèrent en moins d'une demi-heure l'affaire à e avantage. La victoire fut fidèle aux Aigles de Sa Majesté et nemi chassé de toutes ses positions fut poursuivi à plus d'une e et demie sans pouvoir se rallier. Si un accident, qui n'arrive heureusement que trop souvent, n'eût mis le feu dans le village, avalerie légère aurait passé le pont et achevé la perte de l'armée général Hiller; mais il fallut penser à éteindre le feu des mais qui avoisinaient le pont pour le préserver d'un incendie : le éral Pernety, de l'artillerie du corps d'armée; le colonel Aubry, chef d'état-major, et le colonel Hayelle, du génie, accoururent s les premières maisons incendiées, firent ôter les madriers du t qui avoisinaient la porte pour les garantir des flammes, et, que la brigade badoise pût continuer de passer la Traun, les éraux et officiers établirent un passage au moyen de planches; rs l'infanterie continua de filer et de se porter sur le plateau que nemi se disposait à reprendre. Les généraux Claparède et Le and réunirent leurs divisions afin d'en imposer à l'ennemi. Le éral Le Grand, au commencement de l'action, avait fait passer pont au 19e de chasseurs; ce général en fait le plus grand éloge, is, lorsque les flammes eurent embrasé la ville, ce régiment fut ligé de le repasser.

« MASSÉNA. »

(Archives du prince d'Essling.)

Cette bataille d'Ebersberg a été fortement critiquée; on a proché au maréchal Masséna d'avoir commis une grande prudence en attaquant Ebersberg bien qu'il fût défendu par .000 hommes appuyés à un château fort. Cette attaque devenait utile, puisque, avant qu'elle eût commencé, le corps du maréchal

Lannes avait passé la Traun à cinq lieues au-dessus d'Ebersberg et marchait pour prendre les Autrichiens par derrière. Ceux-ci se fussent certainement retirés le jour même à notre approche, san que Masséna perdît un seul homme. Il attaqua donc pour passer dit le général baron Marbot dans ses *Mémoires*, une rivière déj passée ; il réussit, mais il eut plus de mille soldats tués et deu mille blessés. L'Empereur blâma ce déplorable abus de sang de hommes. Napoléon se rendit de Wels à Ebersberg par la riv droite, ce qui prouva que la route était parfaitement libre. Arriv sur le champ de bataille, la vue de ce grand nombre d'hommes, s inutilement tués, le navra de douleur ; il s'éloigna et ne vit per sonne de la soirée ! Il ne voulut point séjourner dans Ebersberg dit Thiers, dans son *Histoire de l'Empire*, et s'établit en dehors au milieu de sa Garde. Si tout autre que Masséna se fût permis d faire, sans ordre, une attaque aussi imprudente, il eût probable ment été renvoyé sur les derrières ; mais c'était Masséna, l'enfan chéri de la victoire, et l'Empereur crut devoir se borner à quelque sévères observations. Celui-ci, pour s'excuser, disait que le 40.000 Autrichiens qui défendaient Ebersberg, sous les ordres d général Hiller, ayant non loin de leur droite un pont sur l Danube, à Monthausen, il était à craindre que, si l'on n'eû promptement attaqué ce corps, sans attendre l'arrivée des troupe qui le tournaient par Wels, le général Hiller ne passât le Danube e n'allât se joindre au prince Charles sur la rive gauche. *(Mémoire du général baron de Marbot.)*

Le 4 mai, la division Le Grand fut passée en revue par Napoléon Il donna la croix de la Légion d'honneur au caporal sapeur Hatti qui avait donné le premier coup de hache à la porte du châtea d'Ebersberg ; nomma baron, avec 4.000 francs de rente en dotation le lieutenant de voltigeur Guyot ; le carabinier Bayonnette, désign comme le plus brave soldat, fut nommé chevalier de la Légio d'honneur avec 1.500 francs de rente en dotation.

La division séjourna dans cette position le 4 et le 5 et fut ensuit dirigée par Enns et Amstetten sur Vienne où elle arriva le 15 ma et bivouaqua au Prater.

Le 18, à dix heures du soir, elle se mettait en marche et vena camper devant Ebersdorf, excepté les tirailleurs badois, l

t 2e régiments de ligne badois, qui furent détachés avec quatre es d'artillerie, sous les ordres du général Lauriston, pour r à la poursuite des brigands et des détachements ennemis, s les montagnes aux environs de Baden.

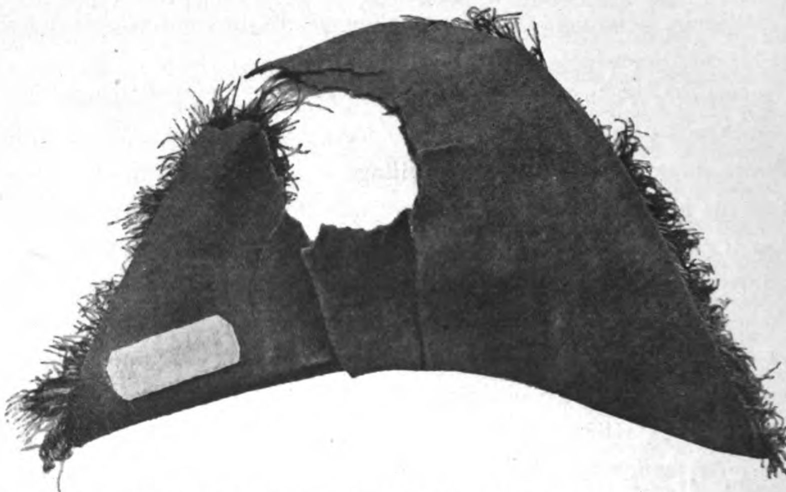
Le 20, à onze heures du matin, la division quitte Ebersdorf; e journée et une partie de la nuit suivante furent employées à ser les divers ponts jetés sur le Danube; à minuit, la division, posée des 26e léger, 18e de ligne et 3e de ligne badois, ainsi que illerie, déboucha dans la plaine entre Essling et Gross-Aspern ivouaqua adossée au bois.

Bataille d'Essling, 21 et 22 mai 1809. — Le lendemain, dès 4 heures du matin, elle s'avança sur Essling et prit position, la ite dans la direction de ce village et la gauche dans la direc- du bouquet de bois qui forme une île près de Gross-Aspern. division se repose quelques heures dans cette position et, à tre heures du soir, Le Grand a ordre de s'emparer de Gross- ern, position importante occupée par des forces considérables que la division Molitor, accablée de fatigue par une lutte de 4 heures, va être obligée d'abandonner. Il s'agissait de s'em- er de ce village et de le défendre à tout prix pour empêcher mée française d'être tournée par la droite de l'armée autri- nne. L'héroïque Le Grand, suivi du 26e léger et du 3e régiment ois, ces mêmes régiments avec lesquels il avait enlevé Ebers- g, vient au secours de Molitor épuisé; traverse au pas de charge rande rue d'Aspern, refoule les troupes de Bellegarde à l'autre émité du village et oblige le général Vacquand à s'enfermer s l'église. Cependant, attaqué avec avantage par un ennemi érieur, il est forcé de céder la partie haute du bourg, malgré oncours d'une brigade de la 2e division que lui avait envoyée luc de Rivoli, mais il se concentre dans la partie basse où il se intient toute la nuit. Au début du combat, le brave colonel Pouget, 26 léger, eut la moitié du pied gauche enlevé par un boulet.

Le lendemain 22, l'attaque recommença à cinq heures du tin; le 26e léger et le 3e régiment badois, suivis de la brigade de 2e division, traversèrent de nouveau Gross-Aspern; le 18e de ne fut dirigé sur la droite où il prit à l'ennemi une batterie de pièces d'artillerie. Pendant ce temps, la colonne qui se portait

en avant du bourg, sur le cimetière, tua beaucoup de monde à l'ennemi et lui fit six cents prisonniers. Le Grand avait reconquis ses positions de la veille.

Dans cette bataille où sa division combattit, sans relâche, pendant trente-neuf heures consécutives, tous les officiers de l'état-major de Le Grand furent blessés et plusieurs eurent leurs chevaux tués. Il reçut dix contusions et eut deux chevaux tués sous lui. Le



Chapeau que portait le général comte Le Grand à la bataille d'Essling (1).

général vicomte de Pelleport dit dans ses *Mémoires* : « ... On le voyait partout, l'épée à la main, son chapeau traversé par un obus, il dominait ses troupes par sa haute taille et son admirable contenance » (2).

Dixième bulletin de l'armée d'Allemagne, daté d'Ebersdorf, le 23 mai 1809.

« ... Le général Le Grand s'est fait remarquer par ce sang-froid et cette intrépidité qui le distinguent. »

---

(1) L'étiquette placée sur le chapeau porte l'inscription : « Bataille d'Essling, 22 may 1809 ».

(2) Le général Le Grand était un très bel homme de taille et de figure, il avait cinq pieds six pouces, large d'épaules; jusqu'à la fin de sa vie, il conserva la mode du Premier Empire, portant les favoris et pas de moustaches. Ses cheveux étaient blonds, ses yeux bleus.

.e 23, à deux heures du matin, Le Grand recevait l'ordre de ter sa position. Il le fit très lentement afin de ne laisser per-ie en arrière et pour empêcher l'ennemi de nous suivre de trop . Il repassa le pont et rejoignit dans l'île de Lobau les troupes orps d'armée. La division campa dans l'île jusqu'au 29 juin.

RAPPORTS DU GÉNÉRAL BECKER (1)
du 20 au 22 mai 1809.

Rapport du 20 mai.

Tout le corps passa dans la journée du 20 dans la grande île Danube et se dirigea sur la rive gauche du fleuve où il prit tion, appuyant sa droite au village d'Essling et sa gauche à i d'Aspern.

L'ennemi n'ayant opposé aucune résistance à la construction pont et à la marche de M. le maréchal duc de Rivoli, le pas-s'est effectué avec autant d'ordre que de célérité. »

Rapport du 21 mai.

Les reconnaissances ayant rapporté à M. le maréchal duc de oli que l'ennemi avançait avec des forces considérables sur la te de Vienne à Presbourg, S. E. employa la matinée à rectifier iblissement de son corps d'armée, en formant son ordre de iille. La division Boudet fut chargée de protéger, à sa droite, mouvements de la cavalerie et d'occuper en force le village ssling.

« La division Carra Saint-Cyr garda le centre de la ligne; la ision Molitor la gauche, ayant un régiment au débouché du vil-e d'Aspern et la division Le Grand fut placée provisoirement seconde ligne.

« Les troupes restèrent dans cette attitude jusqu'à trois heures soir; alors s'engagea un combat sérieux aux deux extrémités la ligne et une forte canonnade au centre. M. le duc d'Istrie nt chargé de la défense de la droite avec la cavalerie et la divi-n Boudet, M. le maréchal duc de Rivoli, porta son attention s sa gauche, qui était le point le plus important à garder et

(1) Le général Becker, chef d'état-major du maréchal Masséna.

contre lequel l'ennemi dirigea tous ses efforts. Cette position devin
en effet le théâtre du carnage. La division Molitor repoussa
diverses reprises les colonnes ennemies, protégées par une nom
breuse artillerie, avançant pour s'emparer du village.

« Après trois heures de combat durant lesquels tous les régi
ments de la division Molitor furent successivement engagés
M. le maréchal fit avancer la division Le Grand qui prit part
l'action et resta en possession du village. La nuit fit cesser l
combat sans terminer les fusillades partielles qui en se prolon
geant entre les postes avancés, ne mirent aucun intervalle entr
les journées du 21 et du 22, puisque le combat recommença à troi
heures du matin à la gauche et devint bientôt après général su
toute la ligne. »

Rapport du 22 mai.

« La division Molitor ayant considérablement souffert de l
journée du 21, M. le maréchal la fit mettre en réserve et la charge
de la défense d'une île conduisant au village d'Aspern, dan
laquelle l'ennemi avait poussé des forces pour tourner notr
gauche et cheminer vers le pont : cette précaution de M. le maré
chal rendit nuls les efforts de l'ennemi sur ce point, et protégea l
conservation du village que l'ennemi attaquait successivemen
avec des troupes fraîches au prix des plus grands sacrifices. Dan
cet état de choses, M. le maréchal reconnut la nécessité de ren
forcer sa gauche, l'ennemi ayant montré toutes ses forces sur un
ligne immense dont les extrémités appuyaient au Danube, e
arrière des villages d'Aspern et d'Essling. L'attaque devint alor
générale, une partie du centre et toute la gauche étant défendue
par le 4e corps. M. le maréchal renforça la division Le Grand pa
celle du général Carra Saint-Cyr, tant pour lier ses opération
avec celles du général Oudinot, que pour conserver l'extrêm
gauche constamment attaquée par des forces supérieures. C'es
dans cet ordre que commença le combat du 22.

« La division Boudet resta à la droite, pour la défense du vil
lage d'Essling, aux ordres de M. le maréchal duc de Montebello, e
les opérations du corps d'armée furent appuyées par la divisio
Tharreau, qui marchait vers la droite du village d'Aspern, tandi

les divisions Le Grand et Carra Saint-Cyr pénétraient au
tre et à la gauche, pour déloger l'ennemi de sa position. Dans
nouvement effectué au pas de charge, on fit beaucoup de mal à
nemi qui, indépendamment d'un grand nombre d'hommes tués,
dit 600 à 700 prisonniers, onze officiers et cinq pièces de
on. Cet effort de courage était nécessaire pour assurer la con-
vation de la gauche, contre laquelle l'ennemi dirigeait vaine-
it les principales forces de son armée. Il fit de nouvelles tenta-
s pour se rendre maître du village; mais ni la supériorité de
forces ni le feu continuel de sa nombreuse artillerie ne purent
anler l'opiniâtreté des soldats français à défendre un point qui
t devenu le pivot des opérations de l'armée.

« Pendant que les divisions Le Grand et Carra Saint-Cyr fai-
nt des prodiges dans l'importante position qu'elles étaient
rgées de conserver, la division Molitor luttait avec avantage
tre les troupes ennemies pénétrées dans l'île pour déborder le
age et arriver sur les derrières du corps d'armée. La position
la division Molitor protégeait à la fois la conservation du pont
es autres divisions dans la possession du village d'Aspern. La
rnée se termina ainsi à l'avantage du corps d'armée qui, malgré
infériorité en hommes et en artillerie et sans le secours de la
alerie qui manœuvra constamment à la droite, conserva toutes
positions et resta maître de son champ de bataille, après avoir
, sans réciprocité, 700 à 800 prisonniers et enlevé cinq pièces
canon. M. le maréchal duc de Rivoli, chargé du commandement
chef, fit couvrir par son corps d'armée le passage des autres
isions dans la grande île; le mouvement s'effectua avec beau-
ıp d'ordre et le 23, à sept heures du matin, toute l'armée se
uvait dans la grande île. »

Au quartier-général de l'île de Lobau, le 23 mai 1809.

*Certifié véritable par le général de division chef de l'état-major
néral.* *Signé :* BECKER.

Ile de Lobau, le 24 mai 1809.

Le général Le Grand à S. E. le duc de Rivoli.

« J'ai adressé à votre chef d'état-major, ce matin, les différents
ıts qui m'ont été demandés par l'ordre d'hier. Dans le nombre

des blessés se trouvent les colonels Pouget, du 26e régiment d'in- fanterie légère, et Ravier, commandant le 18e de ligne. Le premie a eu un pied emporté, ce qui le met dans l'impossibilité de com mander son régiment de longtemps ; le deuxième ayant eu l cuisse traversée d'un biscaïen se voit également dans l'impossibi lité de reparaître bientôt à son régiment. Je propose en consé quence à Votre Excellence de nommer colonel, pour commande le 18e, le chef de bataillon Baudinot, du 26e d'infanterie légère ; e pour commander le 26e je propose le capitaine Nemont, du 18e. Ce officiers méritent beaucoup tant par leur zèle, talent et bravoure la récompense que je sollicite pour eux. J'espère, Monsieur l maréchal, que les propositions que j'ai l'honneur de vous fair obtiendront votre approbation et que vous voudrez bien les pré senter à Sa Majesté afin que les emplois soient remplis dans l plus court délai. « Comte Le Grand. »

Le 30 juin, Le Grand est chargé de la fausse attaque faite su Essling. Dès cinq heures du soir, la division, placée près du ren trant qui avait servi au premier passage, jeta un pont de bateau et se porta sur la rive gauche du Danube. Cette opération s'exécut en très peu de temps. Les postes ennemis furent repoussés Le Grand établit la brigade Ledru : 26e léger et 18e de ligne, dan un petit bois qui couvrait le débouché et laissa sa 2e brigade, com posée des troupes alliées, au passage, pour lui servir de réserve e construire en même temps une tête de pont. Le général Ledru, e se rendant à la position qui lui avait été assignée, fut blessé d'un balle au cou, ce qui le mit dans la nécessité de se retirer sur le derrières de l'armée. Ces positions furent conservées jusqu'a 5 juillet. Dans la nuit du 4 au 5, l'ennemi, trompé, crut que tout l'armée débouchait sur ce point et dirigea de ce côté tout le feu de s formidable artillerie. La division dut repousser plusieurs reconnais sances ennemies fort curieuses de savoir ce qui se passait derrièr elle. Le 5, à six heures du matin, sur l'ordre de Masséna, la divisio quitta ses positions, rentra dans l'île de Lobau, s'arrêta une demi heure pour prendre une ration de pain et des cartouches, y rallia le 1er et 2e régiments ainsi que les tirailleurs badois et en sortit de suit pour repasser le Danube sur le pont qui avait déjà servi au 4e corps

Bataille de Wagram, 6 juillet 1809. — Le 6, bataille de
igram. Dès cinq heures du matin, la division quitta sa position
la veille et marcha en colonnes serrées sur Neusiedel; arrivée
e village, Le Grand lui fit exécuter un quart de conversion à
iche et elle se trouva en face d'Aderklaa et de Deutsch-Wagram,
int en première ligne le prince de Pontecorvo. Les régiments
léployèrent en colonnes, à distance entière, sur les divisions du
tre, afin d'être prêts à se porter en avant pour résister à l'effort
l'ennemi qui avait repoussé les divisions Saint-Cyr et Molitor
s'étaient portées sur Wagram. Le flanc gauche de la division
it couvert par l'artillerie. Dans ce mouvement, la division souf-
beaucoup, particulièrement le 3e bataillon du 18e de ligne et
troupes badoises, la droite de l'ennemi ayant débordé forte-
nt sa gauche. La division resta dans cette position jusqu'au
ssage des 2e et 4e divisions qui faisaient leur retraite sur Ebers-
rf. Immédiatement après, Le Grand reçut l'ordre de se porter
Gross-Aspern, mais l'ennemi, qui avait renforcé cette position,
ır attaquer nos ponts, l'empêcha d'y arriver; s'apercevant alors
une des principales redoutes et les haies d'Essling étaient
rnies de troupes, il se dirigea rapidement sur ces points pour
en chasser. Se mettant à la tête dés 26e léger et 18e de ligne, il
ousque les Autrichiens et les oblige d'abandonner la redoute où
eur fait 400 prisonniers, tourne tous leurs ouvrages et les force
e retirer sur Gross-Aspern. *(Rapport du général Le Grand au
iréchal Masséna.)* Par suite de cette opération, la division
udet, se trouvant dégagée, se réunit à celle de Le Grand; Carra
nt-Cyr arrivait d'un autre côté. Masséna, ayant toutes ses
upes sous la main, forma ses colonnes d'attaque et aborda
ement l'ennemi dont les forces diminuaient déjà; il se
igea sur Léopoldau, culbutant tout ce qui s'opposait à sa
rche. La division s'arrêta un moment pour se réunir et
Grand reçut l'ordre, bientôt après, du maréchal Masséna,
marcher sur Kagran, à hauteur des autres troupes du
corps; il avait à sa droite une division de cuirassiers.
rivée près de ce village, la division bivouaqua et deux
taillons furent détachés pour couvrir le quartier général du
rps d'armée.

Combat de Korneubourg, 7 juillet 1809. — Le 7 juillet, l
4e corps poursuit l'ennemi sur la route de Znaïm; la divisio
Le Grand forme la tête, et atteint son arrière-garde, composé
du corps d'armée du général Klenau, à Korneubourg qu'il ve
défendre. En un instant, cette ville entourée de murs, e
tournée par les voltigeurs des 26e léger et 18e de ligne et l
bataillon de chasseurs badois, qui s'en emparent, tuant et blessa
un grand nombre d'hommes et faisant 400 prisonniers. La divisio
prend position en avant de la ville, laissant un régiment e
arrière comme réserve, pendant que les escadrons du génér
Bruyère poursuivent la cavalerie ennemie.

Combat de Stokrau, 8 juillet 1809. — Le lendemain 8, l
division se remet en marche, se dirigeant sur Stokrau; l'ennem
occupait les hauteurs de l'autre côté du ravin. La cavalerie légè
du corps d'armée, voyant venir une colonne, avait passé le rav
et commencé son attaque, suivie par la division de cuirassie
commandée par le général Saint-Sulpice, pendant que Le Gran
suivait la grande route de Stokrau. A peine arrivé dans le fa
bourg, il vit la cavalerie légère qui avait attaqué trop précipitam
ment, ramenée vigoureusement par les hussards ennemis; L
Grand fit avancer immédiatement le 26e léger qui, traversan
Stokrau, les repoussa vivement. La division s'établit en avant d
village, gardant les routes de Znaïm et de Bohême et bivouaqu
dans cette position.

Combat de Schallersdorf ou d'Hollabrünn, 9 juillet 1809.—
Le 9, l'arrière-garde de l'ennemi, commandée par le prince d
Reuss, s'arrête à Hollabrünn et place avantageusement une nom
breuse artillerie sur les hauteurs qui dominent cette ville dan
laquelle elle se retranche.

Le maréchal Masséna, en arrivant au pont de Schallersdor
sur la Thaya, le trouve barricadé; il donne l'ordre au génér
Le Grand de s'en emparer; celui-ci, conduisant ses soldats au fe
avec sa valeur accoutumée, aborda l'obstacle de front avec l
18e de ligne, le 26e léger dans les vignes à droite, les Badois
gauche, pendant que l'artillerie de Masséna le prenait en enfilad
L'ennemi oppose une vigoureuse résistance et après une fusillad
très vive et plusieurs charges à la baïonnette, le pont est franch

Grand s'engage dans le village allongé de Schallersdorf, s'em-
e des premières maisons, mais l'ennemi les reprend; une nou-
le attaque nous les livre; cependant l'ennemi favorisé par de
nes positions et très supérieur en nombre, oblige Le Grand à
tter la position du village acquise. Il la reprend à l'entrée de la
t; l'ennemi occupe toujours le débouché du village sur la route
Znaïm qu'il ne quitte que le lendemain avant le jour.

Dans cette journée, la division perdit 300 hommes, l'ennemi fit
perte considérable; la terre était couverte de ses morts et de
blessés. *(Rapport du général Le Grand au duc de Rivoli.)*

Le 10, vers trois heures du matin, le général Le Grand, ayant
sé le duc de Rivoli que l'ennemi opérait sa retraite sur Znaïm,
dernier lui donnait l'ordre de suivre son mouvement. En consé-
ence, il le harcèle pendant sa marche et lui fait beaucoup de
sonniers. La division s'arrêta à Gunthersdorf et y bivouaqua.

Combat de Znaïm, 11 juillet 1809. — Le 11, Masséna partit
très bonne heure pour Znaïm, la division Le Grand formait
core la tête de colonne; elle s'arrêta vers dix heures pour
connaître le cours de la Thaya. L'ennemi avait garni d'infanterie
rives boisées de cette rivière et barricadé le pont. Masséna le
canonner pour en éloigner les travailleurs et l'artillerie, puis il
argea le général Le Grand d'attaquer le pont d'Oblass et de
mparer du faubourg de Alt-Schaltersdorf. La Thaya est passée
gué par les tirailleurs, malgré la résistance qui leur est opposée;
pont ayant été déblayé est passé par la division; Le Grand
bouche avec sa 1re brigade; le 26e léger se porte à droite et le
e de ligne à gauche, les régiments marchant avec résolution; la
igade badoise constitue sa réserve. Les tirailleurs gagnent du
rrain, la division se porte jusqu'à Kloters-Brück, ancien couvent
ansformé en fabrique de tabac, chasse l'ennemi des vignes et
empare d'une batterie; mais il survient tout à coup une pluie si
rte et si épaisse, qu'en un instant tout est inondé; les armes ne
nt plus feu et le combat reste suspendu. L'ennemi profite de
ette circonstance pour lancer contre la division une colonne
e deux bataillons hongrois avec quatre pièces d'artillerie, pen-
ant que deux autres bataillons se portaient sur la gauche où
taient placées les troupes badoises. Ces soldats d'élite obligent les

tirailleurs à rétrograder ainsi que les troupes chargées de les appuyer et même la réserve; le temps était toujours mauvais, en outre plusieurs coups de canon de notre propre artillerie étant tombés dans nos rangs, y mirent un certain désordre, lorsque le duc de Rivoli, prévenu de ce qui se passait, ordonna à la brigade de cuirassiers commandée par le général Lhéritier de franchir le pont et de se précipiter sur les grenadiers ennemis. Ceux-ci sont sabrés et poursuivis jusqu'aux portes de Znaïm, laissant 500 à 600 prisonniers. Dans le même moment arrivait une brigade de la division Carra Saint-Cyr pour soutenir celle de Le Grand qui, ayant rallié les 26e léger et 18e de ligne, se porta en avant et occupa la ligne qu'il avait dû abandonner; il s'empara des premières maisons en dehors de la ville. Vers sept heures du soir, le duc de Rivoli, ayant reçu de nouveaux renforts, se disposait à forcer Znaïm lorsque l'armistice conclu entre Napoléon et le prince Lichtenstein vint tout à coup suspendre le combat. *(Rapport du général Le Grand au duc de Rivoli. — Archives de la famille.)*

La division prit ses cantonnements au village d'Austerlitz où elle resta jusqu'à la paix (14 octobre), pour de là en occuper de nouveaux dans le cercle de Krems.

Krems, le 2 novembre 1809.

Le général comte Le Grand à Monsieur le général Harrant.

« Au reçu de la présente vous ferez partir un officier qui sera chargé de remonter le Danube, depuis Besenpeng jusqu'à Lintz, afin de reconnaître si le chemin qui se trouve sur le bord de ce fleuve est praticable pour les hommes à pied et à cheval; quant aux voitures, je suis persuadé d'avance qu'elles ne pourraient pas y passer. Dès que cet officier sera de retour, vous m'enverrez un rapport détaillé sur le résultat de sa mission.

« Le général de division comte LE GRAND » (1).

---

(1) Toutes les lettres du général Le Grand publiées dans cette notice font partie de la correspondance de ce général de 1809 à 1815. (Bibliothèque nationale, salle des manuscrits, n° 7983.)

Krems, le 6 novembre 1809.

général comte Le Grand, à Monsieur le colonel Campy, du 26e régiment d'infanterie légère.

« L'Empereur ayant ordonné par son décret daté de Schönnn, le 1er août, que les livrets des soldats de toutes armes fussent êtés au 1er juillet, et que tout ce qui avait été fourni y fût porté, me les effets donnés en gratification, j'ai vu avec surprise, nsieur le colonel, que vous n'aviez point exécuté l'ordre de Sa jesté. J'ai fait passer la revue des hommes du 26e régiment tinés pour la Garde impériale et pour obtenir les récompenses itaires ; beaucoup n'ont pas de livrets, mais le plus grand nbre en a qui n'ont point été arrêtés depuis sept à huit mois, dis qu'ils auraient dû l'être à l'époque du départ de ces itaires.

« Vous ordonnerez, en conséquence, les arrêts pour huit jours commandants des compagnies ci-après désignées : 1re, 2e et compagnies du 1er bataillon; 1re et 2e compagnies de tigeurs ; 2e et 3e compagnies de carabiniers ; 1re et 4e comgnies du 2e bataillon ; 1re, 2e et 4e compagnies du 3e bataillon ; npagnie d'artillerie.

« Quant à vous, Monsieur le colonel, je vous témoigne mon contentement pour le peu de soin que vous avez apporté dans te partie si essentielle du service, et je vous invite à surveiller s strictement l'exécution des ordres qui vous sont transmis. Je sire, à l'avenir, n'avoir plus de semblables reproches à vous re, et j'espère que vous ne me mettrez pas dans le cas de ndre compte à S. A. S. le prince vice-connétable de la néglince qui s'est glissée depuis quelque temps dans l'administration 26e régiment. Je me suis fait rendre compte par l'inspecteur aux rues de l'état où se trouvait votre comptabilité. Il résulte de n rapport, que vous êtes très arriéré pour cet objet. Prescrivez nc à votre officier payeur d'accélérer ce travail et de terminer is peu ; sans quoi je me verrai forcé d'en instruire qui de droit.

« Le général comte Le Grand. »

Nommé au commandement du 4e corps, 9 novembre 1809.

En l'absence du maréchal Masséna, le général Le Grand est

chargé, à dater du 9 novembre, du commandement en chef du 4ᵉ corps d'armée qu'il conservera jusqu'au 1ᵉʳ février 1810, époque de la dissolution du corps d'armée.

Krems, le 16 novembre 1809.

Le général de division comte Le Grand à Monsieur le général de division Quesnel, commandant la cavalerie du 4ᵉ corps.

« J'ai reçu votre lettre, mon cher général, relative au 8ᵉ régiment de hussards. J'écris au colonel de ce régiment de se rendre à Krems, près de moi, où je lui laverai la tête de manière à s'en souvenir. J'espère que cette leçon le ramènera à ses vrais devoirs envers ses subordonnés. Dans le cas contraire, j'agirai à son égard avec la sévérité que les circonstances exigeront. Je vous invite à donner vos soins particuliers à ce régiment, il en a grand besoin.

« Le général comte LE GRAND. »

Krems, 27 novembre 1809.

A Son Excellence le prince d'Essling.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que ces jours derniers deux militaires du 26ᵉ régiment ont été assassinés dans leurs lits par des paysans du village où ils étaient cantonnés. Des recherches ayant eu lieu de suite, les coupables ont été arrêtés et, d'après l'autorisation de Monsieur le maréchal prince d'Eckmühl, une commission militaire s'est assemblée pour les juger. Sur deux accusés, l'un a été acquitté et l'autre condamné à être fusillé. Ce jugement a reçu son exécution aujourd'hui. Deux mille exemplaires en seront imprimés dans les deux langues et répandues dans tout le cercle de Krems.

« Le général de division comte LE GRAND. »

Krems, 15 décembre 1809.

Le général comte Le Grand à Monsieur le maréchal prince d'Essling.

« Monseigneur,

« Je reçois à l'instant votre lettre du 15 novembre, à laquelle je m'empresse de répondre pour vous faire part que j'ai reçu

ordre du prince d'Eckmühl, de lever les cantonnements que le corps occupe dans le cercle de Krems, qui doit être totalement vacué le 20. Le corps d'armée va aller cantonner dans les cercles Unter-Mühl et d'Unter-Mauhartsberg, où il restera jusqu'à vacuation définitive de l'Autriche qui doit avoir lieu le 4 janvier, oque à laquelle je vous ferai connaître la destination que je cevrai.

« Le corps d'armée a vécu généralement assez bien dans ses ntonnements, excepté les chevaux d'état-major et [de] l'artillerie ns les environs de Krems, qui ont éprouvé beaucoup de difficulté ur leur nourriture; ils ont souvent été réduits au quart de la tion de fourrages, mais ayant toujours la ration complète en oine; le manque de fourrages a cessé, du moment que j'ai mis s garnisaires chez les entrepreneurs, en sorte qu'aujourd'hui chevaux reçoivent la ration complète.

« Nous avons toujours beaucoup de malades. Les jeunes cons- ts qui n'ont pu supporter les fatigues de la campagne parcourent hôpitaux sans pouvoir se rétablir. Vous verrez par l'état joint combien le mouvement de l'hôpital a été considérable puis votre départ jusqu'à ce jour. Je l'attribue, en partie, au uvais temps et aux brouillards qui n'ont cessé de couvrir ces ntrées. Il n'y a pas encore eu de gelée. Il règne une maladie rmi les habitants, laquelle, d'après le dire des gens de l'art, ovient de ces temps humides.

« Quant à moi, je ne me suis pas encore ressenti de cette mala- e, mais cependant j'ai des maux de tête et des éblouissements équents, provenant de la commotion que m'a fait éprouver l'obus i a traversé mon chapeau à la bataille d'Essling. Je remplirai s intentions en vous faisant connaître MM. les généraux de tre corps d'armée qui ont des droits à l'ordre des Trois Toisons Or (1). Le mouvement qui va commencer demain, 16, apportera retard, mais je mettrai à cet égard le le plus de célérité pos- ble.

(1) L'ordre des Trois Toisons d'Or avait été institué par Napoléon, le août 1809, pour récompenser les services civils et militaires; il devait y oir cent grands-chevaliers, quatre cents commandeurs et mille chevaliers; ais l'Empereur renonça à fonder cet ordre. (Voir l'article sur cet ordre, à page 601 de l'année 1907 du *Carnet de la Sabretache*).

« Je vous remercie, Monsieur le maréchal, de l'empressement que vous avez mis à écrire au ministre de la Guerre en faveur de mon frère (1) pour faire cesser les mauvaises chicanes que les docteurs du général Hulin lui ont fait éprouver.

« Général de division comte LE GRAND. »

Le 18 décembre, Le Grand arrive à Grein et, le 19, il établit le quartier général du 4e corps à Freystadt, n'ayant pas trouvé d'endroit plus convenable ni plus rapproché du Danube. Toutes les divisions du corps d'armée arrivent, le 20, sur les territoires des cercles d'Unter-Mühl et de Unter-Mauhartsberg. En rendant compte de son mouvement au prince d'Eckmühl, Le Grand ajoute :

« Je dois des louanges au zèle du capitaine du cercle de Krems et à l'empressement que les habitants ont mis à fournir tout ce qui nous était nécessaire. Je ne dois pas, non plus, vous laisser ignorer que, malgré la bonne conduite qu'ils nous ont faite, ils croient tous que notre absence ne sera pas de longue durée; les nobles et les prêtres particulièrement, la fixent à dix-huit mois, au plus, parce qu'ils prétendent que leur souverain a fait avec notre Empereur une paix honteuse, et qui, pour cette raison, ne peut durer longtemps.

« Je viens d'envoyer des officiers du génie pour reconnaître les différentes routes qui se trouvent dans le pays que j'occupe et qui communiquent sur le territoire bavarois dans la direction de Passau, mais j'ai déjà la certitude que dans la mauvaise saison les voitures ne pourront pas passer dans cette partie. Sitôt le retour des officiers du génie, je m'empresserai de vous transmettre le résultat de leur reconnaissance. »

A ce moment, les troupes badoises qui constituaient la 2e brigade de la 1re division quittèrent Le Grand.

---

(1) Valentin Le Grand, chef de bataillon, né en 1763, décédé en 1828, frère et aide de camp du général, avait demandé sa retraite en raison de ses blessures.

Le 23 décembre 1809.

Le général comte Le Grand au général Harrant, commandant les troupes badoises.

« Je vous adresse, mon cher général, un ordre de départ pour troupes de S. A. R. le grand-duc de Bade. Je vous prie d'être n interprète auprès de ces braves militaires et de leur témoi- er, particulièrement aux officiers, que je suis très satisfait de la duite qu'ils ont tenue pendant tout le temps qu'ils ont été sous s ordres.

« Quant à vous, mon cher général, je vous prie d'agréer l'as- ance de mon estime et de mon sincère attachement.

« Général comte Le Grand. »

Le général Le Grand adressait en même temps au capitaine lois d'Hammerer, détaché auprès de lui comme officier d'or- nnance, la lettre suivante :

Le 23 décembre 1809.

« Les ordres que je viens de recevoir du Gouvernement, mon er d'Hammerer, pour le départ des troupes de S. A. R. le nd-duc de Bade, ne me permettent pas de vous garder plus gtemps près de moi ; je vous invite à partir pour rejoindre le néral Harrant qui vous transmettra ses ordres ultérieurs. Je grette de vous voir quitter mon état-major ; croyez que je n'ou- erai jamais le zèle et l'activité avec lesquels vous avez servi ndant la campagne et particulièrement aux batailles d'Essling de Wagram, aux combats de Korneubourg, Stokrau, Holla- ünn et Znaïm. Votre conduite dans ces différentes affaires, vous avez eu trois chevaux tués sous vous, est digne d'éloges, je me fais un plaisir de vous en témoigner ma satis- ction.

« Recevez, etc.

« Comte Le Grand. »

23 décembre 1809.

Le général comte Le Grand au prince d'Essling.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que d'après les ordr que j'ai reçus du prince d'Eckmühl, les troupes badoises hessoises quittent le 4e corps, les 24 et 26 de ce mois, pour rentr dans leur pays où elles doivent être rendues le 20 janvier. C troupes emmènent avec elles tout ce qui leur appartient tant artillerie, cavalerie...

« Le général comte Le Grand. »

Le 27 décembre, le 4e corps recevait l'ordre de se mettre marche pour se rendre dans le pays d'Hanau, Wurtzbour Bamberg et Baireuth ; ce dernier endroit qui était destiné quartier général du corps d'armée, se trouvait à l'extrême gauc de ce corps, ce qui devait rendre les rapports entre les divisio très difficiles : Le Grand demanda au prince d'Eckmühl de permettre de s'établir à Bamberg, afin d'être plus au centre de s commandement.

Freystadt, le 27 décembre 1809.

« Monseigneur,

« Il m'a été rendu compte qu'un détachement de dragons aut chiens est arrivé à Krems, le 21, après-midi et qu'on y attenda sous quelques jours un bataillon d'infanterie du régiment Princ Charles qui tient ordinairement garnison dans cette ville. C bataillon est peu nombreux.

« Les employés que j'ai laissés à Krems pour l'hôpital sont tr mal depuis notre départ, étant réduits à vivre avec leurs appoi tements dans un pays où tout est fort cher. Je prie Votre Altes de vouloir bien donner des ordres pour qu'ils jouissent du trait ment accordé à ceux qui sont restés à Vienne.

« Le général comte Le Grand. »

(A suivre.) Comte de Persan.

ournal Historique de la Cinquième Campagne

An IV ***(suite)***

Pour empêcher le désordre à Mühlheim et à Deutz, le général
onnard y enverra des officiers fermes et des soldats choisis, dès
'il s'apercevra que nous sommes à la hauteur de Mühlheim.

Le désir de cacher à l'ennemi une partie de notre marche de
emain a déterminé le général à faire une adresse aux troupes
our exciter dans leurs âmes le noble enthousiasme qui va carac-
ériser la fête de la victoire dans toute l'étendue de la République
t aux armées.

Le général de division Kléber, commandant l'aile gauche,
A ses Frères d'armes :

« Il sera célébré demain dans toute l'étendue de la République
et aux armées, une fête à la victoire; nous, mes camarades,
nous la célébrerons en marchant à l'ennemi, et si les conditions
de l'armistice qui vient d'être rompu nous l'eussent permis,
c'eût été en l'attaquant et en le battant fortement que nous
eussions rendu nos hommages à une divinité que nous devons
nous rendre propice : elle saura lire dans nos cœurs, mes amis,
elle sera sensible à l'expression de notre dévouement. Le temps
e nous mesurer avec l'ennemi s'approche; votre discipline
ans les camps, votre valeur dans les combats, vous mériteront
'elle un regard favorable, elle sera bonne mère pour des enfants
ui l'adorent et qui brûlent de lui en donner des preuves écla-
antes.

« *Signé :* Kléber. »

Il a été mis à l'ordre de l'aile gauche que le général Kléber en
ait reçu et pris le commandement; que l'adjudant général
quet y ferait les fonctions de chef d'état-major; le citoyen
rès, celle de commissaire ordonnateur; que le chef de brigade
rbier en commanderait l'artillerie, et le capitaine Cazal le génie.

Commissaires des guerres, officiers d'artillerie, du génie, géné-
ux, tous ont vu aujourd'hui le général et se sont concertés avec
i chacun sur les opérations qui lui sont confiées.

L'adjudant général, etc....

Le 10 prairial. — Notre quartier général se trouvant considérablement grossi et exigeant à lui seul les soins d'un commissaire des guerres, le général Kléber en a demandé un au commissaire ordonnateur en chef et l'a invité à presser l'arrivée de celui qui doit faire à l'aile gauche les fonctions d'ordonnateur.

A quatre heures du matin, les troupes du corps d'armée sur la rive droite du Rhin se sont mises en mouvement pour prendre leur position sur la Wipper.

Le général vient de former un parti de cent chevaux, aux ordres du chef d'escadron Gardanne ; il partira ce soir pour se porter en arrière d'Elberfeld sur la rive droite de la Wipper, où il recueillera des renseignements sur la position, la force de l'ennemi, et jusqu'où il pousse ses patrouilles. A minuit précis, dans la nuit du 11 au 12, il se mettra en mouvement, passera la Wipper et se rendra à Oblüthenscheid d'où il détachera un officier intelligent avec seize hommes qui s'avanceront jusqu'à Remscheid et de là à Vermelskirchen sur la grande route de Solingen à Lennep. Dans le cas où cet officier rencontrerait des forces supérieures, il se replierait sur Remscheid ou Solingen, car il est probable que l'ennemi a des avant-postes à Wermelskirchen. Si contre toute attente il ne trouvait aucun obstacle dans sa marche, il irait se porter au coude du chemin où aboutit la grande route de Wipperfürth au petit hameau nommé Amborn; arrivé là, il détachera un sous-officier pour aller chercher à Lennep de nouveaux ordres.

Le chef d'escadron parti du point d'Oblüthenscheid se dirigera sur Rensdorf pour venir se mettre en bataille à la gauche de Luftringhausen d'où il fera reconnaître Lennep par une patrouille; si l'ennemi ne s'y trouvait pas, il ira se placer près du moulin à vent en arrière de cette ville sur la route de Ratdvormwald et lorsque sa troupe aura rafraîchi, il se joindra au détachement qui doit s'arrêter à Amborn et marchera ensuite sur Wipperfürth. S'il ne rencontrait aucun poste ennemi dans sa marche, il fera passer les ordonnances par Solingen; après avoir passé la nuit près de Wipperfürth, il dirigera sa reconnaissance par Lintlow sur le château d'Erishoven sur la gauche de l'Agger, mais il prendra une position sur la rive droite et enverra des patrouilles sur Engelskirschen et en avant de son front dans la direction de Blan-

ıberg. Le général Kléber fera passer au chef d'escadron Garıne de nouvelles instructions à Creshaven; il lui recommande punir sévèrement les chasseurs qui s'écarteraient de leurs ;tes pour se livrer au pillage et au brigandage; il est surtout entiel qu'il cache le plus possible aux habitants du pays le nbre de ses troupes et qu'il assure qu'il est suivi d'une colonne douze mille hommes; il commandera partout où il passera une nde quantité de vivres et fera arrêter les magistrats ou bourgstres qui refuseraient de référer à ses demandes; enfin il rédra avec profusion la proclamation du général Kléber aux hants du pays.

Gardanne enverra tous les jours le rapport de ses découvertes général Kléber; il est autorisé à lever une contribution de rre dans la ville de Lennep de deux ou trois cents louis et plus y a moyen; il en donnera un reçu aux magistrats qui lui remetıt un billet articulant la somme qu'il aura prélevée; cette contriion sera versée dans la caisse du payeur de l'armée; enfin rdanne est chargé de faire vivre sa troupe dans le pays qu'il courra; ce poste destiné à éclairer et à flanquer la gauche de la ision aux ordres du général Lefebvre sera pris dans les 1er et égiments qu'il a sous ses ordres.

L'ordre de marche pour la nuit du 11 au 12 vient d'être envoyé généraux avec des témoignages de la plus grande confiance ıs leurs talents et dans leur zèle. Nous tâcherons tous de mettre première action au nombre des victoires que comptent nos ıées; nous sentons tous combien elle serait d'un augure avaneux pour le succès de cette campagne.

Voici l'ordre de marche :

« Les divisions des généraux Lefebvre et Colaud, aux ordres général Kléber, se mettront en mouvement à minuit précis de ıuit du 11 au 12 prairial pour passer la Wipper par le pont)pladen.

« La division Lefebvre précédera celle de Colaud et marchera lroite en tête; il formera une avant-garde composée de quatre adrons de chasseurs, d'une demi-compagnie d'artillerie légère, ne demi-brigade d'infanterie légère et d'un bataillon de grenars qui soutiendra ces troupes légères. La division suivra

immédiatement et viendra camper sa droite appuyée à Isenburg et sa gauche se prolongera sur la direction de Gladbach en arrière du ruisseau, sa cavalerie marchant à la droite de son infanterie; aussitôt sa division déployée, il enverra un escadron et un bataillon occuper le poste de Bensberg; il donnera l'instruction au commandant de cette troupe d'envoyer aussitôt qu'il aura pris possession de son poste, une patrouille de cavalerie qui, remontant la rive droite de l'Agger, se rendra au château de Erishoven, où il communiquera avec la cavalerie aux ordres du chef d'escadron Gardanne. Il poussera ses piquets et grand'gardes sur la rive droite de l'Agger depuis Hohnrath jusqu'à Burg.

« La division du général Colaud suivra celle du général Lefebvre. Sa cavalerie ouvrira la marche et aussitôt qu'il aura passé la Wipper, il fera précéder sa cavalerie d'une assez grande distance de son infanterie qui, côtoyant le Rhin, viendra prendre position la droite appuyée en arrière de Deutz et sa gauche se liera à la droite du général Lefebvre appuyée à Isenburg; il poussera ses piquets et grand'gardes depuis Troisdorf jusqu'au confluent de la Sieg.

« Chacune des divisions aura en avant d'elle une petite avant-garde de cavalerie et d'infanterie et, en arrière, un petit corps de réserve en infanterie et cavalerie.

« La reconnaissance du terrain indiquera à chaque général la distribution plus particulière de ses troupes; mais comme il est probable que l'ennemi nous attend à la hauteur de Mühlheim, les divisions marcheront dans le meilleur ordre possible et seront toujours prêtes à combattre. Les généraux de division exigeront impérieusement que les généraux de brigade marchent sans cesse à la tête de leur brigade respective et les officiers de l'état-major seront répartis dans les colonnes de manière à pouvoir les surveiller efficacement. Il sera fait des exemples terribles dans les premiers jours de marche de tous ceux qui quitteraient les rangs pour courir dans les campagnes et se livrer au pillage.

« Le grand parc de réserve restera jusqu'à nouvel ordre à Grimbinghausen; les parcs de réserve des divisions resteront au moins une demi-lieue en arrière de la ligne de bataille et les officiers d'artillerie commandant les parcs les établiront de manière à ce

les mouvements en avant et en arrière puissent se faire sans
ombrement ; ils auront soin aussi de les établir à proximité
ı ruisseau assez considérable pour abreuver les chevaux. Le
éral Kléber établira son quartier général à Mühlheim; le géné-
Colaud pourrait établir le sien à Deutz et le général Lefebvre
ladbach.

« *Signé :* KLÉBER. »

Pour copie conforme :
L'adjudant général, BUQUET.

ı prairial. — Nous avons quitté ce matin Dusseldorf et pris
e quartier général à Mühlheim, les troupes ont rectifié leur
tion sur la Wipper; elles y sont campées en échelons et dans
eilleur ordre possible; la plus grande police y règne, la disci-
e y paraît fortement établie. Le général Kléber les a vues sous
ırmes; l'empreinte du plaisir était sur leur visage ; le signe du
r qu'elles ont de finir la guerre dans cette campagne ; elles
ndent impatiemment que l'heure du berger sonne; elle frap-
ı bientôt : à minuit et une seconde, nous marcherons à l'ennemi.
e espérer que demain j'aurai d'excellentes nouvelles à vous
rendre, les augures nous sont tous favorables, le génie de la
erté doit triompher; les renseignements que nous avons sur
forces qui sont devant nous varient trop pour être bons;
ıns les portent à quinze mille hommes, d'autres à quatre-vingt
e.

ı2 prairial. — Hier, à onze heures du soir, le général Colaud
i de Langenfeld, son quartier général, et le général Lefebvre
ti du sien à la porte dite Sandaun, se trouvaient à attendre
eur division que minuit sonnât à l'horloge du camp; une
onde après qu'il eût frappé, la tête de l'avant-garde passa la
pper, elle fut bientôt suivie du reste de la division et de toute
e du général Colaud. A trois heures du matin, le général
ebvre, avec une partie de sa cavalerie, s'était déjà avancé
qu'à Isenburg; le général Kléber s'étant chargé de flanquer sa
ite avec son état-major et ses ordonnances. Nous arrivâmes
sque à la même heure à Mühlheim où une grande partie de
re escorte resta pour le maintien de l'ordre ; avec le reste nous
ıs portâmes en avant pour reconnaître la position entre Portz

et le château de Bensberg : à la hauteur d'Urbach, nous avons v
une patrouille ennemie qui, à notre aspect, s'est repliée lentemen

La position entre Portz et Bensberg est bonne pour un pays d
plaine; elle n'offre de développement que l'étendue nécessaire po
deux divisions; le général va y faire élever quelques retranch
ments pour, en cas d'événement, protéger notre retraite. — Apr
une halte de trois heures, nos troupes laissant leur position ent
Buchheim et Gladbach, se sont remises en mouvement, pour
division Colaud appuyer sa droite à Portz et, prenant pour poi
intermédiaire le village de Meerhausen, prolonger sa gauche da
la direction du château de Bensberg; et le général Lefebvre étend
sa droite jusqu'à la gauche du général Colaud et établir sa gauc
dans la direction de Bensberg qu'il occupe par au moins de
bataillons et un fort piquet de chasseurs chargés de patrouill
sans cesse sur les différentes avenues qui y aboutissent.

Les avant-postes de la 2e division doivent pousser leu
patrouilles jusqu'à la Sieg, depuis son embouchure jusqu'a
confluent de l'Agger; ceux de l'avant-garde depuis ce point jusqu
l'embouchure de la rivière Suller et de cette rivière jusqu
Attebruck. Les nouvelles que rapporteront les fortes patrouill
envoyées à la rencontre du chef d'escadron Gardanne, détermin
ront les mouvements de demain pour le passage de l'Agger q
l'on assure devoir être rigoureusement défendu ainsi que le can
d'Uckerath, que l'ennemi a, dit-on, retranché et où il se propose
tenir ferme; tant mieux, puisque à vaincre sans péril on triomp
sans gloire.

Des gens qui se disent instruits prétendent qu'il y a envir
quinze mille hommes derrière la Sieg et qu'on ne comprend p
dans ce nombre les troupes qui se trouvent du côté de Ditenbu
dans la plaine de Neuwied et derrière la Lahn.

12 prairial. — Ordre du 12 prairial, daté de Mühlheim.

« A dater de demain, les troupes de l'aile gauche de l'arm
prendront les armes tous les matins à deux heures précises et
demeureront une demi-heure jusqu'après la rentrée des reco
naissances qui seront envoyées à l'ennemi dès la pointe du jou
A cette heure seront également doublées toutes les grand'gard

iquets dont les anciens ne pourront rentrer avant que les troupes it déposé leurs armes et d'après les ordres du général de jour.

« Demain 13, les deux divisions composant l'aile gauche marront à l'ennemi pour l'attaquer sur tous les points et sur la ère de la Sieg et sur celle de l'Agger; à cet effet, les deux divis se mettront en mouvement à quatre heures précises après on leur aura fait la distribution d'eau-de-vie. L'avant-garde ordres du général Lefebvre passera l'Agger sur les points de rath, Lohmar et en avant du village de Troisdorf; il fera donc nnaître avec beaucoup de soins et de précautions les chemins y aboutissent et si les gués sont praticables; l'attaque de ces érents points doit être brusque et impétueuse, le succès de l'une ira pour faire passer toute l'avant-garde qui se réunira aussitôt ès son passage sur la route de Siegen, à la croisée des chemins rès de Schreck.

« Le général Lefebvre s'établira militairement et fera princiement occuper les villages de Kampanderzeit, Neuenkirchen, penschem et Kaldauen.

« Le général Lefebvre fera rétablir les gués et construire des ts sur la rivière d'Agger, il en fera pareillement construire un la Sieg pour pouvoir communiquer avec la 2e division sous les res du général Colaud. Le détachement de Bensberg exécutera mouvement à la même heure et flanquera conséquemment la che de l'avant-garde; il ira prendre poste en arrière d'Hohnrath i il fera partir une patrouille pour communiquer avec la cavae aux ordres du chef d'escadron Gardanne à Ehreshoren. sque cette jonction sera effectuée, ces deux détachements pasont également la rivière d'Agger et pourront prendre position e Hoserhof et Escheid en avant de Neuenkirchen sur la route Siegen; cette disposition n'est point de rigueur, les circonsces pouvant aisément en exiger d'autres. Le général Kléber rapporte à cet égard, comme à toutes les dispositions de il, aux talents militaires du général Lefebvre; il lui observe ement qu'il est de la plus grande importance qu'il fasse reconre le même jour et la route de Siegen le plus en avant que faire ourra, et un chemin communiquant de sa position à un gué sur ieg au-dessus de Blankenberg.

« La 2e division, aux ordres du général Colaud, passera la Sie
au gué, soit à Menden soit à Meindorf; cette division sera précédé
par environ quatre cents hommes de cavalerie, quatre compagnie
d'infanterie légère, d'une pièce de huit et d'un obusier d'artilleri
légère; ces compagnies d'infanterie légère, si l'eau est trop haute
pourront passer en croupe. Sitôt que cette petite avant-garde aur
passé à l'un des gués ci-dessus, l'infanterie tâchera de se rendr
maîtresse du bois en arrière de Hangelar, tandis que la cavaleri
balayera la plaine entre la Sieg et les montagnes jusqu'à la hauteu
de Bussdorf.

« Le commandant du génie Cazal est chargé de faire construir
un pont sur cette rivière dès l'instant qu'on sera maître des deu
rives. Le général Colaud suivra ensuite avec le surplus de sa divi
sion et prendra la position la plus militaire entre Bussdorf e
Auschendorf, ayant soin de garder tous les débouchés sur s
droite jusqu'au Rhin; il occupera les différents villages sur so
front à la hauteur de Hennef et poussera des reconnaissances ver
Uckerath. Le général Kléber se réfère à ce qui a été dit plus hau
au général Lefebvre sur la manière d'attaquer ces différent
points; il s'en rapporte également aux talents militaires du génér
Colaud pour les changements que les circonstances pourraien
apporter aux dispositions ci-dessus.

« Le général Kléber se tiendra de sa personne dans les envi
rons du village de Troisdorf.

« *Signé :* KLÉBER. »

12 prairial. — Au quartier général, à Siegberg, le 14 prairia
IVe année.

Dès le 12, le corps d'armée aux ordres du général Kléber avai
pris position entre Portz et le château de Bensberg. Le génér
Lefebvre avait eu le soir deux petites affaires d'avant-postes : l'un
dans les montagnes aux environs de Bensberg, l'autre sur l'Agge
entre Troisdorf et Lohmar, où il y eut quelques blessés.

Le 13. — A quatre heures du matin, le corps d'armée se mi
en marche sur deux colonnes : l'avant-garde, aux ordres d
général Lefebvre, avait ordre de forcer le passage de l'Agger
Troisdorf, à Lohmar et à Lanrath, d'enlever Siegberg et de remonte
ensuite la rive droite de la Sieg pour prendre une position entr

appenschof, afin d'être le lendemain à même de passer la Sieg
-dessus de Blankenberg pour attaquer de revers la position
Uckerath encore que l'ennemi voulût y tenir. La division aux
dres du général Colaud devait forcer le passage de la Sieg sur
deux points de Meindorf et de Menden, remonter la rive
uche de cette rivière et prendre position en avant de Bussdorf.

L'ennemi occupait et l'Agger et la Sieg; il s'était fortement
tranché; vers les neuf heures du matin, les deux divisions aux
dres du général Kléber, étant en mesure, commencèrent l'attaque
ec impétuosité, forcèrent les passages et chassèrent partout
nnemi de ses retranchements. Une partie de l'avant-garde du
néral Lefebvre charge les ennemis jusqu'aux portes de Siegberg,
mpare immédiatement après de la ville et du pont sur la Sieg,
oique fortement défendu par l'artillerie.

La 2e division, aux ordres du général Colaud, coupe en deux
corps qui défendait la Sieg et en jette une partie contre le Rhin,
is comme la canonnade était vive du côté de Siegberg, il se
igea, conformément à son ordre, de suite sur Bussdorf, afin de
utenir l'avant-garde du général Lefebvre et il se contenta de
sser deux bataillons pour observer le petit corps qu'il laissait
r ses derrières et qui ne tarda pas à se retirer par la route du
in, sur Linz.

Dès que le général eut la certitude que la division du général
laud s'avançait à grands pas, il fit passer la Sieg au gué, à la
valerie du général Lefebvre, commandée par le général d'Haut-
ul, afin de poursuivre l'ennemi; elle vint aussitôt faire sa jonc-
n à celle du général Colaud, à la tête de laquelle se trouvaient
adjudants généraux Ormancey et Ney. On avance et, partout,
cavalerie autrichienne, quoique bien supérieure en force, cède
terrain; mais le 1er régiment de chasseurs, commandé par le
ef d'escadron Richepanse, en atteint une partie à la hauteur
Hennef et dans le village; il ordonne la charge et en fait un
orrible carnage. L'ennemi vaincu partout se retire avec précipi-
tion et va se jeter dans la position formidable d'Uckerath; une
rte marche et quatre heures de combat ne permirent point de
isser poursuivre davantage, d'autant plus que cette position
attaquable de front exigeait de grands détours pour la tourner

par les flancs. Ainsi l'infanterie de l'avant-garde du génér Lefebvre continuant toujours sa route sur la rive droite de la Sie a passé la nuit dans la position d'Happenschof, et la division d général Colaud sur les hauteurs de Duresbach et Homerich.

Je vous ferai passer les noms des officiers et soldats qui se so principalement distingués dans cette journée, où tous, à l'env cherchaient à remplir leur devoir et à ne pas tromper l'attente d gouvernement et de la Patrie que nous défendons. lorsque l chefs d'état-major des divisions qui ont agi me les auront fa parvenir. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de montr plus de zèle et d'activité que n'en ont déployé tous les générau et tous les chefs; l'ordre qui régnait dans les troupes, même a milieu du combat, fait leur éloge et celui de leurs commandant

Les officiers d'état-major se sont également distingués dan cette journée, partout ils ont donné l'exemple aux troupes.

Le citoyen Viron, adjoint de l'adjudant général Cayla, avec d ordonnances seulement, a fait prisonnier de guerre tout le pos de Lohmar, commandé par un capitaine; le citoyen Bevale adjoint de l'adjudant général Ney, par une charge exécutée à pr pos, protégea le passage de la Sieg, commandé par le génér Lorge sur le point de Menden; son chapeau a reçu plusieur balles. L'aide de camp Beurmann a reçu un coup de sabre sur poing qui ne l'a pas empêché de faire mordre la poussière à cel qui le lui avait donné; Damas, un aide de camp du général, a e son cheval blessé.

La perte de l'ennemi doit être estimée à plus de 2.400 homme dont mille au moins prisonniers, parmi lesquels se trouvent u major et plusieurs officiers; ils partiront aujourd'hui pour Bonn e de là, pour votre quartier général. Nous avons eu cent hommes peu près, tant tués que blessés; parmi ces derniers sont les citoyen Mathieu et Huday, capitaines au 1er régiment de chasseurs. Le pr mier a reçu quatre coups de sabre, dont plusieurs à la tête; l second a eu l'avant-bras percé d'une balle.

L'artillerie légère s'est conduite à sa manière ordinaire, ave audace et intelligence, ses batteries, toujours bien dirigées servies avec la plus grande célérité, ont fait beaucoup de tort l'ennemi.

Le chef d'escadron Richepanse a donné dans cette journée des
preuves de la plus grande valeur, de son sang-froid au milieu des
dangers et de son intrépide audace; en poursuivant la cavalerie
ennemie, il tombe sur un poste d'infanterie; il fait faire halte
à ses chasseurs, ordonne le feu de peloton et, en chassant l'en-
nemi, il sait vaincre ainsi l'obstacle qu'on voulait mettre à sa
poursuite.

Les généraux Kléber et Lefebvre chargèrent avec leurs ordon-
nances seules et leurs officiers d'état-major, un escadron de Barco
soutenu par tout le régiment, mais que l'on ne voyait pas à cause
des blés. D'Hautpoul est venu l'arrêter à vingt-cinq pas au plus de
l'ennemi en lui faisant voir le régiment. La cavalerie ennemie était
forte de quatre mille deux cents hommes, leur infanterie de onze
mille quatre cent trente hommes.

Signé : BUQUET.

14 prairial. — Après le combat de la Sieg, l'ennemi s'était
retiré dans son camp d'Uckerath; la division aux ordres du
général Lefebvre a passé la nuit à la hauteur d'Happenschof sur la
rive droite de la Sieg, et celle aux ordres du général Colaud sur
les hauteurs en avant de Hennef.

Ainsi, pour attaquer l'ennemi le lendemain, et par le flanc et de
revers, le général Lefebvre reçut ordre de passer la Sieg au-dessus
de Blankenberg, et le général Colaud de se diriger sur Ynengratts (?)
pour arriver, de là, sur la chaussée par la traverse, en laissant
toutefois quelques bataillons à Worth, et des postes mêlés d'infan-
terie et de cavalerie le long du ravin, à la droite de ce village; ces
mouvements quoique extraordinairement pénibles, à cause des
chemins presque impraticables, s'exécutèrent parfaitement. Vers
les quatre heures après-midi, les deux colonnes débouchèrent
presque en même temps par la droite et par la gauche sur les hau-
teurs derrière Uckerath; si les ennemis avaient voulu s'obstiner à
rester dans leur position, aucun d'eux n'échappait; mais, parfaite-
ment éclairés par leurs hussards, ils ne tardèrent pas à s'aperce-
voir de notre manœuvre, et se retirèrent sur Altenkirchen, ne
laissant sur les hauteurs derrière Uckerath que deux ou trois esca-
drons pour protéger leur retraite.

Le général Bonnard a passé, à cinq heures du soir, le Rhin à

Bonn, avec deux bataillons et la moitié d'un escadron, afin d'oc cuper les gorges et débouchés des Sept-Montagnes et de souteni aussi tout ce que l'ennemi pourrait tenter sur nos derrières Plusieurs rapports nous apprennent qu'un escadron de Barco coupé du corps d'armée dont il faisait partie, erre encore entre l Sieg et les montagnes; il partira demain un détachement pour l ramasser ou le faire disparaître et, pour cela, il descendra la Sie sur la rive gauche jusqu'au Rhin, attaquera et repoussera tout c qu'il trouvera d'ennemis dans la plaine.

14 prairial. — Les deux divisions aux ordres du généra Kléber se sont établies à trois quarts de lieue en avant d'Uckeratl dans une position très montagneuse où elles reposeront demai pour donner du temps aux convois de subsistances d'arriver, ca il est de toute impossibilité de vivre sur le pays, les campagnes e les villes étant pour ainsi dire désertes; d'ailleurs les hommes e les chevaux avaient le plus grand besoin de repos puisque, depui le départ de la Wipper, ils n'ont fait que marcher et com battre.

Le 15 prairial. — Une forte reconnaissance est partie ce mati se dirigeant sur Altenkirchen, aux ordres du général d'Hautpou et de l'adjudant général Ney; elle est protégée par un obusier e une pièce de 4 d'artillerie légère, elle doit repousser fortement le avant-postes ennemis et s'approcher de leur camp le plu qu'il sera possible, afin de juger de sa force et de son établis sement.

Le commissaire des guerres Malraison, faisant les fonction d'ordonnateur, est enfin arrivé à notre quartier général; il compte bientôt recourir au pays conquis pour notre subsistance; ce moyer me semble offrir bien peu de ressources.

L'ennemi faisant mine de se tenir sur la défensive, derrière Altenkirchen et la Lahn, le général Lefebvre ne laissera pas quit ter sa division par le général Soult qui, avec trois bataillons, devra se porter sur Siegen; il rappellera également à son corps le chef d'escadron Gardanne.

Demain, nous attaquons de nouveau l'ennemi. Je me trompe fort si, après-demain, je n'ai à vous annoncer une nouvelle vic toire, car rien n'égale l'activité, le zèle des officiers supérieurs, la

nne volonté et le courage des troupes. L'adjudant général Ney, a tête d'un parti de 600 hommes, tant infanterie que cavalerie, portera par le chemin le plus court d'Uckerath sur la Viedbach, s-à-vis le village de Neustadt, pour tenir en échec un petit corps observation que l'ennemi a sur ce point.

Les deux divisions marcheront sur Altenkirchen que le général febvre sera chargé d'attaquer.

Le général Colaud se tiendra en seconde ligne pour soutenir vant-garde. Si nous chassons l'ennemi de sa position d'Altenrchen, l'avant-garde aux ordres du général Lefebvre suivra le ndemain la route de Limburg, tandis que la division de Colaud, archant sur sa droite, se dirigera sur Dierdorf.

Ney passera la Wiedbach à l'endroit qu'il jugera le plus conveble et flanquera la droite du général Colaud; par cette anœuvre, il me semble que l'ennemi doit aussitôt abandonner la aine de Neuwied pour se jeter derrière la Lahn où nous le pourivrons.

16 prairial. — Les succès que nous avions obtenus sur la Sieg étaient que les avant-coureurs de la victoire que nous venons de mporter; le 14, nous avions obligé l'ennemi d'abandonner sa osition d'Uckerath, depuis il s'était porté dans celle d'Altenkiren derrière la Wiedbach, position non moins formidable que première où le prince de Wirtemberg s'était renforcé de troupes aîches. Dans sa reconnaissance du 15, le général d'Hautpoul nassa l'ennemi de Weyerbusch et, poussant en avant jusqu'aux auteurs d'Altenkirchen, il découvrit le camp ennemi que plusieurs abitants du pays lui assuraient être de 20.000 hommes.

Le 16, à quatre heures du matin, l'avant-garde du général efebvre avait ordre de se mettre en mouvement et de diriger a marche sur Altenkirchen; il était chargé d'attaquer cette osition.

La tête de la 2ᵉ division, aux ordres du général Colaud, devait uivre à une demi-lieue la queue de celle du général Lefebvre et e mettre en bataille en deuxième ligne dans la position en avant le Weyerbusch, dès que la première commencerait son attaque, ifin de la soutenir.

Le général Lefebvre culbuta d'abord tous les avant-postes

ennemis et, dès qu'il déboucha sur les hauteurs opposées à celles d'Altenkirchen, une canonnade des plus vives s'engagea de part et d'autre. Le général Lefebvre à qui la position ennemie était parfaitement connue pour y avoir combattu l'année dernière, partage aussitôt sa troupe en trois colonnes, donne le commandement de celle de gauche au général Soult; celui de la droite au citoyen Brunet, chef de la 25e demi-brigade et, de sa personne, reste à celle du centre avec le général de brigade Leval.

Les deux colonnes de droite et de gauche avaient ordre de déborder les ailes de l'ennemi et de les tourner. La colonne du centre était chargée de l'attaque de front. Toutes ces dispositions s'exécutent avec le plus grand ensemble, partout on entend battre la charge, partout on voit gravir les colonnes sur des hauteurs presque inabordables, partout, enfin, on voit déployer la plus grande audace et la plus grande intrépidité. L'ennemi oppose à cette attaque une vigoureuse résistance; mais, enfin, la baïonnette triomphe et des charges de cavalerie exécutées à propos et avec valeur, achèvent sa défaite qui, bientôt, se change en la plus complète déroute.

Trois mille hommes prisonniers, parmi lesquels se trouve presque tout le régiment de Jordis avec son colonel et ses officiers, quatre drapeaux, douze pièces de canon, quantité de caissons d'artillerie, partie des équipages tombés en notre pouvoir, sont les trophées de cette éclatante journée.

Ce combat ne dura que deux heures; il n'en fut que plus vif et plus sanglant; on ne vit jamais infanterie marcher et attaquer avec plus d'ordre et jamais cavalerie méprisant davantage la grande supériorité de son ennemi.

La colonne de gauche était composée de la 96e demi-brigade, d'un bataillon d'infanterie légère, de la 25e demi-brigade et d'une compagnie d'artillerie légère commandée par le capitaine Prost; celle de droite, d'un bataillon de grenadiers et de deux bataillons de la 25e d'infanterie; celle du centre, des 83e et 105e demi-brigades. La cavalerie qui combattit ce jour, était formée des 1er, 6e et 9e régiments de chasseurs. Le général d'Hautpoul, qui les dirigeait toujours sur le chemin de la gloire, fut frappé d'une balle à l'épaule; sa blessure, je crois, ne sera pas dangereuse. Le citoyen

hepanse, chef d'escadron au 1er régiment de chasseurs, donna nouvelles preuves de vaillance ; partout où il se montra il sut r la victoire ; il reçut un coup de sabre au bras et eut son val de tué. Le citoyen Quesnaut, adjoint de l'adjudant général nancey, a eu son cheval tué sous lui et son sabre coupé en deux le même coup.

L'infanterie de la division aux ordres du général Colaud, gée en seconde ligne, n'a pu qu'être témoin du combat, mais leur que les troupes manifestaient pour en venir aux mains le sûr garant qu'elles auraient pareillement triomphé s'il t été nécessaire ou prudent de contenter leur désir.

Je ne puis rendre compte des morts et des blessés de l'ennemi; s, de notre côté, nous n'avons pas eu plus de 20 hommes tués lus de 100 blessés.

On a trouvé à Hachenburg (car l'avant-garde est venue prendre tion en avant de cette petite ville) 12.000 rations de pain cuit, ntité de farine et de fourrage.

L'adjudant général Ney, qui avait été chargé de flanquer la te de la division du général Colaud, s'est emparé des magasins Dierdorf, consistant en 600 sacs d'avoine, 40.000 rations de rage. Ces prises arrivent bien à propos dans un pays désert ù les transports sont de la plus grande difficulté.

Le général de division Bonnard, qui avait ordre de marcher à z par la route du Rhin et de se porter de là sur la Wiedbach, c deux bataillons et un escadron, est allé à sa destination après ir forcé les défilés fort étroits et vaincu l'opiniâtre résistance l'ennemi lui avait présentée.

17 prairial. — Hier, l'avant-garde aux ordres du général Levre a pris position, sa gauche appuyée à Lahr (?) et sa droite hauteur de Schuppach, laissant le ravin en avant de son front occupant les deux routes de Limburg à Herborn et celle de nburg à Wetzlar ; il avait un fort avant-poste à la croisée du emin Walderenbach pour pousser les patrouilles sur Herborn, llenburg et Hain ; un autre poste était établi à la croisée du emin près de Mehrenberg, devant pousser ses petits postes jus-'au pont de Weilburg, par la droite, en avant, jusqu'à Biskergn ; patrouilles ont dû se diriger sur la route de Wetzlar.

Le général Lefebvre était lié par sa gauche aux postes de
division du général Colaud à Ellard, et gardait, sur sa droite,
passage de Nunkel et par de petits postes tous les gués de la La
et Nunkel et Weilburg.

La division aux ordres du général Colaud s'est établie derri
la rivière d'Elss, de manière à défendre les débouchés de Limbu
ainsi que les routes de Montabaur et Dierdorf aboutissant à ce
ville. Il avait Ober Hadamar en avant de son front, étend
ses postes jusqu'à Ellar où il était lié avec ceux du géné
Lefebvre.

Le général Colaud aura un fort avant-poste à Neukirchen
poussera ses patrouilles jusqu'à Hain. Il établira également
postes en avant de l'Elss, sur la route de Montabaur, gardera
débouché de Dietz et enverra de fréquentes patrouilles le long
la Lahn jusque vers Nassau.

Le chef du génie Cazal est chargé de prendre connaissance
cette position dans le plus grand détail, afin de faire construi
dans le plus court délai possible les travaux qui pourraient êt
jugés nécessaires.

Par une marche forcée, la division aux ordres du géné
Colaud est venue appuyer sa gauche à Walmerode. L'adjuda
général Ney, chargé de faire une reconnaissance sur Montabau
s'est emparé de ce poste où il a trouvé près de 1.250 quintaux
farine en tonneaux et en sacs, 400 sacs d'avoine et deux cent mil
rations de fourrage.

Le chef d'escadron Gardanne, chargé d'une autre reconnai
sance sur Wetzlar, a rencontré l'ennemi au-dessus du village
Rath au-dessus de Herborn; il lui a été envoyé un renfort
2 bataillons d'infanterie pour le mettre à même de tirer de s
expédition tout l'avantage que nous en espérons.

J'apprends à l'instant que la division aux ordres du génér
Grenier (1) a passé le Rhin à Neuwied. Ce renfort nous deviend
d'autant plus nécessaire que l'on assure que l'ennemi en reç
tous les jours.

(A suivre.)

---

(1) 4e division de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Blocus de La Fère par les Prussiens en 1815

(suite et fin)

Lettre de M. Gillenhausen, commandant le blocus, le 5 novembre 1815.

:'est avec plaisir que j'ai l'honneur de vous prévenir, sieur, que, selon des ordres supérieurs que j'ai reçus, je fais er les avant-postes ce soir pour débloquer et rendre libre la eresse de La Fère.

'e vous félicite, Monsieur, d'autant plus de tout mon cœur, me il m'est agréable d'avoir été choisi pour vous témoigner la haute considération de Messieurs nos généraux, ainsi qu'à la ve garnison sous votre commandement.

tre du colonel Chapelle à M. le ministre de la Guerre. (Minute). La Fère, novembre 1815 (le 6 ou le 7 probablement).

Le blocus de La Fère étant levé depuis le 5 à six heures du ·, ainsi que le rapport en a été fait à Votre Excellence, je dois oir l'honneur de vous rendre compte, Monseigneur, des raisons ont fait rester dans cette place cinq compagnies du bataillon de ntonniers.

M. Chapuis, chef du bataillon de pontonniers, et moi qui conisais l'équipage de route, arrivâmes le 24 juin, dans l'aprèsdi, dans La Fère avec ces cinq compagnies en très bon ordre et mant 250 hommes, 130 chevaux du train d'artillerie appartenant cet équipage, une pièce de canon de 6, 2 autres voitures et une arantaine de canonniers de divers régiments qui s'étaient joints nous.

Nous devions partir le 25 de grand matin pour suivre le mouvement de l'armée; la troupe était déjà rassemblée, lorsque le nseil de défense nous exposa, que la place n'ayant qu'une faible rnison, composée en grande partie d'hommes non habillés,

point aguerris, peu exercés et d'isolés de différents corps, succom-berait infailliblement à la première sommation, au lieu qu'el pourrait être défendue honorablement et même conservée, avec renfort d'une troupe réglée qui donnerait de la confiance, de l'énergie et de l'émulation à la garnison et à la garde nationale.

Déterminés par ces motifs puissants et par les circonstances, bien convaincus que la place ne pourrait être défendue si les pontonniers partaient, nous prîmes promptement la résolution de rester à La Fère. Nous nous rendîmes donc auprès de la troupe nous lui fîmes connaître les raisons qui exigeaient impérieusement qu'elle ne continuât pas sa route, mais qu'elle s'unît à la garnison pour conserver une place importante par sa position, le matériel qu'elle renfermait et ses établissements. Nous dîmes à cette brave troupe que le salut de la place dépendait d'elle et aussitôt elle jura avec nous et à haute voix de la défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Depuis ce moment, Monseigneur, les pontonniers ont fait le service d'infanterie et d'artillerie dans un des postes principaux sous le commandement de M. le chef de bataillon Chapuis. Ils ont construit un grand nombre de batteries, continuellement travaillé quand ils n'étaient pas de garde, et ont constamment donné l'exemple de la discipline et de l'obéissance à leurs chefs et de dévouement au Roi et à la Patrie.

M. le chef de bataillon Chapuis, les officiers, sous-officiers et soldats des pontonniers ont droit, Monseigneur, à toute votre bienveillance. Si Votre Excellence voulait me le permettre, j'aurais l'honneur de lui adresser, ou je remettrais à M. de Ponlevoy, commandant l'école de La Fère, un état nominatif de ceux qui méritent plus particulièrement des récompenses.

Les autres troupes d'artillerie de la garnison méritent également la bienveillance de Votre Excellence. Elle le verra par le rapport général du blocus qui lui sera très incessamment adressé. Mais les pontonniers ne faisant pas primitivement partie de la garnison, j'ai pensé que je devais rendre un compte particulier à Votre Excellence au sujet de cette troupe qui était sous mes ordres quand elle est arrivée à La Fère.

Colonel CHAPELLE.

Déclaration du colonel Chapelle au sujet d'une vente de matériel faite par le conseil de défense.

Je soussigné, déclare en mon âme et conscience et sur mon honneur, que je regarde les mesures que le conseil de défense a dû prendre relativement à la vente du cuivre provenant des canons étrangers, pour subvenir aux besoins et à la solde de la garnison, comme indispensablement nécessaires à la conservation de la place, que j'ai pensé que cette vente doit avoir lieu à quelque prix que ce soit, et que le moindre retard à ce sujet peut entraîner les plus graves inconvénients, faire perdre à l'État le fruit de la longue persévérance de la garnison et empêcher la résistance aux projets de l'ennemi, de la prolonger jusqu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire jusqu'au moment où les moyens de toute espèce seront épuisés.

Cette déclaration m'est dictée par mon attachement à mes devoirs, au Roi et à la Patrie.

La Fère, septembre 1815.

Colonel CHAPELLE.

Lettre du colonel Chapelle au maire de La Fère, commandant la garde nationale (pendant le blocus).

Un certain nombre de jeunes gens de la ville font le service extérieur de la place, conjointement avec les troupes de la garnison, dans un poste très important pour la conservation et la défense de la place.

Ces jeunes gens, d'après le compte que vous en avez rendu, se sont offerts de leur plein gré pour ce service auquel ils ont toujours montré la meilleure volonté et qu'ils font avec beaucoup de régularité et d'exactitude.

Leur conduite digne d'éloges a été remarquée par les membres du conseil de défense qui vous prient de donner les noms de ces braves jeunes gens afin de les inscrire sur le registre de défense et de les citer honorablement dans le rapport qui sera fait après le déblocus.

Colonel CHAPELLE.

GARDE ROYALE, ARTILLERIE

Le maréchal de camp Digeon, commandant l'artillerie de Garde royale, à M. le colonel Chapelle, commandant place de La Fère.

Paris, 14 novembre 1815.

Monsieur le Colonel,

Son Ex. Monsieur le ministre de la Guerre m'a autorisé recevoir dans l'artillerie de la Garde les sous-officiers et solda d'artillerie en garnison à La Fère qui, s'étant distingués par le conduite et remplissant d'ailleurs les conditions exigées, seraie susceptibles d'y être admis.

Je crois ne pouvoir mieux faire, Monsieur le colonel, que m'adresser à vous en vous priant de vouloir bien diriger ce cho en me désignant dans les troupes d'artillerie sous vos ordr ceux que vous jugerez mériter des récompenses pour leurs servic et leur bonne conduite.

Je désirerais que dans le nombre de ceux qui seraient dé gnés, il y eût des pontonniers et des ouvriers, de préférence d hommes propres à faire l'un et l'autre service.

Les cadres des sous-officiers étant remplis par la quantité ceux qui se sont présentés ou ont été envoyés, il ne serait possib d'en recevoir qu'un très petit nombre, ceux qui seraient très pa ticulièrement recommandés par vous.

Veuillez bien m'indiquer, Monsieur le colonel, ce que vo verriez convenable de faire au sujet de ma demande. Je vous pr de recevoir l'assurance de ma considération très distinguée.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le maréchal de camp, commandant l'artillerie de la Gar royale,

A. DIGEON.

P.-S. — La taille exigée dans la Garde est au moins de cin pieds cinq pouces.

Cette lettre répondait à celle dans laquelle le colonel Chapel avait exprimé au ministre le désir de voir quelques témoignag de satisfaction accordés à ceux qui s'étaient si dignement condui sous ses ordres.



LE GÉNÉRAL GUES-VILLER (1791-1865)
En tenue de Lieutenant-Colonel du 62e de ligne

LE GÉNÉRAL GUES-VILLER[1]
(1791-1865)

Le général Gues-Viller fait partie de cette génération de mili-
ires qui ayant pris, comme jeunes officiers, une part active à la
n de l'épopée napoléonienne, semblent avoir conservé toute leur
ie une empreinte ineffaçable des beaux exemples de leurs débuts.
)igne émule des Castellane, des Baraguey d'Hilliers, des Randon,
e général Gues-Viller a fourni la carrière la mieux remplie, la
lus brillante qu'il soit possible d'imaginer. Aussi sommes-nous
ertain d'avance d'être agréable à nos camarades de la *Sabretache*
n mettant sous leurs yeux ses magnifiques états de service
ue nous compléterons en publiant deux lettres de lui, adressées à
a famille.

La première est écrite peu de jours après la bataille de Leipzig
laquelle Gues-Viller assista en qualité de capitaine adjudant-
najor au 20e de ligne; ce régiment appartenait au corps d'armée
ommandé par le maréchal Marmont. Le jeune capitaine — il avait
lors vingt-deux ans — reçut, en se précipitant sur les pièces enne-
ies, un biscaïen qui lui traversa l'épaule gauche, et fut laissé
our mort sur le champ de bataille. Dans la lettre où il raconte à
on père les différentes phases de l'action à laquelle il prit part,
Gues-Viller fait preuve, à chaque ligne, de cette héroïque simplicité,
le ce stoïcisme calme qui semblent être les caractéristiques du
genre épistolaire des hommes de guerre de l'époque, quelles que
oient d'ailleurs leurs origines, qu'ils s'appellet Marbot ou Coignet,
Ségur ou Parquin, Montesquiou ou Vivien.

La deuxième lettre est adressée de Rome, en 1849, au lendemain
le l'entrée de l'armée française dans la Ville éternelle. Gues-
Viller, arrivé aux hauts grades de la hiérarchie, était alors à la
ête d'une des divisions du corps expéditionnaire commandé par
e général Oudinot.

(1) L'orthographe de ce nom a subi plusieurs altérations, il est donné ici
tel qu'il se trouve inscrit aux états de service du général, bien qu'on l'écrive
actuellement avec un W, et que l'usage eût fait autrefois supprimer, par le
général lui-même, le trait d'union.

La correspondance, dit-on, peint l'homme; jamais dicton saurait être mieux appliqué qu'au général Gues-Viller.

Philippe-Antoine Gues-Viller (1) est né à Paris, le 10 mars 17 d'Antoine Gues-Viller, ancien officier de cavalerie, et de Henrie de Partouneaux, sœur et tante des généraux comtes de Parto neaux dont le nom figure sur l'Arc de Triomphe. Le 1er octob 1808, il entra à l'École militaire de Fontainebleau. Deux ans pl tard, il était nommé sous-lieutenant au 66e régiment d'infante de ligne et envoyé en Espagne où il fit les campagnes de 18 1811 et une partie de celle de 1812, sous les ordres successifs duc de Dalmatie, du prince d'Essling et du duc de Raguse. 2 mars 1811, il était nommé lieutenant. Il se distingua l'année s vante au combat des Arapiles où il reçut un coup de feu qui brisa l'orteil du pied gauche, ce qui l'obligea à rentrer en Fran pour guérir cette blessure.

A peine remis, il fut envoyé, à la fin de 1812, à la Gran Armée sous les ordres de l'Empereur; nommé capitaine le 14 av 1813, il fut créé chevalier de la Légion d'honneur le 14 septemb de la même année. Capitaine adjudant-major au 20e de ligne, il signale de nouveau à Lutzen, à Bautzen, à Dresde et à Leipz Grièvement blessé dans cette dernière bataille, le capitaine Gu Viller reparut dans les rangs de la Grande Armée en 1814 et p une part glorieuse à cette campagne dans le 66e de ligne, son p mier régiment. Il fit en France la campagne de 1815.

Mis en non-activité, par suite du licenciement, le 10 août 18 Gues-Viller reprit du service six mois après. Le 27 mars 1816 reçut avis qu'il avait à rejoindre, en qualité de capitaine, la légi de Seine-et-Oise, qui devint le 38e de ligne quelques années pl tard, le 22 septembre 1820. Promu chef de bataillon le 26 juin 18 il fit la campagne de 1823 en Espagne; il fut créé officier de Légion d'honneur le 28 octobre de la même année et chevalier l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne le mois suivant. Il a fait, 1831, la campagne de Belgique.

---

(1) Les renseignements qui suivent nous ont été obligeamment four par le petit-fils du général Gues-Viller, M. le commissaire principal de marine Hudelist; les détails des services ont été empruntés en grande par à une notice biographique éditée à Grenoble en 1897 et due à la plume Mme Marguerite de Malus, nièce par alliance du général.

Le 9 juin 1832, il fut nommé lieutenant-colonel du 62e de ligne, envoyé en Afrique avec son régiment en 1836.

Promu colonel le 31 août 1836, Philippe-Antoine Gues-Viller nt prendre, le 1er octobre, à Oran, le commandement du 23e de gne qui, au mois de mai de l'année suivante, fit partie de la divion que le général Bugeaud conduisit à Tlemcen. Après le traité la Tafna, le colonel Gues-Viller rentra à Oran et fut, dans le urant du mois de juillet 1837, dirigé sur Bône avec son régiment, our prendre part à la deuxième expédition de Constantine.

En 1839, il fit partie de l'expédition des Portes de Fer, et à la n de la même année, lors de la reprise des hostilités contre Émir, il prit une part active aux nombreuses opérations qui urent lieu sous les murs de Blidah. Le 30 septembre 1839, le olonel Gues-Viller fut cité par le maréchal Valée pour sa belle onduite au combat d'Oued-el-Alleg où, par une charge brillante à baïonnette, à la tête du 3e bataillon du 23e, il contribua puissament au résultat heureux de la journée.

Le 23 novembre de la même année, il fut nommé commandeur e la Légion d'honneur.

Au mois de mars 1840, il fut appelé à faire partie de l'expédion de Cherchell et, bientôt après, de celle de Médéah. Dans cette borieuse expédition, le colonel Gues-Viller trouva encore l'occaion de se signaler : le 27 avril, à la tête d'un bataillon de son égiment, il contribua à l'enlèvement des positions occupées par es Arabes sur l'Oued-Djer ; le 12 mai, il participa glorieusement la prise du col de la Mouzaïa où il planta le drapeau du 23e de igne ; le 16, chassant les Arabes de crêtes en crêtes, il ouvrit à la olonne française la route de Médéah dont l'ennemi cherchait à ous barrer le chemin. Entré dans cette place, le vaillant officier ut appelé au commandement des troupes chargées de l'occuper.

Rentré en France dans le courant du mois de juin, il fut nommé énéral de brigade le 21 juin 1840 et mis à la disposition du aréchal Valée. Il fut renvoyé en Afrique le 18 septembre de la nême année, mais il n'y fit qu'un séjour d'un peu plus d'une nnée pendant lequel il remplit successivement les fonctions de ommandant de la subdivision de Constantine et de celle de Sétif, lors en formation.

Nommé commandant de la subdivision du Loir-et-Ch
30 décembre 1841, il y demeura jusqu'au 10 avril 1848, époq
laquelle il prit le commandement de la 1re brigade de la 1re div
de l'armée des Alpes; il fut nommé inspecteur général, pour
du douzième arrondissement d'infanterie; le 5 juin, il fut mai
dans cette fonction et, le 12 juin 1848, nommé général de
sion.

Comme commandant de la 1re division de l'armée des A
devenue, le 14 juillet de la même année, la 1re du corps expédi
naire de la Méditerranée, il s'est distingué au siège de Rome
a obtenu la dignité de grand-officier de la Légion d'honne
18 août 1849 et la grand-croix de l'ordre de Pie IX le 30 septe
de la même année.

En 1850, il fut nommé inspecteur général et commandant
rieur des 14e et 15e divisions militaires. Après le Coup d'
l'Empereur lui conserva le commandement de la 15e divisi
Rennes, devenue 16e par suite de la suppression des comma
ments supérieurs.

Le général Gues-Viller a commandé en chef le 2e corps d'a
du camp du Nord depuis le 31 mai 1854 jusqu'à la dissolutio
corps d'armée. Au moment où il allait être placé dans la deux
section (réserve), le 11 mars 1856, l'Empereur le nomma au
mandement de la 15e division, à Nantes, qu'il conserva jus
1er mai 1857; le 31 décembre de cette année 1857, il fut élev
dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

Le général Gues-Viller était depuis quelque temps da
cadre de réserve, quand Napoléon III le rappela à l'activité
l'investir du commandement supérieur de nos forces de terre
mer en Algérie, en remplacement du général de Mac-Mahon
à la tête du 2e corps de l'armée d'Italie. Le général rempli
hautes fonctions du 24 avril au 20 août 1859.

Philippe-Antoine Gues-Viller touchait à l'apogée de sa ca
militaire, l'heure du repos allait sonner pour lui; mais, en
de services exceptionnels, il obtint, le 14 mai 1861, par d
impérial, d'être maintenu définitivement dans la première se
du cadre d'état-major général, après avoir compté da
deuxième section de ce cadre. Le maréchal Randon lui donn

e cette décision qui vint clore la série des honneurs d'une aussi rillante carrière.

Il est mort à Paris, le 5 novembre 1865, après une courte maladie.

Lettre du capitaine Gues-Viller à son père (Octobre 1813)

« Mon cher père et ami, je suis en ce moment hors de tout dan-er quoique, cependant, ma blessure soit encore bien ouverte, u'elle donne une suppuration très abondante; avant-hier, on m'a ondé la plaie pour la dixième fois et on a retiré plusieurs esquilles t plusieurs morceaux de drap qui étaient restés dans l'intérieur. ette opération m'a beaucoup soulagé. Je viens de passer au grand onseil de santé à Metz qui a jugé qu'il fallait nécessairement que s eaux me redonnent la liberté de mon bras dont je suis extrême-ent gêné; et en résultat de cette décision j'ai reçu l'ordre du énéral commandant la place de me rendre directement à mon épôt où j'y recevrai de nouveaux ordres du ministre de la Guerre. e pense qu'après mon entière guérison je passerai dans la Garde npériale, du moins on me l'a fait espérer. Permets-moi mainte-ant de te donner une idée de la manière miraculeuse avec laquelle ai su échapper aux dangers vraiment inouïs que j'ai courus.

« C'est le 16, devant Leipsick, à neuf heures du matin, que Empereur a attaqué les armées austro-russes; après six heures 'une vive canonnade, il les a entièrement repoussées. Pendant ette affaire, à une lieue sur la gauche, observait un corps suédois oit-disant *(sic)* de 30.000 hommes. A deux heures après-midi, nous ecevons l'ordre de nous porter sur Leipsick; nous étions en narche et près d'arriver aux portes de la ville lorsque nous enten-lons de toutes parts les cris de « Vive l'Empereur! », « La victoire st gagnée ». Cependant le corps ennemi que nous avions laissé olontairement, commençait à serrer de près notre arrière-garde, ous sommes donc obligés de faire demi-tour à droite et de mar-her en ordre de bataille sur ces audacieux. Nous sommes à peine n présence qu'une vive canonnade s'engage sur toute la ligne; ous les repoussons d'abord vigoureusement, mais on avait eu de aux rapports sur la force de l'ennemi et, au lieu de 30.000 hommes, 'était 90.000 contre lesquels nous avions à nous mesurer, c'est-à-lire toute l'armée suédoise sous les ordres du prince de Ponte-

Corvo et une partie de l'armée prussienne. Malgré le nombr
nous nous battons comme des déterminés. Cependant notre gauc
commence à ployer; sur ce point, notre artillerie ne peut pl
soutenir le feu de l'artillerie ennemie; ce que voyant, le maréch
Marmont envoie de suite deux régiments, le nôtre et le 23e prov
soire. Nous nous portons en masse sur la ligne, les régiments q
y étaient déjà avaient été mis en déroute, nous rétablissons
combat et, malgré le feu de mitraille de 50 pièces de canon, no
marchons sur les carrés suédois, nous les culbutons, emportés p
notre fougue et la voix de notre maréchal qui nous criait à chaq
instant : « En avant, brave 20e, en avant ! » Nous marchons to
jours sans être soutenus; nous sommes bientôt entourés par le
cavalerie qui essaie de nous entamer, mais impossible; alors
font pleuvoir sur nous une grêle de mitraille, le colonel, le co
mandant, presque tous les officiers sont bientôt hors de comba
je me mets à la tête du régiment et, au moment où, tourné ve
eux, je leur criais : « En avant, sur les pièces ! » un biscaïen r
traverse le corps de part en part et me jette raide sur le carrea
Je suis resté environ un quart d'heure sans connaissance et lor
que je suis revenu à moi, je me suis vu dépouillé de tout, c'est
dire on m'avait enlevé ma ceinture où il y avait encore 32 napoléo
et [de] plus ma montre; mon habit a été coupé en morceaux, n
croix m'a été arrachée, mes bottes enlevées; enfin j'avais sur
corps ma chemise et un caleçon de peau. La nuit commençait
tomber, je résolus de m'échapper et de me traîner sur les geno
et la main droite jusqu'à nos avant-postes, ce que j'ai effectué n
sans peine; car, à chaque instant, je rencontrais des tas de cadavr
sur lesquels il me fallait passer. Cependant je suis arrivé dans
bivouac du 32e léger; on m'a fait transporter chez un habitant
Leipzick où je suis resté jusqu'au 19, jour où, malgré ma for
blessure, j'ai été obligé de me mettre en route, de faire trois lieu
à pied pour ne pas être fait prisonnier. De ce jour, j'ai traîné m
corps jusqu'à Mayence, je ne sais par quel miracle. Ce que je
puis nier, c'est que sans mon brave domestique, le même qui m
sauvé la vie devant Salamanque, je serais mort vingt fois de fai
et de misère. Voilà, mon père et ami, un faible aperçu de ce q
j'ai souffert. »

Lettre du général Gues-Viller à sa famille

Rome, 6 juillet 1849.

« Ainsi que je l'avais prévu, nous ne pouvions tarder à nous dre maîtres de Rome; nous y sommes entrés le 3 et c'est ma ision qui la première a eu cet honneur; les autres divisions de mée n'ont pris position dans l'intérieur de la ville que dans la rnée du 4. Nous avons livré le 30 un assaut très vigoureux qui ıs a rendus maîtres d'une partie du rempart le mieux fortifié, ıs lequel l'ennemi a éprouvé des pertes considérables; effrayée ıs doute de cette attaque et voulant éviter les horreurs qui sont conséquence forcée d'une ville prise d'assaut, la population naine a envoyé au général en chef la personne la plus notable la municipalité, pour demander à capituler. Après trente-six ures de discussion, une capitulation très honorable pour la ance, puisqu'elle nous laisse libres d'agir comme nous l'entenons, a été acceptée et signée par les parties belligérantes. Presque utes les troupes régulières qui se trouvaient au service du Pape ant la révolution, ont déjà fait leur soumission et font cause mmune avec les nôtres pour le rétablissement de la paix, le ffermissement de l'ordre et de la tranquillité si fortement ébrane par tous les misérables aventuriers qui étaient venus se réfuer à Rome. Beaucoup d'entre eux avaient déjà quitté la ville ant que nous y fussions entrés, et nous serons bientôt débarssés de ceux qui restent au moyen des mesures énergiques et goureuses que l'on déploie à leur égard. Le fameux Garibaldi est rti à la tête de 1.000 à 1.200 mauvais chenapans; il emporte ec lui, dit-on, trois ou quatre millions et se dispose à continuer ıe guerre de brigands dans la montagne; une colonne mobile infanterie et de cavalerie est à sa poursuite et espère anéantir omptement cette bande qui, bientôt en horreur par ses vols et s déprédations, sera en outre traquée comme des bêtes féroces r les habitants des campagnes. Ainsi donc, l'affaire purement ilitaire peut être considérée comme définitivement terminée; anmoins il reste encore cette politique qui sera moins meurtrière, ais dont la solution sera bien longue et bien difficile. Quel rôle, ous gouvernement républicain, allons-nous jouer vis-à-vis de

l'Autriche et de Naples, gouvernements monarchiques? Mar rons-nous avec les puissances d'un commun accord, lorsq apparence nous sommes si divisés par nos institutions?...

« Mon quartier général est au palais Borghèse. Nulle part, même aux Tuileries, je n'ai rencontré un luxe plus grand, meubles plus somptueux, des étoffes plus riches et une collec plus précieuse de tableaux et d'objets d'art en tous genres. C véritablement un palais rêvé par les contes des Mille et Nuits. Le prince, pour éviter la tourbe révolutionnaire do aurait été victime sans aucun doute, s'est réfugié à Naples.

« Nous sommes fort occupés à établir nos soldats le moins possible et ce n'est pas chose facile lorsqu'une pareille opéra roule sur 30.000 hommes. Il y a encore ici un grand nombr mauvais gueux qui jouent fort proprement du stylet; tous c pris nantis de cette arme sont immédiatement jugés par un co de guerre et fusillés dans les vingt-quatre heures; cette j mesure de rigueur nous débarrassera des uns et épouvantera autres, il faut l'espérer. Plusieurs soldats sont déjà tombés victi de leurs lâches attentats. »

Capitaine de frégate P. BARTH

Quiberon, le 7 mai, à bord du *Bouvines*.

ENTREVUE DE TILSITT

Le 19 juin 1807, Murat, grand-duc de Berg, qui poursuivai Russes depuis le 16, jour où ils avaient abandonné Kœnigsb et qui malmenait fort leur arrière-garde, entra vivement à Ti malgré des nuées de Kalmouks et de Tartares armés d'arcs et tiraient des volées de flèches sur les premiers pelotons fran Ces barbares ne tinrent pas longtemps et mirent le feu au pon bois sur le Niémen après l'avoir repassé au galop.

La ville tomba ainsi entre nos mains sans avoir subi a dégât et on y trouva facilement les meubles et draperies qui virent au décor du radeau historique.

Quelques heures après la prise de possession de Tilsitt notre avant-garde, l'Empereur y arriva.

Il y avait dans la ville et aux environs vivres et fourrages en
ondance permettant d'y concentrer nos troupes.

Le général Labanoff ayant été envoyé auprès du prince
rthier par l'empereur de Russie avec une proposition d'armistice,
reçu par Napoléon lui-même et l'on signa des préliminaires de
ix dès le 21.

Le lendemain, on sut que les deux Empereurs se proposaient
se rencontrer sur le Niémen même, en vue d'un traité défi-
if.

Le général Lariboisière, commandant en chef l'artillerie fran-
se, fit aussitôt réunir les matériaux du radeau qui fut amarré
milieu du fleuve et servit de base à un pavillon élégant ayant
e entrée du côté français et l'autre du côté russe. Pendant ce
nps, nos troupes se massaient autour de Tilsitt et s'y réorgani-
ent en prenant un repos bien gagné. La Garde impériale, qui
vait pas combattu depuis Eylau, était fort belle.

Le 25 juin, à midi et demi, deux bateaux portant chacun un
s Empereurs quittèrent ensemble les rives opposées du Niémen
ur aborder au radeau en présence d'une foule énorme de spec-
teurs des armées opposées qui se pressaient sur les bords du
uve.

D'après le dessin de Parent, le bateau de l'empereur des
ançais, plus lestement manœuvré, serait arrivé le premier et
n voit Napoléon s'avancer courtoisement vers la barque de
mpereur Alexandre qui va être son hôte sur le radeau français.
est difficile sur le dessin de reconnaître les personnages qui
compagnent notre Empereur. Berthier et Murat s'y trouvaient
rtainement; pour les autres, sauf le mameluck Roustan, je n'ai
u les identifier. Il en est de même de la suite de l'empereur
lexandre, mais le personnage en shapska polonais est certaine-
ient le grand-duc Constantin qui, quelques jours après, étonnait
os officiers par sa hardiesse à dompter des chevaux fougueux
u'il s'amusait à dresser sur le terrain glissant du pavé des rues
e Tilsitt.

L'entrevue du 25 juin, qui dura deux heures, fut renouvelée le
endemain sur le Niémen, après quoi l'empereur de Russie vint
oger à Tilsitt.

Le traité de paix qui s'ensuivit marque l'apogée de la puissan de l'Empereur et de la grandeur de la France.

M. de Fontanes, dans son rapport au Corps législatif sur situation de l'Empire, le 24 août 1807, constatait qu'en huit m d'une campagne très dure, nos armées avaient fait deux cent mi prisonniers, pris quatre mille huit cents canons, quatre ce drapeaux, et qu'elles avaient conquis la Prusse et la Pologne.

Quand on songe à nos soldats de ce temps-là, les vers Théophile Gauthier vous reviennent à l'esprit; ce sont ceux cette belle pièce : *Les Vieux de la Vieille*, où il dit d'eux :

> Ils furent le jour dont nous sommes,
> Le soir et peut-être la nuit.

G. Cottreau.

Bulletin de la Sabretache

Dans sa réunion du 9 mai, le Comité a nommé membres de Société : MM. Brincard (baron), ancien officier d'artillerie; Fab capitaine d'infanterie territoriale; Guise, chef d'escadrons 6e régiment de dragons; Mallié (Charles), lieutenant au 11e ré ment de cuirassiers; Ogerau (Frédéric), sous-lieutenant réserve d'infanterie; Schwaeblé, capitaine d'infanterie, profess à l'École spéciale militaire; Servois (comte Paul), lieuten d'artillerie territoriale.

* * *

L'assemblée générale statutaire s'est réunie le 30 mai, sous présidence de M. Édouard Detaille, à l'issue du dîner qui compt cent vingt-deux convives.

Dans la salle du banquet, était placée la réduction en bro (grand modèle) de l'Aigle de Gérôme, que les membres de *Sabretache* offraient à leur Président.

Au dessert, M. le vice-amiral Duperré, doyen des vice-pré dents, se lève et en quelques phrases vibrantes, se fait l'interpr des sentiments d'admiration et de gratitude qui unissent membres de la *Sabretache* à leur Président. Il le remercie de l avoir donné depuis seize ans son temps, son dévouement, s talent, tout son cœur. En remettant à M. Édouard Detaille, nom de tous, l'Aigle de Gérôme, il le prie de l'accepter comme

témoignage de la reconnaissante affection des membres de la *Sabretache* et boit à sa santé.

M. Édouard Detaille a répondu en ces termes :

« Je suis tout ému et tout fier, mon cher Amiral, des paroles que vous venez de prononcer. Vous me décernez le plus haut témoignage que je pouvais ambitionner, bien plus précieux que toutes les distinctions officielles et artistiques qui ont accompagné ma carrière, en vous faisant l'interprète d'un groupe de Français pour lesquels j'ai toujours travaillé, m'adressant à leurs cœurs tout autant qu'à leurs yeux.

« C'est Mozart qui disait : « Je fais de la musique pour moi et quelques intimes. » Je reprends cette formule et je dis à mes chers collègues de la *Sabretache :* Vous êtes mes intimes et entre intimes, il ne peut exister de surprise. Cette belle œuvre que vous m'offrez ne pouvait être une surprise, bien que le secret ait été assez bien gardé. Je n'ai pas été étonné un seul instant et je vous remercie de tout cœur de la joie que vous me donnez, comme d'une chose toute simple, toute naturelle, mais empreinte d'un exquis et profond sentiment.

« Ce superbe bronze où Gérôme a mis toute son âme et son savoir d'artiste, me rappellera nos années de collaboration et de cordiales relations. Car elle a déjà pas mal d'années, notre *Sabretache!* Elle n'a pas vieilli, elle s'est culottée, comme on dit, et n'en est que plus belle.

« Nous avons eu des moments difficiles à traverser, mais sous l'égide des grands noms du duc d'Aumale, du maréchal Canrobert, du général Mellinet, nous avons gardé la tête haute ; et sans emphase, sans forfanterie, nous pouvons nous dire que notre vaillante Société a été la courageuse et fidèle gardienne de la Religion de la Patrie.

« Et ce sera le grand honneur de ma vie d'avoir fait partie de la *Sabretache* et d'avoir mérité votre confiance et votre sympathie, comme vous les avez données autrefois à celui qui fut mon maître, à Meissonier, ce grand artiste dont la mémoire sera toujours vivante parmi nous.

« A son souvenir je vous demande d'associer celui de nos collègues morts dans la dernière année et qui étaient les fervents adeptes de notre Société. Nous avons perdu Chartran, l'excellent et brillant artiste ; les généraux Fabre et Henriot, le colonel Juville, le marquis de la Ferronays, M. l'intendant de Pérussis, le marquis de Montebello, qui fut ambassadeur de France en Russie ; MM. Maury, Fessart, Robert Hennessy, Pierre Tenré, le comte Louis de Turenne, un ancien de ce beau régiment des Guides ;

Duval, des Cent-Gardes; le vicomte de Bouillé, zouave pontific un héros de la bataille de Patay.

« Nous venons de perdre François Coppée, le délicieux poète, vaillant patriote qui incarnait si bien l'âme de la Patrie da l'enveloppe d'un enfant de Paris. Il est regrettable que les hasar de la vie ne lui aient pas permis de se trouver plus souvent par nous et je ne crois pas manquer de respect à sa mémoire en ra pelant de lui un trait qui peint tout entier son caractère de bon et franche humeur : Comme on énumérait devant lui les quali qu'on doit demander à un artiste ou à un littérateur de race bi française, il s'écriait : « Vous en oubliez une, la plus importante toutes : il faut avoir un bonnet à poil dans le cœur. »

« Je ne sais si vous êtes notre doyen, mon cher Amiral, mais salue en vous le vaillant officier qui a fait ses premières armes 1854, dans les eaux de la Baltique et qui a prolongé jusqu'à n jours les plus nobles traditions de la Marine française. Que D vous garde ! Je bois à votre santé et je lève mon verre l'honneur de mes chers collègues et camarades ! »

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes l'année 1907, tels qu'ils ont été publiés dans le numéro du Car de janvier 1908.

Il est ensuite procédé au dépouillement des votes pour l'élect de cinq membres du Comité en remplacement de MM. Bironne Léon Hennet, Prince de la Moskowa, commandant Mahon Jules Rouffet, membres sortants et rééligibles.

Sur 998 membres que compte actuellement la Sabretac 347 avaient pris part au vote.

Ont été élus :

MM.	Hennet (Léon)	346 voix
	Prince de la Moskowa	342 —
	Rouffet (Jules)	341 —
	Mahon (commandant)	336 —
	Bironneau (Paul)	323 —

En outre 28 suffrages se sont répartis sur dix-neuf membr

Après la proclamation du résultat du scrutin, la séance levée.

31 mai 1908.

Le Secrétaire,
Maurice Levert.

Le Gérant : Richet.

Suresnes, Imprimerie E. Payen, 13, rue Pierre-Dupont. — 2813.

Le général comte Le Grand *(Suite)*

Bamberg, le 16 janvier 1810.

e général comte Le Grand à Son Altesse le prince d'Eckmühl.

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse le rapport que vient
e m'envoyer le général Bordesoulle. Je n'entre dans aucun détail
lativement au service qu'il doit faire sur les frontières de la
ohême, persuadé que cet officier général remplira avec tout le
le que je lui connais les instructions que vous lui avez données.
es troupes des 3ᵉ et 4ᵉ divisions arrivent dans leurs cantonne-
ents depuis le 10, les autres divisions n'y entreront, d'après
tinéraire de route, que du 23 au 25 ; sitôt que ce mouvement sera
rminé, je m'empresserai de rendre compte à Votre Altesse de
tablissement du 4ᵉ corps.

« A mon arrivée à Bamberg je me suis fait annoncer chez le
and-duc pour lui faire une visite avec mon état-major, mais
est indisposé ainsi que plusieurs personnes de sa famille, ce qui
t cause que je n'ai pas encore eu l'honneur de le voir.

« Les employés du gouvernement bavarois à Bamberg s'empres-
nt de faire tout ce qui peut être favorable aux troupes françaises
dans les endroits de ce royaume où j'ai passé il en a été de
ême. Je communique le renseignement à Votre Altesse afin de lui
ire connaître le bon esprit qui règne en Bavière et l'accueil
ternel qui a été fait aux troupes du corps d'armée dans tous les
ux de passage.

« Le général de division comte Le Grand. »

Bamberg, le 24 janvier 1810.

Le général comte Le Grand au prince d'Eckmühl.

« Monseigneur,

« L'année dernière, Sa Majesté Impériale et Royale a daigné
'accorder un congé de trois mois avec appointements (c'est le
emier que j'aie sollicité, ayant toujours été présent aux armées),
our me rendre à Paris où ma personne était extrêmement néces-
ire pour y terminer des affaires d'intérêt restées en souffrance
epuis longtemps par la mort de plusieurs personnes de ma
mille, entr'autres ma femme, un frère et mon fils tués à l'armée.

A peine arrivé dans la capitale, le ministre de la Guerre me do
l'ordre de rejoindre ma division. Ayant toujours mis de côté to
espèce d'intérêt particulier et ne connaissant que mes devoirs
partis pour me rendre à destination, de sorte qu'au lieu de t
mois, je n'ai resté *(sic)* que douze jours à Paris, lesquels m'ont
accordés par Sa Majesté avec sa bonté ordinaire et qui m
été très avantageux pour mettre un peu d'ordre dans mes affa
les plus pressées, mais je n'ai rien pu terminer définitivement
présent que l'armée est dans ses cantonnements, je désirerais p
fiter du repos dont elle va jouir pour aller régler mes affaires
manière à mettre ma famille à l'abri de toute espèce d'inquiétu
dans le cas où il surviendrait quelque accident. Je vous avou
franchement, Monseigneur, que je profiterai aussi de cette
constance, si j'obtiens le congé que je demande, pour cherch
former un nouvel établissement, ce que je ne pourrai faire p
tard étant dans un âge un peu avancé (1). J'entre dans ces dét
avec vous, plein de confiance en votre bonté et persuadé de l'
pressement que vous mettrez dans cette occasion pour solliciter
ma faveur près de Sa Majesté Impériale et Royale un congé
trois mois avec appointements, pour me rendre à Paris. L'est
que Votre Altesse m'a témoignée dans différentes circonstances
donne d'avance la certitude que vous accueillerez favorablem
ma demande.

« Agréez, etc.

« Comte Le Grand. »

Le 29 janvier, le général Le Grand recevait un ordre de m
vement pour le 4e corps.

Bamberg, le 29 janvier 1810.

Le général comte Le Grand à Son Altesse le prince d'Esslin

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que, d'après les ord
de S. A. le prince d'Eckmühl, votre corps d'armée va faire
mouvement pour se porter, savoir : la 2e division à Dusseldorf

---

(1) Le général Legrand avait à ce moment quarante-huit ans.

à Homburg, la 4e à Hanau et Fulde. La 1re se trouve dissoute; ux régiments passent dans la 2e; le 19e et le 46e régiments se dent à Mayence. La brigade de cavalerie sous les ordres du néral Bourdesoulle, se rend à Hamburg et villes anséatiques, le du général Piré à Dusseldorf et l'autre brigade ainsi que le néral Quesnel, dans la principauté de Fulde.

« Toute l'artillerie, excepté ce qui est destiné aux divisions, t se rendre à Wurzbourg où l'organisation définitive du 4e corps rmée doit se terminer. Voilà du moins les expressions de dre. L'état-major ainsi que toutes les administrations du corps rmée doivent se rendre à Mayence. Le général Fririon (1) vous a passer tout ce qui est relatif à l'ordre de mouvement pour le corps.

« Agréez, etc.

« Général comte LE GRAND. »

Bamberg, le 29 janvier 1810.

général comte Le Grand à Monsieur le général Charles de Lamette, commandant dans le pays de Wurzbourg.

« J'ai reçu, Monsieur le général, avec votre lettre du 25 de ce is, le rapport et les pièces qui y étaient jointes, concernant les intes graves portées contre le 26e régiment d'infanterie légère spécialement contre le colonel de ce régiment. De pareils cas ont réprimés et punis comme ils méritent de l'être. Je regrette e dans cette circonstance vous n'ayez pas usé de votre autorité ur sévir sur le champ contre l'officier supérieur qui a osé man-er à son chef de cette manière.

« Je rends compte de cette affaire à S. E. le prince d'Eckmühl.

« Le général de division comte LE GRAND. »

Division de réserve de Saint-Omer, février 1810. — Le février, le général Le Grand arrive à Francfort; le 11, il recevait rdre de former à Saint-Omer une division de réserve avec la division du 4e corps. Les 19e et 46e régiments qui faisaient rtie du 4e corps et le 72e, du 2e corps, devaient entrer dans la mposition de cette division.

(1) Le général Fririon chef d'état-major général de Masséna.

Mayence, le 13 février 1810.

Le général comte Le Grand à Monsieur le général Friri

« Mon cher général,

« Ayant reçu des ordres de Son Excellence le ministre d Guerre pour me rendre à Saint-Omer, où je dois prendre le c mandement d'une division de réserve, je vous préviens que je demain pour ma nouvelle destination. En conséquence, je invite à donner les ordres nécessaires et à suivre les détails tifs au 4e corps jusqu'à nouvelle destination. Recevez, mon général, l'expression des regrets que j'éprouve en me séparan vous et croyez au sincère attachement que je vous conserv toujours.

« Le général comte LE GRAND. »

Le 14, Le Grand quitte Mayence avec l'état-major de sa sion pour se rendre à Saint-Omer.

Metz, le 24 février 1810.

Le général comte Le Grand à Monsieur le général Ledr

« Mon cher général,

« Je pars aujourd'hui pour Saint-Omer et je passerai par P où je compte rester quelques jours. En mon absence, je vous de décacheter les lettres qui vous paraîtraient relatives au ser ainsi que tous les ordres qui pourraient venir du ministre d Guerre, soit en route, soit à Saint-Omer. Vous donnerez en co quence ceux nécessaires à leur exécution. Je vous prie de fair sorte d'être rendu à Saint-Omer vers le 5 mars afin de prendr dispositions que nécessitera le placement des troupes.

« Le général comte LE GRAND. »

En disponibilité, 23 juillet 1810. — Le 23 juillet, le gén Le Grand est mis en disponibilité.

Paris, le 29 mars 1811

Le général comte Le Grand,
à Monsieur le général baron Ledru des Essarts.

« J'ai reçu, mon cher général, votre lettre du 25 courant vous remercie des détails que vous me donnez sur la belle t des troupes sous vos ordres. Vous avez bien raison de croire q

peuvent m'être indifférents, car le plus grand plaisir que
prouve, c'est de me trouver au milieu de belles et bonnes
upes bien disciplinées. Je me considère alors comme étant au
itre de ma famille.

« Je dînai hier avec le général Andréossy auquel j'ai parlé de
us, je lui ai rappelé vos services et blessures, en le priant de
us être favorable lorsqu'il s'agira des nominations de l'ordre des
ois Toisons. Je présume que cet ordre datera du jour de la
issance du roi de Rome, cependant il n'y a encore rien de
idé et les bureaux ne sont même pas encore établis. Ainsi que
us, mon cher général, je vis toujours dans le célibat qui me
raît assez bon en raison du peu de fortune que l'on trouve dans
demoiselles à marier. Cependant je m'occupe sérieusement à
miner cette affaire sitôt que je trouverai une occasion
orable.

« Le général de division comte LE GRAND. »

Paris, le 11 avril 1811.

A Son Excellence le Ministre de la Guerre.

« Monseigneur,

« Le baron de Pelleport, colonel du 18e régiment de ligne,
écrit que par suite d'une disposition de Sa Majesté, un tiers des
iciers des régiments ex-hollandais doit être incorporé dans les
giments français. L'exécution de cette mesure a eu lieu hier
ur les officiers subalternes et M. de Pelleport craint qu'elle ne
tende jusqu'aux officiers supérieurs.

« L'intérêt particulier que cet officier m'a inspiré par sa con-
ite et ses services distingués pendant tout le temps qu'il a été
us mes ordres, m'engage à le recommander à Votre Excellence et
la prie de vouloir bien avoir la bonté de lui conserver le com-
andement de son régiment dans lequel il sert depuis plusieurs
nées et dont il est très aimé. Permettez-moi de rappeler à votre
uvenir la demande que j'ai eu l'honneur de vous faire en faveur
M. Guigard, chef de bataillon au 18e de ligne. Cet officier, aussi
ave que distingué, est couvert de blessures. Le major de son
giment vient d'être nommé colonel; oserais-je prier Votre Excel-

lence de vouloir bien avoir la bonté de désigner M. Guigard p
le remplacer.

« Le général comte Le Grand. »

Le général Le Grand épouse, le 21 mai de cette année 1
Mlle Schérer, fille du général Schérer, commandant en chef
l'armée d'Italie et ministre de la Guerre sous le Directoire; c
mante jeune fille âgée de seize ans à peine. Les témoins de
Grand à son mariage furent le duc de Feltre, ministre d
Guerre et le maréchal Lefebvre.

Le général baron Pouget raconte dans ses *Souvenirs de Gu*
que l'Empereur donna en ce temps une fête à Trianon
l'Impératrice. La foule y était grande : le divertissement consi
en un feu d'artifice tiré dans les jardins, où se trouvaient çà
différents groupes de danseurs, de jongleurs et de marionne
Les dames invitées étaient dans le grand salon; lorsque l'Empe
se présenta, elles se levèrent et se rangèrent sur deux ligne
faisant face, les hommes étaient derrière. « J'avais devant mo
le général, la jolie comtesse Le Grand, dont j'avais l'honneur d
connu. Quand Sa Majesté passa, elle s'arrêta devant la com
et lui dit quelques mots aimables. L'Impératrice passa ens
elle dit à la comtesse d'un air riant : « Je suis bien aise de
voir. »

Le général baron Lejeune, dans ses *Souvenirs*, fait du com
de la comtesse Le Grand, le portrait suivant :

« Le général Le Grand était un homme à la voix mâle et i
rieuse, d'une belle stature, d'environ six pieds, et d'un
caractère. Il épousa la fille du général Schérer, la plus jolie
sonne peut-être de Paris ; elle était le modèle de ce que les ro
ciers ont pu dépeindre de plus délicatement idéal et de
séduisant. Ses cheveux blonds dorés, fins, légers autour de
jolie tête sur un corps de sylphide, imitaient ces vapeurs
montent au soleil levant et viennent embaumer l'air de to
parfum des fleurs qu'elles ont amoureusement enveloppées
la nuit. En voyant ce sévère et vaillant homme de guerre,
formes athlétiques, si doux, si patient et si soumis près de sa
épouse, ont eût dit un nouvel Hercule enchaîné, vaincu p
zéphyr ou par l'amour. »

Corps d'observation de l'Elbe, 30 décembre 1811. — Le 30 août de cette année, le général Le Grand est chargé d'une inspection générale et le 30 décembre suivant, l'Empereur lui confia le commandement de la 6e division du corps d'observation de l'Elbe, en lui laissant le choix d'un officier général et celui de son chef d'état-major. En conséquence, Le Grand demanda le général de brigade Moreau et, comme chef d'état-major, l'adjudant général Durieux.

Paris, le 29 décembre 1811.

Le général comte Le Grand à S. A. S. le vice-connétable.

« Monseigneur,

« N'ayant pas le nombre nécessaire d'aides de camp, j'ai jeté les yeux sur M. Charles Schérer (1), mon beau-frère, lieutenant au 12e régiment d'infanterie légère, à l'armée d'Espagne. Oserais-je prier Votre Altesse Sérénissime de vouloir bien avoir la bonté de mettre cet officier à la disposition de S. E. le ministre de la Guerre. La bienveillance que Son Altesse Sérénissime m'a toujours témoignée me fait espérer qu'elle accueillera favorablement ma demande.

« Général comte Le Grand. »

Par décret du 1er janvier 1812, l'Empereur accordait au général Le Grand une quatrième dotation de 10.000 francs de rente sur les biens des départements du Taro et de l'Arno.

Paris, le 14 janvier 1812.

Le général comte Le Grand à Son Excellence le Ministre de la Guerre.

« Monseigneur,

« Le conseil d'administration du 19e régiment de ligne a l'honneur d'adresser à Votre Excellence deux demandes tendant à obtenir : 1° que le régiment puisse recruter dans un département de l'intérieur de la France, afin d'avoir des hommes d'une taille convenable et sachant la langue française. Il a reçu dernièrement

(1) Charles Schérer, né en 1791, devint général de brigade, après avoir commandé le 6e dragons ; décédé en 1878.

600 conscrits du département d'Ille-et-Vilaine et 1.250 de celui d
la Roër. Presque tous étaient d'une taille au-dessous de l
médiocre, et un grand nombre n'ont pu être admis au corps; 2° u
échange de 302 fusils d'infanterie contre un pareil nombre de fusi
modèle de dragons, nécessaires pour l'armement complet de
4 compagnies de voltigeurs.

« Je viens recommander à la bienveillance de Votre Excellenc
les deux demandes ci-dessus et je la prie, en même temps, d'or
donner la rentrée d'un détachement de ce régiment, composé d
3 officiers et 76 soldats, qui devait escorter un convoi de canon
nières jusqu'à Cherbourg et qui se trouve actuellement à Bar
fleur.

« Le général de division, comte LE GRAND. »

Paris, 15 janvier 1812.

Le général comte Le Grand à Monsieur le général de brigad Albert.

« Mon général,

« Son Excellence le ministre de la Guerre m'ayant préven
que vous êtes employé dans la division que je vais commander, j
vous prie de vous concerter avec M. le général Maison qu
est aussi employé à ma division, afin que le plus ancien de vou
deux prenne, en attendant mon arrivée, le commandement de l
division et fasse toutes les dispositions nécessaires pour le loge
ment, le placement des troupes, etc., etc.

« En attendant que le chef d'état-major soit à Osnabrück, vou
en ferez faire les fonctions à l'un des deux capitaines-adjoint
Bardinet et Bocquet attachés à ma division.

« A mon arrivée à Osnabrück, j'aurai le plaisir de vou
remettre vos lettres de service qui viennent de m'être adressée
par le ministre de la Guerre.

« Recevez, Monsieur le général, l'assurance de ma consideratio
la plus parfaite.

« Général comte LE GRAND. »

Le 8 février, les différents corps de la division se trouvaient
le 26e d'infanterie légère à Oldenbourg, les 19e et 56e de ligne à
Brême, le 128e de ligne à Osnabrück, l'artillerie à Nienbourg.

Osnabrück, le 10 février 1812.

Le général comte Le Grand à Son Excellence le Ministre Directeur de l'administration de la Guerre.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que dès mon arrivée à Osnabrück, j'ai passé la revue du 128e régiment qui fait partie de ma division. Ayant remarqué qu'une grande quantité de soldats étaient coiffés de bonnets de police, j'en ai demandé la raison au colonel. Il m'a répondu que cela provenait de ce que les derniers schakos qui lui avaient été envoyés de Wesel, au nombre de 822, se trouvaient trop étroits pour les soldats de son régiment, qu'il en avait déjà demandé le remplacement, mais n'avait pas reçu de réponse. Voulant vérifier le fait par moi-même, j'ai envoyé chercher des schakos et j'en ai fait essayer un grand nombre devant moi; j'ai effectivement reconnu qu'ils étaient d'une forme beaucoup trop étroite, d'une mauvaise qualité et dépourvus de plaques et de jugulaires. D'après une lettre de l'ordonnateur en chef Désirat, le colonel du 128e avait fait commande de 265 schakos aux sieurs Herurem et Hartmenn, chapeliers à Brême. Une deuxième lettre de M. l'ordonnateur Désirat, ayant prescrit au colonel de contremander ces schakos, ils sont restés chez les fournisseurs. Le colonel désirerait être autorisé à les recevoir et je sollicite près de Votre Excellence cette autorisation. Je la prie en même temps de vouloir bien ordonner le remplacement de 822 schakos venus de Wesel.

« Le 126e a, dans ce moment, plus de 250 hommes coiffés avec des bonnets de police, et il serait très nécessaire qu'il pût recevoir, avant de faire un mouvement, les schakos de Brême qui sont prêts et confectionnés d'après un modèle convenable aux têtes des soldats de ce régiment qui tous sont d'une constitution beaucoup plus forte que la plupart des Français. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence les procès-verbaux dressés par M. le maire de la ville d'Osnabrück et le commissaire des guerres de la place, pour constater la réception des schakos venus de Wesel.

« Le général de division comte LE GRAND. »

Osnabrück, le 11 février 1812.

Le Général comte Le Grand à Son Excellence le comte Fermon, Ministre d'État, Intendant-général des Domain extraordinaires de la couronne.

« Monsieur le comte,

« Je viens de recevoir la lettre que Votre Excellence m'a f l'honneur de m'écrire en date du 24 janvier dernier et je m'empres d'y répondre. Sur les 200.000 francs pour lesquels Sa Majesté daigné me comprendre dans l'état de répartition du 23 septemb 1807, la somme de 100.000 francs, en une inscription sur le gran livre, fait dans ce moment partie de ma dotation; quant à celle pareille valeur en numéraire, j'étais loin de croire qu'elle dev également faire partie de mon fief, et je l'ai réellement considér comme une gratification que Sa Majesté m'accordait. Cette somn fut touchée, tandis que j'étais à l'armée, par la personne charg de mes intérêts et placée par elle, en attendant le moment favorab pour faire l'acquisition d'un hôtel; mais qu'elle *(sic)* a été n surprise en apprenant, lors de ma rentrée en France, en 180 qu'une banqueroute venait de m'enlever, non seulement l bienfaits de Sa Majesté, mais encore une somme de 48.000 fran provenant de mes économies. Peu de temps après, je fus obligé payer aux héritiers de mon fils, d'après le nouveau *Code civ* 40.000 francs, en sorte que, dans l'espace de six mois, j'ai perd 188.000 francs. D'un autre côté, les dotations que Sa Majesté m accordées en Pologne et en Westphalie sont loin de remplir s intentions; le revenu de celle de Pologne, qui est de 30.000 thaler environ 11.000 francs, a été jusqu'ici absorbé par les imposition contributions, réquisitions de toute espèce, etc., etc., de manièr que je n'ai pas encore retiré un sol de cette dotation. J'ai été, a contraire, obligé de débourser 10.000 francs de mes deniers pou terminer les nombreuses chicanes qui m'ont été faites dans c pays, et payer les garnisaires que le gouvernement polonais ava mis dans mon domaine pour la rentrée des réquisitions. La dotatio de Westphalie qui devait me rapporter 30.000 francs de reven net, ne m'a produit jusqu'à ce jour que 15 à 16.000 francs par an

« Il résulte des détails ci-dessus que les deux tiers qui m'on

été donnés pour 50.000 francs de rente par an ne m'ont rapporté jusqu'ici que 16.000 francs.

« D'après les pertes que j'ai éprouvées et la réduction considérable de mes revenus, Votre Excellence verra qu'il m'est impossible de remplir dans ce moment les intentions de Sa Majesté relativement à l'acquisition d'un hôtel pour former le siège de mon majorat.

« Je dois aussi informer Votre Excellence que j'ai fait à Paris l'acquisition d'un hôtel qui ne peut être destiné à former le siège de mon majorat, puisqu'en comptant les frais d'enregistrement et les réparations que j'y ai fait faire, il me revient à 400.000 francs, non compris l'ameublement. J'ai payé une partie de cette somme avec le produit de la vente des biens patrimoniaux qui me restaient et la dot de mon épouse; ces deux objets n'ont pu suffire, car je redois encore 100.000 francs sur cet hôtel.

« En faisant connaître ces détails à Votre Excellence, je la prie instamment de vouloir bien avoir la bonté d'en mettre les résultats sous les yeux de Sa Majesté. J'ose compter dans cette circonstance sur l'empressement que Votre Excellence a toujours mis à m'obliger.

« Agréez, je vous prie, Monsieur le comte, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très humble serviteur.

« Général comte LE GRAND. »

Osnabrück, le 20 février 1812.

Le général comte Le Grand, à Son Excellence le maréchal duc de Reggio.

« Monsieur le Maréchal,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'avant mon départ de Paris, Son Excellence le ministre de la Guerre m'a envoyé des lettres de service pour les officiers généraux et autres, ci-après désignés, qui doivent être employés dans ma division. Son Excellence m'a prévenu en même temps qu'elle leur faisait expédier l'ordre de s'y rendre.

« MM. Albert, Maison, Moreau, généraux de brigade;

« Montfalcon, adjudant-commandant, chef de l'état-major; Bardinet, Bocquet, capitaines adjoints.

« Monsieur le comte Mathieu-Dumas m'a également préven qu'il avait donné l'ordre au sous-inspecteur Malraison de se rendr à ma division.

« Le général comte Le Grand. »

Osnabrück, 22 février 181

Le général comte Le Grand à Monsieur le général en chef de l'état-major du 1er corps de l'Elbe.

« Monsieur le général,

« Au reçu de votre lettre du 19 de ce mois, j'ai fait venir ch moi le colonel du 128e pour lui en communiquer le contenu. Il m' dit qu'il avait, en quelque sorte, prévenu les intentions de So Excellence en accordant deux permissions par compagnie au hommes un peu exercés et bien habillés, qu'ils ne jouissaient qu de six à dix jours, selon la distance de leur endroit, et que leu solde était versée à leur masse de linge et chaussure; que lorsqu des pères viennent voir leur fils, il est accordé à ce dernier un exemption de service pendant tout le temps de présence de se parents; on engage même les militaires à conduire leurs parent aux exercices afin qu'ils puissent se convaincre par eux-même avec quelle douceur les militaires sont traités. Je me suis assur de la vérité des détails ci-dessus. Le colonel a ajouté qu'il alla employer le moyen indiqué par M. le maréchal princ d'Eckmühl et qu'il ferait ce qui dépend de lui pour qu'il atteign le but proposé. De mon côté, je vous prie de dire à Son Excel lence que je serai toujours disposé à contribuer au succès de mesures qu'elle jugera à propos de me faire connaître.

« Recevez,.....

« Le général de division comte Le Grand. »

Ordre général.

« La division est prévenue que le général de brigade Alber vient d'arriver à Osnabrück. Il prendra le commandement de l 1re brigade composée du 26e d'infanterie légère et du 56e de ligne Son quartier général est établi à Brême.

« Osnabrück, le 23 février 1812.

« Le général de division comte Le Grand. »

Osnabrück, le 24 février 1812.

Le général comte Le Grand à Monsieur le Préfet du département de l'Ems-supérieur.

« Monsieur le préfet,

« D'après le compte que vous avez rendu à M. le maréchal prince d'Eckmühl sur la conduite de la commune de Schale relativement à la conscription, Son Excellence m'engage à me concerter avec vous pour envoyer dans cette commune un détachement en exécution militaire. Je vous prie en conséquence, Monsieur le préfet, de vouloir bien m'indiquer le nombre d'hommes dont vous jugerez nécessaire que ce détachement soit composé. Bien entendu que ce détachement sera nourri aux frais de la commune de Schale, et recevra une indemnité dont vous voudrez fixer le montant.

« Recevez, Monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée. « Le général comte LE GRAND. »

Osnabrück, le 26 février 1812.

Le général comte Le Grand à Monsieur le chef de bataillon Barrit, commandant le 26e régiment d'infanterie légère.

« Monsieur le commandant,

« Le pays occupé par ma division se trouvant sous les ordres immédiats de S. E. le prince d'Eckmühl, gouverneur général des villes anséatiques, je vous préviens que je ne puis confirmer le choix que vous avez fait de M. le capitaine Bauchard pour commander la place d'Oldenbourg. D'ailleurs, c'est à vous, comme commandant des troupes, à faire maintenir le bon ordre et à rendre justice aux habitants qui pourraient former des plaintes contre les militaires sous vos ordres. Vous êtes libre ensuite de vous adjoindre, pour vous aider dans ces détails, tel officier que vous jugerez convenable.

« Le général de division comte LE GRAND. »

Osnabrück, le 26 février 1812.

Le général de division comte Le Grand à Monsieur le général Albert, commandant la 1re brigade.

« Mon cher général,

« Je viens de recevoir une lettre du chef d'état-major général

du corps d'armée qui m'informe que M. Christin, officier d'or-
donnance de l'Empereur, est chargé de voir les corps de m
division. Cet officier arrivera le 27 à Osnabrück ; le 28, il passer
la revue du 128e régiment et il se rendra ensuite à Brême et
Oldenbourg.

« Veuillez, mon cher général, prévenir de cette disposition le
colonels sous vos ordres, et leur prescrire de fournir à cet offici
les renseignements qu'il est chargé de recueillir sur la situatio
des troupes.

« Recevez,..... « Le général comte LE GRAND. »

La division quitte ses cantonnements les 29 février, 1er et 2 mar
pour se rendre à Magdebourg où elle séjourne jusqu'à la fin de
mois.

Magdebourg, le 13 mars 1812.

Le général comte Le Grand à Son Excellence le duc de Reggi

« Monsieur le maréchal,

« Le chef de bataillon Barrit, commandant le 26e régime
d'infanterie légère, me rend compte que le 4 du courant, sur l
huit heures du soir, M. Godeau, lieutenant de ce régiment, f
assailli dans une maison par cinq voltigeurs de la 1re compagni
un d'entr'eux lui a porté un coup de sabre qui lui a traversé
côté gauche ; cet officier dangereusement blessé a été laissé
Verden où cet événement est arrivé. Les coupables ont été arrêt
et remis entre les mains de la gendarmerie pour être condu
à Magdebourg. Dès que la plainte portée par le lieutenant Gode
me sera parvenue je m'empresserai de l'adresser à Votre Excellen
en la priant de vouloir bien me donner ses ordres pour la puniti
qui devra être infligée aux coupables.

« Le général comte LE GRAND. »

Magdebourg, le 18 mars 1812.

Du même au même.

« Monsieur le maréchal,

« Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en prévenir hier,
26e régiment a été assemblé ce matin sur la place d'armes, afin
lui faire témoigner votre mécontentement et le mien sur les dés
dres qui se commettent journellement et découvrir en même tem

les militaires qui ont donné lieu aux plaintes qui m'ont été envoyées par votre chef d'état-major (1). D'après le rapport que vient de m'adresser le général Albert, commandant la 1re brigade de ma division, le tambour prévenu d'avoir donné un coup d'épée à un habitant de la commune de Gross-Auenstedt est au cachot depuis son arrivée à Magdebourg; comme il ne peut être traduit devant un conseil de guerre sans qu'il y ait des témoins à charge, et que M. le préfet ainsi que le maire de Gross-Auenstedt n'en désignent point dans leurs plaintes, je viens de les renvoyer à votre chef d'état-major en le priant de les faire passer à M. le préfet pour qu'il y indique les témoins.

« Le chef de bataillon Genevois contre lequel l'adjoint du maire de Gröningen a porté plainte, est mis aux arrêts de rigueur jusqu'à ce qu'il ait satisfait aux réclamations de cette commune.

« J'ai l'honneur de vous adresser copie de l'ordre que je viens de donner pour assurer la tranquillité publique, tant de jour que de nuit; j'espère que les conditions qui y sont contenues auront votre approbation. Je crois devoir vous faire connaître en même temps que la plus grande partie des militaires sont très mal logés et qu'il serait urgent que M. le général gouverneur fît refaire le logement où casernent les troupes.

« J'ai l'honneur d'être avec respect...

« Le général de division comte LE GRAND. »

Magdebourg, le 20 mars 1812.

Du même au même.

« Monsieur le maréchal,

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence une demande du conseil d'administration du 19e régiment tendant à obtenir l'échange de 302 fusils modèle d'infanterie contre un pareil nombre de fusils de dragons qui sont indispensables pour l'armement des 4 compagnies de voltigeurs de ce régiment. Je prie Votre Excellence de vouloir bien accorder au conseil d'administration du 19e régiment l'autorisation qu'il sollicite, afin que les compagnies

(1) Général baron de Lorencez.

de voltigeurs de ce régiment aient leur armement complet po
entrer en campagne.

« J'ai l'honneur d'être avec respect...

« Le général de division comte Le Grand. »

Magdebourg, le 21 mars 1812.

Du même au même.

« Monsieur le maréchal,

« Vous avez dû remarquer, lors de la revue que vous av
passée de ma division, qu'un grand nombre de militaires du 128ᵉ r
giment ne sont pas coiffés de schakos. Cela provient de ce que ce
expédiés de Wesel se trouvent trop petits. Vu le prochain dépa
de ma division, je prie Votre Excellence, de vouloir bien autoris
le colonel du 128ᵉ à faire l'achat de schakos qui lui manquent po
compléter la coiffure de son régiment, et qu'il m'a dit pouvo
touver ici à très bon marché. Cette autorisation lui est nécessai
afin de faire approuver cet achat par S. E. le ministre-directeu

« J'ai l'honneur d'être avec respect...

« Le général de division comte Le Grand. »

La division quitte Magdebourg pour se rendre à Berlin où e
séjourna jusqu'aux premiers jours de mai.

Berlin, le 18 avril 1812.

Du même au même.

« Monsieur le maréchal,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que le nommé F
(Jacob), soldat au 128ᵉ régiment, convaincu de désertion av
armes et bagages, a été condamné à la peine de mort, par jug
ment du conseil de guerre spécial de la 1ʳᵉ division. Il sera fusil
demain à midi, sur la place des exercices, située hors la porte
Charlottenbourg, à droite. Tous les militaires de ce régiment
trouveront, sans armes, à l'exécution afin de les faire profiter
l'exemple et arrêter, s'il se peut, la désertion considérable qui
lieu dans ce corps. Plus de quarante hommes sont restés en arriè
lors de notre départ d'Osnabrück et n'ont pas encore rejoint.

« Le général comte Le Grand. »

(A suivre.) Comte de Persan.

Journal Historique de la Cinquième Campagne

An IV *(suite)*

Le 18 prairial. — Au quartier général, à Ober Hadamar, le 18 prairial, IVe année. Nos troupes ont levé hier leur camp à la pointe du jour pour se porter en avant; leur marche a été peu inquiétée. L'ennemi a fait mine, un instant, de vouloir nous disputer l'approche de Limburg et de Dietz; une nuée d'éclaireurs annonçait que son intention était de nous empêcher de nous établir de ce côté-ci de la Lahn, vis-à-vis ces deux villes; quelques escarmouches, quelques coups de canon l'ont bien vite décidé à retirer la nombreuse cavalerie qu'il avait déployée sur les hauteurs en avant d'Hadamar et nous avons pris position sur ces mêmes hauteurs, la gauche s'étendant par de forts postes vers Dierum, Runckel et Scheteten. Le gros de la division du général Lefebvre s'est établi vis-à-vis Limburg; et sa droite en garde la gorge qui conduit à Hadamar. L'avant-garde du général Colaud pousse ses postes de gauche jusqu'au pont sur l'Elss près Limburg, observe le débouché de Dietz et prolonge sur sa droite pour observer tout ce qui pourrait venir de Nassau; le reste de la division est baraqué sur les hauteurs à une demi-lieue à peu près de Dietz.

Le général Soult, parti avec deux bataillons d'infanterie pour rejoindre le chef d'escadron Gardanne, flanquer la gauche du général Lefebvre et nous instruire des mouvements de l'ennemi dans cette partie, est arrivé à Weilburg en même temps qu'une patrouille ennemie de vingt et quelques hommes; les chasseurs l'ont chargée et elle a été faite entièrement prisonnière. On a trouvé dans cette ville des magasins considérables en fourrage et avoine; j'ai écrit au commissaire des guerres Malraison de prendre les mesures nécessaires pour les employer ou les faire évacuer. Le chef d'escadron Gardanne est arrivé à sept heures du matin à Herborn, où il a rencontré une petite patrouille ennemie qu'il promet nous envoyer bientôt; il y était arrivé, la veille, 50 hommes de cavalerie et à peu près 150 hommes d'infanterie, tous du corps de Carnevile; il y avait également passé par cette ville et pendant la nuit du 17 au 18, plusieurs autres troupes venant de Dillenburg et prenant le chemin de Wetzlar; elles n'avaient avec elles ni bagage, ni artillerie. On prétend qu'il a

tout fait filer par Marburg, ville du pays de Hesse-Cassel ; tre chevaux et vingt hommes d'infanterie ont dû se porter sur Dill burg ; vingt chevaux et un officier sur Marburg, et Gardanne, sa personne, va marcher sur Wetzlar. Voilà tout ce que je p vous apprendre de la reconnaissance que je suis chargé de fai

Le général Kléber vient d'écrire au général Championnet de passer le Rhin avec sa division sur le pont de Neuwied et de diriger à grandes journées, par Montabaur, sur Dietz et Nassau surtout, d'accélérer le plus qu'il le pourra la marche de ses de régiments de cavalerie puisque c'est dans cette arme que l'enne a une grande supériorité de nombre.

Le général Damas (2) fera de suite marcher sa brigade par chemin le plus court sur Nassau où il prendra la position la p avantageuse pour défendre les différents débouchés sur ce poi il ne laissera à Coblentz qu'un simulacre de garnison.

Bonn et Cologne ne pouvant rester sans troupes, le géné Bonnard doit y renvoyer les bataillons qu'il en avait ti momentanément. L'escadron du 14[e] régiment de dragons q avait sous ses ordres rentrera à son corps faisant partie de seconde division aux ordres du général Colaud et sera remplac Cologne par un escadron du 16[e] régiment de chasseurs.

Le général Kléber a dépêché un officier pour hâter l'arrivée 11[e] régiment de dragons qui se trouve déjà à Uckerath ; le géné Grenier (3) a reçu une instruction pour couvrir avec des trou de sa division le pont de Neuwied contre toutes les sorties q pourrait tenter la garnison d'Ehrenbreitstein et pour garder débouché de Montabaur contre les entreprises de la mê garnison ; en cas de retraite, le général Grenier l'effectuerait Neuwied où, en conséquence, il est chargé de faire construire u bonne tête de pont pour la couvrir.

Le 19 prairial. — Hadamar, le 20 prairial, IV[e] année. troupes sous les ordres du général Kléber ont resté hier dans

(1) Le général Championnet commandait la division du centre de l'ar de Sambre-et-Meuse.

(2) Le général de brigade Damas faisait partie de la division du ce commandée par Championnet.

(3) Le général Grenier commandait la 3[e] division de l'armée de Samb et-Meuse.

ition que je vous ai indiquée avant-hier, et elles y resteront qu'à l'arrivée de celles qui doivent renforcer le corps d'armée l commande ; alors une partie de la division du général Grenier ipera les débouchés de la Lahn, depuis son embouchure jusqu'à sau exclusivement.

La division aux ordres du général Championnet gardera le ouché de cette rivière depuis Nassau jusqu'à Guikeng isivement.

a division aux ordres du général Colaud prendra une position les hauteurs derrière la rivière d'Elss, ayant le village de Nieder amar à peu près au centre de son front, il occupera par des es le village de Staffel, celui d'Elss et celui de Nieder tzheim.

L'avant-garde, aux ordres du général Lefebvre, prendra posi- en avant de la rivière de l'Elss, derrière le ravin, entre ler et Steinbach ; il est chargé de la défense des débouchés de Lahn sur Runkel, Diskirch et Limburg ; il gardera pareil- ent la croisée du chemin d'Ober Hadamar et Montabaur ; il dera aussi, par une petite avant-garde, le débouché de ilburg ; il aura de gros postes à la croisée du chemin près de irenberg et près d'Alderenbach ; le premier de ces postes ssera des patrouilles sur Wetzlar, le second sur la route erborn pour communiquer avec le camp volant que le général propose d'établir sur ce point et qui doit être formé par un achement pris dans les différentes divisions et qui sera com- é de deux mille hommes d'infanterie et trois cents chevaux, nt pour objet d'observer et d'éclairer tout ce qui pourrait tir de Giessen et de Wetzlar.

En attendant que toutes ces positions puissent être occupées, général Soult garde le débouché de Weilburg ; le général laud a jeté une demi-brigade de sa division sur Nassau pour observer les débouchés, ainsi que ceux qui se trouvent sur la uche de cette ville, et des patrouilles continuelles à cheval lairent sa droite et sa gauche.

Le 20 prairial. — Hadamar, le 21 prairial, IV[e] année.

Je dois consigner dans le journal que vous me demandez de uveaux détails sur l'affaire d'Altenkirchen et les marches qui

l'ont suivie jusqu'à notre arrivée sur la Lahn, derrière laqu
l'ennemi s'est retiré le 19, quoiqu'il eût reçu le même jour un g
renfort tant d'infanterie que de cavalerie. Tandis que l'ava
garde, aux ordres du général Lefebvre, était chargée d'attaq
les hauteurs d'Altenkirchen, la division aux ordres du gén
Colaud était en bataille en seconde ligne pour soutenir c
avant-garde sur tous les points et se diriger ensuite le même j
sur Dierdorf, pendant que le général Lefebvre poursuivait
succès jusqu'en avant d'Hachenburg. Le général Colaud a
composé une avant-garde aux ordres de l'adjudant général N
Partie d'Uckerath vers les cinq heures du matin, elle pass
Wiedbach et se trouvait sur le flanc et les derrières de l'enne
lorsqu'il se défendait encore à Altenkirchen. Ce mouvemen
d'abord replier avec précipitation tous les flanqueurs de gau
que l'ennemi avait jetés jusqu'au delà de Schonberg. Le pays é
montueux et coupé, et les Autrichiens ayant un grand nombr
troupes légères, l'adjudant général Ney eut à combattre, pen
deux heures sur son front, son flanc et ses derrières ; cependa
continua toujours sa marche jusqu'à une demi-lieue en deçà
Dierdorf, où il trouva un détachement d'infanterie et de hussa
il l'attaque aussitôt avec impétuosité, et contraint le pre
poste, composé de trente-trois hommes d'infanterie, à mettre
les armes. Les hussards se replient sur la ville où, après
faible résistance, ils abandonnent le poste et laissent en n
pouvoir un magasin contenant 500 sacs d'avoine, 150.000 rat
de foin, beaucoup de farine et de pain. Bientôt la division
général Colaud arrive et prend position à Dierdorf, et se tr
ainsi sur les derrières de l'ennemi dans son camp de Neuv
qu'il évacue promptement. C'était là l'unique objet que le gén
s'était proposé dans cette marche, car ne voulant point lai
combattre une division isolément, sans pouvoir être soutenue
l'autre, il devait naturellement se borner à cette simple dém
tration.

Après avoir laissé un détachement pour garder le magasi
Dierdorf, le général Colaud dirigea la petite avant-garde
l'adjudant général Ney sur Montabaur pour flanquer sa droit
avec le reste de sa division il se porte sur Walmerode. L'adju

général Ney repousse partout les avant-postes ennemis, arrive rapidement sur Montabaur, et s'empare encore d'un magasin contenant 1.240 quintaux de farine, 400 sacs d'avoine et 200.000 rations de foin. L'ennemi, consterné, n'ose plus disputer cette proie, mais la garnison d'Ehrenbreitstein fait une sortie pendant la nuit, marche à grands pas sur Montabaur, et arrive vers les deux heures devant cette ville, dans l'intention d'incendier au moins ce qu'il est contraint d'abandonner. Prévenu de son approche, Ney marche à sa rencontre, l'attaque et la force à se replier, après lui avoir fait 13 prisonniers. De son côté, le général Colaud débouche sur Walmerode, où il trouve l'ennemi occupé à établir son camp, et le prince de Wirtemberg avec ses généraux à prendre du repos au château de Molsberg. Quelques coups de canon suffisent pour leur faire prendre la fuite, et le général Colaud remplace le général autrichien au château de Molsberg.

Ce même jour, l'avant-garde, aux ordres du général Lefebvre, quoiqu'elle eût fait la veille une marche de huit lieues, et qu'elle eût eu un combat pénible à donner, devait se porter jusqu'à Ober Hadamar, mais le chef d'escadron Gardanne, à la tête d'un parti de 100 chevaux qui éclairait notre gauche sur Herborn, fit prévenir le général que cette ville et Dillenburg étaient encore occupés par l'ennemi, qu'il l'aurait attaqué incontinent s'il n'avait trouvé sa cavalerie soutenue par beaucoup d'infanterie. Le général Kléber arrêta l'avant-garde du général Lefebvre dans la position en arrière de Rendroth, et envoya deux bataillons pour soutenir le chef d'escadron Gardanne; mais, n'ayant pu arriver à leur destination que fort avant dans la nuit, l'ennemi en profita pour se retirer sur Giessen et Marburg. Le prince de Wirtemberg a profité de ce retard pour effectuer totalement sa retraite derrière la Lahn. Si notre cavalerie n'eût pas été si harassée et qu'on eût pu détacher un parti de huit cents chevaux seulement sur Limburg, sa défaite totale eût été certaine, vu la grande consternation dont était frappé son corps d'armée du revers qu'il avait éprouvé la veille. Le lendemain, la tête de l'avant-garde du général Lefebvre regagna celle de la division aux ordres du général Colaud; elles marchèrent ensemble sur deux colonnes, la première sur Limburg, la seconde sur Dietz, où, comme je l'ai déjà marqué,

elles prirent position après une légère canonnade et une es mouche de deux ou trois heures.

Les principales forces de l'ennemi sont actuellement e Weilburg et Limburg, ayant comme nous des détachements qu'au Rhin, et des partis jusqu'à Wetzlar et au delà.

Nous avions dans toutes nos marches, jusqu'ici, l'ennemi nos flancs et sur nos derrières, ce qui ne nous a pas empêché cheminer à grandes journées, mais jamais aussi vite que eussions pu le faire avec un corps de cavalerie plus nomb que celui que nous avions; car le 14e régiment de dragons se t vant presque disséminé sur les derrières, il ne nous restait trois régiments de chasseurs qui, après avoir fourni les déta ments, les escortes, les ordonnances, n'étaient guère que de d cents hommes.

Les moyens de transport nous empêcheront de profiter ressources que nous offrent des magasins de toutes espèces nous avons trouvées à Hachenburg, à Dierdorf, à Montabau Weilburg. Je ne sais trop si cette découverte, que l'on doi courage de nos troupes, tournera entièrement au profit d République.

Le 21 prairial. — Hier, le 11e régiment de dragons est ar à Hadamar et a été de suite mis à la disposition du gén Lefebvre.

Les troupes continuent à occuper les mêmes positions, changeront lorsque les 5e et 6e divisions seront entièrement vées; voici l'emplacement que le général Kléber leur a des Lorsque toutes les troupes qui doivent renforcer l'aile gauch l'armée de Sambre-et-Meuse auront passé le Rhin et pour appuyer à gauche jusqu'à la hauteur de Limburg, l'avant-g aux ordres du général Lefebvre, renforcée d'un régiment de gons de la division du général Grenier, et d'un régiment de gr cavalerie, prendra position à cheval sur l'embranchement deux routes de Limburg à Weilburg et Wetzlar, en arrièr Steinbach et d'Ober et Nieder Diffenbach, ayant ce ravin de son front. Cette avant-garde sera chargée de garder la I depuis l'embouchure de la rivière d'Ems jusqu'à Weilburg i sivement; elle garnira d'infanterie légère les bois en avant d

position depuis Lahr jusqu'à Hof; elle aura de forts postes de cavalerie sur les croisées des chemins près Mehrenberg et Waldernbach ; le premier de ces postes poussera des patrouilles continuelles sur Weilburg et Wetzlar; le second communiquera par les siennes avec celles qu'enverra le camp volant établi à Herborn.

Le camp volant qui sera près de cette ville sera commandé par l'adjudant général Ney et composé de deux bataillons d'infanterie, de quelques compagnies d'infanterie légère, de quatre escadrons de cavalerie, d'un obusier et de deux pièces de 4. Ces troupes seront détachées des divisions Colaud et Lefebvre; leur objet principal sera d'envoyer des partis continuels sur les deux rives de la Dill, dans la direction de Wetzlar et de Giessen, et de communiquer par ses patrouilles avec les postes de la gauche du général Lefebvre et en cas que l'ennemi voulût déboucher par Weilburg pour tourner notre gauche, il serait à même de lui tomber sur le front et sur ses derrières. Le poste de Herborn offre de grands moyens de défense et sa position est assez resserrée pour n'être occupée que par deux mille hommes.

La division aux ordres du général Colaud appuyera sa gauche à la droite du général Lefebvre et, décrivant un demi-cercle, elle suivra la crête des hauteurs de Limburg, et appuyera sa droite à la rivière d'Elss, occupant tous les passages et débouchés depuis l'embouchure de cette rivière jusqu'à Steden.

La division aux ordres du général Grenier gardera l'embranchement des routes de Montabaur et Dierdorf, surveillera le débouché de la Lahn, depuis la rive droite de l'Elss jusqu'à Dietz inclusivement.

La division aux ordres du général Championnet gardera la Lahn depuis Dietz exclusivement jusqu'à Nassau inclusivement.

Les troupes aux ordres du général Bonnard garderont la Lahn par des postes seulement, depuis Nassau jusqu'à son embouchure; les débouchés dans cette partie étant impraticables pour l'artillerie.

Par le moyen de ces dispositions, le flanc droit du corps d'armée paraît être suffisamment gardé, et en cas que l'ennemi voulût nous tourner par la gauche en débouchant soit à Weilburg, soit par Wetzlar, on en serait prévenu assez à temps pour que le géné-

ral Grenier pût faire filer un détachement de troupes pour s'e
parer du poste de Lem (?) et protéger ainsi la retraite des de
divisions Lefebvre et Colaud en cas qu'elles fussent contrain
de l'effectuer.

Si le général Kléber, au contraire, reçoit ordre d'attaquer l'
nemi et de passer la Lahn, le camp volant de Herborn se por
rait par une marche de nuit sur Wetzlar, forcerait le passage
ce point ou sur celui de Diekirchen, entre Runkel et Limburg,
cëtte rivière est guéable et couverte d'un bouquet de bois don
serait aisé de s'emparer.

Les autres divisions passeraient successivement sur les di
rents points que détermineraient les circonstances.

L'adjudant général Ney est parti pour organiser une divis
qui sera mise aux ordres du général Bonnard (1), et chargée
l'investissement du fort d'Ehrenbreitstein ; cette division s
composée d'un bataillon d'infanterie légère et de deux bataill
de ligne pris dans celle du général Grenier; d'un autre batail
d'infanterie et de deux bataillons de ligne de la division du gé
ral Championnet et, enfin, de deux bataillons que le général B
nard avait retirés des villes de Bonn et Cologne. Le général B
nard conservera aussi sous ses ordres l'un des deux régiments
grosse cavalerie aux ordres du général Palmarole, et ce géné
demeurera attaché à ce régiment sous les ordres du géné
Bonnard. Cette division ainsi organisée, investira le fort d'Ehr
breitstein, couvrira le pont de Neuwith contre les sorties de
fort, gardera par ses postes les débouchés de la Lahn, depuis
embouchure jusqu'à Nassau exclusivement.

Le 2e régiment de cavalerie a ordre de se rendre à Ober Ha
mar, où il lui sera donné une nouvelle destination.

22 prairial. — Ober Hadamar, le 22 prairial, IVe année.

Aujourd'hui, un petit camp volant, aux ordres du géné
Soult, s'est établi à Herborn; il est composé de deux bataill
d'infanterie, de 300 hommes de cavalerie, y compris les cent c
vaux que commande le chef d'escadron Gardanne et, enfin,

(1) Le général Bonnard commandait la division dite de réserve d'in
terie, et le général Bonnaud la division dite de réserve.

leux pièces de 4. Son objet est d'éclairer notre gauche, d'observer ous les mouvements de l'ennemi sur la route de Giessen, Wetzlar t Weilburg; il poussera à cet effet des partis et de fréquentes atrouilles sur ces différents points. En cas qu'il fût attaqué par es forces supérieures, sa retraite s'effectuerait sur Hachenburg, oit sur la route passant par Hirschberg, Giedersdorf, Heiligen-orn, Fridorf, Neugerskirchen et Hain, ou sur celles passant par teinbach, Klein Nister, Salzburg, Hof et Kirburg, ainsi que ourraient l'exiger les circonstances : mais il doit se défendre avec igueur à chaque position avantageuse qu'il rencontrera sur son assage, afin de ralentir le plus possible les progrès de l'ennemi. e général Soult instruira exactement le général Lefebvre et le réviendra particulièrement de tous les événements extraor-inaires.

Le chef d'escadron Gardanne a l'ordre de rester avec le parti u'il commande sur les deux rives de la Dill, dans les environs de iessen, Wetzlar et Weilburg; il changera d'établissement et de ivouac toutes les nuits et multipliera ses forces par ses mouve-ients et son activité.

Le général Lefebvre a placé des postes intermédiaires entre la osition qu'occupe sa division et ce camp volant. Il en a à Iengersdorf, à Waldernbach et à Mehrenburg; de manière qu'il oit y avoir une chaîne de vedettes depuis Herborn jusqu'à la roisée du chemin de Mehrenburg.

En cas d'attaque, le général Lefebvre, par un à gauche, se por-erait au-devant de l'ennemi, après avoir eu l'attention de faire ccuper la position de Neukirch, afin de couvrir la route de Iachenburg.

23 *prairial.* — A Hadamar, le 24 prairial.

A une heure du matin, toutes les troupes aux ordres du général Kléber étaient sous les armes, avec cette contenance qui annonçait qu'elles sauraient se défendre avec autant de courage qu'elles en avaient montré dans l'attaque. Les renforts considérables qu'avait reçus l'ennemi, la connaissance que nous lui supposions avoir de nos forces et les rapports des déserteurs, nous faisaient croire qu'il chercherait à prendre sa revanche. Nous étions au camp dès minuit et disposés à tout faire pour soutenir nos succès. Nous

avons été trompés dans notre attente. Messieurs les Autrich ont été fort tranquilles, ils n'ont fait de mouvements extrac naires qu'en portant beaucoup de cavalerie et quelque infant sur le point [Runckel?] où ils paraissent vouloir élever batterie.

La division Lefebvre s'est portée un peu en avant pour occu la crête des hauteurs en face de Limburg. Le camp volant général Soult et le parti du chef d'escadron Gardanne flanqu toujours sa gauche qui n'a rien offert d'intéressant dans la jour

Le soir, nous avons vu arriver avec bien du plaisir la caval aux ordres du général Bonnaud ainsi que la 5e demi-brigade qui a position en seconde ligne, derrière la division du général Col et s'est mise à cheval sur les routes de Molsberg, de Montaba de Hadamar : ces troupes ont en partie dissipé les inquiétudes nous avions sur notre gauche qui se trouvait absolument en l Demain, toutes ces troupes feront un mouvement pour la cou et pour nous assurer entièrement des débouchés de Runc Weilburg et Wetzlar.

Le 24 prairial. — Hadamar, le 25 prairial, IVe année répu caine.

Hier à trois heures après-midi, l'avant-garde aux ordres général Lefebvre a fait un mouvement par sa gauche pour v occuper de suite la position en arrière du ravin prenant naissa à Steinbach et finissant à Steden, de manière à couvrir les déb chés de Weilburg, Wetzlar et Herborn, la ligne de bataille en conséquence parallèle à la rivière de la Dill.

La cavalerie légère est bivouaquée entre Fussingen et Sch pach, ses grand'gardes formant une ligne entre Weilburg Waldernbach, fournissant les avant-postes sur la ligne e Munchausen et Biskirchen, ce dernier poste pousse de fréquen patrouilles sur Wetzlar, le second sur Herborn.

Le général Lefebvre continue d'occuper le passage de Runc la ville de Weilburg et garde la Lahn sur tous les points inter diaires de ces deux villes ; il a établi de nouveaux postes d'in terie depuis Weilburg jusqu'à Lein et garde sur son front tous débouchés arrivant à son camp entre Wetzlar et Herborn.

Le général Lefebvre a été prévenu que la brigade de caval

ux ordres du général Palmarole, prolonge sa gauche et sert de éserve à sa cavalerie légère; ses deux régiments sont cantonnés à ahr (?) et à Hinter Meiligen (?) ils sont à la disposition du général efebvre, mais continuant néanmoins de faire partie de la division ux ordres du général Bonnaud. L'objet de ces dispositions est de ouvrir parfaitement nos communications sur les derrières par les oints de Hain et Hachenburg en cas de retraite, ou pour nous ettre à même de déboucher sur Wetzlar au cas que l'on prenrait l'offensive.

Le général Lefebvre est chargé d'activer le plus possible le ervice de sa cavalerie et infanterie légères afin d'être prévenu du lus léger mouvement de l'ennemi.

Le 11e régiment de dragons reste sur la droite et demeure nnexé à la division du général Colaud. Le général Lefebvre a ait, en conséquence, relever et rejoindre tous les détachements de e corps.

La division aux ordres du général Colaud a fait également, à a même heure, son mouvement par la gauche : passant l'Elss, il ra occuper sur les hauteurs de Limburg la position que vient de uitter le général Lefebvre avec lequel il s'est lié par sa gauche, il st chargé de garder les débouchés de Limburg et tous les gués ntre cette ville et Runckel, mais notamment les gués de Diekirhen, de Lem et de Steden, il garde par sa droite le ravin de l'Elss ur la rive gauche de cette rivière.

Le général Colaud est prévenu que les trois régiments de avalerie formant la brigade de droite de la division de cette rme ont leur ligne de bataille en arrière de la droite de son amp; ils forment son corps de réserve.

Le général Grenier garde avec la division sous ses ordres les ébouchés de Limburg sur la droite de l'Elss et tous les gués epuis l'embouchure de cette rivière jusqu'à Dietz, il couvre arfaitement les routes de Hadamar, Molsberg et Montabaur.

Le général Colaud a ordre de ne retirer les troupes qu'il peut voir entre Dietz et Nassau que lorsqu'elles seront relevées par elles aux ordres du général Championnet.

25 prairial. — Le 25, la gauche de l'armée n'a fait aucun mouvement.

26 prairial. — Le 26, elle a gardé la même position.

Le parti commandé par le chef d'escadron Gardanne char d'éclairer les mouvements de l'ennemi sur Wetzlar a été attaqué six heures du soir et forcé de se replier sur Herborn, où le génér Soult commande un camp volant.

27 prairial. — A quatre heures du matin, le général Lefebv a levé son camp et se dirige sur Wetzlar ; il est allé appuyer droite à la Lahn, à la hauteur d'Ober Biel et prolongeant gauche vers Greiffenstein, il a mis la Dill en avant de son fro Il continue cependant à occuper Weilburg et tous les débouch de la Lahn, depuis cette ville jusqu'à la hauteur de son flanc dro de manière à n'être point inquiété sur ses derrières. Les comma dants de ces postes ont ordre de tenir jusqu'à la dernière ext mité et leur surveillance générale est confiée à un officier d'ét major.

Le général Lefebvre observe non seulement la rivière de D en avant de son front, mais a ordre de jeter encore des partis s la rive gauche de cette rivière, afin d'être parfaitement éclairé s les routes de Giessen et Marburg.

Le 4ᵉ régiment de cavalerie reste attaché à l'avant-garde l'armée.

Le général Colaud conserve la même position ; il a seuleme fait relever tous les postes sur la Lahn qu'occupaient les troup du général Lefebvre jusqu'à Weilburg exclusivement, et pour so tenir ces différents postes, il a jeté sur sa gauche une réserve deux bataillons.

La marche rapide et victorieuse de l'aile gauche de l'armée Sambre-et-Meuse sur la Lahn, détermine bientôt l'ennemi à aba donner les camps qu'il occupait sur la rive gauche du Rhin da le Hundsruck et dans le Palatinat pour venir à grands pas arrêt ses succès. Il dirigea d'abord un corps considérable sur Limbu qui prit position entre la rivière d'Ems et celle de l'Aar, derriè et parallèlement à la Lahn, occupant par de forts détachemen tous les débouchés de cette rivière entre Lahnstein, Dietz, Li burg et Weilburg : cette dernière ville était occupée par d troupes républicaines, il semblait que l'ennemi voulût nous aba donner ce débouché afin de nous attirer sur la route de Francf

par Usingen, où nous attaquant ensuite par les deux flancs, notre défaite eût été certaine; car, pendant que le corps ennemi dont je viens de parler marchait sur Limburg, un autre estimé à plus de 30.000 hommes de troupes d'élite, se portait à grandes journées sur Wetzlar et Giessen.

Les divisions de droite de notre armée qui doivent venir renforcer l'aile gauche et s'y réunir successivement, n'avaient pas encore passé le Rhin, lorsque le général Kléber eut avis des dispositions que prenait l'ennemi. Il avait deux marches sur les troupes françaises venant du Hundsruck; ainsi, avec un peu de célérité, prévenant la jonction du général Jourdan, nous pressant par la gauche et nous attaquant de front par le débouché de Limburg, il lui eût été facile de nous contraindre à la retraite.

Mais, connaissant la lenteur autrichienne, calculant sur l'effet que devait avoir produit sur l'ennemi l'éclatant succès d'Altenkirchen et, plus encore, jaloux de conserver sa position jusqu'à l'arrivée des divisions de droite et du général Jourdan, le général Kléber multiplia ses forces par la plus grande activité et présenta des fronts de tous côtés. Sa principale attention devait être portée sur les débouchés de Wetzlar et de Giessen; mais ne pouvant étendre ses postes sur une ligne aussi considérable sans les aventurer, il se détermina à établir un camp volant à Herborn; il fut composé du 3e bataillon de la 25e demi-brigade d'infanterie légère, du 3e bataillon de la 96e de ligne, de 150 chevaux et de deux pièces de campagne. Le général Soult prit le commandement de ce petit corps et donna celui de la cavalerie au chef d'escadron Gardanne, qui reçut ordre de pousser des partis continuels sur Wetzlar et Giessen; des postes intermédiaires étaient établis à Waldenbach, Mehrenberg et Steinbach, afin d'accélérer la correspondance.

Le chef d'escadron Gardanne s'établit presque aux portes de Wetzlar et remplit l'objet dont il était chargé avec autant de zèle que d'intelligence.

Cet établissement se fit le 22 et rassura d'autant plus le général Kléber qu'il ne pouvait avoir aucune inquiétude sur la retraite de ce camp, en cas qu'il fût attaqué par des forces supérieures, puisqu'il pouvait l'effectuer soit sur le corps d'armée par Waldenbach et Steinbach; soit sur Hachenburg ou enfin sur Siegen.

Le 23 au soir, la division du général Grenier vint débouche sur la Lahn. Comme il était tard, le général Kléber lui fit prendr position en seconde ligne derrière la division du général Colaud sur la rive droite de l'Elss.

Le 24, la division du général Colaud fit un mouvement sur s gauche, passa l'Elss et remplaça la division du général Lefebvr sur les hauteurs de Limburg.

Le général Lefebvre prit position derrière le ravin de Stein bach, Ober et Nieder Diffenbach, défendant ainsi toutes les route et débouchés venant de Weilburg et Wetzlar, et couvrant parfai tement le flanc gauche de l'armée. Ses avant-postes étaient établi entre Munchausen et Lem et ses patrouilles poussées jusqu'à l Dill, communiquaient avec le camp d'Herborn.

Le général Grenier remplaça le général Colaud dans sa posi tion, garda le débouché de Limburg depuis la rivière d'Elss ain que les communications de Walmerode et de Montabaur.

Les divisions aux ordres des généraux Championnet (1) e Bernadotte (2) arrivant ce jour-là également sur la Lahn, prire position la première entre Dietz et Nassau, la seconde entr Nassau et Lahn Stein.

Les trois divisions des généraux Grenier, Championnet et Berna dotte avaient laissé chacune trois bataillons devant le fort d'Ehre breitstein qui, réunis, étaient commandés par le général Bonnar

Les choses étaient dans cet état lorsque le général Jourda arriva le 22 et se mit à la tête de l'armée.

Le 26, le général en chef fit une reconnaissance sur toute l ligne, et ce même, pour donner ordre au général Kléber de fair avancer le lendemain l'avant-garde aux ordres du génér Lefebvre sur Wetzlar. Le général Kléber lui indiqua la positio entre Ober Dill et Greiffenstein, parallèlement à la Dill, en l recommandant de faire garder tous les passages et débouchés su la Lahn, qu'il laisserait derrière lui, et de communiquer de suit avec le camp d'Herborn dont il pourrait retirer une grande parti des troupes.

(1) Le général Championnet commandait la division du centre de l'arm de Sambre-et-Meuse.

(2) Le général Bernadotte commandait la 5e division.

Le 27, la division du général Lefebvre se mit en mouvement à tre heures du matin : ce général n'avait pas encore fait la tié du chemin, qu'il reçut avis du général Soult que l'ennemi ait obligé d'abandonner Wehrdorf; il envoya une demi-brigade une demi-compagnie d'artillerie légère et cent chevaux pour nparer d'Ober Beil où il devait appuyer sa droite et envoyer lement sur Nieder Beil pour communiquer avec Lem.

La colonne qui s'était dirigée sur Wehrdorf rencontra l'ennemi le plateau, au débouché du bois; elle l'attaqua et après une illade très vive, elle l'obligea à se replier; renforcés par les upes postées à Altenstüdlen, Aslar et Wehrdorf, les Autrichiens viennent à la charge et font les plus grands efforts pour regagner tête du bois, mais c'est en vain et la grande supériorité de mbre ne leur obtient pas davantage ce succès.

Pendant ce temps, la droite du général Lefebvre s'était emparée Ober et de Nieder Beil et marchait sur l'abbaye d'Altenburg, ste important et que les Autrichiens occupaient en force. Trois is il fut attaqué ; la résistance qu'éprouvèrent nos troupes ne fit l'augmenter leur courage, enfin elles s'en emparèrent et aussitôt combat se réduisit à une simple escarmouche, l'ennemi ayant ntièrement passé la Dill.

Le général se félicitait du succès de sa journée et commençait éjà à prendre ses mesures pour se maintenir dans la position ont il venait de se rendre maître, lorsqu'il aperçoit le camp de Vetzlar se mettre en mouvement et une colonne considérable de avalerie descendre derrière Braunfels : il ne doute pas qu'il va tre vigoureusement attaqué ; il en prévient sa droite et recommande surtout au commandant du poste de Lein de défendre le ont jusqu'à la dernière extrémité. Vers les sept heures du soir, ennemi commence son attaque sur toute la ligne, trois colonnes assent la Dill ; une autre débouchant de Vetzlar cherche à eprendre le poste de l'abbaye d'Altenburg. Le pont de Lein est ttaqué en même temps par quatre pièces de canon et une infanerie bien supérieure aux quatre compagnies de carabiniers qui le léfendent. On oppose d'abord partout la plus grande résistance ; nais le général Lefebvre, trop affaibli par les différents détachements qu'il est contraint de laisser sur ses flancs et ses derrières,

ne conservant en tout que 6 bataillons et 6 escadrons, fut bien obligé de céder à la trop grande supériorité de l'ennemi. L'atta brusque de 5 bataillons hongrois, grenadiers, fait replier no infanterie ; aussitôt la cavalerie ennemie fonce sur elle, charge pièces, sans que le feu de la mousqueterie et de la mitraille pui l'arrêter. Le général Richepanse cherchant à les sauver, fond a quatre escadrons seulement sur la cavalerie ennemie, la trave et la met en désordre. Il est repoussé à son tour, il se rallie et quatre charges réitérées il donne le temps à l'infanterie de se ral à la tête du bois où la cavalerie vient ensuite se reformer sous protection de son feu. Cependant 2 pièces de canon et un obus restent au pouvoir de l'ennemi. Enhardi par cette prise, il revi de nouveau à la charge, mais il paye cher sa témérité ; un batail de la 38e demi-brigade et un autre de la 96e l'attendent de p ferme et le reçoivent par une décharge générale de mousquete une division de cuirassiers presqu'entièrement détruite, port désordre dans le reste de la cavalerie ennemie. Le gén Richepanse, toujours attentif, ne laisse pas échapper cette occasi il charge de nouveau et, avec une poignée de monde, fait prodiges de valeur. Enfin, les Autrichiens, déconcertés d' résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, repassent la Dill s rien entreprendre de plus.

La droite n'avait pas beaucoup souffert ; tous les efforts l'ennemi sur ce point se bornant à attaquer l'abbaye d'Altenbu qu'elle fut forcée de lui abandonner.

Cependant le général Lefebvre, craignant que l'ennemi réussît en forçant Lein ou Weilburg à le couper du corps d'arm songe à effectuer sa retraite : elle se fit dans le meilleur ordre les postes de Nieder Beil et de Lein se replièrent successivem sur leurs corps respectifs.

Le général Lefebvre eut affaire à un corps d'élite de seiz dix-sept mille hommes auxquels il ne put opposer qu'envi six mille combattants. Il rentra dans son camp de Diffenbach à pointe du jour. Une chute de cheval le contraignit de cherc quelques secours et du repos. Le général Bréval prit pendant s absence le commandement de sa division.

(A suivre.)

[C]entenaire de Saint-Cyr

(1808-1908)

[A]près avoir fondé l'*Hôtel des Invalides* pour les officiers et soldats [vie]ux ou blessés, les *compagnies de cadets* pour les fils de gentilshommes, [Lou]is XIV, sur la demande instante de Mme de Maintenon, compléta [son] œuvre de bienfaisance en créant la *Maison royale de Saint-Cyr* [pou]r l'éducation de 250 jeunes filles de familles nobles peu fortunées.

Ce furent des soldats choisis dans les régiments qui exécutèrent, [sou]s la haute direction de l'architecte Mansard, les divers travaux de [con]struction.

L'inauguration eut lieu le 2 août 1686.

Cent ans après, en 1786, les dames et demoiselles de Saint-Cyr [cél]ébrèrent en grande pompe leur *fête séculaire*. Madame Élisabeth [pri]t une part directe à cette fête qui dura trois jours pendant lesquels [les] portes de la Maison royale restèrent ouvertes à la foule des visi[teu]rs; cent membres du clergé célébrèrent des offices et l'éloge de [Ma]dame de Maintenon fut prononcé par M. François, prêtre de la Mis[sio]n. Les divertissements consistèrent en concerts, danses et feux [d'a]rtifice.

A leur tour les Saint-Cyriens vont commémorer, le 2 juillet prochain, [le] *Centenaire* de leur École; et tous, qu'ils soient à la retraite, en acti[vit]é ou encore élèves, se remettront en mémoire cette strophe de la [po]ésie saint-cyrienne, intitulée l'*Épaulette d'or* (1) :

Puis, quand pour nous viendra l'âge pénible
Où le passé remplace l'avenir,
Dans la retraite, au coin d'un feu paisible,
Quand nous vivrons de notre souvenir,
Notre œil éteint sourira plein d'ivresse
A ces beaux jours où, prenant notre essor,
A ces beaux jours où, remplis de jeunesse
Nous rêvions tous à l'épaulette d'or!

Ce fut le 3 juillet 1808 que les 483 élèves de l'École de Fontainebleau [s'i]nstallèrent à Saint-Cyr, dans l'ancienne Maison royale de Saint-[L]ouis.

(1) *Souvenirs de Saint-Cyr*, Paris, Plon frères, 1853, in-8°, avec illustra[ti]ons hors texte et dans le texte.

La fête du centenaire de 1908 n'aura ni la durée, ni le programme d
fête séculaire de 1786. Elle ne saurait, du reste, lui ressembler : En ef
le bruit des armes, une revue suivie d'un défilé, la pose d'une pla
commémorative, remplaceront le 2 juillet les prêches, les chants religi
et les cantiques de 1786. Sur un point pourtant il y aura concorda
entre les deux fêtes : les concerts et les danses des timides demoise
de Saint-Cyr seront renouvelés par la garden-party que les élèves
proposent d'offrir à leurs invités et à leurs anciens ; on dansera, paraî
au Petit-Bois et dans les salles des jeux où des musiques milita
imprimeront aux danses d'aujourd'hui une allure martiale toute d
rente de celle transmise par les instruments du dix-huitième siècle
menuets, gavottes et branles de jadis.

Afin de conserver un souvenir durable du Centenaire, une plaqu
en argent et en bronze, métaux qui traverseront les siècles, a été f
pée à la Monnaie. Sur le droit de cette plaquette, deux Saint-Cyri
se détachent en avant de la porte d'entrée de l'École, l'un est en te
de 1808, l'autre dans celle de 1908 ; au revers, figure une vue pan
mique des bâtiments de l'École fort bien réussie (1).

Ce centenaire a pour but de commémorer un passé glorieux,
cours duquel l'École de Saint-Cyr fournit à nos armées 28.315 offici
dont un grand nombre arrosèrent de leur sang tous les champs
bataille où le drapeau français flotta de 1809 à 1908. Aussi, la *Sa
tache,* toujours fidèle à sa noble devise : *Præteriti fides, ex
plumque futuri,* se fait un devoir de participer historiquement
glorification des cent années qui viennent de s'écouler.

Pour le faire, nous n'entreprendrons pas d'exposer dans le *Car*
l'histoire, même très résumée, de notre École spéciale militaire.
regretté lieutenant-colonel Titeux, qui fut membre du comité de n
Société, a publié sur Saint-Cyr un magistral ouvrage dans lequel
n'a été omis. De plus, le comité du Centenaire présidé par le gén
Galliéni, fait paraître, chez les éditeurs Berger-Levrault et Cie,
ouvrage rédigé en grande partie par des membres de la *Sabreta*
anciens Saint-Cyriens, qui contiendra un historique complet du *pren*
bataillon de France. Nous renvoyons le lecteur à ces deux ouvra
nous contentant de donner une suite de lettres d'élèves et de docum
inédits et curieux, persuadé qu'aucun exposé historique ne pour
faire ressortir d'une façon plus saisissante la juvénile physionomi
Saint-Cyrien, qui se modifia sous chacun des régimes qui se succédè
en France. — Le Saint-Cyrien du premier Empire est, en effet, différ
comme allure et mentalité, de celui de la Restauration et ce dernie
ressemble certainement pas à celui d'aujourd'hui. Constatons cep
dant qu'à toutes les époques, les élèves de cette école surent toujo
joindre à leur enthousiasme pour la carrière militaire, un ardent am
de la Patrie !... En cela ils se ressemblèrent tous.

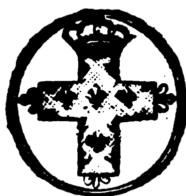
---

(1) Cette plaquette est l'œuvre du maître médailleur Dautel, grand
de Rome en 1902.

Les lettres, les documents historiques et iconographiques que nous nnons ci-après, ont été obligeamment mis à notre disposition pour le *rnet*, par Mesdames la générale Vanson et Billiet-Mabillon, par I. G. Cottreau, le colonel Lahalle, Delpy, Dagincourt, Froussard, eillé, Ozaneaux, les capitaines de Courcy et Carnot, le lieutenant rdot. — A ces collaborateurs, nous adressons, au nom du Président, comité et des membres de notre Société, tous nos remerciements ır leur participation empressée à l'œuvre que poursuit la *Sabretache*.

Commandant Emm. Martin.





M G

FER DE RELIURE ET EX-LIBRIS DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-CYR
(Collection Emm. Martin)

N PEU DE STATISTIQUE SUR SAINT-CYR

De 1803 à 1815, il n'y eut pour ainsi dire pas de règles pour mission à l'École spéciale militaire. Certains élèves, ceux du ıvernement, provenaient du Prytanée français ou des Lycées; autres, pensionnaires, étaient des jeunes gens qui, primitive-t, devaient solliciter cette faveur. Mais, en réalité, élèves ou sionnaires étaient nommés par le Gouvernement, sans qu'il enu compte des aptitudes ou du désir de servir. L'engagement taire n'existait pas alors pour être admis à l'École et il est eux de voir le grand nombre de jeunes gens qui, nommés es à l'École militaire, refusaient le cadeau et ne rejoignaient

a totalité des élèves nommés à l'École spéciale militaire is sa fondation jusqu'en 1815 est de 5.702, sur lesquels 625 ne

se sont pas fait incorporer; il reste donc 5.077 entrants sur les
976 n'ont pas été nommés officiers. Ce déchet considérable,
qu'il est presque d'un cinquième, provient : des élèves dé
pendant leur séjour à l'École, des élèves renvoyés pour mau
conduite, des élèves rendus à leurs familles pour diverses ca
taille trop petite, mauvaise santé, instruction insuffisante
ques-uns ne connaissaient mêmes pas leurs chiffres) ou retiré
les familles sans autre mention. De plus, tous les élèves pré
à l'École au commencement d'avril 1814 furent renvoyés
leurs foyers par arrêté du Gouvernement provisoire du 8
1814.

Les promotions d'entrée et de sortie étaient faites selon l
soins du moment; elles n'étaient ni prévues ni régulières. O
des promotions de un seul sous-lieutenant de cavalerie en
mais en 1806, paraissent les promotions de 200 et, en 1809, la fa
levée des 300 à la suite de la revue du Carrousel. La manière
on retardait la sortie de certains élèves est intéressante à sig
Veut-on savoir la plus forte punition d'un Saint-Cyrien en 181
On l'envoyait en permission dans sa famille !... et à sa rentr
lui faisait prendre la gauche de ses camarades; c'est ains
l'élève Froussard, entré le 19 avril 1809, n'est sorti que le 3 f
1812, après 33 mois de séjour à l'École.

Le nombre des officiers que l'École a donnés aux armées
çaises de 1803 à 1815, est de 3.338 sous-lieutenants d'infan
317 sous-lieutenants de cavalerie, 446 sous-lieutenants ou l
nants en second d'artillerie. En tout 4.101 officiers, sur les
2.644 sont sortis de Saint-Cyr; les 1.457 autres sortant de F
nebleau.

Ces chiffres sont absolument authentiques, car ils provie
des registres de l'École spéciale militaire déposés aux arc
de la Guerre. On remarquera qu'ils diffèrent de ceux donné
notre vénéré Grand Ancien, M. le lieutenant-colonel Titeux,
le magnifique monument qu'il a élevé à la gloire de notre
École. Nous croyons savoir que les chiffres qu'il a indiqués o
relevés par lui sur les décrets de nomination portant affect
à un régiment des élèves à leur sortie de l'École. Or, bon no
d'élèves étaient nommés sous-lieutenants en bloc et expédié

la Grande Armée, soit aux dépôts de Cologne et de Würtzbourg, ı leur affectation à un régiment était prononcé par le major néral. Plusieurs élèves, dans ce cas, portent, sur les registres ıe nous avons consultés, mention de leur affectation d'une anière très significative, montrant qu'elle fut faite postérieure-ent au décret de nomination et une fois rendus à l'armée.

Lorsque le général d'Albignac réorganisa l'École en 1818, il y t des entrées et des sorties périodiques et régulières. Mais le iffre des nominations de sous-lieutenant différait sensiblement celui des admis. Comme l'engagement militaire n'existait pas core, on continuait à rendre à leurs familles les paresseux et s mauvaises têtes ; on faisait redoubler fréquemment la première née, surtout pour insuffisance physique. Sur 121 élèves entrés 1818, 64 furent nommés sous-lieutenants en 1820, 43 firent une oisième année et ne reçurent l'épaulette qu'en 1821, 13 furent ndus à leurs familles; un seul était décédé à l'École. Le chiffre s nominations était assez variable ; jusqu'en 1842, il resta infé-eur à 200 (promotion 1836, 21 officiers; promotion 1826, 173 offi-ers); de 1842 jusqu'en 1870, ce chiffre oscille entre 212 (promo-on 1851) et 373 (promotion 1857). Nous ferons remarquer que 43 vit deux promotions dont le total s'éleva à 324 officiers et que double promotion Crimée-Sébastopol (1854-1856), qui compte core 139 survivants, donna 604 sous-lieutenants, dont 80 ont été és à l'ennemi.

Après la guerre de 1870-1871, le général Hanrion reconstitue tradition et l'École, par la promotion de la Revanche, promo-on d'officiers dont 22 avaient été tués à l'ennemi avant d'entrer Saint-Cyr. Puis vient le mouvement régulier depuis 1873 et les omotions augmentent de plus en plus ; elles partent de 300 et ssant par 394, chiffre des officiers de la fameuse Grande Pro-otion (1874-1876), atteignent en 1896 le chiffre de 587, maximum otenu à l'École, après lequel ce nombre va décroissant. Le iffre total des officiers pendant cette période, depuis 1818, est de .671. Il y a eu en plus 1.143 élèves qui n'ont pas obtenu l'épau-tte (élèves étrangers, élèves décédés, élèves retirés ou disparus our diverses causes).

Depuis le 3 juillet 1808, date de l'entrée à Saint-Cyr de l'École

spéciale impériale militaire, sous le commandement du génér
Bellavène, jusqu'au 2 juillet 1908, date de la célébration du Cen
naire par l'École spéciale militaire commandée par le géné
Dubail, Saint-Cyr a donné aux armées françaises :

28.315 officiers. (1)

En plus, 276 élèves attendent leur épaulette à l'Éco

Et 221 élèves dans les régiments attendent
fin de l'année pour entrer au vieux Bahut, dont les murs, dep
cent ans, ont retenti du fracas de nos armes et redisent à r
cœurs émus la glorieuse devise de nos Grands Anciens :

Ils s'instruisent pour vaincre.

Capitaine de Courcy,

Secrétaire de la Promotion des Drapeaux 1879-18

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHI

d'après le Règlement
pour l'École spéciale militaire, du 17 germinal an XII

La géographie et l'histoire étant intimement liées par le
rapports communs, ne formeront qu'un seul et même cours.

Les professeurs dans l'une et l'autre de ces parties, porter
principalement leur attention sur les méthodes qui peuvent me
les élèves à portée d'étendre par eux-mêmes leurs connaissan
soit pour les études auxquelles ils se livrent, soit pour celles où
peuvent se livrer à l'avenir ; dans la géographie, l'enseignem
sera divisé en partie élémentaire et en application de cette pa
à la description du globe.

Les éléments et leur application seront distingués en géog
phie mathématique, traitant de la sphère, des cartes, mesures iti

(1) 28.315 nominations de sous-lieutenants ont été faites de 1808 à 1
mais 28.314 élèves ont été nommés sous-lieutenants ; l'élève Grimal, s
lieutenant en 1857, a démissionné en 1859, est rentré à l'école en 1860 et a
de nouveau nommé sous-lieutenant en 1861.

aires ; en géographie physique, traitant de la configuration du lobe, et en géographie descriptive, offrant des détails sur la conformation des peuples et leurs usages.

C'est surtout dans le développement des éléments qui ne sont ue des données générales qu'on doit employer les méthodes et les résenter de manière que les élèves puissent les appliquer et aux udes qu'on leur fait faire, et à celles que peuvent leur présenter s circonstances dans la carrière militaire, où ils auront à chaque istant des détails topographiques à traiter.

Quant au mode d'étude relatif aux différents genres d'histoire ue les élèves devront saisir, il sera établi par des notions méthoiques qui tendront toutes à l'intelligence de l'histoire. — Elles uront rapport :

1° A la chronologie qui s'occupe de la division des temps ainsi u'aux ères adoptées par les principales nations pour déterminer s dates de leurs annales ;

2° A celle des monuments qui viennent à l'appui des faits en bservant de la présenter purement élémentaire ;

3° A l'histoire universelle, et à celle qui traite de l'histoire articulière des peuples de l'antiquité avec les observations sur origine de ces peuples et les causes qui ont déterminé leur établissement dans tel ou tel pays ; on terminera ces observations par ne notion sommaire sur les peuples barbares dont il est parlé ans l'histoire grecque et romaine ainsi que celle du moyen âge. e tableau est nécessaire pour l'intelligence de l'histoire.

Comme le but principal dans l'étude de l'histoire est de traiter es faits militaires, la description de batailles, de postes, de défilés aisis à propos ou défendus avec intelligence, les circonstances ui ont précédé, accompagné, suivi les batailles importantes, la onduite des grands chefs dans les positions qui demandent de la ésolution et de la prudence, tous ces objets seront les documents ur lesquels on devra porter l'attention des élèves ; c'est là qu'ils pprendront à connaître la constitution des armées, leurs différentes actiques, l'espèce d'armes employée pour la défense ou l'agression, es causes des changements arrivés dans l'attaque ou la défense es places surtout chez les modernes ; ils suivront les armées en ampagne dans leurs opérations, marches, campements, sièges et

batailles ; des remarques sur la vie des hommes de guerre e
grands capitaines qui auront rapport aux époques de l'his
qu'on aura sous les yeux, compléteront l'instruction dan
cours ; elles renfermeront les traits caractéristiques qui ont m
à ces hommes célèbres la reconnaissance des peuples, les élè
puiseront la connaissance des devoirs de l'homme public e
citoyen.

Signé : Alex. Berthier,
ministre de la Guerre.

NOTE DE M. DE BOURGOING

Élève de l'École spéciale militaire
sur le Bataillon des Sergents et Caporaux de la Gard

Les colonels, chefs de bataillon et capitaines étaient ch
parmi les officiers dont les services dataient d'Héliopolis o
Marengo. Pour les soldats qu'on voulait faire sergents ou capor
on les instruisit tout exprès ; ils étaient tirés des régiments
jeune Garde qui combattaient en Espagne depuis trois années
hommes de vingt-quatre à vingt-cinq ans, réunis en batai
provisoires, avaient pris, par anticipation, les noms de fusi
sergents et de caporaux tirailleurs. On les avait dirigés
Fontainebleau où les attendaient cinquante sous-lieutenants so
de Saint-Cyr et devant, pendant six mois, devenir les instruct
d'infanterie et d'artillerie de ces futurs sous-officiers. Ce n'est
lorsque les sous-lieutenants, au nombre desquels je me trou
eurent terminé l'instruction théorique de ces hommes déjà in
à la pratique de la guerre, que les cadres furent considérés co
complètement organisés et que l'on nous fit venir à Rueil afi
recevoir les soldats que nous allions commander qui deva
porter ce nom de jeune Garde dont nous étions si fiers.

Enregistré le 17 avril 1809, sous le N.° 21803.

E.

E.

RES.

CYR.



NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, et PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN, ayant, par son décret en date du Dix de ce mois nommé à une place d'Élève pensionnaire à son École spéciale impériale militaire de Saint-Cyr, le Sieur Froussard, jean claude victor

fils du nicolas victor

et d'anne françoise Dierdon

né à mirecourt département

des vosges le 12 fevrier 1792

Le Général commandant, Directeur des études de cette École, fera recevoir le Sieur Froussard en ladite qualité d'Élève pensionnaire sur la remise de l'ordre d'admission qui lui a été expédié sous le n.° 2739.

A Paris, le 19 Mars 1809.

Le Ministre de la guerre,

C.te d'Huneburg

NOUS Membres

Nous Membres composant le Conseil d'admi
l'École spéciale impériale militaire, certifions
détail qui suit l'état des services du Sieur [illegible]
Jean Claude-Victor, N° 2413

SAVOIR:

Entré à l'École, comme Élève, le 17 Avr[illegible]
Caporal —————— le 17 Mar[illegible]

nommé [illegible]*-lieutenant* ~~du~~ 2e au 9e *régiment* d'[illegible]
10e Compagnie *par décret de Sa Majesté*
royale, en date du 1er février 1812.
d'après les notes avantageuses qui ont été do[illegible]
conduite et son instruction.

Le Conseil certifie, en outre, que le Sieur [illegible]
Jean. Claude Victor *a continué ses servic*
de Caporal *jusqu'au* 3 févri[illegible]
~~*inclus, veille*~~ *de son départ, et que, malgré sa*
au grade de 2e*-lieutenant, il n'a joui jusqu'à*
de la solde journalière de trente centimes, commu[illegible]
Élèves, conformément à l'arrêté du 8 pluviôse a[illegible]
n'a pas reçu d'indemnité d'entrée en Campagne
Fait en Conseil d'administration, à S
le 3 février 1812

Vu par nous Commissaire
des guerres de l'École,



arrivée à [illegible]
le [illegible] Mars 1812
Le commandant
d'armes

École Spéciale Impériale Militaire.

MM. les parens des Elèves de l'Ecole spéciale impériale militaire, sont prévenus que tous les fonds qu'ils ont à verser dans la caisse de l'Ecole, pour l'acquit des quartiers de pension, ou des trousseaux de leurs enfans, doivent être remis ou adressés directement à M. GIRARDOT, *Quartier-Maître-trésorier, qui leur en donne quittance.*

Tous les paiemens se font en francs.

L'argent adressé par les diligences, la poste, etc., doit être rendu franc de port dans ses bureaux à Saint-Cyr; et les lettres qu'on lui écrit, ainsi qu'aux autres fonctionnaires de l'Ecole, doivent être affranchies.

Les effets qu'il reçoit en paiement, sont escomptés, dès leur arrivée, par M. HUARD, *négociant à Versailles, à raison d'un demi pour cent, que MM. les parens sont tenus d'ajouter au montant de leur envoi.*

Ces effets ne sont reçus que payables sur les places de Paris ou de Versailles, et à un mois de date au plus. Tous ceux qui excèdent ce terme, ne fût-ce que de quelques jours, payent l'escompte pour deux mois, ainsi qu'on en use sur toutes les places de commerce.

Ceux de MM. les parens qui se servent du moyen des diligences pour faire passer les fonds, doivent prévenir M. le Quartier-Maître par une lettre d'avis, et joindre au sac qui contient la somme envoyée, un billet portant le nom et le numéro de l'Elève pour le compte duquel est fait l'envoi.

Dans tous les cas, on ne doit jamais séparer le nom de l'Elève du numéro qu'il porte à l'Ecole, parce qu'il s'y trouve souvent des jeunes gens ayant mêmes nom et prénoms, et que, sans cette précaution, on peut porter au compte de l'un, ce qui est pour un autre.

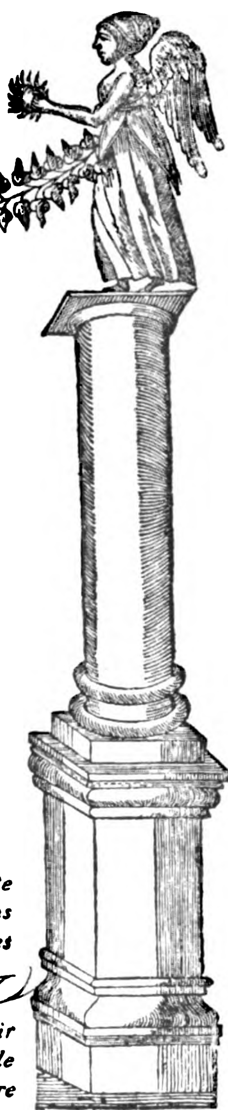
Pour tous les renseignemens à avoir sur la santé, la conduite et l'instruction des Elèves, MM. les parens doivent s'adresser directement à M. le général de division BELLAVENE, *directeur des études, commandant de l'Ecole.*

MM. les parens sont, de plus, prévenus que les jeunes gens qui arrivent à l'Ecole, ne doivent avoir ni montre, ni couvert d'argent; et que c'est à M. VARINOT, *Econome, qu'ils doivent s'adresser pour tout ce qui est relatif au trousseau de MM. les Elèves, soit au moment de leur entrée à l'Ecole, soit au moment de leur sortie.*

Le Général de division, Directeur des études,
Commandant l'Ecole spéciale - impériale - militaire,

BELLAVENE.





ORDRE
Des Chevaliers de l'Aigle impérial.

LOGE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE.

HONNEUR
ET
COURAGE.



GLOIRE
ET
AMITIÉ.

Nous, Chefs et Dignitaires de l'Ordre auguste des Chevaliers de l'Aigle impérial, déclarons et annonçons à tous les dignes, braves et fidèles Chevaliers de cet Ordre, que M. Froudinard (Victor) *né à* Mirecourt *Département de* Vosges *âgé de* 17 *ans, après nous avoir donné des preuves d'honneur, de courage et de fermeté, après avoir gagné notre estime et notre*

amitié par une conduite irréprochable, un cœur franc et loyal, a été par [...]
jugé digne d'être admis au nombre de nos très-aimés frères, en vertu de [...]
nous lui avons délivré le présent Brevet, signé et paraphé de notre main, re[...]
de notre sceau, afin qu'il soit reconnu, aidé et secouru comme tel par tous
braves, dignes et fidèles Chevaliers nos frères.

A Saint-Cyr, le 25 9bre *an* 4 *de notre fondation le* [...]
Novembre *an* 1809

Le Grand-Maître,
Bourguignon

Le Grand'Croix,
Lochet

Les Commandeurs,
Narier
Forest

L'Orateur,
Jogatas

Le Secrétaire,
Pierre

ESPERANCE DES LAURIERS — DE LA VICTOIRE.



Honneur et Courage. — Gloire et Amitié

HORISON DE LA PÉPINIÈRE.

Le 20e jour du 7e mois après le mois sacrés de la septième huitié

A Tous les Braves et fidels Chevaliers de l'Aigle impérial anciennement de la Boutonnière

Nous dignitaires et Chevaliers de l'Ordre de l'aygle impérial composant la loge de l'École Militaire accordons à Monsieur Victor Froussard notre brave et fidele frere le titre et la puissance d'illuminé, en recompense de son zèle et des services qu'il a rendu à l'Ordre

Fait en notre loge de l'École Militaire le susdit jour de la susdite année.

Le Grand Maître — Le Patriarche

Les Commandeurs — Le Barde

Les chevaliers — Dugabé — Coulogne de Chateaufort — Bail

Michel — Sery — Belmagna — Olivier — Le Secrétaire

Raymond — Loudres de Beaufagard

LETTRE DE L'ÉLÈVE SERRE

Saint-Cyr, 8 août 1810.

Avant-hier, l'Empereur s'est fait annoncer à midi. A une heure, le bataillon était sous les armes en grand uniforme; nous l'avons attendu jusqu'à quatre heures. A quatre heures, un page est arrivé au grand galop et, trois minutes après, nous avons vu paraître l'Empereur avec son épouse; nous l'avons reçu au bruit de notre artillerie. Les deux augustes époux nous ont passés en revue; après quoi, nous avons manœuvré à la grande satisfaction de l'Empereur. Leurs Majestés se sont ensuite rendues à la batterie et ont aussi été très satisfaites de la manière dont les élèves ont pointé les différentes pièces.

Après cela, ils ont été voir lancer une espèce de fusée incendiaire inventée par les Anglais et que notre capitaine d'artillerie vient de perfectionner en France; et il a été d'autant plus heureux qu'il les fait porter à plus de 1.700 toises, tandis que celles des Anglais n'allaient qu'à 7 ou 800.

Après cela, ont paru les élèves de cavalerie qui ont aussi très bien satisfait l'Empereur. Comme il était déjà tard, l'Empereur est parti disant qu'il reviendrait le lendemain; en effet, à peu près vers la même heure, il est arrivé, toujours accompagné de son épouse. A son arrivée les vivats se sont fait entendre, d'autant plus qu'avant-hier nous n'avions pu crier à cause que nous étions sous les armes.

L'Empereur a interrogé sur les différents cours; après quoi, nous avons été à la gamelle. Leurs Majestés s'y sont transportées et, aussitôt, les vivats ont recommencé. L'Impératrice a goûté de notre pain et l'Empereur a adressé la parole à différentes escouades, entr'autres à la mienne; nous en étions aux haricots et Sa Majesté croyant que nous n'en étions qu'à la soupe, nous dit en souriant : « Est-ce que ces messieurs n'en sont encore qu'à la soupe? » Un élève lui a répondu que nous en étions aux haricots : « Ah ! voilà des jeunes gens qui sont diligents », a-t-il répondu en souriant toujours, et puis, se tournant vers le général, il lui a dit : « Ces messieurs étaient mieux nourris que cela chez leurs

parents », et il est reparti extrêmement satisfait ainsi que s
épouse.

L'Empereur est un homme de cinq pieds; il ne manque p
d'embonpoint et a surtout la jambe bien faite. Il n'était pas di
cile à distinguer des autres personnages qui l'accompagnaie
tandis que ceux-ci brillaient depuis la tête jusqu'aux pieds,
était vêtu en simple colonel *de génie* (1); son épouse est une b
plus belle femme qu'on ne la disait; elle a assez d'embonp
sans être trop épaisse, et une taille avantageuse. Du reste, nul
portraits de l'Empereur que j'ai vus jusqu'ici ne lui ressemb
non plus que celui de l'Impératrice.

LETTRE DE L'ÉLÈVE GUIBERT

Caserne Impériale de Saint-Cyr, le 8 août 1810

Je vais, ma chère mèrotte, te donner tous les détails sur
visites de Leurs Majestés.

Le 6 au matin, un guide arrive chez le général, et le prév
que Leurs Majestés et toute la Cour viennent nous visiter ; au
tôt le général fait battre à l'ordre, et fait mettre en grande ten
à deux heures, nous descendons en cour en armes; là, on form
pelotons, aussitôt qu'ils le sont, le premier ou les grenadi
vont avec les tambours et l'adjudant, chez le général pren
notre drapeau, qui est magnifique, d'un côté est écrit : *donné*
l'Empereur des Français, de l'autre : *Ils apprennent à vain*
Après cela, on nous fait passer dans le Champ de Mars, là
nous fait faire un peu de maniement d'armes, pour nous me
sur le ton, ensuite on nous donne repos en l'attendant.

Une heure après un petit bourdonnement passe dans le ra
prévient qu'il arrive; aussitôt, le colonel fait commander l'él
désigné pour nous faire mettre en ordre de bataille ; cinq min
après on le voit dans la cour, on nous fait porter les armes, e
moment où il paroit à la porte du Champ de Mars, nous
présentons.

---

(1) L'élève Serre se trompe sûrement; car, d'après d'autres ré
Napoléon était en tenue de colonel des chasseurs de la Garde.

Figure-toi bien voir, non c'est impossible, tu ne le peux pas, moi-même j'en doute encore ; eh bien ! vois l'Empereur avec notre général à la tête, l'Impératrice, ensuite les dames d'honneur, les maréchaux Bessières et Duroc, le général Mouton, trois chambellans, deux autres grands qui portoient le crachat et un page, sans suite du tout, pas un guide, rien...

Il nous passe en revue, parle à tout le monde, rit avec nous, enfin, comme un bon père est avec ses enfants qu'il chérit. L'Impératrice passe toujours derrière lui dans les rangs, partout, et rit avec lui, avec ses dames ; ensuite il fit commencer le maniement d'armes par l'élève, il nous fait faire la petite guerre et nous fait manœuvrer absolument comme si nous étions à l'armée, si vite que nous chargions nos armes en marchant. Il fut enchanté de la manière dont nous tapions cela.

Dans un instant il fit former le quarré, et au moment d'y entrer, il demande si l'Impératrice est en sûreté, on lui répond que oui : « En ce cas là, dit-il, f.....s le camp », en poussant l'élève par les épaules, et entre dans le quarré en commandant de commencer le feu.

Il demandoit au général (qui avoit bien de la peine à le suivre) qu'il voudroit bien que ses troupes donnassent comme cela, et si nous serions contents de partir tous : *Si ces gaillards étoient à l'armée, seroient-ils contents ? — Oh! oui*, répondit le général, *le courage ne leur manque pas.*

Après l'exercice à feu, le concours se détacha, et on partit pour les manœuvres de l'artillerie ; j'eus voulu que tu les vis tous, là, au milieu de ce tapage, l'Empereur immobile, riant, enchanté et l'Impératrice sur un fauteuil, se bouchant une oreille. Il interrogea beaucoup et on répondit si bien qu'il fit vingt officiers dans l'artillerie. (Ce qui fait bisquer l'École polytechnique.)

Après cela, le capitaine d'artillerie fit partir quatre fusées incendiaires, l'Empereur lui fit donner un brevet d'invention et le nomma de suite chevalier. Il fit aussi trois sergents d'artillerie officiers, ensuite il partit en faisant mille compliments au général de la manière dont il avait monté son école. Figure-toi bien maintenant, en descendant plus bas, me voir sous un large bonnet à poil, qui me descendoit jusqu'au menton. Je ne perdois pas mon temps.

L'Empereur dit au général : « Bellavène, à demain, je vien
voir les classes et tout ce qu'ils font dans la caserne. » Auss
l'Impératrice dit à ses dames : « Nous viendons aussi demain.
quoi une dame répondit qu'elle est bien fatiguée : « Ah bien,
l'Impératrice, nous nous reposerons après-demain. » Nous allâ
à la gamelle, il étoit sept heures et demie et nous mangeâ
très bien et très gaiement. Ce n'est encore rien cependant que
cela.

Le lendemain, 7 août, jour à jamais mémorable pour les élè
Nous étions en grand uniforme; il étoit quatre heures et de
un page arrive, cinq minutes après nous voyons entrer qu
calèches magnifiques, attelées de quatre chevaux gris pomm
la première contenoit deux chambellans et deux dames d'honn
dans la seconde le maréchal Duroc et Bessières, dans la troisi
(regarde bien) elle était verte avec des abeilles en or très ser
étoient l'Empereur et l'Impératrice; aussitôt, nous nous mîm
crier : Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! Il s'incline, ell
fait autant; son mameluk étoit à côté, saute en bas de son ch
et va les recevoir à la portière de la calèche avec les deux ch
bellans. Ses gardes restent de même à la porte; il va en math
tiques, il interroge, on lui répond très bien, il fait des complim
à tout le monde, il rit; ensuite il passe en admiration, il recon
le sergent des grenadiers qui commandoit la veille le batail
l'interroge, il est charmé de ses réponses et dit au généra
mettre une note auprès de son nom, sur la liste qu'il doi
donner des hommes du concours.

Le général demande à Sa Majesté s'il désire voir dîner
élèves; de suite on fait battre la gamelle, les élèves les por
en moins de cinq minutes c'est fini; il paraissoit très singul
l'impératrice de nous voir porter les gamelles. Nous descen
tous, nous arrivons nous, grenadiers, à table, ils y étoient
c'est là que je vis à merveille ce grand souverain et cette Imp
trice si douce; je les touchois, ils nous parloient, ils étoient m
parmi les élèves, ils étoient chez eux, sûrs que nous étions
ses enfants les plus attachés et les plus soumis. La duchess
Montebello tenoit l'impératrice par le bras.

Elles sont restées plus d'un quart d'heure à ma gau

Qu'elles sont jolies, fraîches, quel port, quelle mise, on ne peut se le figurer; jamais on n'a vu l'Empereur et son épouse aller deux fois dans un même endroit sans garde, sans rien. Nous avions moins peur de lui parler qu'à notre général; quand nous vîmes qu'ils vouloient aller dans d'autres réfectoires où ils ne se sont pas arrêtés, presque tous les grenadiers avons élevé nos verres pleins, et avons crié à la santé de cet homme unique et de son épouse, qui nous aiment beaucoup; ils sont partis aux cris répétés de vive l'Empereur! vive l'Impératrice! J'ai oublié de dire que pendant tout ce temps le canon n'a pas cessé de tonner.

Tous les élèves étoient fous, nous ne savions plus ce que nous faisions, on ne dormit pas beaucoup et on pensa beaucoup à la duchesse et à l'Impératrice.

Tu dois sentir combien tout cela doit faire de bien à l'École; on prétend que le général sera nommé comte; la levée va se faire de suite et on prétend qu'il y aura un supplément très fort, ce qui me feroit beaucoup de plaisir parce qu'alors..... tu m'entends.

Aujourd'hui il est arrivé un guide et un gendarme, le gendarme a dit lui-même qu'il apportoit une lettre de la part de l'Empereur au général Bellavène et on prétend que nous allons demain 9 du courant à une fête que l'Empereur veut nous donner au Palais de Trianon.

J'attends les événements pour continuer.

Le 8, au soir, j'étois en histoire, le professeur nous dit que le guide qui étoit venu le matin, avoit apporté une lettre de Sa Majesté dans laquelle il marquoit son grand contentement, que tous les officiers avanceroient d'un grade et que les professeurs auroient une gratification. Il demandoit aussi les noms des élèves qu'il avoit interrogés, il fit donner au sergent qui commandoit le bataillon et qui avoit été interrogé, une pension de 300 francs, jusqu'à ce qu'il soit capitaine. Le général le fit nommer de suite sergent-major, et il sera dimanche adjudant sous-officier. L'Empereur demandoit encore si le général vouloit nous permettre d'aller déjeuner au Trianon, mais le général fit prier Sa Majesté afin que nous n'y allâmes pas, alors Sa Majesté l'Impératrice fit prévenir qu'elle enverrait le lendemain un dîner.

Le lendemain 9, le matin, nous vîmes arriver deux pages, piqueur et un fourgon avec les officiers de bouche; nous eûm congé toute la journée, nous allâmes en promenade à midi, no passâmes devant Trianon. Leurs Majestés alloient faire u promenade sur l'eau, nous eûmes le plaisir de leur présenter armes, elles nous rendirent notre salut, l'Empereur fit comme enfants quand ils remercient et l'Impératrice nous fit un signe sa tête; nous défilâmes.

Le dîner étoit servi à notre arrivée à la caserne, il étoit co posé de 800 livres de pain blanc, 1.000 bouteilles de vin avec cachet impérial et un N sur le ventre, dont 800 de Beau et 200 de champagne mousseux, 50 gros pâtés, 200 poule 30 énormes jambons, 56 langues fourrées, et 50 grosses brioch

Les deux pages mangèrent avec nous. Au moment où no allions boire le champagne, une salve d'artillerie partit, et le gé ral un verre à la main donna le signal pour boire à la santé Leurs Majestés. Alors mille cris se firent entendre jusqu'à la du dîner.....

Tu aurois eu bien du plaisir, chère mèrotte, à nous voir ma ger, cela alloit très bien, le vin rouge étoit parfait, je ne crois jamais en avoir bu du meilleur, le blanc passa bien aussi. général fut content, il n'y avoit personne de gris.

On ne parle pas de supplément à la levée, c'est ce qui me bisquer, mais la levée prochaine se fera plus vite, et si j'ai le b heur de ne pas être rayé j'en seroi; le général a déjà dit que examens seroient plus sévères que les premiers. Il est bien diffic de s'en tirer; malgré cela, j'espère.

Embrasse bien mon cher papa qui sera peut être revenu Montmirail, ma dondon, Dagincourt, Florette, Tondu, ma ta et grand'mère.

Adieu, bonne mère, j'oublie peut-être quelque détail, mais je veux pas t'en tenir quitte et je te les donneroi, adieu chère mèrot je t'embrasse de toute mon âme, ton soumis.

13 août. — Tu as sans doute reçu ma volumineuse lettre te marquoit les détails de la visite des augustes époux. Pour faire une idée des objets comestibles qu'on nous a envoyés, il su



SOUVENIR DE L'ÉCOLE Rale SPale MILITAIRE DE SAINT-CYR

Offert à S. A. Rale Monseigneur le Duc de Bordeaux

Par Son très humble et
très Obéissant Serviteur
Richoux.

Distribution des épaulettes par S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux

(Communication de M. G. Cottreau)

J. LEROY, Édit., Paris.



de te dire qu'il en reste encore à peu près la moitié pour le 15. Le général, comme cela lui épargne deux gamelles, doit compléter le repas.

Signé : GUIBERT (1).

LETTRE DE L'ÉLÈVE MÉAULLE

Saint-Cyr, le 13 janvier 1811.

Mon cher père,

Il y longtemps que je ne t'ai écrit, mais quand on est dans la position où je me trouve, il est pardonnable de ne penser qu'à se tirer de ses examens.

J'ai subi ceux concernant la fortification et je crois que l'on ne m'en parlera plus.

Nous venons de composer en littérature. Je crains bien que cela n'en restera pas là pour moi. Le général vous dicte un sujet; dès qu'il a achevé de dicter, il faut que tout le monde se lève sans qu'il soit permis de relire ce que l'on a écrit.

Les examens que je redoute le plus, ce sont ceux d'histoire et de géographie; quant aux autres, j'ai l'espoir de m'en tirer. Je viens de recevoir une lettre de maman; bientôt j'aurai le plaisir de la voir; que je voudrais pouvoir en dire autant de toi; mais l'on ne peut pas être trop heureux en un seul jour.

M. Dubourg m'a remis un louis; il s'est présenté plusieurs fois pour me voir, mais il n'a pu l'obtenir; le général lui a répondu qu'un oncle devait avoir une lettre du père pour voir son neveu.

Adieu, mon cher papa, porte-toi toujours bien et que bientôt je puisse t'embrasser.

Ton très obéissant fils,

L.-J. MÉAULLE.

---

(1) Guibert (Marie-Bonaventure), né à Noyon, le 15 décembre 1791, entré à Saint-Cyr le 15 août 1809, sorti le 15 mai 1811. Incorporé au 30e régiment de ligne à Mayenne comme sous-lieutenant, fait avec son régiment les campagnes d'Allemagne et de Russie et meurt capitaine à Ligny le 16 juin 1815.

Nous devons communication de cette intéressante lettre à l'obligeance de M. le docteur Dagincourt, petit-neveu de Guibert.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
—
1re Direction
—
Bureau de la dotation des Invalides et des Écoles militaires
—

École Royale Militaire de Saint-Cyr

ÉTAT des objets composant le trousseau nécess
à MM. les Élèves de ladite École

NOMBRE ET DÉSIGNATION DES EFFETS A FOURNIR

	Prix	Mont des e
Linge et chaussure :		
2 paires de draps	40 »	80
12 chemises	6.75	81
6 cravates blanches	1.40	8.
2 cravates noires	3.50	7
12 mouchoirs	1.40	16.
12 paires de chaussettes	1.80	21.
6 bonnets de nuit	1.80	10.
12 serviettes	2 »	24
2 paires de souliers	5 »	10
1 sac de toile	1.25	1.
Marque du linge	3 »	3
Garniture des bas	4 »	4
1 paire de bottes à l'écuyère	36 »	36
6 paires de manchettes de bottes	1 »	6
Habillement :		
2 habits grand uniforme	49.10	98.
2 pantalons drap bleu	25.85	51.
2 vestes ou gilets	8.50	17
2 pantalons blancs	9.90	19.
2 gilets de basin blanc	5.35	10.
2 paires de demi-guêtres noires	3.90	7.
2 paires de demi-guêtres blanches	2.35	4.
1 bonnet de police	7.15	7.
3 caleçons longs	4.75	14.
1 schako	12 »	12
2 paires de bretelles en lisière	» 90	1.
Objets relatifs au dessin :		
1 boîte de couleurs	10 »	10
1 cassette de mathématiques	21 »	21
1 portefeuille et carton	2 75	2.
1 pupitre avec serrure et clef	6 »	6
Livres :		
1 école de bataillon avec planches	4 »	4
1 ordonnance et règlement militaire	2.50	2.
A reporter...... Fr.		601.



LE LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE DUPONT-CHAUMONT

GOUVERNEUR DE L'ÉCOLE DE SAINT-CYR
DU 2 AOUT 1814 AU 28 MARS 1815

(Communication de M. le Capitaine CARNOT)

	Prix	Montant des effets
Report.......... Fr.		601.20
1 manuel d'artillerie	2 »	2 »
1 cours de mathématique	15 »	15 »
1 cours de fortification	10 »	10 »
1 cours d'administration militaire	8 »	8 »
1 géographie	11 »	11 »
Menus effets :		
1 brosse à habits	» 65	» 65
1 brosse à tête	» 70	» 70
1 peigne à démêler	» 40	» 40
1 tournevis	» 30	» 30
1 épinglette	» 15	» 15
1 tire-botte	» 40	» 40
1 tire-bouton	» 20	» 20
TOTAL............ Fr.		650 »

Non compris :

1 couvert en argent.
1 timbale en argent.
Marque du couvert et de la timbale.

LETTRES ÉCRITES DE SAINT-CYR en 1849 et 1850 (1)

Saint-Cyr, dimanche 11 novembre 1849.

Mes chers parents,

Je vous envoie un mot aujourd'hui parce que je ne pourrai plus vous écrire avant dimanche prochain. On ne peut s'occuper de sa correspondance que le dimanche matin, de six heures à sept heures et demie. Vous voyez que l'emploi du temps est rigoureusement fixé. Le règlement vous suit pas à pas depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, et vous prescrit jusqu'à vos mouvements pendant les récréations. Du reste on est bien couché

(1) Ces lettres sont extraites de la collection des lettres du général Vanson, le créateur du *Carnet de la Sabretache*. Nous en devons la communication à Madame la générale Vanson. D'autres lettres écrites de Saint-Cyr par cet officier général ont été données dans le *Carnet* de 1905 (p. 66 à p. 71).

et bien nourri; seulement le repas se fait très militairement : on mange par tables de douze; on arrive en rang de chaque côté, on s'assied au commandement, et puis on a vingt minutes pour avaler son dîner et repartir. Comme vous m'avez demandé des détails sur le régime, voici ce que nous avons eu jusqu'à présent : à une heure, la soupe, un ragoût et un plat de légumes; à huit heures et demie, un rôti et de la salade; à chaque repas, deux verres d'abondance, c'est-à-dire d'eau mêlée de vin et à peu près un verre de vin pur. On distribue le matin, pour la journée, deux livres de pain blanc qui sont plus que suffisantes, attendu qu'on n'a pas le temps d'en manger. On reçoit le matin, à sept heures et demie, pour déjeûner, un verre d'abondance qu'on est libre d'accompagner d'un morceau de pain, si on en a le temps pendant les trois quarts d'heure employés aux travaux de propreté et qui sont bien les plus laborieux de la journée...

Votre fils dévoué,

E. VANSON.

***

Saint-Cyr, 9 décembre 1849.

....

J'ai eu la satisfaction d'être complimenté par mes chefs pour *la façon distinguée dont je fais mon lit.*

Je crois que cela fera sourire maman Vanson, mais c'est pourtant exact, et Dieu sait si un lit de Saint-Cyr est facile à faire. Il y a trois couvertures de laine blanche, avec une manière différente de plier pour chacune. En outre il faut rabattre le drap juste à la longueur de la baguette du fusil, et faire avec le traversin, qui *est de plume*, un parallélipipède allongé, avec des angles et des arêtes aussi nets qu'une pierre de taille. La même chose pour le corps du lit. Il faut que le drap rabattu et la couverture soient si bien serrés que, l'an dernier, les anciens avaient imaginé, comme épreuve, de jeter un boulet de fer sur le lit. S'il s'enfonçait un peu trop, on jetait tout par terre...

Saint-Cyr, 7 avril 1850.

Mes chers parents,

....

A vos questions sur les gradés, je vois que vous êtes bien plus ignorants *du système*, comme on dit ici, que je ne l'aurais supposé. On n'est pas promu caporal comme cela, tout de suite en arrivant. Il faut, pour être promu à ce haut grade, avoir, comme au régiment, un an de service ou ce qui en est un équivalent ici. Les grenadiers sont nommés au bout de six mois de service, toujours comme au régiment (seulement on fait probablement grâce de deux ou trois semaines). Vers la fin de l'année, à l'époque de la sortie de nos anciens, on nommera des caporaux ; puis, presque immédiatement après, on choisira parmi ces caporaux quelques sergents. Ce seront les cadres formés par ces sergents et ces caporaux qui recevront nos recrues de l'an prochain, et les instruiront, comme nos gradés nous ont instruits cette année. Enfin, vers le mois de janvier de l'an prochain, on nommera parmi les gradés des sergents-majors et des fourriers. Quant aux gradés des quatre compagnies d'anciens, ils seront nommés pendant les vacances, comme l'a été Decker cette année. Tout cela en supposant que le système actuel subsiste, ce que je crois.

Les années précédentes et l'an dernier encore, les gradés et les grenadiers étaient choisis principalement d'après ce classement ; celui que nous attendons, pour les grenadiers ; et celui du mois de juin, pour les gradés. Le général, d'après un de ses ordres de cette année, ne veut plus les nommer que d'après leur mérite militaire, si mérite il y a, ce qui est assez juste, suivant moi, puisqu'il s'agit d'instruire des recrues. La méthode dont vous me parlez, de nommer gradés, à l'entrée à l'École, les premiers de la liste, ne peut être suivie qu'à l'École polytechnique où ils n'ont pas plus de responsabilité et d'autorité que dans un collège. Ici, où ils mettent parfaitement à la salle de police, et où ils sont responsables des désordres commis en leur présence, il ne saurait guère en être de même. Parmi les anciens, qui ont forcément des gradés de leur promotion, le système ne peut pas marcher, car celui qui punit un de ses camarades de promotion serait immédiatement mis à l'index. Ce sont alors les malheureux gradés qui sont punis pour

les autres par les adjudants et les officiers si ceux-ci n'ont pas assez de raison pour faire leur métier convenablement.

Ces punitions d'élèves à élèves vous étonneront sans doute, et c'est une des choses auxquelles j'ai eu le plus de mal à m'habituer, d'autant plus qu'elles sont quelquefois données très légèrement et sans beaucoup de discernement.

Il y a encore là, de la part de certains individus, quelques restes de brimades. Mais enfin, il faut en passer par là. J'ai été, grâce à mes protections et surtout à Olivier, assez heureux pour ne pas en attraper jusqu'à présent, à l'exception de quatre jours de consigne que m'a donnés le lieutenant qui faisait la première étude de dessin, et dont je ne sais pas si je vous ai parlé. Comme on m'avait déjà donné un crayon et un paillasson gris, mais pas de modèle, je m'étais empressé, d'après ma louable habitude, de commencer un petit soldat qui fumait sa pipe, sur le coin dudit paillasson. Je croyais du reste être parfaitement dans mon droit, et je fus très désagréablement surpris quand le lieutenant, qui est un vilain sire, vint me dire que j'avais quatre jours de consigne, en me faisant comprendre la bonté qu'il avait de ne pas m'envoyer à la salle de police, *pour avoir fait des caricatures à l'étude*. Je fus très vexé de la chose et même un peu de la qualification de caricature appliquée à mon œuvre. Mais je me tins pour averti. C'est, jusqu'à présent, la première et la dernière de mes punitions. Je dois mentionner une circonstance atténuante en faveur du lieutenant, qu'Olivier, qui est mon voisin, me suggéra : c'est qu'il a la vue assez basse, et que mon malheureux troupier avait à peu près ses moustaches et une pose qui lui est habituelle. Comme il n'est pas très joli garçon, il a pu se croire daguerréotypé...

* * *

Saint-Cyr, 16 juin 1850.

Mes chers parents,

. . . .

Il y a quelques petits changements à l'École. On a commencé le service d'été. Nous allons maintenant à l'exercice de cinq heures et quart à neuf heures du matin ; il y a étude de deux à

quatre heures de l'après-midi, en place de l'ancien exercice. Nous avons pris la tenue d'été, c'est-à-dire un pantalon de coutil gris et une veste bleue. Enfin, pour entrer dans tous les détails, nous avons un verre d'abondance de plus au souper et de l'eau mélangée d'eau-de-vie à quatre heures.

Mais il y a une innovation bien plus capitale et qui ferait bénir le général de toutes les générations de Saint-Cyriens, s'il y persistait : c'est que les deux derniers dimanches, tout le monde a eu la permission de sortir de l'École de midi trois quarts à six heures, au lieu d'aller en promenade militaire. Les élèves punis, seuls, n'ont pu sortir. De sorte que, dimanche dernier, j'ai été passer fort agréablement deux à trois heures au Musée de Versailles.

Ces deux sorties avaient pour prétexte les courses de Versailles, mais on espère un peu qu'on les renouvellera assez souvent. Ce serait une immense amélioration dans le régime de l'École, car il y a des élèves qui ne sortent que quatre ou cinq fois par an, au plus. Il y en a beaucoup qui ne sortent que sept ou huit fois. Une sortie, pour ceux-là, est une chose dont vous n'avez pas d'idée ; et comme ils ont pu faire de fortes économies, ils font une foule de bêtises qu'ils ne feraient certainement pas sans cela. Tandis que si l'on donnait à tous les élèves une part raisonnable de liberté (car je trouve qu'il est absurde de traiter les élèves d'une école militaire dont la moyenne a dépassé vingt ans, comme on ne traiterait pas des collégiens), on s'habituerait à profiter raisonnablement de sa liberté, qu'on doit avoir aussi complète que possible au sortir de l'École.

Nos examens commencent le 18 juillet. Mais ce qui est effrayant, c'est que, si nous avons, comme à l'ordinaire, huit jours d'intervalle entre chaque examen, nous ne pouvons sortir avant le 22 septembre; et c'est encore bien loin; de sorte que le soixante-seizième jour que nous fêtons aujourd'hui, pourrait bien ne pas mériter son nom.

C'est aujourd'hui la Saint-Cyr, mais on ne la célèbre pas à l'École.

E. VANSON.

LE PLUMET

J'ai fait partie de la promotion dite de Turquie, 1853-1855, et j'occupe les loisirs du vieux colonel en retraite en écrivant pour mes petits-enfants les souvenirs de ma modeste carrière.

Au sujet du plumet, je lis dans mes souvenirs ce qui suit : j'étais alors sergent-major de la 7e, lieutenant d'Eyr, sous-lieutenant Royer, la 7e et la 8e commandées par le capitaine de Paillot.

Un jour, le capitaine de Paillot me dit, pendant l'astique : « Venez-donc avec moi au magasin. » Je le suis, un peu intrigué. « Voilà, me dit-il, le ministre a décidé qu'en grande tenue le simple pompon rouge de Saint-Cyr serait remplacé par un superbe plumet retombant, blanc et rouge. Les voici arrivés et nous les inaugurerons après-demain à la revue, devant la reine d'Angleterre. Je vous ai amené pour que vous choisissiez le vôtre. — Merci bien, mon capitaine! » Et j'emportai mon plumet au dortoir où il provoqua, vous pensez bien, un fort enthousiasme.

La revue eut lieu le 24 août 1855, et les mouvements si précis du bataillon soulevèrent des applaudissements qu'excitait encore l'envolement des petits plumets.

LAHALLE, colonel en retraite.
Promotion de Turquie.

LETTRE DE L'ÉLÈVE ROHAUT

Saint-Cyr, 25 octobre 1869.

Chère mère,

Tu as déjà dû savoir par mon père, que nous étions arrivés à bon port. Voici déjà trois jours que j'y suis et je ne m'en plains pas.

Les anciens sont arrivés hier ; j'en ai retrouvé un grand nombre que je connaissais et qui m'ont *cafardé*, auprès de leurs camarades.

Ces fameuses brimades dont on parle tant, ne sont pour ainsi dire rien ; j'en ai supporté plusieurs de ce genre-ci : « Comment vous nommez-vous ? — R... — Et de quelle compagnie ? — De la 6e. — Bien, moi aussi. Montrez-moi qu'elle n'a pas dégénéré et

que le pas gymnastique y est toujours cultivé ; allez, monsieur, partez. » On part et à peine a-t-on fait deux pas que l'ancien vous crie : « Repos ! » Il suffit de montrer de la bonne volonté et on vous laisse ; seulement ceci peut se renouveler vingt fois ou trente fois par récréation. T..... commence seulement à voir un peu clair ; il avait mal pris le système d'abord.

Je suis placé en étude à côté de M. de Saint-F..... et de du L... le premier, cavalier. Ils sont charmants tous deux et pas poseurs ; du reste, on n'en trouve pas ici, ils ne le sont qu'à l'extérieur. J'ai vu Saint-G..... qui m'a chargé quand j'écrirais, de présenter ses compliments à M. et Mme S..... Il va sans dire que je reste joint à lui dans cette circonstance. J'ai de C........ pour ancien et P..... a O...., quant à T..... il va probablement monter dans l'infanterie un de ces jours, le piston seul faisant rester dans la cavalerie.

La nourriture est assez abondante et variée ; le seul moment un peu long à attendre est de sept heures du matin à midi.

Nous avons eu aujourd'hui notre premier exercice. J'avais pour ancien provisoire un Polonais qui me disait avec un sérieux imperturbable : *le petit doigt en arrière de la coutioure de la pantalon :.... les génoux tendious sans les roadir*, etc., et cependant je n'ai pas ri un seul instant. Il y en a déjà deux de bloqués dans ma compagnie pour avoir ri à l'exercice.

....

Signé : ROHAUT. (1)

L'EXTERNAT DE SAINT-CYR

Pendant le Siège de Paris (1870-1871) (2)

Je reçois, le 10 novembre, une lettre ministérielle qui constitue un externat de Saint-Cyr et dont la direction m'est confiée.

---

(1) Rohaut (Gaston), élève à la 6e compagnie, fut mortellement blessé le 31 décembre 1870, étant lieutenant au 33e régiment de marche, et mourut le 1er janvier 1871. La lettre ci-dessus nous a été communiquée par Mme Billiet-Mabillon.

(2) Extrait du manuscrit intitulé : *La défense de Paris de 1870 et 1871, par un témoin oculaire, le colonel Ed. de la Barre-Duparcq. Écrit en 1870 et 1871, au fur et à mesure des événements.* Ce manuscrit inédit a été communiqué par le commandant Emm. Martin.

Le lieutenant-colonel de la Barre-Duparcq était directeur des études à

Il doit se réunir à l'Ecole polytechnique. Voici le texte de cette lettre :

Paris, le 9 novembre 1870.

Monsieur le lieutenant-colonel,

Les circonstances de guerre ne permettant pas, quant à présent, la reprise des études à Saint-Cyr, j'ai décidé que les candidats pour l'admission à l'École spéciale militaire, actuellement à Paris, seraient provisoirement autorisés à se rendre journellement, de 11 heures à 5 heures, dans l'un des bâtiments de l'École polytechnique, pour y suivre des cours et y être exercés au maniement des armes et aux manœuvres d'infanterie.

Les cours seront faits par des professeurs militaires de Saint-Cyr, d'après un programme déterminé qui comprendra, en outre des éléments de topographie, d'artillerie et de fortification, des notions d'art et de législation militaire et d'administration intérieure des corps.

En ce qui concerne les exercices, la théorie sur les manœuvres et les règlements de service, cette partie essentielle de l'instruction sera confiée à des officiers et sous-officiers de la Garde républicaine, qui seront désignés, à cet effet, par M. le général commandant la 1re division militaire.

Je vous invite à me soumettre des propositions ayant pour objet la composition du programme des cours et le règlement de l'emploi du temps. Vous prendrez la direction des cours et vous aurez la haute main sur l'ensemble de l'instruction militaire et la discipline des élèves.

M. le général Riffault, commandant par intérim l'École polytechnique, vous fera connaître ses intentions pour tout ce qui concerne les détails d'installation, ainsi que pour les mesures d'ordre qu'il y aura lieu d'adopter. Il fera mettre à la disposition des élèves les livres et papiers nécessaires.

Les officiers qui étaient chargés des différents cours militaires à Saint-Cyr, étant pour la plupart employés à Paris, vous aurez à me proposer ceux d'entre eux qui vous paraissent pouvoir faire leur cours, tout en conservant leur position actuelle.

J'espère qu'il vous sera possible également de concilier vos travaux avec la mission qui vous est confiée. Je sais, d'ailleurs, que je puis compter, à cet égard, sur votre zèle et votre dévouement.

Recevez, Monsieur le lieutenant-colonel, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : Général Leflô.

Plusieurs lettres officielles suivent et l'ouverture de l'externat est fixée au 14 novembre.

---

l'Ecole de Saint-Cyr, lors de la déclaration de guerre. Mis à la disposition du général de division président du comité des fortifications et directeur supérieur des travaux de la défense de Paris, il fut chargé du service des approvisionnements pendant le siège. Sa nomination au grade de colonel parut à l'*Officiel* du 25 janvier 1871.

Le 14 novembre 1870, de 11 à 12 heures, j'installe l'externat de Saint-Cyr. Il se présente ce premier jour 57 élèves. Je les vois tous, leur explique dans un amphithéâtre ce qu'ils auront à faire, puis les fais conduire à l'étude où on leur distribue les objets de travail et enfin, dans une lettre que je porte moi-même au ministère à 4 heures, je rends compte au ministre des incidents survenus. Parmi les nouveaux élèves figurent les noms de fils de généraux actuellement à Paris et à la tête de nos troupes : d'Exéa, Appert, Bertault ; il y a également le fils du général Charon, ancien gouverneur de l'Algérie. J'ai pu déclarer officiellement à ces élèves qu'ils étaient en réalité et à dater de ce jour reconnus élèves de l'École spéciale militaire.

Le 15, notre organisation de l'externat de Saint-Cyr suit sa marche ; il y a cours, puis exercice. Je prescris de couper les cheveux militairement ; je crois qu'on va leur concéder un képi et une vareuse afin qu'ils soient habillés en militaires au moins autant que la Garde nationale.

Le jour de Noël, froid de 9 degrés et soleil superbe. Je fais exécuter aux élèves de l'externat une promenade dans Paris, un peu longue, pour m'assurer s'ils seraient capables d'aller dans un fort pour tirer à la cible. — Voici comment le journal *le Siècle*, du 26 décembre, raconte cette promenade : « Le bataillon d'élèves de Saint-Cyr, caserné à l'École polytechnique, est parti en armes faire une promenade militaire sous les ordres de M. le colonel de la Barre-Duparcq commandant l'École. Au retour, le bataillon, descendant la ligne des boulevards, a fait halte devant le Gymnase. Ordre a été donné de former les faisceaux et, sur l'invitation de leur colonel, les jeunes Saint-Cyriens ont trouvé dans un café voisin des tables chargées de tasses de café, de verres de punch et de cigares. Les élèves ont bu à la santé de leur colonel et ont continué leur promenade. »

Le 31 décembre, j'accomplis avec l'externat une promenade sur le fort des Hautes-Bruyères et le moulin Saquet ; de ce dernier point, nous allons jusqu'aux avant-postes près la pépinière de l'Haÿ et nous apercevons les sentinelles prussiennes à l'entrée d'un bouquet de bois, à 7 ou 800 mètres. Voici comme *le Pays*, du 6 janvier 1871, a rendu compte de cette promenade : « Le directeur

de l'École de Saint-Cyr, colonel de la Barre-Duparcq, procure ses jeunes élèves des distractions par des promenades de nature flatter leurs goûts et leur amour-propre. Ainsi dernièrement, il l conduisait aux Hautes-Bruyères. Un groupe prussien fut tr surpris de voir ces jeunes gens sans fusils et sous un uniforn qu'ils ne connaissaient pas encore. Cependant, ce voisina devenant inquiétant, on crut prudent de déloger les Prussiens ; fit des décharges de mitrailleuses qui les mirent en fuite. L officiers de ligne aux avant-postes disaient aux Saint-Cyriens « Hâtez-vous de prendre place dans nos rangs ; la France a beso « d'un sang jeune et vivifiant. »

« Leur colonel leur fit faire une distribution de pain, de vin, chocolat et de cigares. Partis à 10 heures du matin, les élèv rentraient à Paris à 6 heures du soir. »

Il ne reste qu'un mot à ajouter à son compte rendu : la temp rature atteignait 8 degrés de froid.

Aujourd'hui (19 janvier 1871), il est tombé, de midi à 2 heure six obus dans l'École polytechnique ; deux ont atteint mon secr tariat, le premier ayant, auparavant, touché et abattu le drapeau la porte d'entrée : à ce moment, il n'y avait qu'un secrétaire, no étions à l'infirmerie à examiner un appartement frappé par un obu A la suite de ces coups le général Riffault me notifie qu'il ferme, partir de demain, l'École aux Saint-Cyriens. Aussitôt je ren compte au ministre. Ici je ferai une réflexion ; on me reproche rester, avec mes élèves, au milieu des bombes, comme on n reprochait d'avoir, le samedi 31 décembre, dépassé le fort d Hautes-Bruyères ; dans les deux cas je crois avoir fait mon devoi

Le 28 janvier, à 4 heures, je retourne au Louvre annoncer au élèves de l'externat de Saint-Cyr qu'ils sont nommés sous-lieut nants d'infanterie et, à ce propos, je leur rappelle que ce jo même est l'anniversaire de la fondation de l'École spéciale mi taire instituée le 28 janvier 1803.

17 février. — Le nombre des élèves de l'externat de Sain Cyr partant pour la province augmente. Ces élèves se rendent l'armée de la Loire, espérant que la guerre recommencera.

Toujours les mêmes critiques sur la nomination des élèves l'externat au grade de sous-lieutenant ; là-dessous je suis assez e

jeu. Certains journaux me défendent cependant, témoin l'article du *Gaulois* du 7 février, où il y a beaucoup de vrai : ... D'ailleurs il se déduit d'une lettre émanant du ministre de la Guerre par intérim, écrite à M. L..., capitaine en retraite et père d'un élève, que son fils avait *droit* d'être nommé sous-lieutenant comme étant admissible à l'École de Saint-Cyr :

« Le journal *le Temps* a publié un article où il déclare qu'il ne peut pas croire à l'exactitude de la nouvelle donnée par plusieurs journaux que les élèves de Saint-Cyr de première année viennent d'être promus au grade de sous-lieutenant.

« Nous répondons que la nouvelle est parfaitement exacte. Une lettre du général Le Flô, annonçant le licenciement de l'École et la nomination des élèves au grade de sous-lieutenant a été lue aux Saint-Cyriens par le colonel commandant.

« Le lendemain, on a procédé au classement des élèves, qui ont été invités ensuite à attendre chez eux la lettre qui doit indiquer à chacun d'eux le régiment où il doit servir.

« Il est certain que le temps pendant lequel ces jeunes officiers ont fait leur apprentissage militaire a été très court; mais ce temps a été bien employé et les circonstances exceptionnelles que nous venons de traverser ont permis au commandant de l'École de donner aux élèves des leçons pratiques, autrement fructueuses que les théories habituelles.

« Le personnel de l'École a été conduit aux avant-postes, dans les tranchées, dans les forts, partout, en un mot, où il y avait quelque enseignement militaire à recueillir. Des exercices journaliers, dirigés par des officiers de l'ancienne Garde municipale ont complété cette éducation, sommaire, c'est vrai, mais fortement pratique.

« D'ailleurs, la décision critiquée n'est pas un fait absolument nouveau. Pendant la guerre de Crimée, des promotions entières, tant à l'École militaire qu'à l'École navale, furent envoyées à l'armée, sans avoir passé dans ces deux Écoles le temps réglementaire. »

***

Voici d'autre part des renseignements complémentaires qui ont été fournis par des anciens élèves de l'Externat de

Saint-Cyr, à notre collègue de la *Sabretache,* M. le capitaine Courcy.

L'externat de Saint-Cyr se composait d'environ 70 élè appartenant à la catégorie des admissibles à Saint-Cyr qui se tr vaient dans Paris. Un certain nombre étaient déjà engagés da des régiments faisant partie de la garnison de la place; ils fur mis en subsistance à la caserne de la rue de Tournon et cons vèrent l'uniforme de leurs corps. Les autres habitaient dans le familles et se firent confectionner à leurs frais des uniformes Saint-Cyrien.

Les cours avaient lieu régulièrement à l'École polytechniq excepté les jours de bataille où chacun rejoignait son corps.

Voici les noms des principaux officiers :

Le lieutenant-colonel de la Barre-Duparcq, commandant l'externat;

Commandant de Lemud, professeur d'art militaire;

Commandant Bey, professeur d'artillerie;

Capitaine Vieillard, adjoint au cours du génie;

Capitaine Barthelemy, professeur d'administration et de lé lation.

Les cadres d'instruction étaient fournis par la Garde répu caine.

Le capitaine adjudant-major Alix commandait la compag ayant pour adjoints les lieutenants Cance et Juge et un cert nombre de sous-officiers.

Le bombardement ayant atteint l'École polytechniq l'externat fut transféré au Louvre, dans l'ancien mess de Garde et les élèves faisaient l'exercice sur la place Carrousel.

Les élèves ne furent pas compris dans la capitulation, n furent nommés sous-lieutenants à titre provisoire et restèr libres de reprendre du service en province si la guerre rec mençait; chose singulière, on ne leur fit pas compter le si comme campagne, bien que comptant leurs services 14 novembre 1870.

---

eur
tels
en
ient

ient
ou,

---

e du
, du

ıdre-

ıgnie
., du

mps,

re) a

ıgnie
ée le
ìe du

erre.

---

iviste
'auto-
chives
ıs les
ıurier,

Sai
Co

ap
vai
des
mi
vèr
fa
Sai

exc

l'e

lati

cai

ay
no

l'e
Ga
Ca

fur
lib
me
co
14

Lettres de Soldats (An II)

Canonniers à cheval de l'artillerie volante accompagnant leur pièce, fantassins pourchassant des Autrichiens, arbres et autels de la liberté, tels sont les sujets des différentes vignettes en couleurs, reproduites dans ce numéro (1); ces vignettes servaient d'en-têtes à des lettres de militaires, datées de l'an II.

Les soldats de cette époque sachant tenir une plume, étaient l'exception. Quand l'un d'eux voulait donner de ses nouvelles ou,

---

Vignette n° 1

En-tête d'une lettre de Cérémonie, caporal à la 6e compagnie du 2e bataillon de la 54e demi-brigade, datée le 11 messidor an II, du bivouac près Landau (armée du Bas-Rhin).

Adresse : Au républicain Cérémonie (François) demeurant à Indre-Libre, rue des Prisons.

Vignette n° 2

En-tête d'une lettre d'Alexis Lacoutre, volontaire à la 5e compagnie du 3e bataillon de la 54e demi-brigade, datée le 7 messidor an II, du bivouac de Neusdorff près de Landau (armée du Bas-Rhin).

Adresse : A la citoyenne veuve Lacoutre, à Saint Pierre de Lamps, près Levroux.

(Dans cette lettre, Lacoutre dit que son bataillon (1er de l'Indre) a été amalgamé le 1er prairial.)

Vignette n° 3

En-tête d'une lettre de Pierre Turpain, tambour de la 3e compagnie du 1er bataillon de la 14e demi-brigade d'infanterie légère, datée le 24 fructidor an II, du bivouac de Lingrue? (3e division de l'armée du Bas-Rhin).

Adresse : Au républiquain *(sic)* Louis Turpain, vigneron à Sancerre.

---

(1) J'adresse mes bien sincères remerciements à M. Hubert, archiviste du département de l'Indre, qui a obtenu, en faveur de la *Sabretache*, l'autorisation de reproduire ces en-têtes de lettres. Leur existence dans les archives départementales de l'Indre (Papiers militaires. — Série L) et dans les archives municipales de Châteauroux, m'a été signalée par M. Aucouturier, commis aux archives de l'Indre.

le plus souvent, faire appel à la bourse paternelle, il était f
embarrassé et avait alors recours à un camarade plus savant q
lui. Quelquefois même, la compagnie ne possédait qu'une se
« belle main », celle du fourrier (1).

Une tournée chez la vivandière était le mode de paiement
plus usité de la lettre confectionnée en formules presque in
riables.

Qui a lu dix lettres de soldats les connaît toutes ; c'est un st
épistolaire d'une facture toute spéciale, stéréotypé d'une mani
immuable, et dont les variantes sont rares et insignifiantes.

La première partie de la lettre, ordinairement la plus long
est consacrée à tout ce qui touche d'une façon personnelle
troupier ou à sa famille, les envois d'argent, les secours accord
par la loi aux parents des défenseurs de la patrie, le prix d
vivres en route et l'état des récoltes au pays. La lettre se contin
par le récit plus ou moins embrouillé d'un fait d'armes ou d'u
bataille.

Présent à l'action ou l'ayant apprise de seconde main, le bra
s'appesantit sur les détails inutiles et omet de faire connaître
force de l'ennemi, le lieu où s'est passé le combat et celui du ch
qui commandait. Le troupier sait seulement qu'il s'est battu
telle heure à telle heure et le nombre approximatif des tués ou d
blessés. Si un compatriote est parmi ces derniers, il ne manq
jamais de le mentionner avec force détails à l'appui.

Quant à l'orthographe, elle subit des modifications invraisem
blables, c'est l'écriture phonétique dans tout ce qu'elle a de pl
baroque.

Exceptionnellement on trouve des lettres présentant un ré
intérêt, soit pour un détail inédit qui permet de déterminer u
fait discuté, jusque-là ; soit par la peinture en traits naïfs, ma

---

(1) Quinze ans plus tard, on constate, à la date du 1er février 1808,
fonctionnement de ce qu'on appelle aujourd'hui l'école régimentaire. Voici
reproduction de l'ordre du préfet des Hautes-Pyrénées à ce sujet : «
compter de ce jour, il sera payé, sur la masse d'économie des garnisons
la compagnie de réserve, un maître de lecture, d'écriture, d'orthographe et
grammaire française, pour donner, tous les jours, des leçons aux sou
officiers et aux soldats de la compagnie, sous la surveillance du capitai
et du lieutenant. »

xacts, des accès d'enthousiasme ou de découragement qui nimment tour à tour les troupes bigarrées de cette période.

Quoi qu'il en soit, à défaut de plume, les survivants des ampagnes de l'an II et de l'an III surent toujours tenir un fusil u un sabre. Tour à tour soldats de la République, du Consulat t de l'Empire, ils ont sillonné l'Europe dans tous les sens pendant plus de vingt ans et leur dernier succès a été remporté dans ce village de Fleurus, témoin d'une de leurs premières victoires. Le endemain, la plupart d'entre eux furent couchés dans la plaine le Waterloo et leur mort a arraché des larmes au poète :

Car ces derniers soldats de la dernière guerre
Furent grands ; ils avaient vaincu toute la terre,
Chassé vingt rois, passé les Alpes et le Rhin,
Et leur âme chantait dans les clairons d'airain.

Capitainé de LA BASTIDE.



Bulletin de la Sabretache

Dans sa réunion du 13 juin, le Comité a nommé membres d
Société : MM. Bellanger, chef d'escadron d'artillerie en retrai
Carême (René); Chenu, capitaine d'infanterie (état-major
l'Armée); Delavigne, artiste peintre; Dodun de Kéroman (m
quis), ancien capitaine de cavalerie; Grincour (André), anc
officier de cavalerie; Mitty (Jean de), homme de lettres; Porta
chef de bataillon au 100[e] régiment d'infanterie.

* * *

Conformément à l'article 14 des statuts, le Comité a procéd
l'élection de son bureau pour l'exercice 1908-1909. Ont été élus

Président	M. Édouard DETAILLE.
Vice-Présidents.........	M. le vice-amiral DUPERRÉ. M. Henry HOUSSAYE. M. le général de division DE MONAI
Secrétaire	M. Maurice LEVERT.
Secrétaire-Adjoint	M. Gabriel COTTREAU.
Bibliothécaire-Archiviste.	M. le prince de la Moskowa.
Directeur du Carnet	M. le commandant Emm. MARTIN.

* * *

Le Comité a décidé qu'un dîner, auquel seront conviés tous l
membres de la *Sabretache*, aura lieu le samedi 12 décembre.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

30 juin 1908.

Le Gérant: RICHET.

Suresnes, Imprimerie E. PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2854.

Le général comte Le Grand *(suite et fin)*

Formation de la Grande Armée, mai 1812. — A ce moment, division Le Grand constitue la 1re division du 2e corps de la rande Armée, sous les ordres du maréchal Oudinot, duc de eggio. Ce corps d'armée, qui formait l'aile gauche, contre Witt-enstein, devait franchir la Vilia et se diriger sur Vilkomir. Cette division comprenait : le 26e d'infanterie légère, les 56e, 19e, 128e de ligne et le 3e régiment portugais; son effectif était de 351 officiers et 11.445 hommes.

Riesenburg, le 22 mai 1812.

Le général de division comte Le Grand à Son Excellence le maréchal duc de Reggio.

« Monsieur le maréchal,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que toutes mes troupes sont établies dans les cantonnements qui leur ont été fixés, non sans quelques chicanes de la part du 1er corps et des cuirassiers; les différends avec ces derniers sont presque terminés, mais le 1er corps occupe toujours dix villages que j'avais assignés au 56e régiment. J'éprouve les plus grandes difficultés à faire vivre ma division; les villages qu'elle occupe sont sans ressources, les troupes du 1er corps et les cuirassiers ayant emporté tout ce qu'ils n'ont pu consommer; ils ont agi, à peu de choses près, comme si l'ennemi eût dû les remplacer.

« La compagnie d'artillerie légère que j'ai placée à Finckeistein est celle de ma division qui est le mieux. Le capitaine a trouvé dans le château du fourrage pour nourrir 200 chevaux, pendant huit jours, à la ration fixée par le dernier ordre; il espère en faisant fouiller les bois, trouver encore quelques ressources en foin. Les fourrages manquent absolument à Riesenburg.

« Quoique j'eusse lieu de croire qu'au moins les vivres pour les hommes ne manqueraient pas, cependant rien n'est plus incertain, car malgré toutes les peines que s'est données le commissaire des guerres de ma division, les distributions d'hier n'ont pu être achevées et deux régiments n'ont rien reçu : aujourd'hui, on leur a donné demi-ration et les distributions pour demain ne sont pas assurées. Le conseiller du cercle et le bourgmestre de Riesenburg

que j'ai fait venir chez moi et que j'ai mal reçus, vont employer la voie des exécutions militaires pour faire verser les denrées requises, mais malgré ce moyen de rigueur, si la Chambre de Marienwerder ne vient pas au secours de l'arrondissement de Riesenburg, les subsistances manqueront entièrement.

« Outre les troupes de ma division, nos cantonnements sont traversés, chaque jour, par des détachements du 1er corps et des convois auxquels je suis forcé de refuser toute espèce de secours. Hier 200 chevaux allant à Dantzig ont passé à Riesenburg.

« Je vous prie, Monsieur le maréchal, de vouloir bien faire prendre à Marienwerder les mesures les plus promptes pour que Riesenburg soit approvisionné.

« J'ai l'honneur d'être avec respect...

« Le général comte Le Grand. »

Riesenburg, le 28 mai 1812.

Le général comte Le Grand à Son Excellence le maréchal duc de Reggio.

« Monsieur le maréchal,

« Le 3e régiment portugais est arrivé à Berlin, le 22 avril ; le 25 du même mois, j'ai eu l'honneur de vous adresser quatre états indiquant les objets en tous genres, manquant à ce régiment.

« Conformément à la lettre de M. le chef d'état-major en date du 23 courant, le sous-inspecteur aux revues de la division vient de dresser un procès-verbal dont ci-joint copie. Votre Excellence remarquera que les trois régiments qui forment la Légion portugaise n'ayant qu'un seul conseil d'administration qui réside à Grenoble, l'éloignement où se trouvent les corps de ce conseil apporte dans toutes les mesures administratives prises par lui une très grande lenteur et beaucoup d'incertitude. Je prie Votre Excellence de vouloir bien accélérer, le plus promptement possible, la fourniture des objets manquant au 3e régiment portugais.

« J'ai l'honneur d'être avec respect...

« Le général comte Le Grand. »

Riesenburg, le 2 juin 1812.

Le général de division comte Le Grand aux lieutenants du 3e régiment portugais.

« J'ai reçu, Messieurs, la lettre que vous m'avez adressée relaive à M. le lieutenant Victoria qui fait les fonctions et jouit de la olde d'adjudant-major. D'après les lois et arrêtés du Gouvernenent français, l'emploi d'adjudant-major étant entièrement au choix du commandant du régiment, je ne puis rien changer à la nomination du lieutenant Victoria.

« Croyez, Messieurs, que, dans toutes les circonstances, je serai toujours disposé à accueillir et à faire droit à vos réclamations, lorsqu'elles se trouveront fondées.

« Le général comte LE GRAND. »

Au 5 juin, la division Le Grand occupait les cantonnements ci-après :

Quartier général à Wormditt :

La 4e brigade composée de trois régiments portugais et de l'artillerie de position, en arrière de Mohrungen, le long du lac de Roethlof, la droite à Burting, la gauche à Freywalde et Neu-Bestendorf;

La 3e brigade composée des 19e et 128e régiments sur la droite de Mohrungen jusqu'à Draglitz et Looken, et sur la gauche jusqu'à Georgenthal;

La 2e brigade formée du 56e régiment occupe Liebstadt et ses environs jusqu'à Neichwalde et Maulfritzen;

La 1re brigade composée du 26e léger et de la compagnie d'artillerie légère est placée sur la droite de la Passarge à Wormditt et environs, la gauche à Basien, la droite à Dieltrichsdorf. Le terrain occupé par la division était considérable, mais les nombreuses forêts dont tout cet espace était couvert mettaient de grandes distances d'un village à l'autre.

Wormditt, le 6 juin 1812.

Le général comte Le Grand à Son Excellence le maréchal duc de Reggio.

« Monsieur le maréchal,

« De tous côtés j'éprouve des difficultés pour le cantonnement de mes troupes, surtout de la part du 1er corps et du 3e. Le

général Pamplona (1) vient aussi m'annoncer qu'il a trouvé d
endroits occupés par le général Dulauloy (2) et son nombr
état-major ; si ce général m'avait fait connaître que son inten
était de s'établir dans quelques villages de mes cantonnements
m'y serais prêté avec beaucoup de plaisir, mais les procédés q
a employés dans cette circonstance sont tout à fait contrair
ceux qui doivent avoir lieu entre camarades ; afin de lui en év
de semblables pour l'avenir, je vous prierai, Monsieur le maréc
de fixer à sa Petite Excellence les endroits qui pourraient lui c
venir. Probablement que la 2e division réclamera Moldenten, a
je viens d'ordonner qu'il soit évacué, attendu que mon chef d'é
major l'a porté par erreur sur les cantonnements des Portugai

« Je suis fâché, Monsieur le maréchal, de vous entret
d'objets de cette nature, mais le désir d'éviter, autant que
sible, toutes difficultés pour l'avenir, m'a engagé à vous le f
connaître.

« Il s'est présenté cette nuit un adjoint à l'état-major
Monsieur le maréchal Ney avec un ordre de Son Excellence p
prendre des voitures dans Wormditt afin d'aller chercher
subsistances. J'ai cru devoir m'y opposer puisque j'en réunis p
le même objet, afin d'aller prendre des subsistances à Pre
Holland.

« J'ai l'honneur d'être avec respect...

« Le général comte Le Grand. »

Le 10 juin, la division occupait les cantonnements suiva
le général Albert à Puschkaiten, le général Moreau à Galbe
général Maison à Wuchen, le général Pamplona à Kapsitten.

Domnau, le 13 juin 181

Le général de division comte Le Grand à Monsieur le gén
Pamplona.

« Mon cher général,

« Je viens de recevoir une lettre de Monsieur le maréchal
de Reggio qui m'exprime son mécontentement à l'égard du 3e

(1) Le général Pamplona commandant la brigade portugaise.
(2) Le général Dulauloy commandant l'artillerie du corps d'armée.

ment portugais. Son Excellence me dit que ce corps a donné lieu, dans ces dernières marches, à plus de plaintes que tout le reste du corps d'armée; les militaires de ce régiment courent dans la campagne, battent les paysans, en exigent des rançons; un d'eux a été arrêté hier à Preuss-Eylau, vendant sous les fenêtres de Son Excellence une vache pour un thaler. Je vous invite à donner, sur-le-champ, les ordres les plus sévères pour réprimer ces excès et à faire faire les recherches les plus exactes pour découvrir ceux qui les ont commis. Je vous préviens que s'ils se renouvelaient, je me verrais forcé de sévir rigoureusement contre les coupables.

« Rendez messieurs les officiers responsables des désordres qui pourraient encore se commettre et faites faire de fréquents appels dans les cantonnements. Je compte, mon cher général, sur tout votre zèle pour remplir les intentions de Monsieur le maréchal et les miennes, et j'aime à croire que je serai dispensé d'en venir à des moyens de rigueur pour rétablir l'ordre et la discipline dans le 3e régiment portugais.

« Je vous engage aussi à vous occuper de l'instruction. Chaque commandant de compagnie devra réunir sa compagnie une fois par jour, aux heures que vous fixerez, pour la faire exercer au détail. Monsieur le major et les commandants de bataillon devront surveiller l'exécution de cet ordre.

« Le général comte LE GRAND. »

Domnau, le 14 juin 1812.

Le général de division comte Le Grand à Son Excellence le maréchal duc de Reggio.

« Monsieur le maréchal,

« Par votre lettre d'hier, vous me faites part des plaintes portées contre les Portugais. Je viens d'écrire et de donner les ordres nécessaires au général Pamplona pour réprimer ces excès et punir sévèrement les coupables. J'ai également écrit au colonel du 56e en lui témoignant tout mon mécontentement sur la manière irrégulière dont plusieurs cantonnements de son régiment étaient occupés. J'espère que pareille négligence ne se renouvellera pas.

« Je ne tolère aucune voiture à la suite de ma division que

pour le service urgent et indispensable; les ordres viennent d'ê réitérés conformément à vos intentions pour que toutes celles pourraient encore se trouver à la suite des corps soient envoy de suite à mon quartier général, pour être employées au transp des vivres. Je vous représente de nouveau, Monsieur le maréch que je vais me trouver dans l'embarras pour nourrir ma divisi Je n'ai à Domnau ni manutention ni moyen de mouture et le pa étant épuisé ne peut faire subsister une division; je suis obligé prendre sur mon approvisionnement pour la consommation jo nalière. J'ai fait distribuer de la farine aux troupes afin qu'el fassent du pain dans leurs cantonnements. J'espère me complét ici en viande, quant au reste je ne dois plus compter que sur soins de l'ordonnateur. Les fours ne seront terminés que le 18, ne pourra guère s'en servir que le 19 à cause du manque de cha dières et autres ustensiles qui doivent être expédiés de Königsber Les voitures que j'ai envoyées à Königsberg ne sont pas encore retour, c'est aujourd'hui le troisième jour. Je pense qu'il arrive ce soir un convoi.

« J'ai l'honneur d'être avec respect...

« Le général comte Le Grand. »

Ordre de mouvement.

« En vertu des ordres de Monsieur le maréchal duc de Reggi le général Albert portera aujourd'hui sa brigade à Schönau où el bivouaquera. Le 15, il se rendra à Rockelkeim où toute la divisi sera réunie et bivouaquera. Les trois autres généraux portero leurs brigades à Georgenau et le 15 à Rockelkeim.

« Domnau, le 14 juin 1812.

« Le général de division comte Le Grand. »

Au bivouac de Rockelkeim, près Vehlau,
le 15 juin 1812.

Le général de division comte Le Grand à Sa Majesté l'Empereu

« Je prie Sa Majesté de vouloir bien accorder le grade capitaine à M. Charles Schérer, mon beau-frère et mon aide camp. Cet officier a servi avec distinction dans la derniè campagne d'Autriche, particulièrement aux batailles d'Essli

et de Wagram : il a fait aussi les campagnes de 1810, 1811 et 1812 en Espagne, où il a mérité les éloges de ses chefs.

« Le général comte Le Grand. »

Bivouac de Rockelkeim, près Vehlau, 15 juin 1812.

Le général de division comte Le Grand à S. M. l'Empereur et Roi.

« Sire, Votre Majesté ayant daigné accorder aux cadets du 1er régiment de la Légion portugaise le grade de sous-lieutenant à la suite, je La prie de vouloir bien accorder la même faveur aux cadets qui se trouvent dans le 3e régiment portugais; j'en joins ici l'état nominatif d'après la revue que j'ai passée.

« Le général comte Le Grand. »

Le 16 juin, l'Empereur passe la revue du 2e corps d'armée qui traverse le Niemen, le 24, à Kowno.

Le 29, la division Le Grand est à Vilkomir et arrive le 3 juillet en avant d'Awanta.

Le 13, le maréchal Oudinot, informé que la tête du pont de Dünabourg, petite ville baignée par la Dwina, subsistait toujours et que des forces d'infanterie s'étaient montrées sur la rive gauche de la Dwina, portait tout le 2e corps à l'appui du général Le Grand qui était à Ezoros.

Combat de Dünabourg, 14 juillet 1812. — Le 14, combat de Dünabourg, auquel prit part la 1re division. Dans le rapport que le maréchal Oudinot adressait, le 15 juillet, de Kalkonnem, au major général le maréchal Berthier sur cette affaire, il dit :

« Monsieur le général de division Le Grand a manœuvré avec l'aplomb et l'habileté qu'on peut attendre d'un militaire expérimenté et généralement tout le monde a fait son devoir. » *(Arch. nat.)*

Combat de Jakoubowo, 30 et 31 juillet 1812. — Le 28, le duc de Reggio se dirigeait sur Polotsk par Sébej. Le 30, il arrivait à Kliastitza, village situé à sept lieues de Polotsk; Wittgenstein accourait, espérant nous barrer le chemin; le général Le Grand

qui conduisait l'avant-garde, prend position sur le chemin d
gauche à Jakoubowo, par lequel l'approche de l'ennemi lui étai
signalée par la cavalerie du général Corbineau. Dans l'après-midi
les premières colonnes de Wittgenstein paraissent. Cette contré
est couverte de bois; une petite plaine, qui forme clairière, a fourn
le champ du combat. Le général Koulnieff, qui commandait le
Russes, fait de vains efforts pour avancer. Depuis quatre heure
après-midi jusqu'à six heures du soir, il ne cessa de revenir à l
charge; la division Le Grand le repoussa constamment.

Dans la nuit du 30 au 31, Wittgenstein arriva avec enviro
quinze mille hommes, l'ennemi commença ses attaques dès la point
du jour; Le Grand les contint jusqu'à huit heures du matin, mai
le duc de Reggio, ne voulant pas engager davantage de troupe
ordonna la retraite qui s'effectua en bon ordre, d'abord su
Kliastitza et le soir derrière la Drissa, au gué que la divisio
Merle occupait. (*Manuscrit de 1812*, par le baron Fain.)

Jaboukowo, le 31 juillet 1812. Onze heures du soir.

Le maréchal Oudinot au maréchal Berthier.

« ... Le 28 de ce mois, je mis les troupes du corps d'armée e
marche sur la route de Sébej... Le 30 au matin, je me mis en rout
sur Kliastitsouï avec la 5e brigade de cavalerie légère et la 1re div
sion d'infanterie (division Le Grand). En arrivant à Kliastitsou
vers onze heures du matin, je poussai de suite quelques troupe
légères sur Jakoubowo. Elles rencontrèrent une patrouille qu'elle
poussèrent. Le général Le Grand prit position à Jakoubowo ave
les 26e léger et 56e de ligne et le 24e de chasseurs à cheval. Je lu
donnai l'ordre d'envoyer ses reconnaissances sur le Svoïana. Ve
quatre heures du soir, je fus informé que l'ennemi s'avançait e
force sur Jakoubowo. Il déboucha en effet, et le combat s'engage
avec le 26e léger, qui fit la plus belle défense et que les Russes n
purent jamais parvenir à déposter du village. L'ennemi cherch
particulièrement à menacer le flanc de la ligne, en se rendan
maître d'un grand bois situé sur la gauche du bassin où se trouv
le village de Jakoubowo. Le général Le Grand y jeta le 56e de lign
contre lequel les Russes envoyèrent de grandes forces, sans parve

nir à l'ébranler; la brigade du général Maison vint se poster en échelon à l'appui de la première ligne. Je ne pus, dans une position resserrée d'un côté par un bois épais et de l'autre par des maisons, mettre en batterie plus de douze pièces de canon; le bassin s'ouvrant au contraire du côté de l'ennemi, il fit usage de plus du triple d'artillerie et déploya des forces considérables. Cependant, le combat se soutint sans le moindre désavantage jusqu'à dix heures du soir. Je fis venir la division Verdier qui fut placée en réserve; quant aux cuirassiers, je les laissai en arrière par l'impossibilité d'en faire usage sur ce terrain.

« Ce matin 31, à peine le jour a commencé à poindre, l'ennemi a renouvelé son attaque avec une grande augmentation de moyens; après un feu prodigieux d'artillerie, il a fait attaquer le château de Jakoubowo; il était déjà dans la cour, lorsque le 26e léger s'est porté sur lui au pas de charge, lui a tué 300 hommes à coups de baïonnette, lui a fait 500 prisonniers et l'a poursuivi jusques dans les bois.

« L'obstination de l'ennemi, le désavantage de ma position m'ont décidé à ne pas engager davantage de troupes et à venir reprendre ma position du 29...

« Nous avons eu dans ces deux jours 300 à 400 blessés. L'ennemi a considérablement souffert et nous lui avons fait 500 à 600 prisonniers dont plusieurs officiers, sans en avoir perdu nous-mêmes. » *(Arch. nat.)*

Le 31 juillet, le maréchal Oudinot craignant d'être pris à revers et d'être coupé de Polotsk, contraint d'opérer un mouvement rétrograde, repasse sur la rive gauche de la Drissa, vers le défilé de Khodanuï. Dans ce mouvement la division Le Grand fit l'arrière-garde; sa dernière brigade, commandée par le général Albert, eut à soutenir un combat très vif.

A la fin du jour, le corps d'armée se trouvait sur les rives de la Drissa au gué de Sivotschina où eut lieu l'un des plus brillants combats de cette campagne.

Dans la nuit du 31 juillet au 1er août, les Russes enhardis marchèrent sur la Drissa et commirent l'imprudence de la passer; il s'agissait de l'avant-garde de Wittgenstein, commandée par le géné-

ral Koulnieff, et de la réserve de Sazonoff, formant 12.000 hommes
Koulnieff était un officier brave et entreprenant, mais ayant de
habitudes d'intempérance. Le maréchal Oudinot, très perplexe e
raison des pertes qu'il avait éprouvées la veille et, d'un autr
côté, ayant reçu dans la nuit une dépêche lui annonçant l'arrivé
d'un corps de 13.000 Bavarois, commandés par le général Gouvion
Saint-Cyr, que l'Empereur plaçait sous ses ordres, voulait, con
seillé par le général d'artillerie Dulauloy, aller au-devant de
Bavarois en faisant rétrograder toute son armée jusqu'à Polotsk
Cette pensée trouva une très vive opposition dans la réunion de
généraux convoqués par le maréchal. Le général Le Grand expli
qua que, bien que nos succès de la matinée eussent été contre
balancés par les pertes de la soirée, l'armée était cependant on n
peut mieux disposée à marcher à l'ennemi; que la faire battre e
retraite sur Polotsk serait ébranler son moral et la présenter au
Bavarois comme une troupe vaincue, venant chercher un refug
auprès d'eux; enfin, que cette pensée seule devait indigner tou
les cœurs français. La chaleureuse allocution de Le Grand ayan
réuni les suffrages de tous les généraux, le maréchal déclar
renoncer à son projet de retraite. Le général Le Grand, ave
l'ascendant que lui donnaient son ancienneté, ses beaux service
et sa grande habitude de la guerre, proposa de profiter de la faut
commise par Koulnieff pour attaquer l'avant-garde russe, si impru
demment placée, sans appui, sur la rive occupée par nous, et d
la rejeter dans la Drissa qu'elle avait à dos. Cet avis ayant ét
adopté par le maréchal et tout le conseil, l'exécution en fut confié
au général qui l'avait proposé.

Combat de Sivotschina, 1er août 1812. — La divisio
Le Grand, renforcée d'une brigade de la division Verdier, 11e d'in
fanterie légère et 2e de ligne, attaqua à la baïonnette plus d
12.000 Russes, les mit en déroute complète, leur prenan
2.500 prisonniers et 15 pièces de canon. Dans ce combat, l
général Koulnieff fut tué d'un coup de sabre que lui porta à
la gorge le maréchal des logis Legendre, du 23e chasseurs
commandé par le colonel Marbot. *(Mémoires du général baron*
Marbot.)

Polotsk, le 3 août 1812.

Le général de division comte Le Grand à Son Excellence le maréchal duc de Reggio.

« Monsieur le maréchal,

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence l'état des pertes que ma division a faites dans les journées des 30, 31 juillet et 1er août et qui, comme vous le verrez, sont assez considérables, mais pas autant que je l'aurais cru en raison du nombre d'ennemis que ma division a eu à combattre. Je n'entrerai dans aucun détail sur les pièces de canon que nous avons prises à l'ennemi et sur la perte que nous lui avons fait éprouver tant en morts qu'en blessés, prisonniers de guerre, etc., etc. Ces détails vous étant parfaitement connus. Je joins ici deux états pour les récompenses et l'avancement que je sollicite de la bienveillance de Sa Majesté en faveur d'une partie des braves qui se sont le plus distingués dans les trois combats.

« Vous connaissez Messieurs les généraux Moreau, Maison et Albert et vous avez vu par vous-même la manière distinguée avec laquelle ils se sont conduits. Sa Majesté a daigné me dire, lors de sa dernière revue, qu'Elle nommerait le général Maison général de division. Je vous prie de solliciter ce grade pour lui et dans le cas où il ne se trouverait pas de place vacante, une augmentation de dotation.

« Messieurs les colonels Guéhaneuc, Aubry, Delbraye et Metzinger ont parfaitement enlevé leurs troupes et ont constamment donné l'exemple du sang-froid et de la bravoure. Le colonel Metzinger, qui a eu l'épaule droite fracassée d'un coup de biscaïen, désirerait obtenir une dotation, n'ayant pour toute fortune que ses appointements. Les officiers de mon état-major ont tous eu des chevaux tués et blessés tant dans ces trois combats que devant Dünabourg; Monsieur Guillot, capitaine adjoint, a été renversé de son cheval par un boulet; on ne sait pas ce qu'il est devenu depuis. Un officier du 26e qui attendait à mon état-major une destination pour un des régiments de l'armée, a été tué d'un coup de biscaïen dans le ventre en portant un ordre de mouvement. Je dois faire observer à Votre Excellence que l'obligation qu'elle m'a

imposée de me restreindre, autant que possible, dans mes demandes, m'a forcé à ne présenter que le petit nombre de militaires que j'ai été à portée, moi-même, de remarquer. S'il m'eût fallu solliciter la bienveillance de Sa Majesté pour tous ceux qui l'ont méritée, j'aurais eu la satisfaction de lui désigner la moitié, au moins, de ma division ; je n'ai pas encore vu de troupes marcher à l'ennemi d'un pas aussi ferme et aussi décidé. Elles sont tombées sur l'infanterie et l'artillerie russe avec une fureur sans exemple, aux cris de « Vive l'Empereur ! » et vous avez vu, vous-même, Monsieur le maréchal, qu'une heure a suffi pour culbuter ces 12.000 hommes qui nous étaient opposés et les forcer à abandonner toute leur artillerie. Ce succès est d'autant plus satisfaisant que les colonnes qui se trouvaient devant nous étaient toutes « troupes d'élite ».

« Je compte sur votre sollicitude, Monsieur le maréchal, pour faire valoir auprès de Sa Majesté les demandes que j'ai l'honneur de vous adresser.

« J'ai l'honneur d'être avec respect...

« Le général comte LE GRAND. »

Gmzéléva, le 15 août 1812.

Le maréchal Oudinot à l'Empereur.

« Dans les combats des 30, 31 juillet et 1er août, la division Le Grand a agi seule et n'a eu que des succès. Il est reconnu qu'à l'attaque du château de Jakoubowo deux compagnies de voltigeurs du 26e léger ont tellement maltraité le bataillon de grenadiers de Saint-Pétersbourg, qu'au rapport des déserteurs et prisonniers, il n'est pas resté cent hommes. Les pertes de la division pendant les journées des 30, 31 juillet et 1er août, furent de 90 officiers et 2.776 hommes dont 16 officiers tués et 74 blessés, 891 hommes tués et 1.885 blessés.

« Maréchal OUDINOT. »

Le 2 août, la division Le Grand est en avant de Polotsk, sur la rive droite de la Dwina ; le 7, elle prend position entre Sivotchina et Biéla, le 15, elle fut assez pressée par l'ennemi vers Lozovka ; Oudinot ramène alors toutes ses forces sur Polotsk par une marche de nuit. Le 16, les Russes ont des engagements avec la division bavaroise.

Première bataille de Polotsk, 17 et 18 août 1812. — Le 17, la division Le Grand se trouvait sur la rive droite de la Dwina, renforcée par un régiment de la division Verdier et la brigade de cavalerie Corbineau. L'action débute contre les Bavarois, le maréchal Oudinot profite de ce moment pour faire attaquer le centre de l'ennemi par la division Le Grand ; ce mouvement eut du succès et força Wittgenstein de renforcer son centre par d'autres bataillons tirés de la deuxième ligne qui mirent le général Hamen en mesure de garder sa position. Les troupes de la division Le Grand qui avaient marché en avant, reprirent leur position en bon ordre ; le duc de Reggio renouvela plus tard cette attaque dans l'intention d'attirer sur lui une partie des troupes que l'ennemi dirigeait sur les Bavarois. Dans la soirée, le maréchal Oudinot était grièvement blessé d'un coup de biscaïen à l'épaule et obligé de remettre le commandement au général comte Gouvion Saint-Cyr. *(Souvenirs du général vicomte de Pelleport.)*

Le 18, le général Gouvion Saint-Cyr attaque sur tous les points avec les divisions Le Grand et Verdier le corps de Wittgenstein qui avait pris position devant Polotsk. Le Grand, à la tête de sa division, repousse tout ce qui se trouvait devant lui et s'empare de vive force du château de Prisménitza ainsi que des sept pièces d'artillerie qui le défendaient. Il se porte ensuite sur la gauche de notre ligne où l'ennemi avait repris quelque avantage par une charge de cavalerie, il le fait aborder à la baïonnette, le force à se retirer et décide ainsi du succès de la journée.

Polotsk, le 18 août 1812.

Le général comte Gouvion Saint-Cyr au maréchal Berthier.

« Je pense que Monsieur le duc de Reggio aura rendu compte à Votre Altesse de la journée du 17, du moins jusqu'au moment où sa blessure l'a forcé de quitter le champ de bataille ; le reste de la journée, les troupes ont continué leurs succès... Cette affaire fait le plus grand honneur à la division Le Grand, qui était placée à l'embranchement des routes de Sébej et de Névels, et au corps bavarois... Je pris mes dispositions pour attaquer le 18 à quatre heures après-midi... La division Le Grand à gauche de Spas, la

division bavaroise de Wrède du 6e corps à droite de la division Verdier... Je ne puis trop faire l'éloge à Votre Altesse des généraux Le Grand...

« Comte GOUVION SAINT-CYR. »

Au 31 août, l'effectif de la 1re division qui, au 1er juin, était de 351 officiers et 11.445 hommes était réduit à 258 officiers et 5.368 hommes.

Polotsk, le 2 septembre 1812.

Le général de division comte Le Grand au général de brigade Maison.

« Le général Albert, mon cher général, étant dans l'impossibilité de faire un service actif aux avant-postes de ma division retenu dans son lit, pour cause de maladie, je vous remets provisoirement le commandement de sa brigade; vous voudrez bien en conséquence vous établir aujourd'hui au château qu'il occupait près du 26e, afin d'être plus à portée de surveiller le service de nos avant-postes et les mouvements de l'ennemi. Voyez le général Albert qui vous donnera tous les renseignements qu'il a, sur les différents villages et la position de l'ennemi; rendez-moi compte à ma baraque au camp, de tout ce que vous pourrez apprendre de nouveau aux avant-postes. Je vous recommande particulièrement les reconnaissances du matin, tâchez d'avoir des renseignements certains sur la position de l'ennemi, ainsi que sur ses forces, voyez aussi si, par quelqu'embuscade, vous ne pourriez pas lui faire des prisonniers.

« Remettez provisoirement le commandement de votre brigade au colonel du 56e à qui vous donnerez l'ordre de correspondre directement avec moi et mon chef d'état-major, pour tout ce qui sera du service.

« Le général comte LE GRAND. »

Polotsk, le 3 septembre 1812.

Le général comte Le Grand à Son Excellence le maréchal comte Gouvion Saint-Cyr.

« Monsieur le maréchal,

« D'après la répartition que vous m'avez envoyée pour le nombre de décorations accordées par Sa Majesté aux militaires de

ma division qui se sont distingués dans les dernières affaires, j'ai l'honneur de vous adresser l'état de la répartition que j'en ai faite suivant le nombre fixé par vous, c'est-à-dire 34 décorations pour messieurs les officiers et 18 pour les sous-officiers et soldats. Ces militaires sont ceux qui méritent le plus, tant par leurs services antérieurs que par leur conduite, dans les journées des 15, 16, 17 et 18 août, d'obtenir cette récompense.

« Le général comte Le Grand. »

Le 24 septembre 1812.

Le général comte Le Grand à Son Excellence le maréchal comte Gouvion Saint-Cyr.

« Monsieur le maréchal,

« Depuis la dernière excursion des cosaques dans l'arrondissement qui avait été affecté à la subsistance de ma division et à celle de la cavalerie légère, je n'ai pu en tirer la moindre ressource. Les détachements qui y ont été envoyés n'ont trouvé ni propriétaires ni paysans. Ces détachements ayant voulu se procurer quelques vivres d'un autre côté ont partout rencontré les lanciers qui se sont opposés à ce qu'ils enlevassent la moindre chose. Ces messieurs, non contents de protéger, au détriment des autres troupes, les habitants du pays, s'emparent même des vivres qui ont été pris hors de leur arrondissement. Ci-joint le rapport d'un officier du 56e qui donnera à Votre Excellence une idée de la manière dont les chevau-légers se comportent envers les autres corps de l'armée. Il résulte des détails ci-dessus que je suis dans le plus grand embarras pour faire vivre mes troupes, puisqu'elles ne trouvent plus rien sur le territoire qui leur avait été assigné et qu'elles sont repoussées dans tous les autres endroits par les autres divisions. En conséquence, je prie Votre Excellence de vouloir bien avoir la bonté d'affecter un nouvel arrondissement à la subsistance de ma division. Cette mesure, extrêmement urgente, préviendra les querelles et même les rixes qui, sans elle, ne manqueraient pas d'avoir lieu.

« J'ai l'honneur d'être avec respect...

« Le général comte Le Grand. »

Deuxième bataille de ***Polotsk, 18 et 19 octobre 1812.*** — I
18 octobre, à la deuxième bataille de Polotsk, un grand ordre
un grand courage se firent constamment remarquer sur le front
la division du général Le Grand, devant qui les Russes échouère
complètement dans toutes leurs attaques, notamment dans cell
qu'ils effectuèrent sur son flanc gauche, par le chemin qui longe
Polota, et celle sur la redoute n° 7, où se distinguèrent particulièr
ment le 26e léger, les 56e et 19e de ligne. *(Mémoires de Gouvi
Saint-Cyr.)*

Le 19, l'ennemi qui avait reçu des renforts considérables, p
suite de l'arrivée du général Steinghel, venu renforcer Wittge
stein, décide le maréchal à la retraite, mais il contient l'enne
toute la journée pour effectuer cette retraite de nuit. C'est à ci
heures du soir que Le Grand reçoit l'ordre de se retirer s
Polotsk, ce qu'il exécute en mettant le feu aux baraques du cam
afin d'arrêter l'ennemi qui, s'étant aperçu que nous abandonnio
les redoutes, faisait un feu terrible d'artillerie et dirigeait contre
division des masses considérables de cavalerie et d'infanteri
mais l'incendie du camp leur présenta un obstacle insurmontabl
les empêcha de nous aborder et assura notre retraite sur Polots
La division vint se placer derrière les palissades, elle y souti
des attaques réitérées.

Le 20, le maréchal qui ne pouvait diriger l'attaque cont
Steinghel à cause de la blessure qu'il avait reçue le 18, aura
désiré en charger le général Le Grand, mais le comte de Wrèd
alléguant son rang de général en chef du corps bavarois, préte
dit avoir le commandement sur les généraux de division françai
ceux-ci refusèrent d'obéir à un étranger; le maréchal Gouvi
Saint-Cyr, quoique très souffrant, consentit à garder quelque tem
encore la direction des deux corps d'armée et, après avoir repous
Steinghel, il ordonna la retraite vers Oula afin de se rapproch
de Smoliany et de couvrir ainsi le flanc de la route d'Orscha
Borisow, par laquelle l'Empereur venait de Moscou.

Le Grand commande ***les 2e et 6e corps d'armée, 20 octob
1812.*** — Le maréchal, après avoir donné verbalement à Le Gran
toutes les instructions nécessaires, lui remit son commandeme

et quitta sa baraque pour se rendre à quelques lieues en arrière de la ligne afin d'y prendre le repos que l'état de sa blessure exigeait. *(Mémoires de Gouvion Saint-Cyr.)*

Dans ces rudes engagements de quatre jours et une nuit, les Russes eurent 6 généraux et 10.000 hommes tués ou blessés; la perte des Français et des alliés ne fut que de 5.000 hommes.

Le 21, le général de Wrède n'ayant pas jugé à propos de renvoyer dès le matin, comme il en avait reçu l'ordre, tous les détachements appartenant aux divisions du 2ᵉ corps, préféra se rendre lui-même au quartier général pour faire ses observations au maréchal; ne l'ayant pas trouvé au camp, il dut les adresser au général Le Grand, qui ne céda point à ses raisons et voulut avoir ses troupes, ce qui était naturel. Il s'ensuivit entre les deux généraux une altercation qui dégoûta Le Grand de son commandement par intérim.

A ce moment, Wittgenstein fit la démonstration de vouloir passer la Dwina, ce qui rappela immédiatement le général de Wrède à Roudnia où, aussitôt après son arrivée, il mit en route les troupes appartenant au 2ᵉ corps, mais il était déjà trop tard. Une faible partie arriva, néanmoins, le soir devant Polotsk, une autre le rejoignit en marche, le 21, et le reste, seulement le 23. Le retard dans le renvoi de ces troupes a été un incident malheureux qui fut cause que Le Grand, étant privé d'une partie de son monde, n'osa s'exposer à un combat.

Tourovlia, 22 octobre 1812.

Le général de division comte Le Grand à Monsieur le général Doumerc.

« Mon cher général,

« D'après les dispositions prises par Monsieur le maréchal comte Gouvion Saint-Cyr et qui viennent de m'être transmises par le chef de l'état-major général, vous réunirez les cuirassiers sous vos ordres pour vous porter à Ghomel, où vous resterez jusqu'à nouvelle disposition. Vous laisserez votre régiment de lanciers sous les ordres du général Castex, en lui faisant connaître la position où il se trouve.

« Le général comte Le Grand. »

Le 22, le 2e corps occupait Ghomel; le général de Wrède, au lieu de se conformer aux instructions de Le Grand, jugea plus à propos de se tenir sur la route d'Arékhovka, moins lié pour sa propre sûreté avec le pont de Voronétsch où le corps d'armée appuyait sa gauche.

Le Grand renonce au commandement des 2e et 6e corps, 23 octobre 1812. — Arrivé à cette nouvelle position, le général Le Grand déclara formellement qu'il renonçait au commandement dont il s'était chargé, et qu'il ne voulait garder que celui de sa division. Le 23, le maréchal Gouvion Saint-Cyr fit tout ce qu'il put pour le déterminer à le conserver, mais ce fut en vain ; il ne put y parvenir, en raison du mécontentement que venait encore de lui donner le général de Wrède. Le général Merle prit le commandement par intérim du 2e corps, mais refusa celui du 6e, ne voulant pas être chargé de donner aucun ordre à M. de Wrède. *(Mémoires de Gouvion Saint-Cyr.)*

La présomption de ce dernier ne tarda pas à être punie, il fut attaqué et battu par une division russe. Il se retira alors sans autorisation sur Vilna, d'où il gagna le Niémen.

Tourovlia, le 22 octobre 1812.

Le général de division comte Le Grand à Monsieur le général Lorencez.

« Je viens de recevoir à l'instant, mon cher général, votre lettre du 21, par laquelle vous me faites connaître que Monsieur le maréchal paraît mécontent qu'on n'ait pas tenu plus longtemps devant Polotsk. L'ordre verbal que Son Excellence m'avait donné était qu'elle ne voulait engager aucune affaire sérieuse avec l'ennemi; conséquemment j'ai donc rempli ses intentions en quittant ma position hier à sept heures du soir. Les dispositions d'attaque que l'ennemi n'a cessé de faire pendant la journée et la réunion d'une grande partie de ses troupes sur Polotsk faisaient assez connaître qu'il tenterait un passage dans la nuit, passage auquel je n'aurais pu m'opposer avec succès, n'ayant tout au plus que 6.000 hommes des trois divisions; et une fois engagé, il est très probable que je n'aurais pu facilement effectuer ma retraite

« Je vous prie de dire aussi à Monsieur le maréchal que les douleurs que me font éprouver les contusions que j'ai reçues dans ces derniers combats jointes à plusieurs accès journaliers de fièvre, me mettent dans l'impossibilité de pouvoir me charger du commandement de l'armée. Je dois aussi prévenir Son Excellence que si l'état de ma santé continuait, je me verrais forcé de demander l'autorisation de me retirer sur les derrières de l'armée pour me rétablir.

« Le général comte Le Grand. »

Tschérsviati, le 23 octobre 1812.

Le général de division comte Le Grand à Son Excellence le maréchal comte Gouvion Saint-Cyr.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur le maréchal, que j'ai pris position à Tschérsviati, conformément à l'ordre que j'ai reçu hier soir à dix heures. J'ai quitté fort tard ma position de ce matin parce que la cavalerie n'était pas arrivée par le débouché où je l'attendais.

« L'ennemi m'a suivi au nombre d'environ 50 hommes à cheval et quelques tirailleurs à pied. J'ai fait une halte d'environ trois heures à Ianovo pour protéger le 2e bataillon d'équipages, suivi d'un grand nombre de caissons qui seraient tombés au pouvoir de l'ennemi si je ne m'étais pas arrêté pour leur donner le temps de passer le bac devant Pauli. J'attendrai de nouveaux ordres dans la position que j'occupe.

« Le général comte Le Grand. »

Le 27 octobre, le 2e corps franchit l'Oula ; le 30, il fait sa jonction avec le 9e et passe sous le commandement du duc de Bellune.

Botschéikovo, le 30 octobre 1812.

Le général comte Le Grand à Monsieur le général de division Merle, commandant le 2e corps d'armée.

« Mon cher général, le peu de repos que je viens d'avoir et quelques bains m'ont fait beaucoup de bien et quoique je ne sois pas entièrement rétabli, je me sens la force de suivre ma division ;

je vous en préviens, mon cher général, afin que vous m'adressiez directement les ordres qui pourraient la concerner. Vous pouvez être persuadé que je les exécuterai avec autant d'empressement et d'exactitude que vous en mettiez à exécuter ceux que je vous adressais lorsque j'avais le plaisir de vous avoir avec moi.

« Le général comte Le Grand. »

Botschéikovo, le 31 octobre 1812.

Le général de division comte Le Grand à Son Excellence le maréchal duc de Bellune.

« Monsieur le maréchal,

« La lettre que Votre Excellence a écrite au général Daendels vient de m'être communiquée par un officier badois qui arrive dans l'instant et a dit être parti à huit heures et demie du matin de Tschakniki. J'ai fait part de cette même lettre au général badois commandant les tirailleurs, et l'invitant, d'après vos instructions, à rejoindre sa division.

« Je suis on ne peut plus surpris que vous n'ayez reçu aucune nouvelle de Botschéikovo, d'autant plus qu'hier, il a été expédié une ordonnance porteur de la situation sommaire de ma division; en outre, une lettre adressée en même temps au général Merle lui faisait connaître que quoique n'étant pas entièrement rétabli, je reprenais le commandement de ma division. Je suis ici dans une ignorance parfaite de ce qui se passe à l'armée ainsi que de son organisation.

« Des reconnaissances ont été envoyées sur les deux rives de l'Oula sans avoir rencontré l'ennemi, mais hier un officier badois qui a poussé près d'Oula a rendu compte au général Zingg que l'ennemi paraissait avoir des forces et faisait des mouvements sur la rive droite de la Dwina. Jusqu'à présent rien d'inquiétant dans cette partie. Des reconnaissances ont été également poussées sur la route de Kamen où l'on [n'] a rencontré que quelques postes de cosaques; d'autres ont été aussi dirigées sur Tschakniki. Un officier a été même jusqu'à Kamen, où il a remarqué un petit nombre de feux ennemis. Les reconnaissances se succèdent et se croisent alternativement sur diverses routes et j'espère être prévenu à temps des mouvements que pourrait faire l'ennemi.

« Je vous prie, Monsieur le maréchal, de m'envoyer vos instructions et de croire à l'empressement que je mettrai à exécuter tous les ordres que Votre Excellence me fera parvenir.

« Le général comte Le Grand. »

Combat de Tschakniki, 31 octobre 1812. — Ce jour même, 31, avait lieu le combat de Tschakniki, entre l'Oula et la Loukobmia; la division Le Grand qui défendait ce bourg contre la nombreuse artillerie que Wittgenstein y avait amenée, l'abandonna, repassa sur la rive droite de Loukobmia et vint s'appuyer aux autres divisions du 2e corps. Ce corps, fort d'environ 12.000 hommes, soutenait seul l'attaque des Russes, en se reployant lentement et dans le meilleur ordre sur le 9e placé immédiatement derrière lui. Le duc de Bellune ordonna la retraite et se retira sur Siénno. Wittgenstein resta sur l'Oula, attendant Tchitchakof.

L'Empereur, à son passage à Dubrowna, apprenant que Tchitchakof s'était rendu maître de Minsk, le 16 novembre, et que, par ce fait, la tête de pont de Borisow, sa ligne de retraite, se trouvait compromise, envoya, le 19, l'ordre au duc de Reggio de se séparer du duc de Bellune et de se porter, en toute hâte, avec son 2e corps, les cuirassiers du général Lhéritier et cent pièces de canon, sur Borisow où se trouvait déjà la division polonaise Dombrowski. Il devait s'assurer d'abord du pont et, de là, marcher sur Minsk.

Ordre de mouvement.

« Les troupes du 2e corps marcheront aujourd'hui dans l'ordre suivant :

« La 5e brigade de cavalerie légère, les 2e et 7e hulans polonais avec un ou deux bataillons d'infanterie légère, formeront l'avant-garde, qui recevra les ordres de Monsieur le général de division comte Le Grand;

« La 6e division d'infanterie suivra l'avant-garde;

« La 9e division suivra la 6e;

« La 3e division de cuirassiers suivra immédiatement la 9e division d'infanterie.

« Le mouvement commencera au reçu du présent ordre et on se dirigera sur Borisow.

« La réserve marchera entre les cuirassiers et l'infanterie.

« A Lochnitza, le 23 novembre 1812.

Par ordre de Son Excellence :

« Le général chef de l'état-major,

« Baron de LORENCEZ. »

Combat de Borisow, le 24 novembre 1812. — Le 24, après moins de deux heures de marche, on se trouve en présence d'une division russe commandée par le général Lambert. Elle fut aussitôt abordée et culbutée par la seule division Le Grand. *(Souvenirs militaires du général comte de Lorencez.)* L'ennemi fut poursuivi sans relâche jusqu'à Borisow, dont Tchitchakof s'était emparé, le 21, malgré la défense opiniâtre de la division polonaise Dombrowski. Les Russes sont forcés d'abandonner cette position et de passer de l'autre côté de la Bérésina, après avoir perdu beaucoup de monde et n'ayant d'autre moyen de salut que de brûler le pont en laissant en notre pouvoir 1.500 prisonniers et plus de 500 voitures d'artillerie et de bagages.

Borisow, le 25 novembre 1812.

Le général de division comte Le Grand à S. A. S. le Vice-Connétable.

« Monseigneur,

« J'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime, le 19 du courant, deux demandes en faveur des officiers de mon état-major. Les occupations de Votre Altesse ne lui ayant sans doute pas permis de s'en occuper, je prends la liberté de la lui renouveler en la priant de vouloir bien mettre l'état ci-joint sous les yeux de Sa Majesté et [d'] obtenir de sa bienveillance les récompenses que je sollicite pour les officiers qui les ont méritées. Je n'ai point porté sur ce nouvel état le général Albert qui vient d'acquérir de nouveaux droits aux bontés de Sa Majesté lors de la prise de Borisow. Le général Moreau, pour lequel je demande la

décoration de grand-officier de la Légion, s'y est également distingué, ainsi que dans tous les autres combats.

« Le général comte Le Grand. »

L'Empereur arriva, le lendemain 25, à Borisow ; il fit jeter un pont dans la nuit du 25 au 26, à cinq lieues sur la droite, à Studianka.

Passage de la Bérésina, le 26 novembre 1812. — A une heure après-midi, le pont est achevé, le général Legrand, précédé de la cavalerie des généraux Castex et Corbineau, effectue le passage, sous la protection du feu de nos batteries; il est suivi des divisions Maison et Merle et de deux pièces de canon, les seules qu'on puisse encore transporter sur l'autre bord. Le Grand s'empresse d'occuper le défilé des bois qui conduisent à Borisow; et la route de retraite que l'armée doit suivre à droite pour gagner Vilna est mise à couvert; il repousse l'ennemi jusqu'à trois lieues de ce point et le contient toute la journée tandis que l'armée passe le pont.

Vers six heures du soir, s'étant trop approché des tirailleurs russes, il fut atteint d'un coup de feu qui lui fracassa l'épaule droite. Le Grand dut remettre le commandement au général Maison. Ce dernier avait été promu divisionnaire après les combats de Polotsk.

Vingt-neuvième bulletin de la Grande Armée.

Molodéschna, 3 décembre 1812.

« ... Le général Le Grand, officier du premier mérite, fut blessé grièvement, mais non dangereusement. »

Le Grand, blessé, rentre en France, 4 janvier 1813. — Le 4 janvier 1813, le général Le Grand est autorisé à rentrer en France pour soigner sa blessure.

Il est nommé sénateur le 5 avril suivant.

Les hostilités recommencent sur l'Elbe dans le courant de cette année, le général Le Grand qui, en raison de sa blessure, ne peut reprendre du service, s'occupe du sort de ses deux aides de camp, les capitaines Schérer, son beau-frère, et Vesco, son neveu.

Paris, le 15 septembre 1813.

Le général comte Le Grand à Son Excellence le Ministre de la Guerre.

« L'état de mes blessures ne me permettant pas de reprendre de suite du service et Monsieur le capitaine Schérer, mon aide de camp, désirant faire cette campagne, je prie Votre Excellence, en lui réservant la qualité de mon aide de camp, de vouloir bien lui donner un ordre pour se rendre près de Monsieur le maréchal duc de Reggio et y faire le service d'officier d'état-major. Le capitaine Vesco, mon aide de camp, blessé d'un coup de feu à la hanche droite, le 18 octobre, devant Polotsk, se disposant, quoique encore convalescent, à continuer ses services, je prie Votre Excellence de vouloir bien avoir la bonté de le proposer à Sa Majesté, pour le grade de chef de bataillon dans un régiment de la Grande Armée. Cet officier, plein de zèle, d'activité et de bravoure, mérite cette récompense par la conduite distinguée qu'il a tenue pendant tout le temps qu'il a été sous mes ordres.

« Le général comte Le Grand. »

Paris, le 22 septembre 1813.

Le général comte Le Grand à Son Excellence le maréchal duc de Reggio.

« Monsieur le maréchal,

« Me trouvant dans l'impossibilité de reprendre du service d'ici à quelque temps, et mon beau-frère le capitaine Schérer désirant faire cette campagne et surtout la faire près de vous, j'ai obtenu de S. E. le Ministre de la Guerre un ordre qui lui enjoint de se rendre à votre état-major ; l'amitié qui existe entre nous, Monsieur le maréchal, m'autorise à vous le recommander particulièrement et [je] vous prie de l'attacher, autant que possible, à votre personne. Je vous serai infiniment obligé, Monsieur le maréchal, de tout ce que vous voudrez bien faire en sa faveur.

« Le général comte Le Grand. »

Défense de Chalon-sur-Saône, janvier et février 1814. — En janvier 1814, le général Le Grand fut chargé d'organiser la défense de Chalon-sur-Saône.

Le général autrichien Bubna, informé que Le Grand réunissait à Chalon-sur-Saône tous les hommes disponibles dans le département de Saône-et-Loire, résolut de prévenir les suites de ces rassemblements, et il envoya, le 6 janvier, un fort parti de cavalerie sur cette ville. Le général Le Grand contint, au pont de la Saône, le détachement ennemi.

Le mois suivant, le général Bubna vint attaquer Le Grand qui n'avait à lui opposer qu'un faible détachement de deux cents hommes. La valeur de cette poignée de soldats et de la garde nationale sédentaire ne put empêcher les Autrichiens de franchir, à l'aide de leur artillerie, les barricades qui couvraient le pont de la ville, de refouler le détachement français sur Charolles, de désarmer la population et d'occuper Chalon.

Paris, le 27 février 1814.

Le général comte Le Grand à Monsieur le Préfet de la Seine.

« Monsieur le baron,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 de ce mois, par laquelle vous m'informez que je suis compris dans la 2e classe des personnes aisées qui doivent concourir à faire l'avance du prix des deux mille chevaux dont un décret impérial ordonne la levée dans Paris. Je sais, Monsieur le baron, que tout bon Français doit des sacrifices à sa Patrie dans les circonstances difficiles, et nul n'en a fait plus que moi et dans sa personne et dans ses biens. J'ai perdu dans la campagne de Russie 21 chevaux avec tous mes effets et bagages et j'y ai reçu une blessure assez grave qui, depuis dix-huit mois, ne me laisse de repos ni jour ni nuit. Je suis surpris que la commission ait eu assez peu de notions sur mes facultés pour me ranger dans une 2e classe dont la quote *(sic)* est fixée à 1.200 francs. Je n'ai de propriété qu'une maison à Paris dont je n'ai fait l'acquisition que dans le temps où les bienfaits de l'Empereur me permettaient de tenir un état qui, maintenant, ne s'accorde plus avec la perte totale de mes majorats; en sorte que je reste avec cette unique propriété, sur laquelle je redois une somme assez considérable et qui n'est qu'une charge pour moi. J'espère, Monsieur le préfet,

que votre justice appréciera les observations que j'ai l'honneur de lui présenter et que vous voudrez bien réduire ma quote d'après l'état actuel de ma fortune que je viens de vous faire connaître. Ceux qui me connaissent savent que je n'attends pas l'invitation de l'autorité pour m'exécuter en pareilles circonstances. J'ai recueilli chez moi un officier blessé dans les dernières affaires et j'ai envoyé 500 francs pour secours aux militaires blessés. Je ne réclamerai même pas contre la quote qui fait l'objet de cette lettre si elle n'excédait mes moyens et si elle n'établissait un préjugé qui, dans d'autres circonstances, peut encore induire en erreur à mon préjudice.

« Le général comte Le Grand. »

Paris, le 3 avril 1814.

Le général comte Le Grand à S. A. S. le prince de Bénévent.

« Je viens de recevoir l'invitation de Votre Altesse pour la séance que le Sénat doit tenir aujourd'hui. J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse que depuis plus de trois mois je suis retenu dans mon hôtel par le mauvais état de ma blessure et qu'en outre un dépôt, qui est sur le point de percer, me force à ne pas sortir de la chambre.

« J'ai l'honneur...

« Le général comte Le Grand. »

Le Grand fut nommé pair de France le 4 juin de cette année, et chevalier de Saint-Louis, le 27 du même mois.

Il mourut à Paris, le 8 janvier 1815, des suites de la blessure qu'il avait reçue sur les bords de la Bérésina; il allait atteindre sa cinquante-troisième année. Ses dépouilles mortelles furent déposées au Panthéon. Son nom est inscrit au côté Est de l'arc de triomphe de l'Etoile.

On voit à l'hôtel de ville de Metz, patrie d'adoption de Le Grand, le portrait de cet officier général, que le conseil municipal de cette ville y fit placer à côté des Messins dont les noms ont été consacrés par la reconnaissance publique.

Le général Le Grand possédait ce coup d'œil d'aigle qui saisit le moment et décide de la victoire. Il joignait à la plus grande

intrépidité un sang-froid imperturbable et savait allier la fermeté à la douceur; il possédait la confiance du soldat. Il fut estimé de ses chefs pour ses talents militaires, il fut aussi aimé et admiré de ses subordonnés pour sa bravoure, son entrain et sa bonté.

Dévoué à sa patrie, il combattit toujours pour elle et non pour obtenir des honneurs et des distinctions. Aussi, lorsqu'il fut nommé comte de l'Empire, et qu'au repas qu'il donna à cette occasion, ses compagnons d'armes le félicitaient sur sa nouvelle dignité en lui donnant le titre de comte : « Messieurs, leur dit-il, que pour ma maison je sois comte, mais que pour vous je sois toujours le général Le Grand; c'est le plus beau titre d'honneur que puisse porter un soldat français, quand il l'a mérité sur le champ de bataille. »

A toutes les qualités du guerrier, Le Grand joignait les vertus de l'homme privé : bon citoyen, bon époux, bon frère, ami fidèle, il sut dans toutes les circonstances remplir les obligations qu'imposent ces titres. Le général Ernouf, à son retour de la Guadeloupe, était détenu à la Conciergerie, sous le poids d'une accusation qui, depuis, fut reconnue fausse; la crainte de déplaire à Napoléon avait éloigné tous ses amis; Le Grand, seul, le visita constamment. Un des favoris de l'Empereur lui ayant conseillé de renoncer à voir aussi souvent le comte Ernouf, et lui ayant déclaré formellement que l'Empereur le chargeait de lui dire qu'il voyait avec déplaisir sa liaison avec un homme qui avait encouru sa disgrâce; Le Grand lui répondit : « Je connais mes devoirs envers l'Empereur et je saurai les remplir, mais je connais aussi les devoirs que m'impose l'amitié, et rien au monde ne pourra me les faire trahir. Ancien compagnon d'armes du général Ernouf, tant que l'accusation qui pèse sur lui ne sera pas prouvée, je dois voir et ne verrai en lui qu'un ami malheureux. »

Lorsque la mort vint le frapper, il la vit approcher sans effroi; et, guerrier sans peur et sans reproche, il mourut comme il avait vécu. Les derniers mots du général Le Grand peignirent tous les sentiments qui remplissaient son cœur : « Je puis mourir, dit-il, je laisse un fils qui sera comme son père, fidèle au souverain, à l'honneur et à la patrie. »

Le général Le Grand avait eu, de son premier mariage, un fils

qui, ancien page de Napoléon, avait été tué en Espagne, à la révolte de Madrid, en mai 1808; il était sous-lieutenant au 13e cuirassiers (1). De son second mariage il laissa un fils, Louis-Alexandre-Henri, comte Le Grand, né le 2 décembre 1814, ancien chef d'escadrons aux lanciers de la Garde impériale, décédé en 1886. Ce dernier marié à Mlle Le Grand, sa cousine, a laissé deux fils dans lesquels le nom se perpétue et trois filles : Mlle Le Grand, la comtesse et la vicomtesse de Persan.

Commandant comte de PERSAN.



Cachet en ivoire à double face (Collection CREUSOT)
NAPOLÉON ET MAZARIN
(Communication du capitaine de LA BASTIDE)

(1) Son portrait, d'après un tableau du baron Gros, se trouve en face de la page 257 du *Carnet* (N° 185, mai 1908).



PASSAGE DU GRAND SAINT-BERNARD
D'après une sépia de Ch. Muller
(Communication de M. le Vicomte de Boislecomte)

Le Passage du Grand Saint-Bernard

A l'exposition rétrospective militaire de 1900, figurait un dessin à la plume rehaussé de sépia représentant le passage de Bonaparte au grand Saint-Bernard. Nous sommes heureux de pouvoir en donner une reproduction d'ensemble, avec deux extraits agrandis pour en mieux juger.

L'œuvre est signée *Ch. Muller, 29 brumaire an IX*. Sous cette signature, on en découvre une première identique, mais avec la mention *Milan*. Cette indication est très intéressante en ce qu'elle établit les origines de ce dessin, exécuté en Italie presque au lendemain des événements qu'il représente, et sans doute d'après des notes prises sur place à l'heure même de leur accomplissement.

Tout, en effet, révèle dans cette composition la connaissance des lieux et la pratique des camps. Le site est particulièrement étudié; le caractère des acteurs, les équipements, les modes de transport qu'on représente généralement de la manière la plus fantaisiste, sont ici figurés avec une absolue vraisemblance et probablement dans leur réalité absolue.

Le moment choisi par l'artiste est celui de la courte halte du consul au col du Saint-Bernard, le 30 floréal an VIII. Parti de Martigny le matin, il atteignait l'hospice vers cinq heures, visitait le couvent, la bibliothèque, la morgue et, pressé par un message de Berthier, reprenait le soir même, avec Duroc et Bourrienne, le chemin d'Aoste pour coucher à Étroubles.

Au premier plan, Bonaparte, revêtu de la longue redingote grise, est entouré de ses lieutenants, du prieur des Bénédictins, l'abbé Murith, avec ses chiens, enfin de quelques gardes consulaires. Vu de dos, ou plutôt de trois quarts, il montre du doigt le fond du paysage, la direction à suivre au pied de la montagne où s'amorce la vallée de la Doire. Les troupes contournent le lac et s'engagent dans la voie indiquée : voltigeurs, cavaliers, tenant leurs

chevaux en main, canonniers, marchent à la file indienne sur l'étroit sentier, suivis de porteurs ou de mulets de bât.

Autour de Bonaparte, c'est une grande animation. Sur la gauche, dans la massive hôtellerie, les religieux s'emploient à servir les soldats installés à de longues tables ou sur des caisses jetées çà et là. Un groupe de chasseurs ou de soldats de toutes armes s'est réuni autour d'un grand feu. Tout auprès, sont rassemblés les chevaux de l'état-major et celui de Bonaparte, qui a abandonné sa mule. A terre, gisent les affûts, les caissons, les écouvillons, les cordages, les bâts. Au second plan, on charge les mulets de roues accouplées, tandis que des équipes de soldats et de paysans portent à dos les plus gros affûts.

A droite, une escouade de voltigeurs, aidés d'un grenadier et d'un sapeur bien équipés, tirent un canon solidement cordé dans le tronc creusé d'un mélèze. Un aide, muni d'un levier, redresse la machine oscillante, tandis qu'un soldat la dirige à l'arrière à l'aide de brancards, comme ferait le laboureur de sa charrue. Sous leurs efforts combinés la neige se soulève. « Les mulets sont bons, écrivait Marmont à Bonaparte, du quartier général de Saint-Pierre, mais les hommes sont meilleurs par le verglas et ne laissent pas leur charge en arrière » (1).

Dans ces scènes vécues, l'artiste s'est attaché à rendre d'un trait sûr le caractère des gens et des choses : que ce soit Bonaparte à la grêle silhouette ou les généraux qui l'entourent, de taille et d'allures très personnelles, qui ne nommerait Murat dans son costume à la hussarde ? Auprès de lui, on croit reconnaître Duroc et Bessières. Puis ce sont les gardes consulaires, les soldats, les paysans vêtus de grosse bure et coiffés du large chapeau.

Il est malheureusement fort difficile de préciser quel est, parmi les nombreux Charles ou Christian Muller, dessinateurs, peintres ou graveurs, l'auteur de cette œuvre. Notre érudit collègue, M. Ch. Marmottan, a bien voulu nous signaler dans ses collections, un dessin relevé de sépia représentant un combat de cavalerie à la bataille de Casteggio-Montebello, qu'il déclare plein de maî-

(1) Lettre éditée par E. Gachot dans son livre très documenté sur la deuxième campagne d'Italie (Perrin, 1899).



PASSAGE DU GRAND SAINT BERNARD (Fragments)

D'après une sépia de Ch. Muller

J. LEROY, Édit., Paris.

trise et tout au moins digne de Carle Vernet. Ce document, signé Ch. Muller, serait contemporain des toutes premières années du dix-neuvième siècle. Nos recherches à la Bibliothèque nationale nous ont fait découvrir cette même scène gravée avec texte explicatif, et les mentions : *Muller del.*, *Muller et Holland sculp.*, et en haut de la feuille : *Fastes militaires pl. 3*[e].

D'autre part, nous avons trouvé une gravure à l'aquatinte, sans aucune inscription et portée au catalogue sous ce titre : *Passage des Alpes par l'armée française ; gravure à l'aquatinte, anonyme*, représentant avec quelques variantes le sujet que nous donnons ici. Il ne nous paraît pas douteux que ces épreuves, quoique d'état différent, font série, et il serait fort intéressant d'en retrouver la collection complète, que ne nous paraît ni posséder, ni même connaître la Bibliothèque nationale.

Vicomte de Boislecomte.

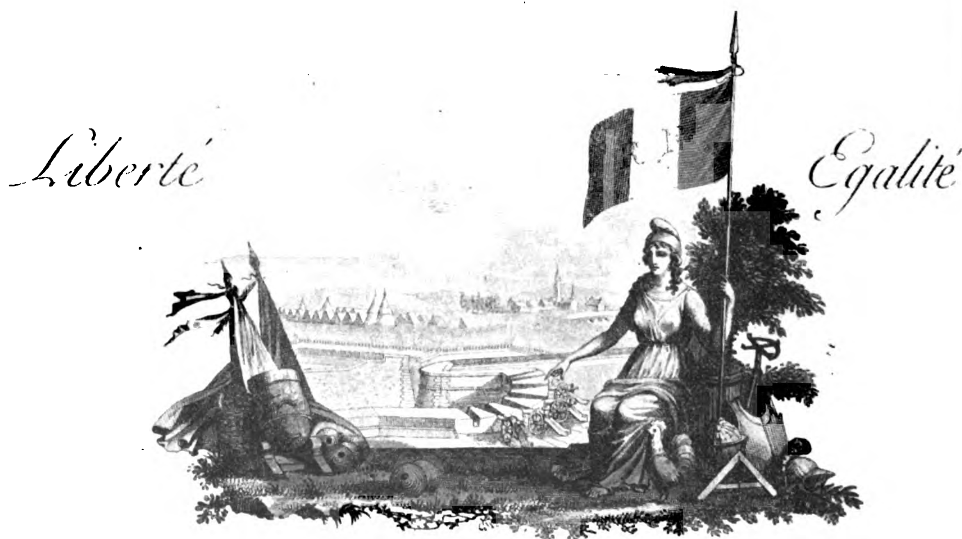


Le passage du Grand Saint-Bernard (Fragment)

EN-TÊTE DE LETTRE MILITAIRE

Nous devons à l'obligeance de M. Maurice Orange, notre sympathique collègue, communication d'une lettre de l'époque de la Révolution dont nous reproduisons le très curieux en-tête.

Ce dessin colorié, contrairement à ceux figurant dans notre dernier numéro, n'est pas une vignette gravée et enluminée par un professionnel, mais l'œuvre de l'écrivain lui-même, qui aura voulu montrer à sa famille la belle frégate sur laquelle il était embarqué.



Extrait des registres du Comité central du génie

(Communication de M. Martinien)



(Communication de M. Maurice Orange)

J. Leroy, Éditeur, Paris.

Journal Historique de la Cinquième Campagne

An IV *(suite)*

L'adjudant général Mortier, qui commandait le poste de Weilburg, prévenu de cette retraite par le général Lefebvre, songe aussitôt à effectuer la sienne, mais déjà l'ennemi se trouvait, par ses troupes légères, et sur son flanc et sur ses derrières; il résiste aux uns, se fait un passage à travers les autres et arrive avec une légère perte au poste de Mehrenberg. Le commandant de Runkel reçoit pareillement ordre de se replier sur le corps d'armée, devant Limburg : ainsi toutes les troupes reprirent la même position qu'elles avaient occupée avant le départ du général Lefebvre, à l'exception des postes de Weilburg et Runkel qui furent abandonnés.

Cependant le général en chef avait donné les ordres pour le passage de la Lahn dans la nuit du 28 au 29. Le général Kléber était à reconnaître les différents points d'attaque dont il était chargé, lorsqu'il apprit la retraite de l'avant-garde. La première attention du général Jourdan se porta d'abord sur le camp d'Herborn et sur le poste de Hachenburg par où ce corps devait se porter. Il chargea le général Kléber d'y envoyer un parti; il était à Ober Diffenbach avec l'adjudant général Ney à qui il donna ordre de faire sa jonction avec le général Soult à quelque prix que ce fût et de partir pour cette mission avec un escadron du 6e régiment de chasseurs. Le général Colaud reçut celui d'envoyer deux escadrons et une demi-brigade d'infanterie à Hachenburg.

Le général Bastoul, qui commandait ce corps, devait couvrir le chemin d'Altenkirchen et protéger ainsi la retraite du général Soult; tout cela fut exécuté avec la plus grande célérité.

Le général Jourdan voyant sa gauche débordée de plus de huit lieues par 25 à 30.000 hommes, renonça à son attaque et ordonna la retraite qui s'effectua la nuit suivante.

Le reste de la journée se passa tranquillement; l'ennemi étant uniquement occupé à envelopper le camp d'Herborn et à prendre ses mesures pour l'attaque qu'il projetait pour le jour suivant.

Le général Soult n'avait pas été prévenu de la retraite du général Lefebvre, soit que l'ordonnance chargée de lui en porter

la nouvelle fût prise ou qu'elle se fût égarée. Aussi, au lieu de se retirer, il passa la nuit dans la plus grande sécurité dans son camp. Instruit que l'ennemi avait à Gladbach un corps de troupe de 4.000 hommes d'infanterie et de 3.000 chevaux, qu'il poussait déjà ses patrouilles jusqu'à Dillenburg et menaçait ainsi son flanc gauche et ses derrières, il voulut s'assurer s'il ne cherchait pas à le tourner et si son intention n'était pas d'attaquer. En conséquence, à une heure du matin, le 28, il se dirigea sur Gladbach avec 600 hommes d'infanterie et 120 chevaux; arrivé à Offenbach, il y rencontre un détachement de 250 chevaux des hussards de Saxe émigrés qui venaient d'y entrer. Voulant pénétrer plus avant, il fond dessus avec impétuosité, mais la contenance qu'ils lui opposent, leur mouvement sur sa gauche, les renseignements qui lui sont donnés, tout lui prouve qu'ils sont soutenus et qu'il doit s'attendre à être bientôt attaqué. Il se décide donc à revenir sur Herborn, où il apprend que l'ennemi marchait à grands pas pour lui couper toute espèce de retraite; que, déjà, il avait porté à Greiffenstein tout le régiment d'hulans avec trois autres escadrons qui se tenaient à cheval sur la grande route d'Herborn à Hachenburg; qu'une autre colonne, débouchant par Mehrenbach, allait l'attaquer sur son flanc droit, tandis qu'une troisième, venant par la trouée de Sinn sur la grande route de Wetzlar, l'occuperait sur son front et qu'une quatrième colonne, passant par Seelbach, traverserait la route d'Herborn à Dillenburg, se joignait aux hulans, tournait sa gauche et se trouvait ainsi absolument sur ses derrières.

Dès que les projets de l'ennemi sont parfaitement connus au général Soult, il ne cherche plus qu'à les empêcher de réussir; il ordonne à l'instant au bataillon de la 25[e] demi-brigade d'infanterie légère d'aller de suite occuper le bois de Roth pour protéger sa retraite et attend de pied ferme ce qui doit arriver. A trois heures, il fait retirer tous ses postes et se prépare à marcher et à se battre. Bientôt des colonnes débouchent de tous les côtés et s'avancent sur lui. Loin d'hésiter, il se hâte de former en colonne serrée le bataillon de la 96[e] demi-brigade et à sa queue ses deux pièces de 4 pour s'ouvrir un passage et empêcher l'approche de l'ennemi. Sa cavalerie se tient à une portée de fusil du bataillon faisant face

à ce qui débouchait par Sinn; mais déjà deux colonnes d'hulans et d'émigrés marchent vers lui sur le chemin de Gundersdorf et sur la grand'route d'Hachenburg; il en prévient Gardanne en lui donnant l'ordre de se retirer sur son bataillon; ses tirailleurs rentrent, il se serre, n'ayant pour appuyer ses flancs et ses derrières que son sang-froid, son courage et la valeur des braves qu'il commande. Bientôt il est investi de tous côtés par une cavalerie estimée à plus de 2.500 chevaux et composée des hulans, des hussards de Barco, de la légion de Bussy, de celle de Carneville, des hussards de Saxe et des chevau-légers d'empire qui sont d'autant plus audacieux que le succès leur paraît infaillible : ils poussent tous des cris de victoire, à travers lesquels le général Soult entend une sommation de se rendre, ou qu'il n'avait aucun quartier à espérer. Sa situation critique redouble son énergie ainsi que celle de sa colonne, et, décidés à tout, le général et les soldats ne pensent qu'à vaincre ou à mourir. « Français (leur disait Soult) voici nos Thermopyles : aussi braves, aussi républicains que les Grecs, nous périrons tous ici ou nous passerons à travers l'ennemi. Je ne vous demande pour vous voir vainqueurs, que du calme, du silence et, surtout, que chacun reste à son poste. » Et, en parlant ainsi, il continuait sa marche.

Déjà l'ennemi l'avait inutilement chargé lorsque, revenant sur lui, il lui enlève tous les caissons de son artillerie et en lui ôtant ses munitions, le prive ainsi de l'usage qu'il pouvait en faire. Il n'y avait pas à chanceler, il fallait se rendre ou reprendre ses caissons. Gardanne reçoit l'ordre de le tenter, il l'exécute avec intrépidité et fait même des prisonniers; l'ennemi revient sur ses pas et est encore une fois éloigné par la mousqueterie de l'infanterie.

Cependant, dans une quatrième charge, les hussards fondent de nouveau sur notre artillerie et parviennent à couper la prolonge de l'une des deux pièces. C'est encore en vain; la colonne s'arrête, repousse la charge et continue sa retraite après avoir fait mettre la pièce sur l'avant-train.

Tout annonçait de nouveaux efforts de la part de l'ennemi pour enlever ou entamer notre colonne. quand l'adjudant général Ney arrive après avoir enfoncé les postes de l'ennemi et passé à travers

six cents hommes de cavalerie qui l'attendaient en avant de Gundersdorf.

Il s'était dirigé sur les feux qu'il avait entendus et qu'il prévoyait devoir être ceux des troupes du général Soult; il donne à ce général des nouvelles de l'armée et un renfort bien précieux dans un moment où l'ennemi paraissait décidé à vouloir payer à tout prix la réussite de son projet. Deux charges qu'il exécute pour y parvenir sont repoussées par l'adjudant général Ney avec autant d'intrépidité que de sang-froid. Enfin la colonne arrive à la tête du bois de Roth, où elle s'attendait à trouver le bataillon d'infanterie légère que le général Soult y avait envoyé avant le combat. Mais le commandant, ayant reconnu la trouée de Steinbach, avait abandonné sa position pour se porter en arrière. Ce mouvement faillit devenir funeste à la colonne, puisque l'ennemi s'était déjà rendu maître du bois et en barrait le passage. Sa cavalerie tente encore une nouvelle charge, c'était la huitième; elle n'eut pas plus de succès. Enfin le général Soult passe le bois et opère sa jonction avec le bataillon d'infanterie légère; dès lors l'ennemi devient plus circonspect et ne pousse plus que faiblement nos troupes et leur laisse le passage libre pour se retirer sur Hachenburg où elles arrivèrent et se réunirent à la demi-brigade et aux deux escadrons aux ordres du général Bastoul, qui s'y était déjà rendu d'après l'ordre du général Kléber.

La perte de l'ennemi dans cette retraite qui fait le plus grand honneur au général qui l'a commandée, a dû être très grande, puisqu'il a essuyé quarante-six coups à mitraille et une fusillade bien nourrie à demi-portée de pistolet; plusieurs officiers de marque sont tombés sous le feu de nos braves.

Nous avons eu 5 ou 6 hommes tués ou pris et autant de blessés. La pièce de 4 dont la prolonge avait été coupée, ayant encore eu une roue cassée, est restée sur la place.

L'arrivée de l'adjudant général Ney à la colonne lui fut d'un grand secours; la précision de ses mouvements et son audace déconcertèrent beaucoup l'ennemi et fixèrent la victoire en notre faveur. Démonté, entièrement cerné et sommé pour conserver sa vie de crier : *Vive le roi!* il répond en criant : *Vive la République!* et secondé par un chasseur du 1er régiment, il tue un

hussard de Bussy, s'empare de son cheval et revient à son poste.

Le chef d'escadron Gardanne ne s'y est pas moins couvert de gloire par le sang-froid, la valeur et la prudence avec laquelle il exécuta tous ses mouvements.

Le chef de bataillon Brun s'y distingua aussi particulièrement; enfin tous les soldats, fantassins ou chasseurs, ont déployé dans cette retraite une audace et un calme qui n'appartiennent qu'au vrai courage.

28 prairial. — Pendant que le général Soult se battait ainsi sur notre gauche, nous étions occupés à nous préparer à la retraite que chacun cependant regardait comme une victoire, puisqu'il est vrai que l'unique but que l'on se proposait du mouvement de l'aile gauche était d'attirer l'attention du prince Charles sur le corps d'armée, afin de le déterminer à dégager nos frontières menacées en portant ses forces et le théâtre de la guerre sur la rive droite du Rhin.

Les divisions aux ordres des généraux Bernadotte, Championnet et Grenier, immédiatement commandées par le général Jourdan, devaient repasser le Rhin sur le pont de Neuwied. Les divisions des généraux Lefebvre et Colaud, sous les ordres du général Kléber, devaient se retirer par Freylingen et Altenkirchen au camp de Dusseldorf.

29 prairial. — Le mouvement commença à dix heures du soir et nous arrivâmes vers les neuf heures du matin, avec les deux divisions formant l'aile gauche renforcées de cinq régiments de cavalerie et de deux régiments de dragons, au camp de Freylingen. L'arrière-garde ne fut suivie dans sa marche que par quelques patrouilles que le chef de brigade Lafond, du 6e régiment de chasseurs, contint aisément.

Mais les troupes étaient à peine occupées à construire leurs baraques que cette arrière-garde fut attaquée dans sa position par quelques escadrons de cavalerie, un ou deux bataillons d'infanterie et quatre pièces d'artillerie. Le général Richepanse répondit pareillement à ce feu par quatre pièces d'artillerie légère et le tout se réduisit à une simple canonnade d'environ trois quarts d'heure au bout desquels l'ennemi fit retirer ses troupes et établit

ses vedettes; à deux heures après-midi, l'ennemi reparut de nouveau sur les hauteurs vis-à-vis celles qu'occupait le général Richepanse, il déploya encore quelques escadrons, quelques bataillons d'infanterie et commença son feu par dix pièces d'artillerie auxquelles on répondit par quatre bouches à feu seulement, mais nos canonniers tirèrent si bien qu'ils démontèrent en moins d'une demi-heure deux pièces à l'ennemi.

Quelques escadrons autrichiens se présentèrent aussi sur notre flanc gauche, mais sans rien entreprendre.

Un officier de l'état-major était parti la nuit pour aller à Hachenburg porter aux généraux Soult et Bastoul, qui devaient y être réunis, l'ordre de marcher sur Altenkirchen et d'attendre au delà de la Wiedbach l'arrivée de leur division respective. L'adjudant général Ney vint nous apprendre à Freyburg que la jonction des deux corps s'était opérée à Hachenburg et que les généraux qui les commandaient étaient en mesure avec nous.

30 prairial. — A dix heures du soir, le camp de Freyburg fut levé et, suivant la route d'Altenkirchen, les troupes arrivèrent, après une marche longue et fatigante, dans la position en deçà d'Uckerath.

Les corps aux ordres des généraux Bastoul et Soult nous attendaient près d'Altenkirchen et s'y réunirent à leur division.

Le général Soult partit à six heures du soir à la tête de deux bataillons de la 25e demi-brigade d'infanterie légère, du 1er bataillon de la 96e et de deux escadrons de cavalerie avec deux pièces de 4, pour passer la Sieg au gué de Blankenberg, s'établir à cheval sur la grande route de Siegen à Siegburg et nous procurer ainsi des nouvelles certaines sur les mouvements et la force de l'ennemi.

Le 30 prairial, le général Bonnaud reçut ordre à Uckerath d'en partir le lendemain avec la 1re demi-brigade de cavalerie, sa compagnie d'artillerie légère et sa réserve pour se rendre à Tenngen et de là prendre les ordres du général en chef.

Le 10e régiment de cavalerie resta aux ordres du général Colaud; le 7e au général Leval, commandant par intérim l'avant-garde de l'armée, le général Lefebvre ayant été renversé de cheval dans l'affaire du 27 et forcé par là de chercher quelques secours et du repos.

Les troupes qui depuis plusieurs jours étaient en marche ou sous les armes, commençaient à tomber de lassitude et de sommeil. La position d'Uckerath paraissait au général Kléber assez bonne pour attendre l'ennemi; il fit prendre séjour le lendemain 1er messidor; il se détermina d'autant plus volontiers à ce parti que l'instruction du général en chef lui prescrivait d'arrêter la retraite dès l'instant qu'il cesserait d'être poursuivi par des forces supérieures et de recommencer l'offensive s'il en trouvait l'occasion. Cependant l'ennemi nous suivait à grands pas et en nombre à peu près double de ce que nous avions à lui opposer; à une heure du matin, de fortes patrouilles d'hussards, conduites par des gens du pays dans des sentiers presque impraticables, tombent sur un de nos postes d'infanterie, le surprennent et l'égorgent presque tout entier; deux ou trois hommes échappés au carnage donnent l'éveil à l'avant-garde; elle est à cheval et tout le temps sous les armes. Le général Kléber se porte rapidement aux avant-postes et y trouve tout le monde dans le plus grand calme et la plus grande sécurité, les patrouilles ennemies ayant disparu aussi légèrement et d'une manière aussi invisible qu'elles étaient arrivées; les paysans qui leur avaient servi de guides restèrent en notre pouvoir.

Nous étions avec le général Richepanse lorsque, vers les six heures du matin, on vint le prévenir que l'ennemi débouchait de Weyerbusch sur différentes colonnes ayant plusieurs pièces d'artillerie à leur tête.

Le général Kléber ordonna au général Richepanse de résister aux premiers efforts et il se rendit au camp pour tout disposer à le défendre. Après de violentes escarmouches, quelques charges partielles de cavalerie et une canonnade assez vive, le général Richepanse se voyant accablé par le nombre disproportionné d'ennemis qui cherchaient à l'envelopper, effectue sa retraite par échelons et dans le meilleur ordre, sur le camp, abandonnant les hauteurs de Giercheim et Mesenbach.

Notre cavalerie se trouvait alors en première ligne. On établit des postes sur le front et, dans cet état, avant de rien entreprendre, le général Kléber cherche à distinguer les projets de l'ennemi; il ne fut pas longtemps à les découvrir : plusieurs petites colonnes d'infanterie légère se portaient en avant et tâchaient de gagner les

bois qui couvraient notre front; ils étaient soutenus par de petits pelotons de cavalerie qui venaient occuper les différents plateaux par lesquels cette infanterie légère pouvait être protégée, mais une colonne plus forte d'infanterie et de cavalerie file le long de la Sieg pour s'emparer de Blankenberg où était appuyé notre flanc gauche. Le chef de brigade commandant dans cette partie n'oppose aucune défense, et son défaut de fermeté faillit nous devenir funeste.

Sur les hauteurs de Schusterscheid on voyait à chaque instant de nouvelles troupes se déployer, la fusillade et la canonnade déjà fortement engagées ne laissaient plus de doute sur l'intention qu'avait l'ennemi de nous attaquer et de nous chasser de notre camp; il fallait le prévenir. Le général Kléber s'entoure aussitôt des généraux Colaud et Richepanse, du chef de brigade d'artillerie Sorbier, il ordonne à ce dernier de commencer l'attaque par tout ce qu'il pourrait ramasser de bouches à feu et d'avancer à l'ennemi, ce qu'il effectua aussitôt avec autant d'activité que de valeur.

Le général Richepanse reçut ordre de se disposer à la charge avec deux régiments de chasseurs et les 11e et 2e régiments de dragons; ces deux derniers régiments de la division, aux ordres du général Grenier, avaient été laissés au général Kléber pour effectuer sa retraite.

Le général Colaud est chargé de faire attaquer la gauche de l'ennnemi par une demi-brigade d'infanterie et environ trois cents chevaux aux ordres du général Bastoul; lui-même devait demeurer au camp avec le corps de réserve pour soutenir efficacement notre retraite, encore que nous y fussions forcés. Le général Kléber forme en colonne serrée le bataillon de grenadiers du général Lefebvre ainsi que les 83e et 96e demi-brigades. L'adjudant général Mortier et l'adjudant général Cayla le secondent dans cette manœuvre.

Le général Bréval reçoit ordre d'attaquer la droite de l'ennemi avec la 105e demi-brigade et deux escadrons du 6e régiment de chasseurs.

Toutes ces troupes disposées de manière à s'élancer au premier signal ne respirent que combat; l'attaque est ordonnée.

Aussitôt l'adjudant général Ney, à la tête de quatre escadrons de dragons, descend au trot le ravin qui nous sépare de l'ennemi et gravit la hauteur sur laquelle il semblait vouloir nous attendre; la cavalerie ennemie vient au devant de lui; le premier choc est terrible. Le général Richepanse, à la tête du reste de la cavalerie, court soutenir cette première attaque et déjà les cris des vainqueurs et des vaincus retentissent dans les airs.

Le général Kléber se met à la tête des grenadiers et de la 83e demi-brigade. L'adjudant général Cayla conduit la 96e. L'adjudant général Mortier se porte sur notre gauche avec le général Bréval; le général Bastoul avance sur la droite; partout le pas de charge se fait entendre, partout l'ennemi fuit et déjà nous occupons les hauteurs qu'il vient d'abandonner; cependant le terrain, coupé de ravins et de buissons empêche la cavalerie de poursuivre ses premiers succès et, alors, l'ennemi soutenu par de nouveaux renforts, revient sur ses pas et engage de nouveau le combat; mais il ne fut pas plus heureux et notre infanterie ayant eu le temps de gagner des vergers et des bouquets de bois, est propre à soutenir les efforts de notre cavalerie et force celle de l'ennemi à se retirer encore. C'est ainsi que, partout, la supériorité du nombre cède à la valeur française.

On avance de nouveau et le bataillon de grenadiers ainsi que la 3e demi-brigade cherchent à s'emparer de la hauteur où étaient établies six pièces d'artillerie ennemies qui, par leur mitraille, jettent partout la mort dans nos rangs; ils n'en sont plus qu'à quinze pas lorsqu'on les accueille par une décharge de mousqueterie de plusieurs bataillons hongrois qui garnissaient les bois; ils y répondent par un feu de file terrible qui dure très longtemps.

Le général Kléber crut alors devoir faire arrêter un instant l'impétuosité de ces braves, pour donner le temps à l'artillerie d'arriver et de seconder leurs efforts. Le chef de brigade Sorbier conduit lui-même différentes batteries et tour à tour commandant, canonnier et grenadier, il dirige et encourage tous ceux qui l'entourent. Mais l'ennemi, profitant toujours de la supériorité de sa cavalerie, commençait déjà à déborder notre droite, lorsque l'adjudant général Ney, se jetant à la tête du 12e régiment de

dragons qui précédait la colonne du général Bastoul, le charge par sa gauche ; mais bientôt obligé de céder au grand nombre, il est contraint de se replier et si l'ennemi eût osé alors le poursuivre, notre flanc droit eût été infailliblement tourné, ce qui cependant n'aurait pu arriver si le général Bastoul, en se jetant trop sur la droite, ne se fût mis par là dans l'impossibilité de soutenir sa cavalerie.

Le général Kléber vit alors qu'il n'avait pas seulement affaire à une avant-garde, mais bien à un corps d'armée que les prisonniers et les déserteurs lui affirmèrent être de trente quatre à trente-six bataillons et de sept régiments de cavalerie, toutes troupes d'élite et établies en amphithéâtre sur les hauteurs qui se succèdent depuis celles que nous occupions jusqu'au delà de Weyerbusch.

Son but n'étant que de maintenir la position, le général Kléber ordonne la retraite sur toute la ligne, persuadé que cette leçon vigoureuse rendrait l'ennemi assez circonspect pour ne plus nous y inquiéter davantage; elle s'effectue dans le plus grand ordre. L'infanterie toujours en colonne serrée contient la cavalerie autrichienne qui partout l'entoure, et notre cavalerie, dans ce mouvement rétrograde, saisit encore toutes les occasions de charger tout ce qui la serrait de trop près.

Ce combat qui avait tous les caractères d'une bataille sanglante, dans lequel s'exécutèrent huit charges de cavalerie, où les troupes de toutes les armes, sans cesse occupées à se prêter un appui mutuel, se couvrirent de gloire, dura sept heures.

C'était un spectacle vraiment étonnant de voir notre petit corps d'armée que l'ennemi voulait chasser de sa position, courir à lui, le prévenir, le battre et le contraindre à le laisser rentrer dans son camp pour s'y délasser de ses glorieux travaux, sans qu'on osât faire mine de vouloir l'y troubler.

Les corps qui ont eu occasion de donner dans cette journée se distinguèrent à l'envi l'un de l'autre, et par leur valeur et par leur bonne conduite; mais le bataillon de grenadiers, la 83e et la 96e demi-brigade ont surtout excité l'admiration de tous les combattants. Les ennemis eux-mêmes conviennent que, depuis la guerre, ils n'ont pas eu à soutenir une attaque plus vive et qui

leur fût en même temps plus funeste. On dit pourtant qu'ils s'attribuent le succès de cette journée parce qu'ils restèrent maîtres du champ de bataille jonché de leurs cadavres. Puissent-ils n'avoir jamais à s'enorgueillir que de pareilles victoires.

L'adjudant général Ney eut son chapeau criblé de mitraille et son cheval tué sous lui, ainsi que le chef de brigade Sorbier. Le citoyen Mercier, chef de la 96e demi-brigade; le citoyen Grandeau, chef du 3e bataillon de la 20e demi-brigade d'infanterie légère, et le citoyen Francisqui, aide de camp du général Debelle, que son zèle conduisit à ce combat, quoique éloigné de son général, y perdirent également leurs chevaux. Auguste Damas, mon aide de camp, eut encore le sien blessé sous lui.

La modestie a jusqu'ici dérobé le nom de quantité d'officiers supérieurs et particuliers qui se sont distingués dans cette journée, je ferai mon possible pour les faire connaître afin qu'ils recueillent le juste tribut de la reconnaissance nationale.

2 messidor. — A dix heures du soir, le général Kléber fit lever le camp et, continuant la retraite, nous vînmes le lendemain occuper celui que nous avions entre Porz et Mehrhausen : aucune patrouille n'osa approcher notre arrière-garde. Le général Soult, prévenu de notre marche, se dirigea sur Bensberg pour rentrer à sa division.

Le 3, le général Lefebvre vint se mettre à la tête de ses troupes; l'armée aux ordres du général Kléber se porta derrière la Wupper, dans le camp qu'elle occupait avant le passage de cette rivière pour aller sur la Lahn.

Le général Kléber se rendit à Dusseldorf; après avoir examiné les lignes et ce qu'il lui fallait de troupes pour les garder, il se décida à désarmer tous les ouvrages de la gauche du camp retranché jusqu'à la redoute n° 15, inclusivement, et à distribuer les pièces que l'on en tirerait dans les ouvrages sur la droite et dans les batteries de la rive gauche du Rhin, destinées à flanquer le camp retranché.

Le chef du génie, le citoyen Cazal, reçut ordre de faire travailler à une communication, depuis la redoute n° 15 jusqu'au chemin couvert de la place, qui devait servir d'appui à notre gauche; déjà on lui avait donné celui de couper les arbres et les

haies, d'abattre toutes les maisons qui pourraient favoriser l'approche de la place et d'exécuter, en un mot, tout ce qu'il croirait propre à rendre difficile l'accès des lignes que nous avions à défendre.

Kaiserwerth fut évacué.

Le 4, les troupes entrèrent dans le camp retranché, l'ennemi resta derrière la Sieg, se contentant d'envoyer des partis dans le pays qui se trouve entre cette rivière et la Wupper; des mesures furent prises pour empêcher les messages de l'ennemi d'arriver jusqu'aux portes de Grimlinghausen; chacun prit l'emplacement qui lui était destiné et où il devait faire repentir l'ennemi de son audace s'il osait concevoir le projet d'en approcher.

La 42e demi-brigade, venue de l'armée du Nord à Dusseldorf, en partit pour occuper les cantonnements du Rhin entre Urdingen et Cologne, et le général Prévost, commandant la droite de cette armée, reçut ordre de réunir, vis-à-vis Kaiserwerth, toutes les troupes françaises ou bataves qui en arriveraient, pour en former un camp et inquiéter par là l'ennemi.

Le 5 et le 6 n'ont éclairé aucun mouvement militaire; le général Colaud a fait passer, le 7, le 10e régiment de cavalerie de la rive droite sur la rive gauche du Rhin pour aller coucher dans les environs de Cologne et continuer le lendemain sa marche jusqu'à Bonn, où il enverrait prendre les ordres du général Bonnaud. Kaiserwerth a eu garnison de l'armée du Nord et le pont volant de cette ville a été rétabli.

8 messidor. — Le général Richepanse s'est mis en route à trois heures du matin, avec trois cents chevaux, douze cents hommes d'infanterie légère et deux pièces d'artillerie, pour pousser une reconnaissance sur Muhlheim et, s'il était possible, sur la Sieg, il devait prendre des otages à Siegburg et à Muhlheim, s'informer partout des mouvements de l'ennemi; il a parfaitement exécuté ses ordres. Il n'a vu d'Autrichiens que derrière la Sieg et, d'après les rapports, le corps qu'ils y ont n'est pas nombreux; ils se sont retirés au camp sous Neuwied et [ont] envoyé un renfort considérable dans le haut Rhin.

Le général Kléber a écrit au commandant de laisser de suite

partir le dépôt de la 83e demi-brigade pour venir réparer les pertes qu'elle a éprouvées.

Le 9. — Quatre chaloupes canonnières sont arrivées à Harten, de Dusseldorf, ramener des otages et n'ont été inquiétées par l'ennemi qu'entre Andernach et Bonn.

Le général Ney est parti avec 50 hommes pour Elberfeld et Lennep et aller aux écoutes, il n'a rien appris de nouveau.

Le général Prévost a reçu une nouvelle instruction sur l'emplacement des troupes qui doivent arriver de l'armée du Nord.

Le 10. — Après avoir fait connaître aux troupes les succès de l'armée du Rhin-et-Moselle, le général Kléber a donné ordre que demain, à trois heures du matin, le camp serait levé et que les divisions iraient le même jour occuper celui qu'elles ont derrière la Wupper, et le lendemain 11, le camp entre Porz et Mehrhausen. La division aux ordres du général Grenier passera, ce jour, le Rhin pour prendre une position en avant de Deutz où elle sera en seconde ligne derrière la division du général Colaud.

Les chaloupes canonnières partiront demain 11 de Dusseldorf pour remonter le Rhin et suivront à la hauteur de nos troupes; deux bataillons de l'armée du Nord sont entrés à Dusseldorf pour y relever la garnison qu'y avait mise la division du général Colaud; les deux bataillons qui la composaient sont allés reprendre leur rang de bataille.

Le 10, les deux divisions de l'aile gauche de l'armée ont abandonné le camp retranché de Dusseldorf et ont pris position en deçà de la Wupper, poussant leurs avant-postes au delà de cette rivière jusqu'à la hauteur de Muhlheim.

Le 11, elles se portèrent dans leur ancien camp entre Porz et Mehrhausen; ce même jour, la division aux ordres du général Grenier passa le Rhin sur le pont volant de Cologne et prit position en seconde ligne, derrière la division du général Colaud qui occupait la droite.

Trois mille paires de souliers, cinq cents paires de bottes et quelques autres effets de chaussure furent distribués à l'avant-garde de l'armée et à la division du général Colaud.

Le 12, le camp de Porz fut levé à quatre heures.

La division aux ordres du général Lefebvre se dirigea sur

Siegen suivant la route d'Urbach, Aldenrath, Rolland, Walburg, où elle passera l'Acher; Wruch, Anderseils et Bruhausen, que l'on assure être praticable pour la cavalerie et l'artillerie. Le 11e régiment de dragons qui était attaché à cette division est passé à celle du général Colaud, de même que toutes les pièces de position, la moitié du parc et des équipages de l'avant-garde de l'armée.

La division aux ordres du général Colaud a marché sur Troisdorf et celle du général Grenier sur Menden. Comme les rivières de l'Acher et de la Sieg n'étaient point guéables pour l'infanterie, les troupes se mirent en bataille, en attendant que les ponts sur les deux points ci-dessus fussent construits; pendant ce temps, l'adjudant général Ney, commandant l'avant-garde du général Colaud, passa de suite avec le 6e régiment de chasseurs à cheval l'Acher et la Sieg au gué. Ses tirailleurs trouvèrent l'ennemi occupé à détruire le pont au delà de Siegburg et furent assez heureux pour l'empêcher de continuer ce travail. La plaine de Busdorf était occupée par environ six cents hulans et autant de hussards de Berchini qui arrivaient pour les relever; l'adjudant général Ney les attaqua avec quatre cents chasseurs, les délogea de Nieder Pleiss et les obligea à se jeter sur les hauteurs dites Gartendambruck où il les contint et les amusa afin de donner le temps à quelque infanterie d'arriver à son appui.

Pendant que ceci se passait, le 2e régiment de dragons traverse l'Acher, au gué, prend en croupe une partie de la 26e demi-brigade d'infanterie légère et, continuant sa route, il passe pareillement au gué la rivière de Sieg, tandis que l'infanterie légère profitait pour cet effet du pont de Siegburg déjà passablement réparé. Dès que les premières compagnies d'infanterie débouchèrent du pont, le général Kléber les envoya à l'adjudant général Ney le soutenir, ainsi qu'un escadron de ce régiment de dragons; il dirigea les trois autres escadrons droit sur Hennek, par la grande route, pour couper la retraite de l'ennemi qui n'avait que ce débouché. Ce mouvement lui fut dérobé jusqu'à la hauteur de Casterzissendorf; mais dès qu'il l'aperçut, il voulut nous gagner de vitesse, ce fut en vain ; nous étions déjà maîtres du village et l'avions même dépassé, ce qui le détermina à retourner promptement sur ses pas

tirailleurs trouvèrent l'ennemi occupé à détruire le pont
delà de Siegberg et furent assez heureux pour
empêcher de continuer ce travail. la plaine de Buisdorff
était occupée par environ six cents houlans et autant de
hussards de Berchini qui arrivaient pour les relever.
l'adjudant-général Ney les attaqua avec quatre cents chasseurs
délogea de Nider-Pleiss et les obligea à se jetter sur les
hauteurs dittes garten-dambruck où il les contint et les
amusa afin de donner le tems à quelqu'infanterie d'arriver
à son appui.

Pendant que ceci se passait, le 2e. régiment de dragons
traversa l'acher au gué, prend en croupe une partie de la
.. ½ brigade d'infanterie légère, et, continuant sa route, il
passe pareillement au gué la rivière de Sieg, tandisque
l'infanterie légère profitait pour cet effet du pont de Siegberg
déjà passablement réparé. Dès que les premières compagnies
d'infanterie débouchèrent du pont, le gl Kleber les envoya
à l'adjud. gl Ney pour le soutenir, ainsi qu'un escadron
de ce régiment de dragons. il dirigea les trois autres escadrons
droit sur Keneff par la grande route pour couper la retraite
de l'ennemi qui n'avait que ce débouché, ce mouvement lui
fut dérobé jusqu'à la hauteur de Closter-Zissendorff, mais
dès qu'il l'apperçut, il voulut nous gagner de vitesse, ce fut
en vain. nous étions déjà maîtres de village et l'avions même
dépassé ce qui le détermina à retourner promptement sur
ses pas pour profiter du débouché que lui offrait le village
de Geistingen et se jetter dans les montagnes: mais l'adjud.
gl Ney qui avait suivi nos mouvemens et ceux de
l'ennemi entre en même tems que lui dans ce village, le met
par là en désordre et en fait un grand carnage; plus de
cent hommes restèrent morts sur la place.

pour profiter des débouchés que lui offrait le village de Geistin
et se jeter sur les montagnes; mais l'adjudant général Ney
avait suivi nos mouvements et ceux de l'ennemi, entre en mê
temps que lui dans ce village, le met par là en désordre et en
un grand carnage; plus de cent hommes restèrent morts su
place.

Voulant profiter de cette circonstance pour pousser une rec
naissance jusqu'à Uckerath, le général Kléber ordonne aux es
drons du 2e régiment de dragons qu'il avait avec lui, de poursui
leur route; mais, arrivés sur la dernière hauteur en deçà du
lage, l'ennemi paraissant vouloir faire quelque résistance et
chevaux des dragons étant hors d'haleine par une charge
avait duré près de trois heures, ils ne crurent pas devoir attaq
d'autant moins qu'ils n'avaient pour retraite que la grande ro
qui, pendant une lieue, forme un défilé tel qu'on ne peut déb
cher ni à droite ni à gauche. Ces escadrons se replient donc
qu'en deçà du bois où était en réserve un escadron du 6e régim
de chasseurs, et se mettent en bataille derrière lui, celui-ci ma
aussitôt en avant, poursuit l'ennemi à son tour et le recondui
nouveau jusqu'à Uckerath où il le contint jusqu'à l'établissem
de l'avant-garde et de ses postes et piquets.

Indépendamment des hommes mis en pièces dans le villag
Geistingen, nous avons encore fait dans cette affaire une soi
taine de prisonniers montés. Nous n'avons de notre côté que
à huit hommes hors de combat.

Le 6e régiment de chasseurs a donné dans cette journée
plus grandes preuves de valeur et a mis la plus grande célé
dans ses mouvements.

A six heures du soir, les ponts de Troisdorf et de Men
étant établis, la division du général Colaud, passant sur le prem
alla s'établir à la hauteur de Busdorf, sa gauche appuyée
Sieg, sa droite aux bois Gartendambruck. Son avant-garde a
déjà pris position à la hauteur d'Hennek et de Warth. La divi
du général Grenier s'est établie en seconde ligne, en avan
Nieder Pleiss.

Les jours de marche du général Lefebvre n'ayant pu être p
crits, je ne puis indiquer le camp qu'il aura occupé.

Les divisions aux ordres des généraux Colaud et Grenier séjourneront dans la position indiquée ci-dessus.

A cinq heures, la réserve de l'armée, commandée par le général Bonnard, est venue s'établir entre l'Acher et la Sieg sur le plateau qui se trouve un peu avant d'entrer à Siegburg, elle est venue de Cologne; elle est composée de la 30e demi-brigade d'infanterie, de 97 hommes du 16e de chasseurs, d'un détachement de pareille force du 3e régiment d'artillerie, de 177 hommes du 16e régiment de dragons venant de l'armée du Nord et, enfin, de deux bataillons de la 48e, de la même armée.

Le général Kléber, instruit par les gens du pays, par les rapports des déserteurs et des prisonniers, qu'une partie de l'armée ennemie avait fait sa retraite sur Siegen, a cru devoir envoyer une nouvelle instruction au général Lefebvre pour lui prescrire de ne rien engager qu'il n'ait un espoir bien fondé de succès ; dans ce cas, de fondre brusquement, impétueusement sur l'ennemi et de prendre une position à cheval sur les routes de Dillenburg, d'Ebersbach et de Lappe, sans trop s'éloigner de Siegen, où ces routes aboutissent. Il a ordre aussi d'envoyer des partis sur Hachenburg où le général Colaud sera probablement rendu le 15, et de s'éclairer sur Dillenburg et dans la direction de Giessen et même de Marburg.

Demain, l'avant-garde aux ordres du général Colaud, commandée par l'adjudant général Ney, quittera la position d'Hennek pour se rendre sur les hauteurs de Gierscheid, gardant tous les débouchés aboutissant au camp d'Uckerath. Les divisions Colaud et Grenier vont aller occuper le camp que notre dernière bataille doit avoir rendu fameux.

De fortes reconnaissances seront passées dans le jour sur Flammerfeld et Burg, afin de connaître jusqu'où l'ennemi étend son flanc gauche et sur Birnbach et jusqu'à la rencontre de l'ennemi pour être assuré s'il se porte sur Hachenburg; puisque si le passage du Rhin est effectué sur Neuwied et que le général Championnet se porte de suite sur Dierdorf, l'ennemi doit naturellement abandonner Altenkirchen, puisqu'alors nous nous trouverions sur ses derrières.

La garnison de Bonn et Cologne est fournie par la deuxième

demi-brigade d'infanterie légère, qui était de la division
nier.

La division de cavalerie, aux ordres du général Bo
passera le Rhin aujourd'hui sur le pont volant de Bonn et
tera jusqu'à la hauteur d'Hennek qu'elle occupera ainsi qu
tingen et Warth.

Le 15, la réserve aux ordres du général Bonnard v
prendre position au camp [en] avant d'Uckerath, en se
ligne, derrière la gauche du général Grenier, sur le plateau
diatement au-dessus de ce village. Le 17e régiment de ca
restera annexé à cette réserve.

14 messidor. — Les divisions des généraux Gren
Colaud ont levé leur camp pour venir occuper celui qu
avions à Uckerath, le général Colaud tenait la gauche
général Grenier la droite. L'avant-garde du général Colau
ordres de l'adjudant général Ney, était sur les hauteu
Messenach, occupant par de petits postes celles qui se prol
du côté de Weyerbusch.

La réserve de l'armée, aux ordres du général Bonn
séjourné dans la position de Siegburg. La division de cav
suivant l'ordre qu'elle en avait reçu du général Kléber, a p
Rhin à Bonn et, après avoir laissé à la disposition du g
Bonnard, à Siegburg, le 17e régiment de cavalerie, s'est po
la hauteur de Hennek.

15 messidor. — Toutes les divisions se sont mises en m
ment ; les fortes reconnaissances poussées la veille nous a
appris que l'ennemi nous céderait de bonne grâce et sans
férir les hauteurs d'Altenkirchen ; ainsi le général Greni
avait reçu l'ordre la veille de se diriger sur Freyling, est all
combattre prendre position en arrière de ce bourg appuy
droite à la gauche du général Championnet et a dès lors r
sous les ordres directs du général en chef.

La division de cavalerie, suivant la même route et la
direction que la division Grenier, s'est portée d'Hennek s
hauteurs d'Altenkirchen.

La division du général Bonnard est venue occuper les ha
en avant de cette ville.

J'ignore encore quels ont été les mouvements du général Lefebvre ; déjà nous lui avons envoyé plusieurs officiers et nous sommes cependant encore à attendre de ses nouvelles ; ce que je sais, c'est qu'il doit attaquer aujourd'hui Siegen.

La division aux ordres du général Colaud, précédée de son avant-garde, a tourné la ville d'Altenkirchen et s'est dirigée sur Hachenburg; son avant-garde, qui a pris position en avant de cette ville, en avait délogé l'ennemi et fait le coup de pistolet pendant quelque temps avec quelques hussards de Berchini. La division s'est établie sur les hauteurs en arrière de Hachenburg.

16 messidor. — Le général Kléber a hier envoyé ordre au général Lefebvre d'attaquer et de culbuter tout ce qu'il trouverait devant lui, et de se porter à la hauteur de Dillenburg où il appuyerait sa droite, prolongeant sa gauche dans la direction d'Ebersbach, ayant devant son front le ravin passant par Frauenhausen, Eibelhaus.

Le général Colaud avait reçu l'ordre d'avancer sur Dillenburg et d'occuper les hauteurs de Gutersheim; son avant-garde s'est mise en marche à trois heures du matin, le reste de la division l'a suivie d'assez près, mais les mauvais chemins ont bientôt mis entre ces deux corps un intervalle considérable. Cependant Ney, arrivé à la hauteur de Kirburg, y trouve l'ennemi qu'il repousse aisément jusqu'à Hof. En avant de ce village, il aperçoit plusieurs escadrons ennemis. Ne voulant rien devoir à une impétuosité qui aurait pu lui coûter cher, il dispose ses troupes en bataille, donnant cependant plutôt à ses dispositions un air offensif que défensif; il se hâte de prévenir le général Colaud que des prisonniers et déserteurs lui apprennent que l'ennemi fort de 15 à 18.000 hommes, était retranché dans un camp, sur les hauteurs en avant de Neukirch, prolongeant sa gauche dans la direction de Waldaubach et avait sa droite appuyée à des redoutes en face de Neukirch; que le front de ce camp était défendu par la petite rivière de Nister, et enfin que le général Wartensleben commandait ce corps en personne. Le général Colaud fait passer ces nouvelles au général Kléber alors chez le général en chef, à Herbach, et se hâte de prendre toutes les mesures propres à

repousser l'attaque ou à s'y disposer. Tous les gros équipages des divisions Lefebvre, Colaud et Bonnard ont ordre de rester en arrière d'Hachenburg; la réserve qui devait suivre la même route que le général Colaud pour s'établir à sa droite, marchait à grands pas à sa destination.

L'adjudant général Ney, s'apercevant que l'ennemi tâtonnait trop pour vouloir l'attaquer, et désirant de s'assurer par lui-même du degré de confiance qu'il devait ajouter aux nouvelles qu'on lui avait données, menace l'ennemi en avant de Hof, sur ses flancs, et le détermine par cette manœuvre à lui céder cette position : bientôt ces hauteurs sont grimpées et nous voyons (car j'étais avec Ney) que rien n'est plus vrai que l'existence du camp ennemi.

Le général Colaud en est de nouveau assuré, il envoie de suite à Ney un escadron de dragons, deux pièces d'artillerie légère et un bataillon d'infanterie. Plus de trois heures s'écoulèrent : Ney n'ayant avec lui que sa faible avant-garde, et n'en contenant pas moins audacieusement l'ennemi dans son camp.

Après avoir donné tous ses ordres le général Colaud renforce de sa personne son avant-garde : les rapports des prisonniers sont tous uniformes. Le général Colaud hésite un instant s'il ne doit pas attaquer; mais considérant qu'il n'a pas encore de nouvelles certaines du général Lefebvre et ne sait, par conséquent, à quelle hauteur il se trouve, ignorant également celle des divisions de droite, sûr que la réserve était encore éloignée, il prit le parti de se tenir sur la défensive; l'ennemi, de son côté, ne parut pas vouloir être plus entreprenant : quelques coups de canon, quelques manœuvres de cavalerie, furent tous les signes de vie militaire qu'il nous donna. Sa contenance semblait nous dire : n'approchez pas du terrain marécageux qui nous sépare, car je suis résolu à bien le défendre.

Le général Colaud range ses troupes en bataille à mesure qu'elles arrivent, appuyant sa gauche à Neukirchen, sur les hauteurs absolument en face de celles qu'occupe l'ennemi, prolongeant sa droite vers Salzburg et jetant un peu en avant, pour garder ses flancs, de l'infanterie dans les bouquets de bois que la nature semblait avoir placés exprès.

La réserve du général Bonnard fut rangée, à son arrivée, en seconde ligne derrière la position qu'occupait le général Colaud. Toutes ces dispositions étaient à peine prises, que le général Kléber s'était déjà rendu au camp, quoique pour cela il eût plus de 12 lieues à faire. Il ne put qu'applaudir à la sagesse et à la prudence du général Colaud. Content de voir l'ennemi nous attendre, le général Kléber prend toutes les dispositions pour l'attaquer demain. Déjà il avait appris que le général Lefebvre était depuis la veille dans Siegen et qu'aujourd'hui, il marchait à l'ennemi; mais, en même temps, que celui-ci avait, sur ce point, un corps de huit à dix mille hommes à lui opposer, fortement retranché dans un camp auquel, depuis sept jours, travaillaient sans cesse les habitants du pays, le général Kléber envoie l'ordre au général Lefebvre de se diriger demain sur Dillenburg, passant par Witgersdorf, et de prendre la position qu'il lui avait déjà indiquée; d'un autre côté, il pria le général en chef d'envoyer sur Renroth la division du général Grenier. Le général Colaud amusera l'ennemi sur son front et ne commencera son attaque, qui devra être brusque et impétueuse, qu'au moment où il croira les divisions Lefebvre et Grenier arrivées à la hauteur de Witgersdorf et Renroth. Nous trouvant ainsi sur le flanc gauche et les derrières de l'ennemi, nous devons, s'il nous attend, le faire vigoureusement repentir de son audace.

Ce soir, nous avons entendu et très bien distingué les feux du général Lefebvre; il s'est avancé beaucoup en avant de Siegen, dans la direction qui lui était indiquée; le succès a couronné son attaque : deux officiers que le général Kléber lui avait dépêchés et qui sont de retour, nous assurent que l'ennemi a laissé sur le champ de bataille une grande quantité de morts et, entre les mains de nos soldats, six à sept cents prisonniers. Quand j'aurai des détails officiels sur la marche et les opérations du généal Lefebvre, je m'empresserai de vous les transmettre.

La division de cavalerie s'est dirigée sur Freyling où elle rentre sous les ordres immédiats du général en chef.

Signé : BUQUET.

(A suivre.)

Centenaire de Saint-Cyr

1808-1908

(COMPLÉMENT)

LETTRE DU GÉNÉRAL D'ALBIGNAC

à l'élève Lacoste

ÉCOLE ROYALE
SPÉCIALE MILITAIRE

Saint-Cyr, le 12 septembre 1820.

Votre lettre, mon cher Lacoste, m'a fait un vrai plaisir, les sentimens que vous m'y exprimés si bien m'ont été au cœur parce que j'y ai reconnu la bonté et la franchise du vôtre. Vous avez raison de penser que je vous aime, je vous regarde tous comme mes enfans. Je voudrais vous inspirer pour vos devoirs et par conséquent pour le Roi, l'amour que tout bon Français doit éprouver. J'aime à me flatter qu'il aura en vous des serviteurs fidèles qui ne connaîtront que l'honneur et sauront se soustraire à tous les faux raisonnemens, à toutes les fausses idées du jour. Le métier d'un soldat est d'obéir, il apprend ainsi à commander et à devenir un jour utile à l'État. Soignés bien votre santé et revenés-moi bien portant à la fin d'octobre ; vous aurés d'ici à cette époque le tems de manger des raisins; prenés du caractère, dans ces tems où nous vivons, il est nécessaire; et tâchés de ne pas perdre l'habitude de l'occupation, c'est la nature morale de l'homme.

Adieu, mon cher enfant, je vous embrasse comme je vous aime de toute mon âme.

Votre ami,

Le général D'ALBIGNAC.

Faites, je vous prie, agréer mes complimens à M. votre père.

CHANSON QUE L'ON CHANTAIT A SAINT-CYR
sous la Restauration

Autour des feux, sur un lointain rivage,
Nos vieux soldats étaient assis un soir;
Faible et sortant à peine du jeune âge,
Un officier non loin d'eux vint s'assoir :
« D'où viens-tu donc? » dit avec assurance
Un grenadier montrant sa croix d'honneur :
« Moi, lui dit-il, montrant son cœur,
Du premier bataillon de France. »

Le vieux guerrier dit : « Quelle est ta gloire?
Dis quels exploits t'ont conduit dans nos rangs;
Du feu sacré, du feu de la victoire
As-tu brûlé comme les vétérans? »
L'officier dit : « Mon âge vous offense,
Mais votre sang bouillonne dans mon cœur,
Et vous verrez au champ d'honneur
Le premier bataillon de France.

« N'étiez-vous pas les amis de nos pères?
Souvenez-vous de vos preux commandants;
Aux vieux soldats si leurs cendres sont chères,
Que dans leur sein ils prennent leurs enfants.
De nos aînés nous fûmes l'espérance,
Nous attestons leurs mânes glorieux,
Ils souriront du haut des cieux
Au premier bataillon de France.

« Pour mériter votre estime et la gloire,
Je puis mourir en un jour de combat;
Auprès de vous, au jour de la victoire
Que le destin m'accorde un beau trépas!
Nous tomberons au champ de la vaillance,
Peut-être alors, frappés de nos efforts,
Vous chercherez parmi les morts
Le premier bataillon de France.

« Terre de gloire! ô ma France chérie,
Sous tes drapeaux se pressent tes enfants!
Vois se confondre au seul nom de Patrie
Jeunes et vieux, nouveaux et vétérans! »
Mais à ces mots, le grenadier s'avance
Et l'officier le presse sur son cœur,
Et les soldats crient tous : « Honneur
Au premier bataillon de France! »

LE GÉNÉRAL COMMANDANT

aux Officiers de la Promotion du 1er Octobre 1847 (1)

291 élèves sont nommés sous-lieutenants. Mes vœux les accompagnent, et je viens leur adresser quelques conseils; je les engage à les conserver comme un souvenir de Saint-Cyr et comme le témoignage de la sollicitude dont ils y furent entourés pendant leur séjour.

Arrivés dans leurs régiments, les élèves promus officiers rconnaîtront que tout ce qu'on a exigé d'eux pendant leur séjour à Saint-Cyr avait un but unique pour objet, celui de les faire arriver dans l'armée avec une instruction suffisante et avec ces habitudes d'ordre, de discipline et d'amour des devoirs militaires qui sont portées si haut dans les régiments de l'armée.

Les élèves nommés officiers doivent à leur bonne conduite et à leur application le grade honorable qu'ils viennent d'obtenir, mais ils n'ont pas encore acquis toute l'instruction qui leur est nécessaire pour remplir dignement les fonctions de ce grade et pour parcourir leur carrière avec succès. Ils tomberaient dans une erreur funeste, ils compromettraient gravement leur position présente et future, s'ils s'imaginaient n'avoir plus rien à faire et plus rien à apprendre, et c'est pour les prémunir contre les conséquences d'une pareille conduite et contre des exemples également dangereux que je crois devoir leur signaler les écueils qu'ils devront éviter et les obligations qu'ils auront à remplir.

L'instruction qu'ils ont acquise à l'École militaire est la base sur laquelle ils doivent agrandir leurs connaissances; elle leur servira pour perfectionner ce qu'ils savent déjà et pour s'initier à de nouvelles connaissances ; s'ils ne cherchaient à acquérir au

(1) L'École de Saint-Cyr fut commandée de 1846 à 1849 par le général marquis de Ricard.

Nous devons la communication de cet intéressant document à M. Quoniam de Schompré, par l'intermédiaire de M. le commandant Robiou de La Tréhonnais, membre de la *Sabretache*.

delà de ce qu'ils savent aujourd'hui, ils ne seraient que de médiocres officiers, et ce qu'ils ont appris à Saint-Cyr serait bientôt oublié.

C'est par un travail réglé avec intelligence, c'est par la lecture, la méditation de bons ouvrages militaires qu'ils développeront en eux cet instinct, ce goût de leur profession qui font seuls les bons officiers et les hommes destinés au commandement. Ils doivent aussi s'attacher à connaître tous les progrès de notre époque et à prendre leur part de cette vie intellectuelle qui se répand de plus en plus dans tous les rangs de la société. Si l'armée restait étrangère à ces progrès, à cette instruction générale qui distingue notre époque et notre pays, elle perdrait toute son influence; c'est aux jeunes officiers à la tirer de cet état de torpeur funeste et à la maintenir au niveau des connnaissances de notre siècle.

La carrière des armes, pour l'homme d'ordre qui sait régler l'emploi de son temps, laisse toujours assez d'instants de loisir pour qu'un jeune officier trouve le temps nécessaire pour étudier avec fruit et compléter son instruction; plus il avancera dans la carrière, plus il sentira le besoin de l'étude. Malheur à lui s'il se borne à posséder l'instruction théorique et pratique indispensable à son grade, il ne sortira jamais de la foule ! Ses connaissances doivent toujours devancer la marche régulière de son avancement, de telle manière qu'il ne puisse jamais se trouver au-dessous des fonctions qu'une circonstance imprévue peut l'appeler à remplir, et qu'il ne soit jamais déplacé dans la société où il doit vivre.

Il n'y a pas de pire position dans l'armée que celle d'un officier qui est à la merci de ses inférieurs et qui n'est pas assez instruit pour être maître de son commandement ; il perd la confiance qu'il est indispensable d'avoir en soi et en même temps celle qu'il doit inspirer à ses subordonnés ; il est le jouet des événements et peut être gravement compromis par les actes qui lui semblent avoir le moins d'importance ; il est également peu à l'aise dans les relations qu'il peut avoir avec les autorités des administrations publiques et les gens du monde : Quel est celui de vous qui voudra accepter une pareille position !

Croyez-en mes conseils et mon expérience, jeunes officiers, prenez vos fonctions et votre état au sérieux. En arrivant dans vos régiments, appliquez-vous, dès votre début, à étudier tous les détails qui les font mouvoir : instruction, discipline, services de toute espèce, administration, que rien ne vous soit étranger; étudiez, approfondissez tout. Ne restez pas étrangers au mécanisme des autres armes, tâchez au contraire d'en bien connaître l'organisation et le service. Vous avez déjà acquis des connaissances précieuses à ce sujet pendant votre séjour à Saint-Cyr, appliquez-vous à les compléter. Un officier qui se rend bien compte du rôle assigné à chaque arme, qui en étudie avec soin l'organisation et les manœuvres élargit son intelligence militaire et se rend apte au commandement supérieur. Fréquentez des officiers de toutes armes qui soient à même de vous donner des renseignements qui puissent vous être utiles.

Surtout, je ne saurais trop vous le recommander, vivez beaucoup avec les soldats, étudiez leur caractère, leurs mœurs, leurs besoins; cette connaissance est indispensable et vous en retirerez les plus grands avantages, la plus douce satisfaction, car vous aimerez cette classe si intéressante, si honorable et souvent si mal appréciée par les hommes étrangers à l'armée, et vous vous ferez aimer d'elle. L'amour du soldat est nécessaire au chef, il est le plus sûr garant du succès. On obtient tout du soldat français, quand on sait lui inspirer de l'affection; et la chose est si facile, qu'on a lieu de s'étonner que tous les officiers ne puissent y parvenir. Soyez justes sans faiblesse, bienveillants, occupez-vous de leurs besoins, veillez à leurs intérêts, et ils vous prouveront leur reconnaissance par un dévouement sans bornes, qui ne vous fera jamais défaut.

Quand vous serez forcés de punir, que ce soit toujours dans l'intérêt du service, de la discipline et de la justice, et jamais pour faire parade d'une autorité qui n'a pas besoin de punir pour être reconnue et respectée. N'insultez jamais l'inférieur que vous avez été contraints de punir, un mot humiliant ou injurieux déconsidère le chef qui l'emploie, rend son autorité insupportable, crée la résistance et peut avoir les conséquences les plus fâcheuses. L'injure et la menace sont toujours d'un mauvais effet dans la bouche

d'un chef et généralement cette grossière habitude dénote peu d'aptitude au commandement : l'homme qui l'exerce doit toujours être calme et digne. Laissez toujours une issue au repentir; ne vous montrez inexorables qu'envers ces êtres si rares aujourd'hui dans les rangs de l'armée, que rien ne peut corriger de leur inconduite; rappelez-vous pourtant que l'on parvient parfois à ramener ces natures, en apparence indomptables, en parlant, selon les circonstances, à leur cœur, à leur raison ou à leur amour-propre : il est rare qu'un homme ne soit pas accessible à quelques bons sentiments. N'oubliez pas que le premier devoir d'un chef est moins de punir que de prévenir une faute par de sages conseils.

Évitez avec soin d'avoir aucune altercation avec vos subordonnés, soyez calmes, conservez votre sang-froid. Le subordonné qui méconnaît son chef encourt les châtiments les plus sévères : évitez donc d'exciter les caractères bouillants et emportés ; il faut compatir aux faiblesses humaines et être circonspect et prudent, même envers un subordonné que l'on voit prêt à s'oublier et cela est facile quand on a l'autorité en main. Que cette prudente bienveillance ne vous porte jamais à transiger avec vos devoirs ni à laisser méconnaître votre caractère et votre autorité. Vous ne devez jamais revenir sur une décision prise par vous, à moins qu'elle ne soit le résultat d'une erreur, parce que, avant de vous décider, vous aurez mûrement réfléchi et ne vous serez décidés qu'avec une connaissance bien mûrie des motifs qui ont déterminé votre conduite.

Les punitions que les règlements vous autorisent à prononcer ne s'élèvent pas au delà de huit jours de consigne et quatre jours de salle de police; usez de ce droit avec discernement et attachez-vous à être juste, impartial; examinez bien la faute avant de prononcer la peine. Vous avez le droit de demander à vos supérieurs une augmentation de la punition que vous avez infligée, soyez sobres de ces sortes de demandes, ne les faites que lorsque vous en reconnaissez la nécessité absolue, et, dans ce cas, que votre rapport soit toujours vrai, sans exagération comme sans passion. Si vous vous sentez irrités, attendez que le calme ait repris son empire sur votre première impression; en un mot que la colère, le ressentiment ou un désir irréfléchi de vous faire valoir n'aient

jamais aucune part à ce que vous aurez à faire et à dire relativement à vos fonctions.

Vous allez vous trouver en relations, en contact journalier avec des sous-officiers; vous ne tarderez pas à connaître et à apprécier cette classe utile et recommandable; soyez toujours affables avec eux. Les sous-officiers ont été soldats, ils en connaissent l'esprit et les besoins, ils sont vos intermédiaires auprès d'eux et vous doivent tout leur concours; appliquez-vous à les bien connaître et à tirer tout le parti possible de leur intelligence, de leur instruction et de leur zèle. En gagnant leur confiance et leur prouvant en même temps que vous êtes dignes de leur commander, vous obtiendrez tout d'eux. Un sous-officier doit être en tout l'exemple de sa compagnie; il ne doit jamais se mettre dans le cas de mériter une punition grave, il doit être d'une moralité, d'une dignité, d'une délicatesse éprouvées : par ce qu'on exige d'eux, jugez ce qu'on doit attendre de vous.

Envers vos camarades, vous serez polis; vous éviterez les discussions oiseuses. En toute chose, vous vous appliquerez à vous former une opinion, vous la soutiendrez sans entêtement, mais avec le calme et le bon ton qui conviennent à un homme bien élevé, qui a une conviction acquise et qui ne pourrait en changer sans mentir à sa conscience, ce que vous ne ferez jamais, car c'est là la base du caractère de l'homme d'honneur, et vous devez vous rendre dignes de ce titre dans toute l'acception du mot. Ne discutez jamais avec les hommes qui s'emportent et mettent leurs passions ou leur amour-propre à la place de la raison.

Vous verrez tous les officiers de votre régiment comme des camarades, des frères avec lesquels vous partagerez la solidarité de la famille militaire, du corps auquel vous appartenez tous. Vous ne ferez de liaisons intimes qu'avec ceux qui seront reconnus les plus rangés, les plus instruits, les plus studieux et qui aiment le plus leur profession.

Vous fuirez la vie de café; je ne vous dis pas de vous en proscrire l'entrée, mais vous n'y passerez pas tout le temps de loisir

que vous laissera le service; ce n'est là qu'un délassement très passager qui ne doit pas devenir une habitude, elle dénote un esprit peu intelligent, peu éclairé, et il est rare en effet que cette mauvaise habitude n'ait pas des conséquences fâcheuses.

Vous réglerez vos dépenses sur vos appointements; l'officier qui fait des dettes se place dans la position la plus fâcheuse, il compromet sa carrière, afflige sa famille et s'expose à la perte de son état.

Accoutumez-vous à l'ordre de bonne heure; l'homme qui n'a pas d'ordre est bien rarement digne de commander, et eût-il des qualités brillantes d'ailleurs, elles ne rachèteront jamais celle qui lui manque et qui est indispensable dans toutes les positions sociales.

Si vous êtes favorisés de la fortune, faites-en un noble usage, sans prodigalité, mais aussi sans avarice. La prodigalité est un défaut de l'esprit, elle annonce peu de jugement; l'avarice est un vice du cœur qui ne peut se concilier avec les nobles sentiments qui doivent animer un officier.

Vous serez prévenants envers vos chefs dans le service et hors du service. Vous écouterez leurs conseils avec déférence, vous exécuterez leurs ordres sans murmures ni commentaires, car ils en sont seuls responsables, et ce n'est pas à vous à en juger l'opportunité.

L'inférieur doit toujours obéir, la subordination hiérarchique l'exige impérieusement; et plus l'officier est intelligent, plus il s'élève dans cette hiérarchie et plus il doit se montrer rigide observateur de cette loi qui fait la force de l'armée.

Vous trouverez dans vos chefs de corps de la bienveillance, de l'intérêt; ils savent que vous possédez les meilleurs éléments d'instruction désirables pour faire de bons officiers et qu'il vous manque seulement la pratique, qui ne peut s'acquérir que par le contact avec la troupe et dans la vie de régiment; ils en ont fait eux-mêmes l'apprentissage. Mettez toute votre intelligence et tout votre zèle en œuvre pour répondre aux soins dont vous serez l'objet de leur part, et vous ne tarderez pas à acquérir ce qui peut vous manquer encore.

Les règlements, bien étudiés par vous, vous feront connaître vos devoirs et vos droits; ne vous écartez jamais de ce qu'ils prescrivent et méfiez-vous des officiers qui cherchent à déverser le ridicule sur les ordres de leurs chefs et sur les prescriptions réglementaires. Gardez-vous bien d'imiter une conduite aussi coupable et aussi peu militaire : pour juger sainement les ordres et les règlements, il faut être à un point de vue que le subordonné peut rarement atteindre.

Fréquentez toujours la bonne société, montrez-vous chez vos chefs supérieurs; votre éducation et votre grade vous assignent partout une place qu'il faut savoir conserver par vos bonnes manières. Ne vous laissez pas détourner du conseil que je vous donne ici par les plaisanteries de certains individus, qui fuient la bonne compagnie, parce qu'ils ont perdu l'habitude de la voir et qu'ils s'y trouvent mal à l'aise. Un officier qui a de l'éducation et qui sait se conduire est reçu partout avec plaisir et distinction. Chassez toute fausse honte à cet égard; que le prestige de la fortune ne vous intimide pas; soyez fiers au contraire d'être entrés dans une carrière où l'honneur est estimé plus haut que l'argent, où l'homme est apprécié à sa valeur réelle, par les services qu'il rend à son pays, par son noble désintéressement et par l'abnégation personnelle dont il fait preuve à chaque instant. Souvenez-vous que dans l'état actuel de la société, l'armée est la clef de la voûte de l'ordre social, que sans elle les arts, l'industrie, le commerce, en un mot tout ce qui constitue la prospérité et la richesse du pays, serait sans sécurité et n'aurait pu se développer à un si haut degré; que cette glorieuse mission que l'armée accomplit avec un si noble dévouement, en vous donnant le sentiment de ce qu'elle vaut et de ce que vous valez, comme un de ses membres, vous fasse mépriser les propos qui, soit par erreur, soit par esprit d'envie, et souvent aussi dans un but coupable, cherchent à jeter la déconsidération sur notre honorable profession.

Ne croyez pas que vous ne pouvez être utiles au Roi et à la patrie que sur les champs de bataille; c'est là sans doute l'acte le plus glorieux que vous puissiez accomplir, mais vous les servez aussi d'une manière efficace en remplissant, dans toutes les cir-

constances, vos fonctions avec zèle et dévouement, et ils vous sauront gré de vos efforts et de votre constance.

Si vous êtes appelés à l'honneur de faire la guerre, vous la ferez comme la firent vos pères, comme la font vos frères en Afrique, et vous conserverez intact ce nom français qu'ils ont élevé si haut et rendu si glorieux. Vous savez que la modestie est l'apanage du vrai mérite, notre histoire vous en fournit de nobles et illustres exemples; vous les imiterez si le bonheur couronne vos efforts. Vous serez braves, vous veillerez sans cesse à la conservation des soldats placés sous vos ordres, ils contribueront à vos succès; ayez pour eux la sollicitude constante d'un ami dévoué. Ne demandez jamais rien pour vous, c'est à vos chefs à vous faire rendre justice; mais employez tous les moyens dont vous pourrez disposer pour que cette justice tombe sur ceux de vos subordonnés qui s'en seront rendus dignes.

Conservez fidèlement dans votre âme un dévouement sans borne au Roi et à la France; qu'ils soient l'objet de votre amour et qu'ils restent unis dans vos cœurs comme ils le sont dans nos institutions; soyez prêts à tout entreprendre pour leur service.

N'oubliez pas enfin ces paroles bienveillantes et flatteuses que le Roi vous adressait il y a quelques mois :

« J'aime à vous prédire que, de même que vos devanciers, vous serez un jour la gloire de la France, comme vous en êtes aujourd'hui l'espérance. »

Ces nobles paroles vous tracent la conduite que vous devez tenir; la glorieuse prédiction du Roi, en vous rappelant vos devoirs, doit vous faire redoubler de zèle et d'efforts pour réaliser de si belles espérances.

Ci-joint le tableau des élèves promus sous-lieutenants le 1er octobre 1847; vous le conserverez comme un souvenir de l'École militaire et des camarades de votre promotion : une colonne d'observations vous permettra d'inscrire tout ce qui pourra les concerner.

Adieu, soyez heureux, et gardez un souvenir à celui qui vous adresse ces recommandations et dont les vœux vous accompagnent.

M. V. Froussard (1), qui nous a communiqué les documents, si curieux, reproduits dans le dernier numéro du *Carnet*, nous a écrit pour nous faire remarquer que, contrairement à ce que contient le deuxième paragraphe de la page 356, son oncle, l'élève Froussard, n'a pas été envoyé comme punition, en permission dans sa famille, ce qui aurait prolongé son séjour à Saint-Cyr. — Pour lui donner satisfaction, nous extrayons de sa lettre les passages suivants :

« En 1811, Napoléon décida de faire entrer dans l'arme de l'artillerie le dixième des élèves de l'École, choisis parmi ceux ayant le plus d'aptitude pour les mathématiques. Ils devaient prolonger leur séjour à Saint-Cyr pendant le temps qui leur était nécessaire pour acquérir les connaissances indispensables pour entrer dans cette arme. »

« Mon oncle, qui avait été nommé caporal le 17 mars 1811, fut au nombre des élèves choisis dans ce but et dut, par conséquent, rester à l'École plus longtemps que les camarades nommés dans l'infanterie. Il en sortit alors (décret du 1er février 1812) (2) comme lieutenant en second dans le 9e régiment d'artillerie à pied, d'après les notes avantageuses qui avaient été données sur sa conduite et son instruction, ainsi, du reste, que cela est constaté au verso de la feuille de son admission à cette École » (3).

---

(1) M. Victor Froussard a publié : *Mémoires d'un élève de l'École impériale militaire de Saint-Cyr de 1809 à 1812, recueillis et mis en ordre par Victor Froussard.* Arcis-sur-Aube, Léon Frémont, 1886, broch. in-8° de 92 pages.

(2) La première promotion d'officiers d'artillerie est du 28 janvier 1812.

(3) Cette lettre de nomination est reproduite à la page 360 du n° 186 du *Carnet*.

Le Gérant : Richet.

Suresnes, Imprimerie E. Payen, 13, rue Pierre-Dupont. — 1928.



François BERNARD

ADJUDANT-COMMANDANT CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU GÉNÉRAL MIOLLIS

1767-1812

Buste en plâtre bronzé, appartenant à M. H. Bernard
(de la Tronche-Isère), son petit-neveu,
et exécuté à Rome en 1808 par Milhomme (Aimé),
pensionné de l'État.

 J. LEROY, ÉDIT., PARIS.

La Campagne de 1809 en Italie

JOURNAL HISTORIQUE DU 52e RÉGIMENT DE LIGNE

(10 Avril - 12 Juillet)

Le journal historique que nous publions est tiré de documents provenant du commandant Bernard qui, pendant la campagne de 1809, fut successivement chef de bataillon au 52e régiment d'infanterie de ligne et chef d'état-major de la division Pacthod (armée d'Italie). A la mort du dernier de ses descendants directs, survenue il y a une vingtaine d'années, ces documents furent acquis en vente publique, en même temps que d'autres objets, par une personne qui, ne se souciant pas de les conserver, en fit don à la bibliothèque de la ville de Grenoble où ils furent reliés en un volume classé à la section des manuscrits sous le numéro R. 6323 (1) : s'ils ne présentent au point de vue militaire qu'un intérêt secondaire, ils donnent des renseignements assez précis tant sur les opérations de la division Pacthod que sur celles du 52e régiment d'infanterie depuis le 10 avril 1809 jusqu'à la bataille de Wagram. En outre ils n'existent pas aux Archives de la Guerre et sont restés inconnus à l'auteur de l'historique du 52e (2); à ces titres la publication de celui qui nous a paru le plus intéressant nous semble justifiée (3); nous le faisons précéder de quelques notes biographiques sur le commandant Bernard, grâce auquel il a été conservé.

Bernard (François), naquit à Saint-Ferjus-les-Grenoble (4), le 28 décembre 1767; la Révolution le détourna de l'état ecclésias-

---

(1) Leur existence nous a été signalée par M. Maignien, le distingué conservateur de la bibliothèque de Grenoble, auquel nous nous faisons un devoir d'adresser ici tous nos remerciements.

(2) *Historique du 52e Régiment d'Infanterie*, par le lieutenant Gerthoffer. Paris, Berger-Levrault, 1890.

(3) Nous publions tel quel, à titre de document, le manuscrit que nous avons sous les yeux, n'y ajoutant que quelques notes justificatives ou explicatives et en rétablissant l'orthographe — souvent déconcertante — des noms propres, dont quelques-uns n'ont pu cependant être identifiés.

On peut suivre l'historique de la campagne de 1809 en Italie dans la *Revue d'histoire de l'état-major de l'armée*, qui a publié en 1900 le *Journal historique de la campagne de 1809* (armée d'Italie) par le général Vignolle, qui fut chef d'état-major du prince Eugène depuis le 19 juin, date à laquelle il remplaça le général Charpentier.

(4) Aujourd'hui La Tronche.

tique en vue duquel il avait commencé ses études et le dirigea vers l'état militaire. Il entra au service le 24 septembre 1792 comme lieutenant au 6e bataillon de volontaires de l'Isère qui, amalgamé le 9 ventôse an II dans la 46e demi-brigade, devint plus tard la 39e; c'est là qu'il fut nommé capitaine le 6 messidor an III. Le 1er germinal an V, il fut choisi comme aide de camp par le général Miollis; commissionné en cette qualité le 1er thermidor an VI, il fut nommé chef de bataillon provisoire le 1er prairial an VIII et confirmé dans ce grade le 19 vendémiaire an X; il devint membre de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII. Le 3 septembre 1808, il prit le commandement d'un bataillon du 52e régiment d'infanterie, qu'il abandonna le 12 juillet 1806 pour devenir adjudant commandant, chef d'état-major de la division Pacthod (1). Le 20 octobre 1810, il quitta ces fonctions pour revenir à Rome (30e division militaire), auprès du général Miollis dont il fut chef d'état-major jusqu'à sa mort, survenue le 13 janvier 1812.

Pendant les vingt années qu'il passa au service de son pays, il fit la campagne de 1793 à l'armée des Alpes, le siège de Toulon, toutes les campagnes d'Italie et celle de 1809; il fut blessé le 26 germinal an IV en entrant en Piémont et, le 5 frimaire an V, en Tyrol. Chevalier de la Légion d'honneur, il reçut une dotation de 5.000 francs de rente en Westphalie (duché de Francfort-sur-le-Mein) et fut plus tard nommé chevalier de la Couronne de Fer (2).

Le 18 janvier 1812, on pouvait lire dans le journal politique du département de Rome (3) : « Les honneurs funèbres ont été rendus le 13 à M. Bernard, Chevalier de l'Empire, Adjudant Commandant, Chef d'État-Major de la 30e Division Militaire, décédé le 13 de ce mois à la suite d'une maladie dont il souffrait depuis

---

(1) Ses états de service (archives de la Guerre) portent qu'il fut autorisé à ne pas rejoindre le 52e et maintenu aide de camp du général Miollis, ce que contredit le *Journal historique du 52e Régiment d'Infanterie de ligne pendant la campagne de 1809*, page 461 de ce numéro. Le *Rapport de la division Pacthod* confirme ce que dit le *Journal historique du 52e*.

(2) Archives de la Guerre et notes manuscrites ajoutées au crayon sur la première page du Rapport-Journal des marches de la division Pacthod.

(3) A la suite de différends avec le Saint-Siège, le général Miollis, par ordre de l'Empereur, entra à Rome le 2 février 1908; le département de Rome fut créé par sénatus-consulte du 17 février 1810 et annexé à l'Empire par décret du 17 mai 1809.

longtemps. Les autorités civiles et militaires ont suivi le convoi et assisté à la cérémonie qui a eu lieu à l'église des Saints-Apôtres avec toute la pompe convenable. Cet officier supérieur qui vient d'être enlevé au milieu de sa carrière servait avec la plus grande distinction et avait obtenu tout son avancement sur le champ de bataille. Ses qualités personnelles lui avaient concilié l'estime et l'attachement de tous ses camarades. Son Excellence M. le Comte Miollis, Lieutenant du Gouverneur Général, qui l'honorait d'une amitié toute particulière, regrette en lui un compagnon d'armes et un officier rempli d'honneur, de bravoure et de dévouement à Sa Majesté........ Le corps de celui que nous regrettons a été inhumé avec pompe au pied du maître-autel de l'Église des Saints-Apôtres à Rome par les ordres de son protecteur et par les soins de M. Guyon, son ancien et fidèle ami, aide de camp de M. le comte Miollis. Son cœur, qui fut le siège de tant d'honorables qualités, a été envoyé à sa famille et à de vrais amis qu'il laisse dans l'affliction : il deviendra pour eux l'objet de leur vénération et il recevra l'hommage d'un monument simple et modeste que leurs mains lui élèveront à Crolles près de Grenoble, où M. Bernard devait venir bientôt se reposer de ses travaux et se livrer à sa bienfaisante philanthropie » (1).

Capitaine JUSTER.

---

(1) Extrait d'une notice consacrée au commandant Bernard dans le *Bulletin de la Société de statistique du département de l'Isère* (2e série, T. V, 1861, page 369). — L'auteur de cette notice donne la traduction littérale suivante de l'inscription placée sur la pierre sépulcrale qui recouvrait à Rome la tombe du commandant Bernard :

Aux cendres et à la mémoire de François Bernard, Grenoblois par le foyer domestique; tribun militaire (colonel) dans l'armée de César Napoléon Auguste; déférant à la 30e cohorte (division) les ordres (chef d'état-major) du général en chef Sixte Miollis et inscrit dans l'ordre de la chevalerie de la Légion d'honneur; qui a vécu 44 ans; il est décédé dans la ville (Rome) les ides de janvier 1812. Philippe Guyon et Joseph Guillet en pleurs ont érigé ce monument à un ami le plus méritant, à l'homme le plus expérimenté dans les affaires civiles et militaires.

Le cœur du commandant Bernard fut inhumé d'abord à Crolles; en 1845, il fut transporté au cimetière de la Tronche. On lit sur le monument qui le renferme :

A la mémoire de François Bernard, colonel, chevalier de l'Empire : ici est renfermé son cœur; son corps repose à Rome dans l'Eglise des S.S. Apôtres; décédé le 15 janvier 1812 à 44 ans.

52e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE

ARTICLE PREMIER

Journal historique du corps pendant la campagne courante de 1809, depuis le 10 avril jusqu'au 12 juillet 1809 (1)

10 avril. — De Pordenone à Codroipo.

11 avril. — Au bivouac en avant de Valvasone.

12, 13, 14 et 15 avril. — Au village de San Giovanni, près Sacile : le régiment a fait dans ces quatre journées divers mouvements nocturnes dans de très mauvais terrains.

16 avril. — Après la bataille, à Conegliano.

17 avril. — Au bivouac sous Trévise, après le passage de la Piave.

18 avril. — A Mestre et à Padoue.

19, 20 et 21 avril. — A Vicence.

22 avril. — A la porte de Caldiero.

23, 24 et 25 avril. — A Véronette.

26 avril. — Au couvent de San Giacomo, sur la hauteur à la gauche de Caldiero.

27 et 28 avril. — Même position.

29 avril. — Au bivouac entre les villages d'Illasi et Callore.

30 avril. — A Castelcerino, bivouac à Soave.

1er mai. — Le premier bataillon d'avant-garde sous Vicence, les trois derniers bataillons en arrière de Vicence.

2 mai. — Le premier bataillon sur les bords de la Brenta, les trois derniers bataillons à 3 milles en avant de Vicence.

3 mai. — Le premier bataillon sur les bords de la Brenta, les trois derniers bataillons au bivouac sur la route de Bassano.

4 mai. — Le premier bataillon, après le passage de la Brenta, campa à 2 milles en arrière de Trévise, les trois derniers bataillons aux bords de la Brenta.

---

(1) Le 52e régiment d'infanterie venait de faire campagne dans le royaume de Naples (octobre 1808). Rappelé dans le nord de l'Italie en raison des armements de l'Autriche, il quitta Naples le 5 décembre, arriva à Rome le 15, à Mantoue dans les premiers jours de février, à Bassano à la fin de mars; dans les premiers jours d'avril il rejoignit sa division (Grenier) à Sacile. (*Historique du 52e Régiment d'Infanterie*, pages 87 et sqq.)

5 mai. — Le premier bataillon bivouaqua à 3 milles en avant de Trévise, les trois derniers bataillons en avant de Bassano.

6 mai. — Le premier bataillon, réuni aux trois autres bataillons, bivouaqua à gauche en avant de Trévise.

7 mai. — Au bivouac à Arcade.

8 mai. — Passage de la Piave, bivouac à 2 milles de Conegliano.

9 mai. — Bivouac en avant de Sacile.

10 mai. — Bivouac à Pordenone.

11 mai. — Sur les hauteurs de San Daniele.

12 mai. — Au bivouac sous le fort d'Osoppo.

13 mai. — Au bivouac dans les gorges des montagnes Ospitaletto.

14 mai. — Au bivouac à 2 milles en arrière de Pontebba.

15 mai. — Au bivouac à 6 milles en avant de Pontebba.

16 mai. — Au bivouac sous le fort de Malborghetto.

17 mai. — Prise du fort; bivouac sous Tarvis.

18 et 19 mai. — Au bivouac après Tarvis.

20 mai. — Bivouac en avant de Villach.

21 mai. — Bivouac devant Klagenfurt.

22 mai. — Bivouac à Völkermarkt.

23 mai. — Bivouac à L'Armit (?) (1).

24 mai. — Bivouac à Hontreburg (?) (2).

25 mai. — Bivouac à Mahrenberg.

26 mai. — Bivouac à Marburg.

27 mai. — Bivouac à Gleinstätten.

28 mai. — Bivouac à Zehndorf.

29 et 30 mai. — Bivouac devant Gratz.

31 mai. — Bivouac à Frohnleiten.

1er juin. — Bivouac à Kapfenberg.

2 juin. — Bivouac devant Mitterdorf.

3 juin. — Bivouac en avant de Schottwien.

4, 5 et 6 juin. — Bivouac devant Neustadt.

7 juin. — Bivouac devant Warasdorf.

8 juin. — Bivouac devant Steinamanger.

(1) Peut-être Krassnitz.

(2) Peut-être Unterbergen *ou* Unter Drauburg.

9 juin. — Bivouac à Sárvár.
10 juin. — A Sárvár, bivouac.
11 juin. — Au bivouac près le village de Kis-Czell.
12 juin. — A Pápa, bivouac.
13 juin. — Au bivouac sur la route de Tét.
14, 15, 16 et 17 juin. — Au bivouac au village près de Raab.
18, 19, 20, 21 et 22 juin. — Au bivouac près de Böny.
23 juin. — Au bivouac près Raab.
24, 25, 26, 27, 28 et 29 juin. — Au bivouac devant Raab.
30 juin. — Au village de Hanecha (?).
1er juillet. — Au village de Hochoum (?).
2 juillet. — A Saint-Peter.
3 juillet. — Au bivouac devant Bruck.
4 juillet. — Au bivouac à Schwechat.
5 juillet. — Au bivouac (?)...
6 juillet. — En position sous les batteries ennemies jusqu'à midi.
7 juillet. — Au bivouac.
8 et 9 juillet. — Au bivouac au village de Hagenbrünn.
10, 11 et 12 juillet. — Au bivouac à Siebenbrünn.

Article 2

Indication des lieux où le Régiment a rencontré l'ennemi et batailles auxquelles il s'est trouvé

16 avril 1809. — *Affaire de Sacile.* — Le régiment s'est battu le 16 avril sur la gauche du village de Porcia et ensuite sur autres différents points selon les mouvements et positions de l'ennemi. Il a continué de faire bonne contenance à l'ennemi jusqu'à la fin de la bataille où l'armée fut forcée à la retraite.

1er mai. — *De Montebello à Vicence.* — Le 1er bataillon sous les ordres du commandant Grobon (1), faisant partie de l'avant-garde de l'armée s'est battu de Montebello à Vicence.

(1) Grosbon, d'après l'*Historique* du corps. Cette avant-garde, placée sous le commandement du général de brigade Broc, était composée d'un bataillon du 52e, d'un bataillon du 92e, d'un bataillon de voltigeurs formé de six compagnies des 9e, 13e, 29e, 84e, 106e et 112e de ligne, de deux escadrons des 6e et 8e chasseurs, du 30e dragons, d'une compagnie de sapeurs et de quatre pièces d'artillerie. L'infanterie de cette avant-garde était commandée par le commandant Grosbon. (Lettre du 1er mai du chef d'état-major de l'armée d'Italie au général Macdonald.) — (*Revue d'histoire*, octobre 1900, page 780.)

3 mai. — *Sur les bords de la Brenta.* — Le 1er bataillon eut une affaire sur les bords de la Brenta.

4 mai. — *Passage de la Brenta.* — La 1re compagnie de voltigeurs eut une affaire avec les avant-postes ennemis au passage de la Brenta.

8 mai. — *Passage de la Piave.* — Passage de la Piave à trois milles environ sur la droite du pont par le régiment entier.

11 mai. — *A Saint-Daniel.* — Affaire d'avant-garde : les 2e et 4e compagnies de voltigeurs et le soir le 1er bataillon.

17 mai. — *Assaut de Malborghetto.* — A Malborghetto, les 3e et 4e bataillons montèrent à l'assaut du côté du fort vis-à-vis la route de Tarvis, les 1er et 2e montèrent à l'assaut en avant du village à neuf heures du matin.

17 mai. — *Redoutes de Tarvis.* — Les 2e et 4e compagnies de voltigeurs se sont trouvées à la prise des redoutes de Tarvis.

14 juin. — *Bataille de Raab.* — Le 14 juin, le régiment s'est trouvé à la bataille de Raab.

6 juillet. — *Bataille de Wagram.* — Le 6 juillet, le régiment s'est trouvé à la bataille de Wagram.

Article 3

Détail des batailles et différentes affaires auxquelles le corps s'est trouvé dans la campagne de 1809 (1)

16 avril. — *Bataille de Sacile.* — A la bataille du 16 avril, le régiment faisait partie de la division Grenier, 2e brigade commandée par le général Teste. Il partit de sa position de San Giovanni près Sacile à deux heures du matin et se dirigea en avant, ayant à sa gauche les montagnes et devant le village de Fontana Fredda. Il fit ensuite divers mouvements et appuya sur la droite, marchant toujours en colonne serrée par division. A dix heures et demie du matin environ, le premier bataillon fut envoyé en avant pour protéger le premier régiment de ligne déjà engagé dans le feu. Il repoussa l'ennemi pendant plus d'un mille, qui venant en force supérieure l'obligea à se retirer. Il forma près de Porcia,

---

(1) Voyez pour l'ensemble des opérations l'*Historique* du corps, pages 91 et sqq, et le *Journal*, déjà cité, du général Vignolle dans la *Revue d'histoire*, juillet et octobre 1900.

pendant deux fois, le carré et résista fortement aux charges de cavalerie ennemie qui rétrogradait aussitôt : le grand nombre des pertes fit abandonner le terrain. Les trois autres bataillons, se trouvant de réserve, arrêtèrent l'ennemi qui forçait les troupes de première ligne à la retraite; ils soutinrent avec vigueur un feu continuel pendant plusieurs heures : mais le grand nombre des ennemis ayant déjà forcé la droite de notre armée, ces trois bataillons firent leur retraite en échiquier après avoir éprouvé des pertes considérables. Le régiment vint reprendre sa même position que la veille, d'où il partit au moment où l'ennemi avançant à grands pas avait déjà cherché à couper la retraite : il se dirigea sur Sacile où il éprouva de nouvelles pertes.

1er mai. — *Affaire de Montebello à Vicence.* — A l'affaire de Montebello à Vicence, le 1er mai, le 1er bataillon sous les ordres du commandant Grobon fut désigné pour faire partie de l'avant-garde de l'armée. Il partit de Soave le matin vers sept heures ; arrivé sur le pont à un mille de distance de Montebello, il se mit en bataillle, marchant en avant en colonne serrée, ayant à sa gauche la route de Vicence. Dix hommes par compagnie furent envoyés en tirailleurs et repoussèrent avec beaucoup de vigueur l'ennemi jusque sous les portes de Vicence en le débusquant sur tous les points où il trouvait quelques avantages de défense.

2 et 3 mai. — *Affaire sur les bords de la Brenta.* — Le 2 mai, le 1er bataillon arriva sur les bords de la Brenta ; l'ennemi embusqué sur la rive gauche inquiétait extraordinairement par les obus et boulets qu'il envoyait continuellement.

Le 3 mai, une patrouille autrichienne ayant voulu passer la Brenta et venir sur notre rive pour enlever un convoi de bœufs destinés pour l'armée, fut repoussée par la fusillade de la compagnie des grenadiers du 1er bataillon et obligée à reprendre bien vite ses embuscades : le capitaine Capmeau, commandant cette compagnie, dirigea l'attaque faite par ses grenadiers avec beaucoup de prudence et de sang-froid : dans cette affaire un officier et trois grenadiers furent blessés.

4 mai. — *Passage de la Brenta.* — Le 4 mai, la compagnie des voltigeurs du 1er bataillon passa la Brenta au gué, réunie aux compagnies des voltigeurs des autres corps de l'avant-garde, le

matin vers les quatre heures. Elle fut chargée en particulier de débusquer l'ennemi sur différents points et de le chasser de quelques positions avantageuses qu'il occupait, ce qui fut exécuté avec beaucoup de promptitude et de succès, l'ennemi étant obligé de se retirer avec perte. M. Bosse, capitaine, commandait alors cette compagnie : sa conduite dans cette affaire lui mérita les éloges les plus satisfaisants de M. le général Abbé.

Le 1er bataillon passa au gué la Brenta à six heures du matin avec l'avant-garde.

8 mai. — *Passage et bataille de la Piave.* — Le 8 mai, les 2e et 4e compagnies de voltigeurs réunies à celles des autres corps de l'armée passèrent la Piave au gué à six heures du matin, sur la gauche ; elles firent partie des divers carrés formés par les quarante compagnies de voltigeurs (1) réunies qui résistèrent au choc de la cavalerie ennemie et qui eurent le meilleur succès. M. Hilaire, capitaine commandant les deux compagnies de voltigeurs du 52e, prit (comme plus ancien capitaine) pendant quelques heures de combat le commandement de ces quarante compagnies de voltigeurs, M. le chef de bataillon Pigney (2) qui en était chargé ayant été blessé ; les manœuvres ordonnées par ce capitaine furent avantageuses et ordonnées avec de l'ordre et du sang-froid. Ces compagnies continuèrent de se battre et de poursuivre l'ennemi jusqu'à deux heures de nuit.

Le régiment réuni à la 3e division commandée par le général de division Grenier, passa la Piave, à midi, au gué, en colonne par division, à trois milles du pont sur la droite ; le passage effectué, le régiment, à la gauche du 1er régiment de ligne, s'avança sur l'ennemi, le débusqua de plusieurs maisons et barricades qui obstruaient le passage et continua ainsi jusqu'à deux heures de nuit, appuyant toujours sur la route de Conegliano, exécutant avec ordre et précision des feux de bataillon et de deux rangs et plusieurs charges à la baïonnette. On fit environ 300 prisonniers dans un village à trois milles en avant du passage de la Piave que l'ennemi soutint avec opiniâtreté et qu'on enleva de vive force à la baïonnette.

(1) Avant-garde constituée le 7 mai.
(2) Du 1er régiment de ligne.

11 mai. — *Affaire de San Daniele.* — Le 11 mai, les 2e et 4e compagnies de voltigeurs, réunies à celles des autres corps de l'armée, attaquèrent l'ennemi sur les hauteurs de San Daniele, enlevèrent de vive force leurs *(sic)* positions après quelques heures de combat opiniâtre ; à cette affaire plus de mille Autrichiens et un drapeau tombèrent à notre pouvoir. Le régiment arriva à San Daniele, prit position en avant du village sur la hauteur, lorsque la nuit s'approchant et les voltigeurs étant repoussés, le 1er bataillon se mit en marche et se porta en avant pour les soutenir ; il fit environ un mille et demi sur la droite dans les montagnes et l'ennemi voyant de nouvelles forces, se retira.

17 mai. — *Assaut et prise du fort de Malborghetto.* — Le 17 mai, le régiment monta à l'assaut du fort Malborghetto : les 1er et 2e bataillons soutenaient le 62e régiment et montèrent aussitôt du côté en avant du village ; les deux derniers bataillons ont monté du côté opposé sur différents points et endroits impraticables. La bonne volonté et le courage ont suppléé à la difficulté qu'offrait cette montagne dans sa situation.

17 mai. — *Prise des redoutes de Tarvis.* — A Tarvis, les 2e et 4e compagnies de voltigeurs ont trouvé l'ennemi, se sont battues vigoureusement, réunies aux forces de l'armée et ont contribué de tous leurs moyens à la prise des redoutes situées près de cette ville.

6 juillet. — *Bataille de Wagram.* — Le 6 juillet, à la bataille de Wagram, le régiment prit position vers les quatre heures du matin ; il était au centre de l'armée. Il conserva sa position jusqu'à neuf heures. où il fit quelques mouvements en avant et se fixa dans un terrain en colonne par division. Les boulets ennemis lui enlevèrent alors quelques hommes dans les rangs ; une heure après, la gauche de notre armée battant en retraite, le régiment fit divers mouvements rétrogrades ; appuyant sur la gauche, il se forma en bataille en colonne à distance de division. Dans cette position, il a beaucoup souffert par les boulets de l'ennemi qui le prenaient en écharpe : plusieurs hommes ont été tués, plusieurs ont été blessés dangereusement. A deux heures de l'après-midi, la division se mit en mouvement et le régiment suivant la 1re brigade, marchait toujours par division : il traversa avec beaucoup de

hardiesse le fossé bourbeux qui précédait le plateau et où l'ennemi dirigeait son feu. La mitraille, les obus, les boulets lancés par les pièces d'une redoute ennemie qui était sur son flanc gauche couvraient la terre. Le régiment fit alors une perte considérable. Arrivé sur le plateau, il se réunit sous une grêle de mitraille et de feu que ces mêmes pièces et cinq colonnes d'infanterie autrichiennes firent à l'instant. Les chefs supérieurs, [les] officiers et sous-officiers ont montré beaucoup de fermeté, donnant l'élan et ralliant les soldats. Le régiment fit plusieurs décharges sur l'ennemi dont l'une en croisant la baïonnette et contribua avec l'aide de nos pièces qui vinrent au secours, à mettre en fuite ces colonnes : plus de 1.000 hommes du régiment ont été blessés ou touchés des balles dans cet intervalle de temps.

Il se reposa environ une heure et demie sur le plateau; se portant ensuite en avant, traversant le village sur sa gauche, et se formant ensuite en carré il marcha par division à la poursuite de l'ennemi, appuyant toujours sur sa gauche du côté des montagnes.

Perte des équipages (1). — Les équipages escortés par 2 officiers, et 13 sous-officiers et soldats du régiment, réunis aux escortes de plusieurs autres corps, partirent d'Odenburg pour se rendre à Pápa; ils furent arrêtés entre Sárvár et ce dernier lieu par un fort parti de cavalerie ennemie. L'escorte après s'être battue et avoir perdu la majeure partie de ses hommes céda au nombre et les équipages tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Article 4
Détail des avantages et pertes faites dans les différentes batailles et affaires (2)

16 avril. — *Bataille de Sacile.* — Le régiment, après s'être battu toute la journée, avoir poursuivi et gagné du terrain à l'ennemi, lui avoir fait des prisonniers, mis en déroute plusieurs pelotons de cavalerie, éprouva une perte de : morts, 1 officier et 30 hommes; blessés, 7 officiers et 211 hommes; prisonniers, 7 officiers et 370 hommes.

(1) D'après l'*Historique* du corps, cette affaire eut lieu le 16 juin, et non le 14 comme il est dit à l'article 4 ci-après.

(2) Les chiffres des pertes portées ici ne concordent pas absolument avec ceux donnés dans l'*Historique* du corps, pages 91 et sqq.

1er mai. — *De Montebello à Vicence.* — Soixante tirailleurs du 1er bataillon, qui était d'avant-garde, battirent l'ennemi toute la journée, lui firent des prisonniers et le poursuivirent jusque sous les portes de Vicence; leur perte fut dans cette journée de 10 hommes blessés.

3 mai.—*Sur les bords de la Brenta.*— Le 1er bataillon était au bivouac sur les bords de la Brenta; la compagnie de grenadiers repoussa une patrouille d'Autrichiens qui passait la rivière, venant sur notre rive; plusieurs de ces derniers furent tués ou blessés par le feu bien fourni de nos grenadiers; notre perte fut de 1 officier et 3 hommes blessés.

8 mai.—*Passage de la Piave.*—Le régiment, après le passage de la Piave, débusqua l'ennemi de ses retranchements; nos feux de bataillon et de deux rangs bien fournis lui tuèrent beaucoup de monde; leurs blessés ont dû être en grand nombre. Le village, à 3 milles de distance de notre passage de la rivière, où les Autrichiens embusqués dans les maisons faisaient une résistance opiniâtre, fut enlevé à la baïonnette; plus de 300 prisonniers tombèrent à notre pouvoir; toute la journée, le régiment poursuivit l'ennemi jusqu'à deux heures de nuit en continuant de lui faire des prisonniers; notre perte fut de : morts, 4 hommes; blessés, 4 officiers et 60 hommes.

11 mai. — *A San Daniele.* — Les 2e et 4e compagnies de voltigeurs réunies à celles des autres corps de l'armée, attaquèrent l'ennemi sur les hauteurs de San Daniele, le chassèrent de leur *(sic)* position, lui firent plus de 1.000 prisonniers. L'ennemi eut dans cette journée beaucoup de morts et un de leurs drapeaux tomba à notre pouvoir; notre perte fut de 6 hommes blessés.

17 mai.—*A Malborghetto.*—Le régiment monta à l'assaut sur deux points différents, sous une grêle de mitraille, et, arrivant sur la hauteur aux batteries ennemies, il tailla en pièces tout ce qui faisait résistance; il perdit à cet assaut : morts, 4 hommes; blessés, 3 officiers et 16 hommes.

14 juin.—*Pertes des équipages* (1).—A la prise des équipages qui eut lieu entre Sárvár et Pápa le régiment fit une perte de:

(1) Voyez note 1, p. 459.

morts, 2 hommes; blessé, 1 homme; prisonniers, 2 officiers et 10 hommes.

17 juin. — *Affaire d'un détachement venant rejoindre l'armée.* — Dans un détachement composé des militaires de divers corps venant rejoindre l'armée, un officier et deux sous-officiers du 52e qui en faisaient partie, commandés pour venir en avant faire le logement à Kermen (?) furent pris par un parti ennemi dans ce dernier lieu.

6 juillet. — *A la bataille de Wagram.* — Le régiment a eu hors de combat dans cette journée 36 hommes morts, 21 officiers et 280 hommes blessés. Une grande partie de blessés le sont dangereusement ayant été frappés par les boulets, éclats d'obus et la mitraille. Environ 1.000 hommes ont été touchés par les balles et la mitraille.

Article 5

Notice des Actions d'éclat

M. Bernard, chef de bataillon; actuellement adjudant commandant chef d'état-major. — A l'affaire de Sacile, le 16 avril, conduisit son bataillon avec ordre à l'ennemi, et fit exécuter diverses manœuvres qui procurèrent des avantages en chargeant contre la cavalerie. Il contribua fortement à favoriser la retraite des bataillons de première ligne, forcés par le grand nombre des ennemis de se retirer.

Au passage de la Piave, à la prise du fort Malborghetto, il a constamment donné des preuves du courage et du sang-froid qui l'ont fait distinguer dans toutes les actions.

M. Paolini, chef de bataillon; actuellement au 60e régiment de ligne. — A l'affaire du 16 avril, s'est distingué particulièrement en faisant avec succès plusieurs charges contre la cavalerie ennemie; a rallié plusieurs fois son bataillon dispersé et fit sa retraite en bon ordre. Au passage de la Piave et à la bataille de Wagram il a donné de nouvelles preuves de son courage.

M. Baudouin, chef de bataillon (1). — A l'affaire de Sacile, le 16 avril, a chargé l'ennemi à la tête de son bataillon avec le plus grand sang-froid et courage et, quoique ayant reçu une blessure

(1) Beaudoin, d'après l'*Historique* du corps.

au bras, il continua de combattre et donna durant la journée des preuves de son intrépidité naturelle; au passage de la Piave, où il eut un cheval tué sous lui; à la prise du fort Malborghetto, sa conduite a toujours été un exemple de valeur. A la bataille du 6 juillet, cet officier supérieur, donnant l'élan à la troupe, montra toute la fermeté et le caractère d'un brave dans les positions difficiles et périlleuses enlevées à l'ennemi.

M. Barraux, chef de bataillon. — A montré du sang-froid et de la fermeté dans toutes les batailles et actions, à la tête de son bataillon; il a très souvent, par l'adresse de ses manœuvres, procuré bien des avantages pour nos armes en faisant éprouver à l'ennemi des pertes considérables. Et notamment à l'affaire de Sacile, le 16 avril, où il dirigea le feu d'une partie du bataillon si à propos sur une charge de cavalerie ennemie, qu'ils *(sic)* restèrent tous morts ou prisonniers sur le champ de bataille. A l'assaut du fort de Malborghetto, il a monté à la tête de son bataillon sous le feu d'une batterie ennemie; son exemple anima ses soldats à le suivre et la batterie fut enlevée.

M. Poirier, adjudant-major. — A l'affaire de Sacile, le 16 avril, a su se faire distinguer par les soins et fatigues qu'il a pris en faisant exécuter avec succès les ordres qui étaient donnés par le commandant du régiment pour les manœuvres faites contre l'ennemi; au passage de la Piave, à la prise du fort Malborghetto, à la bataille de Wagram, dans toutes les autres affaires, cet officier dans le plus grand calme, au milieu des dangers, a montré l'exemple d'une rare valeur. Dans la campagne, il a été chargé de missions difficiles dont il s'est acquitté avec la meilleure intelligence.

M. Durand, chirurgien aide-major. — A constamment suivi le régiment dans toute la campagne, remplissant les fonctions de chirurgien-major; s'est trouvé dans les différentes batailles et affaires auxquelles le régiment a assisté, administrant avec zèle et humanité les secours de son art aux militaires blessés. Après la bataille de Raab, il fut chargé de faire rassembler tous les blessés, tant Français qu'Autrichiens, qui se trouvaient au front et derrière la division, auxquels il administra tous les secours de son art avec le plus grand zèle pendant toute la nuit et le jour suivant. A la bataille de Wagram, il a constamment suivi le régiment et a

donné des nouvelles preuves de son zèle et de son dévouement qui lui ont mérité l'estime de ses chefs.

M. Capmeau, capitaine de grenadiers. — A l'affaire de Sacile, le 16 avril, a soutenu avec sa compagnie la retraite de 200 hommes chargés par la cavalerie qu'il a repoussée avantageusement. Dans toutes les affaires durant la campagne, et à la bataille de Wagram, il s'est montré digne et capable d'être à la tête d'une compagnie de grenadiers.

M. Delavaquerie, capitaine de voltigeurs. — Cet officier, plein d'ardeur et de feu dans les combats, à la tête de sa compagnie, a culbuté plusieurs fois l'ennemi à l'affaire de Sacile, le 16 avril, et ne s'est retiré du champ de bataille qu'après avoir reçu une blessure très grave au bras gauche.

M. Moulin, capitaine de grenadiers. — Brave capitaine, distingué par ses talents et connaissances militaires. Ses actions marquantes ont su le faire distinguer d'une manière très particulière dans toutes les affaires et batailles pendant la campagne.

M. Le Hérissé, capitaine. — A l'affaire de Sacile, le 16 avril, ce capitaine soutint avec sa compagnie deux fortes charges de cavalerie ennemie qu'il repoussa avec adresse. Sa conduite dans cette affaire lui mérita de ses chefs des éloges satisfaisants dans toutes les affaires pendant la campagne; il a été employé comme aide de camp du général Pastol (1) et a su se faire distinguer par la fermeté de son caractère et son sang-froid qu'il porte dans les actions.

M. Desparsac, capitaine. — Excellent capitaine distingué dans les actions par ses connaissances et sa fermeté dont il a donné des preuves à l'affaire de Sacile, le 16 avril, et à la prise du fort de Malborghetto, où il fut grièvement blessé à la cuisse d'un coup de feu.

M. Bertignon, lieutenant. — Ce brave officier a donné des preuves de son courage à toute épreuve dans toutes les actions et batailles pendant la campagne.

---

(1) Ancien colonel du 52e de ligne, qui avait pris le commandement de la 2e brigade de la division Pacthod, d'abord comme colonel (23 avril), puis comme général de brigade (1er juin). Il avait été remplacé au 52e par le colonel Grenier (30 mai).

M. Poupard, lieutenant de grenadiers (1). — La valeur et la conduite distinguée de ce brave officier ont toujours été remarquées très particulièrement dans toutes les affaires et batailles.

M. Bosse, capitaine de voltigeurs. — Excellent capitaine, extrêmement brave : au passage de la Brenta, il fut chargé de chasser l'ennemi de diverses positions assez difficiles, ce qu'il exécuta avec beaucoup d'adresse et de succès; dans les autres affaires, il a partagé plus particulièrement les dangers. A la bataille de Wagram, à la tête de sa compagnie, il se fit remarquer par son intrépidité ; il y a été blessé d'un coup de biscaïen.

M. Hilaire, capitaine de voltigeurs. — Au passage de la Piave, il commandait les deux compagnies de voltigeurs du régiment, qui passèrent le matin avec toutes celles des autres corps de l'armée réunies; il se distingua par son sang-froid dans les manœuvres qu'il fit exécuter contre la cavalerie dans l'espace de temps qu'il prit le commandement de ces quarante compagnies. Il a su se faire distinguer dans toutes les actions. Son courage est à toute épreuve.

Nicolas, sergent de grenadiers. — D'un courage à toute épreuve; à l'affaire de Sacile, le 16 avril, il arrêta lui seul, en diverses fois, des pelotons de cavalerie ennemie; au passage de la Piave, à Malborghetto, à la bataille du 6 juillet, ce sous-officier a donné l'exemple d'une rare valeur.

Goutard, fusilier. — Soldat très brave, étant toujours en avant de ses camarades dans les attaques et les engageant au combat.

Le régiment, en eutier, a, dans toutes les batailles et affaires de la campagne, donné des preuves d'un courage unanime et d'un attachement inviolable au service de Sa Majesté Impériale et Royale.

ARTICLE 6

On ignore quels sont les corps ennemis avec lesquels on a eu affaire dans la campagne.

Au camp de Brück, le 24 août 1809.
Le colonel du 52e régiment,
GRENIER.

---

(1) Poupart, d'après l'*Historique* du corps.

Journal Historique de la Cinquième Campagne

An IV *(suite et fin)*

L'avant-garde de l'armée se dirigea, le 12, sur Siegen, à travers les montagnes, elle passa par Rottand, Halberg et vint prendre position en avant d'Anterseil, la droite vis-à-vis Hinter et la gauche se prolongeant sur Sehlscheid. Deux bataillons d'infanterie légère et les deux régiments de chasseurs bivouaquèrent à Eich, Heienhof et Kurtznepen; un autre bataillon d'infanterie légère et un escadron de chasseurs furent détachés à Neukirchen.

Le 13, cette division se mit en marche à quatre heures du matin et vint s'établir en avant d'Erdingen, à cheval sur la route; les troupes légères se placèrent à droite, à gauche et en avant de Morsbach. Le 14, elle continua à se diriger sur Siegen, par Freudenberg; mais les chemins se trouvant trop impraticables, elle fut obligée d'aller, par Olpe, gagner la grande route de Siegen à Elberfeld pour venir prendre position en arrière de Krombach; cependant l'infanterie légère et la cavalerie marchèrent jusqu'à Geisweidt où elles trouvèrent l'ennemi en avant de ce village; il fit peu de résistance, se décida à passer promptement la Sieg. Le bataillon et l'escadron qui avaient passé la veille la nuit à Neukirchen et marché de jour sur Freudenberg, s'établirent un peu en arrière de ce poste, et l'avant-garde se plaça derrière.

Le 15, à quatre heures du matin, toute la division quitta sa position pour marcher sur Siegen; un bataillon de troupes légères fut chargé de côtoyer Laherendorf entre Dahrlbach et Gotthard; quatre compagnies d'infanterie légère et un escadron de chasseurs se dirigèrent sur Marienborn, où ils passèrent la Sieg et, prenant la route de Siegen à Dillenburg, traversèrent la Weiss à Marienborn pendant que quatre autres compagnies marchaient sur la grande route droit à Siegen, en chassaient l'ennemi pour rejoindre leur corps à la hauteur de l'hermitage.

Le bataillon et l'escadron qui avaient quitté Freudenberg se dirigèrent un peu à droite par la route de Limburg pour (s'il était possible) communiquer avec le général Colaud que le général Lefebvre croyait n'être pas éloigné de lui; ainsi la position de cette division était sur la hauteur en arrière de la Veiss, la droite appuyant à Siegen et la gauche à Breitenbach.

Le 16, l'avant-garde de l'armée quitta la position qu'elle
pait derrière Siegen et marcha pour attaquer l'ennemi dan
camp retranché de Witgersdorf. Des abatis considérables
redoutes, des coupures dans les chemins, rendaient cette po
inexpugnable de front, il fallait donc menacer l'ennemi da
flancs et ses derrières pour le forcer à l'abandonner; en
quence, le général Lefebvre partagea sa division en trois colo
celle de droite, aux ordres du chef de brigade Gardanne, étai
posée d'un bataillon de la 25e demi-brigade d'infanterie l
d'un de la 105e d'infanterie de ligne, de deux pièces de 4 et d'un
dron de chasseurs; elle devait partir de Falkendorf, se dirig
Kaldeick, passant par les Troisilden, le Weissenberg ou mon
blanche, pour déborder l'aile gauche de l'ennemi; celle du
était commandée par l'adjudant général Mortier et formée
bataillon de la 105e, de deux escadrons de chasseurs, de
pièces de 8, d'un obusier et de l'artillerie aux ordres du cap
Chassey; elle devait se tenir en avant de Rotgen pour être à
de l'ennemi à l'instant où il commencerait sa retraite; ce
gauche, que le général Lefebvre s'était réservée, était com
d'un bataillon de la 25e demi-brigade d'infanterie légère, d
et 96e demi-brigades de ligne, d'un bataillon de la 105e, de cinq
drons et de la compagnie d'artillerie légère commandée
capitaine Prost; elle devait, en passant par Niederdilfen, A
dorf et Dillbrecht, se porter sur le flanc droit de l'ennemi, qu
couvert par des abatis, l'attaquer à revers en le forçant
retraite, se joindre sur la grande route aux autres colonnes
arriver ensemble à Kaldeick.

A trois heures seulement de l'après-midi, les colonnes de
et de gauche se trouvèrent en mesure d'attaquer; celle de ga
après s'être assurée de ses flancs par deux bataillons, mo
bois malgré le feu de l'infanterie et de deux pièces qui le
daient; elle fut arrêtée un instant par les abatis, mais l
ayant été donné de les franchir, un bataillon d'infanterie lég
deux de la 83e d'infanterie de ligne l'exécutèrent avec le
grand courage et, bientôt, l'ennemi est obligé de fuir en déso
ces trois bataillons le poursuivent jusqu'à la grande route
hauteur de Kaldeick, où ils rencontrent l'arrière-garde des tr

que les colonnes aux ordres de Mortier et Gardanne avaient repoussées. Ayant ses forces plus concentrées, l'ennemi oppose une nouvelle résistance et riposte avec vigueur à une fusillade très vive que nos troupes faisaient sur lui; et pour protéger la retraite de son infanterie, il fait avancer sept pièces de canon. Le général Lefebvre crut alors prudent de faire ralentir un peu la charge à la tête du bois, afin de donner à l'infanterie et à la cavalerie des trois colonnes le temps de se réunir et de se former. Les mauvais chemins rendaient la marche de notre artillerie aussi lente que pénible; enfin le capitaine Chassey arrive le premier et, avec ses deux petites pièces de 4, court se placer à portée de fusil de celles de l'ennemi et soutient tout son feu pendant plus d'une demi-heure. Prost et les pièces de 8 viennent le soutenir et à peine sont-elles en batterie et ont-elles commencé à tirer, que nos deux régiments de chasseurs débouchent du bois et chargent la cavalerie ennemie qui ne résiste que pour sauver son artillerie. Bientôt elle est forcée de se replier en désordre jusque de l'autre côté d'Altendorf; la nôtre, soutenue par un bataillon d'infanterie légère, passe le petit ruisseau qui arrose ce village et met en pleine déroute les Autrichiens. Nous n'avons pu tirer de cette défaite tout l'avantage qu'elle nous promettait, à cause de la nuit qui seule a sauvé le corps d'armée que commandait le général Kray. Un bataillon de chasseurs tyroliens qui cherchait à gagner le bois, est encore aperçu par l'adjudant général Mortier; il le charge aussitôt à la tête d'un escadron, le traverse et le fait prisonnier en grande partie.

Nous avons fait dans cette journée près de 600 prisonniers, parmi lesquels se trouvent 7 officiers. Le nombre des tués et blessés de l'ennemi doit se porter à plus de 150 hommes. Nous avons eu 7 hommes de tués et 35 blessés; les prisonniers assurent que deux pièces de canon ont été abandonnées dans les bois de Kaldeick. Chacun, dans cette affaire, a fait son devoir; l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie ont rivalisé de valeur; on doit de grands éloges à la conduite qu'ont tenue les officiers généraux Leval, Richepanse, Soult et Mortier; leur exemple n'a pas peu servi à animer les troupes. L'intrépidité du chef de brigade Gardanne a beaucoup contribué au succès de cette affaire; jamais le capitaine Chassey n'a déployé autant d'audace. Le citoyen Dévilliers,

adjudant-major, commandant par intérim un bataillo
25e demi-brigade, a montré beaucoup d'intelligence dans
nœuvres qu'il a fait exécuter. Le citoyen Leiguet, lieuten
la 105e demi-brigade, s'est également beaucoup distingué.

17 messidor. — La division aux ordres du général C
la réserve commandée par le général Bonnard ont quitté
de Salzburg et, se dirigeant sur Herborn, ont pris positi
cette ville et Munckhausen. Le général Lefebvre s'est étal
rive gauche de la Dill entre Herborn et Eiseroth. L'avant-
général Colaud s'est portée à la hauteur de Greifenstein, et
général Lefebvre à Bermoll; ces deux corps sont cha
pousser des reconnaissances en avant de leur front ju
Lahn. Les trois divisions ont recueilli dans leur marche b
de prisonniers.

18 messidor. — L'aile gauche n'a fait aucun mouvem
séjourné dans la position qu'elle occupait.

19 messidor. — La division aux ordres du général L
suivant la route de Giessen et passant par Hohen Soln
établie entre Rodheim, où elle appuya sa gauche, et He
où elle étend sa droite et tient la position la plus milita
peut offrir cette direction. Le général Lefebvre couvre s
gauche et ses derrières en faisant occuper Hohen Solms,
hausen et Felzberg avec des postes intermédiaires : son avan
établie sur la Lahn, occupe tous les débouchés depuis
jusqu'à Wetzlar, fixant principalement son attention
débouchés de ces deux villes et ayant ordre de s'en empa
chose paraît possible.

Le général Lefebvre a ordre de diriger une partie
troupes sur la grande route d'Herborn à Wetzlar, le
parallèlement à la Dill.

La division aux ordres du général Colaud suivant la
route de Greifenstein, s'est portée en avant d'Atstadt app
gauche à la Dill, et dirigeant sa droite en arrière d'Obe
couronnant le bois d'Altenburg ; son avant-garde occupe
débouchés de la Lahn entre la Dill et Lein.

La réserve aux ordres du général Bonnard a choisi la
la plus militaire entre Altendorf et Lein. Ayant ordre d'

le pont de ce dernier bourg, elle a eu pour y parvenir un combat à soutenir; la fusillade a duré depuis une heure après-midi jusqu'à huit heures, où l'ennemi fut obligé de repasser la Lahn. La canonnade fut très vive, nous avons eu 6 hommes tués et 26 blessés. L'ennemi nous a laissé 50 prisonniers.

Par les positions qu'il occupe, le général Bonnard forme une potence avec la division du général Colaud pour couvrir son flanc droit; il a aussi établi des postes à Hochhausen et Biskirchen sur la route de Wetzlar à Limburg et communique par des patrouilles avec le général Grenier établi en avant de Mehrenberg.

20 messidor. — Les divisions des généraux Lefebvre, Colaud et Bonnard, restent dans la position d'hier, resserrant seulement davantage leurs troupes. Le général Lefebvre sur le point de Giessen; le général Colaud sur celui de Wetzlar, sans passer la Dill, et le général Bonnard sur le point de Lein; aussi les corps détachés sur les flancs et les derrières rentrés à leur division respective laissent la ligne de bataille comme elle était établie le 19.

Le général Lefebvre a reçu ordre d'établir son avant-garde à Lich sur la route de Nidda; elle doit pousser des partis sur Haugen, Nidda et Saaden pour observer la marche de l'ennemi et rendre compte de tous ses mouvements.

L'avant-garde du général Colaud doit s'établir dans la position la plus avantageuse à la hauteur de Nieder Klei sur la grande route de Wetzlar à Friedberg, avec ordre de pousser des découvertes le plus près possible de cette dernière ville et d'Usingen, passant par Butzbach.

Le général Lefebvre a mis en garnison à Giessen un bataillon; le général Colaud occupe Wetzlar par un bataillon, et le général Bonnard a envoyé un fort piquet de cavalerie en avant de Braunfelds qu'il occupe par 4 compagnies ainsi que Lein. Ces patrouilles et ces reconnaissances sur Klecberg, Butzbach et Gravenweissbach ont ordre de se porter sur leur droite jusqu'à Weissmunster où le général Grenier doit établir son avant-garde.

21 messidor. — Le 21, les troupes composant l'aile gauche, effectuèrent le passage de la Lahn, devant se porter à la hauteur de Butzbach ; mais ignorant si l'ennemi n'avait point jeté un corps sur la rive gauche de la Wetter, le général Kléber donna

l'ordre au général Lefebvre de passer la Lahn à Giesse
prendre position en avant d'Eberstadt, ayant la Wetter dev
front, son avant-garde légère devait se porter à Alfres
Hungen, poussant des patrouilles jusqu'à Melbach.

La division commandée par le général Colaud reçut o
passer à Wetzlar la Lahn, d'où suivant la grande route de
fort il devait s'établir en arrière de Butzbach poussant so
garde jusque vers Nieder Mörle.

La réserve d'infanterie, commandée par le général B
passa la Lahn à Lein et vint s'établir en avant de Klec
seconde ligne derrière la division du général Colaud.

Ni le général Lefebvre, ni le général Bonnard ne tro
d'ennemis devant eux, mais l'avant-garde du général
commandée par l'adjudant général Ney, fut obligée d'eng
combat dans la grande plaine en avant de Butzbach. Le c
général Kray s'y trouvait établi dans une position avan
entre Ober Mörle, Nauheim et Wetter, ayant toute sa cava
avant de Nieder Mörle.

Le général Kléber n'avait d'abord considéré ce com
comme une escarmouche d'avant-garde ; mais il prit bie
caractère assez sérieux pour le convaincre que l'ennemi ne
pas déloger sans y être forcé ; cependant, quoique infinim
rieur en nombre, l'adjudant général Ney s'avance sur
points : il supplée par la 20e demi-brigade d'infanterie légère
lui manque en cavalerie, dont la nôtre se trouvait à l'é
celle de l'ennemi comme un est à cinq. Il parvient enfin au
de la première hauteur où, déjà, l'ennemi avait établi u
camps, qu'il lève pour le reporter dans une seconde positi
belle encore que la première ; il la défend avec d'aut
d'opiniâtreté qu'elle était liée à celles de Nauheim et de Fri
qu'occupait son corps d'armée. Satisfait de ce premier s
son intention n'étant point d'engager une affaire générale,
ral Kléber fait dire à l'adjudant général Ney de reste
défensive et de n'agir offensivement que pour repousser l'a
de l'ennemi, mais celui-ci, se trouvant serré de trop près,
un grand feu d'artillerie pour chercher sans doute à nous
ner à un mouvement rétrograde ; il porta sur les hauteurs

d'infanterie assez considérable. Sa cavalerie sans cesse en mouvement, annonçait une attaque prochaine, le général Kléber fit alors lever le camp derrière Butzbach et, à la tête de sa division, le général Colaud vint prendre position en avant d'Ober Wissel.

Mais, pendant que ce mouvement se faisait, plusieurs charges de cavalerie, dans lesquelles se distinguèrent le 11e régiment de dragons et le 6e de chasseurs, s'exécutaient sur la gauche; la dernière surtout devint funeste à l'ennemi qui voulut charger le 18e de dragons; car après avoir soutenu le premier choc, ce régiment, se repliant et se ralliant aussitôt, sut l'attirer dans une embuscade d'infanterie dont il essuya toute la décharge ainsi que quelques coups de mitraille à bout portant.

Cet échec rendant l'ennemi plus circonspect, chacun demeura dans sa position respective; sur notre gauche, il n'en fut pas de même; sur notre droite nous occupions le village d'Ober Mörle par où l'ennemi pouvait déboucher sur le grand chemin de Butzbach; ce poste paraissant lui donner quelque ombrage, il y fait porter avec impétuosité un fort détachement de cavalerie mêlé d'infanterie qui charge et cerne le village; mais, pendant que la tête se défend, l'adjudant général Ney fait une trouée par la queue et tombe à son tour sur l'ennemi qui aussitôt regagne les hauteurs. Trois fois, il revient à la charge et, trois fois, il est repoussé; il parvient enfin à percer dans le village et il en reste maître quelque temps. Nous avons eu dans cette occasion une centaine d'hommes tant tués que prisonniers.

Le bataillon d'infanterie légère qui avait été contraint d'abandonner le village, se rallie sur les hauteurs. Jaloux de le conserver, l'adjudant général Ney lui envoie l'ordre de s'en emparer de nouveau et, de nouveau, il l'attaque et en demeure en possession. Il était alors neuf heures du soir.

Nous avons trouvé à Nieder Wissel un magasin considérable de farine et un établissement tout formé pour la manutention.

22 messidor. — La nuit s'est passée tranquillement. Le général Kléber espérait que l'ennemi en profiterait pour lever son camp et continuer sa retraite. Il fut vraiment étonné lorsqu'il apprit, au jour, qu'il s'était maintenu dans sa position et que, quoiqu'il ne cherchât pas le combat, il semblait prêt à le recevoir; le général

se persuada alors qu'il n'avait aucune connaissance de l'étab
ment de la division du général Lefebvre sur la rive gauche
Wetter et, voulant profiter de sa sécurité, le général Kléber p
suite les dispositions suivantes.

Il envoya l'ordre au général Lefebvre, qui déjà était en m
pour prendre une position à la hauteur de Friedberg, sur l
gauche de la Wetter, de porter son avant-garde sur Bauer
et Assenheim, de la faire suivre par sa division, de passer s
points la rivière et d'attaquer sur son flanc et ses derrières
nemi dans sa position de Friedberg.

Le général Colaud devait observer l'ennemi sur son fron
permettre qu'on tire un seul coup de fusil, à moins que l'e
ne le provoque ; il est instruit de la marche que doit f
général Lefebvre et de l'attaque dont il est chargé. De son c
a ordre de ne faire aucun mouvement, jusqu'à ce que,
canon, il soit instruit de la présence du général Lefebvre
point d'Assenheim ; alors l'ennemi devant naturellement se
avec précipitation des hauteurs de Nauheim, l'avant-gar
l'adjudant général Ney, doit aussitôt le poursuivre et le ha
pour achever, s'il est possible, de le mettre en fuite ; et, s
avec le reste de sa division, le général Colaud se met
mesure de soutenir son avant-garde et de recevoir la bat
l'ennemi la présentait dans les plaines de Friedberg.

Toutes ces dispositions sont ponctuellement exécuté
bientôt, l'ennemi nous cède deux lieues de terrain. Cependa
nemi s'établit entre Alten Feuerbach et Rossbach dans un
tion avantageuse derrière laquelle il se rallie et se met en b
il fait des efforts prodigieux pour empêcher la division du g
Lefebvre de déboucher par Assenheim et ce même Feue
Charges de cavalerie, feu de mousqueterie et, surtout, une ar
formidable, tout est mis en usage contre elle ; cette résistance
qu'irriter les troupes qui la composent, elles résistent, rép
à tout, gravissent les hauteurs, s'y établissent et les souti

L'avant-garde aux ordres du général Ney, poursuivant t
la colonne qu'elle avait en tête, recevant et repoussant de t
autre les charges de la cavalerie autrichienne, continue sa
jusqu'à Hochstadt, où il lutte avec deux pièces de canon

quinze pièces opposées à la marche des troupes qu'il commande; employant tour à tour l'audace et la prudence, il sait contenir l'ennemi et attendre le renfort qu'il demande et qu'il obtient. Tel est l'état où se trouvent notre gauche et notre droite.

Le général Jacopin, à la tête de la 43e demi-brigade d'infanterie et du 11e régiment de dragons, se présente devant Friedberg; les portes en sont fermées, barricadées; un bataillon autrichien, chargé de la défense de cette ville, dirige sur notre colonne un feu de mousqueterie terrible soutenu par les pièces que l'ennemi venait d'établir tant dans la place que sur les hauteurs qui la dominent. Au lieu de sommer cette garnison de se rendre, on dirige une pièce sur la porte, elle l'entr'ouvre; des haches, des barres de fer et tout ce qui se trouve sous la main font le reste et la colonne, animée par son général, l'adjudant général Lacroix et l'aide de camp du général Colaud (le citoyen Frielshein) entre dans la ville, brave le feu de mousqueterie qu'on continue à diriger sur elle et, baïonnette en avant, chasse enfin l'ennemi dont elle fait un horrible carnage; une pièce de 13 et un drapeau, pris et repris jusque trois fois, restent en son pouvoir.

Le reste de la division du général Colaud se porte pareillement à la hauteur de Friedberg et se met en bataille entre cette ville et la Wetter pour soutenir, s'il était encore nécessaire, la division du général Lefebvre.

La réserve du général Bonnard, laissant Friedberg à gauche, reçoit ordre de se diriger par les hauteurs sur Hochstadt, afin de soutenir l'attaque du général Ney dont les pièces venaient d'être démontées.

Le succès du général Lefebvre étant assuré, la division du général Colaud fait un mouvement à droite et, passant pareillement par Hochstadt, va se diriger sur la ligne de bataille que le général Kléber venait d'assigner entre Ossenheim et Rossbach. Le feu de l'artillerie, loin de diminuer, redouble et on estime à plus de trente les bouches à feu dirigées contre nous.

La position prise et le corps d'armée en bataille, l'ennemi, toujours vivement serré par les flancs, ne songe plus qu'à effectuer sa retraite; elle se fait même en désordre et sa nombreuse cavalerie empêche seule qu'elle se change en déroute.

Le général Richepanse d'un côté, et l'adjudant général N
l'autre, le poursuivent au loin et ne rentrent au camp que lo
la nuit et l'extrême fatigue des chevaux les y contraignent.

Indépendamment de la pièce d'artillerie prise dans la vi
Friedberg, deux autres furent encore enlevées à l'ennemi d
plaine, en avant de cette ville. La division du général Lefeb
celle du général Colaud se disputent cette capture. Cette ému
ne prouve que l'empressement que chacun met à se signale
remplir ses devoirs.

La perte de l'ennemi dans les deux journées des 21 et 22 peu
estimée à plus de deux mille hommes. Nous avons eu de notr
environ six cents hommes tant tués que blessés ou prisonn
parmi les morts se trouve le citoyen Rouilly, aide de cam
général Lefebvre, officier du plus grand mérite et dont le zèle
valeur ne pouvaient être comparés qu'à sa modestie et aux e
lentes qualités de son cœur.

La division aux ordres du général Lefebvre appuye sa ga
à la Wetter dans la direction de Forbach en faisant occuper Ba
heim et Dornheim et sa gauche à la droite du général Colaud

23 messidor. — Le général Lefebvre a ordre de s'empare
postes d'Ilbenstadt, d'Assenheim et de Nieder Florstadt
envoyant des patrouilles sur son flanc gauche jusqu'à Saad
sur son front dans les différentes routes jusqu'à la Nidd
l'ennemi ne lui apporte point d'obstacle, car le général Kléb
observe que son intention n'est nullement d'engager une a
générale pour l'occupation des postes qu'il vient d'indiquer.

Les avant-postes et leurs vedettes sont liés sur toute la lig
soutenus en échiquier par des grand'gardes d'infanterie.

La division aux ordres du général Colaud garde la pos
que le général Kléber lui a fait prendre hier en avant de Fried
appuyant sa droite aux hauteurs d'Herstadt; son avant-garde
établie à Ober [et] Nieder Stadt et éclaire parfaitement son f
La réserve d'infanterie aux ordres du général Bonnaud s'est ét
en seconde ligne au centre des deux divisions. La cavalerie
chée à cette réserve est employée en partie à maintenir la p
sur les derrières et dans tous les lieux voisins du camp.

Les compagnies de sapeurs des divisions sont employ

élever des flèches en avant des grand'gardes, à combler les différents ravins et à établir des communications d'un corps à une demi-brigade, d'une demi-brigade à une division, et d'une division à l'autre.

24 messidor. — Le général Bonnaud doit réunir aujourd'hui toute la cavalerie sous ses ordres et attendre, en bataille, des ordres sur sa destination ultérieure.

La division aux ordres du général Lefebvre a levé son camp à sept heures précises du matin à Nieder Wiedestadt, où elle devait appuyer sa gauche, dirigeant sa droite sur Rodheim. Ce général avait ordre d'occuper Ilbenstadt, Assenheim, Kaichen, Wichstadt, Nieder Clostade et Hinspach, et pousser des patrouilles sur sa droite et en avant de son front jusqu'à la Nidda; un officier intelligent devait être chargé de reconnaître le point de Windeckem et celui de Budesheim, pour savoir si ces points étaient occupés par l'ennemi; s'il offraient des passages commodes, si les postes autrichiens s'étendaient jusque-là et quelle était la force et la qualité des troupes qu'ils y avaient.

La division du général Colaud se portera pareillement en avant jusqu'à Rotheim, où elle appuyera sa droite et liera sa gauche à la division du général Lefebvre.

Les avant-gardes de cavalerie des deux divisions se porteront jusqu'à une lieue en avant de la ligne de bataille de manière qu'elles se trouveront à pareille distance de la Nidda. Il sera alors porté une reconnaissance de cent chevaux, commandée par le général Richepanse, sur le point de Vilbel et une autre, commandée par l'adjudant général Ney, obliquant davantage sur sa droite et descendant la Nidda jusqu'à la rencontre de la reconnaissance du général Grenier partie de Hamburg; pendant que ces reconnaissances se feront les troupes resteront sous les armes et les officiers généraux à leur tête.

Cependant le général Kléber s'était mis à la tête de l'avant-garde de la division aux ordres du général Lefebvre pour pousser une reconnaissance le plus près possible de Francfort. L'adjudant général Ney, qui commandait celle de la seconde division, marchait sur sa droite à la même hauteur. Il arrive sur les bords de la Nidda à Vilbel, et y rencontre un faible poste ennemi qui gar-

dait le pont pour empêcher les paysans de le recons
Invitations, sommations et menaces, ne pouvant détermi
habitants à reconstruire ce pont, le feu a été mis à une mai
l'électeur de Mayence. Vous eussiez dû voir alors comme
monde était serviable, et comme en un instant le pont
offert un passage aussi facile que solide. Nous sommes
arrivés devant Francfort; des tirailleurs en empêchent l'ap
les remparts paraissent garnis; des obus sont jetés dans
pour en appeler les commandants et magistrats.

Les divisions passent la Nidda. La réserve du général B
reçoit ordre de se mettre en route et de marcher à grands p
Francfort.

La division du général Lefebvre prendra sa position
hauteurs en deçà de Francfort à la gauche de la route et pa
ment au Mein.

La division du général Colaud s'établira sur les mêm
teurs, mais à la droite de la route et également parallèlem
Mein.

Pendant que toutes les troupes aux ordres du général
sont en marche pour venir occuper la position qu'il avait in
ce général continue à faire tirer sur la place, mais l'e
ripostant à notre feu, annonce qu'il a au moins l'intent
gagner le temps nécessaire à l'évacuation de ses magasi
général Kléber écrit sur le champ au magistrat de la ville :

« Le sort de votre ville, Messieurs, est entre vos main
coucher du soleil les troupes que je commande n'en ont
portes ouvertes, mes dispositions sont prises pour la rédu
cendres. » Le commandant de Francfort veut avoir de son
une autorisation pour remettre la lettre à son adresse et de
un délai de deux heures, mais il s'en écoule plus de quatre
de réponse n'arrive.

25 messidor. — Cependant nos troupes prennent leu
tions. Le général Kléber fait réunir 8 obusiers et les fait ap
de la place le plus près possible. Chacun d'eux use un cai
munitions et, à la pointe du jour, une députation des mag
accompagnée d'un officier autrichien, vient solliciter un d
trois jours pour attendre le retour de celle qu'ils ont env

prince Charles. Le général Kléber les envoie au général Jourdan et prend toutes les dispositions nécessaires pour, en cas de besoin, être en mesure de monter à l'assaut. Des ordres, en conséquence, sont donnés au commandant du génie Cazal, de réunir, dans le plus court délai, le plus grand nombre d'échelles qu'il pourra trouver dans lès environs de Francfort, les fascines et les matériaux nécessaires pour cette entreprise, et de conduire tout ce qu'il pourrait réunir, d'une manière ostensible, à droite et à gauche de la route de Francfort et à vue de la place. Le commandant de l'artillerie reçoit celui d'élever des épaulements autour de la place et d'y faire mettre en batterie, à cinq heures du soir, tout ce que l'aile gauche offre de bouches à feu et de faire mettre dans tous ces mouvements beaucoup d'ostentation, afin qu'en battant *(sic)* d'avance la moralité des habitants, nous ayons moins de peine à escalader leurs murs.

Le général Lefebvre, établi à gauche, de la route de Vilbel à Francfort, entre Latour et Bergen, est chargé de la garde du Mein depuis Francfort jusqu'à l'embouchure de la Kintz.

Le général Colaud, qui appuye sa gauche à la droite du général Lefebvre et se dirige sur Bockenheim, observe le Mein depuis Francfort jusqu'à l'embouchure de la Nidda.

Le général Bonnard est en seconde ligne et attend l'ouverture des portes de Francfort pour y entrer.

Tous nos mouvements inquiétaient les habitants et une nouvelle députation vint de nouveau solliciter la suspension que la première avait demandée. Le général Wartensleben ne pouvant, de sa propre autorité, évacuer la ville, elle réclama, suivant l'usage, la clémence et la générosité française. Le général Kléber lui répondit, comme à la première, que la République française regardait la ville de Francfort comme un de ses ennemis les plus implacables ; mais, en même temps, le plus ridicule ; qu'elle ne pouvait avoir droit à notre clémence et à notre générosité, que lorsque, entièrement vaincue, elle nous verrait dans l'intérieur de ses murs ; que, pour y parvenir, il avait les ordres les plus précis du général en chef d'employer tous les moyens qu'il avait mis en son pouvoir et qu'il allait les exécuter. Il leur remit ensuite cette nouvelle sommation.

A Messieurs les magistrats de Francfort.

« Toutes les dispositions sont prises, Messieurs, l'as
votre ville est arrêté : toutes les horreurs qui se commett
une place enlevée de force vous menacent ; les soldats me
dent à grands cris le signal, moins jaloux cependant de l'i
butin que peut leur promettre le pillage de Francfort, q
de venger le sang de leurs frères que la perfidie la plus
fait égorger dans vos murs ; j'ai peine à contenir leur imp
je vais céder aux puissantes raisons qu'ils m'opposent p
tenir l'ordre de s'élancer sur vos remparts. Je vous donn
un quart d'heure pour réfléchir sur votre sort. Si vo
profitez pas, Messieurs, pour ouvrir vos portes aux braves
que je commande, vos femmes, vos enfants, la postérité, ne p
rejeter que sur vous tous les malheurs qui vont fondre s
ville si vous la laissez emporter d'assaut. Surtout n'oub
que vous n'avez plus qu'un quart d'heure pour vous décid

Les échelles arrivaient de tous côtés, les généraux Gr
Championnet envoyèrent, sur la demande du général Klébe
qui se trouvèrent dans l'arrondissement qu'occupaien
troupes ; les mouvements du génie, de l'artillerie et de la
du général Colaud, qui avait reçu ordre de prendre les
de sortir de son camp, de s'avancer et de prendre position
la nuit tombante, devant la ville de Francfort, de manièr
aperçue dans tout son développement sur deux rangs et à
intervalles de bataillons ; tout annonçait aux habitants
menaces du général Kléber ne seraient pas vaines, de no
députés vinrent lui faire le tableau le plus hideux de leur si
alléguant toujours en leur faveur l'inflexibilité du
Wartensleben. La réponse qu'ils emportèrent n'était guère
à les rassurer. L'officier qui les reconduisit reçut ordre
présence de ne suspendre le feu et l'action que jusqu'au
où on les présumerait rentrés dans leurs maisons. Il ét
heures et le bombardement ne commença qu'à dix ; mais
l'incendie se manifesta sur différents points de la manière
violente. Nous allions le cesser, lorsque le colonel de Murr
de la part du général de Wartensleben, proposer un armi
trente-six heures qui lui fut refusé ; mais, sur ses insta

général Kléber envoie un officier avec lui près de ce général pour savoir au juste à quoi il voulait s'en tenir. En conséquence, l'adjudant général Mortier reçut ordre de l'accompagner. Après différents pourparlers, le colonel de Murray fut autorisé à capituler avec le général Kléber aux conditions ci-après :

26 messidor. — Capitulation de la ville de Francfort, actuellement occupée par les troupes impériales, entre M. le baron de Brady, colonel au service de l'Empereur, fondé de pouvoir de M. le comte de Wartensleben, général d'artillerie, commandant l'armée autrichienne dans le bas Rhin, et le général de division Kléber, commandant l'aile gauche de l'armée française de Sambre-et-Meuse, suffisamment autorisé par le général en chef Jourdan, faite à Bornheim, le 26 messidor 4e année républicaine (14 juillet 1796), aux conditions ci-après, savoir :

Article premier

Accordé.	A dater du moment de la signature des conditions y énoncées, il y aura une *(sic)* armistice de quarante-huit heures entre les deux armées impériale et française, sur les deux rives de la Kintz, qui leur servira de ligne de démarcation et depuis son embouchure dans le Mein jusqu'à celle du Mein dans le Rhin.

Article 2

Les quarante-huit heures écoulées, les troupes de la République prendront de suite possession des portes de la ville, à l'exception de celle de Saxen Hausen qui ne leur sera remise que quand la queue de la colonne autrichienne sera entièrement sortie de la ville.	Les quarante-huit heures écoulées, le général d'artillerie comte de Wartensleben fera retirer les troupes impériales de la ville de Francfort et les portera sur la rive gauche du Mein.

Article 3

Accordé.	La garnison actuellement à Francfort emmènera avec elle son artillerie et ses munitions et sortira avec armes et bagages.

ARTICLE 4

Les habitants s'en rapporteront à cet égard à la générosité française dont ils trouveront les sentiments renfermés dans la proclamation du général en chef Jourdan aux habitants du pays sur la rive droite du Rhin, proclamation dont Monsieur le colonel de Brady veut bien leur remettre quelques exemplaires.

Signé : KLÉBER.

Les propriétés des ha seront respectées et ass aucune punition ne pour infligée, aucun reproche ne être fait aux habitants s conduite dans des temp rieurs.

Cette capitulation a été par les deux parties à sep du matin, les jours et an sus indiqués.

Signé : Le baron DE BR colonel du régiment de

Pour copie conforme.

Le général Kléber se détermina d'autant plus volon accepter cette capitulation qu'il venait d'apprendre que l' avait un corps d'armée de dix bataillons hongrois et régiments de cavalerie derrière la Kintz, qu'il fit com dans l'armistice comme ligne de démarcation entre le armées, afin de donner le temps au général Lefebvre de s sur ce point avec toute sa division. Ce général a de suite l camp et s'est porté entre Langendiebach et Langenselboden la rivière de Kintz devant son front. La capitulation sig réunit toutes les pompes du pays que nous occupions e envoya à Francfort pour empêcher les progrès de l'i qu'avaient allumé nos braves.

Le général Colaud remplace le général Lefebvre position et le général Bonnard vient s'établir dans celle du Colaud.

27 messidor. — Aujourd'hui, le général Lefebvre con marche et se portant sur Gelhausen où il appuyera sa gau sant cependant cette ville en avant de son front, il dirigera de bataille parallèlement à la rivière de Kintz, qui la cou appuyera sa droite à la route de Meerholtz.

Le général Colaud, passant par Windecken, Langendi Langelsenboden, va lier la gauche de sa division à la celle du général Lefebvre et laissant Rathbergen en avan

front, il appuyera sa droite au ravin qui partant de Langenselboden, se dirige par Nieder Grunde.

Le général Bonnard reste dans la position qu'il a prise hier.

Tant que l'armistice durera, les généraux Lefebvre et Colaud n'établiront aucun poste sur la rive gauche de la Kintz, mais demain, à sept heures du matin sonnées, le général Lefebvre cherchera à s'emparer de Meerholtz et, ainsi que le général Colaud, à placer sur la rive gauche de la Kintz les postes qui lui paraîtront les plus avantageux.

Dans tout le pays de Hesse, il ne sera rien pris, les subsistances seront tirées du comté d'Isenburg et des autres pays situés sur les derrières. Toutes les assurances nécessaires seront données aux militaires [et] magistrats qui viendraient au nom de leur souverain faire des réclamations, puisque nous ne nous trouvons dans cette partie de la Hesse que parce qu'il est de notre devoir de suivre l'ennemi que nous avons à combattre partout où il se retire.

28 messidor. — La réserve de l'armée est rentrée à Francfort à sept heures du matin. Le général Kléber avait envoyé au général Bonnard qui la commande, une instruction détaillée sur la conduite à tenir dans cette ville. Cette division a cessé, dès ce jour, de faire partie de l'aile gauche.

Le 28 et le 29, les divisions de gauche se sont parfaitement établies dans la position qui leur avait été indiquée le 27, et l'avant-garde du général Lefebvre a occupé Wertheim, Orpe, Filbach et Bieber, afin de s'éclairer parfaitement du côté du pays de Fulden, laissant cependant des postes à Meerholtz et dans les villages aux environs de cette ville. Ayant eu soin de faire jeter des ponts sur la Kintz, le général Lefebvre y a fait passer presque toute sa cavalerie.

29 messidor. — Hier, la brigade de cavalerie aux ordres du général Oswal est arrivée à Budingen où elle séjourne aujourd'hui poussant de fréquentes patrouilles à Wellersbach et environs.

Le général Lefebvre a jugé en faveur du landgrave de Hesse-Cassel, un procès qui durait depuis plus de deux cent cinquante ans entre lui et la ville de Gelhausen qui se prétendait libre et impériale; elle s'est enfin reconnue authentiquement du pays de Hesse et de son territoire.

30 messidor. — Les troupes aux ordres du général Klé
passé la Kintz, l'avant-garde de l'armée à Gelhausen, se di
sur Filbach, pour s'approcher le plus possible de Gemünc
2e division à Meerholtz, rejoignant ensuite la route de Ge
pour y prendre position à la droite du général Lefebvre e
lèlement au Mein.

La chaleur et les énormes montagnes à travers lesque
divisions ont été obligées de passer ne leur a pas permis
ce jour plus de six lieues. Le général Kléber s'est, en consé
déterminé à les établir en avant de Filbach, dans un ca
l'on doit regarder plutôt comme de repos, que comme une
vraiment militaire.

La cavalerie du général Oswal qui avait ordre de se
Rupper Hutt parce que, ne calculant pas sur les difficul
nous essuyerions dans notre marche, le général Kléber
porter à cette hauteur ses deux divisions, exécuta ponctue
cet ordre, quoiqu'elle eût trouvé la division Colaud dans u
tion en arrière, et que l'adjudant général Ney l'eût invitée
passer outre. Cependant, avant de s'établir à Rupper Hutt, le
Oswal fit une reconnaissance dans les environs et, en déb
le bois près Flamersbach, il trouva un poste de 60 hom
régiment de Bussy ; bravement il le fait charger par une
du 4e régiment de cavalerie, fait 120 prisonniers et prend
vaux. Il a eu de son côté 5 hommes blessés et un cheval
Après ce coup de main, il s'est bivouaqué en arrière
mersbach où le général Kléber l'a fait chercher ce matin
midor, pour l'établir en seconde ligne, derrière la divi
général Colaud.

1er thermidor. — La division aux ordres du général L
a eu ordre aujourd'hui d'appuyer sa gauche à la rivière de
la hauteur de la ferme dite Magd Sinn et sa droite vers le
de Gemünden, laissant Rengersbrünn en arrière et au centr
front; son avant-garde doit s'établir à Rieneck pour
parfaitement son flanc gauche, le général Lefebvre occup
Sinn et Mittel Sinn.

La division du général Colaud est chargée de lier sa gau
droite de celle du général Lefebvre de manière que sa demi-

de gauche se trouve à cheval sur le chemin de Gemünden; le reste de ses troupes couronnera les bois et s'y établira dans les positions les plus commodes; sa droite est couverte par son avant-garde qui fait front à la Lahn et va communiquer à celle du général Grenier.

Il a été impossible de s'établir plus près de Gemünden parce que pour y arriver d'ici, il fallait encore traverser une forêt qui nous aurait conduits à une petite lieue de cette ville sans nous offrir une position avantageuse; celle que nous occupons actuellement est la seule qui se trouve depuis notre passage de la Kintz, encore la vue en est-elle offusquée par cette forêt que nous serons obligés de passer pour aller à Gemünden. Quoique nous ayons été deux jours à faire la marche qui nous était indiquée pour hier; je doute que l'artillerie des divisions puisse y être rendue ce soir, rien ne peut donner d'idée de ces horribles chemins que nous avons été forcés de suivre; ceux des Ardennes sont excellents et superbes en comparaison, puisqu'au moins ce sont de grandes routes, et que ceux-ci sont des sentiers où les caissons passent à peine, et qu'il n'est possible d'élargir; il faudrait pour avoir une communication passable, ouvrir de nouveaux chemins; ainsi le plus léger accident [gêne] la marche des troupes; et si nous étions obligés d'en faire une rétrograde, il serait très difficile de sauver nos bagages et notre artillerie. Le pays continue ainsi jusqu'au Mein vers Wertheim, et dans le coude que décrit cette rivière, entre ce dernier endroit, Gemünden et Wurtzburg; ces contrées n'ont jamais été un pays de guerre et je crois bien que notre armée est la première qui y ait passé de l'artillerie.

D'ici à Schweinfurth on compte quatorze lieues, il faut passer par Gemünden, Karbach, Kelleren, Bonland, Krestat et Geltersheim. Jusqu'à Bonland, le pays est aussi horrible que celui que nous venons de traverser, mais alors il devient plus ouvert et Schweinfurth est dans la plaine. C'est une ville autrefois fortifiée, mais qui aujourd'hui n'est pas à l'abri d'un coup de main.

Wurtzburg peut être assimilée pour ses fortifications à la ville de Francfort, mais elle a une citadelle qui, un peu ravitaillée, offrirait un point de défense.

La reconnaissance qui est allée hier sur Gemünden était com-

mandée par le capitaine Frederick, du 1er régiment de cha
il a rencontré l'ennemi à une lieue en deçà de la ville, a
avec lui et est parvenu à découvrir un camp d'environ tro
hommes qui semble couvrir ce poste. Pour arriver dan
ville, il faut traverser un pont de pierre plus long que c
Francfort à Saxen Hausen, où coulent à leur embouch
rivières de la Saal et de la Sinn, la carte de Buna est don
tueuse puisqu'elle représente Gemünden en deçà
rivières.

Lohr n'offre point les mêmes difficultés; il était hi
également occupé par l'ennemi qui poussait les patrouil
qu'à près de Weissen et de Flamersbach. Tous les désert
prisonniers s'accordent à dire que le corps d'armée du
Werneck s'est réuni à celui du général Wartensleben d
environs de Wurtzburg. La position qu'ils y occupent
entièrement inconnue, mais certes ils ne doivent pas nous a
par le côté où nous arrivons. La nature du pays en donne
la certitude et, à moins que nous ne soyons d'accord
Prusse, nous ne pouvons menacer la Bohême de ce côté,
pour y arriver, il nous faudrait traverser les pays d'Ans
de Bayreuth.

Il est six heures du soir et les reconnaissances sur
Gemünden, avec ordre de s'en emparer s'il est possibl
trop se compromettre, n'ont pas encore envoyé leur r
D'après celui des gens du pays, je présume qu'elles ne tro
pas grande résistance et que ce soir nous serons maîtres
deux villes. Demain, nous séjournerons et je m'empress
vous faire part de tout ce que j'aurai appris d'intéressant.

2 thermidor. — Comme je l'avais prévu hier, les v
Lohr et de Gemünden sont tombées en notre pouvoir, le pet
volant ennemi aux ordres du général Nauendorf, composé
ron deux mille hommes, tant infanterie que cavalerie légè
retiré, à quatre heures du matin, de la position de Sackenb
arrière de Gemünden; les chasseurs de Bussy et les dragon
Tour, que l'adjudant général Ney avait trouvés, à sept he
matin, en arrière de Partenstein, ont passé le Mein après q
minutes d'escarmouches sur Neustadt, Lohr et Gemünden

cavalerie et le camp ont, dit-on, ordre de se retirer aussitôt qu'ils verront sur le Mein déboucher les colonnes françaises.

L'adjudant général Mortier a trouvé à Gemünden la valeur d'un bataillon ennemi, cinq à six cents chevaux et une pièce de 3 qui lui ont vivement disputé le passage, pour défendre, sans doute, quelques bateaux et barques chargés de bombes venant de Francfort et se rendant à Wurtzburg. Tous leurs efforts ont été inutiles et nous sommes restés maîtres de l'objet de leur défense qui consiste en onze gros bateaux, quarante barques, un petit radeau de sapin, deux bateaux chargés de bois, deux *idem* chargés de charbon : les gros bateaux contiennent 1.586 grosses bombes du poids de cent quatre chacune, et 1.978 petites du poids de cinquante l'une.

L'adjudant général Mortier a poursuivi l'ennemi jusqu'à Wernfeld qu'il occupe par quatre compagnies, quelques hulans se sont jetés à la nage dans la Wern, leurs chevaux nous sont restés; quatre autres compagnies sont en avant de Gemünden; les deux autres bataillons de la 25e d'infanterie légère occupent Schœnau et Wolfmunster. L'ennemi s'est retiré sur Hamelburg où il paraît peu en force.

Nous avons fait quelques prisonniers et eu quelques blessés. L'adjudant général Mortier a été renforcé dans sa position de Gemünden par une demi-brigade. Les habitants de cette ville sont venus en cérémonie lui en apporter les clefs.

Des rapports que l'on donne pour certains, prétendent que l'armée impériale ne fera plus que séjourner dans les environs de Wurtzburg, pour couvrir l'évacuation des magasins importants qui existent en cette place; qu'elle n'y hasardera pas une bataille dans la crainte d'être coupée par un corps d'armée prussien que l'on estime être fort de trente à quarante mille hommes, occupant actuellement Nuremberg, Bamberg, et s'étendant jusque près de Zeil. Les reconnaissances d'aujourd'hui confirment les mêmes nouvelles et, de plus, que le camp de Wurtzburg est déjà levé et que le prince Charles effectue sa retraite vers la Bohême; qu'un petit camp ennemi qui était à Hohenburg en est parti hier à six heures du soir, et a dirigé sa marche sur Mergentheim pour aller camper en arrière de la Tauber; le camp sur Wurtzburg s'est replié

sur Rotenburg. Il n'existe plus d'ennemis, depuis Werthei
confluent de la Tauber, jusqu'à Marienburg, que quelque cav
légère pour couvrir la marche de l'armée qui, suivant les ra
des émissaires de Ney et des gens du pays qui revienne
Wurtzburg, effectue décidément sa retraite en Bohême.

3 thermidor. — Malgré la chaleur, les troupes sous les
du général Kléber ont fait aujourd'hui sept mortelles
L'avant-garde de la division du général Lefebvre s'est po
Arnstein, et a pris position en avant de cette ville, d'où elle
obligée de chasser l'ennemi. Un bataillon occupe Hame
L'adjudant général Mortier, avec quatre bataillons et deux
drons, menace Schweinfurth et forme une potence avec la g
de la division du général Lefebvre, qui étend sa droite j
Datsol, ayant devant son front la petite rivière de Wern.

L'avant-garde du général Colaud est à Karlstadt; une
brigade d'infanterie et un régiment de cavalerie appuyen
gauche à la droite du général Lefebvre; le reste de la divisio
établi sur les hauteurs un peu en arrière de la droite de la di
formant l'avant-garde de l'armée.

Nous avons rencontré aujourd'hui et presque sur tous les
d'assez forts partis d'ennemis, il a fallu manœuvrer et ti
pour leur faire repasser la Wern. Le pays que nous avon
couru, quoique montueux, est cependant très ouvert et
nulle position vraiment militaire; elles sont toutes infi
étendues et très faciles à tourner; la cavalerie peut tout à s
faire ses évolutions. Si l'ennemi persiste, comme il y a lie
croire, d'après les troupes qu'il nous a montrées aujourd'hu
ne tarderons pas sans doute à être renforcés. Je n'ai jamais
troupes aussi harassées qu'aujourd'hui; une grande par
pieds nus, ce qui fait qu'elles forment une queue qui pa
plus devoir finir; en conséquence, le général Kléber s'est d
séjourner demain, à moins qu'il ne reçoive des ordres du g
en chef qui l'obligent à marcher.

Les villages que nous avons traversés étaient très ric
vin, les soldats n'avaient pas reçu hier leur subsistanc
avaient sept lieues à faire; une chaleur épouvantable les tou
tait, combien de prétextes pour profiter de l'occasion : ils on

pillé et se sont en partie noblement enivrés. Nous n'avons point de moyen de répression, les conseils militaires sont illusoires; le soldat, jugé par ses pairs, est presque sûr d'être absous. L'impunité lui fera sans cesse tenir la même conduite; de là, cependant, doit nécessairement naître l'indiscipline, et alors quelle triste perspective s'ouvre devant nos yeux! Il suffit d'être sensible et dévoré de la gloire de son pays pour être sincèrement peiné de l'horrible spectacle que présentent aujourd'hui nos troupes. S'il était possible d'allier l'héroïsme au brigandage, les soldats français en fourniraient de grands exemples. Il est cependant temps de remédier à l'insuffisance des conseils militaires si, bientôt, on ne veut pas voir l'armée anéantie.

Les rapports que j'ai reçus pendant le jour et que je crois fortement exagérés, s'accordent à dire que l'ennemi a réuni ses forces en deçà de Wurtzburg, appuyant ses deux flancs au Mein; qu'il doit y être fort au nombre de 60.000 hommes. Les régiments de cavalerie qu'on lui donne sur ce point sont trois régiments d'hussards Wetchay, Barco et Blanckenstein; un régiment de dragons (de Coburg), trois de cuirassiers, savoir ceux de Nassau, Schezevitz, Lasmersitz; les chevau-légers de Cartchau et les régiments émigrés. Le quartier général du général Wartensleben était ce matin encore à Körnach.

4 thermidor. — Le général Colaud a levé son camp en arrière de la droite de la division du général Lefebvre et tient sa gauche à cette division; il prolonge sa droite dans la direction de Karlstadt; ses avant-postes sont établis sur la Wern qui couvre son front, et ils communiquent par leur gauche avec ceux de l'avant-garde du général Lefebvre, à Arnstein.

Les deux régiments de grosse cavalerie bivouaquent en seconde ligne, entre la droite du général Lefebvre et la gauche du général Colaud.

De fortes reconnaissances sont parties ce matin sur Schweinfurth et Wurtzburg, et ont ordre de s'approcher de ces deux villes le plus près possible, sans cependant trop se compromettre. Je vous instruirai de leur résultat aussitôt que leur rapport me sera envoyé.

5 thermidor. — Les positions qu'offre le pays en arrière de la

Wern, sont très belles jusqu'à Werneck; elles dominent et découvrent parfaitement le pays, elles sont entremêlées de plaines et de bois, et des ravins assez profonds couvrent souvent le front. De Werneck jusqu'à Schweinfurth, le pays est plus bas et, à moins de se retirer un peu en arrière, cette plaine ne présente aucune position militaire.

Les avant-gardes des divisions sont : celles du général Lefebvre à Schweinfurth, dont l'adjudant général Mortier s'est emparé hier et où il a fait quelques prisonniers du régiment de Kaisers-hussards et où l'ennemi n'a pas eu le temps de rompre le pont sur le Mein. Celle du général Colaud était encore hier à Karlstadt.

Les résultats des reconnaissances annoncent toujours la retraite de l'ennemi sur Bamberg. Un corps de cavalerie très considérable est resté dans les environs de Wurtzburg et de Schweinfurth à Bamberg, pour protéger celle de ses équipages et attirails de guerre. S'il faut en croire les déserteurs, les magasins d'habillement existant à Wurtzburg s'évacuent en désordre; on partage à discrétion aux soldats des habits et des souliers, on en vend même à très vil prix. Ce désordre, qui donne pour certain la retraite de l'armée, ne peut guère être révoqué en doute, puisqu'il est le dire de tous les déserteurs et prisonnniers.

Le général Colaud vient d'établir sa droite à une lieue d'Arnstein et sa gauche à une forte demi-lieue de Zeilheim qui n'est connu dans le pays que sous le nom de Zeilleben ; il a eu ordre de retirer ses troupes et d'Arnstein et de Zeilleben ; ces postes sont occupés, le premier par le général Grenier, le second par le général Lefebvre, puisque tous deux en sont plus près.

L'avant-garde du général Colaud sera établie à quelque distance de son front, tant pour le couvrir encore mieux, que pour éclairer dans cette partie les mouvements de l'ennemi.

Le général Lefebvre va se lier avec le général Colaud à Zeilleben par sa droite, et par sa gauche avec l'adjudant général Mortier à Schweinfurth. L'avant-garde qu'il commande était trop éloignée et, quoique le général Lefebvre eût établi deux bataillons et un escadron pour assurer leur communication, elle aurait cependant encore pu être interceptée.

Par ces positions, il sera impossible à l'ennemi de glisser des

partis entre nos divisions ; le mouvement d'aujourd'hui a fait disparaître des villages que nous occupons le long de la Wern, beaucoup de troupes qui y étaient encore ce matin.

14 thermidor. — Le général Colaud a levé le camp qu'il occupait sous Schweinfurth, ce matin, à quatre heures, pour aller prendre position en avant d'Hasselbach, ayant sa gauche appuyée à la droite du général Lefebvre dont la division est campée en avant de Belingshausen et sa droite au Mein à la hauteur de Vœrst.

A l'arrivée de la division dans cette position l'adjudant général Ney attaquera l'ennemi à Ottendorf, et à Alberfeld.

Le général Lefebvre continue d'occuper la position de Belingshausen, observant principalement sa gauche sur les routes de Königsberg et Königshoffen, occupant le village de Gross-winckheim, dont l'objet est d'envoyer des patrouilles sur la rivière de Saal, dans la direction de Neustadt et de Saal.

Les reconnaissances du général Lefebvre ont trouvé un piquet de 25 chevaux à Frussenhausen ; et à Hofheim, un corps de cavalerie et quelques pièces de canon ; et à Königsberg, un autre corps de cavalerie.

Le général Soult, qui était parti hier avec cent chevaux et une compagnie de carabiniers pour marcher sur Königshoffen, n'a rencontré en route qu'une patrouille de dix dragons de Wurtzburg qui s'est bien vite repliée dans la place. Sur la sommation qu'il a faite au commandant de ce fort de se rendre, il lui a répondu qu'étant approvisionné en subsistances et en munitions, il n'était pas de son honneur de se rendre à un simple détachement ; que, si l'armée marchait dessus avec son artillerie, il verrait ce qu'il aurait à faire. En conséquence, le général Kléber a ordonné au général Lefebvre de se rendre pendant la nuit devant ce fort, avec quatre bataillons, autant d'escadrons, quatre obusiers et deux pièces de 8 ; de l'investir et d'en sommer de nouveau le commandant d'ouvrir les portes. Le général Lefebvre doit lui représenter que sous plus d'un rapport, sa résistance serait aussi ridicule que déplacée puisque, déjà, des députés du cercle de Franconie se sont présentés au général de l'armée française.

Les reconnaissances du général Colaud ont rencontré l'ennemi

sur tous les points et les rapports des déserteurs annoncent qu'ils doivent se retirer dans la nuit.

Demain, les divisions de droite doivent faire un mouvement en avant sur la rive gauche du Mein ; les nôtres séjourneront dans leur position, poussant de fortes reconnaissances en avant de leur front surtout sur le point d'Hafsfurth.

15 thermidor. — Un officier des troupes de Wurtzburg s'est présenté dès le matin au général Kléber, chargé de dépêches pour le commandant de Königshoffen, contenant, disait-il, un ordre au commandant de ce fort de se rendre. Le général Kléber l'a envoyé au général Lefebvre, avec ordre de le laisser entrer dans la place avec un officier français sachant l'allemand. Mais, déjà, le général Lefebvre avait investi la place dès sept heures du matin et l'avait sommée d'ouvrir ses portes. Les pourparlers traînèrent un peu en longueur ; elles ne lui furent ouvertes qu'à midi. Cette place, dont les ouvrages sont en fort bon état, donne un excellent point d'appui pour la gauche de l'armée, soit qu'elle reste en position dans le haut Mein, soit qu'elle voulût se retirer derrière la Saal, pour se retirer dans le pays de Furth.

Cependant nous étions déjà dans la place et l'officier venant de Wurtzburg n'y était pas encore arrivé ; au reste l'ordre qu'il apportait était très équivoque, voici à peu près ce qu'il contenait :

« Nous vous envoyons un exemplaire allemand et français de la capitulation qui s'est faite entre la ville de Wurtzburg, la forteresse de Marienburg et la généralité française, pour qu'en cas de besoin il puisse vous servir de modèle. »

Le général Leval a pris une position à Kilmelsbach, Rienfeld, Frussenheim, d'où il doit envoyer des patrouilles jusqu'à Hafsfurth. Le général Colaud a également porté sur ce point, ses reconnaissances, elles ont appris que la position d'Hafsfurth avait été évacuée ce matin et que l'ennemi était en pleine retraite sur Bamberg.

16 thermidor. — Aujourd'hui, la division aux ordres du général Colaud a dû quitter son camp d'Haslbach, à quatre heures du matin, pour se porter sur Zeil où il appuyera sa droite, prolongeant sa gauche dans la direction de Königsberg et se ralliant par des postes à la droite de la division du général Lefebvre. Son avant-garde s'établira en avant de Kirchlautern et

de Stadtfeld, poussant des patrouilles et même des postes, si faire se peut, jusqu'à Baunach et au confluent du Mein et de la Rednitz.

La division du général Lefebvre, levant son camp de Belingshausen, est en marche pour occuper la position de Königsberg, devant lier sa droite à la gauche du général Colaud et couvrant sa gauche par des patrouilles continuelles qui communiqueront avec Königshoffen. Son avant-garde doit s'établir en avant d'Ebern observant les chemins de Baunach et de Koburg et s'éclairant particulièrement sur sa gauche par des partis sans cesse en mouvement.

Le général Lefebvre, laissera un escadron de cavalerie légère à Königshoffen qui, bivouaquant en dehors de la place, enverra des partis et des patrouilles sur Koburg et correspondra avec la gauche de la division.

La division Lefebvre a pris sa position, sans rencontrer d'ennemis, mais l'avant-garde de celle du général Colaud a eu à soutenir un combat très opiniâtre. Ney, qui la commandait, en a fait une brillante affaire de cavalerie. Le 6e régiment de chasseurs s'y est particulièrement distingué dans une charge sur des escadrons ennemis, le double fort des siens; le 14e régiment de dragons et la 20e demi-brigade d'infanterie légère l'a *(sic)* parfaitement soutenu et près de cent chevaux de prise en ont été le résultat. L'ennemi avait fui en pleine déroute jusqu'au village d'Ebelsbach où, protégé par de l'infanterie, sa cavalerie chercha à se rallier; mais l'infanterie légère de Ney, sans lui donner le temps de se reconnaître, attaque l'infanterie et la cavalerie et les force bientôt de repasser le Mein; quatre bateaux de blé et de farine sont aussi restés en notre pouvoir.

17 thermidor. — L'avant-garde de l'armée, aux ordres du général Lefebvre, a levé son camp de Königsberg pour passer la rivière de Baunach à Ebern où elle appuyera sa gauche, dirigeant sa droite vers l'embouchure de la rivière d'Itz en formant une potence parallèlement au Mein jusqu'à Baunach. Le général Lefebvre jettera ses avant-postes entre l'Itz et le Mein et balayera tout ce que l'ennemi pourrait avoir laissé entre ces deux rivières. Ce général continuera de communiquer par des patrouilles avec Königshoffen; et occupant Ebern et Baunach, il enverra de suite un parti de cavalerie et d'infanterie le plus près possible de Koburg.

La division aux ordres du général Colaud s'approchera aujourd'hui de Baunach et de l'embouchure de la Rednitz; cependant comme il pourrait se faire que l'ennemi s'opiniâtrerait à tenir dans Bamberg, il fera attention à ne point lui prêter son flanc droit qu'au besoin il pourrait appuyer de quelques batteries ; quant à son flanc gauche il le liera par des postes à la droite du général Lefebvre.

Les mouvements de l'aile gauche se sont exécutés sans obstacle de la part de l'ennemi qui, suivant tous les rapports, est encore une fois en pleine retraite sur Pforzheim et, de là, sur le Danube, pour flanquer la droite de l'armée du prince Charles et défendre la position de Ratisbonne.

La prise de Bamberg par les divisions de droite offrira sans doute à celles de gauche quelques ressources, puisque l'ordonnateur Ferrès juge, par aperçu, qu'il y a vingt-cinq à trente mille quintaux, tant farine que blé, soit dans les magasins laissés par les Autrichiens, soit dans ceux vendus par eux aux habitants que l'on s'occupe de faire rentrer en notre pouvoir. Les magasins de fourrage sont peu conséquents si on les compare à ceux de pain.

La reconnaissance dirigée sur Koburg s'est avancée jusques sous les murs de cette place sans trouver l'ennemi ; tous les postes qu'il avait entre l'Itz et le Mein se sont retirés sur Lichtenfels que le général Lefebvre a ordre de faire occuper.

18 thermidor. — La division aux ordres du général Colaud restera aujourd'hui dans la position qu'elle a prise hier ; seulement son avant-garde passera le Mein à Hallstadt, qu'elle occupera, liant ensuite sa droite à la gauche de l'avant-garde du général Grenier, elle couvrira par sa gauche les routes de Schesliz, celle de Lichtenfels et enfin celle de Koburg. Le commandant de cette avant-garde enverra des partis sur Weismein et Lichtenfels.

La division aux ordres du général Lefebvre reste également dans sa position, continuant cependant d'envoyer des partis sur Koburg.

La reconnaissance qu'il a portée hier sur Lichtenfels a passé par Weissen, Weingarten, Kosten et est entrée dans la ville. Trois cents dragons de la Tour en étaient partis la veille à quatre heures pour Hochstadt afin de couvrir Culmbach. On donne pour

certain que 200 hommes d'infanterie, 2 pièces de canon et 3 chariots de munitions seront dirigés sur cette forteresse pour y tenir garnison, mais on ignore si le commandant, le colonel Petzwitz, les y laissera entrer, puisqu'on assure qu'il a demandé au comte de Wartensleben de ne point défendre cette ville où se trouvent 30 pièces d'artillerie.

Afin d'utiliser pour toute l'armée les ressources qui existent à Bamberg et le commissaire général n'étant pas à portée de s'occuper de cet important objet, le général Kléber a chargé l'ordonnateur Ferrès d'organiser dans cette place un centre de direction et de répartition; de prendre toutes les mesures qu'il jugerait convenables et d'adresser à la magistrature les demandes de tous les objets les plus nécessaires à l'armée.

Toute l'armée de Wartensleben remonte la Rednitz et ce qui est filé sur Koburg et Bayreuth est peu de chose ; l'avant-garde du général Kray est établie à Hollfeld, ce qui semble annoncer de la part du général Wartensleben le projet de se réunir à l'armée du prince Charles ou, au moins, de couvrir la Bohême par Nuremberg, en même temps qu'il chercherait à empêcher la jonction de nos armées.

19 thermidor. — Aujourd'hui, la division aux ordres du général Colaud passe le Mein à Hallstadt, l'infanterie au bac, et la cavalerie au gué et, après avoir passé la Rednitz à Bamberg, elle se lie à la gauche du général Grenier, ayant sa droite appuyée à la Rednitz. Son avant-garde est sur la rive droite de cette rivière et se liant avec celle du général Grenier elle couvre par sa gauche tous les débouchés sur Bamberg, elle a ordre d'envoyer de fréquentes patrouilles dans le pays, de faire son possible pour avoir des nouvelles des mouvements de l'ennemi.

Quant à l'avant-garde de l'armée, elle a passé le Mein à Baunach pour se porter en avant de Bamberg, de manière à occuper à la fois les routes de Pforzheim, de Hollfeld ou de Bayreuth, de Culmbach et, enfin, celle conduisant à Lichtenfels.

Son avant-garde s'est établie à Hirscheid. Le général Lefebvre continue d'occuper par quelques bataillons et de la cavalerie, le pays entre le Mein et la rivière d'Izt, et celui entre la rivière d'Izt et la Baunach, afin d'avoir la gauche toujours parfaitement cou-

verte et sa communication avec Königshoffen toujours conservée. Il reste dans cette place un bataillon et 25 ou 30 hommes de cavalerie pour faire des patrouilles dans les environs; et, en cas que l'ennemi osât en rapprocher, pour lui opposer la plus vigoureuse résistance.

Demain, la division du général Colaud se mettra en mouvement à quatre heures et côtoyant la Rednitz, elle prendra position parallèlement à cette rivière, sa droite appuyée à la gauche du général Grenier et sa gauche à la rivière de Reicher Oberach, le général Colaud choisira dans cet intervalle de terrain la position la plus avantageuse.

Comme le général Colaud sera précédé par la division du général Grenier et que son avant-garde lui deviendra inutile, il donnera ordre à l'adjudant général Ney de rester sur la rive droite de la Rednitz et de se réunir à l'avant-garde du général Lefebvre afin de suppléer aux troupes que ce général est obligé de laisser sur son flanc et ses derrières. L'adjudant général Ney préviendra de ces dispositions le général Lefebvre et prendra ses ordres; cette mesure n'est que momentanée et, si l'ennemi abandonnait sa position entre la rivière de Weissen et la Rednitz, l'adjudant général Ney rentrerait de suite à sa division.

La division aux ordres du général Lefebvre se réunira demain matin à deux heures sur la route de Pforzheim; après quoi, elle marchera sur Hirscheid et, appuyant sa droite à la Rednitz en avant de ce village, elle dirigera sa gauche sur Gunthersheim en s'appuyant aux montagnes.

Le général Lefebvre fera flanquer sa droite par un détachement d'infanterie et de cavalerie qui, tournant les montagnes, passera par Heiligenstadt et tâchera de s'emparer d'Ebermanstadt.

Le général Lefebvre laissera un petit parti de cavalerie à Hollfeld et un fort poste à Schesliz.

Quant aux troupes que le général Lefebvre aura laissées entre le Mein et la rivière d'Itz et entre celle-ci et la Baunach, elles y resteront jusqu'à nouvel ordre.



GUIDON DE POLLERESKY-HUSSARDS

J. LEROY, Éditeur, Paris

POLLERESKY-HUSSARDS

(1743-1758)

Ses Guidons. — Son Colonel

Au nombre des trophées conservés au musée royal de l'Arsenal, à Berlin, se trouvent quatre guidons du régiment de Polleresky-hussards pris à Stöcken-Drebber, le 23 février 1758.

Ces guidons, tous du même modèle, sont en taffetas dont la nuance primitive était très probablement « aurore », à en juger par diverses parties qui n'ont pas été complètement décolorées par l'action de la lumière et du temps.

L'étoffe, dont le flottant est découpé en deux pointes arrondies, mesure en hauteur 0 m. 60, en largeur 1 m. 03.

Fer de lance dévissable haut de 0 m. 21, terminé par des tiges enserrant la hampe en bois naturel, taillée à huit pans.

Les étoffes sont fixées aux hampes au moyen d'un fourreau dont la jointure est recouverte d'un galon d'argent large d'un centimètre, garni d'un rang de clous, autrefois argentés, à tête bombée. Aux extrémités supérieure et inférieure du fourreau, le galon et les clous forment un pourtour. Franges d'argent.

Au centre de l'étoffe, est brodé un soleil à tête d'or et à rayons d'argent, au-dessus duquel se trouve une banderole en tissu d'argent portant, brodée en soie noire, la devise royale :

NEC PLURIBUS IMPAR

Les fleurs de lis placées aux angles de l'étoffe attenant à la hampe et à l'extrémité des deux pointes sont en broderie d'argent.

Deux de ces guidons sont complets, tandis que les deux autres sont dépourvus de leurs franges ; la tête du soleil de l'un de ces derniers manque.

Les quatre guidons datent bien de la même époque : l'examen de la broderie, l'ornementation et la monture l'indiquent avec certitude. Les différences que l'on peut remarquer présentement entre eux n'existaient pas à l'origine ; elles résultent de détériorations postérieures (hampes sciées, broderies arrachées, etc.) ou

d'altérations de l'étoffe provenant des moyens défectueux auxquels on a eu recours autrefois pour en assurer la conservation (1).

Nos recherches concernant les circonstances dans lesquelles ces trophées sont tombés au pouvoir de l'ennemi nous ont permis de constater que les guidons de Polleresky-hussards dont s'emparèrent les Prussiens à Stöcken-Drebber, le 23 février 1758, ne furent pas conquis de haute lutte sur un champ de bataille, mais qu'ils furent perdus dans les conditions que relate la lettre suivante, émanant du comte de Clermont :

Hanovre, le 25 février 1758.

« ... M. d'Armentières m'avait prié ici de le débarrasser des équipages et malades du régiment de Poloreski, je lui répondis que je le ferais et lui enverrais un ordre à cet égard. Il a prévenu cet ordre en mandant à Zell que cet ordre allait y arriver, et sans l'attendre, les bagages et les malades de Poloreski, leurs timbales et étendards qu'ils m'envoyaient par la même occasion sont partis, sans avoir reçu mon ordre ni par conséquent la route indiquée et celle qu'ils ont suivie les a fait tous prendre le 23 février par les ennemis aux environs de Rethem, au nombre de 130 hussards. »

Cette lettre fait bien ressortir comment les choses se sont passées : l'ennemi, par un hardi coup de main, surprit et enleva un convoi composé de malades, de bagages et aussi, par malheur, des étendards, des timbales et de la caisse du régiment.

---

(1) Ainsi qu'on peut le constater sur la reproduction photographique qui accompagne cette étude, le guidon de Polleresky-hussards est entouré d'un filet destiné à protéger l'étoffe.

Cette méthode de prolonger la durée des vieux drapeaux en cousant les étoffes sur un filet, de même que les procédés de nettoyage et de réparation, appliqués depuis de nombreuses années au musée royal de l'Arsenal, à Berlin, et dans les principaux musées de l'étranger, ont donné les plus parfaits résultats. Nous devons à la compétence de M. le conseiller intime Dr E. von Ubisch, le distingué directeur du *Zeughaus*, que nous sommes heureux de remercier ici, les renseignements les plus précis et les plus détaillés qui nous ont permis d'établir, sur cette matière, un rapport demandé par le comité de la *Sabretache* et dont les conclusions ont été adoptées à l'unanimité dans la réunion du 13 février 1906, présidée par M. le général de Monard, vice-président.

Nous avons à cœur de mentionner ici que la généreuse initiative et l'ardent patriotisme de notre cher président et ami, M. Edouard Detaille, ainsi que l'intervention de notre Société, ont seuls déterminé la réalisation de l'œuvre de préservation de nos trophées de guerre déposés aux Invalides et au musée de l'Armée. Ces reliques de gloire, déjà endommagées par l'action du temps et le manque de soins, étaient condamnées irrémédiablement sans les sages mesures qu'il était grand temps de prendre.

Le comte de Clermont ne mentionne pas le nombre des étendards perdus, et la correspondance de l'armée du bas Rhin, déposée aux archives de la Guerre, ne renferme aucun renseignement à ce sujet.

D'après les rapports prussiens, il fut pris huit étendards, soit la totalité de ceux que possédait le corps. Quant aux circonstances dans lesquelles ces trophées tombèrent au pouvoir de l'ennemi, elles sont relatées dans l'historique de l'ancien régiment de Ruesch-hussards (1).

Voici un résumé de la version allemande concernant cet engagement :

Les hussards du régiment français de Polleresky s'avancèrent sans soupçonner notre présence, car ils n'avaient pris aucune précaution pour se garder. Informé par ses éclaireurs envoyés en reconnaissance, de l'approche d'un fort détachement de cavalerie ennemie, le major von Beust divisa les hussards noirs (Ruesch, 3 escadrons) et les hussards jaunes (Malachowsky, 2 escadrons) en deux sections qui pénétrèrent à la fois dans le village de Stöcken-Drebber par ses issues et surprirent l'ennemi.

L'attaque eut un plein succès. Le lieutenant-colonel de Polleresky (2), deux officiers et 150 hussards furent faits prisonniers. Le reste fut sabré.

Une paire de timbales, 8 étendards, 300 chevaux, tous les bagages du régiment et 15.000 thalers en espèces furent capturés. Notre perte fut seulement de quatre blessés...

Touchant ce fait d'armes, le prince Ferdinand de Brunswick manda au roi de Prusse, dans un rapport, écrit en français, daté du 24 février 1758 :

« Les hussards noirs ont fait de même un bon coup. Ils ont ruiné le régiment d'hussarts de Poleresky, dont ils ont sabré bon nombre et fait prisonniers avec le lieutenant-colonel Poleresky avec 300 chevaux, 8 étendarts et une paire de timballes qu'ils m'ont amené. »

---

(1) *Geschichte des 1. Leib-husaren n° 1 und des 2. Leib-husaren Regiments Kaiserin n° 2*, par von Makensen, Berlin, 1892.

(2) Chevalier de Polleresky, frère du colonel-propriétaire du régiment de ce nom.

Malgré l'authenticité indiscutable des guidons conservés à Berlin, nous n'avons pu en trouver la description dans nos archives, les seuls renseignements que nous avons pu recueillir concernent une époque antérieure (1743-1756), pendant laquelle les couleurs des guidons étaient différentes.

En effet, dans une note émanant des bureaux de la Guerre, fournie le 26 avril 1753 à M. de Larüe, peintre du Roi, pour un tableau de la bataille de Lawfeld (2 juillet 1747), il est mentionné, à propos des guidons des hussards (1) :

« ... *Berchiny*. Ce régiment a deux escadrons composés de huit compagnies, à quatre guidons de gros de Tours savoir, un blanc et trois bleux fendus par le bas, ainsy que ceux des dragons, mais moins grands ayant au milieu un soleil d'or avec la devise *Nec Pluribus Impar*, un bord d'argent tout autour. La frange d'argent, les cordons et glands d'argent et soie bleue...

« ... *Nota*. Les régiments de *Linden*, de *Polleresky*, de *Turpin* et de *Rougrave*, ont chacun deux guidons dont un blanc (2), quatre banderolles de trompettes et deux tabliers de timballes pareils à ceux du Régiment de Berchiny. »

En complément de ces renseignements, une note dit :

« Il est à observer que lors de la bataille de Lawfeld le régiment de Berchiny avait six escadrons et les autres quatre. »

Polleresky-hussards, créé en 1743, à quatre escadrons formant douze compagnies, fut réduit, le 30 novembre 1748, à un escadron composé de quatre compagnies.

L'*État Général des Troupes françaises*, etc., *en janvier 1753* et *l'Essai sur la Cavalerie*, de 1756, mentionnent pour le régiment de Polleresky, deux étendards, mais n'en donnent pas la description.

Par une ordonnance du Roi, en date du 30 octobre 1756, les régiments de hussards de Berchiny, de Turpin et de Polleresky,

---

(1) *Détail des Étendarts, Banderolles de Trompettes, Tabliers de Timballes et Guidons des Troupes de Cavalerie, Dragons, Troupes légères et Hussarts qui ont été mises en mouvement à la bataille de Lawfeld.* (Collection Frédéric Masson.)

(2) L'*Essai sur la Cavalerie*, publié en 1756, confirme exactement ces indications. Ajoutons que les régiments de hussards cessèrent d'avoir un guidon blanc lors de la création de la charge de colonel-général des hussards et du régiment de ce nom, en 1779.

composés de Hongrois, furent organisés à huit compagnies, formant quatre escadrons de 150 hommes.

C'est, sans nul doute, à cette époque que le nombre des guidons de Polleresky-hussards fut porté à huit, soit un par compagnie, et que la couleur des dits guidons fut changée, pour devenir telle que nous l'avons décrite au début de cette notice.

A la suite d'un rapport qui lui fut adressé le 3 juin 1758, le roi Frédéric II de Prusse ordonna que les huit guidons pris à Stöcken-Drebber fussent partagés entre les hussards de Ruesch et ceux de Malachowsky. Suivant la tradition, ces deux corps auraient été autorisés à les faire figurer dans leurs rangs lors des parades et autres solennités militaires.

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur le sort des quatre guidons attribués à Malachowsky-hussards.

Les quatre guidons de Polleresky donnés au régiment de hussards de Ruesch furent conservés au corps jusqu'en 1808, époque à laquelle ce régiment fut dédoublé. Ce sont ces quatre derniers qui se trouvent actuellement au musée royal de l'Arsenal de Berlin.

En faisant des recherches sur les étendards du régiment de Polleresky-hussards, nous avons rencontré des documents nouveaux relatifs à ce corps et à son colonel, documents qui présentent cet intérêt double de combler une lacune dans l'histoire de ce régiment, et de permettre de réparer une injustice qui pèse sur la mémoire du colonel de Polleresky.

Ceux qui ont retracé le passé du régiment Polleresky-hussards ont, en effet, reproduit, sans la contrôler, l'assertion que ce corps « fut cassé pour brigandages et pillages commis en Allemagne, en 1758 », pendant la guerre de Sept ans.

Il résulte de documents irréfutables dont les originaux absolument inédits existent aux archives de la Guerre, que ces accusations étaient injustifiées.

Polleresky-hussards fut créé en 1743 au moyen des éléments mentionnés dans la pièce qui suit :

10 décembre 1743.

« Le Roy a agréé M. de Polleresky, major du Régiment d'hussarts de Berchiny, pour la levée d'un Régiment d'hussarts de

douze compagnies dont six tirées du Régiment de Berchiny et les six autres seront levées (1) à ses frais au moïen de la solde que Sa Majesté luy a accordé sur le pied complet à commencer du 1er janvier 1744. »

Dans un rapport au Roi, de même date, on lit :

« Le comte de Berchiny a écrit et signé au bas du mémoire du sieur de Polleresky qu'il approuve et consent à sa proposition et que le Roy ne peut faire choix d'un meilleur sujet dont on ne peut dire assez de bien » (2).

D'autre part, le général inspecteur de Chayla qui passa la revue du régiment de Berchiny en octobre 1736, avait noté, parmi les capitaines propriétaires de compagnies : *Polleresky, très bon.*

Ces appréciations si bienveillantes devaient changer injustement dans la suite.

Au cours de la guerre de Sept ans, dans une lettre datée de Wesel, le 7 avril 1758, et adressée au maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre, le comte de Clermont, commandant l'armée du bas Rhin, énonce contre M. de Polleresky des accusations d'une extrême gravité et indique certaines mesures à prendre pour remédier à l'état dans lequel se trouve le régiment de Polleresky, du fait de son chef, assure-t-il :

« ... Je vous ai déjà écrit, Monsieur le Maréchal, qu'il était presque impossible pour le bien du service du Roy de garder M. de Polleresky ; il est au moins aussi méprisé des officiers qui restent de son régiment, qu'il l'est de toute l'armée. Tout retentit icy des friponneries qu'il a faites.

« Tous les officiers sont totalement ruinés, ayant perdu la tota-

(1) La levée des six nouvelles compagnies devait, aux termes de l'ordonnance, se faire à Molsheim (Alsace).

(2) Polleresky (André, comte de), né en Hongrie, à Banska-Bistricza, le 14 novembre 1700. — Capitaine réformé au régiment de Berchiny le 9 mai 1722; capitaine en titre le 5 novembre 1733; major le 5 mai 1735; brigadier le 1er janvier 1748; a obtenu une pension de retraite de 1.500 livres le 15 janvier 1758 et une majoration de 4.800 livres le 5 mai 1758. — Entretenu lieutenant-colonel à Strasbourg le 16 juin 1773. Etait chevalier de Saint-Louis. Décédé le 30 novembre 1783.

Dans les documents du temps, le nom est écrit très diversement; nous avons maintenu les différentes orthographes figurant sur les pièces officielles que nous avons citées, et avons adopté pour notre texte celle de : Polleresky, donnée dans les ordonnances royales imprimées.

lité de leurs équipages par la mauvaise conduite de celui qui commandait le régiment. Ces officiers n'y étaient point, étant détachés à Zell sous les ordres de M. le marquis d'Armentières. Il ne leur reste que l'habit sur le corps, et les chevaux qu'ils montaient. Ce sont des étrangers qui n'ont aucune ressource et qui ne peuvent avoir recours qu'aux bontés et aux grâces du Roy. »

....

(Suivent les noms des officiers formant le détachement de Zell.)

Il ressort de la lettre en date du 25 février 1758, citée plus haut, par laquelle le comte de Clermont relate les pertes en étendards, timbales, numéraire et bagages, subies par le régiment de Polleresky, que si les officiers du corps détachés à Zell, sous les ordres du marquis d'Armentières, perdirent tous leurs équipages, ce ne fut pas, comme ils l'avancèrent tout d'abord, par suite de la « mauvaise conduite » de leur colonel, mais uniquement de la faute de M. d'Armentières qui, sans attendre les ordres de M. de Clermont, avait, de sa propre autorité, fait évacuer les malades et laissé emmener les bagages, les étendards, les timbales et la caisse du régiment, sous l'escorte de 130 hussards; le tout tomba aux mains des Prussiens.

D'ailleurs, ces mêmes officiers durent reconnaître, par la suite, que la conduite de leur colonel n'avait prêté, en la circonstance, à aucune critique.

Cependant, dans un rapport au Roi, daté du 5 mai 1758, les imputations entachant l'honorabilité du colonel sont renouvelées, et il est proposé de supprimer le régiment et de l'incorporer dans ceux de Berchiny et de Turpin.

Ce rapport fut approuvé et, par une ordonnance du même jour, l'incorporation du régiment de Polleresky dans ceux de Berchiny et de Turpin fut prescrite. Elle eut lieu le 21 mai 1758.

De pièces comptables produites postérieurement par le commissaire des guerres Marabail, il résulte que la comptabilité du régiment était impossible à reconstituer; les décomptes n'avaient point été faits depuis la réorganisation du 16 novembre 1756 et, de plus, les papiers et la caisse du régiment avaient été pris par l'ennemi le 23 février 1758.

Mais si des malversations ont été commises, elles ne sauraient

incomber qu'à un certain Viragh, lieutenant réformé, qui remplissait les fonctions de major et qui eut soin de se mettre à l'abri en prenant la fuite.

En effet, la lettre ci-après, relative à la liquidation des comptes du régiment de Polleresky, atteste que le colonel de Polleresky avait eu le tort de placer sa confiance dans le sieur Viragh.

16 janvier 1759.

«... Depuis cette époque, il ne reste aucune trace de décompte; M. Viragh fut chargé du détail de M. Szilagy (1), la caisse contetenant 8.460 livres, de même que tous les papiers du Régiment luy a été pris par l'ennemy le 23 février 1758, ledit sieur Viragh fut emprisonné à Wesel, soupçonné de malversations, il en est sorti et se sauva en pays étrangers où il est mort sans jamais avoir rendu aucun compte, ainsi sa gestion est restée en souffrance au détriment des capitaines de ce corps. »

M. de Polleresky et aussi Mme de Polleresky tinrent à payer toutes les sommes dont le régiment était débiteur; et dans le dossier du corps, se trouvent un grand nombre de pièces justificatives, quittances signées par les créanciers, qui déclarent avoir reçu, au total, 30.430 livres, 17 sols et 6 deniers.

En mai 1758, M. de Polleresky réclama contre l'incorporation de son régiment dans ceux de Berchiny et de Turpin, et demanda à passer devant le conseil de guerre pour se justifier en démontrant que la religion du comte de Clermont avait été surprise.

« Il est déshonoré, dit-il, en Hongrie, et sa famille lui demande des explications. » En outre, il fournit des attestations de plusieurs de ses compagnons d'armes, qui déclarent « qu'on a frappé un innocent sans l'entendre ».

Bref, il réussit à rentrer en grâce et à obtenir les faveurs de la Cour.

D'ailleurs, le Roi semble n'avoir pas partagé complètement l'opinion du comte de Clermont sur le manque d'honorabilité de M. de Polleresky, puisque, tout en faisant incorporer son régiment dans ceux de Berchiny et de Turpin, il lui accordait, le même jour, une majoration de pension de 4.800 livres.

(1) Major du régiment.

De plus, le 14 août 1763, il fut attribué une pension personnelle de 1.000 livres à sa femme et une de 500 livres à sa fille, pensions ne devant avoir d'effet qu'après le décès de M. de Polleresky.

Le brevet de pension de Mme de Polleresky, née Marie-Françoise-Marguerite de Hasselt (de Haguenau, en Alsace), et de sa fille établit la réhabilitation du colonel :

« ... Des imputations calomnieuses hazardées contre lui, comme s'il eût été capable de s'être approprié partie de ce qui revenait aux officiers de ce régiment, ne luy ont pas permis de goûter la joye que lui devait causer les marques de satisfaction de Sa Majesté, et totalement occupé depuis 1758 du soin important de dissiper les nuages répandus sur son intégrité, il vient enfin de voir les mêmes officiers déclarer sous les yeux mêmes de Sa Majesté que sa conduite était irréprochable, et il joint à l'avantage que lui donne une pareille déclaration de leur part, celui de faire connaître de plus en plus son désintéressement en abandonnant une répétition qu'il faisait sur eux d'une somme de 24.000 livres pour avances. Sa Majesté touchée de sa situation où l'avait mis une discussion si pénible à l'honneur, a résolu d'ajouter aux bienfaits qu'il tient d'Elle, une grâce qui s'étende à sa famille, afin de donner à sa justification un nouveau degré d'authenticité qui le mettant en état de jouir tranquillement du fruit de ses services, anime dans le sieur de Polleresky, son fils, capitaine au régiment de Chamborant, avec le rang de mestre de camp, les sentiments de zèle qu'il luy a transmis. »

En définitive, il résulte de l'étude du dossier du régiment de Polleresky-hussards et de diverses autres pièces, que le comte de Clermont a, sinon imaginé, au moins grandement exagéré les fautes qu'a pu commettre M. de Polleresky dans l'administration de son régiment, et que cet infortuné colonel a été absolument étranger aux causes qui ont amené la perte de la caisse, des étendards, des timbales et des bagages de son régiment, lors de la surprise du 23 février 1758.

O. HOLLANDER.

NOTES ET DOCUMENTS

sur la tenue, l'armement et l'équipement des armées de la Révolution et de l'Empire

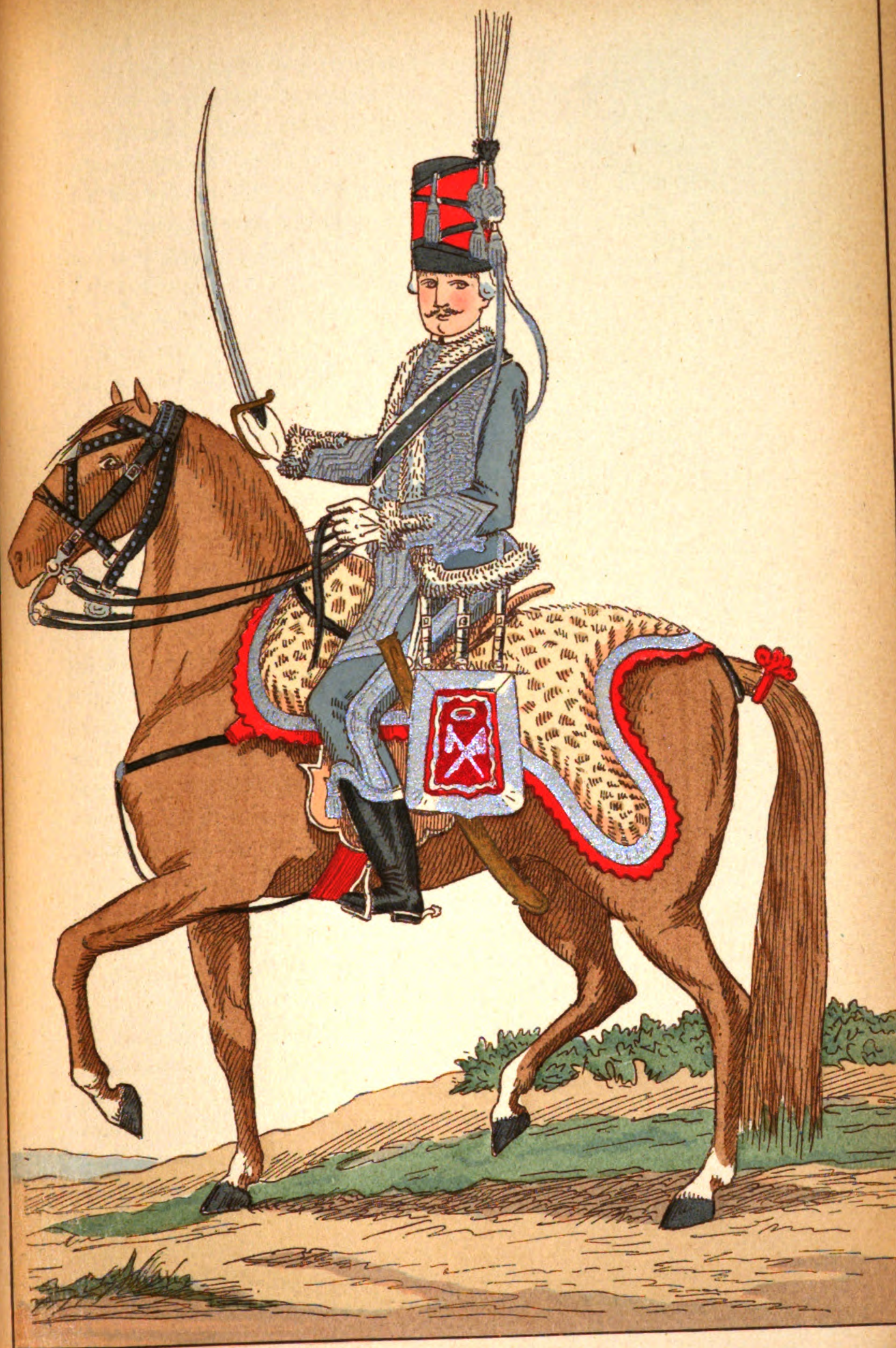
---

LE 3e HUSSARDS DE 1791 A 1815

Nous avons entrepris de reconstituer dans une série d'études, l'aspect des armées de la Révolution et de l'Empire. Grâce aux recherches faites ces derniers temps par toute une pléiade de chercheurs et d'artistes, grâce à la publication de nombreux mémoires et documents contemporains, la physionomie des vieux soldats de la Révolution et de l'Empire commence à être mieux connue et à apparaître, surtout, d'une façon plus vraie. En fouillant dans les archives, en consultant les tableaux, les gravures, les dessins du temps, on est arrivé à retrouver des détails oubliés, à rectifier des erreurs et des légendes qui ont pris cours à une époque où l'imagination jouait le principal rôle et où l'exactitude relativement à ces questions d'uniformes, était considérée comme une chose très secondaire. Malgré tout, pour rétablir l'aspect spécial et si varié que présentait non pas seulement chaque arme, mais presque chaque régiment, il y a encore bien à faire.

Dans une étude sur les cuirassiers parue dans le *Carnet de la Sabretache*, nous avons réuni toutes les notes que nous avions pu relever relativement à cette arme, susceptibles de permettre la reconstitution de ces cavaliers.

Nous essayons de faire aujourd'hui le même travail pour un régiment de hussards : le 3e. Nous ne le faisons que pour un seul régiment, l'ensemble de l'arme exigerait en effet un énorme volume, rien que pour la période qui nous intéresse. Nous espérons, d'ailleurs, que les autres régiments pourront venir à leur tour, ainsi que le reste de la cavalerie.



D'après Hoffmann

J. LEROY, ÉDITEUR, PA

Nous n'avons pas la prétention de faire un travail complet et d'épuiser la question en dernier ressort. Comme nous le disions en commençant notre étude sur les cuirassiers, bien des lacunes resteront encore à combler. Nous publions ce qu'il nous a été possible de trouver. Nous n'avons pu évidemment tout voir et tout scruter, bien des choses nous ont certainement échappé, et puis les papiers quels qu'ils soient, rapports, décisions, mémoires, lettres, ne disent pas tout, il reste toujours des vides qu'il est bien difficile de combler.

Néanmoins, nous avons cru utile de rassembler et de publier tout ce que nous savions. Cette étude marquera une étape et pourra servir de base à de nouvelles recherches.

Fidèle à notre méthode, nous publions les documents tels que nous les avons recueillis en y ajoutant nos observations et en les éclairant, autant que faire se peut, par des notes. Les droits de la critique sont ainsi complètement sauvegardés.

Nous avons divisé notre étude en quatre périodes :

1791-1794. Période des guerres de la République.

1795-1802. Occupation de la Hollande.

1803-1804. Vie de garnison en France.

1805-1815. Période des guerres de l'Empire.

L'aspect des régiments varie tellement selon leur situation, que nous ferons précéder chaque période d'un court résumé indiquant sommairement les armées dont le corps faisait partie, avec les divisions et les brigades, les pays occupés ou traversés, le nom des colonels. Tous ces éléments influent en effet fortement sur la tenue des régiments à cette époque et expliquent le plus souvent les anomalies qu'on rencontre dans l'uniforme ou l'armement de certains corps.

On sait combien la mode opère par esprit d'imitation, il suffit qu'un régiment ait quelque distinction pour que les régiments faisant partie de la même brigade soient tentés de la posséder également.

De plus, chaque général, chaque colonel a ses idées spéciales sur la tenue et les applique dans les troupes dépendant de son commandement, c'est ainsi qu'au 3e hussards le colonel Moncey fera adopter le shako rouleau. Enfin, les pays occupés ont une

importance considérable, soit qu'en raison du climat les troupes usent d'effets différents suivant qu'elles séjournent dans le Nord, en Hollande, en Hanovre ou en Pologne, ou dans le Midi, en Italie ou en Espagne; soit qu'obligés le plus souvent de faire confectionner sur place la plus grande partie de leurs vêtements, les régiments se ressentent des coupes locales.

Enfin, il faut tenir compte du contact des armées étrangères dont les effets sont mis à contribution pour habiller l'armée victorieuse : le soldat n'hésite pas à porter le manteau, les bottes, les armes ou même les effets ramassés sur le champ de bataille. Mais même, en dehors de ces fournitures de rencontre, des distributions d'effets provenant des arsenaux autrichiens et prussiens furent faits régulièrement à nos soldats, à Vienne et à Berlin, chaque fois que ces capitales furent occupées par nos armées.

Outre que ces notes peuvent aider à élucider des points obscurs sur l'aspect de nos régiments, nous avons pensé qu'elles seraient également utiles aux peintres militaires qui consulteraient ces documents, en leur permettant de placer leurs scènes militaires dans le milieu où elles ont pu se passer à cette époque, tant comme site que comme entourage. Il est assez rationnel, en effet, de ne pas rassembler sur la même toile des soldats portant les uniformes de corps de troupes qui se sont trouvés quelquefois, pendant toute cette période de 1791 à 1815, aux deux extrémités de l'Europe et ne se sont jamais rencontrés — mais les éléments qui pourraient permettre d'éviter cet anachronisme sont quelquefois difficiles à trouver.

1791 — 1795

De 1791 à 1795, le 3e régiment de hussards a eu sur nos frontières une existence fort mouvementée. Il quitte, en avril 1792, Cambrai où il tenait garnison, pour marcher avec le général de Biron sur Mons et, le 17 mai, il enlève avec les 1er et 5e régiments de chasseurs à cheval la petite ville de Bavay, dont les Autrichiens s'étaient emparés. Le 1er juin, il est incorporé à l'armée du Nord,

sous le commandement du maréchal Luckner. Le dépôt suit le régiment et quitte Cambrai pour s'installer à Lille. Les escadrons de guerre marchent avec l'avant-garde de l'armée sur Metz et ensuite sur Mayence. Le 8 septembre, le 3e hussards passe à l'armée du Centre, commandée par Kellermann, et assiste, le 20, à la bataille de Valmy. Au mois de novembre, il revient à l'armée du Nord, que commande le général Miranda, dont il forme la cavalerie avec le 5e régiment de chasseurs à cheval, le 3e dragons et les 3e, 6e et 18e régiments de cavalerie.

Le 1er mars 1793, les trois escadrons de guerre quittent de nouveau l'armée du Nord pour celle de la Moselle et occupent successivement Thionville, Villiers, Longwy, Metz et Sarrebrück. Le dépôt se transporte de Lille à Metz (1). Le 3e hussards se bat à Arlon (7 juin 1793) et dans de nombreux petits engagements, notamment à Frœschwiller et à Wœrth, le 23 décembre.

Deux autres escadrons du régiment avaient été envoyés, dans le courant du mois de juillet, à l'armée des Pyrénées-Orientales où ils firent les campagnes de 1793 et de 1794.

Le régiment se trouvait donc représenté à la fois dans le Nord, dans l'Est et dans le Midi.

Le 24 décembre 1794, l'armée de la Moselle devint armée de la Moselle et du Rhin, sous le commandement de Hoche. Le régiment, composé de 3 escadrons, charge à la reprise des lignes de Wissembourg, le 26 décembre, et marche avec l'armée sur Landau.

Le 9 mars 1794, le 3e hussards quitte l'armée de la Moselle pour revenir à l'armée du Nord et se bat à Malines, le 15 juillet. Deux escadrons sont détachés à l'armée de Sambre-et-Meuse, du 6 octobre 1794 au 15 avril 1795. Le régiment occupe successivement Berg-op-Zoom, Bréda, Wow, Ecken, Zuphten, Rotterdam et La Haye.

Pendant cette période, le régiment a été commandé par les chefs suivants :

Du 1er janvier 1791 au 5 février 1792, prince de Salm-Kyrbourg, colonel ;

---

(1) Un détachement du 3e hussards fut envoyé, le 26 février 1793, à l'armée de Belgique où il fit les campagnes de 1793 et 1794.

Du 5 février 1792 au 16 octobre 1792, colonel de Froissy-Brisson;

Du 16 octobre 1792 au 30 avril 1793, colonel Cheit;

Du 30 avril 1793 au 14 août 1793, colonel de Carrové;

Du 14 août 1793 au 16 août 1794, colonel de Bouchotte;

Du 16 août 1794, colonel Lebrun La Houssaye.

Quelle fut la tenue du régiment pendant cette période de guerres?

L'instruction provisoire du 1er avril 1791 sur l'habillement et l'équipement décidait qu'il ne serait rien changé au costume des hussards. L'uniforme porté alors par le 3e régiment des hussards était celui qui lui avait été donné par l'ordonnance du 1er octobre 1786, savoir :

Pelisse gris argentin doublée de mouton blanc, bordée de fourrure noire, garnie sur le devant de dix-huit rangées de tresses rouges et de trois rangs de gros boutons blancs ronds pour former le rang du milieu, demi-ronds pour former ceux des côtés. Les coutures sont recouvertes d'une ganse rouge, plate, large de 0,01, qui encadre également les bords de la pelisse. Cordon et olive de collet : rouge.

Dolman gris argentin, plus court de 0,20 que la pelisse, garni comme elle de dix-huit rangées de tresses rouges et de trois rangs de boutons blancs, bordé également d'une ganse rouge qui recouvre les coutures du dos. Parement rouge de 0,064 de hauteur.

Culotte gris argentin, ganse rouge sur les ouvertures du pont et les coutures du côté.

Écharpe de laine cordonnée de 2 mètres 624 de longueur, de couleur cramoisie, olives blanches.

Surtout et gilet de drap gris argentin.

Manteau vert.

Bottes à la hongroise.

Shako de feutre noir, doublé d'étoffe de laine blanche, bordé d'un galon noir de 0,02.

Buffleteries blanches.

Sabretache écarlate portant le chiffre du Roi en drap découpé bleu céleste, encadrée d'un galon bleu céleste.

Portemanteau tricot rouge, extrémités arrondies et bordées d'un galon gris argentin de 0,02. Cet effet seul fut modifié par l'instruction du 1er avril qui décida qu'à l'avenir il serait de la couleur du dolman et orné d'un galon blanc (1).

Schabraque en peau de mouton blanc bordée d'une bande de tricot festonné rouge.

Harnachement à la hussarde.

Bonnet de police à la dragonne.

Les sous-officiers ont la bordure de la pelisse en peau de dos de renard et sont distingués : les adjudants par trois galons d'argent fin larges de 0,02 posés en chevrons sur la manche à 0,009 l'un de l'autre; les maréchaux des logis-chefs par deux galons d'argent, les maréchaux des logis par un seul galon.

Les fourriers ont une double bande de galon d'argent au-dessus du pli du bras. Les brigadiers deux galons de fil blanc cousus au-dessus du parement.

Les officiers portent la même tenue en drap fin, boutons et tresses en argent, écharpes en poil de chèvre cramoisie avec ganses et gland argent, bordure de pelisse en gorge de renard.

Avec le surtout, ils ont un chapeau uni garni seulement d'un bouton uniforme et d'une ganse d'argent soutenant la cocarde.

Le collet du manteau est bordé d'un galon d'argent large de 0,027.

Les grades sont distingués par des galons d'argent placés à l'encadrement de l'ouverture du pont et sur les manches du dolman, ainsi qu'il suit :

Colonel : cinq galons dont trois de 0,01 de largeur et deux de 0,02.

---

(1) Une instruction arrêtée par l'administration de l'habillement en 1793 permit que les portemanteaux des troupes légères fussent longs de 25 à 26 pouces (0.675 à 0.702), les extrémités arrondies de 20 pouces de circonférence (0.54), bordées d'un galon de 9 lignes (0.02) en fil blanc; le numéro du régiment sera formé dans le milieu des deux fonds avec un galon de 3 lignes (0.006).

La schabraque en peau de mouton blanc sera longue, en peau, de 4 pieds (1 mètre 312), large sur les pointes de devant et de derrière de 3 pieds (0.984) et de 2 pieds 10 pouces (0.926) au milieu de l'échancrure. Elle sera bordée au pourtour d'une bande de drap découpée, large de 2 pouces et de la couleur distinctive du régiment.

Lieutenant-colonel : quatre galons, le premier et le dernier de 0,01, les deux intermédiaires de 0,02.

Major : quatre galons, le premier de 0,01 en bordé, le second de 0,02 et les deux autres au-dessus, de 0,01.

Capitaine commandant : quatre galons de 0,01.

Capitaine en second : trois galons de 0,01.

Lieutenant : deux galons de 0,01.

Sous-lieutenant et porte-étendard : un galon bordé de 0,01 au retroussis du parement.

Quartier-maître trésorier : deux galons comme le lieutenant.

Schabraque en peau de tigre garnie au pourtour d'une bordure de drap rouge festonné et bordé d'un galon d'argent de 0,03 pour les colonels, lieutenants-colonels et majors, de 0,027 pour les capitaines, de 0,022 pour les lieutenants et de 0,013 pour les sous-lieutenants.

Les trompettes portaient le chapeau de cavalerie et un habit à la française bordé d'un galon de 0,02 et garni de chaque côté, sur le devant, jusqu'à la poche, de six brandebourgs de galons de 0,036 de large, les manches sont garnies de sept bandes de galons de 0,02, cousues sur le bras d'une couture à l'autre à distance égale — le tout à la livrée du mestre de camp.

Gilet galonné, culotte de peau, bottes à genouillères.

Les officiers, sous-officiers et hussards étaient armés de deux pistolets et d'un sabre, les hussards avaient en outre un mousqueton.

La collection des gouaches de Hoffmann, malheureusement brûlée lors de l'incendie de la bibliothèque des Tuileries en 1871, contenait une série de hussards sous le titre suivant :

Régiments de hussards tant par le règlement du 1er avril 1791, que des créations suivantes, même depuis la République.

Grâce aux notes prises par le général Vanson, nous avons essayé de reconstituer ces dessins qui, en ce qui concerne le 3e hussards, comprenaient un officier et un simple hussard.

D'après Hoffmann, la tenue du 3e hussards était la suivante :

Pelisse, dolman, culotte gris argentin.

L'officier a les tresses en argent, la banderole de giberne noire à clous d'argent, les courroies de sabretache également noires avec

filets d'argent. La fourrure de la pelisse est blanche. La sabretache rouge porte deux drapeaux croisés surmontés d'une couronne de chêne et encadrés d'une palme de chêne.

Le hussard a les tresses rouges, la banderole de giberne blanche, le portemanteau rouge (1).

Dès les premiers remplacements qui furent nécessaires, le drap gris argentin fut remplacé effectivement par du drap bleu céleste plus facile à se procurer pendant cette période de guerres. Il en fut ainsi jusqu'au Consulat, époque à laquelle le régiment put reprendre son ancienne couleur. Il faut bien penser d'ailleurs qu'au milieu des marches et des campagnes dont nous venons de donner un court résumé, l'uniformité fut une préoccupation très secondaire.



Les tenues des troupes de France, dans leur numéro de février 1904, ont donné la reproduction d'une aquarelle représentant des hussards et des trompettes vers 1795, parmi lesquels se trouve un trompette du 3e hussards d'après lequel on peut avoir un aperçu de ce que pouvait être la tenue du régiment à cette époque. Ce trompette porte le chapeau avec une plume blanche, une longue redingote gris bleu ou bleu céleste foncé, ouverte sur un gilet rouge sans tresses, à double rangée de boutons blancs, autour

(1) Les deux dessins en couleurs figurant dans l'illustration de ce travail — dessins dont le second paraîtra dans le prochain numéro du *Carnet* — sont extraits du volume les *Hussards sous la Révolution*, qui vient d'être édité par M. Leroy et qu'il a bien voulu mettre à la disposition de la *Sabretache*, qui lui en adresse ici ses remerciements.

duquel est roulée une ceinture tricolore. La culotte de peau est unie et tombe dans de petites bottes hongroises sans glands ni galons. La trompette est ornée de glands rouges et le fourreau du sabre est en cuir à monture de cuivre.

Le même document contient plusieurs types qu'on peut attribuer au même régiment, notamment deux officiers, l'un en dolman et pelisse, l'autre en surtout, et deux hussards, l'un en dolman, l'autre en veste. Tous sont habillés entièrement en gris argentin ou bleu de ciel et concordent par leur tenue avec les prescriptions contenues dans les ordres du régiment que nous allons noter au chapitre suivant.

(A suivre.)

Bulletin de la Sabretache

Par suite d'une convention nouvelle avec M. Leroy, notre éditeur, la bibliothèque de la *Sabretache* sera installée à partir du mois d'octobre dans un local situé au premier étage, 55, rue du Faubourg-Poissonnière.

Elle sera ouverte aux membres de la *Sabretache,* tous les jours, sauf les dimanches et jours de fêtes, de dix heures du matin à midi et de deux heures à sept heures du soir.

En outre, un salon sera mis à la disposition des membres de la *Sabretache* comme lieu de réunion, les mercredi et samedi de chaque semaine, aux mêmes heures.

31 août 1908. *Le Secrétaire de la* Sabretache,
Maurice LEVERT.

Le Gérant : RICHET.

Suresnes, Imprimerie E. PAYEN, 13 et 15, rue Pierre-Dupont. — 2971.

JOURNAL DES CAMPAGNES ET BLESSURES DE CHARLES-FRANÇOIS MINOD

Ancien fourrier au 2e régiment suisse, service de France, sous les ordres de M. le colonel de Castella de Berlens officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis

---

Plusieurs officiers et hommes de troupe de nationalité suisse, qui servirent avec fidélité sous les aigles impériales et concoururent à en rehausser la gloire, ont laissé des mémoires et des souvenirs qui sont fort goûtés par tous ceux que passionnent les récits de l'Épopée.

Parmi eux, contentons-nous de citer : les *Souvenirs d'un ex-officier (1812-1815),* de J.-F. Martin, un ancien Saint-Cyrien; le *Journal d'un sous-lieutenant de cuirassiers,* de F.-J.-L. Rilliet, un ancien élève de l'École de cavalerie de Saint-Germain; les *Souvenirs d'un garde d'honneur,* de Cramer; les *Mémoires d'un soldat prisonnier en Russie,* de Mayer.

Le *Carnet de la Sabretache* a la bonne fortune d'ajouter à cette collection le *Journal des campagnes et blessures de Charles-François Minod, ancien fourrier au 2e régiment suisse, service de France.* Minod vient ainsi compléter la série et se placer, avec son style de sous-officier, entre le garde d'honneur Cramer et le soldat Mayer.

C'est à l'obligeance de M. Paul Schetty, de Bâle, fervent collectionneur de choses militaires et lecteur assidu du *Carnet de la Sabretache,* que nous devons la communication de ce manuscrit qui lui fut confié par Mme Robin, petite-fille de Minod.

Ce manuscrit, du format d'un carnet de poche, est de la main de Minod, dont la ferme écriture de fourrier est très lisible; son style alerte et simple, dénote un esprit observateur. S'il ne faut pas chercher dans son récit l'exposé historique des campagnes auxquelles il a pris part, on y trouve la narration fidèle de ses impressions et des menus détails de ses aventures de guerre et de son existence militaire.

Minod écrivit son journal à l'âge de soixante-quatre ans, c'est-à-dire vers 1852, puisqu'il naquit en 1789, à Yverdon, dans le canton de Vaud. Il entra comme volontaire, en 1807, dans le 2e régiment suisse (1), alors com-

---

(1) Quatre régiments suisses servirent l'Empire en vertu de la capitulation du 27 septembre 1803.

L'uniforme du 2e régiment était le suivant : habit rouge garance; revers, parements et collet bleu de roi; liséré jaune; doublure blanche; boutons jaunes; culotte blanche en tricot; shako pour les sous-officiers, les soldats du centre et les voltigeurs; bonnet à poil pour les grenadiers.

mandé par le comte de Castella de Berlens (1). Caporal en novembre 1807 et fourrier au mois de mai 1812, Minod guerroya en Espagne, fut blessé en 1808 devant Barcelone et en 1811 à la reprise de Figuères; il fit ensuite la campagne de Russie, reçut un coup de lance au passage de la Bérézina et fut fait prisonnier par les cosaques; les détails de sa captivité en Russie forment la partie la plus intéressante et la plus importante de son journal dont nous reproduisons une page en fac-simile.

Rentré de captivité en 1813, il rejoignit le dépôt de son régiment à Schlestadt et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur : c'était la juste récompense de sa belle conduite pendant les campagnes d'Espagne et de Russie, au cours desquelles il avait été blessé trois fois.

A la mort de son père, Minod prit son congé en 1816, se retira à Yverdon et mourut le 12 juin 1866 à Saint-Amarin, dans l'ancien département du Haut-Rhin.

Nous accompagnons son journal des reproductions de son portrait, de la médaille de la Fidélité (2) et du brevet attestant qu'il reçut cette médaille d'honneur décernée, par la haute Diète, aux militaires rentrés de France en 1815.

Commandant Emm. Martin.



(1) Castella de Berlens (Nicolas-Antoine-Xavier, comte de), né le 24 mai 1767 à Fribourg (Suisse). Servit d'abord en Saxe, puis entra au service de France, en 1806, comme colonel du 2e régiment suisse; général de brigade le 19 mars 1813, il devint en 1815 major général commandant en second l'armée de la Confédération suisse; rentré en France la même année, il mourut le 18 juin 1820 à Paris. Cet officier général était commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et titulaire de la médaille de la Fidélité; il fit les campagnes d'Espagne, de Russie, de Saxe et fut blessé à Polotsk.

(2) Cette médaille, qui nous a été communiquée par M. le capitaine Bottet, est en argent et a 17 millimètres de diamètre; elle se portait à la boutonnière à l'aide d'un ruban rouge et blanc. En voici la description : SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENCHAFT. MDCCCXV, dans le champ l'écu de la République Helvétique : de gueules à la croisette d'argent. — Revers : TREUE UND EHRE (en trois lignes) dans une couronne de laurier.

Troupes  confédérées.

LE LIEUTENANT-COLONEL,

Commandant le 2. Bataillon de ligne, certifie que la Médaille d'honneur décernée par la haute Diète aux Militaires rentrés de France a été accordée à Monsieur Mirod Charles Fourrier Membre de la Légion d'honneur Natif d'Yverdon Canton de Vaud.

en récompense de sa fidélité et de son dévouement à la Patrie.

Bâle le 15. Mars 1816.

De Riaz

Suisse et natif d'Yverdon, canton de Vaud, je fus ainsi qu'un grand nombre de mes compatriotes lancé dans la carrière militaire, par le récit des mémorables campagnes du général Buonaparte qui suffit pour allumer dans mon cœur le désir d'aller accompagner les drapeaux d'un si vaillant militaire. Entré au service comme volontaire, le 2 juillet 1807, je fus dirigé sur le grand dépôt, à Marseille et, de là, à Toulon d'où, après quelques mois d'apprentissage au maniement des armes, le régiment dont je faisais partie fut envoyé à Avignon et, de là, en Espagne.

Entré[s] en Catalogne par Perpignan, nous prîmes possession de Bellegarde, Figuères, Roses, Mataro, Girone et Barcelone; le 2e corps d'armée, dont je faisais partie, était commandé par le général Duhesme; la prise de ces places fut une suite de combats où nombre de braves tombèrent sous la mitraille.

A cette époque, le général Mina nous donna souvent du fil à retordre, avec ses bandes de miquelets et de guérillas; continuellement à nos trousses, il assaillait tous les convois de vivres destinés à l'approvisionnement de nos troupes, et par ses attaques réitérées chaque jour, il nous forçait à disputer pas à pas chaque nouvelle position.

A la prise de Figuères je reçus un coup de baïonnette à la gorge; à celle de Barcelone où l'on se battit à l'arme blanche, je reçus un coup de sabre à la main gauche, dont je suis estropié de trois doigts. Forcé de rentrer en France pour aller prendre les eaux de Barèges, j'y suis resté jusqu'à ma guérison et de là, je fus dirigé sur Marseille où, peu de temps après mon arrivée, le 3e bataillon du régiment de Castella ayant reçu l'ordre de partir pour la Catalogne, j'en fis partie et ai continué mon service en Espagne jusqu'en 1811.

***

Campagne de Russie en 1812

Les régiments suisses faisant partie du 2e corps d'armée, sous les ordres du maréchal Oudinot, puis sous le maréchal Gouvion Saint-Cyr, surnommé le *Balafré*, furent réunis à divers corps français, bavarois, wurtembergeois, badois.

Nous fûmes passés en revue par l'empereur Napoléon dans une

grande plaine sur la Memel, au nombre de 60.000 hommes, bien équipés, pourvus de vivres et de munitions; il n'était pas possible de voir un plus beau coup d'œil et malgré la pluie battante que le corps d'armée eut à souffrir depuis le matin jusqu'à trois heures après-midi, les soldats étaient rayonnants de joie dans l'attente de l'Empereur, qui arriva à trois heures et demie, accompagné de son grand état-major et escorté par plusieurs escadrons de lanciers polonais et des mamelouks de la Garde.

En raison du mauvais temps, il se fit peu de manœuvres et l'Empereur, s'arrêtant devant chaque division, donna ses ordres aux généraux et fit délivrer de nombreuses décorations aux guerriers mutilés dans les campagnes précédentes et dont beaucoup avaient les sourcils et la moustache blanchis par les fatigues de la guerre. C'était un admirable spectacle de voir la grande immobilité dans les rangs, l'ensemble des maniements d'armes, la masse de tambours battant diverses marches et les musiques de chaque régiment jouant et fêtant l'arrivée de leur grand chef Napoléon, le petit caporal, ainsi que se faisaient une joie de le nommer les vieilles moustaches qui avaient concourru *(sic)* à ses mémorables campagnes. La revue du corps d'armée fut rapidement passée ; il fut fait une distribution d'une double ration d'eau-de-vie par homme, pour huit jours de biscuit de mer et, en sus, dix de farine, avec ordre de ne s'en défaire qu'à la dernière extrémité ; chacun reçut un petit sac de toile, dans lequel il mit le biscuit et la farine et le lia sur le sac; de suite après, on se hâta de faire du feu et d'apprêter le nécessaire pour faire notre soupe dont on ressentait le besoin, car depuis la veille jusqu'à sept heures le soir, personne [ne] put quitter les rangs sauf pour satisfaire à des besoins pressants. Le lendemain, les différents corps furent dirigés sur Wilna et Polotsk; c'est devant cette dernière ville qu'eut lieu l'affaire sérieuse du 18 août 1812, qui coûta de part et d'autre beaucoup de monde; cette ville nous fut bravement disputée par les Russes, mais quoi que nous fussions bien inférieurs en nombre, la valeur de nos troupes l'emporta et après avoir franchi le pont sous le feu de 80 pièces d'artillerie russe, qui éclaircit considérablement nos rangs, nous entrâmes dans la ville, tambour battant, mèche allumée. C'était un affreux spectacle, le lendemain matin,

Campagne de Russie en 1812

Les Régiments Suisses faisant partie du 2e Corps d'Armée sous les Ordres du Maréchal Oudinot, puis sous le Maréchal Gouvion St. Cyr, surnommé le Balafré, furent réunis à divers Corps, François, Bavarois Wurtembergeois & Badois;

Nous fûmes passés en revue par l'Empereur Napoléon dans une grande pleine sur la Memmel, au nombre de 60000 hommes, bien équipés, pourvus de vivres & de munitions; il n'étoit pas possible de voir un plus beau Coup d'Oeil & malgré la pluye battante que le Corps d'Armée eut à souffrir depuis le Matin jusqu'à 3 heures après midi, les Soldats étoient rayonnants de joie & l'attente de l'Empereur qui arriva à 3 ½ heures, accompagné de son Grand Etat Major, escorté par plusieurs Escadrons de Lanciers Polonais, & des Mamelouks de la Garde;

de voir cette masse d'hommes et de chevaux tués que l'on avait dû jetter dans la rivière, à droite et à gauche du pont, pour faciliter le passage des troupes pendant l'action; il y eut au moins 3.500 hommes jettés à l'eau et nombre de chevaux, chariots et autres objets, qui gênaient les manœuvres. M. le colonel de Castella eut son cheval tué sous lui et lui-même fut blessé à l'épaule droite; les officiers de santé eurent un bien long pansement à faire, car la terre était jonchée de blessés, mais c'était à celui qui pourrait le plus s'aider à transporter ses camarades blessés à l'ambulance; dans ces sortes de cas, le soldat ne néglige rien et met tout l'empressement possible. M. le maréchal Oudinot fut blessé au bras droit (1) dans cette affaire et escorté jusqu'à Wilna; le capitaine Bezencenet, d'Yverdon, fut tué en voulant passer la rivière à cheval, mais sa mort fut douce, car il fut tué roide d'un coup de canon. C'était un bien brave chef que tout le régiment a bien regretté; en résultat, l'affaire du pont de Polotsk a coûté la vie à près de 7.000 hommes, tant Français que Suisses, Wurtembergeois et Badois.

Lorsque nous entrâmes dans Polotsk, toute la population avait fui dans les forêts, emportant avec eux *(sic)* ce qu'ils eurent le temps de sauver. Il n'y restait que les vieillards infirmes et des juifs qui s'occupaient à piller dans les maisons; mais notre arrivée les força à fuir à leur tour. Le corps d'armée dont je faisais partie, était désigné : *Corps d'observation de Polotsk*, et après la prise de la ville, où l'on laissa forte garnison, nous fûmes dirigés au delà d'une grande forêt à une lieue de Polotsk; là, l'on creusa des baraques souterraines (pour 4 hommes chaque baraque), l'on dressa des branches de sapin autour et dessus la baraque pour se préserver de l'intempérie de la saison. A cette époque, nous avions encore des vivres; mais, plus tard, nous fûmes forcés d'aller par détachements de 60 à 80 hommes dans les forêts pour y chercher

---

(1) Blessé à l'épaule gauche, le 17 août 1812, Oudinot remit le commandement du 2e corps d'armée au général Gouvion Saint-Cyr qui commandait le 6e corps. Le lendemain, Gouvion Saint-Cyr battit Wittgenstein, et cette victoire lui valut le bâton de maréchal de l'Empire qui lui fut conféré par décret du 27 août.

A peine remis de sa blessure, Oudinot reprit le commandement de son corps d'armée le 10 octobre 1812.

les vivres et les bestiaux que les paysans lithuaniens y avaient cachés dans les baraques qu'ils avaient creusées sous la terre et où ces pauvres malheureux se réfugiaient la nuit. L'on s'emparait de tout ce qu'on pouvait trouver et on le menait au camp; mais l'on ne trouvait que fort peu de chose, par la raison que les paysans, qui connaissaient bien les forêts, s'étaient sauvés dans des endroits tellement touffus d'arbres et éloignés de notre camp, que fort rarement nous parvenions à les découvrir et nous revenions souvent au camp exténués de fatigue et dépourvus de vivres.

La rigueur du froid augmentait journellement, la difficulté d'avoir des vivres et des fourrages devenait toujours plus inquiétante; enfin survint la malheureuse retraite. La rigueur du froid survint et les braves guerriers, qui avaient affronté mille périls dans tant de batailles, se virent forcés de suivre le torrent de la retraite la plus pénible. L'affaire de Mojaisk (1) eut lieu; quatre-vingt mille hommes de part et d'autre restèrent sur le champ de bataille. Survint ensuite l'affaire de la Bérézina où, après avoir reçu un coup de lance dans les reins, je fus dirigé sur l'ambulance de Glubokoë, où les prisonniers reçurent un pain de munition à partager entre 18 hommes, et comme nous étions au moins 2.800 hommes de toutes nations, blessés, gelés et souffrants de la faim, il n'y eut, dans l'ambulance, que pour une bien faible partie qui purent recevoir du pain, et les autres furent dirigés sur Wilna. Du nombre de ceux qui restèrent quelques jours à Glubokoë, j'avais conservé, ainsi que plusieurs de mes camarades, une partie de la farine que nous avions reçue lors de la revue de l'Empereur et nous avions aussi des chandelles que nous avions trouvées à Polotsk lorsque nous prîmes possession de cette ville. Nous coupâmes ces chandelles par morceaux que l'on fit fondre, puis nous grillâmes notre farine et au moyen d'une certaine quantité d'eau, nous fîmes une soupe dont nous nous régalâmes, quoique nous n'eussions point eu de sel pour l'assaisonner. Nous ne restâmes que quelques jours à Glubokoë et fûmes envoyés à Wilna. C'est à la description de la manière dont furent traités les prisonniers, que je me propose de donner quelques détails. Wilna

(1) Bataille de La Moskowa.

étant l'endroit sur lequel la masse de[s] prisonniers était dirigée, l'on se servit des couvents pour former des hôpitaux et quoiqu'il y en eût dix-huit d'organisés, cela ne suffisait pas et l'on dut employer les églises pour recevoir la masse toujours croissante des prisonniers. Il y eut à Wilna quarante édifices fort vastes, destinés à les recevoir et cela ne suffisant pas, l'on en dut former un à Werky, qui était un château appartenant à un baron lithuanien, qui avait fui à l'approche des troupes françaises. C'est là que je fus conduit avec huit cents pauvres diables qui avaient tous plus ou moins de blessures et les pieds et les mains gelés. Quoique ce bâtiment fût très vaste, l'on fut obligé de s'accumuler les uns contre les autres pour se placer et se réchauffer; l'on n'avait point de paillasse, chacun se couchait sur le plancher, tout habillé. Ce n'était que des cris et lamentations des blessés, que l'on serrait pour se procurer une petite place; les uns juraient, d'autres suppliaient leurs camarades de leur donner à manger et à boire et de ménager leurs blessures. Beaucoup de ceux qui étaient sérieusement blessés demandaient à grands cris qu'on les achevasse *(sic)* pour mettre un terme à leurs maux; mais dans cette grande misère où le moral de l'homme était affecté autant que le physique, l'on ne pensait qu'à soi et l'égoïsme était la seule règle de conduite. Pendant les douze premiers jours de la retraite, lors du passage de prisonniers à Wilna, ils furent en grande souffrance de la faim et du froid excessif. Privés de médecins et de médicaments, il en mourrait *(sic)* dans chaque ambulance de trente à quarante par nuit. A Werky, il en mourrut dans le courant de douze jours plus de deux cents. Il fut formé ensuite des administrations russes et françaises; nous reçûmes des vivres, mais en bien faible quantité et l'on n'osait se plaindre de crainte de recevoir des coups de fouet des cosaques. Pour boissons, l'on fondait de la neige et l'on faisait une panade avec notre petite ration de biscuit russe, fait avec de la farine de seigle, d'orge et de fève, mais nous n'avions point de graisse. L'on ne nous permettait pas de sortir de l'ambulance de Werky pour aller dans la forêt voisine chercher du bois mort, dont nous avions un besoin bien grand. Nous fûmes contraints de brûler les planchers, les portes et les cloisons de notre demeure et nous couchions tout habillés sur la terre nue. Plus tard, les

cosaques de garde ayant changé, nous en eûmes de plus co
sants qui nous permirent d'aller chercher du bois, et en
cette corvée, nous trouvions dans les neiges des chevau
Alors c'était au plus habile pour déterrer ces misérables
décharnées; on les déchiquetait rapidement, on appro
viande gelée du feu jusqu'à ce que l'on pût la percer avec u
pointu en forme de tournebroche. Alors chaque homme
rôtir sa portion sur le gril et l'on [n']attendait pas qu'elle fu
bien cuite pour la dévorer et souvent il arrivait que l'on s
tait et se battait pour ce misérable fricot, sans graisse ni s
moins encore de la sauce piquante. Comme il mourrait b
de monde dans l'ambulance, chaque matin, on traînait les
en les prenant par les pieds, tout le long du corridor e
jettait par les fenêtres à la cour, après les avoir dépouillés
misérables haillons.

Depuis le premier étage jusqu'au troisième, cette opér
eu lieu jusqu'au printemps; les cadavres gelés restèrent e
la cour jusqu'à ce que la terre fût assez dégelée pour que
faire de grandes fosses. L'administration ayant été p
mieux organisée, nous reçûmes des rations de pain,
gruau, de sarrasin et du sel. Les officiers de santé français
niers de guerre, conjointement avec des médecins russes d
vinrent à Werky et furent chargés du soin des malades et
Ils opérèrent avec succès et, dès lors, la mortalité diminu
avons passé l'hiver 1812 à Werky et au printemps, les pays
villages voisins furent commandés pour creuser dans la f
très grande fosse profonde de dix pieds et vinrent avec
neaux charger les débris gelés de nos camarades, qui
empilés, sans distinction de grade, à la cour. Pendant hu
nous eûmes ce triste spectacle devant nos yeux et ceux qui
nous étaient assez bien portants pour pouvoir charger les tr
recevaient chacun une pioche pour dégeler les cadavre
charger sur les traîneaux. Il fallait se dépêcher de faire cet
corvée sans dire mot; à défaut, les cosaques nous éreint
coups de fouet. Lorsque tous les squelettes furent réunis
grande fosse dans la forêt, les paysans abattirent de petit
secs, les jettèrent au-dessus des cadavres, y mirent le f

consumer le tout et alors les canailles de cosaques se faisaient une joie barbare de nous dire : « Voyez, chiens de Français, vos camarades brûlent, c'est ainsi que vous finirez, vous; car il ne sortira pas un de ces voleurs, cochons, brigands de Français vivants de la Russie. » Nous étions forcés de faire le poing dans la poche pour éviter la flagellation qui ne nous plaisaient *(sic)* qu'à demi. L'on a estimé que dans Wilna et les ambulances externes il est mort environ 30.000 hommes. Au printemps de l'année 1813, nous fûmes conduits dans l'intérieur de la Russie par détachement[s] de 300 à 400 hommes, escortés par des cosaques réguliers et irréguliers. En général, les cosaques réguliers, qui sont de très bons cavaliers, n'étaient pas aussi barbares avec les prisonniers que les cosaques irréguliers, qui sont fantassins, armés d'une grande lance et d'un énorme fouet. Ces troupes sont barbares et les prisonniers eurent beaucoup à souffrir de leur brutalité. Les premières journées de marche dans l'intérieur furent très pénibles en raison des mauvais chemins, d'autant plus que la plupart d'entre nous avaient les pieds gelés. On les enveloppait avec toutes sortes de chiffons. Quand nous arrivions dans un village, on mettait 30 à 40 hommes dans un hangar, exposé à l'intempérie de la saison; sans paille, l'on couchait sur la terre nue. Nous recevions pour notre subsistance deux cuillerées de gruau, de sarrasin, deux poignées de biscuit coupé par morceaux, fait avec de la farine de seigle, d'avoine, de pois et de fèves. Ce biscuit est tellement dur qu'il faut l'humecter longtemps avant de pouvoir en manger; du reste, il était assez bon. Nous recevions en outre 12 kopecks par homme, ce qui équivaut à 2 1/2 s. de France. Avec cela, il fallait acheter du sel et de la graisse que ces coquins de juifs nous faisaient payer bien cher. Nous faisions avec cela une panade ou bouillie et, comme la faim fait trouver tout bon, on se garnissait le ventre tant bien que mal et puis on s'étendait sur la terre en se serrant tant que l'on pouvait les uns contre les autres et après avoir fait la récapitulation de l'agrément ou des maltraitements de la journée, on s'endormait. Le lendemain matin, les cosaques qui faisaient corvée en dehors du hangar venaient ouvrir et, pour notre déjeuner, nous criaient : *Pacho, pacho, schelma, schwigua, sabaki Franzuski*, ce qui veut dire : marche, marche!

voleurs, cochons, chiens de Français ; et celui qui était le
à sortir était bien sûr de recevoir une grêle de coups de fo
le corps, car ces gredins ne regardaient pas longtemps
devaient frapper. Voilà un déjeuner dont la digestion éta
faite ; encore fallait-il bien se garder de répondre un mot,
peut faire un homme désarmé, mi-gelé et souffrant, cont
brutes ivres du matin au soir. Telle fut pendant longtemps
tence des prisonniers ; depuis le gouvernement de Minsk
celui de Tchernigoff nous fûmes très maltraités ; mais, dè
nous fûmes logés chez le paysan, où nous étions au chau
n'avions point de lit. Dans chaque cabane russe, il y a d
bancs larges d'un pied et demi ; c'était notre couche, sans
et comme chaque prisonnier avait une musette ou petit sac
nant sa chétive toilette, l'on s'en servait pour oreiller. Du r
n'était pas question de draps ni de couvertures, l'on couch
habillé et nous dormions aussi bien que si nous eussions ét
un bon lit, tant il est vrai que l'habitude est une seconde

Nous étions un jour logés chez un juif. En allant à la c
j'aperçois un grand pot de terre sur le foyer, dans lequel
une grosse poule. Comme, depuis longtemps, j'avais une av
pour les juifs, l'idée [me] vint de m'emparer de cette poule ;
cela, je pris dans la musette un morceau de lard, que je m
à la femme juive, puis jetai ce lard dans le pot où cuisait la
Rien de si drôle que la mine horrible que fit cette femme en
cablant d'injures ; puis elle prend le pot, le jette à terre au
de la cuisine et s'élance à la rue pour appeler son mari et l
de son voisinage pour nous faire éreinter de coups. Mai
n'attendîmes pas le payement et nous étant emparés de la
nous prîmes rapidement notre musette et jouâmes des j
allâmes joindre de nos camarades logeant dans le même
lavâmes proprement la poule, la mîmes cuire et fîmes un dé
repas, tel que [depuis] bien longtemps nous n'avions fait d
blable. — Il m'est arrivé une plaisante aventure chez un r
ou paysan russe. Un jour, harrassé de fatigue à la suite
pénible journée de marche, je n'eus pas plutôt mangé ma
ration de gruau de sarrasin, que je me couchait *(sic)* sur l
A peine y étais-je installé que deux paysans se précipite

moi, me tirent de toutes leurs forces à terre, m'allongent force coups de poing, me marchent sur le ventre sans proférer un seul mot. Je crus un instant que c'était fait de moi et comme, depuis longtemps, j'étais faible et maladif, je ne pouvais me défendre. Mais leur ayant demandé pour quel motif ils me battaient, ne leur ayant fait aucun mal, ils commencèrent par me montrer leur image ou leur Dieu suspendu à une cheville au plafond, puis me prenant par terre comme une poupée, ils me remirent sur le banc, mais dans une direction tout à fait opposée à celle où je m'étais placé la première fois et me dirent alors en jurant qu'il n'y avait qu'un chien de Français qui pût se permettre de placer ses pieds contre leur Dieu, que je l'avais offensé et que je méritais d'être assommé de coups, mais qu'en me couchant la tête dans la direction de leur *Bogi* (Dieu) j'étais un *vobré christian* (bon chrétien). Puis ces ignorants et barbares Russes se mirent à rire de toutes leurs forces. L'un alla chercher de l'eau-de-vie qu'il me força de boire, car je me méfiais de ce qu'il me présentait et le refusai au premier abord. Le second m'offrit à son tour une rasade, me frappa fortement sur l'épaule en me disant : *Ti vobré brai, idi couchai, vobra notsche*, ce qui veut dire : tu es un bon frère, va coucher, dors bien. Je ne me le fis pas dire deux fois et tout rentra dans l'ordre habituel du logement russe. Cette correction inattendue et peu gaie me laissa pendant huit jours des yeux pochés et les côtes à moitié rompues. Dès lors je ne me couchais plus sur le banc en mettant les pieds dans la direction de leur Dieu; j'étais peu curieux de voir se renouveler une semblable tragédie.

De là, nous [nous] acheminâmes sur Tombow, chef-lieu du gouvernement de ce nom; lorsque nous arrivâmes dans cette grande ville, le gouverneur, fort humain, fit délivrer à chacun de nous une pelisse en peau de mouton et une paire de sandales décorées de vernis, dont la semelle était doublée avec une corde plate destinée à renforcer cette chaussure d'un nouveau genre.

Tout esclave russe porte de semblables chaussures. Comme, depuis Wilna, la plupart de nous étaient sans chaussures, nous fûmes charmés de cette remonte inattendue. De Tombow, nous fûmes à Penza et de là à Simbirsk sur les rives du Volga. C'est

une belle grande ville et nous espérions y séjourner, m
fûmes de suite dirigés sur Boninsky, où nous fûmes c
mener des terres pour combler un étang appartenant à u
Constamment escortés par les cosaques, au moindre rel
dans le travail, nous recevions des coups du bois de leur
ce qui ne nous plaisait qu'à demi. Mais le plus sag
prendre était de faire le poing dans sa poche. Nou
séjourné à Boninsky jusqu'à la paix. De l'autre côté c
sont des peuplades de Tartares qui ont leurs habitati
l'intérieur de la terre; il n'y a que la cheminée qui sort h
terre. J'ai été dans plusieurs de ces habitations souterrai
partie est destinée au logement des habitants et l'autre
bétail. Il y a des soupiraux depuis le fond du bâtiment j
fleur de terre pour recevoir la clarté du jour. Les Ta
nourrissent de viande de cheval et de divers gruaux. I
très humains à notre égard dans la visite que nous leur
nous donnèrent un grand morceau de pain et de viande c
cuite, y ajoutèrent un verre de *quascum*, boisson qu'ils f
du pain, de l'orge, des pois et des fèves. Ils font ferment
ensemble et cela procure une boisson qui n'est point
désagréable.

Un jour où nous étions rassemblés sur la place de I
pour aller au travail, un vieillard, qui était en comp
M. le gouverneur, vint devant le front du détachement s'
s'il n'y avait pas de Suisses parmi les prisonniers. M'é
connaître, ce bon vieillard, après m'avoir interrogé, me
était Suisse et d'un village voisin d'Yverdon, de Vallay
Rances. Il me donna plusieurs roubles et m'engagea à
rendre visite. Sur l'observation que je lui fis que, malgré l
que je ressentais de son offre obligeante, je ne pouvais m'
sans permission de M. le gouverneur, il s'adressa de suit
obtint facilement un congé en ma faveur. Le lende
domestique de mon bon compatriote vint me chercher
traîneau attelé de deux bons chevaux tartares et je m
dans un château appartenant à un général russe, dont M. Sc
mon pays, était l'intendant. Je séjournais *(sic)* trois semai
lui, où je pus me délasser de mes longues et pénibles mar

nouvelle que la paix était conclue m'étant parvenue, je rejoignis mes camarades à Boninsky. L'on peut juger de la joie que nous ressentîmes de pouvoir bientôt rejoindre nos drapeaux, et la France après une si longue captivité. Cette heureuse nouvelle nous fit oublier toutes les souffrances que nous avions endurées tant de la rigueur du froid, tant des maltraitements des cosaques. Le gouverneur de Boninsky en nous annonçant notre prochain départ, nous proposa de rester en Russie. Il nous offrit de grands avantages, savoir une baraque pour habitation, un cheval, une vache, quatre moutons, du terrain à défricher et l'assurance que nous serions pendant dix ans exempts de toute imposition, mais aucun de nous n'accepta ces offres; depuis trop longtemps nous souffrions et il nous tardait de réjoindre la chère France et nos drapeaux. Nous partîmes peu de jours après (le 10 juin 1813) et après une marche d'environ 600 lieues, nous avons rejoint Landau, où le commissaire du gouvernement nous délivra à chacun de nous une feuille de route pour rejoindre nos dépôts respectifs. Je fus dirigé sur Schlestadt où j'eus l'indicible plaisir de revoir de mes anciens camarades, qui tous s'empressèrent de me faire bon accueil, entr'autres un capitaine (M. Bohrer) qui, comme moi, avait été prisonnier. Ce brave ancien capitaine de grenadiers me fit de suite don de chemises et autres habillements, dont j'avais grand besoin. Il me mena au café où nous nous égayâmes en contant nos misères passées et avant de me quitter, il me donna 10 francs en me disant : « Tiens, mon vieux, tu as souvent rempli ma gourde lorsque tu avais la facilité de le faire, le jour où tu allais recevoir des vivres pour la compagnie. Eh bien, c'est mon tour de t'aider. » Il prit sa retraite peu de temps après et j'ai eu l'agrément d'apprendre qu'il s'était marié en Suisse et vivait fort heureux.

Peu de jours après, je reçus mon arriéré de paye pour tout le temps de ma captivité en Russie, plus trois mois de gratification de solde entière que Sa Majesté Louis XVIII avait accordée à tous les prisonniers rentrant de Russie. Au moyen de cette rentrée de fonds, je m'empressai de remonter ma garde-robe qui, depuis bien longtemps, en avait un bien pressant besoin. Ma constitution était fortement ébranlée et je fus exempté de tout service jusqu'à

ce que j'eusse repris des forces. Mon colonel, M. de Castella de Berlens, s'empressa de m'inviter de manger à la table de ses domestiques et grâce à son bon accueil, je recouvrai insensiblement des forces, l'enflure prodigieuse de mes jambes diminua; mais, depuis la malheureuse campagne de Russie, j'ai toujours ressenti des faiblesses, suite des grandes misères que j'avais endurées. Je suis atteint d'une rétention d'urine provenant d'un grand froid que j'ai éprouvé dans ce membre la nuit du 2 janvier 1813, à Simbirsk, sur les rives du Volga.

Quelque temps après mon retour de Russie, M. de Castella reçut du ministre de la Guerre une note portant qu'il était accordé dix décorations de la Légion d'honneur aux militaires du 2e régiment suisse, les plus méritants. Je fus appelé chez M. le quartier-maître, où étaient réunis M. le colonel et tous les capitaines. M. le colonel dit alors à M. Schaller, quartier-maître, qu'il était à sa connaissance que j'avais, en Espagne, fait acte de courage et diverses actions, entre autres à Figuères et Barcelone; qu'à l'affaire du pont de Polotsk, en Russie, j'étais un de ceux qui avaient volé à son secours, lorsque son cheval ayant été tué sous lui et étant lui-même blessé, il allait être haché par les cosaques qui l'assaillaient; que, pour me témoigner sa satisfaction de ma conduite, il devait m'inscrire sur la note de proposition qu'il allait faire pour envoyer au ministère pour la croix d'honneur. Chaque capitaine désigna celui de sa compagnie qui avait le mieux mérité et la note fut expédiée au ministère Peu de temps après, je reçus une lettre d'avis du duc de Feltre, qui m'accordait le titre de chevalier dans l'ordre royal de la Légion d'honneur. J'ai dès lors reçu mon brevet sur parchemin, qui est entre mes mains. De Schlestadt, le 2e régiment suisse fut dirigé sur Paris; nous fûmes casernés à Saint-Denis où nous étions fort bien, lorsque survinrent de grands événements politiques, le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe, la fuite du Roi à Gand. Les régiments suisses qui avaient prêté serment à Sa Majesté Louis XVIII depuis l'abdication de l'Empereur, s'étant refusés à reprendre du service, furent licenciés et rentrèrent dans leur patrie où ils furent bien accueillis et fêtés par les autorités. Le retour du Roi en France fut cause que les corps suisses furent rappelés à son service. A cette époque, la

mort de mon père étant survenue, je pris mon congé et rentrai au sein de ma famille, las de courir le monde et heureux de goûter quelque repos après tant de fatigues.

***

Ayant omis d'entrer dans quelques détails sur une circonstance de ma captivité en Russie, comme elle est encore gravée dans ma mémoire en caractères ineffaçables, je viens, pour passer une soirée d'hiver, la détailler. Dans le gouvernement de Tombow,



MINOD (Charles-François)
(Communication de Mme ROBIN, sa petite-fille)

nous avions séjour dans le chef-lieu du gouvernement. Je rencontre un camarade français prisonnier, qui vint à moi d'un air riant, m'annonce qu'il vient de voir un riche marchand italien qui est établi maître tanneur dans la ville, qui lui a demandé s'il ne connaissait point d'ouvriers de son état de tanneur dans le nombre des prisonniers; qu'il lui avait répondu qu'il connaissait un Suisse et un Français, qui étaient de la partie. Là-dessus il fut invité à se rendre chez le maître tanneur, qui lui fit servir une bonne colla-

tion et le pria d'amener chez lui les deux personnes qu'il sait, en lui disant qu'il les occuperait et qu'il les paier Fort contents, nous nous rendîmes de suite chez lui et ap entretenu un instant avec nous, il fit atteler deux cheva traîneau, nous fit monter et nous partîmes pour aller ch verneur de la ville pour mettre en règle notre séjour. No si contents de pouvoir rester dans cette ville pour nous un peu et pour ne pas être obligés de faire plusieurs cen lieues plus avant dans l'intérieur de la Russie par des affreux! Mais nous nous flattions trop vite d'un chan notre malheureuse position.

Arrivés chez le gouverneur, M. le tanneur entre le parle aux cosaques de garde et un instant après, l'on no duit dans une vaste salle, où il y avait le gouverneur, officiers russes en grande tenue et quatre cosaques. « M verneur, dit le maître tanneur, voici deux prisonniers que rais occuper dans ma fabrique; je me porte caution pour déposerai la somme que vous jugerez nécessaire pour mon nement. » Il ne pouvait mieux s'annoncer, mais soit qu verneur fût ivre ou qu'il fût peu disposé à nous recevoir demanda de quelle nation nous étions. Sur notre répo nous étions Français, le gouverneur prononça avec co mots : « Vous êtes de ces coquins de Français qui o Moscou! Comment osez-vous paraître devant moi! » e donna l'ordre aux cosaques de nous chasser à coups de qui fut exécuté promptement. Les quatre cosaques tire fouets de leurs ceintures, se précipitent sur nous, nous a de coups, à la tête, partout, nous précipitent en bas les e nous poursuivent jusqu'à la rue, toujours à coups de fou renversent à terre, sautent sur nos corps, nous éreintent de poings et de pieds, nous laissent mi-morts dans la neige et re à leur poste, en proférant mille imprécations contre les F

Le maître tanneur, désolé de ce qui vient arriver, vien de nous, nous aide à remonter dans son traîneau et nous r dans sa demeure, où il nous témoigna la peine qu'il é d'un si barbare traitement, nous fit servir des rafraîchis qu'aucun de nous ne put goûter. Puis, après nous avoir fai

des compresses sur la tête, il nous donna à chacun 10 roubles et nous fit reconduire par son domestique sur la place où l'appel du détachement devait avoir lieu.

Nous en fûmes quittes pour avoir bien longtemps la tête embandée et tous les membres meurtris. Le lendemain, il fallait continuer notre route à pied dans les neiges. L'on peut juger de ce que nous eûmes à souffrir; cet état de choses n'aurait pu durer longtemps sans amener la destruction entière des prisonniers, car maltraités, mal nourris, forcés de faire de grandes marches avec de mauvaises sandales et les pieds en partie gelés, quel est l'homme qui eût pu résister. Heureusement que la paix fut conclue et nous pûmes rejoindre la chère France, après laquelle nous soupirions depuis si longtemps.

Pendant notre route pour rejoindre nos drapeaux, nous avons reçu diverses indemnités que S. M. Louis XVIII avaient accordées aux prisonniers rentrant de Russie. A Berlin, chaque homme reçut trois francs; à Leipzig quatre francs; à Francfort-sur-le-Mein trois francs et à Strasbourg deux francs, ce qui nous vint fort à propos. A Leipzig, nous étions réunis au nombre de 400 sur une grande place en attendant la solde et les vivres. Un monsieur, ayant une fort grosse bosse aux reins et habillé fort légèrement, ayant des trous à ses coudes et des souliers peu soignés, se présente auprès de M. Delesse, aide de camp du roi Murat, prisonnier de guerre comme nous, mais commandant notre détachement. Le bossu lui demanda combien d'hommes nous étions et d'où nous venions. M. Delesse toisa cet individu avec un air de méfiance et ne lui répondit point.

C'est alors que monsieur le bossu lui dit :

« Monsieur le commandant, ma question vous étonne, je le vois, mais soyez certain que mon but est bon. Je vois que tout ce transport est composé de pauvres diables déguenillés et qui ont sûrement beaucoup souffert. Ma position me permet de faire quelque chose en faveur de ces braves; je désire seulement savoir de vous de combien d'hommes est composé le détachement. » M. Delesse s'empressa alors de lui dire que nous étions 400; de suite le bossu s'éloigne et ne tarde pas à revenir avec huit hommes

portant de grands paniers pleins de pain, de fromage, sa
et de grandes bouteilles d'eau-de-vie. L'on fit ouvrir le
ainsi qu'il le désirait et alors il fit la distribution par files
nant à chacun un très grand morceau de pain, du froma
saucisson; puis partagea ses grandes bouteilles par esco
25 hommes et repartit de suite en courant, cherchant
objets pour les femmes qui étaient à notre transport.
avec de grandissimes malles contenant des objets d'habi
de femmes ainsi que des souliers, fit la distribution lu
puis demande un verre et, s'étant versé à boire de l'e
qu'il nous avait donnée, il but à la santé de l'Empereur e
bon rétablissement. Puis [il] sortit son portefeuille et
M. Delesse plusieurs lettres de change pour en partager
tant sans distinction de grade, à chaque homme de son
ment. Nous reçûmes le même jour 4 francs et l'on peut ju
joie où nous étions. M. Delesse, tout en le remerciant au
transport de dons aussi conséquents, le pria de lui dire à
avions l'obligation de tant de bonne fortune. Sa réponse
me fais un plaisir d'aider mes frères, qui sont dans le
mais je ne me nomme pas. » Et il pria M. Delesse de
pagner jusque chez lui où il lui fit servir une superbe col
après, il vint nous souhaiter un heureux voyage en touch
calement la main à quelques vieux grognards de la Gar
riale. L'on [n']entendit pendant plus de dix minutes que l
détachement : « Vive, vive notre bienfaiteur! que le bon D
conserve en bonne santé! »

***

Puisque mon magasin de bagues est présent à ma mé
viens citer une circonstance qui m'arriva à Landau lo
rejoignais la France.

Depuis bien longtemps, j'avais pour camarade un
major du 48e de ligne français qui était boiteux par su
blessure. L'on accordait des traîneaux pour les blessés et
jour, lorsqu'on arrivait à l'étape, j'allais prendre mon c
sur le traîneau et je le portais sur mon dos jusqu'à la m
nous devions passer la nuit. Le lendemain, je le reporta

traîneau, qui était sur la place où l'on faisait l'appel, ainsi de suite pendant bien longtemps. C'était un si brave garçon que je le chérissais comme un frère; il faisait aussi des bagues en crin avec clinquant et les faisait très jolies. Arrivé à Landau, nous entrons dans une petite auberge, où nous bûmes chacun une chope de bière et mangeâmes du pain et du fromage. Mais comme nous n'avions point d'argent, je dis à mon camarade qu'il devait me remettre ses bagues et que j'irais en ville pour les vendre. Il me remit tout son avoir et me voilà parti. Je parcours une quantité de rues, offrant ma marchandise, mais personne n'en voulait, et je dus rentrer à l'auberge sans le sol. Je me rendis auprès de l'aubergiste, lui avouai franchement que, malgré toute la peine que je m'étais donnée pour vendre mes bagues, je n'avais pas touché un sol et que je ne pouvais lui payer ce que je lui devais. Je lui dis de choisir dans ma boîte le nombre de bagues qu'elle voudrait pour se payer de ce que nous lui devions, mais elle ne le voulait pas. Cette brave femme me dit qu'elle voyait assez la peine que cela me faisait de ne pouvoir la payer, mais que cette bagatelle ne valait pas la peine d'en parler et alla à la cave chercher une bonne bouteille de vin qu'elle nous fit présent en nous disant : « Buvez un coup de mon meilleur vin, » et nous souhaita un heureux retour dans notre patrie. Nous la remerciâmes beaucoup, et je choisis dans ma boîte une douzaine de mes plus jolies bagues que je la priai d'accepter, ce qu'elle fit en disant : « Eh bien, soit, ce sera en souvenir de vous. »

***

La cantinière wurtembergeoise

Dans l'hiver de 1812, lors de notre séjour à Minsk, nous avions avec nous une malheureuse femme qui avait été cantinière et avait perdu son mari qui avait été tué dans la retraite. Cette femme était d'un courage héroïque et aidait aux soldats par tous les moyens en son pouvoir, lorsqu'elle avait son entrain *(sic)* de voiture et les vivres, liqueurs et ce que toute cantinière a en campagne. Elle se trouvait alors dénuée de tout; les cosaques lui avaient tout enlevé et, pour surcroît de malheur, elle était enceinte. Une nuit, nous entendons des cris, des supplications de cette

femme pour que l'on aille à son secours. Je me lève à la hâte et me rends près d'elle, la trouve couchée sur la terre nue, au fond du hangar et dans les maux d'enfant. Aussitôt qu'elle me vit auprès d'elle, elle me dit : « Venez me rendre secours, car je souffre horriblement. » J'avoue que j'étais fort embarrassé et ne savais que faire ; mais dans une pareille circonstance il n'y a pas à hésiter. La tête de l'enfant était saillante, je m'en empare aussi délicatement que possible, tire doucement l'enfant dehors et tout réussit au mieux. Ensuite la mère me dit ce que je devais faire, attacher la fibre avec un peu de fil que je tirai de ma chemise. Puis emmailloter le nouveau-né, ceci fut l'affaire d'un instant : Puis je me hâtai de chercher de quoi faire une légère soupe et aussitôt qu'elle fut prête je la portai à cette pauvre femme, qui s'est remise rapidement ; son enfant a vécu et nous le portions alternativement dans nos bras pour soulager la cantinière. Lorsque nous fûmes libérés de notre captivité pour rejoindre la France, la mère et l'enfant étaient l'un et l'autre bien portants. Au moment de nous séparer, cette bonne femme voulait absolument me donner quelque argent qu'elle avait pu ménager, mais naturellement je ne voulus rien accepter.

* * *

Dans les temps critiques où les prisonniers de guerre étaient si mal nourris, nous allâmes un jour dans un village pour chercher chez les juifs diverses choses qui nous étaient indispensables. Nous avions reçu notre paye pour vingt-cinq jours, à raison de 12 kopecks par homme par jour ou 2 1/4 s. de France. Dans le village où nous allâmes, se trouvaient des Allemands qui, depuis longtemps, habitaient la Russie. Nous fûmes bien accueillis par plusieurs d'eux qui nous donnèrent de grands morceaux de pain, en sorte que nous avions nos musettes bien garnies. Quand nous nous remîmes en route pour rejoindre le village où nous devions passer la nuit, il faisait un froid extrême. A chaque instant, l'on se regardait au visage et lorsque l'un de nous avait le nez blanc, gelé, l'on prenait vite de la neige pour le frictionner. Cette journée, je fus saisis d'un frisson par le corps et ne pouvais plus uriner, ce membre étant complètement gelé. Je m'efforçai de gagner le

village et dès que j'atteignis la première maison, je me précipitai dans la chambre et tombai comme mort. Ce qu'une vieille femme russe ayant de suite observé, elle me demanda ce que j'avais. Je lui montrai où j'étais gelé, alors elle me prit par le bras, me dit que je ne pouvais sans danger rester au chaud et me mena à la cour où elle me dit de m'appuyer contre une palissade. Elle revint peu de minutes après porteuse d'une écuelle en bois pleine d'eau froide, prit à terre de la neige qu'elle jeta dans son écuelle, la délaya, puis elle me frictionna le membre v...l jusqu'à ce que le sang eût repris sa circulation. Cette pauvre et charitable femme russe me prodigua tous les soins possibles et me donna à manger tout ce qu'elle eut de meilleur dans son armoire. J'ai bien souvent, depuis ma rentrée en France, prié Dieu pour cette bonne et digne femme, car c'est à ses soins que je dois la vie. Dans tous pays, l'on trouve des âmes compatissantes; j'ai beaucoup voyagé, mais j'ai bien souvent rencontré des braves gens qui m'ont tendu une main secourable.

***

Générosité d'une baronne russe à Penza

La majeure partie des prisonniers s'occupaient à faire des bagues en crins de couleurs variées et lorsqu'on avait séjour dans un endroit, l'on cherchait à en tirer parti. Un jour, je me présente chez une baronne, à Penza, avec ma collection de bagues. Les demoiselles russes parlent la plupart français et allemand, surtout celles qui sont de noblesse russe. Il paraît que mon magasin leur plut, car deux demoiselles choisirent dans mes bagues une demi-douzaine des plus jolies et sans m'en demander le prix, elles emportent ces bagues chez leur maman qui vient auprès de moi me témoigner combien elle les trouvait jolies et me dit : « Mon pauvre frère, vous avez besoin de chaussures, tenez, voilà une paire de bottes fourrées de M. le baron. Essayez-les et si elles vous vont, je vous en fais présent. » Je les essayai et comme elles m'allaient à merveille, je les gardai en bien remerciant Mme la baronne, qui me donna en plus deux roubles pour mes bagues et la moitié d'un très gros pain; elle me souhaita bon voyage et disparut avec ses demoiselles.

État des Services et Campagnes du sieur MINOD (Charles-François) Sergent-fourrier au 2e régiment Suisse

2e régiment Suisse. — Service de France

Entré au service comme volontaire le 2 juillet 1807, jusqu'au 2 octobre;

Caporal le 2 octobre jusqu'au 4 mai 1812;

Fourrier le 4 mai 1812 jusqu'au 23 février 1816.

Total des services effectifs : 8 ans 6 mois 21 jours.

A y ajouter 7 ans pour 7 campagnes.

Total des services : 15 ans 6 mois 21 jours.

Campagnes. — Espagne, sous les ordres du général Duhesme (1807-1811); en Russie, sous les ordres du maréchal Oudinot (1812); prisonnier de guerre à la Bérézina le 30 novembre 1812, jusqu'en l'an 1813.

Blessures. — Blessé à la main gauche à Barcelone, en l'an 1808; reçu un coup de baïonnette à la gorge à Figuères, l'an 1811; reçu un coup de lance aux reins dans la retraite de Russie, à l'affaire de la Bérézina, le 28 novembre 1812; nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 23 mai 1815.

Délivré par nous lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis.

Bâle, le 23 février 1816. *Copie conforme.*

Signé : DE RIAZ.

* * *

Relativement à la décoration de chevalier de la Légion d'honneur que j'ai reçue à ma rentrée en France, je n'ai jamais pu parvenir à en recevoir le traitement de 250 francs. J'ai souvent réclamé, mais toujours il m'a été répondu qu'en ma qualité d'étranger, la décoration que j'avais reçue n'était qu'honorifique. L'on m'a accordé une gratification extraordinaire qui a varié depuis 60 à 80 francs. Maintenant je reçois, depuis plusieurs années, de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, 80 francs à titre de récompense — petite indemnité pour tant de misère éprouvée pendant ma longue captivité en Russie et porteur de trois blessures, reçues au champ d'honneur. Mais à la garde de Dieu; je me résigne au décret de la providence. Je suis âgé de soixante-quatre ans, suis atteint de nombreuses infirmités, suites de mes campagnes et lorsqu'il plaira à Dieu de me retirer de ce monde j'aurai, en le quittant, la satisfaction d'avoir rempli mon devoir du mieux que possible, comme militaire de l'Empire, faible débris de la Bérézina.

ÉTENDARD DE ROYAL-CRAVATTES

face et revers





Au sujet d'un étendard de Royal-Cravattes perdu en 1758

Au cours de la guerre de Sept ans, le 2 juin 1758, avant le jour, le régiment prussien de Ruesch-hussards, passa le Rhin en avant-garde de l'armée du prince Ferdinand et, surprenant l'armée du comte de Clermont, se heurta, à Duiffelward, à un régiment de cavalerie française auquel il enleva un étendard.

Ce trophée, conservé en Allemagne, y a toujours été considéré comme ayant appartenu au régiment de Bellefonds-cavalerie.

Lors d'une visite au musée royal de l'Arsenal, à Berlin, il nous a été permis d'examiner l'étendard en question et de constater qu'en raison de sa couleur et de son ornementation, son attribution au régiment de Bellefonds devait être une erreur.

En effet, la couleur bleu foncé de l'étendard indique à elle seule qu'il n'a pu appartenir à Bellefonds-cavalerie, et qu'il provient d'un régiment royal que des éliminations successives nous ont autorisé à désigner comme étant certainement Royal-Cravattes.

Malgré les recherches les plus minutieuses et les plus persévérantes, il nous a malheureusement été impossible de trouver aux archives de la Guerre des renseignements circonstanciés sur la surprise de la nuit du 1er au 2 juin 1758, de découvrir quelque document nommant le régiment de cavalerie française qui, en cette circonstance, avait été en contact avec les avant-gardes ennemies.

La correspondance de l'armée d'Allemagne pour cette époque ne contient rien à ce sujet. Les lamentations vagues du comte de Clermont ne font rien connaître, et aux nombreuses lettres par lesquelles le ministre Belle-Isle, inquiet et mécontent, demande des détails sur l'affaire, on ne répond que tardivement et d'une façon évasive.

Dans le rapport du comte de Clermont, du 6 juin, il n'est nullement question du régiment de Bellefonds ni d'aucun autre régiment de cavalerie qui aurait été engagé à Duiffelward; quant au rapport de M. de Villemeur, qui n'a pu être établi que le 14, ce général ayant été atteint, le 9 précédent, d'une « colique neffrétique », pendant laquelle il a vraisemblablement cherché moins de remède à son mal que quelque excuse à donner à ses fautes, il ne précise rien de ce qui aurait pu éclairer le ministre (1).

Ces deux principaux rapports étant muets sur la question qui nous intéresse (2), tout espoir de trouver un document précis nous fut enlevé par la découverte d'une lettre dans laquelle le comte de Fumel écrit, de Meurs, le 13 juin 1758, au maréchal de Belle-Isle :

« ... Je n'ai point eu l'honneur de vous envoyer le premier de ce mois l'état de la cavalerie de l'armée du Roy, parce que j'attendais que la distribution totale des milices destinées à ce corps fût faite, le passage du Rhin par les ennemis a suspendu cette opération qu'il n'a pas été possible d'achever dans les circonstances présentes.

« Je n'ai pu avoir l'état exact des 35 escadrons qui avaient été successivement rassemblés aux ordres de M. de Villemeur que depuis que ce corps a rejoint l'armée. »

La *Gazette d'Amsterdam*, du 9 juin 1758 (correspondance de la Haye, 7 juin), contient sur les circonstances dans lesquelles cet emblème fut pris, les renseignements que voici :

« ... Dans ce chaos de nouvelles qu'on a publiées au sujet des dernières opérations de l'Armée Alliée, on ne voit que confusions,

---

(1) Au sujet de la surprise du 2 juin et des reproches que fait le ministre, M. de Mortaigne mande au duc de Belle-Isle de Rheinberg, le 11 juin 1758 :

« ... Toutes les précautions ont été prises et on avait été informé assez à temps des projets de l'ennemy, puisque l'officier général qui commandait cette partie (Villemeur) en a été averti trois jours à l'avance et il n'était qu'à une bonne lieue d'où s'est fait le débarquement. Il avait sous la main cinq bataillons puisque il en avait quatre avec luy et l'autre tout à portée et dix à douze escadrons...

« Il s'est comptanté d'y envoyer quelques détachements et s'est tenu tranquil dans Clèves jusqu'à ce qu'il a sçu le débarquement qui, certainement n'aurait pas pu se faire vis-à-vis des trouppes qu'il avait sous ses ordres et nous ne serions pas dans les peines où nous sommes... »

(2) M. Richard Waddington, dans son grand ouvrage : *La Guerre de Sept ans* (tome II, p. 80), indique à tort les rapports de Clermont et de Villemeur comme mentionnant les noms de Bellefonds et de Duiffelward.

qu'obscuritez, qu'exagérations tout-à-fait ridicules. Mais il paraît qu'on peut faire fond sur une lettre écrite du Quartier-Général du Prince Ferdinand de Brunswick, à Clèves, le 3 de ce mois. Voici ce qu'elle porte :

. . . .

« ... Le 2 juin, à deux heures du matin, les Hussarts et un Détachement de Grenadiers passèrent le Rhin dans des Bateaux-plats...

« ... Les Hussarts, soutenus par les volontaires, surprirent d'abord quelques Patrouilles qu'ils enlevèrent. Comme ils poussoient toujours en avant, ils rencontrèrent plusieurs Escadrons de Cavalerie Françoise, les culbutèrent et prirent au Régiment de *Bellefont* une paire de Timbales avec un Étendard » (1).

Par contre, le rapport officiel au roi de Prusse sur le combat du 2 juin ne cite pas le nom du corps auquel un étendard et des timbales furent enlevés :

« Gestern sind ein Paar Pauken und eine Estandarte von der Französischen Kavallerie durch die Husaren Rueschen Regiments erobert » (2). (*Geheimes Staatsarchiv*. Rep. 96. 85. R.)

L'erreur initiale provient donc de la lettre écrite, le 3 juin, du quartier général du prince Ferdinand et reproduite par les gazettes hollandaises.

Il nous reste maintenant à identifier le trophée capturé par les Prussiens.

Nous avons dit précédemment, que l'étendard pris à Duiffelward, le 2 juin 1758, est de couleur bleu foncé. Or, l'*État général des Troupes de France en 1748*, par le sieur J. V. B., l'*État général des Troupes françaises sur pied en janvier 1753*, ainsi que l'*Essai sur la Cavalerie*, paru en 1756, donnent des étendards de Bellefonds-cavalerie cette description :

« Etendards de soye rouge. Soleil et Devise du Roy en or, au revers ces mots : *Bello Felicitas*, brodés et frangés d'or. »

---

(1) La *Gazette d'Utrecht*, du vendredi 9 juin 1758, donne une version analogue de cette action.

(2) A la suite d'une requête qui lui fut adressée par le major von Beust, le 3 juin 1758, le roi Frédéric II accorda, le 12 août suivant, l'étendard capturé au régiment de hussards de Ruesch, et les timbales au régiment de dragons de Finkenstein.

Le 1er mai 1758, un mois avant la perte de l'étendard qui nous occupe, le comte (puis marquis) de Bellefonds (Armand-Louis-François de Gigault), nommé maréchal de camp, quitta définitivement le service, et son régiment fut donné au duc de Chartres, par ordonnance royale du 7 mai suivant.

L'étendard de Chartres-cavalerie n'est pas représenté dans les recueils de modèles de drapeaux conservés au ministère de la Guerre.

Le *Tableau militaire des Drapeaux, Étendards et Guidons des Troupes au service de la France, pour l'année 1771*, du sieur Chaligny, donne à Chartres-cavalerie des étendards à face rouge et à revers blanc :

« Le côté rouge porte au centre l'écusson d'Orléans entouré de deux branches de laurier d'or, le fond de l'étoffe est parsemé de lambels bleus. Le côté blanc porte les mêmes armoiries au-dessus desquelles flotte un ruban d'argent avec la devise *Ad Obsequium Celeres*. Le fond de l'étoffe est parsemé de fleurs de lis d'or » (1).

De deux choses l'une : ou bien le régiment de Chartres-cavalerie avait encore les anciens étendards de Bellefonds, le 2 juin, ou bien il en avait déjà reçu de nouveaux. Cette seconde hypothèse paraît pourtant fort improbable en raison de l'insuffisance matérielle de temps pour la confection des nouveaux étendards et leur envoi à l'armée du bas Rhin (2).

Le trophée conservé en Allemagne n'appartient ni au premier (Bellefonds), ni au second (Chartres) de ces spécimens d'étendards.

Et, après ce qui vient d'être exposé, s'il était encore besoin d'autres preuves démontrant que l'étendard bleu pris à Duiffel-

---

(1) Dans son *Histoire de la Cavalerie française* (tome II, p. 362), le général Susane, dont l'ouvrage a été trop fréquemment mis à contribution sans contrôle, dit au sujet des étendards de Chartres-cavalerie en 1776 :

« Chartres-cavalerie dut alors échanger ses étendards de cavalerie contre des guidons de dragons. Nous pensons que ces derniers reproduisaient les couleurs et devise des anciens étendards qui étaient de soie rouge, avec soleil et le *Nec Pluribus Impar* d'un côté, tandis que l'autre face portait la devise : *Bello Felicitas.* »

(2) Le 23 mai 1758, le duc d'Orléans demanda que les étendards des régiments d'Orléans-cavalerie et de Chartres-cavalerie fussent fournis aux frais du Roi.

ward n'était pas un de ceux de Bellefonds-cavalerie, nous mentionnerons un document qui établit que, par la position de ses cantonnements, le régiment de Bellefonds ne peut être mis en cause.

L'emplacement des troupes de l'armée du bas Rhin, sous les ordres du comte de Clermont, établi à la date la plus proche du 2 juin 1758, est celui du mois de mai, sans indication du quantième (1). D'après ce document, le régiment de Bellefonds, cantonné à Sousbex et Unterden, était chargé de l'observation du cours du Rhin, à la hauteur du fort de Steneck, jusqu'à la Meuse. Il était donc dans une situation telle qu'il n'a pu être en contact avec l'ennemi qui effectua le passage du fleuve dans une région toute différente et dont l'incursion sur la rive gauche du Rhin est précisée par la légende d'un plan de l'atlas des campagnes du prince Ferdinand, duc de Brunswick, conservé au dépôt des cartes du ministère de la Guerre. Cette gravure, dessinée par le colonel F.-W. de Bawr, de l'état-major du prince, porte, en français, l'explication que voici :

« ... L'Avant-Guarde aprez le passage, s'avança le long de la Digue jusqu'à l'Écluse du Spoy-Graben ayant surpris la Cavallerie ennemie, cantonnée dans Düffelswerth et environs. »

Or, ce n'est pas là que se trouvait Bellefonds-cavalerie. Il est donc acquis par la double constatation de la couleur et des attributs, ainsi que par l'emplacement des cantonnements du régiment, que l'étendard pris le 2 juin 1758 n'a pu appartenir à Bellefonds-cavalerie et aussi que ce régiment ne saurait avoir laissé, en cette circonstance, un étendard aux mains de l'ennemi.

La couleur bleu foncé étant spécialement affectée aux étendards des régiments royaux, c'est donc de ce côté que se sont naturellement portées nos investigations.

Par suite d'une tradition séculaire, dix régiments royaux de cavalerie avaient des étendards bleus d'un modèle unique par série de cinq régiments.

(1) Cet état dont nous n'avons pu malheureusement retrouver l'original, a été reproduit dans un volume manuscrit, compilation moderne, intitulée : *Guerres sous Louis XV et Louis XVI*, par Chapuy, employé aux archives de la Guerre.

Ainsi, les cinq régiments : du Roi, Cuirassiers du Roi, Royal-Cravattes, Royal-Piémont et Royal-Pologne avaient des étendards pareils, à face ornée d'un soleil sans divise et à revers parsemé de fleurs de lis. D'autre part, les cinq régiments : Royal, Royal-Étranger, Royal-Roussillon, Royal-Allemand et Royal-Carabiniers, avaient tous les cinq le même modèle d'étendard, orné des deux côtés d'un soleil avec devise royale. Le nombre d'étendards variait suivant le nombre d'escadrons composant chaque régiment.

Dans le *Détail des Étendarts, Banderolles de Trompettes, Tabliers de Timballes et Guidons des Troupes de Cavalerie, Dragons, Troupes légères et Hussarts qui ont été mises en mouvement à la bataille de Lawfeld* (2 juillet 1747), renseignements fournis le 20 avril 1753 par les bureaux de la Guerre à M. de Larüe, peintre du Roi, les étendards des régiments royaux de cavalerie sont ainsi décrits :

« Régiments de cavalerie : *du Roy, Cuirassiers du Roy, Royal-Cravattes. Royal-Piémont et Royal-Pologne* (1) :

« Étendard fond bleu ayant un soleil d'or au milieu et une fleur de lys d'or en chaque coin d'un côté, et, de l'autre des fleurs de lys sans nombre; frange or et argent. »

Le même document donne pour les étendards des régiments de cavalerie : *Royal, Royal-Étranger, Royal-Roussillon, Royal-Allemand et Royal-Carabiniers*, la description suivante :

« Étendard de soye bleue, soleil au milieu avec fleurs de lys

(1) Royal-Pologne, dont l'étendard n'est pas représenté dans les recueils d'étendards du ministère de la Guerre, avait, d'après le manuscrit de 1753, un étendard bleu du même modèle que celui du régiment du Roi-cavalerie, détail qui est confirmé par d'autres documents du temps.

Lemau de la Jaisse, dans ses *Abrégés de la Carte militaire de France* (1733-1741), a fait erreur en attribuant à Royal-Pologne des étendards aurore, car cette couleur ne fut affectée au corps que de 1725 à 1737, lorsqu'il était Stanislas-Roi-cavalerie.

Par contre, Lemau de la Jaisse spécifie parfaitement les différences qui caractérisent les deux types d'étendards affectés à dix des régiments royaux de cavalerie, tandis qu'il n'en est pas toujours ainsi dans les différents états de troupes ou autres publications militaires du temps qui les mentionnent sans les distinguer de façon précise. En général, ces ouvrages ne doivent être consultés qu'avec circonspection, car les inexactitudes que contenaient les premiers se retrouvent dans les publications postérieures, sans qu'on ait eu souci de les rectifier.

brodées d'or, la devise du Roy : *Nec Pluribus Impar;* un bordé tout autour en broderie or et argent et frange de même » (1).

Ces renseignements « écrits », d'origine officielle, sont corroborés par des documents « dessinés » d'une authenticité non moins incontestable. Nous voulons parler d'un recueil grand in-folio, conservé à la bibliothèque du ministère de la Guerre, contenant les modèles des étendards, guidons, banderoles de trompettes et tabliers de timbales de la maison du Roi, des régiments royaux et de ceux des princes du sang, sous le règne de Louis XV.

Les dessins des étendards bleus des régiments royaux, à face ornée d'un soleil sans devise, et à revers parsemé de fleurs de lis, sont accompagnés des titres et annotations que voici :

« Folio 44. *Étendart double du régiment de Cavallerie du Roy*.

« Folio 48. *Cuirassiers et Cravattes*. Leurs étendarts sont pareils à ceux du régiment de cavallerie du Roy, ci-devant, f° 44.

« Folio 50. *Royal-Piedmont cavallerie*. Les étendarts de ce régiment sont pareils à ceux du régiment de cavallerie du Roy. »

De même, les dessins des étendards bleus des régiments royaux portant sur chaque côté un soleil avec la devise royale, sont accompagnés de mentions indiquant formellement que les étendards des régiments Royal-Étranger, Royal-Roussillon, Royal-Allemand et Royal-Carabiniers étaient pareils au modèle figurant folio 46, sous le titre : « Étendart simple du Régiment Royal-Cavallerie. »

L'étendard qui fait l'objet de la présente étude se range, sans conteste, dans la première des deux séries précédemment décrites.

D'autre part, il ressort de l'état d'emplacement des troupes, de

(1) Les cinq nouveaux régiments royaux de cavalerie créés en 1761, à savoir : Royal-Lorraine, Royal-Picardie, Royal-Champagne, Royal-Navarre et Royal-Normandie, reçurent également, conformément à l'usage établi, des étendards bleu foncé d'une ornementation différente de celle des anciens corps, lesquels ne se distinguaient entre eux que par les armoiries des provinces dont ils portaient les noms. C'est sous Louis XVI seulement que les plus anciens régiments royaux reçurent des attributs particuliers à chaque corps.

mai 1758, trouvé dans le manuscrit de Chapuy, que seul de ces régiments de cavalerie, celui de Royal-Cravattes, en raison des endroits où il était cantonné, a pu être aux prises avec l'ennemi dans la nuit du 1er au 2 juin. Chargé de la surveillance du cours du Rhin depuis Neerlurick jusqu'à Wering, il avait ses quartiers à Griethausen et à Gnadenthal, villages situés dans le voisinage immédiat de Duiffelward (1). Ce détail est confirmé par la légende de la carte du temps qui indique nettement que la cavalerie française fut surprise dans « Duiffelswerth et environs ».

On peut donc conclure que l'étendard bleu dont nous nous occupons n'a pu appartenir qu'à un régiment royal et ne saurait avoir été perdu que par Royal-Cravattes.

Avant de clore cette étude, qu'il nous soit permis de consacrer quelques lignes à un hommage que notre reconnaissance nous impose.

L'éminent écrivain militaire, auteur de travaux historiques connus et appréciés en France, entre autres du grand ouvrage sur les drapeaux de l'armée prussienne, S. E. M. le conseiller intime effectif Gustave Lehmann, à qui nous nous sommes adressé pour parvenir à résoudre la question qui fait l'objet de cette notice, a bien voulu s'intéresser à nos recherches et nous aider de ses érudits conseils. Nous lui devons, en particulier, de nombreuses et précieuses communications concernant les travaux que nous poursuivons, et nous sommes heureux de lui renouveler ici l'expression de toute notre gratitude pour la bienveillance qu'il nous a constamment témoignée.

A la suite d'un échange de vues au sujet des documents qui ont permis d'identifier définitivement l'étendard perdu à Duiffelward, Son Excellence a bien voulu présenter à S. M. l'empereur Guillaume II, le résultat de nos investigations. Après avoir pris connaissance de notre étude et des documents sur lesquels nous l'avons étayée (travail qui, tout en laissant hors de discussion le

(1) On ne trouve plus sur les cartes d'aujourd'hui le nom de ces localités. Cette disparition est due, sans doute, au déplacement des canaux et des digues qui coupaient le pays autrefois.

fait historique de la prise d'un trophée, concluait à la rectification d'une attribution inexacte), Sa Majesté a daigné ordonner que cette erreur séculaire fût réparée.

En conséquence, par un ordre daté du 7 mai 1907, Sa Majesté l'empereur Guillaume II a prescrit au commandement général du XVIIe corps, à Danzig, de notifier à la brigade des *Leib-Husaren* qu'il résultait de recherches nouvelles touchant l'étendard conquis par le régiment de Ruesch-hussards, en 1758, que ce trophée avait été perdu non par le régiment de Bellefonds-cavalerie, mais par celui de Royal-Cravattes.

Une copie de cet ordre a été envoyée à l'administration du musée royal de l'Arsenal, pour la rectification des inventaires. Et, par une lettre datée également du 7 mai 1907, l'Empereur a particulièrement chargé son ministre de la Guerre, S. E. M. le général von Einem, de nous informer que Sa Majesté avait pris un vif intérêt à nos recherches et qu'Elle a daigné nous faire adresser tous ses remerciements.

O. Hollander.



Plaque de ceinturon d'officier de volontaires (Révolution)
(Collection de M. le lieutenant-colonel Chéré)

LE GÉNÉRAL DOPPET

(1753-1809)

Le statuaire Chinard (1756-1813) qui, on le sait, contribua beaucoup à l'éclat des fêtes de la Révolution en exécutant pour elles bon nombre de statues colossales et de groupes allégoriques, œuvres aujourd'hui disparues, nous a heureusement, datant de cette même époque, laissé de son talent d'autres témoignages, de dimensions moindres, ceux-là, mais qui, par contre, sont demeurés et demeurent offerts à l'admiration des connaisseurs.

De ce nombre est un médaillon en terre cuite, portant sa signature et exposé, sous le n° 409, au Musée Carnavalet avec ce cartel: *Portrait du général Doppet.*

Jamais, certes, physionomie plus curieuse ne tenta l'outil d'un artiste que cet original, à la fois médecin et littérateur, devenu, de par la Révolution, général de division et commandant en chef d'une des armées de la République.

Né le 18 mars 1753 à Chambéry, en Savoie, Doppet, François-Amédée, fils d'Antoine et de Thérèse Anselme, au lieu d'embrasser l'état de son père, honnête « fabricant cirier », obtient de continuer et achève assez brillamment ses études. En 1770, à peine sont-elles terminées,

C'était un enfant, dix-sept ans à peine,

il s'engage comme soldat au régiment de Commissaire général de la cavalerie, compagnie Boiseroux. Après un an d'épreuve, sentant qu'il n'est pas assez robuste pour le service de cavalier, il s'enrôle, le 10 mai 1771, comme fusilier, aux Gardes Françaises, compagnie Beaurepaire, et y reste deux ans, à la caserne du faubourg Saint-Laurent d'abord, puis à celle du faubourg Saint-Martin, jusqu'au 21 avril 1773, date à laquelle il obtient son congé.



LE GÉNÉRAL DE DIVISION DOPPET

(1753-1809)

D'APRÈS UNE TERRE CUITE DE CHINARD

(Musée Carnavalet)

J. LEROY, E

Sorti ainsi, à vingt ans, du service de France, Doppet va étudier à l'Université de Turin, s'y fait recevoir médecin, puis voyage : il se rend à Paris, à Montpellier, parcourt la Suisse et la plus grande partie de l'Italie.

Entre temps, il s'exerce à écrire.

C'est à la découverte du magnétisme animal et à l'arrivée de Mesmer à Paris en 1784, que l'on doit son premier essai : un poème burlesque intitulé la *Mesmeriade*. S'étant fait instruire à Paris de cette nouvelle manière de guérir, il retourne, en septembre de la même année, à Turin pour y initier ses collègues de l'Université et y publie un *Traité théorique et pratique du Magnétisme animal.*

Doppet fait paraître ensuite successivement, en 1785 : l'*Oraison funèbre de Mesmer avec son testament;* les *Mémoires de Madame de Warens;* — en 1786 : le *Médecin philosophe;* — en 1787 : le *Médecin de l'Amour;* les *Numéros parisiens,* sorte de guide pour les voyageurs à Paris; les *Mémoires du Chevalier de Courtille,* personnage qui avait vécu en Savoie et que Rousseau, par ses Confessions, avait tiré de l'oubli; *Célestina ou la Philosophe des Alpes;* — en 1788 : traduction d'un traité de Meibomius : *De flagrorum usu in re venereâ; Dissertation sur les morts apparentes; Manière de construire des bains de vapeur; Médecine occulte ou Traité de Magie naturelle et médicinale,* et enfin : *Zélamire ou les Liaisons bizarres.*

Ce fécond écrivain a été, en quittant les Gardes Françaises, nommé aide-major dans les milices bourgeoises de Chambéry et en a fait le service pendant quatre ans. Depuis un an, il exerce dans sa ville natale son état de médecin, lorsque survient la Révolution.

Dès 1789, Doppet se rend une troisième fois à Turin pour y observer les ennemis des idées nouvelles et y mettre la dernière main à deux ouvrages politiques : l'*État moral, physique et politique de la Maison de Savoie,* et le *Commissionnaire de la Ligue ou le Messager d'Outre-Rhin.*

Cela fait, il vient se fixer à Grenoble où, grâce à ses services militaires antérieurs, il est, le 1er avril 1790, incorporé dans la garde nationale comme sous-officier. Seize mois plus tard, après

les élections à la Législative, il quitte Grenoble, accompagnant à Paris, en qualité de secrétaire, Aubert-Dubayet, qui vient d'être élu député de l'Isère.

Arrivé à Paris en septembre 1791 et immédiatement inscrit sur les contrôles de la garde nationale, Doppet se fait admettre aux Jacobins, devient un des membres les plus influents de la Société et collabore aux *Annales patriotiques* de Carra. Après avoir fondé le « Club des Patriotes étrangers », devenu peu après « Club des Allobroges », c'est lui qui fait décréter par la Législative la levée et l'organisation de la légion des Allobroges, composée de Suisses et de Savoisiens. A la tête du premier noyau de cette légion, il combat le 10 août et, le soir même, après avoir sauvé la vie à plusieurs gardes-suisses, il va déposer sur le bureau de sa section son habit de garde-national, sa giberne et son bonnet de grenadier pour servir à l'équipement d'un volontaire.

Nommé lieutenant-colonel dans la légion des Allobroges, le 13 août 1792, il présente, neuf jours après, ses recrues à l'Assemblée Nationale et part, le 25, pour présider, à Grenoble, à l'organisation de ce corps qui, bientôt, va s'illustrer à l'armée des Alpes, au siège de Toulon, aux Pyrénées orientales et à l'armée d'Italie. Entré, le 24 septembre, à Chambéry avec le général Montesquiou, à la tête des Allobroges, il est un des quatre députés envoyés, à la fin d'octobre, à la Convention pour demander la réunion de la Savoie à la France. Orateur de la députation dans la séance du 21 novembre, c'est lui qui prend encore la parole à celle du 27, pour remercier la Convention de son décret.

Nommé colonel de la légion le 9 avril 1793, Doppet est fait, le 19 août suivant, général de brigade et désigné pour l'armée des Alpes ; trois semaines après, le 11 septembre, il est général de division et commandant en chef de cette armée. C'est en cette qualité qu'après Kellermann, il commande l'armée de siège devant Lyon où il entre triomphalement le 9 octobre. On lui doit cette justice qu'il fit tous ses efforts pour empêcher le pillage et l'effusion de sang. Chargé de reprendre Toulon, dont il commence le siège, il passe bientôt après, le 3 novembre, à l'armée des Pyrénées orientales où il remplace Turreau. Sous son commandement, cette armée n'éprouve guère alors que des revers : 26 novembre, combat

du Pont de Céret et prise du Camp de Saint-Ferréol par les Espagnols; 7 décembre, prise de Villelongue par les Espagnols; 19 décembre, attaque infructueuse sur Villelongue. Le soir même de cette dernière affaire, il se fait transporter, malade, à Perpignan où il reste huit mois alité.

« Guéris promptement tes vésicatoires — lui écrit, le 6 février 1794, Dugommier qui le remplace — afin que nous allions en poser sur la nuque des Espagnols. »

Chargé, au commencement de juin 1794, par Milhaud et Soubrany, de réaliser en Cerdagne le plan de Dagobert décédé, il conduit avec vigueur l'expédition sur Campredon et repousse victorieusement l'attaque des Espagnols sur Puycerda.

Forcé par sa santé, le 28 septembre suivant, de remettre une seconde fois son commandement, il reste quelques mois sans emploi. Destitué le 4 février 1795 comme révolutionnaire, et envoyé à Chambéry sous la surveillance des autorités constituées, il est, le 22 novembre de la même année, désigné comme agent du gouvernement dans les départements de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges pour faire rejoindre les jeunes gens de la première réquisition et les déserteurs à l'intérieur, fonctions qu'il conserve jusqu'au 20 avril 1796.

A la suite du 18 fructidor, élu, le 14 avril 1798, député du Mont-Blanc au Conseil des Cinq-Cents, il voit, le mois suivant, cette élection annulée comme entachée de manœuvres anarchistes et se retire alors dans un petit domaine, aux environs de Grenoble, où il meurt tranquillement en 1809.

C'est en 1797, au moment de son admission au traitement de réforme, que sont parus ses *Mémoires politiques et militaires*, imprimés à Carouge, département du Mont-Blanc, dans lesquels nous avons puisé les éléments les plus intéressants de cette notice, après les avoir, aux Archives de la Guerre, contrôlés sur les pièces de son dossier.

Commandant V. Fanet.

LE COMBAT DE L'OUED-GUIR
(15 Avril 1870)

Les événements qui se déroulent actuellement dans le Sud-Oranais, rendent d'actualité cette lettre datée du 18 avril 1870, du camp de l'Oued-Guir et que nous donnons in-extenso.

Elle a été écrite par le sous-lieutenant Moschenros, à peine sorti de Saint-Cyr et qui, dix-sept ans après, commandait le 4e bataillon de chasseurs à pied à Saint-Nicolas-du-Port.

Soldat avant tout, travailleur infatigable, doué d'une haute intelligence, estimé de ses chefs et adoré de ses soldats, il devait conquérir les plus hauts grades de l'armée, quand la mort impitoyable est venue le faucher brusquement, en pleine vigueur, le 19 juillet 1889, alors que, les yeux tournés vers son pays natal, il rêvait d'une autre fin.

Après le combat de l'Oued-Guir, le lieutenant Moschenros donna de nouvelles preuves de son courage à Frœschwiller où, blessé à deux reprises, il força l'admiration de ses turcos. Décoré le 22 mars 1872 pour faits de guerre, il entra, le 1er janvier 1878, à l'Ecole supérieure de guerre et en sortit, le 12 novembre 1879, dans les premiers rangs. Il commanda plus tard, en 1883, une compagnie mixte en Tunisie et fut détaché, en 1886, à l'état-major du ministre de la Guerre.

F. Rothéa,
Pharmacien-Major.

Camp de l'Oued-Guir, le lundi 18 avril 1870.

Mes chers parents,

Je vous écris encore sous l'impression de la journée de vendredi dernier où, pour la première fois depuis notre jonction avec le général de Wimpffen, nous avons rencontré l'ennemi.

Mais avant de vous raconter les péripéties de cette journée mémorable où, pour vous tranquilliser tout de suite, je n'ai pas éprouvé la moindre égratignure, je crois devoir vous dire ce qui s'est passé depuis ma dernière lettre datée, je crois, de l'Aïn-ed-Tefla, le lendemain de notre razzia contre les Beni-Guil.

Si je me rappelle cette dernière, je vous disais que nous allions nous diriger à la rencontre du général de Wimpffen, qui venait d'Aïn-Benkhélil avec sa colonne. Cette jonction s'est opérée, après deux journées de marche pour notre part, à un endroit appelé Souf-el-Kiser, où le général ne s'est trouvé lui-même que le lendemain de notre arrivée. Notre sort, qui nous inquiétait jusqu'alors (car nous craignions de rester avec M. de Lajaille pour aller chercher avec lui un convoi de vivres à Aïn-Benkhélil pour, de là, le

ramener au général, bien plus tard, dans le courant de sa marche), notre sort, dis-je, fut tout de suite résolu, et il fut décidé que l'on enlèverait nos quatre compagnies à M. de Lajaille, pour renforcer la colonne du général lui-même. Le lendemain, en effet, tandis que M. de Lajaille retournait à Aïn-Benkhélil, avec sa colonne de cavalerie, renforcée de quatre escadrons que lui avait donnés le général à son passage, nous-mêmes, nous quittions Souf-el-Kiser sous les ordres du général de Wimpffen, pour nous diriger dans le cœur du Sud-Marocain. Cette colonne qui n'a pas changé depuis, et qui est encore aujourd'hui à l'Oued-Guir, ce qu'elle était à Souf-el-Kiser, se composait de dix compagnies du 2e zouaves, de nos quatre compagnies de turcos, de dix escadrons de cavalerie, tant chasseurs d'Afrique que chasseurs de France et spahis, d'une batterie d'artillerie de montagne, avec l'ambulance, l'administration et les différents services que comporte une colonne en marche.

Comme l'intention du général était de pénétrer de suite en plein pays ennemi, et que la ligne la plus courte était d'aller directement à l'Ouest, sans plus pousser au Sud, nous sommes revenus sur nos pas jusqu'à l'Aïn-ed-Tefla, en deux jours; le surlendemain, nous nous trouvions à Mengoub, où nous avons trouvé des puits avec de l'eau excellente. Le général avait hâte de se rendre sur l'Oued-Guir, au milieu des Doui-Menia, tribus très considérables; aussi, en quittant Mengoub, avons nous laissé à 20 kilomètres sur notre droite, Aïn-Chaïr, village important des Beni-Guil, nous réservant d'y aller au retour. Nous avons atteint l'Oued-Guir, six jours après notre départ de Mengoub, après avoir traversé deux ksours, qui se trouvaient sur notre route.

Je ne pourrai jamais vous dépeindre notre admiration à tous, quand, après avoir traversé, depuis notre départ de Mengoub, des gorges affreuses et des plaines de la dernière aridité, nous nous sommes vus tout à coup, au sortir d'un défilé, en présence d'une charmante oasis de palmiers gigantesques, sur la droite desquels on apercevait un village marocain entouré de murailles baignées par une eau très limpide. Croyant à une résistance de la part des habitants, le général avait fait mettre l'artillerie en position, pour ouvrir une brèche, lorsqu'arrive un indigène nous prévenir que les plus riches familles avaient fui et qu'il ne restait dans le village

que les malades pauvres et quelques femmes pour les soigner. Devant une pareille déclaration, le général a fait cesser les préparatifs de combat.

Devenu maître de l'oasis sans coup férir, il nous a fait camper en dehors de celle-ci et nous n'avons été aucunement inquiétés pendant notre séjour à Bou-Kaïs (c'est le nom du village). D'ailleurs le général avait cru devoir faire sortir du ksar les quelques malheureux qui l'occupaient encore, en ne leur laissant emporter que les vivres indispensables, avec ordre de tout laisser dans le village, armes, bêtes de somme, instruments de ménage, etc. Ils faisaient pitié à voir quand, en passant devant nous, qui formions une vaste haie à la porte du ksar, ils demandaient que la vie leur fût sauve, en implorant notre clémence. Le général a cru devoir d'autant plus leur accorder leur pardon, que ces parias des ksours marocains ne sont jamais sortis de chez eux pour venir faire des incursions en Algérie et que les hommes riches ou les cavaliers, c'est-à-dire ceux qu'il fallait châtier, avaient tous pris la fuite. Le général les a d'ailleurs confiés, dans la mosquée située en dehors du village, où ils s'étaient tous réfugiés, à un poste de zouaves, et ils sont restés sous cette garde jusqu'au moment de notre départ de Bou-Kaïs, où on leur a donné une direction vers le Nord.

Profitant de son séjour à Bou-Kaïs pour faire prendre du vert aux chevaux de la cavalerie, le général a livré au pillage les beaux champs d'orge qui entouraient l'oasis, et les popotes ont, elles-mêmes, trouvé leur compte dans les quelques légumes qui se trouvaient dans les jardins de l'oasis. Quant à l'intérieur du village lui-même, que nous avons pu visiter après que tout ce qu'il contenait eût été enlevé par les soins de l'intendance, et qui, je vous assure, était bien peu précieux, le général en a disposé pour y installer les malades qui encombraient l'ambulance, ainsi qu'un dépôt de vivres les moins nécessaires dans le courant de la marche, et il a laissé le tout à la garde d'une compagnie de turcos avec un capitaine du génie, chargé de la défense en cas d'attaque. Cette précaution n'était pas inutile, comme vous le verrez tout à l'heure.

Après le départ de Bou-Kaïs, qui se trouvait à douze étapes de Mengoub, nous sommes arrivés, après avoir traversé de nouveau les pays les plus sauvages, à un second ksar appelé Kénatza,

célèbre dans tout le pays par un marabout fameux qui l'habite depuis fort longtemps. A Kénatza comme à Bou-Kaïs, nous avons trouvé oasis et village, mais le tout dans des proportions plus vastes sinon plus coquettes; d'ailleurs à Kénatza, village plus religieux que guerrier, et lieu de pèlerinage plutôt que lieu de réunion de goums ennemis, personne n'avait fui, et le marabout lui-même, Si Mohamed-ben-Bouzion, est venu faire sa soumission au camp du général, lui disant qu'il avait toujours été et qu'il serait toujours un ami dévoué de la France. Le général ne l'en a pas moins imposé en contributions de toute nature, mais le ksar est resté intact et nous n'avons pas même pu le visiter.

Au départ de Kénatza, nous arrivons enfin, après une journée de marche, au but désiré de l'expédition, c'est-à-dire que nous campons sur les bord de l'Oued-Guir (rive gauche). Cet Oued-Guir est une véritable rivière, bordée de plantations d'orge de toute beauté. Le général croyant que l'ennemi viendrait à composition, nous avait défendu d'y faire le moindre mal; mais il fut bien vite détrompé, quand ses espions lui apprirent que les Marocains nous attendaient à moins d'une journée de marche, dans une immense île formée par deux bras de la rivière, et qu'ils s'y étaient retranchés avec leurs troupeaux, leurs richesses et tout, dans l'intention de s'y défendre jusqu'à la mort.

Le lendemain, en effet, nous n'étions pas arrivés depuis une heure dans notre nouveau camp, toujours sur la rive gauche en face de l'île, que les tirailleurs ennemis venaient nous flanquer des coups de fusil. Le général s'est borné à les faire observer; et comme la position était inabordable de front, à cause des crues considérables de la rivière, qui formait à cet endroit-là une infinité de canaux, tous très profonds et sur les rives desquels se trouvaient des tamarins très touffus, il se décide à passer sur la rive droite en amont de sa séparation en deux bras, parce que, d'après les renseignements, le bras droit était beaucoup plus abordable que le gauche. Ce mouvement, qui avait également pour but de tourner la position, fut effectué dans la nuit du 14 au 15, sans que, pour tromper l'ennemi sur notre marche, notre camp et ses feux fussent en rien changés. Le général avait décidé de le faire garder, pendant le combat, par deux compagnies de zouaves et deux escadrons de

cavalerie, tandis que le restant de la troupe, organisé à la légère, c'est-à-dire, sans tente, sans convoi et avec deux jours de vivres, passait la rivière en ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, vers trois heures du matin, et arrivait sur la rive droite, à hauteur des cantonnements ennemis, vers dix heures du matin.

Ne voulant pas engager l'action avant de faire prendre le café aux troupes, le général nous fit aussitôt déjeuner, et peu après, et sans que l'on vît en rien les douars ennemis cachés dans les tamarins de l'île, qui laissaient tout au plus apparaître les sommets de quelques dunes de sable, il commença l'action par les décharges de l'artillerie tirant un peu au hasard. Mais bien que l'épreuve du tir fût incertaine, c'était une très bonne manœuvre que de lancer des obus, des boîtes à balles dans toutes les directions de l'île; car on sait que les Arabes ont toujours redouté le canon. Le général fit continuer le feu de l'artillerie jusqu'à l'arrivée des pièces à la rivière, gardées qu'elles étaient par une de nos compagnies. En s'approchant, on s'aperçut que le bras droit de l'Oued-Guir était, de même que le gauche, coupé en mille canaux et qu'il était impossible de les faire traverser par les mulets de l'artillerie avec les pièces et les affûts sur leur dos, il fallait donc faire cesser le feu de l'artillerie pour faire entrer l'infanterie en ligne (1). Le général prit alors les dispositions suivantes : il plaça l'infanterie au centre, c'est-à-dire sept compagnies de zouaves, et il lui ordonna d'engager l'action en tirailleurs, en poussant droit devant elle; quant à la cavalerie, elle devait empêcher soit la fuite, soit le retour de l'ennemi.

A droite de la ligne, c'était le général Chanzy avec le 1er chasseurs de France, les spahis et le goum de Frendah.

A gauche, c'était le général de Colomb avec le 4e chasseurs d'Afrique, l'escadron du 2e, l'escadron de marche du 2e spahis et le goum des Arars. Nous, les tirailleurs, nous étions placés en réserve auprès du général, prêts à être portés, suivant les exigences de la lutte, dans telle ou telle direction. Le centre lui-même de la ligne, c'est-à-dire les sept compagnies de zouaves, disposées toutes en tirailleurs avec des pelotons de réserve suivant à des centaines

(1) Le lieu où se livra le combat s'appelle El-Bahariat ou *les petites mers*.

de pas, était sous les ordres du lieutenant-colonel Detrie, le héros du Mexique, et il avait pour mission, à lui seul, d'enlever la butte et toutes les positions.

Les braves zouaves s'enfoncent en effet dans les marais et engagent avec l'ennemi une fusillade des plus meurtrières. Nos chassepots font merveille, et bien qu'embusqués dans les tamarins de l'autre côté de chacun des canaux, les Doui-Menia cèdent peu à peu leurs positions. Les zouaves paraissent avoir tout déblayé devant eux; leurs coups de fusil ne s'entendent déjà plus que dans le lointain.

Tout à coup, on rend compte au général qu'à la gauche, les spahis, qui s'étaient avancés à leur tour dans le marais, sont ramenés par les cavaliers ennemis, avec quelques morts et des blessés, et que l'escadron du 4e chasseurs d'Afrique, envoyé pour les soutenir, avait essuyé le même échec; on apprend même au général, ce détail, qu'un officier de cet escadron a été tué par l'ennemi, victime de sa courageuse témérité, alors qu'il s'était précipité sur l'étendard ennemi pour l'enlever. A ces nouvelles, le général envoie ma compagnie, au pas gymnastique, pour raffermir la gauche : enflammés par le récit que les chasseurs d'Afrique nous font en passant, exaspérés contre l'ennemi par la vue d'officiers de chasseurs nous réclamant, les larmes aux yeux, le corps de leur camarade, mes braves turcos se précipitent tête baissée dans les tamarins, en faisant précéder leur mouvement d'une fusillade générale. Les cavaliers ennemis, voyant devant eux de l'infanterie, perdent de leur contenance, et sans même répondre à notre feu, prennent la fuite dans toutes les directions. Nous leur reprenons deux chevaux de chasseurs et le cadavre d'un chasseur, mais nous les voyons emporter le reste des dépouilles sur les chevaux, sans pouvoir, nous-mêmes, les suivre, même de loin, arrêtés que nous sommes à chaque instant par un canal qu'il faut souvent traverser à la nage.

Il est impossible d'imaginer un terrain plus entrecoupé de ruisseaux, et dont les plantations sont plus noyées dans une eau vous arrivant parfois jusqu'à la ceinture. Le général de Wimpffen nous a déclaré, après le combat, qu'il y avait eu, pour l'action de la cavalerie, un malentendu et que jamais son intention n'avait été de

faire entrer de la cavalerie dans un terrain que des fantassins eux-mêmes ne pouvaient traverser qu'au prix des plus grands efforts et des plus grandes fatigues.

N'ayant plus personne devant nous, nous cherchons à droite et à gauche, nous sondons les tamarins et le fond des ruisseaux pour retrouver au moins le cadavre de l'officier, mais nous ne découvrons rien.

Nous avançons toujours, quand tout à coup, nous nous trouvons devant un bras de rivière plus large que les autres; c'est là que nous devons nous arrêter, d'après la consigne du général de Colomb, sans pousser plus loin jusqu'à nouvel ordre. Le général de Colomb vient peu après nous y retrouver avec son état-major, et comme on n'entendait plus la fusillade du centre des zouaves, il nous dit : « Tâchez de traverser le canal et allez à la recherche des zouaves. » Nous traversons à la nage en nous aidant les uns les autres, heureusement que les deux rives n'étaient distantes que de deux brassées. Nous marchions depuis peu dans l'intérieur de l'île, en rencontrant quelques douars encore fumants, mais complètement abandonnés, quand nous joignîmes une autre compagnie de chez nous, qui avait traversé le terrain à notre droite et qui avait reçu du général de Wimpffen la même consigne que la nôtre. On craignait que les zouaves, entraînés par leur ardeur, n'eussent été victimes d'une embuscade au milieu des douars ennemis et on nous chargeait de les soutenir. Cette crainte était fondée, car un officier d'ordonnance qui était allé s'inquiéter de la marche des zouaves, vint, bride abattue, à notre rencontre et nous dit : « Dépêchez-vous, les zouaves sont cernés. » Je ne puis vous exprimer avec quelle fureur nous nous sommes précipités à leur secours. Nos deux capitaines et le capitaine commandant qui, à cause des difficultés du terrain, avaient été obligés de mettre pied à terre, étaient tellement à bout de forces, que des tirailleurs les soutenaient par les bras; moi, brandissant à la main un sabre ennemi que je venais de ramasser, je pouvais à peine suivre l'élan de mes hommes, cependant mes forces ont encore été à la hauteur de la situation, et, ma foi, je puis dire que j'étais toujours en tête. Ce qui activait encore l'ardeur de notre course, c'est qu'on entendait dans le lointain la marche des zouaves et la

sonnerie à leur drapeau, indice de circonstances critiques. Enfin, nous approchons et nous les apercevons couronnant un mamelon de sable, qui était la clé de la position. Ils s'étaient défendus héroïquement et avaient triomphé sans nous, car lorsque nous sommes arrivés, les ennemis venaient de lâcher pied; le combat avait été très meurtrier, et sans une section de chez nous, une section de la 2e compagnie, venue avant nous sur la position, toute la compagnie des zouaves, qui se trouvait là seule et isolée des autres, était enlevée.

C'était, je vous assure, un spectacle bien triste que celui qui nous attendait, dix cadavres des leurs étaient là, tous affreusement mutilés par l'ennemi, et dix-huit blessés étaient couchés non loin, nous demandant de l'eau pour étancher leur soif. Parmi eux, se trouvait le lieutenant commandant la compagnie : c'est un nommé Gentil, de Belfort, un ancien élève de papa; il est décoré depuis longtemps et chaque fois qu'il a été au feu, il a été blessé.

Cette malheureuse compagnie s'était trouvée tout à coup isolée des autres, parce qu'elle avait voulu défendre le lieutenant-colonel Detrie, le commandant Soye et l'adjudant-major Colosse, qui se trouvaient derrière elle et ne pouvaient suivre, épuisés de force qu'ils étaient, tant était grand l'élan des zouaves.

La compagnie avait donc dû ralentir et l'ennemi, profitant de son isolement, s'était jeté sur elle en lui faisant le plus grand mal; il est vrai que tous ont défendu chèrement leur vie, et qu'il restait autour des mamelons plus de cent cadavres marocains, et que nombreux étaient ceux que les cavaliers ennemis avaient eu le temps d'emporter sur leurs chevaux.

La bataille était gagnée, car les autres compagnies de zouaves avaient tout enlevé devant elles sans essuyer la moindre perte.

A l'aile droite, le général Chanzy, mieux inspiré que M. de Colomb, avait fait mettre pied à terre à ses cavaliers et attacher les chevaux à la corde, de sorte qu'ils ont combattu en fantassins et réussi comme eux. Les ennemis, le soir même, sont venus faire leur soumission, et nous avons campé sur le champ de bataille. La nuit, nous n'avons été nullement inquiétés et le lendemain, nous parcourions l'île dans tous les sens pour ramener les troupeaux, les chameaux, etc., etc.

Ce n'est qu'hier que nous sommes rentrés à notre véritable camp, qui n'avait pas vu l'ennemi. En y arrivant, nous avons appris que Bou-Kaïs avait été attaqué et que la compagnie de tirailleurs, après avoir tué un grand nombre de Marocains, avait mis le reste en fuite.

Nous avons à peu près rempli notre mission, comme nous le disait le général, aussi allons-nous rentrer sans pousser plus avant. Seulement, au retour, nous irons châtier les ksours qui ont attaqué Bou-Kaïs; nous serons d'ailleurs renforcés de la colonne de Lajaille, qui doit nous rejoindre dans quelques jours.

Le général, le lendemain de l'affaire, a réuni tous les officiers de la colonne pour nous témoigner sa vive satisfaction.

« Il m'est heureux, nous a-t-il dit, qu'à la fin de ma carrière. après quarante ans de service, je voie un tel résultat obtenu, grâce à la vigueur de jeunes officiers, sachant enlever leurs troupes et se faire tuer devant elles pour le drapeau de la France. Ce que nous avons fait, Messieurs, a-t-il ajouté, est un pas de géant. Nous avions 16.000 habitants dans l'île, dont 4.000 combattants, et ils sont tous à nos pieds, nous demandant pardon. Aussi, Messieurs, comptez sur tout mon concours, pour les propositions dont vous êtes si dignes, dans mon rapport au maréchal. »

Pour moi, j'ai fait mon devoir et j'ai vu qu'au feu j'étais plus fort et plus énergique encore que sur le champ de manœuvre, j'ai fait ce que j'avais à faire. J'aurais voulu donner comme les zouaves; mais, ma foi, notre rôle était la réserve; il ne faut jamais forcer les événements ni les consignes. Adieu, je me porte toujours bien; c'est le premier courrier que l'on envoie en France depuis le départ de Souf-el-Kiser, sans quoi je vous aurais déjà écrit.

Comme nous rentrons, les courriers seront plus réguliers.

Adieu, soyez sans crainte, je me conduirai toujours en brave et loyal soldat, mais jamais d'imprudente témérité.

Envoyez cette lettre à Constant (1) et écrivez à Frantz (1), afin qu'ils apprennent que j'ai fait mes premières armes et que je me suis aussi bien conduit que les autres.

Je vous, etc...

Signé : FERNAND MOSCHENROS.

---

(1) Constant et Frantz Rothéa, ses oncles.



...près Hoffmann

...E LA SABRETACHE

J. LEROY, ÉDITEUR, PARIS

NOTES ET DOCUMENTS

sur la tenue, l'armement et l'équipement des armées de la Révolution et de l'Empire

(Suite)

1795 — 1801

De 1795 à 1800, le régiment occupe la Hollande et cantonne successivement à La Haye, Rotterdam, Utrecht et Amsterdam.

L'année 1897 est marquée par le combat de Neuwied.

En 1798, deux escadrons sont détachés à l'armée de Mayence.

Pendant toute cette période, le 3e hussards a été commandé d'abord par le colonel Lebrun Lahoussaye, puis par le colonel Soultzmann.

Les cahiers d'ordres du régiment relatant les ordres donnés du 1er janvier 1796 au 9 février 1801, nous ont été conservés. Nous en avons extrait les passages relatifs à la tenue et les renseignements touchant l'aspect et le pittoresque du régiment; nous les transcrivons ci-dessous, tels quels, en suivant l'ordre des dates.

Ordre du régiment du 9 janvier 1796 (19 nivôse an IV).

Les sous-officiers et hussards qui se trouvent avoir des harnais à coquillage, les porteront chez le maître sellier, lequel les répa-rera ou en donnera d'autres.

Ordre du régiment du 12 janvier 1796 (22 nivôse).

... Tous les jours, les trompettes se rendront chez le trom-pette-major à l'heure qu'il indiquera afin d'apprendre à sonner et la musique.

Ordre du régiment du 14 janvier 1796 (24 nivôse).

Le chef de brigade voit avec peine que les différents ordres que les chefs donnent ne sont point exécutés. Il prévient que dorénavant, si on les néglige à ce point, il punira sévèrement les

chefs chargés de faire exécuter lesdits ordres. Comme par exemple les cheveux qui doivent être attachés avec des plombs et que, jusqu'à ce jour, il y en a plusieurs qui n'en ont rien fait.

... Les officiers voudront bien se conformer au modèle prescrit des nouvelles capotes sans galons, ainsi que fracs, gilets, culottes, bandoulières, ceinturons de sabres, et ils s'adresseront au capitaine chargé de l'habillement.

Ordre du régiment du 20 janvier 1796 (30 nivôse).

Il est défendu à tout sous-officier et autres non officiers de porter des capotes.

Ordre du régiment du 21 janvier 1796 (1 pluviôse).

Ordre donné au quartier général à Gorcum le 30 nivôse (4e année).

Le général en chef rappelle aux braves républicains, ses frères d'armes, que demain est l'anniversaire de l'époque mémorable à laquelle le peuple français s'est affranchi de la tyrannie des rois. Contraint d'observer dans la célébration de ce jour l'exécution de la loi qui défend l'usage de la poudre dans les fêtes publiques qui auraient lieu pendant la guerre, il ordonne que les troupes prendront les armes et seront assemblées en parade dans leurs cantonnements ou postes respectifs à midi précis, heure à laquelle le chef militaire prononcera et recevra de la troupe le serment unanime de fidélité à la République et de haine à la Royauté. Il sera fait à la troupe une distribution d'eau-de-vie. Dans les cantonnements ou les postes dont l'éloignement ne permet pas la promulgation de cet ordre dans la journée de demain, cette cérémonie aura lieu le lendemain du jour où il sera parvenu au chef militaire.

L'adjudant général,
Signé : Durutte.

D'après l'ordre général ci-dessus, les commandants des postes et cantonnements de cette division assembleront le lendemain du jour de sa réception, les troupes qu'ils commandent et leur feront lecture du présent ordre, afin de leur donner connaissance du

motif de leur rassemblement. Ils leur feront ensuite prêter le serment ci-joint :

« Nous jurons d'être fidèles à la République, de maintenir de tout notre pouvoir les lois décrétées par elle et de ne jamais souffrir le rétablissement de la Royauté. »

Ordre du 13 pluviôse an IV (2 février 1796).

L'on réitère à MM. les officiers, pour la dernière fois, de se conformer au nouveau modèle des capotes et de jamais porter d'autres cravates que des noires. Il est de même défendu de porter d'autres éperons que des éperons à la hussarde.

Ordre du 15 pluviôse an IV (4 février 1796).

Les sous-officiers seront à l'avenir habillés, les jours de parade, en frac et en chapeau sans plumet. Le tout jusqu'à nouvel ordre.

Ordre du 17 pluviôse an IV (6 février 1796).

Le chef de brigade s'est aperçu qu'il y avait encore des bandoulières blanches (1); les compagnies qui n'ont point encore reçu de la cire pour les cirer, n'auront qu'à faire un bon à ce sujet et le porteront chez le citoyen Lagenhagen, chef d'escadron, qui en ordonnera la livraison.

A compter de la première parade, les trompettes et musiciens marcheront avec leurs instruments à la tête des sous-officiers.

Ordre du 7 ventôse an IV (26 février 1796).

Les sous-officiers veilleront à ce que toutes les bandoulières soient noircies et que tous les hussards aient leurs cheveux attachés avec des plombs.

Ordre du 12 ventôse an IV (2 mars 1796).

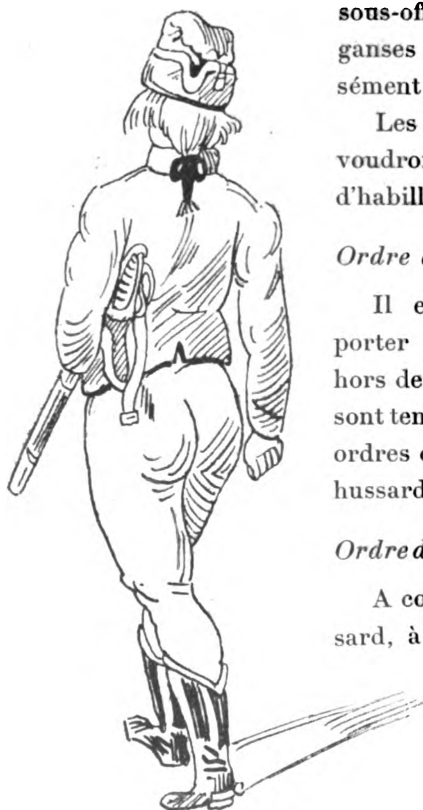
Demain, le régiment montera à cheval à dix heures un quart précises. Il s'assemblera dans la cour du quartier, la musique en tête. A neuf heures, il partira un détachement commandé par un

(1) Hoffmann avait donc raison quand il représentait le hussard du 3e, en 1791, avec la buffleterie blanche.

officier qui se rendra à la place Dusline, ce détachement ouvrira la marche de la fête, il sera commandé quatre maréchaux des logis pour porter les étendards.

Les commandants de compagnie veilleront à ce que les hussards soient dans la plus grande tenue. Les officiers seront en surtouts et sans bandoulières, vu que tous n'en ont pas.

Les officiers qui ne se sont pas conformés au modèle prescrit pour l'uniforme, voudront bien s'y conformer dans le plus court délai. Ils ne doivent pas avoir de franges aux sabretaches et les sous-officiers ne doivent pas porter de ganses à leurs chapeaux, ce qui est expressément défendu.



Les officiers qui ont des bandoulières, voudront bien les remettre au capitaine d'habillement.

Ordre du 30 ventôse an IV (20 mars 1796).

Il est défendu aux sous-officiers de porter des plumets étant de service ou hors de service. Les tailleurs du régiment sont tenus de se conformer strictement aux ordres déjà donnés concernant la tenue des hussards et des sous-officiers.

Ordre du 21 pluviôse an IV (10 février 1796).

A commencer d'aujourd'hui, aucun hussard, à moins qu'il ne soit de service, ne pourra sortir qu'avec sa veste d'écurie et son bonnet de police.

Les hussards de garde à pied, ainsi que ceux de piquet, auront toujours le dolman fermé.

Les commandants de compagnie feront sortir aujourd'hui leurs compagnies respectives. Ils s'assureront que les armes sont en bon état. Ils feront une visite. Ils préviendront les sous-officiers et hussards qui ont les cheveux trop longs sur la tête, de les couper selon l'ordonnance, que les cheveux des faces soient noués à

la hongroise d'une seule manière, c'est-à-dire avec une simple natte. Ils indiqueront la manière dont les hussards doivent être colletés, défendront les gros cols, les flots de cravates, enjoindront aux sous-officiers de donner eux-mêmes l'exemple de la propreté. Le commandant a remarqué avec peine que plusieurs sont d'une insigne malpropreté.

Ordre du 22 pluviôse an IV (11 février 1796).

L'adjudant veillera à ce que les hussards de service soient dans la tenue prescrite, le dolman boutonné depuis le haut jusqu'en bas. Ils ne pourront le défaire, sous quelque prétexte que ce soit, tout le temps qu'ils seront de service.

L'escadron d'instruction ira demain à la manœuvre. Les hommes seront en bonnet de police et en veste d'écurie.

Ordre du 23 pluviôse an IV (12 février 1796).

Les commandants de compagnie feront arranger les bandoulières afin que les boucles soient à la même hauteur.

Ordre du 2 ventôse an IV (21 février 1796).

Il est enjoint à tout hussard de service d'avoir son dolman boutonné et son écharpe par-dessus.

Les officiers voudront bien ne plus porter que des cravates noires et faire attacher des éperons à leurs bottes.

Il a déjà été dit plusieurs fois que lorsque des hussards passent devant un officier, ils doivent seulement porter la main soit à leur bonnet, soit à leur shako et ne point se découvrir. Les commandants de compagnie voudront bien en surveiller l'exécution.

Ordre du 3 germinal an IV (23 mars 1796).

Le chef de brigade invite tous les sous-officiers à se procurer des cravates noires.

Ordre du 11 germinal an IV (31 mars 1796).

L'instruction à pied demain à l'ordinaire. Théorie ce soir à pied. Les sous-officiers se trouveront avec leurs carabines, sabres et bandoulières sur la place d'exercice.

Ordre du 14 germinal an IV (3 avril 1796).

Les hussards doivent porter la cocarde du côté de la ganse et du bouton et non attachée au cordon du bonnet.

Ordre du 20 germinal an IV (9 avril 1796).

Demain, il y aura revue de propreté à dix heures et demie. Les commandants de compagnie s'assureront que les hussards soient dans la tenue prescrite; les cocardes seront attachées, il en sera de même des éperons. Tous les hussards qui ont reçu des effets neufs les mettront demain, le commandant du régiment voulant en passer la revue.

Les officiers, sous-officiers et hussards, laisseront pousser leurs moustaches.

Ordre du 22 germinal an IV (11 avril 1796).

Les maréchaux des logis-chefs rendront aujourd'hui au capitaine d'habillement les plumets qu'ils ont reçus.

Ordre du 27 germinal an IV (16 avril 1796).

Les compagnies G. et W. porteront demain à huit heures du matin, au magasin, tous leurs dolmans, pelisses, sarrots, écharpes, sabretaches, portemanteaux, courroies de sabretaches et les mors de brides pour être étamés.

Ils feront sortir à trois heures après-midi tous leurs chevaux et leurs harnais, ils en recevront de neufs et feront emboucher les mors.

Les commandants feront, à six heures du soir, une visite exacte des armes et des manteaux qui existent; ils en feront passer le lendemain la note au capitaine d'habillement.

Demain matin, on livrera les huit chevaux de remonte par compagnie. Les maréchaux des logis rendront aujourd'hui les plumets et effets qu'ils ont reçus.

Ordre du 29 germinal an IV (18 avril 1796).

Le commandant du régiment prévient, pour la dernière fois, les officiers de se conformer à l'ordre qui a déjà été réitéré diffé-

rentes fois au sujet de l'habillemeut et de la tenue. Ils doivent être les premiers à donner l'exemple aux soldats et en le faisant ils prouveront qu'ils ont de l'ordre.

Ordre du 30 germinal an IV (19 avril 1796).

Le général de division Chaumont, en qualité d'inspecteur général pour les deux armes, est arrivé au quartier général (1).

Les conseils d'administration des corps recevront incessamment du ministre de la Guerre une circulaire qui déterminera les rapports qui doivent s'établir entre eux et les inspecteurs généraux.

Ordre du 30 germinal an IV (19 avril 1796).

Il est défendu jusqu'à nouvel ordre d'avoir des ganses aux bonnets d'ordonnance.

Ordre du 1er floréal an IV (20 avril 1796).

Les commandants de compagnies choisiront, à commencer d'aujourd'hui, hommes et chevaux propres à former un escadron (total 88 hommes, non compris les 8 brigadiers ainsi que les maréchaux des logis). Cet escadron doit servir de modèle à l'arrivée du général inspecteur qui est attendu de jour en jour.

Le commandant du régiment prévient également les commandants de compagnie qu'ils aient à choisir le même nombre d'hommes pour former un escadron à pied qui doit servir de modèle à l'inspecteur.

Ordre du 4 floréal an IV (23 avril 1796).

Le chef du régiment recommande de nouveau aux commandants de compagnie la tenue des hussards et de faire en sorte que les hussards qui forment les escadrons de modèle aient tous des éperons attachés à leurs bottes, à la hussarde, ainsi que les bandoulières cirées et les armes en bon état.

---

(1) Le général passa l'inspection du 3e hussards le 1er thermidor suivant (19 juillet 1796). Nous donnerons plus loin un extrait de son rapport, d'après le texte qui se trouve aux archives du ministère de la Guerre.

Ordre du 17 floréal an IV (6 mai 1796).

Il sera commandé un piquet de 25 hommes, compris un maréchal des logis, deux brigadiers et un trompette, commandé par un officier. Le piquet se tiendra prêt à monter à cheval au premier ordre qu'il recevra, les hommes et les chevaux seront choisis, les hommes seront en meilleure tenue possible, les dolmans fermés, les shakos en noir, ils auront tous des sabretaches et des portemanteaux, les chevaux auront les queues retroussées.

... Aucun officier ne pourra s'absenter de la place ; ils se tiendront tous prêts à faire une visite de corps au général en chef Beurnonville. Ils seront tous en gilets rouges et culottes galonnées en argent.

Ordre du 19 floréal an IV (8 mai 1796).

L'adjudant d'Arbour prendra cette après-dîner une note des chevaux blancs ou gris qui se trouvent ici dans le dépôt, lesquels sont susceptibles de monter sept musiciens.

Ordre du 15 prairial an IV (3 juin 1796).

Les compagnies Kern et Landremont porteront aujourd'hui au magasin, à quatre heures et demie précises, leurs vieux effets, savoir : dolmans, écharpes, sabretaches et leurs courroies, de même que les portemanteaux. Les hommes auront soin de mettre sur chaque dolman leur nom. Ils enverront également les mors de bride pour être étamés.

Aucun sous-officier ne doit sortir du quartier sans avoir son sabre. Il est défendu également aux sous-officiers et hussards de porter des plumets pendant le service comme hors du service. De même, les chapeaux en toile cirée sont défendus.

Ordre du 18 prairial an IV (6 juin 1796).

A compter de demain, il y aura parade. MM. les officiers s'y trouveront tous en uniforme. Gilet rouge ou blanc. Les sous-officiers en surtouts, culottes et gilets d'ordonnance. Dimanche, dolman fermé et écharpe par-dessus.

Ordre du 22 prairial an IV (10 juin 1796).

Il est survenu des plaintes au chef d'escadron au sujet des hussards qui passent devant les officiers de l'état-major sans les saluer. Ils doivent non seulement le salut aux officiers, mais aussi aux sous-officiers. A cet effet, ils porteront la main à leur bonnet et ne se découvriront pas. Les officiers veilleront à l'exécution du présent ordre et mettront en prison sur-le-champ ceux qu'ils trouveront en faute.



Les pantalons de tricot de couleur sont défendus.

Ordre du 25 prairial an IV (13 juin 1796).

Les officiers, d'après l'ordre que j'ai reçu, sont invités à avoir, pour le 1er messidor, des plumets noirs surmontés d'une houppe rouge pour porter sur leurs chapeaux.

Ils se conformeront au modèle de schabraque qui se trouve chez le capitaine d'habillement. Il leur sera libre d'y mettre un galon blanc en laine ou en argent, pourvu qu'ils se conforment au modèle.

Ils feront leur possible pour s'en procurer pour la revue très prochaine de l'inspecteur général.

Ordre du 27 prairial an IV (15 juin 1796).

Aujourd'hui, à cinq heures, les compagnies K. et L. se rendront devant le quartier avec leurs carabines, bandoulières, pantalons et bonnets d'écurie pour faire l'exercice à pied.

Demain matin, lesdites compagnies se rendront sur la place

ordinaire de l'exercice à cheval à la même heure que de coutume. Il est défendu aux hussards de mettre leurs manteaux derrière le cheval en guise de portemanteau. Ils doivent le porter comme l'ordonnance le prescrit. Le premier qui sera trouvé en faute sera puni.

Ordre du 16 messidor an IV (4 juillet 1796).

Demain, à cinq heures, l'escadron montera à cheval avec armes et bagages dans la plus grande tenue, sans pantalons, dolmans fermés, plumet et shakos déployés.

Les fourriers feront en sorte que les états de revue soient prêts pour la revue de l'inspecteur, au nombre de quatre de chaque espèce, tant pour l'habillement, équipement, armement et harnachement, ainsi que le contrôle nominatif des compagnies et le signalement des hommes et des chevaux.

Ordre du 18 messidor an IV (6 juillet 1796).

Demain, 19 du courant, à huit heures trois quarts, pour neuf heures du matin, l'escadron se trouvera à cheval devant les écuries pour passer la revue de l'inspecteur.

Le pansement se fera à six heures trois quarts, pour sept heures, on fera boire ; à sept heures et demie, les trompettes sonneront le boute-selle ; à huit heures le boute-charge et à huit heures et demie, à cheval.

La tenue sera en shakos retournés, plumet déployé, dolman fermé et écharpe par-dessus, culottes et bottes neuves, n'ayant que l'ordonnance dans le portemanteau, qui est : trois chemises, une culotte, un gilet, le grand sac brun ployé dans le portemanteau, la veste d'écurie ou sarrot dessus le portemanteau et le bonnet de police en dedans. Il ne sera point paqueté de bottes ; la corde à fourrage bien roulée et attachée sur le côté gauche du portemanteau.

Les sous-officiers et brigadiers de chaque escouade surveilleront à ce que chaque hussard soit bien peigné, bien habillé, que chaque hussard se procure du fil rouge ou bleu pour maintenir les boutonnières du dolman à ce qu'il ne s'ouvre pas, qu'aucun d'eux ne se trouve avec des cravates de soie, que les écharpes soient

bien mises et qu'ils ne soient pas trop blanc poudrés; les bottes et les harnais noircis, le pied des chevaux aussi noircis, que les collets du dolman fussent lavés et brossés, gibernes et bandoulières cirées et que les armes soient en bon état et dans la plus grande propreté, les petits sacs lavés.

Ordre du 20 messidor an IV (8 juillet 1796).

Demain, à neuf heures trois quarts, l'escadron montera à cheval dans la même tenue qu'aujourd'hui, sans portemanteaux ni sacs (1). Le chef d'escadron s'est aperçu hier que des sous-officiers et hussards étaient en grande tenue avec des plumets et cols de couleur, et des éperons à la française. C'est contre l'ordre qui a été donné déjà différentes fois; aucun sous-officier ni hussard ne doit se mettre en grande tenue à moins qu'il ne soit ordonné.

---

(1) Le procès-verbal de l'inspection faite à Utrecht, La Haye, etc., du 3e hussards, par le général Chaumont, porte la date du 1er thermidor an IV (19 juillet 1796) (archives historiques du ministère de la Guerre).

Il contient, en ce qui concerne la tenue, les observations suivantes :

Tenue : bonne.

Habillement : assez bien, le gouvernement en ayant abandonné la confection au conseil d'administration. Les étoffes pourraient cependant être de meilleure qualité.

Equipement de l'homme : assez bien, aux bottes près, qui sont de mauvaise qualité.

Equipement du cheval : bon en général.

Armement : il manque des sabres, il y en a à changer qui ne sont pas uniformes, les autres parties de l'armement sont bonnes.

COMPTE DES EFFETS

	DRAPS			TRICOTS
	bleu	rouge	vert	
1.230 culottes	1.076 aunes	»	»	»
500 dolmans	500	12 1/2	»	»
500 pelisses	562 1/2	»	»	»
500 sarrots	708 1/2	»	»	»
500 bonnets d'écurie	100	»	»	»
500 manteaux	»	»	1.625	»
1.060 portemanteaux	»	»	»	927
1.230 gilets	666	»	»	»
1.230 vestes d'écurie	»	61 1/2	»	2.152 1/2
1.230 pantalons d'écurie	»	»	»	2.460

Ordre du 6 thermidor an IV (24 juillet 1796).

Les quatre escadrons se conformeront aux ordres déjà donnés.

Les hussards de service seront dans la tenue ci-dessous :

Les jours de parade sans pantalon, qui sont le dimanche, le mardi et le jeudi, le dolman ne sera fermé que des trois boutonnières du haut. Le gilet d'ordonnance et l'écharpe dessus. Le plumet sans étui, et aussitôt arrivés au poste, ils remettront l'étui et ne le déferont sous aucun prétexte.

Les autres jours, qui ne sont pas de parade, ils pourront mettre les pantalons d'écurie.

Ordre du 23 fructidor an IV (9 septembre 1796).

Le maréchal des logis de piquet sera mis en prison pour avoir laissé partir un hussard avec son plumet sans étui et le manteau en portemanteau, choses qui ont été défendues plusieurs fois.

La culotte jaune, ainsi que tout gilet de couleur sont défendus. Les officiers ne pourront porter qu'un gilet d'écarlate avec un rang de bouton de dix-huit. Une culotte avec cordon bleu pour les jours non de parade. Les jours de parade, culotte galonnée et gilet rouge d'uniforme. Les jours qui ne sont pas de parade, les officiers pourront aussi porter des gilets blancs sans raies ni manches.

Les sous-officiers se conformeront aussi audit ordre. S'ils portent un gilet rouge ou blanc, qu'ils soient d'uniforme, à l'exception des jours de parade. Ils sont tenus de porter l'uniforme.

Ordre du 28 vendémiaire an V (19 octobre 1796).

Les jours de parade, le mardi et le jeudi, les officiers porteront s'ils le veulent un gilet et culotte sans galons, le gilet avec un rang de boutons. Le dimanche, ils porteront la culotte et le gilet galonné.

Ordre du 12 nivôse an V (1er janvier 1797).

Les compagnies porteront demain matin au magasin la note des sabretaches qui manquent. Les maréchaux des logis qui n'ont point encore de sabretaches viendront les chercher.

Ordre du 13 nivôse an V (2 janvier 1797).

Les officiers sont prévenus que le maître tailleur a du galon pour les capotes.

Ordre du 16 nivôse an V (5 janvier 1797).

Les compagnies reporteront au magasin les effets ci-après, savoir : 6 manteaux, 10 shakos, 6 bandoulières et gibernes, 10 écharpes, 6 ceinturons de sabres.

Les huit compagnies recevront chacune 10 sabretaches et 4 pelisses en rapportant un nombre pareil de dolmans.

Ordre du 20 nivôse an V (9 janvier 1797).

Tous les jours de grande parade, les sous-officiers se rendront en pelisse et shakos et les jours de petite parade en chapeau, frac et culotte d'ordonnance.

Au ministre de la Guerre.

30 fructidor an V (16 septembre 1797).

Citoyen ministre,

Le conseil d'administration du 3e régiment de hussards me charge de mettre sous vos yeux une demande qu'il avait déjà faite pour obtenir en faveur du corps le rétablissement des couleurs qui, depuis longtemps, ont été affectées à son ordonnance primitive. Le citoyen Petiet, votre prédécesseur, à qui nous avons soumis une question à ce sujet, nous observa dans sa réponse du 6 germinal an V (26 mars 1797), que le changement qui s'était opéré dans notre uniforme n'ayant été commandé que par la pénurie des étoffes, nous pourrions reprendre nos anciennes couleurs quand ces motifs ne subsisteraient plus.

Déjà tous les officiers portent le gris argentin et nous n'avons plus rien à désirer pour l'avantage de notre ordonnance que le changement du pantalon, dont la couleur semblable à celle de tout l'habillement, forme un ensemble aussi monotone que désavantageux. Le pantalon rouge, au contraire, qui était, il y a dix ans, celui du régiment, pourrait, sans dénaturer l'ordonnance, y mettre une variation qui le rendrait moins sombre et plus séduisant.

Je vous le demanderai donc, Monsieur le ministre, au nom du conseil d'administration, avec d'autant plus de confiance que notre magasin possède maintenant le drap suffisant pour cettc confection.

Dirigé dans cette circonstance par un intérêt que vous ne trouverez pas déplacé, j'attendrai, citoyen ministre, le résultat de votre décision pour commencer l'habillement de la nouvelle année.

Salut et respect.

LAHOUSSAYE.

Du 2e jour complémentaire an V (18 septembre 1797).

Au citoyen Jansiens.

Je vous adresse ci-joint, citoyen commissaire, la copie d'une lettre qui m'a été écrite en date du 6 germinal an V (26 mars 1797) par le chef de la 1re division du département de la Guerre. Les dispositions qu'elle renferme autorisent le corps, ainsi que vous le verrez, à rétablir dans son prochain habillement les couleurs distinctives de l'uniforme qui lui est depuis longtemps affecté.

Je vous invite, en conséquence, à vouloir bien ordonner qu'il soit fourni pour la prochaine livraison de l'habillement du 3e régiment de hussards, le drap en couleur gris argentin au lieu de celui bleu de ciel dont nous nous sommes servis jusqu'à présent.

Salut et fraternité.

LAHOUSSAYE.

Nous n'avons malheureusement pas l'original de la lettre du chef de la 1re division du département de la Guerre qui nous eût sans doute fourni des détails intéressants.

Après une lacune de deux années, les ordres reprennent en 1800.

Ordre du 21 pluviôse an VIII (21 février 1800).

Les commandants de compagnie enverront l'état des hommes et des chevaux qu'ils destinent à partir pour le dépôt, avec le fourgon qui remporte les dolmans; ces hommes ne recevront pas de pelisses et s'ils en avaient reçu, ils devraient les rendre.

Ordre du 5 floréal an VIII (25 avril 1800).

Il est défendu aux hussards de paraître aux appels ou même dans les rues avec des bonnets de cuir; le bonnet d'ordonnance et le bonnet de police étant la seule coiffure reconnue aux hussards.

Ordre du 8 prairial an VIII (22 mai 1800).

Le chef de brigade, de retour au régiment, s'empresse de témoigner aux hussards la satisfaction qu'il éprouve de se retrouver avec eux. Il espère que leur conduite sera toujours celle de soldats braves et disciplinés, il leur promet en retour un attachement inviolable.

Les commandants de compagnie donneront un état, certifié par eux, des dolmans, shakos et sabretaches qu'ils ont reçus hier. Le chef de brigade ne peut trop leur recommander de maintenir la propreté parmi les hussards; il est sévèrement défendu de porter les cheveux des faces autrement que noués à la hongroise, ceux qui contreviendraient à cette défense seront punis d'une manière exemplaire, attendu qu'elle leur a été faite plusieurs fois; les commandants de compagnie feront également la visite des bonnets de police et vestes d'écurie; ceux qui auront perdu l'un ou l'autre de ces effets seront tenus de se les faire remplacer à leurs frais; l'argent sera avancé à cet effet par le quartier-maître.

Les commandants de compagnie feront rendre les pelisses dans le plus grand état de propreté et auront soin que le nom de chaque hussard soit inscrit au dos de la pelisse.

... Le trompette-major aura soin de faire tous les jours l'école des trompettes.

Ordre du 10 prairial an VIII (30 mai 1800).

Malgré la défense qui en a été faite, le chef de brigade a rencontré des hussards avec des bonnets de cuir, notamment dans la

7e compagnie. Il déclare qu'il ne pourra dorénavant s'en prendre qu'aux officiers et sous-officiers qui, devant se trouver à tous les appels, doivent surveiller toutes les parties de l'habillement des hussards.

S'il existe dans les compagnies quelques vestes d'écurie qui demandent des réparations, on pourra en faire signer le bon au commandant, cette dépense sera à la charge du régiment.

Désormais, les sangles et contre-sangles, ainsi que les longes seront, d'après l'ordonnance, payées par les hussards.

Il est recommandé de nouveau aux commandants de compagnie de veiller à ce que l'ordre relatif aux cocardes soit exécuté; elles doivent être cousues autour du bouton, seul moyen de les fixer et d'empêcher qu'elles ne s'usent aussi vite.

Le chef de brigade croit devoir encore rappeler à l'ordre ce qui y a déjà été mis plusieurs fois, c'est que tout hussard parlant à son supérieur pour affaire de service doit lui parler dans la position prescrite sous les armes. Tout hussard rencontrant un officier doit le saluer en portant la main à son bonnet, sans l'ôter. Lorsque c'est devant un officier supérieur ou général qu'il passe, il doit faire front et porter la main au bonnet.

... Il est défendu à tout sous-officier de se présenter à compter de neuf heures du matin chez son chef, sans être coiffé et sans être dans la plus grande propreté. Les officiers auront soin d'y tenir essentiellement la main.

Il est défendu aux hussards de couper leurs moustaches. C'est le signe caractéristique de l'arme. Il est étonnant qu'ils ne s'y conforment pas.

Ordre du 12 prairial an VIII (1er juin 1800).

Les commandants de compagnie feront retirer les pelisses aux hussards qui en ont encore et leur feront donner des dolmans en place, le fourgon partant sous peu de jours pour le grand dépôt à Toul.

(A suivre.)

Le Gérant : RICHET.

Suresnes, Imprimerie E. PAYEN, 13 et 15, rue Pierre-Dupont. — 3054.



Le Général de Division DESVAUX
(1810-1884)
D'après une photographie du Musée de l'Armée

LE JOURNAL INTIME

du Général de Division de Cavalerie Desvaux (1810-1884)

Le général du Barail, qui se proposait de parler, dans ses *Souvenirs* (1), du général Desvaux, en le donnant comme modèle à notre armée, s'exprime ainsi dans une lettre écrite en 1894, pour obtenir sur lui des renseignements précis : « Je cherche quelques particularités saillantes qui puissent me permettre de mettre en relief ce type exceptionnel du grand général français, avec ses rares qualités de commandement et de science militaire, et aussi son caractère tout d'une pièce, ne cédant devant aucune autre considération que la voix de sa conscience. » Dans ses souvenirs si goûtés, du Barail parle, en effet, à plusieurs reprises, et toujours d'une façon élogieuse (1), du général Desvaux qu'il considérait comme son initiateur dans l'art de la guerre.

Servi par un heureux hasard, nous avons eu la bonne fortune, au cours d'une flânerie de bibliophile chez un bouquiniste parisien, de mettre la main sur le journal intime, écrit au jour le jour, de 1831 à 1884, par le général Desvaux qui fut une des figures originales de l'armée française pendant la longue période qui va de la Révolution de Juillet à l'année terrible.

Si ce journal présente quelques lacunes à partir de 1844, il nous a été facile de les combler à l'aide d'un livre d'ordres et de 17 registres contenant la correspondance et les journaux de marche des colonnes expéditionnaires que Desvaux commanda en Algérie. Ces registres nous ont été obligeamment communiqués par M. l'intendant général Courtot, membre du Comité de la *Sabretache.*

Une fois possesseur de ces volumineux manuscrits, nous avons pu nous convaincre, en les compulsant, que leur auteur, officier au caractère persévérant et méthodique, s'était imposé le devoir, son labeur quotidien terminé, de confier chaque soir, au papier, le détail de ses actions qu'il passait au crible de sa conscience, de ses pensées les plus intimes et de tout ce qui l'avait frappé. — Il le fait pendant les premières années de sa vie militaire, sur des registres; plus tard, il se servira de feuilles volantes, peu encombrantes en campagne et d'un classement facile au retour; lorsqu'il prendra sa retraite, il utilisera de petits carnets de poche d'un emploi pratique en voyage.

Ce journal absolument intime et personnel, devait être rédigé avec un soin jaloux, à l'abri de toutes les indiscrétions et de tous les regards, puisque le général de division Michaud, à qui nous en avons porté quelques feuillets pour le convaincre de son authenticité, nous a avoué,

---

(1) *Mes Souvenirs*, par le général du Barail. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1894-1896. 3 vol. in-8°, portraits. (Voir au sujet du général Desvaux : tome II, pp. 143 à 145, 147, 259, 261 ; tome III, pp. 44 à 47.)

en reconnaissant l'écriture de l'officier général dont il fut, avec le colonel Robert, un des aides de camp particulièrement affectionnés (1), qu'il en ignorait l'existence.

Au bivouac d'Aïn-Hazemm, le 10 octobre 1843, alors qu'il était capitaine commandant au 3e chasseurs d'Afrique, Desvaux expose lui-même dans quel but il tenait son journal :

« Je ne sais si cette habitude d'écrire avec autant d'exactitude les événements plus ou moins insignifiants de mon existence, me procurera plus tard le plaisir que j'en attends? Néanmoins, je dois reconnaître que cette méthode m'a servi déjà plusieurs fois à rendre une forme précise à des faits éloignés et dont le souvenir s'effaçait; puis, dans les tristes journées d'hiver, quand le vent siffle, quand la pluie frappe contre la vitre, il m'est déjà arrivé d'ouvrir ces pages écrites à la date et qui pour moi reflétaient l'inspiration du moment, et alors, oubliant ma solitude, je recommençais ces voyages, ces courses aventureuses, je revoyais ces amis, ces choses qui m'ont charmé. Plus tard, si je dois arriver à la vieillesse, c'est alors que, brisé par l'âge et la fatigue, il me sera doux de savoir comment mon cœur a battu à une autre époque, de retrouver la fraîcheur d'impression qui m'aura fui et de me dire qu'ouvrier obscur j'ai apporté ma pierre à l'œuvre de la civilisation que la France exécute en Algérie; je noterai les différences de mœurs et d'idées qui séparent nos nations, le bien et le mal qui existent chez les uns et les autres et Dieu veuille qu'en ouvrant ces pages, je n'aie pas à fermer le livre avec regret, en me disant : J'ai fait alors une mauvaise action. »

Ce journal fut, en effet, dans la retraite, le compagnon consolateur de sa vieillesse solitaire.

Le style de Desvaux, qui avait fait d'excellentes études au collège Bourbon, est correct, clair et souvent imprégné de souvenirs classiques; avec l'âge, il se condensera, en gagnant en précision et en originalité.

Ne pouvant songer à donner dans le *Carnet* tout ce que nous possédons du journal intime de Desvaux qui, à l'impression, formerait plusieurs volumes, nous nous contenterons de publier les récits de guerre les plus saillants, notés au jour le jour pendant les colonnes algériennes, la campagne de 1859 en Italie et celle de 1870-1871 contre l'Allemagne.

Mais avant de commencer la publication de ces récits qui abondent en renseignements précieux pour notre histoire militaire, appliquons-nous à tirer de l'ombre la mémoire de cet officier de cavalerie de grand caractère et à physionomie particulière, qui sut être, à la fois, grâce à son esprit encyclopédique et à un travail opiniâtre, un militaire remarquable, un lettré, un archéologue, un connaisseur en art et un botaniste.

Dans ce but, établissons sa biographie d'après les pièces officielles

(1) Le général Desvaux écrit dans son journal, lorsqu'il est à la retraite : Déjeuner avec Michaud et Robert, les deux fidèles compagnons de ma vie militaire.

conservées aux archives administratives du ministère de la Guerre, et, surtout, d'après son journal qui est le reflet fidèle d'une existence bien remplie et entièrement consacrée au devoir. Le maréchal de Mac-Mahon disait de lui : Le général Desvaux n'a qu'une passion : le *devoir*.

***

Desvaux (Nicolas-Gilles-Toussaint), fils de Gilles-Germain et de Aimée-Jeanne-Joséphine Pecron, naquit à Paris le 1er novembre 1810. Il fit, nous l'avons dit, de très bonnes études au collège Bourbon (1) et fut lauréat du concours général.

Desvaux étudiait pour entrer à l'École Polytechnique, lorsque éclata la Révolution de 1830. Il prit une part active aux journées de Juillet : après s'être fait remarquer aux affaires du Pont-des-Arts et de Babylone (2), il aida généreusement à sauver vingt-neuf gardes royaux enfermés dans le Palais-Royal, que les révolutionnaires voulaient mettre à mort.

A la suite des « Trois Glorieuses », une commission des récompenses nationales fut instituée par les lois des 2 septembre et 13 décembre 1830. L'article 8 de la deuxième loi était ainsi conçu : « Pourront être nommés sous-officiers ou sous-lieutenants dans l'armée, ceux qui s'étant distingués dans les journées de Juillet, seront d'après les rapports de la commission, jugés dignes de cet honneur, sans que, par régiment, la nomination des sous-lieutenants puisse excéder le nombre de deux et celui des sous-officiers de quatre. » Le président de cette commission était le maréchal de camp Fabvier.

Desvaux qui, nous l'avons vu, s'était fait remarquer pendant la lutte, adresse au ministre de la Guerre, la lettre suivante, apostillée favorablement par le général Haxo, dans laquelle il expose sa situation et demande une sous-lieutenance dans un régiment de hussards.

« J'étudiais pour me présenter à l'une des écoles militaires, lorsque la glorieuse Révolution de Juillet est venue me fournir une occasion anticipée de servir mon pays. J'ai combattu pendant les trois journées et depuis j'ai continué mon service comme volontaire jusqu'à l'organisation de l'artillerie de la garde nationale, où j'ai été incorporé. La commission des Récompenses nationales m'a compris dans la liste des sujets qu'elle a proposés à Votre Excellence pour obtenir des sous-lieutenances *dans la cavalerie*. J'ai l'honneur de vous prier, monsieur le Maréchal, de vouloir bien ordonner que je sois placé dans un régiment de HUSSARDS. N'ayant que vingt ans et sachant monter à cheval, je pourrai promptement acquérir l'instruction qui m'est nécessaire, et sous le rapport de la fortune j'y serais convenablement placé, puisque

(1) Collège Bonaparte, fondé par décret du 10 septembre 1803, devenu Bourbon à la Restauration.

(2) Notes portées sur l'état complémentaire des sous-lieutenants proposés par la Commission des récompenses nationales. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

je jouis d'un revenu annuel de 2.500 francs. En m'accordant cet avantage, Votre Excellence ajouterait un nouveau prix à la récompense qui m'est accordée.

« Je suis avec respect, monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

« T. DESVAUX.

« Paris, le 5 décembre 1830, rue de Thionville, n° 31. »

Cette demande fut suivie d'effet, et Desvaux assista à la revue des combattants de Juillet proposés pour sous-lieutenants dans l'armée, passée les 27 et 28 janvier 1831 par le général Cubières.

Desvaux, qui avait déclaré s'équiper et se monter à ses frais et qui avait été noté comme pouvant faire un très bon officier, fut nommé sous-lieutenant à l'École de cavalerie de Saumur le 21 février 1831. Possédant un caractère ferme, il résolut de racheter, par un travail opiniâtre, cette origine que les officiers de carrière reprochèrent à ceux qui en profitèrent. Le succès couronna ses efforts et Desvaux sortit de Saumur avec le n° 1, pour servir, à partir du 1er octobre 1832, au 4e régiment de hussards.

Dès Saumur, Desvaux qui joignait, au désir de s'instruire, une activité dévorante, commençait ces voyages que nous lui verrons entreprendre pendant toute son existence, dès que sa bourse était suffisamment garnie et qu'il pouvait obtenir une permission ou un congé. Dans chaque ville, il visite les musées, les bibliothèques, les monuments remarquables par leur architecture, en prenant des notes et des croquis. Ne pouvant entrer dans le détail de ses nombreux voyages, nous nous contenterons de mentionner les plus lointains et les plus intéressants.

En 1836, il se rend, avec son régiment, au camp de Compiègne où, d'août à octobre, il manœuvre, note ce qu'il voit et emploie ses courts loisirs à couvrir de croquis un album retrouvé dans ses papiers. Son journal nous donne, pendant son séjour au camp, une description exacte des manœuvres et de la vie de son régiment.

Nommé lieutenant le 4 septembre 1837, Desvaux, dont l'une des maximes était : *Voyager, c'est le bon emploi de la vie*, obtient un congé et part, le mois suivant, pour un voyage de six mois en Orient. Il s'embarque à Marseille, s'arrête à Gênes, à Rome, à Naples, faisant provision de souvenirs pour les jours où il sera forcé de rester en place.

Embarqué à Civita-Vecchia, il fait escale à Syra, visite les monuments d'Athènes et son journal contient de curieuses considérations artistiques et historiques sur le Parthénon et l'Acropole.

« Je te salue Égypte, rêve de ma jeunesse », s'écrie-t-il en arrivant à Alexandrie, d'où il se rend au Caire. Il est reçu par le pacha, va inscrire le nom de son régiment et ses initiales sur la Grande Pyramide, visite les ruines de Memphis, puis s'embarque à Alexandrie et passant par Athènes, arrive à Constantinople qu'il parcourt en détail.

Au retour, il s'arrête à Smyrne, revoit Naples, débarque à Livourne et rentre en France par le Mont-Cenis après avoir visité Pise, Florence, Bologne, Modène, Parme, Plaisance, Milan, Chambéry, Annecy et Genève. En cours de route, il a fait, en véritable hussard, la conquête de la prima dona du théâtre de Milan qu'après quelques jours de bonheur, il doit quitter pour ne plus la revoir.

A son arrivée au 4ᵉ hussards, Desvaux est détaché à l'École de Saumur. Sa haute intelligence servie par beaucoup de mémoire, et ses aptitudes équestres, lui procurent un nouveau succès : pour la seconde fois, il sort avec le nº 1, en octobre 1839. Pendant son séjour à Saumur, notre jeune officier note les plus petites particularités de chaque journée, et la lecture de son journal, pendant cette période, fait revivre d'une façon intense l'existence de l'officier détaché à l'Ecole de cavalerie.

Desvaux est dès lors lancé et son avancement sera rapide; s'il a mis six ans pour passer lieutenant, il ne restera pas trois ans dans ce dernier grade. Nommé capitaine instructeur au 2ᵉ régiment de chasseurs, le 11 juin 1840, il n'y séjournera pas longtemps. Attiré par la guerre de conquête qui se poursuit depuis dix ans en Algérie, et persuadé qu'il y obtiendra un avancement que la vie monotone des garnisons de France ne peut lui faire espérer, Desvaux permute, au mois d'octobre 1840, avec M. de Balzac, capitaine instructeur au 3ᵉ de chasseurs d'Afrique (1).

Fier de sa nouvelle tenue, Desvaux, avant de quitter Paris, alla trouver son ami Raffet et lui servit de modèle pour une aquarelle (2) où tous les détails de son spencer et de son képi sont fidèlement reproduits.

Arrivé à Constantine, Desvaux y retrouve un de ses meilleurs amis, le capitaine de Neveu; il s'y installe, prend pied dans son régiment et se met de suite au travail. Afin d'apprendre l'arabe avec plus d'ardeur, Desvaux couche avec son dictionnaire dont voici le portrait: « Djélébia est une frêle enfant de 14 à 15 ans, dont la figure est marquée de trous de petite vérole, mais dont les yeux sont admirables d'expression. Elle a toute la fraîcheur d'un jeune fruit... Si je peux vaincre le sentiment d'ennui qui m'a toujours gagné au bout de quelques jours de liaison, je saurai parler l'arabe au printemps. »

La province de Constantine était alors occupée, mais non entièrement conquise; certaines tribus se montraient insoumises, d'autres refusaient de payer l'impôt, aussi de nombreuses colonnes expéditionnaires partaient de Constantine dès que des rébellions étaient annoncées.

La vie d'intense activité tant désirée par notre jeune capitaine, s'offrait ainsi à lui. En janvier 1841, il prend part à la razzia des Beni-

(1) Ce régiment, créé par décision royale du 27 novembre 1832, avait été formé à Bône le 1ᵉʳ février 1833, avec les 7ᵉ et 8ᵉ escadrons du 1ᵉʳ de chasseurs d'Afrique.

(2) Cette aquarelle porte la date du 8 septembre 1840.

Ouelbanne qui lui valut sa première citation, pour l'entrain dont il avait fait preuve en chargeant à la tête de ses chasseurs.

Ses fonctions de capitaine instructeur ne paraissent pas toujours lui donner entière satisfaction; déjà, Desvaux voudrait réagir contre l'instruction alors donnée à notre cavalerie algérienne et le passage suivant de son journal est comme la première manifestation des idées qu'il mettra plus tard en pratique : « Je prépare le programme du carrousel auquel je dois exercer les sous-officiers et dont le colonel est si fort entiché. L'étude de l'école des tirailleurs serait bien plus utile pour tous ces gaillards qui ne se doutent pas du métier. De l'avant ! toujours de l'avant ! avec cela on n'a pas besoin de savoir monter à cheval, évoluer, conserver ses chevaux; on est décoré, on devient officier supérieur et par suite africain pur sang, c'est-à-dire que l'on pense *in petto* que l'armée de France n'est composée que de c....... et d'ânes. »

Au mois de mai 1842, il fait partie de l'expédition de Tébessa, commandée par le général de Négrier. Cette colonne parcourt une contrée en partie inexplorée, que Desvaux décrit avec humour, en archéologue et en voyageur qui sait voir. La description qu'il fait de Tébessa, la nouvelle conquête, est particulièrement intéressante.

Le 3 juin, au cours de cette expédition, Desvaux fit preuve d'intrépidité au combat de l'Oued-Chabron où il fut blessé et sabra cinq Arabes, ce qui lui valut une nouvelle citation.

Le 2 février 1843, Desvaux quitta ses fonctions de capitaine instructeur et prit le commandement du 5e escadron de son régiment. Détaché à Sétif, il profita de son séjour dans cette ville pour parcourir à cheval les régions environnantes. Dans ses courses, il découvrit de nombreuses antiquités et monnaies romaines; parmi ses papiers, nous avons trouvé un registre entièrement consacré au relevé des inscriptions dont il donne la traduction en épigraphiste consommé. Ces travaux particuliers lui valurent d'être nommé membre correspondant de la Société orientale de Paris.

Le 1er juin 1843, pendant un combat contre les Kabyles, ses chasseurs exécutèrent une heureuse charge et dégagèrent les spahis aux prises avec ces redoutables adversaires.

A côté des incidents glorieux ou tragiques, le journal de Desvaux en contient aussi de comiques; tel est le suivant :

« Au bivouac de Mejez, un brigadier de spahis a fait l'acquisition d'un parapluie; je ne puis me lasser d'admirer la gravité et le sérieux qu'il déploie dans l'usage immodéré qu'il fait de son nouvel instrument; contre le soleil ou la pluie, passe encore, mais toujours, la nuit comme le jour ! Il ne sait peut-être pas que cela se ferme. »

Plus loin, il raconte, avec esprit, un voyage fait, à cheval, de Constantine à Sétif, en compagnie d'un missionnaire, d'une juive enlevée par un officier français, de deux filles publiques, vêtues en amazones, et de six officiers. Tous ces voyageurs faisaient partie d'un convoi escorté par des chasseurs d'Afrique, car la route était peu sûre. — Pour éloigner le missionnaire des ribaudes, Desvaux dut lui prêter sa tente.

الحمد لله وحده

أَأَبا حبيبَ قلبي الأوفى ديب
ويا جامع أهوايا ما فيه خُلْف

أقرّ الحاسدون لكم بفضل
وما في شهادة الأعداء حيف

فإنك قد وعدتني تزرني عندي
وصدق القول عندكم وصف

ووقت الوعد جاز يا نور عيني
وقلبي في انتظاركم وطرف

وإنك زرتنا لتزيل عنا
اغترابا عمّنا من داء حيف

وتونسنا وتجلي الغم عنا
فإنك مؤنس والغم مصروف

فزورتكم دواء لكل ضر
ولفظكم الشهي لي فيه لطف

لقد حملتني شكرا طويلا
فشكري لا يزال عليكم وقف

والسلام من محبكم الشاكر لاحسانكم عبد القادر
بن محي الدين نوله الله واحبابه امين



TRADUCTION

des vers adressés par l'émir ABD-EL-KADER au colonel DESVAUX, le 5 mars 1851

Gloire au dieu unique,

A l'ami de mon cœur, mon sincère ami *Desvaux,* — ô toi qui réunis si complétement toutes les qualités heureuses.

Toi dont les envieux même constatent le mérite, — (et y a-t-il plus bel hommage que l'aveu de son ennemi).

Tu m'avais promis de revenir auprès de moi, — et tu es bien connu pour la sincérité de ta parole.

Mais le terme de ta promesse était écoulé, ô lumière de mon œil, — mon cœur était tendu vers toi, ma prunelle te cherchait en vain,

Tu es arrivé auprès de nous, ta présence a mis fin à l'abandon qui nous est si pénible.

Ta compagnie a chassé notre tristesse — comme si tu étais notre soleil, et notre tristesse un sombre nuage.

Ta vue est un remède à toute souffrance — et ta voix si désirée confirme toutes les douceurs.

Ton amitié m'impose de grands devoirs de reconnaissance — aussi ma langue ne cessera-t-elle de louer ton mérite.

Salut de ton ami, bien sensible à ta bonté, Abd-el-Kader, fils de Mahiddin, Dieu le protège et ses amis,

Amin.

B.

Au mois de septembre 1843, Desvaux partit avec une colonne chargée, sous les ordres du général Sillègue, d'aller à Bou-Saada. Nous trouverons toutes les péripéties de cette expédition dans le récit plein d'humour qu'en fait Desvaux, qui note les plus petits incidents et donne une description exacte et souvent poétique des contrées traversées.

Peu de temps après, l'escadron commandé par Desvaux quitte Sétif pour rentrer à Constantine. En 1845, il participe à l'expédition de l'Aurès, dirigée par le général Bedeau, qui le cite dans son rapport comme s'étant distingué dans le combat du 10 mai. Il est, le 16 octobre suivant, nommé chef d'escadrons au 1er chasseurs d'Afrique, mais il ne rejoint pas ce régiment et passe au 3e spahis.

Deux ans après, pendant l'expédition de Kabylie, la valeur qu'il déploya dans la charge du 16 mai 1847, où il eut deux chevaux tués sous lui, lui procura sa quatrième citation.

Il obtint la cinquième quelques jours après, pour s'être fait remarquer au combat du 31 mai, où il eut un cheval tué sous lui. Sa belle conduite dans cette expédition lui valut les notes suivantes du général Bedeau : « M. le commandant Desvaux est un officier très exceptionnel, réunissant à la fois les qualités nécessaires à l'homme de guerre à celles de l'administration..... C'est un officier qu'il faut avancer très rapidement dans l'intérêt du pays » (1).

Il occupait les fonctions de directeur des affaires arabes de la province de Constantine lorsque, à la suite de douleurs névralgiques qui lui rendaient tout travail de tête impossible, il donna sa démission de cet emploi, obtint un congé de convalescence et se rendit à Paris, puis à Barèges.

C'est à cette époque que Raffet exécuta les deux aquarelles dont les reproductions accompagnent ce texte ; elles représentent Desvaux en grande et en petite tenue de chef d'escadrons de spahis (2).

Pendant sa cure à Barèges, il recut sa nomination de lieutenant-colonel au 5e hussards, qui datait du 5 juillet 1848. Quelques jours après, le ministre de la Guerre le classa au 3e chasseurs d'Afrique, afin de renvoyer dans la province de Constantine cet officier qui la connaissait à fond et parlait couramment l'arabe. Mais Desvaux qui désirait, à la fois, se guérir complètement et se remettre sérieusement aux études essentielles du métier de cavalier, demanda d'être affecté à un régiment de France. Ce désir fut exaucé et Desvaux passa au 12e de chasseurs, par décision du 12 septembre 1848 ; il y resta trois ans, put se rétablir et se remettre aux questions de cavalerie.

En Algérie, Desvaux avait su se faire un ami de l'émir Abd-el-Kader; aussi, profitant de son séjour à Poitiers, où son régiment tenait garnison, allait-il souvent visiter le prisonnier du château d'Amboise qui, le 5 mars 1851, lui dédia une poésie dont nous donnons, ci-contre, à titre de curiosité, le fac-simile et la traduction.

---

(1) Archives administratives du ministère de la Guerre.

(2) Ces deux aquarelles appartiennent à M. Bernard Franck, qui a eu l'amabilité de nous autoriser à les faire reproduire.

Attiré par ce sol africain sur lequel il avait conquis deux grades et qu'il aimait, Desvaux demanda d'y retourner et obtint, le 8 août 1851, d'être envoyé au 1er chasseurs d'Afrique, à Alger; il venait d'être promu officier de la Légion d'honneur.

Le 26 décembre de la même année, il était nommé colonel du 3e spahis, où il avait déjà servi en qualité de chef d'escadrons. Desvaux retournait ainsi dans sa chère province de Constantine, où le général Randon le plaçait à la tête de la subdivision de Batna, tout en lui laissant le commandement de son régiment.

Arrivé à Batna en février 1852, Desvaux s'installa rapidement et se vit dans l'obligation de donner un bal, qui est mentionné comme il suit dans son journal : « Le soir, bal donné par moi où se trouvent réunies vingt-deux femmes. Le choix pouvait être un peu critiqué, mais je pense qu'à la fondation de Rome on n'aurait pu réunir vingt-deux patriciennes, si on eût donné bal. »

Le 8 juin, Desvaux quitte subitement Batna à la tête d'une petite colonne, à la nouvelle de l'attaque du bordj Aïn-el-Beidha, où le calme fut rapidement rétabli. A peine reposé, il part, le 5 septembre, en expédition contre les Ouled Mahboud qu'il razzie; il visite ensuite les ruines de Timgâad et rentre à Batna. L'intelligence et l'activité dont Desvaux avait fait preuve en dirigeant ces deux colonnes, lui valurent d'être promu, le 26 décembre 1853, commandeur de la Légion d'honneur.

L'année suivante, il part dans la direction du Sahara avec une colonne, parcourt des régions inconnues pour lui et relève une inscription qui se rapporte à la 3e légion *Augusta*.

En 1854, d'avril à mai, Desvaux dirige une colonne mobile; puis, le 4 novembre, il commande une colonne expéditionnaire chargée de s'emparer de Touggourt sur le cheikh Si-Selman qui avait assassiné Ben-Djellab le sultan de cette ville. Après un brillant et heureux combat livré par notre cavalerie qui s'empare de quatre drapeaux, la ville fait sa soumission. Ce succès valut à Desvaux, le 17 mars 1855, les étoiles de général; il était maintenu dans le commandement de la subdivision de Batna.

C'est à cette époque (1) que nous trouvons au sujet de la rédaction de son journal, la réflexion suivante : « Rédaction de mes notes de route qui deviendront bientôt le charme de mes soirées de la retraite, si Dieu me donne vie; ces fragments décousus et écrits suivant l'inspiration du moment, sans liaison, sans suite, me serviront un jour à reconstituer quelques parties d'une existence vouée au travail. »

Desvaux, qui fut dans la province de Constantine un des pionniers de la domination française en Algérie, cherchait par tous les moyens à assurer la colonisation et à augmenter la fécondité du sol. Aussi se livra-t-il à des études approfondies pour la création de puits artésiens dans les régions qui manquaient d'eau : « C'est moi, j'ai le droit de le

(1) 15 avril 1855.

dire, écrit-il dans son journal, qui ai donné le mouvement à l'utile entreprise des puits artésiens, je l'ai constamment dirigé et soutenu. » Desvaux fit aussi exécuter, par des soldats d'infanterie, des plantations de cerisiers, de fraisiers, de cotonniers, d'indigo et de sorgo sucré.

De 1858 à 1859, il dirige la razzia des O. Rechaich, trois colonnes mobiles dans le Sud, celle de Krenchela et l'expédition contre le marabout Si-Saddoq, personnage religieux qui prêchait la guerre sainte et avait déjà entraîné quelques tribus. Au combat de Toune-Galin, Desvaux le culbute à la tête du 3e zouaves et l'oblige à se constituer prisonnier avec ses principaux partisans.

Ce succès valut à Desvaux une citation à l'ordre de l'armée et le grade de général de division, par décret du 12 mars 1859.

Le 27 avril suivant, le commandement de la division de cavalerie d'Afrique (1), qui faisait partie du 1er corps de l'armée d'Italie (Baraguay-d'Hilliers), lui fut confié. C'était la juste récompense des qualités d'entraîneur intrépide dont il avait fait preuve dans les charges africaines.

A Solférino, Desvaux eut l'occasion de faire exécuter, sur un terrain difficile, aux régiments de sa division, des charges qui déterminèrent la retraite de trois carrés d'infanterie autrichienne (2). Les ennemis favorisés par un orage qui déroba tout le pays à la vue (3) des deux partis, disparurent en abandonnant sur le terrain leurs morts et leurs blessés.

Après la bataille, le maréchal Baraguay d'Hilliers écrivit à Desvaux (4) : « Monsieur le général, je m'empresse de vous féliciter de la belle part qu'a prise votre division de cavalerie à la bataille de Solférino : vos régiments ont été engagés dans des circonstances difficiles et ont su conserver leur vaillante renommée. »

La guerre d'Italie terminée, la division de cavalerie d'Afrique est dissoute. Desvaux rentré en Algérie y trouve une nouvelle occasion de se faire remarquer à la tête des seize escadrons de cavalerie qui participèrent à l'expédition dirigée contre le Maroc, sous les ordres du général de Martimprey qui le note ainsi : « Marches, escortes de convois, évacuation de malades, mouvements rapides de jour et de nuit, le général Desvaux a tout conduit avec la plus remarquable intelligence, avec un dévouement sans bornes, toujours avec succès, alors que le choléra enlevait ses cavaliers dans une proportion effrayante » (5).

(1) Cette division était composée comme il suit : 5e hussards, 1er, 2e et 3e chasseurs d'Afrique, 8e batterie du 16e d'artillerie à cheval.

(2) *6 avril 1869.* — Le lieutenant-colonel de Gressot me dit que la charge de ma division a empêché le corps Niel d'être tourné; il se trompe, mais Vinoy s'en est bien trouvé. *(Extrait du journal.)*

(3) A plusieurs reprises, Desvaux note dans son journal que la charge eut lieu immédiatement avant l'orage.

(4) Lettre autographe trouvée dans les papiers du géneral Desvaux.

(5) Archives administratives du ministère de la Guerre.

Par décret du 3 octobre 1859, Desvaux fut appelé au commandement de la province de Constantine, dans laquelle il était arrivé comme jeune capitaine en 1840. Il la connaissait à fond, et avait su par son courage, son administration et sa connaissance de la langue arabe, inspirer une grande confiance aux indigènes qui, à la suite de la création de puits artésiens, l'avaient surnommé le « Sultan de la paix ».

L'année suivante, à la date du 24 août, Desvaux était cité à l'ordre de l'armée d'Afrique, pour avoir conduit avec autant d'énergie que de talent, une expédition de trois mois dans la Kabylie orientale. Cette citation fut suivie, le 19 septembre 1860, de sa nomination de grand-officier de la Légion d'honneur.

Son activité ne pouvant trouver un champ suffisant dans la province qu'il dirige, il est repris par la passion des voyages, quitte Constantine en mai 1862 et, passant par Alger et Oran, débarque à Cadix et visite Séville, Cordoue, Madrid, Tolède, l'Escurial, Burgos, garde des musées espagnols un inoubliable souvenir et s'enthousiasme pour l'œuvre de Velasquez. Il arrive à Paris au commencement de juillet, y séjourne, visitant les musées et les bibliothèques, puis obtient du ministre de la Guerre la permission d'aller à Londres, où l'Exposition bat son plein. Il y arrive le 30 juillet 1862, voit en détail l'Exposition, admire l'œuvre du merveilleux Van Dyck et, partant par Canterbury, s'embarque pour Ostende, d'où il se rend à Bruges, Anvers, La Haye, Haarlem, Amsterdam, Bruxelles. Rentré à Paris, il le quitte quelques jours après pour Constantine, où, au mois de novembre, il reçoit le duc de Brabant, actuellement roi des Belges, qui va jusqu'à Biskra, puis s'embarque à Philippeville pour Tunis.

Le 8 août 1864, Desvaux est nommé sous-gouverneur de l'Algérie et chef d'état-major général du corps d'armée; il quitte alors Constantine pour s'installer à Alger.

En 1865, eut lieu le second voyage de Napoléon en Algérie; dans son journal, Desvaux en raconte tous les détails. Pendant son séjour à Alger, l'Empereur lui fit donner l'ordre de prendre, comme son prédécesseur, la plume blanche au chapeau, puisque sa situation de sous-gouverneur lui donnait le rang de général en chef.

C'est à la suite de ce voyage que fut envoyée la lettre impériale qui modifiait le système de gouvernement en Algérie. Desvaux, dont les idées sur l'administration étaient en contradiction avec celles contenues dans cette lettre, jugeant qu'il était contraire à la loyauté d'appliquer ce système nouveau qui ne lui paraissait pas devoir réussir, préféra résigner les fonctions de sous-gouverneur, sans du reste se permettre de manifester sa désapprobation. Le général du Barail raconte avec tant d'humour la scène que cette résolution amena entre le maréchal de Mac-Mahon et Desvaux, que nous renvoyons le lecteur aux pages 44 et 45 du 3e volume de ses *Souvenirs*.

Ayant été mis en disponibilité sur sa demande, le 18 septembre 1865, Desvaux quitta l'Algérie sans esprit de retour. C'est alors qu'il se définit lui-même, dans son journal, de la façon suivante : « Tout le matin, journal et correspondance. Mon habitude de régularité me suit, et je

suis poursuivi par une sorte d'inquiétude lorsque la besogne n'est pas à jour. Il en était de même en Algérie, et c'est en partie à cette qualité que j'attribue le succès, petit ou grand, que j'ai obtenu. Je ne possède pas les dons de l'invention, de l'imagination, je suis un esprit exact, méthodique, et je cherche à être pratique. Avec pareille organisation on ne dirige pas les masses, on n'exerce pas d'influence prépondérante, mais on tient partout sa place utilement et honorablement. C'est ce que j'ai cherché et ce que j'ai obtenu. Ce qui me rend très heureux, c'est la facilité avec laquelle j'accepte la position nouvelle que je me suis faite. Jusqu'ici, je n'ai pas le plus léger regret de ma détermination, pas de souvenir de mon temps de grandeur... Avec les livres, on n'a besoin ni des joies, ni des vanités du monde. A son choix, on est dans le monde de la poésie, de la nature ou de l'histoire! »

Cette situation de disponibilité était une belle occasion pour Desvaux d'entreprendre un long voyage, aussi n'y manqua-t-il pas. Il part aussitôt, revoit Milan, Rome, est reçu par le Pape, puis s'embarque pour l'Égypte, débarque à Alexandrie où il prend des renseignements sur Abd-el-Kader, son vieil ami qu'il espère revoir. Arrivé au Caire, il dépeint ainsi son état d'âme : « La paix du cœur n'est troublée par aucune préoccupation, aucun désir. Je vis avec calme, avec douceur; cela est bon après tant de travail, de soucis, d'agitation. »

Le vice-roi d'Égypte, au cours d'une visite faite par Desvaux, lui offre l'hospitalité; le général la décline, mais accepte le bateau à vapeur qui lui est offert pour remonter le Nil.

Dès ce moment, l'officier général de cavalerie fait place à l'archéologue ou plutôt à l'égyptologue. Il visite les ruines avec Mariette et s'intéresse particulièrement aux traces de l'occupation française de la Haute-Égypte en 1799. A Edfou, il trouve des noms de soldats de la 21[e] légère : « Ils sont inscrits dans les chambres et au sommet, ils sont quelquefois accompagnés de croix latines qui prouvent la puissance des souvenirs de la religion du village. » A Philœ, sur le premier pylône, il relève l'inscription de la division Desaix « dont il avait fallu refaire, quelques années auparavant, deux lignes effacées bêtement. — Une page d'histoire ne doit pas être salie », ajoute Desvaux.

Guidé par Mariette, il visite en détail les ruines parsemées dans la vallée du Nil et le savant égyptologue l'initie si bien à cette science, que le général constate qu'il a plus appris en quinze jours qu'en lisant de nombreux ouvrages.

Son voyage terminé, il quitte le vapeur du vice-roi et, pour remercier le personnel, donne une gratification de près de 3.000 francs, ce qui, « est bien cher pour un pauvre diable de mon espèce, mais on est général et on a été traité en prince ».

Rentré au Caire, Desvaux va visiter les travaux du canal de Suez où il est reçu par M. de Lesseps; puis, encore sous l'enthousiasme de son voyage dans la Haute-Égypte, il le recommence et revoit avec plus d'acquis les ruines déjà visitées.

Ayant ensuite formé une caravane d'amis, parmi lesquels se trouve M. Charles de Lesseps, Desvaux part pour la Syrie et la Palestine.

Arrivé à dromadaire à El-Arisch, il entre dans la chambre jadis occupée par Bonaparte et parle à un vieil Arabe qui a vu l'expédition française.

Desvaux visite ensuite Jérusalem, les lieux Saints, mais déjà souffrant, il ne peut continuer le voyage et ses compagnons de caravane doivent le laisser, en avril 1866, à El-Mezarib où il est soigné dans une chambre du fort par un médecin militaire turc. Quatre jours après, se sentant mieux, il se décide à partir dans une litière portée par deux mulets et arrive à Damas où son ami Abd-el-Kader lui fait le meilleur accueil; chaque jour, ils causent ensemble de l'Algérie et du séjour au château d'Amboise.

A son départ de Damas, Abd-el-Kader lui remit sa photographie avec une dédicace de sa main; ils devaient du reste rester en correspondance suivie.

De Damas, notre général se rend à Beyrouth, Smyrne, Constantinople, puis se décide à prendre la route du retour par Scutari, Silistrie, Widdin, Pest, Vienne, Munich, Nuremberg, Dresde, Berlin, Hambourg, Dusseldorf, Mayence, Francfort, Mannheim et rentre en France par Metz, pour arriver à Paris le 22 juin 1866.

A son arrivée, Desvaux a une longue conversation sur ses voyages avec le ministre de la Guerre qui le nomme, le 29 juin 1866, au commandement de la 3e division militaire, à Lille, puis le place, le mois suivant, à la tête de la division de cavalerie de Lunéville. C'était, en effet, un des jeunes premiers des généraux de cavalerie et le ministre voulait faire de lui un des instructeurs de cette arme.

Arrivée à Lunéville où il occupe les « splendides et humides appartements du roi Stanislas », Desvaux « se fait beau », suivant son expression, pour passer la revue de sa division formée des 8e et 9e cuirassiers, des 4e et 6e dragons. Il trouve cette cavalerie un peu *dormitante,* aussi se promet-il de la secouer dès que « l'Algérien aura droit de cité dans le pays de France ».

« Grand Dieu, écrit-il, que toutes ces évolutions de terrain de manœuvre, admirables au temps des fusils à pierre, sont fausses et peuvent donner des idées fausses, et le moment est critique! » Il se propose, en effet, d'insister sur les marches, les bivouacs, les éclaireurs, les avant-postes, considérant que rien n'est plus utile que cette instruction de guerre. Chaque jour, il étudie sa théorie, « de manière à la posséder si complètement que j'aie le droit de demander de grandes modifications à la tactique de la cavalerie ».

Desvaux commence par chercher à entraîner ses régiments et arrive vite à leur faire exécuter des marches de 40 kilomètres en quatre heures. Il constate dans son journal qu'il est certainement, de toute la division, celui qui monte à cheval le plus régulièrement et qui va le meilleur train.

Tout en se montrant rigide, Desvaux reste toujours bienveillant et parvient à s'attirer l'amitié de ses subordonnés. Sa façon de comprendre le service était la suivante : « Dans le rang, chacun à sa place; dans le monde, plus de distinction de grade. » Il s'attachait toujours à garder le plus grand calme, à faire ses observations sans blesser personne.

En avril 1867, sa division est renouvelée et composée des 3e, 5e, 8e et 12e régiments de dragons, que l'empereur d'Autriche (1) passe en revue au mois d'octobre, lors de sa venue en France pour l'Exposition universelle.

Un an après, la cavalerie légère remplace les dragons : les 6e et 7e hussards, les 2e et 8e chasseurs à cheval, viennent à Lunéville. Lorsque Desvaux réunit chez lui les officiers de ces régiments, il se fait une joie de leur montrer sa collection de vieux in-folio à gravures sur l'équitation et la cavalerie. « Melfort, note-t-il, a excité leur admiration. Pas un ne connaissait ce père des ordonnances françaises! Cet homme a inventé toute la cavalerie, et les nouveautés actuelles sont des vieilleries dont la description se trouve dans ce vénérable in-folio; colonne double, entraînement, tout enfin. Il y a de quoi rendre modeste. »

Entre temps, pendant les jours d'hiver, Desvaux qui aimait les pays ensoleillés et dont l'humeur vagabonde lui interdisait tout repos prolongé, partait pour le midi de la France et l'Italie et rentrait à Lunéville tout ragaillardi.

En août 1868, le maréchal Niel lui demanda un rapport confidentiel sur le service de la cavalerie en campagne. En l'envoyant, Desvaux fait cette réflexion : « Que de cris, quelle fureur, quand ce mémoire va paraître. » L'année suivante, il fournit un autre rapport sur l'entraînement de la cavalerie.

Au mois de mai 1869, Desvaux fait partie d'une commission chargée d'élaborer les bases du projet de constitution de l'Algérie, qui doit être présenté au Sénat.

Les gros frères viennent, au mois de septembre, remplacer à Lunéville les hussards et les chasseurs. La division est alors composée des 1er, 2e, 3e et 4e régiments de cuirassiers, ce qui lui permet d'écrire : « J'aurai eu sous mes ordres seize régiments de cavalerie depuis que je suis à Lunéville; il n'en faut pas tant pour que ma manière de servir soit connue de la cavalerie entière. »

Desvaux, qui avait terminé depuis le 26 août 1869 les trois années assignées au commandement d'une division active, attendait une nouvelle affectation. Le 8 octobre, une lettre écrite par ordre du ministre de la Guerre, lui annonce qu'il remplaçait, à la tête de la division de cavalerie de la Garde, le général de Montebello. « J'en suis très honoré, note Desvaux, mais je ne conviens pas à ce commandement de la Garde. — Il faudrait être riche, je suis pauvre, — être titré, je suis plébéien, — aimer le monde, je n'ai pas de goût pour ses exigences, ses futilités et ses trahisons. » On le voit, l'Empereur qui pensait avec raison que Desvaux avait quitté l'Algérie à la suite de sa lettre de 1865, loin de lui en garder rancune, n'avait tenu compte que du seul mérite de cet officier général.

Desvaux prit possession de son nouveau commandement le 1er janvier 1870 et s'installa dans l'appartement qui lui était affecté à l'École

(1) L'empereur d'Autriche lui envoya, en 1868, la grand'croix de la Couronne de Fer.

militaire. Il apporte un soin particulier au classement de ses livres et regrette de ne pas être un bibliophile de la force du général Mellinet.

Après avoir inspecté sa superbe division, Desvaux constate avec plaisir que sa bourse contient 2.928 francs, ce qui l'incite de suite à faire un voyage en Algérie. Il arrive à Alger, descend chez le maréchal de Mac-Mahon, qui lui offre une amicale hospitalité, gagne un procès intenté à un journal, puis rentre en France par l'Espagne, de plus en plus enthousiasmé des toiles de Velasquez qu'il revoit dans les musées.

De retour à Paris, il se prépare à inculquer aux régiments de la Garde ses idées sur le service de la cavalerie. Il n'en a pas le temps; le 15 juillet, la guerre éclatait entre la France et la Prusse, qui entraînait toute l'Allemagne contre nous. Desvaux s'occupe nuit et jour de mettre en état d'entrer en campagne sa division, qui est composée des trois brigades commandées par les généraux Halna du Frétay (guides et chasseurs), de France (lanciers et dragons), du Preuil (cuirassiers et carabiniers).

Cette division se concentre le 22 juillet à Paris, s'embarque en chemin de fer pendant la nuit et arrive le lendemain à Nancy où elle campe sur le plateau de Malzéville.

La cavalerie de la Garde sut fournir de belles charges à Rezonville (16 août). Après la bataille de Saint-Privat (18 août), elle alla s'établir dans l'île Chambière, sous Metz.

Le 25 août, la division de cavalerie de la Garde et celle commandée par le général de Forton, sont réunies en un corps de réserve générale, sous les ordres de Desvaux.

Le 26 septembre, Bourbaki quitte Metz et Desvaux le remplace dans le commandement de la Garde. Le corps de cavalerie de réserve est alors dissous, et le général Halna du Frétay est nommé général de division et placé à la tête de la cavalerie de la Garde.

En qualité de commandant de la Garde, Desvaux assiste aux séances du conseil de guerre qui se réunissait chez le maréchal Bazaine. Au cours de ces séances, il est d'avis de tenter une sortie désespérée; dans celle du 10 octobre, « le général Desvaux insista même avec une énergie particulière pour que l'on assurât le salut et l'honneur de l'armée » (1); c'est grâce à lui que les drapeaux de l'armée furent en partie brûlés : le 26 octobre, à la fin de la dernière séance, lorsque les commandants de corps d'armée allaient se séparer, Desvaux, se tournant vers Bazaine, lui dit : *Et les drapeaux?* en effet, il n'en avait pas encore été question. Le maréchal donne aussitôt à haute voix l'ordre de les porter à l'arsenal pour y être brûlés. On sait qu'un contre-ordre vint, le 28 octobre, en suspendre l'exécution. Aucun des drapeaux et étendards de la Garde ne resta entre les mains des Allemands; les uns furent déchirés et partagés dans les régiments, les autres incinérés à l'arsenal de Metz.

---

(1) *Histoire générale de la guerre franco-allemande*, par le commandant Rousset, Paris, à la Librairie illustrée, 6 volumes in-8° *(tome II, p. 489)*.

Pendant cette néfaste guerre, Desvaux tint scrupuleusement son journal de campagne, notant chaque jour tout ce qu'a exécuté sa division et ses désespérances au cours de ce long calvaire. Alors ses notes sont brèves, hachées, souvent poignantes, particulièrement dans son carnet du siège de Metz, entièrement écrit au crayon.

Le 31 octobre, Desvaux fait, aux officiers de l'état-major général de la Garde, ses adieux pendant lesquels « bien des larmes ont coulé ! »

Le lendemain, il quitte Metz pour se rendre en captivité. La ville de Dusseldorf lui est fixée comme résidence. « La vie est amère pour le prisonnier, note-t-il, mais ce que je souffre ne serait rien sans mes inquiétudes pour l'avenir de la France. » Il ajoute : « Il y a quarante ans que je suis entré au service ! Combien le début a été rempli d'espérance, et combien, malgré la carrière brillante que j'ai parcourue sans le vouloir, la fin est déchirée de douleurs ! Puis, que d'illusions tombées en route, que la coupe d'expérience est amère à vider, et nous l'avons épuisée ces derniers mois. »

Pour oublier, Desvaux se livre à l'étude la plus acharnée, trouvant dans la bibliothèque de Dusseldorf des ressources qui l'aident à atténuer sa douleur.

Rentré de captivité le 1er avril 1871, Desvaux se rend à Versailles pour se mettre à la disposition du Gouvernement. Il est question de lui pour le ministère de la Guerre, mais rien ne lui fera accepter cette haute situation pour les raisons que nous trouvons dans son journal, à la date du 8 avril : « Aucun sacrifice ne me coûterait si je croyais pouvoir aider à refaire l'armée, à restaurer la discipline, mais j'ai signé la capitulation de Metz, et je manquerais pour cela de l'influence nécessaire pour la mission que je m'imposerais. C'est fini, je n'ai aucun soutien dans les partis politiques et l'Assemblée ne voudrait pas me suivre dans les réformes que je crois nécessaires. »

A la suite de longues réflexions, Desvaux se décide à demander sa mise à la retraite. Le général Le Flô, alors ministre de la Guerre, le plaça en disponibilité, en lui adressant une lettre affectueuse pour chercher à le détourner de sa résolution qui reste inébranlable, bien que sa situation de fortune soit bien modeste « j'aurai à peu près 1.200 francs de rente, la moitié moins que je possédais en entrant au service. »

Après une cure à Barèges, Desvaux rentre à Paris, et sa retraite ayant été liquidée à 9.000 francs, il s'installe quai des Orfèvres, n° 58, où il fait transporter ce qui reste dans son appartement de l'École militaire qui a été pillé pendant la Commune.

Dès lors, il s'occupe d'art, de livres, visite les musées, travaille à la Bibliothèque nationale, suit des cours d'astronomie, de géologie, d'économie politique et de botanique, se remettant sur les bancs à un âge où beaucoup ne songent qu'au repos.

A plusieurs reprises, le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, qui avait conservé pour Desvaux une vive affection, lui offre le ministère de la Guerre. Malgré son désir d'être agréable au maréchal, Desvaux refuse chaque fois. — « Parfois je m'accuse de ce

désintéressement de la chose publique, alors qu'il faudrait peut-être être sur la brèche, mais je pense encore qu'après Metz je ne puis plus avoir aucune influence réelle et utile sur l'armée. »

Retenons, à cette époque, son appréciation sur Raffet. « Chez Mme Raffet. Collection des dessins de son mari que je n'avais jamais vus. Combien de chefs-d'œuvre dans ces quelques coups de crayon ou de pinceau. Nul n'a peint le soldat mieux que lui avec sa physionomie vraie. Son fils m'a donné le croquis de mon portrait en capitaine de chasseurs d'Afrique fait en 1840. »

Relevons aussi, à la date du 13 mai 1874, son appréciation si flatteuse sur Édouard Detaille, notre cher Président : « Ce peintre a vingt-six ans, et depuis cinq ans il est célèbre. »

Le maréchal de Mac-Mahon lui offre le 18 octobre 1875, une place au Sénat. « Tout est prêt, lui dit-il, vous n'avez aucune démarche à faire. » Desvaux refuse. Le lendemain, après une séance au Musée du Louvre, il note sur son journal : « Cette étude de tant de merveilles vaut bien une place au Sénat. » L'offre ayant été renouvelée en juin 1876, il refuse de nouveau.

Le voyage reste pour lui une véritable passion qui augmente au lieu de se calmer avec l'âge, même lorsque l'état de sa bourse exigerait le calme. « Je ne resterai tranquille, écrit-il, que lorsque je ne pourrai plus remuer. » Aussi fait-il, chaque année, un ou deux voyages.

L'état de sa santé le mit bientôt dans la nécessité d'aller passer l'hiver à Nice, dont le doux climat procura un réel soulagement à ses souffrances.

Au mois de juillet 1879, désireux de vivre en meilleur air et d'avoir la jouissance d'un jardin, Desvaux va s'installer à Fontenay-aux-Roses, 126, Grande-Rue. Là, il soigne ses fleurs et passe d'agréables moments avec ses livres, particulièrement avec ceux de botanique, menant la vie d'un contemplatif et d'un sage.

Dans son journal intime, la journée du dimanche 29 juin 1884 ne contient que les détails de ses occupations de la matinée; dans l'après-midi, sa domestique le trouva, sans vie, étendu près de sa table de travail; il était mort subitement d'un anévrisme au cœur.

Souvent, dans son journal, il avait exprimé le désir de mourir debout, sans agonie; ce désir se trouvait ainsi exaucé.

Selon ses dernières volontés, Desvaux fut enterré très simplement, sans honneurs militaires et, comme le raconte le général du Barail, « quelques vieux compagnons d'armes, pas nombreux, assistèrent à ses modestes obsèques : le maréchal de Mac-Mahon, le maréchal Canrobert, deux ou trois officiers retraités et moi. Le deuil était conduit par son ancien et très fidèle aide de camp, le colonel Robert » (1).

Commandant EMM. MARTIN.

(1) Général du Barail, *Mes Souvenirs*. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 3 vol. in-8°. (Tome III, p. 47.)

RAZZIA DES BENI-OUELBANNE (1841)

Constantine. 11 janvier. — Le colonel Morris (1) m'appelle et me demande si je veux être de la razzia ; je ne me fais pas prier. Préparatifs du départ. Dîner avec Haberstock, au café Moreau, jusqu'à huit heures. Rentré chez moi, j'organise le départ. Correspondance.

Smendou. 12 janvier. — Levé à six heures et demie. Préparatifs du départ. Déjeuner sur le pouce, à huit heures, chez Jean. A neuf heures, au Bardo. Voytier (2) m'a prêté *Jean-le-Blanc* et j'ai pris un cheval du 1er escadron.

Le colonel et Decroix (3) viennent nous escorter jusqu'aux jardins, car nous prenons la route de traverse, sous la direction d'un brigadier de spahis. Partis à dix heures et quart, nous avons tourné le Mansourah, laissant Sidi-Mabrouck à notre gauche. Pays aussi nu que tout ce qui environne Constantine, on n'y trouve que l'herbe nommée diss. — La famille arabe qui déménage, le butin n'est pas lourd.

Déjeuner près d'une fontaine. Chanabas (4) a bourré les cantines du 5e escadron de thon et de saucisson. Après le déjeuner, du haut d'une montagne, nous voyons la mer et en arrière de nous, le Guérion couvert de neige ainsi que la montagne nommée par les Arabes Nif-en-Nser ou Bec d'Aigle. Chemins mauvais et bien que par cette traverse on raccourcisse de deux lieues, nous mettons deux heures de plus que par la voie ordinaire. Nous passons l'oued Baba. Toujòurs monter et descendre. On laboure encore en ce moment. La charrue d'Hérodote traînée par des bœufs. A l'oued Smendou, les douars sous des tentes en poil de chameau. Chanabas y achète des poules.

Arrivée à Smendou à quatre heures. Depuis le déjeuner, j'ai un

(1) Était lieutenant-colonel du 3e chasseurs d'Afrique du 21 juin 1840, et le 11 décembre passait au 4e hussards; il n'avait pas encore rejoint.

(2) Capitaine d'habillement au 3e chasseurs d'Afrique.

(3) Le colonel Noël, commandant le 3e chasseurs d'Afrique. Decroix était capitaine adjudant-major.

(4) Sous-lieutenant au 3e chasseurs d'Afrique.

grand mal de tête et je suis mécontent de ma monture qui n'a pas assez de force pour ces terrains difficiles. Le 5e escadron établit son bivouac en avant du camp et je fais placer mes chevaux à l'intérieur, sous les hangars que l'on a construits depuis mon passage. M. de Tinan, du 31e, commandant du camp. Au dîner, dès la soupe, je suis indisposé et je vais me coucher à l'auberge. Impossible de fermer l'œil de toute la nuit à cause du vacarme infernal des rats.

El-Arrouch. 13 janvier. — Levé à six heures ; la soupe dans la tente des officiers du 5e escadron. A cheval à sept heures. Comme hier, le temps est magnifique. Les vingt-cinq spahis que nous avons trouvés au Smendou forment l'avant-garde. Je suis la route par laquelle je suis venu. Les cimes des Toumiettes semblent être à une demi-lieue et on en compte quatre cependant ; du plateau du col Romain, nous voyons les camps des Toumiettes, d'El-Arrouch, la mer, à gauche Sidi-Driss et un gros douar. Au bas de la montagne, la plaine commence à être boisée. Après avoir passé l'oued Arrouch, nous entrons au camp des Toumiettes, où les officiers du 31e mêlent leurs provisions aux nôtres.

La tribu des Attayahs dont le caïd est l'ami du commandant Montauban (1), habite les Toumiettes.

Départ à onze heures, arrivée à El-Arrouch à midi et demi. J'y trouve Lebondidier (2) et son peloton. Visite au commandant Chadeysson (3) et à Bastide que je trouve occupé à peindre. Nous établissons nos chevaux sous le hangar, en dedans du camp. Causerie chez Bastide. A trois heures et demie, arrivée du 4e escadron, commandé par Legrand (4) et, à quatre heures, des détachements d'infanterie pour le 22e et le 31e, venant de France. Chez Lebondidier pour écrire. Dîner avec les lieutenants et sous-lieutenants du bataillon : MM. Paillard, de Flandre, Bastide (5), Chéret. La musique joue la *Bédouine*. Au café, pour finir la soirée : le vin

(1) Chef de bataillon au 22e de ligne.
(2) Sous-lieutenant au 3e chasseurs d'Afrique.
(3) Chef de bataillon commandant le 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.
(4) Capitaine commandant au 3e chasseurs d'Afrique.
(5) Lieutenant au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

chaud, les chansons furibondes. Couché à neuf heures dans la chambre de Lebondidier où l'on voit bien au feu de la cheminée que le bois ne coûte que la peine de le couper.

El-Arrouch. 14 janvier. — Le réveil joué par la musique du bataillon. Levé à neuf heures ; après, une simple toilette. Je prends le commandement du 4ᵉ escadron ; Legrand dirigera la cavalerie. Déjeuner chez le capitaine Plombin (1), avec Paillard, Legrand, Drouard (2) ; la séance se prolonge jusqu'à une heure et demie. Au pansage, la revue des selles et des armes. Magnifique journée ; le grand vent qui soufflait depuis ce matin est tombé, la température est chaude et le pays de montagne qui nous entoure, chatoie sous ce soleil étonnant. A trois heures et demie, chez Lebondidier pour écrire. Dîner avec Bastide.

Les zéphirs partent à quatre heures et demie. La marche du bataillon est l'air pour danser le cancan ; vraies figures de gueux. La scène du mulet de Plombin qui se débarrasse de ses cantines. Admirable paysage au coucher du soleil.

A la tombée de la nuit, à six heures, nous partons ; arrivés aux Toumiettes à neuf heures, on s'y arrête une heure. Départ à dix heures. Nous ouvrons la marche et gravissons de suite la montagne à l'ouest du camp ; obligés d'arrêter pour l'infanterie qui ne peut suivre. Massacre des chiens. L'infanterie prend la tête et, pendant toute la nuit, nous marchons dans l'ordre suivant : les dix compagnies de zéphirs ; derrière, les cinq compagnies du 31ᵉ, le 4ᵉ et le 5ᵉ escadrons en colonnes par peloton. Les chutes des fantassins. Nous avons marché assez longtemps sur la polaire, nous avons traversé trois fois des ruisseaux ; le pays était facile et tout à fait découvert.

El-Arrouch. 15 janvier. — Lever de la lune à trois heures. A quatre heures, halte jusqu'à six heures et demie. Nous sommes bientôt arrivés ; le caïd des Attayahs est envoyé pour reconnaître ; la nuit est belle et douce. A six heures, la cavalerie prend les devants et, à la petite pointe du jour, à six heures et demie, nous arrivons à la tribu des Beni-Ouelbanne. Au passage du premier

---

(1) Capitaine au 3ᵉ bataillon d'infanterie légère d'Afrique.
(2) Capitaine commandant au 3ᵉ chasseurs d'Afrique.

ruisseau, les cris des douars se font entendre; nous les avons surpris. Dès que le premier peloton est formé, je pars au galop avec Legrand et aux cris de : chargez! sabre et pistolet au poing, nous fondons sur les douars; les femmes qui fuient en poussant des cris lamentables et en tenant leurs enfants dans leurs bras, les coups de feu, le tumulte; nous allons aussi loin que possible pour leur couper la retraite et, avec Baradère (1), après avoir franchi un ravin très profond et très difficile, nous gravissons une montagne boisée par laquelle ils fuient. Le terrain sur lequel campe la tribu est parfaitement choisi pour la défense; situé au pied d'une montagne qui offre des retraites faciles dans les gorges à droite et à gauche, il est protégé sur ses flancs par des montagnes boisées; trois ruisseaux, desséchés en ce moment, qui forment ravin, les trois profonds de dix mètres et où le passage n'est possible que par un, en défendent l'entrée et enveloppent dans leurs replis les différents douars; de plus, le pays qui, jusque-là, est découvert, est plein, en cet endroit, d'arbustes qui forment bosquets au-dessus des ruisseaux et en font un endroit délicieux. Le chêne vert y est en abondance.

Les spahis de Ferrari (2) chapardent. Le douar sur la montagne est brûlé par le 5ᵉ escadron; l'infanterie, dont deux compagnies de zéphirs nous ont suivis au pas de course, est arrivée. Nous entendons les coups de feu et les cris; la flamme s'élève des douars que nous avons dépassés; les troupeaux sont réunis et chassés devant nous.

A huit heures et demie, on se rallie pour le départ. J'achète quelques livres arabes. Scène horrible d'une femme tuée et de son enfant qui palpite dans ses bras. Les zéphirs ont été féroces; les Arabes qui s'étaient enfuis ou cachés dans les bouquets d'arbres, descendent de la montagne et se montrent dès que nous nous retirons, mais sans inquiéter notre marche.

A dix heures, halte sur les bords d'un ruisseau et déjeuner avec le commandant Chadeysson. Nous revenons directement à l'Arrouch, pays entièrement découvert et facile à la cavalerie.

(1) Capitaine en second au 3ᵉ chasseurs d'Afrique.
(2) Sous-lieutenant du cadre indigène dans le corps de cavalerie indigène.

Succession interminable de plans de montagnes derrière lesquelles je crois trouver le camp. Chaleur assez forte. Nous escortons les troupeaux et leur allure règle la nôtre; les spahis les conduisent à merveille avec leurs cris et leurs coups de feu; la colonne offre un aspect étrange, chaque soldat porte sur son sac ou sa selle un agneau, des poules, des monceaux de tentes, des tellys; les spahis sont chargés de tapis et de dépouilles. La pauvre petite dont le burnous est taché du sang de sa mère, portée par un zéphir, est adoptée par le capitaine Drouaillet (1).

Arrivée à l'Arrouch à quatre heures et demie. Fatigue extrême; nous marchons depuis vingt-deux heures. Je trouve Montfort (2) qui vient de Constantine avec le convoi. Dîner à la table du commandant Chadeysson. Le sommeil commande en maître. Couché à sept heures, nuit complète de douze heures.

Smendou. 16 janvier. — Pendant la nuit, les Arabes sont venus tirer sur le camp, ont volé un troupeau de 150 moutons et ont blessé deux arabes gardiens. Départ à dix heures et demie, après avoir déjeuné avec Bastide. Nous conduisons à Constantine 367 bœufs, un tiers de la razzia. Arrivée au camp des Toumiettes où je cause avec M. Mercereau, lieutenant au 31e et officier de Juillet. Au milieu de la montée, les roches de grès, qui me rappellent Fontainebleau; cette route de Philippeville à Constantine, qui est l'artère de la province, est dans un état pitoyable et accuse la capacité de celui qui dirige nos affaires dans cette partie de l'Algérie. Heureusement qu'il fait beau. Arrivée à Smendou à quatre heures. Dîner à cinq heures avec les officiers du 31e, je couche à l'auberge avec Drouart. Toujours ces maudits rats.

Constantine. 17 janvier. — Départ à huit heures. Devant le camp, l'ancien poste romain où l'on doit bâtir une maison crénelée pour corriger les défauts de l'assiette du camp, dominé en deux endroits. Déjeuner devant la grande tribu qui appartient à Ben-Aïssa. Ferrari a pris une négresse dans la razzia. Je devance la colonne retardée par la marche du troupeau et avec Baradère et quelques chasseurs, nous prenons le chemin de traverse au rocher

(1) Capitaine au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.
(2) Lieutenant au 61e de ligne.

coupé. Grande masse de roches calcaires que nous longeons et gravissons en franchissant deux ravins, pour arriver aux cactus du Sidi-M'sid. Entrée par El-Kantara par un soleil magnifique. Sur la place, je trouve le colonel qui m'emmène au café. On vend les effets de Peragallo et de Seigne-Martin. Le 1er escadron est arrivé de Sétif. Grande toilette. Visite au général Galbois (1) qui m'apprend que je suis cité dans le rapport du commandant Chadeysson. Après le dîner, au café.

EXPÉDITION DE TÉBESSA (1842) (2)

4 mai. Premier bivouac à Somha. — Réveil à cinq heures par la musique du 31e; la soupe; préparatifs du départ. Visite des officiers du régiment qui restent à Constantine. A cheval à huit heures et demie; à neuf heures, le général Négrier (3) sort de la ville. La colonne passe le Rummel à gué près du Bardo et prend la route de Bône, les spahis en tête, le général et son état-major, l'infernale musique arabe, sans oublier l'indispensable caïd Ali et son cortège. Chute de de Neveu (4), près du Rummel. Les chasseurs, l'infanterie.

Première halte à dix heures, deuxième à midi. Causerie avec le commandant Tremblay et Decroix; hier encore, j'ai fait l'expérience que toute discussion politique était non seulement dangereuse, mais encore inutile, que chacun ne voulait faire aucune concession, gardait son opinion entière et qu'il n'en résultait qu'aigreur et amertume, aussi je me promets bien de les éviter à l'avenir.

A une heure, arrivée au bivouac établi dans la plaine à une demi-lieue de Somha, il faut couper les chardons et les khrorchef

(1) Le lieutenant général baron Galbois était inspecteur général de gendarmerie en 1841.

(2) Cette expédition fut suivie d'une seconde dirigée par le général Randon en juillet 1846. — C'est en 1851, seulement, qu'une colonne commandée par le général de Saint-Arnaud, occupe définitivement Tébessa.

(3) Le lieutenant général de Négrier commandait la province de Constantine.

(4) Capitaine d'état-major au 3e chasseurs d'Afrique.

dont la plaine est couverte, au moins à l'endroit où on élève notre tente. Le cheval de de N... s'échappe et va saillir une jument de spahis. Déjeuner; notre table se compose du lieutenant-colonel Béranger, du commandant Tremblay (1), du docteur Hochet (2), de Decroix, de de Neveu et de M. Dogié, lieutenant de gendarmerie.

Un meuble bien indispensable est un pliant et je n'en ai pas. Sous la tente à quatre heures. La musique arabe vient jouer devant la tente du général et, vraiment, il faut admirer le mot si juste et si spirituel du colonel Josse, du 61ᵉ, qui comparait l'effet produit par cette musique à celui qu'on éprouve en mordant dans un citron. Le lézard monstrueux écrasé par de N... La musique française avec ses airs de la patrie, la *Marseillaise !* Cela donne à penser. Causerie dans la tente de Gouraud (3). Dîner sur une magnifique table, que l'on doit à Hochet; on cause beaucoup d'Oran. Le temps a été couvert tout le jour et l'on n'a pas eu à souffrir de la chaleur.

5 mai. Deuxième bivouac; Ras-el-Mehris. — Le réveil à cinq heures, par toutes sortes de musique. La rosée est abondante et il fait un froid de loup. Après la soupe et le café, départ à huit heures. Halte à neuf heures de l'autre côté du monument de Somha que, décidément, je crois un tombeau romain à cause des boucliers sculptés sur chaque face. A Dar-bou-Anhour à dix heures, à Bou-Nouara, à onze heures et demie. Déjeuner. Près de nous les trois arbres, d'Aïn-Kahla; en route à douze heures et demie. Pluie. On suit la route qui mène au camp de Srah jusqu'au lieu que je nomme les escaliers, ensuite à gauche dans la plaine de Mehris, traces de voie romaine, par la gorge où j'ai copié une inscription. J'entrevois le camp d'Aïn-Sultan où, l'an passé, j'ai été acheter des chevaux.

Les reconnaissances de la route sont faites par le capitaine Dieu, de l'état-major, et le capitaine Masson, du génie. Arrivée à quatre heures au Ras-el-Mehris. Installation du bivouac. Pluie.

---

(1) Chef d'escadrons au 3ᵉ chasseurs d'Afrique.
(2) Chirurgien-major au 3ᵉ chasseurs d'Afrique.
(3) Capitaine d'état-major.

Dîner à huit heures. Après, calembours dans la tente de Gouraud. Pluie et froid pendant cette nuit, troublée par les combats et les cris des chevaux détachés. Hier soir, le fourrage n'est rentré qu'à huit heures et a été obligé de retourner à Bou-Monara pour trouver de l'herbe; en même temps, la ration de nos pauvres chevaux n'est plus que de 2 kilos d'orge.

6 mai. Quatrième bivouac; Hammamet-Arko. — Réveil à quatre heures, départ à six. Jusqu'à la première halte, à sept heures, nous marchons dans une plaine nue. Toutes ces haltes sont destinées à donner à l'infanterie le temps de nous rejoindre et reformer la colonne embarrassée d'un assez lourd convoi.

Entré dans le défilé; à sept heures et demie Biar-Stall; de là jusqu'à la fin du défilé, à huit heures et demie, quatre *enchir* (ruines) toute la chaîne à notre droite pierreuse et dénudée, c'est un beau spectacle de voir marcher l'infanterie sur deux colonnes, avec son artillerie et son convoi au centre; chaque soldat porte à la main un long bâton qui assure sa marche et dans les moments de détresse aide à la soupe, car tout ce pays est aussi nu que le reste; partout les asphodèles, les scilles et, de plus, dans cette plaine de Temlouka où nous marchons, une profusion de menthe et de thym qui jette une odeur aromatique.

A dix heures et demie, près du seul douar des Haractas qui soit établi dans cette plaine entourée de montagnes de tous côtés; passage d'un ruisseau marécageux sous la direction du guide de la colonne, le facétieux père Bourouhen; il nous faut attendre longtemps que l'infanterie soit sur l'autre rive et mon misérable estomac me dit que je me suis mis en route avec une simple tasse de café. La carte de la guerre de 1840 marque cette plaine trop marécageuse. Il est pénible de voir de si belles terres sans cultures, mais les Zenati dont elles sont la propriété n'osent y ensemencer par la crainte des Haractas qui, les plus forts, y mènent pâturer leurs nombreux troupeaux.

A une heure, arrivée au bivouac de Hammamet-Arko; nombreux restes romains, mais toutes mes recherches n'ont pu m'y faire trouver une seule inscription, un seul renseignement. Fantasia exécutée devant le général par une troupe de Zemoull et de Haractas.

Après le déjeuner, promenade avec de Neveu, près du camp du Khralifa Ali et, là, nous assistons de nouveau et suivons avec un intérêt réel les courses de ses hardis cavaliers qui montent avec tant de verve et d'ardeur, manient leurs armes avec tant d'adresse et de grâce et seraient une cavalerie bien redoutable, s'ils étaient mieux armés et, surtout, s'ils s'inspiraient un peu de notre tactique; tous sont montés sur des juments recouvertes de housses (chelil) en bandes de soie (kramkra) de toutes couleurs et garnies de grelots (djiljil): trois ont la tête surmontée du fameux bonnet (arroutch) en plumes d'autruches. J'y revois le vieux chigr Ibrahim ben Chentel, du camp de Bou-Monara. Dessin. Avec de N... aux sources de l'oued Arko où se trouve Perrier, du 31e, pêchant à la ligne.

Aujourd'hui, le temps a été beau et, bien que le soleil fût caché, il faisait lourd et nous avons observé un peu de mirage aux djebel Fortass et Ounis. Rentré sous la tente après avoir bu le café et fumé la pipe chez le Tortoni turc du lieu. Journal. Étude de la carte et de l'ouvrage du général Duvivier; au nord-est, le djebel Maouna avec son échancrure appelée Seurdj-el-Aouda (la selle de la jument) près de Guelma; à l'ouest le djebel El-Aïchia, derrière lequel se trouve le Srah de Mehris; au nord Ain-Trab, au bout de la plaine.

7 mai. Quatrième bivouac; Aïn-Babbouch. — Réveil à quatre heures; départ à six; nous longeons la montagne au pied de laquelle était le bivouac et, à sept heures vingt, faisons halte après avoir passé l'oued Driats; au sud-ouest sur un mamelon, une enceinte carrée en pierres sèches, nommée Msarek ou Msara Menia, et où est enterrée une femme marabout. Conversation avec M. Martin, l'interprète. Départ à sept heures dix; entrée dans un défilé étroit composé de montagnes coniques de schistes verticaux et par couches très régulières; tous les sommets sont dénudés et les terres entraînées par les pluies à la base. A huit heures et quart, un petit poste romain (je crois). Ce défilé serait facilement dangereux et est susceptible d'une défense opiniâtre; dès le début, le génie a dû faire une rampe pour le passage du convoi.

Halte à huit heures vingt, après avoir dépassé la crête de cette chaîne, car les eaux coulent dans un sens opposé; à l'ouest,

Driats: sur le sommet de cette crête, les ruines d'un établissement romain que je n'ai pu visiter (Enchir Fedj-el-Driats); le colonel Béranger (1) m'a dit y avoir vu des restes de colonnes.

Depuis trois jours, nos chevaux sont réduits à brouter le peu d'herbe que l'on trouve sur la route et comme tous ces pays ont été traversés par les nombreux troupeaux des Haractas, il y fait maigre chère. A l'est, pays montagneux. Départ à dix heures sept, presque aussitôt, on aperçoit le djebel Sidi-Rghreïs qu'on ne perd plus de vue; plaine au milieu de laquelle se trouve une ruine romaine.

Halte à onze heures sept; coup d'œil de la colonne traversant les rochers où nous l'attendons. Départ à douze heures. Depuis dix heures, jusqu'à Aïn-Babbouch, fantasias continuelles, admiration nouvelle pour ces hardis et gracieux cavaliers qui nous sont tant supérieurs. La plaine est couverte de douars, de troupeaux et de chameaux. Le terrain est sablonneux et couvert de plantes aromatiques qui exhalent une odeur très forte. Reste de tour carrée, ouvrage des Romains. A une heure, entrée au bivouac d'Aïn-Babbouch, au pied du Sidi-Rghreïs, pauvre fontaine dont les eaux sont bientôt vaseuses. M. Monié, en Écossais, au milieu de la boue pour couper le cresson.

Après le déjeuner, promenade avec de N... et Drouard au pied du Sidi-Rghreïs. Oliviers sauvages, escargots à fascilles roussâtres, fort estimés, et dont Morellet a demandé l'envoi; sans doute la fontaine en a pris son nom, Aïn-Babbouch (fontaine des escargots). Sous la tente. Toilette. Étude de la carte et de Dureau de la Malle. Après le dîner, couché à neuf heures.

8 mai. Cinquième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Levé au réveil. La musique du 31e est bonne et me fait grand plaisir. Longue promenade et conversation avec le commandant Damesme (2). Visite du camp arabe du Khralifa Ali. Transcription du journal. Après le déjeuner, une petite caravane sous la conduite du commandant Simon et composé de N..., capitaine

---

(1) Lieutenant-colonel du 3e chasseurs d'Afrique.

(2) Chef de bataillon commandant le 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Masson, Vigogne (1), Dieu, Bonnemain (2) et d'une escorte de Turcs, se met en route à onze heures et demie. A douze heures trois quarts, nous commençons à gravir la montagne de Sidi-Rghreïs par une gorge boisée qui, de loin, paraît couverte seulement de broussailles et de près, possède des génévriers, des oliviers et des chênes verts dont quelques-uns ont 45 centimètres de diamètre; à peu près à la moitié de cette ascension difficile par la raideur du sentier et les pierres qui roulent sous le pied, nous rencontrons un douar de la tribu des Beni-Melloul, Chaouias de cette montagne, dont la seule industrie est de fabriquer avec le génévrier du goudron qu'ils vendent aux Haractas, avec ce goudron, ceux-ci frottent et guérissent leurs chameaux attaqués de la gale (goudron; *qetrann).*

Rien de plus infect que le douar et l'eau de ces Beni-Melloul au sujet desquels Bonnemain nous a conté la légende suivante: Pour les punir d'avoir coupé un arbre consacré, le marabout Sidi-Rghreïs les condamna à vivre, eux et leur postérité, sur ce rocher sauvage, à ne jamais descendre dans la plaine, à vivre misérablement. Soumis à cet arrêt, ils n'ont jamais cherché à s'y soustraire et, cependant, leur existence est bien misérable! ils n'ont que quelques chèvres.

Toute la montagne est composée de calcaires, et sur certain point, j'ai trouvé du carbonate de chaux. Avant le pic, sur un petit plateau où nous avons mangé de l'oseille et quelques petits artichauts apportés par les Arabes du bataillon, nous avons trouvé quelques trous en forme de puits dont l'œil ne pouvait apercevoir le fond, ces trous sont particuliers à cette nature de terrains calcaires: seraient-ils les ouvertures des souterrains d'une ancienne ville romaine dont parle le général Duvivier, ou cette ville n'a-t-elle existé que dans son imagination? Je crains fort que la dernière hypothèse ne soit vraie, car aucune trace, aucun vestige de pierres taillées par l'homme ne s'est offert à nos yeux. Il se pourrait aussi que ces grottes servissent de refuge aux Arabes et qu'ils se soient peu souciés de nous les faire connaître.

A trois heures, sur le pic où est enterré le marabout Sidi

(1) Lieutenant au corps de cavalerie indigène.
(2) Bonnemains, sous-lieutenant au corps de cavalerie indigène.

Rghreïs, une petite enceinte en pierres sèches, quelques perches où, à certaines époques, on suspend des drapeaux, voilà ce qu'ils appellent la djema du Sidi. Pas de ville romaine, mais quel horizon magnifique! nous occupons le centre d'un cercle d'un diamètre de 60 lieues et, de ce point isolé au milieu de la plaine, nous avons la vue la plus extraordinaire et la plus belle que j'aie encore rencontrée, j'en ai pris une vue panoramique et les noms des sommets et des lacs m'ont été donnés par Mohammed Chérif, beni Meloul et Chaouia, avec lequel Bonnemain est obligé de se servir d'un teurdjman. Tous ces Chaouias, les Haractas, les Oulad-Abd-en-Nour, les Segnias, les Telaghma, les Eulmas, les Ammers ont un langage particulier qui diffère de l'arabe et du kabyle.

Les vallées de la montagne sont boisées et à la base, du côté de l'ouest, il existe, nous dit le guide, une ville romaine avec beaucoup d'inscriptions et de sculptures; Vigogne prétend y avoir vu un mausolée. Les lacs salés (sebkhra) les monts Auress (Aurasins de Procope), les pics de la régence de Tunis.

Départ à quatre heures et quart; nous descendons par la pente qui aboutit directement au camp; nous rencontrons deux douars; près de l'un d'eux, nous buvons du lait de chèvre imprégné d'une odeur de goudron. Malgré notre vitesse, nous n'arrivons qu'à six heures et demie. Après le dîner, conversation avec le commandant Tremblay. Ordre d'éteindre la lumière dans la tente à neuf heures. Je ne suis pas fatigué.

9 mai. Sixième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Levé assez tard. Toilette en règle. Visite aux officiers du bataillon avec lesquels de Neveu et moi déjeunons. Rentrés sous notre tente à onze heures, conversation avec le colonel et après, chez les officiers du 6e escadron.

Sous la tente à une heure et demie. Journal; dessin. Le thermomètre marque 30°, jusqu'ici, nous n'avons pas souffert de la chaleur.

Jusqu'à Aïn-Babbouch, la colonne a marché dans l'ordre suivant : les spahis de Constantine, avec leur avant-garde; derrière eux, les 100 spahis du Khralifa, commandés par son fils Saâd, les trompettes du régiment, le général Négrier et son état-

major; derrière lui, la musique arabe, c'est plutôt la musique turque, que je devrais dire, car les instruments sont ceux des Turcs et cette musique ne marchait qu'avec les Beys, elle se compose de cinq espèces de flûtes aux sons aigres et criards, de trois petits tambours de la forme des *derbouka* et sur lesquels on frappe avec deux petites baguettes semblables à celles des jouets d'enfants de nos pays, enfin de trois grosses caisses grossières que l'on bat de la main droite avec un morceau de bois arrondi et de la gauche avec une petite badine; tous ces musiciens, de l'aspect le plus misérable, sont montés sur des juments plus misérables encore et grâce à mes fonctions d'état-major du 3e chasseurs, je suis destiné à subir toutes les mélodies; derrière, les quatre escadrons du régiment en colonne par pelotons, toutes les fois que le terrain le permet, chaque escadron prenant à son tour la tête de la colonne. L'allure de nos chevaux nous éloigne toujours de l'infanterie et du convoi et nous sommes obligés à peu près à chaque heure de nous arrêter pour les attendre.

La colonne d'avant-garde est formée du bataillon turc, en tête duquel marche à cheval le mirobolant chaouch de Thomas (1), armé de son long bâton blanc, marque distinctive de ses attributions; derrière, les petits tambours; quatre compagnies d'élite du 19e léger et la compagnie de sapeurs mineurs avec ses outils, elle est commandée par le gendre du père Lavie, M. Dumont; derrière cette colonne d'avant-garde, l'artillerie avec ses quatre obusiers et les munitions; le train des équipages dont les nombreux mulets portent les tentes; l'ambulance et ses cacolets; les chevaux de main; à droite le 22e et à gauche le 31e; derrière ces trois lignes, le convoi arabe chargé de caisses de biscuit, d'orge, de riz, de café; puis le troupeau sur pied pour la fourniture de la viande; l'arrière-garde se compose de trois compagnies d'infanterie et d'un peloton de chasseurs.

Le bivouac au camp est toujours formé en carré de la manière suivante : sur le front de bandière, petit côté du carré, les Turcs

(1) Chef de bataillon commandant le bataillon de tirailleurs de Constantine et de Bône.

et la compagnie de mineurs; derrière, les quatre escadrons du régiment, deux à droite et deux à gauche de la grande rue; la ligne des tentes de l'état-major du 3e chasseurs; au centre du camp, faisant face à la grande rue et au front de bandière, la tente du général, à sa droite et à sa gauche le lieutenant-colonel Buttafoco du 31e, commandant l'infanterie; le lieutenant-colonel Tatareau, son chef d'état-major; le commandant Simon, du génie; les officiers d'état-major, Gouraud, Dieu, Philipponnat, Lebrun, aide de camp; d'Arricau, Abd-el-Ali, officiers d'ordonnance; Martin, interprète; Dogié avec son détachement de gendarmerie; devant la tente du général, les obusiers et les munitions de guerre, le train est derrière et après lui les spahis de Constantine, enfin le 19e léger; comme dans l'ordre de marche, le 31e occupe le côté gauche et le 22e le côté droit, la garde de police est au centre du camp; les gardes avancées au centre de chaque face du carré, les cuisines en avant des lignes de tentes, les faisceaux en arrière. Tous les chevaux sont entravés par les pieds et attachés à des piquets. Il y a des tentes pour tout le monde et j'ai le bonheur d'être logé avec de Neveu seul.

On m'a dit, aujourd'hui, que le Khralifa avait gratifié de coups de bâton un assez bon nombre de ses subordonnés Haractas. A quatre heures, un escadron est monté à cheval et a été exercé à l'école des tirailleurs; le général y assistait ainsi que le colonel que j'ai accompagné. On a horriblement travaillé, heureusement peu de spectateurs pouvaient en juger. Au retour, fort longue discussion théorique avec Drouart, brave homme, mais bien paradoxal.

Après le dîner, conversation avec le commandant Simon et Ribaud. La fin de la soirée, chez Thomas, dans la tente duquel on a renardé les chansons les plus obscènes et les plus grossières, il y a cependant des gens qui s'amusent à cela tous les soirs. (Chebka veut dire filet à fourrage et El Driats est le nom d'une herbe que l'on donne à manger aux chevaux.)

Lecture des *Débats* jusqu'à dix heures; car, aujourd'hui, les officiers ont obtenu de pouvoir conserver de la lumière dans la tente jusqu'à cette heure.

(A suivre.)

Lettres de Crimée du général Breton

(1805-1855)

Alexandre-Hippolyte Breton naquit à Melun le 4 novembre 1805; il était fils d'Auguste-Denis-Hippolyte Breton, chef d'escadron d'état-major, aide de camp du maréchal Ney en 1812 (1).

Il fut nommé, le 13 janvier 1815, élève à l'École royale militaire de La Flèche, d'où il ne sortit que pour entrer à l'École de Saint-Cyr le 22 octobre 1822, et fut nommé sous-lieutenant le 1[er] octobre 1824 au 42[e] de ligne; il fit avec ce régiment les campagnes de Morée en 1828 et 1829, où il sut montrer déjà, quoique dans les rangs inférieurs de l'armée, ce que l'on pouvait attendre de lui. Lieutenant le 12 février 1831, il fut détaché au Prytanée militaire de La Flèche comme directeur et organisateur du gymnase, où il fut en relations constantes avec le colonel Amoros, propagateur et apôtre de la gymnastique rationnelle dans l'armée. Il s'y fit bientôt apprécier et aimer par les qualités qui le distinguaient. Non content de s'attirer l'estime de ses chefs par la manière dont il s'acquitta de ses fonctions et de son service; il eut aussi l'ambition louable de cultiver ses dons intellectuels et, en 1835, il fut nommé membre de l'Institut historique, dont le président était alors l'historien Michaud, de l'Académie française.

A cette époque de son séjour à La Flèche, se rattache aussi un autre détail qui fait le plus grand honneur à son cœur. Le lieutenant Breton fut le promoteur de la création d'une salle d'asile, œuvre philanthropique s'il en fut, à une époque où tant de grandes villes ignoraient les œuvres de bienfaisance.

Breton fut nommé capitaine au 12[e] de ligne le 10 juillet 1838, mais avant de quitter La Flèche, où il venait de faire un séjour de sept années, il y épousa M[lle] Bonvoust, d'une famille honorablement connue dans la contrée, dont le frère fut le général Bonvoust (2), colonel du 6[e] chasseurs, lors de la charge héroïque de Sedan.

---

(1) Le *Carnet de la Sabretache* a publié en 1906, pp. 434-448, 470-493, les *Lettres de ma captivité en Russie*, du commandant Breton.

(2) Bonvoust (Jean-Alfred), né le 8 juillet 1818, fusilier au 54[e] d'infanterie le 13 novembre 1838, entré à Saint-Cyr le 15 novembre 1838; sous-lieutenant au 20[e] de ligne le 1[er] octobre 1840; passé avec son grade au 3[e] régiment de chasseurs à cheval, le 7 février 1844; lieutenant au 3[e] de chasseurs le 3 juin 1847; capitaine au 3[e] de chasseurs le 31 mars 1851; passé au 2[e] chasseurs d'Afrique le 5 avril 1853; capitaine adjudant-major au 2[e] chasseurs d'Afrique le 30 décembre 1853; capitaine commandant au 2[e] chasseurs d'Afrique le 22 décembre 1855; chef d'escadrons au 8[e] de lanciers le 24 décembre 1858; chef d'escadrons au 2[e] chasseurs d'Afrique le 24 décembre 1858; lieutenant-

Capitaine adjudant-major en 1839, son instruction, ses connaissances variées, son zèle dans le service, le firent, en 1844, appeler aux fonctions de capitaine instructeur à l'Ecole de Saint-Cyr.

Major au 12e régiment d'infanterie légère le 9 novembre 1845, il était nommé, le 2 janvier 1851, lieutenant-colonel au 15e de ligne.

Appelé à réprimer les troubles dont le département de la Nièvre fut le théâtre, il protégea le vénérable curé de Neuvy que de furieux démagogues avaient maltraité et contraint de se réfugier dans une obscure retraite.

Colonel deux ans plus tard, le 29 novembre 1853, nommé au commandement du 74e de ligne, il s'embarque, le 17 mai 1854, pour l'armée d'Orient, faisant partie de la brigade d'Aurelles, deuxième division de réserve, du général Forey.

Le colonel Breton fut dirigé sur la Grèce et reçut le commandement des 3.000 hommes que le général Forey laissa au Pirée, tout en continuant sa route vers Gallipoli.

Débarqué un des premiers en Crimée, le colonel Breton assiste à la bataille de l'Alma et à l'ouverture de la tranchée devant Sébastopol. Il prit une part active aux attaques de la gauche qui, dans la première période du siège, jouèrent le principal rôle. Il se montra, dans ce terrible hiver que le service des tranchées et les fréquentes sorties des Russes rendirent si meurtrier, plein d'une sollicitude paternelle pour les soldats. Le 11 octobre, pendant le service de tranchée, un soldat du 74e fut blessé par un boulet qui lui enleva le pied, le colonel Breton court lui porter assistance; au même moment, un éclat d'obus le frappe au côté et le renverse; la blessure fut heureusement légère, et il n'en eût plus été question, si le général Forey, informé du fait, n'eût voulu qu'il en fût fait mention.

Lors de la terrible journée du 5 novembre, quand le général de Lourmel, poursuivant les Russes, après avoir repoussé leur sortie, les reconduisit jusqu'aux portes de la ville, et faillit y entrer avec les fuyards et paya de sa vie son héroïque témérité, ce fut le 74e qui pro-

---

colonel au 3e chasseurs d'Afrique le 26 décembre 1864, colonel du 6e de chasseurs le 27 février 1869; colonel du 4e chasseurs d'Afrique le 24 octobre 1871; général de brigade le 3 mai 1875; inspecteur général du 16e arrondissement de cavalerie et commandant la subdivision d'Oran le 3 octobre 1875; en disponibilité, sur sa demande, le 3 avril 1880; retraité le 8 juillet 1880 avec 41 ans, 7 mois, 25 jours de service et 36 campagnes.

Décédé le 6 août 1882.

Chevalier de la Légion d'honneur du 13 août 1859; officier du 6 mars 1867; commandeur du 24 juin 1871; chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Lazare de Sardaigne du 12 novembre 1860.

Campagnes : En Algérie, de 1853 à 1870 et de 1871 à 1880; en Crimée, 1855 et 1856; en Italie, 1859; contre l'Allemagne, 1870; à l'armée de Marseille, avril 1871; à l'armée de Versailles, mai-novembre 1871.

Cité à l'ordre du jour le 3 juin 1848 : « A fait preuve au moment du pont de bateaux jeté sur l'Adour, et au milieu de la panique générale, d'un grand sang-froid et de courage en s'empressant, au risque de sa propre sûreté, de dételer lui-même les chevaux d'un caisson d'artillerie engagé sur le pont et de les ramener sains et saufs. »

tégea la retraite de la brigade et imposa aux Russes par sa ferme contenance. L'affection des soldats et leur estime sont la pierre de touche du mérite d'un colonel; le 74e adorait le colonel Breton qui s'était concilié le dévouement de ses hommes par la sollicitude qu'il témoignait pour leur bien-être, sollicitude couronnée de succès.

Après avoir traversé le rigoureux hiver où nos troupes ont tant souffert, il n'y eut pas, dans le 74e, un seul homme atteint de congélation.

En même temps qu'il se montrait pour ses soldats un père avisé, il leur donnait l'exemple du courage le plus intrépide; aussi avaient-ils en lui la confiance la plus entière.

Lors de toutes les sorties de l'ennemi, le 74e se fait remarquer. Le général en chef, faisant l'éloge de son colonel, disait entre autre : « *Il a su former un régiment* », et, lors de l'attaque et du sanglant combat pendant la nuit du 14 au 15 janvier, il mettait à l'ordre que « *ce combat grandit encore la belle réputation que le 74e s'était faite dans l'armée* ».

Les services du colonel Breton furent récompensés, le 28 décembre, par la croix d'officier de la Légion d'honneur, dont il était chevalier depuis le 21 mai 1843, puis par le grade de général de brigade le 21 mars 1855.

Cette promotion ne le sépara pas de son brave régiment; il succéda à son général de brigade M. d'Aurelles de Paladines, nommé général de division, et eut sous ses ordres le 74e et le 39e, un des plus brillants acteurs de l'Alma.

Il inaugura son nouveau grade en enlevant, dans la nuit du 13 au 14, les postes retranchés de l'ennemi et en s'y maintenant malgré les efforts renouvelés des Russes. Sa belle conduite dans cette circonstance le fit mettre à l'ordre du jour. Dans la nuit du 18 au 19, il repoussa énergiquement une triple attaque de l'ennemi contre la quatrième parallèle, ouverte à 70 mètres de la place.

Le général Breton prit part ensuite à la rapide et heureuse expédition de Kertch et de Iénikalé.

A peine rentré au camp devant Sébastopol, la division d'Autemarre fut lancée, le 18 juin, contre Malakoff. Dans cette sanglante affaire, on sait quel fut le zèle de cette belle division, composée de la brigade Niol : 26e et 19e de ligne et 5e bataillon de chasseurs à pied, et de la brigade du général Breton (39e et 74e). On sait qu'après être parvenue, à la suite d'une attaque héroïque, à prendre pied dans Malakoff, elle y tint bon pendant deux heures, sous les feux croisés de l'armée et de la place, qui concentrèrent tous leurs efforts sur cette sublime division, qui ne rentra dans ses lignes que sur les ordres réitérés du général en chef.

On sait à quelle continuité de périls furent exposés tous ceux qui assistèrent à ce combat de onze mois, où les nuits étaient constamment troublées par des alertes et des sorties de la garnison. Comme tous ses compagnons de gloire, le général Breton vit plusieurs fois la mort de près, mais ce fut toujours avec le même calme, le même sang-froid, qui inspiraient tant de confiance à ses troupes.

Le 10 juillet, étant de tranchée, un boulet lui enleva son képy, l'aveugla et le suffoqua de poussière, au point de le contraindre à suspendre son service pendant deux jours. A peu de temps de là, une bombe éclatant près de lui tua quelques officiers et plusieurs hommes qui l'entouraient, il ne fut heureusement pas atteint; à ceux qui le priaient de moins s'exposer aux coups de l'ennemi, il disait : « Je n'ai rien à craindre, à La Flèche on prie pour moi. »

Le 8 septembre, pendant que le 2e corps, sous la conduite des généraux Bosquet et Mac-Mahon, enlevait Malakoff, le 1er corps, conduit par le général de Salles, tenta l'assaut sur le bastion Central. La division Levaillant (2e du 1er corps), aborda résolument cette formidable position sous le feu des batteries russes; les généraux Couston et Trochu commandant les brigades de la division, tombent frappés par la mitraille; les généraux Breton et Rivet reçoivent l'ordre de les remplacer et de ramener au feu les troupes un instant ébranlées; avec son élan habituel, le général Breton lance sa brigade sur les Russes, mais la même volée de mitraille et de mousqueterie atteint les deux héroïques chefs et le général Breton tombe tué d'une balle au front.

Sourde aux prières de sa famille, la mort l'a emporté, mort glorieuse, mort d'un soldat sur le champ de bataille.

Ses petits-fils (1) ont conservé pieusement le souvenir et les lettres du général Breton.

Ce ne sont pas des mémoires, ce sont ses lettres, écrites au jour le jour, qui racontent non pas les brillants succès, les hauts faits de bataille, mais laissent s'épandre tout ce que son cœur contenait d'amour pour sa famille, d'affection pour ses soldats. C'est le récit de la vie intime et journalière, où passent successivement les espoirs et les craintes, les angoisses de l'Inconnu.

A notre Président, aux camarades de la vieille armée, et de la *Sabretache*, je dédie ces pages, où se reflètent l'amour de sa famille et l'affection paternelle pour ses soldats.

Commandant DEVANLAY.

*
* *

A bord du « Christophe-Colomb ».

18 mai 1854.

... Nous sommes favorisés du plus beau temps; pas le moindre roulis, et de ma chambrette où je t'écris, je ne m'aperçois pas que le bâtiment marche; et, pourtant, nous faisons nos neuf nœuds, c'est-à-dire nos trois lieues à l'heure. Personne n'est malade, bêtes

(1) Le commandant et le capitaine Devanlay.

et gens se portent à merveille; ton mari dîne d'un appétit robuste. Hardi (1) sert comme s'il était dans le château; et grâce à son habit noir et à son gilet de cachemire, il a été élu pour servir à la table de l'état-major, ce qui lui procure un ordinaire de prince et le luxe d'un hamac. Gaget (2) s'industrie de manière à donner double ration à ses chevaux; il les tuera de bonne chère. Nous avons installé un whist; mais la température est si belle que nous passons la vie sur le pont et le soir seulement nous faisons la partie.

Le 18.

Je me suis trop hâté de chanter victoire et la journée d'aujourd'hui n'a pas été aussi agréable que les précédentes. La mer est très houleuse; à l'exception des officiers du bord, du général et de 5 ou 6 officiers, tout le monde est malade et moi autant que qui ce soit. Nous serons à Malte le 20, vers midi. Notre navire marche lourdement et nous avons le crève-cœur de nous voir dépasser par les bateaux de la Compagnie impériale, comme le nôtre chargés de troupes prises à Marseille...

. . . .

Depuis que nous avons traversé les bouches de Bonifacio où j'ai reconnu, à l'aide de ma lunette, cette garnison où j'ai passé un an, nous avons une mer houleuse.

Nous sommes en ce moment en vue de la Sicile. Ce trajet, du reste, n'a rien de pittoresque. Il serait ennuyeux, s'il ne se faisait en si bonne compagnie et si je ne trouvais un charme à rêver à vous...

Le 20.

Il est six heures du matin et nous entrons dans le port de Malte. Ce n'est pas sans un sentiment pénible que je donne l'ordre à ma musique de jouer l'air national anglais : *God save the Queen,* dans cette ville que mon père a contribué à défendre pendant deux ans contre les Anglais, qui n'en sont venus à bout que par famine. Le port de Malte est découpé comme une feuille de pla-

---

(1) Ordonnance du colonel.
(2) Ordonnance chargé des chevaux.

tane; à chaque extrémité, à chaque promontoire, est une fortification à plusieurs étages, hérissée de canons. On s'explique le mot du colonel du génie Caffarelli qui disait à Bonaparte : « Nous sommes bienheureux d'avoir trouvé dans la place quelqu'un pour nous donner la main... » Toute la division Forey est réunie; après-demain nous partons en escadre.

A cinq heures du soir.

Je suis descendu à terre. Malte ne ressemble à aucune ville de France. C'est une architecture qui tient du goût oriental et de la solidité massive des constructions du Noret; de hauts étages et, à chaque fenêtre, un balcon couvert et fermé à l'extérieur pour servir d'observatoire. On appelle ces *boudoirs saillants* : *Miradorès*.

Les dames et demoiselles y font de fréquentes stations depuis que les rues sont sillonnées d'uniformes français de tout caractère. Car nous sommes ici : zouaves, chasseurs d'Afrique, dragons, artilleurs, infanterie, génie, etc..., tout cela mélangé aux costumes orientaux et anglais, aux pèlerins, qui sont arrivés en même temps que nous hier, allant d'Alger à La Mecque; tout cela donne à la ville l'aspect le plus pittoresque. Le site l'est d'ailleurs par lui-même : c'est un rocher où de fort belles rues sont échelonnées par étages.

Le 21.

Il me faudrait un cahier de papier pour te donner une idée suffisante de la belle cathédrale Saint-Jean, où ma mère a été mariée, et qui enferme la sépulture de tous les notables chevaliers de Malte. Tout le pavé de cette église, grande comme la cathédrale de Nevers, mais de style roman, est formé de ces tombes, du marbre le plus riche et des dessins les plus variés; aussi ce pavé, véritable mosaïque sans égale, est-il recouvert de tapis et de nattes qu'on a soulevés pour nous en faire les honneurs.

Le palais du Grand-Maître, que mon père habitait avec son général, est un magnifique monument.

L'*armaria*, ou salle des armures, en renferme une centaine au moins des chevaliers les plus célèbres. Aux empreintes de projectiles dont elles sont bossuées, on voit que c'étaient en effet de

rudes guerriers que ces nobles religieux qui ont tenu, pendant trois siècles, en échec la puissance formidable et agressive de la Turquie.

J'ai vu une partie de ma famille : le marquis de Testoferrata, qui a épousé une cousine à moi, Mlle Casolani. Il descend d'une des plus nobles familles du pays, et m'a fait voir avec orgueil une galerie d'ancêtres et de vastes salons comme on n'en trouve que dans ces climats.

..... Un frère de Mme Testoferrata est un peintre d'histoire, dont on fait ici, me dit-on, un certain cas. Il a été, pendant huit ans, attaché comme peintre au schah de Perse, dont il n'a quitté la Cour qu'au décès de ce monarque, il y a quelques années...

....

Les Anglais sont avec nous d'une courtoisie remarquable. Hier, je me promenais avec le commandant Roumejou sur une immense esplanade, dite place Florianne. Un lieutenant-colonel anglais y faisait manœuvrer son régiment; il nous pria de le passer en revue; nous demanda quelles manœuvres il nous plaisait de voir.

Pendant près de deux heures, il nous a donné ce spectacle qui était plein d'intérêt pour nous.

J'ai eu beaucoup de peine à refuser les invitations à dîner qui m'étaient faites par des officiers de tous grades.

Tu sais qu'ils n'ont qu'une seule table pour les officiers de tous grades. Le gouvernement leur donne un hôtel monumental, dit Hôtel de Picardie, où ils ont leur pension et leur cercle. On n'a pas idée en France du soin dont on entoure l'armée anglaise...

....

Nous partons décidément demain 22 pour le Pirée, c'est-à-dire pour Athènes. Je me hâte de jeter cette lettre dans le sac qu'on va porter au consulat.

On fabrique à Gozzo (une île qui touche à Malte), une espèce de guipure dont les dames ornent ici leurs mantelets. C'est une garniture riche et bien étoffée. Je vais prendre un bateau et si j'espère trouver une garniture complète, je l'enverrai par le retour du *Christophe-Colomb*. Je la ferai remettre au major Pillieux ou à M. Lecler.

A bord du « Christophe-Colomb ».

22 mai 1854.

Nous voici en route pour nos premières aventures. Dans quatre jours nous serons au Pirée.

Nous n'avons passé à Malte que quarante heures...

. . . .

Lorsque notre escadre, composée de seize navires, est sortie ce matin, en bon ordre, du port, toute la garnison était étayée sur les formidables remparts et nous acclamait de hourrahs bruyants et sympathiques, auxquels répondaient nos soldats et nos musiques militaires. C'était électrisant.

Ce qui m'a le plus impressionné, c'est, hier soir, à huit heures et demie, la lecture de l'ordre par lequel le général Forey a annoncé à ses trois régiments que nous allions au Pirée, rappeler les Grecs aux sentiments de leurs devoirs envers la France.

Les cris de « Vive l'Empereur ! » ont accueilli cet ordre, répétés par tous les bâtiments. Puis un roulement que j'ai fait battre a fait cesser ces acclamations auxquelles a succédé immédiatement la prière du soir récitée à haute voix par un matelot.

C'est actuellement un usage à bord de nos bâtiments de guerre, de faire en commun la prière du matin et celle du soir. Au signal du tambour, tout l'équipage et les passagers montent sur le pont: puis tout le monde, la tête découverte et en silence, entend l'oraison dominicale récitée par un simple matelot. C'est un spectacle imposant et attendrissant à la fois, et les vrais sentiments religieux se trouvent dans ces rudes natures de marins exposés chaque jour aux plus grands dangers, et ils s'éveillent maintenant avec vivacité parmi nos soldats que préoccupent les vicissitudes de la guerre.

Que je serais heureux d'apprendre que votre vie s'écoule sans trop de préoccupations, sans trop d'inquiétude, et que vous partagez la confiance que j'ai dans mon étoile et dans la protection de Dieu... Depuis notre départ, nous n'avons point la moindre nouvelle de France. Cette privation de nouvelles de notre pays est une de celles qui nous sont le plus sensibles.

Comment serons-nous reçus là-bas ? Personne ne le sait. Les Grecs se vantent de nous attendre de pied ferme. Je crois que la prudence leur conseillera mieux : non pas qu'ils ne puissent résister à nos trois régiments, qui n'ont pas de cavalerie et qui n'ont que fort peu d'artillerie ; mais la représaille serait terrible. Car la plupart des contingents allant de France en Turquie pourraient prendre terre ici et agir en maîtres du pays.

Puisque je rêve continuellement à ce que nous allons faire et que j'ai trouvé à Malte un plan assez complet du point sur lequel nous allons débarquer, je vais t'en donner un grossier croquis, avec un aperçu de notre première opération, qui est tellement indiquée par la nature même des lieux, qu'elle doit nécessairement se passer comme je vais te l'indiquer.

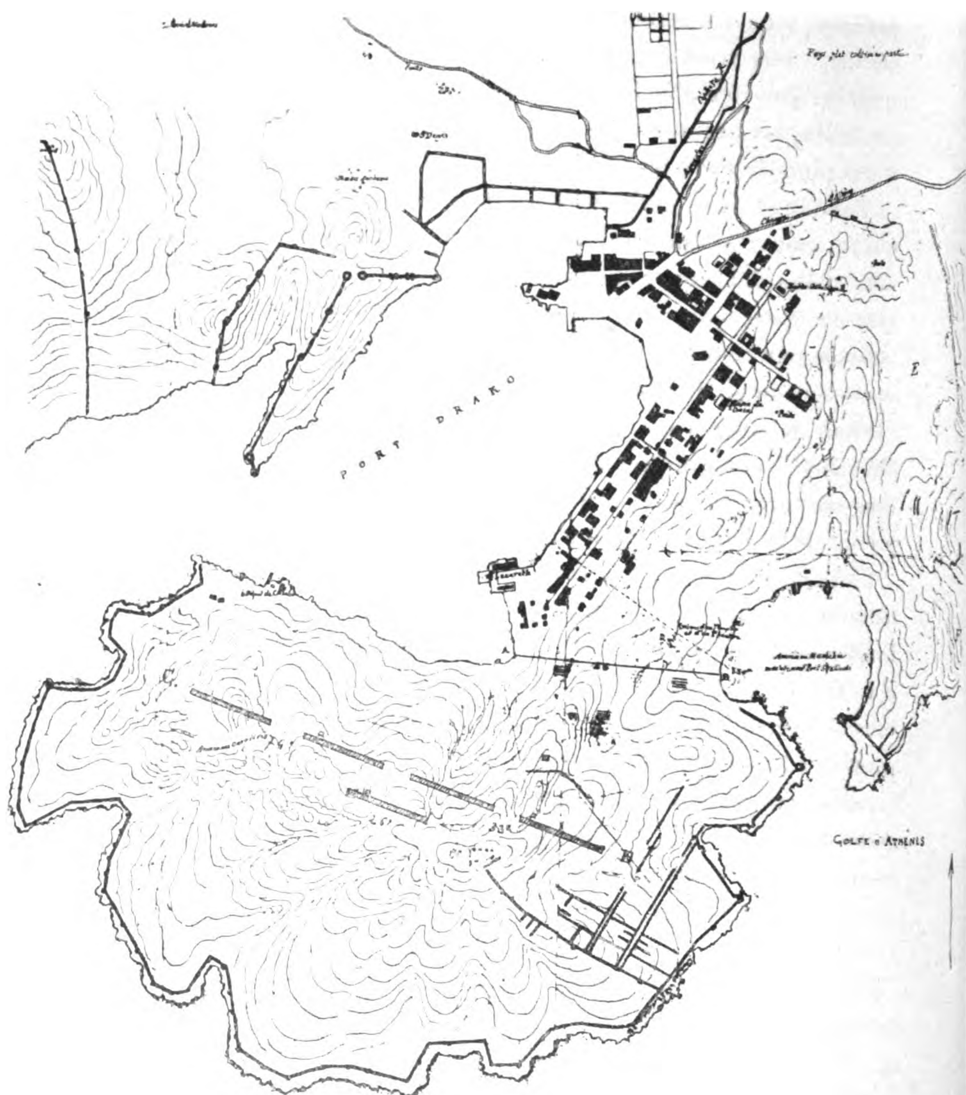
Nous débarquerons de gré ou de force dans la presqu'île de Munichie. Nous camperons sur la colline de C à D. Nous occuperons en force la ligne A B qui représente l'isthme par lequel la presqu'île se joint au territoire d'Athènes.

Comme il n'y a là ni eau ni bois, nous n'y pourrons rester longtemps et, après nous être assurés du bourg du Pirée, nous irons prendre une autre position dans la presqu'île de Phalère en E F. De là à Athènes, il n'y a que deux lieues, et nous y marcherons si, fermant leur cœur à la reconnaissance pour nos services passés et les yeux aux malheurs dont la guerre avec la France et l'Angleterre accablerait ce pays, le gouvernement et le peuple grecs ne donnent des garanties de leur volonté énergique de rester neutres entre les trois puissances qui les ont faits ce qu'ils sont.

. . . .

Mes premières lettres seront bien laconiques, parce qu'il va falloir beaucoup agir et méditer. C'est une grave responsabilité que l'honneur du régiment dont la réputation est tout entière à fonder et que la sécurité de 2.000 braves soldats dont la vie peut être compromise par une faute ou par une négligence.

J'ai acheté la belle dentelle guipure dont je te parlais à Malte. Il n'y en a que six mètres. C'est la mesure à laquelle sont faites les pièces qui servent de garnitures de mantelets. Le colonel chef d'état-major, le commandant du navire s'en sont enthousiasmés.


PORT DRAKO
GOLFE D'ATHÈNES
E

Dès qu'ils l'ont vue, ils ont envoyé des émissaires pour trouver la pareille; on n'a pu leur en procurer que de bien inférieures. Je vais la confier à M. Curet, commissaire de marine à notre bord, ami de M. Cabuchet, dont il est voisin à La Seyne, et qui a bien voulu m'offrir ses services. Je ne sais quand il pourra la faire parvenir à Avignon, car il est probable que, si nous restons en occupation, nous aurons encore besoin de nos bâtiments pendant quelques semaines. Je ne puis pourtant confier ce petit paquet à la poste puisque c'est un article prohibé.

25 mai.

Nous naviguons, depuis trois jours que nous avons quitté Malte, avec le plus beau temps du monde et nous jouissons du panorama que nous offrent les côtes de la Morée et les Cyclades, sur lesquelles nos lunettes sont braquées tout le jour.

26 mai.

Je reçois l'ordre de débarquer avec mes deux bataillons et d'occuper la presqu'île de Munichie. Le courrier devant partir cette nuit, je n'ai que le temps de fermer.

Les Grecs ne nous opposent aucune résistance. Je prends le commandement du corps de débarquement, et je vais bivouaquer cette nuit.

Tout est tranquille. Le roi Othon cède à la pression de la France, change son ministère, dit-on, et promet de rester neutre et de respecter l'indépendance de la Turquie.

Camp du Pirée.

Le 30 mai 1854.

Un ordre du général Forey m'a donné le commandement du corps d'occupation du Pirée. J'ai occupé sans opposition le port d'Athènes, qui compte 3.000 habitants, et j'ai occupé cette presqu'île de Munichie dont je te parlais dans ma dernière lettre. C'est un affreux roc pelé d'une lieue de circonférence, ne présentant pas le moindre abri isolé, ni le moindre buisson.

Le ministre de la Guerre a désiré que nous nous tinssions ainsi

à l'écart, afin de ne pas paraître peser sur la population, tandis qu'on ne veut agir que sur le gouvernement. Au reste, notre arrivée a fait merveille. Dès le lendemain, le roi Othon, après quelques hésitations, a déclaré qu'il voulait à l'avenir observer une neutralité absolue et a promis sur l'honneur de changer de système. Comme preuve de sa conversion, il a de suite changé son ministère, qui se compose actuellement d'hommes bienveillants pour notre patrie. La tâche que j'ai est bien lourde à remplir pour moi. J'en suis très préoccupé. Je crains d'être inférieur à ma tâche. J'ai bon espoir qu'après quelques semaines de patience, nous finirons par entrer à Athènes.

La position que nous occupons sur ce rocher brûlant ne tarderait pas à compromettre la santé de l'armée. La mienne est parfaite, ma tente est un excellent abri, et je me trouve fort bien sur le matelas que tu m'as donné. Laugereau (1) est un bon compagnon; Roussel est un agréable convive. Gaget fricote passablement, sert avec son même aplomb, bien qu'il lui paraisse dur de coucher sur la terre.

Le reste de la division est parti hier pour Gallipoli. Mon armée se compose du 74ᵉ, du bataillon d'infanterie de marine, d'une batterie, du... d'artillerie, de 50 hommes du génie et d'un personnel d'administration. Le contre-amiral Le Barbier de Tinan a le commandement de toutes les forces de terre et de mer et je suis sous sa direction supérieure.

Mon adresse est : *M. Breton, colonel du 74ᵉ, commandant le corps d'occupation du Pirée (Grèce).*

31 mai.

Le départ du courrier est retardé de quelques heures.

Je reçois sous ma tente les visites de toutes les autorités grecques et anglaises du Pirée : Le ministre plénipotentiaire, M. Wise et le consul anglais, le contre-amiral grec commandant du port, le commandant de la place, etc... C'est bien spartiate de leur donner audience dans ma simple tente de soldat. Si je devais

(1) Lieutenant-colonel du 74ᵉ.

conserver quelque temps cette position, il me faudrait prendre un train de maison. Mais ce qui me fait penser que ma mission pourrait être de courte durée, c'est que le ministre de la Guerre, dans les instructions qu'il a chargé le général Forey de me transmettre, dit qu'il verrait avec regret que l'armée d'Orient fût affaiblie d'un régiment tout entier pour cette occupation.

Je n'ai pas encore été à Athènes qui n'est qu'à moins de deux lieues d'ici. Tu me connais et tu sais que je demeure cloué à mes attributions lorsqu'elles ont quelque importance.

INSTRUCTIONS LAISSÉES AU COLONEL BRETON

Commandant le Corps d'occupation du Pirée (1)

Le colonel Breton prendra le commandement du corps d'occupation laissé au Pirée et composé du 74ᵉ de ligne, d'un bataillon d'infanterie de marine, de 50 hommes du génie, d'un batterie d'artillerie et d'un personnel administratif nécessaire pour assurer tous les services; le commandement supérieur appartiendra à M. l'amiral Le Barbier de Tinan.

L'occupation du Pirée, amenée par la participation avérée du gouvernement grec aux actes d'hostilités que des bandes sorties de la Grèce et passées en Épire et en Thessalie ont commis sur le territoire turc, sera maintenue tant que l'Empereur n'en décidera pas autrement.

Si des circonstances, dont le chargé d'affaires près du gouvernement grec, M. Forth-Rouen, est seul juge, nécessitaient l'occupation d'Athènes, le colonel Breton s'entendrait à ce sujet avec lui et avec M. l'amiral Le Barbier de Tinan sur les mesures à

(1) *Chef de service.* — Commandant supérieur : le contre-amiral Le Barbier de Tinan; commandant du corps d'occupation : colonel Breton; commandement du camp : (?)

Services administratifs. — M. Ducor de Duprat; service des vivres : un officier d'administration comptable; un adjudant en premier; un adjudant en second.

Service de l'hôpital : Un médecin aide-major de première classe; un médecin aide-major de deuxième classe; un pharmacien aide-major de première classe; deux adjudants d'administration; treize infirmiers dont un infirmier major caporal.

prendre, mais dans aucun cas il ne devrait abandonner le Pirée, qui doit servir de communication constante avec la marine.

Après mon départ du Pirée, le colonel Breton ne relèvera plus de moi, mais du gouvernement seul. Il devra donc adresser au ministre des rapports, demandes, situations, etc., etc., par l'intermédiaire de l'amiral.

Le sous-intendant prendra sous sa direction toutes les mesures nécessaires pour assurer le service des vivres, des fourrages, de l'hôpital, de la solde, etc...

Le colonel Breton devra exécuter les quelques travaux qui ont été ou seront jugés nécessaires pour protéger son établissement.

Il maintiendra la santé de ses troupes par des travaux ayant un but utile, mais en évitant la fatigue et en prenant toutes les précautions en usage dans les pays où la température est très élevée.

Il y a pour cela des précautions hygiéniques à prendre et que je n'indiquerai pas ici, le colonel devant les connaître. Il pourra se renseigner aussi à ce sujet près des habitants du pays.

Il maintiendra une exacte discipline et sans empêcher positivement la fréquentation des troupes avec les habitants, il la surveillera surtout dans les commencements de l'occupation, de manière à éviter tous conflits et tout incident fâcheux que trop d'abandon pourrait amener. Lorsque les Anglais qui sont attendus au Pirée seront arrivés, le colonel agira de concert avec eux et maintiendra entre eux et nos troupes la meilleure intelligence.

Le colonel se mettra en relations avec M. Forth-Rouen pour tout ce qu'il aura à demander qui ait rapport avec les améliorations à apporter à son établissement.

Si Athènes n'est point occupé, il le consultera sur l'opportunité qu'il y aura d'après les circonstances à se relâcher de la défense que j'ai faite d'une manière absolue, de laisser aller qui que ce soit se promener à Athènes. Il comprendra que la prudence à cet égard est une garantie de succès pour les troupes et du maintien de l'ordre et de la discipline.

Au Pirée, le 29 mai 1854.

Le général.
Signé : Forey.

Rapport à M. le contre-amiral commandant en chef la station navale du Levant et le corps expéditionnaire en Grèce.

Au camp du Pirée, le 31 mai 1854.

Monsieur l'amiral,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des dispositions que j'ai prises depuis que M. le général Forey m'a remis le commandement du corps expéditionnaire, sous votre commandement supérieur :

Composition du corps. — 103 officiers et 3.173 hommes.

Établissement du camp. — Le corps a bivouaqué, du 26 au 30 mai inclus, sur la presqu'île de Munichie, dans une position militaire fort en salubre *(sic)*, mais sur une partie rocailleuse rebelle à toute culture. Le 31 mai, les tentes ont été distribuées, un camp régulier est maintenant établi, interceptant l'isthme dans sa partie la plus étroite, suivant la ligne A B tracée par Son Excellence le ministre de la Guerre, seulement la gauche a été refusée pour éviter l'occupation de plusieurs habitations.

Un camp de trois compagnies à l'effectif de 375 hommes, est établi sur le plateau du mont Phalère. Il observe Athènes et se relie au corps principal par une grand' garde, qui sert aussi de poste intermédiaire. Il sera protégé par une redoute dont je fais étudier la construction en raison de la nature rocailleuse du sol. Cette redoute a été indiquée par le général Forey.

Cet ouvrage sera construit sans dépense, en vue d'occuper et d'instruire les troupes, plutôt qu'en prévision d'une attaque.

La quinzaine qui commence sera consacrée à des travaux relatifs à la sûreté, à la commodité, à l'agrément, à la salubrité du camp, à la recherche de l'eau que la troupe va chercher au loin.

Artillerie. — L'artillerie a exécuté le débarquement, le remontage et la vérification de son matériel; l'emmagasinage et l'ingerbement des poudres, l'installation provisoire de son camp.

La première quinzaine de juin sera consacrée à l'installation du parc et des ateliers de réparation.

Vous avez constaté l'opportunité de la confection d'un certain nombre de bricoles pour faciliter la traction des pièces dans un

terrain où les mouvements à bras d'homme exigeront de grands efforts.

Génie. — Le commandant du génie a coopéré au tracé général du camp, il a étudié les ouvrages à exécuter pour la défense de la position, levé quelques terrains dont la récolte a été faite par la troupe et livrée à l'administration militaire, et dont les propriétaires auront des titres à être indemnisés, installé un petit parc d'outils, exécuté divers modèles de fourneaux et d'abris économiques pour les factionnaires, les chevaux et les mulets.

Dans la première quinzaine de juin, le génie construira des abris mobiles pour les factionnaires dans les conditions que vous avez vous-même indiquées, des mangeoires pour les chevaux et mulets. Il dirigea l'exécution d'un retranchement devant le camp du Pirée, à la position de Phalère; il fera des sondages dans des excavations qu'on suppose avoir été d'anciens puits.

Services administratifs. — L'administration a été mise en possession de locaux convenables pour l'emmagasinage des denrées, l'installation d'un hôpital temporaire, et pour le service du campement. Il a été procédé à la reconnaissance des denrées et du matériel; cette opération a duré trois jours. La première quinzaine de juin sera consacrée à des nouveaux travaux d'emmagasinage, à compléter avec plus d'industrie que de ressources l'installation de l'hôpital. Le service des vivres a été assuré provisoirement par le fournisseur de la marine. La troupe reçoit de la viande fraîche, du vin et du pain lequel, après avoir été pendant quatre jours fort mal travaillé, ne laisse plus rien actuellement à désirer. Les vivres de campagne ne seront entamés que dans la proportion nécessaire pour prévenir leur détérioration.

Le matériel du campement a été embarqué dans un désordre qui nous est préjudiciable. Bien que l'ensemble du matériel présente un chiffre supérieur aux besoins, le nombre des tentes complètes lui est inférieur. Il en manque onze pour les officiers, trente pour les troupes et beaucoup de petits accessoires. Le sous-intendant militaire réclame par le plus prochain courrier de *Gallipoli* l'envoi de : 700 goujons, 210 montants de tente, 65 traverses et 300 supports de tente.

(A suivre.)



D'après Hoffmann

ET DE LA SABRETACHE

J. LEROY, ÉDITEUR, PARIS

NOTES ET DOCUMENTS

sur la tenue, l'armement et l'équipement des armées de la Révolution et de l'Empire ***(suite)***

Ordre du 14 prairial an VIII (3 juin 1800).

Le général Lewal venant aujourd'hui à Kolau, les hussards auront leurs dolmans, les cheveux bien arrangés, le plus strictement possible.

Ordre du 24 prairial an VIII (13 juin 1800).

Le chef de brigade réitère pour la dernière fois l'ordre relatif aux cocardes et déclare avec peine que si les commandants de compagnie s'obstinent à ne pas se conformer aux ordres qu'il donne, il se verra forcé de les laisser aux arrêts jusqu'à ce que la tenue prescrite ait son exécution dans leur compagnie. Il a été donné dernièrement deux prêts aux hussards, il était possible de faire sur ces deux prêts la retenue nécessaire pour cette petite dépense. La cocarde doit être cousue autour du bouton.

Les hommes de garde montant à midi et l'officier de décade devant en passer l'inspection, l'adjudant rendra compte au chef des hommes auxquels il pourrait manquer quelque chose dans la tenue de leur habillement et équipement.

Les officiers de décade veilleront également à ce que les hussards lavent leurs rubans de queue qui sont pleins de poudre.

Le régiment devant incessamment passer la revue du général inspecteur Daviange et du général Lewal, le chef de brigade provoque de nouveau toute la surveillance et la fermeté des officiers.

Ordre du 26 prairial an VIII (15 juin 1800).

Le chef de brigade recommande de nouveau aux officiers de surveiller la tenue des sous-officiers et hussards, car il ne pourrait y suffire s'il n'était pas secondé par eux.

Ordre du 27 prairial an VIII (16 juin 1800).

Les fourriers donneront l'état des hommes qui ont reçu des bottes et des culottes d'ordonnance pour l'an VIII et de ceux à qui il en est encore dû.

Ordre du 1er messidor an VIII (20 juin 1800).

Hier, à la revue, le chef de brigade s'est aperçu qu'il manquait encore quelques cocardes, que quelques gibernes n'étaient pas cirées comme elles devraient l'être. Il rappelle pour la dernière fois à l'exécution de son ordre.

Ordre du 2 messidor an VIII (20 juin 1800).

Le régiment ira aujourd'hui à la manœuvre à trois heures précises; le pansement se fera à deux heures. Les hussards seront en dolmans ouverts.

Le chef de brigade recommande aux officiers de faire en sorte de garder toujours avec eux un habit d'uniforme, un gilet rouge, une culotte galonnée, une paire de bottes avec éperons et flots d'argent. Cet habillement leur est absolument nécessaire pour les jours où l'on sera obligé de paraître dans les revues ou de faire des visites de corps. C'est le moyen d'éviter la bigarrure qui a existé à la dernière revue où l'un avait un dolman galonné et l'autre un dolman sans galons, le troisième un surtout. Cet ordre, en conséquence, est absolument de rigueur.

Il est encore un autre point que le chef de brigade recommande à chaque officier et sous-officier. Tout inférieur parlant publiquement à son supérieur pour affaire de service doit le faire chapeau bas. C'est le moyen d'assurer à chaque grade la considération et la déférence qui lui est due. C'est sur ces bases que reposent la discipline et le bon ordre.

Ordre du 6 messidor an VIII (25 juin 1800).

Le chef de brigade rend les officiers et sous-officiers de décade responsables de la tenue des hommes de garde; ils doivent en passer la revue chaque jour et s'assurer s'ils sont dans la plus grande propreté, si les cheveux sont bien peignés et liés; ce n'est point chagriner les hussards que de les astreindre à cette propreté qui assure leur santé et fait le beau d'un régiment.

Les sous-officiers venant du dépôt qui ont reçu des redingotes et des surtouts rendront ce dernier effet sur-le-champ.

Ordre du 9 thermidor an VIII (28 juillet 1800).

Le fourgon arrivant demain et apportant des chemises, bottes et pantalons, les fourriers dresseront les états en conséquence. Comme il n'y a que dix paires de bottes par compagnie, elles ne seront délivrées qu'à ceux qui en auront le plus urgent besoin.

L'adjudant aura soin de rassembler tous les jours les sous-officiers, maréchaux des logis-chefs et fourriers pour les conduire en ordre à la parade, il en fera l'inspection. Les sous-officiers doivent être tous les jours coiffés, en pantalon à la hongroise et en bottes. Il est défendu aux officiers et sous-officiers de sortir sans avoir leurs sabres.

Demain, il sera commandé un piquet de 50 hommes à pied et 50 hommes à cheval pour défiler la parade. Ils seront commandés par deux capitaines, deux lieutenants et deux sous-lieutenants; comme les officiers n'ont pas leurs malles, ils s'entendront pour la plus grande tenue à observer pour l'habillement; les hommes à pied et à cheval seront choisis.

Ordre du 10 thermidor an VIII (29 juillet 1800).

L'adjudant donnera de nouveau la consigne aux brigadiers de piquet pour que les hussards en faction aient soin de relever leurs sabres.

Il a été mis plusieurs fois à l'ordre la manière dont les hussards doivent saluer leurs chefs et leurs officiers. Lorsqu'un officier passe, ils doivent porter seulement la main au bonnet sans l'ôter. Lorsque c'est un chef, ils doivent s'arrêter et faire front. Le chef de brigade remarque avec peine que ce sont presque toujours les anciens hussards qui contreviennent aux ordres, il punira sévèrement la première fois celui qui ne l'exécutera pas.

Il est expressément défendu de fumer dans les rues.

Ordre du 11 thermidor an VIII (30 juillet 1800).

Il sera délivré aujourd'hui aux hussards 75 culottes à la hongroise par compagnie, 37 caleçons, 63 chemises. Le prix des chemises sera prélevé sur la masse des hussards.

Il sera délivré en outre provisoirement 4 paires de bottes; le bottier Hirtz procèdera dans le plus court délai à la confection d'autres paires.

Il est défendu aux hussards de porter d'autres cravates que la noire. Un brigadier de la 5e compagnie de piquet, hier, en avait une de couleur.

Le chef de brigade recommande aux commandants de compagnie de veiller à ce que les bottes ne soient délivrées qu'aux hussards qui en ont le plus urgent besoin, il espère que l'on ne commencera pas cette fois par les sous-officiers qui ont plus de moyens que les hussards de s'en procurer.

Ordre du 14 thermidor an VIII (2 août 1800).

Tous les tailleurs venus du dépôt se rendront dans les ateliers du maître tailleur afin de travailler à la confection des dolmans. Les sous-officiers s'y rendront aussi pour prendre mesure.

Ordre du 19 thermidor an VIII (7 août 1800).

Il y aura demain revue de propreté à onze heures. Les hussards seront en dolmans boutonnés, les officiers en surtout. Les sous-officiers passeront dans le jour chez le maître tailleur pour y chercher les dolmans qui peuvent être confectionnés. Les vieux dolmans seront remis aux hussards qui sont en pelisse.

Les capitaines auront soin de faire sortir leurs compagnies avant onze heures pour en faire eux-mêmes l'inspection avant le chef de brigade. Ils tâcheront de trouver des cocardes aux hussards qui n'en ont pas; ils ordonneront que les rubans de queue soient lavés, les boucles de giberne éclaircies, les cheveux des hommes suffisamment garnis de poudre.

Ordre du 20 thermidor an VIII (8 août 1800).

Les commandants de compagnie feront distribuer 5 dolmans neufs par compagnie, ils auront soin d'éviter qu'il y ait aucune réclamation; ils commenceront par la tête en observant de n'en point donner de neufs à ceux qui en ont reçu cette année ou l'année dernière. Les vieux dolmans seront donnés aux hussards qui sont en pelisse.

Le chef de brigade recommande de nouveau aux maréchaux des logis-chefs de donner la consigne aux hussards de la manière qu'ils doivent saluer les officiers.

Ordre du 22 thermidor an VIII (10 août 1800).

Les deux escadrons partiront aujourd'hui à deux heures précises pour se rendre à Benthal, Arborach, Nidereur et Oberode.

Les hussards auront leur plumet dans le fourreau et dans leur portemanteau. Ils seront peignés et poudrés. Les maréchaux des logis veilleront à l'exécution de cet ordre.

Ordre du 1er fructidor an VIII (19 août 1800).

Il vient d'être porté une plainte au commandant du régiment par le général de division Colaud, contre quelques officiers qui se sont permis d'exiger différentes choses dans leurs cantonnements. Ils ont même demandé qu'on leur mette journellement de l'argent sur leur couvert avant de se mettre à table. Le chef d'escadron aime à croire que cette plainte est sans fondement. Il invite les commandants des dites compagnies à prendre des informations et de lui rendre compte des découvertes qu'ils auront pu faire.

Le commandant est instruit que plusieurs filles suivent le régiment depuis quelques jours. Il défend aux commandants de compagnie de tolérer ces sortes de choses. Il les rend responsables de l'exécution du présent ordre.

Ordre du 9 fructidor an VIII (27 août 1800).

Les commandants des compagnies feront l'inspection des plumets et ils rendront compte au chef de ceux qui pourraient manquer pour que la retenue en soit faite aux hussards.

Il est défendu d'en porter sans un ordre du commandant. Ceux qui y contreviendraient seraient punis.

Ordre du 30 fructidor an VIII (17 septembre 1800).

Les commandants des compagnies adresseront au chef de brigade :

... 2° L'état des hommes qui ont reçu des plumets, en ayant

soin de les faire payer exactement à ceux qui pourraient les perdre.

3° L'état nominatif de tous les hussards qui n'ont point de veste d'écurie; tous les hussards doivent en avoir et les commandants de compagnie doivent tenir la main sévèrement à ce qu'aucun homme ne porte son dolman que lorsqu'il est de service.

La plupart des hussards venus du dépôt n'ont point de cocardes, il faut tâcher de leur en procurer.

Ordre du 2e jour complémentaire an VIII (19 septembre 1800).

Les capitaines qui feront faire des visières aux shakos des hussards auront soin qu'elles soient plus larges que celles qui avaient été faites par le sellier Sohn et, au lieu de les attacher avec des agrafes, ils les feront coudre aux shakos, c'est le moyen que la visière aie plus de grâce (1).

Ordre du 17 brumaire an IX (8 novembre 1800).

Le chef de brigade recommande aux commandants de compagnies d'ordonner que les visières soient placées aux shakos, que les harnais soient nettoyés et graissés, que les armes soient en état.

Ordre du 2 frimaire an IX (23 novembre 1800).

Le chef de brigade recommande de pousser la confection des manteaux et des visières.

Ordre du 29 frimaire an IX (20 décembre 1800).

Les commandants des 3e et 4e escadrons fourniront l'état nominatif des effets qui ont été délivrés aux hussards, tels que manteaux, remontages de bottes, pelisses et vestes d'écurie.

Le chef de brigade est étonné de la quantité de plumets qui manquent dans les compagnies. Ceux qui les ont perdus doivent les remplacer à leurs frais. Les capitaines s'en feront rendre compte en donnant la note qu'ils enverront demain au chef de

(1) Cet ordre et les suivants fixent pour le 3e hussards un point très obscur dans l'histoire de la coiffure militaire : le moment précis où les shakos de hussards ont reçu la visière.

brigade. Le chef de brigade se charge d'aviser aux moyens de les remplacer.

Il existe une telle bigarrure dans les uniformes que les officiers se font faire tous les jours, qu'il est impossible de s'y connaître. Cette absence d'uniformité même devient indécente et il est indispensable d'y pourvoir. Le chef de brigade prévient en conséquence qu'il mettra aux arrêts forcés tout officier qui se fera faire à l'avenir des habillements sans se conformer à l'ordonnance. Les officiers peuvent porter en campagne des redingotes à collet d'argent, des pelisses et des dolmans soit en argent, soit en poil de chèvre, les surtouts à revers avec six boutons. Tout autre uniforme est défendu à partir de ce moment; les capitaines en sont responsables. Les bordures de pelisse d'officier doivent être de gorge de renard; les commandants des compagnies veilleront aussi à ce que les hussards se conforment à l'ordonnance dans les effets qu'ils peuvent se faire faire.



Le chef de brigade a appris que quelques sous-officiers, en arrivant dans un cantonnement, vont chez le bourgmestre y demander du drap, soit pour gilets, soit pour redingotes. Il les prévient que celui qui se permettra une semblable conduite sera puni exemplairement. Si un sous-officier a besoin de quelque chose, il doit en faire la demande à son officier qui, alors, avisera au moyen de le lui procurer, mais il ne doit point agir de son chef.

Ordre du 29 nivôse an IX (19 janvier 1801).

Les commandants de compagnie ne manqueront pas d'envoyer au chef de brigade, le plus tôt possible, l'état de leurs manteaux ainsi que celui des écharpes. Le chef d'escadron Marx se plaignant

que beaucoup de hussards les ont vendus, les hussards qui auront perdu quelques-uns de ces effets seront obligés de les payer sous la responsabilité du capitaine.

Le chef de brigade ne peut trop recommander aux officiers de veiller à la propreté, de faire travailler à la réparation des armes et de l'habillement. Pour cela, ils doivent passer des revues au moins une fois par décade, ils ordonneront que les visières soient cousues aux shakos.

Ordre du 11 pluviôse an IX (31 janvier 1801).

Les capitaines s'assureront par des visites faites tant par eux que par les officiers dans les différents cantonnements, que les hussards nettoyent leurs effets, que les gibernes soient cirées, que les harnais soient graissés, en un mot qu'il ne manque rien lorsque le régiment recevra l'ordre de quitter le cantonnement.

Le chef de brigade eroit devoir répéter ce qu'il a déjà dit plusieurs fois, c'est que les visières doivent être attachées aux shakos, les bottes doivent avoir toutes des éperons et c'est aux capitaines à prendre, dans leur sagesse, des moyens pour faire face à ces dépenses. Sans doute, il est défendu de faire des réquisitions, mais l'intention du général en chef comme du général de division, n'a pas été d'arrêter ces réparations journalières pour lesquelles le régiment n'a aucun fonds et qui sont d'autant plus nécessaires que, sans cela, au bout d'un certain temps, le régiment ne pourrait entrer en campagne.

Il est ordonné aux hussards de cirer leurs moustaches.

Ordre du 20 pluviôse an IX (9 février 1801).

Le chef de brigade engage les commandants de compagnie à se bien pénétrer de l'esprit de la lettre du ministre de la Guerre du 25 nivôse an IX. Ils doivent savoir que c'est sur eux que repose entièrement la comptabilité, tant en deniers qu'en effets d'habillement, qu'ils sont absolument responsables de la moindre négligence de leurs sous-officiers. Quand un effet se trouve perdu, ce n'est pas aux hussards que le chef de brigade peut avoir recours, c'est aux commandants des compagnies. Si chacun, jusqu'à ce moment,



D'après Hoffmann

CARNET DE LA SABRETACHE J. LEROY, Éditeur, Paris

avait fait davantage son devoir; si, chaque mois, les capitaines avaient fait, comme ils le devaient, la visite du portemanteau, de l'habillement, armement et harnachement de chaque homme, il n'y aurait pas eu autant de manteaux perdus, autant de carabines, autant de ceintures, autant de pantalons et culottes vendus.

Les hussards ne cirent pas les coffres de leur giberne, les commandants des compagnies voudront bien donner des ordres en conséquence.

1801 — 1805

Le 3e hussards rentra en France dans le courant de l'année 1801 pour venir tenir garnison à Compiègne. Il fit partie, en 1804-1805, du camp de Montreuil et de l'armée des Côtes entre le Havre, Rouen et Chartres. Nous avons mis à part cette période de quatre années employées à refaire et à réorganiser le régiment, notamment au point de vue qui nous intéresse. Deux rapports d'inspection nous permettront de suivre les étapes de cette reconstitution.

Une première inspection fut passée à Compiègne par le général Oudinot, le 11 pluviôse an X (31 janvier 1802). Les observations de l'inspecteur sont les suivantes :

Tenue : bonne.

Habillement : en assez bon état, à l'exception cependant du shako qui, avec ce qu'il est de mauvaise matière, est en partie usé.

Équipement de l'homme : bon, mais noir contre l'uniforme.

Équipement du cheval ; médiocre.

Armement : les carabines, à l'exception d'un tiers, sont bonnes; manquent beaucoup de pistolets, l'état en sera adressé au bureau de la Guerre.

Le sabre, s'il était suivant l'ordonnance, ne laisserait rien à désirer.

Nous avons sur la tenue du régiment à cette époque un document iconographique qui nous est fourni par un tableau de J. Boze, gravé par A. Cardon, représentant Bonaparte et Berthier à Marengo. L'estampe, publiée en 1802, place, par conséquent, le tableau en 1801.

Bien que le 3e hussards ne fût pas à Marengo, c'est à un hussard du 3e qu'est échu l'honneur de tenir en main — dans le tableau en question — les chevaux de l'état-major et de porter sous son bras le chapeau du premier Consul. Il ne faut pas trop, croyons-nous, s'inquiéter de cet anachronisme, étant donné les idées de l'époque sur l'exactitude et l'importance de certains détails. Boze, qui peignait à Paris, a eu sans doute sous la main un hussard du 3e et l'a mis dans son tableau sans s'inquiéter s'il était ou non à Marengo. Estimons-nous même heureux qu'avec le goût d'allégories qui régnait encore en ce temps dans les arts, Boze n'ait pas remplacé le hussard par quelque Victoire ailée, renouvelée des Grecs. Après tout, il est fort possible que la scène soit exacte : un hussard du 3e a très bien pu être détaché de son régiment pour escorter quelque aide de camp chargé de porter au premier Consul des nouvelles de l'armée du Rhin. Quoi qu'il en soit, le hussard a bien été dessiné d'après nature si l'on se fonde sur certains détails tel que la pièce de coude en cuir cousue à même le drap.

Ce tableau de Boze paraît avoir mené une existence vagabonde. Nous ignorons où il se trouve actuellement. Le général Vanson l'aperçut un jour dans les parages de la barrière de Clichy, il y revint quelques jours après, mais le tableau n'y était plus. Une dizaine d'années plus tard, il le retrouva chez un antiquaire du quai Saint-Michel : ce fut un pèlerinage et de nombreuses notes furent prises sur ce tableau qui retourna à sa vie cachée et disparut de nouveau.

Les notes dont nous nous sommes servi pour reconstituer le hussard du 3e, sont celles que M. Auguste Raffet a consignées dans ses précieux volumes de croquis militaires déposés au Cabinet des Estampes. Nous signalons à propos de ce tableau deux particularités : l'une relative aux tresses et aux ganses du dolman et de la culotte qui sont blanches, alors que le régiment devait les avoir rouges (1); l'autre se rapportant à la sabretache qui porte dans le rond formé par une couronne de lauriers à droite du faisceau de licteur, un F dans le tableau, un 3 dans la gravure.

---

(1) Les États militaires de la République française pour l'an VIII, l'an X et l'an XI donnent aussi au 3e hussards les tresses blanches.

Le shako porte une visière, ainsi que le prescrivent les ordres des 19 septembre, 8 novembre 1800 et 31 janvier 1801 que nous avons cités plus haut.

Le 30 messidor an XI (19 juillet 1803), le général Canclaux passe l'inspection du régiment à Saint-Germain-en-Laye et laisse sur la tenue les observations suivantes :

Habillement : en fort bon état, fort soigné et fort propre.

Équipement de l'homme : également en bon état.

Équipement du cheval : aussi en bon état quoiqu'il y ait des brides de divers modèles.

Armement : n'est pas bon quant aux carabines qui sont vieilles et dont les pièces cassent aisément.

Ordres donnés par l'inspecteur : « ... Il a aussi remarqué que beaucoup de hussards portent leurs étriers par trop longs. Il ne peut approuver de voir des hussards occupés à porter des lances dont ils ne sauraient faire aucun usage et qui, étant répandus sans place fixe sur le front des compagnies, en gâtent le coup d'œil. Elles ne peuvent être conservées que dans un peloton particulier ou dans les mains des fourriers ou des sous-officiers guides pour servir à marquer les lignes ou les points de vue. »

En magasin, nous relevons 2.312 mètres de drap gris argentin. C'est la première fois que le drap gris argentin figure sur les états du régiment : auparavant, le drap employé était bleu céleste. Les officiers étaient cependant vêtus en gris argentin depuis 1797 et il est probable que, depuis cette époque, des remplacements partiels avaient dû être faits à la troupe en étoffe de cette couleur.

Les magasins ont aussi 11 m. 32 de drap cramoisi, du tricot gris argentin destiné sans doute aux portemanteaux.

Notons également 64 bonnets à poil en service et 65 en magasin. La durée des bonnets était de six années. La création des compagnies d'élite ayant été ordonnée par l'arrêté des Consuls du 10 octobre 1801 (18 vendémiaire an X), la compagnie d'élite du 3e hussards dut être formée au printemps de 1802.

(A suivre.)

Routes et Gîtes d'étapes du Royaume de Westphalie[1]

Nota. — La distance des gîtes d'étapes est exprimée en lieues de 25 au degré; les gîtes situés hors du royaume sont marqués d'une étoile.

De Cassel à Magdebourg par Halberstadt et Brunswick

	Lieues
Cassel	
Drausfeld	6 1/2
Norheim	6 1/2
Seesen	6
Salzgitter	5
Brunswick	6
Hessen	7 3/4
Halberstadt	5
Egeln	6
Magdebourg	6

De Cassel à Osnabrück

Cassel	
Warbourg	7 1/2
Haderborn	8 1/2
Rittberg	6
Bielefeld	5 1/4
Diessen	5 3/4
Osnabrück	4 3/4

De Cassel à Minden

Cassel	
Warbourg	7 1/2
Hederborn	8 1/2
Rittberg	6
Bielefeld	5 1/4
Herfort	3 1/2
Minden	5 3/4

De Minden à Osnabrück

Minden	
Oldenbourg	6 3/4
Osnabrück	7 1/4

De Magdebourg à Hanovre

	Lieues
Magdebourg	
Egeln	6
Halberstadt	6
Hessen	5
Brunswick	7 3/4
Heina	5
* Hanovre	9

D'Erfürth à Magdebourg

* Erfürth	
* Buttelstœdt	
* Naumburg	
* Merseburg	
Halle	3
Counern	5 1/2
Calbe	7 1/2
Magdebourg	6

D'Erfürth à Hanovre

* Erfürth	
* Langensalza	
Mühlhausen	5
Heiligenstadt	7
Gœttingen	5 1/2
Norheim	4
Limbeck	4
Elze	8
* Hanovre	6

L'étape d'Ahlfed a été supprimée, cette commune ne contenant qu'une cinquantaine de maisons, mais les moyens de transport y sont relayés de Limbeck à Elze et réciproquement.

(1) Ce tableau provient des papiers du général de division comte Bruyère, et nous a été communiqué par feu M. le sous-intendant Bruyère, son petit-fils.

De Hanovre à Francfort-sur-Mein par Cassel

	Lieues	
• Hanovre		
Elze	6	
Limbeck	8	1/2
Norheim	4	
Dransfeld	6	1/2
Cassel	6	1/2
Fritzlar	6	
Josback	5	
Marbourg	8	
• Giessen	6	
• Friedberg	6	
• Francfort	6	

De Hanovre à Munster

• Hanovre		
• Stadthagen	8	
Miden	5	
Herfort	5	3/4
Bielefeld	3	1/2
• Warendorf	8	1/2
• Munster		

De Berlin à Mayence

	Lieues
• Berlin	
• Postdam	
• Tranenbritzen	
• Wittenberg	
• Duben	
• Leipzig	
• Lutzen	
• Naumbourg	
• Buttelstœdt	
• Erfürth	
• Gotha	
• Eisenach	
Vacha	
• Hunefeld	
• Fulde	
• Schlüchter	
• Gelnhausen	
• Francfort	
• Mayence	

Arrêté et approuvé par le Ministre de la Guerre à Cassel, le 10 mai 1808.

Signé : Morio.







Le Contrôleur des Postes Militaires
de L'armée Westphalienne.

ARMÉE WESTPHALIENNE
N.º 1.





Arm: D'all.me 8.e Corps
q.tier G.al

Arm: D'all.me 10.e Corps
2.er Div.n



SOUVENIRS
des Postes militaires du Royaume de Westphalie

Lorsqu'en 1807, Jérôme Napoléon devint roi de Westphalie, il emmena dans son nouveau royaume un certain nombre de Français, heureux de s'attacher à sa fortune et, parmi eux, Jean-Désiré Alliey (1) qui devait bientôt devenir inspecteur général des postes du royaume de Westphalie.

Les événements de 1814, en renversant le trône de Jérôme Napoléon, contraignirent Jean-Désiré Alliey à rentrer en France : l'inventaire des objets qu'il rapportait a été conservé (2) et on y relève, souvenirs de ses brillantes, mais éphémères fonctions :

La nouvelle organisation des postes de Westphalie (1 vol. in-12, 1810).

Le règlement sur le service des postes militaires du royaume de Westphalie (1 vol. in-12, 1812).

Deux broderies pour le collet d'un petit uniforme d'employé des postes militaires du royaume.

Des boutons de cet uniforme.

Les cachets à encre grasse ou à cire dont, de par ses fonctions, il était dépositaire (3).

---

(1) Né à Briançon le 10 mai 1781; mort à la Plaine-de-Mison, près de Sisteron, le 16 août 1845.

(2) Inventaire des objets rapportés par Désiré Alliey (cartons de M. Maignien, bibliothécaire de la ville de Grenoble).

(3) Ces cachets ont été acquis, il y a quelques années, par M. le Dr Paul Bisch, de Grenoble, qui a bien voulu nous autoriser à en prendre des empreintes pour le *Carnet de la Sabretache;* le bouton fait partie de notre collection. Cachets et bouton avaient été achetés, ainsi que d'autres objets, par un antiquaire de Grenoble.

Les lecteurs du *Carnet* trouveront ici la reproduction de ceux de ces cachets qui présentent un intérêt militaire et du grand bouton de l'uniforme des employés des postes militaires du royaume de Westphalie.

Les quatre premiers de ces cachets (à l'encre grasse) donnaient la franchise aux lettres de militaires sur lesquelles ils étaient apposés : rappelons que le 8e corps de l'armée d'Allemagne composé de troupes westphaliennes fit la campagne de Russie sous les ordres de Reynier et que le 10e corps de la même armée, composé de contingents prussiens et polonais, fit la même campagne sous les ordres de Macdonald.

(Communication de M. le Capitaine JUSTER.)

Bulletin de la Sabretache

Les membres de la *Sabretache* sont informés que l'inauguration de la Bibliothèque et du Salon mis à la disposition de la Société, *55, rue du Faubourg-Poissonnière*, aura lieu le *dimanche 22 novembre 1908*, de deux heures de l'après midi à sept heures du soir.

Une carte d'invitation strictement personnelle est jointe au présent *Carnet*.

Nous rappelons la note parue dans le Carnet d'août dernier, portant que la bibliothèque sera ouverte tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de dix heures du matin à midi et de deux heures à sept heures du soir, et que le salon de réunion sera mis à la disposition des membres de la *Sabretache*, les mercredi et samedi de chaque semaine aux mêmes heures.

***

Nous rappelons également que le dîner trimestriel de la *Sabretache* est fixé au samedi 12 décembre, au restaurant Le Doyen (Champs-Élysées).

Le Secrétaire,
Maurice LEVERT.

Le Gérant : RICHET.

Suresnes, Imprimerie E. PAYEN, 13 et 15, rue Pierre-Dupont. — 3161.

LE JOURNAL INTIME

du Général de Division de Cavalerie Desvaux (1810-1884) *(suite)*

---

10 mai. Septième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Fort bonne nuit; mais, au réveil, quelle différence de température avec la journée d'hier; aujourd'hui, il tombe un brouillard humide et le soleil n'a pas paru de la journée, voilà la cause principale de toutes les maladies d'Afrique, aussi je sais apprécier ma large ceinture rouge que j'enroule autour de mon pauvre ventre, le bon capuchon de mon caban qui me couvre la tête et les chaussons et les sabots. Mon lit est formé de deux peaux de mouton sur lesquelles je me couche enveloppé de mon caban et d'une couverture, et malgré le peu de moelleux de ma couche, j'y trouve le sommeil. J'ai quelques livres, un album, du papier, des plumes et je suis fort heureux. Je n'ai pas à m'occuper de la cuisine, le brave docteur Hochet est chargé de cette horrible corvée. La provision de tabac est abondante et la pipe sympathique fonctionne à merveille.

Après le déjeuner, promenades et visites dans le camp. Lecture des *Débats*. Toilette. A quatre heures, j'accompagne à cheval la colonne à la manœuvre; l'infanterie travaille de son côté. Nos chevaux dépérissent singulièrement; chaque jour, le fourrage part à six heures et ne revient qu'à onze heures avec un pauvre sac de mauvaise herbe; on a creusé deux fontaines et arrangé un abreuvoir pour les chevaux, tout cela n'annonce pas un départ prochain : sans doute le général veut attendre que les Haractas aient payé leurs contributions; déjà aujourd'hui, ils ont commencé à verser une partie de la gratification qui est de 400 saâs d'orge, de 200 bœufs et de 200 moutons. Toutes les *Kraroubas* de la tribu, même celles qui marchaient encore avec le bey Achmet, sont venues se soumettre et, ce soir, on a investi du burnous rouge 34 cheiks et du burnous bleu un caïd de ces pécheurs repentants.

Tous nos soldats portent sur la tête un capuchon de flanelle et en route, sur le sac ou derrière le cheval, un petit fagot de bois, car excepté sur le djebel Sidi-Rghreïs, il n'y a pas un arbuste sur toute la route que nous avons parcourue.

Le commandant Tremblay m'a appris aujourd'hui que le colonel

voulait, à l'inspection, me proposer pour chef d'escadrons, je ne l'ai pas encore mérité. A dîner, où j'invite M. Riquet, de N... et moi, nous nous asseyons à table sur deux magnifiques tabourets construits par nous avec les débris de caisses à biscuit; la nécessité rend industrieux! Journal et lecture des évolutions jusqu'à dix heures du soir.

11 mai. Huitième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Ce matin, à quatre heures, Rougemont est parti pour Constantine avec 50 chevaux, il doit aller à El-Arrouch pour protéger la route qui se ressent de l'affaire du colonel Brice (1) aux Ouled el-Hadj et dans laquelle il a eu 64 hommes hors de combat, le chirurgien-major et deux officiers du 19e tués; on n'aurait pu rapporter que trois cadavres. Toutes ces nouvelles sont connues par une lettre de Payssard (2) et Voytier m'annonce aujourd'hui que 500 hommes du 22e viennent de partir aujourd'hui pour El-Arrouch sous le commandement de Montauban (3).

Ce matin, dans une réunion de cheiks des Haractas autour du général, on a décidé les chiffres de la contribution, ils ont obtenu une réduction de 25.000 francs, ce qui fixe la somme à 225.000.

Après le déjeuner sous la tente du *qawadji* turc, où il fait moins chaud que dans nos tentes dont la température a été de 37°. A quatre heures, à cheval avec le commandant Simon, Mitrué et Laportalière. Au bout de quelques pas, de Neveu et moi changeons de cheval et je passe le temps de la promenade à lui donner une leçon d'équitation. Nous avons été jusqu'à la tour carrée qui ne présente aucune inscription et dont la structure rappelle celles de Sétif et de Guelma.

Au retour, après le dîner, longue conversation avec le docteur Hochet. Les chacals entourent le camp chaque soir et font entendre leurs cris plaintifs. Aujourd'hui, Decroix, en accompagnant le fourrage qui, n'ayant rien trouvé ce matin y était retourné à deux

---

(1) Le colonel de cavalerie Brice figure sur l'annuaire de 1843 comme étant *à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.*

(2) Chef de bataillon commandant le 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

(3) Chef de bataillon au 22e de ligne.

heures, est tombé du cheval Mansour, du général, et a pris une entorse; pendant que j'étais dans sa tente, un tumulte a mis le camp en rumeur, il s'agissait de monseigneur le Lion. qui serait venu enlever une vache au milieu du troupeau; mais, comme dit Si Ahmo, le secrétaire de Thomas, I Kede bon, et il connaît bien les Arabes.

Lecture du journal le *Siècle*, le feuilleton de Soulié, les *Prétendus*, m'a intéressé.

12 mai. Neuvième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Éveillé plusieurs fois cette nuit, j'ai joliment regagné mon temps ce matin, car je ne me rappelle pas avoir entendu le coup de canon du réveil et les diverses musiques plus ou moins mélodieuses. Levé à huit heures, après le déjeuner, à causer dans la tente des spahis et, après, au café turc, leçon d'arabe avec Si Ahmo. Rentré sous la tente, correspondance jusqu'à quatre heures. Les officiers qui étaient de la colonne revenue depuis peu de Sétif, me parlent souvent du général Sillègue et de ses prétentions incroyables; le récit de la razzia où il fit élever un pont de chevalet sur une rivière d'un pied de profondeur, ce qui le fit arriver juste quand tout le monde était parti, m'a beaucoup amusé; ses reconnaissances vers le pays K'baïle pour préparer la route de Sétif à Bougie ont été plutôt nuisibles qu'utiles; il a trouvé moyen de compromettre Si Abid; nous n'aurons cette route que par des négociations, du temps; la force pourrait suffire pour aller une fois à Bougie, mais pourrait à peine conserver cette communication qui deviendra inutile si les convois doivent être escortés par des bataillons entiers; le résultat le plus clair de toutes les tentatives du général a été d'éloigner du marché de Sétif les K'baïles qu'on y comptait auparavant par trois ou quatre mille.

La pluie commence à tomber avec violence et sur ce bivouac, dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer doit être de 12 à 1.300 mètres, il ne fait pas chaud en ce moment. Après le dîner, chez Thomas où toute l'assemblée se bat les flancs pour faire de mauvais esprit et accoucher d'un calembour stupide.

13 mai. Dixième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Il a plu toute la nuit; qu'il fait froid ce matin! Le thermomètre marque 9 degrés dans la tente, ce qui fait une différence de 25 degrés avec

la journée d'avant-hier. Vive la flanelle! Ce temps est particulier au pays; parce qu'il est d'un humide fameux! (Numide); réminiscence de la soirée. Les Haractas veulent sans doute nous garder le plus longtemps possible, car ils ne se pressent pas de payer la contribution; ils n'ont même pas commencé.

Au déjeuner, le pain est fini et il faut se contenter de biscuit mouillé et mis un instant sur le feu, c'est encore mangeable. Du reste, grâce au docteur, nous faisons toujours une chère magnifique.

Nous apprenons la mort de M. Gay, lieutenant, commandant les spahis de Guelma; il a été abandonné par les siens et percé de six balles chez les K'baïles Ouled Dahn, près Guelma, où le général Randon s'était porté.

Lecture du *Siècle* et des *Débats*. Dans l'instrument qui se porte en bandoulière pour l'arrivée de gros douars qui viennent s'établir près de nous. Troupeaux de chameaux.

A quatre heures, à pied avec de Neveu, promenade vers la tour carrée qui existe au sud et que nous apercevons de loin. Nous avons vu passer un troupeau de bœufs conduit par des cavaliers arabes et nous avons admiré leur génie merveilleux pour diriger, animer cette troupe si indocile entre nos mains. A mi-route, un cimetière des Haractas : quelques tombes sont recouvertes de grosses pierres, mais le plus grand nombre ont été ouvertes par les chacals et, en y jetant les yeux, nous avons rencontré des restes d'ossements et de crânes. Sur cette même route, nous avons consacré quelques instants à l'étude d'un petit animal noirâtre qui, pour la décence, porte, je l'espère, un autre nom que celui de fouille-m...., celui sous lequel on me l'a désigné.

Après le dîner, conversation avec le docteur Hochet, le pessimiste, l'alarmiste et, en définitive, un brave homme. Causerie avec Lusignan (1), du 31ᵉ. Couché à neuf heures.

Aujourd'hui, le commandant Simon m'a parlé de l'affaire du colonel Brice aux Ouled el-Hadj. Il a lu le rapport et me l'a dit plein d'emphase et de prétention. Malgré l'ordre flatteur du général, il appert pour moi que c'est une mauvaise affaire et je doute fort qu'une troupe réunie qui compte 64 morts ou blessés,

---

(1) De Lusignan, capitaine au 31ᵉ de ligne.

puisse tuer 200 K'baïles abrités ou cachés par des arbres ou des rochers. Il sera important de rectifier le bulletin d'Afrique toujours hyperbolique et menteur. On aurait tué 12 cheiks. Le marabout Si Zerdoud, qui avait excité à la révolte après avoir échoué dans l'Edough, aurait été chassé une autre fois par les Ouled el-Hadj qui ont pu s'apercevoir que ses promesses ne les avaient pas rendus invulnérables.

14 mai. Onzième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — A deux heures du matin, l'adjudant de Gatouloubre vient à voix basse nous prévenir que le régiment devra être à cheval au coup de canon tiré pour le réveil. Je resterai au camp avec la commission de remonte. Je ne peux plus dormir et je vais causer avec les officiers qui prennent le café de précaution.

A quatre heures, le régiment part avec le général; l'infanterie reste tout entière. Rédaction du journal. Occupé à faire transporter le vert qu'apportent les Arabes et qui devra servir aux chevaux à leur retour. Conversation sous la tente du kaouadji (cafetier) avec Thomas et Montfort (1). La chaleur a été assez forte. Le courrier de France vient d'arriver. A cinq heures, retour de la colonne, on a été à Aïn-Béïda et nos pauvres chevaux ont une journée de quinze à seize heures dans les jambes. Tous les officiers m'ont parlé avec admiration du spectacle extraordinaire que présentaient deux des fractions composant les Haractas et qui marchaient vers notre camp avec leurs innombrables troupeaux; décidément des envoyés de Tébessa sont venus trouver le général. Dieu veuille que nous allions jusque-là.

Après le dîner, réunion calembourique chez Thomas en l'honneur de Vigogne, chevalier de la Légion d'honneur; M. de Grouchy est lieutenant général. Je n'ai pas reçu de lettres, il est vrai que le dernier courrier m'avait traité à merveille. Couché à onze heures et demie.

15 mai. Douzième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Aux musiques habituelles du réveil est venue se joindre celle moins agréable de la pluie grésillant sur notre maison de toile; toutes réflexions faites, je me suis renfoncé dans ma couverture et, vers

(1) Capitaine au bataillon de tirailleurs de Constantine et de Bône.

dix heures, j'ai procédé au bien léger changement qui différencie ma toilette du jour de celle de la nuit. Le déjeuner a été formidable, grâce au panier envoyé hier par Voytier.

Le premier mulet présenté aujourd'hui à la remonte a été repoussé avec perte. Sous la tente, par une pluie continue, lecture des journaux, causerie avec de Neveu, souvenirs de Fontainebleau, heureux jours! Correspondance; irruption des eaux dans la tente, M. le capable Monié, qui ne doute de rien ou mieux ne se doute de rien, a si bien fait que tout est inondé; travaux de fossé pour nous garantir. La pluie ne veut pas cesser et malgré ce mauvais temps, après le dîner, nous avons encore eu aujourd'hui l'indignité de nous réunir dans la tente de Thomas et jamais nous n'avons été si bêtes. A propos des Haractas : ils ont donné la représentation des *Enfants d'Édouard* (des Douars). Couché à onze heures; il fait froid.

16 mai. Treizième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Sans les souvenirs qu'a réveillés l'air des *Puritains* joué par la musique du 31e, j'aurais bien regretté d'avoir ouvert les yeux, car il fait diablement humide et désagréable en ce moment. Ce matin, un peloton du 5e est parti avec Durieux et Hochet pour conduire à Constantine un troupeau de 200 bœufs. La contribution ne rentre pas vite.

Après le déjeuner, lecture des journaux, correspondance. Le temps a été un peu moins mauvais. Tout le jour à lire ou à causer avec de Neveu. Visite au commandant Simon; lecture du *Siècle*. A quatre heures, sur Cahab, promenade à la tour carrée au sud-est du camp; grande quantité de ruines, d'auges; quelques colonnes au milieu des tombes des Haractas; déjà j'avais vu quelques débris de vases remplis d'eau à la tête de ces tombeaux; au retour, avec la lunette, la plaine à l'est couverte de douars et de troupeaux.

Après le dîner, auquel j'ai présidé en l'absence d'Hochet, promenade dans le camp et causerie avec Ney. A la soirée littéraire de Thomas, j'ai eu l'esprit de m'endormir dès le début et de ne me réveiller qu'à la fin. Couché à dix heures et demie.

17 mai. Quatorzième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Levé à neuf heures et demie après avoir épuisé la collection

de journaux. Ce matin, les Ammer Cheraga sont venus payer l'amende de 8.000 francs imposée par le général pour leur refus de fournir 300 mulets destinés au transport de la colonne expéditionnaire, quelques cheiks s'étaient fait donner 10 francs et leur avaient promis qu'à ce prix, ils seraient tranquilles, c'est toujours la même histoire de vol et de filouterie sous toutes les formes et avec toutes les variantes; la rapidité du paiement est attribuée à la soumission complète des Haractas, qui eux, du reste, paient bien lentement.

Un très léger mal de tête me fait rester couché jusqu'à l'arrivée d'un nouveau courrier de France qui a apporté l'aide de camp du ministre. Journal et correspondance.

De quatre à cinq, examen, rejet et réception de chevaux et mulets présentés pour la contribution. Le chevalier de Ribaud vient partager notre dîner. Le soir, dans la tente de Thomas, j'assiste à une représentation du lion, figuré par deux turcos dont l'un pousse des rugissements vraiment épouvantables; déjà ce soir, un soldat du bataillon Abdallah avait répété avec succès une des scènes de la pyramide humaine qu'il exécutait dans le temps à la porte Saint-Martin.

Couché à dix heures, je ne peux m'endormir et, fortement préoccupé, je rédige les principales questions à adresser aux Arabes sur la manière d'élever les chevaux et de les soigner.

18 mai. Quinzième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — L'ordre du jour nous a fait connaître la belle conduite de 300 zouaves qui, sous les ordres du chef de bataillon Frémy (1) et embusqués sur un rocher, ont résisté pendant trois heures à à 1.200 K'baïles et en ont tué 150; cette colonne envoyée avec les spahis pour ramasser les troupeaux des Ouled Dahn où le général Randon séjourne depuis la mort de M. Gay jusqu'à ce qu'on lui ait rendu 29 déserteurs de la légion étrangère, s'était égarée, il ne restait plus que 5 cartouches par homme lorsque l'on a été à son secours. On parle d'envoyer un approvisionnement de 10 jours de vivres à Guelma et je ne serais pas étonné qu'au retour nous fassions visite à ces messieurs.

---

(1) Chef de bataillon au régiment de zouaves qui était commandé en 1842 par le colonel Cavaignac.

Après le déjeuner, lecture des journaux, visite au 4e escadron. On a commencé à apporter de la laine; le quintal métrique (100 kilos) se paie 61 francs et avec les frais de transport s'élèvera, à Constantine, à 65 francs; le prix moyen a été coté 110 francs à Alger. Les chameaux qui transporteront ces laines à Constantine, reviendront au camp avec 20 jours de vivres; tout ceci ne doit pas nous faire rentrer si tôt.

Je vais voir travailler l'escadron du train des équipages. Réception de bœufs, de chevaux, de mulets : on a touché déjà 306 bœufs. Après le dîner, arrivée d'Hochet et du colonel Foy, aide de camp du ministre, envoyé au sujet des exécutions qui ont provoqué les interpellations de M. Dugabé. Notre docteur alarmiste, suivant son habitude, nous conte les choses les plus mirobolantes. Les K'baïles seraient venus asseoir leur camp à une heure d'El-Arrouch que commande M. Lebreton, colonel du 22e; un convoi aurait été coupé. Une lettre de Vital me dit aussi que Ben Amar serait venu à Msilah, ce qui aurait fait partir en toute hâte le général Sillègue. Voilà bien des histoires dans notre paisible camp d'Aïn-Babbouch.

19 mai. Seizième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — A six heures, promenade et conversation avec le lieutenant-colonel Béranger. Correspondance et lecture de journaux. Déjeuner splendide, un pâté de foie gras! ma parole d'honneur, dans la tente des officiers du 4e escadron, où j'ai été invité par Lepape (1), que j'ai connu sous-officier titulaire à Saumur. Le temps est un peu plus chaud aujourd'hui et j'en ai profité pour m'essayer à la sieste, ce qui m'a assez bien réussi. La chaleur ne devait pas durer longtemps, car voilà qu'à trois heures la pluie a recommencé. A quatre heures, réception du régiment à pied et réception de Vigogne comme chevalier, quelques évolutions commandées par le commandant Tremblay. On a reçu aujourd'hui 117 quintaux métriques de laine, ce qui élève le chiffre de la contribution touchée à 50.000 francs.

On n'a pas présenté un seul cheval ou mulet. Après le dîner, une lettre d'Ambert, apportée par le colonel Foy, m'apprend la

(1) Sous-lieutenant au 3e chasseurs d'Afrique.

nomination de Legrand (1) au commandement des spahis de Constantine; grande rumeur et vives félicitations à ce brave camarade aimé de tout le régiment; cependant je me suis reproché d'avoir obéi à mon premier mouvement, de n'avoir pas fait connaître cette nouvelle à Legrand seul, car elle n'est pas encore au *Journal militaire* et jusque-là, il y a malheureusement trop d'exemples que la chose n'est pas certaine : le premier courrier nous fixera à cet égard.

Conversation avec le capitaine Dieu (2); assez longue séance dans la tente du commandant Tremblay.

Ne pouvant m'endormir, je lis les *Évolutions*. Une partie de la nuit a été troublée par les cris et les combats des chevaux détachés; plusieurs fois, je suis sorti de la tente et j'ai trouvé la toile percée par la rosée si abondante en ce pays. Vigogne prétend avoir vu deux fois le lion rôder sur la ligne des sentinelles.

20 mai. Dix-septième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Après la toilette si nécessaire, visite aux spahis. Après le déjeuner, grande conférence dans ma tente avec Seghrir bou Amela, Youssouf ben Ahmed, Ferrat ben Abdallah, Abdallah el Abraoui, tous maréchaux des logis ou brigadiers des spahis de Constantine, Segui nous servant d'interprète en présence des vétérinaires Riquet et Carle, du train; j'avais rédigé une série de questions et il m'a été difficile d'obtenir des réponses précises, autant par l'ordre d'idées si restreint de ces hommes, que par la différence de langage; cependant il me paraît déjà prouvé que toutes leurs pratiques sont rarement le résultat de l'expérience ou de la réflexion, mais presque toujours des superstitions ridicules. Je doute que toutes ces notes puissent faire faire un seul pas à la science; mais, au moins, elles me fourniront d'utiles auxiliaires pour tous les rapports que j'aurai à rédiger.

Visite à deux heures au commandant Simon et au colonel Foy qui m'avait apporté une lettre d'Ambert; le commandant Simon m'a encore parlé des dispositions bienveillantes du colonel Noël, mais je dois faire attention à ne pas compromettre les amitiés et

---

(1) Capitaine commandant au 3e chasseurs d'Afrique.
(2) Capitaine d'état-major.

l'estime que je désire obtenir de quelques officiers du corps qui, dans une question où leurs intérêts sont engagés, pourraient ne pas apporter un jugement calme et dégagé de passion ; d'ailleurs je ne l'ai pas mérité et l'épaulette de chef d'escadron ajoutera peu à mon bonheur.

Promenade aux fontaines où on a reçu quelques bœufs, mais pas un seul cheval. Des envoyés de Tébessa et des Nemenchas se sont présentés aujourd'hui au général Négrier ainsi que les Ouled Dahn qui sont venus demander l'aman. On parle maintenant d'un mois de vivres à Guelma. Après le dîner, conversation avec le docteur Hochet. Dans la tente à huit heures. Lecture de l'*Instruction de Frédéric II pour la cavalerie légère.*

21 mai. Dix-huitième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Nouvelle musique à ajouter à toutes celles qui, par privilège spécial, ont le droit, chaque matin, de venir nous charmer; aujourd'hui ce sont les cris rauques des chameaux que l'on charge avec les laines qu'ils doivent transporter à Constantine, Jozon les accompagne avec 30 spahis. Avant-hier, Thiébault (1) est parti avec 25 chevaux pour escorter 200 bœufs.

Il paraît que, depuis quelques jours, des ruffians procurent des femmes de la tribu, mais ce que le colonel m'a dit me guérira du désir d'expérimenter la femme haractas; les maladies vénériennes font des ravages affreux et quelques Arabes se sont présentés aux médecins de l'ambulance, n'ayant plus qu'un tronçon du pénis, tout le reste dévoré par les ulcères. Oh ! peuple primitif ! Souvenirs de la Bible ! comme il faut toujours voir les hommes et les choses à travers un certain prisme qui leur laisse toute leur poésie et qu'il faut se garder de vouloir toucher au doigt; heureux le poète !

A causer dans la tente des spahis. Orage épouvantable, mêlé de grêle. Deux courriers arrivent presque en même temps et annoncent que le camp d'El-Arrouch aurait été légèrement attaqué.

Étude de l'histoire romaine. Dîner au 5e escadron, invité par Durieux. Conversation sur Saumur et les jeunes filles de notre

(1) Jozon et Thiébault, lieutenants en premier au 3e chasseurs d'Afrique.

époque, nous ne voulons pas nous apercevoir que nous devenons vieux. Promenade au clair de lune avec Durieux et Chanabas (1). Les Haractas n'ont rien versé aujourd'hui à la contribution, pas un seul cheval !

22 mai. Dix-neuvième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Levé à sept heures, promenade à cheval autour du camp jusqu'à neuf heures; M. Cahab obéit difficilement au mors arabe, dont on s'est engoué bien légèrement; cet anneau rond qui sert de gourmette me paraît peu convenir à la forme de la bouche du cheval; d'ailleurs ce serait un instrument trop puissant et trop dangereux entre les mains de nos chasseurs si disposés à la violence; en outre, presque tous les chevaux arabes ont la bouche fine.

Après le dîner, le bruit court ici que le camp d'El-Arrouch aurait été attaqué vigoureusement vendredi dernier par les Zerdézas, sous la conduite du marabout Si Zerdoud, cette nouvelle a été apportée par un Arabe qui vient de Constantine sur le cheval du caïd Dar; suivant cet Arabe, les chasseurs seraient tombés sur les K'baïles comme les chats sur les souris : Dieu seul pourrait compter le nombre des morts. Un courrier arrivé à onze heures avec le rapport du colonel Lebreton : les K'baïles se seraient avancés au nombre de 2.000 jusque sur les glacis du camp d'El-Arrouch; ils y ont été reçus par la fusillade la mieux nourrie et aussitôt la cavalerie se serait élancée sur eux. Si Zerdoud aurait eu son cheval blessé et un grand nombre de cadavres seraient restés sur la place. De Bruchard jeune et Rollin blessés (2), deux chasseurs et le brigadier Prévot tués. Ceci fait Rougemont (3) chef d'escadrons.

A causer sous la tente; correspondance et journal. La pluie tombe à torrents et menace notre tribu, comme dit M. Monié, le capable. Dans la précipitation du déménagement, j'ai eu le malheur de casser un œuf à coquille bariolée et que l'on dit être un œuf de poule de Carthage. De Neveu m'a donné une charmante tortue microscopique.

A six heures, dîner chez le général de Négrier; tout le monde

(1) Durieux, lieutenant en premier, et Chanabas, sous-lieutenant au 3e chasseurs d'Afrique.

(2) Sous-lieutenants au 3e chasseurs d'Afrique.

(3) Gauthier de Rougemont.

mange sur ses genoux. Conversation avec le colonel Foy et le commandant Simon. Tout le soir, temps exécrable.

23 mai. Vingtième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Levé à six heures. Par la pluie, pansement des chevaux blessés; l'orge en vert que l'on donne aux chevaux a déjà donné des coliques vertigineuses, surtout chez les chevaux d'officiers poussés à la nourriture. Le cheval attaqué de cette maladie tourne sur lui-même et finit par tomber, agité d'un tremblement convulsif, il présente des symptômes de tétanos quant à la bouche; une large saignée et la diète font disparaître ces accidents. La faiblesse de la ration empêche que les chevaux de troupe en soient atteints.

Après le café turc, partie de piquet. Après le déjeuner, correspondance. Arrivée du convoi sous l'escorte de Thiébault; provisions de toute nature. Tout le jour, la pluie a tombé avec violence et, vraiment, nous sommes bien heureux d'avoir des tentes, car sans cela, nous aurions bien à souffrir de l'humidité, de l'eau et de la boue. Le colonel Foy vient causer un instant dans notre tente. Depuis deux ou trois jours, les Haractas ne versent plus de contributions et un grand nombre de douars se sont éloignés du camp. Est-ce une suite des affaires d'El-Arrouch dont ils auraient eu connaissance?

Longue correspondance. Lecture de *Salluste*. Après le dîner, par un véritable déluge, lecture dans ma tente du *Manuel de géologie* de Boubée.

24 mai. Vingt-unième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — A six heures, pansement des chevaux blessés. Lecture du *Manuel de géologie ;* le colonel est venu partager notre déjeuner; hier, il était venu s'asseoir dans notre tente pendant la rédaction de la fameuse lettre à Voytier. Voilà pardieu un bien vilain temps, bien sombre, bien humide. Lecture du *Manuel de géologie*. Chacun avait pris des dispositions contre la chaleur et personne ne s'attendait au temps exécrable qui dure depuis notre arrivée ici; car, à l'exception de deux ou trois jours, la pluie n'a cessé de tomber et, depuis hier, toutes les cataractes du ciel se sont ouvertes; aussi quel spectacle offrent nos pauvres chevaux, tournés sans exception du côté opposé à la pluie, dans la boue jusqu'aux boulets et tremblant de tous leurs membres. Mes sabots jouent un grand rôle et,

avec ma ceinture et mon caban, empêcheront le développement et les conséquences fâcheuses des coliques dont je souffre depuis ce matin.

Jozon, attendu aujourd'hui, n'a pu arriver, car les chameaux qui composent son convoi, ne peuvent marcher sur ce sol détrempé. Le courrier de France est venu, demain nous aurons nos lettres. Accident du chemin de fer de Versailles. Pauvre amiral Dumont d'Urville qui vient de périr ainsi (1).

Cet exécrable temps ne voulant pas cesser, nos malheureux chasseurs viennent se réfugier dans un coin de notre tente. Lecture du *Manuel de géologie*.

26 mai. Vingt-deuxième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — La pluie n'a cessé de tomber toute la nuit. Combien ont dû souffrir les postes qui, depuis vingt-quatre heures bientôt, sont exposés sans abri et sans relâche à cet atroce temps. La santé de la colonne s'était maintenue bonne jusqu'ici, grâce aux tentes et à la prohibition du vin et des liqueurs alcooliques, mais j'ai bien peur des fièvres et des diarrhées pour tous ces malheureux.

A la suite du combat d'El-Arrouch, Corbet, le maréchal, sera proposé pour la croix,

Après le déjeuner, arrivée du courrier, une seule lettre de Champéron. De onze heures et demie à quatre heures, lecture de Rabelais et des actions mirifiques de Gargantua et de Pantagruel.

Le commandant Damesme est décoré, ce pauvre Drouart ne l'est pas. Toujours le même temps. Après le dîner, dans ma tente, car la petite indisposition que j'ai ressentie hier me fait craindre le froid. Lecture de l'*Agenda d'état-major* et correspondance.

Décidément les Haractas ne paient plus rien et je commence à croire que la rigueur sera nécessaire pour les obliger à acquitter la contribution; je sais que, pour mon compte, cet éternel bivouac d'Aïn-Babbouch me fatigue horriblement et j'attends avec impatience le moment de me mettre en route, si le général doit aller à Tébessa, Zifaich, Guelma, La Calle, Bône, les Zerdézas, El-

(1) Accident du 8 mai 1842, dans lequel le contre-amiral Dumont d'Urville périt avec sa femme et son fils.

Arrouch; pourvu que la commission ne soit pas laissée ici avec le bataillon turc. Depuis longtemps, cette pensée m'inquiète. Bonne nuit.

26 mai. Vingt-troisième bivouac; séjour à Aïn-Babbouch. — Toujours le mauvais temps. A six heures, pansement des chevaux blessés. Correspondance. Arrivée du convoi de chameaux chargés d'orge; il était temps, les chevaux n'en avaient plus depuis hier. Après le déjeuner, longue correspondance. Un gendarme maure nous donne des renseignements sur Tébessa où il a séjourné deux ans. Beaucoup plus grande que Milah et moins peuplée; beaucoup de pierres écrites, un arc de triomphe avec inscriptions et têtes de béliers; la population de 300 individus se gouverne par un conseil des anciens; il y a des jardins où croissent les grenadiers, les figuiers, les noyers, les amandiers; près de la ville, il y a du bois; nous en serions à cinq journées : Aïn-Beïda Kebira — Aïn-Sedjera — Oued-Meskiana — Aïn-Chabrou — Tébessa. A cinq heures de marche, Eukkos, ancienne ville romaine habitée comme Tébessa.

L'ordre vient d'être donné pour partir demain matin, à ma grande satisfaction, car le séjour commençait à devenir bien long et le temps paraît vouloir se remettre. Désignation des chevaux qui ne pourront être montés. On n'est rentré du vert qu'à trois heures et on était parti à dix heures.

Après le dîner, longue promenade et causerie avec le commandant Damesme. Nous sommes d'accord que l'Afrique ira beaucoup mieux lorsqu'elle sera commandée par des hommes formés à cette école; il faudrait des corps indigènes. Préparatifs pour le départ de demain matin.

27 mai. 24e bivouac; Aïoun-el-Arba. — Enfin nous partons! Réveil à quatre heures, en route à six heures; la colonne marche dans l'ordre habituel; on prend la direction N.-E., ce qui dérange fort toutes les conjectures de marche sur Tébessa. A 150 mètres de la route suivie; vers les sept heures, ruines, un chapiteau carré, d'un travail grossier et d'un style semblable aux chapiteaux égyptiens; à quelque distance sur la gauche, le ras oued Dahman (1).

(1) Tête de l'oued Dahman.

Beaucoup de tortues dans la plaine que nous traversons. A neuf heures et demie, grande halte et déjeuner après le passage de l'oued el Ouaça, petit ruisseau qui, au-dessus, se nomme l'oued el Berrich. Gouraud prétend que, vers ce moment, onze heures et demie, on lui a montré les ruines nommées El-Abed, j'en doute.

A Telf-Suilia, ruines assez importantes ; mais comme partout, de grands blocs ou debout ou couchés et sans une seule inscription. Ici le terrain devient un peu onduleux. Le couscoussou offert par une tribu. A deux heures et demie, passage de l'oued Terrouch, la rivière est assez encaissée et il faut attendre l'infanterie et le convoi qui passe lentement. Quelques parties cultivées en orge et en blé; la culture est plus soignée, pas de pierres et de mauvaises herbes.

A trois heures et demie, établissement du bivouac sur le lieu nommé Aïoun-el-Arba (ou les quatre fontaines, ou les fontaines du mercredi), belle position militaire qui commande la vaste plaine aux alentours et où le fourrage est bon et en assez grande quantité pour que les chevaux puissent se remettre un peu de la triste chère d'Aïn-Babbouch. Depuis Telf-Suilia, à peu près, on a changé de direction et marché S.-E., vers Tébessa; l'espoir m'est revenu. Tout le jour, le soleil a été caché et, malgré cela, dès que la tente a été dressée, je me suis couché tout engourdi, cependant je fais effort pour secouer cette torpeur et après la toilette et le pansement des chevaux, je vais avec de Neveu au poste avancé de la quatrième face et, là, je copie une inscription sur une colonne que le commandant Simon vient de faire déterrer en partie ; je doute que ce soit, comme tout le monde le dit, une colonne milliaire, car elle ne porte aucun chiffre ; les caractères en sont mal faits et, cependant, elle est d'une époque ou l'art florissait le plus.

Ici, comme dans la plupart des lieux que j'ai visités en Afrique, il faut admirer le coup d'œil et la sagacité des Romains dans le choix de leurs positions; ils se sont établis toujours près des fontaines et avec la condition nomade de ce peuple qui a dû être ainsi de tout temps, c'était un moyen parfait de domination. Je quitte la table sans pouvoir manger, car je souffre beaucoup, vomissements et mal de tête horrible.

28 mai. Vingt-cinquième bivouac; séjour à Aïoun-el-Arba. — Le matin, levé à huit heures entièrement guéri grâce à la diète et

au repos, ces deux grands médecins de la nature. Une rosée abondante couvre la place fleurie du bivouac: dans ce pays où les nuits sont quelquefois si claires et si pures, le rayonnement est la cause de ces grandes rosées. Grâce aux pluies des jours passés et à l'évaporation de la terre, le ciel est nuageux et l'on respire librement.

Après le déjeuner, grande étude de la carte du général Duvivier, qui a servi à la carte de la guerre de 1842. Dans le camp arabe, conversation avec un Chaouia Haracta qui me donne la direction de plusieurs noms tout à fait inconnus aux Arabes de Constantine. Deux habitants de Tébessa, dont l'un m'a dit être le cousin du caïd, m'ont confirmé une partie des renseignements déjà donnés; il y aurait en outre un cirque, des bas-reliefs, des statues ou bustes. Ce grand coquin de Bach-Amar qui a si bien abusé de notre bonne foi à la remonte, part avec eux et va, dit-il, acheter des marchandises à Tunis.

Légère émotion causée dans le camp par une troupe de cavaliers arabes qui passent au pied des montagnes à une lieue sur notre droite, toutes les lunettes sont braquées : ce sont tout simplement les militaires qui vont à la corvée de bois.

Visite au commandant Simon; causerie avec Dieu et Philipponnat dans la tente de Gouraud; au café arabe; réception de mulets pour la remonte. Au dîner, le colonel Béranger m'a dit que les Haractas avaient versé à peu près 50.000 francs de contribution et 10.000 francs de difa.

Longue promenade avec Dieu qui me dit que le général lui a promis qu'on irait à Eukkos et à Tébessa. Insomnie.

29 mai. Vingt-sixième bivouac; séjour à Aïoun-el-Arba. — Vingt-sixième bivouac, c'est vingt-huitième qu'il faudrait écrire, puisque deux nuits avant le départ, de Neveu et moi, avons été coucher sous la tente au Coudiat-Ati. A six heures, au pansement des chevaux jusqu'à sept heures; sous la tente jusqu'au moment du déjeuner; correspondance; après le déjeuner, coliques.

A onze heures, revue à pied du régiment par le colonel Noël. Le commandant Simon est parti avec un détachement de sapeurs pour frayer un passage pour demain, car il est bien décidé que nous allons à Tébessa.

Dans la direction de Fedj-Siouda, des ruines nommées Gourmata et d'où coule l'oued Gourmata qui, avec l'oued Souinia et d'autres, forme l'oued Terrouch. Dans la direction de l'Eumemah, et Gassaria.

Visite au commandant Simon. La journée a été encore très belle et peu chaude, le thermomètre n'a pas dépassé 25°. Après le dîner, où nous avons mangé un petit poisson pêché dans le ruisseau et ma foi très bon, réception de mulets. Préparatifs du départ.

30 mai. Vingt-septième bivouac; Oued-Meskiana. — Le réveil a été battu à trois heures du matin, ce qui fait présumer une bonne journée. Soupe et café à quatre heures; départ à cinq; nous traversons des prairies légèrement marécageuses où se trouve une grande quantité de joncs et d'orge des murailles. Nous faisons quelques détours pour ne pas fouler aux pieds de beaux champs d'orge et de blé et, cependant, ce respect de la propriété par une colonne aussi forte que la nôtre, doit laisser quelques bons souvenirs.

A six heures, passage de l'oued Terrouch : le génie y a pratiqué des rampes hier et cette rivière marécageuse de 3 à 4 mètres de large, ne présente plus maintenant à cet endroit qu'une rigole de 18 pouces. Il est vrai que toutes ces terres sont bientôt détrempées et qu'il faut attendre une heure entière que le convoi soit passé. Il y avait des parties de vert où nos chevaux auraient pu pâturer, mais on a préféré les mettre dans un terrain sec.

Avec la lunette, je regarde les Gasserin (1), on donne ce nom à une réunion de 4 à 5 maisons qui m'ont paru construites avec des matériaux anciens.

Départ à sept heures. A sept heures et demie, ruisseau sans eau, douars nombreux auprès du djebel Hamama (2) dont nous suivons les derniers contreforts. Tous ces Arabes sur le cul nous regardent passer avec une gravité déconcertante. Longue halte pour attendre la compagnie du génie. Départ à neuf heures et quart. Ce djebel Hamama présente un système de collines

(1) Gasserin signifie les « deux châteaux ».
(2) Djebel Hamama signifie la « montagne des pigeons ».

blanches comme aux monts Dômes. A dix heures, passage de l'oued Rguiba, ravin sans eau. Conversation sur Tébessa avec le vieux musicien arabe. Halte. Départ à dix heures et demie. Collines pierreuses avec des petits genévriers. A onze heures, bois de pins. Halte à la sortie, à onze heures et quart, mares d'eau stagnante où l'on fait désaltérer les chevaux. A douze heures et quart, après un petit défilé entre deux collines, dont l'une a des grès de forme si bizarres à son sommet, la grande plaine de l'oued Meskiana avec une ruine au milieu. Depuis quelques heures, j'éprouve des coliques et cela, mêlé à la chaleur, me fait souffrir.

Halte à une heure et quart; en route à deux heures et quart. La ruine de Chrugrag, tour formée de débris romains entassés sans ordre et dont une partie écroulée couvre le sol de ses débris; un figuier énorme a soulevé ces blocs et s'est développé au milieu de tous ces obstacles; tout autour, de nombreux restes où, pour la première fois en Afrique, j'ai trouvé, ainsi que dans les pierres de la tour, des dessins d'ornement sculptés sur la pierre et de style byzantin, d'une mauvaise époque, il est vrai; colonnes, place d'un édifice encore assez régulièrement placé sur le sol; halte à trois heures et quart, conversation avec M. Cerfberr, l'intendant.

En route de trois à quatre. Cette plaine est couverte de touffes de hautes herbes, de quelque genêts et, surtout, de l'herbe à moutons que je crois de l'absinthe sauvage. Les nombreuses clochettes roses de la forme des tulipes, les mauves en fleurs. Halte à quatre heures sur les bords de l'oued Meskiana qui forme marais au milieu de grands roseaux; passage difficile qui dure une heure et demie, mon tabouret y a succombé; voilà où il serait dangereux pour une cavalerie de s'engager imprudemment. Ce n'est qu'à cinq heures et demie que le bivouac a pu être établi. Fatigue et faiblesse.

31 mai. Vingt-huitième bivouac; Tébessa. — Réveil à deux heures, c'est diablement matin après la longue et pénible route d'hier. Départ à quatre heures; il n'y a pas encore longtemps qu'il fait jour. Au moment où l'on formait la colonne, j'ai vu passer les cacolets et tous sont chargés de malheureux fantassins.

Cette montagne que nous voyons depuis si longtemps et que l'on nous disait être le djebel Guelb est bien décidément le djebel

Mzouzia (1) ; entre cette montagne et le djebel Halloufa, près de S'mar-el-Oued, une ruine romaine, Kasr-el-Bouma (le château de la chouette); où nous faisons halte jusqu'à six heures ; une inscription tumulaire et, en avant de ruines, un tombeau romain entièrement isolé. A sept heures et quart, halte au milieu d'un charmant pays de collines boisées qui me rappelle certaines parties de la forêt de Fontainebleau. Les moucherons nous ont livré un véritable combat et je porte au front les traces de leur victoire. Sur le sol beaucoup de pierres à plâtre.

En route à sept heures et demie ; c'est ici, d'après les récits des Arabes de Tébessa qui conduisent la colonne, que le lion est vraiment terrible, jamais on n'y passe seul et sans armes. Les K'baïles de ce lieu sont peut-être encore plus farouches. Plaines entourées de montagnes boisées où de beaux papillons noirs voltigent sur des touffes de diss et d'alfa qui peuvent être donnés au cheval comme aliment, mais ce n'est pas succulent.

A huit heures et demie, après le passage d'un col garni de pins, au bout d'une immense plaine, vue de Tébessa ! Je dis vue, bien que mon œil, armé de l'intrument qui se porte en bandoulière, n'ait rien vu du tout, car la distance est grande ; mais enfin, tout le monde me disait que Tébessa était là, au pied de cette montagne, comment vous ne voyez pas ! c'est incroyable ! ça crève les yeux ! Il a bien fallu y voir comme les autres et j'ai vu ; histoire de toute la vie, de tous les jours, de tous les instants.

Halte pour attendre l'infanterie. Oh ! le vilain métier que celui de bipède en Afrique ! De neuf heures et demie à midi, marche dans la plaine ; à gauche, au loin dans la montagne, un feu qui probablement signale notre arrivée. Depuis les douars des Haractas, nous n'avons pas trouvé trace d'habitation et tout en admettant que les propriétaires de cette partie, les Ouled Iayia ben Thaleb, ne soient pas curieux de notre rencontre, il faut dire aussi que nous n'avons trouvé aucune culture, car la récolte serait douteuse dans ces terrains mal délimités et sur lesquels chacun a des prétentions plus ou moins fondées.

A la halte dans une gorge blanchâtre, on nous a désigné la

(1) Mzouzia, piton isolé, 1.376 mètres, entre Morsott et la Meskiana.

ville d'Eukkos qui ne peut se voir de cet endroit. En route à une heure et demie. Arrivée à Aïn-Chabrou (1); colonne dont l'inscription est effacée; ruines. Déjeuner sur les bords de la fontaine. A trois heures et quart, le général part avec la cavalerie et deux compagnies de voltigeurs, la musique arabe reçoit l'ordre de dépenser toute son harmonie. L'interprète Martin me dit que les gens de Tébessa se sont présentés au général à Aïn-Chabrou et qu'il leur a donné l'aman. Enfin je commence à voir réellement l'ancienne Théveste (2); et son enceinte garnie de tours me rappelle certains tableaux du Poussin.

Halte à une demi-lieue de la ville. Le caïd de Tébessa se présente à pied devant le général, il lui apporte trois drapeaux de la ville en signe de soumission ; figure vénérable dont l'impression marque la crainte; car, pour lui, des Roumi doivent être bien autrement à craindre que les beys dont les visites coûtaient toujours si cher; on le rassure. Peu de temps après, arrivée du cadi et de quelques habitants. A peu de distance de la ville, nous trouvons une voie romaine et des ruines. Enfin, à six heures, nous pouvons mesurer la vaste étendue de ruines dont la ville moderne n'occupe qu'une petite partie.

Etablissement du bivouac et longue attente de l'infanterie qui, depuis deux jours, fait de rudes marches. Je pense que nous sommes à 45 lieues de Constantine. Ce n'est qu'à huit heures que nous mangeons et notre fameuse table est cassée.

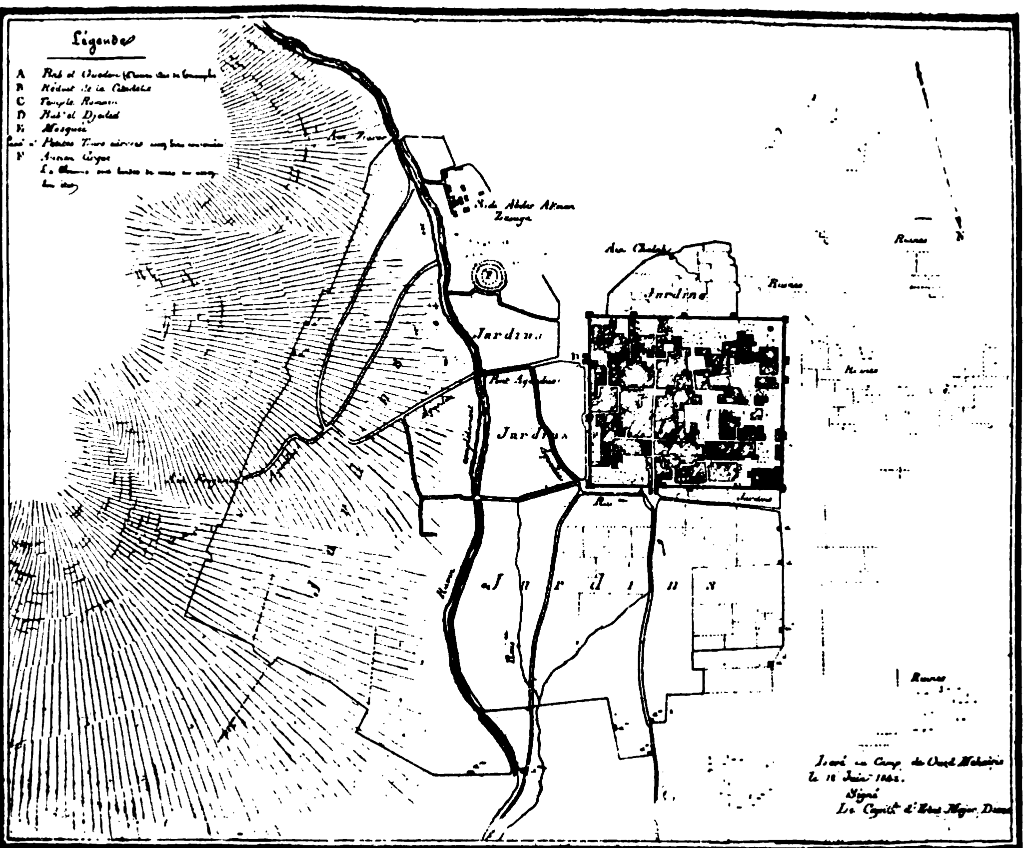
1er juin. Vingt-neuvième bivouac; séjour à Tébessa (3). — Eveillé de grand matin par le commandant Tremblay qui m'annonce que le général permet à de Neveu et à moi de visiter la ville à notre gré: pour garder toujours des officiers au camp, il n'est donné des permissions que par moitié.

---

(1) Les cartes de l'état-major portent indistinctement Chabro ou Chabrou, ce qui signifie « Bois-en » en patois arabe.

(2) *Civitas Thevestinorum.* La *Théveste* des Romains aurait été fondée vers 71 ou 72 après J.-C. — Elevée au rang de colonie romaine, cette ville atteignit son apogée sous Septime-Sévère. Détruite par les Vandales, elle fut relevée de ses ruines en 543 par Solomon, successeur de Bélisaire.

(3) Le plan de Tébessa qui accompagne ce texte, est la reproduction de celui établi le 12 juin 1842, par le capitaine d'état-major Dieu, qui avait été chargé avec le capitaine du génie Masson, de faire les reconnaissances de la route suivie par la colonne commandée par le général de Négrier.



PLAN DE TÉBESSA (12 JUIN 1842)

Par le capitaine d'état-major DIEU (Ministère de la Guerre, Section historique)

Depuis hier, deux compagnies gardent les portes de la ville et cette mesure de prudence avait terrifié la population qui nous prend sans doute pour des anthropophages. Sept coups de canon ont été tirés hier soir.

A cheval avec le commandant Simon, le colonel Foy et le frère du caïd. A la mosquée de Sidi-Fradj ; de là, à l'Aïn-Mohammed-Chérif, près du marabout de ce nom, auquel un bey fit couper la tête ; au ras El-Aïn-Tébessa, sortie de la fontaine qui va féconder ces admirables jardins de grenadiers, noyers, figuiers, dont la verdure est si éclatante et dont la vue me cause une sensation de plaisir inexprimable, il y a bien longtemps que je n'ai vu de masses semblables d'ombre et de fraîcheur : depuis Constantine nous n'avons rencontré que quelques pins. Mosquée de Sidi-Abd-er-Rahman, au milieu de la portion de la ville construite en pisé. Aïn-Cheéla, marabout ; la tradition d'une femme chrétienne qui avait fait élever dans ce lieu une maison dont nous voyons les restes, existe encore dans le pays. Tour extérieur des remparts ; entrée dans la ville par la vieille porte, Bab-el-Kedime, arc de triomphe admirable (c'est l'arc quadrifons de Caracalla) ; à la maison du frère du caïd où l'on nous sert des dattes et du lait ; comme toutes les maisons de Tébessa, celle-ci n'offre qu'un rez-de-chaussée formé de hautes pierres placées verticalement et entre lesquelles on a intercalé du moellon, le dessus est couvert en terre supportée par des branchages et en montant sur ces terrasses, on croirait, en ce moment, voir des petits champs d'herbe, car elles en sont toutes couvertes, au-dessus de chaque porte, des heurouz, talismans ou petits morceaux de papier écrits pour éloigner les génies et les mauvais esprits ; presque partout, un pilastre ou chapiteau ou fragments de colonne ; les rues sont assez larges et une seule, celle qui fait suite à l'arc de triomphe, est garnie de boutiques, dans le genre de Constantine et fermées par des verrous en bois. On y vend quelques étoffes grossières de coton, des mouchoirs, des babouches jaunes, de mauvais couteaux, des dattes, du tabac en feuille, quelque peu de cassonade.

Il n'y a pas de café public dans la ville. les habitants d'origine arabe ne sont d'aucune tribu et ont un langage pur, ils sont géné-

ralement bien vêtus et le peu de relations que j'ai eues avec eux, me les fait croire bien plus avancés que les hommes du douar et surtout que le K'baïle, féroce montagnard qui ne veut rien que ses rochers, un fusil et de la poudre ; leur promixité de la régence de Tunis et la difficulté des communications avec Constantine, les ont rendus presque étrangers à cette capitale et ils connaissent beaucoup mieux Sfax, Tozer, Hammamet, le Kef. Il faudrait 6 ou 7 jours pour aller d'ici à El-Djemm. Ils ont gardé les traditions du temps passé et le général a acheté, m'a-t-on dit, un manuscrit qui donne l'histoire de Tébessa depuis la conquête arabe.

Longue file d'hommes chargés du couscoussou pour les compagnies de garde, l'ordre est exécuté sévèrement et pas un soldat n'est entré en ville. Le ruisseau qui traverse Tébessa est partagé en plusieurs filets, et, partout, il porte avec lui la fécondité et la fraîcheur, il roule une eau limpide entre de grosses pierres qui lui forment un lit d'un pied de largeur.

En revenant au camp, je me laissais aller avec charme, au sentiment de bien-être qui me pénétrait sous ces immenses noyers, en passant dans les ruelles qui bordent les jardins, cette ombre, ce silence, cette satisfaction intérieure qui succédaient à la route poudreuse et à ses fatigues, me faisaient apprécier vivement le calme de ce jour.

Des enfants nous ont donné des bouquets de forme singulière, une figue fichée sur un bâton est recouverte de roses blanches et présente la forme d'une pelote.

Déjeuner au camp, à neuf heures; à onze heures, une députation de Beccaria, petite ville dont nous voyons les arbres au pied de la montagne dont la crête forme la limite de la province de Constantine et de Tunis, vient présenter au général ses drapeaux et lui offrir deux gazelles mouchetées de blanc. Comme hier, cette cérémonie a fait naître en moi mille pensées, sur cette terre couverte de ruines colossales laissées par le génie et la force d'un peuple sans égal, du peuple conquérant, cette religion de l'Islam vient reconnaître la domination de ces Roumi qui, pour eux, sont les descendants directs des fondateurs de la ville; cette religion chrétienne si belle, si charitable quand on ne la torture pas, vivra à côté du mahométisme dans les lieux où elle florissait

autrefois, le glorieux drapeau brillera sur ces ruines, pour dire que, si quelque peuple peut marcher sur les traces des Romains, c'est le peuple français !

Cérémonie d'investiture des chefs de la ville de Tébessa ; les burnous.

Retour en ville à onze heures et demie, dessin exact, minutieux, géométral de cet admirable arc de triomphe (1) qui porte une dédicace à Septime-Sévère ; du plus beau temps de l'architecture romaine, cet arc d'un beau style corinthien, a été enveloppé, et grâce à cela conservé, par une portion de la nouvelle (2) enceinte de la ville ; il était devenu une tour de milieu d'une des quatre faces de cette enceinte et comme la face S.-E. est tombée en partie, elle a révélé l'admirable trésor qu'elle cachait et dont on ne pouvait que soupçonner l'existence par les bouts de chapiteaux des corniches qui faisaient saillie au dehors ; car, en véritables artistes, dans la construction de cette muraille qui devait cacher ce chef-d'œuvre, les Romains avaient taillé les pierres pour y recevoir les colonnes et tous les ornements sans les briser ou même les altérer ; la face N.-O. est entièrement cachée, celle du côté de la ville est bien plus dégradée, car elle a toujours été découverte et le petit monument qui surmonte l'arc et où devait se trouver une statue, a servi de but pour le tir du fusil. Extérieurement sous le cintre, se trouve encadrée une longue inscription à laquelle j'ai consacré plusieurs heures, déjà elle rectifie le nom de Solomon, général qui succéda à Bélisaire ; malgré les lacunes qu'elle présente et le peu d'habileté que je possède dans cette science, il m'a semblé qu'elle relatait que, du temps de Justinien et de Théodora, après l'expulsion d'Afrique des Vandales, le glorieux Solomon, après avoir détruit toute la nation des Mauruses (ou Maures) avait fait relever cette colonie de Théveste de ses ruines.

En effet, cette enceinte, entièrement semblable à celles de Guelma, de Sétif, est composée de pierres énormes placées sans ordre, des moulures, des chapiteaux, débris des temples païens, a

(1) Cet arc construit vers 213 après J.-C. est dédié à Septime-Sévère (193-211), Julia Domna, sa femme, et à Caracalla (211-217), son fils. — C'est en 1863 que ce monument fut complètement dégagé et restauré.

(2) C'est l'enceinte construite par Solomon, patrice byzantin, général de Bélisaire, puis gouverneur de l'Afrique.

dû être élevée après l'expulsion des Vandales qui avaient démantelé toutes les places de guerre et, comme il fallait se hâter, on se servit des matériaux sous la main, en réduisant toutefois l'étendue et la surface de la nouvelle ville qu'il eût été trop difficile de défendre sans cela.

Le développement total des quatre fronts présente presque un carré de 1.200 mètres, chaque face est flanquée de cinq tours, la face du côté de l'amphithéâtre a, de plus, un château et une porte nommé aujourd'hui Bab-el-Djedid (la porte neuve), quelques parties de la muraille sont tombées; mais, partout, les brèches ont été réparées, car les habitants tébessi ont tout à redouter des K'baïles habitant la montagne voisine et qui viennent voler les fruits des jardins. On avait recommandé au capitaine Dibar, du 22e, de ne pas mettre de factionnaires vis-à-vis la porte par où les K'baïles viennent quelquefois tirer; des fantassins de garde ont extrait sous mes yeux quelques-unes de leurs balles enchâssées dans le bois de la porte vieille. Le rempart avait bien une épaisseur de 1 mètre 70 et ces énormes blocs de pierre ajustés sans ciment, bien que manquant de la précision et de l'exactitude d'ajustement des anciens monuments qui existent dans cette ville, montrent toute la force de cette nation romaine qui, après cent ans et plus d'esclavage sous les Vandales, entreprend et parachève de tels travaux.

Sur deux côtés de la ville, existent les jardins qui m'ont tant séduit; ils sont entourés de murs formés de débris anciens et fécondés par un ruisseau qui se divise à l'infini et serpente au milieu de tous les arbres. Près de la porte neuve, un amphithéâtre d'une belle conservation et dont on retrouve facilement les dimensions et la forme, on y voit encore, aux extrémités du grand axe de l'ellipse, les loges destinées aux animaux féroces; je doute que cet amphithéâtre ait pu jamais servir de naumachie.

En rentrant au camp, j'ai traversé des ruines couvrant une grande étendue de terrain et bien que dégradées, il m'est prouvé qu'elles n'ont jamais subi de reconstruction; les pierres parfaitement ajustées portent des marques qui ont dû servir à les raccorder, le plan général m'a fait croire que ce pouvait être une

basilique, car un des côtés du rectangle est terminé en cintre; sur le grand côté de droite, un monument en forme de croix grecque a bien pu être une église.

Entre le camp et les jardins, pour ainsi dire sous les murs, quelques cultures d'orge que les habitants se hâtent de rentrer, quoiqu'elles ne me paraissent pas encore mûres, et malgré la rareté d'eau qu'ils allèguent, je crois que c'est la peur de leurs voisins les K'baïles qui empêche ces vénérables citadins de semer pour d'autres. J'ai acheté un de ces grands chapeaux mdalla faits avec l'écorce du palmier et fabriqués dans le Sahara; ses vastes bords m'ont été bien utiles.

2 Juin. Trentième bivouac; séjour à Tébessa. — Arrivée devant la porte vieille avec le soleil qui doit nous aider à lire la fameuse inscription de Solomon. Nous voilà quatre, avec tous les yeux et les lunettes possibles, qui déchiffrons, supposons, commentons, expliquons, déraisonnons sur tel ou tel sens; enfin, après de longs efforts, nous nous sommes arrêtés à une rédaction qui, probablement, ne sera pas bonne, mais qui, certes, suffira à un de ces vrais savants de Paris à lire couramment cette pierre qui nous donne tant de mal, mais à laquelle, par instinct, nous soupçonnons une importance réelle (1).

Promenade dans tous les coins de la ville, Quelques chapiteaux ornés de quatre croix grecques, immenses cintres appartenant à un monument qui a dû être colossal, quelques colonnes de granit, quelques morceaux de marbre; mais, surtout, du calcaire, et, en quelques endroits, une pierre poreuse semblable au travertin du

(1) Le commandant Maumené, membre de la Sabretache, a eu l'obligeance de nous communiquer le texte exact de cette inscription :

NUTU · DIVINO · FELICISS · TEMPORIB · PIISSIMOR · DOMINOR · NOSTROR · JUSTINIANI · ET · THEODORAE · AUGG · POST · ABSCISOS · EX · AFRICA · VANDALOS · EXTINCTAMQUE · PER · SOLOMONEM · GLORIOSISS · ET · EXCELL · MAGISTRO · MILITUM · EX · CONSUL · PRAEFECT · LIBYAE · AC · PATRICI · UNIVERSAM · MAURUSIAM · GENTEM · PROVI ////////// DEM · AEMINENTISSIMI · VIRI · THEVESTE //////////// · A · ///// UNDAMENT · AEDIFICATA · EST ·

En voici la traduction : *Par la volonté divine, aux temps bienheureux de nos très pieux maitres Justinien et Théodora, Augustes, les Vandales ayant été expulsés d'Afrique et la nation des Maures tout entière ayant été anéantie par Solomon, très glorieux et très excellent maitre de la milice, ex-consul, préfet de la Libye et patrice, la cité de Theveste a été reconstruite par les soins de cet éminentissime personnage.*

Colysée à Rome. Souterrains sous les remparts. Saleté des habitations en général et misère de quelques habitants qui, avec tout ce qu'il faut pour construire une maison, ont préféré habiter sous la tente.

Nous traversons les jardins, longeons l'aqueduc où j'ai compté trente-quatre arches et allons déjeuner à la tête de la fontaine. Au milieu des arbres, on cultive quelques légumes et du maïs, partout j'ai vu les vestiges d'anciens bassins. Dessin du pont si pittoresque jeté sur le ravin sans eau, ce pont fait suite à l'aqueduc et est couvert d'une végétation vigoureuse et luxuriante; dans le ravin, des restes de quai, destinés à garantir les terres. Le kief (1) sous les noyers gigantesques et comme je n'en ai jamais vu de pareils.

Rentré en ville, quelques gamins arabes nous font découvrir des inscriptions ou sculptures engagées dans la muraille et cela pour quelques sous! Déjà hier, j'ai acheté une bonne quantité de médailles anciennes. Le phallus sculpté sur pierre, la boutique du forgeron armurier avec le soufflet à main; le fabricant de kabouss chez lequel j'achète une poudrière. Long dessin d'un petit temple (2) de même forme que la célèbre Maison carrée de Nîmes; avec l'arc de triomple, c'est le monument le plus remarquable de Tébessa; moins pur que l'arc, ce monument est orné de sculptures, de guirlandes, de trophées, d'amours d'un bon dessin; il est devenu l'ignoble officine d'un sale fabricant de savon noir, et tout le portique, dont les colonnes et chapiteaux de marbre sont si élégants, a été bouché avec du moellon, pour agrandir la boutique de l'industriel arabe.

Pendant que nous cherchions à reproduire le moins mal possible ce temple que Bruce a dû dessiner, deux Arabes se sont approchés de nous; c'étaient deux habitants d'Eukkos (?), l'un venait nous demander le moyen de rompre le charme qui éloigne sa femme de lui et l'empêche de remplir le devoir conjugal; avec une gravité digne de Diafoirus, nous avons formulé une recette qui doit faire cesser le maléfice et, pour que la farce fût complète,

(1) Kief (repos).

(2) Ce monument est le temple de Minerve transformé, depuis, en église catholique.

nous avons inscrit nos deux noms sur un papier au milieu de lignes bizarres et nous lui avons dit que cet heurouz (amulette), placée sur la tête de sa Vénus bédouine, le rendrait bientôt le plus heureux des mortels; il nous a quittés tout ravi de notre science, et nous, riant de cette ignorance brutale et, en même temps, affligés de cette dégradation.

Enfin, après mille tours et retours, il faut se décider à quitter ces ruines les plus intéressantes et les plus complètes que j'aie encore vues en Afrique. Au fond de ce désert, si loin de tout centre, trouver un tel trésor! En retournant au camp, quelques drids me consultent sur des achats de juments à des cheiks des Nemenchas qui viennent de faire leur soumission et de recevoir le burnous.

Dans la journée, on a envoyé deux compagnies à Beccaria, au bout de la plaine. Pendant le dîner, grande émotion causée par la nouvelle qu'un maréchal des logis du train, qui errait dans les jardins, a été assassiné par les K'baïles, on le rapporte tout sanglant et ce n'est qu'à ce moment que je réfléchis sur notre imprudence. Seuls, nous avons couru, de Neveu et moi, tous les coins de la ville et des alentours! Confiance funeste qui provoque si souvent de cruels accidents. Que vont devenir ces Tébessi après notre départ; on avait parlé d'y laisser le bataillon turc, mais on y organise seulement une garde urbaine payée à 50 centimes par jour. Le frère du caïd Ahmed ben Abdallah nous a dit que, dans la mosquée de Sidi Fradj il y avait une sculpture représentant un lion.

Tébessa est située à quelque distance d'un pic dont le sommet est entouré d'une forme d'anneau; au pied, on nous a montré les ruines de l'ancienne ville qu'ils appellent Tébessa Khrela (la déserte). L'autre est Tébessa Amra (la remplie). La population peut être de 1.000 individus; l'ancienne ville devait contenir 30 à 40.000 habitants; l'été y est très chaud et malsain.

3 juin. Trente-unième bivouac; Oued-Chabrou. — Départ de Tébessa à cinq heures. Hier soir, les habitants ne voulaient pas se séparer des compagnies d'élite qui gardaient les portes; s'ils ont au fond du cœur un peu de justice et dans la tête un peu de justesse, ils doivent admirer la modération de cette armée qui aurait pu tout

écraser et détruire et dont la discipline a été si admirable; pas le plus petit excès, pas la moindre plainte : voilà cependant ces Roumi qu'ils traitaient de chiens.

Halte à six heures en vue de Kiça (1), située sur un mamelon et où l'on découvre une enceinte carrée, une tour et un cintre. Du reste, le frère du caïd m'a dit que le pont cité par le général Duvivier n'existait plus. Halte à sept heures. A gauche, voie romaine; à droite, tombeau et chaîne de montagnes. Halte à huit heures, forte chaleur, soif que je combats avec un mélange d'eau et de café.

A dix heures, grande halte et déjeuner sur les bords de l'oued Chabrou, vis-à-vis le pic isolé de Bel Kfif. Le déjeuner sur l'herbe est peu amusant dans ce pays; un soleil de feu, une eau vaseuse. Adieux du caïd de Tébessa.

Départ à douze heures et demie. Ruines engagées dans un marais, chaîne de montagnes à droite, Oued Chabrou à gauche; à deux heures, ruine importante de Ras-el-Henouda-el-Kebir (la tête du grand passage), une porte, deux tours, une enceinte. A quatre heures, vis-à-vis le djebel Ouon-el-Jeba (la mère des doigts); pendant le passage de l'oued Chabrou, quelques cavaliers se montrent et leur attitude douteuse devient bientôt agressive, un beau cavalier rouge tire le premier coup de fusil. On avait déjà envoyé pour parler et ces gens, qui sont des Ouled Iayia ben Thaleb, K'baïles mêlés à des cavaliers d'Hassenaoui et des Bou Ghanem de Tunis, disent qu'ils viennent seulement pour observer. Quelques compagnies en tirailleurs avec les cavaliers du Khralifa.

Que nos voltigeurs tirent mal! Je n'ai pas vu tomber un seul cavalier ennemi et quelques-unes de leurs balles sont venues blesser hommes et chevaux dans nos rangs. Pendant toute cette fusillade innocente, le convoi passe de l'autre côté de l'oued Chabrou et d'une gorge boisée où, sans doute, ils avaient établi une embuscade; l'ennemi fait sortir à peu près 300 fantassins et 15 cavaliers.

Dégagé de tout embarras, on simule la retraite et le 5e escadron

(1) Henchir Kissa, ruines à 10 kilomètres de Tébessa; c'est probablement l'ancienne Mova. (Renseignement fourni par M. le commandant Maumené.)

est caché par les berges de la rivière ; tout à coup, au commandement du colonel Noël qui charge en tête, les chasseurs s'élancent et atteignent les malheureux fantassins que leurs cavaliers abandonnent ; combats individuels où j'ai piqué cinq hommes, échappé à un coup de feu à bout portant, le fusil a raté, reçu un coup de canon de fusil sur la tête et l'épaule, fait une chute de cheval, perdu mon chapeau gris de *moucou*, mon ceinturon, ma besace, tout cela peut-être en moins de temps que je mets à l'écrire. On sonne le ralliement et nous laissons une soixantaine de cadavres sur la place. Une seule tête a été coupée par un serviteur de Bou Akkaz ; le 4e escadron, le spahis et quelques Turcs qui avaient suivi le mouvement du 5e escadron ont achevé les blessés. Nous avons eu 2 chasseurs tués, 7 blessés, un cheval tué et 5 blessés ; 2 ont passé à l'ennemi ; les chasseurs ont rapporté 45 fusils et de Neveu a échangé avec moi celui qui m'a raté. Combien j'ai regretté le sabre de Labrunerie, avec lui chaque coup aurait été mortel.

Rentré au camp après l'alternative du désespoir causé par la perte de ma besace et la joie d'avoir retrouvé mon album et mon journal, je me fais saigner pour éviter les accidents qui pourraient résulter de ma chute et du coup sur la tête ; je m'en suis tiré à bon marché. Preuves d'affection du commandant Simon. On a campé sur les bords de la rivière et l'insomnie causée par la souffrance m'a laissé entendre quelques coups de fusil et voir les feux que ces K'baïles ont allumés. Je suis tout contusionné.

4 juin. Trente-deuxième bivouac ; El-Djedid. — Départ à cinq heures, nous quittons la route que nous paraissions suivre sur les confluents de la Meskiana et de l'oued Chabrou, car cette rivière n'est rien moins qu'un des affluents principaux de l'oued Melleg, plus tard l'oued Medjerdah qui se jette près de Tunis ; tournant en avant et à gauche, nous marchons sur le djebel Mzonia.

On a pris des dispositions de combat ; déjà hier, l'ordre de marche avait été changé et un escadron détaché à l'arrière-garde au lieu d'un peloton. Obligé de me faire monter à cheval, car la douleur d'épaule m'empêche de me servir du bras gauche, la tête est entièrement libre.

Après quelques haltes, nous retrouvons la route que nous avons suivie en quittant le bivouac de Meskiana, passage de l'oued

Meskiana à midi ; nous sommes suivis par quelques cavaliers contre lesquels on a cru devoir mettre 3 obusiers en batterie, mais en pure perte. J'ai souffert martyre, car il m'a fallu rester toujours à cheval sous un soleil ardent ; enfin, cette rivière marécageuse est derrière nous et nous voilà en mouvement sur la route déjà suivie ; à gauche, la ruine de Cheragrag (1); mais aujourd'hui, je ne suis pas disposé à faire l'antiquaire.

A six heures, établissement du bivouac au lieu nommé El-Djedid, avant le bois de pins, sur les bords d'un ruisseau salé. Le manque d'eau potable a empêché de rien manger, et pour mon compte, ceci n'est qu'une médiocre privation. Fossiles représentant des coquilles et des fleurs. Le courrier de France est arrivé ce soir et m'a apporté une lettre de Touzet.

5 juin. Trente-troisième bivouac; Oued-Terrouch. — Départ à cinq heures. La nuit m'a rendu des forces et je souffre beaucoup moins de mon bras; mais hier, que la route me semblait longue et que j'attendais le moment de me jeter sur la terre! Le bois de pins, les petits genévriers; tout le long du djebel Hamama ; les douars que nous y avions trouvés à notre passage ont tous disparu. Un peu avant le point où on a traversé l'oued Terrouch, on change de direction à gauche et, à dix heures et demie, on établit le bivouac presque en face Aïoun-el-Arba, sur les bords de la rivière. Du djebel Mzouizia, on voit très bien le Bou-Khadra, le Guelb, le Mkrigga, le Mesloula, et beaucoup d'autres pics vers le nord.

Sous la tente, quelle énorme chaleur. Mal de gorge. Toilette bien nécessaire ; car depuis le jour du combat, je suis taché du sang de ces mécréants et j'étais si malade que je n'ai pas eu la force de me laver de ces ordures.

Visite de l'ambulance, ce spectacle m'a navré, ces malheureux étendus sur la terre, accablés de chaleur, souffrent de blessures graves et l'on ne peut que faiblement soulager de telles douleurs ; pendant la route, ce sont les rudes secousses du cacolet ; litière de l'invention de M. Martin, dont on fait l'expérience et supérieure à ce qui existe. Oh! la bonne nuit. Comme le physique et le moral ont une relation intime. *(A suivre.)*

(1) Henchir Cheragrag, l'ancienne ville romaine de Justi. (Renseignement donné par M. le commandant Maumené.)



Le Général de Brigade BRETON
(1805-1855)

D'après un daguerréotype du Musée de l'Armée

Lettres de Crimée du général Breton

(Suite)

Discipline. — On a approprié à l'usage de prison, un moulin démonté et abandonné. Vous avez institué deux conseils de guerre et un conseil de revision, l'envoi d'une brigade de gendarmerie compléterait utilement l'ensemble des mesures de surveillance.

Le poste du Lazaret, chargé de la sûreté des magasins, de l'hôpital et du Trésor, fait de fréquentes patrouilles dans la ville. J'ai invité hier le commandant de place, officier grec, à me faire mettre en possession du poste central qu'occupait sa garnison. J'y placerai un poste pour la police militaire et pour avoir un œil ouvert sur le Pirée.

Etat sanitaire. — L'état sanitaire est satisfaisant. Un seul homme est mort, qui avait été laissé ici par le 26e de ligne à l'hôpital et j'ai confié à une commission de médecins militaires la rédaction d'un code hygiénique dont je vous envoie copie; l'emploi du temps sera mis en harmonie avec ces prescriptions.

Recevez, Monsieur l'amiral, l'expression de mon respect.

Le colonel commandant le corps expéditionnaire en Grèce.

Signé : H. Breton.

Camp du Pirée, le 7 juin 1854.

Monsieur l'amiral,

Depuis le 31 mai, le corps d'occupation s'est augmenté de 62 artilleurs de la 12e batterie du 5e d'artillerie à pied arrivés le 4 juin, à bord du *Narval.*

L'effectif à la date du 6 juin est de 103 officiers et 3.173 hommes.

Installation du camp. — J'ai cru devoir modifier la forme du camp pour saisir tous les avantages du terrain. Le centre est occupé par l'artillerie, le plateau où elle est en batterie offre un commandement de quelques mètres. Les travaux qu'on y exécute ont pour but d'en rendre la défense très facile en rendant plus abrupte son escarpe naturelle formée par le roc. A droite et à gauche de ce plateau qui serait le pivot de la défense, le camp occupe une ligne brisée, laissant entre son front et la mer un champ d'attaque favorable à la défense.

Artillerie, génie. — La batterie et son parc sont installés. On en nivelle le sol. Le génie façonne des abris pour les factionnaires, pour les chevaux et mulets. L'ardeur du soleil rend ces travaux indispensables pour la conservation des uns et des autres.

Services administratifs. — Les divers services administratifs sont en bonne voie d'installation. L'hôpital temporaire a pu recevoir des malades dès le premier jour. Le service de subsistance est encore assuré par un marché de gré à gré passé avec le fournisseur de la marine. Il sera fait très prochainement par les agents de l'administration. Le service du campement est installé. Cent hommes environ et les postes sont encore au bivouac; il manque un assez grand nombre d'accessoires de tentes qui ont été transportés par erreur à Gallipoli et dont on a demandé le renvoi d'urgence.

Discipline. — Les troupes observent une exacte discipline. Aucune rixe, aucun scandale à signaler. J'ai pris possession, le 5 juin, du poste qu'occupaient les troupes grecques avant notre arrivée au centre de la ville.

État sanitaire. — L'état sanitaire est assez satisfaisant. Le nombre des malades est de : 1 officier et 51 hommes.

Sur la réquisition de l'autorité militaire française, une visite rigoureuse des filles publiques est faite avec l'assistance d'un médecin français de l'hôpital. Cette mesure, inusitée dans ce pays, a déjà permis d'expulser nombre de ces créatures et de préserver nos soldats de graves maladies.

Il est à craindre que, sous la double influence d'un soleil ardent et d'un sol rocailleux dépouillé de toute végétation, des accidents ne se développent qui nécessiteront la création d'une annexe à l'hôpital actuel.

D'après vos ordres, un local a été choisi dans cette prévision; il n'en sera pris possession que lorsqu'il deviendra nécessaire.

Événements divers. — Le 5 juin, à quatre heures du soir, le 97e régiment d'infanterie anglaise, fort de 1.000 hommes environ, a débarqué au Pirée. Il a été reçu par nous avec les honneurs militaires. Il est campé à 100 mètres environ de nos avant-postes, appuyant sa droite à l'anse de Munichie, sa gauche à la

crête d'un plateau où se trouve la principale promenade de la ville.

J'apporterai le plus grand soin à maintenir la meilleure intelligence entre les troupes des deux nations.

Veuillez agréer, Monsieur l'amiral, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le colonel commandant le corps d'occupation du Pirée.

Signé : H. Breton.

Camp du Pirée.

Le 7 juin 1854.

Je t'ai mandé, je crois, que le général Forey, en partant, m'avait remis le commandement d'un petit corps d'armée fort respectable, comprenant infanterie, artillerie et génie, et une administration complète.

J'ai assis mon camp dans la presqu'île de Munichie, à deux lieues d'Athènes.

L'occupation du Pirée s'est faite sans opposition. L'alarme s'est répandue dans Athènes qui s'est crue à la veille d'être mise à sac. Notre ambassadeur a parlé avec énergie et le Roi, cédant à la pression, a souscrit la déclaration suivante qui a été rendue publique :

« Je déclare que j'observerai fidèlement une stricte et complète neutralité vis-à-vis de la Turquie, que je prendrai de suite toutes les mesures nécessaires pour l'effectuer, et que, dans ce but, j'appellerai à mes conseils de nouveaux ministres qui, par leur caractère et leur intelligence, soient plus propres à donner exécution à cet engagement de ma part. — Othon. »

Des ordres ont été aussitôt expédiés aux insurgés pour leur enjoindre de cesser les hostilités.

Cependant quelques bandes, enhardies par des succès, n'obtempèrent pas aux ordres de leur souverain. Il serait possible que je marchasse bientôt avec ma petite colonne du côté de Volo pour les contraindre à poser les armes.

On ne doit pas trop se fier aux apparences avec les Grecs; c'est là un antique proverbe; sans cela, je te dirai qu'à l'exception

du Roi et de la Reine, des ministres et employés révoqués depuis le triomphe du parti français, on ne voit pas notre occupation d'un mauvais œil. Mais je prévois qu'il sera impossible de rester longtemps sur ce roc brûlant où nous sommes campés, sans compromettre gravement la santé de mon armée. Je ne tarderai pas à provoquer une crise. Il faudra qu'on me livre des casernes.

Il fait ici une chaleur suffocante et, sur ce rocher d'une lieue carrée, on ne trouverait pas de quoi faire un cure-dent.

1.000 hommes de troupes anglaises sont arrivés ici hier et commencent à camper à côté de nous.

Nous allons être pendant plusieurs jours en punchs et festins.

Athènes ne présente plus que des débris de magnifiques monuments qui ont servi de type à tous nos modernes chefs-d'œuvre. Ce sont comme des chicots dans une bouche jadis belle. C'est une ville de quatrième ordre, que je suis bien aise d'avoir été visiter, mais que je ne désire pas habiter. Usant de mon droit de commandant du corps d'armée, je vais louer une maison au Pirée. On me demande 120 francs par mois d'une bicoque sans meubles. Dispose-toi à m'expédier notre plus beau mobilier, car je suis traité par l'amiral, l'ambassadeur, les capitaines de vaisseaux, le consul anglais, etc., avec un luxe qui me met mal à l'aise.

Tu peux déjà demander ton passage sur un bâtiment de guerre, non ailleurs, parce que, journellement, notre escadre arrête des pirates dont l'Archipel est infesté. Il est douteux que tu l'obtiennes, vu l'instabilité de ma position. Dans ce cas, je renouvellerai ma demande à l'approche de l'hiver si rien n'est changé à ma situation.

7 juin.

Je reviens d'Athènes où j'ai dîné avec l'ambassadeur d'Angleterre, [celui] de France et les membres du nouveau cabinet. Notre ministre, M. Forth-Rouen, auquel j'ai parlé de mon projet de te faire venir, m'a dit que le ministre des Affaires Étrangères avait refusé, le mois dernier, l'autorisation à Mme Rouen de venir le rejoindre, vu l'incertitude de la politique... On m'assure que le 42e forme ses bataillons de guerre pour nous remplacer à la division Forey.

Camp du Pirée.

12 juin 1854.

Je n'ai encore reçu aucune lettre de France depuis mon départ. En revanche, le général de Mayran, qui vient d'arriver hier soir, m'a apporté une mauvaise nouvelle. Il amène deux régiments, le 28e et le 23e léger, et pour moi l'ordre de m'embarquer dans les vingt-quatre heures pour Gallipoli.

Ce second départ me contrarie plus que le premier : non pas à cause de sa précipitation et d'une fort belle position dont il me prive, mais parce que je concevais l'espoir de te faire venir ici dans un délai très rapproché. Le maire du Pirée m'avait fait entrer en jouissance d'une charmante petite maison qui devenait le quartier général, et qu'il commençait à garnir de meubles. Ici, sous la pression qu'exerce notre présence, tout était arrangé et les généraux envoyés pour soulever l'Épire et la Thessalie commençaient à rentrer et à profiter de l'amnistie.

Dans une heure, je pars pour de nouveaux hasards. J'aurai bien des choses amusantes à t'écrire sur Athènes et sur sa société, mais j'ai été si occupé depuis huit jours et je suis si pressé en ce moment par cet ordre précipité, que je préfère vous répéter encore que notre devise doit être : *Patience, confiance et bon espoir.*

Écris-moi : *Monsieur Breton, colonel du 74e, à Gallipoli. — Armée d'Orient.*

A bord du « Montézuma ».

Le 13 juin 1854.

Je venais de terminer la dernière lettre que je t'ai écrite du Pirée, lorsque est entrée dans le port une brigade commandée par le général Mayran et composée du 23e léger et du 28e de ligne. Ce dernier est le régiment dont la voix publique me donnait le commandement lors de mon voyage à Satory et de la promotion du colonel de Serre.

Le général Mayran venait occuper le Pirée avec sa brigade et m'apportait l'ordre de m'embarquer dans les vingt-quatre heures pour rejoindre la division Forey au camp de Boulaïr, à quelques lieues de Gallipoli.

J'ai fait tant de choses dans les dix-huit heures qui ont suffi à mon départ, que je ne me rappelle pas si j'ai ajouté un *post-scriptum* à ma lettre pour te faire connaître mon départ et mon désappointement.

Il a fallu quitter brusquement la charmante petite maison que j'avais occupée par droit de *conquête*, et que le maire ou *démarque* du Pirée commençait à meubler d'une manière digne de toi. Ç'a été pour moi un petit coup de poignard, parce que je commençais à espérer notre réunion.

Je t'écris maintenant au milieu de l'Archipel, environné d'îles qui réveillent tous mes souvenirs classiques. Si C...... avait lu l'*Iliade* d'Homère, je lui enverrais une petite tartine sur les restes imposants d'un portique de marbre blanc que j'ai contemplé hier à *Colone*, illustré par Œdipe; sur le cap Sunium où Platon enseignait ses disciples; sur Lesbos ou Mitylène que j'ai en ce moment à ma droite, patrie de Pittacus, un des sept Sages; de Sapho dont les chants mélodieux ont fait oublier les erreurs. Voici, près de moi, Ténédos, et les *champs où fut Troie*, et le cap Sigée, où est le tombeau d'Achille.

Tout ce pays vit encore des souvenirs d'Homère, de ce divin aveugle, dont la poésie a immortalisé ces contrées, plus encore que les grands hommes qu'elles ont produits en foule...

Autour de moi, bêtes et gens se portent à merveille. Pourtant, Gaget se plaint d'un mal de reins qui nuit à son activité. Hardi tient bon et fait son service absolument comme en France; Goiffon soigne mes mulets et mon fourgon; Gaget cuisine proprement et, en qualité de *chef*, commande à tout ce monde. Mes douze sapeurs dressent et ploient ma tente, nettoient les abords de ma demeure et s'empressent à faire toutes les corvées pour leur colonel.

Ma première aventure, tu le vois, n'a pas été la moins originale de celles qui peuvent m'être encore réservées.

Pendant quinze jours, il m'a été donné de dominer par la crainte Athènes et tout ce pays de l'Attique, si rempli de souvenirs. La seule présence d'une brigade française a suffi pour obtenir de ce peuple, lié à nous par tant de souvenirs et de bienfaits reçus, toutes les satisfactions que désirait l'Empereur. Je suis resté, comme Achille, sous ma tente, y recevant les principaux person-

nages. Encore quelques jours, et je ne doute pas que le Roi ne m'ait appelé à Athènes avec ma petite armée. C'est là que tendaient mes projets; un autre les accomplira.

J'avais beaucoup fait dans mon camp en quinze jours et il devenait le rendez-vous de la bonne compagnie d'Athènes qui admirait l'industrie de nos soldats.

Sur ce sol rocailleux, le camp, dans un développement de 800 mètres et une profondeur de 150 mètres, était comme une allée macadamisée. En face de mon quartier général, était le tombeau de Thémistocle ; derrière, un joli temple de Diane, dont les colonnes de marbre blanc gisaient sur le sol. J'avais donné l'ordre de les replacer sur leurs socles pour en faire une chapelle où l'on devait dire la messe, tous les dimanches, au lieu de la célébrer, comme je l'avais fait faire jusqu'ici, sur des autels improvisés et en avant de mon camp. A ma droite, le port, la ville, le camp anglais ; à ma gauche, Athènes, la citadelle du mont Phalère, occupée par mes troupes ; la vue des Propylées et de l'Acropole ; le mont Hymette, célèbre par ses abeilles.

J'avais commandé une vingtaine de livres de ce miel si célèbre ; on doit le récolter dans une huitaine de jours ; je n'ai pu en avoir pour te l'expédier.

Je crois rester peu de temps au camp de Boulaïr. Nous débarquons ce soir à Gallipoli. Nous serons probablement employés aux fortifications qu'on établit pour fermer l'isthme et se réserver une place de refuge en cas de revers. Puis nous marcherons sur Andrinople.

14 juin. Cinq heures du matin.

Je débarque à Gallipoli, où la brigade d'Aurelles va rester campée jusqu'à l'arrivée de la légion étrangère que le *Napoléon* est allé chercher à Alger.

Gallipoli, camp des Fontaines.

Le 20 juin 1854.

Nous attendons la légion étrangère que doit amener le *Napoléon*. A son arrivée, nous irons, dit-on, à quatre lieues d'ici, au camp de Boulaïr, pour travailler aux fortifications. Je crois, moi, que nous partirons pour Andrinople, où nous serons en huit marches.

Gallipoli est bien tel que l'avait dépeint M. Jaurès, un cloaque, un fouillis de maisons sans alignement dont les toits se joignent presque au-dessus de la tête du promeneur, sur laquelle ils doivent verser, lorsqu'il pleut, des torrents d'eau. Toutes les maisons sont en pierres mal jointes ou en pisé et en bois. Elles offrent l'aspect le plus misérable. On y trouve maintenant à peu près tout ce qui est nécessaire en vivres et objets de toute espèce.

Les deux camps anglais sont à environ deux lieues du mien, les camps de la cavalerie, de l'artillerie etc... à 3 kilomètres. Il fait si chaud, que nous ne nous visitons pas ; les heures fraîches sont consacrées aux exercices et aux travaux, les autres à se reposer dans un bain de transpiration ou dans un bain de mer. Mon camp, que j'occupe seul avec mon régiment, est à cinq minutes du Bosphore, à l'entrée de la mer de Marmara.

Nous attendons le maréchal, qui nous est annoncé depuis avant-hier, venant de Constantinople, où il s'est concerté avec les généraux alliés et le Sultan pour son plan d'opérations. C'est ce qui me fait croire qu'il nous mettra de suite en mouvement.

..... Nous recevons ici des paquebots de France tous les cinq jours ; tu n'as pas besoin de te préoccuper des jours de courrier.

Nous ne savons rien ici et nos nouvelles les plus fraîches nous arrivent par les journaux de France dix ou douze jours après que vous les avez lus.

Le général d'Aurelles est avec moi au camp. Il est aussi aimable que sa nature fruste le comporte. Il me demande de temps en temps de vos nouvelles. J'en aimerais autant un autre : le général Mayran, par exemple, qui est un charmant officier, avec lequel j'ai eu le plaisir de parler de ma chère tante de Boulbon. Il commandait à Avignon, il y a deux ans.

Le jeune Lochner est venu ici hier pour me voir. J'étais absent, courant les environs sur Saïd. Il est reparti pour le camp de Boulaïr, auprès de son beau-frère le général Bizot qui l'a pris pour officier d'ordonnance.

A l'exception de ce pauvre Gaget, qui est pris de douleurs mobiles, tout le monde autour de moi se porte à merveille. Je crains que je serai contraint de laisser ma pauvre cuisinière à l'hôpital. On vient de lui poser un vésicatoire. Hardi est belli-

queux et d'une mine florissante ; Goiffon étrille ses quatre bêtes qui sont superbes malgré le détestable fourrage qu'on leur donne.

Il fait bien moins chaud ici qu'au Pirée et les blés qui, là-bas, sont récoltés, sont encore verts à Gallipoli. Laugereau (1) a encore la boussenarde. C'est mon caporal d'ordinaire et il s'en acquitte bien. L'artillerie et la cavalerie sont parties pour Andrinople. Il vient de débarquer deux régiments de hussards sans chevaux. L'un deux va repartir pour Varna. On a demandé des officiers français de cavalerie pour commander les escadrons de bachi-bouzoucks que le général Yousouf organise à Varna. Il y en a quatre ou cinq du 4e chasseurs d'Afrique qui ont accepté. Ce régiment est campé près de nous. Si c'était celui d'Alfred ! (2)

21, à six heures du matin.

A l'instant, je reçois l'ordre de tenir le régiment prêt à être embarqué au premier signal. Les trois autres régiments de la division Forey arriveront ce soir du camp de Boulaïr pour s'embarquer avec nous. On ne nous a pas indiqué notre destination : je pense que ce doit être Varna.

Gallipoli, camp des Fontaines.

25 juin 1854.

Depuis notre départ de France, nous n'avons pas eu un seul jour de pluie, et l'état sanitaire de l'armée est meilleur qu'il n'aurait été certainement à Toulon. Quant à moi, je me porte à merveille. Hardi n'a pas été malade un instant ; Gaget va bien mieux, mais il a encore les chevilles enflées. Saïd et Colosse font leur service bien qu'ils aient les paturons crevassés. Enfin toute la maison va bien, bêtes et gens. Le père Laugereau était passé à l'état de squelette parcheminé, à la suite d'une diarrhée persistante. Il va mieux maintenant et reprend de jour en jour.

Le 42e et le 21e viennent d'entrer dans le port de Gallipoli, mais ils ne débarqueront pas et repartiront cette nuit pour Varna. Je pense qu'ils occuperont cette ville afin de laisser notre division

(1) Lieutenant-colonel du 74e.

(2) Le général Bonvoust, son beau-frère, alors capitaine adjudant-major au 2e chasseurs d'Afrique.

libre de ses mouvements pour se porter en avant. Déjà, les chasseurs à pied de la division, l'artillerie et la cavalerie sont en route pour Andrinople. Mardi, doivent partir le *Napoléon*, le *Montebello*, le *Jean-Bart* et 3 autres navires chargés de nos troupes pour Varna. Je crois qu'il n'y aura pas place pour le 74e par ce convoi, et ne compte partir que le 3 juillet, au retour des mêmes bâtiments.

Le colonel Garderens est nommé général et remplacé par le lieutenant-colonel de Camas, du 19e.

Notre camp des Fontaines est dans la position la plus pittoresque; sur un plateau qui domine le Bosphore et la mer de Marmara, constamment sillonnés par une multitude de navires. Autour de moi, des camps de toutes armes : camp turc, camp des hussards et des cuirassiers, camp de l'artillerie, des chasseurs, camp anglais et, enfin, tous les régiments de la division. En avant la ville de Gallipoli, aussi pittoresque, vue de dehors, que sale et confuse au dedans. Elle est dominée par six minarets qui ressemblent à des cierges énormes surmontés d'un éteignoir; puis des couvents de derviches tourneurs, de derviches hurleurs, sectes extravagantes, à l'existence desquelles je n'avais jamais cru. Comme leurs exercices pieux n'ont lieu que la nuit, je n'ai pas encore pu y assister. Je tâcherai d'avoir le temps pour te parler de ces mômeries.

A bord de la « Ville-de-Marseille ».

Le 28 juin 1854.

Tu te rappelles ce grand trois-ponts rajeuni que nous sommes allés visiter au moment où l'on achevait sa restauration. C'est à son bord que je suis monté hier soir pour ma dernière étape marine. Le même capitaine de vaisseau, M. Lafon de Ladébat, qui nous en avait fait courtoisement les honneurs, m'a cordialement reçu à son bord. Tu as remarqué qu'il n'y avait pas d'autre chambre que la sienne et celle des officiers du bord dans le deuxième pont. Aussi je n'ai qu'un cadre suspendu dans le grand salon, près du balcon, d'où je ne me lasse pas d'admirer le tableau. Le *Napoléon* nous remorque, nous et la *Ville-d'Alger*.

Le *Montebello* ouvre la marche, et nos 10.000 hommes voguent de conserve vers Varna.

En ce moment, trois heures et demie, nous passons près de l'île de Marmara. Nous serons à Constantinople demain matin, vers six heures, mais nous ne nous y arrêterons pas et nous arriverons à Varna vendredi matin. C'est maintenant que la campagne s'ouvre réellement, mais il n'est pas probable que l'on se presse de commencer les opérations, et nous aurons sans doute un camp à Varna, où seront les petits dépôts ou à Chumla, où seront les réserves de l'armée d'opération. Oh! mon Dieu! Se peut-il que l'ambition et la vanité d'un seul homme mettent aux prises les plus belles et les plus vaillantes troupes de l'Europe et fassent couler le sang le plus généreux. Je te le répète, je n'ai pas le moindre pressentiment funeste et je crois beaucoup aux pressentiments. Ma pensée constante, c'est pour vous, et je vois en imagination le jour où il me sera donné de vous presser sur mon cœur et de vous manger de caresses.

Quatre heures et demie.

A l'instant, nous nous croisons devant l'île de Marmara avec le *Caffarelli*, qui nous annonce que les *Russes sont en retraite*. Cela va prolonger notre inaction.

29, à sept heures et demie.

Le soleil levant nous trouve en vue de Constantinople. Le Bosphore répond à tous les éloges qu'on a répétés sur ses sites admirables. Stamboul nous apparaît avec ses innombrables minarets; une centaine au moins. La multiplicité de ses mosquées et de ses palais lui donne un aspect grandiose. C'est un avantage pour mon imagination que la flotte ne s'y arrête pas; car on assure que l'aspect intérieur de la ville détruit le rêve de grandeur qu'excite sa vue extérieure.

Ma musique joue ses airs guerriers, les canons saluent le château des Sept-Tours, le sérail, puis le palais du Sultan. N'est-il pas honteux que ce grand nigaud de trente-deux ans n'ose pas aller à la tête de son armée? Le bruit du canon l'effraye et l'ordre est donné de n'exécuter les salves qu'à une assez grande distance de ses impériales oreilles.

Depuis son origine jusqu'à son embouchure dans la mer Noire,

les rives d'Europe et d'Asie, rapprochées comme les bords de la Loire, sont une longue suite de jardins et de palais appartenant aux grands de l'Etat. Voici Thérapia et l'ambassade française, où j'ai souvent rêvé de vous fixer quelques mois, non pas à l'ambassade même, mais dans une des charmantes villas qui l'avoisinent.

Si nous pouvions nous arrêter quelques heures à Thérapia! Mais non. Le vent de la guerre nous pousse et le *Napoléon* redouble de vapeur pour nous enlever malgré la force du courant, et l'amiral donne l'ordre de charger les canons par mesure de prudence.

Dans une heure, en effet, nous aurons quitté les rives amies du Bosphore, et nous entrerons dans les flots hostiles de la mer Noire.

Des bandes de marsouins font la roue autour du navire et semblent vouloir nous égayer par leurs fantasias. Je ne jouis pas de ces charmants spectacles comme je le ferais, si je n'avais, en ce moment, un violent mal de tête occasionné par une indigestion d'un verre d'eau saumâtre que j'ai bu hier en me couchant à la suite d'une partie d'échecs avec le commandant Ladébat, à laquelle j'avais mis une grande contention d'esprit.

Nous entrons dans la mer Noire dont les rives n'ont plus rien que de monotone et je vais me jeter sur un canapé pour essayer de renvoyer cette intempestive migraine :

A toi Stamboul qui sur ses bords,
Levant mille flèches ensemble,
Se mire dans la mer et semble
Une flotte à l'ancre qui dort.

Ce joli quatrain des *Orientales* me revient en mémoire au moment de le quitter et va se mêler dans ma mémoire à toutes les gentilles choses que tu m'as dites et écrites avant et depuis notre séparation...

30 juin.

Il est huit heures et demie, nous entrons dans le port de Varna après la plus heureuse traversée. Mon mal de tête est dissipé.

1er juillet.

Nous avons pris terre à Varna et nous avons bivouaqué, cette nuit, sur une petite portion des glacis, moins grande que celle où nous faisions l'exercice à Toulon, et où il a fallu s'agglomérer

8.000 les uns sur les autres. Nuit passée à la belle étoile, nos bagages n'ayant pas été débarqués.

2 juillet.

Nous sommes partis, toujours sans nos bagages, pour le grand camp situé à trois lieues de Varna sur un plateau très élevé et parfaitement salubre. Là, trois divisions entières sont réunies. La deuxième vient par terre, pour réparer la route d'Andrinople à Varna.

On m'annonce, à six heures du soir, que mon fourgon s'est brisé sur la route. Ce charron de Toulon est un misérable. J'envoie des hommes porter à bras mes bagages, l'espace de deux lieues et je ferai brûler le fourgon qui n'est qu'un embarras. C'est le commencement des tribulations. Heureusement que la santé est parfaite.

La retraite des Russes de devant Silistria se confirme. Mais on présume qu'ils nous attendent sur la rive gauche du Danube. Elle a donné lieu à un singulier incident. En apprenant l'arrivée de l'armée française, les Russes avaient jugé prudent de lever le siège et d'évacuer la rive droite. Le 21, Paskiéwitch ordonne d'écraser de feux la malheuse Silistria pendant vingt-quatre heures pour masquer son mouvement rétrograde.

Ce redoublement de rigueurs ne laissait pas pierre sur pierre et Mussa-Pacha ne jugeant plus la défense possible, il fut convenu que la garnison se fraierait un passage à la baïonnette pour rejoindre l'armée d'Omer-Pacha. Or, cette sortie vigoureuse, étant venue à coïncider avec le mouvement de retraite des Russes, changea celui-ci en déroute. Le vaincu qui n'obéissait qu'au désespoir se trouva vainqueur; le vainqueur qui se croyait protégé par son énergique attaque, se trouva vaincu et se retira en grand désordre !...

Deux heures.

Nous avons eu une heureuse chance de trouver la mer Noire parfaitement calme. Depuis notre débarquement, les éclairs, la pluie, le vent se disputent l'atmosphère et je me sens tout heureux de me trouver enfin à l'abri sous ma bonne tente doublée. Tout va bien et la bonne humeur renaît avec l'appétit satisfait. Cette humeur couleur de rose ne m'empêche pourtant pas de constater

que le même laisser-aller, que le même décousu, qui nous frappait à Toulon, continue ici. Décidément, si j'imite une mode de commandement, ce ne sera pas celle de l'armée d'Afrique, qui ne veut tenir compte d'aucune difficulté matérielle pour n'avoir pas à la surmonter.

5 juillet.

C'est demain seulement, m'assure-t-on, qu'il doit partir un courrier pour la France. J'ai donc encore le temps d'écrire quelques lignes.

Nous avons eu, aujourd'hui, revue de toute l'armée qui a été présentée par le maréchal à Omer-Pacha et au général Raglan, commandant des troupes anglaises. Il n'y manquait que la troisième division qui est en route d'Andrinople à Chumla. C'était un magnifique spectacle que ces 30.000 hommes en colonne sur l'immense plateau de Kestridjé, qu'occupe notre camp. Ce qui était plus pittoresque encore, c'était la variété des costumes de l'immense cortège des trois généraux. On y remarquait des costumes bulgares ou asiatiques, rappelant ceux que l'on trouve dans les tableaux des Croisades autour du sultan Soliman. Nous avons salué de nos vivats Omer-Pacha dont les troupes se sont immortalisées par leur belle défense d'Arab-Tabia. Dans ce cortège bariolé de toute sorte de costumes et de toutes couleurs, j'avais bien remarqué deux citadins chevauchant sur de petites biques du pays. J'étais loin de soupçonner que l'un d'eux était de ma connaissance. Aussi, qui fut bien surpris de voir entrer dans ma tente, après le défilé, le cher Louis Babin ! Il arrivait de Silistria où il avait entendu, *de loin*, les derniers coups de canon de la journée du 22 et de la nuit du 23 juin. Il y était entré assez tôt pour voir l'arrière-garde russe achevant de repasser le Danube. Il en a donc vu déjà plus que nous.

Et déjà, le bruit court ici que les deux parties belligérantes ont signé un armistice.

Aurions-nous donc fait 800 lieues pour assister à un tel dénouement ? Ce serait une mystification ; et puisque le vin est tiré, mon avis est qu'il faut le boire.

Louis Babin a heureusement trouvé à bord un colonel américain, qui, comme lui, désirait suivre les opérations. Ils se sont associés et ont parcouru ensemble le pays. J'espère qu'ils vien-

dront demain de Varna me demander à dîner. Mais voici venir le père Jeannequin et son portefeuille.

Au camp de Kestridjé, près Varna.

Le juillet 1854.

Nous vivons ici dans une sécurité profonde. Entre l'ennemi et nous, il y aura désormais une double cuirasse d'Autrichiens et de Turcs. C'est à faire mourir d'impatience et de dépit les caractères belliqueux qui abondent dans l'armée et qui auront une certaine confusion à rentrer en France sans avoir pu joindre l'adversaire qu'ils venaient chercher de si loin...

. . . .

C'est un magnifique pays que la Bulgarie, une terre féconde couverte de moissons, de prés, de bois et de vignes, mais c'est un triste et pauvre peuple que les Bulgares. Les plus pauvres chaumières de nos hameaux offrent plus de confort que leurs bouges.

Aussi j'enrage de ne pouvoir y découvrir la moindre bagatelle à vous offrir. Si nous traversons quelques villes plus importantes, je chercherai. — Figure-toi que tous les habitants des hameaux qui sont autour du camp ressemblent à ces essaims de gitanos ou de bohémiens qui rôdent souvent autour d'Avignon. Leurs maisons sont en clayonnage recouvert de boue séchée. Ce sont des huttes et non pas des maisons et chacune d'elles est entourée d'une cour formée par une enceinte de pieux reliés par des branchages secs entrelacés comme des claies. Ils sont affreux, ces misérables, avec leurs longues barbes et leurs coiffures formées d'une peau de mouton brune. Je n'y rencontre pas un joli minois qui puisse me rappeler ma chère enfant dont le portrait est là sur ma table.

Au camp de Kestridjé.

Le 12 juillet 1854.

J'ai eu hier la visite d'Henri Saget (1) qui est attaché à la brigade topographique et enchanté de sa position. Demain, il partira pour Silistria avec deux officiers du génie pour lever le

(1) Général de brigade actuellement; alors capitaine d'état-major.

plan des travaux abandonnés par les Russes. De là, il ira à Turtukaï et Roustchouk en compagnie d'officiers du génie et d'un sous-intendant pour examiner les ressources de ces villes vers lesquelles les deux premières divisions ne tarderont pas à faire un mouvement.

On assure que les Turcs ont déjà passé le Danube à Turtukaï pour se porter sur Bucharest que les Russes, dit-on, évacuent en ce moment. Il paraît, d'après toutes ces rumeurs, que nous occuperons cette année la ligne du Danube sans coup férir, èt peut-être toute la Valachie.

Je suis désappointé, je l'avoue, de rentrer en France sans avoir brûlé une amorce. Mais ce serait une immense gloire, je le comprends, pour notre empereur d'avoir mené à bien cette grosse affaire sans qu'il en coûte au pays d'autre sacrifice que celui de quelques millions et d'avoir ainsi marqué sa place au premier rang dans les Conseils de l'Europe.

Du 13 juillet.

..... Tu avais bien raison, chère amie, de ne pas compter sur ma halte au Pirée, puisque nous sommes destinés à ne pas guerroyer cet hiver, à n'avoir ni la paix ni la guerre. C'eût été une trop charmante résidence. Il faut acheter un peu de bien-être par de longs ennuis... Je ne vois pas encore à l'horizon la moindre chance de repos. On n'a pas idée en France de la misère et du délabrement des villes turques. Aucune de celles que j'ai vues ne pourrait contenir un seul bataillon en garnison. Aussi les camps sont ici absolument nécessaires, et c'est dans de vastes plaines, sur des plateaux élevés, que nous piquons nos tentes. Je n'ai pas d'autre habitation, depuis mon arrivée à Varna, que ma bonne tente doublée. Elle est excellente, et je dors sur mon lit de cantine comme sur le meilleur des lits de plumes. J'enrage de ne rien trouver à vous envoyer. Il n'y a ici que des épiciers et des marchands de vin et de liqueurs; les Bulgares ne vendent que du bétail et de grossiers tissus en poil de chameau.

Ne t'inquiète pas de ma santé; elle n'a jamais été meilleure; la vie au grand air m'a basané le teint et endurci les muscles, et je crois être mieux disposé qu'au départ à supporter les intempéries s'il faut plus tard en subir... *(A suivre.)*



NOTES ET DOCUMENTS

sur la tenue, l'armement et l'équipement des armées de la Révolution et de l'Empire *(suite et fin)*

Le port de la lance n'était pas nouveau dans les régiments de cavalerie légère, puisque, le 21 mars 1788, le Conseil de guerre créé par Louis XVI, sur la proposition du comte de Brienne, et chargé des détails concernant l'organisation de l'armée, avait décidé, en principe, « qu'il y aurait, dans les chasseurs à cheval, comme dans les hussards, 16 lances par escadron conformes au modèle approuvé par le Conseil ».

Dans une lettre datée du 29 germinal an VI (18 avril 1798) contenant un projet de réorganisation des troupes à cheval, le général Kellermann signale au ministre qu'il « faudrait dans chaque compagnie de hussards et de chasseurs à cheval, 6 hommes armés de lances ».

On peut donc voir dans le port de la lance par des cavaliers du 3e hussards, la reprise d'une ancienne tradition.

Le 3e hussards n'était pas d'ailleurs le seul à la porter, puisque des aquarelles appartenant à M. le colonel de Serres, dont des copies figurent au Musée de l'armée, représentent des hussards du 2e régiment, à la même époque, armés de la lance (1).

Quoi qu'il en soit, la lance ne fut pas conservée et nous ne pensons pas qu'il en fut emporté en Allemagne par le 3e hussards lors de la campagne de 1805.

Le règlement du 1er vendémiaire an XII (22 septembre 1803) portait, à son article 12 : « Il ne sera fait aucun changement au fond de l'habit des hussards, le ministre ordonnera seulement la suppression des ornements de luxe et de fantaisie, afin que l'habit d'un officier de chasseurs et de hussards ne soit pas plus cher que celui d'officier de dragons » (2).

Conformément à cette prescription, le ministre directeur de

---

(1) Voyez : *Carnet de la Sabretache*, 1898, p. 645.

(2) Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit dans le *Centenaire des Cuirassiers*, à propos du règlement du 1er vendémiaire an XII sur les uniformes de la cavalerie. Ces quelques lignes suffisent pour montrer que ce prétendu règlement, cité par la plupart des auteurs militaires, n'a jamais existé.

l'administration de la Guerre décida, le 28 novembre 1803, que les sous-officiers qui seraient promus au grade de sous-lieutenant après cinq années de service dans le même corps, recevraient une somme de 650 francs, au moyen de laquelle ils avaient à se pourvoir de tous leurs effets d'habillement, d'armement et d'équipement. Cette gratification était la même pour tous les corps de cavalerie. Cela ne supprimait pas les ornements de luxe et de fantaisie et abaissait le taux de la bourse des malheureux sous-lieutenants, sans abaisser le prix de leur luxueuse tenue.

1805-1815

Nous entrons dans la longue période des guerres de l'Empire, pendant laquelle le régiment, constamment en campagne ou en route, parcourt l'Allemagne, la Pologne ou l'Espagne, et n'apparaîtra plus désormais en France qu'en 1808, en 1813, pour la traverser rapidement, et en 1814, pour la défendre contre l'invasion.

Le 3e hussards fait toute la campagne de 1805, Elchingen, Ulm et Austerlitz, sous les ordres du maréchal Ney, commandant le 6e corps, composé des 6e, 9e, 25e régiments d'infanterie légère, des 27e, 32e, 39e, 50e, 59e, 69e, 76e et 96e régiments d'infanterie de ligne et, comme cavalerie, des 1er hussards, 3e hussards, 10e chasseurs à cheval. Le 16 vendémiaire an XIII (8 octobre 1804), la division de dragons à cheval Bourcier et la division de dragons à pied Baraguey d'Hilliers furent attachées au 6e corps (1) qu'elles quittèrent successivement : la division Bourcier le 25 vendémiaire (17 octobre) et la division Baraguey d'Hilliers après Ulm, pour être remontée.

Le 3e hussards formait, avec le 10e chasseurs à cheval et une batterie de 6 pièces de 8, 3 de 12 et 2 obusiers, la division de cavalerie légère du 6e corps, sous les ordres du général Dupré.

---

(1) La division Bourcier se composait des 15e, 17e, 18e, 19e, 25e et 27e dragons.

La division Baraguey d'Hilliers se composait de quatre régiments à pied organisés avec les 3es escadrons des régiments ci-après :

1er régiment	(1er bataillon)	1er, 2e, 20e	(2e bataillon) 4e, 14e, 26e
2e	—	3e, 6e, 11e	10e, 13e, 22e
3e	—	5e, 8e, 12e	9e, 16e, 21e
4e	—	15e, 17e, 18e	19e, 25e, 27e

Le colonel Colbert, du 10ᵉ chasseurs, prit ensuite le commandement de la brigade, qu'il conserva comme général jusqu'à sa mort.

Après la paix, le régiment resta en Allemagne où il occupa successivement Mindelheim, Wolfech, Kaufbeuren, Alschausen et Memmingen.

Toujours embrigadé avec le 10ᵉ régiment de chasseurs à cheval sous le commandement du général Colbert, le 3ᵉ hussards fait la campagne de Prusse dans le corps du maréchal Ney, resté 6ᵉ corps, charge à Iéna, assiste à l'investissement de Magdebourg et entre, avec son corps d'armée, à Berlin où l'Empereur le passe en revue. Il prend ensuite une part active à la campagne de Pologne et charge brillamment à Hof et à Eylau.

Du mois de mars au mois de juin 1807, la brigade Colbert, composée des 6ᵉ léger, 39ᵉ de ligne, 3ᵉ hussards et 10ᵉ chasseurs, cantonné à Lingnau, Alkirsch, Quertz et Komalchen, où elle se renforce du 15ᵉ régiment de chasseurs à cheval, arrivé d'Italie. La brigade ainsi composée se bat à Guttstadt et à Friedland.

Après le traité de Tilsit, elle resta sur les bords de l'Oder, aux environs de Glogau, sauf le 10ᵉ régiment de chasseurs à cheval, qui rentra en France à la fin du mois d'août.

Le 3ᵉ régiment de hussards ne quitta l'Allemagne qu'au mois de septembre 1808, pour se rendre en Espagne où il arriva dans les premiers jours de novembre. Le 19 novembre, la brigade Colbert, composée du 3ᵉ hussards et du 15ᵉ chasseurs à cheval, est réunie à la cavalerie du général Lefebvre-Desnoëttes, sous le commandement du maréchal Moncey. Le 3ᵉ hussards ne devait rentrer en France qu'au mois de septembre 1813. Le général Colbert fut tué à la tête de sa brigade, à Calcabellos, le 3 janvier 1809. Pendant ce long séjour dans la Péninsule, le régiment, incorporé successivement dans les armées d'Espagne et de Portugal, prit part à de nombreux combats depuis celui de Tuléda jusqu'à celui de Vittoria.

A la fin de 1813, le régiment traverse de nouveau la France pour rejoindre, à Mayence, le 5ᵉ corps de cavalerie, composé des 3ᵉ hussards et 27ᵉ chasseurs à cheval (1ʳᵉ brigade), 14ᵉ et 26ᵉ chasseurs à cheval, 13ᵉ hussards (2ᵉ brigade). Le 5ᵉ corps charge à

Leipzig et repasse le Rhin avec l'armée. Le 14 décembre, le 3e hussards est à Strasbourg. Il prend part à la campagne de France, charge à Brienne et à Montereau.

Devenu régiment du Dauphin sous la première Restauration, il se trouvait, pendant les Cent-Jours, à la division de cavalerie Castex, faisant partie du corps d'observation du Jura, commandé par le général Lecourbe. Il se battit sous Belfort, le 27 juin.

Ramené sur la Loire après la capitulation de Paris, il est licencié le 15 novembre.

Il avait été commandé, pendant cette période, par les colonels suivants :

De 1805 au 8 mars 1807 — Lebrun, aide de camp de l'Empereur;

Du 8 mars 1807 au 14 octobre 1811 — Lafferrière-l'Evêque;

Du 14 octobre 1811 au 15 mars 1814 — Rousseau;

Du 15 mars 1814 au 27 septembre 1815 — Comte Moncey.

Une inspection du régiment passée à Chartres le 20 thermidor an XIII (8 août 1805) par le général de brigade Thiébaut, nous fixe sur l'aspect du régiment à la veille de son départ pour la campagne d'Austerlitz, puisque le régiment se mit en route le 30 août.

Les notes laissées par le général inspecteur relativement à la tenue sont les suivantes :

« La tenue est simple, mais elle s'étend à tous et est remarquable par son extrême égalité. L'aspect de ce régiment est un des plus militaires que l'on puisse voir, jamais un officier, un sous-officier ou un hussard ne paraît dans la rue que dans la tenue la plus sévère et la plus uniforme.

« L'habillement s'améliore, mais les manteaux ne sont plus que des guenilles.

« L'équipement de l'homme et du cheval est incomplet et défectueux.

« *Armement :* le régiment a reçu cette année 401 mousquetons et 298 sabres en échange de vieilles armes (1).

(1) D'après le règlement du 1er vendémiaire an XII (22 septembre 1803), l'armement des hussards devait se composer d'une carabine portant une baïonnette de 18 pouces, de deux pistolets et d'un sabre. Des baïonnettes furent en effet fournies à plusieurs régiments; mais, en ce qui concerne le 3e hussards, nous n'en avons pas trouvé trace dans les états d'armement annexés aux revues d'inspection.

« Parmi les effets d'habillement en service, nous relevons 100 kolbacks et 672 shakos.

« En magasin : 3.012 mètres de drap gris argentin et 5 m. 72 de drap rouge. »

Tel était l'état du régiment quand il dut, avec l'armée, se diriger subitement sur le Rhin.

Dès le début de la campagne et aussitôt entré en Allemagne, le maréchal Ney prend l'ordre suivant, qui rappelle le pittoresque que devaient avoir les états-majors de l'époque :

« Un détachement de vingt hommes de la compagnie d'élite du 3e régiment de hussards suivra partout M. le maréchal commandant en chef. Ce détachement sera relevé tous les cinq jours par celui du 10e chasseurs et alternativement par le 1er hussards et le 22e de chasseurs lorsque ce dernier régiment aura rejoint le corps d'armée (1).

« Maréchal NEY. »

Jusqu'à la fin de la période impériale, les archives de la Guerre ne contiennent plus qu'un seul rapport d'inspection du dépôt du 3e hussards, passée à Hesselt, le 4 janvier 1808, par le général de division Fauconnet.

Dans l'état des effets en service au moment de l'inspection nous relevons les chiffres suivants :

929 pelisses, dolmans, surtouts, gilets, culottes, caleçons et pantalons,

929 kœppys,

729 manteaux et portemanteaux,

829 shakos garnis,

99 kolbacks,

638 écharpes,

840 sabretaches.

Le magasin contient des draps gris argentin, vert et rouge.

Ce document ne nous renseigne malheureusement pas sur la couleur des kœppys portés par le 3e hussards. Nous pouvons supposer par l'absence, sur l'état des effets en service, des bonnets de police, qu'ils remplaçaient ce dernier effet. Tout ce que nous

(1) Il ne le rejoignit pas.

savons c'est qu'ils avaient été distribués depuis la dernière revue du 20 thermidor au XIII (8 août 1805) et que leur durée était de deux ans.

On a beaucoup discuté, à propos des mémoires de Marbot qui racontait avoir porté en Espagne un képy. — Il est à croire que cet effet était d'un usage assez général dans la cavalerie légère en remplacement du bonnet de police. L'inventaire des cantines de Lasalle mentionne également l'existence d'un képi parmi les effets lui appartenant (1).

A propos de la coiffure, rappelons qu'après la mort du général comte Auguste Colbert, tué à Calcabellos le 3 janvier 1809, les hussards du 3e portèrent à leur shako et à leur étendard le deuil de leur général. Les shakos furent garnis d'une bande de drap noir pendant trois ans.

L'ordonnance du 7 février 1812 fixait pour le 3e hussards la tenue suivante :

Pelisse gris argentin doublée de flanelle blanche, fourrure en peau noire, olives, ganses et tresses rouges, boutons blancs.

Dolman gris argentin, collet gris argentin, parements rouges, tresses rouges.

Gilet gris argentin.

Culotte hongroise gris argentin, tresses rouges.

Ceinture cramoisie avec nœuds et glands blancs.

Pantalon de cheval (2), veste d'écurie, manteau, portemanteau, dents de loup de la schabraque verts.

Sabretache en cuir noir portant un aigle couronné de métal blanc et le numéro du régiment.

C'était la tenue que le régiment portait encore en 1815 à la chute de l'Empire. Pendant les vingt-cinq années que nous venons de parcourir, le 3e hussards n'avait donc rien changé

(1) Voyez : *Carnet de la Sabretache*, IV, p. 659.

(2) Nous ne pensons pas que le 3e hussards ait porté le pantalon vert. Le tableau d'Horace Vernet représentant le colonel Moncey et son régiment au bivouac en 1815, que nous avons la bonne fortune de reproduire en partie grâce à l'obligeance de Madame la duchesse de Conegliano, donne aux officiers un pantalon gris foncé orné de bandes d'argent et à la troupe le même pantalon boutonné sur les côtés au moyen d'une rangée de boutons blancs. — Cette reproduction en couleurs sera jointe au prochain numéro du *Carnet*.

au fond de sa tenue et était resté fidèle à ses anciennes couleurs.

La coiffure seule avait varié avec le shako à flamme, le shako de cuir, le colback, le képy et, enfin, le shako rouleau qui semble avoir été porté par le 3e en 1814 et 1815 si l'on en croit le tableau de H. Vernet représentant le bivouac de ce régiment avec son colonel, Moncey, assis au premier plan et portant un bonnet cramoisi qui paraît bien être un descendant des képys de 1808 (1). Le shako rouleau à forme droite recouvert en drap avait été adopté vers 1810 par les aides de camp du major général et son usage s'était vite propagé dans les états-majors. Il est possible que Moncey, qui sortait de l'état-major, comme aide de camp de son père, l'ait apporté à son régiment.

Si, maintenant, nous recherchons les dessins et les gravures représentant des hussards du 3e régiment pendant la période de l'Empire, nous devons citer, en première ligne, le chef d'escadron et le hussard de l'album de Hoffmann qui est déposé au Cabinet des estampes. Tous les deux sont entièrement en gris argentin. Le shako à visière porte sur le devant une plaque en métal blanc et la cocarde tricolore, il est recouvert en drap gris argentin avec galon et glands d'argent pour l'officier, rouge pour le cavalier. Les tresses sont en argent pour le chef d'escadron qui porte une sabretache rouge galonnée d'argent avec un aigle argenté au centre, la fourrure de la pelisse est blanche et la bandoulière noire. Le hussard a les tresses rouges, sabretache gris argentin avec galon et aigle rouges, la fourrure noire et la bandoulière blanche.

Dans la collection Martinet, les plumets des officiers sont coloriés soit en rouge, soit en blanc, soit en noir. Les sabretaches sont tantôt rouges ornées d'un aigle en argent ou d'un numéro 3 en argent et tantôt noires sans ornement ou avec un numéro 3 en argent. Les planches représentant un hussard de profil, qui

(1) On remarquera *(voir les planches ayant paru dans le* Carnet *n° 190)* que l'officier et le hussard portent le chiffre 2 sur la plaque du shako et sur le portemanteau. En effet, dans cet album de Hoffmann, le 3e hussards remplace le 2e qui ne figure pas, et tous les régiments qui suivent sont avancés d'un numéro. Nous ne chercherons pas à expliquer cette anomalie.

sont les plus anciennes de la collection, donnent le hussard du 3e avec un plumet noir, sauf celle du Cabinet des estampes qui lui attribue un plumet noir à sommet jaune (1). Les planches représentant un hussard sabrant et un hussard tirant du pistolet donnent toutes aux hussards du 3e le plumet noir. La sabretache d'abord gris argentin avec un numéro 3 brodé en rouge, encadré de palmes et surmonté d'une couronne verte, est ensuite noire avec un numéro 3 doré. Deux estampes de Martinet, l'une de la collection Glasser, l'autre de la collection Cottreau, donnent une sabretache noire avec un aigle doré d'une forme spéciale, avec les ailes déployées. Dans la plupart des gravures, la buffleterie est noire. Quant à l'uniforme, il est invariablement gris argentin avec collet du dolman et tresses rouge. Le portemanteau est tantôt gris argentin avec un galon rouge, tantôt rouge avec un galon gris sans autre ornement. La schabraque en peau de mouton blanc est toujours dentelée de rouge.

La schabraque de l'officier du 3e d'après la collection Wurtz, est à signaler : elle est rouge à pointes avec galon d'argent.

Une série de dessins faits en Espagne signale la tenue de deux officiers supérieurs qui portent tous les deux la culotte rouge. Nous ne pensons pas que le 3e hussards ait porté la culotte rouge sous l'Empire. Mais on sait que tous les officiers de cavalerie légère, hussards ou chasseurs, portaient la culotte écarlate et que, bien souvent, sous-officiers et soldats en ont arboré. Nous ne sommes donc pas étonné de la voir portée par des officiers du 3e, mais ce sont les seuls documents iconographiques où nous la trouvions.

Un dessin de Valmont a conservé la tenue d'un hussard de la compagnie d'élite sous la première Restauration, en shako évasé noir galonné de rouge, et portant un chevron rouge. Le plumet, la ganse et la cocarde placée au milieu du devant sont blancs, le reste de l'uniforme est conforme au règlement de 1812.

Sur la tenue des trompettes, nous n'avons aucun renseigne-

(1) Plusieurs régiments de hussards auraient porté, d'après les estampes de l'époque, des plumets noirs à sommet jaune : on peut penser que c'étaient des plumets autrichiens provenant des arsenaux de Vienne et de Stokerau, qui avaient été distribués à ces régiments après la campagne de 1805.

ment documentaire. Les petits soldats d'Alsace donnent différentes tenues qu'il est intéressant de noter en l'absence d'autre chose.

La collection Wurtz donne au trompette la même tenue que la troupe, entièrement gris argentin avec tresses rouges, le colback porte le plumet et la flamme rouge, seule la schabraque noire le distingue de la troupe.

D'après un dessin de la collection Carl, le trompette du 3e avait la pelisse et la culotte cramoisies galonnées gris argentin ; le plumet du colback est noir et la flamme gris argentin avec tresses et gland blancs. Portemanteau amarante avec galon et numéro gris argentin sur les ronds. Sabretache noire sans ornement. Schabraque noire avec dentelure amarante.

Le trompette qui figure au second plan du tableau représentant le bivouac du 3e hussards en 1815, est en pelisse et pantalon rouge grenat; les tresses, autant qu'on peut en juger, devaient être gris argentin.

Signalons enfin, pour mémoire, un trompette donné par A. Paris dans l'*Histoire du 3e hussards*, publié par le commandant Dupuy, qui ne semble pas avoir de valeur documentaire, et nous aurons épuisé les sources auxquelles nous avons pu nous référer. Il reste, on le voit, ainsi que nous le disions en commençant, bien des lacunes à combler, nous espérons que cette étude ouvrira des voies aux recherches et permettra de compléter un jour tous les vides que nous avons dû y laisser.

J. MARGERAND.

Le petit chapeau du musée de Boulogne

Le petit château de Pont de Briques, où, le premier vendémiaire an XII, s'installa le quartier général de l'armée des Côtes de l'Océan et où Napoléon élabora le plan de la campagne d'Austerlitz, après avoir désespéré de la grande Expédition, est peu connu, même des fervents de l'Épopée. C'est à grand tort, car la distribution et la décoration intérieures, encore respectées, en distillent le parfum du passé; la chambre de l'Empereur, sa

garde-robe, son escalier dérobé sont encore dans l'état d'il y a un siècle passé, voire une grande armoire avec un lit de sangle abattant où couchait Roustan, dit la Légende, avec vraisemblance.

C'est dans cette armoire, au milieu de diverses défroques qui, un peu plus tard, eussent semblé des reliques, que les propriétaires du château, les Clocheville, trouvèrent, après le départ de la Grande Armée, défraîchi par les embruns de la Manche, un peu cassé aux ailes, mais encore pourvu de sa cocarde et de sa coiffe, un chapeau du premier Consul qu'ils conservèrent précieusement.

Le premier vendémiaire an XIII, les fondations de la colonne Napoleone avaient été inaugurées, en présence de l'armée et de la marine, sous le commandement du maréchal Soult; tous les corps, pour l'érection de ce monument à la gloire de l'Empereur, s'étaient engagés à abandonner un jour de solde par an, dette qui, soit dit en passant, fut religieusement payée, même pendant les sombres jours de la fin de l'Empire. Lorsque, le 15 août 1841, en une fastueuse cérémonie, la statue de Napoléon en couronna le faîte, après nombre d'avatars, le chapeau prêté par les Clocheville présida, au sommet d'un char allégorique. Il entra plus tard au musée de Boulogne dont il n'est plus sorti depuis, même pour la photographie que M. le maire de Boulogne, à bon droit jaloux d'un tel souvenir, ne m'a autorisé à faire exécuter que sur place, par M. Lormier, membre du comité du musée de Boulogne.

Notre éminent confrère en *Sabretache*, M. Frédéric Masson, a, dans son *Napoléon chez lui*, traité du légendaire couvre-chef de telle manière, que je n'ai plus guère qu'à glaner après lui; d'autre part, nombreux sont, dans les musées et les collections particulières, en France et à l'étranger, les chapeaux de l'Empereur. Je ne saurais donc, en ces quelques lignes, qu'appeler l'attention sur certaines particularités du chapeau du musée de Boulogne qui est, je crois, l'unique spécimen de la coiffure du premier Consul tel qu'Isabey le représenta aux beaux jours de la Malmaison.

Le petit chapeau du Consulat, dont la cocarde, la ganse et le bouton ne diffèrent d'ailleurs pas de ceux de l'Empire, nous paraîtrait un fort grand chapeau, à le voir porter, avec son

demi-mètre d'envergure; de quoi couvrir et au delà les épaules d'un colosse. De dimensions et de silhouette, il est absolument dissemblable de celui d'Austerlitz et de ceux qui lui succédèrent et aussi, surtout, du type de convention imaginé par les bimbelotiers de 1840 et consorts plus modernes.

Dans la vitrine centrale de la salle Turenne, au musée de l'Armée, est exposé le chapeau de la campagne de France; je le crois authentique, bien qu'à l'examen, le feutre m'en ait paru sensiblement rétréci. Son envergure n'est plus que de quarante-six centimètres, tandis que sa calotte a treize centimètres de profondeur, l'aile de devant quinze de hauteur, et celle de derrière, qui se recourbe sans exagération, un peu plus de vingt-quatre et demi. La cocarde, la ganse, le bouton, le renfort de la corne du devant et les agrafes au nombre de six, sont disposés comme à celui de Boulogne.

Au sujet des agrafes, qu'il me soit permis de hasarder une opinion toute personnelle. En plusieurs circonstances, du camp de Boulogne à Waterloo, l'Empereur parut, avec les ailes de son chapeau rabattues, et les contemporains s'en étonnèrent. Les agrafes s'en étaient-elles rompues? Je ne le crois pas.

Napoléon avait assez l'expérience de son couvre-chef pour ordonner un mode plus solide d'en fixer les ailes et ne rabattait-il point plutôt volontairement celles-ci pour se garantir de la pluie? Que la mode militaire, à partir de 1795, en faisant tourner l'axe du chapeau de la position en bataille à celle en colonne, ait rendu inutile d'en dégrafer les ailes contre les intempéries, ce n'en était pas moins là une prescription formelle inscrite dans les Règlements de la Monarchie, en particulier dans celui du 2 septembre 1775, prescription à laquelle Napoléon peut parfaitement être resté fidèle, sans aucun souci d'esthétique.

Quoi qu'il en soit, au chapeau de Boulogne dont, je le rappelle, l'envergure est de cinquante centimètres, l'aile de devant, maintenue par quatre agrafes et renforcée par une bande de feutre tout le long de la corne, mesure quatorze centimètres de haut et celle de derrière, qui se recourbe de façon à couvrir presque entièrement la calotte, n'en a que vingt et un. Ces mesures, je l'avoue, ne sont qu'approximatives, à quelques millimètres près,

en raison de la difficulté d'évaluer les courbes, mais les photographies montrent combien la forme du chapeau de l'an XII est caractéristique, combien aussi elle est inélégante de trois-quarts, à tel point que ce serait peut-être là la cause de la transformation.

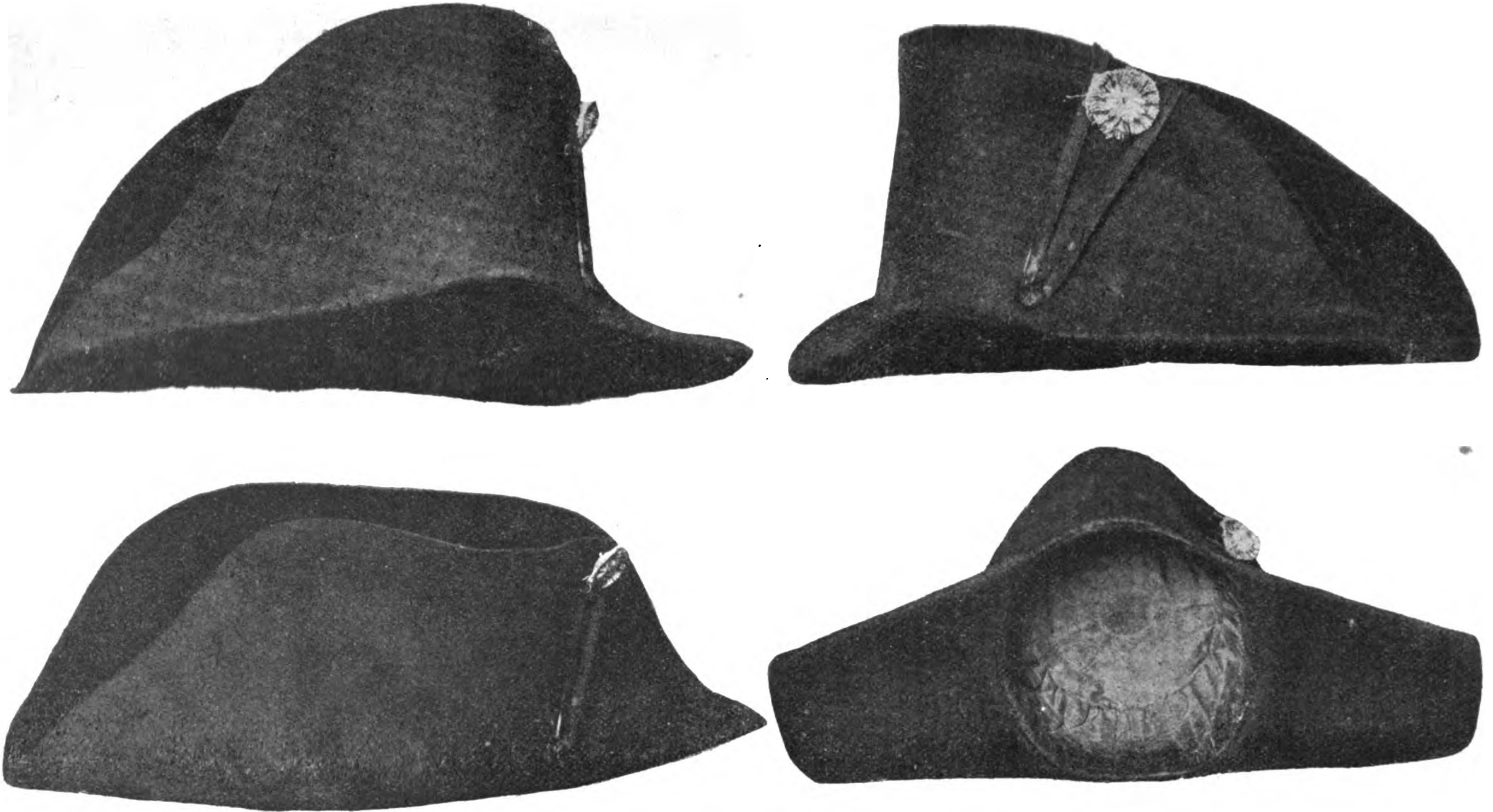
Le chapeau de Boulogne a conservé sa coiffe intérieure, faite d'une matelassure d'ouate piquée en losange, recouverte d'une soie jadis violette, tirant au roux un peu partout et pas mal crasseuse dans les endroits de frottement, à l'occiput et au front; il est aisé de constater que la forme primitive en était absolument ronde.

Grâce probablement au sel dont il a été imprégné lors des courses au long de la Côte de fer, il a conservé ses dimensions. Dans la même vitrine, se trouve exposée une réplique du masque d'Antomarchi, et nous eûmes l'idée, le docteur Sauvage, conservateur du Musée, et moi, de la coiffer du chapeau; nous ne pûmes nous empêcher d'être frappés de la façon dont il s'y adaptait ainsi que de l'impression saisissante et quelque peu macabre qui en résultait. Tout naturellement, le chapeau s'inclinait à droite, la corne un peu en avant.

Antomarchi, en mensurant, très minutieusement, d'ailleurs, la dépouille de Napoléon, appliqua à l'examen extérieur des formes de son crâne la doctrine de Gall, aujourd'hui déconsidérée; il ne pouvait songer aux théories modernes de l'anthropologie, insoupçonnées en 1821. Napoléon était-il brachycéphale ou dolicocéphale? C'est là une question que l'examen du chapeau de Boulogne permet de résoudre, approximativement du moins.

Le diamètre antéro-postérieur du crâne de Napoléon apparaît, en tenant compte de l'épaisseur de la coiffe et de celle de la chevelure, de dix-huit centimètres ; le diamètre transversal, pris perpendiculairement au tiers, à partir de l'occiput, de quinze à seize, et il est facile de constater une prédominance du frontal droit, ainsi que l'affaissement relatif des temporaux.

L'indice céphalique, c'est-à-dire le rapport entre le diamètre antéro-postérieur pris comme unité et le transversal est donc d'environ quatre-vingt-cinq. Napoléon était un brachycéphale moyen, et les dimensions des deux diamètres accusent des proportions



LE CHAPEAU DU MUSÉE DE BOULOGNE SOUS DIFFÉRENTS ASPECTS

(Clichés de M. Lormier)

crâniennes sensiblement au-dessus de la moyenne. Il y a loin de là à la forme ronde des bustes officiels.

La prédominance du frontal droit expliquerait la sensibilité de tête dont se plaignait l'Empereur. Au fait, rien d'étonnant, pas plus que pour quiconque de ses contemporains, en un temps où la forme des chapeaux était absolument ronde et où la tête du patient servait de conformateur. Sans aucun doute, la coiffe s'allongeait plus aisément dans le sens des ailes; faut-il même voir là l'origine de la mode du chapeau en colonne. Van der Puy a laissé au musée de Calais, une série d'esquisses en trois petites toiles exécutées en l'an XII, à Boulogne ; le *Carnet* les a reproduites et la *Sabretache* en a offert copies au musée de l'Armée. Elles pourraient en raconter long à ce sujet.

De ces quasi-mensurations, je me garderai bien de tirer aucune conclusion, et je crois bien que tout l'interdit, aussi bien le mélange des races du rameau caucasique, que la théorie des circonvolutions cérébrales. Mais, uniforme parlant, quelles peuvent bien être les origines du chapeau légendaire?

Est-il une réminiscence de celui que portait l'élève de Brienne ou le lieutenant d'Auxonne? Non, car, d'après les Règlements de 1779 et 1786, les dimensions en étaient bien moindres.

Le seul chapeau qui, à part quelques différences dans la hauteur des ailes, se rapproche des dimensions de celui du premier Consul, est, en l'an XII, celui de la cavalerie ; et, en somme, il ne serait que celui de ses Guides, porté en bataille, par une vieille habitude de ci-devant lieutenant au Corps Royal de l'Artillerie.

Capitaine M. Bottet.



Bulletin de la Sabretache

Nous rappelons que le dîner trimestriel aura lieu le samedi 12 décembre, au restaurant Ledoyen. Le secrétaire prie ceux de ses collègues qui ont l'intention d'y prendre part, de vouloir bien lui envoyer leur adhésion le 11 décembre au plus tard.

***

M. Édouard Detaille et de nombreux membres de la *Sabretache* ont assisté, le 22 novembre, à l'inauguration de notre nouvelle bibliothèque. Tous nos collègues, qui n'ont que de trop rares occasions de se voir, ont paru vivement apprécier l'utilité et la bonne installation de ce centre de réunion.

***

MM. les Membres de la *Sabretache* recevront, à la fin de l'année, une estampe en couleurs par M. Édouard Detaille.

30 novembre 1908.

Le Secrétaire,
Maurice Levert.

ERRATUM

N° 190, page 582, 21e ligne : Au lieu de *oued Chabron*, lire *oued Chabrou* ou *Chabro*.

AVIS

MM. les Membres de la *Sabretache* sont informés que le recouvrement des cotisations pour l'année 1909 se fera comme précédemment, au moyen de mandats-cartes, qui seront adressés aux Sociétaires dans le courant de décembre. Le récépissé que la poste remet au déposant servira de reçu.

M. Richet, agent-comptable de la Société, 14, rue Perdonnet, à Paris (Xe arrondissement), au nom de qui les mandats-cartes sont établis, est chargé d'en recevoir le montant.

On rappelle qu'aux termes de l'article 7 des statuts, le *Carnet de la Sabretache* est adressé gratuitement à tous les membres qui ont acquitté leur cotisation.

Le Gérant: Richet.

Suresnes, Imprimerie E. Payen, 13 et 15, rue Pierre-Dupont. — 3235.

CARNET D'ÉTAPES

ET SOUVENIRS DE GUERRE ET DE CAPTIVITÉ

du sergent-major Philippe Beaudoin, de la 31e demi-brigade de ligne

(4 germinal an VIII — 5 septembre 1812)

Le *Journal de route* du sergent-major Beaudoin dont nous commençons aujourd'hui la publication, n'a nullement la prétention de rénover l'histoire militaire du Consulat et du premier Empire. Il appartient à la série de ces sources, trop longtemps négligées, que notre compatriote Lorédan Larchey fut l'un des premiers à remettre en valeur. Je veux parler de ces récits d'officiers subalternes ou de simples soldats, humbles artisans de l'héroïque Légende, dans lesquels ils confièrent au papier, suivant en cela l'exemple de la plupart de leurs chefs, leurs brèves remarques, fines ou naïves, faites au hasard des marches, marquées au coin de leur personnalité, de leur tempérament et de leur éducation propres, préparant là, sans s'en douter, pour les historiens de l'avenir, les matériaux les plus curieux et souvent les plus impartiaux.

Nous avons, par certaines pages de Marbot et du commandant Vivien, la preuve de l'amour porté à leur carnet de notes par tous ces modestes et héroïques soldats, et de l'inlassable patience avec laquelle ils le recommençaient, quand le malheur voulait qu'ils le perdissent. Pour certains d'entre eux surtout, venus de hameaux reculés, c'était le canevas de fantastiques souvenirs de voyages, notés pour la famille et les amis, et devenant plus tard le fond inépuisable des récits de la veillée.

Certes, la plupart de ces écrivains d'occasion n'élèvent que peu de prétentions à la notoriété littéraire ou à l'étude savante des campagnes auxquelles ils prennent part ; leur champ d'observation est forcément restreint, mais on trouve chez eux ce que ne nous donnent pas toujours les mémoires techniques ou dramatisés de leurs grands chefs : la vision terre à terre, vivante, réaliste pourrait-on dire, du soldat de cette époque, de sa physionomie, de ses préoccupations, et une simple réflexion, jetée sur ces pages jaunies, par leur plume inhabile, nous en apprend souvent plus sur les dessous de la Grande Épopée que les documents les plus savamment établis.

Rien de ce qui touche aux campagnes napoléoniennes ne nous

indiffère aujourd'hui. Nous éprouvons le besoin d'acquérir, après la connaissance de ceux qui les dirigèrent, celle de cette foule anonyme qui porta notre drapeau aux quatre coins du monde; or, c'est là seulement que nous pouvons saisir les particularités de son état d'esprit et dans ses transformations, à travers cette période si courte et suscitant pourtant encore tant d'enthousiasme et de curiosité.

*
* *

Philippe Beaudoin ou Baudouin naquit à Batilly-en-Gâtinais, canton de Beaune (Loiret), le 20 juin 1775 et fut baptisé le même jour; il était fils de Pierre Beaudoin, vigneron, et de Françoise Ménard.

Il dut recevoir une bonne instruction élémentaire dont ses souvenirs militaires sont la meilleure preuve. Vint l'invasion du territoire par les armées coalisées. Entraîné comme une grande partie de la jeunesse d'alors, par le grand souffle d'enthousiasme qui traversait notre pays, Beaudoin s'engagea comme volontaire, le 10 septembre 1792, au 3e bataillon du Loiret, qui concourut plus tard à former la 31e demi-brigade d'infanterie de ligne. Il avait alors dix-sept ans.

A ce sujet, M. Méry, maire de Batilly et propriétaire actuel du manuscrit, nous a communiqué le curieux récit suivant, recueilli par lui, quelques années avant la mort de Beaudoin, de la bouche même de l'ancien sergent :

« Je me suis engagé à l'âge de dix-sept ans; à l'époque on demandait des engagés volontaires pour six mois... et j'y ai été vingt-deux ans! Le maire était chargé de faire les enrôlements; il avait fait placer tous les jeunes gens, d'un rang sur la place et il leur lisait les instructions sur les engagements. Il dit ensuite : « Celui qui sortira des rangs le « premier pour s'engager je lui donne mon bonnet rouge. »

« C'est un nommé Champion qui est sorti le premier; moi et plusieurs autres nous l'avons suivi.

« Ma mère, en rentrant chez nous, m'a dit : « Chacré chien *(sic)*, tu « veux t'engager, mais tu mangeras de la vache enragée! » J'ai vu après qu'elle m'avait dit la vérité. »

Ce fut dans ces conditions que Beaudoin prit part aux campagnes des armées de la Moselle et de Sambre-et-Meuse. Nommé caporal le 2 mars 1793, il combattit à l'armée du Rhin, puis à celle d'Italie, où il fut nommé sergent le 16 ventôse an VII (6 mars 1799). Peu de temps après, la 31e demi-brigade quittait l'Italie et revenait en France, où elle était dirigée sur la Bretagne; Beaudoin en profita pour revoir Batilly, d'où il repartit le 4 germinal an VIII (25 mars 1800), afin de rejoindre l'armée de l'Ouest.

C'est à partir de cette époque qu'il prit l'habitude de noter, presque jour par jour, pendant douze années, les épisodes de sa vie militaire.

Il se mit donc en route pour reprendre son poste à la 31e demi-brigade, alors bien morcelée (le premier bataillon étant en effet à Nantes, le second à Fontenay-le-Comte, et le troisième à Tours). Ce fut dans cette dernière ville qu'il rejoignit sa compagnie, le 11 germinal



CARNET DE LA SABRETACHE

J. LEROY, Editeur, Paris

an VIII (1er avril 1800), pour, de là, parcourir par étapes le Poitou, la Vendée et la Bretagne, jusqu'à Brest, détaché la plupart du temps et remplissant les missions les plus diverses. Arrivé à Brest le 5 frimaire an IX (26 novembre 1800), il en sillonna en tous sens les environs, de l'an IX au commencement de l'an X, période à laquelle les prodromes nombreux du départ de l'expédition pour les colonies l'empêchèrent de trouver le moindre agrément. Dans son *carnet*, il entre avec simplicité dans le détail des ruses qu'il employa pour rester en France et du contentement qu'il éprouva, lors du départ de la première flotte, qu'il place au 23 frimaire an X (14 décembre 1801). « J'étais à les voir sortir » dit-il, « sitôt que le dernier fut sorti, je m'en fus boire une bouteille, du contentement que j'avais d'être éxent *(sic)* de l'expédition. » Quoi qu'il en soit, cette amertume ne devait pas être épargnée à Beaudoin. Le 3 prairial an X (23 mai 1802), il quittait Brest avec une expédition de renfort, et nous devons reconnaître qu'il prit la chose plus philosophiquement qu'on n'eût pu s'y attendre. Les incidents désagréables ne lui manquèrent cependant pas durant la traversée, et il n'atteignit la terre d'Haïti, le 14 messidor an X (3 juillet 1802), que pour y apprendre la présence du terrible *vomito negro*.

Nous ne le suivrons pas dans le détail de ses trois années de séjour à Saint-Domingue, où il partagea l'agonie du corps expéditionnaire. Nommé sergent-major le 25 brumaire an XI (16 novembre 1802) et souffrant depuis longtemps déjà, il tomba gravement malade au Môle-Saint-Nicolas et eût succombé, comme tant d'autres, sans les bons soins d'une mulâtresse, Sophie, dont le dévouement le sauva. Revenu à la santé, il eut avec elle une idylle, dénouée tragiquement, lors de l'évacuation du Môle, par l'égorgement probable de celle qui en était l'objet, malgré le déguisement employé pour la faire embarquer clandestinement.

L'odyssée du général Noailles est assez connue pour n'avoir pas besoin d'être rappelée. La flotte qui portait la garnison du Môle s'étant dispersée, le brick où se trouvait Beaudoin s'échoua sur la côte de Cuba, sous les canons de Santiago. Après quelque repos, Beaudoin repartit pour La Havane avec ses compagnons d'infortune, le 1er nivôse an XII (23 décembre 1803). Ils avaient pris passage à bord d'une goélette américaine, nommée la *Colombia*, et espéraient rejoindre, à La Havane, les débris de la garnison du Môle. Le voyage commença mal. Capturés par une corvette anglaise qui les relâcha après les avoir pillés, ils continuèrent tant bien que mal leur route, augmentés de l'équipage d'un autre voilier capturé en même temps, et passèrent par toutes les angoisses de la faim et de la soif avant d'atterrir au petit port de Batabano, le 7 nivôse an XII (29 décembre 1803).

A leur arrivée, ceux qui avaient pu résister aux tortures de la traversée purent prendre deux mois d'un repos bien gagné, et se dirigèrent par terre vers La Havane, le 15 ventôse an XII (6 mars 1804). Là, nouvel arrêt et concentration des quelques troupes échappées à la tempête et aux Anglais. On eût pu croire Beaudoin parvenu au terme de ses maux lorsque, le 24 germinal (14 avril), la petite flotte armée

avec des équipages de fortune mit à la voile pour la France. Ses plus dures traverses allaient seulement commencer.

A peine sortis du port, ils firent la rencontre d'une escadre anglaise, dans laquelle les jeta la sottise de leur capitaine. La corvette où était Beaudoin fut prise après une chasse peu difficile, vu la mauvaise marche des bâtiments français. Transbordé, avec accompagnement de « grands coups de plat de sabre », à bord d'un brick anglais, Beaudoin fut dirigé sur l'Irlande où il arriva le 5 prairial an XII (25 mai 1804) et, de Belfast, rembarqué pour l'Écosse et interné à Greenlaw.

Du 21 prairial an XII (10 juin 1804) au 31 octobre 1809, Beaudoin y resta prisonnier, s'occupant de menus travaux qui lui permettaient d'adoucir sa captivité et perfectionnant son instruction, ainsi qu'en témoigne un cahier d'arithmétique, daté de Greenlaw, et conservé dans sa famille; malheureusement pour lui, le nombre des prisonniers augmentant, on leur fit quitter leur premier lieu de détention, où ils se trouvaient relativement tranquilles, pour gagner les pontons de Chatham. Là, le pauvre sergent souffrit encore pendant près de trois ans. Décidé à tout pour reconquérir sa liberté, il usa d'un stratagème assez répandu, feignit une maladie, si consciencieusement qu'il faillit en être victime, et fut évacué pour la France le 2 juin 1812.

Débarqué à Morlaix et dirigé sur Brest, pour y être incorporé dans les cohortes de la garde nationale en formation (précaution préventive contre une invasion possible), il refusa d'y entrer et obtint d'aller à Turin rejoindre le dépôt de son régiment, versé en 1804 dans le 7e d'infanterie de ligne.

Fort d'une permission obtenue à Brest, il put enfin revoir son village natal quitté depuis douze années, et, après un court séjour, il se remit en route pour Turin le 17 août 1812, avec l'intention d'obtenir son congé définitif.

Son espoir ne fut pas trompé. Arrivé au corps le 6 septembre, il fut, le 4 novembre, libéré du service avec une pension annuelle de deux cents francs et la mention « usé par les fatigues de la guerre ».

Revenu à Batilly, il y épousa, le 1er juillet 1813, une jeune fille de la localité, Marie Vion, dont il eut trois fils. Il avait alors trente-huit ans.

Ses tribulations n'étaient pas encore finies; car, au retour de l'Empereur, le gouvernement appela les anciens soldats à la défense du territoire, et il fallut une véhémente supplique signée par tous les membres du conseil municipal de Batilly, pour lui obtenir la confirmation d'une liberté chèrement acquise.

Il sortit seulement de son repos en 1830, époque à laquelle, d'après une tradition de famille, il aurait été nommé capitaine de la garde nationale. Il n'accepta sans doute pas, car nous n'avons pu trouver de confirmation officielle de cet honneur tardif. Quoi qu'il en soit, son existence accidentée n'avait pu vaincre sa robuste constitution; car, après une vie d'un labeur ininterrompu, il atteignit l'âge de quatre-vingt-neuf ans et mourut à la Terre-Carrée, hameau voisin de Batilly, le 25 février 1864.

Nous allons maintenant dire quelques mots du manuscrit lui-même.

Il se compose d'un cahier de fort papier vergé, entouré de parchemin maintenu par une lanière. Du format de $0^{m}21$ sur $0^{m}145$, il compte 78 feuillets : le premier blanc, les sept suivants occupés par des annotations concernant la « masse » de la compagnie, pendant les années VIII, IX et X de la République (c'est, vraisemblablement, le cahier d'enregistrement de la compagnie, commencé par le sergent-major qui précéda Beaudoin et dont son successeur utilisa les pages blanches). Suivent cinquante-sept feuillets non numérotés et sans titre spécial, comprenant le *journal de route* proprement dit. Les dix-sept premiers seulement, sont de l'écriture de Beaudoin, le reste est recopié de trois écritures différentes, dont la plus récente ne paraît pas devoir dépasser le commencement de la Restauration; le cahier se termine enfin par treize feuillets blancs.

Ces pages, d'une écriture serrée, contiennent la copie, commencée par Beaudoin et terminée sous ses yeux, des notes prises au jour le jour pendant sa vie militaire. D'une psychologie rudimentaire, mais servi par une certaine finesse campagnarde et un don véritable d'observation, il a su, tout en bornant son horizon aux événements qui l'ont touché de près, donner, par sa naïveté même, à ses notes, un aspect saisissant de « choses vues ». Parfois, dans ses récits de la guerre à Saint-Domingue et de la désastreuse évacuation du Môle, ainsi que dans sa vie de prisonnier, son retour au pays et les réflexions que lui suggère la misère de provinces autrefois prospères, il parvient naturellement à l'émotion, non par l'éloquence des mots, mais par le simple exposé des faits.

De la lecture attentive de son *journal*, nous pouvons, semble-t-il, déduire la mentalité de notre sergent. Soldat dans toute l'acception du terme et Beauceron, ce sont là les deux caractéristiques dont nous trouverons la trace, du commencement à la fin de ses souvenirs. Du soldat français, il a l'enthousiasme, la bravoure, la dureté à la fatigue, l'attachement au sol et aussi la gaîté, la galanterie, l'amour du beau sexe et du bon vin; à la province natale, il a emprunté son admiration pour les pays de culture et son mépris pour les terrains accidentés.

En le contrôlant soigneusement durant le cours de sa vie militaire, nous n'avons pu relever chez lui que bien peu de ces exagérations familières aux conteurs. S'il est surtout frappé par l'aspect extérieur des choses, on le trouve du moins toujours vrai et précis et, à part quelques erreurs de date, tout dans ses souvenirs, jusqu'au caractère des pays traversés, est exact.

On peut donc le croire et, malgré leurs imperfections, ses notes apportent une intéressante contribution aux relations de guerre du premier Empire et à l'historique du 7e d'infanterie, bien peu d'hommes étant revenus de la campagne à laquelle Beaudoin prit part, et ce régiment ne possédant, croyons-nous, que peu de souvenirs de ses glorieux « anciens ».

Qu'il nous soit permis encore, en terminant, d'adresser nos sincères

remerciements à MM. Levé, d'Orléans, et J. Soyer, archiviste du Loiret, qui nous ont facilité la communication du manuscrit et des papiers militaires de Beaudoin, ainsi qu'à M. le commandant Martin, directeur du *Carnet*, dont l'extrême obligeance a facilité nos recherches.

ALBERT DEPRÉAUX.

*
* *

Le 4 germinal an VIII (1). — *Batilly* (2), *petite ville en Gâtinois (département du Loiret).* — Départ du pays pour rejoindre la 31e demi-brigade de ligne en garnison dans différentes provinces; un bataillon, qui est le 3e, est à Tours, le 2e à Fontenay, dans la Vendée; le 1er à Nantes, en Bretagne.

Le 4 germinal, à Neuville (3), *petite ville en Beauce (Loiret) : 6 lieues.*— Petite ville et belle, et champêtre; belle place d'Armes; pays plat et très fertile en grains, safran et légumes de tous genres, par la bonne culture et bonté du terrain, et plat. Les habitans sont très affables et laborieux.

Le 5 germinal, à Châteaudun, petite ville en Beauce (Eure-et-Loir); 15 lieues. — J'y ai fait séjour. Petite ville située sur une petite coste; grande place carrée, mais mal pavée; bâtisse antique. Les dehors en sont beaux. Pays fertile en grains, vigne, safran, etc.

Le 7 germinal, à Cloyes (4), *petite ville en Beauce (Eure-et-Loir); 5 lieues.* — Petite ville mal située dans un fond, environnée de bois, peu fertile en grains; du fruit en abondance et prairies. Petites costes.

Le 8 germinal, à La Ville-aux-Clercs (5), *bourg (Loir-et-Cher); 4 lieues.* — Petit bourg entouré de bois. La boisson la plus commune est le cidre, et à bon marché. En outre des jolies femmes.

---

(1) 25 mars 1800.

(2) Batilly-en-Gâtinais (Loiret), canton de Beaune-la-Rolande, arrondissement de Pithiviers.

(3) Neuville-aux-Bois (Loiret), chef-lieu de canton, arrondissement d'Orléans.

(4) Cloyes (Eure-et-Loir), chef-lieu de canton, arrondissement de Châteaudun.

(5) La Ville-aux-Clercs (Loir-et-Cher), canton de Morée, arrondissement de Vendôme.

Le 9 germinal, à Vendôme, ville grande (Loir-et-Cher); 3 lieues. — Vendôme, ville assez grande et champêtre; bâtisse antique, rues très serrées et mal pavées. Il y a un château sur la route de Blois qui tombe en ruines. Il y passe une rivière qui sépare un faubourg de la ville, dont il y a beaucoup de moulins sur la rivière. Pays fertile en grains et bon vin, et les habitans très affables et beau costume.

Le 10 germinal, à Châteaurenault (1), *petite ville (Indre-et-Loire); 7 lieues.* — Petite ville située en pente, antique et vilaine, mal pavée. Peuple peu affable, et pauvre par le mauvais terrain peu fertile, rempli de petites costes. Costume très antique.

Le 11 germinal, à Tours, grande ville et chef-lieu du département d'Indre-et-Loire; 6 lieues. — C'est à Tours où j'ai rejoint ladite compagnie, qui se trouve détachée du bataillon ; ce dernier est parti pour Blois.

Tours est une ville grande et belle, sans forteresse. Il y a plusieurs rues qui sont belles, surtout la rue de la Liberté, qui est bien large et longue. Belle bâtisse. La route du Mans à Poitiers y passe, ainsi qu'un beau pont sur la Loire, en pierre *(sic)*. Dans le moment que le pays du costé du Mans était insurgé, l'on a coupé deux arches de la tête du pont, ce qui lui fait tort à sa beauté. La Loire sépare un grand faubourg de la ville. Beau pays riche et affable, commerçant par la Loire.

Quoique le pays soit rempli de petites costes, il est très fertile en grains et on y récolte de bon vin ainsi que toutes autres denrées à juste prix. C'est un des plus beaux séjours de la France.

Le 12 germinal. — La compagnie a reçu l'ordre de rejoindre le bataillon à Blois le 13 du même mois.

Le 13 germinal, à Amboise, petite ville d'Indre-et-Loire; 6 lieues. — Pour aller à cette ville, on passe par Saint-Louis (2), bourg à trois lieues de Tours, qui est la halte ordinaire des troupes, dont il se joint à cet endroit plusieurs routes.

Amboise, petite ville très antique, située au pied d'une petite coste, et sur le bord de la Loire, mal pavée. Petite place. Peuple

---

(1) Châteaurenault (Indre-et-Loire), chef-lieu de canton, arrondissement de Tours.

(2) Montlouis (Indre-et-Loire), canton sud de Tours.

humain. La Loire sépare un faubourg de la ville. Pour aller à Blois, on est obligé de passer sur un pont volant. Il y avait un pont de bois, mais il a été emporté par la glace; il était question de le rétablir quand j'y ai passé. Quant à la fertilité du pays, est le même qu'à Tours *(sic)*. Ce qu'il y a de remarquable des deux côtés de la Loire, c'est qu'il y a une chaîne de petites costes, et dedans plusieurs maisons qui servent d'auberges, ça représente des caves. Etc.

Le 14 germinal, à Blois, chef-lieu du département de Loir-et-Cher; 10 lieues. — Blois sur le bord de la Loire, située sur la pente d'une petite coste; par ce moyen, il faut monter dans plusieurs rues, ainsi que pour aller au château dont il y a qu'une porte pour y entrer; il tombe en ruines.

Ville passablement grande, mais antique et mal pavée et les rues très étroites. La place d'Armes est située sur le bord de la Loire, garnie de trois rangs d'arbres plantés depuis la Révolution. Elle n'est située qu'en longueur. Il y a un beau pont en pierre sur la Loire, mais il a été coupé comme celui de Tours, du temps que le pays était insurgé. Il sépare un beau faubourg qui s'appelle Vienne. C'est là où sont les plus beaux plaisirs de la ville, et le Mail, qui est au-dessus du château, entouré d'arbres. C'est un endroit que le monde est affable; jolies femmes et beau costume. Quoique le pays soit rempli de petites costes, il est très fertile en grains et bon vin; en un mot, pour tout ce qui est nécessaire à la vie. C'est là où j'ai rejoint le bataillon logé chez le bourgeois.

Le 16 germinal, à Bracieux (1), *gros bourg (Loir-et-Cher); 6 lieues.* — J'ai reçu l'ordre de me tenir prêt à partir en détachement à Romorantin en Sologne, pour faire payer les contributions. Dont j'ai parti à midi, du 16, avec quinze hommes où j'ai logé à Bracieux, pays peu fertile en grains; beaucoup de bois et de remises (2).

Le 17 germinal, à Romorantin, petite ville en Sologne (Loir-et-Cher. — Romorantin, ville champêtre, mais plaisante et affable. Bâtisse très antique; la place petite, sans rien de remarquable. La

(1) Bracieux (Loir-et-Cher), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Blois.

(2) Endroit où le gibier se remet quand on l'a fait lever.

plus forte partie des habitans de l'endroit, leur profession est cardeur de laine qui fait un grand commerce dans le pays *(sic)*. Cette ville est la capitale de la Sologne.

Le 23 germinal, à Saint-Aignan (1), *gros bourg : 7 lieues.* — J'ai reçu un ordre du commandant de la place de Blois, de me mettre en marche de suite avec mon détachement, pour rejoindre le bataillon qui devait se rendre à Tours le 22. J'ai réuni mon détachement qui était dispersé dans plusieurs communes. Dont j'ai parti de Romorantin le 23, et j'ai logé à Saint-Aignan, gros bourg entouré de petites costes.

Le 24 germinal, à Bléré (2), *gros bourg ; 7 lieues.* — Bléré est un gros bourg ; de petites costes très fertiles en bois et fruits, et plusieurs cantons de vignes. Ce sont des chemins de traverse.

Le 25 germinal, à Tours, chef-lieu du département d'Indre-et-Loire ; 6 lieues. — A trois lieues de Bléré, nous avons rejoint, à Saint-Louis, la grande route de Tours. En arrivant à Tours, croyant trouver le bataillon, comme [l'indiquait] l'ordre que j'avais reçu du commandant de Blois, qui m'ordonnait de rejoindre à cette ville, je fus m'adresser au commissaire des guerres pour prendre des renseignements du bataillon. Il m'apprit qu'il était parti le 23 germinal pour Fontenay-le-Peuple (3), ensuite me donna une route pour le rejoindre.

Le 26 germinal à Sainte-Maure (4), *petite ville d'Indre-et-Loire ; 10 lieues.* — Sainte-Maure, petite ville antique peu affable. Il y a une petite place carrée, avec un puits au milieu, en pierre. Pays plat, fertile en grains et vigne.

Le 27 germinal, à Châtellerault, ville champêtre en Poitou (Vienne) ; 10 lieues. — Châtellerault est une ville passablement grande, mais champêtre ; très commerçante par ses manufactures de couteaux et ciseaux. Le pays est rempli de petites costes garnies de bois ; beau pays pour les bestiaux, c'est un pays d'élève. Dont j'ai obtenu un séjour pour moi et mon détachement.

---

(1) Saint-Aignan (Loir-et-Cher), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Blois.

(2) Bléré (Indre-et-Loire), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Tours.

(3) Fontenay-le-Comte (Vendée).

(4) Sainte-Maure (Indre-et-Loire), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chinon.

Le 29 germinal, à Poitiers, chef-lieu du département de la Vienne et du Poitou; 10 lieues. — Poitiers est une des plus grandes villes de France après Paris(!). Située sur une petite montagne qui est assez rapide aller à la ville *(sic)*, elle est mal pavée, les rues très étroites. La place d'Armes est petite et carrée, mais belle; des grosses pierres plantées de distance en distance, avec une chaîne qui correspond d'une pierre à l'autre, qui fait le tour de la place. L'hôtel du département est de toute beauté, dont il y a une grosse cloche dans la cour *(sic)*. Dehors la ville, il y a une des plus belles promenades de France (1), très grande, garnie de beaux arbres formés en berceau qui couvrent toute la place et entourée d'un mur avec plusieurs portes pour y entrer. La place est garnie de bancs de pierre de distance en distance pour se reposer; en outre plusieurs jeux y sont établis pour l'amusement du monde. Mais, en récompense, les habitans sont inhumains et ingrats. Ainsi que le terrain est médiocre en grains; beaucoup de bois et prairies, excellent pour les bestiaux.

Le 30 germinal, à Lusignan (2), *petite ville en Poitou (Vienne); 7 lieues.* — Petite ville située sur le revers d'une coste. Bâtisse antique et mal pavée. Il y a une promenade longue garnie de gros arbres, il faut passer dans la promenade pour arriver en ville. Pays peu fertile. Costume antique et pauvre. Dans la campagne ils ressemblent à des sauvages.

Le 1er floréal, an VIII (3), *à Saint-Maixent, bourg du Poitou (Deux-Sèvres); 6 lieues.* — Bourg situé sur une montagne rapide à monter. Le pays est très montagneux, peu fertile en grains, mais d'excellentes pâtures. C'est un pays d'où l'on tire beaucoup de bestiaux.

Le 2 floréal, à Niort (Poitou), chef-lieu du département des Deux-Sèvres; 5 lieues. — Niort, ville assez grande et peu fortifiée. Il n'y a qu'une belle rue. La maison de ville est au château; on entre sous un portail. A l'entrée de la ville, il y a un grand faubourg. Ensuite, avant que d'entrer en ville, on traverse une grande place négligée.

(1) Promenade ou parc de Blossac.
(2) Lusignan (Vienne), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Poitiers.
(3) 21 avril 1800.

Le 3 floréal, à Fontenay-le-Peuple, chef-lieu du département de la Vendée; 8 lieues. — Fontenay-le-Peuple, capitale de la Vendée, ville champêtre. Dans son enceinte elle ne renferme aucune beauté; les rues sont mal pavées et il faut monter et descendre dans plusieurs, et malpropres *(sic)*. La place d'Armes est passable, elle est entourée d'arbres de tous côtés; pour arriver sur la place, il faut monter des escaliers. La campagne est belle par ses prairies. C'est le plus beau pays d'élève de la France. Tout le terrain est fermé par enclos en hayes et barrières; c'est un bon pays pour les chouants, dont nous sommes environnés de toutes parts. Le pays est rempli de petites costes et peu fertile en grains.

A mon arrivée dans cette ville, j'ai trouvé le bataillon logé chez le bourgeois, dont je fus logé avec la compagnie. On fut obligé de nous mettre plusieurs ensemble, de crainte d'être égorgés, car dans la ville comme dans la campagne [ils] sont tous brigands.

Le 28 floréal, à Sainte-Hermine (1), *grand bourg (Vendée); 5 lieues.* — Sainte-Hermine, grand bourg dans un petit fond. Il n'y a qu'une rue, mais très longue. Le pays est masqué par des hayes; les habitans ont beaucoup souffert par la guerre. Les trois quarts du pays sont brûlés et plusieurs familles de détruites, et cela par leur faute (2).

Le 29 floréal, à La Chaize (3), *petit bourg (Vendée); 6 lieues.* — En sortant de Sainte-Hermine, nous avons pris la traverse pour tromper les chouants; le terrain est si gras que nous eûmes bien de la peine à nous retirer. En arrivant à La Chaize, nous fûmes obligés, une partie, de coucher au bivouac par l'incendie. Toujours même climat.

Le 30 floréal, à La Roche-sur-Yon, ville (Vendée); 6 lieues. — La Roche-sur-Yon était une ville passablement grande, mais actuellement, il y a au plus trente maisons qui ont échappé de

(1) Sainte-Hermine (Vendée), chef-lieu de canton, arrondissement de Fontenay-le-Comte.

(2) Contrairement à l'opinion de Beaudoin, Chassin, dans son ouvrage sur la guerre de Vendée, nous apprend que Sainte-Hermine devait être, avec Fontenay-le-Comte, une des rares villes épargnées, à cause de son républicanisme, par les colonnes *infernales* du général Turreau.

(3) La Chaize-le-Vicomte, arrondissement et canton de la Roche-sur-Yon.

l'incendie (1). Le pays est très fertile en bestiaux *(sic)*: c'est le plus beau de la France pour cela, et fruits en abondance. Dans quelques cantons, on trouve aussi des vignes, mais très médiocres, et c'est tout vin blanc.

Le 1er prairial, an VIII (2), *à Aizenay* (3), *village (Vendée) : 4 lieues.* — Aizenay, village sans rien de remarquable; toujours même pays.

Le 2 prairial, à Palluau (4), *gros bourg; 5 lieues.* — Palluau, lieu de notre destination jusqu'à nouvel ordre. Grand bourg dans un fond, accompagné d'un grand château incendié (5). L'endroit a voulu se révolter contre les républicains, dont nous y sommes venus pour y maintenir le bon ordre, et même ils s'étaient refusés de payer les droits de l'État. Quant à la fertilité du pays, [elle] est toujours à peu près la même.

Le 6 prairial. — Nous avons reçu l'ordre de partir pour Nantes.

Le 7 prairial. — Dont nous avons parti le soir du sept, la marche a été suivie jusqu'à Nantes.

Le 8 floréal, à Nantes en Bretagne, chef-lieu du département de la Loire-Inférieure; 12 lieues. — Notre arrivée fut le huit; nous fîmes séjour pour la réunion de la demi-brigade. Nantes est une grande et belle ville, commerçante par la Loire et la mer qui font jonction ensemble. C'est ce qui lui donne les moyens d'être un des plus beaux ports marchands de France. Il y vient des bâtimens de huit à neuf cents tonneaux. La ville est de toute beauté en bâtisse, en promenades et places. Celle des cours, garnie de beaux arbres qui donnent de l'ombrage par toute la place, est entourée de belles maisons et d'un hôpital. Pour entrer dans ladite place, il faut monter plusieurs escaliers.

Le château est proche de cet endroit, mais un accident lui est arrivé voilà deux jours. La moitié du château fut enlevée par un

(1) La Roche-sur-Yon fut incendiée et évacuée par le général Turreau, le 2 mars 1794.

(2) 21 mai 1800.

(3) Aizenay (Vendée), canton de Le Poiré-sur-Vie, arrondissement de la Roche-sur-Yon.

(4) Palluau, chef-lieu de canton, arrondissement des Sables-d'Olonne.

(5) Le château fut incendié par un ordre du général de brigade Duquesnay, en février 1794.

magasin à poudre : on ne sait comment que le feu s'est insinué. Tout a été enlevé : rempart, pièces de canon. La chute de ces débris a causé beaucoup de pertes dans la ville ; tous les environs ont été écrasés. Jusqu'à une lieue, il est tombé des morceaux, jusqu'à une pièce de canon que l'on a trouvée sur un couvent *(sic)*. On fait nombre de trois cents personnes perdues dans cet affreux désastre (1). La place de la Liberté et celle de la Comédie brûlée (2) sont de toute beauté par les maisons qui les environnent. Où tient la poste en est une, et la Bourse sur le quai et un beau pont sur la Loire.

Les habitans de cette ville sont très affables ; beau costume et jolies femmes. Le pays est passablement fertile en grains et vin, mais médiocre. Bestiaux en abondance.

Le 10 prairial, à Nozay (3), *grand bourg en Bretagne (Loire-Inférieure); 10 lieues.* — Nozay est [un] grand bourg ; les habitans sont bien affables ; il y a une halle sur la place. Terrain médiocre, petites costes ; peu fertile en tous genres.

Le 11 prairial, au Bain (4), *bourg en Bretagne (Ille-et-Vilaine); 10 lieues.* — Le Bain est un bourg petit ; le terrain est excellent pour la récolte des landes (5).

Le 12 prairial, à Rennes, chef-lieu du département de l'Ille-et-Vilaine; 8 lieues.— Rennes est la ville capitale de la Bretagne, elle est passablement grande et belle, il s'y tenait autrefois les États. La place d'Armes est petite et bien carrée, et celle de l'Égalité où est la maison de ville, très antique. La plus belle place est le Champ-de-Mars, situé hors de la ville, garni d'arbres. On peut y faire manœuvrer quinze mille hommes. Ville champêtre.

---

(1) « En 1800, une explosion épouvantable fit sauter la tour des Espagnols ; soixante personnes périrent, une centaine de maisons furent renversées ou endommagées. Telle fut la violence de l'explosion qu'on l'entendit à plusieurs lieues à la ronde, et que des canons, des blocs de charpente, des masses de granit, furent lancés à des distances considérables. » (A. Hugo, *France Pittoresque*, tome second.)

(2) Le théâtre de Nantes avait été entièrement détruit par un incendie, le 24 août 1796. (Ch.-L. Chassin, *Les Patriotes de l'Ouest*, tome II, page 599.)

(3) Nozay (Loire-Inférieure), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Châteaubriant.

(4) Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Redon.

(5) On peut juger par cette note que Beaudoin, à l'occasion, ne dédaignait pas l'ironie.

C'est l'endroit de la province où il fait le meilleur vivre; le cidre y est très commun et à bon marché! C'est la plus forte récolte dans le pays et bestiaux *(sic)*. Quant aux grains, on n'en recueille guère.

Dans la ville il y a la rue Haute où restent les honnêtes femmes.

Le 16 prairial. — Nous avons passé la revue du commissaire des guerres, sur la place d'Armes. Dans le même moment, nous recevons un ordre pressé qu'il fallait partir sur le champ, que les Anglais avaient débarqué à Quiberon (1). Dont nous avons parti la nuit du seize au dix-sept.

Le 17 prairial, à Ploërmel, grand bourg en Bretagne (Morbihan); 18 lieues. — A Ploërmel, gros bourg. Nous y avons fait seulement une halte de deux heures. C'est à cet endroit que la demi-brigade a fait punir le chef de brigade Vonderweid (2) pour ne nous avoir pas donné la solde qu'il avait reçue à Rennes. Un général dont je ne me rappelle pas le nom (3), vint à passer; toute la demi-brigade se mit à crier : « Au prêt ! » Il demanda ce que cela voulait dire. On lui dit qu'on nous avait promis de nous solder à Rennes et que nous n'avions rien reçu. De suite il va trouver notre chef et le renvoie à Rennes par punition, et nous fait donner notre argent de suite. Le pays est peu fertile. C'est un vilain endroit malpropre; les habitans sont de même: ils ressemblent à des sauvages.

Le 18 prairial, à Vannes, chef-lieu du département du Morbihan; 12 lieues. — Sitôt notre arrivée à Vannes, nous

---

(1) Une dépêche de Desbureaux, commandant dans le Morbihan, datée du 4 juin, avait annoncé un débarquement anglais et la prise de Quiberon.

(2) Vonderweid (Marie-Joseph-Simon-Alexis), né le 8 juin 1771, à Fribourg (Suisse). Cadet au régiment suisse de Vigier le 3 juin 1786; sous-lieutenant le 26 octobre 1788; licencié le 12 octobre 1792; capitaine au bataillon des chasseurs du Rhin, incorporé dans la légion de Biron le (?) octobre 1792; aide de camp du général de division Scheldon le 1er novembre 1792; rentré au corps le 8 octobre 1793; chef de bataillon le 11 mai 1794; passé avec son grade à la 16e demi-brigade d'infanterie légère le 29 juin 1795; chef de brigade sur le champ de bataille le 5 avril 1799; chef de la 31e demi-brigade le 22 septembre 1799; confirmé chef de brigade le 2 mai 1800; général de brigade provisoire le (?) 1802. Mort de la fièvre jaune à Saint-Domingue le 9 août 1802. — *Campagnes :* De 1793 à 1802 à diverses armées. — Blessé, en Piémont, le 12 juin 1793; en Allemagne, le 19 octobre 1796; devant Alexandrie (Piémont), le 22 décembre 1798.

(3) Bernadotte, commandant de l'armée de l'Ouest.

recevons contre-ordre d'aller plus loin. Les Anglais étaient déjà rembarqués (1). — Vannes, grande ville mal pavée. Petite place d'Armes sans aucune chose de remarquable. C'est un petit port marchand. Le long du port, il y a une petite promenade garnie d'arbres, mais belle. C'est un port de marée. Le pays est peu fertile en grains. La plus grande récolte est en lande *(sic)* et propice pour les chouants, car le pays est à peu près comme la Vendée. Nous sommes restés en garnison dans cette ville jusqu'à nouvel ordre *(sic)*. C'est un vilain peuple dans les campagnes.

Le 22 prairial, à Locminé (2), *petite ville en Bretagne (Morbihan); 7 lieues.* — Locminé, petite ville située sur une petite coste, peu fertile. Le peuple est très malpropre. Dans la campagne, ils sont très ivrognes, les femmes comme les hommes.

Le 23 prairial, à Pontivy, petite ville du Morbihan; 5 lieues. — Pontivy, lieu de notre destination. Petite ville située dans un fond, mal pavée, rues très étroites. Place très petite. Il y passe une petite rivière (3). Avec un château à côté de la ville, peu fortifié. Belle promenade sur le rempart garni d'arbres. Il y a plusieurs grandes routes qui passent dans cet endroit. Premièrement celle de Rennes, celle du Port-Malo, celle de Brest, celle de Quimper, celle de Vannes et celle de l'Orient, ce qui donne un grand commerce à cet endroit. En outre, il y a le bois d'Amour à une portée de fusil. .... Le terrain est [de] petites costes, peu fertile en grains, mais la bruyère en abondance.

Le 29 prairial, à Baud (4), *bourg en Bretagne (Morbihan); 5 lieues.*— Le troisième bataillon, nous avons reçu l'ordre d'aller à Baud, pour protéger ses habitans qui sont menacés par les chouants. Bourg assez beau et plaisant, dont il y a *(sic)* une église entourée d'un mur garni de gazon, qui forme un rempart, fait par les habitans, pour se défendre contre les chouants qui sont très

(1) Les rapports détaillés de Bernadotte, adressés à Carnot, les 6 et 8 juin, confirment en tous points le récit de Beaudoin, relativement à la marche sur Quiberon de la 31ᵉ demi-brigade et à son arrêt à Vannes, mais Bernadotte place à Plélan la sédition dont parle Beaudoin. (Chassin, ouvrage cité, tome III, page 636.)

(2) Locminé, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pontivy.

(3) Le Blavet.

(4) Baud, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pontivy.

fréquents dans ces parages. Ce que j'ai trouvé de singulier dans cet endroit, c'est que les filles et femmes vont entre elles à l'auberge, et ribottent et fument la pipe comme des dragons. Le pays est très fertile en prairies.

Le 7 messidor an VIII (1), *à Pontivy, petite ville du Morbihan; 5 lieues.* — Nous avons reçu l'ordre de retourner à Pontivy.

Le 12 messidor, à Baud, petite ville du Morbihan; 5 lieues. — La huitième compagnie du troisième bataillon, nous avons reçu l'ordre de retourner à Baud, étant menacé de nouveau par les brigands.

Le 13 messidor, à Saint-Jean, petit village du Morbihan; 1 lieue. — Saint-Jean, à une lieue de Baud. Il y a une grande forêt, nous y fûmes pour les chasser (les brigands). Ils avaient menacé Baud, la nuit du 13 au 14, et nous couchâmes cette nuit-là au bivouacq, mais nous n'avons fait aucune rencontre. Saint-Jean est un petit village, situé sur une petite montagne peu fertile.

Le 14 messidor, à Baud (Morbihan); 1 lieue. — Nous sommes revenus coucher à Baud.

Le 15 messidor, à Pontivy (Morbihan); 5 lieues. — Nous avons rejoint la demi-brigade qui était au camp du 14, à une demi-lieue de la ville, sur une petite montagne; donc nous y faisons l'exercice tous les jours.

Le 17 thermidor (2), *à Locminé, petite ville du Morbihan; 5 lieues.* — Je fus commandé pour aller à Vannes, de planton chez le payeur général, dont je fus loger à Locminé.

Le 18 thermidor, à Vannes, chef-lieu du département; 7 lieues. — En arrivant chez le payeur général, on me donna une chambre à l'entrée de la maison, pour visiter ceux qui se présenteraient pour entrer. En outre, il y avait en écrit, au-dessus de la porte, que personne ne pouvait entrer sans que je ne le visite, et il m'était bien défendu de laisser entrer quelqu'un avec des armes, sans quoi j'aurais été puni sévèrement.

(A suivre.)

(1) 26 juin 1800.
(2) 5 août 1800.

LE JOURNAL INTIME

du Général de Division de Cavalerie Desvaux (1810-1884) *(suite)*

---

6 juin. Trente-quatrième bivouac: séjour à l'Oued-Terrouch. — Levé à cinq heures du matin; correspondance et journal; il y a longtemps que je n'avais pu m'occuper de ce pauvre journal dont la perte me causait de tels regrets il y a quelques jours.

Décidément nous ne sommes plus avec des amis, car toutes les lunettes sont braquées sur des groupes de cavaliers qui se montrent dans la direction du Taragailt; longue observation de part et d'autre. Pendant ce temps, je fais le pansement des chevaux blessés et je déjeune. On fait monter quelques pelotons à cheval, puis on commande autre chose; ordres, contre-ordres. Pour mon compte, je ne m'émeus guère de ce que peuvent faire quelques vauriens qu'il faut faire observer, mais auxquels on a tort de faire les honneurs d'un escadron ; déjà, à Djebel-Oum-el-Jeba, j'ai trouvé que la démonstration des Ouled-Iayia ben Thaleb était insensée et elle a dû être bien désagréable au général qui voit que la terreur n'est pas aussi grande qu'on se plaît à dire.

Sur les trois heures, quelques coups de fusil se font entendre, ce sont ces messieurs qui donnent le *la* et jouent la ritournelle. On les a beaucoup regardés avec les lunettes; mais, excepté les spahis du Khralifa, personne n'a daigné leur répondre.

Le dîner commence à devenir exécrable, du pain moisi ou du biscuit comme du rocher, du lard rance; plus de sucre, bientôt plus de café, il y a longtemps que nous n'avons plus que de mauvaise eau et c'est ce qui me fait le plus souffrir. A propos, c'est bien plutôt à propos de bottes, la ligne de partage se trouve entre Taragailt et Hamama ; de notre côté, le bassin de l'oued Cherff, plus tard, la Seybouse ; de l'autre, le bassin de l'oued Medjerdah. Pendant la nuit, nos embuscades ont tué un de ces Arabes qui s'approchait du camp.

7 juin. Trente-cinquième bivouac; Oued-el-Marqsi. — Départ à cinq heures, les feux nous indiquent que les Arabes ne sont pas dispersés. Le général doit s'applaudir d'avoir établi son bivouac de ce côté de la rivière, car il évite ainsi deux passages de rivière marécageuse et tous les retards et obstacles

dont le convoi aurait été cause; il faut bien regretter de traîner toujours ces impedimenta à sa suite et de ne pouvoir faire comme l'Arabe qui se contente d'un peu de farine délayée dans de l'eau.

On marche sans être suivi et je commence à croire que tous ces cavaliers, dont j'ai estimé hier le nombre à 300, n'étaient venus que pour nous observer; mais, à sept heures, les groupes se reforment et, bientôt, la fusillade commence. Aujourd'hui ils sont bien plus nombreux et paraissent avoir une certaine disposition de combat. A longue distance, des groupes assez serrés occupent les cimes des mamelons; en avant d'eux, quelques petits pelotons me paraissent destinés à servir de soutien à la ligne des tirailleurs qui s'élancent sur nous au galop et déchargent leurs fusils comme dans leurs fantasias, tout en nous traitant de *tahann* (cocus), de chiens et autres gentillesses. Un Drid m'a dit que c'était les Hanenchas, sous les ordres d'El Hassenaoui, et, avec eux, les Ouled Khriar, fraction des Haractas. Il est certain que l'absence complète de tout douar de cette tribu puissante et la complaisance avec laquelle elle laisse ainsi violer son territoire me fait croire à sa complicité; tout cela a dû se tramer lorsque les douars se sont éloignés d'Aïn-Babbouch pendant que nous y séjournions. Voilà la province qui se remue, et quelle en est la cause?

On a formé un rectangle de tirailleurs qui enveloppe les bagages et le reste de la colonne; mais, comme les bonnets à poil de ces messieurs se rapprochent un peu trop, l'escadron d'arrière-garde; commandé par Dembry, s'engage vivement et l'on n'a que le temps bien juste de lancer tout le régiment à la charge pour le dégager, c'est un des grands défauts des officiers d'Afrique de manquer de prudence et d'oublier les devoirs qu'impose le commandement. Dans cette mêlée du 4e avec les Hanenchas, le lieutenant d'Argentolle a eu le bras traversé d'un coup de baïonnette et a reçu une balle au-dessous du genou, deux chasseurs ont été blessés, ainsi que plusieurs chevaux; toute la cavalerie s'est lancée en poussant des cris et ne s'est arrêtée que sur les bords d'un ruisseau fangeux que venaient de traverser les Arabes qui, malgré leur nombre quadruple, avaient fui avec tant de vitesse.

Le petit gris Cahab a encore bien travaillé aujourd'hui, car je n'ai pas quitté le cheval du colonel. Le ralliement s'est fait en désordre et j'ai été fort surpris, au retour, de voir qu'on avait fait la faute si grave de lancer la cavalerie sans appuyer son mouvement par un bataillon d'infanterie ou de l'artillerie sur lesquels elle aurait pu se reformer en cas d'échec. Voilà une faute grave, et j'en vois commettre bien d'autres.

Chute de cheval du colonel, en allant rendre compte au général. Nous reprenons notre place derrière le rectangle de tirailleurs et, malgré une embuscade tentée derrière un pli de terrain, mais bientôt éventée par les Arabes qui ont un tel instinct de ce genre de service de la cavalerie légère, nous restons en colonne au milieu de la fusillade assez éloignée du reste de tous les cavaliers. Le commandant Simon a reçu une balle morte sur le pouce; l'arrière-garde était placée sous les ordres du commandant Damesme et il a empêché le 31e de tirer un seul coup de fusil; les turcos, au contraire, ont fait une dépense incroyable de cartouches; il y a très peu de blessés, car dans tous ces grands combats il y a plus de bruit que de mal.

Notre charge a produit de l'effet bien que, dans mes idées, elle ait été inopportune, car il ne faut employer la cavalerie régulière que dans les bons moments. Enfin, sur les onze heures, le feu diminue et cesse entièrement à midi.

Il paraît que la conduite s'arrêtera ici. Ces diables d'Arabes sont bien habiles pour se garder et éventer les ruses, que leurs cavaliers sont beaux sous leurs burnous rouges et malgré leur bonnet à poil si incommode et si ridicule au milieu de ces fusillades pour rire. Le vieux cheik des Haractas, Brahim bel Chentel, est resté avec nous.

Halte à une heure et demie à Aïn-Babbouch, pour déjeuner; nos pauvres fontaines sont déjà salies. Nous traversons la plaine vers la pointe N.-O. du Sidi-Rghreïs et, à six heures, on s'établit au bivouac dans une position dominée et tout à fait mauvaise; mais, à peine ai-je eu le temps de faire boire mon cheval dans une mare bourbeuse, que l'on sonne à cheval et que l'on se remet en marche; c'est autant pour avoir un meilleur bivouac que pour éviter d'être attaqué, car il y a encore des groupes en observa-

tion. Nous traversons le défilé qui conduit au bas de la plaine de Temlouka; on le nomme Bouib (la petite porte); il suit toujours les crêtes et est moins dangereux que celui d'Hamamet-Arko.

Avant d'arriver au bivouac d'El-Marqsi la nuit nous surprend et ce n'est qu'à la lueur des falots que cette pauvre infanterie, qui a marché si bien et si longtemps aujourd'hui, a pu s'établir et arriver. Quel ignoble et détestable repas auquel ils donnent le nom de dîner; j'ai été très peu fatigué.

8 juin. Trente-neuvième bivouac; Mehris. — Départ à six heures et demie, après le pansement des chevaux; il a fallu abattre un cheval incapable de suivre, ce qui donne 6 morts et 24 aux bagages! mais comment peut-il en être autrement avec l'énorme fardeau qu'ils portent : l'orge, les vivres, les piquets, cordes, marmites, gamelles, bidons etc. Nous traversons le bas de la plaine de Temlouka et, un peu avant la montagne, se trouve une moitié de colonne avec le nom de Marc-Aurèle, de Sévère et d'Antonin.

Entré dans le défilé pierreux de Hhlig. Pendant la halte, le maréchal des logis de spahis Abd-er-Rhaman amène au galop, d'une manière fantastique, sur la croupe de son cheval, un Arabe qu'il vient de surprendre en observation; on le renvoie au Khralifa.

A la sortie du défilé Bahira-Touila (la plaine longue), en avant et à gauche, le djebel Fortass. Depuis hier, nous avons retrouvé les khrorcheff (1) des environs de Constantine.

Dans la plaine du Temlouka, le courrier est arrivé; un sergent-major a été assassiné à Constantine; notre avenir s'assombrit. Halte et déjeuner à Aïn-el-Bordj, ruines romaines où l'on retrouve une partie d'enceinte de ville flanquée de tours. Végétation vigoureuse de toutes ces herbes où il est si difficile de marcher.

En route à onze heures et demie; nous marchons au nord par une longue série de gorges qui doivent se trouver à la gauche du camp d'Aïn-Sultan, du Srah-de-Mehris, où j'ai été détaché l'an passé. A deux heures et demie, arrivée au bivouac, dans la plaine de Mehris. On parle de rester trois jours, d'attendre un convoi

(1) Artichauts sauvages qui poussent sur les plateaux de la province de Constantine.

de vivres et d'évacuer un convoi de blessés ou malades; je crois bien que je vais retourner un peu dans notre capitale.

Revue générale des chevaux qui doivent partir demain avec Decroix et moi. Accablé de commissions de toute nature. Préparatifs du départ.

9 juin. Constantine. — En route à cinq heures, le convoi se compose de 4 compagnies du 19e léger qui retournent à El-Harrouch, de mulets d'artillerie qui vont chercher des munitions (dans les deux affaires, on a dépensé 10.000 cartouches), de mulets du train portant les cacolets et les blessés et, enfin, de nos chevaux blessés ou incapables de servir.

Fournier, du 19e, qui a reçu une contusion au pied, est monté sur un mulet et nous faisons la conversation dès le début de la route. Je monte le cheval de Neveu. A chaque ruisseau, à chaque mare, les soldats se jettent avec avidité sur l'eau et c'est une des plus funestes manières de résister à la soif et à la route; heureux celui qui préfère souffrir un peu et s'abstenir de boire.

Après avoir dépassé Bou-Nouara et Dar-Bou-Arhour, à Berda, les postes de fourrages. Au Somha à onze heures et au pied de la montagne à l'Oust-el-Hensen (le milieu des oignons) M. Thilorier, l'ex-capitaine du 31e qui habite aujourd'hui un douar des Drids, vient nous offrir du lait, il a un singulier goût que je ne lui envie pas! Voyage en compagnie de M. Rulland, des Turcs. Arrivée au Bardo à une heure. Instructions pour l'établissement des chevaux à l'infirmerie. Je monte en ville sur le cheval de Dembry et retrouve ma nouvelle famille. On nous a cru tous morts.

Visite au commandant de place, à Mme Noël; différentes courses avec Prémonville. Au café Moreau. Dîner où les mets préparés par Godard, l'empoisonneur, viennent se marier à la cuisine arabe dont nos épouses se sont nourries exclusivement pendant notre absence; y compris le café arabe sans sucre. Djélébia et Stéta portent sur les joues les traces des déchirures faites avec les ongles à l'occasion de la mort de la grand'mère. Chériffa est toujours gentille, mais ne parle pas encore. Quant à moi, cette absence a singulièrement nui à ma science arabesque, car j'ai une difficulté inouïe à exprimer ma pensée. Ce qui me console, c'est

que si je suis faible maintenant, je n'étais pas fort avant. Couché à huit heures et demie.

10 juin. Constantine. — Levé à cinq heures. Au Bardo où j'installe mes malades. Sur le cheval de Dembry, promenade à la ferme. La moisson sera magnifique, on a déjà récolté et mis en meule 130 quintaux métriques de bon foin, estimés à 800 francs. Voilà déjà de quoi couvrir toutes les dépenses faites. La maison est peu avancée et je n'aime pas beaucoup ces moulures que l'on fait aux portes et fenêtres de cette espèce de cabane qui devrait être toute simple. Les arbres de l'avenue ont manqué en partie, mais le jardin anglais et le jardin potager ont réussi à merveille. La mosaïque a été entourée d'une barrière et, chaque matin, l'intrépide Delamarre vient en faire une copie dont on vante l'exactitude et le talent. La pyramide quadrangulaire élevée à la mémoire du général Damrémont est terminée; mais, si le mouvement des terres continue, elle ne tardera pas à descendre dans le Bardo.

Je ramène les femmes qui ont été pleurer sur la tombe de la grand'mère. Déjeuner au Glandié. M. Voytier est allé accompagner à Philippeville Sirugue qui va aux eaux. Grande occupation des commissions dont je suis criblé. Ce matin, j'ai pu prendre un bain. Au café. Je conduis les femmes au bain de Reyaqûn et je vais faire visite au docteur Vital. Visites à MM^mes de Farémond, Mme Gasselin qui part pour France, à Mme Noël.

Au café. Conversation avec Foumestrau, les histoires de Maréchal, du colonel Barthélemy et du colonel Lebreton, du caïd Ali. A propos du caïd Ali, à la charge de l'oued Dahman, car c'est le nom du ruisseau où l'on s'est arrêté le 7 juin, ce caïd Ali a chargé en brave soldat, ainsi que M. Brahim Chaoux, qui agitait son fusil au-dessus de sa tête et poussait des cris si furieux. Hier, le Brahim Chaoux escortait, avec nos chasseurs, ce vieillard haracta que le général envoie en otage à Constantine et que l'on dit un des plus influents de la tribu, bien qu'il n'exerce aucun commandement.

J'ai déballé dans ma bonne petite maison quelques paquets de livres arrivés en mon absence et j'ai été réjoui à la pensée de les lire bientôt dans l'ombre et le silence. Après le dîner, Warnier est venu me voir et la fatigue était telle que mes yeux se fermaient malgré moi.

11 juin. Trente-neuvième bivouac; séjour à Mehris. — Départ de Constantine à cinq heures. Les jardins du Bou-Merzoug sont magnifiques et celui de Prémonville a de l'ombrage. Avant Somha, rencontre de Dufrétay chargé d'escorter les intendants Vauchelle et Roques.

Déjeuner à la halte au pied du Somha; très bonne fontaine; conversation avec M. L'Hostie, lieutenant d'artillerie, et M. Poulet, aide-major, chargé de l'ambulance.

Sur toute la route, les mulets qui transportent le foin à Constantine; les soins donnés cette année aux prairies ont amené une meilleure récolte et l'exploitation est plus rapprochée de la ville; il y a progrès et il faut continuer dans cette voie. Lambert détaché à un des camps de faucheurs et à moitié mort. L'eau est tarie depuis avant-hier et le peu que j'ai bu est détestable. Les orges n'ont pas encore mûri. Après Bou-Nouara, pesanteur, accablement complet causé par cette chaleur de plomb.

Arrivée au camp à quatre heures; j'y trouve Boyer avec deux de ses escadrons de spahis de Bône. Lachèvre, M. Durand, le capitaine Rouviol, Laurent. Dîner avec Boyer que je n'avais pas vu depuis notre rencontre à Toulon, au moment où je m'embarquais pour l'Orient; il est toujours bon garçon et bienveillant pour moi, mais il est devenu un grand homme d'Afrique et, à ce titre, il déchire les réputations les mieux assises : M. Randon, M. d'Herbillon; il ne parle que de ses combats.

Enfin, je peux me coucher, le repos est bien nécessaire.

12 juin. Quarantième bivouac; séjour à Mehris. — A quatre heures du matin, adieux à Boyer qui rejoint Guelma avec ses escadrons. Hier, il m'a beaucoup parlé de ses deux affaires aux Ouled Daan et de ses motifs de plainte contre le général Randon. Quelle terre de rivalité et d'ambitions que cette Afrique; pas une réputation ne peut rester debout. Longue correspondance; après le déjeuner, lecture des *Débats*.

Il paraît que le colonel persiste dans ses intentions à mon égard et que c'est par ce motif que je ne serai aujourd'hui l'objet d'aucune proposition; d'ailleurs d'autres ont des droits acquis et je suis assez récompensé par la citation dont le commandant

Tremblay m'a parlé. Tout le monde se plaint de l'ordre du jour rédigé par le colonel Tatareau.

Aujourd'hui, le temps s'est rafraîchi et j'ai pu me livrer à toute ma fureur épistolaire sous cette tente que nous devons laisser à Guelma, à ce que l'on dit. Visite à Lusignan, du 31e. Après le dîner somptueux, je me hâte de me coucher.

13 juin. Quarante-unième bivouac; séjour à Mehris. — Mon Dieu! comme tout est habitude, j'ai dormi sur ma peau de mouton avec autant de volupté que sur le duvet le plus moelleux. J'ai été réveillé par le courrier et une masse de lettres; aussi, tout le matin, je n'ai plus été en Afrique, mais avec les amis.

Au déjeuner, je me suis retrouvé au milieu de ce pêle-mêle de rivalités et de passions. Grand débordement au sujet du général de Négrier; je connais, j'en suis sûr, l'auteur d'une certaine lettre, assez peu française, insérée dans le *Toulonnais*, à ce propos.

Pluie froide et abondante qui nous servira pour les marches prochaines. Correspondance tout le jour. De trois à quatre, pansement des chevaux blessés. Combien de fois déjà on s'est plaint du harnachement trop large, et que de rapports ont été envoyés inutilement. Lecture du *Siècle*.

Après le dîner, visite du camp arabe, où sont arrivés tous nos amis; les chappards, joli mot du spahi qui explique aux soldats ce que sont ces auxiliaires; il leur dit : *Acqui chappards, acqui zouphyrs.*

14 juin. Quarante-deuxième bivouac; séjour à Mehris. — Pluie pendant toute la nuit; assailli par les fourmis, rats, sauterelles, araignées : *trahit sua quemque voluptas!* Levé tard, juste pour déjeuner. Une grande partie du jour chez les spahis. Legrand est décidément chef d'escadrons; Vigogne, lieutenant; Ambert, capitaine à Philippeville; Mesmer à Sétif; cinq sous-officiers du régiment sont nommés officiers. Dans la tente des officiers d'artillerie, longue conversation sur l'Égypte. Pansement des chevaux. Après le dîner, couché de bonne heure, car on dit que la journée de demain sera longue.

15 juin. Quarante-troisième bivouac; Zerdézas. — Réveil à trois heures et demie. J'ai renvoyé à Constantine le Négro un peu blessé. Toutes les tentes sont parties pour la ville. Départ à six

heures et demie. On marche sur Djebel-el-Maouna, dans la direction de Guelma. Le camp était établi au point de partage des eaux, puisque notre ruisseau coulait vers l'oued Mehris et qu'à peu de distance, à ces rochers de grès, nous trouvons une fontaine qui se rend dans l'oued Zenati.

Conversation avec le colonel Tatareau sur la Grèce et sur l'Asie-Mineure qu'il a visitées. Avec le commandant Simon, quelques ruines romaines; au moment où nous atteignons l'oued Zenati, l'ordre est donné d'établir le bivouac. Le camp arabe est à notre gauche, avec tous les chappards que, ce matin, j'ai estimés à trois cent cinquante. On nous fait une tente avec une couverture supportée aux angles par quatre fusils.

Déjeuner à onze heures et demie. Sommeil, car il faut se préparer à une marche de nuit que tout ceci rend probable; seulement ira-t-on aux O. Daan ou aux Zerdézas. Le bivouac est assis au confluent de l'oued Baghara et de l'oued Zenati; vis-à-vis nous, la colline la plus élevée de tous ces terrains de soulèvement vertical, est le K'sar-Bezzeg; derrière, se trouve le djebel Ensel. Le convoi tout entier et la gendarmerie sont partis pour leur compte et vont, dit-on, au camp d'El-Harria; pour nous, allégés de tous les bagages, n'ayant pas même nos chevaux de main, nous partons à six heures et, après avoir remonté quelque temps l'oued Zenati, nous faisons tête de colonne à droite et marchons sur le djebel Bahkara.

A la nuit, l'infanterie a pris la tête de la colonne. Nous avons eu le clair de lune jusqu'à minuit et ces mauvais terrains, où il faut toujours monter et descendre, ont été traversés sans accidents; défense avait été faite de causer et de fumer. On a marché par la polaire et quelquefois légèrement N.-N.-E., ce qui me confirme que nous allons aux Zerdézas. Que ces marches de nuit sont pénibles! Combien il est difficile de résister au sommeil qui vous accable; la crainte de blesser mon cheval me tenait les yeux ouverts, mais c'était parfois une véritable hallucination, tout ce qui m'entourait revêtait une forme bizarre; la colonne qui se déroulait en avant de moi dans l'obscurité avait quelque chose de fantastique; le bruit sourd des roues des obusiers; vers la fin de la nuit, ces falots dont la lumière vous écœure; il fallait

s'arrêter à chaque pas et sans pouvoir se reposer un instant; j'ai marché à pied quelquefois. Nous avons éveillé les aboiements des chiens de quelques douars. Hautes herbes où il est bien difficile d'avancer.

Arrivée sur les douars à la pointe du jour : les chappards partent par ordre du général et, comme de vrais chacals, se lancent sur ce premier douar, qui en un instant est dépouillé. Quelques malheureuses tentes à notre gauche ont été épargnées à cause de leur faiblesse et surtout de leur mauvaise mine.

Après le passage de l'oued Mehridje, garni de tamarix et de lauriers-roses en fleurs, long défilé sur les bords du ruisseau et au pied d'une montagne boisée et où l'on ne peut passer que par un. Le lit de cet oued Mehridje est garni d'églantiers, de myrtes, de lentisques, de tamarix, de lauriers où viennent s'enrouler la vigne vierge, le liseron et le lierre. Rien de plus charmant que cette vallée. A la sortie du défilé, nous voyons la fumée s'élever des gourbies sur notre gauche et, bientôt, la flamme les étreint et les dévore, ce sont les spahis de Constantine qui accomplissent cette cruelle mission de dévastation; nous chasseurs, sommes restés spectateurs de toutes ces scènes de douleur et, cependant, bien nécessaires. Nous avons marché à la suite du général, car ce pays, qui n'avait jamais été visité par les beys, paraissait devoir offrir une grande résistance et, cependant, on n'y a tiré que quelques coups de fusil. Toutes les moissons étaient sur pied, quinze jours plus tard, elles eussent été incendiées. Quelle ardeur pour le pillage! Quelle curée pour tous ces auxiliaires qui passent au turban une branche verte pour éviter une funeste méprise; il est bien difficile de reconnaître les bons et les mauvais.

16 juin. Quarante-quatrième bivouac ; El-Biar. — A six heures et demie, on a fait halte sur les bords de l'oued Mehridje et, au loin, nous avons eu sous les yeux l'incendie de tous ces decheras, près du bois où les K'baïles Ouled Djebbara s'étaient retirés avec leurs troupeaux, en demandant grâce pour leurs cabanes, à ce que prétend le caïd Ali.

Chacun a déjeuné comme il a pu et, pour mon compte, j'ai mangé avec plaisir un certain morceau de pain que j'avais placé dans ma besace. En somme, cette *ghazia* n'aura fait éprouver que

peu de pertes aux Zerdézas Ouled Djebbara, car elle a été menée mollement et ils ont pu s'évader et se réfugier dans leurs bois avec une partie de leurs biens. On a pris peu de troupeaux.

Départ à dix heures. Decheras(1) formés de cabanes en branches, appelés gourbies, avec un enclos entouré d'une haie. Forêt de chênes verts et lièges ; quelques chênes de nos pays ; partout, de jolies fleurs des bois. Halte à onze heures. En arrière de nous, le djebel Mtaya, dont les trois pics du sommet ont la forme d'une queue d'hironde double ; quatre plans de montagnes bien dessinés et se détachant les uns des autres. En avant de nous, le pays des Sudrata, ondulé et boisé. Un feu de signal dans la montagne. A droite, les Toumiettes ; à gauche, El-Harria ; à peu de distance, le douar rasé par enchantement, ce sont des Ouled Dradje, charbonniers qui ont eu quatre hommes blessés à l'attaque d'El-Arrouch et qu'on récompense en ce moment. Voilà ce qu'a produit Si Zerdoud avec ses prédications fanatiques. Sur notre route, à droite. la vallée des Zerdézas avec son entrée par le col des Toumiettes et les coupures d'El-Arrouch ; tout cela est cultivé et boisé dans les gorges.

Presque partout, dans cette contrée, les roches sont des grès ferrugineux. Halte à midi, sur les bords d'un ruisseau près d'un moulin qui, bientôt, a été dévoré par les flammes ; car, chemin faisant, on continue la ghazia. L'orchis, le chèvrefeuille. Ravin délicieux de cette gorge boisée, végétation luxuriante : mauves arborescentes, fougères gigantesques, lierres, frênes.

Halte à une heure et quart ; nous arrivons à un douar des Sudrata qui vient d'être pillé par les spahis en avant de nous ; ils n'y ont laissé que de vieux débris qu'ils ont dédaignés ou qu'ils n'ont pu emporter ; j'y ai pris une jeune chienne k'baïle qui a fait une vigoureuse résistance, elle a été placée dans ma musette et portée sur le cheval du chasseur.

Halte à trois heures, on cesse de piller, car nous sommes sur le territoire des Chourfa. Arrivée à cinq heures au bivouac El-Biar, au milieu des tentes des Chourfa et au pied du djebel Ouache. Le convoi, parti d'El-Harria ce matin, est installé depuis

(1) Decheras, petits villages, hameaux de gourbis.

neuf heures et notre cuisinier a bien mérité de la patrie par l'excellent dîner que nous avons trouvé tout prêt. L'infanterie est harassée et, malgré les gratifications d'eau-de-vie, elle ne pouvait guère aller plus loin. Conversation aux spahis avec Legrand, Vigogne et Chevarrier. Ce bivouac est remarquable par ses rochers de grès auxquels chacun de nous prête ou la forme d'une tortue, ou celle d'une grenouille. Nuit sous une tente faite avec nos couvertures ; le toit a besoin de réparations.

17 juin. Constantine. — Au réveil ; longue ligne de bataille, ce sont les sahari du cheik el Arab, arrivés trop tard pour prendre part à la fête ; il a amené 150 vauriens bien désolés d'avoir manqué cette bonne occasion de pillage.

Départ à six heures et demie. Nous montons de suite par le djebel Ouache et, jusqu'au plateau de Mansourah (1), nous avons toujours traversé un pays triste, accidenté, où je n'ai vu que des diss et des genêts épineux : nous étions dans le brouillard des nuages ; déjà hier, il avait plu légèrement.

Un peu avant le point d'où l'on découvre Constantine, du sommet de ces montagnes, nous avons eu un singulier spectacle. Tout le pays de Mehris, du Guérioun, du Nif en Nser avec ce ciel nuageux, présentait un mélange d'ombre et de lumière singulièrement curieux sur les moissons.

A onze heures, nous sommes à 500 mètres de Sidi-Mabrouck, nous voyons les minarets et la ville de Constantine, déjà on a tracé le camp : ce sera le supplice de Tantale si le général ne change pas son ordre. Heureusement que le manque absolu de fourrages fait décider que nous entrerons aujourd'hui.

Grande halte pour le déjeuner. Pendant ce temps, arrivent les visiteurs, Duhard avec son nouveau costume de spahis ; Farémond ; le colonel Barthélemy ; les autorités arabes. En route, on passe devant Sidi-Mabrouck, on descend au gué du Rummel, on fait une entrée triomphale, on tire le canon et, moi, je visite mon infirmerie et me trouve très heureux d'échapper à ce bruit et à cette fumée.

J'apprends que, depuis quelques jours, on a assassiné deux

---

(1) Le Mansourah est un plateau qui domine Constantine.

sentinelles. Rentré chez moi, toute la famille est en bonne santé. Visite de Warnier. Installation dans cette maison en désordre où il faudra bien du temps pour mettre tout en place.

A causer sur la place du Palais. M. Guillinot, notre nouveau camarade, est arrivé ; le commandant Simon m'apporte un portrait d'Eugène (1) que l'on avait renfermé dans la caisse de livres et dont on voulait me faire la surprise; elle a été complète. Dîner en famille. Le soir, j'organise à la hâte un lit où, malgré mes prévisions, je dors moins bien que sur mes peaux de mouton du bivouac.

DE SETHYF A BOU-SAADAH (2) ET RETOUR (1843)

21 septembre. Aïn-Tagrouts. — Dévoré par les puces! Il faut convenir que c'est un hôte incommode et trop commun en Algérie.

A quatre heures et demie, le réveil; l'infanterie s'est rassemblée et s'est mise en route avant nous. Pendant le pansage, tout le monde au cabaret où, sous prétexte de prendre des forces, on boit de nombreuses gouttes : ce qui a fait dire au vieil as de pique de Rougemont ce célèbre aphorisme : l'eau-de-vie a tué plus d'hommes que la guerre. Scandale causé par ce gros buzon de Fencke, frater de l'escadron, qu'il a fallu lier et porter à la prison; encore une des conséquences de cet estimable breuvage; car d'habitude, cet homme se conduit bien.

Départ à sept heures; l'escadron de spahis marche en tête, ensuite le convoi arabe sous la direction du bach ahmar (3) Messaoud, frère du Mekki, et, enfin, les 1er, 2e et 5e escadrons du 3e chasseurs. Halte à sept heures quarante, après la rivière. Le temps est frais; mais, par intervalles, une forte chaleur fait craindre la pluie. En route à sept heures cinquante; halte à sept heures cinquante-huit, à la bifurcation des deux routes; en marche à huit heures deux; à huit heures vingt-trois, au ksar Si-Hadj-el-Djerad. A huit heures et demie, l'oued Khralfoun où, cette année, nous avons envoyé nos chevaux au vert; à huit heures quarante, à El-Goniah, Konack

(1) Le frère de Desvaux.
(2) L'orthographe officielle est : Sétif, Bou-Saada.
(3) Bach ahmar (chef des mulets), chef du convoi.

des Turcs; ruines romaines; à neuf heures vingt-trois, à l'oued Chaïb, formé en partie par l'oued Eurnett, où nous avons passé à neuf heures.

Halte à dix heures moins vingt, à l'aïn Abd-el-Beck, où commence le Ghezela; en route à dix heures et demie. Autour de nombreuses ruines. A onze heures dix, à Aïn-Zada.

Halte à douze heures et quart, au pied du marabout Kobbeur-Attyah, sur l'oued Bou-Sellam, où nous déjeunons.

L'infanterie passait la rivière sur les fameux ponts. Tourbillons de poussière qui annoncent un orage prochain. En route à une heure et quart. La pluie tombe avec force et la température s'abaisse d'une manière sensible. Halte à deux heures dix, en route à deux heures et quart; à deux heures vingt-cinq, devant le bivouac d'Aïn-Tagrouts, où nous avons couché en revenant du Dyra. Arrivés à trois heures à Aïn-Tagrouts.

Nouveau chef, nouvel ordre de bivouac; c'est cependant une chose assez importante que de conserver les habitudes suivies dans un régiment, quand elles sont bonnes, et de ne pas vouloir tout changer parce que l'on arrive; cependant le commandant d'Epinay passe pour être un homme d'esprit. Je n'en dirai pas autant de notre camarade P...

Le convoi a beaucoup retardé notre marche, ce n'était plus le Mekki qui le conduisait. Aux distributions; soins de l'escadron. Au moment du dîner, je suis malade comme d'habitude et, après avoir bu une tasse de thé que j'ai toujours la précaution d'emporter, je me réfugie dans ma petite tente. Cette fois, l'intendant a présenté une circulaire ministérielle qui défend de sortir les grandes tentes du campement et chacun s'arrange comme il le peut.

22 septembre. Bordj Bou-Arreridj. — Nuit froide pendant laquelle nos chevaux, inactifs depuis longtemps, n'ont cessé de se battre et m'ont forcé à sortir plusieurs fois.

L'infanterie est partie à cinq heures et demie, nous avons fait notre pansage et, seulement à sept heures moins le quart, nous avons quitté notre bivouac; à sept heures et demie, devant le marabout de Sidi bou Neb, où commence le commandement de Mokrani; à huit heures et quart, fin du long plateau que nous suivons depuis Aïn-Tagrouts.

Halte à huit heures vingt-trois; on marche trop longtemps; il est nécessaire, surtout au début, de donner aux chevaux le temps de pisser et aux hommes le temps de ressangler et de revoir leur charge; il faut s'arrêter toutes les heures, au lieu de faire marcher chaque escadron à son tour en tête de la colonne. Le commandant a jugé à propos de faire rompre par la gauche, ce qui met le 5e escadron en tête. Nous escortons le convoi comme hier.

En route à huit heures trente-trois; collines et ravins; à neuf heures et demie, commencement du plateau de Sidi-Embareck; après avoir passé, à neuf heures moins trois, à Aïn-el-Hendjar qui, plus bas, prend le nom de Oued-Beni-Hamid, nous arrivons, à dix heures, au marabout de Sidi-Embareck. Déjeuner.

Avec Lacgé, je vais chercher quelques cristaux que l'on trouve à la surface de la terre, près du lieu où nous avions campé la première fois; de gros douars sont établis à l'entour. En route à onze heures et demie. Il a été impossible de voir Zamourah, le ciel était trop nuageux. Après ces chaînes rocheuses où il serait si nécessaire et si facile de pratiquer un passage, à une heure moins le quart, vue de Sidi-Betkah; à une heure dix-sept, vue du fort de Bou-Arreridj où nous arrivons à deux heures trente-cinq. Mokrani est absent; mais, par les soins de Van-Hoorick, de gros tas de paille et de bois nous attendent. Emplacement au bivouac sur les mêmes emplacements que la dernière fois.

Soins de l'escadron. Au fort avec Van-Hoorick ; j'y retrouve Rosalie malade, car ce lieu est funeste pour les fièvres. Le Begret el Ouache. Le bonnet de plumes d'autruche (Guennour el Arroudj) (1).

Van-Hoorick m'apprend que le marché de Sedel-Rahbah s'est terminé par un désordre complet. Les Oulad Naïls ont profité de la vue de l'oued Msilah et ont fui sans payer, poursuivis par les Oulad Maad'hy, ils ont été rasés.

Au dîner, que cette vieille tête du Poujet surmontée de sa casquette bizarre était bouffonne! Journal dans la tente. Il a plu encore un peu aujourd'hui. Dans les désordres qui ont suivi le marché de Msilah, la garde urbaine de cette ville, à qui nous don-

(1) Guennour el Arroudj (le bonnet de plumes d'autruche, que portent certains chefs de tribus sahariennes).

nons 3.000 francs par mois, n'a pas prêté au Khralifa le secours qu'il lui demandait; nous reviendrons par chez eux, je l'espère; si nous pouvions voir Bou-Saâdah, la course serait complète. Un coup de fusil tiré du dehors pendant la nuit a blessé un caporal du 19e.

23 septembre. Mansourah. — Réveil à cinq heures, départ à six; nous flanquons la droite de la colonne et nous sommes obligés de nous conformer au pas de l'infanterie, ce qui est bien fatigant.

Halte à sept heures, en route à sept heures dix. Le fourrier Ritter a trouvé dans la plaine un caméléon. Halte à huit heures. en route à huit heures dix; à neuf heures, grande halte sur les bords de l'oued Achyr où nous avons déjeuné; à peine si le filet d'eau qu'on décore du nom d'oued Achyr a pu donner à boire à nos chevaux; c'est à cette époque que les sources et les rivières sont presque taries et, comme on peut sauter à pieds joints le plus grand nombre des fleuves de l'Algérie, véritables torrents, je laisse à penser ce que sont aujourd'hui toutes ces petites rivières que nous traversons.

En route à dix heures et quart, nous apercevions Mansourah à onze heures moins le quart, ainsi que le Djurjura, car la crête où nous sommes sert de partage des eaux. Halte à onze heures dix; en route à onze heures vingt; halte à douze heures moins vingt.

La colonne a dû s'allonger, car le défilé qui mène au Dra-Slit ne permet de passer que par un et si la pluie venait à détremper tous ces sentiers, ce passage serait presque impraticable. Ici, commencement des collines ombragées de pins et de beaucoup d'arbustes dont la verdeur vient égayer la vue et faire oublier toutes ces plaines dénudées que l'on traverse sans interruption depuis Announah. De ce point, on distinguait Dar-el-Beïda, *dechera* construit au pied de Dra-el-Metenen.

En route à douze heures; halte à une heure et quart; en route à une heure vingt-cinq. Du village à mi-côte du djebel Mzita, un feu de signal a été répété jusqu'à la vallée de l'oued Chebba pour annoncer l'arrivée des Roumi, car le Khralifa, qui arrivera à notre camp dans quelques jours, ignorait lui même notre sortie. Halte à deux heures et demie. On a fait du bois et j'ai remarqué avec plaisir que mon escadron avait été plus leste que les autres.

(A suivre.)

Lettres de Crimée du général Breton

(Suite)

. . . .

Louis Babin, abandonné à lui-même à Varna depuis le départ de son compagnon d'aventures, le colonel américain Bollène, s'ennuie d'une vie qui n'a plus d'émotions. Personne plus que lui ne désire que l'armée entame des opérations. Je l'ai invité à venir planter sa tente avec la mienne. Il me l'a promis pour dimanche, après demain. C'est un fort aimable cavalier que tout le monde aime.

J'ai reçu deux nominations pour la Garde impériale, pour le capitaine Bernard et le porte-drapeau. Aucun officier subalterne marié n'y a été admis et j'ai été privé de faire le bonheur de Laguigneraie et de Roussiale. Cette mesure que je n'avais pas prévue est fort sage. Les officiers de ce corps d'élite seront souvent mêlés aux fêtes de la Cour, et leurs femmes pourraient faire tache et créer des embarras.

Laguigneraie est un bon officier auquel on a fait grand tort en le notant comme myope. J'aurai plus de mal pour le réhabiliter que je n'en ai eu pour Marson.

Tout mon personnel se porte bien. Gaget ne se ressent plus de ses douleurs. Il n'y a de malade que mon pauvre Colosse, que Gaget a bourré d'orge et qui est devenu fourbu. Il est depuis deux jours plongé dans une mare de boue jusqu'aux genoux. C'est, dit le vétérinaire, le seul remède à cette maladie, la plus grave dont un cheval puisse être atteint. Je suis obligé de chercher un troisième cheval, car nous sommes en selle du matin au soir, soit pour les manœuvres, soit pour les visites d'un camp à l'autre. On nous alloue cinq rations de fourrages, ce ne sera donc pas une charge. Tous les chevaux, ici, sont petits et de chétive apparence. Je ne puis me résoudre à enfourcher ces petites biques.

On forme ici, sous le titre de spahis d'Orient, des escadrons de bachi-bouzoucks, cavaliers irréguliers, vauriens et pillards, auxquels le général Youssouf est chargé d'imposer le joug de la discipline. Bonnafos et Lallemand vont y entrer comme capitaines, bien que ce soit une troupe à cheval. Si ton frère était ici, il eût

été capable d'y entrer comme colonel. Je me garderai bien de lui en suggérer l'idée.

Mais, je mets un terme à ce verbiage, vingt fois interrompu, vingt fois repris. Le bruit court que nous partirons prochainement pour prendre nos quartiers d'hiver du Danube. Ce sera peu récréatif d'être à Silistria ou à Roustchouk. Enfin, à la grâce de Dieu ! Il est certain que notre plateau de Kestridjé ne sera pas tenable dans deux mois. Il y fait des alternatives de pluie, de soleil et d'un vent à tout renverser, aussi intense et plus froid que le mistral.

Comme nous sommes sur pied tous les matins à quatre heures et demie, nous nous couchons en même temps que les poules, sans faire la moindre partie.

Par obéissance pour le nouveau décret, j'affranchis ma lettre. Il faut être soumis aux lois.

Camp de Kestridjé.

Le 22 juillet 1854.

..... Les jours se succèdent et se ressemblent, aucun événement grave, amusant ou dramatique, ne vient faire diversion à l'isolement qui me pèse parfois lorsque mes occupations ne m'en distraient pas. Louis Babin est venu planter sa tente à côté de la mienne. Il est resté trois jours sur notre plateau. Mais il était tellement tourmenté de ne recevoir aucune lettre depuis six semaines, malgré les précautions minutieuses qu'il avait prises pour ne pas laisser perdre sa trace, qu'il est parti soudainement hier, pour Constantinople.

..... Je ne désespère pas de le voir revenir dans une quinzaine. Qu'il est commode de pouvoir ainsi dépenser sans compter !

Le 74e a jusqu'ici une chance favorable. A peine avions-nous quitté le Pirée, qu'il s'y est répandu une épidémie de fièvre typhoïde. Il y a trois semaines, nous avons quitté Gallipoli et le choléra y exerce d'affreux ravages. On affirme que le duc d'Elchingen en est mort.

Jamais notre état sanitaire n'a été meilleur.

Mon pauvre lieutenant-colonel, seul, ne s'accommode pas de ce

climat. Le spleen commence à le gagner. Je crois qu'il songe à rentrer en France, pour un commandement de place ou pour sa retraite. Si je puis lui être utile pour les Places, je le ferai avec grand plaisir. Car je n'ai qu'à me louer de lui depuis notre départ.

Je ne sais si je t'ai dit que mon lieutenant d'état-major était passé au 3e chasseurs d'Afrique, à Constantine. Je le regrette, c'était un aimable convive toujours complaisant et empressé.

23 juillet.

L'armée va se trouver en position depuis Pravads jusqu'à Kustendjé, sur une largeur de trente lieues; notre division en réserve à Varna.

Le camp était déjà bien monotone; le maréchal ne bouge pas de Varna. Les généraux, nous ne les voyons qu'à l'exercice; chacun reste dans sa tente. Il restait la ressource d'aller se visiter entre collègues; la voilà détruite. Je viens de recevoir les adieux de Duchateau qui part demain matin avec la division du Prince.

Il a eu une scène assez désagréable : Le maréchal voulait supprimer Decappe du tableau d'avancement, et substituer un capitaine à un autre sur le même travail. Duchateau a insisté, et sur un emportement du maréchal qui aurait tenu quelques paroles désobligeantes, qu'on lui a transmises, Duchateau est allé remettre au Prince sa demande de retraite. Le Prince n'a pas voulu l'accepter. Il boude. Je crois qu'il s'ennuie aussi. C'est le mal à la mode. Décidément il y a trop d'officiers mariés dans l'armée d'Orient.

Penser que tant de bonheur m'attend là-bas et qu'il faut dépenser ici une des belles années qui me restent! Par exemple, tu peux être tranquille : je ne manque de rien. J'ai actuellement deux tentes turques que m'a remises l'Administration, et dont l'une est aussi grande que notre salon de Toulon. L'autre me sert de chambre à coucher, et ceci te représente à peu près mon établissement. Joins-y un grand hangar pour mes 4 bêtes, couvert et revêtu en feuillage, une cuisine où Gaget me fait le même ordinaire qu'en France, un enclos où six poules caquettent, et tu n'auras pas le moindre souci de ma vie matérielle. Mais qu'est-ce que tout cela? Une chaumière et vous, mes chers anges! C'est un peu banal, mais c'est bien vrai.

23 juillet.

Aujourd'hui, je donne une fête à mon régiment pour secouer un peu notre torpeur. J'ai fait préparer des jeux de quilles, jeux de rat, de bagues, des courses en sacs, etc... Les prix seront des oies, des poulets et des canards qui donneront demain une seconde joie au camp lorsqu'on les verra rôtir en tournant par une ficelle au feu du bivouac. Je vais, dans un quart d'heure, présider à cette cérémonie. Nous rirons parce que mes troupiers préparent d'autres joutes comiques.

6 heures du soir.

En revenant des jeux où nous avons bien ri, je trouve une bonne lettre qui est venue par Gallipoli...

Nous n'avons pas encore fait une seule marche à pied. Tu ne seras donc pas étonnée de savoir que les cheveux du père Laugereau sont toujours empreints de cette sève de jeunesse que tu leur connais. Dukermont va toujours bien; l'occasion ne s'est pas encore présentée de faire quelque chose pour lui. Guillaumont fera bien de ne pas s'empresser de rejoindre la légion étrangère, qui est à Gallipoli. Il pourrait y rencontrer le choléra. Henri était de l'expédition de Kabylie. Comme M. Guillaumont, il dit que le but a été atteint, mais qu'il a été acheté par des pertes nombreuses. Il commandait sa compagnie et a perdu 4 voltigeurs tués et 8 blessés. Le 26e léger, son régiment, a perdu 11 hommes et 30 blessés dont deux officiers. La colonne Randon a perdu 521 hommes tant tués que blessés; le général Bosc est blessé.

La journée du 21 a coûté ensuite 300 hommes dont 20 officiers tués ou blessés; 1 chef de bataillon du 60e, 1 chef [de bataillon] des zouaves, 1 sous-lieutenant des zouaves, M. Guèze; 2 officiers du 25e ont été blessés. La colonne Mac-Mahon a aussi beaucoup souffert, il paraît que le 71e n'était pas en ligne.

Tu vois que tandis que nous attendons encore les coups de fusil, l'Afrique ne s'en fait pas faute. Il faut donc nous laisser aller à notre destinée. Je te le répète, j'ai confiance en notre étoile. Tu entendras dire que les Russes viennent d'entrer en Valachie avec un renfort de leurs réserves qu'on dit être de 180.000 hommes; c'est évidemment exagéré. Mais il ne faudrait pas t'alarmer de ce fait qui n'est plus douteux : si les Russes veulent renouer des

négociations, il faut qu'ils les appuient de masses au moins égales à celles de leurs ennemis.

Au Camp de Zéferliet.

Le 29 juillet 1854.

Il fait aujourd'hui un temps affreux ; à des chaleurs suffocantes de 33 degrés a succédé un orage et une pluie torentielle qui font des bivouacs un vaste lac. Pauvres diables de soldats ! Leur petit morceau de toile ne les garantit guère de l'intempérie de ce climat qui semble jaloux de justifier sa réputation d'inclémence, je n'en souffre pas, moi, sous ma bonne tente turque doublée et tu peux être tranquille sur mon compte, mais je pâtis des misères qui m'environnent et qui sont un triste présage de celles qui attendent le pauvre soldat.

La première victime du choléra et la seule, Dieu merci, que le 74e ait eue jusqu'à ce jour à déplorer, est le pauvre Bonnafos qui a été enlevé en huit heures. Il était resté viveur, buveur d'absinthe et coureur d'aventures comme à Toulon, cela devait lui arriver.....

Nous gardons ici le camp et les magasins et nous sommes absolument sans nouvelles des trois premières divisions. Ce sera encore par Paris que nous apprendrons leurs mouvements. Il règne une indécision dans toutes les opérations, comme elle a régné dans tous les préparatifs. Ce sera prudence, si l'affaire réussit ; ce sera incapacité et mollesse si ces temporisations profitent à nos ennemis.

Laugereau ne se rétablit pas. Il se dit tout haut à lui-même : « Que diable suis-je venu faire dans cette maudite galère ! » Selon son désir, je viens de remettre une proposition spéciale pour lui faire obtenir un commandement de place.

Il est douteux que je réussisse. Ce serait pourtant lui sauver la vie. Jamais je ne me suis mieux porté et toute ma smala, bêtes et gens, est dans la prospérité et vous adresse de respectueux compliments.

Peste soit du Despote entêté ! Monstre de Nique-Nique-Nique ! Nous serions si bien tous trois n'importe où, fût-ce même en Afrique. Les affaires y ont été plus chaudes que ne disent les rapports.

Pilleux m'annonce 781 hommes mis hors de combat jusqu'au 2 juillet. Le 71e y a fait ses premières armes avec succès, grâce sans doute à l'activité du père Piat, son colonel. Ce qui nous arrête, c'est la difficulté des subsistances et des transports. Pas de routes, peu de voitures, et quelles voitures ! Il n'y entre pas un seul brin de fer. Ce pays de terre vierge ne produit que des forêts et à peine de quoi nourrir ses habitants. Hormis les bœufs, tout nous vient de France, même les farines. Quel meurtre que de consolider en des mains si indignes ces fertiles contrées qui seraient un paradis en des mains industrieuses (moins les orages pourtant).

Camp de Kestridjé.

Le 6 août 1854.

..... Cette terrible épidémie de choléra sévit rigoureusement dans nos camps ; c'est à elle, je n'en doute pas, qu'il faut attribuer l'ajournement d'un projet arrêté, celui d'un débarquement en Crimée. On a reculé devant la crainte d'empoisonner de ce fléau les équipages de la flotte.

Ce projet est tenu *secret*, avec raison, mais il faut bien que l'armée sorte de son inaction. Si nous ne commençons pas le branle-bas, notre exil s'éternisera.

Mon régiment est celui qui a le moins souffert, et pour mon compte, jamais ma santé n'a été meilleure. J'ai de temps en temps la visite d'Henri Saget, qui a été récemment envoyé en reconnaissance à Silistria. Il a parfaitement vu un camp de 15.000 hommes de l'autre côté du Danube. Nos bachi-bouzoucks envoyés dans la Dobrutcha ont sabré quelques avant-postes que nos zouaves n'ont pu atteindre. La 1re division, du Prince, envoyée à Bazarjick n'y a trouvé que les fièvres, le choléra, les maisons et les villages entiers incendiés et dépeuplés ; elle est rentrée en toute hâte. Nous sommes sans autres nouvelles des deux premières divisions qui ont quitté notre camp depuis 18 jours.

D'Hendecourt est campé avec le 42e à côté de moi, depuis hier. Son régiment qui faisait le service à Varna a été décimé par les maladies ; il a perdu plus de 100 hommes. On l'a renvoyé ici pour se refaire.

Lebœuf (1), de retour avant-hier avec la division du Prince, a rapporté une fièvre intense, suite des fatigues de son service.

L'un et l'autre m'ont chargé de leurs hommages et bons souvenirs ainsi qu'Henri qui portait sa belle croix d'honneur. Tu sais sans doute que son frère, Eugène, est nommé commandant du quartier général de l'Empereur au camp de Boulogne.

Quel triste pays que celui-ci ! une population hideuse, misésérable, sale, ignorant les premières douceurs de la vie civilisée. Pas la moindre industrie. Pas la moindre idée d'un art quelconque.

Beaucoup de magnifiques terres incultes, un peu de blé ; très peu de vigne, beaucoup de bois et de bestiaux. Aucune tradition du passé, aucune chance d'avenir ; on passerait à l'état de mollusque, s'il fallait vivre quelques années sur cette terre.

A 1 heure —...

Malgré mes idées belliqueuses, comme tu le dis, je suis obligé de reconnaître qu'il devient impossible de rien entreprendre actuellement. La 1re division envoie aujourd'hui 1.200 cholériques, balance nette de sa petite course vers la Dobrutcha. Est-il possible que Dieu permette que tant de braves soldats s'égorgent pour le caprice de ce stupide Nicolas !

Babin doit être reparti pour la France ; je ne pourrai avoir de lui le renseignement que tu désires relativement à la possibilité de s'installer à Péra ou à Thérapia. Avec de l'argent ce sera toujours possible, mais il est certain que nous ne rentrerons pas dans les villes, et qu'à l'instar des Turcs, nous nous creuserons des trous en terre dans la Crimée ou sur la rive droite du Danube. Nous nous logerons comme des castors.

M. Rigaut supporte ce climat à merveille. C'est un solide et bon officier. M. Duck est toujours le même, bien portant, doux et facile, ne se faisant pas de bile.

Le général Delarue est en crédit, je suis étonné de le savoir à Avignon. Il est venu à Caen inspecter la gendarmerie pendant que nous y étions en 1851. M. Dehanobis (oublie, pour ne pas rire, le

(1) Sous-intendant militaire.

refrain de sa litanie) est, comme Plahois, un exemple de la duperie qu'il y a à tirer les marrons de la fournaise politique. On y trouve inquiétude, ruine et un long chapelet de vexations ou de déceptions.

Toutes les victoires qu'on nous fait remporter, sont autant de canards pour faire prendre patience aux badauds de Paris, qui veulent au moins des bulletins pour leur argent.

Le père Jeannequin (1) est là qui me presse afin de partir pour Varna.

Au camp de Kestridjé, près Varna.

Le 13 août 1854.

Que le courrier de France tarde à venir. Depuis le 1er août on nous l'annonce tous les jours. La rade s'emplit de vaisseaux de guerre et pas une lettre ni un journal...

J'ai assisté hier à un triste spectacle. Un incendie a consumé environ la sixième partie de Varna, c'est-à-dire plus de cent maisons. On tremblait pour les trois magasins à poudre, français, anglais et turc qui regorgent de munitions, et qui étaient entourés par le feu. On a abattu tout autour une large ceinture de chétives bicoques bulgares; mais, à chaque instant, des barils d'eau-de-vie et d'esprit faisaient explosion, et jetaient la panique dans les 15 à 20.000 hommes accourus des camps pour arrêter le fléau. Heureusement la marine avait quelques pompes, le génie en avait deux; on est resté maître du feu après lui avoir fait une large concession.

Au moment où tu recevras cette lettre, nous serons probablement embarqués pour prendre Sébastopol ou, au moins pour détruire la flotte russe.

Les conditions dans lesquelles nous entamons cette entreprise nous donnent de grandes chances de succès. Armée nombreuse, troupes de bonne qualité, supériorité incontestée de notre corps du génie sur celui des Russes qui s'est montré si misérable dans la conduite des travaux de Silistria. La flotte anglaise a jeté l'ancre avant-hier pour prendre des troupes. Les Anglais et les Turcs fourniront leur contingent.

(1) Adjudant vaguemestre du 74e.

Cette résolution m'a d'abord paru une témérité; mais, en examinant consciencieusement la question, je la crois facile à résoudre et, d'ailleurs, il y a presque nécessité à faire cette entreprise. Il nous est impossible d'hiverner dans ce pays. La vallée du Danube est dévastée et malsaine. Les Turcs, d'ailleurs, en feront leur affaire avec ou sans le contingent de l'Autriche. Il faudrait donc retourner en Roumélie. Ce serait une retraite que l'opinion publique ne nous pardonnerait pas. La Crimée, au contraire, est un pays qui, depuis un siècle bientôt, n'a pas connu le fléau de la guerre. Quelque activité que les Russes mettent à tout dévaster devant nous, nous y trouverons toujours des ressources que notre flotte complètera lorsque nous lui aurons donné un abri sûr.

Je t'ai dit que la vallée du Danube était malsaine et dévastée. Nos trois premières divisions, la première surtout, en fait une triste expérience. Il y a une vingtaine de jours, lors des premiers symptômes d'épidémie, on pensa qu'il serait utile de faire changer de contrée aux troupes, et on en profita pour faire une reconnaissance jusqu à ce qu'on rencontrât les avant-postes ennemis. On forma donc 3 échelons : La 1re division à Kustendjé; la 2e à Mangalia, la 3e à Bazarjick. En même temps, les spahis d'Orient (c'est le nouveau nom des bachi-bouzoucks, organisés par Youssouf) poussèrent une pointe dans le Dobrutcha, appuyés par le premier échelon qui, malgré une marche de nuit, ne put atteindre les cosaques que l'apparition de nos irréguliers avait mis en fuite.

Mais à la suite de cette marche de nuit où la pluie inonda nos soldats qui ne trouvèrent que de la fange pour s'y coucher, une épidémie intense, effrayante se développa. Les puits étaient gâtés, des cadavres en étaient souvent retirés; tous les villages étaient brûlés ou déserts. La colonne perdit plusieurs centaines de bons soldats et en renvoya un nombre bien plus considérable par mer, infestés du choléra.

La 2e division a souffert aussi, mais beaucoup moins; la 3e un peu. La 4e, restée ici, a eu peu de victimes et mon régiment a été visiblement privilégié puisque je continue à perdre moins de monde qu'à Toulon.

Tout cela fera-t-il ajourner l'expédition? J'ai peine à le croire, parce qu'elle me semble nécessaire. Un officier de la marine

anglaise me disait pourtant hier que la diplomatie autrichienne faisait les plus grands efforts pour l'arrêter. Ce serait une duperie que de lanterner et de perdre l'occasion pour un allié douteux qui semble ne s'être interposé que pour faire un plastron à l'empereur Nicolas d'odieuse mémoire.

Je ne cesserai de le répéter d'ailleurs : le vin est tiré, il faut le boire le plus vite possible; car la vie que nous menons deviendrait bientôt intolérable...

Le choléra s'étant déclaré avant-hier dans la flotte, beaucoup de gens assurent qu'on ajournera l'expédition, que les amiraux insistent sur cette nécessité. Allons! Attendons encore...

Laugereau demande un congé en attendant son commandement de place. Il est probable qu'il l'obtiendra.

Au camp de Djerferlé.

Le 19 août 1854.

Nous avons tous été bien heureux de quitter Toulon avant l'invasion du choléra. Je viens de recevoir du dépôt les plus tristes nouvelles. Le père Bertrand et M. Lahache ont été enlevés en douze heures ainsi que madame B... et la femme du maître cordonnier. Mon pauvre cousin Laporte a été la première victime. Nous sommes bien moins maltraités ici et mon régiment fait exception dans toute l'armée par sa bonne santé et par son entrain qui en est la suite; ils font de la gymnastique, jouent aux quilles, tirent la canne, le bâton, s'amusent enfin comme des grands enfants. Tous les dimanches, je distribue des oies, des poules et des canards aux plus agiles, et je contribue ainsi à leur faire prendre patience dans ce pays de mortel ennui.

Décidément Laugereau me quitte; j'ai demandé aujourd'hui pour lui un congé de convalescence en attendant un commandement de place. C'est un bon diable et j'y étais habitué. Je le regrette d'autant plus qu'il paraît certain que nous irons en Crimée dans une dizaine de jours et qu'il aurait partagé avec moi les fatigues et les soucis du siège. Il me manque, en un mot, au moment où il aurait pu commencer à m'être utile. Il eût mieux fait de ne pas partir.

. . . .

Déjà, deux fois, on a commencé et interrompu l'embarquement de notre matériel d'artillerie. Le typhus est sur la flotte et l'on dit notre expédition ajournée au 1er septembre. On l'ajournera tant, que l'état de la mer finira par nous l'interdire tout à fait, et il faudra alors se résigner à se creuser des trous dans la terre pour hiverner.

Au camp de Kestridjé.

Le 25 août 1854.

Enfin le choléra, qui a fait dans l'armée de grands ravages, paraît arrivé à son terme. Mon régiment n'a pas été trop maltraité. Cependant nous avons perdu le capitaine Paul qui, avec Bonnafos, est le deuxième officier. Je crois n'avoir eu qu'une trentaine de soldats enlevés, les hôpitaux n'ayant pas encore notifié tous les décès. La 1re division a perdu près de deux mille hommes dont trente officiers.

Je n'ai pas été indisposé un seul instant. Je n'ai pas le temps de m'ennuyer...

L'expédition en Crimée est décidée. Nous nous embarquons le 2 septembre. Le maréchal assure qu'il a quatre chances sur cinq pour réussir. Ayons donc confiance. Il en résultera cet ennui que, pendant quelques semaines, nous serons sans nouvelles les uns des autres.

Laugereau rentre en France par ce courrier. C'est un finaud qui tenait à palper l'entrée en campagne et qui me plante là au moment où va commencer la besogne. Il se porte à merveille et n'a eu la diarrhée que juste le temps nécessaire pour pouvoir motiver sans impudeur son congé de convalescence de six mois qui le conduit à sa limite d'âge. Je demande qu'il soit immédiatement remplacé...

A deux heures.

Nous sommes destinés à passer l'hiver en Crimée. On dispose de la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre. Singulier rapprochement : Mon grand-oncle maternel, le général Lombard, a coopéré, en 1787, à la conquête de la Crimée par Catherine II. Il en avait reçu, à titre de récompense, deux villages dont ma grand'mère a réclamé trop tard l'héritage. J'y vais à mon tour jouer la partie contraire, mais dans des circonstances bien plus difficiles. Car

alors, c'était le chef lui-même qui avait vendu son pays à la Russie, et nous allons attaquer un adversaire que l'on prévient depuis un mois de la botte qu'on veut lui porter. O stupidité !

Duchateau se porte à merveille, il n'y a pas un mot de vrai dans son duel. Dukermont se porte à merveille, comme moi. M. Rigaud est un bon et brave officier, solide au poste, comme disent les troupiers.

D'après le programme qui nous est annoncé..., les Turcs et les Anglais vont attaquer sur deux points différents; ce sont les deux tiers du danger à rayer de ceux qu'il s'agit de courir.

Voici le dernier mot que nous savons de la politique. L'Autriche déclare qu'elle ne se tient pas pour satisfaite de l'évacuation des provinces Danubiennes, qu'il faut un gage de paix solide et durable, que ce gage, c'est la Crimée, et qu'elle encouragera de toute son influence la France et l'Angleterre à s'en emparer. Or donc, c'est nous qui tirerons les marrons du feu : j'espère bien en tirer heureusement mon épingle. Après quoi, j'aurai conquis le droit de me reposer honorablement.

Au bivouac de Baltchick.

Le 1er septembre 1854.

Je commence cette lettre, j'ignore quand il me sera possible de l'envoyer ; c'est un des premiers et des principaux inconvénients de la campagne.

Nous sommes arrivés en deux marches à Baltchick, hier au soir. Jamais je n'ai vu de troupe plus admirable d'entrain et de désir de se mesurer avec l'ennemi que 1.100 hommes que chacun de nos régiments a fournis pour ce premier coup de collier. On avait emmené deux hommes par compagnie pour remplacer ceux qui se seraient trouvés fatigués ou indisposés ; pas un de mes hommes n'est resté en arrière. Si nous sommes cinquante mille hommes comme cela, nous réussirons certainement, mais c'est à une condition : c'est de pouvoir débarquer sans grandes pertes, car chacun de ces soldats est d'un grand prix.

Je n'ai jamais assisté à un grand débarquement; jamais, au reste, il n'en n'a été tenté dans des circonstances aussi difficiles et sur de si vastes proportions. L'ennemi n'ignore rien de nos projets ;

c'est du moins l'opinion générale; et ce qui transpire parmi nous des préparatifs qu'il fait, et du point qu'il garnit de batteries, de divisions qu'il envoie d'Odessa par terre et par mer, semble confirmer cette opinion. Nous avons aussi un appareil de destruction formidable, plus formidable que le sien. Mais il est subordonné à ce qu'il y a de plus inconstant : à l'état de la mer.

J'ai tellement tendu le moral de mon régiment, depuis surtout qu'il a été question de cette formidable entreprise ; j'en ai tellement analysé toutes les chances de réussite, et ses grands résultats, que j'en suis venu à n'avoir plus un doute sur le succès, *pourvu qu'on nous mette tous à terre*.

Je puis donc, sans vergogne, te dire l'immense serrement de cœur qui m'a pris, ce matin, en voyant embarquer la 2e division qui doit être la première mise à terre. J'étais seul sur la falaise au pied de laquelle s'opérait le chargement des chalands. En comparant l'immense valeur des soldats qu'ils portaient à l'infime usage auxquels ces grossiers engins servent d'habitude; en réfléchissant qu'après avoir dépensé des millions par centaines pour agglomérer les moyens destructeurs et transporter à mille lieues ces vaillants cœurs ; en remarquant ensuite qu'on n'avait pas fait à ces grossiers bateaux le moindre perfectionnement pour garantir au moins les hommes des balles de justesse, pour les aider à remonter sur ces chalands ou sur les autres s'ils venaient à être submergés, la philosophie a écarté un instant l'instinct guerrier. Cela a été *crescendo* quand j'ai compté les minutes pendant lesquelles ces vastes et compactes cibles humaines restaient exposées aux coups des batteries, lentement remorquées par des matelots ; et, en pensant qu'en louant une cinquantaine de petits bateaux à vapeur de rivière, on aurait pu faire cette besogne en quelques minutes, dût-on les échouer ! Oh ! me suis-je dit avec je ne sais quel poète : « Toute cette *vie* sent la mort. » Et l'homme, si ardent à combiner les agents de destruction, est d'une apathie stupide quand il devrait trouver des moyens de conservation jusqu'au moment de jouer utilement la vie du soldat.

Le 1er, au soir.

Cette dernière réflexion, je l'ai communiquée, ce soir, à un capitaine de vaisseau qui m'a dit que cette amélioration avait été

prévue et que la flotte disposerait pour mettre les troupes à terre de plusieurs petits bateaux à vapeur turcs qui font le service dans le Bosphore.

Je suis aise que le scrupule qui m'inquiétait ait tourné à l'avantage de ceux qui nous mènent et ma confiance s'en accroît. On me souffle pourtant à l'oreille que l'administration française était en marché de louer ces petits navires, mais que les Anglais ont dit : *Goddam, no achetons les petites navires.*

Nous avions depuis ce matin 38 vaisseaux de guerre en rade; voici venir à pleines voiles et à grande vapeur l'escadre turque; une partie de la belle flotte anglaise, et 2 ou 300 navires de transport.

Notre division s'embarque demain et, probablement aussi, demain la flotte lève l'ancre. Car le temps est magnifique depuis deux jours.

Comme ton mari semble toujours voué à quelque incident, voilà-t-il pas que l'*Orénoque* qui doit m'emporter avec un bataillon du 39e et un du 74e, et qui vient de Toulon, remorquant une partie du matériel de siège, n'est pas encore signalé, non plus que le *Caffarelli* qui emmène le général Forey et un bataillon du 19e.

Je suis exposé à ne partir qu'un jour, ou deux, ou trois après le gros de l'escadre, mais on nous laissera notre part du gâteau...

Le 2 septembre.

Mon navire est arrivé cette nuit. Me voici à bord. Il me semble, après cette dure vie de quatre mois de bivouac, que je suis au palais des Tuileries. On me fait espérer que nous recevrons en mer le courrier qui doit venir de France demain et que le maréchal attend sans doute avant d'appareiller. Le commandant Poudra, qui commande le navire, et dont la famille habite à Toulon, place au Foin, est un aimable homme qui me fera bonne compagnie pendant les six jours de traversée que nous comptons avoir; de même que le brave O'Rianne, lieutenant-colonel de Beuret, embarqué avec moi. Il pense que l'état de la mer ne permettra pas de débarquer et que nous pourrions bien alors faire quelque autre promenade moins rude. Que Dieu nous aide et tout ira bien !

Ma santé est magnifique, celle d'Hardi et de Gaget aussi. Ils

t'offrent leurs respects. Saïd et Bonhomme lisent la gazette sur le pont. J'ai dû laisser au camp Colosse, Luron et mon fourgon, sous la garde de Goiffon. Nous partons tous avec un bagage extrêmement réduit.

Envoie-moi par M. Leclerc un petit baril de bon vin rouge. On ne peut s'en passer ici et nous sommes empoisonnés par des vins falsifiés; une glace pour ma barbe, la mienne est cassée; une vessie de bonne graisse pour ma cuisine et du savon pour laver mon linge. Tu ne peux te figurer à quel point ce misérable pays est dénué de toutes ressources : deux bouteilles de très bonne huile, quelques cervelas, un pot de rillettes, quelques pots de confitures, quelques canissons d'Aix.

Un petit envoi pareil tous les deux mois contribuera à conserver ma santé, et il est probable qu'il s'en égarera quelqu'un. M. Leclerc, seul, étant à Toulon, saura comment me faire parvenir ces douceurs.

Le 1er régiment de zouaves, déjà si cruellement [éprouvé] par l'expédition de la Dobrutcha qui lui a coûté un millier d'hommes, vient d'éprouver encore un sinistre. Au moment de l'embarquement, un misérable vapeur turc a donné en plein dans le chaland qui en portait 125 et l'a submergé. Cent ont été retirés de l'eau, 25 ont péri.

A bord de l'Orénoque.

Le 8 septembre, à trois heures du soir.

Cette nuit est la dernière que je dois passer à bord. Demain matin, nous nous réveillerons dans la baie d'Eupatoria, à hauteur du cap Tarkan, où est le rendez-vous général de la flotte. Encore quelques heures de la tranquille et confortable vie du bord, puis les fatigues et les privations, les jours émouvants et les nuits sans sommeil. Cela ne m'inquiète pas. Ce que les autres souffriront, je me sens assez d'énergie pour le supporter. Plus nous nous approchons de cette côte inhospitalière, plus je remets, avec confiance, ma vie aux mains de Dieu...

Nous partons tous sans bagages, chargés seulement de cartouches et de quatre jours de biscuit et de lard salé. C'est le temps qu'il nous faudra pour prendre pied sur la plage, après quoi, la

flotte nous ravitaillera. J'ai embarqué pourtant Saïd et Bonhomme, mais il est douteux que je puisse les faire débarquer. Depuis quatre jours que nous sommes à la voile, nous avons un temps admirable ; grande brise du N.-O. qui fait danser les petits navires ; mais notre frégate semble toujours à l'ancre et je n'ai pas la moindre attaque de mal de mer.

Si, dans la longue suite de combats que nous allons livrer, il m'arrive d'être blessé de manière à être obligé d'interrompre la besogne, je tâcherai de me faire transporter à Thérapia...

Telle est la force du pressentiment qui me dit que cette campagne ne me sera pas funeste, que je n'ai pas le moindre doute à cet égard, bien que l'expérience et la raison me disent que nous ne reviendrons pas plus de 20.000 de cette magnifique armée.

On compte sur la sympathie des Criméens qui sont Tartares d'origine et la plupart mahométans ; mais on ne comptait guère sur les deux divisions russes qui sont depuis un mois en route vers la Crimée, voyageant nuit et jour sur des chariots de réquisition.

C'est un superbe spectacle, en ce moment, que celui de la flotte anglaise, à notre gauche, sur deux colonnes ; puis la nôtre, composée de 28 frégates à vapeur, remorquant chacune de 2 à 4 bâtiments de transport chargés d'artillerie et de munitions. Nos gros vaisseaux, au nombre de 16, et ceux de la flotte anglaise sont partis en avant pour ne pas se faire remorquer et offrir le combat à la flotte russe qui ne l'acceptera point.

Nul ne sait quel sera le résultat de nos efforts. Mais, à voir l'ardeur, l'entrain de nos soldats à mille lieues de leur pays, on doit être fier de notre armée, et, si ce qu'on va lui demander n'est pas au-dessus des forces humaines, on peut compter sur le succès ; il eût été certain, si les cent voix de la presse française, anglaise et autrichienne n'eussent prévenu longtemps à l'avance l'ennemi du coup qu'on va lui porter. Nations de bavards !

Ce n'était pas ainsi que Napoléon préparait son expédition d'Égypte et ses campagnes d'Austerlitz et de Marengo.

C'est M. Marchand, du 12e léger, qui remplace au 74e le commandant Bertrand. *(A suivre.)*

Le Marin de la Garde Impériale Leroux

(1786-1872)

La *Sabretache* a bien voulu accepter un livre dont je suis l'auteur et qui est intitulé le *Bataillon des Marins de la Garde — 1803-1815*. Depuis que cet ouvrage a paru (décembre 1905), j'ai continué mes recherches concernant cette troupe célèbre et j'ai été assez heureux pour trouver au Tréport (Seine-Inférieure) quelques faits intéressants.

Le marin de la Garde impériale Leroux, Jean-Antoine-Maxime. dit Louis, était né à Ault, département de la Somme, le 9 juin 1786. On ignore à quelle époque il fut incorporé dans le bataillon des marins de la Garde, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faisait partie de ce bataillon en 1814, pendant la campagne de France. Le deuxième jour de la bataille d'Arcis-sur-Aube, il concourut avec ses camarades à protéger la retraite d'une partie de la cavalerie de la Garde (dragons et lanciers-polonais). Après l'abdication de Fontainebleau, il fut du nombre des 21 marins de la Garde qui accompagnèrent l'Empereur à l'île d'Elbe. Sur le brick l'*Inconstant*, qui ramenait Napoléon Ier en France, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur (1). Un peu plus tard, il assista à la bataille de Waterloo, où les marins assurèrent le service du parc d'artillerie de la Garde. Licencié avec son corps à Châteauroux (Indre) en septembre 1815, il reprit bientôt du service dans la flotte et fut admis à la demi-solde le 1er janvier 1837, comme quartier-maître canonnier de première classe.

---

(1) D'après les archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, Leroux fut, en effet, nommé chevalier par décret du 27 février 1815, avec quinze de ses camarades, et confirmé par ordonnance du 30 août 1832.

Sur la veste, dont la reproduction est ci-contre, c'est à tort que figure la médaille militaire qui fut créée en 1852. Leroux n'était pas titulaire de cette médaille; en effet, elle n'est pas mentionnée sur la feuille de reconstitution conservée à la Grande Chancellerie, feuille qui fut établie le 10 janvier 1872, par le maire du Tréport, pour remplacer celle détruite pendant la Commune.

Rentré dans ses foyers, il se fixa définitivement au Tréport, où il mourut le 4 février 1872, à l'âge de 86 ans.

Le *père Jean*, comme on l'appelait familièrement, était très populaire au Tréport où, jusque dans un âge avancé, il pratiquait la pêche à pied, le long du rivage. En 1847, il offrit à l'église Saint-Jacques du Tréport un ostensoir dans lequel il avait fait incruster sa croix de la Légion d'honneur. En 1859, il fit plus en donnant à cette même église une verrière sur laquelle il avait eu l'idée de se faire représenter en grande tenue de la Garde, le genou gauche en terre, le sabre à la main, dans une attitude de respect et d'adoration, devant l'archange saint Michel. Cette verrière existe toujours au Tréport.

Un petit neveu du *père Jean*, M. H. Bihoré, marchand de chaussures au Tréport, conserve précieusement la veste de grande tenue, le gilet et le sabre de son grand-oncle (1) ; le nom du brave marin de la Garde est inscrit sur la lame du sabre.

Docteur LOMIER.

(1) *Matelots.* — Veste de drap bleu ornée de tresses en laine aurore, collet bleu, parements de drap écarlate. Gilet de drap rouge. Boutons de cuivre jaune. Cordon natté de shako en laine et dragonne de sabre en laine aurore.



VESTE DE GRANDE TENUE, GILET ET SABRE DE MARIN
DE LA GARDE IMPÉRIALE

(Communication de M. H. Bihoré)

Documents sur la tenue

(Ans V et VI)

57e demi-brigade.

Il est ordonné au citoyen Boutrais, capitaine chargé de l'habillement de la susdite demi-brigade, de se rendre à Milan, pour faire finir la confection des bonnets à poil des grenadiers dudit corps, y faire faire les haches et tabliers des sapeurs. Et apportera le tout avec lui à Padoue, où se trouve le magasin de l'habillement.

Fait, à Hospidalete, le premier fructidor,
l'an V de la Révolution Française.

Le chef de la 57e demi-brigade.
Signé : BRUNO.

Approuvé, le général de brigade,
commandant la 1re brigade.
Signé : CHAMBARLHAC.

Vu par le général divisionnaire.
Signé : VICTOR.

Armée d'Italie.

Padoue, 29 brumaire, an VI.

Victor Perrin, général de division, ordonne au citoyen Boutrais, capitaine chargé de l'habillement de la 57e demi-brigade d'infanterie de ligne, de rester à Padoue pour y faire confectionner l'habillement des musiciens de la dite demi-brigade, ainsi que celui de la 58e demi-brigade.

Il établira à cette *(sic)* effet un attelier *(sic)* d'ouvriers tailleurs de la demi-brigade. Le commandant de la place est invité à vouloir bien faire donner des logements aux dits ouvriers qui resteront jusqu'à nouveaux ordres.

Signé : VICTOR.

Trévise, 26 brumaire, an VI.

Victor Perrin, général de division, permet au citoyen Boutrais, capitaine chargé de l'habillement de la 57e demi-brigade, de se rendre à Padoue pour y établir l'attelier des tailleurs.

Le commissaire des guerres de la division lui fera délivrer l'ordre de route nécessaire.

Signé : VICTOR.

Trévise, 26 brumaire, an VI.

Victor Perrin, général de division,
au conseil d'administration de la 57e demi-brigade.

J'ai été instruit, citoyens, que vous avés en magasin du drap écarlate. Vous l'employerés de suite à habiller vos musiciens ; leur uniforme sera fait comme il suit :

Habit fonds écarlate, revers, parements, colet *(sic)* bleu, liseré blanc ; pates *(sic)* des manches blanche, liséré bleu ; pates des poches liséré bleu ; galon aux poches, colet et parements ; gilet blanc coupé en rond.

Pantalon blanc et botines *(sic)*.

Je vous authorise à faire vendre les objets qui vous ont été délivrés pour votre habillement, et qui ne vous sont pas nécessaires pour l'achever ; l'argent qui en proviendra sera destiné à acheter des galons, des panaches uniformes pour les musiciens, et tout ce qui pourra être utile à votre demi-brigade ; en m'en rendant compte.

Salut et fraternité.
Signé : VICTOR.

(Communication de M. le prince de LA MOSKOWA.)



LE GÉNÉRAL DE DIVISION COMTE GRANDJEAN
(1768-1828)

(Communication de M. H. Defontaine)

Le Général comte Grandjean

(1768-1828)

Il ne fut pas rare, sous le premier Empire, de voir la Victoire déposer une couronne de laurier sur plusieurs têtes étroitement rapprochées par les liens du sang. Il suffit d'avoir lu plusieurs biographies parues dans le *Carnet* pour s'en convaincre, et les quelques notes que nous avons réunies sur le général comte Grandjean et sur son frère, général et baron d'Empire, serviraient à prouver, une fois de plus, cette assertion, si besoin était.

Le général comte Grandjean, dont nous reproduisons quelques souvenirs aujourd'hui, était né à Nancy le 29 décembre 1768. Son père était avocat au Parlement de cette ville, et donna à ses enfants une éducation fort sérieuse. Comme tant d'autres, le futur général désira suivre la carrière des armes et fut nommé, le 8 août 1792, sous-lieutenant au 105e de ligne, d'où on l'envoya, cette même année, servir à l'armée du Rhin, que commandait en chef Custine. Ses services furent assez remarquables, pour qu'on le nommât adjoint aux adjudants généraux le 21 mai 1793, et qu'on le plaçât avec son nouveau grade près du général Desaix, avec lequel il fit la campagne de l'armée du Rhin.

La même année, le 23 septembre, Grandjean était nommé chef provisoire d'un bataillon de grenadiers, formé avec une partie de la levée de 300.000 hommes.

Grandjean commanda ce bataillon à l'armée de la Moselle et à celle du Rhin pendant toute l'année 1793 ; le 11 juin 1794, il était nommé adjudant général chef de bataillon et, deux ans après, le 12 juin 1796, il était promu au grade d'adjudant général chef de brigade : il remplit cette fonction de 1796 à 1799, partie à l'armée du Rhin, partie à celle d'Italie où il trouva l'occasion de se signaler.

Le 26 mai 1799, à la tête d'une brigade d'avant-garde, il s'empare du camp retranché de Pastringo, repousse l'ennemi derrière l'Adige, se maintient sur les positions conquises, après avoir eu 3 chevaux tués sous lui, fait 1.200 prisonniers, pris 3 pièces de canon et 2 équipages de pont, ce qui lui valut d'être nommé général de brigade sur le champ de bataille, grade dans lequel il fut confirmé le 4 juin.

Grandjean ne s'endort pas sur ses lauriers; il se distingue dans la malheureuse bataille de la Trebbia (17 au 19 juin), avec une telle valeur, que deux blessures, dont un éclat d'obus à la tête, peuvent seules arrêter son courage. Mais les hommes de cette époque inouïe, étaient trempés de telle sorte que nous le retrouvons, l'année suivante, à l'état-major d'une division de l'armée du Rhin; et, le 3 mai à Engen, à Stockach, le général Grandjean pénètre à la tête de sa brigade dans les bois et poursuit, puis met en pleine déroute 8 bataillons ennemis presque entièrement composés de grenadiers.

Ici, la carrière de Grandjean semble devoir devenir celle d'un chef d'état-major. Moreau, général en chef, le désigne comme chef d'une des divisions de réserve destinées à renforcer le corps d'armée de Lecourbe; Grandjean, chargé, en cette qualité, d'une expédition dans le Vorarlberg et le pays des Grisons, combat à Oberhausen (28 juin 1800) et à la fin de novembre, il reçoit l'ordre de quitter, avec une des divisions du centre, la position où il se tenait en avant du Hay, et de se reporter en avant sur la route de Mühldorf, pour empêcher l'intrusion de l'ennemi débouchant du Tyrol. Le succès couronna ses projets. Le 3 décembre 1800, à la bataille de Hohenlinden, Grandjean accomplit un exploit qu'il devait renouveler plus tard à Saragosse: A la tête d'un demi-bataillon de la 46e demi-brigade, sous ses ordres, ayant avec lui le général Grouchy, il culbuta une colonne de Hongrois, après un sanglant corps à corps. De nombreux prisonniers furent la preuve du succès et le général en chef Moreau cita Grandjean et sa division à l'ordre du jour de l'armée, en ajoutant que chef et soldats avaient conjointement accompli des prodiges de valeur.

Le général Grandjean continua de faire partie (1801) de l'état-major de l'armée du Rhin; en 1802, il est commandant dans la 5e division militaire, et en 1803-04-05 un de ceux de la 4e. Il avait été nommé membre de la Légion d'honneur dès 1803, et le 14 juin 1804, il en était commandant. Le 8 février 1804, l'Empereur le nommait général de division.

Le nouveau divisionnaire servit aussitôt dans le corps d'armée du maréchal Brune, coopérant à l'envahissement de la Poméranie suédoise. Grandjean ne tarda pas à se signaler à son habitude.

Dès janvier 1807, il culbute un corps de Suédois retranché sur les hauteurs du Raikenhagen. En avril, comme le maréchal Mortier se disposait à aller assiéger Colberg, Grandjean fut désigné pour commander les troupes devant Stralsund; la prudence de notre héros égalait son courage. Minerve conseillait Mars — eût-on dit à son époque — et peu de jours après, Grandjean, en présence d'un ennemi trois fois supérieur en nombre, préféra se replier plutôt que de livrer un combat incertain; en bon ordre, il vint se retirer avec l'armée à Anklam. Le mois d'août suivant, le maréchal Brune ayant résolu d'investir Stralsund, Grandjean avec sa division traversa la Penne à Anklam et culbuta l'armée suédoise qui ne put empêcher son passage.

En 1808, les maréchaux Moncey et Lannes comptent Grandjean parmi leurs sous-ordres directs. A l'armée d'Espagne, celui-ci contribua, le 25 octobre, à l'attaque et à la capture de 1.200 insurgés enfermés dans Lérins. Mais c'est peut-être à Saragosse que se place l'épisode le plus marquant et le plus glorieux de sa carrière. Il commandait une division d'infanterie et se fit remarquer du général en chef. Voici dans quelles circonstances.

Le 4 août 1808, nos canons ayant réduit au silence ceux des Espagnols et de larges passages dans les fortifications ayant été faits par nos boulets, on réunit deux colonnes d'assaut qui montèrent vers les brèches à dix heures du matin, aux cris de « Vive l'Empereur! », sous le commandement des généraux Grandjean et Habert. Aussitôt que nos premiers soldats parurent sur les remparts, les balles plurent sur eux, dru comme grêle, sans arrêter leur élan; car entrant dans la rue de Santa Engracia, garnie de trois barricades rendues formidables par les canons qui les défendaient, nos soldats enlevèrent celles-ci au pas de charge, prirent treize pièces de canon de haute lutte et débouchèrent sur le Cosso qu'obstruait une forte barricade où les Espagnols avaient planté une sorte de drapeau sur lequel étaient écrits ces mots : « Vaincre ou mourir pour Ferdinand VII. »

Animés d'un courage surhumain, nos colonnes d'assaut se ruent à la baïonnette sur les Espagnols, et déjà, elles ont franchi le sommet de la barricade, quand un prêtre, portant ses vêtements sacerdotaux, sort d'une église et, dressant au-dessus de sa tête

un calice contenant une hostie consacrée; s'écrie, s'adressant aux Espagnols :

« Est-ce ainsi que vous oubliez Dieu, la religion de vos pères et votre patrie ! » (1)

Saisis dans leurs idées les plus chères, animés d'un courage nouveau, les Espagnols, prêts à fuir, se retournent, se lancent avec fureur sur les Français en hurlant : « Viva España ! » tandis qu'un moine, don Santiago Sas, que Palafox avait créé capitaine, les entraînait, robe retroussée, pistolet dans la cordelière et abattait à coups de sabre nos soldats, qui durent se retirer sur le Cosso. Mais si la division Grandjean ne put que demeurer sur ses positions, et ce ne fut pas par faute de courage, certes, comme on vient de le voir, il n'en resta pas moins acquis que l'armée française à sept heures du soir, était maîtresse absolue de la ville.

Grandjean fit la campagne d'Allemagne dans le corps du maréchal Oudinot et à Wagram, où il combattit avec son courage habituel, il fut blessé et eut deux chevaux tués sous lui.

Pendant la campagne de Russie, il fit partie de la Grande Armée où il commanda une division dans le 10e corps, sous les ordres du maréchal Macdonald, duc de Tarente. Voici la composition du 10e corps.

	H.	CH.
7e division : général Grandjean (Polonais, Westphaliens)........................	13.000	990
27e division : général d'York (Prussiens)...	14.000	
Cavalerie, général Urassembach (Prussiens)	2.700	2.700
Artillerie, major (?)........................	1.700	1.700
	31.400	5.390

Il est probable que Grandjean fut placé à la tête d'une division allemande, en raison de cette langue qu'il devait posséder parfaitement, comme Lorrain de naissance.

Il s'empara, le 1er avril, de la ville de Dunabourg et, après la retraite de Moscou, se distingua plusieurs fois pendant le mémorable siège de Dantzig où il s'était enfermé. Lors de la reddition

(1) C'est cet épisode qui a fourni au regretté poète François Coppée le sujet d'un de ses plus beaux chants.

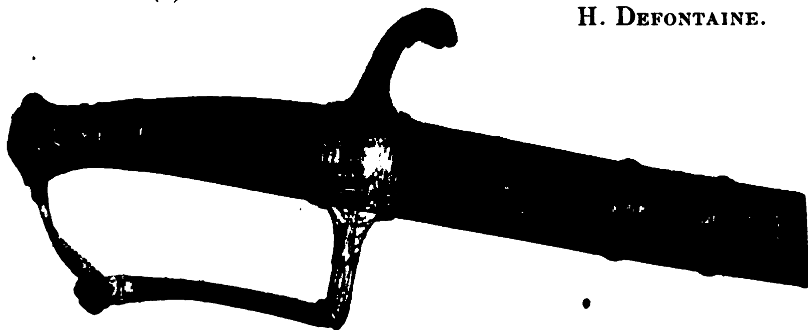
de la place, il fut compris parmi les prisonniers. Il est cité plusieurs fois avec honneur dans le rapport officiel du général Rapp, gouverneur de Dantzig, sur la défense de cette place.

Ce fut de Kiew, où il avait été envoyé prisonnier, que le général Grandjean adressa, en 1814, son adhésion à la Restauration. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 13 août 1814, peu après sa rentrée en France.

Rapp n'avait pu oublier son divisionnaire de Dantzig, aussi aux Cent Jours, Grandjean était-il de nouveau sous ses ordres dans le 5e corps, à l'armée du Rhin. Créé baron de l'Empire, le général Grandjean fut, comme tant d'autres, mis en disponibilité au second retour du Roi ; mais, en 1820, les électeurs du département de la Meurthe l'élurent député, situation qu'il conserva jusqu'à la session de 1823, époque à laquelle le Roi le créa comte. Depuis lors, il se retira dans la vie privée et mourut à Nancy en 1828.

« Le général Grandjean était excessivement modeste et généreux. Rarement il parlait de ses campagnes, et toujours il rappelait les faits d'armes de ses vaillants compagnons. La foule qui suivit son cercueil attestait bien que Nancy perdait non seulement un général distingué, mais encore un homme vertueux, un citoyen dévoué. » (1)

H. Defontaine.



SABRE DU GÉNÉRAL GRANDJEAN (Collection H. Defontaine)

(1) Les renseignements qui nous ont servi à composer la documentation de cet article, nous ont été fournis par les archives du ministère de la Guerre, le bibliothécaire de la ville de Nancy, Dick de Lonlay *(Histoire de l'Infanterie française)*, la *Lorraine Militaire*, ainsi que par Me Boullay, avocat à Paris, et arrière-petit-neveu du général, et M. Lallemant de Mont, de Nancy, parent également du général. Que ces messieurs veuillent bien trouver ici l'expression de nos sincères remerciements pour leurs précieux renseignements.

Lettre du chef de bataillon Chauveau[1]

relative à l'aigle du 1er bataillon du 26e de ligne

A Son Excellence le ministre de la Guerre.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'exposer à Votre Excellence que le 1er décembre 1807, M. Ernouf, capitaine général de la Guadeloupe, ayant pris un arrêté portant que : « Vu les pertes que le premier « bataillon du 26e régiment d'infanterie de ligne a éprouvées, tant « par les hazards de la guerre, que par les effets du climat ; ses « débris ne pouvant plus représenter un bataillon, il sera incor- « poré dans le 66e régiment d'infanterie de ligne. » Cet arrêté a été mis à exécution le 1er janvier dernier.

A cette époque, je fus chargé par M. le capitaine général d'apporter à Votre Excellence l'aigle que j'ai l'honneur de lui présenter aujourd'huy ; je termine ma glorieuse mission en remettant entre ses mains, le dépôt sacré qui m'était confié. Il fut donné à mon bataillon par les mains de Sa Majesté, à l'époque mémorable de son couronnement, tous les braves qui le composaient alors, jurèrent avec moi de le défendre dans les plus grands dangers, et de mourir plutôt que de le laisser prendre. L'enthousiasme était dans tous les cœurs ; la journée du 19 nivôse an XIII (époque de

---

(1) Chauveau (Jacques-François), né à Couture-d'Argenson (Deux-Sèvres), le 22 novembre 1763. — Soldat au régiment de Picardie, 1781 ; caporal, 1789 ; fourrier, 1791 ; sergent-major, 1792 ; adjudant sous-officier, 1793 ; rang de sous-lieutenant, 1793 ; adjudant-major capitaine, an II ; chef de bataillon à la 4e demi-brigade, puis à la 62e, an V ; passé à la 74e la même année ; incorporé à la 26e ; décédé le 3 décembre 1808, étant en convalescence à la Rochelle.— A reçu quatre blesssures. A l'affaire du 2 vendémiaire an IV, entre Mannheim et Heidelberg, a pris à l'ennemi 2 pièces de canon et 3 canonniers.

Cette lettre est conservée aux archives historiques du ministère de la Guerre.

mon embarquement pour les colonies) me l'a prouvé. Tous lui restèrent fidels *(sic)*.

Cet aigle fut le premier de l'empire français qui parut au feu de l'ennemi. Le 3 ventôse an XIII, il nous guida au champ d'honneur, à la petite affaire du Roseau, île Dominique; nous y fûmes victorieux; nous étions d'avance assurés de l'être en combattant sous les ailes d'un pareil guide. Cinquante des braves de mon bataillon furent tués dans cette affaire, ou moururent des suites de leurs blessures, dans ce nombre étaient quatre officiers, dont deux de ma compagnie de grenadiers; nous avons tous désiré qu'il nous guidât pareillement dans les glorieuses batailles d'Austerlitz, Iéna, Friedland, etc...

Mais, pendant que notre Grande Armée se couvrait de gloire contre l'Autriche, la Prusse et la Russie, le sort nous laissait un ennemi à combattre qui est invincible, contre lequel le valeureux soldat français ne peut lutter. (Le climat.)

Quatre cent cinquante de mes braves militaires (dans le nombre desquels se trouvent dix-huit officiers) furent la proie de la maladie épidémique qui règne habituellement dans les climats brûlants de la zone torride; ce qui réduisit mon bataillon, au 1er janvier dernier, à trois cent trente-deux sous-officiers et soldats, dont trente-quatre sont prisonniers de guerre en Angleterre depuis deux ans; et quatre-vingt-dix-huit sont détachés à Caracal, côte ferme, où ils furent envoyés le 30 août 1806, avec six officiers, à l'effet de déjouer les projets de Miranda. Il ne me restait donc plus que deux cents hommes présents sous les armes, ne recevant pas de recrues de France pour refortifier mon bataillon.

Dans cette conjoncture, M. le capitaine général jugea nécessaire de l'incorporer dans le 66e régiment; il fit occuper par les officiers de mon bataillon toutes les places vacantes qui se trouvaient dans ce régiment, et donna ordre en même temps à ceux qui se trouvèrent à la suite, de partir pour la France afin d'y continuer leurs services.

J'ai eu l'honneur de vous en adresser l'état nominatif par ma lettre du 10 courant. Tous ces braves officiers désirent, ainsi que moi, que le premier bataillon du 26e régiment soit formé de nouveau, afin que nous puissions encore nous réunir sous l'aigle

sacré qui nous fut donné par Sa Majesté; nous avons avec lui passé et repassé les mers, malgré la finesse de notre plus grand ennemi; nous souhaitons, avec ardeur, combattre de nouveau sous ces aigles, afin de nous y couvrir d'honneur et de gloire.

Ce sont là les vœux que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence, au nom de messieurs les officiers de mon bataillon, en la suppliant de vouloir bien s'intéresser auprès de Sa Majesté Impériale et Royale, pour qu'Elle prononce favorablement sur notre demande.

J'ai, de plus, celui de lui adresser, ci-joint, copie d'une lettre écrite par M. le capitaine général Ernouf, à Son Excellence le ministre de la Marine et des Colonies, concernant ma conduite pendant mon séjour aux dites colonies.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Paris, le 16 avril 1808. *Signé :* CHAUVEAU.

26e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE

1er BATAILLON

État nominatif de messieurs les officiers dudit bataillon rentrés en France le 25 mars 1808, d'après l'incorporation dudit bataillon dans le 66e régiment, à la Guadeloupe, lesquels n'ont pu être placés dans ce régiment, faute d'emploi vacant.

Jacques-François Chauveau, chef de bataillon, venu à Paris y apporter l'aigle de son bataillon;

Cde-Augustin-Joseph Carbon, adjudant-major capitaine; Pierre-Joseph Fleury, capitaine; Adrien-Sébastien Leroy, — Séraphin-Noël Devincé, —	Restés à l'Orient, en y attendant les ordres de S. E. le ministre de la Guerre.

Claude-Antoine Dutailly, capitaine, mort en mer à bord de la frégate l'*Italienne*, le 28 février 1808;

Pierre Rey, capitaine; Lt-Jean-Baptiste Cordier, capitaine; Joseph Sérizac, lieutenant; Nicolas Collignon, —	Restés à l'Orient, en y attendant les ordres de S. E. le ministre de la Guerre.

Jean-Pierre Petit, lieutenant, venu à Paris y escorter l'aigle de son bataillon;

Jean-Baptiste Gaudais, sous-lieutenant, mort à l'hôpital de l'Orient, le 13 avril 1808.

Tous les officiers dénommés ci-dessus existant, demandent à continuer leurs services dans le 26ᵉ régiment, et à le rejoindre le plus tôt possible; les pièces de ceux qui n'ont pas été confirmés par Sa Majesté, sont au bureau de l'infanterie.

Certifié véritable par moi, chef de bataillon.

Paris, le 12 avril 1808. *Signé :* CHAUVEAU.



Coq qui surmontait la hampe du drapeau du 75ᵉ de ligne; il fut donné à l'oncle de M. Creusot, capitaine au 75ᵉ, par le colonel, lors du remplacement du coq par l'aigle.

(Communication de M. le capitaine de LA BASTIDE.)

Bulletin de la Sabretache

Dans sa réunion du 5 décembre, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Barada (Jean); Berliat, capitaine au 7e régiment de cuirassiers; Béville (baron Franz de), ancien capitaine de cavalerie; Ferron (de), lieutenant au 21e régiment de dragons; Lewden, chef d'escadrons au 2e régiment de dragons; Lumet (Louis); Manceaux (Gaston), secrétaire général de la Société de l'Histoire du Costume; Martin, ingénieur principal aux mines de Blanzy; Nouvion-Jacquet; Painvin, chef de bataillon d'infanterie; Pomairols (marquis de), lieutenant de réserve au 10e régiment de dragons; Pussin-Amory (de), chef de bataillon au 90e régiment d'infanterie; Ratyé, chef d'escadron au 14e régiment d'artillerie.

***

Notre dîner trimestriel a eu lieu le 12 décembre. 65 membres de la *Sabretache* ont pris part à cette cordiale réunion.

†

La Société a perdu en 1908 quinze de ses membres : MM. le général Amourel, commandant le 15e corps d'armée; le professeur Paul Berger, membre de l'Académie de médecine; le vicomte de Bouillé, ancien chef d'escadrons de cavalerie; François Coppée, de l'Académie française; le vicomte Curial; le comte Edmond Davillier; Delageneste, ancien capitaine de cavalerie; le général Fabre, commandant la 29e division d'infanterie; Robert Hennessy; le baron Legoux; Charles Morel, artiste peintre; le comte Carl de Partz; le vice-amiral Regnault de Prémesnil; Pierre Tenré.

Tous laissent parmi nous d'unanimes regrets et nous garderons de ces collègues disparus un respectueux souvenir.

Le Secrétaire,

MAURICE LEVERT.

31 décembre 1908.

AVIS

Le titre de l'estampe en couleurs de M. Édouard Detaille, que MM. les membres de la *Sabretache* viennent de recevoir est : *Tête de colonne de voltigeurs de la Garde Impériale, 1858.*

Le Gérant : RICHET.

Suresnes, Imprimerie E. PAYEN, 13 et 15, rue Pierre-Dupont. — 3349.

LA

SABRETACHE

LISTE DES MEMBRES



JUIN 1908

EXTRAIT DES STATUTS

La « Sabretache », constituée à l'origine dans le but de poursuivre la création d'un Musée historique de l'armée, se propose actuellement de contribuer au développement de ce Musée et de propager le goût et l'étude de l'histoire militaire nationale. Elle publie à cet effet une revue militaire rétrospective portant le nom de **Carnet de la Sabretache.**

La Société se compose d'un nombre illimité de membres et comprend aussi des membres d'honneur.

Elle est administrée par un Comité de 45 membres, dont 30 membres à vie et 15 membres élus par l'Assemblée générale annuelle. Ces derniers sont nommés pour trois ans, renouvelables par tiers et rééligibles. Le Comité élit dans son sein le Président et le Bureau et prononce seul sur l'admission des membres.

Le Président et le Bureau sont nommés pour un an ; ils sont rééligibles.

Pour être admis dans la Société, il faut être Français et avoir été présenté par deux membres du Comité.

Le vote sur l'admission des candidats a lieu au scrutin secret dans la réunion du Comité qui suit celle où ils ont été présentés, et ce vote n'est valable que si les deux tiers au moins de ses membres y ont pris part.

La cotisation annuelle est fixée à **20** francs, plus un droit d'entrée de **5** francs une fois payé. Les membres du Comité paient en outre une cotisation supplémentaire de **30** francs.

Tout membre qui laisse écouler une année sans acquitter sa cotisation est considéré comme démissionnaire.

Le Carnet de la Sabretache *est adressé gratuitement à tous les membres* **qui ont acquitté la cotisation annuelle,** *ainsi qu'aux membres d'honneur.*

L'assemblée générale statutaire est convoquée dans le premier semestre de chaque année.

Le siège de la « Sabretache » est à Paris chez son Président.

Par décision du 23 novembre 1893, M. le ministre de la Guerre a autorisé MM. les officiers et assimilés à faire partie de la « Sabretache ».

MEMBRES D'HONNEUR

† Maréchal CANROBERT.
† Général MELLINET.
† Général Duc d'AUMALE.
† Général LOIZILLON.
† Général DAVOUT, Duc d'AUERSTAEDT.
† Général BILLOT, ancien ministre de la Guerre.

Général de BOISDEFFRE, ancien chef d'état-major général de l'armée.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

† MEISSONIER.

COMITÉ

MM.

ALOMBERT, contrôleur de l'administration de l'armée, 32, avenue Rapp.
BAPST (Germain), 8, rue Volney.
BERTIN (Georges), 11bis, rue Ballu.
BIRONNEAU (Paul), 12, rue François-Ponsard.
BIZOT, général de division, commandant la 18e division d'infanterie, Angers.
BOPPE, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.
BOURQUENEY (Vte de), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de Grenelle.
CARNOT (Sadi), capitaine d'infanterie, 12, avenue de l'Alma.
CASTANIÉ (François), 31, avenue du Parc-Montsouris.
CHÉRÉ, lieutenant-colonel d'infanterie (état-major de l'armée), 6, square Latour-Maubourg.
COSSÉ-BRISSAC (Cte M. de), lieutenant-colonel de caval. territ., 9, rue Mesnil.
COTTREAU (Gabriel), 252, rue de Rivoli.
COURTOT, intendant général, 17, rue Duroc.
DETAILLE (Édouard), membre de l'Institut, 129, boulevard Malesherbes.
DONOP, général de division, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre, 34, rue de Berlin.
DUPERRÉ (vice-amiral), 7, rue Frédéric-Bastiat.
FLAMENG (François), membre de l'Institut, 61, rue Ampère.
GLASSER, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie du Midi, 109, rue de Courcelles.
GONSE, général de division, 8, rue Léonce-Reynaud.
HARCOURT (Vte Emmanuel d'), 9, rue de Constantine.
HENNET (Léon), sous-chef aux Archives administratives de la Guerre, Le Vicariat, Trappes (Seine-et-Oise).
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française, 50, avenue Victor-Hugo.

MM.

HUMANN (vice-amiral), 119, rue de l'Université.

LA MOSKOWA (Ney, prince de), 10, rue Jean-Goujon.

LA TRÉMOILLE (duc de), membre de l'Institut, 4, avenue Gabriel.

LEFEBVRE DE BÉHAINE, ancien chef de bataillon d'infanterie, 183, avenue Victor-Hugo.

LE ROUX (Paul), sénateur de la Vendée, 48, boulevard Malesherbes.

LEVERT (Maurice), 7bis, rue de Monceau.

MAHON (P.), chef d'escadron au 3e régiment d'artillerie, Castres.

MARMOTTAN (Paul), 20, avenue Raphaël.

MARTIN (commandant Emm.), 68, avenue de la Grande-Armée.

MASSON (Frédéric), de l'Académie française, 15, rue de la Baume.

MEUNIER, général de division, commandant la 29e division d'infanterie, Nice.

MONARD (général de division de), 40bis, avenue Bosquet.

MORTUREUX, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 4, rue Cambon.

PERROT (E.), 39, rue du Fossé, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

RAFFET, conservateur à la Bibliothèque nationale, 1, rue de Fleurus.

RAU (général de division), 67, rue Miromesnil.

ROUFFET (Jules), artiste peintre, 83, rue de la Tombe-Issoire.

SASKI, colonel du 23e régiment de dragons, Vincennes.

SAUZEY, chef d'escadrons de cavalerie, chef d'état-major de la 6e division de cavalerie, 2, rue du Peyrat, Lyon.

VANDAL (comte Albert), de l'Académie française, 32, avenue Marceau.

VAUFRELAND (Vte de), adm. des chemins de fer de l'Ouest, 15, rue Lamennais.

VILLENEUVE-BARGEMON (de), colonel du 9e régiment de hussards, Marseille.

WALEWSKI (comte), lieutenant-colonel commandant le 50e régiment d'infanterie territoriale, 44, rue François-Ier.

1908-1909

PRÉSIDENT :

M. Édouard **DETAILLE**, membre de l'Institut.

VICE-PRÉSIDENTS :

M. le vice-amiral **DUPERRÉ**.

M. Henry **HOUSSAYE**, de l'Académie française.

M. le général de division **DE MONARD**.

SECRÉTAIRE :

M. Maurice **LEVERT**.

SECRÉTAIRE ADJOINT :

M. Gabriel **COTTREAU**.

DIRECTEUR DU *CARNET* :

M. le commandant Emm. **MARTIN**.

TRÉSORIER :

M.

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE :

M. le prince de **LA MOSKOWA**.

AGENT-COMPTABLE DE « LA SABRETACHE » :

M. **RICHET**, officier d'administration principal en retraite, 14, rue Perdonnet.

LISTE GÉNÉRALE *

MM.

1895 ABBATUCCI (Cte), 103, rue La Boëtie.

1904 ACCARY, 50, rue de Laborde.

1898 ACHER DE MONTGASCON, (capitaine d'), officier d'ordonnance du général commandant la 12e brigade d'infanterie, 18, avenue d'Antin.

1902 ADAM (Félix), officier de réserve de cavalerie, 6, rue Victor-Hugo, Boulogne sur-Mer.

1902 AILLAUD, chef d'escadron d'art., chef d'état-major de l'artillerie du 6e corps, Châlons-sur-Marne.

1905 ALEXANDRY D'ORENGIANI (baron d'), château de Saint-Marcel, par Rumilly (Haute-Savoie).

1897 ALLARD DU CHOLLET, officier de réserve, 114 ^{bis}, boulevard Malesherbes.

1899 ALLART DE MESGRIGNY, 7, rue du Château, Saint-Lô.

1894 ALLENET, lieutenant-colonel en retraite, château de Beauvoir, commune de Mignaloux-Beauvoir, par Poitiers.

1902 ALLUT (Joë), lieutenant au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, Blidah.

1902 ALLUT (Édouard), dir. de l'Agence du Crédit industriel et commercial, 1, rue de la Pompe.

1900 ALLUT DE VERNOUX, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, villa Bel-Air, 66, chemin de Sainte-Marthe, Marseille.

1893 ALOMBERT, contrôleur de l'adm^{on} de l'armée, 32, av. Rapp. *Comité M. A.*

1897 AMEIL (B^{on}), ancien chef d'esc. de cav., Lourmes-Missiriac, par Malestroit (Morbihan).

1894 AMMAN, officier d'administration de 1re classe du génie, adjoint au sous-directeur administratif du Musée de l'Armée, Hôtel des Invalides. *Comité M. A.*

1893 AMONVILLE (d'), chef d'escadrons au 21e régiment de dragons, Saint-Omer.

1908 ANGENARD (Marc), capitaine au 47e régiment d'infanterie territoriale, 14, rue du Calvaire, Saint-Cloud.

1906 ANGLADE (d'), lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, 34, rue Saint-Louis, La Rochelle.

1897 ANTIOCHE (Cte d'), 25, rue Barbet-de-Jouy.

1894 APPERT, général de brigade, Châtenay (Seine).

1904 ARDILLIER, ancien officier d'infanterie, 12, rue de Chantilly.

1894 ARGENLIEU (d'), colonel du 11e régiment de chasseurs, Vesoul.

1900 ARGENTRÉ (Cte du Plessis d'), anc. off. de cav., 8, r. d'Anjou, Versailles.

1903 ARMAND (Cte), ancien capitaine de cavalerie, 20, rue Hamelin.

---

* Les noms des membres qui, sous la présidence de Meissonier, fondèrent *la Sabretache* en 1890, sont précédés d'un F.

Le millésime placé devant le nom de chaque membre de *la Sabretache* est celui de l'année de son admission dans la Société.

Les noms des membres qui font partie du Comité consultatif du Musée de l'Armée sont suivis de la désignation : *Comité M. A.*

MM.

1905 **ARMELIN** (Gaston), sous-chef de bureau au ministère de la Guerre, 48, boul. de Versailles, Saint-Cloud.

1900 **ARNOUX** (Cte d'), 1, avenue Marceau.

1906 **ARRAS** (Jacques d'), lieutenant au 5e régiment de chasseurs, détaché à l'École supérieure de Guerre, 71, avenue Bosquet.

1906 **ARRAS** (M. d'), lieutenant au 70e rég. d'infanterie, Vitré (Ille-et-Vilaine).

1894 **ARRAULT**, chef d'esc. au 5e régiment de dragons, Compiègne.

1895 **ASSIER** (comte Charles d'), 38, rue de Penthièvre.

1898 **ASSY** (Hubert d'), château de la Ravinière, Bracieux (Loir-et-Cher).

1897 **AUBIER**, colonel du 4e régiment de dragons, Chambéry.

1897 **AUBRY-VITET** (Eugène), 69, rue de Varenne.

1905 **AUDEBERT**, capitaine au 9e régiment de hussards, 1, boul. Perié, Marseille.

1903 **AUDEMARD D'ALANÇON**, capit. au 106e régt d'inf., Châlons-sur-Marne.

1898 **AUDRY**, capitaine au 135e régiment d'infanterie, Angers.

1901 **AUGERD**, capitaine d'inf., off. d'ord. du général commandant le 18e corps, 101, rue de Saint-Genès, Bordeaux.

1900 **AULAN** (Cte d'), conseiller municipal de Paris, 5, rue Léonard-de-Vinci.

1894 **AUVITY** (colonel), 43, boulevard Beauséjour.

1904 **AZAN** (Paul), capitaine d'infanterie, détaché à l'état-major de l'armée (section historique), 17, rue de Bourgogne.

1908 **BACIOCCHI** (de), lieutenant au 2e régiment de hussards, Senlis.

1899 **BAGÈS**, chef de bataillon d'infanterie, état-major du 13e corps d'armée, Clermont-Ferrand.

1896 **BAILLE**, capitaine de cavalerie (service des remontes), 10, avenue du Maine.

1896 **BAILLOUD**, général de division, commandant le 19e corps d'armée, Alger.

1906 **BALAGNY**, chef de bataillon d'infanterie, chef de la mission française, à Sâo-Paulo, Brésil.

1898 **BALAŸ** (Élysée), chef d'escadrons au 1er régiment de spahis, Médéa.

1897 **BALFOURIER**, général de brigade, chef d'état-major de la place de Paris, 8, rue Frochot.

1895 **BAPST** (A.), lieutenant-colonel du 24e régiment d'artillerie, Tarbes.

1895 **BAPST** (Germain), 8, rue Volney. *Comité M. A.*

1895 **BAPST** (Julien), anc. capitaine de cavalerie, 83, r. de la Tour, 5, villa Guibert.

1907 **BARABINO** (Émile), 73, rue Michel-Ange.

1905 **BARADUC-MULLER** (Louis), 24, avenue du Trocadéro.

1897 **BARDIN** (Émile), percept. des contrib. en retraite, 51, rue Victor-Hugo, Bar-sur-Seine (Aube).

1897 **BARRY** (général de brigade), 22, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.

1905 **BARTHES** (Prosper), capitaine de frégate, commandant le croiseur *le Lalande*, force navale détachée au Maroc.

1901 **BASTIEN**, capitaine au 131e régiment d'infanterie, Orléans.

1894 **BAUDENET**, maître des requêtes au Conseil d'État, 6, rue de Villersexel.

1903 **BAUDRIER** (André), 22, rue Matignon.

MM.

1903 BAUGNIES (Jean), lieutenant au 6e régiment de dragons, Évreux.
1903 BAYARD (Raymond), 6, rue Lincoln.
1898 BEAUCHAMP (Mis de), capitaine de réserve d'état-major, château de Verrières, par Lhommaizé (Vienne).
1906 BEAUDEMOULIN, colonel du 16e rég. de dragons, Reims.
1898 BEAUFRANCHET (Vte Guy de), anc. off. de cavalerie, 26, rue de Martignac.
1895 BEAUMONT (Mis de), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 33, rue Saint-Dominique.
1898 BECQUEY-BEAUPRÉ (lieutenant-colonel), 19, rue Daru.
1907 BEJOT (Henri), agent de change, 28, rue Beaujon.
1900 BELLANGER, chef de bataillon d'infanterie territoriale, 39, ave de Breteuil.
1908 BELLANGER (Henri), chef d'escadron d'artillerie en retraite, 173, rue du Faubourg-Poissonnière.
1900 BELVALLETTE (Alfred), 2, avenue Bugeaud.
1905 BENEYTON (Henri), 241, avenue Louise, Bruxelles.
1896 BENOIST (de), capitaine au 21e rég. de dragons, Saint-Omer.
1896 BÉRALDI (Henri), 10, avenue de Messine.
1896 BÉRANGER (Charles), ancien secrétaire d'ambassade, 4, rue Marignan.
1900 BERGER, membre de l'Institut, député de la Seine, 8, rue Legendre.
1901 BERGER (prof. Paul), membre de l'Académie de médecine, 16, r. de Bourgogne.
1900 BERGOGNIÉ (Charles), lieutenant au 8e régiment de hussards, 3, rue du Général Lemaire, Verdun.
1902 BERNARDIN (Léonce), 29, rue Pixérécourt.
1907 BERNARDIN (Léon), lieutenant au 149e régiment d'infanterie, Épinal.
1897 BERNET, capitaine au 91e régiment d'infanterie, Mézières.
1905 BERNIS (de), lieutenant au 1er régiment de cuirassiers, 24, rue du Bac.
1898 BÉROT, chef de bataillon, commandant le 8e baton de chasseurs à pied, Amiens.
1897 BERTAU, cap. de réserve d'état-major, 5, rue de l'Intendance, Valenciennes.
1901 BERTHAULT (Lucien), artiste peintre, 14, rond-point de la porte Maillot, Neuilly-sur-Seine.
1903 BERTHOUD (Paul), lieutenant au 32e régiment d'artillerie, 20, boulevard Saint-Vincent, Orléans.
1899 BERTIER DE SAUVIGNY (Cte Albert de), rue de l'Aigle, Compiègne.
1894 BERTIN (Fernand), 36, avenue Friedland.
1893 BERTIN (Georges), 11bis, rue Ballu. *Comité M. A.*
1896 BERTRAND, lieutenant de vaisseau, commandant la canonnière *Achéron*, Saïgon (Cochinchine).
1901 BERTRAND (Pierre), bibliothécaire au ministère des Affaires étrangères.
1902 BESNUS (Paul), à Briis-sous-Forges (Seine-et-Oise).
1899 BESSON (Louis), inspectr des eaux et forêts, 25, rue de Rouen, Mortagne (Orne).
1899 BETHMANN (Bon de), 31, rue Pauquet.
1906 BEYLIÉ (de), gén. de brig. d'inf. coloniale, 30, rue du Lycée, Grenoble.
1898 BIDAULT (Henri), 18, rue Spontini.
1900 BIGNON, chef d'escadrons au 10e régiment de dragons, Montauban.

MM.

1901 **BILLY** (Édouard de), ingénieur au corps des mines, 6, rue Rembrandt.
1902 **BILLY** (de), capitaine de cav. (état-major de la 6e div. de cavalerie), 1, boulevard du Nord, Lyon.
1898 **BIOT** (Gustave), Beaulieu (Corrèze).
1896 **BIRONNEAU** (Paul), lieut. de réserve de cavalerie, 12, rue François-Ponsard.
1897 **BIZEMONT** (Cte de), château de Villesavin, près Bracieux (Loir-et-Cher).
1897 **BIZOT**, général de division, commandant la 18e division d'infanterie, Angers.
1901 **BLACQUE-BELAIR**, chef d'escadrons au 14e régiment de hussards, Alençon.
1897 **BLANCHARD** (Georges), capitaine au 2e régiment de cuirassiers, Paris.
1897 **BLANCHE**, général de brig., command. la 16e brigade d'infanterie, Le Mans.
1896 **BLANCHÉ DE PAUNIAT**, ancien chef d'escadrons de caval., 4, rue Piccini.
1898 **BLANCQ**, général de division, commandant le 9e corps d'armée, Tours.
1897 **BOCH** (Théodore), brasseur, Lutterbach (Alsace).
1896 **BOËLLE**, gén. de brig., commt la 13e brigade d'inf., 10, avenue Bosquet.
1894 **BŒSWILLWALD** (Paul), architecte, 6, boulevard Saint-Michel.
1908 **BŒSWILLWALD**, lieutent au 1er régt de cuirassiers, 21, rue Henri-Martin.
1908 **BOISFLEURY** (René de), ancien officier d'infanterie, 40, rue de Verneuil.
1894 **BOISLECOMTE** (Vte de), 61, rue de Ponthieu.
1907 **BOISSARIE** (Joseph), 21, boulevard Delessert.
1905 **BOIVIN**, chef d'escadron, commandant les batteries stationnées en Corse, Bastia.
1901 **BOLLORÉ**, colonel du 92e régiment d'infant., Clermont-Ferrand.
1897 **BONAPARTE** (S. A. I. le Pce Roland), membre de l'Institut, 10, avenue d'Iéna.
1894 **BONJEAN**, chef d'escadrons au 21e régiment de chasseurs, Limoges.
1897 **BONNAN**, lieutenant-colonel d'artillerie, directeur, Maubeuge.
1903 **BONNARDEL** (Jean), administrateur du chemin de fer de l'Ouest, 44, avenue des Champs-Élysées.
1896 **BONNICHON** (Gustave), Chevigny, par Decize (Nièvre).
1895 **BONVALOT**, lieutenant-colonel au 93e régt d'infanterie, La Roche-sur-Yon.
1893 **BOPPE** (Auguste), conseiller à l'ambassade de France, Constantinople.
1893 **BOPPE**, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.
1897 **BORNE**, officier d'admin. princ. en retraite, 2, rue Saint-Simon, Périgueux.
1899 **BOS** (Auguste du), 47, avenue Henri-Martin.
1896 **BOTTET**, capitaine de réserve, 28, rue de Berlin. *Comité M. A.*
1901 **BOUCHET DE FAREINS** (A.), 6, quai d'Occident, Lyon.
1906 **BOUDOT** (Paul), lieutenant au 24e rég. d'infanterie, détaché à l'état-major de l'armée (section historique), 14, rue de Tocqueville.
1901 **BOUEXIC** (Vte A. du), 64, rue de Paris, Blois.
1901 **BOUGLON** (Bon R. de), La Bastide d'Armagnac (Landes).
1907 **BOULARD DE VILLENEUVE** (Maurice), 6, rue Meissonier.
1901 **BOULAY**, sous-intendant militaire, commissaire du Gouvernement près le conseil de guerre, 33, rue de Valmy, Lille.
1903 **BOUNETOU** (Julien), ancien officier de cav., 64, av. de la Grande-Armée.
1898 **BOURDERIAT**, colonel du 5e régiment de dragons, Compiègne.
1900 **BOURGAIN**, peintre du département de la Marine, 57bis, boul. Rochechouart.

MM.

1901 **BOURGEOIS** (Félix), lieut.-col. d'artillerie, 140, rue de Grenelle.
1904 **BOURGEOT**, 14, rue Desrenaudes.
1906 **BOURGET** (Bon du), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 43, rue de Lille.
1907 **BOURGET** (Paul), de l'Académie Française, 20, rue Barbet-de-Jouy.
1898 **BOURGOING** (Bon Pierre de), ancien cap. de cav., 7, rue Théodule-Ribot.
1905 **BOURIN** (Henri), lieutenant de cavalerie, 144, rue de Longchamp.
1894 **BOURQUENEY** (Vte de), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de Grenelle.
1895 **BOUSQUET** (de), cap. de chass. à pied, 21, rue Neuve-Montplaisir, Toulouse.
1904 **BOUSREZ**, 60, rue Saint-Georges.
1900 **BOUTARD**, 23, quai de la Charité, Lyon.
1902 **BOUTIGNY**, artiste peintre, 56, rue Nollet.
1897 **BOUTMY**, capitaine au 7e bataillon de chasseurs à pied, Antibes.
1896 **BOUVIER** (Félix), payeur principal du Trésor aux armées, 123, rue Mozart.
1901 **BOYER**, colonel du 5e régiment de chasseurs, Châlons-sur-Marne.
1896 **BOYER**, lieutenant-colonel d'inf., état-major du 15e corps d'armée, Marseille.
1906 **BRABOIS** (de), chef d'escadrons de cavalerie en retraite, 32, rue Caumartin.
1899 **BRÉCARD**, chef d'escadrons au 10e régiment de chasseurs, Moulins.
1899 **BRÉCOURT** (de), chef d'esc. au 19e rég. de chasseurs, Sampigny.
1899 **BRÉZET**, colonel du 9e régiment de chasseurs, Auch.
1900 **BRINCARD**, ancien député de Seine-et-Oise, 12, avenue de l'Alma.
1908 **BRINCARD** (baron), ancien officier d'artillerie, 6, rue de Marignan.
1899 **BRINQUANT** (Raoul), 54, rue de Prony.
1894 **BRINQUANT** (Louis), 5, rue Copernic.
1895 **BROGLIE** (prince François de), 41, rue de la Bienfaisance.
1904 **BROSSET-HECKEL**, lieut.-col. au 71e régiment d'infanterie, Saint-Brieuc.
1907 **BROUET**, lieutenant au 29e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Mihiel.
1905 **BROUSMICHE** (Maurice), 9, rue Henri-Martin.
1905 **BRUN** (André), 14, rue Montrozier, Neuilly-sur-Seine.
1895 **BRUN** (Armand), 4, avenue Marceau.
1896 **BRUN**, rédacteur principal aux Archives historiques de la Guerre.
1902 **BRUN** (Charles), artiste peintre, 76, rue d'Alésia.
1900 **BRUNET**, lieutenant au 4e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Nicolas-du-Port.
1907 **BRUYAS** (Guy), 5, quai des Célestins, Lyon.
1902 **BUAT**, capit. d'art., offic. d'ord. de M. le général de Lacroix, 5, rue Pérignon.
1896 **BUCQUET** (Maurice), 12, rue Paul-Baudry.
1902 **BUCQUOY**, lieut. au 153e régiment d'infanterie, Toul.
1906 **BUISSON**, gén. de brig., com. la 6e brig. de cuirass., St-Germain-en-Laye.
1908 **BURAT**, capitaine de gendarmerie, Saint-Omer.
1907 **BURNAND** (Robert), 24, rue de Varenne.
1896 **BUYER** (de), lieut.-col. commandant le 4e rég. de chasseurs d'Afrique, Tunis.

1904 **CAILLARD D'AILLIÈRES**, colonel du 10e rég. de cuirassiers, Lyon.
1900 **CAILLAULT** (Maurice), ancien capitaine de cavalerie, 13, rue Saint-Florentin.
1905 **CAILLIOT**, lieutenant au 23e régiment de dragons, Vincennes.

*

MM.

1894 **CAIN** (Henri), artiste peintre, 27, rue Blanche.

1898 **CALBA**, anc. cap. de cav., Bonafle, par Les Mureaux (Seine-et-Oise).

1897 **CALLAMAND** (docteur), 16, avenue Benoit-Lévy, Saint-Mandé (Seine).

1903 **CAMBRAY** (Bon Ch. de), 46, boulevard de Latour-Maubourg.

1897 **CAMPIONNET**, général de brigade, 1, rue Marca, Pau.

1907 **CARAMAN** (comte Charles de), ancien officier de cav., 3, aven. de l'Alma.

1895 **CARAYON-LATOUR** (Bon de), ancien chef d'esc. de cav., 9, rue de Berri.

1908 **CARÊME** (René), 110, avenue d'Orléans.

1898 **CARETTE** (Georges), capitaine d'infanterie territoriale. 13, rue d'Offémont.

1894 **CARLET**, chef de bataillon d'infanterie (service géographique de l'armée), 18, rue de Staël. *Comité M. A.*

1896 **CARNOT** (François), député de la Côte-d'Or, 8, avenue Montespan.

1895 **CARNOT** (Sadi), capitaine d'infanterie, 12, avenue de l'Alma. *Comité M. A.*

1904 **CARON** (Pierre), archiv. paléogr. aux Archives nationales, 41, rue des Écoles.

1893 **CARREY**, artiste peintre, 7, villa Brune.

1898 **CARRÉ** (Albert), directeur de l'Opéra-Comique, 24, rue Chauchat.

1897 **CARS** (duc des), capitaine d'infanterie territoriale, 80, rue de Lille.

1897 **CARTERET**, capitaine de réserve d'artillerie, 20, rue Chalgrin.

1905 **CASQUARD**, 95, avenue Victor-Hugo.

F. **CASTANIÉ** (François), 31, avenue du Parc-Montsouris.

1896 **CASTARA** (Henry), lieutenant de réserve (état-major d'artillerie), maire de Lunéville, conseiller général, 5, Grande-Rue, Lunéville.

1893 **CASTEX** (Vte de), ancien officier d'état-major, 6, rue de Penthièvre.

1901 **CASTILLA** (Léon), villa Saint-Gratien, 30, avenue Victor-Hugo, Biarritz.

1899 **CAUBERT DE CLÉRY** (Léon), 41bis, boulevard Latour-Maubourg.

1901 **CAVROIS**, chef d'esc. d'art. coloniale, 3e régiment, Nîmes.

1901 **CAZENOVE** (de), chef de bataillon d'infanterie à l'état-major du 15e corps d'armée, 100, rue Breteuil, Marseille.

1894 **CHABAUD**, colonel du 2e régiment de cuirassiers, 9, rue Boissy-d'Anglas.

1894 **CHABBERT**, chef de bureau au cabinet du ministre de la Guerre, 117, boulevard Malesherbes. *Comité M. A.*

1906 **CHABOT** (général de division de), commandant la 6e division de cavalerie, 3, rue Masséna, Lyon.

1907 **CHALAND DE LA GUILLANCHE**, colonel d'infanterie breveté en retraite, villa Shamrock, rue Robert-Surcouf, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

1898 **CHALANDON** (Georges), 16, rue de Bourgogne.

1905 **CHAMPREUX** (marquis de), 14, rue Sainte-Anne, Toulouse.

1902 **CHANALEILLES** (Mis de), chef de bataillon d'infanterie territoriale, rue du Bourdon-Blanc, Orléans.

1895 **CHANOINE**, général de division, ancien ministre de la Guerre, château de Beaudement, par Anglure (Marne).

1899 **CHAPELOT** (René), 30, rue Dauphine.

1899 **CHAPUS**, capitaine d'artillerie, Saint-Myon, par Combronde (Puy-de-Dôme).

1895 **CHARAVAY** (Noël), 4, rue Monsieur-le-Prince.

MM.

1907 **CHARCOT** (docteur Jean), explorateur, 11, rue de la Tour-des-Dames.

1896 **CHARETTE** (général Bon de), château de la Basse-Motte, par Châteauneuf (Ille-et-Vilaine).

1904 **CHARLERY DE LA MASSÉLIÈRE**, général de brigade, commandant la 3e brigade de cuirassiers, Sainte-Menehould.

1901 **CHARNACÉ** (de), lieutenant au 7e régiment de dragons, Fontainebleau.

1907 **CHARON** (Baron), lieutenant-colonel d'infanterie en retraite, 9, rue d'Artois.

1906 **CHARPENTIER** (R.). capitaine d'infanterie territoriale (service d'état-major), 63, boulevard des Batignolles.

1893 **CHARTIER**, artiste peintre, 10, rue Castiglione.

1905 **CHARTRES** (S. A. R. le Duc de), 27, rue Jean-Goujon.

1906 **CHARTRON** (François), château de Fresne, à St-Rambert, Ile-Barbe (Rhône).

1901 **CHASSEPOT** (colonel), villa Marthe, Petit Piol, Nice.

1895 **CHASSÉRIAU** (Bon Arthur), 12, rue de la Néva.

1906 **CHATEAUBODEAU** (de), lieutenant au 12e rég. de cuirassiers, Rambouillet.

1908 **CHENU**, capitaine d'infanterie (état-major de l'armée), 113, avenue de Villiers.

1895 **CHÉRÉ**, lieut.-col. d'inf. (état-major de l'armée), 6, square Latour-Maubourg.

1906 **CHERRIER** (G.), notaire, 44, rue du Louvre.

1904 **CHEVALLIER**, chef de bataillon d'inf. en retraite, 11, place Malesherbes.

1901 **CHEVRIER** (Pierre), capitaine d'artillerie, 61, avenue Kléber.

1895 **CHIVOT** (Charles), 15, route de La Borde, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

1896 **CHOPPIN**, ancien capitaine de cavalerie, 11, rue du Pré-aux-Clercs.

1894 **CLARET**, lieutenant-colonel du 7e régiment de dragons, Fontainebleau.

1895 **CLARETIE** (Jules), de l'Académie française, 155, boulevard Haussmann.

1898 **CLÉMENT** (général de brigade), 42, rue Beaujon.

1897 **CLÉMENT** (Pierre), docteur en droit, 24, rue de la Chaîne, Poitiers (Vienne).

1904 **CLERMONT-TONNERRE** (comte Robert de), 27, boulevard Malesherbes.

1900 **CLUNET** (Édouard), avocat à la Cour d'appel, 11, rue Keppler.

1903 **COCHIN** (Eugène), capitaine d'artill. de réserve, 53, r. du Faub.-Poissonnière.

1897 **COCHON** (Jules), conservateur des forêts, Chambéry.

1899 **CODEVELLE**, capitaine au 45e régiment d'infanterie, Laon.

1905 **COFFINIÈRES DE NORDECK**, cap. de vaisseau de réserve, 240, Faubourg-Saint-Honoré.

1894 **COLARD**, général de brigade, 34, rue Dom-Ceillier, Bar-le-Duc.

1897 **COLBERT** (de), chef d'escadrons de cavalerie, commandant le dépôt de Remonte, Saint-Lô.

1899 **COLIN** (Jean), chef d'escadron d'artillerie, 26, faubourg de Paris, Rennes.

1907 **COLLIN**, lieutenant au 7e bataillon de chasseurs à pied, Antibes.

1894 **COMBY**, colonel du 100e régiment d'infanterie, Tulle.

1907 **COMMINGES-GUITAUT** (de), lieutenant au 28e régt de dragons, Sedan.

1896 **CONILH DE BEYSSAC**, avocat, 18, rue Boudet, Bordeaux.

1894 **CONTADES-GIZEUX** (de), colonel du 14e régiment de hussards, Alençon.

1900 **CONTENCIN** (de), capit. au 31e rég. d'inf., 11, boul. de la République, Melun.

1894 **CONTENSON** (Bon G. de), 4, rue Alboni.

MM.

1895 **CONTRASTIN** (docteur), 7, rue Dante.
1900 **COR DE DUPRAT** (du), colonel de caval. en retraite, 19, rue Casimir-Perier.
1897 **CORNUDET** (Vte), député de Seine-et-Oise, 115, avenue Henri-Martin.
1905 **CORTICCHIATO**, avocat, 9, rue Pavillon, Marseille.
1894 **CORVISART**, colonel de cavalerie, attaché militaire au Japon, Tokio.
F. **COSSÉ-BRISSAC** (Cte M. de), lieut.-colonel de cav. territ., 9, rue Mesnil.
1897 **COTTIN** (lieutenant-colonel Louis), 76, rue Saint-Lazare.
1896 **COTTIN** (Paul), bibliothécaire à l'Arsenal, 81, rue Miromesnil.
F. **COTTREAU** (Gabriel), 252, rue de Rivoli. *Comité M. A.*
1903 **COUDERC DE SAINT-CHAMANT** (Joseph), ancien capitaine de cavalerie, 2, rue Gœthe.
1903 **COUDERC DE SAINT-CHAMANT** (Henry), ancien capitaine de cavalerie, 167 bis, avenue Victor-Hugo,
1894 **COULON** (Gustave), commissaire-priseur, 12, rue de la Victoire.
1895 **COURANT** (Maurice), artiste peintre, Poissy (Seine-et-Oise).
1897 **COURCY** (Baron J. de), cap. de chass. à pied en retraite, 71, rue de l'Université.
1897 **COURCY** (Pierre de), 173, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.
1895 **COURSAYS** (Bon de), château de la Touratte, par La Fosse-Nouvelle (Cher).
1897 **COURSON DE LA VILLENEUVE** (de), capitaine au 27e régt de dragons, Versailles.
1906 **COURTELINE** (Georges), 11, rue Eugénie, Saint-Mandé (Seine).
1894 **COURTOT**, intendant général, 17, rue Duroc.
1895 **COUTURIER** (Léon), artiste peintre, 12, boulevard de Clichy.
1895 **CRAMEZEL DE KERHUÉ** (général de division Vte de), 75, rue de Chaillot.
1901 **CRÉPY**, capitaine au 17e régiment d'artillerie, La Fère.
1895 **CUEL**, chef d'escadrons au 6e régiment de cuirassiers, Sainte-Menehould.
1901 **CURIAL** (vicomte), 17, rue Lamennais.
1900 **CUVILLIER** (Paul), 16, rue de la Paix.

1905 **DAMAS** (commandant), château du Petit-Paris, Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne).
1896 **DANIS** (Alfred), 10, avenue Masséna, Nice.
1894 **DANTIN** (colonel), 2, rue de Poissy.
1905 **DARCY** (Pierre), lieut. de rés. au 22e dragons, chât. de Brimborion, Sèvres.
1898 **DARDONVILLE**, 15, chaussée de la Muette.
1895 **DARU**, colonel d'artillerie en retraite, 10, rue Marignan.
1895 **DAUDIGNAC**, général de brigade, 371, rue de Vaugirard.
1895 **DAUVERT** (Paul), chef de service à la préfect. de la Seine, 9, rue Lagrange.
1903 **DAVID DE GHEEST** (Maurice), 67, rue des Belles-Feuilles.
1899 **DAVILLIER** (Cte), 16, rue Pierre-Charron.
1906 **DAVOUT**, duc **D'AUERSTAEDT**, 2, rue Lamennais.
1896 **DAWANT** (Albert), artiste peintre, 9, rue Ampère.
1897 **DECUGIS** (Albert), 51, rue Pergolèse.
1905 **DEFONTAINE**, 55, rue de Babylone.
1900 **DE HAYE** (Alexandre), publiciste, 104, rue de Rennes.

MM.

1903 **DEHENNE** (docteur), 19, rue de Milan.

1908 **DEHOLLAIN**, capitaine au 35e rég^t^ d'artillerie, 2, place Nazareth, Vannes.

1898 **DELAGENESTE**, ancien capitaine de cavalerie, Remiremont.

1899 **DELAGRAVE** (Charles), éditeur, 191, boulevard Saint-Germain.

1895 **DELAMARRE** (Cte Hubert), ancien officier d'état-major, 46, rue Delaborde.

1900 **DELANNOY**, colonel de caval. en retr., château de la Viefville, pr Noyon (Oise).

1897 **DELAVAU**, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, villa Arlequin, Le Croisic (Loire-Inférieure).

1900 **DELAVAUD** (Louis), ministre de France en Norvège, Christiania.

1908 **DELAVIGNE** (A.), artiste peintre, 17, rue Joubert.

1899 **DELCHET** (Auguste), 30, avenue des Champs-Élysées.

1900 **DELCHET** (Ernest), 15, avenue de la Grande-Armée.

1904 **DELEUZE**, intendant militaire, 49, rue Saint-Jacques, Châlons-sur-Marne.

1906 **DELON**, chef de bataillon d'infanterie, attaché militaire à l'ambassade de France, Constantinople.

1900 **DELOR**, capitaine au 2e rég. de hussards, 3, rue de Beauvais, Senlis (Oise).

1895 **DENIS** (Charles), capitaine au 51e régiment d'infanterie, Beauvais.

1896 **DEPRÉAUX** (Albert), villa Les Carrières, rue de la Bourie-Rouge, Orléans.

1901 **DE RIDDER**, notaire, 4, rue Perrault.

1896 **DESBANS** (Ernest), manufacturier, 5, boulevard Notre-Dame, Marseille.

1905 **DESBRIÈRE**, lieutenant-colonel du 27e dragons, 90, boulevard Flandrin. *Comité M. A.*

1902 **DESCAMPS** (Jules), 20, avenue Friedland.

1897 **DESCAVES**, chef d'escadrons au 29e régiment de dragons, Provins.

1896 **DÉSERVILLERS** (Vte de), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 3, rue Saint-Philippe-du-Roule.

1905 **DESPRÉAUX**, capitaine au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, Tunis.

1908 **DESPREZ** (Florian), lieutenant au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, Tunis.

1908 **DESVIGNES** (Albert), lieutenant de réserve au 2e régiment de dragons, 42, rue Sainte, Marseille.

1894 **DETAILLE** (André), 13, rue Bernouilli.

F. **DETAILLE** (Édouard), membre de l'Institut, 129, boulevard Malesherbes. *Comité M. A.*

1894 **DETAILLE** (Henri), 20, avenue Hoche, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

1903 **DÉTROYAT**, capitaine au 18e régiment de dragons, Melun.

1893 **DEVANLAY**, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, 6, Grande-Rue, Boulogne-sur-Seine.

1896 **DEVAUX**, sous-intendant militaire de 1re classe, 111, rue du Champ-des-Oiseaux, Rouen.

1900 **DEVILLE**, chef. de bat. d'inf., état-major du 6e corps, Châlons-sur-Marne.

1907 **DEVILLE** (Laurent), Château Louvie, Jurançon (B.-Pyrénées).

1896 **DEVIOLAINE** (Georges), lieutenant de cavalerie territoriale, 4, rue de l'Échelle-du-Temple, Soissons.

1896 **DEVISE** (de), anc. officier de cavalerie, château de Salency, par Noyon (Oise).

MM.

1895 **DIDIER** (Roger), 81, rue Michel-Ange.

1905 **DIDIO**, lieutenant au 80e régiment d'infanterie (École supérieure de Guerre), 44, avenue de Ségur.

1898 **DIESBACH** (Cte Charles de), château du Vivier-l'Agneau (prov. de Namur), Belgique.

1902 **DIÉTERLIN**, lieutenant au 21e bataillon de chasseurs à pied, Montbéliard.

1900 **DIOLÉ** (Fernand), 15, avenue de Villiers.

1895 **DODELIER** (Henri), capitaine au 2e régiment de hussards, Senlis.

1908 **DODUN DE KÉROMAN** (marquis), ancien capitaine de cavalerie, 44, rue François-Ier.

1894 **DOË DE MAINDREVILLE** (général de brigade), 3, rue Frédéric-Bastiat.

1894 **DONOP**, général de division, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre, 34, rue de Berlin.

1904 **DONOP**, capitaine au 4e régiment de dragons, Chambéry.

1899 **DUBET** (Gaston), lieutenant d'artillerie territoriale, 188bis, boul. Pereire.

1897 **DUBOIS DE L'ESTANG**, inspecteur général des fin., 4, rue Saint-Florentin.

1897 **DUCERÉ**, sous-bibliothécaire de la ville de Bayonne.

1897 **DUCHESNE** (Georges), ancien commissaire-priseur, 17, boul. de la Madeleine.

1906 **DUCHESNE**, capitaine au 86e régiment d'infanterie, Le Puy.

1900 **DUHESME** (colonel vicomte), 168, faubourg Saint-Honoré.

1903 **DULONG DE ROSNAY** (comte Hermand), 180, boulevard Haussmann.

1894 **DUPERRÉ** (vice-amiral), 7, rue Frédéric-Bastiat.

1903 **DUPLAN** (Albert), ancien maire, Évian-les-Bains (Haute-Savoie).

1895 **DUPLESSIS**, lieutenant-colonel au 35e régiment d'infanterie, Belfort.

1902 **DUPRÉ**, capitaine du génie en retraite, directeur de la Société des Caves de Roquefort (Aveyron).

1902 **DURAND DE LUNEL**, chef d'escadrons au 11e rég. de dragons, Belfort.

1894 **DURANT DE MAREUIL**, lieut.-col. du 1er rég. de chasseurs, Châteaudun.

1906 **DURIEUX** (Joseph), archiviste de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, 66, rue Notre-Dame-des-Champs.

1900 **DUVAL** (Albert), 17, rue d'Anjou.

1896 **DUVAL** (César), sénateur de la Hte-Savoie, Collonges-sous-Salève (Hte-Savoie).

1898 **ELCHINGEN** (duc d'), 4, quai Debilly.

1903 **EMERY** (lieutenant-colonel), 44, rue Saint-Genès, Bordeaux.

1898 **ENGEL** (Alfred), chef de bataillon au 49e régiment territorial d'infanterie, Le Chénois, par Belfort (Haut-Rhin).

1901 **ENGELHARDT** (Paul), capitaine au 47e régiment territorial d'infanterie, Maintenon (Eure-et-Loir).

1897 **ENTRAIGUES** (d'), général de division, 1, place des Carmes, Nîmes.

1907 **ESCALLE** (Gustave), capitaine au 105e régiment territorial d'infanterie, 19, avenue Alsace-Lorraine, Grenoble.

1902 **ESCAYRAC-LAUTURE** (Cte d'), capit. de rés. de cav., 18, av. de Messine.

1898 **ESCLAIBES D'HUST** (comte d'), ancien capitaine de caval., 6, rue du Cirque.

MM.

1895 **ESPEUILLES** (général de division Mis d'), ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre, 5bis, rue de Berri.

1900 **ESPINASSE**, général de brigade, commandant la 2e brigade d'infanterie d'Algérie, Oran.

1895 **ESSLING** (prince d'), 8, rue Jean-Goujon.

1897 **ETIENNE** (Paul), ingén. en chef des ponts et chaussées, 8, rue de Solferino.

1901 **EVAIN** (Bon Jules), 62, rue de Bellechasse.

1908 **ÉVEILLARD**, capitaine d'infanterie, sous-directeur des études à l'École spéciale militaire, 27, rue de Satory, Versailles.

1899 **EYCHÈNE**, capitaine d'infanterie, instructeur à l'École normale supérieure, 31, rue des Belles-Feuilles.

1900 **EYSSERIC** (Marcel), ingénieur civil, 78, vieux chemin de Rome, Marseille.

1900 **EYSSERIC** (Saint-Marcel), Sisteron (Basses-Alpes).

1908 **FABER**, capitaine d'infanterie territoriale, 36, rue du Bac.

1903 **FABRE DE ROUSSAC** (B^on^ Ch.), 1, rue Durand, Montpellier.

1907 **FABRY**, capitaine au 101e régiment d'infanterie, Dreux.

1907 **FALENTIN-SAINTENAC** (de), chef de bataillon au 60e rég. d'infanterie, 2, rue Charles-Nodier, Besançon.

1907 **FALIZE** (André), 120, avenue de Wagram.

1897 **FANET** (Commandant Valère), 34, rue George-Sand.

1895 **FARINAUX**, colonel d'artillerie, chef d'état-major du 9e corps, Tours.

1900 **FAUCHE** (Adrien), 72, rue de Monceau.

1907 **FAURÉ-LEPAGE**, arquebusier, 28bis, rue Richelieu.

1901 **FAUVELLE** (docteur Charles), La Neuve-Forge, par Anor (Nord).

1908 **FEIST-DESGRANGES** (Henri), 9, rue de Domrémy, Vaucouleurs (Meuse).

1900 **FELS** (Cte de), 135, faubourg Saint-Honoré.

1905 **FÉRAUD**, chef d'escadrons au 2e chasseurs d'Afrique, Tlemcen (Oran).

1895 **FERAY-BUGEAUD D'ISLY**, ancien officier d'infant., 9, rue de Penthièvre.

1896 **FIÉVET**, capitaine d'artillerie à l'état-major du 10e corps d'armée, Rennes.

1896 **FIRMIN-DIDOT** (Maurice), 56, rue Jacob.

1904 **FLAMEN D'ASSIGNY**, cap. au 3e rég. de chass., 4, place du Saint-Sépulchre, Abbeville.

1895 **FLAMENG** (François), membre de l'Institut, 61, rue Ampère.

1898 **FLATTERS**, capitaine au 20e régiment de chasseurs, Vendôme (Loir-et-Cher).

1895 **FLAYELLE** (Maurice), député des Vosges, 15, rue de Phalsbourg.

1894 **FLEURY**, colonel du 2e régiment de dragons, Lyon.

1908 **FOLLIN** (Jean-B^te^), artiste peintre, 34, rue des Abondances, Boulogne-s.-Seine.

1901 **FONTAINE DE RESBECQ** (Hilaire de), lieutenant d'artillerie, 81, boulevard Alexandre-Martin, Orléans.

1898 **FORESTIER**, lieutenant au 11e régiment d'artillerie, Versailles.

1902 **FOREY**, lieutenant-colonel au 47e régiment d'infanterie, Saint-Malo.

1906 **FORQUERAY**, chef d'escadrons au 11e régiment de cuirassiers, attaché à la direction de la cavalerie au ministère de la Guerre.

MM.

1902 **FORT** (Ernest), artiste peintre, 25, rue Bourg-Neuf, Petite Harie, Bayonne.

1893 **FOUCART**, colonel du 115e régiment d'infanterie, 18, rue Vignon.

1901 **FOULON**, adm. de la Cie du chemin de fer de l'Ouest, 11bis, r. Édouard-Detaille.

1895 **FOURNIER-SARLOVÈZE** (Raymond), 11, rue Marignan.

1907 **FOURNIER-SARLOVÈZE** (Robert), ancien officier de cavalerie, maire de Compiègne, rue d'Alger, Compiègne.

1896 **FOY** (Cte), 25, rue de Surène.

1898 **FRACHON**, contrôleur général de la Banque de France, 2, rue Radziwill.

1907 **FRANCE** (Louis de), capitaine de cavalerie, état-major de la 4e division d'infanterie, 6, rue de l'Église-Saint-Germain, Compiègne.

1896 **FRANCFORT**, général de brigade, commandant la brigade d'artillerie du 11e corps, Vannes.

1897 **FRÉMEAUX**, 11, avenue du Parc de Montsouris.

1905 **FRÉSOULS**, lieutenant au 24e régiment d'artillerie, Tarbes.

1894 **FRIGNET-DESPRÉAUX** (colonel), 13, avenue Débasseux, Versailles.

1907 **FROIDEFOND DES FARGES** (de), lieut, au 25e rég. de dragons, Angers.

1894 **FROMENTIN** (Ed.), artiste peintre, 32, rue Abel-de-Pujol, Valenciennes.

1908 **FROMONT DE BOUAILLE** (Gabriel de), capitaine au 7e régiment de cuirassiers, 27, cours Morand, Lyon.

1907 **GAILLY DE TAURINES** (Charles), 45, avenue Malakoff.

1900 **GALARD** (Mis de), château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).

1896 **GALLICE** (Marcel), 33, rue du Commerce, Épernay (Marne).

1901 **GANAY** (Mis de), 9, avenue de l'Alma.

1896 **GARNIER DES GARETS** (de), général de division, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre, 11ter, avenue de Ségur.

1894 **GARREAU** (du), colonel de cavalerie, chef d'état-major du 8e corps d'armée, Bourges.

1904 **GATGET**, artiste peintre, 43, rue Damrémont.

1897 **GAULOT** (Paul), homme de lettres, 26, rue de Varenne.

1907 **GÉMEAU**, lieutenant au 33e régiment d'infanterie, École supérieure de Guerre, 8, rue Barthélemy.

1903 **GENTIL** (Alfred), ancien officier de marine, 83, rue de Lille.

1902 **GEORGE**, capitaine au 2e rég. de tirailleurs algériens, Beni-Ounif (Sud-Oranais).

1895 **GÉRARDIN** (Julien), notaire, 8, rue Lafayette, Nancy.

1898 **GERS** (Paul), 5, rue de la Faisanderie.

1906 **GIGNOUS**, colonel, 11, rue François-Ponsard.

1901 **GIGODOT** (Jean), capitaine d'artillerie territoriale, Villebois (Ain).

1900 **GIMEL** (de), chef d'escadrons au 14e régiment de chasseurs, Dôle.

1900 **GINESTET** (Vte G. de), officier de réserve de caval., Le Sirat, Valence d'Agen (Tarn-et-Garonne).

1900 **GIRARD** (Tony), 8, avenue Percier.

1894 **GIRARDIN** (de), chef d'escad. de caval. en retraite, 11, rue Colbert, Versailles.

1904 **GIRAUD**, chef d'escadron d'artillerie en retraite, Ceyzerieu, par Culoz (Ain).

MM.

1894 GLASSER, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie du Midi, 109, rue de Courcelles.

1906 GODINOT (Francis), capitaine de cavalerie, détaché à la direction de la cavalerie, 3, avenue de La Bourdonnais.

1907 GOLDSCHMIDT (Robert), ancien officier d'infanterie, 9, rue Alfred-de-Vigny.

1906 GONCOURT (Maurice Jacobé de), ancien officier d'inf., château de Goncourt, par Vitry-le-François (Marne).

1904 GONIN (Amédée), 53, avenue Montaigne.

1894 GONSE (général de division), 8, rue Léonce-Reynaud.

1900 GONTAUT-BIRON (Vte de), 14bis, avenue du Trocadéro.

1906 GONTAUT-BIRON (comte Joseph de), sénateur, 8, avenue Marceau.

1907 GOTTERON (Louis), sénateur de la Haute-Vienne, 2, rue Danton.

1896 GOUBERT (Louis), 13, rue de Montessuy.

1903 GOUBIE (Pierre), avocat à la Cour d'appel, 125, avenue de Wagram.

1904 GRACHET DE LARY (Albert), 5, rue Blanche.

1897 GRAFF (général de brigade), château de Pratel, par Sainte-Anne d'Auray.

1893 GRAMMONT (Emmanuel), artiste peintre, 5, rue Alph.-Daudet. *Comité M. A.*

1898 GRAMMONT (Vte de), lieutenant de rés. d'artill., 57, boul. des Batignolles.

1895 GRANDCHAMP (de), capitaine au 24e régiment d'artillerie, Tarbes.

1900 GRANDMAISON (Bon de), député de Maine-et-Loire, 106, boul. Haussmann.

1905 GRANOUX (Xavier), villa Puy-Michel, 37, rue Worth, Suresnes.

1902 GRIDEL (Albert), lieutenant au 15e bat. de chasseurs, Remiremont (Vosges).

1908 GRINCOUR (André), ancien officier de cavalerie, château de Fontaillier, par Saint-Pierre-le-Moutiers (Nièvre).

1902 GROBERT, capitaine au 77e régiment d'infanterie, Cholet (Maine-et-Loire).

1893 GROS (Lucien), artiste peintre, Poissy.

1896 GROUCHY (Vte de), ministre plénipotentiaire, 8, rue Dumont-d'Urville.

1899 GUDIN DE VALLERIN, lieut.-col. de cavalerie en retraite, Prélichy, par Corbigny (Nièvre).

1898 GUÉRIN (Henri), officier de réserve de cavalerie, 21, rue du Général-Foy.

1896 GUÉRIN-CATELAIN (Maxime), cap. de rés. au 8e régiment de dragons, 13, place de la Bourse.

1897 GUÉROU, lieutenant-colonel du 5e régiment de dragons, Compiègne.

1904 GUESQUIN, pharmacien-chimiste, 112, rue du Cherche-Midi.

1899 GUILLEMOT (Émile), artiste peintre, 26, rue d'Offémont.

1900 GUILLIBERT (Bon), chef de bataillon d'infanterie territ., 14, rue Mazarine, Aix-en-Provence.

1900 GUINARD, capitaine au 1er régiment étranger, Viettri (Tonkin).

1901 GUISE (S. A. R. le duc de), 27, rue Jean-Goujon.

1908 GUISE, chef d'escadrons au 6e régiment de dragons, Évreux.

1901 HABERT, lieutenant-colonel du 11e régiment de dragons, Belfort.

1906 HACA, lieutenant au 29e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Mihiel.

1897 HAGNIEL, contrôleur adjoint de l'administration de l'armée, 9, rue Bara.

MM.

1894 **HAGRON**, général de division, 17, rue Duroc.

1899 **HAILLOT**, chef d'escadrons au 5e régiment de chasseurs d'Afrique, Alger.

1901 **HALLAYS** (André), 19, rue de Lille.

1906 **HALLIER**, chef de bataillon au 117e régiment d'infanterie, Le Mans.

1899 **HANOTEAU** (Jean), lieut. d'inf., détaché à la section historique (état-major de l'armée), 14, cité Vaneau.

1894 **HARCOURT** (Cte Am. d'), colonel d'infanterie en retraite, 16, rue Matignon.

1895 **HARCOURT** (Cte Louis d'), anc. capit. de caval., 62, boul. Latour-Maubourg.

1895 **HARCOURT** (Vte Emmanuel d'), 9, rue de Constantine. *Comité M. A.*

1904 **HAVARD** (Léon), lieutenant de réserve d'infanterie, 11, rue des Écuyers, Saint-Germain-en-Laye.

1905 **HAVARD**, capitaine au 85e rég. d'infanterie, Cosne (Nièvre).

1902 **HAYAUX** du **TILLY** (Jean), docteur en droit, 184, avenue Victor-Hugo.

1902 **HAYAUX** du **TILLY** (Louis), agent de change, 17, boul. Beauséjour.

1897 **HEITZ**, percepteur des contributions, Cornimont (Vosges).

1905 **HELBRONNER** (Jacques), auditeur au Conseil d'État, 15, avenue Victor-Hugo.

1895 **HELBRONNER** (Paul), adm. des Forges de Pompey, 2, pl. d'Alliance, Nancy.

1899 **HÉLY** d'**OISSEL**, lieut.-colonel de cavalerie, chef de la section technique de la cavalerie, 167, rue de l'Université.

1895 **HÉNIN** (prince d'), député des Vosges, 20, rue Washington.

1893 **HENNET** (Léon), s.-chef aux Archives admin. de la Guerre, Trappes (S. et O.).

1900 **HENNING**, lieutenant au 17e bataillon de chasseurs à pied, Rambervillers.

1908 **HENRIOT** (lieutenant-colonel), Courteuil, St-Nicolas d'Acy, par Senlis (Oise).

1906 **HÉRAIL** de **BRISIS** (d'), chef de bataillon au 101e régiment d'infanterie, 9, rue de la Mairie, Boulogne-sur-Seine.

1900 **HERMITE** (Louis), attaché d'ambassade, 11, quai d'Orsay.

1904 **HÉRY** (docteur L.), capitaine de réserve d'artillerie (service d'état-major), 59, rue de Maubeuge.

1894 **HOLLANDER** (O.), 16, rue Drouot.

1899 **HOLLENDER**, colonel du 69e régiment d'infanterie, Nancy.

1901 **HOMBERG** (Octave), attaché d'ambassade, 76, avenue Wagram.

1895 **HOTTINGUER** (Bon Rodolphe), 82, boulevard Malesherbes.

1894 **HOUSSAYE** (Henry), de l'Acad. Française, 50, av. Victor-Hugo. *Comité M. A.*

1895 **HUARD** (Émile), 33, rue Cambon.

1904 **HUBERT** (Eugène), 6, rue de Pontoise, à Saint-Germain-en-Laye.

1904 **HUBERT** (Paul), officier de réserve de cavalerie, 6, rue de Pontoise, Saint-Germain-en-Laye.

1904 **HUBERT** de **CASTEX** (Maurice), lieutenant au 24e bataillon de chasseurs alpins, villa des Roses, à Villefranche (Alpes-Maritimes).

1902 **HUGUET** d'**ÉTAULES**, chef de bat. au 1er rég. étrang., Casablanca (Maroc).

1899 **HULOT**, capitaine de cavalerie, 22, avenue d'Eylau.

1896 **HUMANN** (vice-amiral), 119, rue de l'Université.

1897 **HUMBERT**, colonel du 96e régiment d'infanterie, Béziers.

1904 **HUMBERT** (René), maison Tissière, place Macé, Antibes (Alpes-Maritimes).

MM.

1905 **HUSSENOT**, chef d'esc. de cavalerie territoriale (service d'état-major), 37, faubourg Poissonnière.

1901 **IMÉCOURT** (de Vassinhac d'), colonel de cavalerie en retraite, Vouziers.

1901 **JACQUIER**, chef de bataillon au 4e régiment de zouaves, villa Driant, Tunis.
1900 **JACQUIN**, général commandant la 45e brigade d'infanterie, Limoges.
1906 **JACQUINOT**, lieutenant au 106e régiment d'infanterie, Verdun.
1895 **JADIN** (Emmanuel), artiste peintre, au Logis de Plasnes, par Bernay (Eure).
1899 **JAMET** (Henry), 40, rue Notre-Dame, Granville (Manche).
1906 **JANIN**, lieutenant-colonel du 17e régiment d'infanterie, Gap.
1896 **JEANNENEY**, capitaine au 60e régiment d'infanterie, Besançon.
1898 **JEANSON**, capitaine au 135e régiment d'infanterie, 18, rue du Bel-Air, Angers.
1899 **JOLLIVET** (Gaston), 13, rue Saint-Florentin.
1904 **JOPPÉ**, colonel commandt par intérim la 42e brigade d'inf., La Roche-sur-Yon.
1901 **JORDAN**, capitaine d'inf., officier d'ordonnance du général commandant le 5e corps, 17, rue du Bœuf-Saint-Paterne, Orléans.
1900 **JOST DE STAËL-HOLSTEIN**, capitaine d'artillerie (état-major particulier, section technique), 106, rue de la Faisanderie.
1897 **JOUBÉ**, lieutenant au 33e régiment d'infanterie, Arras.
1898 **JOUVENCEL** (Fernand de), ancien capitaine de cavalerie, château des Arpenties, par Amboise (Indre-et-Loire).
1898 **JULIENNE** (Paul), 3, rue Couronné, Bihorel-lès-Rouen (Seine-Inférieure).
1901 **JUSTER**, capitaine d'infanterie, état-major de la défense, Briançon.

1896 **KELLER** (colonel), 92, boulevard Flandrin.
1906 **KERDREL** (général vicomte de), château du Brossais, par Rochefort-en-Terre (Morbihan).
1895 **KERGORLAY** (Cte Florian de), 1, rue Godot-de-Mauroy.
1895 **KERGORLAY** (Cte Jean de), 6, rue Mesnil.
1894 **KERMAINGANT** (Paul de), 102, avenue des Champs-Élysées.
1895 **KLECKER** (Émile), chef de bat. d'inf. terr., 22, r. des Réservoirs, Versailles.
1897 **KOECHLIN**, capitaine au 28e régiment d'artillerie, détaché à l'École supérieure de Guerre, 167, rue de l'Université.
1898 **KREBS**, colonel, dirr d'artill., villa Le Bastionnet, Villefranche-s.-Mer (Alp.-Mar.).

1897 **LAAGE** (de), ancien capitaine de cav., 29, cours du Jardin-Public, Bordeaux.
1894 **LA BASSETIÈRE** (Cte Henri de), 1, rue Godot-de-Mauroy.
1894 **LA BASSETIÈRE** (Vte A. de), château de Saumery, Huisseau-s.-Cosson (Loir-et-Cher).
1899 **LA BASTIDE** (de), capitaine au 90e régiment d'infanterie, 51, avenue de Déols, Châteauroux.
1900 **LABORDE-CAUMONT** (Cte de), ancien officier de chasseurs à pied, 59, rue de Grenelle.

MM.

1896 **LABORDERIE** (Fernand), 12, rue du Bouquet-de-Longchamp.
1900 **LABOURET** (Camille), conseiller d'ambassade, 2, rue du Cirque.
1897 **LABRY** (de), capitaine de cavalerie, 21, avenue Kléber.
1900 **LACAZE** (Alfred), ministre plénipotentiaire, 67, av. des Champs-Élysées.
1897 **LA CELLE** (de), général de division, Fontainebleau.
1901 **LA CHÈRE** (Gaston de), 27, avenue de l'Alma.
1907 **LA CHESNAIS** (de), lieutenant d'inf., hôtel Continental, rue de Castiglione.
1896 **LACOMBE**, chef d'escadron d'artillerie, chef d'état-major de l'artillerie du 20e corps d'armée, Nancy.
1901 **LACROIX** (de), général de division, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, 16, rue Saint-Dominique.
1896 **LACROIX DE LAVAL**, chef d'escadrons au 11e régt de hussards, Tarascon.
1902 **LACROIX-VAUBOIS** (de), chef d'escadrons au 17e régiment de dragons, Vienne (Isère).
1895 **LAFAURIE** (Bon Alphonse), 6, place de la Concorde.
1895 **LAFORGE** (Édouard), sous-directeur artistique du Musée de l'Armée, 9, rue de Penthièvre. *Comité M. A.*
1897 **LAGARENNE** (de), colonel du 18e régiment de chasseurs, Lunéville.
1897 **LAGRENÉ** (colonel de), 24, avenue Friedland.
1907 **LA HAMELINAYE** (de), chef d'escadrons au 3e rég. de hussards, Verdun.
1898 **LAISSEMENT** (Henri), artiste peintre, 33, rue de Berne.
1907 **LALAUZE** (Alphonse), 24, quai de Béthune.
1901 **LA LOMBARDIÈRE** (I. de), 3, rue du Général-Appert.
1899 **LALLOUETTE** (capitaine), Bailly, par Ribécourt (Oise).
1907 **LAMBERT** (Paul), 14, quai du Rhône, Vienne (Isère).
1894 **LAMBRECHT** (Edmond), 18, avenue Labourdonnais.
1894 **LA MOSKOWA** (Ney, prince de), 10, rue Jean-Goujon.
1894 **LANES**, général de division, 54, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine.
1906 **LANDEMONT** (comte de), château de la Guère, par Ancenis (Loire-Inf.).
1899 **LANGLOIS DE NEUVILLE** (Paul), cap. d'inf. territ., 62, rue des Mathurins.
1897 **LANTY**, chef d'escadron de gendarmerie, Melun.
1897 **LA PANOUSE** (de), chef d'escadrons de cavalerie, attaché militaire à l'ambassade de France en Espagne, Madrid.
1905 **LAPEYRE** (Lucien), artiste peintre, 15, rue Lepic.
1907 **LA ROCHEFOUCAULD** (duc de), ancien capitaine de cavalerie, 31, rue de Constantine.
1903 **LAROQUE**, chef de bataillon au 19e régiment d'infanterie, Brest.
1902 **LARTEAU** (Albert), artiste peintre, 9, rue du Joli-Cœur, Nancy.
1899 **LA SIMONE** (de), chef de bataillon au 33e régiment d'infanterie, 61, rue des Ferronniers, Douai.
1895 **LASSUCHETTE** (de), lieut.-colonel de cavalerie en retraite, 49, rue de Lille.
1894 **LA TRÉMOÏLLE** (duc de), membre de l'Institut, 4, avenue Gabriel.
1894 **LAURANS** (Paul), capitaine d'infanterie territoriale, 147, rue de Courcelles.
1898 **LAUTH**, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, 4, place Denfert-Rochereau.

MM.

1901 **LAVAURS**, lieut. de rés. au 7e rég. de huss., villa St-Joseph, Fontainebleau.
1897 **LAVEDAN** (Henri), de l'Académie Française, 32, rue Pierre-Charron.
1907 **LAVIGNE**, capitaine de cavalerie, hors cadres, état-major de l'armée, 13, rue Solferino.
1907 **LA VILLE BAUGÉ** (marquis de), ancien officier de cavalerie, 9, rue Vaneau.
1906 **LA VILLESTREUX** (de), colonel du 1er régiment de chasseurs, Châteaudun.
1897 **LAX** (Jules), inspecteur général des ponts et chaussées, 17, rue Joubert.
1901 **LEBEAU** (Charles), 10, rue Étienne-de-Blois, Boulogne-sur-Mer.
1902 **LEBEY** (André), 20, rue Chalgrin.
1907 **LE BOUVIER**, lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, château de la Perrine, Uzès (Gard).
1899 **LE BRET** (Henri), capitaine au 12e régiment de chasseurs, Saint-Mihiel.
1894 **LE BRUN** (Eugène), 12bis, rue Thiers, Le Vésinet.
1904 **LECOMTE DU NOUŸ**, artiste peintre, 30, boulevard Flandrin.
1908 **LECOQ** (Henri), conseiller général du Puy-de-Dôme, château de Loradour, par Clermont-Ferrand.
1896 **LEDOCHOWSKI** (colonel), château de Vaubuin, près Soissons (Aisne).
1894 **LE DRU** (Albert), artiste peintre, 25, rue Erlanger.
1894 **LEFEBVRE DE BÉHAINE**, ancien chef de bat. d'inf., 183, avenue Victor-Hugo.
1899 **LEFEVRE** (Albert), 123, rue de Longchamp.
1902 **LE GOUEST**, capitaine de cavalerie, 35, rue de la Paix, Troyes.
1895 **LE HARIVEL** (Franck), 43, avenue Montaigne.
1899 **LE JEUNE** (Bon), 7, avenue de l'Alma.
1902 **LE JOINDRE**, lieut.-colonel d'artill. en retraite, 8, place d'Alliance, Nancy.
1904 **LELOIR** (Maurice), artiste peintre, 21, avenue Gourgaud.
1905 **LE MAROIS** (Cte), 59, rue Saint-Dominique.
1896 **LENNEL DE LA FARELLE**, rue Millevoye, Abbeville.
1907 **LÉON** (Josselin de Rohan-Chabot, prince de), 61, rue de Babylone.
1901 **L'ÉPINOIS** (Charles de), 1, rue Théophile-Gautier, Neuilly-sur-Seine.
1904 **LEPINTRE**, capitaine au 65e régim. d'infanterie, Nantes.
1894 **LE PLOGE** (Fernand), sous-int. de l'armée terr., 49, rue de Prony.
1906 **LEPLUS**, lieutenant d'infanterie, détaché à la section historique de l'état-major de l'armée, 12, rue Valentin-Haüy.
1902 **LÉRIDON** (G.), château de Pont-Neuf, La Rochelle.
1894 **LE ROUX** (Paul), sénateur de la Vendée, 48, boulevard Malesherbes.
1905 **LE ROUX DE VILLERS** (Robert), 25, faubourg Saint-Honoré.
1907 **LEROY** (Charles), 98, rue de la Tour.
1901 **LEROY** (Léon), cap. de rés. au 131e rég. d'inf., 8, place Hoche, Versailles.
1898 **LE ROY-LADURIE**, 10, rue des Chanoines, Caen.
1905 **LE SAUTER**, chef d'escadrons au 1er régiment de chasseurs, Châteaudun.
1901 **LESOURD** (Élie), 34, rue Néricault-Destouches, Tours.
1896 **LESPAGNOL DE LA TRAMERYE** (P. A.), 10bis, rue Paul-Baudry.
1899 **L'ESPÉE** (de), colonel du 8e régiment de hussards, Verdun.

MM.

1895 **LESTAPIS** (de), général de brigade, château de La Barre, Les Châtelets, par Brezolles (Eure-et-Loir).

1894 **LETESTU** (Maurice), 19, rue Vernier.

1901 **LEUBA** (Albert), agent de change, 154, boulevard Haussmann.

1901 **LEVÉ**, lieutenant-colonel commandt le 6e chasseurs d'Afrique, Mascara (Oran).

1894 **LEVERT** (Maurice), 7bis, rue de Monceau. *Comité M. A.*

1899 **LHOMEL DE MONTCLAIR** (Cte George de), 27, rue Marbeuf.

1905 **L'HOTTE**, chef d'esc., au 9e rég. de dragons, 42, rue Gambetta, Lunéville.

1895 **LIEDEKERKE-BEAUFORT** (colonel Cte Aymar de), 51, av. Montaigne.

1907 **LOIR**, capitaine au 2e régiment de dragons, Lyon.

1907 **LOIRAY** (de Salmon de), chef d'escadrons au 20e rég. de dragons, Limoges.

1902 **LONGIN**, capitaine au 10e régiment de chasseurs, Moulins.

1902 **LOMBARD**, lieutenant-colonel d'infanterie, 6, rue du Commandant-Lareinty, Saint-Cloud.

1894 **LORENCEZ** (Cte de), 161, boulevard Haussmann.

1904 **LOUVET** (Jules), président de l'Œuvre des jeux du soldat, 4, rue Halévy.

1902 **LOŸ**, lieutenant au 72e régiment d'infanterie, Amiens.

1897 **LUDRE** (Cte Ferri de), 15, avenue Bosquet.

1895 **LUPPÉ** (de), colonel du 20e régiment de chasseurs, Vendôme (Loir-et-Cher).

1895 **LUPPÉ** (Mis de), 29, rue Barbet-de-Jouy.

1907 **LUYNES** (duc de), 76, rue de Courcelles.

1901 **MAC-MAHON** (de), lieutenant-colonel du 155e régt d'infanterie, Commercy.

1897 **MAGNAN DE BORNIER**, chef d'escadron au 21e rég. d'artill., Angoulême.

1900 **MAGNE** (Napoléon), ancien député, 31, avenue Montaigne.

1894 **MAGON DE LA GICLAIS**, général com. la 5e brig. de cuirassiers, Lyon.

1897 **MAHON** (P.), chef d'escadron au 3e régiment d'artillerie, Castres.

1900 **MAILLIER** (de), chef d'escadrons de cav. terr., 15, rue Las-Cases.

1894 **MAISON-ROUGE** (de), lieutenant-colonel du 29e rég. de dragons, Provins.

1896 **MALET** (marquis de), colonel d'artillerie en retraite, 59, rue de Varenne.

1900 **MALÉZIEUX** (Henri), capitaine d'infanterie, état-major de la 55e brigade d'infanterie, Annecy.

1905 **MALÉZIEUX** (G.), payeur adjoint aux armées, 108, rue du Bac.

1906 **MALLET**, chef de bataillon d'infanterie, 37, avenue de la Grande-Armée.

1908 **MALLIÉ** (Charles), lieutenant au 11e régt de cuirassiers, Saint-Germain-en-Laye.

1897 **MANDAT-GRANCEY** (colonel Bon de), 1, rue Las-Cases.

1900 **MANGEMATIN**, cap. au 7e baton de chasseurs à pied, Antibes (Alp.-Mar.).

1896 **MANSUY**, chef honoraire du contrôle du chemin de fer de l'Est, 46, boulevard Magenta.

1898 **MARCHAL** (René), lieutenant au 15e bataillon de chasseurs, détaché à l'École supérieure de Guerre, 35, rue du Champ-de-Mars.

1901 **MARCOT**, capitaine au 5e régiment de dragons, Compiègne.

1899 **MARCY** (de), capitaine à l'état-major de la 21e division d'infanterie, 95, rue de Paris, Nantes.

MM.

1905 **MARÈS** (Léon), château de Montrottier, Lovagny (Haute-Savoie).
1907 **MAREY-MONGE**, capitaine au 4e régiment d'artillerie, Héricourt (Hte-Saône).
1894 **MARGERAND** (Joseph), avocat, 9, quai Saint-Michel.
1901 **MARGOT**, chef de bat. commandant le 20e bataillon de chasseurs, Baccarat.
1894 **MARGUERON**, colonel du 122e régiment d'infanterie, Rodez.
1899 **MARIELLE**, chef de bataillon d'infanterie, chef d'état-major de la défense, 22, rue Thiers, Cherbourg.
1900 **MARION**, chef de bataillon au 143e régiment d'infanterie, Carcassonne.
1906 **MARION** (général de div. Bon), commandant le 16e corps d'armée, Montpellier.
1906 **MARMIER** (de), capitaine au 51e régiment d'infanterie, Beauvais.
1895 **MARMOTTAN** (Henry), ingénieur des mines, 4, rue Léo-Delibes.
F. **MARMOTTAN** (Paul), 20, avenue Raphaël.
1907 **MAROCHETTI**, cap. de réserve au 31e rég. d'inf., 87, rue du Ranelagh.
1900 **MARQUISET** (Cte), 32, avenue Malakoff.
1904 **MARTEL** (Edmond), Condé-sur-l'Escaut (Nord).
1904 **MARTELL** (Henry), 14, rue de Berri.
1907 **MARTIGNON**, chef d'escadron d'artillerie territoriale, villa Sainte-Barbe, rue du Piauland, Limoges.
1895 **MARTIN** (commandant Emm.), 68, avenue de la Grande-Armée.
1899 **MARTIN** DU **NORD**, chef d'escadrons, commandant le dépôt de remonte de Meyrignac (Gironde).
1894 **MARTINIEN**, employé aux Archives historiques de la Guerre.
1898 **MASQUELIER** (E.), chef d'escad. au 7e rég. de chas., 49, rue d'Elbeuf, Rouen.
1895 **MASSA** (marquis de), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 35, rue d'Anjou.
1895 **MASSING** (général de brigade), 18, avenue Friedland.
F. **MASSON** (Frédéric), de l'Académie Française, 15, rue de la Baume.
1902 **MATHAREL** (comte Hippolyte de), chef d'escadron d'artillerie en retraite, 46, rue de la Bienfaisance.
1896 **MATHIS**, général de division, membre du Conseil supérieur de la Guerre, 14, rue du Plateau-Saint-Antoine, Versailles.
1906 **MAUBAN** (Georges), 5bis, rue de Solferino.
1904 **MAUCHE**, capitaine au 23e régiment de dragons, Vincennes.
1906 **MAUCORPS**, capitaine au 10e régiment d'artillerie, Rennes.
1893 **MAUMENÉ**, chef d'escadrons de caval. en retraite, 140, rue de Courcelles.
1905 **MAUPEOU** (vicomte de), ancien officier d'artillerie, 4, rue de la Baume.
1908 **MAUROUARD** (Lucien), capitaine d'artillerie de réserve, Angoulême.
1896 **MAYNIEL**, général de division, membre du comité de cavalerie, 6, rue Edmond-Valentin.
1904 **MECFLET** (de), intendant militaire, directeur de service de l'intendance militaire du 1er corps d'armée, Lille.
1893 **MEISSONIER** (Charles), artiste peintre, Poissy (Seine-et-Oise).
1901 **MÉLINGUE** (Gaston), artiste peintre, 24, rue Levert.
1905 **MÉLOIZES** (des), capitaine au 71e régiment d'infanterie, Saint-Brieuc.
1906 **MÉRESSE** (Gabriel), villa la Reine, rue Fontaine-Bleue, Mustapha, Alger.

MM.

1900 **MÉRIEUX** (Severin), 24, rue de la Chaine, Poitiers.
1908 **MERLE DES ISLES**, chef d'escadrons au 19e régt de dragons, Vienne (Isère).
1897 **MERLIN** (Bon), chef d'escadrons de cavalerie de réserve (service d'état-major), 5, rue Auguste-Vacquerie.
1899 **MERTIAN** (colonel), 24, avenue Friedland.
1895 **MERTIAN** (Maurice), 101, boulevard Haussmann.
1897 **MERTIAN** (Paul), ancien capitaine de cavalerie, 76, avenue Malakoff.
1896 **MESNARD**, chef de bataillon au 86e régiment d'infanterie, Le Puy.
1895 **METMAN** (Charles), lieutenant de cavalerie, 37, avenue Montaigne.
1895 **METMAN** (Louis), conserv. du Musée des arts décoratifs, 38, rue de Lubeck.
1898 **METZ** (de), lieutenant au 1er régiment étranger, Lamoricière (dép. d'Oran).
1894 **MEUNIER**, général de division, commandant la 29e division d'infanterie, Nice.
1896 **MICHEL**, général de division, membre du Conseil supérieur de la guerre.
1900 **MIGNATON** (Paul), avocat à la Cour d'appel, 24, avenue d'Orléans.
1907 **MIGNET**, 1, boulevard Henri-IV.
1908 **MITTY** (Jean de), 20, rue du Ranelagh.
1891 **MONARD** (général de division de), 40bis, avenue Bosquet.
1902 **MONBRUN**, ancien officier d'infanterie, 71, rue de Mousseaux, Châteauroux.
1907 **MONFERRAND** (Pierre de), sous-lieutenant de réserve au 68e d'infanterie, 14, rue de Clichy.
1901 **MONTAGNAC** (Gérard de), lieutenant au 14e régiment de dragons, Sedan.
1899 **MONTAGNE** (Fernand), lieutenant d'artillerie territoriale, 70, square Marie-Louise, Bruxelles.
1901 **MONTAIGU** (Mis de), député de la Loire-Inférieure, 18, rue Martignac.
1900 **MONTALIVET** (Cte de), 29, rue d'Astorg.
1897 **MONTAUDON**, général de brigade, commandant la 1re brigade de cuirassiers, 89bis, boulevard Heurteloup, Tours.
1900 **MONTEBELLO** (Cte Fernand de), 17, avenue Bosquet.
1901 **MONTEGUDET** (Roger), 10, rue du Four.
1896 **MONTEIL**, lieut.-colonel d'infanterie de marine en retraite, 10, rue d'Aumale.
1898 **MONTHEROT** (Charles de), anc. secrétaire d'ambassade, 69, rue de Courcelles.
1902 **MONTHOLON** (Mis de), 1, square de Latour-Maubourg.
1896 **MONTOZON-BRACHET**, cap. d'inf. à l'état-major de la 25e div., St-Étienne.
1895 **MOREL** (Charles), artiste peintre, cap. de réserve, 43, boulevard Beauséjour.
1907 **MORELLE**, chef d'escadron au 27e régiment d'artillerie, Douai.
1905 **MORIN** (Claude), La Parthelière, Vineuil (Indre).
1906 **MORIN** (Émile), 1, avenue d'Antin.
1895 **MORTUREUX**, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 4, rue Cambon.
1900 **MORTUREUX** (Albert), 4, avenue Marceau.
1901 **MOURLAN**, général de division, membre du conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, 1, rue de Staël.
1896 **MOUTON**, lieutenant-colonel au 86e régiment d'infanterie, Le Puy.
1901 **MULLER** (Georges), à la Niederbourg, à Illkirch-Grafenstaden (près Strasbourg) (Alsace).

MM.

1906 **MÜLLER** (Charles), graveur, 71, Grandes-Arcades, Strasbourg.
1900 **MULLET**, lieutenant d'infanterie de réserve, 11, rue Grenéta.
1906 **MUNIER** (André), chef de bat. d'inf., en retraite, 14, rue Sacrot, Saint-Mandé.
1895 **MURAT** (S. A. le prince Joachim), ancien offic. de cav., 28, rue de Monceau.
1905 **MURAT** (Prince Louis), 86, boulevard Flandrin.

1900 **NADAILLAC** (colonel marquis de), 79, rue de Lille.
1907 **NADAILLAC** (de), lieutenant au 30e rég. d'artillerie, Orléans.
1894 **NAZELLE** (Mis de), ancien capitaine de caval., château de Guignicourt (Aisne).
1902 **NIESSEL**, lieutenant d'infanterie, 8, rue de Ponthieu.
1896 **NISARD** (Armand), ambassadeur de France, 130, rue de l'Université.
1908 **NITOT**, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, 11, square de Messine.
1896 **NIVIÈRE** (Roger), sous-lieutenant de réserve de cav., 49, rue de Courcelles.
1902 **NOAILLES** (vicomte de), ancien officier, 43, rue de l'Université.
1895 **NOËL** (Édouard), capitaine d'artillerie territoriale, 28, rue d'Aumale.
1898 **NOINVILLE** (commandant de), château de Bienfaite, par Saint-Martin de Bienfaite (Calvados).
1908 **NOIRMONT** (Emmanuel de), 66, rue Pierre-Charron.
1894 **NORBERG** (Charles), éditeur, 122, rue de la Faisanderie.
1907 **NORMAND** (Charles), architecte, Président de la Société des Amis des Monuments Parisiens, 98, rue de Miromesnil.
1898 **NORMAND** (Jacques), 28, rue Dumont-d'Urville.
1904 **NOUGUIER** (Charles), La Vallée, par Châteaurenard (Loiret).
1896 **NOURRISSON** (lieutenant-colonel), sous-chef d'état-major du 1er corps d'armée, Lille.
1902 **NOUVION** (Henri), 78, rue de Provence.
1905 **NOYER DE LESCHERAINE** (du), cap. au 3e bat. de chas. à pied, Saint-Dié.

1899 **OCAGNE** (Maurice d'), ingr en chef des ponts et chaussées, 30, rue La Boëtie.
1908 **OGERAU** (Frédéric), officier de réserve d'infanterie, 52, boulevd Malesherbes.
1904 **OLLERIS**, lieutenant-colonel au 27e régiment d'infanterie, Dijon.
1895 **ONFROY DE BRÉVILLE**, artiste peintre, 18, villa Guibert, 83, rue de la Tour.
1893 **ORANGE** (Maurice), artiste peintre, 151bis, rue de Grenelle.
1900 **ORVILLE** (Ernest), ancien magistrat, 5, rue Saint-Dominique. *Comité M. A.*

1900 **PACCARD** (Alfred), château de Condemène, par Chalon-sur-Saône.
1906 **PAGEOT**, capitaine d'inf. breveté, état-major de l'armée, 10, av. Bosquet.
1893 **PAGES-XATART**, lieutenant-colonel au 12e régiment d'infanterie, Tarbes.
1894 **PANGE** (Mis de), ancien chef d'escadron d'artillerie, 37, avenue Montaigne.
1894 **PANGE** (Cte de), 29, faubourg Saint-Honoré.
1899 **PARANT** (Anatole), 96, boulevard Haussmann.
1898 **PARDAILHÉ-GALABRUN** (Adrien), lieutenant de réserve de cavalerie (service d'état-major), 408, rue Saint-Honoré.
1905 **PARISON**, capitaine au 15e rég. de chasseurs, Châlons-sur-Marne.

MM.

1907 **PARROT**, capitaine au 20e régiment de chasseurs, Vendôme (Loir-et-Cher).

1896 **PARSEVAL** (colonel de), 63, rue de Chaillot.

1899 **PARTZ** (Cte de), ancien capitaine de cavalerie, 19, rue du Général-Foy.

1900 **PARTZ** (Cte Carl de), capitaine de réserve de cavalerie, Equirre, par Heuchin (Pas-de-Calais).

1896 **PASQUIER** (J.-H.), 21, rue Viète.

1895 **PATENÔTRE**, ambassadeur de France, 47, avenue d'Iéna.

1902 **PATROLIN**, lieutenant au 119e régiment d'infanterie, détaché à l'École supre de Guerre, 17, av. Tourville.

1901 **PATY** (Léon du), artiste peintre, 9, rue de la Pépinière.

1895 **PAULIN-RUELLE** (commandant), chef d'état-major du génie du gouvernement militaire de Paris, 14, rue Dupont-des-Loges.

1904 **PAVILLON**, capitaine au 15e régiment de dragons, Libourne.

1896 **PELLÉ**, chef d'escadron d'artillerie, 30 avenue Bosquet.

1894 **PELLENC**, chef de bataillon au 1er zouaves, 14, boulevard Gambetta, Nogent-sur-Marne (Seine).

1899 **PELLETIER DE WOILLEMONT**, lieutenant-colonel au 25e régiment d'infanterie Cherbourg.

1903 **PÉNICAUT** (Louis), château de Faÿ-les-Étangs, par Chaumont-en-Vexin (Oise).

1904 **PERCHERON DE MONCHY**, ancien officier de cavalerie, 21, rue de l'Archevêché, Tours.

1894 **PERDRIEL** (L.), 25, rue de La Tour-d'Auvergne.

1902 **PERGOD** (Georges), capitaine au 73e rég. territorial, 59, rue Legendre.

1900 **PÉRIGORD** (Cte Louis de), 10, rue Edmond-Valentin.

1898 **PERNET** (docteur), Rambervillers (Vosges).

1901 **PERRIER** (Gabriel), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de l'Université.

1901 **PERRIER**, cap. d'artillerie (état-major de l'armée), 34, avenue Bosquet.

F. **PERROT** (E.), 39, rue du Fossé, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1894 **PERROT DU VERNAY** (commandant), Gournay-sur-Aronde (Oise).

1898 **PERSAN** (Cte de), ancien officier de cavalerie, château de Pimpeneau, Vineuil (Loir-et-Cher).

1897 **PESLIN**, colonel du 14e régiment d'infanterie, 8, Jardin Royal, Toulouse.

1906 **PETIT** (docteur), médecin principal de 2e classe, chef de l'Hôpital mixte, Tarbes.

1906 **PETIT**, chef d'escadrons au 3e chasseurs d'Afrique, Constantine.

1900 **PETIT-GÉRARD**, artiste peintre, 60, boulevard de Clichy.

1900 **PHILIPPOT** (Henri), notaire, 10, rue Saint-Antoine.

1894 **PICARD**, lieutenant-colonel de cavalerie, château de Souzay, près Saumur (Maine-et-Loire).

1900 **PICCIONI** (Camille), secrétaire d'ambassade, 1, rue de Bassano.

1899 **PICCIONI** (Paul), 31, rue Cotta, Nice.

1899 **PICHAT** (Louis), lieutenant au 8e régiment de chasseurs, Auxonne (Côte-d'Or).

1896 **PICOT** (commandant), ancien député des Vosges, Saint-Dié (Vosges).

1896 **PIC-PARIS** (Louis), lieutenant de réserve de caval., 26, rue de la Trémoïlle.

1900 **PICQUÉ** (docteur Lucien), chirurgien des hôpitaux, 81, rue Saint-Lazare.

MM.

1894 **PIGALLE** (commandant), 3, rue de Cérisoles.
1896 **PIGEORY** (Albert), capitaine de caval. territ., 28, rue de Saint-Pétersbourg.
1903 **PILLE** (Marcel), artiste peintre, 6, rue d'Alger.
1901 **PITET** (Pierre), anc. off. de chasseurs à pied, 51, rue du Faub.-Poissonnière.
1895 **POILPOT**, artiste peintre, 11, rue Dufrénoy.
1896 **POIROT DE SCELLIER** (Paul), château des Thomeaux, Mosnes (Saône-et-Loire).
1906 **POLIGNAC** (Vte de), 25, rue de Lubeck.
1898 **POLLACCHI** (P.), capitaine d'infanterie (service géographique de l'armée), 12, rue Valentin-Haüy.
1896 **PONCHE** (Émile), consul de Belgique, 4, rue Lemerchier, Amiens.
1898 **PONET** (Louis), capitaine au 3e bat. territ. de chass., Thonon (Hte-Savoie).
1901 **PORLIER**, quai Bourgoin, Corbeil (Seine-et-Oise).
1908 **PORTALIS** (Sextius), chef de bataillon au 100e régiment d'infanterie, Tulle.
1906 **POURQUERY DE PÉCHALVÈS** (de), général de division, Auchai, par Siorac de Belvès (Dordogne).
1902 **POURTALÈS** (comte Paul de), ancien capitaine de cavalerie, 149, boulevard Haussmann.
1894 **POUY** (de), chef de bataillon au 91e régiment d'infanterie, Mézières.
1903 **PRÉVOST**, chef d'escadrons au 12e régiment de chasseurs, Saint-Mihiel.
1906 **PRIEUR DE LA COMBLE**, lieutenant au 5e régiment de hussards, Nancy.
1895 **PRIOU** (général de brigade), 13, rue Mignard.
1896 **PROST** (Victor), 2, rue Victor-Dumay, Dijon.
1907 **PRUNAUX-CAZER**, capitaine au 29e batail. de chasseurs à pied, Saint-Mihiel.
1896 **PUYO**, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 33, rue de Turin.

1897 **QUARRÉ**, ingénieur des ponts et chaussées, 32, avenue Niel.
1898 **QUENTIN-BAUCHART** (Maurice), cons. mun. de Paris, 31, r. François-Ier.
1908 **QUÉRAL** (Henri de), 5, rue Royale, Nantes.
1894 **QUÉVILLON**, général de brigade, gouverneur de la place de Maubeuge.

1896 **RADET** (Edmond), architecte, 51, rue Cambon.
F. **RAFFET**, conservateur à la Bibliothèque nationale, 1, rue de Fleurus.
1897 **RAINBEAUX** (Firmin), 56, rue de Ponthieu.
1906 **RASCAS DE CHATEAUREDON** (de), chef d'esc. au 13e rég. de chasseurs, Valence.
1900 **RASP** (Henri), 9, Grande-Rue-des-Dentelles, Strasbourg.
1904 **RATER** (Camille), 150, avenue Victor-Hugo.
1894 **RAU** (général de division), 67, rue Miromesnil.
1896 **REBORA** (général de brigade), 17, rue Rousselet.
1902 **RECORBET**, notaire, Feurs (Loire).
1901 **REDON** (de), chef d'escadrons au 9e régiment de cuirassiers, Noyon.
1904 **REFOULÉ** (Yves), rédacteur au ministère de la Guerre. La Quétonnière, Olivet (Loiret).

MM.

1895 REGNAULT DE PRÉMESNIL (vice-amiral), 56, avenue Montaigne.
1895 REILLE (Bon Victor), ancien officier d'art., 8, boulevard Latour-Maubourg.
1901 REISET (Vte de), 7, rue Léo-Delibes.
1896 RENAC, lieutenant-colonel de cavalerie territoriale, 1, rue Chardin.
1897 REVIERS DE MAUNY (de), colonel d'inf. en retraite, 14, rue de Bourgogne.
1896 REY, chef d'escadrons commandant la section de cavalerie à l'École spéciale militaire, Saint-Cyr.
1894 RICHARD, capitaine au 29e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Mihiel.
1906 RICHARD (Georges), 212ter, boulevard Pereire-Nord.
1907 RICHARD, lieutenant au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, Tunis.
1905 RICHAUD, capitaine au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
1906 RITLENG, lieutenant-colonel du 14e régiment de chasseurs, Dôle.
1894 RIVIÈRE, général de brigade, 53, rue Tête-d'Or, Lyon.
1901 ROBERT (Paul), artiste peintre, 64, rue de La Rochefoucauld.
1805 ROBIN (doctr A.), membre de l'Acad. de méd., 53, boulevard de Courcelles.
1896 ROBIOU DE LA TRÉHONNAIS, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, rue de Gougon, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).
1903 ROCHEBRUNE (comte Raoul de), château de La Court, Saint-Cyr-en-Talmondais, par Champ-Saint-Père (Vendée).
1897 ROCHEFORT (Cte de), colonel de cavalerie en retraite, 32, avenue Friedland.
1906 ROCQUIGNY DU FAYEL (de), lieutenant au 12e régiment de cuirassiers, Rambouillet.
1902 ROGER (Fernand), expert près la Cour d'appel de Paris, 141, r. St-Dominique.
1898 ROGER-JOURDAIN, artiste peintre, Les Vignes, La Jonchère (S.-et-O.).
1897 ROGET, général de brigade, 7, rue de l'Université.
1906 ROINCÉ (de), général de division, 43, boulevard Latour-Maubourg.
1895 ROSSIGNOL DE FARGUES, colonel du 6e régiment de cuirassiers, avenue Victor-Hugo, Sainte-Menehould.
1894 ROUFFET (Jules), artiste peintre, 83, rue de la Tombe-Issoire. *Comité M. A.*
1903 ROUFFET (Louis), lieutenant de réserve au 22e régiment de dragons, 90, avenue Parmentier.
1896 ROUSSET (lieutenant-colonel), 151, rue de Grenelle.
1897 ROY DE VAQUIÈRES, général de brigade, 26, rue de la Trémoïlle.
1900 RUILLÉ (Cte Geoffroy de), 34, rue François-Ier.

1897 SABRAN-PONTEVÈS (Cte Jean de), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 81, avenue Victor-Hugo.
1898 SACHS (Cte de), ancien capitaine d'état-major, 3, rue Anatole-de-la-Forge.
1896 SAFFROY, chef de bataillon d'infanterie territoriale (service d'état-major), 18, rue du Cirque.
1903 SAILLARD (abbé), aumônier du Lycée, 55, rue de la Paix, Troyes.
1902 SAILLY (de), colonel du 19e régiment de dragons, Carcassonne.
1905 SAINT-AMAND (de), ancien cap. de chasseurs à pied, 19, rue Jules-Ferry, Poitiers (Vienne).

MM.

1895 **SAINTE-CHAPELLE**, colonel de cavalerie en retraite, château de Longueron, par Joigny (Yonne).

1895 **SAINTE-CLAIRE** (de), capit. au 16e bat. de chass., 37, rue de Turenne, Lille.

1896 **SAINTE-CROIX** (comte de), général de brigade, 7, cité Martignac.

1901 **SAINT-GEORGES** (Ch. Cœuret de), ancien officier d'infanterie, 41, faubourg de Laon, La Fère (Aisne).

1906 **SAINT-JUST** (de), chef d'escadrons de cavalerie, chef d'état-major de la 5e division de cavalerie, Reims.

1906 **SAINT-MAUR** (du Pré de), général de brigade, commandant la brigade de cavalerie du 3e corps, Évreux.

1896 **SAINT-OUEN** (Fernand de), 137, rue de Paris, Valenciennes.

1896 **SAINT-PAUL** (de), capitaine au 19e d'artillerie, 2, avenue Feuchères, Nîmes.

1908 **SAINT-SEINE** (marquis de), ancien officier de cavalerie, 4, rue de Berri.

1894 **SAISSET-SCHNEIDER**, général de brigade, membre du comité technique de l'intendance, 26, avenue Marceau.

1897 **SANCY DE PARABÈRE** (lieutenant-colonel de), château de Boran (Oise).

1902 **SANCY DE ROLLAND** (général Bon de), 15, avenue Matignon.

1898 **SAPORTA** (Vte Gaston de), 22, avenue Friedland.

1908 **SARTIAUX** (Louis), 48, rue de Dunkerque.

1894 **SASKI**, colonel du 23e régiment de dragons, Vincennes.

1906 **SAUVAGE DE BRANTES**, chef d'escadrons au 24e régiment de dragons, Dinan (Côtes-du-Nord).

1900 **SAUZET** (Paul), 21, rue Sala, Lyon.

1898 **SAUZEY**, chef d'escadrons de cavalerie, chef d'état-major de la 6e division de cavalerie, 2, rue du Peyrat, Lyon.

1900 **SAUZEY** (Pierre), 10, rue du Plat, Lyon.

1905 **SAVELLI**, capitaine au 9e régiment de cuirassiers, Noyon.

1895 **SAVIGNY DE MONCORPS** (Vte de), anc. officier de cav., 6, av. de l'Alma.

1904 **SAVOYE**, sous-intendant militaire, Clermont-Ferrand.

1896 **SAXCÉ** (colonel de), au Caillou, par Olivet (Loiret).

1901 **SCHILLING**, capitaine de vaisseau, attaché naval à l'ambassade de France, Londres.

1895 **SCHLUMBERGER** (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne.

1894 **SCHMID** (Paul), négociant, 12, rue Ehrmann, Strasbourg.

1898 **SCHMITZ**, lieutenant-colonel d'infanterie, sous-chef d'état-major du 11e corps, Nantes.

1896 **SCHMOLL** (Henri), chef de bat. d'inf. territoriale, 124, avenue Victor-Hugo.

1895 **SCHOMMER** (François), artiste peintre, 83, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine.

1897 **SCHWARTZ** (Charles), 130, faubourg Saint-Honoré.

1899 **SCHWARZ** (Bon de), offic. de rés. de caval., 1, rue de Provence, Versailles.

1908 **SCHWAEBLÉ**, capitaine d'infanterie, professeur d'histoire militaire à l'École spéciale militaire, 34, rue de l'Orangerie, Versailles.

1901 **SCHWEITZER** (Georges), 33, rue des Grandes-Arcades, Strasbourg.

1897 **SCOTT** (Georges), artiste peintre, 83, rue Denfert-Rochereau.

MM.

1907 SCULFORT, lieutenant au 31e régiment d'infanterie, 4, place Martin-Nadaud.
1901 SEELWEGER, général de brigade, 4, rue Bannier, Orléans.
1908 SEILER, capitaine au 73e régiment d'infanterie, Aire-sur-la-Lys.
1896 SENÈS (Paul), avocat, 52, rue Grignan, Marseille.
1906 SERMET (général de division baron de), 62, rue La Boëtie.
1894 SERRES (colonel de), 20, rue Boccador.
1908 SERVOIS (comte Paul), lieutenant d'artillerie territoriale, 3, rue Meissonier.
1901 SIBERT (Bon de), ancien officier de marine, 64, avenue Malakoff.
1894 SICART, artiste peintre, directeur de l'École des Beaux-Arts de Lyon, 54, rue Duquesne, Lyon.
1899 SOMER D'ASSENOY (Bon de), ancien capitaine d'artillerie, 12, rue de la Paroisse, Versailles.
1895 SONNOIS, général de div., château de Saint-Christophe, par Mortrée (Orne).
1902 SORDET, général de brigade, commandant par intérim la 5e division de cavalerie, 8, rue Piper, Reims.
1906 STAEHLING, lieutenant au 8e régiment de dragons, Lunéville.
1897 STORELLI (A.), de la Société des Antiquaires de France, Blois.
1905 SURAUD (Alfred), 21, rue Miromesnil.

1901 TALHOUËT-ROY (Mis de), 2, avenue Bosquet.
1904 TALHOUËT (de), capitaine au 12e régiment de hussards, Gray.
1896 TARDIF DE MOIDREY, capitaine au 21e rég. de dragons, Aire-sur-la-Lys.
1903 TARDIF DE MOIDREY (Étienne), cap. au 12e rég. de cuirass., Rambouillet.
1906 TATTEGRAIN (F.), artiste peintre, 12, boulevard de Clichy.
1895 TATTET (Eugène), lieutenant de réserve de cavalerie, 46, rue Delaborde.
1895 TEIL (Bon Joseph du), 2, quai Debilly.
1901 TEIL DU HAVELT (Bon du), ancien officier d'infanterie, 3, avenue d'Antin.
1907 TEISSIER (Louis), capitaine d'artillerie coloniale, état-major des troupes de l'Indo-Chine, Hanoï (Tonkin).
1896 TENRÉ (Henry), artiste peintre, 36, rue de Villejust.
1895 TERNAUX-COMPANS, ancien député des Ardennes, 25, rue Jean-Goujon.
1904 TERRASSE, chef de bat. au 40e rég. d'inf. territ., 21, place du Commerce.
1895 TERVES (Cte Léonce de), ancien député, 83, avenue du Bois-de-Boulogne.
1900 TESSIER (Maurice), rédacteur au ministère de la Guerre, 5, rue Tronchet.
1897 THÉVENET, général commandant le génie de la 20e région, 49, rue Stanislas, Nancy.
1902 THIÉBAULT-SISSON, critique d'art, 13, rue Mignard.
1907 THIRY (baron), 22, rue de Bourgogne.
1901 THOMAS (Auguste), capitaine d'infanterie territoriale, 74, rue de Seine.
1899 THOMAS (Gabriel), directeur du Musée Grévin, 2, rue des Capucins, Bellevue (Seine-et-Oise).
1900 THOMAS (Raymond), capitaine d'artillerie, 26, avenue Marceau.
1903 THOMAS (Théophile), artiste peintre, 15, rue de l'Abreuvoir, Écouen (Seine-et-Oise).

MM.

1906 **THOMASSIN**, général de division, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre, Saint-Chéron (Seine-et-Oise).
1894 **THOMÉ** (Francis), 60, rue Condorcet.
1897 **TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE** (Bon A.), 6, place de Cérisy, Abbeville.
1902 **TISSERAND**, capitaine au 7e régiment d'artillerie, 8, faub. d'Antrain, Rennes.
1894 **TORCY** (de), général de division, commandant le 3e corps d'armée, Rouen.
1897 **TOUCHET** (lieutenant-colonel de), 135, rue Saint-Jean, Caen.
1898 **TOURNÉ**, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 9, chaussée du Pont, Boulogne-sur-Seine (Seine).
1904 **TOURNELLES** (Alfred des), château de Trary, par Charolles (Saône-et-Loire).
1896 **TOURNIER**, général de division, Veaugues (Cher).
1904 **TOUSSAINT**, lieutenant au 131e régiment d'infanterie, Orléans.
1899 **TOUSSAINT** (Maurice), artiste peintre, 7, avenue de la Grande-Armée.
1906 **TOUTAIN** (Maurice), 69, rue de Courcelles.
1903 **TOYTOT** (Louis-Ulrich de), ancien officier de cavalerie, 26, rue Roussel.
1900 **TRAFFORD**, colonel du 6e régiment de dragons, Evreux.
1908 **TRAMOYE**, capitaine au 27e régiment de dragons, Versailles.
1900 **TREYMÜLLER**, général de division, 7, avenue d'Eylau.
1899 **TRILLE**, juge au tribunal, 6, rue Molinier, Agen.
1906 **TROISMONT** (Cte Charles de), officier de cavalerie, 21, quai Bourbon.
1906 **TRONVILLE**, capitaine d'inf. territoriale, service d'état-major, Montmédy.
1896 **TRUMELET-FABER**, colonel du 112e rég. d'infanterie, Nice.
1906 **TURCAS**, général de brigade, 4, rue de la Balance, Toulouse.

1902 **USSEL** (Mis d'), anc. capitaine de cavalerie, avenue Léonard-Limosin, Limoges.

1901 **VAÏSSE** (Henry), ancien officier d'artillerie, 41, rue Pierre-Charron.
1899 **VALENTIN** (Roger), 32, avenue Kléber.
1894 **VALLÉE** (Georges), député du Pas-de-Calais, Palais-Bourbon.
1900 **VALLÉE** (Pierre de), Le Pavillon Onzain (Loir-et-Cher).
1901 **VALLERAND** (Cte de), cons. hon. à la Cour des comptes, 18, r. Montaigne.
1897 **VALLET** (Louis), artiste peintre, 46, rue des Martyrs.
1894 **VALLOIS**, capitaine au 113e régiment d'infanterie, 11, ruelle des Capucins, Romorantin (Loir-et-Cher).
1895 **VALLON** (Omer), administr. du chemin de fer du Nord, 14, rue Jean-Goujon.
1895 **VANDAL** (Cte Albert), de l'Académie française, 32, avenue Marceau.
1906 **VAN HUFFEL**, capitaine au 6e régiment de cuirassiers, Sainte-Menehould.
1894 **VANSSAY** (vicomte de), lieutenant-colonel de cav. en retraite, 4, rue de Montebello, Versailles.
1903 **VAUCELLES** (René de), ancien officier de cavalerie, 23, rue de l'Université.
1895 **VAUFRELAND** (Bon Fortuné de), 38, avenue Gabriel.
1893 **VAUFRELAND** (Vte de), administrateur du chemin de fer de l'Ouest, 15, rue Lamennais.

MM.

1898 VAVASSEUR (Jacques), sous-intendant militaire de l'armée territoriale, 17, rue Soufflot.

1895 VELING, chef de bataillon au 119e rég. d'inf., 5bis, rue du Chemin-de-Fer, Courbevoie.

1904 VERDÉ-DELISLE (Jean), 69, rue de Courcelles.

1900 VERDET (Émile), 10, rue Torlosane, Toulouse.

1906 VÉRILLON, chef de bataillon au 151e rég. d'infanterie, Verdun.

1907 VERRIER, lieutenant au 1er régiment étranger, Casablanca (Maroc).

1897 VERSIGNY (capitaine), 1, rue Fontaine.

1894 VIGIER (Cte Henri), 35, rue Bassano.

1896 VIGIER (Touzet du), chef d'esc. de cavalerie en retraite, 4, rue Léo-Delibes.

1895 VIGNIÈRES (capitaine de), 11, rue de Béthune, Versailles.

1907 VIGNON, capitaine instructeur à l'École de cavalerie, Saumur.

1895 VIGOGNE, lieutenant-colonel du 3e régiment de cuirassiers, Vouziers.

1897 VILLE (général de division de), 5, avenue du Maine, Asnières.

1896 VILLEBRESME (Vte de), château de Nessey, Saint-Briac (Ille-et-Vilaine).

1901 VILLENEUVE (Mis de), ancien député, 75, rue de Prony.

1894 VILLENEUVE-BARGEMON (de), col. du 9e rég. de hussards, Marseille.

1895 VIRVAIRE, général de brigade, commandant la 2e brigade de cuirassiers, 12, rue Dupont-des-Loges.

1905 VIVAUX (Pierre), 7, place Malesherbes.

1894 VIVENOT, ingénieur en chef en retraite, 70, boulevard Saint-Michel.

1896 VOGUÉ (Cte Arthur de), ancien officier de cavalerie, 28, rue Martignac.

1904 VOLPERT, capitaine au 3e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Dié.

1895 WAGRAM (prince de), 15, avenue de l'Alma.

1896 WALEWSKI (comte), lieutenant-colonel commandant le 50e régiment d'inf. territ., 44, rue François-Ier.

1894 WEISS, lieutenant-colonel d'infanterie, sous-chef de cabinet du ministre de la Guerre.

1906 WENZINGER (docteur), médecin-major de 1re classe, 66, rue Vendôme, Lyon.

1907 WEYD (P.), inspecteur des eaux et forêts, Mende (Lozère).

1897 WIDOR (Charles), 7, rue des Saints-Pères.

1901 WILBIEN, capitaine au 124e régiment d'infanterie, Laval.

1896 WIMPFFEN, chef d'escadrons au 16e régiment de dragons, Reims.

1904 WISSOCQ (Bon Fernand de), ancien capitaine d'artillerie, 4, avenue Labourdonnais.

1906 WOLF-OBERLIN, ancien chef d'esc. de cav., 30, avenue Duquesne.

1902 WURTZ (docteur), 4, rue Moncey.

1900 ZIEGER, 75, rue de Courcelles.

58

2762. — J. LEROY, Éditeur, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.





